
Annales de la Congregation de la Mission

Vincentian Journals and Publications

1925

Volume 90: 1925

Congregation of the Mission

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/annaes>



Part of the [History of Religions of Western Origin Commons](#)

Recommended Citation

Volume 90: 1925, Annales de la Congrégation de la Mission (Congregation of the Mission).
<http://via.library.depaul.edu/annaes/90>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Digital Commons@DePaul. It has been accepted for inclusion in Annales de la Congregation de la Mission by an authorized administrator of Digital Commons@DePaul. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

ANNALES
DE LA CONGRÉGATION
DE LA MISSION
ET DE LA COMPAGNIE
DES FILLES DE LA CHARITÉ

SAINT VINCENT DE PAUL
—
ANNALES
DE LA CONGRÉGATION
DE LA MISSION
ET DE LA COMPAGNIE
DES FILLES DE LA CHARITÉ

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

—
TOME 90 — ANNÉE 1925, N° 1 et 2

N° 356 et 357.



A PARIS, RUE DE SÈVRES, 95

—
1925

TROISIÈME CENTENAIRE
DE LA FONDATION DE LA CONGRÉGATION
DE LA MISSION

(1625-1925)

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE LA CONGRÉGATION DE LA
MISSION DEPUIS SA FONDATION EN 1625 JUSQU'À LA
MORT DE M. ÉTIENNE EN 1874.

(Par M. Amédée ALLOU, C. M.)

(*Suite.*)

Livre troisième

De l'élection de M. Cayla à la mort de M. Étienne

1788-1874

CHAPITRE PREMIER

Jean-Félix Cayla (1788-1800)

Seizième assemblée générale. — Election de M. Cayla. Notice. — Abus signalés par l'Assemblée. — Avis de l'Assemblée sur les Missions. — Sur les Séminaires. — Pillage de Saint-Lazare. — Les événements se précipitent; avis à nos confrères de France. — Province du Palatinat. — Massacres de septembre: fuite de M. Cayla; M. Fenaja, vicaire apostolique de la Congrégation. — M. Cayla à Rome. Napoléon en Italie. — Etat de nos maisons en Afrique, dans le Levant, en Chine. — Conseils pour les circonstances. — Catalogue de nos Maisons en 1789. — Mort de M. Cayla à Rome.

La seizième assemblée générale, commencée le 30 mai 1788 à la maison de Saint-Lazare, fut terminée le 18 juin, après la quinzième session. Elle comptait

35 membres. Son premier acte fut de donner un chef à la double famille de saint Vincent dans la personne de M. Jean-Félix Cayla, quatrième assistant de la Congrégation.

Le nouveau Supérieur général annonce, en termes pleins d'humilité, le choix qui vient d'être fait par l'Assemblée. Dans la circulaire qu'il adresse à la Compagnie, il fait le plus grand éloge de son prédécesseur : « Respecté, chéri au dedans et au dehors, M. Jacquier a donné à la Congrégation une considération dont elle n'avait pas encore joui, des amis et des protecteurs, illustres et zélés. Cependant, ajoute M. Cayla, « ne dissimulons pas nos maux; j'arrive dans des temps difficiles ».

Oui, véritablement, les temps étaient difficiles, plus difficiles encore que la sagacité de M. Cayla pouvait le prévoir. Tout un ordre de choses, vieux de plusieurs siècles, allait disparaître pour faire place à un ordre nouveau. La plus effroyable des tempêtes allait se déchaîner sur la France, sur l'Europe et sur l'Église. Les appréhensions du nouveau Supérieur général n'étaient donc que trop justifiées. Il fallait un homme singulièrement doué pour faire face à une situation aussi difficile. Il suffit de lire la notice qui fut publiée, peu de temps après la mort de M. Cayla, pour demeurer convaincu qu'il avait toutes les qualités requises pour sauver la Compagnie, si elle avait pu l'être.

Né dans le Rouergue, au diocèse de Rodez, le 19 février 1734, M. Cayla appartenait à une famille distinguée. Après avoir fait d'excellentes études chez les Jésuites de Cahors, il entra au séminaire interne de cette ville, le 18 octobre 1749, âgé d'environ seize ans. Il fit les saints vœux le 20 octobre 1751. Les succès qu'il obtint dans ses études déterminèrent ses supérieurs à l'appliquer à l'enseignement. Après avoir

professé la philosophie et la théologie au séminaire de Cahors, il fut envoyé à Toulouse. La suppression des Jésuites avait laissé le séminaire de Rodez sans professeurs. Mgr Grimaldi, évêque du diocèse, proposa à la Congrégation de prendre la place des anciens pères. M. Jacquier, chargé par devoir de traiter cette affaire, accepta, et M. Cayla, bien qu'âgé seulement de trente-quatre ans, fut nommé supérieur de ce nouvel établissement. Malgré sa jeunesse, il ne tarda pas à justifier le choix de ses supérieurs. Dans le peu d'années qu'il passa à Rodez, il sut se concilier l'estime générale et faire sur le clergé de ce diocèse une impression des plus durables. Bientôt il dut faire le sacrifice d'une maison à laquelle il s'était profondément attaché. Il s'agissait de sauver le séminaire de Toulouse. Ce séminaire, dirigé par nos confrères, se trouvait chargé de dettes et dans un état de délabrement qui le mettait dans l'impossibilité de recevoir et d'élever les étudiants de l'Université. M. Cayla fut celui que M. le Supérieur général jugea le plus capable de rétablir cette maison. Plein d'une humble confiance, il se mit à l'œuvre, et bientôt le succès dépassa toute espérance. Le nouveau supérieur devint en peu de temps une des principales lumières du clergé de Toulouse et des diocèses voisins. Il était consulté de toutes parts, et le nombre des retraites ecclésiastiques qu'il a données, et qui ont été suivies des plus heureux fruits, est incalculable.

Quelque grande que fût la considération dont jouissait M. Cayla dans le Midi de la France, il n'était pas cependant connu dans la Congrégation comme il méritait de l'être; car la province de Cahors ou d'Aquitaine, où il avait toujours vécu, étant très éloignée de Paris, et se suffisant à elle-même par le recrutement de son personnel, avait peu de rapport avec la Maison Mère de Saint-Lazare. Cependant, l'assemblée de 1786,

à laquelle il avait assisté comme député, le nomma son secrétaire. Ce choix et la manière dont il s'acquitta de sa fonction firent assez ressortir son mérite pour fixer sur lui les regards et lui concilier l'estime de tous les députés. Aussi M. Holleville, l'un des assistants du Supérieur général, étant mort, M. Jacquier jeta les yeux sur M. Cayla pour le remplacer. Retenu dans le Midi par une maladie sérieuse, il n'arriva à Paris qu'après la mort de M. Jacquier. Quelques mois après son arrivée, la seizième assemblée générale se réunit à Saint-Lazare pour donner un successeur à M. Jacquier. Dès le premier scrutin, M. Cayla réunit le nombre suffisant de suffrages, et malgré sa résistance et ses larmes, il fut proclamé Supérieur général.

Il avait reçu de l'Assemblée la mission de faire disparaître de la Compagnie les abus qui s'étaient glissés dans son sein. Elle avait pris soin de les signaler à sa vigilante sollicitude. Mais écoutons le nouveau Supérieur général épancher son cœur dans celui de ses enfants :

« J'arrive dans des temps difficiles : je vois une moisson abondante et peu d'ouvriers, et si d'un côté je suis consolé par la conduite régulière et édifiante d'un grand nombre de missionnaires, il en est plusieurs aussi qui font le sujet de ma peine et de ma douleur. Hé ! quels peuvent être mes sentiments, lorsque j'apprends qu'il est quelques maisons où l'on ne connaît presque plus aucun des exercices de piété en usage dans la Congrégation ; où le supérieur, aussi relâché que ses confrères, et plus coupable qu'eux, donne l'exemple d'une irrégularité soutenue ; qu'il est d'autres maisons où quelques confrères vivent dans l'oisiveté, aimant à se répandre dans le monde et à prendre part à ses plaisirs ; qu'enfin l'esprit de mondanité et d'insubordination, d'amour du repos, des aises,

des commodités de la vie, fait des progrès rapides, et étend de toute part ses ravages.

Pour établir la réforme sur une base solide, on est remonté à la naissance du mal, on l'a suivi dans sa marche et dans ses progrès. Après cet examen approfondi, on s'est livré à la discussion des moyens les plus propres à en arrêter le cours et à procurer le plus grand bien possible dans les circonstances. Il a été reconnu unanimement que, pour obtenir plus sûrement cet effet, il fallait d'abord s'occuper de notre jeunesse, portant le plus grand soin dans l'admission des sujets et dans la manière de les former aux sciences et aux vertus de leur état. Il a été donc statué qu'on demeurerait deux ans au séminaire, mais qu'on en rendrait le séjour plus utile par des exercices propres à former l'esprit et le cœur.

On a fait ensuite un règlement pour les études, très sage et très bien combiné, et qui procurera aux jeunes gens la facilité de se former à l'éloquence de la chaire, comme à l'enseignement de la théologie. Je communiquerai mes observations sur ces deux objets à nos maisons d'institution. Cependant, on a pris de sages mesures pour entretenir parmi nous l'unité de doctrine et d'enseignement et prévenir tout esprit de nouveauté.

Afin d'établir l'esprit de subordination sans lequel il n'y a rien à espérer pour le bon ordre, l'Assemblée a rappelé MM. les Visiteurs à leurs fonctions et a remis en activité un pouvoir presque nul dans la plupart des provinces. Désormais, les visites seront faites tous les deux ans et les procès-verbaux envoyés au Supérieur général.

Les supérieurs sont maintenus dans toute l'autorité que leur donne leur place suivant nos usages. Cependant on les avertit que, s'ils ont l'autorité d'un chef,

ils doivent avoir la tendresse d'un père, et qu'ils seraient indignes de leur place s'ils montraient de l'indifférence ou de la dureté pour les besoins de leurs confrères, et s'ils ne marchaient à leur tête dans le chemin de la régularité.»

A ces décrets généraux l'Assemblée en a ajouté d'autres relatifs à certains abus. Ainsi :

1° Elle défend aux supérieurs de garder l'argent de la maison chez eux, d'administrer le temporel en tout ou en partie, sans le concours du procureur, les bornant à cet égard à ce qui est prescrit dans leurs règles.

2° Elle défend également aux procureurs de s'arroger une autorité et des droits contraires à ce qui est porté dans leurs règles. Elle veut que les comptes soient exactement rendus et arrêtés selon nos usages. Cette reddition de comptes est encore plus intéressante lorsqu'elle regarde l'évêque ; elle doit avoir lieu tous les six mois.

3° Elle condamne absolument, et sous quelque prétexte que ce soit, l'entrée des femmes dans nos maisons, à plus forte raison dans les chambres des confrères. Elle me charge de tenir la main à l'exécution de ce décret. Je prends volontiers l'engagement, et rien ne sera capable de me faire mollir sur un article de si grande conséquence pour l'honneur de la Congrégation.

4° Elle réproouve l'usage des montres d'or, des boucles et des tabatières d'argent, des ceintures de soie et d'autres meubles, contraire à la simplicité de notre état et à l'esprit de pauvreté dont nous devons faire profession.

5° Elle renouvelle la défense, faite dans l'Assemblée de 1759, de jouer aux cartes en quelque temps et en quelque lieu que ce soit ; elle condamne cet abus intro-

duit dans quelques maisons pendant les vacances, comme absolument opposé à la décence de notre état, à l'esprit ecclésiastique et comme devenant la source d'une infinité de fautes contre le vœu de pauvreté.

6° Elle défend aux supérieurs et procureurs de nos maisons de rendre aux confrères des avances par eux faites, pour certaines dépenses, dans des voyages entrepris à l'insu des supérieurs, et elle se réfère pour les dépenses faites dans les autres voyages à ce qui a été réglé dans les assemblées précédentes.

7° Elle s'élève avec force contre ce relâchement intolérable qui a fait tomber en plusieurs maisons l'exercice de l'oraison, les conférences spirituelles et les retraites annuelles; et elle me charge très expressément de remédier à cet abus par tous les moyens que Dieu m'a mis en main. Il n'est pas d'article qui me tienne plus à cœur que celui-là. Je n'aurai point de repos que je ne voie tous ces exercices rétablis dans toutes nos maisons, et il n'est pas de sacrifice que je ne fasse pour en venir à bout. La fidélité à ce devoir essentiel dépend en grande partie des supérieurs; je vois que, dans les maisons où ils donnent constamment l'exemple à cet égard, tout y est réglé et édifiant, et, qu'au contraire, tout dégénère et s'affaiblit dans celles où les supérieurs sont les premiers à se dispenser de ces exercices intéressants. Je les conjure donc de rétablir l'usage de l'oraison en commun, dès la réception de cette lettre. Je ne saurais tolérer la désobéissance sur ce point.

8° Sur les représentations de M. le Procureur, il a été réglé qu'on préviendrait toutes les maisons d'envoyer au plus tôt à Saint-Lazare les originaux ou les copies collationnées des actes de fondation, dotation ou autres objets intéressants.

9° Il est recommandé qu'à l'exemple de ce qui se

pratique à Saint-Lazare, on s'applique à instruire avec plus de soin nos frères coadjuteurs, et que le même zèle s'étende sur les domestiques qui sont malheureusement trop négligés dans certaines maisons.

10° Pour réprimer l'abus, malheureusement trop répandu, de s'attribuer l'honoraire des messes sans permission, et souvent au préjudice des maisons pauvres ou chargées de fondations, l'Assemblée déclare, conformément à ce qui avait été statué dans d'autres assemblées, qu'on pèche contre le vœu de pauvreté et contre la justice, en s'attribuant ainsi l'honoraire des messes, ou en surprenant la religion des supérieurs sous de vains prétextes. Afin d'y remédier plus efficacement, je déclare que je ne ratifie les permissions données par mon prédécesseur que sous ces trois conditions :

a) Qu'on acquittera, comme les autres confrères, les messes de fondation dans les maisons où l'on habite;
b) Qu'on rendra les suffrages ordinaires à nos morts;
c) Et enfin, qu'on sera dans une sorte de nécessité de soulager les parents pauvres, et ce pour le temps seulement que durera leur indigence.

11° L'Assemblée a renouvelé le décret de 1747 touchant le vœu de pauvreté, à l'occasion de certaines demandes qui lui ont été faites sur cet article, et a déclaré que le dit décret suffisait pour calmer les âmes simples.

12° Enfin, pour remplir le vœu général touchant la rédaction des décrets et des lettres circulaires, en ce qui peut être conforme à nos mœurs et aux usages actuels, l'Assemblée a chargé quatre personnes distinguées par leurs lumières et leur zèle de vaquer à ce travail. Lorsque l'ouvrage sera achevé et approuvé par le Supérieur général et son conseil, il en sera envoyé un exemplaire à toutes les maisons. »

Un des moyens les plus sûrs pour imprimer une bonne direction à la marche de la Compagnie était, sans contredit, le choix judicieux de ceux qui devaient gouverner les maisons de la Congrégation. « Les bons supérieurs, avait dit saint Vincent, font les bonnes maisons », et l'expérience n'a fait que confirmer la justesse de cette maxime. M. Cayla en était pleinement convaincu. Aussi, est-ce aux supérieurs locaux qu'il s'adresse tout d'abord :

« Comme c'est dans la main des supérieurs et dans l'ascendant de leurs exemples que repose le bon ordre d'une maison, je m'adresserai d'abord à eux, je les conjurerai d'honorer leur place en montrant l'exemple de la régularité en toutes choses. Je ne doute point que je ne trouve parmi eux des coopérateurs zélés. Si, contre mon attente et au mépris des engagements de sa place, il en était quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, qui autorisât les abus par son exemple ou par sa faiblesse, je ne serais point le complice de sa mauvaise administration en le laissant vivre à sa manière. »

Dans la nomination aux charges, M. Cayla déclare qu'il n'aura égard qu'au mérite et à l'ancienneté des services. Les talents sans vertu ne seront rien à ses yeux et un missionnaire irrégulier n'aura rien à attendre de sa part; cependant il n'aura garde d'affaiblir l'autorité des supérieurs. « Il est du bon ordre, dit-il, que, conformément à nos usages, on s'adresse d'abord à son supérieur immédiat pour les permissions qui sont de son ressort immédiat et qu'il soit prévenu avec honnêteté pour celles qui me regardent directement, afin qu'étant instruit de ce que j'ai accordé, il soit sans inquiétude.

Si on m'écrit sans avoir fait cette preuve de déférence à son supérieur immédiat, ma réponse rappellera toujours à cette démarche que l'honnêteté exige. On

entend bien que je ne veux pas parler des cas où l'on aurait à se plaindre des supérieurs mêmes, ni de ceux où il s'agirait d'affaires de conscience. »

Mais en même temps, il priait MM. les supérieurs de se conduire avec leurs confrères de manière à mériter leur estime et leur attachement, et d'éviter surtout cet égoïsme insoutenable qui rend indulgent pour soi et presque prodigue pour des besoins souvent imaginaires ou déplacés, tandis qu'on ne montre que de la dureté pour les autres et qu'on use à leur égard d'une parcimonie odieuse.

M. Cayla avait appris que plusieurs supérieurs se conduisaient dans l'administration du temporel d'une manière tout à fait arbitraire, qu'ils n'assemblaient jamais leur conseil et ne prenaient sur rien l'avis de leurs confrères. Il les avertissait que cette manière d'agir n'était propre qu'à indisposer les confrères et pouvait devenir très funeste au bon état de leurs maisons.

L'Assemblée avait montré la plus vive inquiétude au sujet de la première œuvre de la Congrégation. Un certain nombre de nos confrères semblaient se désintéresser des missions et montraient peu de zèle pour s'y appliquer. M. Cayla se sentait pressé de faire un chaleureux appel aux missionnaires, pour remettre en honneur parmi nous ce qui avait été la raison d'être de notre fondation. On préférait généralement les séminaires et les paroisses; c'était un abus qu'il fallait faire disparaître à tout prix. « Je prévient donc, dit M. le Supérieur général, tous les confrères que, quelques emplois qu'ils occupent en ce moment, ils doivent se préparer à remplir cette fonction, la première de notre Congrégation, et que dans quelque temps je prendrai indifféremment ceux que j'y destinerai. Le vœu qu'ils ont fait de s'y appliquer toute

leur vie ne doit pas les laisser indifférents sur cet objet; prévenus sur leur destination, ils allégueront mal à propos qu'ils ne sont pas prêts. J'aurai grand soin que ceux qui se destinent aux missions soient formés à la prédication et bien instruits des principes de morale. J'engage les jeunes missionnaires à ne pas s'en rapporter à eux-mêmes sur la bonté de leurs discours, mais à consulter les confrères les plus expérimentés. » Il voulait aussi que l'on fit des conférences sur les cas de conscience et sur l'Écriture sainte. Chacun devait y parler à son tour sur les matières proposées, après que le missionnaire, désigné pour traiter la question par écrit, aurait lu son travail. Cet exercice devait avoir lieu tous les quinze jours, et commencer un mois après le retour des missions. Convaincu que ce qui avait fait tomber les missions était, d'un côté, le peu de soin à s'y préparer, et de l'autre la négligence à suivre le règlement, M. Cayla ordonne aux supérieurs de faire lire tous les ans le règlement des missions avant le départ des missionnaires et de fixer, de concert avec eux, le nombre des sermons et la matière que chacun doit traiter.

M. Cayla n'oubliait pas l'œuvre si importante des séminaires. Sa longue expérience lui donnait autorité pour parler en maître sur ce sujet. L'Assemblée avait remarqué que les directeurs de nos grands séminaires, les jeunes gens surtout, n'étaient pas assez pénétrés de l'importance de leurs fonctions, qu'ils ne s'attachaient pas à en saisir l'esprit et à prendre les moyens pour en assurer le succès. M. Cayla trace de main de maître le portrait du directeur du séminaire véritablement digne de ce nom : « Un directeur de séminaire qui connaît sa place et sait en remplir les devoirs, dit-il, forme d'abord son extérieur sur le modèle des bons ecclésiastiques et sur les lois de son état. Il est simple et

modeste, réservé et décent, ennemi des modes et des frivolités; il ne présente rien que d'édifiant et on ne lui fera jamais le reproche qu'il ne fait pas ce qu'il prêche. Il est trop occupé de son ministère pour se répandre au dehors, et il se respecte trop lui-même pour compromettre la dignité de son état par des liaisons peu honorables ou suspectes. Son temps est partagé entre les soins d'une vigilance soutenue et les travaux d'une étude ecclésiastique. Consacré au bonheur de ses élèves, il aime à vivre avec eux, il entre dans les détails qui peuvent les intéresser, et il ne laisse passer aucune occasion de les former aux vertus de leur état. » « Si tous nos directeurs de séminaires étaient formés sur ce modèle, dit M. Cayla, je ne serais pas le triste dépositaire des plaintes qui me viennent de bien des endroits; il est temps de les faire cesser. Si nous ne nous renouvelons en cette partie, nous ne sommes pas loin de perdre la confiance des évêques et de tout le clergé. »

Il fallait des hommes de cœur et de dévouement pour réaliser cet idéal. M. Cayla ne l'ignore pas et, à l'exemple de Gédéon, il éloignera ceux qui ne sont pas fermement décidés à marcher dans la voie qu'il vient de tracer. « Si ceux des nôtres qu'on envoie dans les séminaires, dit-il, ne se sentent pas capables de cette vie sérieuse, retirée, édifiante et appliquée qu'exige la direction des jeunes clercs, qu'ils l'avouent franchement, et on leur donnera, s'il est possible, une autre destination. »

C'était beaucoup d'avoir dans nos séminaires des directeurs pieux, édifiants, zélés, instruits, dévoués, mais cela ne suffisait pas. Un bon règlement est indispensable pour guider maîtres et élèves dans le travail journalier de l'instruction et de la formation ecclésiastique. La Compagnie possédait, il est vrai, les sages

avis donnés par les Assemblées générales, et surtout par celle de 1668. Mais les séminaires, en 1788, n'étaient plus ceux de la fin du dix-septième siècle. On y restait plus longtemps; on y faisait un cours complet d'études ecclésiastiques. A une situation nouvelle, il fallait un règlement nouveau. L'Assemblée de 1788 le comprit parfaitement. Elle pria M. Cayla d'élaborer un projet de règlement; il le fit, et son travail fut approuvé par l'Assemblée. On se convaincra, en le lisant, qu'il fait encore, à l'heure présente, le fond de notre directoire des grands séminaires :

« 1° On ouvrira, autant que faire se pourra, les exercices du séminaire par la retraite. Cette retraite sera au moins de cinq jours complets, et on y prêchera principalement des matières de morale.

2° On expliquera d'abord la méthode de l'oraison, et on la fera tout haut, au moins pendant le premier mois, de la manière qu'on le fait pour les exercitans.

3° La méditation du matin sera précédée par la prière vocale, ou au moins par les actes du chrétien.

4° La prière du soir se fera suivant l'usage ordinaire de la Congrégation; mais dans le premier mois et, de temps en temps, dans le reste de l'année, on remplira les actes par où elle commence, à l'exception toutefois du troisième, qui annonce l'examen de conscience.

5° On fera tous les jours au moins un quart d'heure de lecture spirituelle en commun. On y ajoutera quelques petites réflexions, si la matière le demande, et on appellera de temps en temps quelque séminariste pour en rendre compte.

6° On fera exactement les conférences spirituelles et les répétitions d'oraison, sans jamais les remplacer par des lectures ou des explications d'Écriture sainte.

7° On lira tous les jours un des examens de Tronson à l'examen particulier qui précède le dîner.

8° On accoutumera les jeunes ecclésiastiques à aller adorer le Saint-Sacrement avant l'oraison et à ne laisser passer aucun jour sans répéter quelquefois cette pratique.

9° On s'attachera sérieusement à les former à une piété solide, à la vie intérieure et à l'esprit d'oraison.

10° On s'efforcera, non seulement de leur faire observer, mais encore de leur faire goûter les règles de la décence et de la modestie ecclésiastique.

11° Il est à propos d'expliquer tous les ans, et dès l'entrée du séminaire, soit le discours de Notre-Seigneur sur la montagne, soit les commandements de Dieu, pour instruire les jeunes gens de la morale chrétienne, et puis, on pourra passer aux Psaumes.

12° A quelque partie de l'Écriture sainte que l'on s'attache, il faut en faire précéder l'explication par quelques notions préliminaires sur l'antiquité, l'inspiration et les divers sens des Livres saints. Pour que cette explication soit vraiment utile, il faut s'y borner aux points capitaux, et quand on est aux Psaumes, tâcher d'en expliquer un chaque fois, à moins qu'il ne soit trop long.

13° Les régents s'attacheront inviolablement à notre usage touchant la classe, c'est-à-dire qu'ils emploieront toujours la première demi-heure de la classe à faire rendre compte de la leçon précédente, la seconde à faire argumenter et la troisième à expliquer la leçon suivante ; cette explication ne sera jamais omise.

14° Ils éviteront dans leurs leçons les longueurs et les vaines subtilités, et ils s'efforceront de former les jeunes gens à la justesse du raisonnement et à l'application des principes pour la morale.

15° Il serait à souhaiter que tous les directeurs, le supérieur même, passassent leur récréation avec les séminaristes, cet article étant de la dernière impor-

tance et nous étant spécialement recommandé par tous les prélats. Il faut du moins que jamais les jeunes gens ne soient en récréation sans quelqu'un des directeurs.

16° Il y aura toujours, à plus forte raison, un directeur avec les séminaristes dans les promenades au dehors, et même deux dans les séminaires nombreux, sans qu'il soit libre au directeur de permettre aux jeunes gens d'aller ailleurs sans l'agrément du supérieur.

17° Les directeurs ne perdront jamais de vue qu'ils sont obligés solidairement de veiller sur le séminaire.

18° Celui qui est chargé de présider à un exercice quelconque doit faire en sorte, autant qu'il est possible, de se rendre le premier au lieu destiné à cet exercice.

19° Les supérieurs se prêteront pour les confessions, si on les demande, si les circonstances paraissent l'exiger.

20° Tous les directeurs traiteront les ecclésiastiques du séminaire avec beaucoup de bonté et d'honnêteté, et ils tâcheront de gagner leur confiance par tous les égards et les ménagements qu'inspirèrent le zèle et la charité.

21° Ils leur donneront dans l'occasion les conseils et les avis dont ils auront besoin; ils les reprendront lorsqu'ils les trouveront en faute, mais ordinairement avec amitié, et ils laisseront au supérieur seul les menaces et les réprimandes considérables.

22° Ils profiteront du ministère de la confession pour les porter à la pratique des exercices de piété les plus recommandables à des ecclésiastiques, et ils leur donneront quelquefois pour pénitence, surtout les lectures spirituelles conformes à leur besoin particulier.

23° Ils feront surtout leur capital de les édifier par leur piété, leur vie retirée, leur simplicité et leur modestie, ainsi que par la sagesse de leurs discours.

24° On rétablira les sabbatines de théologie, au moins les répétitions en forme d'examen de ce qui aura été vu pendant la semaine, dans les séminaires où cet usage aurait été interrompu.

25° On formera, autant que possible, les séminaristes, surtout les diacres, aux fonctions ecclésiastiques, c'est-à-dire aux catéchismes, à la prédication, à l'administration des sacrements, au chant et aux cérémonies de l'Église, et on leur donnera des règles de prudence pour l'administration des paroisses. »

On comprend tout le bien qu'étaient appelés à produire d'aussi sages règlements. Malheureusement la tourmente révolutionnaire non seulement ne permit pas de les appliquer comme il l'aurait fallu, mais elle emporta et les directeurs et les séminaires eux-mêmes.

En effet, M. Cayla venait à peine de rentrer à Paris de la visite qu'il avait faite de nos maisons du Poitou, lorsque la maison de Saint-Lazare essuya ce sac terrible dont tout le monde a entendu parler. Dès le 12 juillet 1789, la fermentation était très grande dans Paris à l'occasion du renvoi de M. de Necker; des milliers de brigands en profitèrent, et, sous prétexte de l'intérêt national, ils ne visèrent qu'à assouvir leur haine contre le clergé et leur passion pour le pillage. Le 13 juillet, à trois heures du matin, une bande de ces furieux armés de fusils, de sabres et munis de torches, se porta sur Saint-Lazare. En moins d'un quart d'heure, les portes sont forcées; le ravage commence avec une fureur sans exemple, et il se soutient jusqu'à cinq heures du soir. « Tout est dévasté dans la maison, écrit M. Cayla; il ne reste plus ni portes, ni vitres, ni tables, ni lits; tous les meubles

quelconques ont été pillés. L'argent des procures et celui des particuliers a été enlevé; nous avons perdu la plus grande partie de nos papiers et de nos titres; la bibliothèque a souffert prodigieusement; le réfectoire n'est qu'un tas de décombres; toutes nos provisions ont disparu. Le vin ruisselait de toutes parts dans les caves, et près de cent de ces malheureux s'y sont noyés après avoir bu avec excès. » L'église avait été respectée.

M. Cayla faisait appel à la générosité des maisons de la province, pour aider la Maison Mère à se relever de ses ruines. Mais surtout il voulait que tout le monde profitât de cette terrible leçon, non seulement pour se convaincre de plus en plus de l'instabilité des choses humaines, mais aussi pour adorer avec soumission les desseins de Dieu. « Peut-être disait-il, Dieu a-t-il voulu punir par ce désastre notre éloignement de la simplicité de nos pères, et nous ramener à la modestie convenable à notre état. »

Depuis le 5 mai 1789, date de l'ouverture des Etats généraux, les événements s'étaient précipités d'une manière effrayante : 5 mai, ouverture des États généraux; du 17 mai au 15 juin, les députés du Tiers se déclarent Assemblée constituante; 20 juin, serment du Jeu de Paume; 27 juin, fusion des trois ordres; 13 juillet, pillage de Saint-Lazare; 14 juillet, prise de la Bastille, organisation d'une garde nationale; 4 août, abolition des privilèges, excès populaires, émigration. L'année 1790 amène avec elle la vente des biens du clergé et la suppression des ordres religieux. En 1791, le schisme se couronne par la Constitution civile du clergé et la formation d'une Église constitutionnelle. L'Assemblée législative décrète les mesures les plus sévères contre les prêtres qui refusent le serment à cette Constitution schismatique.

M. Cayla se montra plein de courage. Elu suppléant aux États généraux, il dut prendre la place d'un des six députés ecclésiastiques de Paris à l'Assemblée nationale ; il refusa énergiquement le serment exigé des membres ecclésiastiques. Dès qu'il fut libre, il se consacra tout entier aux besoins de la Congrégation. Dans ces circonstances si dangereuses et si critiques, il eut soin de prévenir par tous les moyens possibles nos confrères contre l'esprit de nouveauté et d'erreur. La Maison-Mère bien diminuée par le nombre était singulièrement améliorée par l'esprit.

Malheureusement, beaucoup de communautés hâtaient leur dissolution par des désirs empressés et des offres imprudentes ; d'autres étaient hantées par l'esprit d'indépendance qui faisait de grands ravages dans les asiles mêmes de la piété. « Que l'on redouble de régularité et de ferveur, dit M. Cayla ; que les supérieurs particuliers redoublent de vigilance, nos liens sont toujours les mêmes, et malheur au missionnaire qui, témoin des coups portés à l'autorité dans tous les États et qui rendent son impression à peu près nulle, se réjouirait de voir ses ressorts brisés, et en profiterait pour donner libre carrière à ses désirs effrénés. Quels que soient les événements, je prie les confrères de demeurer dans leurs maisons, de ne point quitter leur poste, sans s'être entendus avec moi. »

En prévision des événements, et pour donner de la consistance à un établissement très intéressant, M. Cayla venait d'ériger la province du Palatinat. Dans sa circulaire, il mettait les confrères de cette nouvelle province en garde contre le relâchement qui cherchait déjà à s'introduire parmi eux au sujet du lever de quatre heures et de l'oraison en commun.

Bientôt nos maisons de France furent mises par la Révolution dans le plus triste état : « Nous avons

perdu presque toutes nos maisons, écrivait M. Cayla, le 1^{er} janvier 1792; plusieurs sont déjà vendues ou démolies, et dans le petit nombre de celles qui nous restent, nos confrères y sont sans fonctions et exposés à toutes sortes de vexations et de privations. Plusieurs se sont trouvés sans asile et presque sans ressources; il en est même qui ont été repoussés du sein de leur famille. » En terminant, M. le Supérieur général remerciait nos confrères des provinces étrangères de la part qu'ils prenaient à nos malheurs et des invitations qu'ils lui avaient personnellement adressées de se retirer au milieu d'eux. C'est le parti qu'il sera bientôt obligé de prendre après les horribles massacres de 1792. Le 26 mai, et le 26 août de cette année, l'Assemblée législative avait rendu deux décrets condamnant à la déportation les prêtres non assermentés. Auparavant déjà, à Paris et dans les provinces, on les avait incarcérés. Les prisons de la capitale regorgeaient. Or, sous le faux prétexte de mettre Paris à l'abri de toute conspiration intestine pendant la guerre étrangère qui s'allumait sur les frontières, Robespierre, Danton, Marat organisèrent le massacre des personnes détenues à la Conciergerie, à la Force, au Châtelet, à l'abbaye Saint-Germain, à Bicêtre, aux Carmes, à la Salpêtrière, à Saint-Firmin. On organisa une compagnie d'égorgeurs qui devaient aller de prison en prison.

Le 2 septembre, la Commune de Paris fit tirer le canon d'alarme, sonner le tocsin et battre la générale pour inspirer la terreur. Les bourreaux coururent aux prisons de l'Abbaye et des Carmes, et firent un massacre effroyable de nobles et surtout de prêtres. Le lendemain, soixante-seize ecclésiastiques, détenus dans notre maison de Saint-Firmin, furent aussi égorgés.

Nous ne pouvons passer sous silence les scènes d'horreur qui se passèrent dans ce séminaire, berceau de la

Congrégation, habité par saint Vincent et ses premiers compagnons jusq' en 1632.

Lorsque le 2 septembre arriva, les ecclésiastiques, renfermés à Saint-Firmin, loin de soupçonner encore le sort qu'on leur destinait, s'attendaient à chaque instant à voir ouvrir les portes de leur prison, en conséquence du décret d'exportation qui leur avait été communiqué. Le sieur Henriot, commandant de la section, les avait bien traités de scélérats : il leur avait bien dit qu'ils périraient tous ; mais la publicité de ces menaces leur avait fait croire qu'on voulait simplement les effrayer. Ils étaient tous dans cette sécurité, quand un garçon boucher, arrivant des Carmes, s'introduisit à Saint-Firmin, cherchant à découvrir M. Boullangier. Celui-ci, procureur de la maison, avait au moins la liberté nécessaire pour les détails intérieurs. Le boucher l'aperçoit, lui dit secrètement et d'un ton très pressant : « Sauvez-vous, Monsieur, ce soir, vous allez être tous égorgés. » M. Boullangier ne put croire à cette atrocité. Soupçonnant quelque piège, il courut en avertir M. François, supérieur de la maison. Ils conviennent d'envoyer un domestique prendre des informations à la section ; ils attendent vainement la réponse. Cependant, le boucher, impatient de ne point voir paraître M. Boullangier, le pressa de nouveau : « Tous les prêtres, lui dit-il, sont déjà massacrés aux Carmes, et un quart d'heure encore, il ne sera plus temps de fuir. » M. Boullangier aurait au moins voulu prévenir ses confrères ; d'ailleurs pour s'échapper, il fallait traverser un nombreux corps de garde. En ce moment, arrivaient deux autres jeunes gens que le même dessein conduisait. Sans donner à M. Boullangier le temps qu'il demandait, ils le prennent, et, leurs armes trompant les sentinelles, ils viennent à bout de l'emmener. Le boucher le conduit par le bras comme son camarade. Dans cette attitude,

ils traversent une horde d'assassins arrivant déjà pour s'assurer des postes.

Délivré d'un si grand péril, M. Boullangier offre de reconnaître par quelque argent le service de son libérateur. « Non, Monsieur, lui répond le jeune homme, je suis trop bien payé d'avoir pu vous délivrer. La curiosité m'avait conduit aux Carmes. Ah! Monsieur, quand j'ai vu tous ces prêtres mourir comme des saints, je n'ai pu résister à un tel spectacle, et j'ai promis à Dieu de faire tout mon possible pour en délivrer au moins quelqu'un. A présent que Dieu m'a fait cette grâce, me voilà trop heureux. »

M. Boullangier lui demande s'il ne pourrait pas essayer d'en délivrer quelques autres, ou du moins les avertir de ce qui s'était passé aux Carmes. « J'y cours dès cet instant, puisque vous voilà en sûreté. Oh! mon Dieu! si j'en pouvais sauver quelques autres!... » Mais il ne put remplir son second vœu. Les postes étaient alors gardés trop soigneusement, et le carnage devait commencer le lendemain avant l'aurore.

A cinq heures du matin, les bourreaux étaient tous arrivés. La populace était déjà accourue; elle commença par demander la vie de ceux qu'elle connaissait plus spécialement. « Conservez notre saint! » cria-t-elle, en parlant de M. Lhomond, professeur émérite du collège du Cardinal-Lemoine. Ce saint prêtre et trois autres furent mis sous la sauvegarde de la loi. Les commissaires de la section auraient aussi voulu conserver la vie à M. François, supérieur du séminaire; mais les meurtriers se raidirent contre la section même, et le lui arrachèrent pour l'égorger avec les autres. Les assassins se répandirent d'abord dans le séminaire, en parcourant les endroits les moins accessibles, enfonçant à coups de crosse les portes qu'ils trouvaient fermées. Lorsqu'ils se furent assurés de

toutes leurs victimes, ils en firent descendre la majeure partie dans la rue, et, là, ils les assommèrent les uns après les autres ; mais, par un raffinement de barbarie qu'on a peine à imaginer, pendant cette scène d'horreur, ils précipitaient de temps en temps quelques prêtres par les fenêtres et ces honorables victimes étaient reçues sur la pointe des piques, aux acclamations d'une horde de cannibales.

Parmi la foule des spectateurs, se trouvait une troupe de femmes altérées de sang et armées de massues qui servent à écraser le plâtre. Elles couraient avec fureur sur ceux qui, déjà mutilés, conservaient un reste de vie, et elles achevaient de les assommer. Nous tenons d'un témoin oculaire qu'en entrant dans la chambre de ces prêtres, on commençait par les sabrer, on les jetait ensuite dans la rue de la hauteur des divers étages ; et ces prêtres, les bras souvent mutilés, quand ils se voyaient suspendus par les pieds, aux fenêtres, où la férocité des bourreaux et des spectateurs aimait à prolonger la vie et le sentiment de leurs supplices, ces prêtres se fortifiaient contre l'horreur naturelle d'un pareil trépas par le signe adorable de la croix.

Un bon nombre de missionnaires étaient retenus dans les prisons ; beaucoup d'autres avaient pu gagner les pays étrangers. Quelques-uns restés en France, à l'aide d'un déguisement, rendaient mille services aux fidèles, au péril de leur vie.

M. Cayla lui-même avait dû prendre la route de l'exil. Après le massacre de Saint-Firmin, il se tint quelque temps caché à Paris, puis à Amiens. Il put s'échapper de cette dernière ville, mais en y laissant prisonniers nos deux confrères, MM. Julienne et Brochain. Après avoir séjourné quelque temps en Flandre, il parvint à gagner Mannheim avec deux de ses assistants. De là il put se mettre en rapport avec M. Fenaja,

visiteur de la province de Rome, que Pie VI avait nommé vicaire apostolique pour régir la Congrégation en l'absence du Supérieur général. Invité à venir à Rome par un bref du pape en date du 11 mars 1794, M. Cayla y arriva le 9 novembre, après avoir visité les maisons d'Italie qui se trouvaient sur sa route. M. Fenaja n'avait pas attendu l'arrivée de M. le Supérieur pour résigner ses fonctions de vicaire apostolique. A peine avait-il su que M. Cayla était à Mannheim avec MM. Brunet et Ferris, ses assistants, qu'il s'était empressé de donner avis aux maisons de la Congrégation qu'avec la permission de Sa Sainteté, il cessait de gouverner la Compagnie, et quand M. le Supérieur général fut arrivé à Rome, M. Fenaja l'entoura de tous les égards et de tous les soins, et il lui fut d'un très grand secours pour la conduite de la Compagnie.

M. Cayla s'était retiré à notre maison de Saint-André du Quirinal. C'est de là qu'il adressa à la Compagnie sa circulaire du 1^{er} janvier 1795. Il annonce que dans toutes les maisons qu'il a visitées pour se rendre de Mannheim à Rome, règnent la régularité, le zèle et la piété. Nos établissements d'Italie et d'Espagne, surchargés d'émigrés français, soutiennent ce nouveau fardeau avec une charité au-dessus de tout éloge. Cependant M. le Supérieur général est obligé de faire appel à nos provinces d'Italie, d'Espagne et de Portugal, pour indemniser la maison de Saint-André de toutes les dépenses occasionnées par le séjour du Supérieur, de ses assistants et de son secrétaire.

Mais bientôt l'état des choses changea en Italie. D'après les ordres du Directoire, Napoléon venait de passer les Alpes, et, dans l'espace d'un an, sans jamais avoir sous la main plus de trente mille hommes, il avait détruit six armées autrichiennes. Les États Romains

furent envahis, et le traité de Tolentino imposa à Pie VI des conditions très dures. L'entrée des Français en Italie avait été des plus funestes pour la Congrégation : contributions énormes, vexations de tous genres, établissements perdus, tels avaient été pour nos confrères les malheureux résultats de cette invasion. Les maisons, placées sur le territoire des nouvelles Républiques italiennes, étaient dans le plus triste état. Nos missions étrangères avaient, elles aussi, cruellement à souffrir du contre-coup de la Révolution française. La circulaire de M. Cayla, datée de Rome le 1^{er} janvier 1798, donne à ce sujet les détails les plus affligeants. Nous les résumons rapidement.

Nos missionnaires d'Alger, privés de la protection du consul de France, sont exposés aux caprices d'un gouvernement arbitraire. Déjà on leur avait donné l'ordre de se retirer ; mais, la peste étant survenue, on a bien voulu surseoir à leur expulsion.

En Pologne, on commence à exécuter le projet du roi de Prusse de s'emparer de tous les biens du clergé, sous la promesse vague d'une pension quelconque. Il a été défendu aux trois maisons situées dans le lot échu à l'empereur de communiquer avec leurs supérieurs étrangers. L'érection d'un séminaire général à Cracovie et la défense provisoire de faire des missions laissent nos confrères à peu près sans fonctions, et leur inutilité forcée amènera fatalement leur suppression.

L'ambassadeur de France à Constantinople a permis à quelques-uns de nos messieurs de rentrer dans la maison de Saint-Benoît, mais à titre de particuliers et non en qualité de membres d'un corps qu'il regarde comme supprimé. Il est même à craindre, ajoute M. Cayla, que les événements désastreux qui viennent d'avoir lieu en France n'influent sur la conduite de

notre ambassadeur et mettent des bornes au système de modération qu'il semblait avoir adopté.

Nos confrères de l'Île Bourbon et de l'Île-de-France n'échapperont pas à la désastreuse influence de la Révolution de la mère patrie. Chassés de leurs établissements, et réduits à de maigres pensions pécuniaires, ils se livrèrent avec le même zèle à leurs travaux, malgré les entraves de tout genre qu'ils rencontraient.

Au milieu de la désolation générale, M. Cayla trouvait dans la prière, et dans la conformité à la volonté de Dieu, un grand adoucissement à ses peines : « Les maux de l'Église, dit-il, s'aggravent, les pertes de la Congrégation se multiplient, et nous ne voyons de remède que dans les miséricordes infinies du Seigneur. Adorons les desseins impénétrables de la Providence, mais tremblons sur nos infidélités qui provoquent peut-être le courroux du ciel. » Tel est le cri qui s'échappait du cœur de l'infortuné Supérieur général. Cependant, le spectacle de la fidélité de la Compagnie aux devoirs de sa vocation, était pour lui un grand sujet de consolation. Il constate avec bonheur que l'esprit de vertige qui commence à envahir les plus saints asiles n'a pu pénétrer jusqu'à nos maisons ; les principes d'ordre et de subordination, si nécessaires au maintien des sociétés, s'y conservent dans toute leur pureté. Dans les lieux où le zèle des missionnaires n'est pas enchaîné, ils se livrent avec un courage infatigable aux fonctions propres de leur état.

Tandis que la religion en Europe éprouvait des secousses si violentes, notre mission de Pékin jouissait d'une paix profonde, et l'œuvre de Dieu y prospérait par les soins d'un petit nombre d'ouvriers apostoliques que la Providence y conservait encore : « Parmi les Chinois agrégés à la Congrégation, écrit M. Cayla, il

y a déjà deux prêtres, un diacre, deux sous-diacres, un acolyte et un frère coadjuteur qui est un trésor pour la Mission. Il y en a quelques autres qui sont sur le point de faire les vœux, et l'on s'occupe sérieusement à former des élèves. Les deux retraites annuelles, qu'on est dans l'usage de donner, réussissent à merveille, et sont toujours très fréquentées. On y a compté, en 1795, deux cent soixante-sept exercitans. Le nombre des adultes baptisés dans la même année a été de deux cent quarante-quatre. Outre les soins que M. Raux donne au séminaire, il vient d'établir une pension pour les jeunes filles, qui réussit parfaitement; elle sera d'une grande utilité pour l'instruction des catéchumènes de leur sexe, et pour donner des maîtresses d'école dans les districts dont nous sommes chargés. »

M. Raux se proposait d'envoyer deux prêtres chinois au secours du bienheureux Clet, resté seul dans la grande province du Hou-Nan; mais la guerre faite aux rebelles avait empêché l'exécution de ce projet. Le bienheureux Clet lui-même avait dû s'éloigner et il n'avait pas donné de ses nouvelles depuis 1796. Les rebelles ayant été exterminés, les exercices de la mission allaient reprendre leur cours ordinaire. M. Raux avait profité de l'inaction forcée de deux missionnaires pendant la guerre contre les rebelles pour les envoyer évangéliser la grande Tartarie chinoise.

M. Cayla espérait envoyer au secours de nos confrères de Pékin quelques missionnaires européens qu'il préparait pour ce lointain apostolat.

Les bouleversements qui agitaient l'Europe rendaient le gouvernement de la Congrégation bien difficile. Cependant, M. le Supérieur général ne cessait de donner à ses confrères les conseils les plus sages

et les plus pratiques dans les circonstances pénibles où ils se trouvaient. D'un côté, il les mettait en garde contre un zèle inconsidéré; de l'autre, il les exhortait vivement à occuper utilement les loisirs que leur laissait la solitude et l'impossibilité de remplir leurs fonctions. « Pas de zèle imprudent, disait-il; attendez les moments du Seigneur; n'agissez que par ses ordres et sous la direction de l'obéissance. Cette sage précaution écartera mille imprudences dont les suites seraient si funestes en ce moment. » Il indiquait aux missionnaires les moyens d'employer très utilement le repos qui leur était imposé par les événements: « Les objets, dit-il, ne manquent pas à celui qui connaît le prix du temps, les bornes de l'esprit humain, et qui conserve quelque zèle pour l'acquit de ses fonctions. Tantôt il revient sur des compositions faites à la hâte, et dans un âge où le défaut de maturité et d'expérience ne permet guère d'atteindre le degré de perfection qui les rend véritablement utiles. Tantôt il rappelle, par une étude suivie de la morale et des saints Canons, les vérités pratiques qui s'effacent si aisément, et qui sont aussi précieuses qu'étendues pour un missionnaire appelé aux fonctions redoutables du ministère auprès des peuples et du clergé. Tantôt, enfin, il cultive son âme par la lecture des bons livres et surtout des Livres saints qui sont la consolation de notre exil, et une ressource si puissante dans toutes les situations de la vie. Ainsi ses journées s'écoulaient dans la paix et l'innocence. »

Vers la fin du siècle, quelques maisons se relevaient, mais dans un véritable état de détresse, et ce n'est qu'à grand'peine que M. Cayla avait pu envoyer quelques missionnaires dans les pays étrangers. Nous croyons utile de donner la liste des maisons de la Congrégation, telles qu'elles étaient au commence-

ment de la Révolution française. Par là nous serons plus à même de juger des affreux désastres qu'elle a produits, et nous verrons plus tard avec quel soin merveilleux la divine Providence les a réparés.

La Congrégation de la Mission avait en 1789 un grand nombre d'établissements et de sujets répandus dans toute l'Europe.

La France comptait sept provinces :

1^o *Province de France* proprement dite : onze maisons. 1^{re} Les Bons-Enfants, plus tard Saint-Firmin, séminaire; 2^e Saint-Lazare : maison mère, séminaire interne, études, retraites, missions, direction des Filles de la Charité et de l'hôpital du Saint-Nom-de-Jésus; 3^e Crecy : missions; 4^e Fontainebleau : chapelle royale et paroisse; 5^e Versailles : Notre-Dame, chapelle du château, paroisse; 6^e Les Invalides : paroisse; 7^e Chartres : grand séminaire; 8^e Saint-Cloud : paroisse; 9^e Saint-Cyr : maison royale de Saint-Louis; 10^e Chartres : petit séminaire; 11^e Versailles : Saint-Louis, paroisse.

2^o *Province de Champagne* : onze maisons. 1^{re} Toul : missions, séminaire, paroisse; 2^e Troyes : missions, séminaire; 3^e Sedan : missions, paroisse, petit séminaire; 4^e Montmirail : missions; 5^e Metz : Sainte-Anne, missions, séminaire; 6^e Sens : séminaire; 7^e Auxerre : séminaire; 8^e Châlons-sur-Marne : missions, séminaire; 9^e Dijon : missions; 10^e Metz : Saint-Simon, séminaire; 11^e Nancy : missions, séminaire.

3^o *Province d'Aquitaine* : seize maisons. 1^{re} Notre-Dame de Buglose : missions; 2^e Cahors : séminaire interne et externe, études, retraites, missions, paroisse; 3^e Agen : séminaire; 4^e Montauban : séminaire; 5^e Bordeaux : missions, séminaire; 6^e Sarlat : séminaire; 7^e Pau : séminaire; 8^e Notre-Dame de la Rose : missions; 9^e Toulouse : missions, séminaire; 10^e Montuzet :

missions; 11° Pamiers : séminaire; 12° Villefranche-de-Rouergue : missions, séminaire; 13° Figeac : séminaire; 14° Albi : séminaire; 15° Rodez : séminaire; 16° Castres : séminaire.

4° *Province de Poitou* : dix maisons. 1^{re} Richelieu : missions, paroisse; 2° Luçon : séminaire; 3° Saintes : missions, séminaire; 4° Fontenay-le-Comte : missions; 5° Rochefort : missions, séminaire pour les aumôniers de marine, hôpital, paroisse; 6° Poitiers : grand séminaire; 7° Poitiers : petit séminaire; 8° Angoulême : séminaire, paroisse; 9° La Rochelle : séminaire; 10° Tours : séminaire.

5° *Province de Bretagne* : huit maisons. 1^{re} Saint-Méen : séminaire, paroisse; 2° Saint-Brieuc : séminaire; 3° Tréguier : séminaire; 4° Saint-Pol-de-Léon : séminaire; 5° Vannes : séminaire; 6° Saint-Servan : retraites, séminaire; 7° Le Mans : missions, séminaire, direction de l'hôpital; 8° Angers : missions, séminaire.

6° *Province de Lyon* : treize maisons. 1^{re} Annecy : missions, séminaire; 2° Marseille : missions sur les galères, séminaire; 3° Lyon : missions, retraites, séminaire interne, études; 4° Narbonne : séminaire; 5° Saint-Flour : séminaire; 6° Béziers : séminaire; 7° Alet : séminaire; 8° Manosque : séminaire; 9° Valfleury : missions; 10° Bourg-en-Bresse : missions; 11° Mornant : missions, séminaire; 12° Arles : séminaire; 13° Lurs : séminaire.

7° *Province de Picardie* : neuf maisons. 1^{re} Amiens : missions, séminaire; 2° Noyon : séminaire; 3° Arras : séminaire; 4° Beauvais : séminaire; 5° Boulogne : missions, séminaire; 6° Bayeux : séminaire; 7° Notre-Dame de la Délivrance : missions; 8° Soissons : séminaire; 9° Cambrai : séminaire.

L'Italie comptait deux provinces :

1° *Province de Rome* : 12 maisons : 1° Rome, Monte-

Citorio (séminaire, ordinands, retraites, conférence, missions); 2° Naples (ordinands, missions); 3° Pérouse (ordinands, missions, retraites, conférence); 4° Macerata (missions, ordinands, retraites); 5° Rome, Saint-Paul sur le mont Cœlius (séminaire interne, retraites); 6° Florence (séminaire, missions, retraites, conférence); 7° Fermo (séminaire, retraites, missions); 8° Avignon (collège); 9° Forli (missions, retraites, conférence); 10° Tivoli (séminaire, retraites, missions, conférence); 11° Bari (missions, conférence, séminaire, ordinands); 12° Parme (séminaire).

2° *Province de Lombardie* : 12 maisons : 1° Gênes (séminaire interne et externe, missions); 2° Turin (séminaire interne et externe, missions); 3° Bastia (ordinands, missions, retraites); 4° Reggio (séminaire, missions, retraites); 5° Pavie (séminaire, missions); 6° Ferrare (missions, séminaire, conférence); 7° Crémone (missions, séminaire); 8° Casale (missions, retraites); 9° San Remo (missions, retraites); 10° Sarzane (missions, retraites); 11° Plaisance (séminaire, missions, ordinands); 12° Udine (missions).

La *province de Pologne* renfermait 22 maisons : 1° Varsovie, Sainte-Croix (séminaire interne et externe, paroisse, hôpital, missions); 2° Culm (séminaire, missions, paroisse, retraites); 3° Cracovie (séminaire); 4° Stradom-lès-Cracovie (séminaire interne et externe, études, ordinands, missions); 5° Vilna (séminaire interne et externe, missions, hôpital); 6° Przemysl (séminaire); 7° Saint-Cloud (paroisse, hôpital); 8° Sambor (hôpital); 9° Saint-Adalbert près Dantzig (missions, paroisse); 10° Plock (séminaire, missions); 11° Mlawa (séminaire, missions); 12° Lublin (séminaire, missions); 13° Gnesen (séminaire); 14° Lówicz (séminaire, missions); 15° Siemiatycz (paroisse, missions); 16° Wladislawic (séminaire); 17° Krasnt-

soaw (séminaire); 18° Norodenko (missions); 19° Brzozow (missions); 20° Leopold (missions, retraites, conférence); 21° Smilowicz (missions); 22° Zaslav (paroisse).

La *province d'Espagne* renfermait les maisons de Barcelone (séminaire interne, études, conférences, retraites, missions); Guillone (retraites, missions); Reuss (missions); Barbaste (séminaire, missions); Badajoz (séminaire); Palma (retraites, missions).

Le *Portugal* comptait les maisons de Lisbonne (séminaire interne, études, retraites, missions); Evora (séminaire, missions, hôpital); Guimarens (retraites, missions); Sarnache (collège).

En Afrique, nous avons des établissements à Alger, à l'île Bourbon, à l'île-de-France. Nos confrères s'adonnaient, nous l'avons vu, avec succès à leurs travaux apostoliques en Chine, et les missionnaires se trouvaient à Saint-Benoît de Constantinople, à Alep et dans plusieurs villes d'Orient.

Tel était l'état de nos maisons au commencement de la Révolution. Toutes, ou presque toutes, ressentirent d'une manière terrible le contre-coup de ce bouleversement général. Vers la fin du siècle, cependant, quelques établissements se relevaient, mais, nous l'avons dit, dans une situation fort gênée et quelquefois proche de la détresse. En France, près de deux cents maisons de Filles de la Charité furent rétablies, et M. Cayla eut la consolation d'être le témoin de cette résurrection.

Ce digne supérieur général, plein de résignation, de calme et de discrétion, menait à Rome la vie d'un chartreux. Le temps que le vide des affaires et l'application à ses exercices de piété lui laissaient libre, était employé à l'étude. Sa vue en avait souffert, au point que, depuis l'automne de 1792, il avait presque entièrement perdu l'œil gauche et le droit se trouvait

fort affaibli. On est étonné de voir tout ce qu'il a écrit dans sa retraite à Rome. Jaloux de ne rien perdre de ses lectures, il recueillait des notes sur tout ce qu'il lisait, ou même en tirait des extraits. Aussi avait-il acquis une étendue de lumières peu commune. Aucun genre de connaissances ne lui était étranger; il parlait de tout en homme modeste, mais compétent. Cette habitude d'un travail constant, mais toujours méthodique, jointe à une grande pénétration, à une justesse, à une solidité d'esprit assez rares, n'avait pas peu contribué à cultiver, à perfectionner le talent particulier des affaires, qu'il avait reçu de la nature. Quelques embrouillées qu'elles fussent, il avait une étonnante facilité pour en trouver le point vulnérable et en éclaircir les difficultés. Le jugement qu'il en portait était pour l'ordinaire également prompt et sûr.

Il ressentit, le 23 décembre 1799, les premières atteintes du mal qui devait le conduire au tombeau. Tout le mois de janvier le retint à la chambre et, le 10 février 1800, il reçut les derniers sacrements. Deux jours après, il expira âgé de soixante-six ans et dans la cinquante et unième année de sa vocation. On ignore le nombre des prêtres, des clercs et des frères qui firent les saints vœux sous son généralat : les registres n'ont gardé les noms que de cinquante clercs. Il n'y eut qu'un seul établissement fondé, celui de Castres, pour la direction du séminaire. Il forme le numéro 157 des maisons créées depuis saint Vincent.

CHAPITRE II

Les missionnaires victimes de la Révolution

Nous avons dit, dans le courant du chapitre précédent, que plusieurs missionnaires, emportés par le

torrent révolutionnaire, avaient été victimes de sa fureur et avaient sacrifié leur vie, pour demeurer fidèles à leur foi et à leur vocation; nous ne pourrions nous permettre de passer sous silence les noms de ces vénérables confrères. La difficulté de déterminer les maisons de la Compagnie auxquelles ils appartiennent nous engage à mettre, à la suite des événements qui se sont passés sous M. Cayla de la Garde, les notes relatives à ces missionnaires, notes recueillies dans les *Martyrs de la Foi*.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir enregistrer ici les noms de tous ceux qui ont trouvé une mort glorieuse dans les prisons, sur les pontons, à Cayenne et sur l'échafaud, et les souffrances bien rudes de ces missionnaires qui, au péril de leur vie et échappant aux recherches des brigands, sont demeurés en France pour prodiguer leurs soins aux fidèles des villes et des campagnes. D'ailleurs, nous avons pensé que nous ne pouvions ceindre d'une plus belle couronne le front du digne Supérieur général de la Congrégation de la Mission qui a donné à tous ses confrères un si courageux exemple de sa foi et d'un dévouement absolu au Saint-Siège.

M. Bailly (Nicolas-Joseph), né à Vouguey, diocèse de Besançon, le 12 janvier 1764, fut reçu à Paris en 1783, fit les vœux le 18 octobre 1785. Directeur au séminaire d'Amiens, au moment de la Révolution, il refusa de prêter le serment de la Constitution civile du clergé, en 1791, et, continuant à exercer son ministère, il se rendit odieux aux révolutionnaires et aux prêtres insermentés. En 1792, il fut arrêté pendant qu'il célébrait la sainte messe et, revêtu de ses habits sacerdotaux, fut jeté dans les prisons d'Amiens, en attendant le dernier supplice. Mais Dieu l'appela à lui pendant qu'il était encore dans les fers, sans le

priver de la gloire du martyre, car il mourut pour le nom et la gloire de l'Église de Jésus-Christ, en 1792, d'après les renseignements donnés à Rome, en 1794, par M. Cayla et par M. Jacob, missionnaire et curé de Saint-Louis, à Versailles, sur la vie, les souffrances et la mort de ce vertueux confrère.

M. Bergon (François) naquit à Balaguier, près Figeac. Il était, en 1791, dans la maison de Cahors, consacrant son ministère à confirmer la foi des catholiques du canton et à leur procurer les sacrements de l'Église. Il fut arrêté, mais, profitant d'une bonne occasion, il s'évada et revint auprès de son troupeau. Les persécuteurs l'y firent rechercher, mais lui s'enfuit dans les bois sans cependant cesser d'aider au secours des malades. Une nuit, celle du 10 mai 1794, tandis qu'il portait le saint Viatique à l'un d'eux, il fut reconnu et arrêté. Conduit d'abord à Figeac, il fut ensuite traduit devant le tribunal de Cahors, qui le condamna, le 16 mai 1794, à la peine de mort comme prêtre réfractaire. Le bourreau s'empara de M. Bergon, qui, après avoir subi les plus ignominieux outrages, fut conduit, le lendemain, au supplice. M. Bergon s'y rendit en récitant, à haute voix, le psaume : *Miserere mei, Deus*. Rencontrant sur son passage une femme qui lui inspirait confiance, il ôta sa chaussure et la lui remit en lui disant : « Donnez-la à un pauvre. Jésus-Christ est allé nu-pieds au calvaire, je veux en agir de même. » Arrivé à l'échafaud, il y monta d'un pas ferme et mourut, à l'âge de trente-sept ans, en vrai héros de la foi.

M. Borie (André, dit Portefaix), né le 28 décembre 1736, à Paulhac, diocèse de Mende, fut reçu au séminaire de Cahors en 1757. Il fit les vœux le 18 octobre 1759. Supérieur du séminaire d'Albi depuis le mois de septembre 1774 jusqu'en 1792, époque de la Révo-

lution, il se retira à Paulhac, son pays natal. Modèle de piété et des vertus de son état, il avait refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé. Arrêté au commencement de 1794, il fut traîné dans les prisons de Mende, en Lozère, et condamné par le tribunal de ce département à la peine de mort, le 2 mai 1794. Sa sœur, chez qui il demeurait, fut condamnée aussi, le 22 mai 1794, à la déportation pour toute sa vie, comme recéleuse de prêtres réfractaires.

M. Brochois (Paul-Nicolas-Raymond), né à Paris, paroisse Saint-Sulpice, en 1742, le 14 décembre, entra à Saint-Lazare, le 27 juin 1762, fit les vœux le 28 juin 1764. Directeur du séminaire d'Amiens, au moment de la Révolution, il ne voulut pas prêter serment et continua l'exercice de son ministère dans cette ville durant les années 1792 et 1793. A la fin de cette dernière année, les révolutionnaires le prirent et le jetèrent en prison avec l'intention de le faire succomber sous la hache homicide. Mais le Seigneur ne le permit pas et appela à lui ce généreux défenseur de la foi quand il était encore dans les fers, sans le priver néanmoins de la palme du martyr. Il mourut captif, pour Jésus-Christ, après une longue détention, en l'année 1793. Ces renseignements furent donnés à Rome, en 1794, par M. Cayla, Supérieur général de la Congrégation.

M. Chambovet. M. Brunet, vicaire général, dans une lettre du 28 mai 1802, mentionne M. Chambovet comme mort en prison.

M. Dodin, naquit à Sazancourt, diocèse de Langres, le 24 septembre 1755, fut reçu à Paris, le 9 août 1775, fit les vœux le 10 août 1777. Au moment de la tourmente révolutionnaire, il exerçait le saint ministère à l'hospice des Incurables de la ville de Poitiers. Il fut

découvert et eut le bonheur de mourir pour la foi le jour du Vendredi saint 1794.

M. Fontaine (Simon-Bruno), né à Arras en 1735, entré en 1752, ancien professeur de théologie et supérieur du séminaire de Noyon, se déclara hautement contre la Constitution civile du clergé, refusa d'en prêter le serment et fut obligé de sortir de France après la loi de déportation. Il se réfugia en Belgique, puis se rendit dans les États romains et enfin, à Rome, où il fut honorablement accueilli par le Saint-Père, Pie VI. Là, il composa plusieurs écrits en faveur de l'Église. Parmi ses ouvrages remarquables était une dissertation, qu'il avait publiée en Belgique, sous ce titre : *Vains efforts d'un jureur de liberté et d'égalité, à l'auteur d'un manuscrit très répandu, intitulé : « Mémoire sur le serment de liberté et d'égalité, décrété par l'assemblée législative, le 3 septembre 1792. »* Cet écrit important fut traduit en italien et imprimé à Macerata, sous le titre de *Vani Sforzi*. Le Souverain Pontife, les membres du Sacré Collège et les plus savants théologiens y applaudirent. Lorsque Pie VI, en 1796, fut enlevé de sa capitale et que ses États furent changés en république par les troupes françaises, M. Fontaine, forcé de fuir, alla consacrer son saint ministère aux malades de l'hôpital de Ljubljana, en Carniole, où se trouvaient douloureusement alités beaucoup de soldats français atteints d'une épidémie mortelle. L'archevêque de Ljubljana, Mgr de Brigido, témoin de son zèle, l'exhorta souvent avec ses grands vicaires à ne pas rester si longtemps avec les pestiférés et à veiller un peu plus à sa conservation. Mais M. Fontaine, n'écoutant que son zèle, fut bientôt atteint de la contagion, et, à l'âge de soixante-dix ans, il mourut, on peut le dire, martyr de la charité.

M. François (Louis-Jean-Joseph) naquit à Busigny,

diocèse de Cambrai, en 1751, et entra à Saint-Lazare en 1766. Lorsque l'Assemblée constituante eut décrété que tous les prêtres fonctionnaires publics seraient tenus d'adhérer par le serment à la Constitution civile du clergé, M. François, alors supérieur du séminaire de Saint-Firmin, qui avait déjà donné un écrit dans lequel il s'opposait vivement aux principes des novateurs et à l'enlèvement des biens du clergé, s'empressa de publier un autre écrit intitulé : *Point de démission*. Dans cet écrit, il représentait aux évêques, aux curés et autres ecclésiastiques en fonctions que leur devoir était de ne point renoncer à leurs charges. Il publia bientôt une *Réponse* à M. Camus, dans laquelle il vengeait l'orthodoxie et la régularité des Brefs de Pie VI, relatifs à la Constitution civile du clergé, et trois *Lettres sur la juridiction épiscopale*, en réfutation des écrits schismatiques de Gralien, usurpateur du siège métropolitain de Rouen. Considéré comme fonctionnaire public à raison de son titre de supérieur, M. François fut interpellé, par le comité civil de la section, de faire le serment. Il le refusa, et donna sous ce titre : *Mon apologie*, un excellent ouvrage, dans lequel il démontrait qu'on ne pouvait le prêter sans embrasser l'hérésie et créer un schisme. Plus tard, quand le roi eut refusé de sanctionner le décret du 2 mai 1792, qui condamnait à la déportation tout prêtre qui n'aurait pas fait ce serment, M. François publia un intéressant opuscule intitulé : « *Apologie du veto* opposé par le roi au décret concernant la déportation des prêtres. » C'était plus qu'il n'en fallait aux ennemis de la religion pour le comprendre dans le nombre de ceux que l'impiété voulait égorger après le 10 août 1792. Aussi, le 13 de ce mois, il fut amené au comité civil de la section, qui tenait ses séances dans la maison même de Saint-Firmin. Quelques-uns

des membres du comité, à cause des bienfaits qu'il avait répandus dans le quartier et de la douceur de son caractère, voulaient le faire échapper à la mort, mais ses écrits contre le serment étaient trop connus pour qu'il obtint cette faveur. On se raidit donc contre les prières de ceux qui voulaient le sauver, et on le constitua prisonnier dans son séminaire, subitement converti en prison. Le 3 septembre suivant, il fut jeté, comme plusieurs autres, par les fenêtres dans la rue, où plusieurs meurtriers apostés pour assommer les prêtres qui survivraient à cette chute, voyant que M. François respirait encore, prirent les moyens les plus atroces pour lui ôter la vie. Il n'avait que quarante-deux ans lorsqu'il mourut.

M. Frayssé (Jean-Pierre), né à Gourdon en 1739, reçu au séminaire de Cahors en 1755, refusa le serment, fut arrêté, enfermé dans un couvent de Carmélites où il souffrit de terribles privations; il fut embarqué sur le *Jeanty*, en 1794, et mourut des souffrances endurées sur ce bateau.

M. Galoy (Paul), né en 1727 à Gray, entra, en 1747, au séminaire interne de Saint-Lazare. Sacristain de la chapelle du roi à Versailles, il se montra aussi fidèle à la foi que les autres Lazaristes de cette ville. Comme plusieurs autres, il fut pris et renfermé dans le bâtiment qu'on appelait les Écuries de la Reine. Tout son crime consistait à n'avoir pas voulu faire le serment de la Constitution civile du clergé et à avoir exercé ses fonctions dans la chapelle du roi. Le 8 septembre, pour exciter la foule, les meneurs criaient : « Ce monstre est vendu à la cour, il ne doit pas en réchapper. » Tout en proférant ces cris, ils le font avancer; l'un d'entre eux lui décharge à tour de bras une barre de fer sur les jambes, les lui casse, et un autre lui assène sur la tête un coup de massue; il tombe

en rendant le dernier soupir. M. Jacob, curé de la paroisse de Saint-Louis de Versailles, témoin de ce massacre, atteste ce fait.

M. Gruyer (Jean-Henri), né à Dôle le 13 juin 1734, fut reçu à Saint-Lazare le 23 janvier 1771; il fut successivement missionnaire à Angers, vicaire à Saint-Louis de Versailles; il se trouvait à Saint-Firmin au moment des massacres de septembre.

M. Guibaud (Jean), né à Auxtoneas, diocèse de Toulon, le 26 janvier 1761, fut reçu à Saint-Lazare le 14 mars 1778 et y fit les vœux le 29 juin 1780, en présence de M. Philippe. M. Guibaud était neveu de Massillon. Résidant depuis 1787 dans le grand séminaire du Mans dirigé par les Lazaristes, il exerçait le saint ministère dans cette ville avec beaucoup de fruit. Il anathématisait dans toutes les occasions l'hétérodoxie de la Constitution civile du clergé et affermissait les catholiques dans la foi de leurs ancêtres. Il ne crut pas devoir obéir à la loi de déportation du 26 août 1792, et, vers la fin de 1793, ne se sentant pas en sûreté, il alla se réfugier dans une campagne près de la ville, chez deux religieuses. Une femme cupide et perverse l'y ayant aperçu, le dénonça pour gagner la somme promise à tout dénonciateur. Bientôt, il fut saisi et conduit dans les prisons du Mans, où il resta captif jusqu'au 18 mars 1794. Ce jour-là, il fut condamné à la peine de mort comme réfractaire par le tribunal du département de la Sarthe et, le lendemain, il périt sur l'échafaud.

M. Guin (Claude-François), né à Vilory, près Vesoul, en 1753, entra dans la Congrégation à Paris, et quand les communautés religieuses furent supprimées, il se retira dans son pays natal, en 1791. Il se montra un adversaire zélé des erreurs du temps et sut en préserver les fidèles et exerça pendant la tourmente de

1793 à 1794 son saint ministère à Besançon. Après la crise politique du 4 septembre 1797, il fut arrêté, conduit à Rochefort et embarqué pour la Guyane, le 12 mars 1798, sur la frégate la *Charente* d'où il passa, le 25 avril, sur la *Dévade* qui le déposa à Cayenne vers le milieu de juin. Il mourut de la fièvre putride, le 3 janvier 1799, à l'âge de quarante-cinq ans.

M. Guinant (Louis) naquit à Mornant, diocèse de Lyon, et fut reçu au séminaire de cette ville en 1752. Il exerça longtemps le saint ministère dans le diocèse, et, âgé de soixante ans quand fut rendue la loi de la déportation, il crut pouvoir se dispenser de sortir de France et vint résider à Lyon. Il partagea les sollicitudes et les espérances des catholiques lyonnais pendant le siège de cette ville, en 1793, et lorsqu'elle fut subjuguée par les troupes de la Convention, on l'arrêta vers la fin de cette année. Quand ce vénérable vieillard fut traduit devant la formidable Commission révolutionnaire et qu'il s'y entendit faire par les juges des propositions contraires à sa conscience éclairée par la foi, il les repoussa avec intrépidité malgré son caractère faible et timide. Les juges le condamnèrent à la peine de mort, comme prêtre réfractaire et prêchant le fanatisme. Cette sentence, dictée par la haine de la religion, fut rendue le 16 janvier 1794 et exécutée le même jour.

M. Hayer (Louis), né à Sarrelouis, dans le diocèse de Trèves, le 4 avril 1751, fut reçu au séminaire interne de Paris en novembre 1768 et y fit les vœux en 1770. Il fut arrêté pendant qu'il allait porter les secours de la religion à une malade. Il fut guillotiné à Niort. Le temps était magnifique : « Quel beau jour pour aller au ciel ! » s'écria-t-il avant de mourir.

M. Janet (Louis) naquit à Mareuil, dans le diocèse de Périgueux. Professeur de théologie au diocèse

d'Angoulême au moment de la Révolution, il refusa de prêter le serment et continua à exercer le saint ministère à Angoulême, où bientôt la haine de l'impiété le dénonça. Jeté dans les prisons de cette ville, il fut envoyé bientôt à Rochefort vers le milieu de l'année 1793 pour être déporté. On l'embarqua sur le *Washington* et, succombant sous les maux qu'il endurait, il mourut en septembre 1794, à l'âge de trente-six ans et fut enterré à l'île Madame.

M. Imbert (Antoine), né à Lyon en 1727, fut reçu au séminaire interne de cette ville en 1751. Directeur des retraites quand l'Assemblée constituante produisit sa Constitution civile du clergé, M. Imbert, âgé de plus de soixante ans, laissa séduire quelques moments sa vieillesse par le prestige insidieux de cette œuvre de l'hérésie. Mais il manifesta bientôt le regret de cette faute et les progrès que faisait de jour en jour l'impiété contribuèrent à rendre son repentir plus amer et sa foi plus vive. Depuis la suppression de sa maison et de sa Congrégation, il s'était retiré à Saint-Chamond, où il vivait presque ignoré, quand, à la fin de 1793, l'horrible proconsul Javogues établit à Feurs une sanguinaire commission chargée de mettre à mort les prêtres et les nobles. M. Imbert fut arrêté et conduit devant le tribunal de cette ville. Il s'y montra défenseur intrépide de sa foi et fut condamné à la peine de mort. Il la subit en vrai martyr, à l'âge d'environ soixante-cinq ans.

M. Julienne (Victor-Jacques), né à Tours en 1738 et reçu à Paris en 1761, fut placé à Seyde, dans le Levant, avec M. Bossu qui exerçait les fonctions de vicaire apostolique. C'est là qu'il fit ses vœux le 26 septembre 1763. Il fut ensuite directeur au séminaire d'Amiens, ne voulut pas prêter le serment et continua dans cette ville à exercer le saint ministère, en

1791, maintenant la foi parmi les fidèles par ses exhortations et ses exemples. Mais les révolutionnaires le firent bientôt saisir et enfermer dans les prisons d'Amiens. Sa détention longue et douloureuse lui causa la mort, mort précieuse qui fut celle d'un martyr, puisqu'il mourut captif pour Jésus-Christ, au milieu des souffrances et disposé à donner sa vie pour la cause de l'Église.

M. Lucas (Alexis-Julien), né à Redon le 13 février 1764, fut reçu dans la Congrégation le 29 février 1785. Il fut arrêté en 1793 et, après avoir beaucoup souffert soit sur le bateau *la Thérèse*, soit dans les couvents des carmélites et des capucins transformés en prison, il fut noyé dans la Loire par Carrier le 16 novembre.

M. Martelet (François-Léonard), né à Jussey, diocèse de Besançon, le 10 décembre 1760, fut reçu au séminaire interne de Paris, le 18 mars 1780 et y fit les vœux en 1782. Ses supérieurs l'envoyèrent au Mans, où il fut préfet de chœur et maître des cérémonies. Quand l'Assemblée constituante détruisit les établissements ecclésiastiques et prescrivit le serment schismatique de 1791, M. Martelet refusa de le prêter et retourna dans son pays natal, où il s'occupa avec zèle à fortifier les fidèles dans la foi. La loi de déportation le força de sortir de France vers la fin de 1792, mais son zèle l'y ramena quelque temps après. Cependant, il évita de reparaitre à Jussey, où les ennemis de la religion semblaient l'attendre et s'arrêta dans la ville de Saint-Omer. Il resta deux ans dans cette ville, occupé du salut des âmes; mais, au printemps de 1797, plein de confiance dans les dispositions du corps législatif, il se rendit à Paris, dans le dessein de retourner au Mans, où il était rappelé par les vœux de beaucoup d'excellents catholiques. Mais arriva la

fameuse catastrophe du 4 septembre 1797 et M. Martelet, exposé à de nouveaux dangers dans la capitale, se retira chez sa mère, à Jussey. Il y arriva le 11 octobre et, dix jours après, onze gendarmes vinrent le saisir dans sa maison natale et l'emmenèrent à la municipalité de cette ville. Le juge de paix de Jussey refusa de l'interroger, et M. Martelet fut traîné par les mêmes gendarmes auprès du juge de Blonde-Fontaine, dont l'aversion pour les prêtres était connue. Celui-ci lui demanda s'il voulait renoncer à son état de prêtre; le saint missionnaire répondit qu'il se glorifiait d'être prêtre de la Mission. Le magistrat voyant M. Martelet résolu à mourir plutôt que de renoncer à son sacerdoce, le fit conduire à Vesoul, où il fut mis en prison et où il resta enfermé jusque vers la fin de janvier 1798. De là, douze gendarmes le conduisirent enchaîné à Besançon, et le 9 février de la même année, il fut condamné à être fusillé comme émigré rentré. Reconduit en prison, il crut devoir faire ses adieux aux prêtres et il leur écrivit en ces termes : « Ce qui me remplit de consolation en ces derniers moments, c'est d'avoir été le témoin de votre inébranlable fermeté. Je meurs. Que la volonté de Dieu s'accomplisse en moi. Oh! si mon sang pouvait lui être agréable pour expier mes fautes et celles de ma malheureuse patrie, je n'en verserais jamais autant que je le désirerais. Adieu, je vais mourir. » Vers trois heures, il fut conduit au lieu du supplice; en y allant, il pria avec ferveur. Il voulut élever la voix pour adresser au peuple un discours qu'il avait préparé, on ne le lui permit pas. Il fut fusillé, et ainsi mourut martyr ce digne enfant de saint Vincent de Paul.

M. Parisot (Nicolas), né à Aillancourt, diocèse de Besançon, entra à Saint-Lazare le 15 juillet 1780. Il resta dans la ville de Metz, après la dispersion de sa

communauté, refusa de prêter le serment, ne voulut pas obéir à la loi de déportation, et pendant qu'il exerçait son saint ministère, il fut arrêté et jeté dans les fers en l'année 1793. Vers la fin de cette année, on le fit partir pour Rochefort, et on l'embarqua sur le *Washington*. Les souffrances qu'il eut à subir le conduisirent bientôt au tombeau et il mourut au mois d'octobre 1794. Son corps fut inhumé dans l'île Madame.

M. Raimbault (César-Auguste) naquit à Tours, paroisse Saint-Saturnin, le 7 juillet 1742, fut reçu au séminaire de Paris, le 3 janvier 1762, et y fit les vœux le 4 janvier 1764, en présence de M. Didier. Il fut employé dans la maison de Tours et devint ensuite curé de la paroisse de Bellou, diocèse de Séez. Il échappa à la fureur des révolutionnaires durant les années 1792, 1793 et 1794. Puis, il se mit à exercer le saint ministère, pensant que le calme des esprits qui existait en ce moment continuerait de régner; mais la crise révolutionnaire du 18 fructidor éclata et il se trouva soumis à la loi de déportation. On l'arrêta et bientôt on l'envoya à Rochefort pour y être embarqué. Il fut mis sur la *Charente* le 12 mars 1798 et sur la *Décade* le 25 du mois suivant. Celle-ci le jeta dans le port de Cayenne vers la mi-juin, et il en fut aussitôt repoussé dans le désert de Cananama. La peste faisait en cet endroit d'affreux ravages. Il se fit aussitôt l'infirmier des pestiférés. Les germes pestilentiels se développant d'une manière lente dans ses veines, il fut miné peu à peu et mourut épuisé le 18 juin 1799. Ses compagnons le regrettèrent d'autant plus que c'était un homme d'un excellent cœur. Sa piété était aussi aimable et aussi indulgente qu'elle était profonde et sincère.

M. Rogue (Pierre-René) naquit à Vannes, sur la

paroisse Saint-Pierre, 1758. Il fut baptisé dans la chapelle Saint-Jean, attenante à la cathédrale. Son père, bon et honnête artisan, possédait un magasin de chapellerie sur la place des Lices, n° 3. Sa mère, Françoise Loiseau, se distinguait par sa piété. L'un et l'autre avaient su mériter et obtenir la confiance générale. M. Rogue, seul enfant que le ciel leur donna, perdit son père dès son enfance et fut élevé par les soins assidus de sa respectable mère, dont il devint la consolation par son obéissance, sa foi vive et son application à l'étude.

De bonne heure, il entra au collège de Vannes, alors renommé par la force de ses études et la solidité de son instruction religieuse.

Il y fit toutes ses classes avec beaucoup de distinction ; à seize ans il les avait terminées. Trop jeune pour se fixer dans le choix d'un état, il partit pour Bourges, afin d'y passer quelque temps dans la famille de sa mère ; il y demeura environ un an.

Revenu à Vannes, il se décida à entrer au grand séminaire, pour se préparer aux fonctions du saint ministère, vers lequel un penchant irrésistible l'avait attiré depuis son jeune âge. Sa pieuse mère ne put qu'applaudir à cette détermination.

Dans ce religieux asile, il se livra tout entier à la sanctification de son âme et au désir d'être, un jour, un saint prêtre. Il y suivit pendant six années les cours de théologie et d'écriture sainte et devint un des plus habiles dans la science sacrée.

Mais, comme il grandissait en science, ses vertus prenaient aussi un nouvel éclat. Parvenu à l'âge de la prêtrise, il fut promu au sacerdoce. Immédiatement après, Mgr Amelot, évêque de Vannes, le nomma chapelain des Dames de la Maison de Retraite des femmes, fondée par Mlle de Francheville, sous la

direction de M. Eudo de Kerlivio, grand vicaire du diocèse, et du R. P. Huby, recteur du collège. Son zèle s'y montra dans toute son étendue, surtout dans ses prédications. Aux riches, il enseignait l'emploi salutaire de leur superflu; aux pauvres, l'exercice méritoire de leurs privations; aux faibles, les avantages de l'obéissance; aux coupables, les dangers de l'endurcissement du cœur; aux justes le prix de la persévérance et à tous les moyens de mener une vie heureuse sur la terre et d'en mériter une meilleure dans l'autre vie.

Qui pourrait dire combien l'onction de sa parole faisait verser des larmes de repentir, inspirait de généreuses résolutions, touchait et ramenait à Dieu des âmes égarées et des cœurs flétris! Ainsi s'écoulèrent les premiers jours de sa vie sacerdotale, partageant son temps entre la prière, l'étude, le confessionnal, la prédication et les bonnes œuvres.

Au grand séminaire, il avait eu pour maîtres les disciples de saint Vincent et, dès les premières années de sa prêtrise, il se sentit fortement pressé par la grâce d'entrer dans leur Compagnie. Mais il fallait se séparer d'une mère tendrement aimée, renoncer aux soins qu'exigeait une santé délicate, abandonner des amis que ses heureuses qualités lui avaient gagnés. Pour triompher de ces difficultés, il eut recours à la prière, aux conseils de son directeur de conscience et, convaincu que Dieu l'appelait, sa résolution fut irrévocable. Sans plus tarder, s'arrachant aux embrassements de sa vénérable mère, il dit adieu à ses amis, partit pour Paris et entra au noviciat de Saint-Lazare, le 25 octobre 1786.

Quelques mois après, il fut envoyé professeur de théologie au grand séminaire de Vannes. M. Legal, son ancien supérieur, le reçut à bras ouverts, s'estimant

heureux de l'avoir pour collaborateur et pour ami. Quant à lui, il y rentra avec bonheur et se livra à l'étude de la théologie avec une nouvelle ardeur, afin de pouvoir remplir dignement l'emploi qui venait de lui être confié.

Son enseignement n'avait rien de relâché ou d'austère, et le Ciel l'avait pourvu de qualités propres à lui gagner tous les cœurs ; il l'avait doué d'une de ces physiologies heureuses qui sont le cachet de l'innocence et de la sainteté ; il lui avait donné une voix charmante, qu'on aimait à entendre aux offices qui se faisaient à l'église du séminaire. La bonté se peignait sur son front ; sa douceur et son affabilité lui gagnaient l'affection de ses élèves et des habitants de sa ville natale ; aussi, dans le séminaire, tous l'aimaient et, en ville, beaucoup de personnes pieuses l'honoraient de leur confiance.

Mais, tandis que M. Rogue enseignait avec succès la théologie et travaillait au salut des âmes avec un zèle infatigable, d'épais nuages s'amoncelaient à l'horizon et s'apprétaient à porter au sein de notre belle France la désolation et la mort. La Révolution s'avancait, terrible et menaçante. Tout à coup, on apprend que le gouvernement français demande au clergé un serment schismatique. M. Rogue, n'écoutant que sa conscience, pousse ce cri d'une âme sainte : « Plutôt mourir que de me souiller », et il refuse le serment. Au même moment, il apprend que deux ecclésiastiques qu'il aimait et respectait ont eu la faiblesse de promettre le serment à la Constitution. Justement alarmé d'une telle défection, il accourt vers celui qu'il aime le plus et le trouve étendu, sans force, pâle, livide, défiguré, en proie aux plus cruels remords. « Ah ! mon cher confrère, s'écrie-t-il en entrant, qu'avez-vous fait ? — Oh ! mon ami, lui dit celui-ci en lui tendant la main, et il pleure à chaudes

larmes, et sa voix expire sur ses lèvres. — Vite, vite, reprend M. Rogue, écrivez de suite. Et il lui avançait du papier, lui présentait une plume : écrivez que vous retirez votre promesse et que vous ne ferez pas le serment exigé. Je me charge de faire arriver votre lettre à son adresse. » Et il ne le quitta pas avant que la rétractation ne fût écrite.

Heureux de sa victoire, il part pour faire parvenir son heureux message à sa destination. En lisant une semblable déclaration, l'assemblée des révolutionnaires fut indignée, déclara aussitôt la persécution au clergé, lui donnant à choisir entre la prison ou l'exil. M. Legal hésitait à prendre la fuite, car son titre de supérieur lui conférait celui de curé de la paroisse de Mené, qui y était attaché et lui donnait par conséquent charge d'âmes. M. Rogue lui fit observer qu'il ne convenait pas que tous se sacrifiasent en même temps et ajouta : « Je suis déterminé à ne point quitter Vannes, je me charge volontiers de la paroisse du Mené. Si plus tard je deviens victime de la Révolution, vous verrez, vous verrez ce que vous aurez à faire. » M. Legal accepta et partit pour l'Espagne avec plusieurs ecclésiastiques du diocèse. M. Rogue resta et exerça son saint ministère avec toutes les précautions que lui suggéraient sa prudence et son zèle. Les persécutions, la vue de la prison, rien ne pouvait l'arrêter.

Au mois de juin 1795, le désastre de Quiberon vint offrir à son apostolat un vaste théâtre. On se rappelle cette terrible catastrophe. Vannes est encombré de blessés et de prisonniers; le typhus vient s'abattre sur les infortunés que la guerre a épargnés; le mal se répand dans la ville et y cause d'affreux ravages.

M. Rogue dépense alors toute l'ardeur de son zèle propose à tous ces infortunés les secours et les conso-

lations de son saint ministère et, partout, il reçoit les bénédictions de ceux qui vont mourir.

Sans doute, le Ciel, témoin de tant d'héroïsme, avait hâte d'en être la récompense. La veille de Noël 1795, entre neuf et dix heures du soir, M. Rogue portait le saint Viatique. Un peu avant d'arriver à la maison du moribond, il s'aperçut qu'il était suivi par deux hommes fort connus pour leurs opinions exaltées. Il dit alors à la personne qui l'accompagnait d'entrer; que, pour lui, il allait continuer son chemin, voulant ainsi épargner à la famille du malade les malheurs que sa présence lui aurait infailliblement attirés, car la loi portait peine de mort contre quiconque recélait un prêtre. A quelques pas de là, en face de la préfecture, qu'on appelait alors le département, les misérables qui le suivaient l'arrêtent. L'un d'eux lui devait son état et avait été l'objet des bienfaits de sa mère. Monstrueuse ingratitude rappelant bien celle de Judas!

Aussitôt, ils conduisent leur prisonnier au département, où étaient réunis en séance plusieurs de ses anciens condisciples, devenus révolutionnaires. — « Nous mettons ce calotin entre vos mains, nous le confions à votre garde. » Mais ceux-ci, indignés, répliquèrent : « Sommes-nous des gendarmes; allez les chercher, si vous voulez le faire incarcérer. » Nullement intimidés par cette apostrophe, ils partent à l'instant pour mander les agents de la force publique. Alors ces messieurs le conjurent de s'évader. « Mais, leur répondit-il, je ne le puis sans vous compromettre, je suis ici sous votre responsabilité. » Et il resta.

Craignant de la part de ceux qui vont le conduire en prison quelque profanation, il annonce qu'il porte le saint Sacrement : « Je porte sur moi, dit-il à ces messieurs, le saint Sacrement; je désire accomplir un devoir religieux, je vous en demande la permission. »

On la lui accorda. Il se retire alors dans un coin de l'appartement, se recueille et consomme la sainte Hostie.

On raconte que tous les assistants mirent le genou à terre et s'inclinèrent, tant la religion du prêtre a d'empire sur les cœurs les plus pervers. Cet acte de piété rempli, on le laissa seul dans l'espoir qu'il profiterait de cette liberté pour s'évader, mais il n'en fit rien. Au bout de quelques instants les gendarmes arrivent, lui mettent les fers aux mains et l'entraînent en prison. Il y demeura depuis le 31 décembre 1795 jusqu'au 3 mars 1796, jour de son exécution.

Le lendemain, à la nouvelle de l'arrestation de M. Rogue, les habitants de Vannes furent dans la consternation et poussèrent un cri d'indignation; les patriotes eux-mêmes en furent affligés et en témoignèrent leur mécontentement, preuve de la grande estime que tous professaient pour ce saint prêtre.

M. Rogue fut enfermé dans une des tours de l'ancienne prison, y souffrit du froid et de l'humidité, sans néanmoins jamais proférer la moindre plainte. Il y consacrait sa journée à la prière et aux diverses fonctions de son saint ministère auprès des autres captifs, qu'il consolait et excitait à la résignation.

Cependant, le gouvernement sembla se relâcher de ses rigueurs.

A cette nouvelle, M. Rogue éprouva une peine si vive qu'il ne put contenir ses larmes, en voyant s'échapper la couronne du martyr, et s'écria: « O mon Dieu! je n'en étais pas digne! » Le Seigneur fut sans doute touché du désir que manifestait son bon serviteur de verser son sang pour lui, car les lois sangnaines de la République reprirent leur cours d'exécution.

Le 2 mars, il fut extrait de sa prison et conduit au

tribunal révolutionnaire, qui tenait ses assises dans l'ancienne chapelle de la maison de retraite des femmes, au lieu même où, pendant quelques années, il avait exercé son saint ministère. Comparaisant devant M. Lucas Bourgens, accusateur public, celui-ci ne voulut pas porter la parole contre son ancien condisciple dont il avait su apprécier les vertus. M. Rialaud, avocat à Vannes, présenta la défense avec beaucoup de talent; mais efforts inutiles, car il fallait une victime et l'arrêt de mort fut prononcé. En entendant cette sentence, M. Rogue, avec une sérénité de visage dépeignant la pureté de son âme, se met à genoux et fait à Dieu cette prière : « Je vous rends grâce, ô mon Dieu, de ce que vous me jugez digne de mourir aujourd'hui pour la foi et d'entendre prononcer une sentence de mort dans un lieu où si souvent j'ai prêché votre parole et exercé les fonctions d'un ministère auguste. »

A cette audience assistait Mme Rogue. Qu'on juge de la douleur qui dut transpercer son âme, en entendant condamner à mort l'enfant unique que le ciel lui avait donné et qui n'avait cessé d'être pour elle le meilleur des fils. Avant de quitter le tribunal, on permit à M. Rogue de faire ses adieux à sa mère. Comment dépeindre les derniers épanchements du cœur désolé de la mère et du fils aimant et reconnaissant !

Au moment où cette scène déchirante se passa, entra le trop célèbre Prieur de la Marne, qui, s'adressant à Mme Rogue, l'apostropha en ces termes : « C'est là ton fils, citoyenne ? », et sur sa réponse affirmative, il ajouta : « Tu as élevé un monstre. »

De retour à la prison, M. Rogue écrivit à sa mère une lettre touchante, il l'encourageait à faire son sacrifice à Dieu, la remerciant des soins qu'elle lui avait prodigués pendant son enfance et de la tendre affec-

tion qu'elle avait toujours eue pour lui; il lui recommandait instamment de ne point retirer à celui qui l'avait arrêté les secours qu'elle lui donnait, ainsi qu'à ses enfants, accomplissant à la lettre le précepte du divin maître : « Rendez le bien pour le mal. » Puis, il adressa à ses amis la lettre suivante : « Dieu m'accorde la même faveur qu'à notre ami Robin! Je me recommande à vos prières. Il a fallu ajouter à la croix, dont Dieu m'a fait l'honneur de me charger, celle de ne pouvoir vous embrasser pour la dernière fois. Dieu m'a encore ménagé celle de voir au tribunal ma pauvre mère qui s'y est transportée comme une mère de douleur, mais avec des sentiments de religion que je désirais. Priez pour elle, je vous en supplie. Il paraît que l'exécution se fera vers les dix heures. Aimons-nous toujours pour le temps et pour l'éternité. »

Après sa condamnation, on le conjura avec les plus vives instances de céder aux vœux de ses amis, qui tentaient tous les moyens possibles de lui procurer son évasion; mais ce fut en vain, car il ne redoutait pas la mort; il ne craignait que d'exposer quelqu'un à souffrir pour lui.

Il employa la nuit qui précéda sa mort à prier Dieu, à consoler ses compagnons de captivité. On raconte qu'un sergent, commis à sa garde pendant cette dernière nuit, fut tellement touché de son calme, de sa charité et du bonheur qu'il éprouvait en présence de la mort, qu'étant rentré chez lui, il demanda un prêtre, qu'on eut de la peine à lui procurer, se confessa et protesta qu'il aimerait et pratiquerait dorénavant la religion autant qu'il l'avait haïe et persécutée.

Du nombre des prisonniers se trouvait M. Allain Robin, vicaire d'Inzinzac, qui, moins fort dans sa foi que son confrère, pleurait et ne pouvait se résigner à mourir. M. Rogue, dans ce pénible combat de la nature,

le consolait, l'embrassait, l'exhortait à la mort, l'entretenait du bonheur du ciel et priait avec lui. Il réussit, car M. Robin fut à la guillotine avec des sentiments pleins de foi et d'espérance.

Le jour de la mort de M. Rogue fut pour la ville de Vannes un jour de deuil. A trois heures de l'après-midi, il sortit de sa prison, les mains liées derrière le dos, comme un vil criminel, et s'avança vers le lieu de son exécution portant sur ses traits la paix des cieux qui était dans son âme.

• A ce moment suprême, toute la ville fut plongée dans la plus grande tristesse et des larmes attendrissantes coulaient de tous les yeux. Et, tandis que tous pleuraient, que se passait-il dans l'âme si tendre de ce héros de la religion marchant à la mort? En passant devant le séminaire, il jeta un long regard d'adieu sur cette maison, où il avait coulé de si heureux jours. Arrivé au pied de l'échafaud, il se livra aux bourreaux avec une résignation parfaite et prononça à haute voix ces paroles : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*. Et, en même temps, un ange quittait la terre, et le ciel recevait un nouvel habitant.

Aussitôt les fidèles se précipitèrent en foule sous la guillotine, afin de tremper des serviettes et des mouchoirs dans son sang, précieuses reliques, que plusieurs familles de Vannes sont heureuses de posséder et conservent avec la plus grande vénération. Les soldats, profondément touchés de ce spectacle si émouvant, s'écriaient : « Ce n'était pas un homme, c'était un ange! »

Le soir, il fut enterré au grand cimetière, dans l'endroit même où l'on voit aujourd'hui son tombeau; et les fidèles depuis ce moment n'ont cessé de visiter le lieu de sa sépulture et de l'environner de leur vénération.

Dès que les jours mauvais ont fait place à des jours plus sereins, sa mère fit mettre sur sa tombe une croix. Après sa mort, arrivée en 1812, des âmes pieuses l'ont renouvelée jusqu'en 1856, époque où on lui a élevé un tombeau en granit, surmonté d'une croix en marbre blanc ; des deux côtés du monument, sur des consoles, sont placées deux statuette ailées, portant les emblèmes de la Foi, de l'Espérance, de la Charité et de la Religion. Sur la face de devant, on a gravé l'inscription suivante : *ici repose le corps de M. Pierre-René Rogue, professeur au grand séminaire, né à Vannes, le 11 juin 1758, mort le 3 mars 1796, martyr de la foi.* Sur la face opposée, on lit les passages suivants tirés de l'*Ecclésiaste* et des *Macchabées*, et qui sont le résumé de sa vie tout entière : *Dès sa jeunesse vers le Seigneur, il tourna son cœur. Dans des jours de péchés, il fortifia ses frères dans la piété. Il refusa de violer la sainte loi de Dieu et il fut immolé.*

La mère de M. Rogue, en mourant, demanda à être enterrée à côté de son fils. Ses dernières volontés ont été parfaitement exécutées, et ainsi, après avoir été unis pendant la vie, la mort même n'a pu les séparer.

M. Verne (Louis), né à Lapte-de-Chastel, dans le diocèse du Puy, en 1732, avait été reçu au séminaire interne de Lyon, en 1752. Il était un des directeurs que la Congrégation avait, à Mornant, dans le diocèse de Lyon. L'innovation de la Constitution civile du clergé n'ébranla pas sa foi ; et, une fois la Congrégation dispersée, il rentra dans sa famille. Lors de la déportation, son âge avancé l'empêcha de sortir de France. Il fut pris et enfermé dans une maison de la ville du Puy, et il mourut âgé d'environ soixante ans, tout disposé à supporter les supplices, qu'on projetait de lui faire endurer pour la constance et la pureté de sa foi.

CHAPITRE III

Vicaires généraux (1800-1827)

M. Brunet, vicaire général. Napoléon rétablit la Congrégation. — M. Brunet à Paris. M. Sicardi, vicaire général. — Résumé du gouvernement des vicaires généraux. — M. Brunet, vicaire général. M. Sicardi, pro-vicaire. — Mort de M. Brunet. M. Placiard, vicaire général. — Mort de M. Placiard. M. Hanon, vicaire général. — État de la Congrégation en 1809. — M. Hanon à Fénéstrelle; sa délivrance. — Mort de M. Hanon. M. de Andréis aux Etats-Unis. M. Verbert en France. M. Sicardi en Italie. — Hôtel de Lorges, rue de Sèvres. — Mort de MM. Verbert et Sicardi. M. Baccari en Italie. — M. Boujard succède à M. Verbert; chapelle de la rue de Sèvres. — Négociations pour la nomination d'un Supérieur général.

A la mort de M. Cayla, il n'y avait à Rome qu'un seul assistant, M. Brunet. M. Pertuisot était mort à Paris, en 1798; M. Ferris était retourné en Irlande, sa patrie, et M. Sicardi était rentré chez lui. Le lendemain de la mort de M. Cayla, M. Brunet réunit nos confrères de Monte-Citorio; il leur déclara que n'ayant trouvé ni cassette renfermant le billet qui désignait le vicaire général, ni aucune indication à ce sujet, il fallait s'en tenir au paragraphe 12 des Constitutions Selectes, ainsi conçu : *Defuncto autem superiore generali ejus erit quem ipse in vicarium generalem nominaverit, vel primi assistentis, si vicarius nominatus non fuerit, aut officio suo fungi non posset, congregationem regere usque ad electionem novi Superioris generalis.* Les confrères de Monte-Citorio, alléguant un décret de Pie VI qui privait les émigrés français de voix active et passive dans la maison dont ils étaient les hôtes, ne voulurent pas le reconnaître. Il fallut recourir au Saint-Siège, et la Congrégation des Évêques et réguliers, par un décret du 17 mai 1800, déclara M. Brunet vicaire général. Un mois après, le billet qui nommait M. Brunet vicaire

général fut retrouvé. Il était du 30 octobre 1799, écrit de la main de M. Cayla et scellé de son sceau. M. Brunet choisit pour assistants MM. Sicardi et Fenaja; ce choix fut approuvé par le Saint-Siège. Mais bientôt après, M. Fenaja fut nommé vice-gérant de Rome avec le titre d'archevêque de Philippes.

Le pape Pie VII, dans son voyage en France pour le sacre de Napoléon, avait obtenu le rétablissement de la Congrégation; un décret du 27 mai 1804 nous rendait en France notre existence légale. Mais comme à cette époque l'esprit révolutionnaire et antireligieux dominait encore les hommes du gouvernement, on s'abstint de prononcer le nom de Mission ou de Congrégation qui eût effarouché. Il fut dit qu'il y aura une société de prêtres, chargée de préparer et de fournir les ouvriers nécessaires aux missions françaises de Chine et du Levant; qu'il lui sera donné une maison, dont l'église sera érigée en cure, sous l'invocation de saint Vincent, et qu'il sera alloué une subvention annuelle de 15000 francs pour les frais de l'éducation de leurs élèves.

M. Brunet crut qu'il était opportun de se rendre à Paris pour accélérer le rétablissement de la Congrégation. En faisant part à ses confrères de Rome de sa résolution de rentrer en France, il ne leur laissa pas ignorer que son intention était d'y rester. Ce départ créait une situation peu régulière. D'un côté, M. Brunet n'avait pris aucune disposition pour assurer en son absence le bon gouvernement de la Compagnie; de l'autre, il paraissait anormal qu'il se chargeât lui-même de ce gouvernement, puisqu'à Paris il n'avait ni maison ni assistants. Telles étaient du moins les raisons mises en avant par nos confrères de Montecitorio pour s'opposer à ce départ. N'ayant pas réussi à l'empêcher, ils s'adressèrent au Saint-Père, et en

obtinrent un bref en date du 30 octobre 1804 qui scindait le gouvernement de la Compagnie. M. Brunet était chargé de nos confrères de France et des missions étrangères, avec la direction des Filles de la Charité; et M. Sicardí était nommé vicaire général de la Congrégation en Italie, en Allemagne, en Pologne et au Portugal.

Il est très difficile de mettre quelque unité dans le récit des événements qui ont marqué cette période de l'histoire de la Compagnie. Aussi nous contenterons-nous de poser les jalons et de tracer les grandes lignes. Après avoir dit quelques mots sur les sept vicaires généraux qui se sont partagé le gouvernement de la Congrégation, nous relaterons, année par année, les principaux faits qui appartiennent à son histoire. Voici en quels termes M. Salhorgne, dans sa circulaire du 7 janvier 1829, raconte à grands traits l'histoire du gouvernement de la Compagnie, depuis la mort de M. Cayla, arrivée en 1800, jusqu'à la nomination de M. Wailly, en qualité de Supérieur général en 1827 :

« Pour apprécier la situation présente de la Compagnie, écrit M. Salhorgne, il est à propos de rappeler les vicissitudes qu'elle a éprouvées. Nous trouverons dans ce souvenir la preuve d'une Providence spéciale pour la conservation de notre saint état et un puissant motif pour nous y affectionner de plus en plus.

« Notre dernier Supérieur général, M. Cayla, s'était retiré à Rome et y était mort en 1800. M. Brunet, son assistant et son compagnon d'exil, reçut les pouvoirs par rapport aux confrères qui se joindraient à lui. Revenu en France en 1804, il prit un logement chez les Filles de la Charité et y mourut en 1806. M. Placard, son successeur, qui semblait devoir fournir une longue carrière, mourut l'année suivante au bout de trois jours de maladie. Il eut pour successeur

M. Hanon. Le zèle avec lequel celui-ci défendit l'autorité que les anciens supérieurs avaient constamment exercée sur la Communauté des Filles de la Charité, son refus de se prêter à des innovations sur ce point, lui attirèrent bientôt la peine d'une détention dans le fort de Fénestrelle, d'où il ne sortit qu'en 1814 pour revenir à Paris où il est mort en 1816. Ce ne fut que l'année suivante qu'on lui donna comme successeur M. Verbert, qui ne vécut que jusqu'en 1819. M. Boujard fut investi du vicariat général. Sous son gouvernement, qui fut à peu près de huit ans, la Congrégation prit des accroissements sensibles par l'œuvre des missions et l'admission d'un certain nombre de sujets qui donnent à la Compagnie beaucoup de consolations.

« Les cinq vicaires généraux que je viens de nommer, continue M. Salhorgne, n'avaient d'autorité que sur les sujets français et sur les Filles de la Charité. Les Polonais, les Italiens, les Espagnols, les Portugais vivaient sous le régime d'un vicaire général établi à Rome par le Souverain Pontife. Ce poste fut occupé de 1804 à 1819 par M. Sicardi, et de 1819 à 1827 par M. Baccari. Ainsi le gouvernement de la Congrégation se trouvait partagé entre deux supérieurs; il fut pris des mesures efficaces pour opérer la réunion. Les deux vicaires généraux donnèrent leur démission, et parce que la voie d'élection fut jugée impraticable pour le moment, notre Saint-Père Léon XII promut à la supériorité vacante M. Pierre de Wailly, supérieur du grand séminaire d'Amiens, et l'investit de tous les pouvoirs qu'avaient eus jadis les supérieurs généraux. »

Grâce à ce rapide tableau et à cette vue d'ensemble, tracés par M. Salhorgne, nous n'aurons qu'à raconter simplement les faits, année par année.

M. Brunet ayant donc quitté Rome en 1804, vint fixer

sa résidence à Paris, chez les Filles de la Charité, rue du Vieux-Colombier. Il y vécut en compagnie de deux missionnaires chargés du soin spirituel de la Communauté. Le 29 novembre de la même année, M. Sicardi donna à la Compagnie communication du bref *Cum uti accepimus*, qui le nomme vicaire général.

Au mois de mai 1806, un bref de Sa Sainteté conférait à M. Brunet seul le titre de Vicaire général, avec le pouvoir de se désigner un successeur, et autorisait M. Sicardi à exercer à Rome les fonctions de pro-vicaire, sous la dépendance du Vicaire général. M. Brunet mourut le 15 septembre de la même année et l'on trouva sous pli cacheté, écrit de sa main, le nom de M. Placiard désigné pour lui succéder.

Entré dans la Congrégation en 1775, M. Placiard, après avoir été professeur, s'était surtout appliqué à l'œuvre des missions. Il parvint à se cacher pendant les mauvais jours de la Révolution; et dès que la Communauté des Filles de la Charité eut été rétablie, il était venu se joindre à M. Philippe, un de leurs anciens confesseurs, pour lui prêter secours. Choisi comme assistant par M. Brunet, il l'avait puissamment aidé dans l'œuvre de la restauration de la Compagnie.

Par un bref du 19 juin 1807, Pie VII rétablit l'unité de gouvernement dans la Compagnie, en mettant fin au pro-vicariat de M. Sicardi, qui fut nommé premier assistant avec la faculté de résider à Rome.

Le 16 septembre de la même année, M. Placiard était enlevé par une attaque d'apoplexie à l'âge de cinquante et un ans; d'une activité incessante, il avait non seulement travaillé avec autant de force que de prudence au rétablissement de la Congrégation, mais il avait fait un bien immense dans les missions de la Vendée. Les fatigues qu'il y essuya durent certainement abrégé ses jours. C'est sous son vicariat que la

Compagnie reprit la direction du grand séminaire d'Amiens.

Sur la présentation et la demande des missionnaires, Pie VII, par un bref du 14 octobre 1807, nomma M. Hanon, vicaire général, avec pouvoirs ordinaires et extraordinaires. Ce vénérable confrère, né à Saint-Pol, diocèse d'Arras, en 1757, était entré fort jeune dans la Compagnie. Il fut envoyé au séminaire de Metz pour y professer la philosophie, puis la théologie. C'est à ce poste que la Révolution le trouva entouré de l'estime et de la confiance de tout le clergé messin. Il était à la tête du grand séminaire d'Amiens quand le choix de ses confrères le proposa au Souverain Pontife pour la direction des deux familles de saint Vincent.

Il vit bientôt les difficultés surgir de toutes parts. Il fallait réorganiser la Congrégation sans en avoir les moyens; et bientôt il dut lutter contre Napoléon, qui voulut soustraire les Filles de la Charité à la direction du Supérieur de la Mission, pour les soumettre à l'administration particulière des évêques.

M. Hanon commença d'abord par se mettre en rapport avec tous les missionnaires dont il put découvrir la résidence, et, dans une lettre du 8 février 1808, il leur annonçait que le Souverain Pontife l'avait nommé Vicaire général de toute la Congrégation, avec tous les privilèges, droits et facultés ordinaires, assignés par nos Constitutions, tant aux Vicaires généraux qu'aux seuls Supérieurs généraux. Il avait, entre autres pouvoirs, celui de désigner son successeur en cas de mort. Il avait envoyé des copies authentiques dudit bref à tous les visiteurs des provinces existantes. Ainsi, tous les missionnaires placés hors de France furent dès lors réunis et placés sous la dépendance d'un seul chef.

Une tâche bien autrement difficile était de réunir tous les missionnaires dispersés dans toutes les parties

de l'empire français. M. Hanon avait en main les lettres d'un grand nombre de nos confrères appelant de tous leurs vœux cette réunion. Mais il y avait bien des obstacles à vaincre. Il fallait d'abord rassurer les missionnaires sur la nature même de la Congrégation, telle qu'elle avait été rétablie par le décret de 1804. C'était bien la Compagnie telle que saint Vincent l'avait fondée et comme elle avait subsisté jusqu'à la Révolution. Sans doute, le décret ne parlait que des missions étrangères; mais, implicitement, le gouvernement maintenait nos maisons de Gênes, de Savoie, de Plaisance, reconnaissait la Congrégation pour les œuvres qui lui sont propres.

Dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1809, M. Hanon entre dans quelques détails sur l'état de la Compagnie : « La mission portugaise de Pékin est florissante. La préfecture apostolique de l'Ile-de-France doit nous être rendue. A Alger, notre confrère M. Jousouy, après vingt-huit ans de travaux et de fatigues de tous genres, est près de succomber; il n'a auprès de lui qu'un jeune missionnaire n'ayant pas encore fait les saints vœux. La cour de Naples envoie des secours à cette Mission, et Napoléon lui assure 6000 fr. Le gouvernement français envoie aussi des sommes considérables dans le Levant. Nos confrères de Constantinople sont dans les alarmes à cause de la Révolution qui a éclaté dans ce pays. Quant à nos confrères d'Espagne et de Portugal, ils se trouvent exposés à bien des avanies par suite de la guerre entre la France et ces deux pays. Le cardinal Fesch, oncle de l'empereur, a promis d'user de toute son influence auprès de son neveu pour écarter de nos confrères tout événement fâcheux. »

Le 28 février de la même année 1809, M. Hanon exposait l'état général du personnel de la Congrégation

dans les diverses contrées de l'Europe. La lecture de ce document est du plus grand intérêt. Après avoir constaté qu'au moment de la Révolution la Compagnie comptait en France 78 maisons et 460 prêtres, M. Hanon déclare qu'elle n'a plus, à proprement parler, ni maisons, ni provinces. Elle n'a pas même de Maison Mère à Paris, puisque l'établissement de la rue du Vieux-Colombier, qui nous a été destiné par l'empereur, est toujours occupé par les Filles de la Charité. « Dans cette maison, dit-il, nous sommes 5 prêtres occupés, en partie, au service spirituel des sœurs, et d'autre part aux correspondances et affaires. Tous les autres confrères sont dispersés sur la surface de l'empire. Tous nos anciens séminaristes et étudiants ont été aussi dispersés par la Révolution. Des 460 prêtres qui existaient, lorsqu'elle a commencé, environ 160 sont morts, une cinquantaine sont infirmes. Des 200 qui restent, il y en aura probablement une centaine qui reviendront dès qu'on aura écarté tous les obstacles qui, jusqu'ici, ont empêché notre réunion effective. » Ce n'est pas d'ailleurs d'après de simples suppositions que M. Hanon comptait sur ses confrères. — Indépendamment des assurances verbales d'un bon nombre d'entre eux, il avait en mains les lettres d'une quarantaine de ces missionnaires qui soupiraient après le moment de se retrouver dans leur ancienne vocation.

Après avoir donné des détails sur l'état des maisons que nous possédions en Italie, en Espagne, en Turquie, en Algérie..., M. Hanon fait une récapitulation générale : « Nous avons 6 missionnaires à la maison du Vieux-Colombier, à Paris ; 260 présumés existants et épars dans l'ancienne France ; 30 dans le Piémont. L'empire français comprend 5 maisons et 110 confrères ; le royaume d'Italie, 5 maisons et 37 missionnaires ; les Etats du Pape, 4 maisons et 75 missionnaires ; le

royaume de Naples, 4 maisons et 89 missionnaires; l'Espagne, 6 maisons et 110 missionnaires; le Portugal, 4 maisons et 68 missionnaires; le grand-duché de Varsovie, 11 maisons et 102 missionnaires; la domination autrichienne, 2 maisons et 7 missionnaires; la Lithuanie, la Pologne russe et autres pays appartenant à la Russie, 30 maisons et 152 missionnaires; la domination prussienne, 1 maison et 2 missionnaires. Au total: 72 maisons et 1 048 missionnaires. »

Il y avait là des éléments pour une solide restauration de la Compagnie; mais, pour cela, il fallait rassembler les membres épars et tenir sous la main les maisons encore debout. Malheureusement, M. Hanon allait être mis dans l'impossibilité d'agir.

Nous avons dit que Napoléon voulait soustraire les Filles de la Charité à la direction du Supérieur général de la Congrégation de la Mission pour les soumettre à l'administration particulière des évêques. C'eût été un coup mortel porté à l'unité de la Compagnie des Filles de la Charité, et détruire l'œuvre de saint Vincent. M. Hanon le comprit et il n'hésita pas à défendre ses droits. Il ne pouvait le faire impunément. Le Conseil d'Etat avait reconnu que la qualité de Supérieur général des Filles de la Charité était inhérente à celle de vicaire général de la Congrégation de la Mission. Alors, pour couper court à toute réclamation, l'empereur prit le parti de supprimer la Congrégation de la Mission, croyant supprimer par là même l'autorité d'un vicaire général qui, selon lui, n'existerait plus. Le 26 septembre 1809, Napoléon signait le décret de suppression, en ajoutant que ce décret serait seulement notifié aux intéressés, mais qu'il ne serait ni imprimé, ni publié; circonstance qui empêcha plus tard qu'on le considérât comme ayant force de loi. Une lettre, adressée par le préfet de la Seine aux missionnaires,

leur ordonna de se disperser, alléguant des ordres reçus à cet effet, mais ne faisant nulle mention du décret. M. Hanon déclara qu'il tenait ses pouvoirs du Saint-Siège et qu'une mesure édictée par le gouvernement ne pouvait l'en dépouiller.

Il devint évident que le triomphe ne pouvait être obtenu que par son éloignement de Paris et de la France. Après avoir été enlevé inopinément de la maison qu'il habitait, rue du Cherche-Midi, et conduit en prison, M. Hanon fut d'abord interné à Saint-Pol, dans le Pas-de-Calais, sous la surveillance de la police, puis enfermé dans la prison d'Etat de Fenestrelle, en Piémont, où il demeura captif jusqu'à la chute de l'Empire, en 1814.

Prévoyant ce fâcheux dénouement, M. Hanon avait eu soin de demander et d'obtenir du Pape des pouvoirs extraordinaires pour les visiteurs de province, afin qu'à son défaut, l'administration de la Congrégation ne fût pas interrompue. En vertu de cette délégation, le Visiteur avait sur toute sa province, en y comprenant les Filles de la Charité, tous les pouvoirs des vicaires et des supérieurs généraux, pouvoirs révocables, *ad nutum Superioris vel Vicarii generalis*, et ne devant être exercés que dans le cas où les rapports avec le Supérieur général ou le Vicaire général auraient été déclarés par ceux-ci impossibles. Le Visiteur avait, de plus, le droit de désigner un provisiteur qui ne pourrait exercer son pouvoir que dans les cas de mort du Visiteur, et jusqu'à ce que son successeur ait été désigné par le Supérieur ou le Vicaire général de la Congrégation.

Dans sa prison de Fenestrelle, M. Hanon se montra un digne fils de saint Vincent et un modèle de résignation, d'humilité, de patience, de force d'âme et de générosité; aussi fut-il honoré de l'estime des plus illustres

prisonniers compagnons de sa captivité, du cardinal Pacca en particulier, et de plusieurs prélats de la cour romaine. A l'approche des troupes alliées, il fut interné à Bourges. Enfin, le 13 avril 1814, il obtenait un passeport pour se rendre à Lyon.

Le premier usage qu'il fit de sa liberté fut de s'occuper du gouvernement de la double famille de saint Vincent. Revenu à Paris, M. Hanon trouva de nombreuses difficultés pour la pacification des Filles de la Charité et la réorganisation de la Congrégation. M. d'Astros, vicaire général de l'archevêque de Paris, fut nommé par le Pape visiteur des Filles de la Charité, à l'effet de régler les affaires de leur Communauté. Les droits de M. Hanon furent reconnus. Une nouvelle Supérieure fut choisie et on put respirer en paix. Il est à remarquer, en effet, qu'un certain nombre de Filles de la Charité avaient accepté une direction autre que celle du Vicaire général de la Congrégation.

D'autre part une ordonnance royale, en date du 3 février 1816, rendait à la Compagnie son existence légale et les missionnaires dispersés venaient se grouper autour de M. Hanon. Hélas! il ne devait pas être témoin de la résurrection de la Congrégation; il mourut le 24 avril suivant. Il laissait à la double famille de saint Vincent un modèle de toutes les vertus qui font le parfait missionnaire.

Quelques mois après, une colonie d'ouvriers apostoliques quittaient Bordeaux pour aller fonder aux États-Unis des établissements que nous verrons plus tard très florissants. A leur tête se trouvait notre confrère, M. de Andréis, homme de Dieu sous tous rapports. Il emmenait avec lui deux autres missionnaires, MM. Rosati et Acquaroni et quelques prêtres séculiers. Mgr Dubourg, évêque de la Nouvelle-Orléans, étant à Rome, avait demandé à M. Sicardi qu'on lui

donnât un certain nombre de sujets pour l'aider à évangéliser son vaste diocèse, et sa demande avait été exaucée. Nos confrères et leurs compagnons firent la traversée en hommes vraiment apostoliques, et au bout de quelques années de fatigues, de travaux, de sacrifices de tous genres ils obtinrent, dans leur nouvelle patrie, les résultats les plus consolants.

M. Legal, supérieur du séminaire de Vannes, avait été désigné par M. Hanon pour prendre le gouvernement de la Compagnie après sa mort. Sur son refus absolu, M. Claude, assistant, réunit à Paris 21 missionnaires et, le 12 août 1816, ils choisirent M. Verbert pour le présenter au Saint-Père, afin qu'il l'agrêât en qualité de Vicaire général de la Congrégation. Ce choix fut approuvé par un bref du 13 juillet 1817. Né dans la Bresse, à Pont-de-Beauvoisin, en 1752, M. Verbert avait fait les saints vœux à Lyon, en 1771. Au moment de la Révolution, il était professeur au grand séminaire de Marseille. Le 5 mai 1802, il fut nommé curé de la paroisse Saint-François de cette ville. Il conçut l'idée de construire une église en l'honneur de saint Vincent de Paul dans un quartier nouveau et pauvre de la cité. En 1816, il était professeur de théologie à la faculté d'Aix.

Ayant connu le choix que les missionnaires avaient fait de lui, M. Verbert s'empressa de résigner sa fonction universitaire et de se rendre à Paris, au milieu de ses confrères. Le bref de sa nomination lui conférait les pouvoirs de Supérieur sur les missionnaires de France seulement, mais toutes les Filles de la Charité étaient soumises à son autorité. Son premier soin fut de se procurer une maison où la Congrégation pût placer son nouveau berceau. La maison de Saint-Lazare n'ayant point été aliénée, M. Verbert la réclama.

Le roi Louis XVIII reconnut ce droit, mais cette

maison ayant été transformée en prison, le ministre de l'Intérieur persuada à Sa Majesté qu'il était impossible de changer la destination de cet édifice. De plus, M. de Chabrol de Volvic, alors préfet de la Seine, fit observer que la maison-mère des Filles de la Charité se trouvant établie dans le faubourg Saint-Germain, les missionnaires seraient mal placés dans le faubourg Saint-Denis pour les desservir ; une ordonnance royale l'autorisa à acquérir, pour le compte de l'État, l'ancien hôtel de Lorges, rue de Sèvres, n° 95, afin de l'affecter au service de la Congrégation de la Mission.

M. Verbert en prit possession le 2 novembre 1817. Il s'empessa de faire exécuter les réparations les plus urgentes dans une habitation véritablement délabrée. Six ou huit novices y furent admis en l'année 1818.

La plupart des anciens missionnaires avaient succombé ; il n'en restait plus en France qu'une centaine environ, dont presque tous étaient incapables de suivre complètement les habitudes d'une vie régulière en communauté.

Aussi M. Verbert, homme sage et prudent, tout en souhaitant leur retour, y mettait une discrétion délicate, se contentant d'accueillir avec effusion ceux qui se présentaient et les traitant avec une douce et cordiale condescendance.

Pendant l'hiver de 1818 à 1819, M. Verbert fut pris d'une indisposition subite, qui causa les plus vives inquiétudes ; il mourut le 4 mars 1819.

Doux et affable, facile et prévenant, patient dans toutes les occasions, toujours prêt à obliger, il avait su, par ces qualités d'un bon cœur, se concilier l'affection de tous et ses talents distingués, mûris par l'expérience, avaient promptement conquis l'estime universelle. Il avait un grand amour pour la Compagnie et il se plaisait à répéter cette maxime : « Un missionnaire qui ne sait

pas mourir pour la Congrégation n'est pas digne d'elle. »

M. Sicardi avait suivi M. Verbert dans la tombe ; il mourut à Rome, le 13 juin 1819, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Homme de grandes qualités, il rendit de notables services aux provinces d'Italie. Grâce à ses soins et à la générosité de Pie VII, le séminaire interne fut installé à Saint-Sylvestre. Grâce aussi à sa sollicitude, on put jeter les fondements de notre établissement aux États-Unis.

M. Baccari, né dans les États de Venise, à Lendinara, en 1747, entra vers l'âge de seize ans au séminaire interne de notre maison de Saint-Jean et de Saint-Paul. Professeur de théologie à Fermo, il dut quitter cette maison pour porter secours à nos confrères de Forli. Épuisé par le travail, il dut être envoyé à Lendinara respirer l'air natal. Les armées étrangères avaient envahi l'Italie ; la confusion était partout. La suppression de la Compagnie, en 1810, le força à rentrer dans le monde. Tout son temps fut employé aux travaux apostoliques, à la construction et à la réparation de nombreuses églises ; car il avait un rare talent pour l'architecture. En 1816, il fut appelé par M. Sicardi à Monte-Citorio. D'abord assistant, puis supérieur de la maison, il fut nommé par le Souverain Pontife, vers la fin de 1817, pro-vicaire pour aider M. Sicardi dans sa charge de Vicaire général. A la mort de M. Sicardi, il fut nommé par Pie VII, malgré ses répugnances, Vicaire général des prêtres de la Mission et des Filles de la Charité, dont les maisons étaient hors de France.

Une des premières circulaires de M. Baccari nous donne des détails très intéressants sur l'état général de la Congrégation, en 1819. « Nous avons, dit-il, à Rome,

deux maisons, comme autrefois, Monte-Citorio et Saint-Sylvestre. La première, qui est la plus ancienne de la province romaine a été, en partie, préservée de la disgrâce commune. Ses biens lui ont été enlevés, mais le local n'a pas subi le même sort. Les habitants ne furent pas obligés de l'abandonner et de partir, excepté les étrangers. Tout leur mobilier, y compris une importante bibliothèque, leur fut laissé et ils furent pourvus d'une pension jusqu'au retour glorieux et triomphant du Souverain Pontife qui, par sa bonté et sa libéralité, leur fit octroyer des secours du Trésor public. Nous ne sommes que 13 prêtres, y compris les infirmes, nombre bien insuffisant pour la multiplicité des emplois et des fonctions. Néanmoins, on tient tête à tout, parce que tous, par la grâce de Dieu, s'y prêtent avec zèle, ardeur et sans réserve. Nous avons 10 étudiants en théologie, espoir de la province.

« La seconde maison est celle de Monte-Cavallo, aujourd'hui Saint-Sylvestre, qui sert pour le séminaire interne et les philosophes; nous y avons 21 jeunes gens. »

M. Baccari donne ensuite quelques nouvelles des autres maisons de l'Italie : « Depuis le retour du Saint-Père, 4 maisons de l'Etat pontifical ont été rétablies, ce sont celles de Tivoli, de Pérouse, de Macerata et de Fermo. — Dans le royaume de Naples, nous possédons 4 établissements. Ils n'ont pas eu le malheur d'être supprimés et sont pourvus de rentes et de sujets. Nos confrères de ces royaumes, et principalement ceux de Naples, sont très occupés dans les fonctions de notre saint Institut; ils sont en grande estime et en grande vénération auprès des habitants. » A Plaisance, le collège, grâce à ses anciens fonds, était en état d'entretenir de nombreux sujets. A Florence, la maison avait été dépouillée de ses revenus. Enfin nos confrères de

Gênes, de Sarzane, de Savone faisaient des prodiges de zèle, bien qu'ils fussent en nombre tout à fait disproportionné avec les occupations multiples qu'ils avaient à remplir, principalement à Savone, dont le collège et l'internat leur étaient confiés, sans compter un grand nombre d'œuvres qu'il fallait soutenir.

« Cependant, ajoute M. Baccari, ils satisfont à tout avec tant de fruit et de succès qu'ils sont, là aussi, en grand crédit et en grande vénération auprès des habitants non moins qu'auprès des évêques et des magistrats. » Dans le Piémont, il n'existait plus aucune maison, mais on avait l'espoir fondé d'en voir renaître bientôt deux des anciennes, grâce à la bonne disposition du roi pour la Compagnie.

De l'Italie, M. Baccari passa à la France. Après avoir rappelé que la maison de Saint-Lazare a été saccagée, ruinée par la Révolution, il reproduit les termes mêmes d'une lettre de M. Verbert, écrite en 1817, pour exposer la situation de la Communauté : « Le roi, dit M. Verbert, vient de nous donner un hôtel, favorablement situé dans la rue de Sèvres, près de l'établissement des Filles de la Charité... La semaine prochaine, j'irai m'établir dans notre nouvelle maison avec mes confrères qui sont au nombre de six. Ce sont : le directeur des Filles de la Charité, deux autres confesseurs, un assistant, un procureur et un directeur de Séminaire interne que j'attends. Les jeunes gens déjà reçus ont été distribués dans les différentes maisons, afin d'être à même de continuer leurs études jusqu'au jour où nous pourrons les recevoir à Paris... » Plusieurs prêtres déjà formés avaient été envoyés dans nos séminaires et dans nos missions. Nous avions des établissements à Amiens, à Soissons, à Sarlat, à Montauban, à Vannes, à Valfleury, à Saint-Étienne.

Quelque temps après, M. Verbert avait écrit à M. Baccari que la maison de Paris comptait une vingtaine de sujets et que nos confrères étaient appelés dans plusieurs séminaires. Malheureusement, le manque de personnel ne permettait pas de faire face à toutes les demandes. Depuis vingt-huit ans, la mort avait fait de nombreuses victimes parmi nous et beaucoup de survivants avaient contracté des engagements tels qu'il leur était difficile de briser leurs liens pour rentrer dans la Congrégation.

Après avoir parlé de la France et de l'Italie, M. Baccari passe rapidement en revue l'état de nos provinces dans les autres royaumes. En Espagne, nous avons 6 maisons; la principale, celle de Barcelone, compte 13 prêtres et 12 séminaristes. Nos confrères sont très exacts observateurs de nos saintes Règles. En Portugal, notre maison de Lisbonne comprend 16 prêtres, 11 étudiants, 11 séminaristes et 8 frères coadjuteurs. On compte de plus 5 autres maisons, y compris le collège de Macao où sont élevés les jeunes gens qui se destinent aux missions de Chine. L'évêque de Nanking, Mgr Pirès, appartient à notre Congrégation. Dans les 5 maisons du Portugal, M. Baccari comprenait l'établissement de Péking qui comptait 3 prêtres portugais. « Dernièrement, dit-il, il s'est élevé une cruelle persécution contre les catholiques, beaucoup sont morts martyrs, mais la plus grande partie ont apostasié. Quant aux nôtres, ils ont été sauvés. »

M. Baccari donne ensuite des nouvelles de notre province de Pologne et de Lithuanie. La Pologne comprenait à cette époque 12 établissements. Le principal était notre maison de Sainte-Croix, à Varsovie. Elle avait un personnel de 16 prêtres, 9 étudiants, 15 séminaristes et 10 frères coadjuteurs. Nous avions aussi plusieurs maisons en Lithuanie, où nos confrères

remplissaient avec zèle toutes les fonctions de notre institut.

Dans nos missions du Levant, nos confrères avaient grandement à souffrir de la part des schismatiques. On ne craignait pas de les calomnier même auprès de la Propagande, et le Vicaire Apostolique, Mgr Louis Gandolfi, avait particulièrement une situation aussi dure qu'elle était méritoire. Notre maison de Saint-Benoît, à Constantinople, ne comptait que deux missionnaires, M. Renard, supérieur de tous nos établissements du Levant, et M. Bricet. Ils se faisaient aider par un prêtre séculier. Il n'y avait personne à Damas... Nos maisons de Salonique, de Naxie, de Santorin souffraient aussi de la pénurie de missionnaires. « Ceci nous afflige vivement, dit M. Baccari, parce que si Notre-Seigneur ne nous envoie bientôt quelques bons ouvriers, aptes pour ces missions dans lesquelles on prêche en grec, en turc, en arabe, nous serons contraints de les abandonner. » Cependant les nouvelles reçues des États-Unis étaient tout à la fois des plus consolantes et des plus édifiantes. C'était véritablement un spectacle digne de Dieu et des anges que celui qu'offraient nos confrères de cette province. Catholiques à conserver dans la foi et les pieuses pratiques du christianisme, protestants à convertir, sauvages à évangéliser, tel était le lot confié à leur sollicitude. Ils s'y employaient avec un zèle infatigable. Peines, fatigues, travaux, privations de tout genre, rien ne leur coûtait pour sauver ces chères âmes. M. de Andreis surtout, si faible de complexion, ne se soutenait que par miracle. Ces vaillants missionnaires semaient dans les larmes, mais ils récoltaient bientôt dans la joie.

Le 10 août 1820, M. Boujard était nommé, par le Souverain Pontife, Vicaire général, mais avec une

juridiction restreinte aux missions du Levant, aux maisons de France et aux Filles de la Charité résidant sur le territoire français. Né à Trévoux, en 1751, il était supérieur au séminaire de Narbonne lorsque éclata la Révolution. Retiré en Espagne, il travailla pendant onze ans au bien de la religion dans ce pays. A la nouvelle du rétablissement de la Congrégation, il manifesta à M. Placiard, puis à M. Hanon, l'intention de venir rejoindre ses anciens confrères, mais ce ne fut qu'en 1818 qu'il put reprendre sa place dans la petite Compagnie. La nouvelle maison-mère ressemblait alors, dit M. Étienne, à l'étable de Bethléem.

Cependant bon nombre de Filles de la Charité s'empressèrent de secourir les missionnaires qui s'y trouvaient installés. La sœur Meyrand, alors sœur servante de l'Hospice des Incurables femmes, fit des prodiges et son nom mérite de passer à la postérité. Non seulement elle consacra ses ressources à procurer l'ameublement de première nécessité, mais encore, comme la place manquait au nouveau Saint-Lazare, elle logea, dans l'hospice qu'elle dirigeait, deux missionnaires vénérables, MM. Wuillerme et Delgorgues, qui y demeurèrent jusqu'à leur mort. Ce dévouement de sa part était d'autant plus méritoire qu'il était blâmé par les sœurs, alors préposées au gouvernement de leur Compagnie; l'esprit de la maison-mère de la Communauté n'étant pas, à cette époque, ce qu'il est devenu depuis. Elle était admirablement secondée, dans l'exercice de son zèle, par une de ses compagnes, sœur Ninglaise, qui, pour ce futile motif, fut éloignée de Paris. Elle fut placée à Dijon, où elle demeura en qualité de sœur servante jusqu'à sa mort.

« Je dois ajouter ici, continue M. Étienne, pour l'édification de la génération présente et pour celle des générations à venir, que les vénérables missionnaires

appelés à relever l'édifice de saint Vincent contribuèrent aussi, autant qu'il leur fut possible, aux frais de l'installation de la nouvelle maison-mère. Leur amour pour la Congrégation était tel, que, même durant leur émigration, lorsqu'ils vivaient en quelque sorte de l'aumône de l'étranger, ils amassaient des économies, dans le but d'aider un jour à son rétablissement. Rentrés en France, et occupant des postes dans le clergé séculier, ils étaient préoccupés de la même pensée. Aussi apportèrent-ils à la famille renaissante leur mobilier, leur linge, leurs livres, leurs vases sacrés, leurs ornements et autres objets consacrés au culte. Ce fut ainsi que se forma le premier fonds de la lingerie, de la bibliothèque et de la chapelle. Plusieurs même avaient amassé des sommes assez importantes, qui furent les premiers articles des recettes de la caisse de la maison-mère. Je citerai M. Verbert, Vicaire général, qui y déposa 50 000 francs, et M. Boujard, son successeur, qui avait apporté d'Espagne, où il avait passé tout le temps de l'émigration, une somme de 60 000 francs qu'il affecta à l'acquisition de notre maison de campagne de Gentilly, acquisition qui fut faite en 1824.

Malgré le dévouement de nos confrères et de nos chères sœurs, l'exiguité du local de la nouvelle maison-mère et l'impossibilité de l'adapter à tous les besoins de la Communauté étaient un obstacle au rétablissement de la régularité primitive. Les modestes constructions, entreprises à la hâte par M. Verbert et terminées par M. Boujard, étaient devenues absolument insuffisantes pour un personnel qui s'augmentait d'année en année, et surtout il était impossible que la Communauté restât plus longtemps privée d'une chapelle décente. La seule pièce qu'il avait été possible de convertir en chapelle était un lieu de passage, où

il eût été inconvenant de conserver la réserve. On y disait seulement la sainte Messe, et c'était en même temps la salle d'oraison de la Communauté. On fut donc pendant longtemps privé du bonheur de visiter et d'adorer Notre-Seigneur dans le sacrement de son amour. Mais le terrain manquait pour ériger une chapelle convenable. Des démarches furent faites auprès de Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis, alors ministre des Affaires ecclésiastiques.

Ce vénérable prélat honorait la Compagnie de sa bienveillance. Ayant, un jour, l'honneur de le voir, raconte M. Étienne, et de lui exprimer notre reconnaissance pour l'affection qu'il nous témoignait, il m'adressa ces paroles, qui firent une telle impression sur mon esprit qu'elles sont demeurées gravées dans ma mémoire : « J'aime votre Congrégation ; or, savez-vous pourquoi ? Je n'ai jamais été à même d'avoir des relations avec elle, mais j'ai bien étudié l'histoire de tous les ordres religieux. Le résultat de cette étude est que je ne vois que votre Congrégation qui ait de l'avenir aujourd'hui, parce que son esprit est le seul qui s'adapte aux temps où nous vivons. Je désire la mettre à même de se multiplier et de se bien organiser, afin qu'elle puisse répondre aux besoins de notre époque, car si le Gouvernement est sage, il devra lui conférer tous les services religieux qui dépendent de lui. »

Il fallait, pour construire une chapelle, faire l'acquisition d'une maison voisine, celle qui portait le numéro 93. Le propriétaire ne voulait la céder qu'au prix de 200 000 francs. Mgr Frayssinous résolut de procurer cette somme, et il mit en avant la pensée des Missions étrangères pour la réunir. Il en obtint le quart de la cassette du roi Charles X, il prit un autre quart sur son budget des affaires ecclésiastiques. Les

deux autres quarts lui furent accordés par les deux ministres de la marine et des affaires étrangères, en vue des services rendus par la Congrégation ou de ceux qu'elle était destinée à rendre plus tard à la France, dans les missions lointaines et étrangères.

Une fois le terrain acquis, on se mit en devoir de commencer les travaux de la chapelle. La première pierre en fut posée, le 16 août 1826, par M. Boujard, et la construction fut poussée avec tant d'activité que la bénédiction en fut faite solennellement le 1^{er} novembre 1827, par Mgr de Quélen, archevêque de Paris. Ce vénérable pontife, dont l'affection pour nos deux familles rappelait celle de Mgr de Gondy, l'un de ses prédécesseurs sur le siège de Paris, manifesta en cette circonstance tout ce que son cœur renfermait de dévotion pour saint Vincent et d'amour pour ses enfants. Après avoir célébré la première messe dans cette nouvelle chapelle, il voulut laisser à notre sacristie, comme témoignage de sa piété et de son affection, l'ornement et l'aube dont il s'était servi au saint Sacrifice.

Dieu continuait à bénir les travaux de la petite Compagnie. Aux États-Unis, nos confrères faisaient un bien immense soit parmi les catholiques, soit même parmi les protestants. La moisson paraissait mûre, mais malheureusement les bras faisaient défaut. Huit des meilleurs sujets avaient déjà succombé à la fatigue et aux privations de tout genre. A Sainte-Marie des Barrens, les missionnaires se multipliaient pour faire face à la double direction d'un Séminaire interne et d'un Séminaire externe; de plus ils avaient à exercer un ministère des plus actifs qui exigeait de longues courses. Mgr Rosati, outre la charge d'un grand diocèse, remplissait encore les fonctions de supérieur, de prédicateur, de confesseur, de professeur. Il demandait à grands cris du secours, mais l'argent et les

hommes faisant défaut, il était impossible de venir à son aide.

Au Brésil, nous avons dans le diocèse de Marianna 4 prêtres et quelques frères, très occupés et faisant de grands fruits. Don Pedro se montrait animé d'une grande bienveillance à notre égard ; mais comme il était difficile de recevoir des ouvriers du Portugal, on avait ouvert un Séminaire interne au Brésil afin de se recruter dans le pays.

« Nos établissements des Échelles du Levant, dit M. Boujard, continuent, à l'aide des secours que nous leur envoyons, chaque année, à rendre les services les plus importants pour le bien de la religion et pour l'honneur de la Congrégation. »

En France, la petite Compagnie prenait un accroissement qui dépassait toutes les espérances. « Déjà, écrit M. Boujard, nous comptons six grands séminaires très bien dirigés, trois collèges, un pensionnat ecclésiastique et une compagnie de missionnaires missionnants. Je dois vous faire remarquer, Messieurs et très chers confrères, ajoute M. le Vicaire général, que ce qui nous rend le gouvernement favorable, c'est la sagesse qu'il a remarquée dans notre conduite. Il nous a exprimé plus d'une fois que nous devons ses bienfaits à la manière de remplir nos fonctions sans éclat et sans ostentation. » C'est aussi cette façon d'agir qui attirait aux missionnaires la confiance des prélats et la sympathie du clergé.

Malgré ces avantages incontestables, la Congrégation, privée de son chef depuis vingt-sept ans, souffrait de se voir partagée en deux obédiences ; elle désirait ardemment qu'on mit un terme à cette funeste division en réunissant toutes les provinces sous la conduite d'un seul et même supérieur. Pour rendre plus facile la conclusion de cette importante affaire, le

Pape Léon XII demanda et obtint la démission des deux Vicaires généraux. Cette double démission une fois donnée, il voulut aussi avoir leur avis sur la question de savoir s'il convenait de procéder, selon les formes ordinaires, à l'élection d'un Supérieur général, ou s'il ne valait pas mieux, pour cette fois, abandonner la nomination au Pape lui-même, et il chargea Mgr Macchi, nonce près de la cour de France, d'en conférer avec M. Boujard. Celui-ci garda soigneusement le secret de cette négociation; il n'en parla qu'à un jeune confrère, appelé à jouer un grand rôle plus tard dans le rétablissement de la double famille de saint Vincent; nous avons nommé M. Étienne. Il n'y avait d'ailleurs, à cette époque, aucun conseil constitué, et d'autre part, M. Étienne, quoique tout jeune et à peine sorti des études, avait tellement conquis l'estime et l'affection de tous qu'il se trouvait naturellement désigné pour les fonctions les plus délicates. Ce fut donc lui que choisit M. Boujard pour l'accompagner chez le nonce. La conférence avec Mgr Macchi ne fut pas longue. On tomba facilement d'accord sur la nécessité d'abandonner la nomination du Supérieur général au choix du Pape; et M. Boujard consentit à remettre au nonce un mémoire dans lequel il exprimerait son avis à cet égard. Ce fut M. Étienne qui rédigea ce mémoire et qui fut chargé de le porter à la nonciature. Nous n'entrerons pas dans le détail des négociations qui se poursuivirent à ce sujet à Rome et à Paris. Nous dirons seulement qu'elles furent heureusement terminées par la nomination de M. de Wailly, supérieur du grand séminaire d'Amiens, que son mérite éminent signalait depuis longtemps à l'attention de ses confrères. Le Bref qui le nommait Supérieur général de la Congrégation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charité est du

16 janvier 1827. Quelques difficultés imprévues en retardèrent l'exécution et ce ne fut qu'au mois de juillet de cette année que M. de Wailly put entrer en fonctions et adresser sa première circulaire à la Congrégation. M. Boujard continua de résider à la maison-mère. Il y mourut le 29 mai 1831 à l'âge de quatre-vingts ans, des suites d'une opération de la cataracte, dans les sentiments de la plus parfaite soumission à la sainte volonté de Dieu.

CHAPITRE IV

P. de Wailly (1827-1828)

M. de Wailly nommé Supérieur général par le Souverain Pontife. — Notice. — Exhortation à la confiance et à l'esprit primitif. — Nomination des assistants et des principaux officiers. — Nouvelles de la Compagnie. — Mort de M. de Wailly. — M. Salhorgne, vicaire général. — La Congrégation attaquée et défendue à la Chambre.

Né le 25 janvier 1759, à Vacqueriettes, autrefois du diocèse de Boulogne, aujourd'hui du diocèse d'Arras, M. de Wailly, après avoir fait ses études à l'Université de Douai, entra dans la Congrégation le 6 novembre 1778. Notre Compagnie dirigeait alors un grand nombre de séminaires et desservait les cures royales, ainsi que la chapelle du château de Versailles. M. de Wailly, d'abord attaché à l'église Saint-Louis de cette ville, fut ensuite envoyé dans les missions du diocèse d'Amiens; puis il professa la philosophie au séminaire de Chartres, d'où il passa à celui de Saint-Brieuc, pour y enseigner la théologie. Il occupait ce poste, lorsqu'éclata la Révolution. Après avoir passé quelque temps en Allemagne, il rentra en France d'assez bonne heure. Au prix de mille dangers et d'incroyables fatigues, il parcourut les campagnes de

l'Artois, pendant plusieurs années, instruisant, consolant, fortifiant les fidèles exposés à perdre la foi et privés ordinairement du soutien de leurs pasteurs persécutés. En 1806, il fut un des directeurs du grand séminaire d'Amiens, et quelques années après, en 1811, il fut placé à la tête de cette importante maison. Grâce à ses soins, la Compagnie rentra en possession du magnifique local qu'elle avait fait bâtir avant la Révolution et qui est un des plus beaux séminaires de France. Il avait fondé les deux collèges de Montdidier et de Roye, qui ont rendu tant de services aux familles chrétiennes, et sous sa direction une compagnie de missionnaires évangélisaient les campagnes de la Picardie.

Tel était l'homme qui avait fixé sur lui le choix du Souverain Pontife pour présider à la conduite de la double famille de saint Vincent de Paul. M. de Wailly n'accepta ce lourd fardeau que par obéissance et par amour pour la Compagnie. Il se mit à l'œuvre, plein de confiance en Dieu et, au milieu des difficultés de toute sorte qu'il devait rencontrer, il ne céda jamais au découragement. Bien plus, il sut communiquer sa confiance à tous ses confrères : « Quelle consolation pour moi, disait-il, de pouvoir vous annoncer que la divine Providence vient enfin de faire cesser le long veuvage qui affligeait notre chère Congrégation depuis près de trente ans ! Quels transports de joie et d'allégresse doivent animer tous les enfants de saint Vincent de Paul, en voyant se renouer les liens sacrés qui les unissaient autrefois si admirablement entre eux !

« A la nouvelle de cette faveur que la Congrégation doit à la sollicitude du Souverain Pontife, mon âme s'est répandue en actions de grâces et j'ai senti renaître en moi la douce confiance que notre Compagnie est encore l'objet de la prédilection du Seigneur et que

saint Vincent de Paul, du haut de sa gloire, continue de la couvrir de son affectueuse protection. »

Non content d'animer ses confrères à la confiance, M. de Wailly traçait à chacun les devoirs qu'il devait remplir pour mener à bonne fin la restauration de la Compagnie : « Tous, disait-il, vous m'aidez de vos lumières; tous, vous vous empressez de vous rendre à mes désirs qui n'auront pour but que votre bonheur. Ainsi, MM. les Visiteurs me seconderont par leurs renseignements fidèles, qu'ils me transmettront sur leurs provinces respectives, par leur zèle à maintenir l'observance de nos saintes règles et par leur exactitude à visiter, selon les statuts de nos assemblées générales, les différentes maisons qui sont sous leur surveillance. Ainsi, MM. les supérieurs locaux me seconderont par la sagesse de leur administration, par la régularité qu'ils observeront et feront observer, par le soin qu'ils apporteront à réprimer tous les abus que le malheur des temps aurait pu introduire. Ainsi, tous mes chers confrères qui partagent mon autorité dans les différents emplois qui leur sont confiés, me seconderont, en s'acquittant fidèlement des devoirs qu'ils ont à remplir. Ainsi, MM. les Prêtres, nos chers frères étudiants, séminaristes et nos chers frères coadjuteurs, me seconderont par leur application, leur piété, leurs efforts pour leur avancement dans la vertu.

« Il ne suffisait pas d'être réunis sous une seule autorité; il fallait surtout faire revivre, conserver parmi nous l'esprit des premiers missionnaires. Combien serions-nous coupables, si nous ne réunissions tous nos efforts pour restaurer une œuvre si visiblement protégée par la divine Providence! Après plus de trente ans de révolution, on l'a vue survivre en France, au bouleversement universel. Le peu de missionnaires qui avaient échappé au glaive de la persécution et qui

n'avaient pas succombé sous les fatigues de l'exil, ont pu la relever de ses ruines et lui donner encore une considération qui inspire l'étonnement. Elle a des établissements en assez grand nombre, un séminaire interne qui offre les plus belles espérances, une maison à laquelle la pieuse munificence du roi très chrétien et la libéralité des fidèles ont donné de grands accroissements. Nous avons pu faire construire une magnifique chapelle, où nous espérons faire dans peu la translation du corps de notre bienheureux Père saint Vincent. Rendons-nous dignes de tant de faveurs et n'oublions rien pour en mériter la continuation. »

M. de Wailly s'empressa d'organiser le gouvernement de la Compagnie, en choisissant les membres de son conseil, selon le mode indiqué par le Bref de Léon XII. Dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1828, il fait part à la Congrégation des choix qu'il a faits : « Je dois vous informer, dit-il, que le Souverain Pontife, en me nommant Supérieur général, m'a donné le pouvoir de choisir moi-même mon admoniteur et mes assistants. Après y avoir pensé sérieusement et recommandé instamment cette opération importante au Seigneur, par l'intercession de saint Vincent de Paul, j'ai fixé définitivement mon choix et j'ai nommé mon admoniteur M. Augustin Delgorgues; j'ai nommé assistants MM. Dominique Salthorgne, Joseph Mansuet, Boulangier, et Pierre Le Go. J'ai nommé M. J.-B. Étienne, procureur et secrétaire de la Congrégation. Je désirais beaucoup me conformer à l'usage établi par une Assemblée générale, de mettre au nombre de mes assistants un missionnaire italien. C'est pour cette raison que je n'en ai nommé que trois. Mais les besoins pressants de nos provinces d'Italie ne permettant pas, pour le moment, d'appeler près de moi un confrère propre à cette place, j'ai résolu d'attendre des circon-

stances plus heureuses pour nommer mon quatrième assistant. »

Dans cette même circulaire, M. de Wailly donne sur l'état de la Congrégation des détails très intéressants : « La moisson est grande, mais le nombre des ouvriers est insuffisant. Nos confrères d'Italie et d'Espagne sont surchargés de travail et ne pourront manquer de succomber sous le faix, s'ils ne sont secourus. » La paix a été troublée au Portugal, mais les sages mesures prises par M. le Supérieur général lui donnent bon espoir pour le rétablissement de l'union et de la concorde. Les rapports avec la province de Pologne étant très difficiles, M. de Wailly n'a encore pu donner jusqu'à présent des renseignements positifs. Il sait, cependant, que les missionnaires y jouissent d'une grande considération et font beaucoup de bien. « Les troubles qui ont lieu dans le Levant peuvent exposer les missionnaires à de sérieux dangers. On a toutefois des raisons de croire que les Turcs ne sont pas mal disposés à leur endroit. Le blocus d'Alger par les Français a obligé nos confrères à revenir en France. Notre mission d'Amérique fait concevoir les plus flatteuses espérances et semble destinée à devenir une des plus intéressantes de la Congrégation. Trois de nos séminaristes se disposent à partir au printemps pour porter secours à nos confrères surchargés. »

Malheureusement notre établissement en Chine était dans la plus grande détresse. « Cette mission, dit M. de Wailly, est dans un état qui nous fait craindre de la voir tomber tout à fait. Je la recommande à vos prières; et si quelqu'un, parmi vous, se sent disposé à se consacrer à ce ministère vraiment apostolique, je le prie de me le faire connaître. »

La maison de Paris consolait grandement le cœur

de M. le Supérieur général. Nos confrères anciens oubliaient leur âge et leurs infirmités pour ne suivre que l'ardeur de leur zèle. Les jeunes missionnaires marchaient généralement sur les traces de leurs aînés. Ils tâchaient de se remplir de l'esprit de saint Vincent et se préparaient à accomplir fructueusement les fonctions que l'obéissance allait leur confier. Bien que le personnel fût restreint, il suffisait à tous les besoins de nos maisons de France.

Les deux familles de saint Vincent prospéraient sous la conduite du chef expérimenté que le Saint-Siège avait placé à leur tête. Partout la Compagnie des Filles de la Charité multipliait ses établissements et les missionnaires commençaient à jeter sur l'avenir un regard plus confiant. Toutefois, un grave sujet d'inquiétude se mêlait à la joie commune. L'âge avancé de M. de Wailly, et surtout les infirmités dont il était accablé, ne permettaient pas d'espérer qu'on pût le conserver longtemps encore, et l'on se demandait si l'élection de son successeur ne ferait pas renaître les difficultés récemment aplanies par la sagesse du Saint-Siège. Le vénérable Supérieur avait lui-même le pressentiment de sa fin prochaine. Il n'avait accepté sa nomination qu'avec une extrême répugnance et pour ne pas entraver par un refus l'établissement de l'uniformité dans le gouvernement de la Compagnie. Ces appréhensions n'étaient que trop fondées. Le 23 octobre 1828, après une courte maladie, M. de Wailly rendait son âme à Dieu dans les sentiments de la foi la plus vive et de la plus parfaite résignation. Il était âgé de soixante-neuf ans et gouvernait la Compagnie depuis quinze mois seulement.

M. de Wailly, convaincu que les missionnaires ne pourraient contribuer à relever la Compagnie de ses

ruines et à lui rendre son éclat d'autrefois, s'ils n'étaient, avant tout et surtout, des hommes intérieurs, s'était appliqué, pendant les quelques mois de son généralat, à inculquer à tous ses confrères cette maxime, que l'âme de toute la conduite d'un missionnaire est l'esprit d'oraison : « L'esprit d'oraison, dit-il, est si indispensable pour le bon acquit de nos fonctions que, sans lui, nous ne serons jamais, selon l'expression de saint Vincent, que des fantômes de missionnaires. Notre vocation nous impose deux obligations importantes : celle de travailler à notre sanctification, et celle de nous consacrer à la conversion et au salut des peuples ; et l'oraison seule peut nous procurer les moyens de remplir ce double devoir.

C'est dans l'oraison, que nous puisons la connaissance de nous-mêmes, que nous découvrons les diverses inclinations de notre cœur, que nous apercevons les obstacles qui s'opposent en nous à la pratique du bien, que nous discernons enfin les mouvements de la grâce et de la nature ; connaissance nécessaire pour diriger nos voies dans la justice et nous avancer dans le chemin de la vertu.

Et comment pouvons-nous évangéliser les peuples, si nous ne possédons l'esprit d'oraison ? Par quel autre moyen pourrons-nous nous revêtir des armées spirituelles dont parle saint Paul, et qui doivent nous servir à triompher des puissances de l'enfer et à résister à leurs attaques ?

N'est-ce pas dans l'oraison que nous nourrissons notre âme des vérités éternelles, que nous formons Jésus-Christ en nous, pour le former ensuite dans les autres, et que nous puisons cette onction sainte, seule capable de toucher et de fendre les cœurs, de les arracher à l'esclavage du vice et de les rétablir sous le doux empire de la grâce ? Oui, Messieurs et très

chers frères, la science nous est utile ; je ne dis pas assez, elle nous est indispensable ; mais avec elle, si elle n'est accompagnée de l'esprit d'oraison, nous ne serons qu'un airain sonnante, une cymbale retentissante ; avec elle nous pourrions convaincre, mais non convertir. Pourquoi les premiers missionnaires, formés à l'école de saint Vincent, obtenaient-ils tant de succès dans leurs travaux apostoliques ?

Parce qu'ils étaient tout remplis de l'esprit d'oraison.

Et cette autre fonction de notre état, par laquelle nous formons à Jésus-Christ des ministres, à l'Église des pasteurs, aux peuples des maîtres et des apôtres, comment pourrions-nous nous en acquitter dignement, si nous n'avons l'esprit d'oraison ? Par quel autre moyen pourrions-nous porter à l'amour et à la pratique de la vertu les ecclésiastiques confiés à nos soins ? Si nous ne nous en sommes pénétrés nous-mêmes dans l'oraison, comment leur ferons-nous connaître la sublimité de leur vocation, la sainteté qu'elle exige d'eux, et les devoirs importants qu'elle leur impose ?

Comment leur inspirerons-nous ce zèle ardent, qui doit les consumer, cette onction puissante, qui doit leur ouvrir l'entrée du cœur, et assurer le succès de leur ministère ?

Comment, enfin, pourrions-nous en faire des prêtres, selon le cœur de Dieu, si nous n'en faisons d'abord des hommes d'oraison ? Et comment les rendrons-nous des hommes d'oraison, si nous ne le sommes nous-mêmes ?

Ne négligeons donc rien pour acquérir cet esprit d'oraison.

Il y a en lui un je ne sais quoi de divin, qui établit dans notre âme une paix parfaite et qui donne à notre zèle une force et une efficacité qui triomphent de tous les obstacles. Mais n'oublions jamais que cet esprit d'oraison ne se conservera en nous qu'autant que

nous fuirons le monde et ses maximes ; que nous serons, comme nous le recommande notre saint Instituteur, des apôtres à la campagne et des chartreux à la maison ; que nous aimerons et pratiquerons fidèlement nos saintes règles, et que nous ferons de continuels efforts pour arriver à la perfection de notre état.

Je me suis arrêté particulièrement à vous parler de l'esprit d'oraison, parce qu'il doit être l'âme de toute la conduite d'un missionnaire et que, dès que nous avons le bonheur de le posséder, nous possédons avec lui toutes les vertus et tous les moyens de remplir tous les importants devoirs de notre vocation. »

Après la mort de M. de Wailly, on chercha en vain la boîte où il avait dû renfermer l'acte de nomination du Vicaire général qui devait gouverner la Compagnie jusqu'à la nomination de son successeur. D'ailleurs, interrogé par M. Étienne, à ses derniers moments, sur le lieu où elle pouvait se trouver, il avait déclaré que toute recherche serait inutile, l'acte de nomination ayant été détruit par lui quelques jours avant sa maladie. Aux termes des Constitutions, M. Salhorgne, premier assistant, devenait, par le fait même, Vicaire général de la Compagnie. Son premier acte fut de convoquer l'Assemblée générale pour l'élection d'un nouveau Supérieur. Cette assemblée devait s'ouvrir à Paris, le 15 mai 1829.

Durant cet intervalle, un grave incident politique faillit amener la ruine de la Congrégation. Le parti libéral avait arraché au roi Charles X les fatales ordonnances de juin 1828, qui supprimaient en France les collèges de la Compagnie de Jésus et prescrivait la dispersion des membres de l'Ordre. Encouragés par ce premier succès, les libéraux aspiraient à compléter leur œuvre de destruction en proscrivant pareillement toutes les autres congrégations religieuses. Malheureu-

sement, le zèle indiscret des missionnaires de France, fondés par M. l'abbé de Rauzan, pouvait servir de prétexte à la persécution que l'on méditait. Cette Congrégation était composée d'hommes très respectables, d'un dévouement et d'un talent incontestables; mais ils eurent la fâcheuse idée de mêler la politique à la religion, dans leurs cantiques aussi bien que dans leurs prédications; de sorte que le parti libéral les considérait comme des instruments employés par le gouvernement pour agir, dans ses intérêts, sur l'esprit des populations. Une pétition fut adressée à la Chambre des députés contre cette Congrégation. L'auteur de la pétition, croyant que notre Compagnie partageait le même esprit et avait le même but, voulut qu'elle eût le même sort. Mais la Providence veillait sur l'œuvre de saint Vincent et ce fut la question des Missions étrangères qui nous sauva.

Il y avait, parmi les membres de la Chambre et du parti hostile au gouvernement, un député très influent, qui joua plus tard un rôle important dans les événements de juillet 1830. Ce député était M. le comte de Laborde. Il venait de faire un voyage en Orient et à son retour il lut à l'Institut, dont il était membre, un rapport sur son voyage. Dans ce rapport, il parlait beaucoup, et avec éloges, des Lazaristes et de leurs œuvres en Orient. M. Étienne fit une démarche auprès de lui; il le remercia des louanges qu'il avait bien voulu donner à notre Congrégation, ajoutant que s'il voulait élever la voix en notre faveur à la Chambre, il nous rendrait un éclatant service. M. de Laborde accueillit M. Étienne de la manière la plus gracieuse et lui promit de défendre la Congrégation de la Mission. Il tint parole, entraîna tout son parti et obtint que le vote de la Chambre nous fut entièrement favorable. Le ministre des Affaires ecclésiastiques avait aussi soutenu

notre cause en termes admirables. Après avoir solidement prouvé qu'on ne pouvait pas refuser à la Congrégation son existence légale, il fit un saisissant tableau des services rendus à la France, par nos confrères, dans leurs établissements du Levant et de Péking. Pouvait-on raisonnablement disputer le droit de bourgeoisie à des prêtres qui faisaient bénir le nom français jusqu'aux extrémités de l'Asie? Enfin, rappelant que l'existence des Filles de la Charité est liée en quelque sorte à celle des prêtres de la Mission, il conclut ainsi : « Vous ne permettrez pas, Messieurs, que l'œuvre de saint Vincent de Paul soit détruite et que la France soit déshéritée des monuments de sa charité, qui sont une partie de notre richesse nationale. Vincent a légué des servantes aux malheureux et des mères aux orphelins; il sera permis à ces filles incomparables de continuer leur admirable ministère sous la conduite des guides et des appuis que leur avait choisis leur saint fondateur. Les prêtres, qu'il a chargés de l'honorable mission de perpétuer sa bienfaisance, rempliront en paix leur douce et sublime destinée. »

M. Étienne venait de rendre à la Compagnie un service signalé. Désormais, rien d'important ne se fera plus dans la maison de Saint-Lazare et dans la Congrégation, sans qu'il y prenne une part considérable. Il sera le bras droit du successeur de M. de Wailly.

CHAPITRE V

Dominique Salhorgne (1829-1835)

- 17^e Assemblée générale. — Élection de M. Salhorgne. — Notice. — Translation des reliques de saint Vincent. — Révolution de 1830. — Avis pour les circonstances. — Exhortation à la sainte indifférence. — Nouvelles de la Compagnie : Chine, Levant, États-Unis. — Catherine Labouré, la Médaille miraculeuse. — 18^e Assemblée générale. — Démission de M. Salhorgne. Élection de M. Nozo.

L'Assemblée générale, convoquée par M. Salhorgne, se réunit à la Maison-Mère de la rue de Sèvres, à Paris, le 15 mai 1829. C'était la dix-septième depuis la mort de saint Vincent. La seizième s'était tenue quarante ans auparavant.

La nouvelle Assemblée présentait l'aspect le plus vénérable; ceux qui en faisaient partie étaient des vieillards courbés sous le poids des ans et blanchis au milieu des tribulations de l'exil et des travaux du saint ministère. C'était quelque chose de touchant que la réunion de ces débris de l'ancien édifice de la Compagnie, qui allaient être comme les pierres fondamentales du nouveau. Ils rappelaient les anciens d'Israël revenus de la captivité de Babylone pour relever le temple du Seigneur ruiné par la fureur des peuples barbares. Mais, parmi ces vieillards, il était difficile de découvrir un homme capable de supporter le poids du généralat. Aussi M. Salhorgne, pénétré de cette difficulté et redoutant que les voix ne fussent, en quelque sorte, forcées de se porter sur lui, déclara à l'Assemblée qu'il avait obtenu du Saint-Siège, pour elle, la permission d'élire Supérieur général un missionnaire qui n'eut pas les douze ans de vocation après les vœux, réclamés par nos Constitutions. L'Assemblée manifesta hautement l'intention de s'en tenir aux termes des

Constitutions de la Compagnie. Le nombre des voix se porta en grande majorité sur M. Salhorgne, et ce vénérable missionnaire fut proclamé Supérieur général de la Congrégation de la Mission.

M. Salhorgne avait toujours été le modèle du parfait missionnaire. Né à Toul, en 1756, d'une famille honorable et religieuse, il était entré à Saint-Lazare en 1772, et avait prononcé les saints vœux en 1775, n'ayant pas encore dix-neuf ans accomplis. On n'avait pas tardé à reconnaître en lui un sujet de grande espérance, et de bonne heure il fut appelé à l'enseignement. Professeur de philosophie au grand séminaire de Chartres, puis envoyé à Heidelberg, dans un établissement dépendant de l'université de cette ville, pour occuper une chaire de théologie, il était au grand séminaire de Saintes au moment de la Révolution. Il émigra en Allemagne et, grâce à un certificat des plus flatteurs, délivré par l'Université de Heidelberg, il put se livrer à l'étude et à l'enseignement, surtout en Saxe, où il passa la plus grande partie de son exil. Après le Concordat de 1802, il rentra en France et se fixa dans le diocèse de Nancy et de Toul. Mgr de Barral, archevêque de Tours, l'ayant appelé en 1809 pour restaurer son grand séminaire, M. Salhorgne y professa la philosophie, jusqu'en 1821, avec le plus grand succès. Il avait accepté un canonicat, mais le successeur de Mgr de Barral essaya en vain de lui faire accepter la charge de Vicaire général titulaire. L'espoir de voir la Congrégation se rétablir engagea M. Salhorgne à n'accepter que les pouvoirs de Vicaire général honoraire pour se tenir plus libre à l'égard du diocèse. En effet, à travers toutes les péripéties de son existence, il n'avait pas oublié la petite Compagnie à laquelle il restait profondément attaché. Il en avait conservé l'habit et en observait les pratiques. Dès qu'il le put,

il se mit en relation avec les vicaires généraux et quand, en 1827, le bref de Léon XII rendit à la Congrégation son unité et sa vie par la nomination d'un Supérieur général, M. Salhorgne s'empessa de se démettre de son canonicat et de solliciter la grâce d'être réuni à ses confrères de la Mission. Ni son âge, ni ses infirmités, ni l'estime et l'affection de Mgr de Tours, ni son attachement pour les œuvres qu'il dirigeait ne purent le retenir et, au mois d'août 1827, ce vénérable vieillard portait, à la Maison-Mère, l'édification de sa régularité exemplaire et de ses vertus consommées.

Nommé premier assistant et directeur général des Filles de la Charité, il n'accepta cette double charge que par obéissance; par obéissance encore, il dut se résigner et se soumettre à la volonté de l'Assemblée générale, qui le chargeait de la conduite de la double famille de saint Vincent. Il avait toutes les qualités nécessaires pour remplir cette double fonction: « C'était, dit M. Étienne, un de ces hommes d'élite que la Providence destinait à être présenté à la famille renaissante, comme le type du vrai missionnaire, alliant un profond savoir à la candeur la plus limpide et à la simplicité la plus édifiante, digne de la vénération de tous et n'inspirant lui-même que du respect pour tous. Il y avait un air de bonté dans tout son extérieur, une suavité dans ses paroles, une élévation dans ses sentiments et une affabilité dans ses manières, qui lui gagnaient tous les cœurs. C'était bien la lumière de l'Évangile, qui ne devait pas demeurer sous le boisseau, mais être placée sur le chandelier. Toute ma vie, ajoute M. Étienne, je bénirai le Seigneur de m'avoir fait la grâce de vivre dans son intimité. Les belles qualités de son esprit et de son cœur m'ont mis à même de puiser, dans nos rapports, des leçons que je n'oublierai jamais. »

Le 1^{er} juin 1829, M. Salhorgne adressa aux maisons de la Compagnie sa première circulaire de Supérieur général. Après avoir fait un résumé, très rapide et très intéressant, de l'histoire de la Compagnie depuis le commencement de la Révolution, il donne quelques détails sur les travaux de la dernière Assemblée. Il annonce son élection en termes pleins d'humilité et se recommande aux prières de tous ses confrères. Les quatre assistants choisis par l'Assemblée sont : MM. Le Go, Boullangier, Richenet et Baccari. Il termine sa circulaire en recommandant aux missionnaires une vive affection pour leur saint état, une parfaite indifférence pour les emplois et une grande union et charité.

Moins d'un an après l'élévation de M. Salhorgne au généralat, eut lieu la translation solennelle du corps de saint Vincent dans notre chapelle de la rue de Sèvres. On était au milieu des préparatifs de l'expédition d'Alger; l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, voulut mettre l'armée française sous la protection d'un saint qui avait été lui-même esclave sur les côtes d'Afrique et qui, après sa délivrance, avait opéré tant de merveilles de charité, en faveur de ses compagnons d'infortune. Il résolut de n'écouter plus les clameurs de la presse, ni les timides conseils du gouvernement et, par son mandement du mois de mars 1830, il annonça que la translation solennelle des précieuses reliques aurait lieu le dimanche 25 avril de la même année. Sauvées par une main pieuse pendant la Révolution, elles avaient été déposées dans la chapelle des Filles de la Charité. De là, elles furent transportées à l'archevêché et Mgr de Quélen, après avoir entendu le rapport de la commission nommée pour constater l'authenticité du dépôt sacré, en fit la reconnaissance authentique. Le corps de saint Vincent fut placé dans

une châsse magnifique, œuvre d'art tout à la fois et témoignage de la générosité de l'illustre prélat et du diocèse de Paris¹. Le samedi 24 avril, les saintes reliques furent exposées à l'entrée du chœur de Notre-Dame, à la vénération publique. Le lendemain dimanche, la cérémonie de la translation se fit avec le plus grand éclat. Depuis l'église métropolitaine jusqu'à la chapelle des prêtres de la Mission, la population parisienne se pressait dans les rues et jusque sur le toit des maisons, saluant la dépouille mortelle du héros de la charité et donnant partout les signes les moins équivoques d'un religieux respect.

Mais le parti hostile à la royauté et à la religion ne désarmait pas, et trois mois après cette solennelle translation du corps de saint Vincent de Paul, une révolution sanglante éclatait à Paris, renversant la monarchie et mettant la religion elle-même en péril. On croyait voir reparaitre les mauvais jours de 1793. Ce ne fut pas seulement pendant les trop fameuses journées de juillet 1830 que la population, excitée par la presse libérale, manifesta des dispositions hostiles à l'égard de la religion ; la crise se prolongea, sur plusieurs points de la France et principalement à Paris, jusque vers le milieu de l'année 1832, et l'on peut dire que, durant cet intervalle, le clergé et les communautés religieuses vécurent dans de continuelles alarmes. On crut qu'il y aurait de la témérité à laisser publiquement

1. En 1827, il y eut à Paris une exposition de l'industrie. M. Odier, orfèvre, désirant y exposer un travail sortant de ses ateliers, s'adressa à Mgr de Quélen. Celui-ci l'engagea à faire en argent une châsse digne de renfermer les restes précieux de saint Vincent de Paul. La pensée du prélat et les indications données à l'artiste furent admirablement exécutées et ce travail, placé à l'exposition, fut singulièrement apprécié du public. Mgr de Quélen en fit l'acquisition au prix de 70 000 francs et au nom du diocèse de Paris, pour le remettre à la Congrégation de la Mission. Cette châsse fut déposée à l'archevêché, jusqu'au moment de la translation du corps de saint Vincent dans notre chapelle, où elle se trouve aujourd'hui.

exposée la châsse de saint Vincent, dont la richesse pouvait d'ailleurs tenter la cupidité des profanateurs. On transporta donc les reliques au collège de Roye, en Picardie, dirigé alors par la Congrégation de la Mission et la châsse elle-même fut rendue provisoirement à l'orfèvre, qui n'avait reçu qu'une partie de la somme due. En effet, une somme considérable destinée au paiement de la châsse et déposée à l'archevêché, avait disparu dans le pillage et le sac de cet édifice.

Le 14 février 1831, à l'occasion d'un service célébré à Saint-Germain-l'Auxerrois, pour l'anniversaire du duc de Berry, la populace, ameutée et conduite par des meneurs, avait saccagé l'église et, le lendemain, elle s'était portée à l'archevêché, qu'elle avait pillé et démoli de fond en comble. L'orfèvre n'avait pu être payé intégralement, à cause du vol fait à l'archevêché, de la somme qui devait lui être remise. Il réclama la châsse, afin de disposer de l'argent qui en formait la matière. Mgr de Quélen s'y opposa et, par son mandement de 1834, prescrivit de nouvelles quêtes dans le diocèse de Paris. La charité du troupeau répondit à ce second appel du pasteur et la châsse, où les reliques de saint Vincent de Paul furent replacées, les présenta de nouveau à la vénération des fidèles, dans la chapelle des prêtres de la Mission.

M. Salhorgne s'empessa de faire parvenir aux missionnaires les plus sages avis, capables de les guider dans les circonstances pénibles où ils se trouvaient. Il leur recommande de suivre, en tous points, les maximes de notre saint Fondateur en matière politique. « Saint Vincent, dit-il, a vécu, lui aussi, dans des temps de troubles et de discussions civiles; mais, inspiré par sa rare prudence il nous a interdit tout examen des questions politiques qui ont pour objet le gouvernement des peuples. Il veut que, fidèles à Dieu

et soumis à son Église, nous mettions toute notre sollicitude à prier pour le bonheur et le salut des hommes et de ceux qui les gouvernent. Telle a été jusqu'à présent notre conduite et nous ne nous en écarterons pas. »

La gravité des événements poussa nos confrères à engager M. Salhorgne à quitter la capitale. Cédant à leurs instances, il alla résider au grand séminaire d'Amiens et ne rentra à Paris que le 23 mai 1832. L'année suivante, dans sa circulaire du 1^{er} janvier, M. le Supérieur général annonça à toute la Compagnie que nos confrères de France jouissent d'une tranquillité qu'on n'avait osé espérer; 18 jeunes gens se trouvent au Séminaire de la Maison-Mère.

Nous avons besoin de nombreux ouvriers pour remplir les vides occasionnés par la mort d'excellents missionnaires. Plus que jamais, il fallait que nos confrères fussent entre les mains du Supérieur comme la lime entre les mains de l'ouvrier. Aussi M. Salhorgne insiste-t-il sur la nécessité et la pratique de la sainte indifférence. « Rien, dit-il, n'est plus obscur que les lumières de l'homme sur sa destinée. Nos prévoyances sont incertaines, *Incertae providentiae nostrae*. Nous ne savons guère, et il est impossible que nous sachions au juste ce qui nous convient et ce qui ne nous convient pas, ce qui nous sera plus ou moins avantageux. Si notre esprit pouvait percer le voile qui nous dérobe la connaissance de l'avenir, quelle suite d'événements peut-être fâcheux se présenteraient à nous! Car il n'est point de chemin dans la vie qui ne soit de part et d'autre comme bordé de précipices; j'en dis autant des lieux et des emplois qui nous sont destinés. Partout nous trouverons des moyens pour nous sanctifier et des dangers pour notre salut. Mais pour profiter de ces moyens, ou pour échapper à ces dangers, il faut

que nous soyons là où Dieu nous veut. Ainsi, le lieu, la fonction, je dirai même l'état de santé le plus convenable pour nous, c'est celui que Dieu nous fait connaître par la voix de nos Supérieurs, parce que nous y recevrons plutôt et plus abondamment les secours de la grâce, que dans une situation que nous aurions choisie.

En se plaçant où l'on veut, et non pas où Dieu veut, on se prive de l'avantage que Dieu a marqué pour chacun de nous dans ses décrets éternels, et l'on se trouve exposé, sans le secours de grâces spéciales, à tous les dangers du lieu et de l'emploi où Dieu n'appelle pas. C'est exposer aussi évidemment son salut, que si l'on prenait un état auquel on n'est pas appelé.

Ce qui rend difficile la pratique de la sainte indifférence, ce sont les difficultés que l'on prévoit, ou la raison de santé que l'on allègue, pour se dispenser d'obéir. Je prie ces confrères méticuleux de faire cette réflexion : Dieu peut les affliger d'une maladie, dans le lieu ou dans l'emploi qu'ils auront choisi; ils doivent craindre qu'il ne punisse ainsi leur résistance. Il peut aussi, pour récompenser leur obéissance, maintenir leur santé dans le lieu et l'emploi qui leur est assigné. Mais, en supposant que ce Dieu, auteur et conservateur de notre existence, juge à propos que nous soyons dans un état de souffrance, pour opérer plus sûrement notre salut, qui sommes-nous, pour avoir une volonté contraire à la sienne? La raison de santé n'est donc qu'un prétexte d'amour-propre, qui ne doit pas nous arrêter. Je conviens que la règle permet d'exposer au supérieur les motifs de crainte qu'inspire telle ou telle destination; mais elle veut aussi qu'on soit dans la disposition d'obéir, lorsqu'il persévère dans sa résolution.

Quant à la répugnance motivée sur la crainte du travail, des peines, des contrariétés et autres inconvenients, je me demande si Dieu ne peut pas dédommager amplement de tous ces maux, par l'abondance de ses grâces et par l'heureux succès de nos entreprises en aplanissant les difficultés qui nous effrayent. Il le peut, sans doute, et nous devons croire qu'il le fera. *Vir obediens loquetur victoriam.*

S'imaginer que, dans une autre place, on travaillerait plus sûrement à sa sanctification et au service de Dieu, c'est presque toujours une illusion, car il arrive souvent qu'après avoir obtenu par des plaintes et des instances réitérées ce qu'ils voulaient, les esprits inconstants ou trop difficiles à contenter se plaignent de la nouvelle situation qu'ils se sont choisie et regrettent celle qu'ils ont quittée. C'est le sort auquel doivent s'attendre ceux qui ne veulent rien souffrir et ne savent pas mettre de bornes à leurs désirs. C'est pourquoi nous ne devons pas écouter notre inclination sur le choix des lieux et des emplois, mais nous laisser conduire à Dieu par l'obéissance, car il est indubitable que nous ne serons jamais plus en sûreté pour notre salut que là où il lui plaira de nous mettre. »

Après avoir encouragé les missionnaires à la pratique de la sainte indifférence, M. Salborgne stimule leur zèle en leur parlant des besoins de nos missions. M. Louis Perboyre avait été emporté par une fièvre cérébrale, pendant la traversée, sur le navire qui le conduisait en Chine. M. Lamiot venait aussi de disparaître. Parti en 1789, cet excellent missionnaire avait rendu les plus grands services à la religion pendant son séjour à la cour de Péking en qualité de professeur de mathématiques. Forcé de sortir de la Chine en 1820 à l'occasion du procès du bienheureux Clet, il s'était retiré à Macao. Il y avait fondé un séminaire

qui avait fourni de nombreux missionnaires. Sa mort était une grande perte pour la Chine et pour la petite Compagnie. Car c'était sur lui que s'appuyaient les supérieurs majeurs pour procurer le bien des missions dans l'Extrême-Orient. La Chine, cependant, n'était pas abandonnée; MM. Rameau, Laribe, Mouly et Danicourt y avaient été envoyés et plusieurs jeunes Chinois formés à Paris étaient retournés dans leur pays pour travailler à la conversion de leurs compatriotes. Deux d'entre eux furent placés par notre confrère, M. Torrette, à la tête de notre séminaire de Macao, quand le gouvernement portugais eut forcé tous les missionnaires européens à quitter cette ville. Une nombreuse colonie d'ouvriers apostoliques avait été dirigée vers nos missions du Levant. Nous y trouvons les noms de MM. Bouverey, Testa, Tastel, Moitrelle, Brunet, Bonnieu, Lepavec, Cigala et, plus tard, ceux de MM. Leleu et Delmas. A Constantinople, notre collègue, un moment transporté à San Stephano à cause de la peste, était dans un état prospère. Mehemet-Ali s'était emparé de la Syrie par l'épée d'Ibrahim, son fils, en 1832; mais cette guerre entre Constantinople et l'Égypte n'avait pas troublé nos œuvres en Syrie, les ouvriers seuls faisaient défaut.

Pour rendre l'administration plus facile dans le Levant, la Propagande avait créé deux préfectures apostoliques, celle de Constantinople et celle de Syrie. La première fut confiée à M. Bricet et la seconde à M. Poussou. C'étaient deux missionnaires recommandables à tous égards.

M. Bricet s'était montré toujours admirable de zèle, de dévouement, de charité dans l'accomplissement des diverses fonctions qui lui avaient été confiées. Deux circonstances surtout l'avaient mis à même de faire éclater les ardeurs de son inépuisable amour pour ses

frères en Jésus-Christ. En 1829, la persécution se déchaîna contre les catholiques arméniens de Constantinople. Ils furent exilés au nombre de 20000. Chassés de leurs habitations, dépouillés de leurs biens, privés de tout moyen d'existence, ils étaient exposés au danger de la séduction et de l'apostasie. Malgré qu'il eût reçu la défense expresse de s'occuper de ces malheureux, M. Bricet brava tous les périls pour les secourir. Déguisé sous toutes les formes, il les visita pendant deux années et plus, administrant les sacrements, fortifiant les faibles, leur portant avec les paroles de consolation des secours abondants en aumônes. Bien qu'on lui eût fait parvenir de France des sommes considérables, fruit de la charité des fidèles, il ne pouvait s'expliquer lui-même comment il avait pu subvenir à tant de besoins. On ne comprenait pas non plus comment sa santé si faible et si délicate avait pu soutenir tant de travaux et tant de fatigues. M. Salhorgne ne pouvait pas s'empêcher d'y voir une protection toute spéciale du ciel.

Quelques années plus tard, la peste décimait Constantinople; M. Bricet se montra dans cette occasion comme toujours l'ami et le père des malheureux. Il portait partout avec abondance les secours de la charité la plus compatissante et ceux d'un zèle vraiment apostolique, s'exposant à la contagion sans ménagement. Tel était le digne missionnaire placé par la Propagande à la tête de la préfecture apostolique de Constantinople.

La préfecture apostolique de Syrie était confiée à notre confrère M. Antoine Poussou. « Ce zélé missionnaire, dit M. Salhorgne dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1834, est digne à tous égards d'occuper ce poste important. Ce fut lui qui rétablit la Mission de Damas et en rebâtit l'église et qui l'organisa de manière à

produire de grands fruits de salut. Ce fut lui qui, l'année dernière forma dans cette ville une école de garçons, qui compte déjà quatre-vingts élèves ; il vient d'y ouvrir une école pour les filles dans laquelle, en même temps qu'on leur procure l'instruction, on les exerce aussi au travail des mains. Il doit être, en ce moment, à Tripoli de Syrie, pour rétablir la Mission abandonnée depuis plus de soixante ans et pour y former les mêmes institutions qu'à Damas. »

Après maintes sollicitations de Mgr Auvergne, visiteur apostolique, et du consul de France à Saint-Jean-d'Acre, la Congrégation venait d'ouvrir à Antoura, près Beyrouth, un collège destiné aux jeunes gens de la Syrie, de l'Egypte et de l'île de Chypre. Ce collège était appelé à rendre les plus grands services à notre sainte religion. A Santorin, on avait fondé une école et un séminaire.

Aux Etats-Unis, nos œuvres étaient en pleine prospérité, et l'on comptait vingt-neuf jeunes gens au séminaire interne de Sainte-Marie-des-Barrens.

Au Brésil, nous jouissions de la protection de Dom Pedro ; nous y possédions deux maisons, un séminaire interne, 9 prêtres, 6 séminaristes, 2 étudiants, 2 frères coadjuteurs.

Nos confrères d'Espagne et de Portugal avaient eu à subir bien des épreuves par suite des changements de gouvernement, survenus dans ces deux pays : aussi, tous les jours après le dîner on récitait à notre Maison-Mère les litanies de saint Vincent pour attirer la protection du ciel sur ces deux provinces.

La Pologne était dans le plus triste état. Elle s'était soulevée contre la Russie, au mois de décembre 1830. D'abord victorieuse, cette nation chrétienne, divisée en plusieurs partis et abandonnée des puissances étrangères, avait fini par succomber. Le gouvernement

russe procéda dès ce moment d'une manière systématique à la destruction de la nationalité polonaise. 20.000 familles furent exilées ou déportées ; la Pologne fut déclarée partie intégrante de l'empire ; l'enseignement de la langue polonaise fut interdit. Il ne restait plus de cette malheureuse contrée que la ville libre de Cracovie ; elle sera annexée par l'Autriche en 1846. Il est facile de comprendre quelle devait être la situation de nos confrères. Plusieurs de leurs maisons furent fermées et il leur devint difficile d'exercer leur ministère auprès de leurs compatriotes catholiques.

Au milieu de toutes ces craintes et de toutes ces inquiétudes, le ciel avait donné à la famille de saint Vincent un signe indubitable de sa protection. C'est à cette époque, en effet, qu'eut lieu un événement surnaturel de la plus haute importance. Nous voulons parler de l'apparition de la Vierge de la Médaille miraculeuse à une jeune novice des Filles de la Charité, Catherine Labouré, apparition que le Saint-Siège vient de consacrer de la manière la plus solennelle par l'institution d'une fête en son honneur. Tous connaissent l'histoire de cette apparition, la diffusion merveilleuse de cette médaille et les grâces sans nombre dont elle fut l'instrument. Tous les enfants de saint Vincent regardèrent cette céleste faveur comme un signe de la protection spéciale dont Marie Immaculée les environnait. A dater de cette époque, nous allons voir, en effet, la Congrégation de la Mission grandir et se fortifier en dépit de tous les obstacles, et malgré une crise intérieure qui semblait devoir amener sa ruine. Pour les Filles de la Charité surtout, ce mémorable événement deviendra le signal d'une étonnante prospérité. La modeste chapelle consacrée par l'auguste présence de la Reine des Cieux, n'aura plus rien à envier aux sanctuaires les plus privilégiés ; d'innombrables géné-

rations de vierges chrétiennes, attirées en ce lieu par un charme irrésistible, viendront revêtir sous les yeux de Marie Immaculée la livrée des servantes des pauvres ; et cette vaillante armée de la Charité, répandue ensuite dans les contrées les plus lointaines, sera, par l'héroïsme de son dévouement, la joie de l'Église et l'admiration du monde.

En 1835, M. Salhorgne, qui n'avait accepté qu'avec une extrême répugnance la charge de Supérieur général, se voyant arrivé à l'âge de soixante-dix-neuf ans et accablé d'infirmités graves, se décida à résigner ses fonctions. Une assemblée sexennale devait se tenir cette année, il la transforma en assemblée générale. Dès la première séance, qui eut lieu le 15 août, le vénérable vieillard donna sa démission et se retira aussitôt pour donner à la discussion une pleine liberté.

Alors M. Richenet, deuxième assistant, crut devoir adresser la parole à l'assemblée. Après avoir témoigné de sa vénération pour ce respectable vieillard et du regret profond qu'il éprouvait de sa détermination, il exposa que ses infirmités ne pouvaient être un motif d'accepter sa démission, parce qu'elles n'avaient en rien altéré ses facultés morales, et qu'il était aussi capable de gouverner la Congrégation qu'à l'époque de son élection ; mais en même temps il observa que si l'administration de la Compagnie lui devenait impossible, c'était parce qu'il ne pouvait être aidé de ses assistants, trop âgés ou trop infirmes ; l'assemblée n'avait qu'à lui en choisir de plus valides.

En conséquence, pour contribuer à l'adoption de cette mesure, il déclara qu'il donnait sa démission. L'Assemblée n'entra pas dans ces vues ; elle crut devoir accepter la démission du Supérieur général : elle l'accepta en effet à une imposante majorité. Une députation de quatre membres se rendit auprès de

M. Salhorgne pour lui faire part de cette décision. Non seulement il accueillit avec bonheur la décision de l'Assemblée, mais encore il se rendit immédiatement dans son sein pour lui entémoigner sa reconnaissance. Ce fut par ce bel exemple d'humilité qu'il termina son généralat et acheva le tableau d'édification tracé pendant les six années qu'il avait occupé la place de saint Vincent.

L'Assemblée générale choisit pour lui succéder le Visiteur de la Province de France, M. Jean-Baptiste Nozo. L'année suivante, M. Salhorgne rendait à Dieu sa belle âme à l'âge de quatre-vingts ans.

CHAPITRE VI

Jean-Baptiste Nozo (1835-1842)

Notice sur M. Nozo. — Sujets de crainte. — Assemblée sexennale de 1841. — M. Poussou, Vicaire général. — Pouvoirs partagés, tiraillements. — Recours au Saint-Siège. — Démission de M. Nozo. — MM. Adiel et Étienne à Rome. — Assemblée générale. — Élection de M. Étienne. — État de la Congrégation de 1835 à 1843. — France, Irlande, Algérie, Levant, Perse, Abyssinie, Chine. — Martyre de M. Perboyre. — États-Unis. — Action merveilleuse de la Providence sur la petite Compagnie pendant la crise.

M. Nozo était entré dans la Congrégation en 1820. Successivement professeur aux séminaires de Saint-Flour et de Cahors, il fut ensuite chargé de la direction du Séminaire interne de Paris. C'est là qu'il eut occasion de se dévouer, en 1831, avec un zèle admirable aux soins des cholériques reçus dans une des salles de notre maison-mère. Vers 1832, il fut placé au séminaire de Châlons-sur-Marne, en devint le supérieur, puis il fut mis à la tête de la province de France en qualité de Visiteur. Ce titre lui donnait place à

l'Assemblée de 1835. Nous avons vu qu'elle lui confia le gouvernement de la Compagnie après la démission de M. Šalhorgne. MM. Le Go, Grappin, Aladel et Fiorillo lui furent donnés comme assistants.

Ce généralat ne fut pas heureux. M. Nozo eut le tort de s'engager dans des opérations financières. Mal conçues et encore plus mal conduites, ces opérations lui occasionnèrent des pertes considérables. Elles donnèrent lieu à des procès où il risquait tout à la fois son honneur et celui de la Compagnie.

Moins d'un an après son élection, les Assistants comprirent qu'il s'engageait dans une voie funeste; ils s'efforcèrent de l'en détourner, mais tous leurs conseils échouèrent devant un parti pris. Ils durent se demander quelles mesures il convenait de prendre pour préserver la Compagnie d'une ruine qui la menaçait. La convocation d'une assemblée générale leur parut un moyen trop violent et capable d'aggraver le mal en provoquant un fâcheux éclat. Ils résolurent donc de se réfugier dans la patience et la prière et d'attendre que la Providence elle-même mît fin à cette situation douloureuse qui s'aggravait de jour en jour.

Enfin l'Assemblée sexennale s'ouvrit à Paris le 15 juillet 1841. Les députés qui en faisaient partie n'avaient pas une connaissance exacte de la triste situation de la Compagnie, mais ce qu'ils avaient appris de la rumeur publique suffisait pour leur donner les plus vives appréhensions. La question soumise à la délibération de l'Assemblée, d'après nos Constitutions, était la suivante : « Dans l'état présent des choses, est-il expédient oui ou non de convoquer une Assemblée générale » ? La réponse n'était pas douteuse et l'affirmative s'imposait à tous les votes. M. Nozo l'avait compris et, pour écarter le péril dont il se sentait menacé, il prévint la décision de l'Assem-

blée par un acte auquel les députés étaient loin de s'attendre et qui allait jeter la perturbation dans la Compagnie, sous prétexte de la guérir du mal dont elle souffrait. Le récit suivant, emprunté à la circulaire de M. Poussou, du 1^{er} janvier 1842, donnera une idée exacte de ce qui se passa, à cette occasion, au sein de l'Assemblée :

« M. Nozo fit lire une déclaration dans laquelle il annonçait qu'en vertu de la faculté qu'il avait reçue du Souverain Pontife, il venait de nommer un vicaire général, auquel il donnait tous les pouvoirs que les Constitutions lui accordent, quand il est nommé, dans les cas prévus par elles, avec faculté d'en jouir jusqu'à la prochaine Assemblée. »

Ici se place un incident auquel M. Poussou fait à peine allusion et qui eut la plus grande portée. M. Nozo se mit à genoux devant l'Assemblée, s'humilia beaucoup devant elle et demanda pardon à la Congrégation des scandales qu'il avait pu donner. Les députés, touchés par cet acte d'humilité, voulurent y répondre par un acte de générosité. Ils supplièrent M. le Supérieur général de permettre qu'en fixant les facultés qu'elle accordait au vicaire général, l'Assemblée lui en réservât aussi quelques-unes tant pour l'honneur du généralat que pour le respect dû à sa personne. M. Nozo ayant témoigné qu'il aurait cela pour agréable, l'Assemblée voulut qu'il lui fût réservé : 1^o de nommer les Visiteurs sur la présentation du Vicaire général ; 2^o de donner la démission des vœux, également sur la demande du Vicaire général, qui pourrait la donner lui-même si le Supérieur général était hors de France ; 3^o de convoquer l'Assemblée générale après avoir pris l'avis de son conseil. Toutes choses étant ainsi réglées, on jugea que la convocation d'une Assemblée générale n'était pas nécessaire.

M. Poussou, supérieur du grand séminaire de Cahors, avait été choisi par M. Nozo en qualité de Vicaire général et ce choix fut approuvé par l'Assemblée. Sa nomination, cependant, demeura secrète pendant trois mois. Ce délai avait été jugé nécessaire pour permettre à M. Nozo de terminer la poursuite de certaines affaires litigieuses devant les tribunaux.

La nomination d'un Vicaire général avec des pouvoirs très restreints n'était qu'une demi-mesure sans proportion avec la gravité du mal. Elle eut de funestes conséquences. L'autorité se trouva partagée entre deux hommes qui n'avaient point les mêmes vues, et ce partage amena nécessairement des conflits. Dans de telles conditions, la crise ne pouvait que se prolonger et devenir chaque jour plus dangereuse. Le Vicaire général et les Assistants ne tardèrent pas à s'en apercevoir; ils se décidèrent alors à convoquer l'Assemblée générale dont ils reconnaissaient pour lors la nécessité. Ils en avaient le droit d'après les Constitutions; mais l'Assemblée ayant aussi accordé ce droit à M. Nozo, on dut trouver étrange qu'ils entreprissent de l'exercer sans lui. Aussi, pour cette raison et pour d'autres encore, des missionnaires de la province de Rome adressèrent un recours au Souverain Pontife avec prière de suspendre la réunion de l'Assemblée jusqu'à ce que le Saint-Siège eût rétabli l'ordre dans la Congrégation. Leur requête fut agréée et le cardinal Ostini, préfet de la Congrégation des Évêques et réguliers, ordonna au Vicaire général de suspendre la réunion de l'Assemblée : il mandait en même temps à Rome M. Nozo. La situation était critique : il était à craindre que la Sacrée Congrégation, trompée par de faux rapports, ne se rendît pas bien compte de l'état et des besoins de la Compagnie. On rédigea un mémoire où la vérité était exposée dans tout son jour, et

ce mémoire fut remis à Rome par notre confrère Mgr Rosati. Le Souverain Pontife Grégoire XVI prit connaissance de cette pièce et M. Nozo, à peine arrivé dans la Ville Éternelle, reçut ordre de donner sa démission.

Cette démission ne mit pas fin à l'effet du recours. Ceux qui l'avaient fait s'efforcèrent d'obtenir du Saint-Père que le successeur de M. Nozo fût nommé directement par le Pape et le nom de M. Timon, Visiteur des États-Unis, fut mis en avant et signalé au choix du Souverain Pontife. Le succès de cette démarche semblait assuré, pourvu qu'il ne vînt aucune opposition de la part du gouvernement français. Il fut donc résolu qu'on lui demanderait son assentiment à la nomination projetée, et Mgr Garibaldi, nonce du Saint-Siège à Paris, reçut l'ordre du cardinal préfet de la Congrégation des Évêques et réguliers d'agir en ce sens auprès de M. Guizot, ministre des Affaires étrangères. Celui-ci donna une réponse absolument négative et la note remise par l'ambassadeur de France au cardinal Lambruschini, secrétaire d'État, fut tout à fait explicite.

Alors le Saint-Siège déclara que les affaires devaient être traitées entre la Congrégation des Évêques et réguliers et les parties intéressées. Il exprima en outre le désir que deux missionnaires français fussent envoyés à Rome pour prendre part aux délibérations. Le nonce de Paris transmit cette invitation au Vicaire général; il insista beaucoup pour qu'elle fût acceptée et pour que M. Étienne, dont il connaissait le mérite, fût un des deux députés chargés de cette délicate mission. On lui adjoignit M. Aladel, et les deux amis, effrayés de la responsabilité qui pesait sur eux, s'embarquèrent à Marseille, le 26 janvier 1843. Deux jours après ils étaient à Rome.

Dans une première entrevue, le cardinal Lambruschini exprima aux deux députés le vif désir de rétablir la bonne harmonie dans la Congrégation de la Mission, déclarant en même temps que le mode lui importait peu, pourvu que le but fût atteint : « Nous croyons sincèrement, leur dit-il, qu'il conviendrait, dans la situation difficile où vous vous trouvez, d'abandonner au Saint-Père la nomination du nouveau Supérieur. La suprématie pontificale n'existe en effet que pour s'exercer dans les cas où les règles ordinaires sont impuissantes à remédier au mal. Mais, à cet égard, nous n'avons pas de parti pris, et nous sommes prêts à accepter toute autre combinaison qui serait jugée plus propre à assurer l'unité et la prospérité de votre institut. »

Les mêmes assurances furent données aux deux députés français par le cardinal Ostini, préfet de la Congrégation des Évêques et réguliers. Il voulut même que, par une sage précaution, les deux députés eussent une entrevue avec les Visiteurs des trois provinces d'Italie. Il espérait sans doute que des explications mutuelles assureraient un accord, ou que du moins elles dissiperaient les malentendus et permettraient de mieux préciser les questions à résoudre. Cette conférence eut lieu, en effet, sous la présidence de notre confrère Mgr Rosati et le résultat en fut considérable. Avant tout, M. Étienne demanda qu'on voulût bien examiner une question de fait, qui lui paraissait très importante. Les auteurs du recours au Pape avaient affirmé que les trois provinces d'Italie et celles de l'Amérique partageaient leur mécontentement et souscrivaient à leurs réclamations.

« Il faut, dit M. Étienne, que ce fait soit bien éclairci, avant toute discussion; car il est le point de départ des difficultés actuelles, et si l'assertion des

recourants n'est pas fondée, leurs plaintes sont sans objet et ne doivent pas être écoutées. » C'était une diversion habile qui plaçait la discussion sur un terrain où M. Étienne était sûr de triompher. Il n'ignorait pas, en effet, que la très grande majorité des missionnaires italiens était restée étrangère à la démarche de leurs confrères de Rome. En outre, M. Timon, Visiteur des États-Unis, avait écrit que non seulement les missionnaires d'Amérique n'avaient adressé au Saint-Siège aucune plainte, mais qu'ils voulaient tous le maintien de l'ordre actuel. Les Visiteurs d'Italie interpellés successivement firent une réponse semblable. Il restait donc démontré que le recours n'était l'œuvre que d'un petit nombre de missionnaires de la province romaine. Cette question une fois vidée, les deux députés français firent à leur tour une déclaration très importante : « Nous affirmons, dirent-ils, que jamais les missionnaires français n'ont prétendu que le Supérieur général dût nécessairement résider en France et appartenir à la nation française. Seul le gouvernement français a émis cette prétention. Il a constamment déclaré que d'après les règles du droit public du royaume, aucune Congrégation dont le Supérieur ne serait pas Français ne pouvait être reconnue et que si la nomination d'un étranger avait lieu, même par le fait d'une Assemblée générale, il serait contraint, tout en le regrettant, d'ordonner la dissolution de tous les établissements des Lazaristes dans le royaume. Pour nous; ajoutait M. Étienne, nous reconnaissons volontiers que d'après nos Constitutions, le Supérieur général peut être choisi dans n'importe quelle province de la Congrégation, pourvu qu'il ait les qualités requises, ainsi que l'a expressément reconnu un décret de l'Assemblée générale de 1703, confirmé par Clément XI. Nous protestons, en outre, que tous les

missionnaires français sont disposés à obéir au Supérieur général qui sera élu, à quelque nation qu'il appartienne, supposé même qu'un tel choix dût amener, ce qu'à Dieu ne plaise ! la suppression de la Congrégation en France, et obliger le Supérieur général à transférer son siège dans une autre contrée. »

Grâce aux explications échangées dans cette conférence préparatoire, deux points importants se trouvent mis hors de doute : 1° Il était faux qu'on eût à redouter une scission de la part des provinces étrangères à la France, et que le mécontentement fût général au point de mettre en péril l'unité de la Congrégation : la déclaration des Visiteurs d'Italie et d'Amérique donnait toute sécurité à cet égard ; 2° le projet de faire nommer le Supérieur général par le pape pour soustraire cette nomination à l'influence française devait être abandonné, puisqu'il rencontrait une opposition de la part du gouvernement français pouvant amener la suppression de la Congrégation en France : la protestation si explicite des députés français donnait d'ailleurs toute satisfaction et réservait l'avenir.

La Sacrée Congrégation des Évêques et réguliers mit fin à tous les débats en rendant un décret qui permettait aux Prêtres de la Mission de tenir une Assemblée générale dans laquelle le Supérieur général serait élu selon les règles ordinaires. Le Souverain Pontife approuva ce décret sans observation aucune et sans restriction. Une lettre fut adressée au Vicaire général de la Compagnie par le Préfet de la Congrégation des Évêques et réguliers pour lui donner connaissance du décret.

Dans cette lettre du 5 mars 1843, le cardinal Ostini⁷ racontait les principaux incidents que nous avons rappelés plus haut ; il permettait la tenue de l'Assemblée générale ; il déclarait qu'il n'y avait pas lieu à diminuer

le nombre de provinces en France ni à changer quoi que ce fût quant aux missionnaires qui exerçaient les fonctions de supérieur dans un séminaire; il permettait qu'on convoquât désormais les provinces situées hors de l'Europe; il rappelait que le Supérieur général pouvait être choisi dans n'importe quelle province, que les assistants devaient être *in quantum fieri poterit ex variis provinciis* et que l'on devait avoir à Rome un procureur général près le Saint-Siège.

Grande fut la joie des deux députés français, et M. Etienne nous la retrace en termes émus : « Ainsi, dit-il, la Compagnie sortit de cette terrible lutte, non seulement victorieuse, mais encore sans y avoir reçu la moindre blessure. Dieu même nous réserva, en terminant toutes les discussions que nous avons eu à soutenir, une consolation bien douce à nos cœurs. Le cardinal Ostini, en notifiant dans une séance solennelle la décision du Pape, nous adressa la parole, exprimant la satisfaction que lui avait causée notre zèle à défendre l'œuvre de saint Vincent. Il exalta la sagesse profonde qui avait dicté les Constitutions qu'il nous avait données et nous exhorta à persévérer dans l'affection que nous avons manifestée pour elles.

Après cette dernière séance, nous eûmes l'honneur d'être admis à l'audience du Pape. Grégoire XVI nous fit l'accueil le plus gracieux, nous entretint familièrement pendant une demi-heure, nous permit de lui baiser les pieds et nous donna sa bénédiction. Immédiatement après nous reprîmes la route de France. Nous arrivâmes à Paris le 18 mars, et, le 19, sous la protection de saint Joseph, partirent les lettres de convocation de l'Assemblée générale qui devait clore la phase douloureuse que la Congrégation avait traversée, par l'élection du Supérieur général. »

L'Assemblée générale s'ouvrit à Paris, le 1^{er} août

1843. A mesure que les députés arrivaient à la Maison-Mère, on pouvait constater une parfaite union des cœurs, mais aussi une grande indécision des esprits relativement à l'élection du nouveau Supérieur. De tous les noms qui étaient mis en avant, aucun ne paraissait devoir réunir la majorité des suffrages. Peu à peu cependant l'opinion sembla se concentrer sur MM. Etienne et Poussou et, quand le jour de l'élection fut arrivé, les députés entrevoyaient quel serait le résultat du scrutin. Ils s'attendaient néanmoins à un ballottage et à une longue séance.

L'allocution du Vicaire général fut très admirée ; on y sentait percer à chaque phrase l'intention peu déguisée de détourner sur un autre les suffrages des électeurs.

Le scrutin commença ensuite au milieu de l'anxiété générale et, dès le premier tour, le nom de M. Etienne réunit 21 voix sur 30. L'élection était faite. Deux députés vont aussitôt chercher l'élu qui, n'étant membre de l'assemblée qu'à raison de ses fonctions de secrétaire et de procureur général, ne devait point, d'après la règle, assister à la séance de l'élection. Il arrive pâle et défait, et reçoit les hommages des députés, qui viennent, tour à tour, lui baiser la main. Mais déjà la nouvelle circule dans la maison et y cause une joie universelle.

Mgr Rosati, évêque de Saint-Louis, était alors retenu à Paris par une cruelle maladie qui devait, quelques mois plus tard, le conduire au tombeau. Dès que le pieux prélat entend prononcer le nom de M. Etienne, il ne peut contenir sa joie : « Dieu soit loué ! » s'écrie-t-il, et accourant, malgré ses souffrances, au lieu où se tenait l'Assemblée, il se jette aux pieds du nouveau Supérieur, qui le relève aussitôt et le tient longtemps embrassé. Dès que M. Etienne put se soustraire aux

démonstrations affectueuses dont il était l'objet de la part de ses confrères, il alla se prosterner devant le Saint-Sacrement et resta longtemps plongé dans une fervente prière : « En ce moment, disait-il plus tard, l'effroi dont mon âme était saisie s'apaisa subitement. Il me sembla que Notre-Seigneur, prenant pitié de ma faiblesse, me donnait l'assurance que, si j'étais fidèle à maintenir toutes les règles établies par saint Vincent, il gouvernerait lui-même la Compagnie, et je demeurai convaincu que Dieu ne me demandait pas autre chose que de rétablir et de conserver dans toute son intégrité l'œuvre du saint fondateur. »

Nous n'avons pas voulu interrompre le récit des événements qui mirent la Congrégation à deux doigts de sa perte. Dieu veillait sur elle, et, malgré cette crise, un grand bien s'opérait par la Compagnie. Nous allons dire quelques mots de l'état de nos provinces de 1835 à 1843.

Au moment de la nomination de M. Nozo, le séminaire de la Maison-Mère comptait beaucoup de sujets et paraissait bien fervent. Les belles fêtes du centième anniversaire de la canonisation de saint Vincent, en 1837, imprimèrent un nouvel élan vers la Compagnie. Deux ans après, le séminaire et les études comptaient quatre-vingt-sept jeunes gens. Plusieurs de Nos Seigneurs les évêques faisaient de vives instances pour nous faire accepter la direction de leurs séminaires diocésains. On dut céder aux pressantes sollicitations de Mgr l'archevêque de Sens et en 1839 quatre de nos confrères prirent possession du séminaire de cette ville. En 1842, nous dirigions en France sept de ces grands séminaires : Amiens, Saint-Flour, Albi, Cahors, Carcassonne, Châlons et Sens. Nos deux collèges de Montolieu et de Mondidier étaient en voie de prospérité. Nous ne pouvions pas malheureusement satis-

faire à toutes les demandes de Nos Seigneurs les évêques, car nos missions à l'intérieur et à l'étranger avaient besoin d'être fortifiées. Cependant, en 1843, M. Poussou faisait remarquer que, malgré la fâcheuse publicité de la crise par laquelle la Congrégation passait, les vocations avaient sensiblement augmenté, et l'union, la paix, la cordialité régnaient à la Maison-Mère.

En Italie, M. Nozo avait cru devoir changer la plupart des supérieurs de la province romaine ; les esprits, un peu surexcités d'abord, s'étaient ensuite calmés et parfaitement soumis. Une nouvelle maison avait été fondée à Oristano, en Sardaigne. A Naples, en 1836, les confrères italiens prirent possession de la maison de Saint-Nicolas et y transportèrent le cours de philosophie. Cette même année, le choléra qui fit d'affreux ravages en Italie donna aux missionnaires une nouvelle occasion de manifester leur dévouement. Nos confrères de Plaisance transformèrent en hôpital pour les cholériques leur maison de campagne.

L'année suivante, notre maison de Monte-Citorio fut le théâtre de fêtes magnifiques en l'honneur du centenaire de la canonisation de notre bienheureux Père. Le Souverain Pontife voulut donner une marque spéciale de sa bienveillance pour la Congrégation, en venant célébrer la sainte messe le deuxième jour de la neuvaine. Nos confrères d'Italie, justement appréciés des populations et du clergé étaient sollicités par Nos Seigneurs les évêques d'accepter de nouveaux établissements ; mais le personnel dont ils pouvaient disposer ne permettait pas de répondre à des offres si honorables pour eux. Cependant, la Providence, en élargissant le champ des œuvres, envoyait aussi des ouvriers, et en 1841 on constatait que les noviciats de Turin et de Naples étaient bien fournis. A Monte-Citorio, on avait

remis en vigueur les conférences liturgiques ; elles produisaient les plus heureux résultats et furent encouragées par la présence des Eminentissimes cardinaux. La même année M Fiorillo, assistant, ayant été obligé de quitter Paris à cause de sa santé, fut remplacé au conseil par M. Sturchi.

En Espagne, par suite de l'établissement d'un gouvernement constitutionnel, le clergé dévoué à Don Carlos était persécuté. Beaucoup de nos confrères avaient dû prendre la fuite. Vingt et un d'entre-eux furent recueillis à la Maison-Mère et un pareil nombre fut réparti dans nos résidences du midi de la France.

« Leur présence au milieu de nous, est-il dit dans la circulaire du 1^{er} janvier 1836, servira à nous ranimer nous-mêmes dans l'esprit de saint Vincent et à resserrer de plus en plus les liens de la charité qui doivent unir tous les membres de la Congrégation. »

Les confrères espagnols ne se contentaient pas d'édifier les maisons qui les avaient reçus, ils savaient s'y rendre utiles ; et quelques-uns avaient voulu partir pour nos missions étrangères. En 1839, le visiteur M. Rocca et M. Cros étaient retournés en Espagne, malgré la continuation de la guerre civile, afin de consoler leurs confrères et de diriger les Filles de la Charité dépourvues des secours propres à leur vocation. Les années suivantes laissèrent les missionnaires dans une situation pénible. Elle était telle que M. Poussou, dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1844, manifestait la crainte que la Congrégation ne pût être rétablie de longtemps en Espagne.

En Portugal aussi, la révolution avait dispersé les missionnaires. La suppression de la Congrégation en ce pays mettait nos confrères portugais dans l'impossibilité de fournir le personnel suffisant aux œuvres qui leur étaient confiées en Chine. Aussi la Propagande,

par un décret du 11 janvier 1837, confia le soin de ces missions à nos confrères français. La situation devint de plus en plus pénible en Portugal et la circulaire du 1^{er} janvier 1843 manifestait à l'égard de ce malheureux pays les mêmes craintes qu'elle avait exprimées au sujet de l'Espagne.

Les missionnaires de Pologne se trouvaient également dans une situation très difficile. Ils n'avaient aucune liberté pour communiquer avec les Supérieurs majeurs. Mais Dieu bénissait leur zèle et, en 1842, M. Poussou peut écrire qu'ils sont les meilleurs gardiens de la foi menacée dans cette malheureuse contrée.

En 1839, s'était passé un événement des plus heureux pour la Congrégation et pour un pays très cher au cœur de saint Vincent : nous voulons parler de l'union des directeurs et fondateurs du petit séminaire de Dublin à la Compagnie. L'Irlande n'avait pas perdu le souvenir des services rendus à ses habitants persécutés par Cromwell et si généreusement secourus par saint Vincent. Une Compagnie s'y était formée sous le titre de Prêtres de saint Vincent. Ces pieux ecclésiastiques s'appliquaient à se pénétrer de l'esprit de notre bienheureux Père. Informés des progrès de la Congrégation, ils demandèrent à s'y associer. La demande fut agréée et leur Supérieur, M. Dowley, vint passer quelque temps à notre Maison-Mère pour se former à nos usages et acquérir une parfaite connaissance de nos saintes règles. De plus, un de nos plus dignes missionnaires, M. Girard Joseph, se rendit au milieu d'eux, y séjourna quelques mois afin de les initier à l'esprit de notre institut. Bientôt les postulants affluèrent, et la Congrégation eut l'espoir fondé de se multiplier en Irlande. Outre le séminaire, où ils élevaient une jeunesse édifiante, nos confrères irlandais

avaient la direction de l'église Saint-Pierre, près de Dublin. Cette église devint le centre de plusieurs associations pieuses qui contribuaient puissamment à la gloire de Dieu et à la sanctification des âmes.

En 1842, la Providence acquit un nouveau champ au zèle des deux familles de saint Vincent, en les appelant en Algérie. Nous avons dû céder aux instances de Mgr d'Alger, appuyées de l'intervention du gouvernement français. 21 Filles de la Charité et 4 missionnaires, avec 1 frère coadjuteur, furent dirigés vers la terre d'Afrique. Les sœurs furent chargées de l'hôpital, de la visite des malades à domicile, des classes pour les jeunes filles pauvres et du soin des orphelines. Les missionnaires eurent le soin de diriger les Filles de la Charité, de les seconder dans leurs œuvres et de s'occuper des enfants de leurs écoles. Ils avaient, de plus, la mission de recevoir chez eux les prêtres du diocèse pour y vaquer aux exercices de la retraite et ils devaient préparer l'établissement d'un grand séminaire.

En 1836, l'état de nos Missions dans le Levant était des plus consolants. L'entrevue de M. Leleu avec Ibrahim Pacha, dans le Liban, nous avait ménagé sa protection. Les travaux d'aménagement du collège d'Antoura étaient terminés et tout annonçait, pour cet établissement, une grande prospérité. Nos écoles de Damas étaient sorties victorieuses des embarras qu'on leur suscitait. Dans le voisinage de Tripoli, deux anciennes Missions, Sgorta et Eden, abandonnées depuis soixante ans, avaient été rétablies et, chaque semaine, nos missionnaires s'y transportaient pour exercer leur ministère auprès de populations avides d'en profiter.

Nos confrères de Constantinople voyaient, eux aussi, leurs œuvres prospérer; ils avaient opéré, parmi les

hérétiques, de nombreuses conversions. Notre école de Smyrne comptait 140 élèves et les belles processions du Saint-Sacrement, faites à Salonique, au milieu d'un recueillement général, étaient un véritable triomphe pour notre sainte Religion.

La prospérité de nos œuvres et la multiplication des ouvriers apostoliques dans le Levant engagèrent les Supérieurs majeurs à établir, dans ces Missions, le même ordre et la même régularité que dans nos maisons d'Europe. A cet effet, les deux préfectures apostoliques furent érigées en provinces, avec les préfets pour visiteurs. M. Leleu fut nommé visiteur de la province de Constantinople et M. Poussou, visiteur de la province de Syrie. Ceci se passait en 1838. M. Bricet, ancien préfet apostolique de Constantinople, accablé par l'âge et les infirmités, avait dû rentrer en France. Dans le cours de l'année suivante, nos confrères de Smyrne avaient vu s'élever une belle église sur les ruines de l'ancienne, incendiée en 1764.

Cette même année 1839, les Filles de la Charité prenaient possession du Levant. Parties de Paris le 11 novembre, elles s'embarquèrent au nombre de 7 pour Smyrne et Constantinople. Deux protestantes converties, fort pieuses, les avaient devancées comme pour sonder le terrain et leur préparer la voie. Elles avaient ouvert une école et, quand nos sœurs arrivèrent, ces pieuses demoiselles prirent leur costume et augmentèrent leur nombre. Les écoles furent définitivement rendues publiques au mois de janvier suivant. Aussitôt, les enfants accoururent en foule et il fallut envoyer 6 nouvelles Filles de la Charité. Leur zèle put s'exercer sans entraves ; elles se concilièrent promptement l'admiration et la reconnaissance de toutes les familles, non seulement catholiques, mais turques, arméniennes et grecques schismatiques. Le bien opéré

par les enfants de saint Vincent en ces contrées avait mérité les éloges du Saint-Père ; il avait daigné déclarer, dans un entretien avec un protestant converti, que « les Lazaristes étaient son bras droit dans le Levant ». Nos sœurs ne restaient pas en arrière, pour le zèle et le dévouement. A Smyrne, elles se trouvèrent, en 1841, au milieu des désastres d'un affreux incendie qui dévora les deux tiers de la ville et réduisit à la plus extrême misère près de 40 000 habitants. Oubliant tout, s'oubliant elles-mêmes pour ne songer qu'à soulager cette multitude immense d'infortunés, on les vit se multiplier partout pour subvenir à tous les besoins, se dépouiller de tout, s'exposer à toutes les privations, secourir toutes les nécessités. Elles offrirent le ravissant spectacle de tout un peuple d'infidèles et d'hérétiques, manquant de tout, consolés, soulagés, nourris, soignés, recueillis par quelques filles dont les cœurs étaient dilatés par la charité de saint Vincent. Une épidémie mortelle, qui suivit l'incendie et en augmenta les désastres, les trouva aussi courageuses, aussi zélées, aussi héroïques. Aussi le Pacha, gouverneur de Smyrne, ne sachant comment exprimer les sentiments d'admiration et de reconnaissance qu'il éprouvait, donna-t-il à ces humbles filles le nom d'*anges de la terre*.

La moisson était grande dans le Levant, mais malgré l'envoi de nombreux missionnaires, les bras manquaient pour la recueillir. La Providence procura à nos confrères un secours des plus précieux, en associant les Frères des Écoles chrétiennes à leurs travaux apostoliques. En leur confiant les écoles, les missionnaires, déchargés du soin d'instruire la jeunesse, purent désormais se livrer à toutes les fonctions du saint ministère et opérer un plus grand bien dans les âmes. « Le succès, dit M. Poussou, a dépassé nos espérances.

Ces bons Frères, établis à Constantinople et à Smyrne, y sont singulièrement goûtés. Cinq à six cents enfants catholiques, hérétiques et turcs sont réunis dans leurs écoles et sont, de leur part, l'objet du zèle le plus édifiant. »

Nos chers frères coadjuteurs étaient aussi d'un puissant secours pour les missionnaires. Grâce au dévouement et à l'intelligence de nos frères Claret et Tronquet, on avait pu ouvrir, à Naxie, une maison d'éducation pour les jeunes catholiques.

En 1840, le Souverain Pontife nous appela en Perse, où M. Eugène Boré, encore laïque, nous avait ouvert les voies. M. Fornier, d'abord, en qualité de préfet apostolique, puis, avec lui, MM. Darnis et Cluzel, accompagnés du frère David, établirent trois stations : une à Ispahan, une autre à Tauris et une troisième à Ourmiah.

Des écoles furent ouvertes et les travaux des missionnaires obtinrent d'heureux succès. Deux prêtres hérétiques se convertirent et donnèrent des marques de la sincérité de leur retour à l'Église en supportant avec constance la persécution dont ils furent l'objet. Car la persécution ne manqua pas à l'œuvre naissante. M. Fornier dut quitter la Perse ; MM. Darnis et Cluzel se retirèrent à Ourmiah, pour attendre que l'orage se dissipât et reprendre ensuite leurs travaux apostoliques.

En 1840, M. de Jacobis, supérieur de notre maison de Naples, fut choisi par le Souverain Pontife pour aller fonder notre Mission d'Abyssinie. Il était accompagné de M. Montuori et précédé de M. Sapeto qui, depuis plus d'un an, préparait les voies à cette intéressante mission. Le sol était ingrat, et ce n'est qu'au prix d'une constance inébranlable et d'un dévouement à toute épreuve que l'on pouvait recueillir quelques

fruits. Pour activer la conversion de ce pauvre peuple, M. de Jacobis conduisit, à grands frais et à travers des périls de tous genres, une députation d'Abyssins à Rome.

Après avoir reçu la bénédiction et les encouragements du Saint-Siège, le courageux missionnaire ramena en Abyssinie ses chers pèlerins. M. Bianchéri, prêtre de la province de Rome, se joignit à M. de Jacobis, à son retour en Afrique; M. Poussou, dans sa circulaire du 1^{er} janvier, donne quelques détails sur ce voyage. « Nous avons appris, dit-il, l'heureux retour dans la mission, qui lui est confiée, de M. de Jacobis, préfet apostolique d'Abyssinie. Mais, ayant trouvé tout le pays dans les désordres de la révolte et de l'anarchie, il a couru aussi de grands dangers, ainsi que M. Montuori. Ce dernier, après avoir traversé une immense étendue de pays pour s'y soustraire, fut conduit par la Providence à Kartoum, ville assez importante, située sur le fleuve Bleu, dans le Sennaar, où un certain nombre de catholiques, privés depuis longtemps de tout secours religieux, l'accueillirent comme un ange du ciel. Il s'occupe, en ce moment, d'y construire une église, et tout annonce qu'il pourra y former une chrétienté intéressante. M. de Jacobis a grand espoir aussi de bâtir une église en Abyssinie. Les députés qu'il avait conduits à Rome et qui avaient embrassé la foi catholique sont demeurés constants dans leur conversion et leur présence, ainsi que tout ce qu'ils racontent de ce qu'ils ont vu à Rome, sont d'un grand secours pour dissiper les préjugés et les préventions qui, jusqu'à présent, mettaient obstacle aux succès de cette mission. »

Notre mission de la Chine donnait aussi, à l'Église et à la Compagnie, de grands sujets de consolation. Nos deux séminaires, de Tartarie et de Macao, étaient

aussi florissants que nous pouvions le désirer. Partout, nos confrères opéraient de nombreuses conversions. M. Rameaux avait ressuscité, en quelque sorte, les chrétientés du Houpé, éprouvées par la persécution et, depuis longtemps, privées de la visite du missionnaire. MM. J.-G. Perboyre, Gabet et Perry s'étaient embarqués au Havre, au mois de mars 1835. Depuis près de seize ans, notre mission de Péking n'avait point vu de missionnaires français. M. Mouly, destiné à prendre la direction de cette importante mission, y était parvenu le 5 août 1835. Son arrivée causa une grande joie, tant aux chrétiens de ces contrées qu'aux missionnaires chinois qui l'attendaient avec impatience et qui s'empressèrent de venir recevoir ses instructions et lui offrir l'hommage de leur parfaite soumission. La Mission du Kiang-Si continuait à prospérer, sous la direction de M. Laribe. Par suite de la révolution du Portugal, les missionnaires de cette nation ne pouvaient plus occuper leurs établissements de Chine; un décret de la Congrégation de la Propagande en avait chargé nos confrères français. Ces derniers se montrèrent dignes de la confiance du Saint-Siège, et M. Mouly avait pu établir à Péking l'œuvre si importante des retraites spirituelles pour les laïques; il eut la consolation de voir, réunis dans notre résidence, jusqu'à 44 exercitants. Dieu bénissait les travaux des missionnaires, car partout ils vivaient dans une union parfaite, dans la pratique de nos saintes règles, s'excitant mutuellement à se remplir de l'esprit de leur vocation. C'est à cette cause qu'on attribuait la prospérité de notre séminaire de Macao, où régnaient la ferveur et la régularité les plus édifiantes.

Un changement, des plus avantageux pour nous, allait s'opérer dans nos Missions de Chine. « Le Préfet de la Propagande, est-il dit dans la circulaire du

1^{er} janvier 1839, nous a fait l'honneur de nous proposer l'échange de notre mission du Hou-Pé contre la province tout entière du Tché-Kiang, province limitrophe du Kiang-Si, où nos missionnaires sont déjà établis, et qui nous est aussi dévolue tout entière. Son Éminence nous a proposé, en outre, de réunir ces deux provinces du Tché-Kiang et du Kiang-Si en une seule, et d'y établir un de nos missionnaires, avec le titre et la qualité de vicaire apostolique. Nous nous sommes empressés d'acquiescer à des propositions si bienveillantes. » En conséquence, M. Rameaux fut nommé vicaire apostolique du Tché-Kiang et du Kiang-Si, avec le titre d'évêque de Myre *in partibus*. En 1840, Grégoire XVI confiait à la Congrégation toute la Tartarie mongole et M. Mouly fut nommé Vicaire apostolique de toute cette contrée.

Une année auparavant, le 16 septembre 1839, M. Jean-Gabriel Perboyre avait été arrêté, mis en prison et jeté dans les fers en haine de la foi. Trainé devant les tribunaux et maltraité avec la dernière inhumanité, il fut enfin condamné à mort ; on n'attendait plus que la ratification du jugement par l'empereur pour consommer son martyre. L'année suivante, M. Poussou annonçait à la Compagnie qu'elle comptait un martyr de plus. En effet, le 11 septembre 1840, M. Jean-Gabriel Perboyre avait été étranglé, en haine de la foi et pour la confession de Notre-Seigneur Jésus-Christ. « Nous nous proposons, disait M. Poussou, de vous communiquer bientôt les détails édifiants que nous avons recueillis sur sa vie et sur sa sainte mort. Mais nous ne saurions trop vous engager à rendre mille actions de grâces au Seigneur, pour la faveur insigne qu'il a accordée à la Compagnie, en voulant qu'un de ses membres donnât sa vie pour lui. »

Au moment où le bienheureux Perboyre terminait

ses glorieux combats pour la foi, un autre missionnaire achevait, par une mort édifiante et précieuse aux yeux du Seigneur, une carrière plus longue et non moins apostolique sur la terre de Chine. M. Torrette, Visiteur de toutes nos provinces de Chine et supérieur de notre maison de Macao, rendit sa belle âme à Dieu le même jour que le bienheureux Perboyre. Il était arrivé juste à temps à Macao pour fermer les yeux à M. Lamiot, le seul missionnaire qui eût survécu au désastre et à la destruction de nos Missions. M. Torrette fut le premier prêtre de la Mission qui aborda en Chine depuis le rétablissement de la Congrégation. A peine eut-il pu prendre connaissance de cette Mission qu'il déploya toutes les ressources de son zèle et de son dévouement pour lui rendre sa première splendeur. A l'aide des missionnaires qui lui arrivèrent successivement de France, il eut bientôt réorganisé les diverses Missions qui nous étaient confiées; en peu de temps elles offrirent une moisson plus riche et plus abondante qu'on ne l'avait jamais vue. Pour multiplier les ouvriers, il fonda à Macao un noviciat de Chinois d'où sont sortis de nombreux et zélés missionnaires qui ne le cédèrent pas en ferveur et en dévouement à ceux qui sont venus d'Europe. Si la Compagnie avait la douleur de perdre si tôt et à la fleur de l'âge celui qu'elle considérait comme le restaurateur de nos Missions en Chine, elle était grandement consolée de cette perte, en voyant qu'en si peu d'années il avait parcouru une carrière si vaste et si honorable pour la Congrégation.

En 1842, les événements survenus en Chine par suite de la guerre que les Anglais y avaient portée, fournirent à plusieurs de nos confrères la facilité de pénétrer dans l'Empire et d'arriver dans les Missions qui leur avaient été assignées. L'occupation par les

Européens de l'île de Tchéou-San, dépendant du Vicariat apostolique de Mgr Rameaux, permit d'y établir aussitôt une Mission. M. Danicourt s'y transporta, y ouvrit une chapelle et parvint à se mettre en rapport avec les païens de l'île. Tout faisait espérer que Dieu voulait répandre sa bénédiction sur ce nouvel établissement. La Providence veillait d'une manière particulière sur les missionnaires répandus sur les divers points de la Chine; bien que l'irritation causée dans les esprits par la guerre les fit rechercher de toutes parts, tous échappèrent à ces recherches et purent continuer l'exercice de leur ministère, quoique avec plus de précautions que par le passé. L'avenir semblait plein d'espérance : notre séminaire de Macao comptait 18 jeunes gens et un ouvrier apostolique destiné à faire un bien immense en Chine. M. Antoine Anot, venait de s'embarquer à Brest, à bord d'une frégate de l'État. Telles sont les consolantes nouvelles que M. Poussou donnait à la Congrégation le 1^{er} janvier 1843.

Nos Missions des États-Unis continuaient aussi à prospérer et leurs œuvres étaient florissantes. En 1837, M. Timon, Visiteur de cette province, transmet à M. le Supérieur général les détails les plus intéressants. 32 ouvriers apostoliques travaillent avec un zèle infatigable à la conversion des hérétiques et à la conservation des fidèles dans la pratique religieuse. De nouvelles recrues sont annoncées d'Europe. Mais à mesure que le personnel augmente, la moisson devient plus abondante. Une Mission est fondée à Donaldsonville, dans le diocèse de la Nouvelle-Orléans. Elle est dirigée par trois de nos confrères. Non seulement ils prennent soin de la chrétienté, mais ils ont encore la conduite du séminaire diocésain. Deux autres missionnaires doivent bientôt se rendre à cette rési-

dence. Le Visiteur a également envoyé deux missionnaires dans l'Illinois, et au milieu des sauvages de cette contrée; ils ont été accueillis avec de grandes démonstrations de joie. Sur l'invitation du cardinal préfet de la Propagande, la Congrégation dut accepter d'aller au Texas. Notre collègue de Sainte-Marie-des-Barrens continuait à opérer le plus grand bien dans toute la contrée. Plusieurs familles protestantes y faisaient élever leurs enfants, dont un certain nombre rentrait dans le sein de l'Église catholique. Sur tous les points nos missionnaires jouissaient d'une grande considération et de la confiance des peuples. Partout on les réclamait avec de vives instances, et on se montrait prêt à faire les plus généreux sacrifices pour leur former des établissements. Partout aussi nos confrères se montraient dignes de cette confiance par leur zèle, leur piété et leur dévouement. Il fallait des ouvriers pour recueillir une telle moisson. L'Espagne et la Lombardie vinrent au secours de l'Amérique. Au mois d'août 1838, 6 jeunes missionnaires espagnols accompagnés d'un frère, d'un prêtre italien et d'un étudiant de même nation, s'embarquèrent au Havre et firent voile pour les États-Unis. Un instant, la province faillit perdre son chef et celui qui faisait sa principale force. M. Timon était proposé pour l'épiscopat avec le titre de coadjuteur de l'évêque de Saint-Louis. Il déclina cet honneur, et M. le Supérieur général le désigna pour être placé à la tête de la Mission du Texas, qu'il gouverna en qualité de préfet apostolique. Il continua à exercer la charge de Visiteur de tous nos établissements d'Amérique. Ce n'était que justice : car, après Dieu, c'était à l'activité de son zèle et aux ressources de sa sagesse que nos œuvres aux États-Unis étaient redevables de leurs succès. C'est par ses soins que furent élevées tant et de si belles églises.

C'était à son esprit d'ordre et à sa prudence prévoyante que les Missions d'Amérique étaient redevables des moyens abondants qu'elles avaient pour faire le bien dans le présent et dans l'avenir.

M. Timon avait envoyé au Texas notre confrère M. Odin, avec pleins pouvoirs pour porter secours aux catholiques de ce pays complètement abandonnés. Ces populations montrèrent le plus grand empressement à profiter de la présence des missionnaires. Au bout de quelque temps, cette Mission donnait déjà de beaux résultats et surtout de belles espérances pour l'avenir. Aussi le Saint-Siège, voulant y établir notre Compagnie d'une manière plus avantageuse, érigea le Texas en Vicariat apostolique, et M. Odin fut sacré évêque *in partibus* de Claudiopolis. De plus, l'autorité civile, touchée du zèle et du dévouement de nos confrères, leur rendit toutes les églises avec leurs biens qui, par suite de la révolution survenue dans cette contrée, avaient été attribués au domaine de l'État.

La divine Providence suscitait de nombreuses vocations pour les Missions d'Amérique, soit dans le pays même, soit en Europe. En 1841, la province de Lombardie avait envoyé 4 prêtres et 2 frères coadjuteurs, sous la conduite de M. Rollando. M. Timon, qui était venu en Europe, était retourné aux États-Unis avec une nombreuse colonie de missionnaires et de frères coadjuteurs. Il fallait du monde à tout prix, car les demandes de Nos Seigneurs les évêques étaient tout à la fois nombreuses et pressantes. Nous avjions dû accepter la direction des séminaires de Philadelphie, de Saint-Louis, de New-York, de Cincinnati et de Kentucky. Ils furent tous organisés, et les confrères qui y étaient employés obtinrent bientôt, par leur zèle, la confiance des prélats : les succès dépassèrent les espérances. D'autres évêques nous pressaient vive-

ment de leur rendre les mêmes services; mais nous étions forcés de remettre à d'autres temps l'accomplissement de leurs désirs, afin d'attendre que nous ayons assez de sujets pour les réaliser. Cet empressement de nos seigneurs les évêques à nous appeler dans leurs diocèses était une preuve irrécusable de l'estime qu'ils avaient conçue pour les missionnaires, enfants de saint Vincent.

Nous ne pouvons mieux terminer cet aperçu sur l'état de la Congrégation de 1835 à 1843, qu'en empruntant à M. Poussou les paroles qu'il adressait à la Compagnie dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1843 :

« En présence, dit-il, de tant de bien qui s'opère sur les divers points du monde par la petite Compagnie, nous devons sentir nos cœurs remplis de la plus vive reconnaissance envers la Bonté Divine qui daigne lui faire occuper une si belle place dans l'Église et répandre tant de bénédictions sur ses travaux. Nous devons aussi admirer comment, au moment même où elle est affligée par des épreuves si sensibles, ses œuvres se développent, ses missionnaires se multiplient partout, plus manifestement que jamais. Admirez aussi l'esprit si véritablement apostolique qui anime nos confrères qui travaillent dans ces missions, l'union qui règne entre eux, le dévouement avec lequel ils se livrent à leurs travaux et s'exposent à tous les dangers, la bonne odeur des vertus de saint Vincent qu'ils répandent partout, l'estime et la considération dont ils jouissent chez les peuples au milieu desquels ils vivent et travaillent, la riche moisson des bonnes œuvres qu'ils recueillent, et disons, avec notre saint fondateur, que ce n'est pas là l'ouvrage de l'homme, mais bien celui de Dieu. *Digitus Dei est hic.* »

« Et, en présence de faits si consolants, confions-nous en Notre-Seigneur et soyons assurés qu'une belle car-

rière s'ouvre devant nous, si nous savons nous ranimer sans cesse dans l'esprit de notre état et ne désirer autre chose que de correspondre aux desseins de Dieu. »

Nous allons voir cette espérance se réaliser sous le généralat de M. Étienne.

CHAPITRE VII

Jean-Baptiste Étienne (1843-1874)

Notice. Assemblée de 1843. Élection de M. Étienne. — Effort pour faire revivre l'esprit primitif : lever, oraison, confession, retraites. — Union entre les anneaux de la hiérarchie. — Décrets. Règles des offices. Directoires. — Retraites aux Filles de la Charité. — Pie IX. Voyage à Rome. — Révolution de 1848. Troubles dans la province de Lombardie. — Assemblée de 1849. Lombardie. Politique. — Liturgie romaine. — Définition de l'Immaculée Conception. — Guerre d'Orient.

Avant de commencer le récit des événements qui ont rempli le long généralat de M. Étienne, nous croyons utile de raconter en quelques mots comment la divine Providence a préparé et conduit celui qui devait être le restaurateur des œuvres de saint Vincent à notre époque et un de ses plus glorieux successeurs. Jean-Baptiste Étienne naquit, le 10 août 1801, à Longeville, petit village situé sur la route de Metz à Paris, à 3 kilomètres de la vieille cité lorraine. La Providence, qui le destinait à relever de ses ruines la Congrégation de la Mission, lui avait préparé son berceau au cœur même de cette province si chère au cœur de saint Vincent et toute remplie du souvenir de ses bienfaits; et pour mieux indiquer la mission future de ce jeune enfant, elle permit que le sacrement de régénération lui fût conféré par un missionnaire qui avait échappé à la persécution des années précédentes. Longeville,

en effet, n'avait point encore de curé et l'enfant dut être porté à l'église de Moulins-lès-Metz, où il reçut le baptême des mains de M. Jacques-Philippe Thorel, prêtre de la Mission, qui, au retour de l'exil, avait accepté la petite cure de Sainte-Rufine et exerçait le saint ministère dans les paroisses voisines, encore privées de leurs pasteurs.

Dieu voulut que le futur successeur de saint Vincent naquit comme lui de parents chrétiens, mais dans une condition modeste. Cependant, le père ayant promptement discerné la précoce intelligence, la piété sincère et les autres qualités de son jeune enfant, résolut de l'appliquer aux études. Pour aider à ce pieux dessein, un ami de la famille, curé de Sainte-Catherine, près de Pont-à-Mousson, voulut bien recevoir chez lui le petit Jean-Baptiste et lui donner les premières leçons de latin. Plus tard, jusque dans sa vieillesse, M. Étienne s'attendrissait au souvenir des exemples de vie austère, d'aimable simplicité et de gravité sacerdotale dont il avait été l'heureux témoin au presbytère de Sainte-Catherine. Jean-Baptiste se montra le digne élève d'un tel maître; ses progrès furent si rapides qu'au bout de dix-huit mois, il était admis, après examen, dans la classe de troisième, au petit séminaire de Metz. Mais bientôt ses professeurs le trouvèrent tellement supérieur à ses condisciples qu'ils le firent passer dans la classe de seconde, vers le milieu de l'année scolaire; il se plaça bientôt aux premiers rangs parmi ses nouveaux camarades.

Mais la mort de sa mère, la faiblesse de sa santé, lui firent interrompre ses études et il parut renoncer à l'état ecclésiastique, quand un événement inattendu vint de nouveau changer ses desseins. En 1817, son père vint à mourir, et son frère, élève au grand séminaire, crut que Dieu l'appelait à être le chef de la famille.

en dehors du sacerdoce. Il quitta donc le séminaire et Jean-Baptiste alla prendre sa place. Notre jeune séminariste commença donc son cours de philosophie au grand séminaire de Metz, et mérita, par sa piété et sa régularité d'être appelé, avant la fin de l'année scolaire, à recevoir la tonsure cléricale.

Mais sa santé donna de sérieuses inquiétudes et comme le séminaire de Metz n'avait point alors d'infirmerie, on l'envoya recevoir les soins nécessaires à l'hospice de Bon-Secours, desservi par les Filles de la Charité. C'est là que le jeune séminariste apprit à connaître saint Vincent ; la lecture de la vie de l'homme de Dieu le remplit d'admiration pour son esprit, ses œuvres et ses vertus. Le coup décisif était porté. Désormais M. Étienne n'aura plus qu'une pensée, celle de se dévouer tout entier au service des pauvres et du clergé dans la Congrégation fondée par un saint qui a ravi toute son estime et tout son amour.

Il arrive à Paris, le 29 septembre 1820, âgé de dix-neuf ans. Le vénérable M. Le Go, directeur du noviciat, comprit tout de suite quel trésor possédait la Compagnie. Le jeune séminariste prononça les saints vœux le 18 octobre 1822, dans la chapelle des Filles de la Charité. Trois ans après, il était ordonné prêtre. Tout à la fois secrétaire et procureur de la Congrégation, il commença dès lors à lui rendre les plus grands services et rien d'important désormais ne se fera plus dans la Compagnie sans qu'il y prenne une part active et efficace. Le choléra de 1831 fut pour lui un apprentissage des œuvres de charité auxquelles il devait donner plus tard une si grande extension. Mgr de Quélen fut heureux de trouver en lui un zélé coopérateur pour toutes les bonnes œuvres.

Nous avons suivi à Rome M. Étienne, chargé avec M. Aladel de résoudre les difficultés qu'on opposait

à la réunion de l'Assemblée générale qui devait donner un successeur à M. Nozo. Nous avons dit comment son habitude des affaires, sa sagesse et sa perspicacité hâtèrent le succès de la négociation et comment l'Assemblée générale, dans sa séance du 4 août 1843, le nomma Supérieur général. Cette assemblée élit en qualité d'assistants MM. Poussou, Graffin, Aladel et Sturchi. M. Étienne choisit M. Viallier comme procureur général et confia le secrétariat à M. Salvayre.

Le 8 septembre suivant, le nouveau Supérieur adressait à la Congrégation sa première circulaire. Là se révèlent la bonté de son cœur, la sagesse de ses vues, et ce mélange de douceur et de force qui sera le caractère propre de son gouvernement. Il compte sur la docilité et la confiance de tous, car seules, elles peuvent rendre moins difficile l'autorité qui lui est confiée. Désormais sa vie est identifiée avec celle de ses confrères : il ne sera heureux que de leur bonheur ; leurs chagrins seront ses chagrins et leurs consolations ses consolations. Il se sent pressé de leur dire qu'il n'aura d'autre but que de faire revivre dans la Compagnie l'esprit primitif de la Mission et de remettre en honneur « les pieuses et saintes traditions de nos pères ».

Faire revivre l'esprit primitif de la Mission et remettre en honneur les pieuses et saintes traditions de nos pères, tel est, en effet, le but que M. Étienne va poursuivre avec persévérance, en imitant autant qu'il lui sera possible la conduite de la Providence qui atteint ses fins avec autant de douceur que de force.

Avant tout, il insiste sur la nécessité de l'esprit intérieur, un peu affaibli par la lutte et les discussions des années précédentes.

L'Assemblée avait pris à cet égard les plus sages mesures, et tous les bons missionnaires se montraient empressés à s'y soumettre. Aussi M. Étienne n'eut-il

besoin que d'encourager ce mouvement par de paternelles exhortations : « Pas d'esprit intérieur sans oraison et pas d'oraison sans la fidélité au lever de quatre heures. » M. Etienne ne l'ignorait pas. Il avait appris à l'école de saint Vincent que ceux qui ne sont pas exacts à se lever à l'heure fixée par la règle, non seulement sont privés des avantages qu'il y a de faire l'oraison en commun, mais souvent n'en font que peu ou point du tout en leur particulier et, finalement, « font banqueroute à leur vocation » ; il recommande non moins instamment l'exercice de la répétition d'oraison, cette pratique si pieuse et si édifiante, par laquelle en nous communiquant les uns aux autres les bonnes pensées et les pieux sentiments que la grâce nous inspire, nous rendons commun à tous ce que le Saint Esprit opère en chacun de nous. Mais il voulait qu'elle se fît avec simplicité et dans la pensée d'une mutuelle édification. « Il est impossible, disait-il, qu'une maison où la répétition d'oraison est ainsi faite, ne soit pas en peu de temps, animée de la plus grande ferveur et que tous les membres qui la composent ne fassent pas de grands progrès dans la vie intérieure et ne répandent pas partout la bonne odeur de Jésus-Christ. »

Dans la circulaire du 21 avril 1844, M. Etienne rappelle aux missionnaires l'article des règles communes qui prescrit de s'approcher du tribunal de la Pénitence, au moins une fois chaque semaine. « Mais, ajoute-t-il, il importe grandement que les confesseurs des nôtres soient bien éclairés sur les devoirs que leur impose leur fonction. Ils ne doivent pas oublier qu'ils sont chargés des intérêts les plus chers de la Compagnie et que c'est d'eux que dépendent en grande partie l'observance des règles et la conservation de l'esprit de la vocation et, par conséquent, le salut des

missionnaires dont la direction leur est confiée. » Pour éclairer leur conduite, il fit réimprimer les avis aux confesseurs des personnes de la Congrégation, dressés par l'Assemblée générale de l'année 1673, et les envoya à toutes les maisons de la Compagnie, avec invitation aux confesseurs de les lire, de les méditer souvent et de s'y conformer exactement.

Les exercices de la retraite annuelle étaient négligés par quelques missionnaires, sous prétexte de répondre aux besoins des peuples. Emportés par un zèle qui n'était pas selon la science, ces missionnaires oubliaient que tout en se dévouant au salut des autres, ils s'exposaient à se perdre eux-mêmes. M. Etienne ne put tolérer cet abus ; il prit des mesures pour que la retraite annuelle se fît en commun, selon l'usage, dans toutes les maisons de la Compagnie.

Il ne négligeait aucun moyen pour ranimer l'esprit intérieur dans la Congrégation. Nous devons mentionner ici le rétablissement d'un pieux usage, très propre à conserver, au milieu des enfants de saint Vincent, l'esprit de leur saint fondateur. Dès l'origine de la Compagnie, on dressait, chaque année, un recueil de ce qu'avait offert de plus édifiant la vie des missionnaires, qu'il avait plu à Dieu d'appeler à lui. Ce recueil, envoyé à toutes nos maisons, montrait, pour ainsi dire, en action les maximes de saint Vincent et était la continuation de sa propre vie.

Aucune lecture ne pouvait mieux inspirer à tous les missionnaires l'amour de leur sainte vocation et le désir de s'en rendre dignes, en marchant avec courage dans la voie ouverte par leurs devanciers. Mais, le malheur des temps qui avait opéré tant de destructions, n'avait point épargné cette sainte pratique. M. Etienne s'empessa donc de la rétablir. Le 24 juin 1845, il eut la joie d'envoyer à toutes nos maisons une première

série de notices édifiantes sur les confrères décédés depuis le rétablissement de la Compagnie.

La publication des Annales de la Congrégation avait également subi une fâcheuse interruption. M. Etienne la reprit et voulut même donner plus d'extension à ce recueil de lettres intéressantes, qui offre aux missionnaires, répandus dans toutes les contrées du monde, la facilité de se communiquer mutuellement le récit de leurs travaux, de leurs succès et de leurs espérances.

En même temps que le nouveau Supérieur général assurait, par de sages prescriptions, le progrès spirituel des missionnaires, il donnait une vigoureuse impulsion à tous les rouages de la direction de la Compagnie. L'Assemblée de 1843 avait remarqué que le défaut d'ensemble et d'union entre les divers membres qui composent la Congrégation devait être attribué, principalement, au défaut d'ensemble et d'union entre les différents anneaux de la hiérarchie ; que les relations entre le Supérieur général et les visiteurs et supérieurs locaux avaient laissé beaucoup à désirer ; que les visiteurs n'avaient pas toujours été entourés suffisamment des lumières de leurs consultants pour diriger les provinces avec sagesse ; que les supérieurs locaux n'avaient pas tenu régulièrement leurs conseils ; que les admoniteurs n'avaient pas assez compris l'importance de leur office et n'en avaient pas exactement accompli les devoirs ; les désordres ne pouvaient qu'affaiblir la puissance de l'autorité, la dépouiller de tout ce qui peut la rendre respectable aux yeux des inférieurs et lui faire perdre l'estime et la confiance, conditions essentielles à son action et sans lesquelles elle doit nécessairement se compromettre et périr.

M. Etienne insiste pour que désormais chacun remplisse son devoir. Il veut que les dépositaires de l'autorité, à tous les degrés de la hiérarchie, soient

fidèles à écrire au Supérieur général, comme la règle le prescrit, afin d'éclairer sa sollicitude et de l'aider à procurer le bien de la Compagnie, en lui faisant connaître l'état des maisons, le succès des œuvres, les dispositions des sujets et la manière dont ils s'acquittent des fonctions de l'Institut. Il insiste pareillement pour qu'aucune maison ne soit privée du bienfait d'une visite régulière. Donnant lui-même l'exemple, il parcourt pendant l'année 1844, la plupart des maisons de France et du nord de l'Italie, envoie son premier assistant, M. Poussou, à Rome et à Naples, et veille à ce que dans les autres provinces chaque visiteur se rende compte de tout. C'est ainsi que, dès le début de son généralat, M. Etienne fit sentir son action dans la Compagnie sur tous les points à la fois, et montra par ses paroles et par ses actes qu'il était résolu à la conduire d'une main ferme et vigoureuse.

Poursuivant sans relâche ce travail de réorganisation, le nouveau Supérieur général, dans le courant de l'année 1845, porta toute sa sollicitude sur un objet de la plus haute importance pour le bon gouvernement de la Compagnie : nous voulons parler de la collection des décrets des assemblées générales. Ces décrets forment une espèce de code où le missionnaire trouve la solution de ses difficultés, les éclaircissements de ses doutes et les règles de conduite les plus sûres pour toutes les circonstances de sa vie. Par leur objet aussi bien que par l'autorité d'où elles émanent, ces lois méritent la première place dans notre estime après les constitutions et les règles communes dont elles appliquent les principes et assurent l'exécution.

Mais depuis le rétablissement de la Compagnie, elles étaient tombées, par le malheur des temps, dans une sorte d'oubli universel. Par une disposition admirable de la Providence, les procès-verbaux originaux

de toutes les assemblées générales, tenues depuis la naissance de la Congrégation, avaient échappé au désastre de la Révolution, et ce précieux monument de notre législation et de notre histoire était conservé dans son intégrité. Une commission, dont M. Etienne faisait partie, avait été autrefois chargée de préparer une collection des décrets, de laquelle seraient écartés ceux qui ne paraissaient pas être d'une application possible ou même utile à notre époque.

Ce projet fut soumis à l'Assemblée de 1843 qui seule avait autorité pour le rendre définitif et obligatoire. Deux ans plus tard, M. le Supérieur général eut la consolation d'adresser à la Compagnie cette précieuse collection que l'Assemblée avait approuvée. Dans la circulaire qui accompagnait cet envoi, il se félicitait hautement d'avoir pu mener à bonne fin une œuvre aussi importante : « Je bénis le Seigneur, disait-il, d'avoir réservé à mon généralat la jouissance de pouvoir rendre cet immense service à la Compagnie et de mettre ce complément si essentiel à sa restauration. »

L'Assemblée de 1843 avait exprimé le vœu que les règles des offices et les directoires des séminaires et des missions fussent soumis à un travail de revision où le respect des traditions anciennes serait concilié le plus possible avec les justes exigences des temps nouveaux. M. Étienne s'empessa de satisfaire un vœu qui répondait si bien à ses propres pensées et porta d'abord son attention sur le directoire des grands séminaires.

Il réunit, pendant les vacances de l'année 1844 à notre Maison-Mère, les hommes les plus compétents et spécialement les supérieurs des séminaires de France dirigés par la Congrégation. Les archives de la Compagnie furent compulsées, les procès-verbaux des

Assemblées générales, depuis saint Vincent jusqu'en 1844, furent dépouillés pour en extraire tout ce qui, dans la suite des temps, avait été statué sur cette matière. Le tout fut soumis à un examen approfondi et à une sérieuse discussion. Les avis furent recueillis sur toutes les questions et consignés dans un procès-verbal.

A ce premier travail en succéda un second. Ce procès-verbal fut de nouveau examiné et discuté par une commission spéciale. Les avis et conclusions de cette commission passèrent à l'examen et à l'appréciation du Conseil de la Congrégation pour y être admis ou réformés et définitivement arrêtés. Tant de sages précautions ne parurent pas encore suffisantes à M. Étienne. Il voulut qu'on fit une première édition de ce travail avec de grandes marges et chaque directeur de séminaire en reçut un exemplaire, avec prière d'y consigner à loisir toutes ses observations. Enfin, en 1849, l'ouvrage ainsi annoté fut soumis à l'examen et au jugement de l'Assemblée générale qui en loua hautement le mérite sans cependant lui donner le caractère d'une règle obligatoire pour toutes les provinces de la Congrégation.

C'est seulement après cette dernière et solennelle épreuve que M. Étienne donna à ce directoire sa forme définitive et le proposa comme la règle de direction la plus sage et la mieux appropriée aux conditions nouvelles de l'éducation des jeunes clercs.

Le directoire des missions et les règles particulières de chaque office furent de la part de M. le Supérieur général l'objet d'une égale sollicitude. Un travail préparatoire de revision exécuté sous ses yeux avec un soin extrême avait été communiqué par lui à toutes les maisons de la Congrégation, afin de provoquer les observations de chaque missionnaire. L'assemblée de

1849 ayant approuvé ce travail, il put être livré à l'impression dans le cours de l'année 1850, en même temps que le directoire des grands séminaires.

M. Étienne souhaitait vivement que des règles semblables fussent tracées pour la direction des petits séminaires dont la conduite nous était proposée par plusieurs évêques. Il avait formellement exprimé ce désir dans la réunion des supérieurs, tenue en 1844. Mais la Congrégation hésitait alors à accepter ces établissements, et cette difficulté, qui ne fut résolue que par l'Assemblée générale de 1849, retarda longtemps l'exécution du projet de M. Étienne. Ce fut seulement en 1868 qu'il eut la satisfaction d'offrir à la Compagnie un directoire à l'usage des petits séminaires, mûrement élaboré, contrôlé par plus de vingt années d'expérience.

Tout en s'occupant de la restauration de la Compagnie, M. Étienne n'oubliait pas qu'il était aussi chargé des plus chers intérêts de la Communauté des Filles de la Charité. Ce qu'il voulait pour elles, comme pour les prêtres de la Mission, c'était la pratique exacte des règles données par saint Vincent, le retour pur et simple aux anciens usages et aux traditions vénérables de leur Compagnie, en un mot, le rétablissement de l'esprit primitif.

Le premier moyen qu'il prit pour atteindre ce but fut de procurer chaque année à toutes les Filles de la Charité le bienfait de la retraite. Mais il avait besoin pour réaliser ce projet du concours des missionnaires. Il fit donc appel à leur bonne volonté par sa circulaire du 26 mai 1844 : « Aux termes de nos règles communes, dit-il, la Congrégation de la Mission a été députée pour diriger celle des Filles de la Charité. Selon la pensée de saint Vincent, Dieu a coutume de se servir, pour conserver ses œuvres, des mêmes moyens dont il a usé pour les créer; et comme il s'est servi de

notre Compagnie pour donner naissance à celle des Filles de la Charité, c'est elle qu'il a appelée à la soutenir et à l'aider à remplir les desseins de la Providence sur elle. »

M. Étienne rappelle que cette Communauté a toujours été d'autant plus prospère qu'elle s'est tenue plus étroitement unie à la Congrégation de la Mission, comme une branche au tronc de l'arbre, et que les missionnaires eux-mêmes, en se dévouant pour la Compagnie des Filles de la Charité, travaillent en réalité à la prospérité de leur propre Congrégation et assurent à leurs fonctions un puissant élément de succès. Puis il excite le zèle des missionnaires en leur montrant les fruits de bénédiction que produira leur ministère : « C'est une belle mission confiée à la Compagnie, s'écrie-t-il, que celle d'exercer son zèle en faveur de plus de 5 000 filles de saint Vincent répandues sur tant de points de l'Europe et du monde, dispersées dans près de 500 établissements d'où sortent en abondance les eaux bienfaisantes de la Charité. »

Mais ce zèle, pour être efficace et béni de Dieu, doit être réglé par la prudence. Aussi, en quelques pages d'une netteté et d'une précision remarquables, M. Étienne signale aux missionnaires chargés d'exercer près de nos sœurs cet important ministère les écueils qu'ils doivent éviter et les précautions à prendre; il donne en même temps un plan d'instructions et des règles très sûres pour la direction des consciences. Il suffit d'indiquer sommairement ces avis pour en comprendre toute la sagesse. « Celui qui donne les exercices de la retraite doit être désigné par le Supérieur général; il ne doit paraître qu'en vrai missionnaire et donner aux sœurs qu'il évangélise non seulement la bonne doctrine, mais l'exemple des vertus de saint Vincent de Paul. Qu'il ait soin de lire

attentivement les avis donnés aux confesseurs des Filles de la Charité; qu'il traite toutes les affaires de conscience au confessionnal et là seulement; qu'il évite de jamais se mêler de l'administration des maisons; qu'il insiste sur la nécessité de l'obéissance à la sœur servante et aux supérieurs majeurs, ne se permettant jamais d'accorder une dispense qu'il n'a, d'ailleurs, aucun droit d'accorder; qu'il soit véritablement pour les Filles de la Charité le sel de la terre et pour cela qu'il tienne à ce que les confessionnaux soient convenablement installés et qu'il ait soin que l'appartement qui lui est destiné soit placé de manière à mettre celui qui l'habite à l'abri de tout soupçon.» L'expérience a montré à quel point ces avis sont empreints de sagesse et l'on sait quel bien immense ont produit les retraites données aux Filles de la Charité selon ces bonnes règles.

Au reste, M. Étienne ne négligeait aucune occasion d'exciter les missionnaires à la pratique des vertus de leur saint état. Pie IX venait d'être élevé sur le siège de Pierre et le monde catholique se réjouissait de l'exaltation du nouveau Pontife. Dans sa réponse aux félicitations que M. le Supérieur général lui avait adressées au nom des deux familles de saint Vincent, le Pape manifestait une bienveillance singulière pour notre Congrégation; il engageait les enfants du saint Fondateur à suivre toujours les traces de leur bienheureux Père, en se rendant les parfaits imitateurs de son zèle et de ses vertus. M. Étienne, en communiquant à la Compagnie les précieux encouragements du Saint-Père, rappelait à nos confrères qu'il y avait là pour eux un motif des plus pressants de se pénétrer complètement de l'esprit de saint Vincent : « Plaise au Seigneur, disait-il, que tous sachent répondre à la confiance du Souverain Pontife! Plaise surtout au

Seigneur de resserrer de plus en plus les liens qui les unissent au Siège apostolique; qu'ils aient toujours leurs regards et leur cœur tournés vers lui, pour recevoir de lui et la lumière qui doit les guider dans la carrière de leur sainte vocation et les inspirations de la sainte charité qu'ils doivent exercer sur tous les points du monde pour la gloire de Jésus-Christ et pour le salut des âmes ! »

Pendant les trois premières années de son généralat, M. Étienne, absorbé par les travaux dont nous avons parlé, n'avait pu se rendre à Rome; après la lettre si bienveillante du nouveau Pontife, il jugea que ce voyage ne pouvait être différé.

Parti de France à la fin du mois de mai, M. Étienne visita rapidement les principales maisons de la Congrégation qui se trouvaient sur sa route et arriva à Rome le 15 juin. Il reçut de Pie IX le plus gracieux accueil et emporta de cette première entrevue un souvenir délicieux. Une parole surtout sortie des lèvres du Pape l'avait profondément impressionné : « Tout mon désir, lui avait dit le Saint-Père, est que vous conserviez vos deux familles dans l'esprit qui les anime, car c'est bien celui de saint Vincent. » De telles paroles tombées d'une bouche si auguste ne devaient pas être ignorées : « En vous les transmettant, écrit M. Étienne à ses confrères, je suis heureux de penser qu'elles produiront dans vos âmes la même joie qu'elles ont causée à la mienne et qu'elles vous inspireront comme à moi une vive reconnaissance pour la bienveillance dont ce vénérable Pontife daigne nous honorer et un désir ardent de faire tout ce qui sera en votre pouvoir pour vous en rendre dignes. »

Deux ans après, une révolution éclatait soudainement à Paris, à la fin de février 1848. La chute du trône de Louis-Philippe ébranlait tous les trônes de

l'Europe; M. Étienne écrit à ses confrères pour les rassurer, leur promettant que, s'ils sont fidèles à leurs saintes règles, ils n'ont rien à craindre, selon la promesse de saint Vincent : *Pro certo habentes quod si illas servaveritis ipsae vos servabunt*. Pour lui les révolutions ne sont que de vastes creusets par lesquels la Providence fait passer toutes les institutions; la paille s'y consume et ne reparaît plus; l'or seul y résiste à l'ardeur du feu et n'en sort que plus pur et plus précieux : « Prions, disait-il, prions pour la Compagnie, pour l'Église et pour le Saint-Père. »

Le contre-coup de la Révolution en France s'était fait promptement sentir en Italie.

Pie IX, assiégé dans le Quirinal, avait dû prendre la fuite et chercher un asile à Gaète, dans les États du roi de Naples. Au milieu de ces agitations, les ordres religieux couraient les plus grands périls. Déjà les Jésuites, chassés par l'émeute, avaient précédé le Pape sur la route de l'exil ; d'autres communautés ne tardèrent pas à subir le même sort, et les Filles de la Charité elles-mêmes virent fermer plusieurs de leurs établissements dans le Piémont.

En présence du danger qui menaçait nos maisons d'Italie, M. Etienne ne resta pas inactif. Il alla trouver M. Jules Bastide, alors ministre des Affaires étrangères, et lui présenta sa requête d'une manière ingénieuse qu'il obtint un plein succès. « M. le Ministre, lui dit-il, si j'étais négociant et que j'eusse des comptoirs en pays étrangers, ne pourrais-je pas réclamer la protection de la France dans le cas où ces comptoirs seraient menacés? — Assurément, répondit le ministre. — Eh! bien, reprit M. Etienne, je suis, en effet, à la tête d'un négoce de charité qui a aussi ses comptoirs, c'est-à-dire ses établissements religieux en pays étrangers. Aujourd'hui, dans les États sardes,

leur existence est en péril et je viens vous prier de les défendre. » M. Bastide l'assura qu'il trouvait cette démarche très raisonnable et promit d'adresser à ses agents des instructions en conséquence. Il tint parole, et ainsi furent sauvées en 1848 les maisons de la province de Piémont.

Malheureusement, quelques esprits ardents, entraînés par le torrent des idées nouvelles, s'étaient persuadés que la Congrégation devait suivre le progrès des sociétés humaines, et pour cela subir une transformation qui la mît en rapport avec les prétendus besoins des temps modernes. Dans leur pensée, il fallait opérer une réforme radicale dans les institutions et les règles communes et introduire dans le gouvernement de la Compagnie une espèce de souveraineté du peuple. Ces idées extravagantes n'avaient trouvé de crédit qu'auprès d'un petit nombre de missionnaires. Cependant, M. Etienne crut qu'il était nécessaire d'empêcher la contagion de s'étendre, et le 24 juin 1848 il adressa à ses confrères d'Italie une circulaire, afin de les prévenir contre la séduction que ces théories dangereuses pouvaient à la longue exercer sur leur esprit. Il fit davantage encore : le moment était venu de convoquer une assemblée sexennale ; il jugea qu'il convenait de la transformer en Assemblée générale.

Elle s'ouvrit à Paris, le 30 juillet 1849. C'était la plus nombreuse qui se fût réunie depuis l'origine de la Compagnie. Pour la première fois, l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique s'y trouvaient représentées. La première et la plus grave de toutes les questions qui furent soumises à son appréciation avait pour objet de rétablir la paix et la concorde dans la province de Lombardie. L'Assemblée déclara unanimement « qu'il n'y avait pas lieu d'introduire le moindre changement dans les règles de la Congrégation. » Elle supplia ins-

tamment le Supérieur général « d'user de toute son autorité pour réprimer toutes les tentatives de nouveautés, d'en punir sévèrement les auteurs, et même, s'il en était besoin, de les retrancher du sein de la Compagnie ».

C'était beaucoup de détruire l'abus ; mais il fallait aussi, autant que possible, en détruire les causes ; or, la lecture indiscrete des journaux, la participation mal réglée aux agitations et aux élections politiques, l'esprit d'indépendance et de critique parurent à l'Assemblée générale autant de racines qu'il fallait extirper pour empêcher le mal de reparaître. En conséquence, elle défendit aux missionnaires de faire partie d'un comité politique, d'accepter la députation et même de voter sans la permission du Supérieur général. Pour écarter autant que possible les abus et les dangers de la lecture des journaux, il fut décidé que cette lecture ne serait permise qu'aux prêtres, qu'on ne recevrait dans chaque maison qu'un seul journal dont le supérieur aurait le choix ; il fut même défendu de s'abonner à une publication littéraire sans une permission expresse du Supérieur général.

L'Assemblée mettait en garde les missionnaires contre l'esprit d'indépendance et de critique, qui était de nature à compromettre sérieusement la pratique de l'obéissance ; mais elle rappelait en même temps aux supérieurs qu'ils s'exposent eux-mêmes à compromettre le pouvoir qui leur est confié, en ne respectant pas assez les Supérieurs majeurs, en négligeant de tenir leur conseil et en ne sachant pas inspirer le respect pour l'autorité dont ils sont revêtus. La douceur des formes, la délicatesse des égards, la sincérité des sentiments, les preuves d'une affection paternelle, le support envers les imparfaits, la condescendance envers les faibles, l'exemple d'une conduite irréprochable

envers tous, attireront infailliblement aux supérieurs l'estime et la confiance de leurs confrères.

L'Assemblée indiquait aussi les moyens les plus efficaces pour assurer l'observance de nos saintes règles et la conservation de l'esprit de la Compagnie. Nous nous contenterons de les indiquer.

1° Lire, pendant la retraite annuelle, la circulaire de M. Alméras sur ce sujet ; 2° se rendre familières les maximes évangéliques contenues dans le deuxième chapitre de nos règles communes ; 3° lire tous les ans, pendant le conseil, les règles des offices ; 4° apporter un soin particulier à bien faire la retraite annuelle ; 5° être exact à faire les visites tous les deux ans ; 6° bien observer les règles des examinateurs des postulants, quand il s'agit d'admettre les sujets.

Il y avait là, comme on le voit, tout un ensemble d'avis fort sages et fort pratiques, que M. Etienne fut heureux de porter à la connaissance de la Compagnie.

Il faisait savoir, en même temps, que M. Nicolas Martin avait été nommé assistant et M. Pierre Martin admoniteur du Supérieur général. M. Ugo, notre procureur près le Saint-Siège, demandait, à cause de ses infirmités, à être remplacé dans ses fonctions. M. Etienne annonça qu'il avait confié ce poste à M. Littardi, de Monte-Citorio.

L'œuvre de restauration entreprise par M. le Supérieur général n'était pas achevée. Un point très important de nos saintes règles restait encore inobservé dans les provinces de France : nous voulons parler de l'article qui prescrit aux missionnaires de réciter le saint office selon le rit romain, *quod quidem ritu romano recitabitur* (Reg. Com. X, 5). Mais si l'abus contre lequel réclamaient les bons missionnaires était réellement condamnable, sa suppression immédiate présentait aussi de bien graves difficultés. L'Assemblée de 1849

en manifestant un vif désir de voir l'unité liturgique rétablie dans les provinces françaises avait laissé au Supérieur général le soin de fixer l'époque où une telle mesure pourrait être prise prudemment.

En 1851, M. Etienne jugea que le moment était venu de donner satisfaction au vœu de la Compagnie. Par une circulaire datée du 1^{er} novembre de cette même année, il annonça que l'usage du bréviaire et du missel romain serait obligatoire, à partir du 1^{er} janvier 1852, dans toutes les maisons de la Congrégation. « Je bénis le Seigneur, disait M. Etienne, de m'avoir réservé l'honneur de renouer et de resserrer ce lien si précieux qui unit la Congrégation au Saint-Siège. Ce n'est pas seulement par la profession de la même foi que l'on demeure uni au Vicaire de Jésus-Christ. Il faut encore prier avec lui, offrir avec lui un même sacrifice de louanges et de supplications, pour entrer en participations des richesses spirituelles dont le trésor est déposé dans ses mains. »

Quelques années après, M. Etienne se réjouissait avec l'univers catholique de la définition du dogme de l'Immaculée Conception. Non content d'adhérer fermement à une vérité si chère à la double famille de saint Vincent, il voulut en perpétuer le souvenir et le fruit par de pieuses pratiques qui sont toujours en honneur dans la Compagnie. La triple invocation à Marie Immaculée, après le *Veni Sancte Spiritus*, la communion du 8 de chaque mois, le zèle à nous occuper de la sanctification des Enfants de Marie, la fidélité à remplir notre mission près des Filles de la Charité, tels sont les principaux devoirs que nous impose la définition du dogme de l'Immaculée Conception. Insistant sur le dernier point, M. Etienne dit que cette divine Mère attend de nous un redoublement de zèle pour nous occuper d'une communauté dans laquelle elle a

si manifestement placé ses complaisances et dont elle veut se servir pour répandre par toute la terre les effusions et les richesses de sa tendresse pour les hommes.

Les deux familles de saint Vincent eurent bientôt l'occasion de déployer tout leur zèle et tout leur dévouement. La France, l'Angleterre et le Piémont, venant au secours de la Turquie, avaient déclaré la guerre à l'empereur de Russie. Lorsque cette guerre éclata dans le courant de 1854, le gouvernement français n'avait pris que des mesures insuffisantes pour assurer le service religieux de l'armée et celui des ambulances ; ce défaut d'organisation produisit, dès le début de l'expédition, des effets déplorables. Le choléra avait fait irruption dans l'armée et des centaines de malheureux soldats succombaient chaque jour aux coups du terrible fléau, sans recevoir les secours de la religion, ni même les soins corporels les plus nécessaires. Émus de ce spectacle, les missionnaires et les Filles de la Charité, très répandus dans ces contrées, demandèrent à M. Etienne qu'il leur permit d'aller secourir les généreux enfants de la France si cruellement éprouvés. « Attendez que la Providence vous donne un signe de sa volonté. » Telle fut la réponse que fit M. le Supérieur général. « Tant que les chefs de l'armée, dit-il, ne réclameront point votre concours, demeurez en repos. Mais soyez prêts à partir au premier signal ; et, s'il le faut, fermez les écoles pour courir partout où on vous appellera. »

Le signal ne se fit pas longtemps attendre. Pendant les chaleurs de l'été, le typhus se joignit au choléra, et les deux fléaux réunis firent de tels ravages dans l'armée, que l'administration aux abois dut réclamer le secours des sœurs de Constantinople, de Smyrne et des autres villes du Levant. En même temps, le ministre

de la guerre adressait à M. Etienne un pressant appel, auquel celui-ci répondait en faisant partir successivement de nombreuses légions de Filles de la Charité. Les missionnaires suivirent bientôt. D'abord ils n'eurent d'autres fonctions que celles de directeurs spirituels des sœurs ; mais, par surcroît, ils se dévouèrent avec autant de zèle que de succès au service des ambulances qui était fort négligé. Enfin, un décret impérial les nomma aumôniers des ambulances de Constantinople. L'Italie fournit aussi son contingent de missionnaires et de Filles de la Charité. La Providence voulut même leur réserver l'honneur d'être comme les sentinelles avancées de cette armée apostolique et de pénétrer les premiers sur le territoire de l'empire moscovite.

L'effet moral produit dans l'armée par l'arrivée des sœurs fut immense. « En vous voyant, ma sœur, s'écriait un pauvre malade, je crois voir ma mère et la France. » Soldats, officiers, médecins, leur témoignaient en toutes rencontres la plus vive reconnaissance. Pour soutenir leur courage, au milieu de travaux incessants et de dangers de tout genre, elles avaient obtenu l'incalculable faveur de la communion quotidienne. Leur âme puisa ainsi à sa véritable source la force surhumaine dont elles avaient besoin. Cependant le fléau ne les respecta pas longtemps ; trente de ces généreuses filles succombèrent en quelques mois sur ce champ de bataille du dévouement. Le rôle des missionnaires était plus obscur, mais non moins fatigant. Dieu voulut aussi récompenser par une mort glorieuse l'abnégation et le dévouement dont ils avaient donné tant de preuves. Quatre d'entre eux furent victimes de la contagion et payèrent de la vie l'honneur de servir Dieu et leur Patrie.

Au moment de conclure la paix, le gouvernement voulut témoigner sa reconnaissance aux enfants de

saint Vincent. M. Etienne refusa poliment, mais fermement, les distinctions honorifiques que le ministre de la guerre voulait accorder aux missionnaires et à aux sœurs, qui avaient rendu tant de services à l'armée française. « La seule récompense qui puisse être agréable à nos missionnaires et à nos sœurs, écrivait M. le Supérieur général au ministre de la guerre, c'est qu'il leur soit donné de faire plus de bien encore et de se dévouer davantage. » La proposition de décorer les missionnaires et les sœurs n'eut pas de suite, grâce à la fermeté de M. Etienne. Après avoir rappelé, dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1857, les travaux de ses fils et filles en Orient, il put conclure par les lignes suivantes : « Les enfants de saint Vincent étaient destinés par la Providence à ajouter un rayon de plus à l'auréole de leur Père, en unissant la gloire de l'humilité à celle du dévouement. A notre grande édification, ils sont rentrés dans la sainte obscurité de leur vocation, purs de toute distinction humaine et heureux d'avoir pu rendre au monde de si éminents services et de n'en recueillir d'autre récompense que celle que leur réserve le Ciel. »

CHAPITRE VIII

J.-B. Etienne (Suite)

200^e anniversaire de la mort de saint Vincent. — Mort de MM. Danicourt, Leroy, de Jacobis, Poussou. — 21^e Assemblée générale. — Qualités du missionnaire missionnant. — Conférences aux Filles de la Charité. — Monument du Berceau de saint Vincent. — Mort de MM. Aladel, Sturchi. — 22^e Assemblée générale. — 25^e anniversaire du généralat de M. Etienne. — Soins du temporel. — Comptabilité. — Secourir la Maison-Mère.

Lorsque Pie IX fit appel au concours volontaire de tous les fidèles pour relever les finances épuisées de

son gouvernement, M. Étienne lui adressa aussitôt une somme considérable au nom des deux Congrégations dont il était le chef.

Le 19 juillet 1860, il était heureux de porter à la connaissance de la Congrégation les nombreuses faveurs spirituelles que le Saint-Siège accordait aux fidèles et surtout aux enfants de saint Vincent, à l'occasion du 200^e anniversaire de la mort de l'apôtre de la Charité. Des cérémonies solennelles eurent lieu à cette occasion, dans l'église de notre Maison-Mère. Pendant quinze jours, on vit les fidèles accourir de tous les points de la capitale, pour vénérer les précieux restes de saint Vincent. On eût dit que ce n'était pas seulement une fête de famille, mais la fête de tout le diocèse de Paris. Un pareil élan de piété s'était produit, non seulement dans tous les diocèses de France, mais jusque dans les contrées les plus lointaines, partout où se trouvait une église de missionnaires ou une chapelle des Filles de la Charité.

Ce spectacle édifiant et les bonnes nouvelles qu'il recevait de toutes parts, aidèrent M. Étienne à supporter les épreuves que Dieu ménageait alors à nos deux familles. La mort frappait sur elles à coups redoublés. La première victime fut Mgr Danicourt, vicaire apostolique du Kiang-Si. Venu des extrémités de l'Orient pour rapporter les restes du vénérable Perboyre, il avait à peine déposé son précieux dépôt entre les mains de M. le Supérieur général, qu'il expirait, le 2 février, dans la Maison-Mère. Presqu'en même temps, la Compagnie des Filles de la Charité pleurait la mort de la vénérable Mère Devos. Un mois plus tard, M. Gamba était subitement enlevé à la Mission de Constantinople, qu'il gouvernait avec tant de sagesse. Le 30 juillet suivant, deux autres vaillants missionnaires, M. François Leroy, visiteur de la pro-

vince de Syrie, et Mgr Justin de Jacobis, vicaire apostolique de l'Abyssinie, succombaient aux fatigues d'un long et glorieux apostolat. La nouvelle de leur mort était à peine arrivée à Paris, que M. Antoine Poussou, premier assistant de la Congrégation, rendait le dernier soupir, après une douloureuse maladie. En faisant l'éloge de ce défunt, M. Étienne' était assuré de reproduire le sentiment de tous ses confrères. « Vous connaissez tous, disait-il, son dévouement constant pour la Compagnie et pour le succès de ses œuvres. Si la Providence voulut qu'il interrompît sa carrière apostolique en Syrie, ce fut parce qu'elle le destinait à rendre des services, bien autrement importants, en Europe. Il devait, au milieu d'une tempête furieuse, prendre en main le gouvernail de la barque de la Compagnie, prête à sombrer. Il devait, en qualité de Vicaire général, la préserver des graves dangers auxquels l'exposait une crise qui pouvait amener sa ruine entière. Il devait enfin la dégager de difficultés presque inextricables, dans lesquelles elle se trouvait engagée, et préparer les circonstances qui devaient assurer son salut et sa prospérité future. Sa tâche ne se termina point à la fin de ses pouvoirs intérimaires. La Providence devait lui faire occuper la première place dans mon conseil, afin de mettre au profit de mon administration toutes les ressources de ses lumières, de son dévouement et de son expérience. Dès ce moment, ce ne fut plus seulement une mission qui devint l'objet de ses sollicitudes, mais toutes nos missions étrangères virent leurs intérêts confiés à ses soins et, pendant près de vingt années, il ne cessa de travailler, de toutes ses forces, à leur développement et à leur succès. De telles pertes sont cruelles, elles ne peuvent être adoucies que par les souvenirs édifiants et par les beaux exemples qu'elles nous laissent pour

notre consolation. » Ainsi parlait M. Étienne dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1861.

Au mois de juillet de la même année, s'ouvrait, à notre Maison-Mère, la 21^e Assemblée générale. Commencée le 29 de ce mois, elle fut terminée le 4 du mois d'août, à la 9^e session. Elle comptait 60 membres. Jamais, depuis l'origine de la Compagnie, aucune Assemblée n'avait présenté un pareil spectacle. Aucune époque n'avait vu le Portugal, l'Autriche, la Prusse, l'Algérie, le Mexique représentés dans ces mémorables réunions. La Pologne y apparaissait après un siècle d'absence. Ses délégués avaient pu échapper à la surveillance de la police russe et se rendre à la Maison-Mère.

Ce fut une grande joie pour M. Étienne de voir autour de lui les représentants de toute la famille de saint Vincent. Sa pensée se reportait involontairement vers le passé et, comparant l'Assemblée actuelle avec celle qu'il avait vue pour la première fois en 1829, il ne pouvait contenir son admiration. « Alors, s'écriait-il, ce n'étaient que des débris qui racontaient très tristement les splendeurs de l'antique édifice. Aujourd'hui, ce sont les magnificences d'un édifice nouveau, dont la gloire surpasse celle du premier. » Quand nous nous rappelons dans quel état précaire M. Étienne avait trouvé la Congrégation en 1820 et par combien d'épreuves fut achetée la prospérité dont il était témoin, nous redisons comme lui, avec l'apôtre : *A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris*. Tout pénétré de cette pensée, il développe dans les premières pages de sa circulaire du 1^{er} novembre 1861, avec ampleur et précision, le rôle des assemblées générales et l'influence qu'elles exercent sur la marche de la Compagnie. « Saint Vincent, notre bienheureux père, y avait vu un puissant moyen de

resserrer les liens de l'unité, de renouveler la ferveur, de maintenir ou de restaurer, dans toutes les provinces de la Congrégation, la régularité primitive et de relier, comme dans un seul faisceau, tous les esprits et toutes les volontés, pour les faire rayonner uniformément sur tous les points du monde, tout en les dirigeant vers une même fin, qui est la gloire de Dieu et le salut des âmes, leur imprimant une même impulsion, leur faisant réaliser les mêmes efforts d'édification, par l'emploi des mêmes moyens. » Tout pénétré de ces grandes pensées, M. Étienne cherche à les faire passer dans l'esprit de tous ses confrères, sachant bien que les missionnaires, véritablement convaincus de l'importance d'une Assemblée générale pour le bon gouvernement de la Congrégation, le succès de ses œuvres et la perfection de ses membres, mettront la plus scrupuleuse exactitude à en suivre les décisions. Nous allons résumer en quelques mots celles qui furent prises dans l'Assemblée de 1861.

Celle-ci se préoccupe surtout de prendre toutes les mesures nécessaires pour bien asseoir l'unité dans la Compagnie et pour en rattacher tous les membres à son chef, de sorte qu'ils ne fassent qu'un avec lui. Or, l'unité ne peut se réaliser que par l'uniformité. Mais cette uniformité se maintient surtout par les séminaires internes; il est donc d'une importance majeure que tous nos sujets y reçoivent la même formation. Voilà pourquoi l'Assemblée manifeste le désir que la direction de nos séminaires internes ne soit plus désormais confiée qu'à des missionnaires qui auront passé quelque temps dans la Maison-Mère, comme cela se pratique avec grand succès pour les provinces des Filles de la Charité. Elle s'élève contre un abus qui s'était glissé dans quelques-unes de nos provinces, où les jeunes gens étaient distraits de leur

séminaire ou de leurs études pour être employés, soit au service des paroisses, soit à l'enseignement dans nos collèges. L'Assemblée exige en conséquence que, dans les provinces, les règles des séminaristes et des étudiants soient fidèlement observées.

Il était assurément très important que les jeunes missionnaires fussent bien formés à la vertu ; mais il n'était pas moins indispensable qu'ils pussent donner au peuple une nourriture saine, solide et abondante. « Il n'est pas rare, dit M. Étienne, de rencontrer de jeunes missionnaires qui se confient dans une prétendue facilité qu'ils ont pour la parole, répugnent à écrire leurs discours et à les apprendre par cœur. Alors ils ne distribuent au peuple qu'une abondance de paroles souvent dénuées du fond et de la forme nécessaires pour éclairer les esprits et toucher les cœurs. C'est pour prévenir cet abus et obliger nos jeunes missionnaires à l'étude et au travail que le directoire des missions prescrit au directeur de lire leurs discours avant qu'ils soient prononcés. En conséquence, ajoute M. Étienne, je recommande avec les plus vives instances à MM. les supérieurs locaux et aux directeurs des missions d'exercer en cette matière la plus consciencieuse sollicitude. Par là, tout en prévenant un abus sérieux, ils rendront un vrai service à la Congrégation, en lui préparant des ouvriers vraiment utiles. »

L'assemblée de 1861 prit aussi les mesures les plus efficaces pour maintenir nos confrères dans l'esprit de simplicité qui convient si bien aux enfants de saint Vincent de Paul. Les services rendus au gouvernement et aux diocèses avaient fourni aux missionnaires l'occasion de se montrer tels qu'ils doivent être, les ennemis de toute distinction honorifique, soit civile, soit religieuse, n'attendant que de Dieu seul la récompense

due à leurs travaux. Cependant, pour couper court à certaines habitudes et enlever tous les prétextes, l'Assemblée générale formula sur ce point les résolutions suivantes : « 1° Il est interdit à tout missionnaire d'accepter aucune décoration ou distinction honorifique de la part de l'autorité civile, non seulement en Europe, mais aussi dans les missions étrangères ; 2° Il lui est également interdit d'accepter et de porter les insignes de chanoine, quelle que soit la position qu'il occupe dans le clergé ; 3° Il lui est défendu aussi, à moins que ce ne soit pour une cause très grave et toujours avec une permission expresse du Supérieur général, d'accepter, soit de l'autorité ecclésiastique, soit de la part d'un gouvernement civil, soit d'une autorité municipale quelconque, aucun emploi public auquel soient attachés des émoluments. Dans le cas où M. le Supérieur général croirait devoir accorder la permission, les émoluments deviendraient la propriété non du titulaire, mais bien de la Compagnie. »

M. Étienne termina le résumé des travaux de cette assemblée par l'éloge du nouvel assistant, M. Eugène Vicart, de Carcassonne, choisi pour remplacer le regretté M. Poussou.

M. le Supérieur général était grandement préoccupé du succès de notre œuvre principale, celle des missions ; il n'ignorait pas qu'après la grâce de Dieu, c'est au zèle et aux vertus des ouvriers apostoliques qu'il faut attribuer ce succès. Voilà pourquoi, dans sa circulaire du 1^{er} novembre 1862, il développe, avec une grande sagesse ce que doit être un enfant de saint Vincent appliqué à l'œuvre des missions. Trois éléments lui semblent résumer l'apostolat de Notre Seigneur : la prière, le travail et la souffrance ; ce sont aussi ces trois éléments qui constituent l'action des missionnaires et qui fécondent son ministère.

Et d'abord, saint Vincent nous le déclare : le missionnaire doit être homme d'oraison ; par conséquent, être chartreux à la maison, ne pas chercher à s'occuper au dehors et se retremper dans la solitude et la vie de famille. M. Étienne insiste pour que tous les missionnaires se trouvent réunis pour les exercices de la retraite annuelle.

Le missionnaire doit être, en second lieu, homme de travail et de dévouement ; mais d'un travail réglé par l'obéissance et la discrétion. Ne pas rechercher les missions qui nous plaisent, mais celles qui nous sont attribuées par nos supérieurs.

N'oublions jamais qu'à l'exemple de l'apôtre, nous devons suppléer à ce qui manque à la Passion de Jésus-Christ. Ce divin Sauveur a gagné les âmes par la croix ; nous ne saurions les gagner par une autre voie. Si le missionnaire ne participe pas en lui-même et dans toutes ses démarches à la mortification de Notre Seigneur, s'il n'est pas sous ce rapport le modèle des fidèles et du clergé, son ministère sera frappé de stérilité.

Sans doute, la piété, le zèle, le dévouement, l'esprit de sacrifice sont les qualités essentielles du missionnaire ; mais, cependant, elles ne suffisent pas. Il faut encore, pour s'adonner utilement et constamment à cet important ministère, une certaine vigueur physique, capable d'en supporter le rude labeur. « L'expérience, dit M. Étienne, est venue me convaincre qu'il y a des ménagements à garder dans l'ordre de vos travaux pour soutenir les forcés et conserver les santés. Il est nécessaire de distancer les missions et les retraites par des intervalles de repos ; autrement, il en résulterait des inconvénients très graves. Pour s'être dispensés de cette précaution, nous avons vu des missionnaires très robustes frappés tout à coup d'infirmités ou d'accidents

qui les ont forcés d'abandonner tout à fait ce genre de ministère où ils faisaient grand bien. »

M. Étienne avait toujours l'œil fixé sur la Compagnie des Filles de la Charité, confiée à sa sollicitude, et ne négligeait aucun moyen de travailler efficacement à la perfection de ses membres et au succès de ses œuvres. Il avait pu apprécier à quel point le zèle et le dévouement de nos confrères avait contribué à multiplier les vocations chez nos sœurs et à faire réussir leurs œuvres d'une manière merveilleuse. Les retraites annuelles, données par les missionnaires à ces saintes filles, produisaient les plus heureux fruits. Mais la flamme de la charité, allumée par les pieux exercices, avait besoin d'être, de temps en temps, ravivée, sous peine de diminuer insensiblement et de s'éteindre. Le moyen était tout indiqué par la pratique de la Maison-Mère. Des conférences spirituelles s'y font deux fois le mois. Chacune des maisons de Paris et des environs y envoie une députation, de manière que toutes les sœurs, à tour de rôle, participent à ce bienfait. On avait reconnu que c'était à cela, en grande partie, que Von devait attribuer la régularité, la ferveur, le zèle qui se maintiennent dans ces maisons pour le plus grand bien des pauvres et pour l'édification des fidèles. M. Étienne résolut d'employer, dans une certaine mesure, le même moyen, en faveur des maisons éloignées de la Maison-Mère.

En conséquence, il fit connaître, par sa circulaire du 1^{er} novembre 1863, les mesures qu'il avait arrêtées à cet égard : 1^o On indiquerait divers centres, où se réuniraient des députations de chacune des maisons de la ville principale et des environs, dans chacun desquels un missionnaire se transporterait pour y faire une conférence spirituelle; 2^o La conférence aurait lieu, une fois chaque mois, à jour et à heure fixés,

dans une maison déterminée *ad hoc* par les supérieurs. Les mêmes supérieurs donneraient avis aux diverses maisons, désignées pour y prendre part, qu'elles sont autorisées à s'y rendre périodiquement; 3° La conférence n'aurait pas lieu pendant les mois de juillet, d'août et de septembre, ces mois étant employés aux retraites annuelles; 4° Le sujet de la conférence serait toujours le texte des règles communes des Filles de la Charité, dans un ordre suivi sans interruption, de paragraphe en paragraphe, depuis le commencement jusqu'à la fin. Par ce moyen, la règle se maintiendrait toujours en vigueur, et les négligences et les illusions en cette matière seraient prévenues facilement ou corrigées; 5° Pour rendre la conférence utile, il est nécessaire que ce soit toujours le même missionnaire qui la donne. Il devra avoir entre les mains les règles communes des sœurs, leur catéchisme des vœux et celui de communauté, pour y étudier les questions de détail de ses instructions, et pour qu'il ne soit pas exposé à émettre des propositions ou à donner des décisions qui seraient en désaccord avec l'esprit et les usages de la Compagnie; 6° S'il se trouve empêché, par maladie ou par toute autre cause, il se fera remplacer par un de ses confrères. Dans ce cas, celui-ci ne devra pas traiter d'un sujet tiré de la règle, mais bien d'une vertu propre à l'état des Filles de la Charité, dont il sera convenu avec lui; 7° Toutes les sœurs qui assisteraient à ces conférences seraient par là même autorisées à faire les communications qu'elles éprouveraient le besoin de faire, au missionnaire chargé de donner les conférences, afin d'en recevoir les avis qui pourraient leur être utiles.» Cette mesure, sagement réalisée, présentait les plus précieux avantages. Elle semblait réclamée par la grande extension que prenait la Compagnie des Filles de la Charité et

par la multiplicité de ses maisons et de ses œuvres. C'était comme une nécessité, au milieu des événements qui agitaient la société : « Le monde entier est en travail, disait M. Étienne, et, au milieu de cet ébranlement des hommes et des choses, il faut soutenir l'édifice de cette Communauté et le maintenir sur ses bases, sans que les vicissitudes humaines puissent en affaiblir la solidité. Il faut qu'il soit toujours dans des conditions qui lui permettent d'abriter toutes les misères et toutes les souffrances qu'amènent successivement après elles les discordes civiles et les transformations sociales. Les missionnaires chargés de cette nouvelle mission seront comme autant de colonnes, placées de distance en distance, pour en maintenir l'équilibre et prévenir toute secousse désastreuse. Ce seront autant de fils, par lesquels il me sera possible d'envelopper toutes les Filles de la Charité dans le réseau de ma sollicitude paternelle et de mon dévouement pour elles. Mon cœur sera soulagé et consolé de la distance qui les éloigne de moi, parce qu'elles auront près d'elles des interprètes de mes pensées et de mon affection. » Grâce à la bonne volonté de nos sœurs et au dévouement de nos confrères, les espérances de M. Étienne n'ont pas été trompées, et les conférences spirituelles ont produit et produisent toujours les meilleurs fruits.

M. le Supérieur général, fidèle imitateur de saint Vincent dans le gouvernement de la Compagnie, ne voulait pas enjamber sur la Providence, en cherchant à faire le bien sans y être appelé ; mais lorsque Notre-Seigneur confiait des œuvres à sa sollicitude, il savait y consacrer tous ses soins et tout son dévouement. C'est ainsi qu'en 1864, M. Étienne faisait connaître à la Compagnie deux institutions nouvelles nées dans la Congrégation et destinées à faire un grand bien

dans l'Église : nous voulons parler de l'œuvre de la Sainte Trinité, pour le soulagement des âmes du Purgatoire, et de la dévotion à la Sainte Agonie de Notre-Seigneur.

Cette année même, le 24 avril, près de 30 000 pèlerins appartenant à toutes les classes assistaient à l'imposante cérémonie de l'inauguration du monument élevé au Berceau de Saint-Vincent : « Vous savez, disait M. Étienne, dans la circulaire qui annonçait cette grande fête, vous savez que ce fut une de mes premières pensées, aussitôt que je me vis appelé à occuper la place de saint Vincent, de rendre son berceau glorieux, en faisant ériger un monument qui serait un témoignage solennel de l'amour de ses enfants et de la reconnaissance de tous les pauvres de l'univers. J'ai fait, à plusieurs reprises, à votre concours un appel à cet effet, auquel vous avez généreusement répondu. Enfin, mes vœux et les vôtres vont être remplis. Ce monument dira à la postérité de nos familles notre joie et notre bonheur d'avoir été choisis de Dieu pour entourer de gloire le lieu obscur d'où se leva sur le monde ce beau soleil d'amour et de miséricorde dont les rayons bienfaisants répandirent et répandent encore tant de douceurs et de consolations sur toutes les misères de l'humanité. » On avait choisi le 24 avril pour l'imposante cérémonie, parce que cette date rappelait l'anniversaire de la naissance de saint Vincent. L'église, consacrée la veille, ne pouvait contenir la multitude. Un autel fut dressé à l'extérieur et la lande se transforma en un temple immense, où le Saint Sacrifice fut célébré sans interruption depuis les premières heures du jour. A dater de cette époque, M. Etienne ne cessa de travailler au développement des œuvres créées au Berceau de Saint-Vincent. Il aimait à venir chaque année se reposer à

l'ombre du vieux chêne et respirer l'air natal de son glorieux père. Il aimait à contempler cette petite maison qui était pour lui le symbole de l'humilité du saint Fondateur. Le chêne vénérable avec son feuillage qui reverdit toujours lui représentait l'épanouissement toujours nouveau de la charité.

L'année suivante, 1865, M. Étienne perdit en quelques mois deux de ses assistants, MM. Aladel et Sturchi. Tous deux avaient porté généreusement avec lui, pendant vingt-deux ans, le poids des sollicitudes de l'administration de la Compagnie. Ils avaient partagé ses douleurs et ses joies; ils l'avaient consolé et soutenū au milieu des peines et des épreuves inhérentes à la charge qu'il occupait. La province d'Autriche perdit, cette même année, son fondateur et premier visiteur, M. Schlick, vaillant missionnaire, qui en moins de douze ans avait pu fonder 4 maisons de la Mission, bâtir 3 magnifiques églises et créer 25 établissements de Filles de la Charité, desservis par près de 400 sœurs. Le supérieur de la maison de Gênes, M. Villavechia, fut aussi emporté, le 30 octobre, par une mort inattendue. L'élévation de son esprit et la noblesse de ses sentiments, rehaussées par une vie exemplaire et par une vertu aussi aimable qu'elle était parfaite, et avec tout cela, une capacité à la hauteur de toutes les circonstances, lui avaient acquis la confiance et la vénération de toute la ville; il était l'une des plus fermes colonnes de la province du Piémont.

Au milieu de tant de sujets d'affliction, le vénérable Supérieur, toujours maître de lui-même et gardant une parfaite égalité d'esprit, continuait de gouverner la Compagnie avec une sagesse et une fermeté que ni l'âge ni les infirmités n'avaient pu affaiblir. Une Assemblée sexennale devait avoir lieu, selon les Constitutions, en 1867. M. Etienne se détermina, à cause de

la gravité des circonstances, à la transformer en Générale. D'ailleurs, il sentait sa fin approcher et ne voulait pas mourir sans avoir communiqué à la Congrégation ses vues sur la conduite à suivre dans les graves conjonctures où l'Église allait se trouver placée.

L'Assemblée s'ouvrit à notre Maison-Mère, le 27 juillet. Elle comptait 65 membres, et 21 provinces y étaient représentées. M. Étienne, à la première séance, retrace à grands traits l'histoire de la Compagnie et montre l'action toute providentielle qui a conduit et réglé ses destinées : *Digitus Dei est hic*. Mais que devons-nous faire nous-mêmes pour répondre aux desseins de Dieu sur nous? Avant tout, conservons l'unité. C'est sur le modèle de l'Église que saint Vincent a formé la Compagnie. Or, n'est-ce pas dans leur union avec l'Église romaine que les autres Églises trouvent leur puissance et leur vie? C'est aussi l'union intime de toutes les provinces à la Maison-Mère, qui peut conserver dans leur sein l'esprit de notre Institut et assurer leur prospérité. Autrefois, cette unité, telle que la veut le bien de leur Compagnie, était presque impossible; elle rencontrait de sérieux obstacles dans la difficulté des relations et dans la susceptibilité des gouvernements. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. L'extrême facilité des communications permet à toutes nos provinces d'entretenir des rapports constants et immédiats avec le centre de la Compagnie. Les gouvernements eux-mêmes, dominés par une politique qui les place en dehors de toute pensée religieuse, se verront forcés de renoncer à toute ingérence dans les questions d'administration des communautés. Rien ne s'oppose donc plus à ce que l'unité d'une vraie famille s'établisse parmi nous. Les nationalités les plus diverses pourront s'unir et se fondre sans rien perdre de leur caractère propre, ni rien sacrifier de leurs intérêts

particuliers : « Loin de moi, dit M. Étienne, la pensée de franciser toutes les provinces de la Compagnie. On m'a un peu reproché cette tendance; c'est une erreur que je tiens à rectifier. Si je fais tant d'efforts pour établir l'uniformité en introduisant partout les usages de la Maison-Mère, ce n'est pas parce que ces usages sont français, c'est parce qu'ils procèdent de l'inspiration du saint Fondateur, qui doit se perpétuer dans son œuvre pour y entretenir la vie et la fécondité. »

M. Étienne entre ensuite dans le détail des questions qui allaient être soumises à l'Assemblée. Celle-ci, entrant pleinement dans les vues de M. le Supérieur général, adopte plusieurs mesures importantes, propres à assurer à toute la Congrégation cette uniformité à laquelle il attachait un si grand prix. Elle commença par confirmer MM. Peyrac et Stella en qualité d'assistants. En second lieu, elle statua qu'en cas de suppression de quelque province, les missionnaires devront s'entendre avec le Supérieur général à l'effet de continuer, autant que possible, la vie commune et régulière. Elle exprima même le désir que dans les provinces supprimées, les postulants ne fussent pas refusés et qu'on leur laissât le loisir de se rendre à la Maison-Mère pour y suivre leur vocation. Il était, en effet, d'une grande utilité, dans ces temps d'oscillations et de troubles politiques qui rendaient les existences incertaines, de conserver à l'Église toutes ses forces.

Afin de resserrer de plus en plus les liens de l'unité, elle insiste sur un moyen déjà signalé par la 21^e Assemblée générale, c'est-à-dire la formation de nos jeunes gens dans les séminaires internes. Que la règle du séminaire interne de la Maison-Mère soit fidèlement suivie dans les séminaires de province; que les directeurs de ces séminaires séjournent quelque temps à la Maison-Mère avant d'avoir à remplir leurs

fonctions; qu'ils écrivent au Supérieur général selon les prescriptions de leur règle; que les séminaristes qui ne sont pas prêtres suivent exactement, pendant deux ans, les exercices du séminaire, à moins d'une dispense accordée par M. le Supérieur général. Telles sont les prescriptions de l'Assemblée; on comprend facilement que, fidèlement pratiquées, elles sont de nature à établir et à fortifier l'uniformité et l'unité dans la Compagnie.

Un autre moyen indiqué par l'Assemblée, pour maintenir cette unité si désirable, était la correspondance des maisons et des provinces avec le Supérieur général. Saint Vincent en avait compris toute l'importance, puisque même à son époque où les communications étaient entourées de tant de difficultés, il avait prescrit aux supérieurs locaux d'écrire tous les mois au Supérieur général, C'est la circulation du sang qui part du cœur et y retourne incessamment pour s'y renouveler et entretenir la vie dans tout le corps. Aussi dorénavant, concluait M. Étienne, MM. les Visiteurs, supérieurs locaux, directeurs de séminaires internes, consultants et admoniteurs, voudront bien m'écrire aux époques indiquées dans la règle de leurs offices respectifs. MM. les Visiteurs devront, dans leurs visites, s'assurer si tous ces divers officiers remplissent leur devoir à cet égard, comme je me propose de les y provoquer moi-même, si je m'aperçois qu'ils le négligent. Cette correspondance avec le Supérieur général ne devait pas avoir pour objet seulement les intérêts spirituels des maisons et des provinces, mais aussi le soin des intérêts temporels si intimement liés avec les premiers. L'Assemblée de 1867 recommande aux Visiteurs d'observer et de faire observer avec exactitude le décret de l'Assemblée de 1861, qui prescrit à tous les supérieurs locaux d'envoyer, chaque

année, un compte exact de leur actif et de leur passif, et à ceux-ci d'en transmettre l'ensemble au Supérieur général. Cette mesure était applicable non seulement à toutes nos provinces d'Europe, mais aussi à celles qui sont situées dans les Missions étrangères : « C'est là surtout, dit M. Étienne, que des entreprises mal conçues et imprudemment réalisées peuvent amener des déficits et même des désastres. » Aussi, insiste-t-il avec l'Assemblée, pour qu'on observe le mode d'administration contenu dans les règles des divers offices : que les supérieurs locaux n'entreprennent rien d'important sans l'avis du Visiteur et des consultants; que les Visiteurs se faisant rendre des comptes exacts les transmettent au Supérieur général. Ce n'est pas sans raison que M. Étienne voulait une exactitude parfaite dans la reddition des comptes. Son expérience lui avait appris qu'on se faisait assez communément illusion à cet égard : « Sous prétexte, dit-il, qu'on n'a en vue que de faire le bien... on présente des comptes irréguliers. Il suit de là qu'il se révèle ensuite des déficits inattendus qui obèrent une maison et qui même peuvent compromettre l'honneur ou les intérêts de la Congrégation. Dans le monde, on y regarde de plus près. Un comptable croirait sa réputation compromise si on signalait la moindre irrégularité dans sa comptabilité. Pourquoi donc la délicatesse de conscience ne remplacerait-elle pas chez nous le point d'honneur du monde? »

Un autre objet avait aussi sérieusement préoccupé l'Assemblée générale : c'était la nécessité de bien régler les rapports des missionnaires avec les Filles de la Charité. « Nous avons une belle mission à remplir près de leur Compagnie, c'est à nous qu'il appartient de faire toujours circuler, dans son sein, la sève de l'esprit de saint Vincent. Mais cette mission nous

impose une grave responsabilité, et cette responsabilité nous impose elle-même deux grands devoirs, ceux de nos bons exemples et de notre sollicitude. Notre propre régularité sera l'appui et la sauvegarde de la leur. Elles s'attacheront d'autant plus à leur règle, qu'elles nous verront plus fidèles à la nôtre, et, en nous voyant vivre selon les maximes de saint Vincent, elles s'en inspireront elles-mêmes avec plus de ferveur dans leur conduite. C'est pour ces considérations, dit M. Étienne, que l'Assemblée générale a cru devoir prescrire certaines mesures de précaution dans nos rapports avec les Filles de la Charité, et qu'elle m'a chargé de vous les indiquer et de les recommander à votre attention la plus sérieuse. MM. les supérieurs locaux mettront une grande sollicitude à ce que l'on observe fidèlement la règle qui défend de visiter les Filles de la Charité sans une permission expresse. Les mêmes supérieurs auront soin, chaque année, pendant la retraite spirituelle, de faire lire ma circulaire, sur cette matière, du 26 mai 1844. Les missionnaires qui vont donner la retraite aux Filles de la Charité s'abstiendront de recevoir aucun présent ni aucun honoraire de leur part. »

L'esprit de pauvreté est grandement intéressé à ce que cette mesure soit fidèlement observée. L'expérience a prouvé que la conduite contraire donne lieu à des abus, qu'il importe de prévenir. Il est interdit à tout missionnaire de loger chez les Filles de la Charité, à moins d'en avoir obtenu une permission spéciale des Supérieurs, excepté quand il y est envoyé par eux, soit pour y donner la retraite ou la conférence, ou pour y remplir toute autre mission de cette nature. Dans les voyages de vacances, ou autres, le missionnaire se bornera à leur faire une visite, à dire la sainte messe chez elles, mais n'y prendra pas son logement. Il est

interdit également à tout missionnaire de prendre aucun repas avec les Filles de la Charité, sans y avoir été autorisé expressément par le Supérieur général. Il est de même défendu de faire aucun voyage avec elles, à moins d'une nécessité urgente.

Si l'esprit de famille doit se faire sentir dans leurs rapports avec les Filles de la Charité, les missionnaires aussi n'oublieront jamais qu'ils doivent être accompagnés de la dignité de leur caractère, de la modestie ecclésiastique et de la réserve recommandée par saint Vincent. Elles ont elles-mêmes des règles à observer à cet égard et il importe qu'elles ne soient pas exposées à s'en écarter par ceux-là mêmes qui ont mission de les exhorter à y être fidèles. De plus, les manquements qu'ils pourraient commettre en cette matière ne pourraient avoir pour effet que d'altérer la confiance de ces filles et, par suite, d'empêcher le bien que doit leur faire leur ministère. M. Étienne rappelle à nos confrères que les lettres qu'écrivent ou que reçoivent les Filles de la Charité doivent, d'après leurs saintes règles, passer toujours par les mains et sous les yeux de la sœur servante. Il n'y a d'exception que pour celles qu'elles adressent au Supérieur général, au directeur et à la Supérieure générale, et pour celles qui viennent de leur part. Cet article des règles est de la plus haute importance, pour le bon ordre et la conservation de l'esprit de la communauté. Pour cette raison, les missionnaires doivent en être les premiers observateurs. S'ils le violaient, pour quelque motif que ce fût, ils donneraient un exemple fâcheux, qui autoriserait bien d'autres infractions. Si donc des raisons de conscience réclamaient, de la part d'un missionnaire, une correspondance avec une Fille de la Charité, dont la sœur servante ne dût avoir connaissance, le moyen à prendre, dans ce cas, c'est d'adresser les lettres et

les réponses sous le couvert, soit du Supérieur général, soit du directeur, soit de la Supérieure. Toutes les Filles de la Charité savent qu'elles peuvent user de ce moyen et que tout autre leur est interdit. Un missionnaire se rendrait donc coupable, s'il ne se conformait pas lui-même à ce mode de correspondance.

L'Assemblée eut aussi à s'occuper des vacances, c'est-à-dire de la manière de les passer convenablement. « Autrefois, dit M. Étienne, chaque établissement avait sa maison de campagne, organisée pour permettre aux confrères d'y passer les vacances; aujourd'hui, au moins en France, il n'en est pas ainsi. Les voyages et divagations qui sont actuellement en usage présentent trop de dangers pour qu'on ne prenne pas les mesures propres à les écarter. L'Assemblée, après en avoir mûrement délibéré, adopta les dispositions suivantes : MM. les visiteurs s'entendront avec les supérieurs locaux pour envoyer les missionnaires dans une maison de la province, pour y passer les vacances, indiquant à chacun celle où il pourra se rendre. La dépense du voyage sera supportée par la caisse de la Congrégation. Les missionnaires devront se rendre dans les maisons qui leur sont indiquées, au moins deux ensemble. Il est réservé au Supérieur général de donner la permission d'aller passer quelque partie des vacances dans la famille : en ce cas, les frais du voyage seront à la charge du missionnaire. »

L'Assemblée appela aussi l'attention des supérieurs locaux sur la pratique de la pauvreté et de la mortification. Elle n'ignorait pas que l'amour des aises et le sensualisme sont comme le vice dominant de notre époque ; il semble même que l'air que l'on respire en est tout imprégné. Ces tendances ne pouvaient que porter un grand préjudice à l'esprit de dévouement que requièrent les fonctions de notre institut. Comment se

dépenser pour les âmes, comment édifier les peuples et les pasteurs, si nous sommes dominés par le besoin du confortable et si nous ne portons pas en nous les marques de la mortification de Notre-Seigneur Jésus-Christ? « Vous connaissez tous, dit M. Étienne, la maxime de l'auteur de l'Imitation : *Tantum proficies, quantum tibi ipsi vim intuleris*. A cet effet, il importe que, dans cette matière et en particulier dans le service de la table, on observe, dans les maisons particulières, les usages établis à la Maison-Mère. La mortification prescrit aussi le détachement des parents. Prier pour la famille et procurer son bien spirituel par le moyen de nos conseils et de nos exhortations, voilà à quoi doivent se borner les services que nous devons lui rendre. Le missionnaire qui voudra aller au-delà et se servir de sa position dans la Compagnie pour améliorer la situation de sa famille contreviendrait aux devoirs de son état. Il finirait inévitablement par se créer des embarras qui mettraient en péril sa vocation. L'expérience, dit M. Étienne, m'a mis à même de le constater. Nous devons être sous ce rapport, comme pour tout le reste, les modèles du clergé. »

Dans la pensée de favoriser la piété, l'Assemblée crut devoir rendre générale la pratique de la Maison-Mère pour la récitation des prières du matin et du soir. Primitivement, il était d'usage d'indiquer les actes, et chacun les formulait dans son intérieur. Cet usage pouvait ne pas présenter d'inconvénient lorsque tous les sujets qui entraient dans la Congrégation avaient des habitudes de piété et une connaissance de la religion qui les rendaient capables de former, d'eux-mêmes, ces actes. Aujourd'hui, il n'en est plus de même, en particulier pour nos chers frères coadjuteurs. Aussi, dans nos provinces récemment établies, s'est-on déjà, sur ce point, conformé à l'usage observé dans la

Maison-Mère. « Désormais, dit M. Étienne, ce même usage sera pratiqué dans toutes nos maisons. »

Enfin, dans cette même pensée, l'Assemblée recommande à MM. les supérieurs locaux de rendre familière, dans leurs maisons, la lecture des conférences et des lettres de saint Vincent. La Révolution nous a dépouillés de tous les biens temporels, mais il ne lui a pas été donné de nous ravir le corps et les enseignements de notre bienheureux père. La lecture de ses conférences et de ses lettres ne peut manquer de faire passer dans nos esprits et dans nos cœurs ses pensées et ses sentiments et, par suite, de perpétuer son action et son influence dans toute la conduite de la Compagnie.

C'est ainsi que, dirigée et inspirée par M. Étienne, la vingt-deuxième Assemblée générale déterminait d'une manière sage, pratique et sûre la voie que devait suivre désormais la Congrégation pour répondre aux desseins de Dieu sur elle. L'Assemblée termina ses sessions le 4 août 1867.

L'année suivante, vers la même époque, M. Étienne accomplissait le vingt-cinquième anniversaire de son généralat. A cette occasion, il se proposait de célébrer dans la Maison-Mère une petite fête de famille, sans éclat et sans bruit. Mais auparavant il voulut aller rendre ses hommages au Père commun des fidèles et se prosterner une dernière fois sur le tombeau des saints apôtres. Il arriva à Rome vers le milieu du mois de juin et reçut du Saint-Père le plus cordial accueil et les plus tendres encouragements. En sortant de l'audience, il était très ému et semblait avoir le pressentiment qu'il ne reverrait plus le vicaire de Jésus-Christ. Pour la dernière fois, il alla s'agenouiller sur le tombeau du Prince des apôtres et y resta longtemps en prières. Ce pieux devoir accompli, il reprit la route de France et rentra à Paris la veille de saint Jean-Baptiste.

Cependant un grand nombre de missionnaires et de Filles de la Charité accouraient de toutes parts pour assister à la fête du 4 août, lorsque soudain M. Étienne fut atteint d'une fièvre pernicieuse qui mit sa vie dans le plus grand danger. L'inquiétude fut extrême et chacun se demandait si ce jour de joie n'allait pas être changé en un jour de deuil. Le malade lui-même se crut un instant au terme de sa course et s'estimait heureux d'être entouré, à sa dernière heure, d'un si grand nombre de ses enfants. Mais les appréhensions ne furent pas de longue durée. Après quelques jours, tout danger avait disparu, et le 4 août M. Étienne se sentit assez fort pour célébrer la sainte messe, recevoir les félicitations des missionnaires et prendre part à la joie commune.

Après avoir donné tous ses soins aux intérêts spirituels de la Compagnie, M. Étienne se sentait pressé, avant de terminer sa carrière, d'attirer l'attention des missionnaires sur ses intérêts temporels. Outre que l'esprit de l'état peut souffrir quelque altération, si les règles de la pauvreté ne sont pas bien comprises ou fidèlement observées, la situation nouvelle que les événements avaient faite à la Congrégation réclamait des mesures sages et positives qui pussent lui procurer les moyens de faire face à tous les besoins et remplacer les ressources que lui procuraient les biens temporels qu'elle avait perdus.

Évidemment, le premier moyen était la pratique exacte de la pauvreté ; les infractions nombreuses et suivies contre ce point amèneraient infailliblement et la ruine des individus et celle de la communauté. Pénétré de cette pensée et en vue de garantir l'avenir et la perpétuité de la Compagnie, M. Étienne conjure les supérieurs et les officiers de nos maisons d'apporter tous leurs soins à faire observer exactement les points

suivants : 1° maintenir dans la nourriture et l'ameublement la simplicité qui convient à notre condition; 2° conserver l'uniformité avec la Maison-Mère dans le vêtement, et quant à la forme et quant à la qualité des étoffes. Pour assurer cette uniformité, le procureur local s'adresse à notre Maison-Mère pour s'approvisionner de drap et d'étoffes. En conséquence, les supérieurs devront refuser toute permission aux particuliers de se procurer, soit du linge, soit objet d'habillement ou d'ameublement, quand même ils seraient dans l'intention d'en faire les frais de leur bourse personnelle. De même ils devront exiger d'eux qu'ils mettent à l'usage commun les objets de cette nature qu'ils recevraient en dons, soit *intuitu functionum*, soit à tout autre titre; 3° il est permis à chaque missionnaire de disposer de quelques intentions de messes par mois, soit pour satisfaire sa piété, soit pour avoir le moyen de faire quelques bonnes œuvres; mais à la condition qu'il ne pourra garder pour lui que l'honoraire d'un franc et que l'emploi de cet honoraire sera autorisé par le supérieur; 4° les supérieurs locaux ne peuvent prétendre à la pratique exacte de la pauvreté par leurs confrères qu'à la condition qu'eux-mêmes sauront, en retour, veiller soigneusement à ce que rien ne leur manque de ce qui convient à la modestie de leur état et à ce que réclament leurs besoins en maladie comme en santé. M. Étienne veut aussi que les directeurs des missions et les curés chargés d'une paroisse se montrent larges, vis-à-vis de leurs confrères, en leur donnant une bonne part des objets ou des aumônes qui doivent être distribués, tout en tenant à ce qu'ils lui rendent compte de l'emploi qu'ils en font.

Après avoir traité des intérêts matériels des maisons au point de vue de la pauvreté, M. Étienne rappelle

les sages prescriptions de la dernière Assemblée générale sur la comptabilité proprement dite. La régularité en cette matière intéresse l'avenir de la Congrégation à plus d'un titre. C'est elle en effet qui lui assure les ressources nécessaires à son existence et au maintien de ses œuvres. Autrefois, nos établissements étaient des fondations qui étaient la propriété de la Compagnie, mais devaient être administrées au profit des œuvres qui y étaient attachées. La Congrégation leur imposait une taxe dans l'intérêt de la Maison-Mère à l'effet de fournir à la dépense de l'entretien et de l'éducation des étudiants et à celles de l'administration générale de la Compagnie. Aujourd'hui, la position de nos maisons se trouve tout à fait transformée. Les établissements sont la propriété des diocèses. Les missionnaires appelés à les desservir reçoivent un traitement stipulé de concert avec nos seigneurs les évêques. Ce traitement appartient tout entier à la Congrégation. Lorsque les missionnaires en ont défalqué ce qui est nécessaire à leurs dépenses d'entretien et de voyage, le surplus doit être attribué à la Maison-Mère. La Maison-Mère de son côté a été dépossédée de tous ses biens. Elle doit cependant supporter la dépense que nécessitent, non plus seulement les étudiants, mais encore les séminaristes, auxquels les circonstances actuelles ne permettent plus de fournir leur pension. Elle doit de plus recevoir dans son sein les confrères que leur âge ou leur état d'infirmité mettent dans l'impossibilité d'occuper un poste dans nos maisons. C'est à ces diverses dépenses que doit servir l'excédent des maisons particulières à la fin de chaque année. Cet excédent est la propriété de la Compagnie, et l'emploi en appartient au Supérieur général. Les supérieurs locaux sont donc obligés de l'envoyer à la Maison-Mère, chargée de leur fournir des

sujets. C'est pourquoi l'Assemblée générale de 1867 prescrit d'envoyer chaque année le compte des recettes et des dépenses à la procure générale ; compte qui doit être fait selon la vérité et en conscience. « Or, dit M. Étienne, nous avons lieu de penser que jusqu'à présent tous les supérieurs locaux n'y ont pas apporté l'exactitude désirable. En vous adressant ces dispositions, je vous prie de ne pas perdre de vue que l'avenir de la Compagnie est grandement intéressé à ce qu'elles soient fidèlement observées. Sans doute la Providence veille sur l'œuvre de saint Vincent. Ce bienheureux Père nous a annoncé que nous ne périrons pas par la pauvreté ; l'expérience est venue confirmer cette prédiction. La Compagnie s'est relevée, entièrement dépouillée de toutes ses possessions. Ses premières ressources furent les économies que firent nos vénérables anciens pendant l'émigration. Leur amour pour elle les suivit dans l'exil, et tout en s'occupant de pourvoir à leurs propres besoins, ils surent faire des réserves pour l'aider à se relever de ses ruines. J'en ai connu qui lui apportèrent jusqu'à 50 et même 60000 francs. Grâce à Dieu, les ressources ne nous ont pas manqué jusqu'à présent, non seulement pour soutenir l'énorme dépense que nécessite notre nombreux personnel, mais encore pour faire face aux frais de construction et d'aménagement de notre église et d'une Maison-Mère établie dans les meilleures conditions. Je dois à la vérité de dire que nous n'avons pu arriver à ce résultat que par le concours généreux de la plupart des supérieurs de nos maisons, qui se sont empressés à seconder nos efforts. Tout n'est pas fait. Les œuvres se développent et les vocations deviennent de plus en plus nombreuses. Dans ce moment même nous sommes dans la nécessité de faire des constructions nouvelles, sous peine de refuser les sujets qui

se présentent. L'avenir que la Providence semble nous préparer indique que la Maison-Mère prendra des proportions plus considérables encore. Or, ce sont en grande partie nos maisons particulières qui doivent nous aider à porter le poids d'une si grande charge, en nous envoyant le produit de leur esprit de pauvreté et de leur amour pour la Congrégation. Dieu saura reconnaître et récompenser dignement leur zèle et leur dévouement. »

C'est, en effet, à cette période de la vie de M. Étienne que se rapporte l'entier achèvement des constructions de la Maison-Mère, commencées depuis près de quarante ans. Nous avons dit comment, en 1827, M. Étienne, alors procureur général, fit construire le bâtiment qui comprend la chapelle, un certain nombre de chambres pour les étudiants et le dortoir des séminaristes. Vers 1846, il entreprit du côté du jardin une construction nouvelle, dans laquelle furent ménagés un vaste réfectoire, une salle d'oraison, un grand nombre de chambres et un oratoire particulier pour le séminaire. Ainsi agrandi et transformé l'ancien hôtel de Lorges put suffire pendant quelques années aux besoins de la Communauté. Toutefois, une chose chagrina depuis longtemps M. Étienne : la chaise de saint Vincent, élevée immédiatement au-dessus de l'autel principal, était à peu près inabordable, et l'autel lui-même était fort vulgaire. Pour remédier à ces inconvénients, il fit ériger en 1856 un autel d'une beauté remarquable, derrière lequel deux rampes offrent un accès facile et permettent aux missionnaires de satisfaire leur piété en priant auprès des saintes reliques.

Cependant, le personnel augmentant toujours, la Communauté ne tarda pas à se trouver à l'étroit. Il devenait évident que l'enceinte primitive devait être

élargie, pour répondre aux besoins d'une Maison-Mère. Aussi, en 1857, on fit l'acquisition d'un assez vaste chantier qui bornait le jardin à droite, et sur cet emplacement, M. Étienne fit élever l'aile qui fait face au réfectoire. Plus tard, en 1864, il fit reconstruire l'aile droite de la cour d'entrée et ajouter des bas-côtés à la chapelle devenue trop petite. A cette occasion on remania la façade du bâtiment principal, pour la rattacher symétriquement aux autres constructions, et tous ces travaux furent couronnés par un élégant clocher qui donne à l'édifice entier l'aspect d'une maison religieuse. Il ne restait plus à M. Étienne, pour achever cette grande œuvre, qu'à faire construire un local séparé où l'on pût recevoir les retraitants et les missionnaires de passage dans la maison. C'est ce qu'il exécuta dans le cours de l'année 1869, en faisant élever le bâtiment simple qui forme le n° 93 de la rue de Sèvres. Alors fut entièrement terminée la restauration de la Maison-Mère. Le même homme qui avait tant travaillé à rétablir la Congrégation dans son esprit primitif réussissait, après quarante années d'efforts persévérants, à la relever de ses ruines matérielles et s'acquerrait ainsi un titre de plus à la reconnaissance de tous les missionnaires. Aussi le vénérable M. Vicart put-il dire à M. Étienne, le 1^{er} janvier 1870, en lui offrant les vœux de la Communauté : « Nous aimons à vous regarder comme notre second fondateur; et si jamais ce titre vous était contesté; si, un jour, la Compagnie oubliait ce qu'elle vous doit, les pierres elles-mêmes crieraient et nous accuseraient d'ingratitude. »

CHAPITRE IX

J.-B. Étienne (Suite)

Concile du Vatican. — Définition de l'Infaillibilité. —
— 50^e anniversaire de la vocation de M. Étienne. — Guerre
de 1870. — M. Étienne en Belgique. — La Commune. —
La 10^e Assemblée sexennale. — Mort de M. Vicart. — Nos
confrères chassés de la Prusse. — Règles à suivre pour
accepter les œuvres.

Pendant que M. Vicart témoignait au vénérable
successeur de saint Vincent la reconnaissance de la
Congrégation, un événement de la plus haute impor-
tance se passait à Rome; le Concile du Vatican venait
de s'ouvrir. M. Étienne n'était pas d'avis que les
missionnaires prissent la moindre part aux contro-
verses qui agitaient alors le monde catholique :
« Soyez unanimes, leur disait-il, n'ayant qu'un même
sentiment et un même langage pour glorifier Dieu :
unanimes, uno ore honorificetis Deo. Je désire que, sur-
tout en ce moment où la grande assemblée de Rome
s'occupe des intérêts de l'Eglise et de la société, vous
demeuriez dans le silence et la prière, attendant avec
confiance et dans un esprit de religieuse soumission
les enseignements et les résolutions qu'il plaira au
Saint-Esprit de nous donner par son organe. »

Mais M. Étienne dut bientôt s'apercevoir qu'en pré-
sence de la manière d'agir des adversaires de la pré-
rogative pontificale, il était nécessaire de sortir de la
réserve qu'il s'était imposée. Craignant donc que son
silence pût être interprété en mauvaise part, il crut
que le temps de parler était arrivé. Il résolut donc, de
l'avis de son conseil, d'exprimer ses sentiments et
ceux de la Congrégation dans une lettre qu'il fit par-
venir au Saint-Père par l'intermédiaire de Mgr Dela-

place, Vicaire apostolique de Péking. Nous en citons la principale partie :

« TRÈS SAINT PÈRE,

« La croyance à l'infaillibilité pontificale a été la croyance de toute ma vie. Elle est aussi celle de tous les missionnaires qui composent la famille de saint Vincent de Paul. Elle était celle de leur Fondateur, et jusqu'à présent ils ont conservé religieusement cette précieuse portion de son héritage. Dans leur enseignement, comme dans leur conduite, ils se sont toujours fait un honneur et une gloire de professer ses maximes en cette matière et notamment celle-ci : l'humble soumission et l'obéissance aux décrets des Souverains Pontifes sont les signes qui distinguent les vrais enfants de l'Église des partisans de l'erreur. Je n'avais pas cru, Très Saint Père, devoir manifester à Votre Sainteté les dispositions de notre Congrégation sur cette matière; j'étais persuadé qu'elles lui étaient bien connues. Mais voyant la croyance à l'infaillibilité du Souverain Pontife combattue aujourd'hui par certains esprits, qui devraient en être les défenseurs et les propagateurs et qui, au contraire, s'en déclarent les contradicteurs, au grand scandale du clergé et des fidèles, je crois remplir un devoir de religion et de piété filiale envers Votre Sainteté, en déposant aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, au nom de la Congrégation dont je suis le Supérieur général, une protestation formelle contre une tentative si audacieuse et l'expression des vœux les plus ardents pour qu'une décision solennelle proclame l'infaillibilité du successeur de saint Pierre, dogme de foi catholique. »

Le pape témoigna la plus vive satisfaction à la lecture de cette lettre, qui lui fut remise le 2 avril, par Mgr Delaplace; la réponse ne se fit pas attendre; dès

le 7 avril, il fit expédier à la nonciature de Paris le bref suivant que le nonce vint remettre lui-même à M. Étienne de la part du Saint-Père :

« Pie IX, Pape.

« **CHER FILS**, salut et bénédiction apostolique.

« La confession de la vérité resplendit d'ordinaire avec d'autant plus d'éclat que l'erreur contraire s'est répandue plus au loin et qu'elle a excité contre la vérité de plus puissants adversaires. C'est pourquoi au moment où l'on réveille de nouveau les sophismes autrefois imaginés contre les divines prérogatives de ce Saint-Siège, au moment où, reproduits sous une nouvelle forme, ces sophismes sont propagés parmi le peuple pour détourner les esprits de la soumission à ce sujet, la profession ouverte du dévouement qui vous anime, vous et votre Congrégation, pour cette chaire de saint Pierre, et la soumission que votre Congrégation se glorifie par votre bouche d'avoir toujours, depuis son origine jusqu'à nos jours, spontanément et pleinement manifestée au jugement et aux volontés du Saint-Siège, en même temps qu'elles brillent comme d'un éclat particulier, nous ont apporté une plus grande satisfaction. Car bien qu'il ne nous fût pas possible de douter que les fils de votre Père très saint, qui fut si attaché aux Pontifes romains, n'entou-rassent du même respect le Vicaire de Jésus-Christ et ne rejetassent avec la même indignation toute opinion hostile à son autorité, cependant cette profession ouverte de votre propre foi dans les circonstances présentes nous a paru attester avec un nouvel éclat cette ancienne et constante fidélité de votre Congrégation. Aussi c'est avec joie et d'un cœur reconnaissant que nous l'avons reçue, et nous croyons qu'elle réjouira vivement votre saint Instituteur, qui n'a pu, à ce signe,

ne pas reconnaître ses fils et ne pas solliciter à cause de cela, pour eux et pour leurs œuvres, tous les dons de la grâce céleste. Pour nous, très cher Fils, nous vous souhaitons la plus grande abondance de ces dons à vous et à votre Congrégation.

« Comme présage de ces dons, nous vous accordons à tous, avec grand amour, Notre bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 7 avril de l'année 1870, de notre pontificat la 24^e.

« PIUS. P. P. IX ».

M. Étienne s'empressa de communiquer à la Compagnie ce bref aussi honorable pour elle que pour lui : « La réponse du Saint-Père, écrivait-il à cette occasion, a fait sur mon cœur une impression de bonheur que je désire vous faire partager; et c'est dans ce but que je vous en donne communication. Elle sera pour vous comme pour moi une faveur et une consolation descendue du ciel. » M. Étienne ne se trompait pas; la parole du Saint-Père porta la joie dans les cœurs de tous les enfants de saint Vincent et M. le Supérieur général en eut la preuve dans les nombreuses lettres de félicitations qu'il reçut de toutes parts.

M. Étienne conservait un précieux souvenir de la fête célébrée à Paris, le 4 août 1868, à l'occasion du 25^e anniversaire de son élection. Les marques d'attachement et de respect que lui prodiguèrent alors les missionnaires et les Filles de la Charité, accourus spontanément à la Maison-Mère, l'avaient profondément touché. Il savait, d'ailleurs, combien ces petites fêtes de famille contribuent à entretenir dans tous les cœurs l'amour de la vocation et le respect de l'autorité. Aussi crut-il devoir se prêter au vœu général, en célé-

brant avec la même solennité, en 1870, le 50^e anniversaire de son entrée dans la Compagnie. Il annonça cette intention dans la circulaire du 1^{er} janvier de cette année : « Je ne puis, dit-il, envisager sans une douce et profonde émotion l'année qui commence aujourd'hui. Elle sera pour moi une époque mémorable, puisqu'elle vient terminer le demi-siècle que j'ai passé dans la petite Compagnie. Nécessairement elle me rappelle une longue suite de grâces que j'y ai reçues de la Bonté divine et mille souvenirs qui me rendent chère ma vocation et m'affectionnent à la famille de saint Vincent. Aussi, en vous conviant à la solennité de ma cinquantaine, mon intention n'est autre que de vous inviter à unir vos actions de grâces aux miennes pour remercier le Seigneur de toutes les faveurs dont il m'a comblé, pendant cette longue période, et de la protection si manifeste qu'il a bien voulu exercer envers la Compagnie. J'ai résolu de célébrer cette solennité dans la chapelle de notre Maison-Mère, le 4 août prochain. »

En fixant la fête au 4 août, on devançait de deux mois la date exacte de l'anniversaire. M. Étienne l'avait voulu ainsi dans l'espoir qu'un plus grand nombre de missionnaires profiteraient des vacances pour se rendre à Paris. Son attente ne fut pas trompée. Ce jour-là, une nombreuse assemblée de prêtres de la Mission et de Filles de la Charité se pressait autour du vénérable Supérieur, devant la châsse de saint Vincent, et demandait à Dieu, par les plus ferventes prières, de le conserver longtemps encore à la tête de la Compagnie. C'était un spectacle touchant et qui fit verser bien des larmes d'attendrissement. Le Souverain Pontife lui-même avait voulu, à cette occasion, donner à M. Étienne un nouveau et précieux témoignage de sa paternelle bienveillance, en accordant

aux membres des deux familles de saint Vincent une indulgence plénière.

Mais les joies de ce monde sont de courte durée. Dès le lendemain de cette belle fête, on apprenait que la France, engagée dans une guerre funeste avec la Prusse, venait de subir à Wissembourg une première et sanglante défaite. Tout le mois d'août ne fut qu'une longue suite de désastres, et le 4 septembre, après la capitulation de Sedan, la République fut proclamée pendant que l'armée ennemie poursuivait sa marche victorieuse sur Paris.

M. Étienne ne pouvait plus prolonger son séjour dans la capitale, sans s'exposer à être privé, pendant de longs mois peut-être, de toute communication avec les maisons de la Compagnie. Le 5 septembre, après avoir confié à M. Vicart la direction des missionnaires et des Filles de la Charité restés dans la capitale, il alla fixer sa résidence à Bruxelles. Là, il put correspondre sans difficulté aucune avec toutes les provinces et donner tous ses soins aux deux familles confiées à sa sollicitude. A peine le siège de Paris fut-il levé et les communications rétablies avec l'extérieur, que M. Étienne manifesta l'intention de rentrer en France.

On l'en détourna en lui faisant remarquer que la situation était loin d'être rassurante, et, sur les instances qui lui furent faites, il consentit à différer son retour. Ce fut une sage résolution, car dès le commencement d'avril, une lutte terrible s'engageait entre les membres de la Commune et l'armée régulière. Les communications furent coupées une seconde fois, et, pendant deux mois entiers, Paris fut livré à tous les excès de la plus monstrueuse tyrannie. L'insurrection ne fut complètement vaincue que le 31 mai 1871. Ce jour-là, un des missionnaires restés à Paris pendant ces jours sinistres, M. Hurault, se rendit à Bruxelles auprès de M. Étienne,

pour lui annoncer l'heureuse délivrance de la capitale.

Le vénérable Supérieur apprit avec une joie profonde que les deux Maisons-Mères étaient restées intactes et que les membres des deux Communautés avaient été préservés de toute atteinte, au milieu de tant de désastres. Il se hâta d'en informer la Compagnie par une courte circulaire datée de Bruxelles, le 3 juin. « Rien ne s'oppose plus, disait-il, à ce que je rentre dans notre Maison-Mère et à ce que j'y fixe désormais ma demeure. » Il recommandait à MM. les prêtres de célébrer une messe en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus et de l'Immaculé Cœur de Marie, et à nos chers frères, clercs et coadjuteurs, de faire une communion pour rendre grâces à Dieu de la préservation presque miraculeuse de nos deux Maisons-Mères, au milieu des combats et des incendies dont elles avaient été entourées.

M. Étienne, parti de Bruxelles le 6 juin, arriva à Paris le 8 du même mois. Il en repartit, dans les premiers jours de juillet, pour se rendre au Berceau de Saint-Vincent où les séminaristes et les étudiants avaient trouvé un refuge depuis le commencement de la guerre. Après avoir rendu grâces à notre saint fondateur de toutes les marques de protection données aux deux familles pendant ces temps malheureux, il revint à la Maison-Mère, où les jeunes gens ne tardèrent pas à le rejoindre.

M. Étienne voulut faire partager à toute la Compagnie sa joie et sa reconnaissance. On peut dire que sa circulaire du 1^{er} janvier 1872 est la paraphrase du cri du roi-prophète : *Misericordias Domini in æternum cantabo*. « Ce fut, dit-il, à la veille de la fête de saint Vincent que les membres de la Maison-Mère se retrouvèrent réunis à Paris. Nous pûmes constater avec une émotion profonde et de vifs sentiments de reconnais-

sance envers la Providence, qu'aucun d'eux ne manquait à la réunion, et que notre Maison-Mère avait été préservée, non seulement de toute dévastation, mais encore de toute atteinte des projectiles de la guerre, pendant que les maisons qui l'entouraient n'avaient pas été épargnées. Vous comprendrez facilement quelle fut notre commune joie et avec quelle ferveur nous célébrâmes la fête de notre saint fondateur. Ce qui est profondément remarquable, c'est qu'au milieu d'une perturbation profonde et d'événements aussi désastreux, rien ne soit venu arrêter la marche de la Compagnie, ni même entraver le cours des vocations. En présence d'un fait de préservation si manifestement providentiel, qui n'a pas de précédents dans l'histoire de la Compagnie, un sentiment doit être unanime et dilater tous les cœurs, celui qui animait le saint roi-prophète, lorsqu'il s'écriait : *Misericordias Domini in æternum cantabo*. Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur. »

Cette préservation si manifestement providentielle, n'était aux yeux de M. Étienne que l'accomplissement de ce qui nous avait été révélé par une voix mystérieuse, en 1830, au début de la série des révolutions successives que nous devons traverser. Il nous fut dit alors que nos deux familles ne périraient point au milieu de ces malheurs et que Dieu s'en servirait pour ranimer la foi. Nos deux familles, en effet, n'ont pas péri et nous verrons bientôt à quel point Dieu a daigné étendre et bénir leurs œuvres.

En 1873 eut lieu la dixième Assemblée sexennale. M. Étienne constata avec bonheur que tous les membres qui la composaient étaient animés d'un excellent esprit et d'un amour ardent pour l'œuvre de saint Vincent. L'Assemblée reconnut qu'il n'y avait aucun motif de convoquer une Assemblée générale. Elle avait à

pourvoir au remplacement de M. Nicolas Martin, décédé, assistant de la Congrégation; elle élut M. Jules Chinchon, qui avait déjà occupé le poste avec zèle et dévouement, en qualité de substitut.

M. Étienne avait constaté, dans les communications qu'il avait eues avec les membres de l'Assemblée sexennale, que toutes les maisons de la Compagnie étaient animées du désir de pratiquer en tout la plus parfaite uniformité avec la Maison-Mère. Il en profita pour remettre en vigueur un point de nos règles qui n'était pas généralement observé avec l'exactitude qu'elles réclament : c'était celui de la conférence spirituelle, qui doit avoir lieu chaque semaine. On s'était persuadé que certaines dévotions, comme les exercices du mois de Marie, le chemin de la Croix, en pouvaient tenir lieu. M. le Supérieur général déclare qu'il y a là une dérogation à la règle, de façon à altérer l'esprit de l'état. En effet, nos observances étant comme l'aliment propre de cet esprit et de la vie de la Compagnie, des grâces spéciales y sont attachés, et toutes les autres dévotions ne pourront jamais les remplacer efficacement, quelque respectables qu'elles soient. « En conséquence, dit M. Étienne, nous avons adopté les résolutions suivantes : 1° conformément au décret de l'Assemblée de 1747, sur cette matière, il y aura désormais répétition d'oraison les dimanches et fêtes solennisées; elle sera omise seulement le dimanche des Rameaux, le Jeudi saint, le jour de la Fête-Dieu et le jour des Morts; 2° quoi qu'il puisse arriver que la répétition d'oraison ait lieu deux fois la même semaine, la conférence ne doit pas moins se faire au jour ordinaire, à moins que ce jour-là ne doive avoir lieu la répétition d'oraison qui, dans ce cas, est remplacée par la conférence; 3° la conférence aura lieu désormais chaque semaine, sans exception. Seulement, dans

les maisons dont le personnel se compose de moins de six personnes, il n'y aura chaque semaine que la répétition d'oraison ou la conférence, comme l'a réglé une de nos Assemblées générales. »

Les procès-verbaux des assemblées provinciales avaient exprimé le désir de voir la charité fraternelle pratiquée plus fidèlement parmi nous. Tel était bien aussi le vœu le plus ardent que formait le cœur de M. Étienne. Après avoir déclaré que la charité existe dans la plupart de nos maisons, que les esprits et les cœurs y sont unis : « Cependant, ajoute-t-il, je dois l'avouer, j'ai à regretter une grande légèreté d'esprit, une intempérance de paroles, une disposition à la critique, une facilité de juger ses confrères, les supérieurs même, de leur supposer des défauts ou des intentions qu'ils n'ont pas. Ces manquements ont des inconvénients plus graves quand on se les permet dans les correspondances. Ils s'étendent alors et se généralisent, au grand détriment de l'esprit d'union et de cordialité. Je dois vous le dire : ces blessures faites à la charité sont comme une amertume qui altère la douceur des consolations que me procure le bon esprit qui règne généralement dans la Compagnie. Tout le temps de mon généralat, je n'ai cessé de demander à Dieu d'extirper du milieu de nous cette fâcheuse disposition et de nous inspirer une sincère estime les uns pour les autres, qui nous porte à nous traiter avec bienveillance et à nous prévenir de considérations et d'honneur. Puissé-je, avant le terme de ma course, voir réaliser ce désir de mon cœur. A l'exemple du grand apôtre, je vous demande instamment que votre charité croisse de plus en plus. « *Oro ut charitas vestra magis abundet in omni sensu.* Par-dessus tout, ayez la charité *super omnia charitatem habete.* Non seulement elle est le lien de la perfection, mais encore c'est par elle que

vous demeurerez en Dieu et qu'il demeurera en vous : *qui manet in charitate in Deo manet et Deus in eo*. Que la charité dirige l'exercice de l'autorité et la pratique de l'obéissance, et, selon la pensée de saint Vincent, chacune de nos maisons sera un petit paradis sur la terre. Donnez-moi cette dernière consolation qui mettra le comble à mon bonheur. Croyez-en ma longue expérience. Pendant les trente années de mon généralat, j'ai pu constater que c'est par la puissance de l'union et de la charité que l'on triomphe de toutes les difficultés que rencontrent les œuvres de Dieu et qu'on procure leur prospérité. »

L'année 1873 avait été marquée par de douloureuses épreuves. M. Eugène Vicart, assistant et admoniteur de M. le Supérieur général, directeur des Filles de la Charité, homme supérieur sous tous les rapports, avait été enlevé à l'affection des deux familles. M. Etienne lui-même s'était senti touché de la main de Dieu ; l'infirmité l'avait atteint d'une manière sérieuse. « Au moment où je vous trace ces lignes, disait-il dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1874, je suis en proie à des souffrances qui me semblent indiquer que ma longue carrière dans la Compagnie et dans le généralat approche de son terme. »

Une autre épreuve vint porter l'affliction dans l'âme de M. le Supérieur général. La persécution subie par notre province de Prusse, avait forcé nos confrères à abandonner leurs œuvres et à prendre le chemin de l'exil. On n'avait pu articuler aucun grief de nature à jeter le moindre nuage sur leur conduite ; au contraire, à cette occasion, il était manifeste qu'ils possédaient les sympathies de tous. Ce fut même les larmes aux yeux que les autorités leur intimèrent l'ordre de quitter le pays. Les regrets qu'exprimèrent le clergé et les populations à leur départ disaient bien haut tout le

bien qu'ils opéraient et combien sont profondes les racines de la vénération et de la confiance qu'ils ont su inspirer par leur vie exemplaire et par leur dévouement à la gloire de Dieu et au salut des âmes. « Dans ma douleur, disait M. Etienne, je n'ai pu m'empêcher de rendre grâces au Seigneur d'avoir mis nos confrères de Prusse à même de donner à la Compagnie un exemple de fidélité à la vocation, qui ne se rencontre pas dans les deux siècles de son histoire. Il a voulu faire servir cette épreuve à la manifestation des sentiments de leurs cœurs. Comme on croyait que le motif des rigueurs, dont ils étaient l'objet, était leur dépendance d'un Supérieur étranger, les autorités ecclésiastiques du pays, dans la vue de les conserver, obtinrent du Souverain Pontife qu'ils fussent soustraits à mon autorité, pour un temps et qu'ils fussent parmi les membres du clergé séculier, jusqu'à ce que des temps meilleurs pussent leur permettre de se rétablir dans l'ordre de leur vocation.

« Mais tous, sans exception, réclamèrent contre une pareille mesure et me déclarèrent qu'ils étaient prêts à aller travailler dans les missions les plus lointaines plutôt que de cesser de vivre en communauté et de ne plus prendre part aux œuvres de la Compagnie. Les mêmes sentiments me furent exprimés par tous nos frères coadjuteurs. Et, en effet, aussitôt qu'ils eurent reçu l'ordre de quitter leurs maisons, tous se rendirent à notre Maison-Mère, pour se mettre à ma disposition, et, dans ce moment, ils sont rendus aux diverses destinations que je leur ai assignées. Vingt-six, tant prêtres que frères coadjuteurs, ont été placés dans nos maisons de France, où ils rendent de bons services ; quarante-cinq ont été envoyés dans nos missions étrangères ; sept composent le personnel d'une maison que leur a offerte, en Belgique, Mgr l'Évêque de Namur, et deux

prêtres sont demeurés en Prusse, en qualité d'aumôniers de nos Sœurs. Cet exemple, continue M. Etienne, est un grand enseignement donné à la Compagnie et dont je désire vivement qu'elle profite. Dans un temps où les nations s'agitent en tous sens, où les bouleversements et les révolutions se succèdent sans cesse, où la société est ébranlée jusque dans ses fondements, il importe que les missionnaires sachent se dégager de toutes les influences humaines, pour se considérer comme formant une seule famille, n'appartenant à aucune nationalité, ne se reconnaissant redevables qu'à l'Église universelle, pour dévouer à tous les peuples leur zèle et leurs travaux, les gagner à Jésus-Christ et sauver leurs âmes. C'est en s'animant de cet esprit, que la Congrégation échappera à toutes les vicissitudes de ce monde, qu'elle considérera l'univers entier comme sa patrie, et que les événements ne pourront supprimer ses provinces que pour les mettre à même de porter, en d'autres lieux, le dévouement de leur apostolat, pour la plus grande gloire de Dieu. Plaise au Seigneur, dit-il en terminant, que tous les membres de la Compagnie, imitant les missionnaires de la Prusse, acceptent comme eux les épreuves qu'il plaira au Seigneur de leur envoyer et qu'ils puissent aussi se rendre le témoignage qu'ils ne souffrent persécution que pour la justice. »

C'est sur cette grave pensée que M. Etienne attira l'attention de toute la Compagnie. On peut croire, en effet, souffrir pour la justice, tandis qu'on ne supporte que le juste châtiment d'un zèle indiscret, de fausses démarches et d'entreprises imprudentes. On peut se croire devant les hommes l'objet d'injustes persécutions, tandis que devant Dieu on n'est que téméraire et que l'on ne recueille que ce que l'on a semé. Combien de fois on attribue au zèle pour la gloire de Dieu ce

qui n'est inspiré que par l'amour-propre ! Combien de fois, par l'effet d'un caractère ardent et impétueux, oubliant que Dieu dispose tout avec suavité et une sainte lenteur, on est impatient de développer les œuvres, de les rendre importantes, s'exposant par là à tout compromettre et à tout ruiner. « Si nous voulons, disait M. Etienne, conserver à la Compagnie sa position si belle et en même temps si tranquille au milieu des révolutions qui tourmentent les peuples, demeurons fidèles à suivre la voie que nous a tracée notre bienheureux Père. Ainsi : 1° abstenons-nous de toute initiative et laissons à la Providence le soin de nous appeler dans la portion de la vigne du Seigneur où elle veut nous employer ; 2° ne cherchons pas à étendre le champ de nos travaux, laissant à cette même Providence le soin d'en fixer ou d'en prolonger les limites ; 3° ne négligeons aucun des moyens propres à faire prospérer les œuvres qui nous sont confiées, moyens qui nous sont indiqués dans nos saintes règles, c'est-à-dire la simplicité, l'humilité, le désintéressement et l'éloignement de tout ce qui tient à l'esprit du monde ; par conséquent, évitant le bruit, l'éclat, la publicité et faisant en sorte que les hommes, sans nous apercevoir pour ainsi dire, ne voient que les œuvres et qu'ils en glorifient le Père céleste ; 4° quels que soient d'ailleurs les besoins des âmes, n'acceptons que les œuvres qui sont du domaine de notre Institut ; nous avons mission et grâce du ciel pour les diriger avec succès, tandis que nous n'avons pas la même assurance pour celles qui sont en dehors de notre vocation ; 5° saint Vincent indique les caractères qui doivent nous faire reconnaître si c'est bien la volonté de Dieu, que nous acceptions une œuvre que l'on veut nous confier : a) il faut que l'idée n'en vienne pas de nous-mêmes, mais de ceux qui, par état, sont les interprètes de la

Providence, ou bien de circonstances qui rendent cette volonté manifesté ; *b*) il importe de constater que cette œuvre est de nature à procurer la gloire de Dieu et qu'elle est dans l'ordre de notre vocation ; *c*) que les ressources pour la réaliser sont moralement certaines ; *d*) que l'on a les sujets propres à les bien diriger ; *e*) enfin, que l'on agisse qu'avec l'approbation des Supérieurs. Si ces conditions sont remplies, nous pouvons compter sur le secours de la Providence pour la conduire à bonne fin. Ma longue expérience, disait M. le Supérieur général, m'a mis à même de constater que, lorsqu'on a été fidèle à ces conditions, les œuvres ont toujours été bénies de Dieu, et qu'on ne s'en est jamais écarté sans voir avorter les plus belles entreprises. » M. Etienne termine sa circulaire en donnant les nouvelles les plus consolantes sur l'état de la Congrégation, au 1^{er} janvier 1874, c'est-à-dire quelques mois avant sa mort.

CHAPITRE X

J.-B. Etienne (suite)

Etat des provinces sous M. Etienne : France, Italie, Espagne, Portugal, Irlande, Allemagne, Pologne, Constantinople, Syrie, Abyssinie, Algérie, Perse, Chine, Etats-Unis, Brésil, République Argentine, Chili, Pérou, Amérique centrale, Mexique. — Dernière année. — Mort de M. Etienne.

Nous n'avons pas voulu interrompre le récit des événements qui intéressent à un si haut degré la Congrégation en général, nous réservant de jeter un coup d'œil en arrière sur l'histoire de nos provinces pendant le long généralat de M. Etienne. Ce tableau, bien que rapide, montrera dans quelle prodigieuse mesure le digne Supérieur général travailla à l'extension et à la prospérité de nos œuvres et combien aussi fut béni de

Dieu le zèle qu'il déploya dans la conduite de la double famille de saint Vincent.

Nous commençons cette revue par la France, berceau et centre de la Congrégation. Là, plus qu'ailleurs, on avait ressenti le contre-coup des fâcheux événements qui amenèrent la démission de M. Nozo. Avec l'élection de M. Etienne commença une ère nouvelle. A l'intérieur, le calme se rétablit promptement, et bientôt tous les enfants de saint Vincent ne formèrent plus qu'un cœur et qu'une âme. Au dehors, les faits affligeants que nous avons racontés tombèrent peu à peu dans l'oubli, et la Congrégation gouvernée par un homme très éminent, respecté de tous, regagna l'estime du clergé. Alors les établissements se multiplièrent partout sur le sol de la France. La Compagnie prit successivement la direction de 13 nouveaux grands séminaires, 9 petits séminaires, 25 missions, paroisses et œuvres diverses. En 1874, la France, partagée en 9 provinces y compris l'Algérie, comptait 64 maisons. La Maison-Mère se composait de 227 personnes : 43 prêtres, 79 étudiants, 49 séminaristes et 56 frères coadjuteurs.

En 1844, nos maisons d'Italie, après une certaine agitation, avaient joui d'une paix profonde et nos confrères accomplissaient leur ministère avec grand succès. En 1850, nos maisons de Plaisance et de Bedonia eurent beaucoup à souffrir du gouvernement. Le duc de Parme avait ordonné la fermeture du collège de Plaisance et expulsé de ses Etats les directeurs de cet établissement. Après une intervention du gouvernement français, et surtout à la suite des réclamations du Saint-Siège, le duc de Parme signa, le 11 février 1852, un décret par lequel l'administration et la direction du collège étaient rendus aux prêtres de la Mission, mais tout l'ancien personnel dut disparaître, et M. Spaccapietra, nommé supérieur de l'établisse-

ment, en prit possession le 27 mars de la même année.

Notre province du Piémont se trouvait placée dans des circonstances qui rendaient sa situation inquiétante. Cependant, grâce au zèle et à la prudence des confrères de Savone, de Sarzane et de Finale, nos collèges étaient fréquentés par un grand nombre de jeunes gens. Cette tranquillité, cette prospérité réjouissaient nos confrères et étaient dues principalement à la grande prudence du visiteur, M. Durando. Tout était à craindre en 1859, et cependant M. Durando pouvait écrire : « Jamais les missions dans les campagnes ne nous ont procuré les consolations que nous recueillons en ce moment. »

Nos confrères de Naples possédaient l'estime, la sympathie du peuple et du clergé ; mais en 1861, on avait les craintes les plus sérieuses, car ils n'avaient pas été exceptés du décret royal qui supprimait les communautés religieuses de ce pays. Aussi, plusieurs missionnaires de cette province, que les circonstances réduisaient à une oisiveté forcée, vinrent à Paris se mettre à la disposition de M. Etienne.

Ils occupèrent avec succès quelques-unes des chaires de nos grands séminaires. En 1864, nos trois provinces d'Italie étaient toujours sous le pressoir ; mais sur les ruines accumulées de toutes parts par l'esprit révolutionnaire, on voyait s'établir et se multiplier les maisons des Filles de la Charité. « Cette seconde branche de la famille de saint Vincent, dit M. Etienne, garantit l'existence de la première qui la soutient et la nourrit de sa substance. »

En 1872, nos confrères pouvaient continuer leurs œuvres avec facilité et succès ; ils rendaient d'immenses services à nos sœurs distribuées dans plus de 200 établissements. Au 1^{er} janvier 1874, M. Etienne pouvait

dire avec bonheur : « Même en Italie, nos missionnaires sont entourés des sympathies du clergé et des peuples, et ils remplissent les fonctions de notre Institut sans rencontrer aucune opposition. » La province de Rome avait donné, dans le cours de l'année précédente, 31 missions, 24 retraites ecclésiastiques, 13 retraites d'ordination, 62 retraites à des personnes séculières, sans compter les nombreuses conférences faites aux Filles de la Charité. Les nouvelles des deux autres provinces n'étaient pas moins consolantes.

La mort de M. Sturchi ayant laissé vide le poste d'assistant italien. M. Stella fut choisi en 1866 pour l'occuper. M. Etienne se félicitait d'avoir près de lui un représentant de nos provinces d'Italie, aussi intelligent et aussi dévoué.

L'Espagne n'était pas moins agitée que l'Italie. Au moment de l'élection de M. Etienne, la prospérité des Filles de la Charité en ce pays donnait l'espoir qu'un jour les missionnaires pourraient y exercer librement leur ministère. Cette espérance ne fut pas déçue, et le 23 juillet 1852, un décret de la Reine rendait à la Compagnie son existence légale. Mais bientôt survint une épreuve plus terrible que la première et la province fut menacée d'un schisme.

Le voyage de M. Etienne à Madrid empêcha ce malheur. La province put se relever de ses ruines, grâce au bon esprit de nos confrères et à la sage direction que lui imprimait M. Masnou. L'année 1858 vit ce bon mouvement s'accroître et de nombreuses vocations présageaient un consolant avenir. En 1859, la guerre des Espagnols avec le Maroc donna occasion à nos confrères et à nos Sœurs de manifester leur dévouement en organisant et en desservant des ambulances établies sur le littoral de l'Espagne. En 1862, sur la demande du gouvernement espagnol lui-même,

4 missionnaires et 12 Filles de la Charité s'embarquèrent pour les îles Philippines.

Quelques années après, une révolution renversait la monarchie. Forcés de quitter la Maison centrale de Madrid, tous nos confrères : prêtres, étudiants, séminaristes et frères coadjuteurs, n'eurent qu'une pensée, celle de venir en France demander un asile. La Providence permit à M. Etienne de leur ouvrir un vaste refuge au Berceau de Saint-Vincent. Ils s'y établirent en communauté parfaitement régulière ; les étudiants avec leurs professeurs et les séminaristes avec leur directeur. C'était en 1868. Deux ans après, au moment de la guerre franco-allemande, ils durent céder la place à nos jeunes gens de Saint-Lazare, obligés de quitter Paris. Voulant cependant éviter de se disperser et de rentrer dans leurs familles, ils se décidèrent tous, sans hésiter, à traverser les mers pour aller dans les missions de la Havane et des îles Philippines.

En 1872, la province d'Espagne était toujours sous les étreintes de la révolution, mais non accablée sous ses ruines. Elle comptait encore huit maisons où s'exerçaient les fonctions de notre Institut. Cinq grands séminaires lui avaient été confiés aux Philippines ; et la colonie de 13 missionnaires envoyée à la Havane y rendait les plus grands services. Il y avait d'excellents matériaux pour la reconstruction de l'édifice au moment fixé par la Providence.

En 1843, nos confrères portugais s'efforçaient de relever la Compagnie de ses ruines. Malheureusement, ces efforts furent stériles et, en 1845, la province du Portugal n'existait plus. En 1857, une vénérable princesse, tante du roi, avait témoigné le désir de fonder, à Lisbonne, un établissement de Filles de la Charité. M. Étienne y consentit, mais il y mit pour condition le rétablissement de nos missionnaires. La

législation du pays semblait être un obstacle insurmontable à la réalisation de cette condition ; la difficulté fut cependant résolue et la Congrégation fut autorisée au Portugal par ordonnance royale. M. Étienne se rendit à Lisbonne, il y fut parfaitement accueilli de la cour et de la noblesse. A son retour, il désigna les missionnaires et les sœurs qui devaient prendre possession de deux nouveaux établissements dans la capitale. Leur départ eut lieu le 17 octobre, précisément à l'époque où une cruelle épidémie régnait dans cette ville. Ils s'empressèrent d'offrir leurs services pour le soulagement spirituel et corporel des malades, conquirent ainsi en peu de temps l'estime et la confiance de la population ; mais les grandes entreprises ont besoin d'être éprouvées par la tribulation et bientôt, aux démonstrations sympathiques, succédèrent les plus violentes attaques. La prière, la patience et le silence furent les seules armes qu'employèrent les enfants de saint Vincent pour résister à l'ennemi. Aussi, en 1860, l'orage semblait apaisé et même un nouvel établissement fut demandé pour l'île de Madère. Mais deux ans après, en 1862, la franc-maçonnerie se déchaîna avec une extrême violence contre les missionnaires et les Filles de la Charité ; ils durent rentrer en France et la province naissante dut disparaître pour quelque temps. Un petit nombre de missionnaires et de Filles de la Charité étaient restés à Lisbonne sous la protection du drapeau français, comme les pierres d'attente d'un nouvel édifice. Après la tempête, ils reprirent tranquillement leurs œuvres et M. Étienne, avant de mourir, put voir la province du Portugal solidement reconstituée.

Introduite en Irlande, sous le généralat de M. Nozo, la Compagnie ne possédait qu'une seule maison dans cette contrée, à l'époque de l'élection de M. Etienne.

Lorsqu'il conduisit les Filles de la Charité à Dublin, en 1857, trois nouvelles maisons de missionnaires avaient déjà été fondées. L'année suivante, on prenait possession du séminaire des Irlandais à Paris. Plus tard, d'autres maisons se fondèrent à Dublin, à Armagh, et l'Irlande possédait, en 1874, 9 maisons occupées par un nombreux personnel.

En Allemagne, la Compagnie n'avait pu, avant M. Étienne, former aucun établissement durable. Au mois de mai 1851, cinq jeunes prêtres de Cologne, après avoir fait leur séminaire interne à Paris, fondaient à Cologne même, avec l'autorisation de leur archevêque, la première maison allemande de la Congrégation. De 1851 à 1872, 7 autres maisons furent établies sur divers points de la Prusse et plus de 80 missionnaires travaillaient avec un grand succès aux missions de la campagne et à l'éducation du jeune clergé, lorsque la persécution religieuse les contraignit à prendre le chemin de l'exil.

Dans le temps même où elle s'établit en Prusse, la Congrégation pénétrait au cœur de l'Autriche. Une Communauté religieuse, dirigée par la sœur de Brandis, nièce d'une insigne bienfaitrice de notre maison principale de Naples, demanda et obtint d'être unie à la Communauté des Filles de la Charité, du consentement de l'ordinaire, Mgr l'évêque de Graz. Grâce au zèle et à la générosité du comte de Brandis, père de la supérieure de Graz, trois prêtres autrichiens, après avoir passé quelque temps à Paris dans notre séminaire interne, allèrent fonder un établissement dans la capitale de la Styrie. À la fondation de Graz, succédèrent bientôt celles de Cilli, Neudorf, Vienne, Wahrung, Laybach, et c'est ainsi que se forma la province d'Autriche.

En 1844, notre province de Pologne subsistait tou-

jours, mais sa situation incertaine et précaire inspirait les plus vives inquiétudes. Vers cette époque, un missionnaire et quatre Filles de la Charité de l'ancienne province de Lithuanie se rendirent à la Maison-Mère de Paris où on les accueillit comme de glorieuses épaves et comme l'espoir d'un avenir meilleur. Notre province de Varsovie était encore debout, mais son existence ne tenait qu'à un fil qui pouvait être à chaque instant rompu; nos missionnaires soutenaient de leur zèle et de leur dévouement les populations catholiques que l'on voulait contraindre au schisme; aussi, tout était à craindre d'un gouvernement soupçonneux et persécuteur. Cependant, en 1851, M. Étienne annonçait que des jours moins sombres semblaient se lever sur cette malheureuse province. Malgré la persécution, nos confrères contribuaient grandement à entretenir les populations catholiques dans leur attachement à la vraie foi par leur zèle, leur prudence et leurs exemples édifiants. M. Étienne ne négligeait aucune occasion de porter secours aux établissements de la Compagnie dans cette infortunée contrée.

En 1856, il fit de nouvelles démarches pour attirer sur eux la bienveillance du gouvernement russe et obtenir l'autorisation de les visiter. La guerre d'Orient venait de rendre le nom des Filles de la Charité populaire dans le monde entier. M. le Supérieur général profita de ce mouvement de l'opinion pour écrire au tzar Alexandre II; il ne reçut pas de réponse. Il ne perdit pas courage et, par l'intermédiaire de M. Thouvenel, ministre des Affaires étrangères, il obtint un passeport muni du visa de l'ambassadeur de Russie. C'était au commencement de juin 1860. Il partit aussitôt et, vers le 15, il franchissait la frontière russe et entra à Varsovie. Impossible de décrire quelle fut son émotion en pénétrant dans cette église Sainte-

Croix, qui fut, pendant deux siècles, témoin de tant de vertus, de travaux et de souffrances. Écoutons-le dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1861 : « Je ne vous dirai pas les émotions de mon âme... quand je célébrai le Saint Sacrifice de la Messe, entouré des deux séminaires et de tous les membres de nos deux familles, dans cette église Sainte-Croix où reposent les restes de toutes les générations qu'elles ont fournies depuis deux siècles. Aucune langue humaine ne peut rendre des sentiments de cette nature. » Les démonstrations de sympathie et de respect dont il se vit entouré de la part des catholiques de Varsovie fut une preuve sensible de l'estime et de la sympathie dont jouissaient ses enfants. M. Étienne ne passa que deux jours dans cette ville, probablement pour ne pas trop exciter la susceptibilité du gouvernement russe.

La province de Pologne se trouvait ainsi plus intimement rattachée au centre de la Compagnie; et les deux familles, réjouies un instant par la présence de leur père, sentaient leur courage fortifié pour de nouveaux combats. Le calme dura peu, en effet, et, en 1863, les missionnaires eurent à subir une cruelle persécution : « Mon âme, disait M. Étienne, frissonne à la pensée des cruels traitements qu'ils endurent. Ils subissent les rigueurs de la prison; deux d'entre eux ont été condamnés à prendre le chemin de l'exil, ils sont en butte aux violences d'une soldatesque barbare, et ils adorent la main de Dieu qui s'appesantit sur eux. Courage, s'écriait-il, courage, dignes enfants de notre bienheureux Père! Vous semez dans les douleurs et les angoisses une magnifique moisson de fruits de salut, et les larmes que vous versez pour la confession de la vérité ne seront pas moins fécondes que le sang des confesseurs de la foi. »

L'année 1865 vit la suppression de cette chère pro-

vince de Varsovie fondée par saint Vincent lui-même.

La violence en avait dispersé tous les membres et plusieurs d'entre eux étaient en prison ou partis en exil. La Pologne, cependant, n'était pas entièrement perdue pour la Congrégation. En 1866, une province nouvelle était érigée à Cracovie. Déjà elle possédait 3 établissements dont 2 à Cracovie et 1 à Culm; un quatrième allait bientôt se former à Posen. Elle jouissait de la sympathie du clergé, du peuple et même des deux gouvernements de Prusse et d'Autriche. En 1874, un grand nombre de maisons de Filles de la Charité y étaient en pleine prospérité, et lorsque la mort enleva M. Étienne, la nouvelle province polonaise comptait 5 établissements et un personnel de 13 prêtres, 4 étudiants, 2 séminaristes et 12 frères coadjuteurs.

Si maintenant nous portons nos regards au delà de l'Europe et jusque dans les missions les plus lointaines, nous verrons la Compagnie prendre, sous le gouvernement de M. Etienne, une extension qu'elle n'avait jamais eue. A la vérité, d'importantes missions lui avaient déjà été confiées par le Saint-Siège. Les établissements de Constantinople, Smyrne, Naxie, Santorin, Antoura, Damas, Tripoli et ceux mêmes de Péking remontent à la fin du siècle dernier. Ils furent attribués à la Congrégation par un décret du pape Pie VI. Mais ce n'était là, aux yeux de M. Étienne, que le prélude et comme la préparation des desseins ultérieurs de la Providence : « Ce n'est pas le ministère de la parole, disait-il, qui pourra amener à la vraie foi les musulmans, pleins de mépris pour le nom chrétien, ni les hérétiques, qui sucent avec le lait, la haine du catholicisme, ni les Chinois dont les pensées sont absorbées dans la matière. Il faut à ces peuples quelque chose qui frappe les yeux, qui commande l'estime et l'admiration. Il faut une forme de

prédication qui aille au cœur. Ce genre de prédication nouveau, c'est la charité, dans les conditions posées par saint Vincent. » Aujourd'hui, l'essai en est fait, on peut juger, par les résultats obtenus, quels services les Filles de la Charité sont appelées à rendre dans le Levant et en Chine comme dans toutes les autres missions étrangères. Or, l'emploi de ce moyen puissant de propagande catholique réclamait nécessairement l'intervention des missionnaires, puisque c'est d'eux que les Filles de la Charité reçoivent la direction et que c'est par eux qu'elles peuvent conserver et alimenter la fécondité et la puissance de leur vocation. Ce langage nous exprime pourquoi M. Étienne favorisait avec tant d'empressement le développement de la Congrégation à l'étranger.

L'Orient, qu'il aime d'un amour de prédilection, éveille d'abord sa sollicitude. A Smyrne et à Alexandrie s'élèvent de nouveaux collèges qui, bientôt, rivalisent avec ceux de Constantinople et d'Antoura. La maison de Beyrouth, en 1844, et plus tard celle de Monastir complètent la série de nos établissements du Levant. C'est l'archevêque de Smyrne qui voulut remettre en nos mains le collège qu'il dirigeait lui-même. Cette transmission se fit avec l'approbation de la Propagande. C'est cette même Congrégation qui nous avait engagés à ouvrir à Alexandrie un établissement où la jeunesse catholique pût recevoir une éducation appropriée à ses besoins et où les jeunes hérétiques pussent puiser les éléments de la vraie foi, en recevant les bienfaits de l'enseignement classique.

Le dévouement des deux familles de saint Vincent pendant la guerre d'Orient leur attira la sympathie générale et leurs œuvres prirent une grande extension; en 1855, 15 missionnaires et 5 frères coadjuteurs durent partir pour le Levant. En 1860, les

chrétiens de Damas furent livrés au meurtre et à l'incendie par le fanatisme des Turcs et la cruauté des Druses. Nous comptons dans cette ville désolée 4 missionnaires, 5 frères coadjuteurs et 11 Filles de la Charité. La double famille de saint Vincent fut entourée d'une protection presque miraculeuse. Pendant que toutes les autres Communautés avaient des victimes à pleurer, seuls les enfants de saint Vincent furent tous préservés, grâce à l'intervention d'Abd-el-Kader. Malgré cette protection miraculeuse, c'eût été tenter Dieu que de restaurer tout de suite les œuvres détruites. Elles se relevèrent lentement, et, quelques années après, elles redevinrent très prospères.

Notre mission d'Abyssinie elle-même, qui, pendant de si longues années, se trouvait dans une situation difficile et n'offrait aucun espoir de succès, voyait une ère nouvelle s'ouvrir pour elle. On espérait même que, dans un temps assez peu éloigné, il serait possible d'y former des maisons de Filles de la Charité et d'y implanter leurs œuvres. Telle est la situation de cette mission décrite par M. Étienne dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1874. Cette mission, en effet, avait passé par bien des épreuves. En 1844, Mgr de Jacobis se trouvait au milieu d'une chrétienté fervente; il avait réussi à rendre stériles les efforts de l'évêque hérétique, envoyé du Caire pour paralyser ses efforts; M. Montuori avait pu ouvrir un petit collège à Kartoum; on venait de lui offrir un confrère de Naples. En 1852, M. Poussou avait pu, dans sa visite, constater le zèle des missionnaires et de leur évêque.

Quelque temps après, Mgr de Jacobis annonçait la nouvelle du baptême de 600 adultes. Malheureusement, la mort l'enleva à sa chère mission en 1860 : « Cette mort, dit M. Étienne, a eu lieu dans les circonstances qui accompagnent les hommes extraordi-

naires, que Dieu destine à demeurer les modèles et les protecteurs des peuples qu'ils ont évangélisés. Les vertus éminemment apostoliques qui ont marqué sa longue et riche carrière et la manière si manifestement providentielle dont elle s'est terminée indiquent la mort d'un saint que Dieu voudra, sans doute, un jour, placer sur les autels et donner pour patron à la race éthiopienne à laquelle il a voué toute sa vie de missionnaire et toutes les affections de son cœur. »

En 1865, M. Bel, préfet apostolique et Visiteur de la province de Syrie, fut placé à la tête de la mission d'Abyssinie. Sacré à notre Maison-Mère, il se rendit à Rome, puis à son nouveau poste, emmenant avec lui 3 missionnaires et 2 frères coadjuteurs. Tout faisait espérer que, sous sa direction, cette chrétienté redeviendrait prospère. Malheureusement, en 1871, les princes de ce pays se déclarèrent la guerre et le vainqueur se montra ouvertement hostile à la religion catholique. Les églises furent brûlées et un grand nombre de chrétiens furent enchaînés. Par une protection spéciale du Ciel, nos confrères purent échapper aux poursuites et se réfugier en lieu sûr; l'épreuve dura quelques années et nous avons dit qu'au 1^{er} janvier 1874, M. Étienne annonçait une ère nouvelle pour cette intéressante mission.

Nous ne pouvons quitter l'Afrique, sans dire un mot de l'Algérie. En 1844, cette mission ne comptait qu'une année d'existence et déjà elle obtenait les plus heureux résultats. Une mosquée, convertie en église, avait été mise à la disposition des missionnaires; le peuple s'y rendait en foule pour entendre la parole de Dieu et participer aux Sacrements. Les Filles de la Charité commençaient à instruire et à former les nombreuses jeunes filles confiées à leur sollicitude. En 1845, la Congrégation fondait à Alger un nouvel établissement

et une troisième maison était occupée par nos Sœurs.

En 1848, le séminaire de Kouba fut confié à nos confrères et treize ans après, en 1861, les évêques d'Oran et de Constantine nous confiaient l'éducation de leurs séminaristes. La bénédiction dont il plut à Dieu de favoriser leurs débuts dans la nouvelle terre française faisait concevoir pour l'avenir les meilleures espérances.

Nos missionnaires de Perse se dévouaient en hommes véritablement apostoliques à l'œuvre difficile qui leur était confiée. Destitués de toute protection humaine, sans autre appui que leur zèle, ils luttaient avec autant de succès que de courage contre les efforts réunis du clergé hérétique et des protestants. Leur simplicité et leur dévouement leur avaient acquis un tel ascendant sur les esprits que les musulmans eux-mêmes les prenaient sous leur protection et les défendaient contre leurs ennemis. Cependant, ils avaient le bonheur de souffrir pour Jésus-Christ; mais ces souffrances n'étaient pas stériles et de nombreuses conversions s'étaient opérées parmi les hérétiques. En 1862, un établissement fut fondé à Téhéran et il forma une province avec ceux de Kosrowa et d'Ourmiah. Au 1^{er} janvier 1874, M. Étienne donnait les meilleures nouvelles de la Perse.

Il en était de même à cette date de nos missions de Chine. Elles jouissaient d'une tranquillité parfaite et se trouvaient dans les conditions les plus favorables pour la propagation de la foi et les œuvres de charité. Elles comptaient alors vingt-quatre résidences, tandis qu'au commencement du généralat de M. Étienne, elles n'en possédaient que huit. En 1884, elles avaient reçu une nouvelle organisation. Le Saint-Siège, en nous confiant la province entière du Honan, avait nommé Mgr Baldus vicaire apostolique de cette province; et

pour donner plus de sécurité à l'administration de notre vicariat du Tché-Kiang et du Kiang-Si, Rome avait donné à Mgr Rameaux un coadjuteur dans la personne de M. Laribe. Pour la même raison, Mgr Mouly, vicaire apostolique de la Tartarie mongole, avait été autorisé à se choisir lui-même un coadjuteur parmi nos confrères. M. Étienne jugea que, par suite de ces dispositions du Saint-Siège qui fixaient d'une manière définitive et stable la position de la Congrégation en Chine, il y avait lieu de supprimer le séminaire central de Macao, et de doter d'un séminaire spécial chacun des vicariats apostoliques. Désormais il n'y aurait plus à Macao que quatre missionnaires pour gérer toutes les affaires de la procure de nos missions de Chine et de la Tartarie. Une ère nouvelle, féconde en fruits de bénédictions, semblait s'ouvrir pour ces deux pays. En 1843, un nouveau vicariat fut érigé et confié par le Saint-Siège à la Congrégation dans la partie du Thibet qui est limitrophe avec la Tartarie mongole. Dix années plus tard, au milieu des convulsions que subissait le Céleste Empire, notre confrère M. Montels, arrêté par des soldats, fut immédiatement décapité. Tout était à craindre pour nos missionnaires ; néanmoins, ils étaient pleins de joie au milieu de leurs tribulations.

Un grand sujet d'espérance et de consolation leur était donné dans la découverte par Mgr Delaplace des restes des bienheureux Perboyre et Clet. Cette découverte tenait du prodige. Le procès de canonisation de nos martyrs se poursuivit avec autant d'activité que de succès. Mgr Danicourt, vicaire apostolique du Kiang-Si, désigné par le Saint-Siège pour accompagner en France les précieuses reliques, était arrivé à Paris. Et le 25 janvier 1860, Mgr Morlot, cardinal-archevêque de Paris, en fit la reconnaissance canonique, conformément aux instructions reçues de Rome à cet effet.

En 1862, Mgr Mouly, qui était venu en France pour traiter avec les Supérieurs majeurs des intérêts de sa mission, eut la consolation d'emmener une colonie de missionnaires et de Filles de la Charité. Au moment de débarquer en Chine, le choléra faisait d'affreux ravages dans ce pays ; les membres des deux familles de saint Vincent surent conquérir le respect et la vénération des infidèles par le zèle et le dévouement qu'ils déployèrent en cette circonstance. « Aussi, dit M. Étienne, aujourd'hui, le vicaire apostolique et les missionnaires et les Filles de la Charité circulent librement avec leur costume respectif dans les rues et sur les places de Pékin. »

En 1864, d'après les arrangements conclus avec le Saint-Siège, quatre provinces de la Chine furent exclusivement confiées à la Compagnie, dans le but d'y concentrer tous nos missionnaires et toutes nos œuvres. On avait pu ouvrir à Pékin un séminaire pour les jeunes Chinoises qui voulaient entrer dans la Compagnie des Filles de la Charité ; et, en 1865, M. Étienne pouvait annoncer que deux d'entre elles avaient revêtu le saint habit. Cette même année, M. Edmond Guerry, sacré évêque de Donaba, avait été donné comme coadjuteur à Mgr Mouly, épuisé par sa charge. Notre mission de Péking, en effet, par suite de l'importance qu'elle avait acquise depuis que la liberté avait été accordée à la prédication de l'Évangile et à cause de sa position comme centre d'action apostolique dans cette vaste contrée, réclamait ce secours ; aussi Mgr Mouly peut-il donner à son zèle tout l'essor que comportait le nouvel état de sa mission. Une nouvelle église fut construite ; un séminaire, organisé convenablement, compta jusqu'à cinquante élèves. Cependant, en 1868 Mgr Mouly fut emporté par la maladie. C'était une perte immense pour Pékin et même pour la Chine. Quelques

années après, le Saint-Siège plaça à Pékin Mgr Delaplace, vicaire apostolique du Tché-Kiang, et le remplaça par Mgr Guierry. C'était en 1870. Cette même année, un soulèvement de païens éclata presque subitement à Tien-tsin contre les Européens et surtout contre les chrétiens ; dix Filles de la Charité et deux missionnaires furent massacrés par les infidèles. Cette cruelle épreuve n'avait pas troublé la paix générale, et en 1872 la situation était des plus consolantes : nos confrères pouvaient en pleine liberté déployer toutes les ressources de leur zèle, et cet état prospère durait encore lorsque M. Étienne disait, dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1874, les lignes que nous avons citées.

La même prospérité existait dans notre province des États-Unis d'Amérique. M. Timon, visiteur de cette province, venu à Paris pour assister à l'Assemblée de 1843, avait donné à M. Étienne les détails les plus intéressants sur le développement pris par nos œuvres dans le Nouveau-Monde et sur le bien qu'y opéraient les missionnaires. Cinq nouveaux confrères et quatre frères coadjuteurs, presque tous venus de Rome, firent voile avec lui pour les États-Unis le 15 octobre 1843.

En 1851, une communauté de religieuses qui comptait près de quatre cents sœurs, réparties entre trente-quatre maisons, demanda et obtint de s'unir et de se fondre avec celle des Filles de la Charité, du consentement des évêques américains et de M. Étienne. M. Maller reçut de M. le Supérieur général le titre et les pouvoirs de Directeur pour gouverner en son nom cette nombreuse et bien-aimée famille. En 1857, la province était en mesure de trouver dans son sein toutes les ressources nécessaires pour développer ses œuvres, sans avoir besoin désormais de réclamer le secours de l'Europe ; elle comptait vingt-trois étudiants, dix-huit séminaristes, tous sujets d'espérance. Elle avait à sa tête

comme visiteur M. Ryan, né dans le pays, en connaissant bien l'esprit, en possédant parfaitement la langue et ayant acquis la confiance de tous les missionnaires.

En 1859, notre collège du Cape-Girardeau fut transformé en grand séminaire ; au 1^{er} janvier de l'année suivante, il était en pleine prospérité, comptait déjà 54 élèves en philosophie et en théologie ; le directoire de la Congrégation y était appliqué et cet heureux début faisait prévoir le bien immense qu'un établissement de cette nature était destiné à produire dans un pays où la science et les vertus ecclésiastiques sont si nécessaires pour exercer une influence salutaire sur les peuples, pour mettre en honneur la vérité catholique au milieu des populations protestantes.

En 1861 et les années suivantes, malgré les grands événements de la guerre de Sécession, nos confrères, fidèles aux préceptes de saint Vincent de rester étrangers aux conflits politiques, furent respectés de tous et surent remplir toutes les fonctions de leur ministère. Une circonstance même bien inattendue dans ces contrées y vint jeter un vif éclat sur la famille de saint Vincent. Les chefs des deux armées ennemies firent appel au dévouement des Filles de la Charité. Elles y répondirent de la manière la plus édifiante, et on les vit avec admiration passer d'un camp à l'autre, se disperser au milieu des batailles dans les ambulances flottantes, objet de la reconnaissance et de la vénération des deux partis belligérants, devenues partout par leur costume et leurs œuvres la gloire de la religion et l'étendard de la Charité de Jésus-Christ.

En 1866, la province eut la douleur de perdre M. Ryan. Malgré toutes ses répugnances, ce digne confrère dut céder devant la volonté du Pape et accepter le siège de Buffalo. Six ans après, en 1872, la province subit une nouvelle épreuve par la mort pré-

maturée de son visiteur M. Hayden, âgé de 41 ans. Ses mérites éclatants avaient fait espérer beaucoup. A sa mort, la province était on ne peut plus prospère.

En 1843, nos confrères du Brésil, empêchés par le gouvernement d'entrer en relation avec le Supérieur général, écrivirent à M. Etienne pour protester de leur parfaite union avec la Compagnie et de leur parfaite soumission au nouvel élu. Bien que réduits à un petit nombre, 9 prêtres, 2 étudiants et 4 frères coadjuteurs, ils continuaient nos œuvres dans trois établissements et leur zèle était grandement béni du Ciel. En 1845, M. Etienne obtint pour les missionnaires du Brésil la faculté de communiquer avec lui. Il jugea que les circonstances réclamaient l'érection du Brésil en province et il nomma Visiteur M. Moraes-Torres. Le nouveau Visiteur demanda du secours et, le 28 novembre 1848, 4 confrères de Paris, dont un Napolitain, 2 frères coadjuteurs de Rome et 1 de Turin et de plus 12 Filles de la Charité s'embarquèrent au Havre à destination du Brésil.

Quelques années après, en 1852, le vaisseau *La Ville de Paris* quittait le même port, emportant vers les mêmes plages une nouvelle colonie composée de 5 prêtres, 2 frères coadjuteurs et 33 Filles de la Charité. L'empereur du Brésil avait demandé nos Sœurs pour diriger les établissements charitables de sa capitale et le vénérable évêque de Marianna, notre confrère, voulait confier à la Compagnie le séminaire qu'il se proposait de fonder dans son diocèse. Missionnaires et Filles de la Charité furent accueillis avec des démonstrations de joie et de sympathie qui donnaient les meilleures espérances pour l'avenir. L'année suivante, 2 missionnaires et 12 Filles de la Charité se rendaient à Bahia, pour répondre au désir de l'archevêque de cette ville. En 1855, le choléra

faisait les plus grands ravages dans la ville ; ce fut une occasion pour nos confrères et pour nos sœurs de déployer leur zèle et leur dévouement. Les missions données par nos prêtres produisirent les fruits les plus consolants. Aussi Monseigneur voulut-il confier à la Congrégation la formation de son clergé et, en 1856, une nouvelle colonie de missionnaires partit pour Bahia prendre possession du grand et du petit séminaires et fortifier l'œuvre des missions.

Peu après, 4 de nos confrères vinrent à Rio et à l'île de Santa Catharina pour y fonder un nouvel établissement. En 1857, 2 missionnaires furent enlevés à la fleur de l'âge par la fièvre jaune. M. Etienne envoya cette année-là 5 nouveaux confrères. Une nouvelle maison fut fondée à Pernambouc et notre maison de Rio obtint un établissement stable et définitif par la générosité du gouvernement.

Le démon jaloux de tant de biens suscita une sédition contre les missionnaires, qui les exposa à de grands dangers ; mais leur patience et leur invincible résolution de défendre à tout prix les intérêts de Dieu et le salut des âmes triomphèrent des attaques de l'impiété. Cette tempête n'eut d'autre effet que de rendre plus fécondes nos œuvres.

Quelques années après, en 1864, Mgr l'évêque de Ceara obtint 4 confrères pour la direction de son séminaire. Plusieurs prélats étaient en instance pour obtenir le même avantage à leurs diocèses. En 1873, nous comptons au Brésil quatre grands séminaires et cinq petits. Plusieurs bandes de missionnaires parcouraient le pays et c'est par millions qu'il fallait calculer le nombre des confessions générales entendues. Les deux hôpitaux de la capitale étaient confiés au soin des enfants de saint Vincent et comptaient chaque année jusqu'à 18.000 malades. Aussi M. Etienne, en 1874,

annonçait un avenir brillant pour le Brésil et se déclarait incapable de fournir à tous les établissements qui demandaient nos confrères ou nos sœurs.

En 1873, M. Etienne avait dû détacher la mission de la République Argentine de la province brésilienne et l'avait érigée en province particulière. Dès 1859, 12 Filles de la Charité et 2 missionnaires avaient abordé à Buenos-Ayres, pour répondre à la demande de la République ; Monseigneur leur fit une réception qui attestait sa bienveillance pour la Compagnie. En 1862, la guerre désola ce malheureux pays et donna occasion à nos confrères et à nos sœurs de déployer leur dévouement. Quelques années après, le célèbre pèlerinage de la Vierge de Lujan nous fut confié. Il fut même question d'ouvrir une Mission chez les Indiens infidèles du pays.

Depuis 1853, la Congrégation était établie au Chili ; Mgr l'archevêque de Santiago, de concert avec le gouvernement, avait vivement sollicité M. Etienne de lui envoyer des missionnaires et des Filles de la Charité. M. Etienne, enfin, au mois de novembre 1853, envoya au Chili 30 sœurs, 2 missionnaires et 1 frère coadjuteur. La guerre civile qui désola ce pays en 1859 fournit à ceux-ci l'occasion de faire preuve de leur zèle et de leur dévouement. En 1862, un nouvel établissement avait été fondé et, après le rétablissement de la paix, une nouvelle colonie de 20 sœurs et de 2 missionnaires vint augmenter le personnel de la nouvelle Mission. Au 1^{er} janvier 1874, M. Etienne pouvait dire du Chili : « La moisson y est mûre et nos ouvriers n'ont qu'à s'y présenter pour la recueillir abondamment. »

Le 16 septembre 1857, 40 filles de la Charité et 2 missionnaires quittaient la France pour se rendre au Pérou ; le président de cette république avait proposé à l'Assemblée nationale de voter un crédit d'un million

de francs pour faire venir les enfants de saint Vincent de Paul et les répandre dans tout le pays. M. Damprun fut mis à la tête de cette mission. En 1864, 4 confrères venus à Cuzco prirent la direction du séminaire et, en 1872, 2 missionnaires allèrent fonder une nouvelle maison à Arequipa. En 1874, tout était fort prospère.

En 1872, l'Amérique centrale semblait ouvrir une large porte aux œuvres de la Compagnie. Les missionnaires y étaient demandés et accueillis avec joie. Déjà trois séminaires nous étaient confiés à Guatemala, Popayan et Quito. Et malgré les désastres, suite de la guerre franco-allemande, de nombreux ouvriers apostoliques avaient pu être dirigés sur l'Équateur et la Colombie. L'avenir s'annonçait consolant et prospère.

En 1874, la persécution continuait à sévir au Mexique. Tous les ordres religieux en étaient bannis ; nos missionnaires toutefois y étaient respectés, dirigeaient en paix les séminaires qui leur étaient confiés et évangélisaient les peuples sans être inquiétés. C'est en 1844 que la Compagnie y fut établie ; 2 missionnaires et 11 sœurs venus d'Espagne mettaient en honneur les œuvres de saint Vincent. Mgr l'archevêque de Mexico avait donné à la Compagnie une belle et vaste maison avec une église publique et des revenus considérables. Plusieurs évêques demandaient avec instance de semblables établissements. Les œuvres devinrent florissantes et, chose remarquable, pendant que l'Église était persécutée et le pays agité par des révolutions, notre Compagnie vit ses œuvres prospérer. En 1859, la guerre civile mettait le Mexique en feu ; on fit appel à nos ouvriers et ceux-ci, tant sœurs que prêtres, y déployèrent un rare dévouement qui les fit chérir dans tout le pays. En 1864, le nouvel évêque de la Vera-Cruz ne voulut prendre possession de son siège qu'accompagné de 2 missionnaires de Mexico, chargés

d'ériger et de fonder son séminaire. Cependant les troubles continuaient et ne nous firent aucun tort. En 1873, la Congrégation conservait ses maisons, prêchait ses missions et dirigeait les séminaires, mais elle était empêchée par l'État d'avoir une maison centrale dans la capitale. En 1874, la persécution continuait à sévir contre l'Église, mais nos missionnaires demeuraient paisibles.

Le rapide coup d'œil jeté sur les maisons et les œuvres de la Compagnie suffît pour montrer à quel point Notre-Seigneur la bénit sous le généralat de M. Etienne. Depuis 1843 jusqu'à sa mort en 1874, 14 nouvelles provinces furent créées et le nombre des maisons fondées durant ces trente et un ans s'éleva à 120. Pour donner une juste idée de l'activité de M. Etienne et marquer exactement la place considérable qu'il occupe dans l'histoire des deux familles de saint Vincent, il faudrait ajouter au tableau des maisons de la Congrégation fondées sous son généralat celui des établissements des Filles de la Charité. Contentons-nous de dire que les Filles de la Charité sont à présent répandues non seulement dans toute l'Europe, mais encore jusqu'aux extrémités du monde. Chose admirable, ce n'était pas seulement comme autrefois des particuliers ou des administrations locales qui réclamaient leur concours ; les gouvernements eux-mêmes leur confiaient leurs plus-beaux établissements. Ce merveilleux accroissement s'opéra surtout de 1850 à 1870.

Depuis son retour de Belgique, M. Étienne sentait ses forces décliner rapidement. Épuisé par de longues et continuelles souffrances, il avait besoin de tout son courage et de toute son énergie pour suffire aux nombreuses occupations de sa charge. Mais la force de l'âme relevait celle du corps et même au milieu de ses

douleurs les plus vives, le vénérable Supérieur ne changeait rien à ses habitudes de travail et de régularité. Toujours debout dès quatre heures du matin, il assistait invariablement à l'oraison avec la Communauté et célébrait la sainte messe à cinq heures et demie, sans y manquer jamais. Cependant il ne se faisait aucune illusion sur la gravité de sa maladie et ne cachait point son pressentiment de sa fin prochaine. Pendant l'hiver de 1872, il éprouva plusieurs crises violentes qui le confirmèrent de plus en plus dans ses pressentiments. Après l'Assemblée sexennale de 1873 qu'il présida, il dut supporter presque seul le poids de la conduite des deux familles, car M. Vicart, son premier assistant, avait dû cesser tout ministère auprès des Filles de la Charité, et le 6 octobre 1873, le vénérable missionnaire était enlevé à l'affection de nos confrères et de nos sœurs. Sa mort laissait un grand vide dans le conseil de M. le Supérieur général.

Cependant la maladie faisait de rapides progrès et la faiblesse de M. Étienne augmentait chaque jour. Depuis longtemps il témoignait le désir de recevoir les derniers sacrements. Le lundi 9 mars 1874, à dix heures du matin, la Communauté fut convoquée à la chapelle et, de là, accompagna le Saint-Sacrement dans la chambre du malade. La cérémonie achevée et pendant que toute la Communauté restait à genoux, priant en silence, l'un des assistants, au nom de tous, adressa ces paroles au vénéré Supérieur : « Monsieur et Très Honoré Père, voici vos enfants à genoux ; ils prient pour vous, afin d'obtenir de Notre-Seigneur l'abondance de ses grâces en ce moment solennel... Animés des mêmes sentiments qu'éprouvaient les anciens missionnaires réunis autour de saint Vincent, nous demandons, nous implorons la bénédiction de notre Père, représentant et successeur de saint Vincent. »

M. Étienne, d'une voix émue mais ferme, répondit : « Je comprends l'émotion que vous éprouvez en ce moment, et j'aurais peine à contenir la mienne si je n'étais depuis longtemps préparé à cette religieuse cérémonie... Oui, j'ose redire avec confiance les paroles que saint Vincent suggérait lui-même à un missionnaire mourant : « Je vais rejoindre la grande famille du ciel. Je compte sur la miséricorde et la bonté de Notre-Seigneur. Vous ne m'oublierez pas dans vos prières, Messieurs et mes chers frères, afin que le Seigneur daigne pardonner mes péchés. Je demande pardon à tous ceux de nos confrères auxquels j'aurais pu faire de la peine ; je crois pourtant n'avoir jamais voulu faire de la peine à personne... Priez donc pour moi afin que Notre-Seigneur me reçoive au ciel avec saint Vincent... Oh ! combien à ces derniers moments je remercie Notre-Seigneur de toutes les grâces qu'il m'a faites, à moi et à nos deux familles... Quand je ne serai plus, je vous en prie, ne m'attribuez pas le bien qui s'est fait dans la Compagnie : c'est à Dieu seul que doit en revenir la gloire. Il est une chose cependant à laquelle je tiens, oui, j'y tiens beaucoup... je désire qu'elle ne me soit jamais contestée : c'est mon grand amour pour la Congrégation. Oh ! oui, Messieurs et très chers frères, j'ai aimé les deux familles de saint Vincent par-dessus tout. Je leur ai consacré mon existence, toutes mes forces, toutes mes affections ; je les ai aimées plus que ma vie. Veuillez le redire à tous nos confrères, prêtres, étudiants et séminaristes, ainsi qu'à tous nos frères coadjuteurs répandus dans le monde entier. Dites-leur qu'en m'en allant au ciel, où j'espère entrer par l'effet de l'immense miséricorde de Dieu, j'emporte avec moi mon amour pour eux et pour chacun d'eux ; en quittant la terre, j'ai la ferme espérance de les aimer encore là-haut et pour

toujours. Oui, puisque vous me demandez de vous bénir, je vous donne ma bénédiction, qui sera aussi la bénédiction de saint Vincent, la bénédiction de Notre-Seigneur qui vous bénira tous pendant que je prononcerai les paroles : *Benedictio Dei omnipotentis, Patris et Filii et Spiritus Sancti descendat super vos et maneat semper.* » Tous répondirent : *Amen!* en pleurant. Et après avoir accompagné le Saint-Sacrement à la chapelle, chacun se retira pénétré de la plus vive émotion. Trois jours après, le 12 mars 1874, M. Étienne rendait à Dieu sa belle âme, dans la soixante-treizième année de son âge et la cinquante-quatrième de sa vocation, après avoir gouverné la Compagnie pendant trente et un ans.

Il nous est agréable, en terminant, de transcrire une page que ce digne successeur de saint Vincent nous a laissée comme la dernière expression de ses sentiments les plus intimes. C'est une sorte de testament spirituel que le vénérable Supérieur voulut adresser aux prêtres de la Mission, comme l'expression des derniers conseils de son expérience. Nous ne pouvons en donner ici que les principaux extraits ; c'est la meilleure conclusion de ce modeste travail. « Durant le cours de mon généralat, y est-il dit, Dieu a fait de grandes choses en faveur de notre chère Congrégation. Les vocations se sont multipliées dans son sein ; elle a pris une extension à laquelle on était loin de s'attendre ; ses œuvres sont devenues nombreuses et prospères. Or, je déclare dans la sincérité de mon cœur que je serais désolé qu'on m'attribuât la moindre part en tout cela. A Dieu seul en soit la gloire !... Je ne reconnais qu'un seul mérite en moi, et encore c'est Dieu qui en est l'auteur, c'est que j'ai toujours senti dans mon cœur un ardent amour pour la Compagnie... Je crois pouvoir dire que je n'ai vécu que pour elle... Dieu m'avait

aussi mis au cœur une conviction profonde qu'il réservait à la Compagnie de grandes destinées dans l'intérêt de l'Église et voilà pourquoi le travail m'était si doux, et pourquoi les fatigues et les sollicitudes pour elle me rendaient si heureux. Les crises qu'elle a traversées et les dangers qu'elle a courus n'ont jamais pu ébranler cette conviction : elle a été en moi jusqu'à me faire espérer contre l'espérance même.

« Une autre grâce que Dieu m'a faite, c'est d'être intimement persuadé que l'existence et l'avenir de la Compagnie aussi bien que la prospérité de ses œuvres reposent sur la fidélité à l'esprit, aux règles et aux maximes de saint Vincent... A mes yeux, l'existence de la Compagnie sera assurée autant que ses règles, ses usages et ses institutions seront religieusement observés ; et sa décadence, si jamais elle a lieu, datera du moment où on les aura modifiés ou changés. Ces convictions qui sont en moi l'œuvre de Dieu, je les lègue à mon successeur comme le plus précieux héritage. Je supplie tous mes confrères de s'unir à lui pour les conserver et les défendre de toute atteinte, de quelque part qu'elle puisse venir.

« Nous sommes au milieu de circonstances bien graves (c'était en 1871) ; des événements désastreux⁸ peuvent éclater à chaque instant ; de rudes tempêtes menacent la société et l'Église. Si la barque de la Congrégation se maintient au milieu des flots, à l'aide de cette ancre salutaire, elle évitera toujours le naufrage. »

Amédée ALLOU.

ACTA APOSTOLICAE SEDIS

(1925, page 135)

DILECTO FILIO FRANCISCO VERDIER

Summo Moderatori
Sodalitatis sacerdotum a Missione

PIUS PP. XI

Dilecte Fili, salutem et apostolicam benedictionem.

Quam Vincentius a Paulo, studio provehendae animarum salutis vehementissimo incensus, pauperibus evangelizandis condidit, ante annos trecentos, presbyterorum Congregationem, ea catholico nomini hac tanta diuturnitate temporis sic profuit, ut aequum consentaneumque putemus, saecularia solemnia, quae in diem septimum decimum proximi mensis incident, et tibi et quibus praees sodalibus ex hisce Nostrae gratulationis Litteris jucundiora existere et Christi fidelibus omnibus memorabiliora. Cur enim gratias providentissimo Deo non agamus communiter, qui tam sanctum actuosumque Ecclesiae suae dederit sacrorum administrum et talem vobis Conditorem Patremque legiferum? Agrorum cultores, magnam tum partem neglectos, praetereaque homines vinculis mulctatos vel triremibus condemnatos, praedicatione divini verbi emendare atque omni consolari caritatis officio; in egenis alendis sospitandisque summa contentione elaborare; doctrinam gratiamque Christi impertire infidelibus; clericos laicosque, per spiritualem recessum commentationibus rerum aeternarum excolendos, hospitio accipere; seminaria dioecesana, paroecias, sanctuaria regunda ac procuranda assumere : ejusmodi

quidem munia Parens vester et obivit ipsemet, quantum sibi licuit, et vobis ex instituto peculiari ac proprio, ad obeundum attribuit. Testis autem historia est, Vincentio auctore atque actore, quoad vixit, sodales vestros Galliae omnis provincias ad sacras expeditiones in populo praesertim rustico et agresti habendas continenter peragrasse, et non modo in hac Alma Urbe et Genuae et Augustae Taurinorum domos aperuisse, sed etiam in Poloniam, Hiberniam, Scotiam et vel in Barbariam, quae vocabant, in insulamque Madagascariam trajecisse. Postquam vero sanctissimus vir, extrema aetate, in celestem patriam vocatus est, adeo Congregatio percrebrescere proferendaeque fidei ardore flagrare perrexit, ut vicariatus apostolicos geratis in praesenti quindecim, clericorum seminaria centum moderemini, et nulla fere orbis terrarum pars sit, ubi, domicilium collocando, vestrae industriae atque actionis quoddam quasi theatrum non constitueritis. — Forent profecto alia plurima, praeter ista quae delibavimus, Nobis in honorem Sodalitatis a Missione commemoranda; at unum quidem silentio praeterire non possumus, id est non paucos ex Vincentianis missionalibus apostolatus munus, quod vigiliis, laboribus et omne genus aerumnis exsecuti essent, sui demum effusione sanguinis confecisse ac veluti obsignasse. Duobus ex iis, Joanni Gabrieli Perboyre et Francisco Regis Clet, beatorum caelitem honores decretos esse, nemo ignorat; aliis ut decernere queat, Apostolica Sedes omnia ordine aut jam inquirat aut est brevi, si Deo placuerit, inquisitura. Nec minorem Congregationi vestrae peperere gloriam cum Justinus de Jacobis, qui in Æthiopia ad catholicam fidem traducenda ita desudavit quam qui maxime, tum Felix de Andreis, qui Missionem — ut contracta loquendi ratione dicere consuevistis — primus in Foederatas Americae Civitates

invexit atque mirificos ex cotidiana operosi apostolatus exercitatione fructus percepit. — Tibi igitur, Dilecte Fili, gratulamur, quod Sodalitas ista tot laudum copiâ, ut antehac floruit, sic hodie commendetur, et, trium saeculorum spatium Deo dante emensa, nec a nativo spiritu desciverit nec ullis in quaerenda hominum salute laboribus pepercerit; cupimusque omnibus Congregationis alumnis, ut ex hac ter saecularis eventi faustitate sumant animos ad ea, quae in Altissimi gloriam inque animarum bonum adhuc egerunt, et confirmanda stabilius et uberius multiplicanda. Omni interea votoque huic Nostro suâ Dominus Jesus gratiâ faveat atque obsecundet : cujus quidem auspiciem paternaeque voluntatis Nostrae testem, tibi, Dilecte Fili, universisque a Missione presbyteris apostolicam benedictionem peramanter impertimus.

Datum Romae apud Sanctum Petrum die IV mensis Martii anno MDCCCXXV, Pontificatus Nostri quarto.

PIUS PP. XI.

(Traduction par L. BOUCLET)

A NOTRE CHER FILS FRANÇOIS VERDIER,
Supérieur général
de la Congrégation des prêtres de la Mission

PIUS PP. XI

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

La Congrégation de prêtres, que Vincent de Paul, enflammé du zèle le plus ardent pour le salut des âmes, a fondée *en vue de l'évangélisation des pauvres*, il y a trois cents ans, a été si profitable à la renommée du Catholicisme pendant ce si long espace de temps, que nous croyons juste et convenable de rendre, par cette lettre de Nos félicitations, plus agréable à vous et à vos subordonnés, ainsi que plus mémorable à tous les

fidèles du Christ, l'anniversaire solennel dont l'incidence aura lieu le dix-septième jour du mois prochain. Pourquoi, en effet, ne rendrions-nous pas grâce à la divine Providence tous ensemble pour avoir fait don à son Église d'un si saint et si actif ministre des autels, et à vous d'un tel fondateur et paternel législateur? Amender par la prédication de la parole de Dieu et combler de toutes les consolations que suggère la charité les cultivateurs de la campagne, laissés pour la plupart à l'abandon, ainsi que les hommes chargés de chaînes et condamnés aux galères; s'ingénier de toute façon pour nourrir et abriter les indigents; répandre la doctrine et la grâce du Christ chez les infidèles; offrir l'hospitalité aux clercs et aux laïcs pour leur rappeler les vérités éternelles durant les exercices de la retraite spirituelle; assumer l'organisation et la direction des séminaires diocésains, des paroisses et des sanctuaires: voilà en fait les fonctions, dont votre Père s'acquitta lui-même, autant que cela lui fut permis, et qu'il vous attribua à vous-mêmes en vertu d'une institution propre et particulière. Le témoignage de l'histoire est là pour dire que, de son vivant, Vincent, fondateur et Supérieur, a envoyé ses confrères parcourir sans cesse les provinces de la France entière pour prêcher des missions au peuple, surtout aux pauvres gens des champs, ouvrir des maisons non seulement dans cette Ville Éternelle, à Gênes, à Turin; mais encore entreprendre de longs voyages en Pologne, en Hibernie, en Écosse et jusqu'en Barbarie, comme l'on disait, voire même à Madagascar. Et après que le très saint homme, parvenu à une extrême vieillesse, eut été appelé dans la céleste patrie, sa Congrégation continua si bien de s'accroître et de s'enflammer du désir de propager la foi, qu'aujourd'hui vous êtes à la tête de quinze vicariats apostoliques, vous dirigez une centaine

de séminaires et il n'existe presque aucune partie du globe où, ayant élu domicile, vous ne l'avez constituée comme le théâtre, pour ainsi dire, de vos labeurs et de votre activité.

Il y aurait certes encore bien des faits, en dehors de ceux que nous avons effleurés, que nous pourrions commémorer à l'honneur de la Congrégation de la Mission ; il en est un du moins que nous ne pouvons passer sous silence : c'est qu'après avoir poursuivi leur laborieux apostolat au milieu de veilles ; de fatigues et de toutes sortes d'épreuves, un grand nombre de disciples de Vincent ont parachevé leur tâche et l'ont en quelque sorte scellée de l'effusion de leur sang. Deux d'entre eux, Jean-Gabriel Perboyre et François-Régis Clet, ont été rangés officiellement au nombre des bienheureux, tous le savent ; afin que ces mêmes honneurs soient décrétés pour d'autres, le Saint-Siège poursuit méthodiquement ses enquêtes ou les commencera bientôt s'il plaît à Dieu. Non moins glorieuse pour votre Congrégation fut la carrière, soit d'un Justin de Jacobis qui, afin de convertir l'Éthiopie à la foi catholique, arrosa cette contrée de ses sueurs autant que quiconque ; soit celle d'un Félix de Andreis qui le premier a établi la « Mission » (selon votre manière habituelle de vous exprimer) dans les États confédérés de l'Amérique et, grâce aux travaux quotidiens d'un laborieux apostolat, recueillit des fruits étonnants.

A vous donc, cher fils, nos félicitations de ce que cette Congrégation est aujourd'hui aussi digne de tant d'éloges qu'elle fut florissante dans le passé et de ce que, après les trois siècles d'existence que Dieu lui a accordés, elle n'a pas perdu l'esprit primitif, ni épargné aucun labeur dans la recherche du salut des âmes ; et nous voulons que tous les membres de la Congrégation, à l'occasion de ce troisième centenaire, s'en-

hardissent dans leurs entreprises futures pour la gloire du Très-Haut et le bien des âmes en affermissant davantage leurs desseins et en multipliant les fruits abondants. A ce souhait et à ce vœu que nous formons, daigne le Seigneur Jésus accorder aide et faveur par sa grâce : dans cet augure et comme marque de notre paternelle bienveillance, nous vous accordons de tout cœur à vous, cher fils, et à tous les prêtres de la Mission la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le quatrième jour du mois de mars de l'année MDCCCXXV, de Notre Pontificat la quatrième.

PIUS PP. XI.

CONGRÉGATION DES RITES

Beatissime Pater,

Tertio exeunte saeculo a fundata Missionis Congregatione, eiusdem Congregationis Superior Generalis, ad pedes Sanctitatis Vestrae humiliter provolutus, enixe postulat, ut, solemnibus triduanis, quae ad reddendas Deo gratias pro collatis hucusque beneficiis, Eiusque opem pro futuro implorandam, peragere mens est in omnibus fere domibus Instituti, liceat in ecclesia seu oratorio domui adnexo, missas dicere de S. Vincentio a Paulo Patre legifero cum Gloria et Credo, exceptis diebus excipiendis.

Et Deus, etc.

CONGREGATIONIS MISSIONIS

Sacra Rituum Congregatio, utendo facultatibus sibi specialiter a Sanctissimo Dno nostro Pio Papa XI tributis, attentis expositis peculiaribus adiunctis, petitas missas proprias de S. Vincentio a Paulo cum Gloria et Credo, hoc anno tertio saeculari a fundata Congre-

gatione Missionis, celebrandas in ecclesia seu oratorio cuiusque domus Instituti, una die vel, juxta opportunitatem, tribus diebus benigne concessit; servata quoad modum et conditiones Instructione S. R. C. quae huic Rescripto adjicitur. Contrariis non obstantibus quibuscumque.

[L. S.] Die 4 Aprilis 1925.

A. Card. VICO, *Ep. Portuen. Praef.*

Alexander VERDE, S. R. C. *Secretarius.*

INSTRUCTIO SACRORUM RITUUM CONGREGATIONIS

Super Privilegiis, quae in triduo vel octiduo, occasione extraordinariae solemnitatis in honorem sive alicuius Mysteriorum, sive B. Mariae Virginis sive Sanctorum aut Beatorum, celebrando per Rescriptum Sacrae ipsius Congregationis concedi solent.

1. In solemnibus, sive triduanis sive octiduanis, quae, recurrente festivitate extraordinaria, celebrari permittuntur, Missae omnes de ipsa festivitate ob peculiarem celebritatem dicantur cum « Gloria » et « Credo », et cum Evangelio S. Ioannis in fine, nisi legendum sit aliud evangelium iuxta rubricas.

2. Missa solemnibus seu cantata, ubi altera Missa de Officio currenti celebretur, dicatur cum unica oratione; secus fiant tantummodo commemorationes de duplici secundae classis et omnes aliae quae in duplicibus primae classis permittuntur. Missae vero lectae dicantur cum omnibus commemorationibus occurrentibus, sed orationibus de tempore et collectis exclusis. Quoad Praefationem serventur Rubricae Missalis ac Decreta.

3. Missam cantatam impediunt tantum Duplicia primae classis, eiusdemque classis Dominicae, nec non Feriae, Vigiliae et Octavae privilegiatae quae prae-

fata Duplicia excludant. Missas vero lectas impediunt etiam Duplicia secundae classis, et eiusdem classis Dominicae, nec non Ferae, Vigiliae atque Octavae, quae eiusmodi duplicia primae et secundae classis item excludant. In his autem casibus impedimenti, Missae dicendae sunt de occurrente Festo, vel Dominica, aliisque diebus ut supra privilegiatis, prouti ritus diei postulat, cum commemoratione de solemnitate et quidem sub unica conclusione cum prima oratione. Haec tamen commemoratio omittatur, si occurrat duplex primae classis Domini primum universalis Ecclesiae, praeterquam Ferae II et III Paschatis et Pentecostes, in quibus ea permittitur.

4. In ecclesiis, ubi adest onus celebrandi quamlibet Missam Conventualem, eiusmodi Missa nunquam omit-tenda erit.

5. Si Pontificalia Missarum de solemnitate ad thronum fiant, haud Tertia canenda erit, Episcopo paramenta sumentes, sed hora Nona : quae tamen Hora de ipsa solemnitate semper erit ; eaque, ad implendam divini Officii obligationem, substitui non poterit Horae Nonae de die currenti.

6. Quamvis Missae omnes, vel privatae tantum, impediri possint ; semper nihilominus secundas Vesperas de festivitate solemniores facere licebit absque ulla commemoratione : quae Vesperae tamen de festivitate pro satisfactione inservire non poterunt.

7. Aliae functiones ecclesiasticae, praeter recensitas de Ordinarii consensu, semper habere locum poterunt, uti Homilia inter Missarum solemnias, vel vespere Oratio panegyrica, analogae festivitati fundendae preces, et maxime sollemnis cum Venerabili Benedictio. Postremo vero tridui vel octidui die hymnus « Te Deum » cum versiculis « Benedicamus Patrem... Benedictus es... Domine, exaudi... Dominus vobiscum »... et oratione

« Deus, cuius misericordiae »... cum sua conclusione nunquam omittetur ante « Tantum ergo »... et orationem Ssmo Sacramento.

Ex Secretaria Sacrorum Rituum Congregationis.

Die 4 Aprilis 1925.

PÉNITENCERIE APOSTOLIQUE

Beatissime Pater,

Superior Generalis Congregationis Missionis, ad pedes Sanctitatis Vestrae provolutus, humiliter petit, ob tercentesimum anniversarium a fundatione eiusdem Congregationis, ut in triduanis solemnibus, quae ad reddendas Deo gratias pro collatis hucusque beneficiis Eiusque opem pro futuro implorandam in omnibus fere domibus Instituti peragere mens est, christifideles omnes qui, confessi ac S. Communionem refecti, ecclesiam seu oratorium domui adnexum visitaverint ibique iuxta mentem Sanctitatis Vestrae oraverint, Indulgentiam plenariam semel lucrari valeant. Petit insuper ut fideles qui saltem corde contrito praefatam visitationem et orationem peregerint, Indulgentiam septem annorum totidemque quadragenarum semel unoquoque die consequi valeant.

Et Deus, etc...

Die 30 martii 1925.

Sacra poenitentiarum apostolica benigne annuit pro gratia iuxta preces hac vice tantum, ita tamen ut Indulgentiae christifidelibus defunctis tantum applicari possint. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

S. LUZIO S. P. *Regens.*

J. B. MENGhini, *subst.*

. CARMEN SECULARE

Deux confrères ont chanté en vers les gloires de la
Congrégation que le Souverain Pontife a rappelées
plus haut.

ODE

Alma, te gentes celebrent per orbem :
Mira laetantes tua gesta laudent :
Mille iam trinis Dominus peractis
Saecula iungat.

Nasceris ruri minimum sinapi :
Coelico, assurgis, veniente rore :
Nunc tenes, arbor cumulata ramis,
Litora cuncta.

Te colunt Galli celebres magistram,
Itali magni, validique Iberi,
Quosque sol nascens moriensque cernit
Afer et Indus.

Rusticus callem ingreditur salutis :
Induit Christum docilis sacerdos :
Virginum turbis sterilis sacrarum
Terra coruscat.

Tu lavas mitis maculas nocentum,
Pauperum duros relevas labores,
Exhibes doctis rudibusque pura
Pabula vitae.

Templa procumbunt, simulacra et arae
Numinum : erroris tenebrae fugantur :
Ecce, Crux ducit Domini decorum
Sancta triumphum.

Tu novos Christo generas ministros,
Virginem monstras teneris puellis :
Ac Deum vivum documenta praebes
Rite colendi.

Quid furunt hostes, Dominum negantes?
Concutit ramos, volucresque pellit

Turbo ; tu maior, redeunte sole,
Tolleris arbor.

En adest Virgo : repetunt relictam
Filiis sedem : veneranda Patris
Ossa, iucundo populo, venusta
Urna recondit.

Quid duces nostros memorem potentes?
Milites plures latuere sancti :
Iam favent, regno supero potiti,
Donaque mittunt.

Quid gregem Christi recolam Regentes!
Cerne Iustinum : teritur labore,
Africæ ardentes peragrans arenas :
Occidit heros.

Ecce, Franciscus, Gabriel Ioannes,
Sanguine effuso, cecidere fortes :
Nunc tibi e coelo, comitante Patre,
Plaudere certant,

Plaudit, et cantus sonitusque dulces
Omnis expromit soboles : Piusque
Summus arridet, Pater et Magister
Urbis et orbis.

Alma, te gentes venerentur omnes :
Vocibus laetis tua facta dicant :
Audiat felix, repetat futura
Turba nepotum.

Inclyto Patri, Fidei columnae,
Roma sic templum videat dicatum :
Dissitis oris, veniens, relictis,
Hospes honoret.

Maximo grates habeas Datori :
Fertilis prolem parias perennem :
Afferas cunctis populis salutem
Omne per aevum.

Annuat semper genitis benigna
Virgo, divinum tribuat favorem

Ut queant omnes, duce te, supernum
Limen adire.

(MARTORANA.)

CARMEN

Illustre opus Vincentii
Deique in illud providam
Benignitatem jubili
Sacro canamus tempore.

Granum tenebris abditum,
Leni fovente lumine,
Ramosa nunc arbos patet,
Volucris coeli hospita.

Cui rivulo Vincentius
Necopinus auspex adstitit,
Vertente saeclo tertio
Fecundat orbem flumine.

Aquas salutis hauriunt
Plebs christiana et ethnici,
Quos sol salutatur occidens,
Eoa qui colunt loca.

O mira Christi gratia!
Humilis satoris praemium!
Quantam ille nunquam credidit,
Tanta exstat alma Missio.

Quam magna militum cohors
Vexilla Christi protulit!
Quam multa messorum manus
Opima replet horrea!

O quot calentes pectore
Apostolorum suppare
Cursum peregere arduum,
Palma potiti nobili!

Sacros sacerdotum choros,
Lautis nitentes moribus,
Dei calore fervidos,
Aluere seminaria.

Salve parens pauperula,
Violae decore et liliis
Et filiorum Martyrum
Clara refulgens purpura !

Vidisti et atra tempora,
Vicisti et aetatum vices,
Emersa abysso pulchrior!
Feracior propaginis.

Qui saeculorum est arbiter
Vitaque spirat halitum,
Vitam tibi semper novet,
Nullis senescas saeculis.

Funes tui tentorii
Terrarum ubique proferas ;
Vigore abundes intimo,
Et prole sancta gaudeas.

Maneto gemma Ecclesiae,
Virtute praestans ingeni.
Custodiatur integra
Vincentiana haereditas.

Certemus ergo insistere,
Fratres, patris vestigiis :
Sermone, gestis, moribus,
Vincentiani filii !

Sic fiet, ut post saecula
Et ad salutem pauperum
Et disciplinam clericum
Praelara vivat Missio.

Sit Trinitati gloria,
Laus illibatae Virgini,
Honos Patri Vincentio
In saeculorum saecula.

(Lucas THOMAS.)

CARMEN

Immortali saeculorum
Regi, omnium bonorum
Fonti, laus et gloria !
Age corde laetabundo,
Missio, in toto mundo
Festa saecularia.

Te quem turbae miserebat
Ab aeterno seligebat
Ad salutem pauperum.
Iter persecuta Christi,
Bona spargens pertransisti
Saeculum jam tertium.

Inopes quos allevasti,
Animae quas renovasti,
Tuum clamant meritum
Clerici, per te sacrati
Et virtutibus ornati,
Ornant sanctuarium.

Gratiis locupletata
Primitus, sed cumulata
Saeculo nuperrimo.
Quae non tuas desudantes
Et pro Deo decertantes
Coeli cernit regio ?

Virgo fatur, te provectam
Et ad magna gesta lectam,
Arcano oraculo.
Quamvis pauper sis pusilla,
Sui te signavit illa
Amoris signaculo.

Lacte quot Sanctis nutriti
Et ad culmen perduxisti
Supernorum civium !
Quorum nomen mundum latet,
Horum pulchritudo patet
Scrutatori cordium.

Hortus dulcium odorum,
Variorum custos florum
Decorem purpureum
Gloriose induisti,
Cum Ecclesiae dedisti
Nobile par Martyrum.

Tanta Matre gloriari
Fas est, fratres, et laetari
Festis his solemnibus.
Quamquam donis his minores,
Pia mens et grati mores
Augent potioribus.

Immortali saeculorum
Regi, auctori donorum,
Immortales gratias !
Virgini immaculatae,
Adjutrici tam spectatae
Gratias quam maximas !

Vota, Christe, nunc ausculta,
Quae devotione multa
Supplices deferimus :
« Prosper nostrum Patrem, Ducem,
Vultus ne avertas lucem
A nobis propitius.

Tuo si est corde nata,
Tot a te donis dotata,
A ruinis vindicata
Parva Congregatio :
O hanc et posthac dignare
Mente prisca integrare,
Et perennem confortare
In tuo servitio.

Da vigore revirescat,
Novis ignibus flammescat,
Et omni virtute crescat
Non minus quam numero.
Fallax saeculum perosa,
Operando fructuosa,
Simplex humilis formosa
Digna sit Vincentio. »

(Lucas THOMAS.)

EUROPE

FRANCE

PARIS ET LES DEUX MAISONS-MÈRES

1^{er} novembre. — Toussaint. Le *Mémorial* des Filles de la Charité leur rappelle qu'elles peuvent gagner l'indulgence de saint Benoît.

M. Rougé commence une série de prédications à Notre-Dame-des-Victoires.

2 novembre. — Fête des Morts. Une main pieuse a orné de fleurs le monument sous lequel reposent, en attendant la résurrection, les corps de nos confrères décédés. On entend quelquefois critiquer cet usage. Rappelons que, d'après la Sacrée Congrégation des Rites (16 juin 1893, n° 3804 ad 6^{um}), on peut tolérer, là où il existe, l'usage de mettre des fleurs sur le cercueil des adultes; quant aux tombes des enfants baptisés, morts avant l'usage de la raison, il y a plus qu'une tolérance : il est très conforme à la tradition catholique de parer ces tombes comme leurs cercueils de fleurs et de couronnes blanches (Cf. *Rituel*, titre VI, C. 7, n° 1).

4 novembre. — On célèbre dans notre chapelle une grand'messe des Morts pour les défunts, associés de la Propagation de la foi.

7 novembre. — Fête du bienheureux Perboyre :

Salut du Saint-Sacrement, auquel officie S. G. Mgr d'Albi.

10 novembre. — Réunion des dames de la Charité. Le prédicateur expose quelle est la première œuvre de miséricorde spirituelle : instruire les ignorants des vérités de la foi. Il en rappelle les motifs : Dieu, dans l'Ancien Testament, ne cesse d'instruire son peuple par Moïse et les prophètes ; Jésus-Christ est venu nous donner la science du salut ; le Saint-Esprit est descendu sur les apôtres sous forme de langues de feu ; il les a animés à prêcher jusqu'aux extrémités du monde. C'est donc une belle œuvre de miséricorde que d'instruire les pauvres malades qui sont ignorants. Le prédicateur indique quelles sont les vérités nécessaires de nécessité de moyen, qu'il faut surtout rappeler aux mourants ; il termine en indiquant ce que doivent faire les dames pour remplir convenablement cette œuvre de miséricorde : 1° s'instruire elles-mêmes des vérités de la foi par la lecture du catéchisme et de l'Évangile ; 2° s'animer d'un grand esprit de foi ; 3° prier Marie de les aider à éclairer ceux qui sont dans les ténèbres et à l'ombre de la mort.

11 novembre. — Anniversaire de l'armistice. C'est jour férié. Nous avons chanté les offices comme on l'a fait dans les autres églises, avec *De Profundis* pour les morts de la guerre et *Te Deum* pour remercier de la paix.

22 novembre. — Le *Mémorial* rappelle que c'est l'anniversaire de la préservation de la Maison-Mère des Sœurs en 1915. Messe d'actions de grâces. Chant du *Magnificat*. Ce même jour, M. le Supérieur général revient de son long voyage en Espagne.

25 novembre. — Autrefois, les philosophes fêtaient

sainte Catherine à la chapelle; la tradition s'est perdue depuis les bouleversements de la guerre, et cette année seules les vieilles filles ont célébré sainte Catherine, mais probablement pas toutes dans une église.

26 novembre. — Deuxième cas de conscience. On conclut que Leodegarius a eu tort de croire qu'il avait la juridiction sur les Filles de la Charité; que néanmoins *absolutiones ejus validae fuerunt propter errorem communem*.

27 novembre. — Fête de la manifestation de l'Immaculée Vierge Marie de la Médaille Miraculeuse. Le diocèse de Paris célèbre aujourd'hui une grande fête en l'honneur de saint Thomas d'Aquin, pour correspondre au désir du Pape qui a demandé des fêtes en l'honneur du 6^e centenaire de la canonisation du Docteur Angélique et peut-être aussi pour réparer l'acte regrettable par lequel un évêque de Paris a condamné la doctrine du prince des théologiens. Voilà pourquoi les Filles de la Charité ont dû recourir à l'archevêque de Sens pour avoir un officiant Pontife. Le prédicateur de la fête a été M. Mantelet, qui a montré comment la médaille est le résumé du dogme chrétien.

29 novembre. — Le *Mémorial* rappelle que c'est le jour où notre bienheureuse Mère a commencé les œuvres de la Compagnie, en 1633. Dans neuf ans donc, les Filles de la Charité feront ce que nous allons faire en 1925, les fêtes du 3^e centenaire.

2 décembre. — Œuvre du prêt des couvertures. Le président de la réunion montre dans la sainte femme, ressuscitée par saint Pierre, Dorcas ou Tabithe, le modèle et la patronne de cette œuvre. Et comme ce mot Tabithe veut dire, paraît-il, gazelle, il en conclut

que les dames de l'œuvre doivent avoir l'agilité de ce gracieux animal, soit pour aller secourir les pauvres, soit pour leur confectionner des vêtements.

4 décembre. — Centenaire de l'Infirmerie Marie-Thérèse.

5 décembre. — L'Académie Française distribue les prix de vertu. Nous extrayons du discours de M. Bédier ce qui concerne nos Sœurs :

« D'abord, en vertu d'une tradition ancienne et toujours fidèlement observée, quatre de vos prix, Messieurs, s'en iront cette année par delà les mers, à Madagascar, en Chine, en Syrie, en Palestine, vers de saintes maisons où des Français font le bien au nom de la France.

« De Madagascar, en effet, nous est venu un mémoire singulier : il émane d'un missionnaire Lazariste. Non loin de la mer, écrit-il, par 26 degrés de latitude Sud, deux fleuves, mariant leurs belles ondes, enveloppent et caressent une île toute lumineuse, l'île de Farafangana, qu'il décrit, croirait-on, pour le seul plaisir des yeux, comme un joyau délicat d'or et d'azur. Il la décrit d'abord de loin, tandis qu'il vogue vers elle en pirogue. On approche : déjà, derrière un rideau léger de filaos, on découvre les cases bien alignées d'un village. Mais quelle surprise, maintenant que la pirogue est près d'accoster, de distinguer soudain, à travers les frondaisons, des cornettes blanches, les cornettes blanches des filles de saint Vincent de Paul ! Que peuvent-elles faire, dans l'île charmante, elles qu'on ne rencontre guère qu'aux avants-postes les plus redoutables de la charité ? Notre guide a débarqué ; il pousse les portes des cases. Dans la plupart, bien que le soleil brûle, on voit un brasier qui flambe, et des êtres difformes qui l'attisent, et qui grelottent, accroupis à

l'entour ; d'autres, dans d'autres cases, chargés de couvertures de laine, gémissent sur des nattes. Ce sont des lépreux. Ils sont là 300 ou 400. Galliéni a fondé pour eux cet asile, il y a vingt-deux ans, et y a établi cinq Filles de la Charité, qu'assistent deux demoiselles laïques et un aumônier. La supérieure actuelle, Sœur Mazé de la Roche, régit la léproserie depuis dix-sept ans ; plusieurs de ses compagnes y sont mortes des fièvres paludéennes. Ce rapport est long, minutieux, implacable : je n'en veux rien citer, sinon quatre lignes. Un jour, de case en case et de pansement en pansement, le Lazariste a suivi l'une des Sœurs : quelqu'un lui dit son nom. « Ce nom, écrit-il, m'avertissait que, « dans le monde et dans sa famille, elle aurait trouvé « toutes les joies légitimes d'ici-bas. Je lui présentai « mes condoléances pour la mort de son frère, le « lieutenant-colonel de L..., tué glorieusement sous « Verdun. « Oui, c'est mon frère, dit-elle, et je l'ai « mais tant ! Priez pour lui ! » Un flot de larmes lui « échappa, deux minutes ; puis, elle retourna à son « devoir. »

« C'est la même mission civilisatrice, presque millénaire, de la France que contribuent aussi à remplir les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, en leur hospice de Jérusalem : importante fondation, puisqu'elle abrite 380 pauvres, vieillards, infirmes, orphelins et orphelines. Mais l'hospice est aujourd'hui en péril, parce que l'argent, qui vient de France, ne vaut plus guère en ce pays où la monnaie en cours est la livre anglaise. C'est pourquoi la supérieure, Sœur Marie Récamier, nous a écrit. Voici quelques lignes de sa requête : on ne saurait exprimer en une langue plus simple et plus sûre de plus fières pensées : « Nos enfants apprennent « le français, qui est la langue officielle de la maison, « en même temps que l'arabe, qui est leur langue

« maternelle; il est touchant de voir leur amour pour
« la France, dont la charité a élevé et soutenu cette
« maison : plusieurs des orphelins élevés par nous ont
« fait la guerre sous nos drapeaux... Nos Sœurs vont
« aussi visiter à domicile les malades, soit à Jérusa-
« lem, soit dans les villages des environs, au Mont des
« Oliviers, à Liftah, à Saint-Jean-in-Montana. Elles
« emportent alors un petit bagage de pharmacie et
« installent un dispensaire de fortune dans une maison
« amie ou en plein air. Les gens comprennent si bien
« de quel pays nous venons que, lorsqu'ils nous ren-
« contrent dans les chemins, ils nous saluent d'un bon-
« jour, dont la prononciation peut n'être point par-
« faite, mais qui témoigne du moins du souci de nous
« faire plaisir. Il y a quelque temps, un Arabe, qui
« trouvait qu'il y avait trop de monde avant lui au
« dispensaire, et qu'il n'était pas servi assez vite, ne
« trouvait rien de mieux que de dire aux Sœurs, comme
« reproche : « Nous savons bien que c'est la France
« qui vous envoie et que vous êtes obligées de nous
« servir. » Et il ne se doutait pas, le malheureux, que
« ces paroles les réjouissaient et qu'en silence elles
« remerciaient Dieu de faire comprendre à ces pauvres
« gens que notre patrie bien-aimée reste la messagère
« de sa charité. » Notre Maurice Barrès eût aimé le
timbre de cette voix : en son *Enquête au pays du
Levant*, a-t-il recueilli de plus purs témoignages ? »

6 décembre. — Grande exposition de linge dans
notre salle des reliques : ce sont les cadeaux offerts
par la Très Honorée Mère et les Sœurs à M. le Supé-
rieur général, à l'occasion du cinquantième anniver-
saire de sa vocation qui se célèbre demain. Il y a
toute sorte de choses utiles : draps, serviettes, che-
mises, mouchoirs, etc., et tout cela est arrangé, dis-

posé d'une façon fort élégante comme aux expositions de blanc du Bon Marché et autres magasins.

7 décembre. — Cinquantaine de vocation de M. le Supérieur général. Le matin, pendant l'oraison, M. Gleizes, assistant de la Maison-Mère, exprime les sentiments et les vœux de tous, de la manière suivante :

« MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

« Les membres de la Maison-Mère, MM. les Prêtres, nos chers frères étudiants, nos chers frères coadjuteurs, s'unissent à vos actions de grâces pour les bienfaits que vous avez reçus de Dieu durant un demi-siècle passé dans la Congrégation.

« Nous savons, et saint Vincent rappelle souvent cette vérité, que Dieu prépare tout, il dirige tout, il place chacun dans sa voie et il lui donne les secours nécessaires pour opérer le bien qu'il attend de lui.

« Dieu a préparé votre existence. Vous êtes né dans un pays où vibrent des sentiments de foi, d'honneur, de patriotisme. Vous appartenez à une famille très chrétienne. L'auteur de l'*Histoire religieuse de la Révolution*, dont nous venons d'entendre la lecture, nous faisait admirer le courage de ces personnes qui, au péril de leur vie, cachaient des prêtres dans leur demeure, pour les sauver de la mort. Votre famille cachait des prêtres pendant ces années de tourmente. Elle en a reçu la récompense habituelle : Dieu a suscité des vocations sacerdotales dans son sein.

« Au petit séminaire de Montpellier, renommé pour ses bonnes études, vous avez reçu une excellente éducation classique, couronnée par les grades. Vous y avez puisé ces goûts littéraires qui vous feront rechercher les beaux livres, les livres que l'on relit.

« Ici, dans ces salles, sur ces bancs, votre intelligence votre cœur se sont fortement empreints de l'es-

prit de la Mission. Votre voix juste et pleine vous fit nommer préchantre. Ce talent sera plus tard un moyen d'apostolat, pendant les vacances scolaires, dans des stations d'été de la montagne. Il y aura là de bons chrétiens, d'autres qui le sont moins ; il y aura des princesses, d'anciens directeurs de théâtre, des personnes nées dans l'hérésie. Le dimanche tous accourront, sans doute pour remplir un devoir religieux, mais aussi pour écouter les chants de Gounod que vous ferez entendre.

« Dieu devait parachever votre formation sacerdotale en vous appliquant aux fonctions, par elles-mêmes les plus sanctifiantes, à l'œuvre des grands séminaires. Dans le silence, dans le recueillement d'une cellule que l'on aime, on approfondit les sciences sacrées qu'il faut enseigner. Naturellement on acquiert des habitudes de piété, de vie sérieuse, de régularité. On pénètre les âmes qu'il faut conduire à la sainteté. D'autre part, les directeurs d'un grand séminaire sont les hommes de l'évêque, ils viennent en aide à l'administration diocésaine ; ils sont les guides, le conseil, les pères du clergé.

« C'est vers la Côte d'Azur, dans Nice la belle, que la divine Providence vous conduisit tout d'abord. Il y avait là de bonnes et fortes natures, venues pour la plupart de la montagne, que l'on portait facilement à la piété, à l'amour du travail.

« De Nice vous alliez à Marseille, la cité phocéenne, qui n'est pas sans renom. Vous deviez y trouver des relations plus étendues. Surtout, Dieu allait placer sous vos yeux un vrai fils de saint Vincent, une âme sacerdotale par excellence, le supérieur cultivé, sage, prudent, toujours calme, toujours aimable. A sa mort, vous pouviez écrire : « J'ai vécu avec un saint, j'ai vu mourir un saint. »

« Non loin de Marseille, au grand séminaire de Montpellier, il y avait eu un peu d'effervescence. Le changement de direction semblait nécessaire. On vous mit à la tête de ce séminaire. De suite, vous avez calmé les esprits, vous avez gagné les cœurs, vous avez rétabli la piété, vous avez relevé les études; vos travaux personnels sur le droit canon excitaient d'ailleurs une noble émulation. Vous avez aussi restauré l'édifice matériel. Il y avait là, joint au grand séminaire, l'ancien petit séminaire maintenant sans emploi. De ces deux établissements vous avez fait une seule maison des mieux disposées.

« Vinrent les jours de deuil, les jours de la séparation, le temps de l'exil. Cependant, vous ne fûtes pas dirigé vers Babylone, mais vers le centre de la chrétienté. Déjà vous étiez allé à Rome prendre les grades théologiques et philosophiques. Un séjour plus prolongé dans la Ville Éternelle vous fit mieux connaître l'esprit romain, il vous montra l'organisation des Congrégations qui gouvernent l'Église; il vous mit en contact avec des personnages éminents, prélats et cardinaux.

« Le saint Pape Pie X voulait réorganiser les séminaires du sud de l'Italie et de la Sicile. Il en confia plusieurs à notre Congrégation. C'est au pays des Muses, en Sicile, que vous fûtes appelé. Le séminaire de Noto, en dehors de la ville, aurait eu des charmes; mais ce fut une rude tâche que de changer des mentalités, d'élever les esprits vers le surnaturel, d'inspirer l'amour de l'étude, de la piété, de la discipline. Vous y étiez parvenu et même vous aviez envoyé ici, pour notre Congrégation, de bonnes recrues; vous aviez gagné l'estime du clergé. Vous étiez un étranger et, cependant, l'évêque vous aurait voulu pour successeur sur son siège épiscopal.

« L'Assemblée de 1914, qui nous donna M. Villette comme Supérieur général, vous élit second assistant. Bientôt vous étiez envoyé visiter nos provinces de l'Amérique du Sud. Vous commenciez à vous initier au gouvernement de la Compagnie.

« M. Villette ne fit que passer. M. Louwyck, premier assistant et vicaire général, ne fit que passer. Vous deveniez vicaire général. C'étaient des temps difficiles, des temps de guerre et de désarroi. Vous aviez gouverné la Compagnie avec tant de sagesse, pendant près de deux ans, que l'Assemblée de 1919 vous nommait à l'unanimité Supérieur général.

« Depuis six ans nous vous voyons à l'œuvre. Pour mieux vous rendre compte de l'esprit de nos provinces, vous avez pu visiter les maisons de l'Italie, des États-Unis, de la Pologne, de la Belgique, de l'Angleterre, de l'Irlande, de l'Espagne, la plupart des maisons de France. Nous admirons votre sagesse, votre bonté, votre simplicité. Nous aimons à relire vos circulaires, pleines d'esprit surnaturel, de science théologique, remarquables aussi par leur forme littéraire. Il en est de même de vos conférences aux Filles de la Charité. Vous gouvernez cette Compagnie avec une égale prudence. Les ordinations de prêtres, désormais régulières, vous permettront de développer nos œuvres en France et à l'étranger, dans les missions.

« Nous demandons à Dieu de vous continuer son assistance. Tout à l'heure je célébrerai la messe à cette intention. Je prie MM. les Prêtres de la dire également afin que, par votre ministère, Dieu fasse son œuvre parmi nous. Nos chers frères étudiants, nos chers frères coadjuteurs communieront à la même intention. Nous obtiendrons ainsi, selon notre vœu, que Dieu vous conserve durant de longues années encore à la tête des deux familles de saint Vincent. »

A cinq heures et demie, M. le Supérieur général dit une messe basse à laquelle assistèrent les jeunes gens et un grand nombre de Filles de la Charité. La chasuble de la messe est dans le genre dit gothique; l'autel est bien orné et illuminé.

Après la messe, la Très Honorée Mère, les sœurs Officières et les Visitatrices se rendirent à la salle des reliques pour offrir leurs félicitations et souhaits. M. le Supérieur général distribua une photographie, souvenir du jubilé.

La grand'messe du 2^e dimanche de l'Avent eut lieu sans solennité. M. le Supérieur général se rendit ensuite à la Communauté pour y recevoir les compliments des Sœurs du Séminaire et des Sœurs à l'habit de la Maison-Mère; les premières commentent l'*Introit* de la messe, les secondes le *Magnificat*, le tout en vers.

Dans la journée, M. le Supérieur reçut le télégramme suivant :

Très Rév. M. Verdier, Supérieur général Congrégation Mission, rue de Sèvres, 95, Paris.

SSS Roma 87 52 6 16 h. 50.

Heureuse occasion cinquantième anniversaire votre vocation religieuse, Saint-Père daignant s'unir sentiments double famille religieuse Saint Vincent de Paul vous envoie de cœur, avec félicitations et meilleurs vœux, bénédiction apostolique, gage abondantes faveurs divines, bénit aussi Congrégation.

Card. GASPARRI.

L'après-midi, après les vêpres et le salut, les jeunes gens, sous la direction de M. Drillon, donnèrent une séance de projections, de chants, de récitations, très réussie. On y entendit des échos de Provence, des hommages à Marie Immaculée et à saint Vincent, etc. La salle était très bien ornée et magnifiquement illuminée.

8 décembre. — A Saint-Lazare, nous faisons le matin la consécration traditionnelle.

A la Communauté, il y eut les offices comme à l'ordinaire. Dans la matinée, M. le Supérieur général réunit les Visitatrices. A deux heures eut lieu la conférence d'usage, ou plutôt, suivant l'expression de M. le Supérieur général, au lieu d'une conférence proprement dite, une causerie toute simple dans laquelle le Très Honoré Père rappela les souvenirs heureux de ses cinquante ans de vocation.

Ce même jour, les sœurs servantes de Paris offrent leurs félicitations.

Constatons que plusieurs Supérieurs généraux ont atteint leur cinquantaine de vocation. Saint Vincent est mort ayant trente-cinq ans de vocation ; M. Alméras, trente-six ans ; M. Jolly, cinquante et un ans, mais nous ne voyons nulle part qu'il ait célébré sa cinquantaine ; M. Pierron, quarante-six ans ; M. Watel, quarante ans ; M. Bonnet, cinquante-quatre ans, mais nous n'avons trouvé aucune trace de cinquantaine solennisée ; M. Couty, soixante-deux ans ; il aurait pu avoir le privilège rare de célébrer ses noces non seulement d'or, mais de diamant, mais ce n'était pas l'usage alors de faire de pareilles fêtes, du moins nos archives n'en gardent aucune trace. M. de Bras atteignit soixante-quatre ans de vocation, il dépasse en longévité tous les Supérieurs généraux ; M. Jacquier vécut soixante-deux ans dans sa vocation et imita, semble-t-il, le silence de ses prédécesseurs ; M. Cayla avait cinquante ans de vocation lorsqu'il était en exil et que la Compagnie était dispersée, ce n'était pas le temps de se réjouir ; M. de Wailly, le premier Supérieur général après la Révolution, allait atteindre cinquante ans quand il mourut ; M. Salhorgne mourut à l'âge respectable de soixante-trois ans de

vocation ; pas de trace pour lui ni de cinquantaine ni de soixantaine célébrées ; M. Nozo mourut quarante-huit ans après être entré dans la Congrégation ; il faut arriver au Père Étienne pour constater certainement la première célébration d'une cinquantaine de vocation du Supérieur général et encore faillit-il ne pas la célébrer : cet anniversaire devait tomber en octobre 1870, en pleine guerre, on eut l'heureuse idée de devancer la date et de célébrer la fête le 4 août ; à cette occasion, M. Étienne avait donné à chaque missionnaire « la liberté de venir prendre part à la fête à Saint-Lazare » et il avait demandé à chaque confrère un messe d'action de grâces en l'honneur du Sacré-Cœur ; M. Boré était entré tard dans la Congrégation, aussi il n'atteignit que vingt-neuf ans de vocation ; M. Fiat aurait dû célébrer sa cinquantaine en 1907, mais les temps étaient mauvais, aussi il n'est question ni dans les circulaires, ni dans les Annales, d'aucune fête à cette occasion ; on lui en fit une, lorsqu'il atteignit les années de généralat de saint Vincent. M. Villette mourut n'ayant que quarante-trois ans de vocation.

Et maintenant, souhaitons que l'on puisse célébrer la soixantaine de vocation de M. le Supérieur général.
Ad decem annos et amplius !

12 décembre. — Assemblée générale des Dames de Charité. La messe est dite par Son Excellence le prince Ghika, qui est un grand admirateur de saint Vincent et de ses œuvres et qui a établi les Dames et les Filles de la Charité en Roumanie.

Le prince a bien voulu prononcer une allocution en cette circonstance et ce discours a tellement plu à l'auditoire qu'après la cérémonie on a demandé au prince de vouloir bien nous en donner le texte pour le publier dans nos *Annales*.

« Mesdames,

« Vous pouvez vous imaginer ce que j'ai éprouvé en me retrouvant ce matin, à la place même où Dieu m'a permis de devenir l'un de ses prêtres et où, grâce à ce qui m'a été accordé ici, je viens de toucher de mes mains le Corps et le Sang de mon Sauveur, de mêler l'élan de toutes vos âmes et les intentions de votre foule à la vertu de Son sacrifice, dans la réalité de Sa venue parmi nous.

« Vous pouvez vous imaginer aussi avec quel respect effrayé de nouveau prêtre, en vous parlant aussitôt après cet acte aussi prodigieux que familier qu'est notre messe, après ce tête-à-tête avec le Verbe fait chair, après cette descente en notre être du Seigneur Jésus, je songe à cette autre présence de la Trinité Sainte qui réside dans les âmes comme dans le ciel, prête à bénir, à féconder, et à juger aussi de façon redoutable les quelques paroles qui vont être ici prononcées, pour ce que, plus ou moins pénétrées de l'amour de Dieu et en mesure même de leur vocation à l'amour de Dieu, elles marqueront dans la destinée et serviront au salut de celui qui parle comme de celles qui écoutent.

« Et ce n'est pas chose exceptionnelle que j'entends souligner par là, ni pour aujourd'hui plus que pour tel autre jour de notre vie. C'est, manifesté seulement de façon plus sensible et plus intensifié par les circonstances, le sentiment tragique et humiliant, mais si doux et si bon, qui m'obsède et me transporte tous les jours, de cette présence continue de Dieu, du Dieu présent partout et en tout, que nous ne devons pas un instant perdre de vue si nous n'arrivons jamais à Le posséder assez, et qui n'en inspire à la fois par là en notre misère mieux reconnue que plus

d'amour reconnaissant, de stupeur et de saint désir d'une union plus étroite.

« Prêcher, si mal que je le fasse, c'est prier en public. Je parle à Dieu en vous, et je l'entends en vous, après avoir essayé de l'entendre en moi. Pour le mieux faire, je demanderai quelque secours à la « Vierge puissante » dont c'est ici la maison; au grand saint dont j'ai fait venir, en mon pays, la famille et dont les restes bénis veillent sur les premières paroles que je dois dire du haut de cette chaire comme ils ont veillé sur le sacrement qui a fait de moi un prêtre de Jésus-Christ.

« C'est, à titre d'action de grâces, pour la grâce ici même reçue il y a un an, que le Supérieur général m'a demandé de vous dire deux mots. Je veux le faire dans cet esprit et dans l'esprit même de l'action de grâces de cette messe et de votre communion — en prenant, pour intention spéciale, la brève recherche de ce qui, en votre métier et dans le mien, bien mis tous deux aux pieds de Dieu en pleine Communion des saints, peut éclairer votre voie de quelques nouvelles lumières dans la tâche qui doit vous conduire à Dieu.

« J'ai parlé de votre tâche en un petit livre que plusieurs d'entre vous possèdent et que celles d'entre vous qui ne le possèdent pas trouveront déposé à la salle des Reliques ainsi qu'aux portes de cette église. J'y renvoie vos intentions et vos bonnes volontés. Aujourd'hui, c'est de votre seul nom, de votre nom même que je voudrais m'occuper pour en tirer, à votre profit, une utile leçon, et ramasser, dans le raccourci de doctrine qu'il implique discrètement, quelques vérités essentielles.

Vous êtes, suivant l'expression choisie par saint Vincent de Paul, des Dames de Charité. Le nom est

emprunté au langage de l'époque. Loin de vieillir, il n'en a pris avec le temps que plus de relief et plus de sens. Qui que vous soyez, jeune fille ou femme mariée, au début ou à la fin de votre vie, vous êtes Dame de Charité. Le nom de Dame était un titre de noblesse. Au moyen âge et jusqu'au milieu du grand siècle, on ne le donnait qu'aux personnes dites « de qualité ». Une marchande, une bourgeoise, une femme de magistrat même, n'étaient point qualifiées dame, mais, même mariées, ne recevaient que le nom de demoiselle. Par un renversement significatif, il a suffi de remplir votre métier, il a suffi d'être « de charité », d'avoir part à la royauté du Cœur de Jésus, pour qu'alors, en un temps où ces choses-là comptaient et comptaient beaucoup trop, fussent proclamées « dames » les plus humbles filles de service à la ville et à la campagne, et pour que maintenant ce nom surnage au-dessus des institutions et des formules naufragées. Il garde aujourd'hui sa valeur de noblesse, encore mieux accusée en sa forme un peu désuète, mais, par là même, pour qui veut y prêter attention, plus éloquemment transposée, dans l'ordre de la société telle que Jésus peut la vouloir.

« Vous êtes donc, et ne l'oubliez pas à la légère, de par votre nom et en raison de votre fonction, un groupement d'anoblis. Cela implique, d'ailleurs, plus de devoirs que de droits.

« Mais cette noblesse, toute surnaturelle d'origine, s'éclaire, dès le premier regard, d'une royauté et d'un patronage. Si vous êtes Dames de Charité, vous avez ce nom de Dame dans le sillage et sous la clarté de Notre-Dame. C'est invisiblement des mains de Marie que vous le recevez, c'est dans la « suite » de Marie que vous devez marcher, grâce à elle. Chacune d'entre vous doit bien penser au fait qu'elle est une Dame de

Notre-Dame, vivant de son exemple comme de sa protection, de sa douce et familière façon de vivre sur la terre comme de l'influx de grâces venu du ciel et dû à son intercession. Donnez à son intelligent souvenir et au souci de son assistance la place qui leur est due, au premier rang, pour la fécondité de votre labeur. Demandez-lui surtout, à Notre-Dame, à votre Mère Marie pleine de grâce, le plus grand secret de la grâce, celui de trouver Dieu sans cesse, en toute simplicité, dans la vie de tous les jours, à tout moment du jour, et de reconnaître en tout ce qui porte sa trace le Fils de Dieu qui est aussi son fils selon la chair.

« Dame, et Dame dans la suite de Notre-Dame, Dame de Charité, Dame de par la grâce de la Charité, infiniment anoblie par ce métier choisi, par cette qualification appropriée... Il est plutôt écrasant de porter un pareil titre, mais là encore l'exemple de simplicité de la Sainte-Vierge, et la saine liberté des enfants de Dieu, viennent aider à tout. Porter le nom même de Dieu quand il fait face à la créature et qu'il lui révèle sa qualité; représenter et traduire en acte, fût-ce imparfaitement, mais avec toute la bonne volonté de son âme, l'amour de Dieu et l'amour du prochain en Dieu; le faire d'une façon pour ainsi dire *professionnelle*, c'est sans doute chose très grave et très belle; c'est chose en même temps, dès qu'on a recours à Dieu, assez aisée, puisque pour ce faire on ne met en œuvre que ce que nous pouvons toujours donner et ce que Dieu ne nous refuse jamais : un amour désintéressé pour lui.

« Dieu est Charité : c'est le nom de Dieu vis-à-vis du monde, c'est la forme même de Sa vie à notre égard. Les créatures qui veulent être de charité, pour en vivre et pour porter efficacement autour d'elles un reflet de

ce nom, de cette œuvre, et de cette réalité bénie, ont à se pénétrer de Dieu, tout d'abord ; et Dieu s'y prête avec une étrange intensité d'action, tandis que d'autre part nous pouvons y trouver autant de consolation que de force. Car il y a là, dans l'acte de charité, et plus encore dans la suite, aussi continue que possible, de pareils actes, le plus profond et le plus doux des mystères. Vouloir vivre tant soit peu de charité, c'est, ne fût-ce que par intervalles, toucher en nous-mêmes, par la grâce de Dieu lui-même, la substance même de notre éternité. C'est constater, trouver, goûter en soi ce qui non seulement provient directement et sûrement de Dieu mais forme la réalité même de notre vie de toujours. En cette vie l'acte de charité atteint seul Dieu et nous met seuls là où nous devons rester. Tout le reste passe et est fait pour passer, jusqu'à la foi qui cédera à la vision, jusqu'à l'espérance comblée et dépassée ; ceci seul est vraiment ce dont notre éternité personnelle sera faite. Et nous le tenons dès maintenant. Si quelque chose donc peut provoquer en nous la stupeur, la joie et l'action de grâces, c'est de voir en cet humble acte de charité, s'il est vraiment un acte de charité, un geste où vit l'amour de Dieu, ces arrhes, cet acompte de l'éternité (je parle ici sans aucune figure), et, ce n'est pas tout, de remonter alors à sa source par un acte qui amplifie encore cet acte même (car, comment constater avec amour l'origine de cet amour sans que cet amour ne s'en trouve par là même augmenté ?), de vérifier en nous la présence, encore voilée mais actuelle et vivante, de Dieu en notre âme, gage et cause décisive de sa présence dévoilée et sans fin qui ne différera de cette première possession d'amour que par l'infinité de son amplitude.

« Dites-vous bien que le moindre acte d'amour de Dieu, et d'amour du prochain en Dieu et pour Dieu,

vous donne l'avant-goût de l'autre vie et vous met déjà, réellement et au cœur d'elle, en Lui. Rien n'est plus capable de réchauffer, aux flammes mêmes du Saint-Esprit, votre vocation particulière.

« Par quelle voie, habituellement, dans la famille spirituelle de saint Vincent de Paul, est-on un être de charité? Par le souci du prochain et, en particulier, de ses souffrances.

« Au moyen de quel geste vital et concret le grand saint, qui nous sert de guide, a-t-il voulu, en se fondant sur les paroles mêmes du Seigneur dans l'Évangile, vous mettre à même de remplir votre tâche? Par la substitution du Christ unique, immuable et parfait, au prochain imparfait, variable et multiple, par la sainte obsession de Sa présence véritable en autrui, en cet autrui surtout où, par la souffrance qui le soustrait aux conventions de notre vie et l'associe à l'expiation ou à la rédemption, et par la pauvreté qui le dépouille et le fait plus simplement homme, on peut plus facilement retrouver l'Homme-Dieu.

« Il y a là comme une sorte de transsubstantiation que Jésus nous indique et que saint Vincent nous conseille efficacement d'opérer selon le Saint-Esprit avec le meilleur de notre âme. Nous devons y croire, et sans trop d'effort, par un acte de foi et d'amour où nous donnons très exactement la mesure de nous-mêmes.

« Nous avons, pour notre bonheur et celui de nos frères, à croire pleinement, comme les autres paroles de Dieu, cette parole de l'Évangile. L'exercice de la présence de Jésus dans la misère d'autrui est fondé sur cette parole que nous croyons, ici comme ailleurs, avec le genre de créance absolue qui est la marque de l'Église de vérité, et la voix même du Saint-Esprit en elle comme en nous, voix qui ne peut parler qu'à la

façon d'un vrai Dieu, avec tout l'absolu de Dieu. L'homme-Dieu nous a dit en langage humain, avec son autorité divine et le sens de son éternité : « Ceci est mon corps » ; l'Église de Dieu le croit sur parole et fonde là-dessus le plus intime de sa vie. L'homme-Dieu a dit au disciple choisi : « Tu es Pierre » ; l'Église de Dieu le croit sur parole et se construit, comme il l'a dit, sur cette parole. Il nous a demandé de Le voir Lui-même dans le plus petit, dans le dernier de nos frères, pour Le secourir et L'aimer ; nous Le croyons encore sur parole, nous professons vouloir Le reconnaître là d'une façon vivante et continue.

« Comme fils de la Sainte-Église, nous sommes ceux qui croyons Dieu sur parole, ceux qui croient à la vertu de Sa parole. Et dans toutes ces « créances » qui nous font vivre, nous croyons, suivant les mots mêmes de saint Jean, à *l'amour que Dieu a pour nous*. Car c'est la marque distinctive et infiniment profonde du vrai chrétien que cette foi dans l'amour de Dieu pour nous, amour qui, dès qu'il est perçu, explique, soutient et pénètre tout.

« Dans un compte rendu ému et vibrant qu'il a bien voulu donner de mon petit manuel de la Dame de Charité, un des amis de la maison, M. Georges Goyau, a dit qu'il y avait, en cet ouvrage un pas de plus de fait dans la voie déjà ouverte par Bossuet en son sermon sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Église : l'indication de cette sorte de liturgie du pauvre et du souffrant, qu'amène dans nos relations avec lui cette présence substituée du Christ, en raison de sa parole, de son commandement et de sa promesse.

« Cette liturgie, tout le monde est à même d'y participer, vous plus que tous. Cette sorte de messe blanche, tout le monde peut la dire, avec une étrange et tacite consécration sur le modèle de l'autre, et le

même démenti des apparences qui ne sont pas le Christ et le recèlent pourtant.

« Cette liturgie est double, et le pauvre, comme l'âme secourable, la célèbrent à la fois à leur façon, si elle se fait comme elle doit se faire.

« Double et mystérieuse liturgie, du côté du pauvre voyant venir à lui le Christ sous les espèces du frère secourable que vous êtes, du côté du bienfaiteur voyant apparaître dans le pauvre le Christ souffrant sur lequel il se penche. Et liturgie unique, par cela même. Car si le geste est de part et d'autre ce qu'il faut, il n'y a plus des deux côtés que le Christ rejoint dans deux êtres, à travers deux êtres, le Christ bienfaiteur venu vers le Christ souffrant pour se réintégrer dans le Christ victorieux, glorieux et bénissant. C'est le Christ redevenu seul maître de toutes choses, après avoir été, comme le chante la prière de l'Offertoire à la messe orientale (car ici encore les choses se passent, nous l'avons dit, suivant l'exemple du saint sacrifice lui-même), le Christ donnant et le Christ donné, à la fois distributeur et distribué.

« Cette liturgie du pauvre et de l'être souffrant, qui transpose toutes choses dans le domaine de la grâce et réalise le Christ suivant l'ordre donné par le Christ lui-même, elle ne peut se faire qu'en se fondant sur la liturgie de la messe et de la communion. La présence réelle et le sacrifice divin nous mettent seuls à même de leur donner cette suite. Il faut, pour que la liturgie de la visite ait sa valeur et sa vie, que la liturgie de l'autel ait été préalablement vécue bien au fond de l'âme.

« La tâche de charité, universelle et sans heure fixe, n'est que la dilatation de la messe à la journée et le monde entier, le retentissement de sortes d'ondes concentriques autour du sacrifice et de la communion

du matin. Vous allez porter à ce pauvre, où vous devez voir le Christ, un peu de l'âme de votre communion et de la vertu du sacrifice auquel vous avez participé. Si ce n'était pas cela, vous ne feriez jamais rien de bien durable ni de bien profond, pas plus pour vous-mêmes que pour les autres.

« Dans l'accomplissement de votre office, pour cette liturgie en dépendance de l'autre, vous avez à vous défendre, et plus que pour l'autre, de certaines tentations spéciales contre la foi : le danger de voir le pauvre au lieu de voir le Christ ; celui de se voir devant le pauvre au lieu de se voir devant le Christ.

« Vous avez, dans vos visites, à fuir le formalisme et la routine, les mêmes que ceux qui sévissent à l'autel, chez le prêtre coupablement attiédi.

« Vous avez, pour le respect de choses toutes pleines d'une vie surnaturelle qu'il importe si fort de ne point méconnaître, à observer scrupuleusement certaines rubriques spirituelles, analogues, en un autre ordre, à celles que la sagesse vénérable de l'Église a établies autour des actes de son culte.

« Puissiez-vous remplir à souhait cette sorte de sacerdoce royal si généreusement dévoué, sans conditions, à toute âme chrétienne, et dont Jésus nous dit qu'il servira de pierre de touche pour établir la valeur même de nos âmes, au jour du Jugement.

« Puissiez-vous, à ce Jugement, et au jugement plus proche de la fin de chacune de nos vies, entendre dire, pour clore cette liturgie, par le Prêtre Éternel, à votre âme envoyée vers son Dieu, une sorte d'*Ite missa est*, auquel viendra faire écho, avec le *Deo gratias* de cette âme, le *Deo gratias* reconnaissant de tous ceux que vous avez secourus. Ainsi soit-il. »

14 décembre. — Réunion à la Communauté de l'œuvre

Louise de Marillac. Le jour n'est pas bien choisi, parce que l'on célèbre dans les paroisses la solennité de l'Immaculée-Conception, ce qui retient beaucoup d'Enfants de Marie ; d'autre part, les jours sont courts, la nuit vient vite, la cérémonie a lieu à quatre heures du soir, ce qui détourne beaucoup de jeunes filles de la banlieue de venir, Plusieurs ont demandé que cette réunion ait lieu plutôt vers la fête de la bienheureuse Louise de Marillac. C'est aux supérieurs qu'il appartient de voir ce qu'il convient de faire.

Quoi qu'il en soit, le prédicateur montre à celles qui sont présentes que l'association se développe d'une façon consolante. Le tableau des trois dernières années est plus éloquent que les plus beaux mouvements oratoires.

	1922	1923	1924
Associations.	112	131	143
Membres.	3 234	4 028	4 187
Visites.	30 510	37 343	46 000
Dépenses.	84 057	126 852	201 887

L'orateur compare les jeunes filles de l'œuvre à ces anges que Jacob vit en songe monter et descendre sur une échelle mystérieuse dont le sommet atteignait le ciel. Les « Louises » sont des anges de piété qui montent vers Dieu par la communion, recevant le pain des anges, par la simplicité et la pureté qui sont les deux ailes par lesquelles on s'élève vers le ciel ; les « Louises » sont des anges de charité qui descendent sur l'échelle de leur association vers la terre, vers les pauvres et qui exercent à leur égard toutes les œuvres de miséricorde. Tant qu'elles continueront cette ascension et cette descente mystiques, elles mériteront que Dieu leur dise comme il dit autrefois au patriarche Jacob du haut de l'échelle mystérieuse : « Je suis le Seigneur, le Dieu de votre père. Vous vous étendrez

à l'occident et à l'orient, au septentrion et au midi et en vous seront bénies de grandes foules. Je serai votre gardien partout où vous irez et je vous conduirai dans la terre promise. »

17 décembre. — Troisième cas de conscience. Tout le monde est d'avis que le Visiteur qui a défendu sous peine de nullité de se confesser à tout prêtre approuvé par l'Ordinaire du lieu a commis manifestement un abus de pouvoir puisqu'il va formellement contre le codex ; que, par conséquent, on n'est pas obligé de lui obéir ; d'autre part, cependant, on est d'accord que, sauf raison particulière, il est plus conforme au codex de se confesser à un confrère. La sagesse de l'Église romaine se montre en ces prescriptions du codex qui, d'une part, recommandent de se confesser au confesseur désigné et, d'autre part, laissent liberté de se confesser à un autre sans que les supérieurs aient à gêner cette liberté qui est donnée par le Pape, supérieur des supérieurs aussi bien que des inférieurs.

Pendant que nous discutons cordialement le cas de conscience qui nous est proposé, la Chambre des députés discute le budget de l'hygiène et l'on constate que, malgré les discours, les congrès, le budget de l'Assistance publique, les fondations de toute sorte, il y a augmentation de la mortalité infantile et que, pour le placement des enfants en nourrice, nous ne sommes pas plus avancés que du temps de saint Vincent. On voit quelquefois, dans les histoires de la charité, des critiques assez fortes sur les hôpitaux du temps de saint Vincent ; si, dans cent ou deux cents ans, le compte rendu de la séance du 17 décembre 1924 tombe sous les yeux d'un chercheur, que dira-t-il de notre époque ? Il y a sur la tuberculose, sur le cancer, sur les taudis, sur les maisons d'aliénés, sur la mortalité des

enfants des détails qui sont de nature à rabaisser l'orgueil de nos contemporains.

22 décembre. — Le cardinal Mercier, se rendant à Rome pour l'ouverture du jubilé, s'arrête chez nous pour y dire la messe et y prendre son repas.

24 décembre. — Ce soir, aux premières vêpres, commence l'Année sainte. Tous les fidèles, qui le peuvent, sont invités à se rendre à Rome pour y gagner la grande indulgence du jubilé. Saint Vincent eut à cœur en 1600 de jouir de ce grand privilège. Il parle souvent dans ses conférences aux sœurs du pape Clément VIII qu'il vit et entendit. Beaucoup d'entre nous ne pourront pas imiter notre bienheureux Père en se rendant comme lui à Rome. Un certain nombre pourront, malgré cela, participer aux faveurs du jubilé : ce sont nos vénérables confrères ayant atteint l'âge respectable de soixante ans ; les sœurs sont plus privilégiées que nous : toutes, même celles qui n'ont pas le bonheur d'avoir soixante ans, pourront gagner le jubilé moyennant quelques œuvres, quelques prières, une confession et une communion ; elles pourront même gagner deux fois le jubilé en répétant les prières prescrites.

1925

1^{er} janvier. — Toutes sortes de publications partent des deux Maisons-Mères et vont jusqu'aux extrémités du monde porter la lumière, la force, l'encouragement, à tous les enfants de saint Vincent.

D'abord pour les missionnaires, deux circulaires de M. le Supérieur général : la traditionnelle du premier de l'an et une spéciale aux écoles apostoliques.

Dans la première, M. le Supérieur général attire l'attention de tous sur la lettre apostolique : *Unigeni-*

tus Dei Filius du 19 mars 1924, et nous recommande de la lire attentivement ; nous en donnons ici la traduction, empruntée à la *Documentation catholique*.

Lettre apostolique « Unigenitus Dei Filius » adressée par S. S. Pie XI aux Supérieurs généraux des Ordres religieux et des autres Congrégations d'hommes.

Chers Fils, Salut et Bénédiction apostolique.

Lorsque le Fils unique de Dieu vint au monde pour racheter le genre humain, il détermina les règles de vie spirituelle auxquelles doivent se soumettre tous les hommes pour atteindre la fin qui leur est assignée; puis, à ceux qui voudraient l'imiter plus fidèlement, il indiqua qu'il leur faudrait ajouter la pratique des conseils évangéliques. Quiconque, en engageant à Dieu sa parole, s'oblige par vœu à l'observation de ces conseils, fait plus que se libérer de toutes les entraves qui retardent d'ordinaire les hommes sur la voie de la sainteté, telles que la fortune, les soucis et les charges du mariage, la liberté sans frein et sans limite; il s'approche de la perfection par un chemin si direct et si aisé qu'il semble avoir déjà jeté l'ancre au port du salut.

Aussi, dès les premiers siècles du christianisme, il ne manqua jamais d'âmes généreuses et élevées qui, sur un signe de Dieu, renoncèrent à tout pour entrer dans la vie de perfection et y progresser avec persévérance. Les monuments de l'histoire attestent formellement que des fidèles des deux sexes, formant comme un cortège ininterrompu, se sont consacrés à Dieu et ont fait profession dans les divers ordres religieux que, au cours des âges, l'Église a approuvés et confirmés. En effet, bien que la vie religieuse soit par elle-même un tout unique et indivisible, elle revêt cependant des formes multiples. Car les sociétés reli-

gieuses s'adonnent au service de Dieu, chacune suivant des modalités propres, les unes et les autres poursuivant, selon leur but, pour la plus grande gloire de Dieu et le profit d'autrui, des œuvres différentes d'amour divin et de dévouement au prochain. Cette si grande variété d'ordres religieux — tels des arbres d'essences diverses, plantés dans le champ du Seigneur — produit des fruits également très variés et abondants pour le salut du genre humain. Et il n'est assurément pas de spectacle plus beau et plus agréable que l'homogénéité et l'harmonieuse diversité de ces instituts : tous tendent finalement vers le même et unique but, et chacun toutefois a ses œuvres spéciales de zèle et d'activité, distinctes des autres par quelque endroit. Car c'est la méthode habituelle de la divine Providence de répondre à chaque besoin nouveau par la création et le développement d'un nouvel institut religieux.

Les ordres religieux mènent le bon combat, étroitement serrés autour de l'étendard du Saint-Siège. Celui-ci, en souvenir des services qu'ils n'ont cessé de rendre à l'Église et à la société, leur a toujours témoigné un intérêt et une bienveillance toute spéciale. C'est ainsi d'abord qu'il se réserva le pouvoir de reconnaître et d'approuver leurs règles et constitutions, et ne cessa de prendre avec un zèle extrême la défense de leur cause contre leurs adversaires, dans les conjonctures et les moments difficiles; de plus, il n'omit jamais, chaque fois que les circonstances lui parurent l'exiger, de leur rappeler les hautes aspirations et la ferveur de leurs débuts.

La sollicitude de l'Église, sa préoccupation de promouvoir chez les religieux l'observance des règles et la poursuite de la perfection, se manifestent dans ces décrets et recommandations du Concile de Trente :

« Tous les religieux, de l'un et l'autre sexe, détermineront et organiseront leur vie, suivant les prescriptions de la règle qu'ils ont fait vœu de suivre. Ils se montreront particulièrement fidèles à observer les vertus qui concernent la perfection de leur état : obéissance, pauvreté et chasteté, et, de même, les vœux et préceptes spéciaux que comporterait la règle de certains ordres et qui ont pour but de maintenir la physionomie propre de l'institut, l'uniformité de vie, de nourriture, de vêtement. »

Le Code de droit canonique, avant de légiférer en cette matière, définit et décrit l'état religieux en ces quelques mots : « C'est un état comportant la vie commune, et où des fidèles, outre les préceptes obligatoires pour tous, s'imposent de pratiquer les conseils évangéliques par les vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté..., et tendent à la perfection évangélique. » L'état religieux ainsi compris doit, d'après la prescription formelle du Code, « être tenu par tous en haute estime ».

De la confiance que Nous mettons Nous-même dans la force entraînant et l'aide efficace des religieux, Nous avons déjà donné un témoignage évident lorsque, pour la première fois, Nous Nous sommes affectueusement adressé à l'Épiscopat catholique dans l'Encyclique *Ubi arcano*. Aux maux sans nombre qui affligent la société, Nous proposons les remèdes et, en ce qui concerne leurs résultats, Nous affirmons que bien des motifs Nous invitaient à attendre beaucoup du clergé régulier.

Auparavant, Nous avons adressé au cardinal-préfet de la Sacrée Congrégation des études la lettre apostolique *Officiorum omnium* sur les études des clercs; la pensée et la sollicitude qui Nous préoccupaient au sujet de la bonne formation des clercs susceptibles

d'être appelés aux saints ordres visaient également les sujets des instituts religieux, car la plupart de nos recommandations et de nos instructions s'appliquaient à ceux qui sont destinés au sacerdoce.

Cependant, l'ardent amour et la vigilance que nous inspirent vos intérêts, chers fils, nous ont montré l'utilité de vous adresser quelques avis par une lettre spéciale; si vos religieux y conforment habituellement leur conduite, ils seront dans leur vie et leur action ce que requiert et exige absolument le bienfait éminent et sublime de la vocation divine.

Avant tout, Nous exhortons les religieux à ne jamais perdre de vue les exemples de leur fondateur et législateur s'ils veulent avoir la certitude de participer aux grâces abondantes de leur vocation. Lorsque ces hommes d'élite créèrent leurs instituts, firent-ils autre chose qu'obéir à l'inspiration de Dieu? C'est pourquoi tous ceux qui reproduisent en eux-mêmes la caractéristique dont chaque fondateur voulut marquer sa famille religieuse ne s'écartent pas, assurément, de l'esprit de leurs origines. En conséquence, leurs disciples, à l'instar des meilleurs fils, auront à cœur de glorifier leur Père, en observant sa règle et ses conseils et en se pénétrant de son esprit; ils seront fidèles à leurs devoirs d'état aussi longtemps qu'ils marcheront sur les traces de leurs fondateurs : « A cause d'eux leur race demeure éternellement. »

Puissent-ils obéir avec une telle humilité aux lois de leur institut et maintenir si bien leur règle primitive que, de jour en jour, ils se montrent plus dignes de l'état religieux! Leur fidélité ne manquera pas de leur obtenir, pour toute la durée de leur apostolat, le secours des grâces célestes.

Toutefois, leur activité ne doit avoir qu'un but : *le royaume de Dieu et sa justice*. C'est ce but qu'ils vise-

ront tout particulièrement, Nous leur en faisons un devoir, dans les œuvres auxquelles s'adonnent la plupart d'entre eux, à savoir les missions et l'éducation de la jeunesse.

Aussi, dans leur apostolat, devront-ils être attentifs, conformément aux très sages avis de notre prédécesseur, à ne pas transformer la propagation de l'Évangile chez les peuples étrangers en une œuvre de propagande en faveur de l'influence ou du patrimoine de leur patrie. Ils ne rechercheront que le salut des infidèles, s'occupant de leur procurer le bien-être et l'aisance dans la mesure où ces avantages peuvent servir à atteindre la vie éternelle.

Quant à ceux qui sont chargés d'instruire et d'élever la jeunesse, ils éviteront par-dessus tout qu'un zèle excessif à enseigner des disciplines excellentes par ailleurs ne les entraîne à négliger de donner à l'intelligence et au cœur une solide formation religieuse : sinon leurs élèves les quitteraient, l'esprit richement pourvu des connaissances littéraires, mais complètement démunis de la science sacrée ; ceux qui ne l'acquièrent pas se privent de la plus belle et de la plus précieuse parure et vivent dans l'indigence la plus complète : « Insensés, tous les hommes qui ne connaissent pas Dieu. » C'est ce que confirme le Docteur séraphique : « Le résultat final de toutes les sciences est d'édifier la foi, d'honorer Dieu, de donner une base à la morale ; on y doit puiser les consolations, fruit de l'union de l'époux et de l'épouse, qui est elle-même œuvre de la charité. »

Cette science des choses divines, il est nécessaire que les ministres de l'Église l'aient en très haute estime et en pénètrent les profondeurs. La présente lettre a pour but principal d'exhorter les religieux déjà honorés du sacerdoce ou qui doivent y être admis

dans la suite à l'étude assidue des disciplines sacrées : s'ils n'y deviennent point des maîtres, ils seront incapables de remplir d'une façon parfaite tous les devoirs de leur vocation. La mission, sinon unique du moins primordiale, de ceux qui se sont consacrés à Dieu, n'est-elle pas de Le prier, de contempler et méditer les choses divines ? Et cette tâche si importante, comment s'en acquitteront-ils s'ils ne possèdent point de notre foi une connaissance profonde et étendue ?

Tels sont les conseils que Nous voudrions voir pratiquer d'abord par ceux qui s'adonnent dans les cloîtres à la contemplation des réalités célestes. Ils se trompent, ceux qui estiment que, après des études théologiques négligées avant l'ordination ou abandonnées depuis, ils peuvent, ainsi dépourvus de cette connaissance de Dieu et des mystères de la foi que donnent les sciences sacrées, se tenir aisément sur les sommets de la perfection et être élevés à l'union intérieure avec Dieu !

Quant aux autres religieux, qu'ils enseignent, qu'ils prêchent, qu'ils s'asseyent au tribunal de la pénitence pour réconcilier les pécheurs, qu'ils soient envoyés dans les missions ou qu'ils vivent avec le peuple en contact journalier, l'exercice de ces divers ministères n'aura-t-il pas d'autant plus de force et d'efficacité qu'ils posséderont une culture plus brillante et plus puissante ? Acquérir la science des choses divines, l'entretenir, abondante et profonde, tel est le devoir du prêtre ; le Saint-Esprit l'a proclamé par la bouche du prophète : « Les lèvres du prêtre seront les gardiennes de la science. » De quel droit se présenterait-il sans une solide doctrine, celui qui est le délégué du Dieu des sciences, le ministre et le docteur de la nouvelle alliance, le sel de la terre, la

lumière du monde, et de qui, à ce titre, le peuple chrétien attend les paroles de salut?

Qu'ils tremblent donc pour eux-mêmes, ceux qui abordent le ministère sacré sans compétence ni formation; car le Seigneur ne laissera pas impunie leur ignorance, lui qui a proféré cette terrible menace : « Parce que tu as repoussé la science, je te repousserai à mon tour, et tu ne seras pas mon prêtre. »

Si jamais dans le passé il fut nécessaire à un prêtre d'être instruit, cette nécessité est bien plus pressante à notre époque : de nos jours, en effet, les connaissances et la science sont d'une grande utilité dans le cours ordinaire de la vie et lui sont étroitement mêlées; on se plaît à répéter qu'on n'agit que d'après les données de la science, et c'est ce qu'affirment même les moins cultivés, les moins compétents étant d'ordinaire les plus prétentieux. Il nous faut donc déployer tous nos efforts pour adjoindre à notre foi tous les genres de connaissances humaines, qui lui serviront d'escorte et d'appui; en réunissant leurs clartés, on fera briller aux yeux de tous la beauté de la vérité révélée et l'on dissipera sans peine les objections insidieuses qu'une prétendue science accumule contre nos dogmes.

Notre foi, suivant la très heureuse formule de Tertullien, n'a qu'un seul désir : « Ne pas être condamnée par qui ne la connaît pas. » Que l'on se souvienne aussi de ces paroles de saint Jérôme : « La sainteté ignorante sert uniquement à qui la possède; autant celui-ci édifie l'Église du Christ par ses mérites, autant il la dessert s'il est incapable de repousser l'ennemi... C'est la fonction du prêtre de répondre sur la foi quand on l'interroge. » Il appartient au prêtre, séculier ou régulier, de répandre la doctrine catholique, de la mettre à la portée des esprits et d'en

prendre la défense. Elle renferme tous les arguments propres à convaincre et réfuter les adversaires; plus encore, pour peu qu'elle soit exposée avec clarté, elle ne peut pas ne pas attirer à elle les esprits libres de préjugés. C'est ce qui n'avait pas échappé aux docteurs du moyen âge : sous la direction de Thomas d'Aquin et de Bonaventure, ils travaillèrent de toutes leurs forces à acquérir une très vaste culture théologique puis à la communiquer autour d'eux.

L'application de l'âme, de l'intelligence, de toutes ses facultés, que les membres de vos instituts apporteront à ces études, les mettra à même de puiser plus abondamment aux sources de la vie religieuse, comme de soutenir l'éclat et la dignité du très noble état qu'ils ont embrassé. Quiconque, en effet, s'adonne aux sciences sacrées entreprend une tâche qui exige un sérieux labeur, des efforts et des sacrifices, et qui, de plus, répugne à la paresse et à l'indolence, mère et maîtresse d'une multitude de maux; mais la grande tension d'esprit que comportent les études nous accoutume à ne rien décider précipitamment, à ne rien accomplir sans réflexion; elle nous permet de refréner et de comprimer avec beaucoup plus d'aisance des passions qui entraînent bien vite au pire celui qui néglige de les dominer et le précipitent dans la fange des vices. Saint Jérôme écrit à ce sujet : « Aimez la science des Écritures, et vous n'aimerez pas les vices de la chair. » « La connaissance des Livres saints enfante les vierges. »

Un autre motif pour le religieux de se donner à ces études est la conscience du devoir auquel l'astreint sa vocation, qui est de chercher la perfection.

Personne ne peut accomplir d'efforts efficaces vers la perfection ni l'atteindre sûrement s'il ne pratique la vie intérieure; or, où trouvera-t-on, pour nourrir et

développer cette vie, des aliments plus abondants que dans les disciplines sacrées? En effet, la contemplation habituelle et quotidienne de ces dons merveilleux de la nature et de la grâce, répandus par le Dieu tout-puissant avec tant de largesse dans l'univers et dans chacune des créatures humaines, donne un caractère religieux aux méditations et aux élans de l'esprit, et les élève jusqu'au ciel; bien plus, par la foi, elle donne à l'âme sa perfection et l'unit à Dieu par un lien très étroit. Qui ressemble davantage au Christ Jésus que celui qui s'est assimilé les vérités dogmatiques et morales révélées par Dieu?

Aussi, est-ce très sagement que les fondateurs d'ordres religieux, à l'exemple des saints Docteurs et des Pères de l'Église, recommandaient avec instance à leurs disciples l'étude des disciplines sacrées. L'expérience, du reste, n'enseigne-t-elle pas, chers Fils, que les religieux qui ont cultivé la théologie avec plus d'amour sont parvenus, pour la plupart, à une haute sainteté? Le plus grand nombre de ceux, au contraire, qui ont déserté ce devoir sacré, n'ont-ils pas commencé à diminuer de ferveur, pour tomber fréquemment dans un état plus lamentable, jusqu'à la violation des vœux? Que tous se rappellent ces paroles de Richard de Saint-Victor : « Puisse chacun de nous persévérer dans ces études jusqu'au coucher du soleil : peu à peu l'amour des vanités s'apaisera, et, les emportements de la concupiscence subjugués, les inspirations de la sagesse charnelle seront moins écoutées. » Nous demandons aussi aux religieux de s'approprier cette prière de saint Augustin : « Que les Saintes Écritures soient mes chastes délices; par elles je ne serai pas trompé, par elles je ne tromperai pas. »

Ainsi donc, puisque l'étude attentive et persévé-

rante de la doctrine sacrée est pour les religieux une source de si précieux avantages, vous voyez maintenant, chers Fils, avec quel soin vous devez veiller à ce qu'ils aient la faculté d'approfondir ces sciences et de les cultiver toute leur vie. Et à ce sujet, combien il sera utile de bien former et instruire dès le début les jeunes gens qui aspirent à la vie de perfection !

Par suite des malheurs de notre temps, dans la vie de famille, l'éducation chrétienne des enfants est plus négligée, et les jeunes gens, exposés aux séductions corruptrices répandues à profusion, ne reçoivent pas une solide instruction religieuse, seule capable de disposer les âmes à obéir aux commandements de Dieu ou même à se conformer aux règles du bien et du juste. Vous ne sauriez donc rien entreprendre de plus profitable, en cet ordre d'idées, que la création des petits séminaires et des collèges — on en fonde en diverses régions, Nous le constatons avec joie, — où sont admis les jeunes gens qui présentent quelques signes de vocation.

Toutefois, pour ce recrutement, évitant avec soin le péril contre lequel Notre prédécesseur de sainte mémoire, Pie X, avait mis en garde les supérieurs de l'Ordre de Saint-Dominique, vous n'accueillerez pas, soit hâtivement, soit par groupes, des jeunes gens dont on ne saurait pas avec certitude si c'est sous l'inspiration divine qu'ils choisissent cette vie de perfection. Vous procéderez avec une prudente lenteur à une sélection parmi les jeunes candidats à la vie religieuse, et vous veillerez assidûment à ce qu'ils reçoivent, en même temps qu'une formation à la piété appropriée à leur âge, une bonne instruction secondaire; et ils ne commenceront pas leur noviciat avant d'avoir achevé le cycle des humanités, à moins qu'une raison grave ne vous détermine parfois à procéder différemment.

Pour l'éducation de ces jeunes gens, vous déploierez toutes les ressources de votre activité et de votre zèle; ce n'est pas seulement la charité qui l'exige, mais aussi la justice. Si, par suite du peu de développement de l'Institut, ou pour tout autre motif, une province n'est pas en mesure de pourvoir par elle-même à cette éducation conformément au droit canonique, les jeunes gens seront envoyés dans une autre province ou dans un autre établissement scolaire où ils pourront recevoir l'enseignement prescrit par le canon 587.

Dans les classes inférieures, on observera religieusement le canon 1364-1° : « La religion occupera la première place; l'enseignement en sera donné avec le plus grand soin et sera adapté à l'âge et à l'intelligence de chacun. » En cette matière, on n'emploiera que les livres approuvés par l'Ordinaire. D'ailleurs, remarquons-le incidemment, les étudiants en philosophie scolastique eux-mêmes ne doivent pas interrompre l'étude de la religion; ils trouveront un très grand avantage à se servir de cet incomparable *Catéchisme romain* où l'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, de l'exactitude et de la richesse de sa doctrine, ou de l'élégance de son latin. Si vos clercs ont pris, dès la fleur de l'âge, l'habitude de puiser à cette source la doctrine sacrée, outre qu'ils seront mieux préparés aux études théologiques, la pratique de cet ouvrage parfait leur donnera la compétence nécessaire pour instruire le peuple et réfuter les objections courantes contre la religion.

Dans la lettre apostolique *Officiorum omnium*, Nous avons adressé aux évêques des recommandations visant l'étude du latin; ces exhortations, Nous les renouvelons pour vous, chers Fils, et Nous vous prescrivons de vous y conformer dans les classes de lettres; car vos élèves sont soumis à cette prescription du droit

canon relative aux séminaristes : « Quant aux langues, ils étudieront surtout le latin et leur langue maternelle. » L'importance pour les jeunes religieux de bien posséder le latin n'apparaît pas seulement du fait que l'Église emploie cette langue en quelque sorte comme l'instrument et le lien de son unité, mais aussi parce que c'est en latin que nous lisons la Bible, c'est en latin que nous récitons les psaumes et célébrons le saint Sacrifice, c'est en latin que nous accomplissons l'ensemble des cérémonies liturgiques. En outre, le Souverain Pontife, lorsqu'il s'adresse à l'univers catholique pour lui faire parvenir ses enseignements, emploie le latin; et la Curie romaine n'use pas d'une autre langue lorsqu'elle traite les affaires et rédige les décrets d'ordre général. Ceux qui ignorent le latin ne peuvent que très difficilement puiser aux sources si riches des Pères et des Docteurs de l'Église, qui généralement ne se sont proposé dans leurs écrits d'autre but que d'exposer et défendre la doctrine catholique. Ayez donc à cœur que vos clercs, qui seront un jour ministres de l'Église, mettent tous leurs soins à connaître et pratiquer cette langue.

Le cycle des études secondaires parcouru, tous les élèves et les candidats à la vie religieuse qui ont dessein de se consacrer à Dieu et en qui leurs supérieurs auront constaté un bon caractère, une intelligence ouverte, l'esprit de piété et des mœurs pures, seront admis au noviciat; là, comme dans un champ d'exercice, ils feront une étude approfondie et méthodique des principes et des vertus de la vie religieuse.

Combien il importe de procéder avec soin à la formation des novices, on peut s'en convaincre par le témoignage des maîtres de la vie spirituelle et plus encore par l'expérience. Nul ne saurait acquérir et conserver la perfection de l'état religieux s'il n'a, dès

cette époque, posé en son âme le fondement de toutes les vertus. Aussi, mettant de côté toutes autres études et les distractions qui s'ensuivent, les novices n'auront qu'une préoccupation : se livrer, sous la sage direction de leur maître, aux pratiques de la vie intérieure et à l'acquisition des vertus, en particulier de celles qui sont intimement liées aux vœux religieux, à savoir la pauvreté, l'obéissance et la chasteté.

Il sera de la plus grande utilité de lire assidûment et de méditer les écrits de saint Bernard, du docteur séraphique saint Bonaventure, d'Alphonse Rodriguez, ainsi que de ceux qui, en chacun de vos ordres, ont fait autorité en matière de spiritualité; la valeur comme l'influence de leurs ouvrages, loin d'avoir vieilli avec le temps, semble plutôt croître de nos jours. Il est deux observations que les novices ne devront jamais oublier : tels ils auront été durant leur noviciat, tels ils seront le reste de leur vie; l'espérance de suppléer plus tard par un renouvellement de ferveur aux lacunes d'un noviciat médiocre ou infructueux aboutit généralement à une complète déception.

Vous aurez soin ensuite, chers Fils, de placer les nouveaux profès dans des maisons très régulières et où toutes les dispositions sont prises pour qu'ils puissent suivre avec une méthode rigoureuse et sérieux profit les cours de philosophie et de théologie tels qu'ils auront été fixés et dans toutes leurs parties. Nous venons d'écrire : « tels qu'ils ont été fixés et dans toutes leurs parties »; par cette expression Nous entendons dire qu'on ne pourra monter à une classe supérieure si l'on n'a marqué des progrès satisfaisants dans le stade inférieur, qu'aucune partie du programme ne devra être omise, que rien ne sera retranché à la durée des études prescrites par le Code. Ils commettraient donc une imprudence — pour ne rien

dire de plus, — les Supérieurs qui, peut-être en vue de pourvoir à des exigences très passagères, voudraient amener leurs élèves au sacerdoce par une sorte de raccourci.

L'expérience l'atteste, ceux qui ont fait des études hâtives et irrégulières ne peuvent que bien difficilement dans la suite, si même ils y parviennent, remédier au vice d'une telle formation; et, à supposer qu'en certains cas une ordination aussi prématurée puisse présenter un mince avantage, celui-ci en définitive s'évanouit et disparaît totalement du fait que ces religieux se montrent nécessairement inférieurs aux exigences du saint ministère.

Veillez, en outre, à ce que vos jeunes étudiants de philosophie et de théologie ne diminuent pas leurs efforts vers la perfection; bien au contraire, il est de leur devoir de continuer à mettre en pratique les enseignements des grands maîtres de la vie spirituelle, afin qu'un jour le peuple chrétien voie en eux ce qu'il s'attend à trouver chez des religieux, une ferme doctrine unie à une vie exemplaire.

Nous attirons aussi votre attention sur un point d'une importance souveraine : les maîtres que vous désignerez pour l'enseignement supérieur devront être vraiment dignes de leur fonction : ils seront des modèles par la sainteté de leur vie et leur haute compétence dans les matières qu'ils seront chargés de professer. En conséquence, nul religieux ne pourra être désigné pour une chaire s'il n'a parcouru avec succès le cycle des études philosophiques, théologiques, et des sciences connexes, et s'il ne possède les aptitudes et la formation requises pour l'enseignement. Gardez-vous de négliger cette règle du Code : « On désignera des professeurs spéciaux, au moins pour chacune des matières ci-après : l'Écriture sainte, la théologie dog-

matique, la théologie morale, l'histoire de l'Église. » Ces maîtres se préoccupèrent de faire de leurs disciples des apôtres du Christ, à la fois saints et entreprenants, armés des attraits de la science et de la prudence; ils seront alors à même d'instruire les simples et les ignorants, ils confondront ceux qui se prévalent d'une fausse science, enfin ils prémuniront les fidèles contre les erreurs contagieuses, d'autant plus dangereuses et plus funestes pour les âmes qu'elles ont accoutumé de s'y insinuer et s'y infiltrer plus sournoisement. Que si vous avez le bonheur de voir vos religieux s'appliquer avec zèle à profiter de la formation apostolique que nous venons d'esquisser et s'ils en retirent les meilleurs fruits qu'on en peut attendre, l'immense fécondité des résultats vous récompensera, chers fils, avec une abondance incroyable, des soucis et des labeurs que vous vous serez imposés pour une œuvre si salutaire.

Surtout, considérez comme sacrée et inviolable la règle, conforme au droit canon, que Nous avons formulée dans notre Lettre apostolique sur les séminaires et les études ecclésiastiques : dans l'enseignement de la théologie et de la philosophie, les maîtres sont tenus de suivre fidèlement la méthode scolastique, suivant les principes et la doctrine de saint Thomas.

En effet, la discipline scolastique et la doctrine du Docteur angélique, que nos prédécesseurs n'ont pas cessé d'exalter par les éloges les plus éclatants, sont, nul ne l'ignore, d'une utilité souveraine pour mettre en lumière les vérités révélées et réfuter avec une force merveilleuse les erreurs de tous les âges. C'est que saint Thomas, dit Léon XIII Notre prédécesseur d'immortelle mémoire, « comblé des dons de la science divine et humaine, justement comparé au soleil..., triomphe à lui seul des erreurs anciennes et fournit

des armes invincibles pour terrasser celles qui ne cesseront de surgir dans la suite des temps ». Le même Pontife ajoute très judicieusement : « Ceux qui veulent être vraiment des philosophes — et les religieux surtout doivent le vouloir — sont obligés d'établir les principes et les fondements de la doctrine sur saint Thomas. »

Combien il importe que vos élèves ne s'écartent en rien de la scolastique, une autre considération va le montrer : alors qu'il existe une parenté très étroite entre la philosophie et la révélation, c'est aux scolastiques que l'on doit de les avoir rapprochées et unies dans un accord si harmonieux qu'elles s'éclairent l'une l'autre et se donnent mutuellement un très puissant concours. Et, en effet, puisque l'une et l'autre proviennent de Dieu, suprême et éternelle vérité, que la philosophie formule et expose les enseignements de la raison et la révélation ceux de la foi, elles ne sauraient se combattre, malgré l'affirmation de quelques égares ; au contraire, elles s'accordent si bien qu'elles se complètent l'une l'autre.

La conséquence, c'est qu'un philosophe ignorant et nul ne pourra jamais devenir bon théologien, et celui qui ne sait rien de la théologie ne sera jamais philosophe éminent.

Saint Thomas remarque judicieusement sur ce point : « Des principes de la foi on déduit des conclusions valables pour les croyants ; de même, des principes premiers on déduit des conclusions valables pour tous ; la théologie est donc une science. »

En d'autres termes, la philosophie puise les principes premiers dans la raison, participation de la lumière divine ; elle les formule, puis les développe. De même, c'est à la révélation surnaturelle, dont la splendeur illumine l'intelligence et lui donne un sur-

croit de vigueur, que la théologie emprunte les vérités de foi ; elle les développe et les interprète. Ainsi, elles sont deux rayons d'un même soleil, deux ruisseaux d'une même source, deux édifices sur le même fondement. La science humaine est assurément une grande chose, à condition de rester docile aux enseignements de la foi ; dès qu'elle s'en écarte, elle tombe nécessairement dans une foule d'erreurs et d'insanités.

Si donc, chers Fils, vos étudiants mettent au service de la doctrine sacrée les sciences profanes qu'ils auront acquises ; si, en outre, ils brûlent d'un zèle et d'un amour ardent pour la vérité révélée : alors, ils seront des hommes de Dieu, on les tiendra pour tels, leurs paroles et leurs exemples seront d'une grande utilité pour le peuple chrétien. C'est que, en effet, « toute Ecriture divinement inspirée » ou bien, suivant l'interprétation du Docteur angélique, — la doctrine sacrée vue à la lumière de la révélation divine — « est utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour former à la justice, afin que l'homme de Dieu soit parfait, apte à toute bonne œuvre ».

Pour que les jeunes religieux ne travaillent pas en vain dans ce champ immense des sciences humaines et divines, ils devront avant tout entretenir en eux l'esprit de foi : s'ils le laissaient s'affaiblir, ils ne pourraient plus, comme si leur regard s'était voilé, pénétrer les vérités surnaturelles ; et il n'est pas d'une moindre importance pour eux d'étudier avec une intention droite. « Il en est qui veulent savoir — remarque saint Bernard — uniquement pour savoir, et c'est une honteuse curiosité... ; il en est de même qui veulent savoir afin de vendre leur science, pour de l'argent, pour des honneurs, et c'est un honteux profit ; mais il en est qui veulent savoir pour édifier le prochain, et c'est de la charité ; il en est enfin qui veulent savoir

pour s'édifier eux-mêmes, et c'est de la prudence. » Dans leurs études, vos jeunes gens se proposeront donc uniquement de plaire à Dieu et de retirer de leurs travaux, pour eux-mêmes et pour le prochain, la plus grande somme possible de profit spirituel.

La science sans la vertu présente plus d'inconvénients et de périls que de véritable utilité. D'ordinaire, en effet, ceux qui sont orgueilleux de leur science perdent la foi et se précipitent en aveugles dans la mort spirituelle. Vos jeunes gens devront faire des efforts opiniâtres pour que la vertu d'humilité, nécessaire à tous mais plus particulièrement aux étudiants, les pénètre jusque dans les moelles, se souvenant que Dieu seul est souverainement sage par soi-même et que les connaissances que l'homme peut acquérir, pour considérables qu'elles soient, ne sont rien en comparaison de tout ce qu'il ignore. Ecoutez les belles paroles de saint Augustin : « La science nous enorgueillit, dit l'Apôtre. Eh quoi ! Allez-vous être obligés de fuir la science et de choisir l'ignorance pour éviter l'orgueil ? Alors, pourquoi vous adressé-je la parole, si l'ignorance vaut mieux que la science ? Aimez la science, mais préférez la charité. La science enorgueillit si elle est seule. Mais comme la charité édifie, elle ne permet pas à la science de nous enorgueillir. Et là donc où la science enorgueillit, c'est que la charité n'édifie point ; là où la charité accomplit son œuvre d'édification, elle affermit la science. »

Si donc vos étudiants cultivent avec ferveur l'esprit de charité et de piété, source et vie des autres vertus, cet esprit sera une sorte d'aromate qui écarte le péril de corruption, et ils seront eux-mêmes, sans aucun doute, en raison de leur acquit doctrinal, plus agréables à Dieu et plus utiles à l'Église.

Il ne Nous reste plus qu'à tourner Notre pensée vers

les religieux qui, non appelés à la dignité sacerdotale, ont cependant prononcé les mêmes vœux de religion que les prêtres et ne sont pas moins liés envers Dieu et tenus en conscience à poursuivre la perfection. Sans être versés dans les belles-lettres et les hautes disciplines, ils peuvent s'élever aux sommets de la sainteté ; la preuve en est qu'un assez grand nombre d'entre eux, en raison d'une existence pieuse et sans reproche, sont tenus en haute estime, dans la suite des âges, par le peuple chrétien, ou, inscrits par l'autorité des Pontifes Romains au catalogue des Saints, sont considérés et invoqués comme des intercesseurs et des protecteurs auprès de Dieu.

La condition des Frères convers ou Frères laïcs les met à l'abri des périls auxquels sont parfois exposés les religieux prêtres en raison même de leur haute dignité ; ils jouissent néanmoins des mêmes privilèges et grâces spirituelles, car les ordres religieux, avec une maternelle libéralité, les accordent à tous leurs fils sans distinction. Il est donc juste qu'ils aient une profonde estime pour le don céleste de la vocation, et qu'ils en rendent grâces à Dieu ; ils ne manqueront pas de renouveler fréquemment la résolution prise le jour de leur profession, de vivre conformément à leur vocation jusqu'à leur dernier soupir.

Et ici, Nous ne pouvons, chers Fils, nous abstenir de vous adresser une recommandation. Un grave devoir vous incombe en ce qui concerne les Frères convers : vous êtes tenus de veiller à ce que, durant leur période de probation et pendant toute leur vie, ils ne manquent pas des secours spirituels nécessaires à leur progrès et à leur persévérance, secours qui devront être d'autant plus abondants que la condition de ces religieux est plus humble et plus humbles aussi leurs fonctions. C'est pourquoi, au moment de déterminer les maisons

où chacun demeurera et la tâche qui lui sera confiée, les supérieurs envisageront ses aptitudes et tiendront compte des écueils auxquels il pourrait se heurter. Et si parfois l'un d'eux se relâche dans l'accomplissement de sa fonction, le zèle paternel des supérieurs ne négligera rien pour le ramener à la ferveur avec une douce fermeté. Surtout, que les Supérieurs ne laissent pas de donner eux-mêmes aux Frères laïcs, ou de leur faire donner par des prêtres aptes à ce ministère, un enseignement suivi sur les principales vérités de la foi : qu'on soit dans le siècle ou qu'on vive dans un monastère, il suffit de connaître ces vérités éternelles et de les méditer fréquemment pour être puissamment excité à la vertu.

Ce que Nous venons de dire s'applique également à tous les membres des Congrégations de Frères ; en outre, il est nécessaire que ceux-ci possèdent une science religieuse plus étendue et une érudition peu commune, la plupart d'entre eux étant chargés de l'éducation des enfants et des jeunes gens.

Telles sont, chers Fils, les communications que Nous a suggérées Notre affection paternelle en ce qui concerne l'organisation des études et d'autres questions de même importance. Votre soumission à Notre égard et votre zèle ardent à promouvoir le développement de vos Instituts respectifs vous feront recevoir, Nous n'en saurions douter, ces recommandations avec joie et obéissance. Nous souhaitons qu'elles se gravent dans les cœurs de vos novices et de vos scolastiques, et que, grâce à la puissante intercession de vos Fondateurs, elles vous procurent toutes sortes de biens et d'avantages.

En attendant, comme gage des grâces célestes et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement, chers Fils, à vous

et à tous les membres de vos Instituts, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 19 mars, en la fête de saint Joseph, époux de la Vierge Marie, Mère de Dieu, l'an 1924, en la troisième année de Notre Pontificat.

PIE XI, pape.

M. le Supérieur général donne ensuite, dans sa circulaire du 1^{er} janvier, un aperçu sur l'activité des missionnaires dans les cinq parties du monde pendant l'année écoulée.

Nous citons intégralement cette partie de la circulaire :

« Et maintenant, selon l'usage très antique, quelques nouvelles de la Congrégation. Elles servent à nous rapprocher les uns des autres. Nous suivrons l'ordre alphabétique. Et d'abord l'Afrique.

« En Afrique, rien à vous signaler dans la partie du Nord, où nos confrères d'Oran, d'Alger, de Constantine, de Tunis, travaillent de leur mieux, sans bruit mais non sans succès, aux œuvres qui leur sont confiées. L'Abyssinie, terre toujours dure à défricher, attend, pour un avenir prochain, la béatification de notre confrère martyr, Abba Ghebra Michael, et celle du grand apôtre Mgr de Jacobis. Puissent le sang de l'un et les travaux de l'autre arroser cette terre, la rendre plus perméable à la rosée divine et, par suite, plus féconde, selon l'adage : *Sanguis martyrurum, semen christianorum.*

« La grande île africaine de Madagascar dévore, comme autrefois, ses habitants et use avant le temps les forces des ouvriers apostoliques. Rien de particulier à signaler, sinon l'entrée d'un Malgache dans la Congrégation : il est au séminaire interne de Dax, où il a fait le bon propos ; un autre est à Gentilly et s'y prépare au séminaire interne.

« Après l'Afrique, parcourons l'Amérique, du Nord au Sud, des chutes du Niagara au détroit de Magellan, sans d'ailleurs y rencontrer rien de bien saillant ; les grands événements sont rares, même en Amérique, si riche de par ailleurs en tant d'autres choses.

« Les États-Unis croissent et travaillent.

« Le Mexique souffre et attend des jours meilleurs.

« Les Antilles ont reçu la visite de M. Mac Hale, assistant de la Congrégation, envoyé pour donner à cette lointaine province et à celle des Philippines, également visitée, un témoignage de l'intérêt que leur porte le Supérieur général. Nos confrères, sur la demande de Mgr Caruana, évêque de Porto-Rico, et les instances de Mgr Benedetti, délégué apostolique et ami de la Congrégation, ont pris la charge du séminaire diocésain de cette île.

« L'Amérique centrale vit dans l'espérance de nouveaux ouvriers. Mgr Rojas, notre digne confrère, évêque de Panama, nous a fait de si filiales instances que nous lui avons promis de faire un effort et de lui envoyer deux missionnaires pour son séminaire. Que rien ne vienne dissiper son espérance et la nôtre !

« Le Brésil a perdu dans la personne de Mgr Claudio Gonçalves, archevêque d'Anazarbe, un digne fils de saint Vincent, modèle de simplicité et d'édification. Dans les diverses maisons qui composent la province, on travaille avec fruit. Les séminaires, que nos confrères y dirigent depuis cinquante ans, soixante ans et plus, n'ont pas peu contribué à doter ce vaste pays d'un clergé instruit et zélé, vraiment exemplaire.

« La Colombie a vu un de ses missionnaires, M. Marie-Joseph Potier, supérieur de Tunja, nommé par le Saint-Siège préfet apostolique d'Arauca, en remplacement de Mgr Larquère, qui passe à la préfecture apostolique de Tierradentro. Là-bas les préfectures ne sont

point des sinécures et elles sont apostoliques dans toute la vérité du terme. Au nouveau prélat : *ad multos annos* ! de travail et de mérite. La Colombie est toujours une province plutôt prospère, bien que, comme il est naturel, les difficultés n'y manquent pas. L'évêque de Zulia-Macaraibo, Mgr Godoy, de passage à Saint-Lazare, nous a supplié de lui accorder quelques missionnaires. Recommandé au visiteur de Colombie, qui sans doute redira : *Messis multa, operarii pauci. Rogate Dominum messis.*

« L'Équateur est loin d'avoir la même prospérité que la Colombie. Les conditions politiques de la République, dite autrefois du Sacré-Cœur, au temps de Garcia Moreno, sont loin d'être bien favorables au développement des œuvres. C'est toujours l'antique lutte du mal contre le bien.

« Le Pacifique a été éprouvé par la mort de son visiteur, M. Marius Fargues, qui gouvernait avec prudence et sagesse cette province depuis vingt années. Son zèle s'était porté sur le recrutement et il a tâché de l'assurer par la double école apostolique de Nuñoa, près de Santiago, et de Lima au Pérou, ainsi que par la maison de formation, séminaire et études, de Nuñoa. Le nouveau visiteur, M. Gustave Houillier, s'efforce de maintenir et de développer, si possible, le bien déjà acquis. A Lima, l'archevêque, Mgr Lisson, témoigne aux missionnaires de Catalogne ou de France un véritable attachement fraternel. Sa haute dignité ne lui fait pas oublier la petite Compagnie, qu'il considère toujours comme sa mère.

« L'Argentine ne nous offre rien de nouveau qui retienne l'attention.

« Passons à une autre des cinq parties du monde.

« L'ordre alphabétique appelle les immenses régions de l'Asie. L'Asie, pour nous, c'est d'abord la Chine

avec ses deux provinces, ses onze vicariats apostoliques, auxquels vient de s'ajouter une préfecture apostolique. Il était même question d'une seconde préfecture ; mais jusqu'ici rien de décidé. Le fait important, pour cette vaste république, a été, au point de vue chrétien, le concile plénier présidé par le délégué apostolique, Mgr Costantini. En dehors de ses évêques et préfet, la Congrégation y fut représentée par plusieurs de nos confrères européens ou indigènes en qualité de consultants ou théologiens. Ce concile marque une date de première valeur pour l'Église de Chine, qui semble ainsi s'être constituée en un corps compact. Que Dieu en tire gloire et honneur ; que les âmes y trouvent plus facilement la voie de la vérité !

« En nos missions de Chine se trouve représentée une bonne partie de la Congrégation, c'est à savoir : les deux provinces des États-Unis, celles d'Italie, de Hollande, d'Irlande et de France. C'est une sainte émulation pour étendre le royaume de l'Évangile.

« Je n'ai pas à vous apprendre les épreuves qui ne manquent jamais en ce pays : famine, inondations, guerres civiles ; mais tout semble coopérer à mieux faire connaître l'Église et notre sainte religion. *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.*

« Depuis la nomination de Mgr Fabrègues au poste de coadjuteur de Mgr Jarlin à Pékin, le vicariat du Tchély Central était privé de son chef spirituel. La Sacrée Congrégation de la Propagande vient de m'annoncer la nomination de M. Montaigne Paul en qualité de vicaire apostolique. *Ad multos annos*, selon la formule consacrée, souhait du cœur. Nous dirons aussi *ad multos annos* à Mgr Melchior Souen, placé à la tête de la préfecture apostolique de Lihsien. Le nouveau préfet est déjà installé et administre le territoire confié à ses soins. Son clergé est tout entier composé de

prêtres indigènes, confrères ou séculiers. Ainsi l'Église procède, lentement et sagement, à la réalisation de son idée de préparer, de former, en Chine comme partout ailleurs, un clergé, puis des prélats, puis des évêques qui, nés et élevés dans le pays, en connaissent mieux la langue, les mœurs, les difficultés. L'Esprit-Saint dirige l'Église en Chine comme partout.

« Nous avons pu envoyer deux professeurs nouveaux au grand séminaire de Chala. C'est un séminaire régional, où nos cinq vicariats du nord de la Chine envoient leurs élèves. Ce qu'on nous dit de ce séminaire : nombre, esprit, études, résultats, est fort consolant et enviable.

« Kashing offre le spectacle d'une belle maison de formation avec ses cinquante jeunes gens, séminaristes ou étudiants, européens ou indigènes.

« M. Guilloux, Visiteur, dont la santé nous avait donné de sérieuses inquiétudes, puis quelques espérances, vient d'être rappelé à Dieu. C'est une très grande perte pour la province du Sud et pour toutes nos missions chinoises; c'est aussi une perte sensible pour les Filles de la Charité, dont il était le directeur depuis dix-neuf années. Je le recommande spécialement à vos prières.

« L'Asie, c'est aussi la Perse, où le calme revient lentement. La région d'Ourmiah est pourtant déjà assez pacifiée pour qu'on ait pu y reprendre, sans imprudence, la mission et ses œuvres parmi les chrétiens, revenus eux aussi.

« L'Asie est aussi et enfin la Syrie, où les œuvres ont retrouvé à peu près leur état florissant d'avant la grande guerre.

« Revenons en Europe, puisque l'Océanie ne nous offre rien de particulier à signaler, sinon la visite qu'a faite aux Philippines M. Mac Hale.

« L'Allemagne a perdu son digne Visiteur, M. Philippe Jansen, et moi-même j'ai perdu un ancien disciple du séminaire interne et des études. Avec lui j'ai vécu mes six années de Saint-Lazare et reçu toutes mes ordinations. Il était bon, pieux, dévoué. Malheureusement, une santé prématurément affaiblie ne lui a pas permis de déployer, au service de sa province, l'activité que nécessitaient les conditions difficiles d'après guerre. Que Dieu dirige notre choix pour la personne de son successeur.

« La même province a fait une autre perte, s'il est permis de parler ainsi, par la promotion de Mgr Hombach à l'archevêché de Tegucigalpa dans le Honduras, Dieu saura bien dédommager la province de la privation qu'il lui impose, pour le plus grand bien de son Église. Disons-lui généreusement l'habituel : *Ad multos annos!*

« En Belgique, la question du moment présent est celle du Congo belge. Les Filles de la Charité vont partir pour cette mission lointaine et des missionnaires belges les y accompagneront selon les traditions de la famille de saint Vincent. Je recommande d'une manière particulière cette mission et ses missionnaires à vos bonnes prières. Vous n'ignorez pas les merveilleux progrès de l'Église parmi ces peuplades africaines. Dieu permet aux enfants de saint Vincent d'y prendre leur part de travail et aussi de mérites. Qu'Il en soit remercié.

« L'Autriche, avec ses deux vice-provinces de Yougo-Slavie et de Hongrie, ne nous offre rien de bien spécial. Les vocations viennent peu à peu combler les vides et préparer les œuvres à venir. Le Saint-Siège vient de demander un grand sacrifice à la Yougo-Slavie par la nomination de M. Jean Gnidovec à l'archevêché d'Uskub. L'honneur est grand, comme le sacrifice lui-même. C'est toutefois de très bon cœur

que tous nous disons au nouvel élu, comme aux autres :
ad multos annos!

« La Hongrie, elle, a aussi fait une grande perte, mais d'une manière plus douloureuse. Un confrère encore jeune, M. Adalbert Akmasi, récemment nommé directeur du séminaire interne, patinait sur la glace, qu'il croyait solide. Elle se brisa et lui-même disparut dans l'eau. Il y a, de M. Bonnet, en date du 10 juin 1734, une curieuse circulaire sur ou plutôt contre les bains *ad nitorem aut ad delicias*. De la lecture de cette circulaire il ressort que le danger des tragiques noyades n'est pas d'hier, même en patinant.

« L'Espagne, avec ses deux provinces de Madrid et de Barcelone. J'ai eu la consolation, au cours d'un récent voyage, en compagnie de M. Mac Hale, assistant, dans la péninsule ibérique, de voir bon nombre de leurs maisons : les deux maisons centrales, les écoles apostoliques, les scolasticats, plusieurs maisons de missions, de collèges ou séminaires. C'est vous dire que nos deux provinces d'Espagne ont toutes les œuvres de la Congrégation sans oublier les œuvres lointaines, comme celles d'Amérique : Honduras, États-Unis, Pérou, pour Barcelone; comme celles du Mexique, des Philippines et des Antilles, que Madrid fournit de sujets en bonne partie, et surtout la Mission de Cuttack aux Indes britanniques, où cette même province de Madrid a véritablement une mission *ad gentes, inter infideles*. L'avenir de cette mission, si on en juge par le bien déjà obtenu, promet d'être consolant. Je ne puis manquer d'envoyer à Mgr Sastre, récemment sacré vicaire apostolique de San Pedro Sula, avec le traditionnel : *ad multos annos!* l'assurance de nos prières pour les fructueux succès de son zèle. *Ad multos annos!* Voilà bien la cinquième fois pour cette année. Certainement c'est beaucoup d'honneur.

« Dans les deux provinces espagnoles, le recrutement des vocations est fort suffisant et les deux Visiteurs, MM. Atienza et Comellas, s'efforcent, non sans résultat, d'égaliser la qualité au nombre.

« Au cours de ce voyage, j'ai été admis à présenter mes humbles devoirs à Leurs Majestés le roi et la reine d'Espagne, ainsi qu'à Sa Majesté la reine mère. Ma visite était de pure convenance, non d'affaire; mais j'ai pu voir que le nom de saint Vincent de Paul ne leur était certes pas inconnu et que la Congrégation jouissait de leur estime et protection.

« J'ai été reçu par un certain nombre de nos seigneurs les évêques, archevêques, ou même patriarche et cardinal, dans les diocèses desquels se trouvent nos maisons et nos œuvres. Tous m'ont témoigné leur satisfaction des services que leur rendent nos confrères; plusieurs ont exprimé leur regret de n'avoir pu encore établir chez eux quelque œuvre ou maison de la Mission.

« D'Espagne je n'ai pu voir que les maisons situées sur le continent; le temps, toujours trop limité quand il y a beaucoup à voir et beaucoup à voyager, ne m'a point permis de voir les parties insulaires : Canaries ou Baléares. Ce qu'on m'en a dit est une invitation à rendre grâces à Dieu.

« Je souhaite à tous et à chacun de nos confrères d'Espagne et des îles de travailler généreusement dans l'esprit de saint Vincent : humilité, simplicité, union et paix, et de travailler après leur propre sanctification *ad salutem pauperum et cleri disciplinam*.

« Un remerciement particulier aux deux Visiteurs, M. Atienza et M. Comellas, qui m'ont comblé de leurs attentions et qui, m'ayant reçu à Hendaye, frontière basque, ont bien voulu m'accompagner jusqu'à Port-Bou, frontière méditerranéenne.

« La Hollande, toujours florissante en vocations, a pu renforcer sa mission de Java en lui envoyant de bons sujets et rendre le même service à sa mission de Chine. Cette province semble destinée à se développer plutôt dans les missions lointaines; raison spéciale de souhaiter à sa jeunesse une large effusion de l'esprit apostolique et de toutes les délicates vertus qu'il comporte et dont il s'alimente.

« L'Irlande me rappelle l'intéressant voyage que j'y ai fait en juin-juillet derniers, avec, comme fidèle compâgnon, M. Patrice Boyle, supérieur du séminaire irlandais à Paris. Vu le nombre restreint des maisons de la province en Irlande, Écosse ou Angleterre, il m'a été facile de les visiter toutes. Ce sont, en général, de bien belles œuvres, bien desservies par un personnel choisi et préparé. Le recrutement, si on réunit le séminaire d'Australie à celui de Dublin, est plutôt encourageant, et peut-être l'Irlande pourra-t-elle, selon un plan déjà ancien, avoir en Chine une mission formellement organisée, au lieu de la simple église qu'elle dessert à Pékin.

« Inutile de vous dire la sympathie très marquée dont nos confrères d'Irlande jouissent auprès de l'épiscopat irlandais. C'est cet épiscopat qui leur a confié le séminaire des Irlandais à Paris; c'est lui qui leur a confié également la direction spirituelle du séminaire Saint-Patrice à Maynooth.

« Maynooth est une immense réunion de bâtiments symétriques, séparés ou plutôt unis par des cours, des pelouses, jardins à la mode irlandaise. Les salles, classes, collections, bibliothèques, etc., sont tout ce qu'on peut désirer de mieux et peut-être bien ce qu'on peut voir de mieux. Six cents grands séminaristes y reçoivent la formation ecclésiastique dans les meilleures conditions et avec un excellent choix de pro-

fesseurs. J'ai déjà dit que la formation spirituelle revient à nos confrères et ils s'en acquittent bien. Cela a été dit *coram populo*, c'est-à-dire devant la réunion de tous les évêques d'Irlande sans exception aucune, devant tout le corps professoral, devant tous les élèves et devant votre serviteur spécialement invité avec M. Boyle et M. Bennett, Visiteur, à la réunion solennelle qui clôture l'année, distribue les prix et commence les vacances, appréciées là comme partout ailleurs.

« Le doyen du corps professoral lut le discours d'usage, salua le chef de la Congrégation de la Mission ou plutôt la Congrégation dans son chef providentiellement présent, et la remercia pour le bien de premier ordre, parce que spirituel, rendu au collège par nos confrères. Le président de l'épiscopat, primat d'Irlande, archevêque d'Armagh, le vénéré cardinal Logue, conclut la réunion par quelques conseils pratiques d'une haute sagesse et prudence. Parmi les évêques présents, j'eus le plaisir de saluer notre confrère Mgr Jacques Downey, coadjuteur d'Ossory, prélat très pieux, très simple, très zélé.

« Ce n'est pas sans regret que j'ai appris la mort, ces jours derniers, du cardinal Logue. J'avais déjà eu l'occasion de faire sa connaissance à Paris. Causant aimablement et spirituellement, comme il savait le faire, il avait eu la bonté de me dire qu'il avait manqué sa vocation en ne suivant pas son désir d'être Lazariste; mais, au reste, ajoutait-il, je suis à moitié Lazariste, parce que j'ai été ordonné prêtre dans la chapelle de Saint-Lazare, rue de Sèvres, 95; parce que, à l'archevêché de Paris, registre des ordinations, mon nom figure avec cette note : Cong. Miss.; enfin parce que j'aime beaucoup saint Vincent et sa Congrégation. Il faut dire que le cardinal, alors abbé Logue,

était, au temps de son ordination sacerdotale, collaborateur de nos confrères au collège des Irlandais à Paris.

« Je ne veux point quitter Maynooth et l'Irlande sans rappeler un souvenir intéressant et honorifique pour la Congrégation. Parmi les fondateurs et premiers professeurs de Maynooth figure M. Ferris, Irlandais et assistant de la Congrégation. Au moment de la Révolution, il dut se réfugier à Rome. C'est là qu'on fit appel à son dévouement et à ses compétences pour la fondation du collège de Maynooth. En 1895, ce collège, célébrant son centenaire, publia un beau volume-souvenir où j'ai pu lire avec émotion un très élogieux article biographique sur ce digne fils de saint Vincent. Dans les cloîtres du collège se voit une longue série de portraits des personnages illustres, anciens élèves de Maynooth. J'ai pu remarquer parmi les prélats celui de Mgr Mac Hale, archevêque de Tuam, cousin de M. Mac Hale, assistant de la Congrégation.

« L'Italie ne nous offre rien qui nous intéresse directement, sinon l'exposition des missions, coïncidant, et la rehaussant à sa manière, avec l'année sainte. A cette exposition, toutes nos missions seront représentées et feront, Dieu aidant, honneur à la Compagnie. J'ai su, d'ailleurs, que le Souverain Pontife, au jour de l'inauguration, les avait remarquées et avait daigné se montrer bien satisfait.

« Le Vicariat italien en Chine paraît avoir été bien accepté et adopté par les trois provinces de la péninsule; c'est dire que les sujets lui sont assurés. Mgr Ciceri leur en dit d'avance sa joie reconnaissante.

« La Pologne se développe toujours magnifiquement. M. le Visiteur et son conseil sauront préserver leur province d'une croissance trop hâtive. Telle qu'elle est déjà, il lui est permis d'envoyer de bons

ouvriers pour le service religieux des groupes polonais nombreux en Amérique : États-Unis et Brésil.

« Du Portugal, je n'ai que des espérances à vous donner. Espérances qui prendront corps et réalité, s'il plaît à Dieu de bénir la petite école apostolique qui vient de s'y fonder.

« La Turquie termine la série. Vous avez suivi dans les journaux les anxiétés que nous a données la politique scolaire de la Turquie. Les écoles et collèges furent d'abord fermés. On a mis à leur réouverture des conditions qui ont paru tolérables à Rome, de sorte que nos œuvres ont repris, les collèges et écoles ont retrouvé à peu près leur ancienne population scolaire, excepté à Smyrne, où le départ presque complet des chrétiens et les ravages de l'incendie dans notre immeuble n'ont pas encore permis de retrouver l'ancienne vitalité.

« En France, rien de particulier à vous dire, parce que rien de nouveau depuis l'année dernière. Doucement et simplement, on travaille *ad salutem pauperum* par les missions et *ad cleri disciplinam* par les séminaires et par les retraites ecclésiastiques. que prêchent nos confrères dans les divers diocèses ou bien à Saint-Lazare. Dans notre maison-mère sont passés, au cours de l'année, 450 retraitants.

« Ce qui nous intéresse le plus pour 1925, c'est, je vous l'ai dit, le centenaire. Il sera célébré par un Triduum les 19, 20 et 21 juillet. Le 20 sera plutôt fête de famille et fête intérieure; ce sera le jour destiné à commémorer ma cinquantième année de vocation. Le discours sera donné par M. Cazot, assistant. Le 19 et le 21 auront un caractère plus extérieur et plus solennel. Le discours du 19 sera prononcé par Mgr Cézerac, archevêque d'Albi. S. Ém. le cardinal Bisleti, grand ami de notre Congrégation, a bien voulu

accepter de prendre part à nos fêtes séculaires. Il nous fera l'honneur de pontifier le premier jour, qui sera la fête de saint Vincent. Je vous demande de prier avec moi afin que rien ne vienne mettre obstacle à cette pieuse et bienveillante pensée du digne prince de l'Église. Le discours du 21 sera donné par S. Ém. le cardinal Charost, archevêque de Rennes.

« Sont invités, vous le savez déjà, à ces fêtes jubilaires, MM. les Visiteurs des provinces, Nosseigneurs les évêques de la Congrégation, les vicaires et les préfets apostoliques, enfin MM. les délégués à l'Assemblée sexennale. Il me semble que c'est bien la Congrégation entière qui viendra se réjouir avec nous, avec nous remercier, avec nous espérer.

« L'Assemblée sexennale est convoquée pour le 13 juillet. Les lettres de convocation, expédiées depuis longtemps, sont, sans nul doute, arrivées à destination. Vous connaissez tous le but et, par suite, l'importance de cette sorte d'Assemblée. Aussi je la recommande à vos prières.

« Que Dieu bénisse ces deux importants événements de la Congrégation. « FR. VERDIER. »

De la Communauté est sortie la très intéressante collection des notices avec une lettre de la Très Honorée Mère. C'est toujours avec un charme nouveau qu'on voit chaque année ce cinéma spirituel dérouler devant nous le film des biographies de sœurs. D'un côté, on est tenté de dire : c'est dommage que de si belles âmes ne soient pas mieux connues. Quelle réponse éloquenté ce serait aux calomnies qui se répandent subrepticement que les Sœurs n'ont pas de vie intérieure. Mais, d'autre part, on comprend que la Communauté tienne ce jardin fermé et ne cherche que les regards du Bien-aimé.

Après tout, on n'a pas besoin de cela pour comprendre que les Sœurs ont une vie intérieure très intense. Notre-Seigneur a dit : « On connaît l'arbre à ses fruits. Est-ce qu'on cueille des raisins sur un buisson d'épines ou des figues sur des ronces? Un bon arbre est celui qui produit de bons fruits; un mauvais arbre celui qui produit de mauvais fruits. » C'est donc, suivant Notre-Seigneur, d'après la vie extérieure d'un arbre qu'on juge de sa vie intérieure; c'est par les fruits qu'on sait ce que vaut la sève.

Le principe est vrai pour les individus et les Communautés. Si une Communauté produit depuis longtemps des fruits abondants et succulents, si sa vie extérieure, en un mot, est utile à la gloire de Dieu et au salut des âmes, c'est une preuve infaillible que sa sève est bonne, que sa vie intérieure est puissante, intense, qu'il y a dans cette Communauté le doigt de Dieu.

Or, la Communauté des Filles de la Charité produit, depuis trois cents ans, des fruits abondants et succulents : elle pratique les œuvres les plus pénibles et les plus utiles; elle compte un grand nombre de sujets, elle a reçu de Dieu des marques extérieures de prédilection, des grâces insignes. Cette vie extérieure serait un nonsens s'il n'y avait pas de vie intérieure. On connaît l'arbre, la sève aux fruits.

Pourquoi quelques-uns ont-ils dit que les Sœurs manquent de vie intérieure? Cela ne viendrait-il pas de ce qu'ils se font une idée fausse de la vie intérieure? Pour eux, peut-être, celui-là n'a pas de vie intérieure qui s'adonne un peu plus aux œuvres de charité qu'aux exercices de piété; pour avoir une vie intérieure très intense, il faudrait continuellement réciter l'office, faire des méditations, ne pas s'occuper du prochain, ne penser qu'à Dieu. Mais Notre-Seigneur

a dit que ce ne sont pas ceux qui disent : « Seigneur, Seigneur! » qui entreront dans le ciel, mais ceux qui font la volonté de son Père. Il a ajouté que son grand commandement, le signe auquel on reconnaîtra ses disciples, c'est la charité. Donc, la marque proposée par ces théoriciens n'est pas conforme à l'enseignement du saint Évangile.

Pour d'autres, peut-être, celui-là n'a pas de vie intérieure qui n'est pas alambiqué dans ses prières, qui n'a pas de multiples dévotions, qui est trop simple dans ses manières d'agir et dans ses œuvres; vie intérieure pour ces gens-là, c'est vie originale, singulière, maniérée; vie intérieure se manifeste par des œuvres compliquées, où l'on a peine à se reconnaître. Mais alors, pourquoi Notre-Seigneur dit-il que la conversation de Dieu est avec les âmes simples qui vont droitement, qui ne font pas tant de manières? Ainsi ont été les sœurs dont nous lisons les notices; elles n'ont pas cru que, pour pratiquer la vie intérieure, il fallait prendre tout ce que font telles ou telles personnes religieuses; et elles ont bien fait, car ce serait s'exposer à perdre l'esprit de saint Vincent qui est un esprit de simplicité, d'humilité, de charité, qui est l'esprit de Notre-Seigneur, qui est la vraie vie intérieure. On entend quelquefois dire : « Il faut faire pour les œuvres comme telle Communauté, pour les dévotions comme telle autre. » C'est comme si l'on disait : dans le Sud-Est, on fait la cuisine à l'huile; dans le Sud-Ouest, on la fait au beurre; dans le Centre, on la fait à la graisse; donc, faisons la cuisine à l'huile, au beurre et à la graisse; les sœurs dont on nous donne la biographie n'ont pas raisonné ainsi; elles ont dit : faisons notre cuisine spirituelle comme saint Vincent nous l'a enseignée; n'allons pas vouloir imiter telle ou telle Compagnie; soyons nous-mêmes dans nos dévo-

tions, soyons simples dans nos œuvres, aimons Dieu non pas seulement en pensées et en paroles, mais par les œuvres et ainsi nous resterons vraies disciples de Notre-Seigneur, animées de la vraie vie intérieure.

Mais, dira-t-on, la vie intérieure se manifeste par la récollection, le recueillement, le silence, la gravité dans la démarche. Aussi, les Filles de la Charité qui se dévouent aux œuvres extérieures, qui parlent aux pauvres, qui s'empressent parfois pour soulager les malades, disent magistralement ces superbes critiques, les Filles de la Charité n'ont pas la vie intérieure. Mais, alors, Notre-Seigneur qui parlait des jours entiers, qui était assailli par les foules, Notre-Seigneur n'avait pas la vie intérieure? Si, pour avoir la vie intérieure, il faut être compassé dans ses gestes, lent dans ses actions, si la gravité de la démarche constitue le signe infaillible de la vie intérieure, lorsque la sainte Vierge se rendait en hâte *cum festinatione* exercer à l'égard de sa cousine Élisabeth les devoirs de la charité, ces rigides tenants auraient déclaré sans le moindre doute que cette jeune fille ne devait pas avoir une vie intérieure très intense et, cependant, elle portait son Jésus, elle était pleine de grâce, elle était le modèle parfait de la vie intérieure.

Autrefois saint Paul parlait à ses chers Philippiens de ceux qui voulaient lui susciter quelques tribulations et qui prêchaient par envie, par esprit de contention, et il ajoutait : « Qu'importe. Je sais que tout cela tournera à mon salut. »

La Communauté pense de même; elle sait que les calomnies tournent au bien de ceux qui en sont les objets; aussi, elle ne s'inquiète pas de ces paroles; quand bien même cela détournerait quelques jeunes filles superficielles d'entrer chez elle, elle s'en consolera en disant que tout ce que Dieu permet est bien.

fait et en s'efforçant toujours plus de développer ce qui est la véritable vie intérieure, l'amour de Dieu et l'amour du prochain. *Plenitudo legis dilectio*.

Fermons la parenthèse et revenons au journal de la Maison-Mère.

4 janvier. — Ordination à Saint-Lazare de quelques jeunes gens.

6 janvier. — Nouvelle ordination.

12 janvier. — La réunion des Dames de la Charité est présidée par M. le Supérieur général. On y entend une conférence de M. de Vergès, le nouveau président général des Conférences de saint Vincent de Paul, qui indique les services que peuvent se rendre mutuellement les deux associations d'hommes et de dames de la charité. A la chapelle, le prédicateur a parlé de la seconde œuvre de miséricorde spirituelle : donner de bons conseils. Il a montré l'importance de cette œuvre par la raison, par l'usage universel des conseillers, par la sainte Écriture; il a indiqué les moyens à prendre pour donner de bons conseils, en particulier lire la *Vie des saints*, consulter sa propre expérience, prier le Saint-Esprit.

13 janvier. — M. le Supérieur général devait partir pour Strasbourg et la Suisse; mais une petite indisposition l'en a empêché et il s'est fait remplacer par MM. Cazot et Mac Hale pour l'inauguration de la Maison Internationale de Strasbourg.

14 janvier. — M. le Supérieur général de la Société de Saint-Sulpice, célèbre sa cinquantaine de sacerdoce; nous ne pouvions rester étrangers à cette fête, vu les relations intimes qui ont uni saint Vincent et

M. Olier; aussi M. Verdier a-t-il voulu que les jeunes gens chantent à la messe de cinq heures et demie et a-t-il délégué quelqu'un pour le représenter à la grand'messe d'action de grâces célébrée à la chapelle d'Issy devant le nonce apostolique. Petite particularité de cette grand'messe : il y a, en plus du diacre et du sous-diacre qui sont les deux supérieurs des séminaires de philosophie et de théologie, quatre chapiers qui évoluent à cette messe comme ailleurs les chapiers le font aux vêpres; c'est un vieux reste du rite parisien.

17 janvier. — Nous avons dans nos murs Mgr Barlassina, patriarche de Jérusalem.

18 janvier. — On a inauguré à la rue Oudinot, chez les sœurs, des journées de récollection à l'usage des jeunes filles.

25 janvier. — Fête de la conversion de saint Paul. A la conférence du soir, M. Dujardin nous a montré les différences et les ressemblances qui existent entre saint Paul et saint Vincent de Paul et M. le Supérieur général nous a rappelé que les deux avaient eu trois amours dominants : l'amour de Jésus-Christ, l'amour de l'Église, l'amour des âmes.

28 janvier. — Quatrième cas de conscience. Le rapporteur établit : 1° que le curé en question ne pouvait pas déléguer Pascal ; 2° que la raison alléguée par ce dernier n'était pas valable ; 3° mais que cependant *valuerunt absolutiones propter errorem communem*.

1^{er} février. — Ouverture de la retraite de la Sainte-Agonie, prêchée par M. Courbe, sous-directeur des œuvres diocésaines.

8 février. — Suivant un indult particulier au diocèse de Paris, nous célébrons aujourd'hui la solennité de la Purification avec la bénédiction des cierges.

C'est du reste une fête de famille, puisque dans nos séminaires la fête de la Purification est le jour consacré au renouvellement des promesses cléricales.

Nous lisons en effet dans la première rédaction (1846) du Directoire des grands séminaires : *Rénovation des promesses cléricales*. Dans tous nos séminaires, cette cérémonie se fera solennellement le 2 février, fête de la Présentation de Notre Seigneur au Temple.

Ce même jour, M. Veneziani part pour Turin, afin de représenter M. le Supérieur général aux obsèques du très digne supérieur de cette maison, le regretté M. Damé.

9 février. — Réunion des Dames de la Charité. On y parle de la troisième œuvre de miséricorde spirituelle : corriger, convertir les pécheurs. On ramène toutes les conditions dans lesquelles on doit travailler à cette œuvre au fameux vers latin : *quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando*.

Ce même jour assemblée générale de l'œuvre des ateliers professionnels catholiques dont la *Semaine Religieuse* rend compte dans les termes suivants :

Cette œuvre très vivante, et qui s'est renouvelée, perfectionnée et adaptée, au cours de ses cinquante-huit années d'existence, a été présentée au nombreux et distingué public réuni dans la salle des œuvres du 76, rue des Saints-Pères, par sa nouvelle secrétaire, M^{me} Meyssonier.

Après avoir énuméré les succès nombreux — plus de cent quatre-vingts prix — remportés l'an dernier, par les apprentis de l'œuvre, en des concours variés qu'avaient organisés le Ministère du Travail, la Préfecture de la Seine, les Comités d'apprentissage des VII^e et XIII^e arrondissements, la Chambre de commerce, la Chambre syndicale de la lingerie, etc., et auxquels viennent s'ajouter les quatre-vingt-dix prix offerts

par l'Œuvre elle-même, M^{me} la Secrétaire a parfaitement indiqué l'importance et la portée de cette œuvre sociale, déjà ancienne et si remarquable. Nous cueillons dans son très judicieux rapport quelques indications particulièrement heureuses.

« Tant de succès professionnels, écrit M^{me} Meyssonier, tant de résultats pratiques obtenus pour leur bonheur futur et celui de leur famille par les maisons religieuses, ne nous prouvent-ils pas que les principes chrétiens possèdent quelques bonnes recettes applicables aux labours de la vie ? Dans l'ombre et le silence, d'humbles femmes consacrées à Dieu ont deviné et appliqué avant les économistes les réformes utiles... C'est ainsi qu'on découvre que l'apprentissage est en péril et l'on vote la loi Astier quand, depuis vingt ans, chez les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul on forme des ouvrières connaissant à fond leur métier et recevant déjà des cours complémentaires de coupe et de dessin. On invente l'orientation professionnelle, mais chez les Sœurs l'enfant est appelée depuis longtemps à choisir entre les divers métiers féminins, suivant ses goûts et ses aptitudes. Et voici qu'on s'avise en haut lieu de l'utilité qu'il y aurait à créer un peu d'émulation dans les métiers et, tout comme notre œuvre, on organise des concours...

« Les avantages matériels de la formation professionnelle donnée par les Sœurs sont connus...

« Les jeunes filles formées dans les ateliers professionnels ont entre les mains un métier. Lorsqu'elles se marient, elles peuvent continuer à l'exercer chez elles. Partout nous avons su que nombre d'anciennes prennent du travail de l'atelier et le font chez elles tout en surveillant leur ménage.

« En outre, les apprenties reçoivent l'enseignement professionnel à portée de leur domicile et, sans doute, il est déjà très important de leur éviter les longues courses en métro ; mais ceci comporte un autre bienfait : les jeunes apprenties reviennent à midi chez elles et, y prenant leur repas, restent plus mêlées à la vie de famille que leurs sœurs vendeuses ou dactylos ; elles aident au ménage, à la cuisine et sont ainsi beaucoup mieux préparées à leur future tâche de mères de famille. Nous avons pu constater aussi les excellentes conditions d'hygiène dans lesquelles les ouvrières travaillent dans les ateliers, qui sont mieux éclairés et plus aérés que la plupart des bureaux ; elles sont presque partout assises sur des

chaises, l'ensemble de l'existence régulier et calme est favorable à la santé.

« Dans plusieurs maisons, on s'est mis à la gymnastique avec succès. Après M. de Nervo, je voudrais rappeler combien les exercices de gymnastique respiratoire, si faciles à exécuter, sont un efficace préservatif contre la tuberculose qui guette nos petites Parisiennes et spécialement les repasseuses.

« Ainsi les ateliers professionnels, tout en travaillant pour la profession, travaillent pour la famille, et nous pouvons en louer hautement les chères Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui donnent à cette double tâche tout leur cœur et toute leur intelligence.

« C'est que travailler pour la famille est peut-être, à l'heure actuelle, l'œuvre la plus pressante... En face, chez les matérialistes, les socialistes, les communistes, c'est contre la famille qu'on travaille, et avec quelle passion et quelle habileté, hélas ! On prend comme levier le goût du plaisir, l'attrait des jouissances, et c'est ainsi qu'au nom du droit au bonheur, on prêche à la femme l'abstention de ses devoirs les plus sacrés, les plus naturels.

« Au regard de ceux qui osent lui dire « que la maternité est une servitude », « qu'elle n'est qu'une chienne si elle aime ses enfants », « que le bolchevisme la dispensera des soins du ménage accomplis désormais par la collectivité », vous avez compris, mes Sœurs, qu'il ne suffit pas de faire de bonnes lingères et d'adroites couturières. Trop d'exemples nous prouvent que vous avez raison !..

« Près de cent certificats d'instruction religieuse ont été décernés aux ouvrières des Ateliers professionnels. L'ignorance religieuse dans tous les milieux est si lamentable, le rôle de l'Église à travers les âges tellement méconnu !

« Et pour achever la formation de ces futures mères de famille, vous avez, en beaucoup de maisons, organisé l'enseignement ménager ; il serait bien à désirer qu'il y en eût partout, que toutes vos apprenties sachent mettre, comme le dit l'abbé Thellier de Poncheville, « un peu de leur cœur dans le pot au feu »...

Nous ne pouvons tout citer, mais nous voulons, en terminant, prévenir le désir de nos lecteurs en leur donnant l'adresse de l'Œuvre des Ateliers professionnels catholiques de jeunes filles, dont le siège social est 120, rue du Cherche-Midi, et le nom de sa présidente dévouée, M^{me} la baronne

Davillier, dont la générosité ne connaît pas les budgets en déficit.

10 février. — Clôture de la retraite de la Sainte-Agonie, qui a été bien suivie. M. le Supérieur général dit la messe à huit heures. Le soir, belle cérémonie de conclusion.

18 février. — La salle des Reliques se transforme en magasin de charité, où l'on vend à un prix très élevé divers objets de Chine et d'ailleurs.

22 février. — Premier jour de l'adoration à Saint-Lazare. M. Lesage nous parle de la présence Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, présence réelle et bienfaisante.

23 février. — Le prédicateur de l'adoration parle du sacrifice de Notre-Seigneur et nous invite à nous sacrifier.

24 février. — Clôture de l'adoration. M. Lesage montre que cette cérémonie est un merci adressé à Notre-Seigneur, une reconnaissance de sa royauté, une bénédiction pour nous.

4 mars. — Le frère Romiche a fait un pont suspendu qui relie les deux tribunes de la chapelle au-dessus du maître-autel. C'est un chef-d'œuvre de construction et ce n'est pas disgracieux du tout. Il s'agissait en effet de laver la peinture qui se trouve au-dessus du maître-autel et il était difficile d'y parvenir. Grâce à ce pont suspendu qui est muni de barrières, les frères ont pu décrocher cette peinture qui était recouverte d'une couche épaisse de toute sorte de choses. On voit maintenant que la peinture représente d'un côté les œuvres

des Missionnaires, de l'autre celles des Filles de la Charité.

On construit aussi un autel vis-à-vis celui de la bienheureuse. Il n'y pas encore de titulaire. Avis à ceux qui désirent donner leur nom. Qu'ils se hâtent de se sanctifier et de se faire canoniser ou béatifier.

7 mars. — Nous possédons dans nos murs deux cardinaux et quatre archevêques, qui viennent assister à la réunion annuelle des chefs du clergé de France.

9 mars. — Réunion des Dames de la Charité. Le prédicateur parle de la quatrième œuvre de miséricorde spirituelle : consoler les affligés, et montre que les malades ont besoin de consolation et que nous sommes portés naturellement à consoler ceux qui pleurent et que Dieu nous invite par ses paroles et par ses exemples à suivre cette tendance naturelle.

16 mars. — La fête de la bienheureuse Louise de Marillac a été renvoyée au lundi. C'est S. G. Mgr Roland-Gosselin qui a officié pontificalement et c'est M. Lesage qui a fait le panégyrique de la bienheureuse en nous parlant de ses œuvres.

Qu'on nous permette à ce propos de rappeler comment se faisait autrefois la conférence du 15 mars. Un coutumier du milieu du dix-neuvième siècle porte qu'à cette conférence, qui était faite par M. le Supérieur général, ainsi que celle du 27 septembre, on appelle deux sœurs du séminaire et deux sœurs à l'habit, ayant eu soin d'annoncer à l'avance le sujet de conférence. Le même coutumier porte que, dans ces deux circonstances, ainsi qu'à la conférence du premier jour de l'an, les sœurs du dehors ne sont pas convoquées. Le même coutumier ajoute qu'à la conférence des élections et à la clôture de toutes les retraites faites

à la Maison-Mère, on est dans l'usage d'appeler des sœurs. Nous ignorons à quelle époque ont cessé ces coutumes.

Rappelons aussi pour mémoire d'autres usages que nous glanons dans le même coutumier. Tous les vendredis de carême et le Vendredi saint (avant l'office du matin) il y avait une instruction faite par le directeur; les exercices du mois de Marie étaient faits par le directeur et la clôture par le Supérieur général; le coutumier remarque que le directeur est autorisé, pour le mois de Marie, à se faire remplacer par un des conférenciers ou même plusieurs; les trois jours de l'adoration solennelle, le coutumier parle d'une courte instruction où l'on admet les fidèles externes. Quand le directeur ne la fait pas lui-même, dit le coutumier, il a soin, de l'avis de M. le Supérieur, de désigner un autre confrère.

Puisque nous parlons des conférences, rappelons les noms des principaux conférenciers que nous avons trouvés dans les vieilles archives :

1846 : MM. Aladel, Grappin, Bresson, Sturchi.

1847 : MM. Poussou, Boury, Sturchi, Vauris, Marion, Viallier, Aladel.

1848 : MM. Boury, Vauris, Sturchi, Marion, Bresson, Viallier, Aladel.

1849 : MM. Boury, Poussou, Vauris, Sturchi, Marion, Bresson, Viallier, Lacombe, Aladel.

1851 : MM. Vauris, Sturchi, Marion, Bresson, Viallier, Aladel, Boury.

1852 : MM. Mathieu, Aladel, Sturchi, Marion, Bresson, Rousseau, Vauris, Poussou.

1853 : MM. Marion, Baudry, Rousseau, Mathieu, Vauris, Aladel, Boullier, Poussou, Sturchi, Baudry.

1854 : MM. Sturchi, Marion, Baudry.

1855 : MM. Sturchi, Marion, Rousseau.

1856 : MM. Blancheton, Vauris, Brussol, Poussou, Vauris, Aladel, Sturchi, Marion, Rousseau.

1857 : MM. Poussou, Dufour, Sturchi, Marion, Blancheton, Vauris, Brussol, Aladel.

1858 : MM. Blin, Sturchi, Marion, Blancheton, Aladel, Valat, Mellier, Poussou, Oudiette.

1859 : MM. Mellier, Oudiette, Blancheton, Aladel, Marion, Terrasson, Sturchi, Poussou.

1860 : MM. Blancheton, Marion, Terrasson, Cor, Sturchi, Oudiette.

1861 : MM. Blancheton, Marion, Terrasson, Cor, Aladel, Sturchi, Périères, Oudiette.

1862 : MM. Oudiette, Sturchi, Périères, Blancheton, Vicart, Aladel, Marion.

1863 : MM. Oudiette, Périères, Sturchi, le Directeur, Vicart, Blancheton, Marion.

1864 : MM. Blancheton, le Directeur, Vicart, Maller, Sturchi.

1865 : MM. Blancheton, Maller, Sturchi, Vicart, Blancheton. (Le coutumier s'arrête à mai 1865.)

Cette liste suggère quelques réflexions : on donnait alors beaucoup plus de conférences que maintenant : sans compter celles des retraites qui sont données par le prédicateur, il y en avait en moyenne de 17 à 20 par an.

Nous remarquons que les conférenciers sont des personnages connus : M. Poussou, 1^{er} assistant, ancien Vicaire général de la Compagnie ; M. Aladel, 2^e assistant et directeur des Sœurs ; M. Sturchi, 3^e assistant ; M. Viallier, procureur général ; M. Boury, assistant de la Maison-Mère ; M. Marion Auguste, professeur de théologie ; M. Vicart, 4^e assistant et assistant de la Maison-Mère, à la place de M. Boury.

Signalons également parmi les conférenciers 4 confrères très jeunes de vocation, mais d'un âge déjà

respectable : M. Mellier commença à être conférencier à la Communauté en 1858, il n'avait qu'un an de vocation, mais quarante-cinq ans d'âge; il devait devenir plus tard assistant et Vicaire général de la Compagnie; M. Terrasson débute en 1859; or, il est entré dans la Compagnie en 1858; il est donc encore au Séminaire, mais il a quarante-six ans d'âge; il deviendra plus tard secrétaire général. M. Cor prêche à partir de 1860; il n'a qu'un an de vocation mais quarante-neuf ans d'âge; M. Périères débute en 1862, le lendemain de ses vœux, mais il a cinquante-six ans d'âge.

18 mars. — Le bon frère Bataille célèbre aujourd'hui le soixantième anniversaire de son entrée dans la Congrégation et à la Maison-Mère où il est toujours resté sans jamais changer de maison. Aussi est-il connu de beaucoup de personnes qui ont tenu à lui envoyer leurs félicitations; il a même reçu des télégrammes de plusieurs évêques et une bénédiction spéciale du Souverain Pontife. A Saint-Lazare, les frères coadjuteurs avaient organisé en son honneur une petite séance. Les frères Houpert et Guillemard ont retracé sa vie, l'un en prose, l'autre en vers, tous deux comme il fallait. M. le Supérieur général avait, ce jour-là, pour la messe, revêtu un magnifique ornement gothique et l'étudiant qui sert ordinairement la messe du Très Honoré Père avait laissé cet honneur à notre excellent frère Bataille, qui n'a d'ennemis, a-t-on remarqué justement, que les araignées et la poussière.

19 mars. — Saint Joseph : célébrant, M. Veneziani; prédicateur, M. Détroit, qui nous a montré que saint Joseph avait été grand par sa mission et par la manière dont il l'a remplie.

Autrefois, on chantait les vêpres immédiatement après la grand'messe, pour correspondre à l'invitation de la Rubrique qui nous dit que c'est louable en carême de dire les vêpres avant le repas. Mais cela prolongeait beaucoup les offices du matin, et depuis trois ou quatre ans on a renoncé à cet usage.

C'était l'usage aussi autrefois que les séminaristes faisaient les cérémonies et exécutaient les chants. Mais, actuellement, les séminaristes sont à Dax et il eût été dispendieux de les faire venir.

Les étudiants les ont donc remplacés. On s'est demandé, à ce propos, si, quand saint Vincent a donné saint Joseph comme patron du Séminaire, il a voulu étendre ce patronage également aux étudiants. Quoi qu'il en soit, depuis que saint Joseph a été constitué patron de l'Église universelle, ils sont, comme tous les fidèles, sous la protection de cet aimable saint.

Il serait intéressant de retracer l'historique de la dévotion à saint Joseph dans la Compagnie. Extrayons de la poussière de nos archives deux ou trois petits faits qui ne manquent pas de saveur.

Une année (c'était exactement en 1730), la Sœur directrice du Séminaire avait invité je ne sais quel prédicateur qui n'eut pas le don de plaire à M. Bonnet, pour lors Supérieur général de la double famille de saint Vincent, et voici la lettre que la pauvre directrice reçut du terrible M. Bonnet :

« MA TRÈS CHÈRE SŒUR,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais!

« Vous venez de faire une faute très considérable et qui peut avoir des suites très fâcheuses.

« Quoi! sans m'en dire un mot, ma très chère Sœur,

vous vous avisez d'aller prier un prédicateur en forme, un éloquent, un bien disant pour faire le panégyrique de saint Joseph, Patron de votre Séminaire; vous choisissez dans cette maison, à mon insu, un prêtre qui n'est point du nombre des quatre destinés à vous conduire.

« Les filles sont insupportables, en ce sens que plus on fait pour elles, et plus elles foisonnent en imaginations de nouveaux moyens de salut et de perfection. Il n'y a qu'à vous laisser faire et, bientôt, après avoir usé toute l'éloquence de la Mission qui ne s'étend pas bien loin, il vous faudra de fameux prédicateurs de la ville; des abbés, des prédicateurs du Roy suffiront à peine pour vous satisfaire, et pour contenter votre curiosité.

« Où avez-vous vu, ou lu, qu'il fallait un prédicateur en forme, pour la fête de saint Joseph? L'ancien usage n'a-t-il pas toujours été que l'un des prêtres destinés à vous confesser, fit à vos Sœurs une simple conférence sur les vertus de ce grand saint, dans laquelle, à petit bruit, et avec plus de fruit, il en faisait parler deux ou trois, et ensuite il concluait, sur une chaise de paille, en récapitulant les vertus de leur saint Patron, pour leur servir de modèle?

« Je veux pourtant croire, ma chère Sœur, que vous avez fait cela tout à la bonne foi, et sans penser aux suites; mais pour prévenir cette curiosité, et cette nouveauté, je vous prie que cette lettre soit gardée dans votre Séminaire, et au secrétariat de la Supérieure, comme je la vais faire moi-même transcrire dans le livre où je marque tout ce qui regarde la conduite de votre Compagnie, et dans la suite nous nous en tiendrons, s'il vous plaît, à l'ancien usage d'une simple conférence faite par M. votre directeur, ou par l'un de ces MM. vos confesseurs.

« Je suis de tout mon cœur en l'amour de Notre-Seigneur, ma chère Sœur,

« Votre très humble serviteur,

« BONNET. »

l. p. d. l. m.

Passons maintenant au dix-neuvième siècle. M. Étienne, sans y mettre les mêmes expressions fortes, a été aussi ferme sur le caractère que doit avoir la prédication de ce jour. Un vieux coutumier de 1852 nous dit, en effet, que M. Étienne a rétabli, en conseil, l'usage primitif que le directeur de la Compagnie doit faire, en ce jour, non pas un panégyrique, mais une conférence pratique sur quelque'une des vertus du saint Patron du Séminaire, et il fut réglé au même conseil que le directeur de la Compagnie inviterait le directeur du Séminaire interne de notre maison-mère à le faire alternativement, tant que la maison-mère continuerait d'aller célébrer cette fête avec la Communauté des Sœurs. Conformément à cet usage, ont fait cette conférence alternativement :

1852. M. Aladel.

1853. M. Chinchon.

1854. M. Aladel.

1855. M. Chinchon.

1856. M. Aladel : Esprit intérieur de saint Joseph.

1857. M. Chinchon : Esprit de sacrifice.

1858. M. Aladel : Esprit de foi.

1859. M. Chinchon : Saint Joseph a cherché Dieu en toutes choses.

1860. M. Aladel : Vie cachée de saint Joseph.

1861. M. Chinchon : Saint Joseph modèle de dévotion envers l'Eucharistie.

1862. M. Aladel : Obéissance de saint Joseph.

1863. M. Chinchon : Épreuves de saint Joseph.

1864. M. Aladel : Esprit intérieur (autrement traité qu'en 1856, dit le coutumier).

1865. M. Chinchon : Saint Joseph, modèle de connaissance et d'amour de Jésus-Christ.

(*Ici s'arrête le coutumier*).

Depuis cette époque, les usages ont changé, mais la dévotion à saint Joseph est demeurée.

25 mars. — Annonciation. La fête a été préparée, suivant l'usage, par deux conférences de M. le Directeur, qui ont traité cette année de la sainte pauvreté. Le jour de l'Annonciation, M. le Supérieur général a donné la conférence; il a pris pour thème les mots *Ora pro nobis*, et il a montré : 1° que notre prière unie à celle de Marie devient parfaite, et 2° que les saints vœux sont une prière parfaite.

28 mars. — Ordination à notre chapelle de 4 prêtres, 1 diacre S. J. et 16 sous-diacres.

30 mars. — Mort de M. Bouvier. Ce cher confrère avait encore parlé à la conférence du vendredi 27 mars, il y a trois jours, et il nous avait beaucoup intéressés par les détails pratiques qu'il avait donnés sur la manière de faire les missions.

5 avril. — Dimanche des Rameaux. Célébrant, M. Hertault.

6 avril. — Retraite pascalle, prêchée dans notre chapelle par M. Drillon. Le carême y avait été prêché par M. Cornet.

9 avril. — Jeudi Saint. M. le Supérieur général chante la messe.

10 avril. — Vendredi Saint. L'officiant est M. Crombette.

Le soir, à Notre-Dame de Paris, le R. P. Sanson, de l'Oratoire, recommande chaudement à la générosité de ses auditeurs l'œuvre des Dames de la Charité. Il rappelle les rapports intimes qui ont uni le cardinal de Bérulle et saint Vincent.

11 avril. — Samedi Saint. Officiant : M. Mac Hale. 16 de nos jeunes gens sont absents; ils reçoivent à la chapelle des Carmes l'ordre du diaconat des mains de Mgr Baudrillart.

12 avril. — Solennité des solennités. M. le Supérieur général chante la grand'messe et S. G. Mgr Glass officie aux vêpres.

13 avril. — Lundi de Pâques. Nous allons voir si Gentilly n'a pas changé de place ou de forme depuis l'année dernière.

15 avril. — Assemblée domestique de la maison-mère. C'est un événement. Elle se compose de 58 prêtres. Même les malades ont fait un effort pour assister à ces solennelles assises qui ne reviennent habituellement que tous les six ans. La séance d'aujourd'hui est une séance préparatoire : on y lit beaucoup de latin, on y dit du français; M. Thoor, de sa voix sonore, nous rappelle les vieux décrets concernant la tenue d'une Assemblée domestique. On lit les actes de renonciation envoyés par les confrères, et on se sépare.

16 avril. — 2^e séance de l'Assemblée domestique. M. le Supérieur général nous rappelle l'importance de l'acte que nous allons accomplir; nous faisons un quart d'heure d'oraison pour penser devant Dieu au choix que nous allons faire; on élit un secrétaire; les scrutateurs prêtent serment de remplir fidèlement leur

devoir et de garder le secret; on procède aux élections; sont élus MM. Kieffer et Salat; grâce au décret 564 de la dernière Assemblée, nous n'avons pas eu besoin de recommencer l'élection du premier député et cela a abrégé la longueur de la séance; le secrétaire a lu le procès-verbal; chacun a signé sur le vieux livre qui contient les procès-verbaux de toutes les Assemblées domestiques depuis 1679.

L'ŒUVRE DES CRÉMIÈRES A LA MAISON DES SŒURS
DE LA RUE VILLE-L'ÉVÊQUE

Elles sont si oubliées, les crémières, dans la grande capitale! Pour elles, il n'y a pas d'églises, ni d'offices, ni de prêtres... Elles se lèvent avant cinq heures, hiver comme été, puis elles parcourent les rues désertes, portant leurs boîtes à lait, allant de maison en maison, attendant que la concierge veuille bien leur ouvrir la porte, pénétrant dans les escaliers de service, obscurs et dangereux.

Elles portent du lait à toutes les personnes pieuses de la paroisse, à MM. les ecclésiastiques, aux vénérées religieuses, aux membres de toutes les associations pour le relèvement social et religieux des déshérités, et elles n'ont jamais une parcelle de prédication ni de cérémonie chrétienne.

Au contraire, le démon les guette partout et trouve moyen de les joindre.

Cependant ce ne sont pas des païennes, les crémières; elles sont toutes baptisées; elles ont été élevées en province, dans des pays chrétiens; elles ont fait leur première communion; elles ont promis de persévérer, mais comment peuvent-elles le faire?

La sainte Vierge, à qui elles ont toutes été consa-

créées dans leur enfance, leur a préparé cette année, sur la Madeleine, une petite mission. Pendant quinze jours, sauf le samedi, elles sont venues pendant un quart d'heure, en tenue de travail, en tablier et en manches blanches, sans chapeau, dans une chapelle des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, entendre la parole de Dieu. La réunion avait lieu à quatre heures, heure où, sauf le service de la crème fouettée, il y a moins d'ouvrage.

Elles auraient voulu toutes venir, mais les patrons ne sont pas tous bien humains.

Elles pleuraient d'émotion de se voir traitées comme tout le monde, ayant une place assise dans la maison de Dieu.

Le dernier jour, elles sont venues, le samedi soir, à 10 h. 1/2, après le travail, se confesser — toutes sont venues — et le dimanche matin, elles étaient, à 4 h. 25, réunies pour la messe de communion célébrée exprès pour elles, dans la chapelle des Sœurs.

Elles n'avaient pas pu communier en général depuis leur arrivée à Paris; c'étaient des retours, mais pas des conversions, car les pauvres enfants n'ont pas renié leur foi.

Après la messe, elles mangent en hâte une brioche, et à 5 h. 1/2 elles portaient leur lait comme tous les jours, mais le cœur plus heureux, unies à Celui qui s'est fait le serviteur de tous et qui portait des charges de bois chez les clients de saint Joseph, le charpentier.

Maintenant, le dimanche, après quatre heures de l'après-midi, elles trouvent un patronage ouvert pour elles, et elles pourront se confesser quand elles voudront.

LES ŒUVRES DES FILLES DE LA CHARITÉ
DE LA PAROISSE SAINT-GEORGES

Nous empruntons ce rapport au bulletin paroissial de la paroisse Saint-Georges (30 novembre 1924) :

C'est en 1864, que les Filles de la Charité furent demandées par l'Assistance publique pour desservir une Maison de Secours, dépendant du Bureau de Bienfaisance, et située rue de Meaux, 56.

En 1884, à l'expiration du bail, l'Assistance publique supprima cette Maison de Secours et les sœurs se fixèrent rue Bouret, dans l'immeuble que M. l'abbé Caillebotte, premier curé de Saint-Georges, avait acquis pour agrandir l'école.

L'Œuvre première, autour de laquelle se sont groupées toutes les autres, fut celle des *Dames de la Charité pour la visite des Pauvres Malades* à domicile. Elle fut inaugurée par M. Étienne lui-même, alors Supérieur général des Lazaristes et des Filles de la Charité, le 26 mars 1866. Depuis près de soixante ans, nombre de Dames se sont succédé apportant leur dévouement et l'aide de leur charité, non seulement aux pauvres du quartier, mais encore aux diverses œuvres qui, peu à peu, se développèrent dans la maison. A présent encore, sous l'impulsion de Mme Glandaz, leur Présidente, elles se réunissent tous les premiers mardis des mois d'hiver, au 20, rue Bouret, sous la présidence de M. le curé. Voici quelques chiffres caractéristiques du bien fait par cette œuvre, relevés dans le compte rendu de 1923 : les Dames et les Sœurs ont fait 4 527 visites, assisté 700 familles, distribué 9 172 bons, sans parler des dons en nature; on a obtenu 103 baptêmes, 2 abjurations, 22 mariages, 14 retours à Dieu, 272 communions de malades; sur 75 morts, 72 ont été administrés.

Parmi les œuvres d'Assistance établies peu à peu à côté de celle des Dames de Charité, il faut citer la *Charité maternelle* et la *Mutualité maternelle*, si précieuses par leur secours à la première enfance.

En 1868, l'école libre débuta avec deux classes dans le local de la Maison de Secours; les élèves y affluèrent si nombreuses qu'il fallut construire rue Bouret; pendant près de quarante ans, des générations vinrent s'y former à la pratique des vertus chrétiennes sociales. En 1907, à sa fermeture, l'école comptait plus de 650 élèves. En 1883, le bâtiment scolaire s'accrut d'une école maternelle qui, frappée par le même décret de 1907, avait à son effectif plus de 350 enfants, ce qui enlevait à l'instruction chrétienne au moins un millier d'âmes!... Il n'a survécu de ces magnifiques œuvres scolaires que la *Garderie maternelle*, recevant toujours les petits enfants, garçons et filles de deux à six ans. Ces chers petits, tout en prenant leurs ébats, une grande partie de la journée, dans une cour spacieuse et aérée, ou dans cette salle, par les temps froids et pluvieux, apprennent ici leurs prières, les éléments du Catéchisme, de l'Histoire sainte, de la morale chrétienne, enseignements qui restent profondément gravés dans leur âme : nous comptons actuellement environ 80 enfants venant à la Garderie.

En 1869, l'*orphelinat* commença avec 12 fillettes; il prospéra, s'agrandit et compte aujourd'hui 50 enfants ou jeunes filles y recevant l'éducation chrétienne et sérieuse qui doit être une garantie pour leur avenir; en sortant de la classe, elles travaillent à l'ouvrage de *Lingerie* ou au *Repassage* et deviennent d'habiles ouvrières, très attachées à leur maison, s'y considérant en famille; ce sont elles qui constituent la maîtrise de la paroisse.

En 1886, une *Maison* fut ouverte pour abriter des *Femmes âgées* qui, n'ayant pour toutes ressources que le secours du Bureau de Bienfaisance, se trouvent dans l'impossibilité de payer leur loyer. Chacune a sa petite chambre où, entourée de ses meubles et de ses souvenirs, elle travaille comme elle peut et comme elle veut, et passe ses dernières années dans la paix et la sécurité. Les 20 chambres sont toujours occupées : les locataires ne les quittent que pour aller au Paradis.

Pour parler de notre cher *Patronage*, je me rapporte au compte rendu fait le 4 juillet 1920, au jour où fut solennisé le Cinquantenaire de l'Association des Enfants de Marie (fête remise de 1917, à cause de la guerre) à laquelle prirent part avec un joyeux entrain et une piété communicative, bon nombre d'« Anciennes » s'unissant aux « Jeunes » d'alors.

C'est donc en 1867, trois ans après la fondation de la Maison de Secours, que quelques jeunes filles devinrent le noyau de l'association des Enfants de Marie, couronnement du patronage ; la guerre de 1870 amena un temps d'arrêt. Vers 1872, le petit embryon s'accrut et se fortifia rapidement par l'exode d'un grand nombre de familles lorraines s'établissant dans le quartier et dont les jeunes filles à la foi robuste, au dévouement que n'arrêtaient pas les obstacles, furent les bases solides sur lesquelles s'édifièrent définitivement l'association et le patronage. Depuis sa fondation jusqu'en 1920, 4 000 membres furent inscrits dont 1 410 sont devenues Enfants de Marie. Sur ce nombre, 340 se sont mariées avec les honneurs de l'Association, 81 sont entrées en communauté et 55 ont quitté ce monde, ayant fait une mort édifiante. Dans ces quatre dernières années, ont été reçues 126 Enfants de Marie et 148 Aspirantes ; pendant ce temps, 51 nous ont quittées : 7 d'entre elles sont parties pour le Ciel, 35

se sont mariées et 9 sont entrées en communauté, ce qui porte à 90 le nombre des religieuses ; dont 33 chez les Filles de la Charité et 57 dans divers Ordres : Visitation Sainte-Marie, Clarisses, Franciscaines, Saint-Joseph de Cluny, Saint-Thomas de Villeneuve, Saint-Charles de Nancy, Présentation de Tours, Providence de Chartres, Congrégation du Sauveur, Sœurs Aveugles de Saint-Paul, Auxiliatrices, du Purgatoire, Petites Sœurs des Pauvres, Sœurs de la Sainte-Agonie, etc.

Depuis 1920, trois ou quatre fois par an, nos « Anciennes » mariées sont heureuses de revenir ici, arrivant souvent des quartiers les plus éloignés de Paris et même de la banlieue, amenant leurs maris et leurs enfants, se groupant avec plaisir auprès de leurs chères maitresses, revivant entre elles leurs souvenirs de jeunesse et s'édifiant de la petite instruction particulière qui leur est donnée par M. le Curé.

En ce moment, nous comptons 70 Enfants de Marie, 50 Aspirantes, 80 de l'Association des Saints-Anges, et environ 130 fillettes du *Petit Patronage*, car beaucoup d'entre nous commencent dès le plus jeune âge à connaître le chemin de la rue Bouret. Elles y viennent au catéchisme : Sainte-Enfance, 1^{re} et 2^e année, où nos sœurs sont aidées pour les répétitions par de zélées *Dames et Jeunes Filles* de l'*Archiconfrérie des Catéchismes*, sous la direction inlassable de Mlle Leneuf, qui se dévoue pour les fillettes de Saint-Georges depuis vingt ans.

Le jeudi, au patronage, les petites, sériées par catégories, trouvent en plus de joyeuses récréations, des leçons de *gymnastique*, de *couture* (chaque année, au concours de l'œuvre des patronages, quelques-unes obtiennent prix et mentions) et pour les plus assidues vient de s'établir l'*œuvre du Trousseau* ; naturellement,

l'instruction
l'après-midi
Saint-Sacrament
à la générosité
du *Vestibule*
(sans oublier
méritante

Pour l'issue de
l'instruction
néanmoins p
mens de
M. le curé
faire le
encore qu
nion me
Chaque a
avons, d
Retraite
quelques
cation
prendre
Enfants
dispositi
fermée

Une
la *Bienh*
40 mem
filles ca
nage ; d
fitant d
nissons
mettant
1923, ne
avons f

l'instruction religieuse et morale n'est pas oubliée et l'après-midi se termine en recevant la bénédiction du Saint-Sacrement à la paroisse. Un arbre de Noël, dû à la générosité des Dames de la Charité et de l'œuvre du *Vestiaire*, récompense par un objet utile et un jouet (sans oublier quelque bonbon) les enfants les plus méritantes du petit patronage.

Pour les moyennes, nous avons ici le dimanche, à l'issue de la messe des jeunes filles à la paroisse, l'instruction religieuse, faite séparément et simultanément pour la préparation des divers degrés des *examens* de l'*archevêché*; puis, pour les plus grandes, M. le curé lui-même veut bien deux fois par mois faire le *cercle d'études* après les Vêpres. C'est lui encore qui, le dernier dimanche du mois, fait la réunion mensuelle des Enfants de Marie et Aspirantes. Chaque année, ordinairement au mois d'octobre, nous avons, dans la chapelle des Enfants de Marie, une *Retraite* bien recueillie que viennent suivre aussi quelques jeunes filles de la paroisse, pour notre édification mutuelle, ce qui ne nous empêche pas de prendre part à la Retraite pascalle paroissiale. Quelques Enfants de Marie, plus privilégiées, plus libres de la disposition de leur temps, ont pu faire une Retraite fermée à Gentilly.

Une œuvre que nous aimons beaucoup est celle de la *Bienheureuse Louise de Marillac*; elle se compose de 40 membres environ, appartenant, tant aux jeunes filles catéchistes qu'aux Enfants de Marie du patronage; deux fois par an, en novembre et en mars, profitant du repos du samedi après-midi, nous nous réunissons toutes pour parler de nos « grand'mères », mettant en commun nos efforts et nos résultats. En 1923, nous avons visité 22 bonnes vieilles à qui nous avons fait 521 visites : toutes ont fait leurs Pâques, et

quelques-unes la Sainte Communion aux grandes fêtes, 2 sont mortes administrées, bien vite remplacées par d'autres ; nous avons distribué 1 381 bons et 367 fr. 40 en douceurs diverses, ce qui donne un total de dépenses de 1 259 fr. 90.

Nous avons au 20, rue Bouret, une *Section Syndicale* vivante, rattachée au Syndicat de l'Abbaye, comptant 70 membres cotisants et qui met à notre disposition, entre autres avantages, des cours variés : français, sténographie, anglais, coupe, dessin. Une *caisse dotale* est établie depuis trois ans et groupe 75 adhérentes : quelques-unes d'entre nous ont déjà reçu une prime appréciable au moment de leur mariage.

Une *bibliothèque*, comprenant plus de 600 volumes, quelques-uns très nouveaux, est à notre disposition. Le catalogue complet, bien divisé, nous indique les livres classés selon l'âge des lectrices qui, moyennant 0 fr. 10 par volume et par semaine, peuvent prendre chaque dimanche deux livres à la fois, l'un plus sérieux, l'autre divertissant.

Deux fois par an, nous donnons une *séance récréative*, en général pour la fête de M. le Curé et pour celle de ma Sœur Supérieure ; à cette dernière, la quête est faite pour l'œuvre de la bienheureuse Louise de Marillac, tandis qu'à la première, elle est destinée à l'œuvre des Vocations sacerdotales à laquelle nous nous intéressons spécialement ; non contentes de chercher à recueillir des cotisations, nous organisons vers Pâques une loterie que nous voudrions voir rapporter chaque année davantage. Nous n'oublions pas non plus les œuvres de la Propagation de la Foi et de Saint-François de Sales, établies ici par dizaines.

Nous avons aussi quelques petites fêtes plus intimes ; pour la Sainte-Catherine, pour les Rois (où une bonne Dame de Charité donne chaque année, outre les

gâteaux, un objet charmant pour celles que le sort a désigné comme « Reines »), pour la distribution des diplômes d'instruction religieuse. Puis l'été, outre la *promenade* offerte, soit par M. le curé, soit par Mme *Delamarre*, présidente de notre patronage, M. le curé nous a procuré l'avantage d'un séjour à la campagne dès la première année de son pastorat à Saint-Georges. Mme *Pimont* lui a offert, pour les jeunes filles de sa paroisse, l'hospitalité dans sa maison destinée aux *Colonies* qui dépend maintenant de l'œuvre des patronages.

Aussi, depuis quatre ans, pendant les *Vacances*, un certain nombre de privilégiées vont passer aux Essarts 8 jours, 15 jours, même 1 mois, selon leur congé, heureuses de ce séjour dans la forêt, gardant le meilleur souvenir des si jolies promenades, ainsi que de la bonne vie de famille dans laquelle la piété a sa part, vie cordiale entre compagnes, bienfaisante pour l'âme comme pour la santé. Dès maintenant, nous sommes heureuses de penser qu'en 1925, ayant la jouissance de la colonie assurée pour toute la durée des vacances (juillet, août et septembre), un plus grand nombre de jeunes filles pourront profiter de ces avantages.

La dernière œuvre établie dans la maison est celle du *Dispensaire de la Croix-Rouge* (S. B. M.), ouvert en mai 1919, dont l'action s'accroît chaque année avec ses consultations médicales et chirurgicales et, surtout, par les soins que les sœurs donnent aux malades, tant sur place qu'à domicile. En 1923, il y a eu 642 consultations; 418 malades y ont été soignés; on y a fait 2 873 piqûres, 873 pansements, poses de ventouses, etc.

Mme *Boivin*, présidente du comité de la Croix-Rouge du XIX^e arrondissement, a organisé en février dernier au Dispensaire des *Cours d'Hygiène*, pour l'obtention du certificat d'Auxiliaire; plusieurs d'entre

nous se sont jointes aux Dames qui les suivaient et ont passé l'examen avec succès.

LA VISITE DES PAUVRES DANS UNE PAROISSE
DE LA BANLIEUE DE PARIS

Novembre 1924.

Pour compléter le petit rapport envoyé l'an dernier, nous dirons que, en dehors des soins de propreté qui nous sont habituels, nous nous occupons de tous ceux qui se présentent : piqûres de toute espèce, ventouses sèches et scarifiées, enveloppements sinapisés, etc. Il n'est pas rare que la sœur des malades demandée par le docteur ne lui vienne en aide pour certaines interventions chirurgicales ou autres pratiquées à domicile ; dernièrement, elle l'*assistait* dans une amputation de jambe où la gangrène avait fait des progrès si rapides qu'on ne pouvait plus remettre l'opération. En général, les docteurs sont très bienveillants pour nous et nous envoient eux-mêmes, pour les piqûres ou autres soins, chez les clients pauvres.

De même, nous sommes en excellents rapports avec les Dames visiteuses de l'Hygiène sociale qui nous signalent les malades en danger, auxquels elles ne peuvent parler de religion. Ces temps derniers nous avons eu deux cas intéressants : deux jeunes malades, une de vingt ans, l'autre de vingt-cinq, abandonnées par leurs familles ; l'une d'elles fut trouvée couchée sur des sacs de chiffons, sans linge, sans couvertures, dans un réduit infect. Toutes deux avaient mené mauvaise vie ; mais, touchées des bons soins prodigués par ces dames et les sœurs, elles firent toutes deux une mort bien consolante.

Nous avons aussi des malades très éloignés, près des forts. Ces quartiers sont habités par une popu-

lation très mélangée; il y a quelques familles honnêtes, dans de jolis pavillons en lisets ou maisonnettes en bois entourés de petits jardins bien tenus. A côté, des bicoques, des cabanes, des anciens wagons, des autobus, des réduits de toutes formes, de toutes couleurs, couverts de carton bitumé, de branchages, de toiles goudronnées, d'où sortent des quantités d'enfants, de femmes en guenilles ou à peu près. Partout cependant nous sommes bien reçus. Dans une de ces cabanes à poules, nous avons cet hiver un jeune homme de dix-neuf ans, que nous suivions depuis quatre ans : un tuberculeux. Ils étaient quatre dans le même lit : la mère, le malade et deux autres enfants de neuf et treize ans.

Pour aller dans ces quartiers excentriques, il y a des chemins horribles, surtout en temps de pluie ; pas de noms de rues, pas de numéros, pour la plupart ; et il n'y a encore aucun moyen de communication pour rapprocher les distances et faciliter les visites de ces côtés-là. On rêve d'y installer une chapelle provisoire et un patronage, mais les ressources nécessaires manquent pour ce projet, confié pour l'heure à la sainte Vierge et à la petite sœur Thérèse de l'Enfant Jésus.

Nous avons cependant à enregistrer quelques consolations. L'année dernière, une pauvre mère mourait d'un cancer intérieur, en laissant à la sœur ses cinq orphelins, deux grands garçons et trois filles plus jeunes. Ils étaient baptisés seulement. La mère (enfant de Marie dans sa jeunesse) avait été très malheureuse en ménage, et divorcée deux fois. Ces enfants qui aimaient beaucoup leur mère, se sont laissé conduire très docilement. Les garçons font partie du patronage et y sont des plus exacts. Le second, de vingt ans, a fait sa première communion le jour de Pâques et y a été confirmé avec son frère ; les deux plus grandes

filles ont fait la leur dans notre chapelle, avec le frère aîné qui renouvelait la sienne, et ont été confirmées peu après, rue des Saints-Pères. Elles sont enfants de Marie et se conduisent bien. La plus jeune suit le catéchisme de la paroisse. Cette famille habitait et habite encore une espèce de cité, d'impasse, sur une petite rivière alimentant des usines. Il y a trente-quatre logements, tous habités par la *crème* (pas une seule famille régulière sur ces trente-quatre !) La concierge, aidée d'une compagne plus jeune, tient des garnis, un cabaret, avec une clientèle choisie d'ivrognes et de souteneurs. Ces deux femmes ont été malades cet été et ont fait demander la sœur pour les soigner. Celle-ci a fait son possible pour ces deux pauvres créatures et ses soins n'ont pas été perdus. La première a renvoyé l'individu avec lequel elle vivait depuis dix-huit ans et a demandé un catéchisme pour réapprendre ses prières, et c'est la seconde (qui sait lire) qui les lui fait répéter le soir. Toutes deux portent ostensiblement la Médaille miraculeuse donnée par la sœur. La conversion complète est en bonne voie. Dans cette maison, depuis un an, on a fait *dix baptêmes* ; une femme est morte avec les Sacrements et enterrée à l'église ; on prépare la réhabilitation de trois mariages ; cinq enfants fréquentent les catéchismes de la paroisse.

Parmi les baptêmes, celui d'un homme de trente-cinq ans fait par la sœur. Jamais on n'aurait pu faire entrer un prêtre dans ces taudis, vu l'entourage. Ce pauvre homme, tuberculeux très avancé, était malade depuis longtemps et ne voulait entendre parler ni de religion, ni de sœurs, ni de curés surtout. Quand la misère est venue, ne pouvant plus payer l'infirmière laïque qui venait pour les piqûres, une des enfants dont on a parlé plus haut proposa la sœur qui fut acceptée. Le malade la prit en amitié, se calma peu à peu ; on lui

mit la Médaille sous son chevet et on attendit. Quelques jours après, une parente du malade vint en toute hâte chercher la sœur en disant : « Venez vite, il est en train de finir. » En effet, la sœur le trouva au plus mal ; mais avec toute sa connaissance. Après la piqûre et un cordial, elle lui dit doucement : « Voulez-vous recevoir le baptême ? — Oh ! oui, ma sœur... répondit-il. — Alors dites avec moi : Mon Dieu, je crois en vous, Père, Fils et Saint-Esprit, un seul Dieu en trois personnes ; je crois à votre bonté, à votre amour. Je crois que Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme est mort pour moi. Je regrette ce que j'ai pu faire de mal, et si je guéris je promets de vivre en bon chrétien. » Le malade répétait mot à mot. Avec une grande émotion, la sœur le baptisa ; il semblait si heureux ! Après une courte prière et le signe de la croix, elle le laissa reposer, et y revint le soir avec une médaille et un petit crucifix qu'il baisa avec transport ; il les garda sur son cœur jusqu'à la fin. Il dit aussi un peu après son baptême : « Oui, je crois en Dieu, surtout depuis que je suis malade. S'il n'y avait pas de Dieu, vous ne seriez pas là. » Il est mort peu de jours après dans les meilleures dispositions et il a été enterré religieusement, à la grande stupéfaction de tous les sociétaires communistes et autres qui avaient offert un beau convoi pourvu qu'il soit civil. Un frère du défunt avait refusé l'offre en disant : « C'est lui qui a voulu l'enterrement à l'église ; nous respecterons sa volonté. » Il eut un service chanté et le prêtre accompagna le corps au cimetière. Les camarades communistes précédaient et ils ont dit près de la fosse : « On nous a fait avaler la sœur et le curé, mais nous ne voulons pas du goupillon. » Et ils ont jeté de la terre sur le corps à la place de l'eau bénite. La femme du défunt n'a jamais manqué la messe depuis sa mort et un fils de quatorze ans fré-

quente le patronage en se préparant à la première communion.

Nous avons eu aussi le baptême et la première communion d'une bonne vieille de soixante-dix ans, que nos sœurs assistaient et visitaient depuis quelques mois. Touchée des bontés de sa visiteuse, elle lui dit un jour : « Je ne mérite pas vos charités. Je suis comme mon chat. Je n'ai aucune religion ; mais je voudrais me faire catholique. » Une de nos Dames de Charité a bien voulu être sa marraine, et la pauvre femme assure qu'elle n'a jamais été si heureuse de sa vie. Elle ne manque aucun office religieux et fait autour d'elle tout le bien qu'elle peut en reconnaissance de celui qu'elle a reçu.

Voilà nos petites glanes de cette année. Puissent-elles consoler le Cœur de Jésus, encourager le zèle et le dévouement des servantes des pauvres, et mériter la continuation des bénédictions célestes sur cette immense paroisse.

Sœur N...

BULLETIN DE L'ARCHICONFRÉRIE DE LA SAINTE-
AGONIE DE N.-S. J.-C.

— *Juillet-août* 1924.

De l'esprit qui est propre à l'archiconfrérie de la Sainte-Agonie, par A. D. — La prière de Gethsémani, par Servus Christi. — L'action catholique. — Le Cœur eucharistique, source de joie, par E. D. — Salut, ô Cœur eucharistique, par Caritas. — Le Pape, par J. S. — L'image de Jean le Vacher (11 récits de grâces obtenues par elle).

— *Septembre-octobre* 1924.

Notre pèlerinage à Montmartre. — L'agonie de Jésus, par Em. Neveut. — Une pratique chère aux

âmes pieuses. — Louis Veuillot, le grand catholique, par Fr. Veuillot.

— *Novembre-décembre* 1924.

Le mois de novembre et les âmes du Purgatoire, par P. — Une lettre des cardinaux français. — N.-D. des Sept Douleurs, par M. Aymès. — Grâces obtenues. — Justice et liberté, par E. de Bar. — La piété liturgique. — N.-D. des Douleurs, par le P. Léon.

— *Janvier-février* 1925.

La vie de l'archiconfrérie, par J. Rigaud. — Les intentions de l'année sainte, par Guervin. — L'agonie de Jésus, par E. Neveut. — Grâces obtenues. — L'appel des Clarisses, par Henry Bordeaux. — Les hosties sauveront la France. — La piété liturgique.

LES RAYONS.

Nous citons in extenso le document suivant publié dans le numéro de janvier-février 1924 :

Quel jugement M. Aladel, portait-il sur la personne de sœur Catherine et les origines de la Médaille Miraculeuse ? (Enquête canonique de 1836.)

Le seizième jour du mois de février de l'an de grâce 1836, indiction neuvième, je soussigné Pierre Quentin, chanoine de l'Église métropolitaine, vicaire général et promoteur du diocèse de Paris, me suis transporté à la maison de la Congrégation de MM. les prêtres de Saint-Lazare, sise rue de Sèvres, n° 95, à l'effet d'informer conformément à l'ordre qui m'en a été transmis le douze de ce mois par Mgr l'Archevêque, sur l'objet d'une lettre que lui ont adressée le onze MM. Aladel, assistant de la congrégation de Saint-Lazare, et Etienne, procureur de la dite congrégation, relative à l'origine et aux effets de la médaille de la Sainte Vierge, dite Miraculeuse.

Etant arrivé vers une heure après-midi à la dite maison de la congrégation, j'ai demandé M. Aladel, assistant ; ayant été introduit près de lui, je lui ai expliqué l'objet de ma visite et celui de la mission dont je me trouvais chargé, je l'ai ensuite prié de vouloir bien répondre selon la vérité aux différentes questions que je croirais devoir lui adresser dans l'intérêt de la cause que je devais instruire ; et après que M. Aladel a eu promis de répondre en toute vérité, j'ai immédiatement procédé ainsi qu'il suit :

D. — Avez-vous une connaissance particulière et savez-vous d'une manière certaine qu'une sœur du séminaire des Filles de la Charité de saint-Vincent de Paul, rue du Bac, 132, ait cru voir une apparition de la sainte Vierge et entendre qu'elle lui a recommandé de faire frapper une médaille représentant la vision qu'elle avait dans le moment ?

R. — Qu'il affirme avoir cette connaissance et qu'il savait très positivement le fait dont il s'agit.

D. — Par quelle voie avez-vous cette connaissance ?

R. — Que c'est par voie de direction, en observant que la personne l'avait autorisé à parler de la vision, mais sous la condition qu'il ne la ferait pas connaître à qui que ce soit.

D. — Pouvez-vous me transmettre les détails tels qu'ils vous ont été donnés par la sœur ?

R. — Que la jeune sœur, vers le mois de septembre 1830, étant venue en direction, lui fit part qu'elle avait cru voir un tableau représentant la Sainte Vierge telle qu'on la représente sous le nom de l'Immaculée Conception, étant la Sainte Vierge debout, et vêtue d'un manteau d'étoffe bleue argentée, ayant les deux bras étendus : elle voyait comme des diamants en ces deux mains d'où sortaient des faisceaux de rayons lumineux qui se dirigeaient vers la terre, mais avec plus d'abon-

dance sur un point ; alors elle crut entendre une voix qui lui disait : ces rayons sont le symbole des grâces que Marie obtient aux hommes, et le point vers lequel ils découlent le plus abondamment, c'est la France. Elle lisait autour du tableau, écrits en caractères d'or, ces mots : ô Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. Cette prière était en demi-cercle commençant à la hauteur de la main droite, passant au-dessus de la tête de la Sainte Vierge et finissant à la hauteur de la main gauche ; alors ce tableau se retourna, la Sœur voit au revers, le monogramme du nom de la Sainte Vierge composé de la lettre M surmonté d'une croix et au bas les deux cœurs de Jésus et de Marie, qu'elle distingua parce que l'un était entouré d'une couronne d'épines et l'autre transpercé par un glaive. Elle crut entendre la voix lui disant : il faut faire frapper une médaille sur ce modèle, les personnes qui la porteront indulgenciée, et feront avec piété cette prière, jouiront d'une protection toute spéciale de la Mère de Dieu, et à cet instant la vision cessa.

D. — Quel était l'âge de la sœur lors de la vision ?

R. — Elle avait environ vingt-deux ans.

D. — Dans quelle classe de la société est née cette sœur ?

R. — Qu'elle est de la campagne.

D. — Quel est le degré de son instruction ?

R. — Qu'elle n'a reçu qu'une éducation très ordinaire et très commune.

D. — Depuis quel temps était-elle au séminaire lorsqu'elle a eu la vision ?

R. — Depuis environ six mois.

D. — N'y a-t-il rien d'extraordinaire dans sa dévotion, sa piété et sa ferveur ?

R. — Que non, que sa piété était simple et droite, comme elle est encore aujourd'hui.

D. — A-t-on remarqué qu'elle eût une dévotion toute particulière à la Mère de Dieu ?

R. — Que sa dévotion à la Sainte Vierge ne s'est jamais manifestée extérieurement d'une manière à la faire remarquer, mais que l'on sait qu'elle avait une grande confiance à la Sainte Vierge.

D. — Cette fille est-elle simple et candide ?

R. — Qu'elle est très simple et n'a rien dans ses manières d'extraordinaire.

D. — Son imagination a-t-elle paru avoir quelque chose d'exalté ?

R. — Que non et qu'au contraire elle a l'air très froid, et même qu'elle est apathique par caractère.

D. — La vision a-t-elle eu lieu pendant l'oraison, la prière ou la messe ?

R. — La vision s'étant répétée, elle a eu lieu tantôt pendant l'oraison et tantôt pendant la messe.

D. — Combien de fois la vision s'est-elle répétée ?

R. — Que la sœur lui en a parlé trois fois à des époques séparées où elle avait eu cette vision, et qu'il croit que cette vision avait eu lieu plusieurs autres fois.

D. — Savez-vous s'il y a eu insistance pour que la sœur fit frapper la Médaille ?

R. — Qu'il y a eu une insistance et très vive, et que cette insistance s'est renouvelée trois fois avec la même vision contenant tout ce qui avait été présenté à la sœur dans le tableau, la première fois.

D. — La Médaille ne s'exécutant pas, la sœur a-t-elle été tourmentée, inquiétée ou menacée ?

R. — La sœur dans sa position ne pouvait pas faire frapper la Médaille, il n'y eut pas de menace contre elle, mais la voix à la troisième fois, ajouta que la

Sainte Vierge était très mécontente de ce qu'on négligeait de faire frapper la Médaille.

D. — A quelle époque la Médaille a-t-elle été frappée?

R. — Qu'il a commandé en juin 1832 la confection de la Médaille et que c'est le 30 du dit mois que 1 500 lui ont été livrées.

D. — Quelle raison a fait retarder aussi longtemps la confection de la Médaille ?

R. — Que, dans le principe, il n'avait ajouté aucune importance au récit que la sœur lui avait fait de sa vision, qu'il l'avait regardé comme l'effet de son imagination, qu'il s'était efforcé plusieurs fois de lui faire porter le même jugement, mais qu'enfin à la troisième fois il réfléchit que le mécontentement de la Sainte Vierge ne pouvait regarder que lui, étant le seul qui eût connaissance de la vision, étant certain qu'elle n'en avait parlé à autre personne. Qu'ayant eu occasion de se trouver avec Mgr l'Archevêque, il l'entretint de cette triple vision, sans rien préjuger, et que Mgr lui dit qu'il ne voyait pas pourquoi on ne ferait pas frapper cette Médaille qui ne pouvait que contribuer à faire honorer et glorifier la Sainte Vierge. Le choléra survenu, et occasionnant des occupations plus multipliées dans les fonctions du ministère, fut cause que la confection de la Médaille fut de nouveau retardée.

— *Septembre-octobre 1924.*

Pour le sacerdoce, par M. G. — Déposition de M. Étienne sur l'origine et les effets de la Médaille miraculeuse. — Saint Vincent de Paul dans la littérature contemporaine, par E. C. — Syndicat et progrès, par E. C. — Les Orantes de l'Ave Maria. — Cinquantenaire de l'Association des enfants de Marie de Belleville. — Par le scapulaire vert. — Judith.

— *Novembre-décembre 1924.*

Devant l'image de la Vierge au Globe. — La con-

science pécheresse, par P. B. — Association ou croisade de la Médaille miraculeuse. — Un mois de Marie inconnu, par P. M. R. — Saint-Merry au tombeau de Catherine Labouré. — Trois jubilaires.

— *Janvier-février 1925.*

Année sainte, année mariale, par E. C. — Les leçons de la Médaille miraculeuse, par M. Mantelet. — Saint François de Sales, par P. B. — Projet de règlement pour les zélatrices. — Un petit page de la sainte Vierge. — Retraites du patronage Saint-Vincent-de-Paul à Rodez. — La cornette en Paradis.

RAPPORT SUR L'ŒUVRE
DES DAMES DE LA CHARITÉ (1924)

Nous empruntons à ce volume les détails historiques suivants :

Votre père et fondateur, saint Vincent de Paul, a toujours été animé d'une grande obéissance et d'un profond respect pour le Siège apostolique. Quand il jetait les bases de votre Association, en 1617, se souvenant des merveilles de charité dont il avait été témoin dans la Ville éternelle, il disait dans le premier règlement :

« La dite Confrérie s'appellera la Confrérie de la Charité, à l'imitation de l'hôpital de la Charité de Rome. » Vous voyez, Mesdames, que la pensée et le nom de la grande cité dont un Saint-Père a dit qu'elle était la présidente de la Charité, se trouve à la base de votre édifice; saint Vincent, habile architecte, a placé dans les fondements une pierre solide, précieuse, *lapidem probatum, angularem, pretiosum*. Sur cette pierre angulaire, bien assise, les Confréries se multiplient en France; cependant elles ne paraissent pas

encore au grand jour, car saint Vincent travaille pour les siècles et il veut que l'humilité soit à la base, il veut que les fondements soient creusés profondément, *in fundamento fundatum*.

Quinze ans plus tard, en 1632, le Souverain Pontife Urbain VIII, dans la bulle *Salvatoris Nostri*, approuvait et encourageait les Confréries dites de la Charité, établies par Vincent de Paul et ses disciples, et il disait de cette œuvre, comme de toutes celles qui sortaient du cœur du grand apôtre, qu'elle était *très agréable à Dieu, très utile aux hommes, nécessaire même et que l'on devait non seulement souhaiter, mais procurer de toutes ses forces la propagation d'une institution si belle*.

L'édifice sort de terre ; il s'élève sous le regard bienveillant du chef de l'Église ; des ouvrières nombreuses, empressées, apportent leur pierre, leur cœur. A leur tête se fait remarquer Mlle Le Gras que l'Église a placée sur les autels sous le nom de bienheureuse Louise de Marillac et que le grand Pontife Benoît XV a établie comme modèle et protectrice de l'Association. Autour d'elle gravitent de 1630 à 1660 les plus grandes dames de cette époque : Mme la présidente Goussault, que saint Vincent ne craignait pas d'appeler une grande sainte ; Mme la chancelière Séguier ; Mme la duchesse d'Aiguillon, la nièce au cœur d'or du cardinal Richelieu à la main de fer ; Mlle Pollalion, femme intrépide qui s'exposait à tout pour le salut des pauvres ; Mme la présidente Amelot ; Mme de Villesabin, qu'on appelait la servante très humble du genre humain ; Mme la chancelière Le Tellier ; Mlle Du Fay aussi riche des dons de la grâce que de ceux de la fortune ; Mme la marquise du Vigan ; Mme de Lamoignon dont le mari, président au Parlement, disait : « Vous allez nous réduire à la mendicité » ; sa fille, Mlle de Lamoignon, à qui Louis XIV disait : « Vous

les sept œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle ; on y égorgeait les victimes, je veux dire l'argent soustrait aux plaisirs, on y mêlait le vin, on y dressait la table et les servantes des pauvres s'en allaient à la forteresse, aux murs de la cité, appeler les conviés : « Si quelqu'un est tout petit, si quelqu'un est pauvre, si quelqu'un est malade, qu'il vienne à moi. Venez manger mon pain, venez boire mon vin, quittez l'enfance, la folie, l'ignorance religieuse et vivez. Marchez dans les voies de la prudence. »

Ainsi se passa le dix-huitième siècle dont je ne dirai rien sinon que le grand Pape Benoit XIV, d'immortelle mémoire, aussi charitable que savant, donna à notre Association en 1744 des témoignages de la plus grande estime et de l'affection la plus vive.

Mais la philosophie prétend régir les âmes et remplacer Dieu par la raison. En face du temple de la Sagesse et de la Charité, dont je viens de vous parler, voici, pour reprendre le texte saint du livre des Proverbes (IX, 13), qu'une femme insensée, criarde, pleine d'attraits, ne sachant rien, s'est assise à la porte de sa maison afin d'appeler ceux qui passent par la voie et de leur proposer les eaux furtives, le pain du mystère, nourriture empoisonnée qui tue les âmes des peuples, qui entraîne les convives dans les profondeurs de l'enfer. Voici la Révolution française qui abat et ruine de fond en comble de somptueux édifices, des palais qui paraissaient bâtis pour l'éternité. La petite maison de la charité souffre de l'inondation, des vents, de l'orage ; mais comme elle n'est pas bâtie sur le sable mouvant des institutions humaines, mais sur la charité surnaturelle qui ne meurt pas, sur la pierre ferme de la fidélité à Rome, lorsque l'orage est passé, lorsque les vents ont cessé, lorsque l'inondation s'est retirée, les pieuses mains de M. Étienne et de Mme Le Vavas-

seur ramassent les pierres dispersées; on appelle de nouvelles ouvrières; à ceux qui pleuraient sur les ruines, M. Étienne, à la foi intrépide, répond, comme le prophète de l'Ancien Testament, que la gloire du nouveau temple sera plus grande que celle de l'ancien, et l'édifice bâti sur le même fondement s'élève avec des proportions plus grandioses. L'immortel Pontife de l'Immaculée-Conception enrichit notre Association d'indulgences plus précieuses que celles d'avant la Révolution; il nous communique toutes celles qui ont été accordées aux conférences d'hommes de Saint-Vincent-de-Paul, resserrant ainsi de plus en plus les liens qui unissent les deux grandes Sociétés charitables; Pie IX déclare dans le bref de 1848 qu'exerçant la charge de vicaire de Celui qui est venu apporter le feu de la charité sur la terre, il ne désire autre chose si ce n'est que ce feu se propage et il lance la croisade de la charité comme étant le grand moyen de ramener Dieu dans la société. Dans une allocution célèbre du 21 août 1857, le même Pontife donne aux Dames les encouragements les plus affectueux et les conseils les plus pratiques.

L'Association de Charité ainsi confirmée s'établit non seulement dans tous les pays de l'Europe, mais dans l'Asie, dans l'Afrique, dans les deux Amériques. Le nom de saint Vincent est béni partout, grâce aux Dames et aux Filles de la Charité; aussi, en 1883, un très grand nombre de cardinaux, archevêques, évêques, supérieurs généraux, demandent qu'on proclame saint Vincent patron de toutes les Associations de Charité et le grand Pontife Léon XIII fait droit à leur requête en s'appuyant sur la multiplicité vraiment prodigieuse des œuvres charitables dont il a été le fondateur, sur leur propagation extraordinaire dans le monde entier, sur l'art admirable transmis par



CORRECTION

THE PREVIOUS DOCUMENT IS BEING
RE-FILMED TO INSURE LEGIBILITY

CORRECTION

et puisque vous avez toutes les ~~deux~~ Dames et Filles,
le même esprit d'humilité, de simplicité, de charité,
le même Directeur, le successeur de saint Vincent de
Paul.

Saint Vincent, toujours désireux d'unir à Rome le
plus étroitement possible son œuvre de charité, avait

~~des indulgences partielles~~ chaque fois qu'elles assis-
teraient aux conseils de Charité ou qu'elles feraient
une œuvre charitable.

Ainsi encouragé, béni, fortifié, l'édifice se construi-
sait comme celui de la Sagesse dont parle le livre des
Proverbes. On y remarquait sept colonnes qui étaient

êtes la seule à qui je ne refuse rien, parce que vous êtes la seule qui ne demandez rien pour vous » ; Mme la duchesse de Ventadour ; Mme de Schomberg qu'on avait surnommée la mère des pauvres ; Mme la présidente Fouquet ; Mme de Montmorency, épouse de Henri de Condé, que saint Vincent avait vu allant vingt-cinq à trente fois dans la maison des pauvres et en revenant les robes toutes crottées jusqu'aux genoux ; Mme la présidente de Herse ; Mme de Gonzague, plus tard reine de Pologne ; Mme de Miramion que les écrivains du temps ont appelée mère de l'Église ; et cent autres dont saint Vincent dirigeait l'ardeur, les unes âgées déjà, les autres dans la force de l'âge, quelques-unes toutes jeunes encore, comme cette Françoise de Pontcarré qui, par une faveur exceptionnelle, fut reçue dans l'œuvre à l'âge de treize ans.

En 1668, le cardinal de Vendôme, légat *a latere* du Siègne apostolique, approuvait et confirmait par l'autorité du vicaire de Jésus-Christ la communauté des Filles de la Charité et lui donnait suivant ses expressions toute la force que peut communiquer la fermeté perpétuelle et inviolable du Saint-Siège, et cette solennelle confirmation, Mesdames, s'étendait jusqu'à vous, rejaillissait sur vous, puisque pendant de longues années vous n'avez fait qu'une seule et même société avec les Filles de la Charité et puisque l'œuvre principale des sœurs était alors, comme elle est encore aujourd'hui, la collaboration avec les Dames de la Charité pour la visite à domicile des pauvres malades, et puisque vous avez toutes les deux, Dames et Filles, le même esprit d'humilité, de simplicité, de charité, le même Directeur, le successeur de saint Vincent de Paul.

Saint Vincent, toujours désireux d'unir à Rome le plus étroitement possible son œuvre de charité, avait

écrit à M. Jolly, son procureur général près le Saint-Siège, de faire connaître au Souverain Pontife que les Confréries de la Charité se répandaient beaucoup parmi le monde ; il ajoutait qu'il serait à désirer que Rome enrichît des trésors spirituels de l'Église celles qui se dépouillaient de leurs biens matériels en faveur des pauvres ; les démarches eurent un plein succès ; mais dans l'intervalle le saint était mort, et ce fut ce même M. Jolly, devenu Supérieur général, qui reçut le bref du Pape par lequel le Souverain Pontife Innocent XII étendait aux Dames les indulgences qu'il venait d'accorder aux hôpitaux de Rome ; dans ce document précieux pour vous, le Souverain Pontife déclarait que parmi les intérêts si graves et si nombreux auxquels les devoirs de sa charge apostolique l'obligeaient de veiller incessamment, il éprouvait une particulière sollicitude pour le soulagement des nécessités spirituelles et corporelles des pauvres, que c'était pour son cœur un sujet de préoccupation continuelle et que, tenant sur terre la place de Celui qui n'a pas dédaigné d'être pauvre, tout riche qu'il était, pour nous enrichir de sa pauvreté, il désirait que, soit dans la grande ville de Rome, d'où les exemples des bonnes œuvres rayonnent vers le monde entier, soit en tous autres lieux et nations, on érigeât et instituât des sociétés dites de la Charité, et il accordait aux personnes miséricordieuses qui s'occuperaient de ces œuvres, des indulgences plénières, à leur entrée dans la Société, deux fois l'an, à l'article de la mort, et des indulgences partielles chaque fois qu'elles assisteraient aux conseils de Charité ou qu'elles feraient une œuvre charitable.

Ainsi encouragé, béni, fortifié, l'édifice se construisait comme celui de la Sagesse dont parle le livre des Proverbes. On y remarquait sept colonnes qui étaient

les sept œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle ; on y égorgeait les victimes, je veux dire l'argent soustrait aux plaisirs, on y mêlait le vin, on y dressait la table et les servantes des pauvres s'en allaient à la forteresse, aux murs de la cité, appeler les conviés : « Si quelqu'un est tout petit, si quelqu'un est pauvre, si quelqu'un est malade, qu'il vienne à moi. Venez manger mon pain, venez boire mon vin, quittez l'enfance, la folie, l'ignorance religieuse et vivez. Marchez dans les voies de la prudence. »

Ainsi se passa le dix-huitième siècle dont je ne dirai rien sinon que le grand Pape Benoit XIV, d'immortelle mémoire, aussi charitable que savant, donna à notre Association en 1744 des témoignages de la plus grande estime et de l'affection la plus vive.

Mais la philosophie prétend régir les âmes et remplacer Dieu par la raison. En face du temple de la Sagesse et de la Charité, dont je viens de vous parler, voici, pour reprendre le texte saint du livre des Proverbes (IX, 13), qu'une femme insensée, criarde, pleine d'attraits, ne sachant rien, s'est assise à la porte de sa maison afin d'appeler ceux qui passent par la voie et de leur proposer les eaux furtives, le pain du mystère, nourriture empoisonnée qui tue les âmes des peuples, qui entraîne les convives dans les profondeurs de l'enfer. Voici la Révolution française qui abat et ruine de fond en comble de somptueux édifices, des palais qui paraissaient bâtis pour l'éternité. La petite maison de la charité souffre de l'inondation, des vents, de l'orage ; mais comme elle n'est pas bâtie sur le sable mouvant des institutions humaines, mais sur la charité surnaturelle qui ne meurt pas, sur la pierre ferme de la fidélité à Rome, lorsque l'orage est passé, lorsque les vents ont cessé, lorsque l'inondation s'est retirée, les pieuses mains de M. Étienne et de M^{me} Le Vavas-

seur ramassent les pierres dispersées; on appelle de nouvelles ouvrières; à ceux qui pleuraient sur les ruines, M. Étienne, à la foi intrépide, répond, comme le prophète de l'Ancien Testament, que la gloire du nouveau temple sera plus grande que celle de l'ancien, et l'édifice bâti sur le même fondement s'élève avec des proportions plus grandioses. L'immortel Pontife de l'Immaculée-Conception enrichit notre Association d'indulgences plus précieuses que celles d'avant la Révolution; il nous communique toutes celles qui ont été accordées aux conférences d'hommes de Saint-Vincent-de-Paul, resserrant ainsi de plus en plus les liens qui unissent les deux grandes Sociétés charitables; Pie IX déclare dans le bref de 1848 qu'exerçant la charge de vicaire de Celui qui est venu apporter le feu de la charité sur la terre, il ne désire autre chose si ce n'est que ce feu se propage et il lance la croisade de la charité comme étant le grand moyen de ramener Dieu dans la société. Dans une allocution célèbre du 21 août 1857, le même Pontife donne aux Dames les encouragements les plus affectueux et les conseils les plus pratiques.

L'Association de Charité ainsi confirmée s'établit non seulement dans tous les pays de l'Europe, mais dans l'Asie, dans l'Afrique, dans les deux Amériques. Le nom de saint Vincent est béni partout, grâce aux Dames et aux Filles de la Charité; aussi, en 1883, un très grand nombre de cardinaux, archevêques, évêques, supérieurs généraux, demandent qu'on proclame saint Vincent patron de toutes les Associations de Charité et le grand Pontife Léon XIII fait droit à leur requête en s'appuyant sur la multiplicité vraiment prodigieuse des œuvres charitables dont il a été le fondateur, sur leur propagation extraordinaire dans le monde entier, sur l'art admirable transmis par

lui à ses disciples, art qui sait employer les œuvres de charité extérieure et corporelle pour gagner les âmes à Dieu, sur la fécondité diffusive de son esprit, enfin sur la vertu salutaire et préservatrice de ses institutions de charité qui en font les antidotes du naturalisme, de l'athéisme, les puissants remèdes aux maux dont souffre l'humanité.

Voici le saint Pontife Pie X ; son premier acte est d'accorder aux enfants de saint Vincent la fête du patronage de leur fondateur ; toutes les Associations de Dames de Charité célèbrent à l'envi cette nouvelle fête ; et comme on n'honore jamais mieux les saints qu'en les imitant, elles redoublent de zèle pour la visite des pauvres.

Aussi lorsque 1917 ramènera le troisième centenaire de leur fondation, elles compteront mille cent cinquante sept groupements et cent vingt-cinq mille membres.

Benoît XV, le bon Samaritain de la Grande Guerre, qui a trouvé autour de lui des auxiliaires précieux et dévoués pour toutes ses entreprises charitables, Benoît XV daigne, à l'occasion du tricentenaire, envoyer aux Dames une lettre touchante dans laquelle il déclare « que s'il est une institution que Nous devons favoriser avec une sollicitude particulière, c'est bien la pieuse association des Dames de la Charité ; car, continue le Souverain Pontife, parmi les moyens que dans son zèle pour le salut du prochain votre illustre père et législateur, saint Vincent de Paul, a très sagement mis en œuvre, cette Association est la première en date et l'une des plus utiles ! »

La Maison de Charité a sept portes par lesquelles se répandent les bienfaits :

1^{re} porte : *On donne à manger à ceux qui ont faim.* Du temps de saint Vincent on étudiait, dans les conseils, ce que l'on devait donner aux pauvres malades et on

se résolvait à leur donner chaque jour un carteron de mouton ou de veau, chaque dimanche une poule au pot, chaque vendredi des œufs, du beurre et du poisson, si l'on pouvait en trouver à un prix honnête, disait le bon saint ; on y ajoutait quelquefois, surtout les dames de la cour, des douceurs, des biscuits, de la gelée, des raisins, des citrons, des poires cuites. La cherté des denrées de la vie ne nous permet plus en aucune nation de donner tous les jours de pareils menus ; on le fait dans différents lieux, en certaines circonstances comme aux fêtes de Noël, de Pâques, de saint Vincent, mais les autres jours, nous fournissons seulement les denrées nécessaires à la vie : pain, légumes, viande ordinaire, et ces distributions se chiffrent par centaines de mille. Rien qu'à Paris nous en avons distribué 337.368 rations, soit sous forme de bons, soit en nature.

2^e porte de la Maison de Charité : On donne à boire à ceux qui ont soif. Du temps de saint Vincent les Charités avaient des vaches et des chèvres qui leur permettaient de distribuer du lait certainement non frelaté. Actuellement, en nos pays du moins, nous distribuons de confiance celui que nous fournissent les marchands. Au Mexique, de riches propriétaires se font une joie d'en donner chaque année des milliers de litres.

3^e porte de la Maison de Charité : On donne des vêtements à ceux qui n'en ont pas. M. le Président de Lamoignon disait, au temps de saint Vincent, que sa femme, dame de Charité, avait transformé sa maison en commerce de friperie parce qu'elle l'avait remplie de vêtements, de couvertures à l'usage des pauvres. Si nous écoutions les paroles de quelques-uns des maris de nos dames de Charité, nous surprendrions peut-être sur leurs lèvres quelque plainte semblable. Et si quelque agent du fisc était autorisé à pénétrer dans

le domaine privé, il trouverait des paquets, des armoires, des chambres qui lui paraîtraient suspects d'un commerce non patenté et ce serait tout simplement les layettes ou trousseaux, les robes ou vêtements, destinés non à se vendre aux magasins du Bon Marché, mais à se débiter aux magasins du Cher Marché, je veux dire à quelque vente de charité, ou bien à être portés dans une pauvre maison pour couvrir les membres nus de Jésus-Christ enfant ou malade.

L'Œuvre du *Prêt des couvertures* nous rend de grands services ; aussi nous la remercions et nous prenons part au deuil de sa présidente.

4^e *porte de la Maison de Charité* : On donne des abris à ceux qui n'en ont pas. Du temps de saint Vincent, il y avait beaucoup de personnes sans habitation, particulièrement dans les provinces dévastées par la guerre et les dames du dix-septième siècle recevaient à Paris les réfugiés accourus de Picardie, de Champagne, de Lorraine, ou fournissaient aux pauvres de ces provinces des matériaux de quoi se construire des maisons ; ailleurs elles payaient les loyers et les échevins d'une grande ville de Lorraine ne savaient mieux témoigner leur reconnaissance à saint Vincent et à ses dames qu'en leur souhaitant à tous un bon loyer dans le Paradis. Nos dames du vingtième siècle marchent sur les traces de leurs devancières ; elles veillent à l'hygiène des taudis où logent les malades ; elles en chassent impitoyablement les agresseurs injustes qui veulent s'y établir en dépit de tout droit et l'on nous a raconté dans une de nos séances le siège en règle qu'il a fallu organiser, sans le secours de la police, pour bouter dehors un régiment de punaises qui ne voulaient pas laisser jouir en paix de sa demeure le pauvre locataire. Il est vrai qu'on est quelquefois exposé à être trompé. Un pauvre avouait un jour : « Si, avant la visite de la

dame, nous ne mettions pas tout sens dessus dessous, la bonne visiteuse n'aurait pas pitié de nous.» Mais ce sont petites ruses de guerre qu'un œil perspicace découvre bientôt et puis, après tout, Dieu voit l'intention.

5^e porte de la Maison de Charité : On soigne les malades dans la mesure du possible. C'est la grande porte de notre maison, la porte cochère, la porte principale. Du temps de saint Vincent, il fallait ménager la susceptibilité de certains chirurgiens et l'on faisait marché avec eux pour les saignées dont ils avaient le monopole, et le bon M. Vincent, qui n'était pas de Gascogne pour rien, recommandait aux dames de rappeler, sans avoir l'air d'y toucher, que tel ou tel chirurgien ne prenait pour saigner les pauvres que 4 ou 5 sous. Actuellement les médecins sont les premiers à recommander aux pauvres d'appeler les sœurs pour les piqûres et ventouses scarifiées qui sont le nom moderne qu'on donne aux saignées et nos bonnes sœurs et nos Dames infirmières font ces piqûres, posent ces ventouses, non pas pour 4 sous, mais pour rien ou plutôt pour l'amour de Dieu. Que la visite des pauvres malades à domicile reste toujours l'œuvre primordiale des Associations !

6^e porte de la Charité : Les dames en plusieurs villes visitent les prisonniers, renouvelant ainsi les gestes héroïques de celles qui, à la suite de saint Vincent et de la bienheureuse Louise de Marillac, descendaient dans les galères près la porte Saint-Bernard.

*7^e et dernière porte de la Maison de Charité : Enfin, les mourants ne sont pas abandonnés ; c'est auprès d'eux au contraire, qu'on redouble de zèle ; car, suivant la parole de S. S. Pie XI, il n'y a pas de plus salubre et de plus fructueux apostolat, *salubrior, fructuosior* que celui de procurer une bonne mort ; car, continue*

le Souverain Pontife, du moment de la mort dépend l'éternité ; nos dames sont heureuses d'exercer cet apostolat ; on en a vu veillant des jours et des nuits auprès des pauvres malades abandonnés. Beaucoup de confréries procurent à leurs assistés décédés un enterrement honnête et des suffrages précieux pour hâter leur entrée dans le ciel.

LA RÉPARATION SACERDOTALE

— 1924.

A nos chers associés, par Marie-Edouard Mott. — Nos réunions (Paris, Lille, Cambrai, Reims, Pavie, Metz, Châlons). — Nos chers défunts. — Causerie sur l'œuvre. — Extraits de correspondance.

BULLETIN DES MISSIONS DES LAZARISTES FRANÇAIS

— *Septembre-octobre* 1924.

Saint Vincent de Paul et les missions. — Le concile plénier de Shang-Haï. — Le clergé indigène et la conversion des païens. — Pèlerinage au Taipingting. — A Fort-Dauphin : une excursion en brousse. — A Béthanie.

— *Novembre-décembre* 1924.

Les bienheureuses Filles de la Charité à Arras, par M. Collard. — Quelques cérémonies du culte chrétien au Kiang-Si, par A. Brulant. — Une tournée apostolique au Tché-Kiang, par J.-B. Lepers. — Tché-ly maritime : journal d'un jeune (Louis Gimalac). — Madagascar : une journée à la léproserie d'Anbato-Abo, par sœur Julie. — Un sacrifice familial à Vangaindrano. — Noël à Bethléem, par G. F.

— *Janvier-février* 1925.

Lettre du cardinal Gasparri au T. R. P. directeur du *Bulletin des Missions des Lazaristes* :

Dal Vaticano, 20 décembre 1924.

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

J'ai le plaisir de vous informer que le Souverain Pontife a agréé avec bienveillance l'hommage que vous Lui avez fait du volume contenant les Bulletins de vos Missions pendant les deux années 1923-1924.

Sa Sainteté vous remercie de ce témoignage de vénération filiale et se réjouit en constatant le zèle que les Fils de saint Vincent de Paul déploient pour l'extension du règne de Jésus-Christ et la propagation de l'Évangile parmi les infidèles.

Souhaitant à ce zèle le plus puissant concours de la grâce divine avec la plus consolante moisson d'âmes ici-bas et de gloire là-haut, le Saint-Père vous envoie de cœur, ainsi qu'à vos collaborateurs, lecteurs et abonnés, une spéciale Bénédiction Apostolique.

En vous remerciant de l'hommage que vous m'avez personnellement adressé, je vous prie, mon Très Révérend Père, d'agréer l'assurance de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur.

P. C. GASPARRI.

Troisième centenaire de la Congrégation de la Mission (1625-1925), par J. Baros. — Une vierge chinoise : Madeleine Tchang, par T. Z. — Un coup de filet à Kouan-Fou-Too, par Louis Gimalac. — Madagascar : Vacances bien employées, par Sœur Lagleize. — Abyssinie : Notes, par Ed. Gruson.

RAPPORT SUR L'HOPITAL SAINT-JOSEPH

Trois Sœurs sont allées recevoir la céleste récompense. L'enterrement de Sœur Odile, qui visitait et secourait avec tant de bonté les pauvres familles du

quartier, a donné lieu à une touchante manifestation de reconnaissance.

On a créé une école d'infirmières.

A l'assemblée générale, M^e Henri Robert, de l'Académie française, a prononcé une allocution. Il a dit son étonnement et son admiration : « Je suis venu visiter, il y a quelques jours, l'hôpital Saint-Joseph. J'ai été surpris et émerveillé... On ne trouve pas mieux à l'étranger... Toutes les découvertes de la science moderne sont ingénieusement utilisées et l'hôpital Saint-Joseph est véritablement une œuvre parfaite entre toutes. Il n'est pas possible de trouver dans les pavillons plus de sens pratique. La dépense s'est élevée à 2 500 000 francs. Ce qu'il y a de beau, c'est un coup d'œil d'ensemble. Un hôpital est souvent un asile sombre, privé d'espace. Ici de l'air, de l'espace, de la lumière. Comment ne pas donner son argent, puisque :

« Donner aux pauvres, c'est prêter à Dieu... » ?

Le rapport de M. l'Aumônier relate des traits bien consolants.

DÉPARTEMENTS

NOTICE SUR M. SERPETTE

(*Suite*)

POUILLON (1895 à 1911)

La « colonie de vacances » du Berceau mérite un chapitre à part. On peut dire que ce fut l'œuvre particulière de M. Serpette en ce sens qu'il en eut l'idée, qu'il la réalisa en dépit des obstacles et presque seul, qu'il finit enfin par faire partager à tous sa manière de voir et cela sans rien brusquer, mais par sa ténacité à

vouloir le bien des élèves, malgré la gêne considérable que cela imposait aux professeurs.

Le « Château » (!) des Pémolié de Saint-Martin avait été bien délaissé pendant près de vingt ans (1880-1895). Nommé supérieur, tout de suite M. Serpette résolut d'y créer une colonie de vacances : il aurait probablement bien ri si l'on avait employé un semblable terme devant lui et si on l'avait félicité d'être en cela, comme en bien d'autres choses, un initiateur. Un beau jour, il dit tout simplement : « Je vais emmener quelques élèves à Pouillon. » Ces quelques élèves, une quinzaine, prirent donc le chemin de fer jusqu'à Mimbaste. On était au mois d'août 1895. A part M. Serpette, point de professeurs, sauf deux rhétoriciens dont l'un venait d'être admis à Aire et l'autre devait entrer à Dax. A la descente du train, M. Serpette, qui conduisait lui-même la bande des élèves, avait été mal renseigné sur la situation exacte du chemin de traverse : il fit obliquer à gauche par la route qui est vis-à-vis du sentier de « Bidas » ; de là, il s'égara vers le ruisseau qu'il lui fallut traverser sur une mauvaise poutre branlante ; enfin, après mille détours, la colonie arriva en vue du château : « Vive Pouillon, lorsque le soleil dore... » Tous étaient bien fatigués, spécialement le bon Père, qui dut avouer que « ses pauvres jambes ne pouvaient plus le porter ». Dire la vie de famille qui fut le partage des heureux « coloniaux », pendant ce mois d'août 1895, est chose impossible au dire des témoins, et on se l'imagine un peu si l'on réfléchit à ce qu'était déjà la vie ordinaire au Berceau. Quoi qu'il en soit, les anciens en parlent toujours avec admiration. C'est que cette nouvelle installation n'avait absolument rien de banal. Le château (puisqu'il est dans l'usage de l'appeler ainsi) était très délabré ; de plus, ayant été si longtemps inhabité, il était envahi

par tous les animaux de la création ou peu s'en faut : les abeilles avaient accaparé une tourelle où d'ailleurs on ne pouvait accéder qu'en rampant ; enfin pour ce premier essai, qui peut-être n'aurait pas de lendemain, M. Serpette n'avait pas voulu entreprendre de trop grandes dépenses. Il n'y avait comme lits que des matelas posés directement sur le plancher, dans un grenier où le vent passait assez facilement à travers les cloisons de planches vaguement assemblées par le vieux frère Léon. C'était le paradis des rats. Oh ! mais de véritables rats, de belle taille, bien repus, et qui avaient élu domicile longtemps avant les élèves : durant la journée, ils se trouvaient assez gênés dans leurs ébats par le bruit inaccoutumé que leur faisaient les enfants ; mais, la nuit, quelle revanche ils prenaient !... ils couraient sur les visages, se pelotonnaient dans les couvertures, escaladaient au pas de charge les escaliers de bois pour aller grignoter les sacs de blé et de maïs, etc. Bref, le bon M. Serpette fut contraint d'acheter des pièges en fer pour saisir et ébouillanter ces voisins qui ne voulaient pas cohabiter paisiblement. La vieille mère Zoé, qui avait non seulement l'aspect, mais aussi la réputation d'une sorcière, faisait une cuisine sinon raffinée du moins très abondante et renommée, surtout par ses « soupes » substantielles. Pour augmenter l'ordinaire et surtout pour se promener, les élèves étaient allés un jour à la pêche et en avaient rapporté quelques poissons ; l'un d'eux entre autres, avait réussi à prendre des goujons ; mais quand il les montra à M. Serpette, celui-ci lui dit avec son bon sourire : « Mon cousin Cassagne croit avoir pris des goujons, mais ce ne sont que des moitiés de goujons ». M. Serpette lui-même cuisinait un extra en allant en personne cueillir au jardin tomates, ail, oignons, romaine ou chicorée et préparait de ses mains

la salade pour toute la famille. Qui ne se rappelle ses « chapons » et sa célèbre « salade russe »?...

Une salle du premier étage servait de chapelle, cette année-là : l'autel était formé de caisses recouvertes d'étoffe rouge, le tout surmonté d'un vieux tableau de l'Annonciation, sans valeur artistique. Aux vacances de l'année suivante, l'installation avait subi quelques améliorations et il en fut de même tous les ans. En face des ruines de la chapelle des anciens châtelains, se trouvait un petit édicule qui avait primitivement, disait-on, servi de salle de jeux ou de billard et qui, plus récemment, avait été converti en poulailler. M. Serpette le fit nettoyer, restaurer, y installa un autel en bois dont les deux colonnes avaient été tournées dans une branche du chêne de saint Vincent. Des bancs et des armoires y furent installés. Le désir qu'avait M. Serpette de faire quelque chose de bien lui inspira le dessein d'une décoration pour la maison du bon Dieu : il y avait déjà quelques cadres ; mais dans le courant de l'année 1897, les murs furent recouverts de peintures fort simples, qui donnèrent à ce modeste bâtiment un aspect un peu plus religieux. Puis il ajouta des cadres qui ne firent que se multiplier dans la suite, et l'un de ses derniers achats fut celui d'une dizaine de tableaux qu'il n'eut pas le bonheur de placer. Il avait fait peindre au-dessus du tabernacle une sorte d'ogive simulant une niche : elle attendait une statue de la Vierge Immaculée. L'installation de cette statue en 1898 fut une vraie fête pour le bon Père : elle fut sans nuages ; en effet, le socle qui devait servir de support se trouva trop grand et dut être remisé. Il affectait au début d'appeler sa statue « Notre-Dame de Pouillon », mais il cessa quand il vit que ce mot n'avait pas de succès. Ce fut ensuite le tour des reliquaires : ils fournirent une fois de plus

l'occasion de constater combien la moindre attention lui allait au cœur et combien aussi il en était reconnaissant. Il racontait cette petite histoire avec complaisance : étant de passage à Paris, il s'était rendu rue du Bac, à la Communauté, pour se procurer des reliquaires ; il convint du prix avec la sœur de l'économat qui ne le connaissait pas. Quand il revint les chercher, la sœur qui, dans l'intervalle, avait appris qu'il était supérieur du Berceau, refusa tout payement. M. Serpette avait les larmes aux yeux en racontant la chose et il voulut que les élèves fissent une prière spéciale pour la donatrice de ces jolis reliquaires. Tout ce qu'il pouvait avoir de précieux ou de curieux comme vases de Chine, fleurs artificielles, dentelles, statuettes, c'était pour Pouillon. Tout était dûment empaqueté et étiqueté et attendait la première occasion d'y être expédié. On a remarqué que les fondateurs ont prédilection particulière pour leur œuvre ; M. Serpette, à ce point de vue, était très attaché à Pouillon « qu'il avait créé », on peut dire. Auparavant la grande promenade de fin d'année, destinée à récompenser les élèves qui avaient obtenu le tableau d'honneur, mention très bien pendant les dix mois, avait lieu à Biarritz : c'était la récompense idéale dont la pensée soutenait le courage des élèves dans les moments de défaillance, les tentations de dissipation ou de paresse. Or, M. Serpette plaçait si haut dans son estime la randonnée au château de Saint-Martin, qu'il n'hésita pas à lui faire supplanter le voyage au bord de la mer... La chapelle fut l'objet de nombreuses améliorations jusqu'à la fin ; en 1910, on l'agrandit comme l'on put et ce fut une joie pour M. Serpette de constater qu'il y avait ainsi un peu plus de place ; il se donna même la satisfaction de compter le nombre de papillons que contenaient les vitraux en papier ; *l'Écho de Saint-Martin* (journal

des élèves expédié aux absents) en porta la nouvelle aux quatre coins de la France. Et il voulut encore embellir, car il se réserva jusqu'au bout le privilège de meubler à chaque nouveau retour le sanctuaire de Pouillon, alors même qu'il commençait à abandonner au « Préfet d'église » les fonctions de son office au Berceau. Habituellement il se rendait à Pouillon la veille avec quelques élèves : là, il accrochait les cadres, accumulait les vases de fleurs, faisait en un mot de la chapelle ce qu'on a appelé un peu irrévérencieusement « un boudoir ». Son goût n'avait pas l'approbation de tous en matière d'art : il faut cependant faire exception à ce sujet pour deux reproductions, l'une de la *Descente de Croix*, de Rubens, et l'autre de l'*Assomption*, de Murillo, qui ralliaient tous les suffrages. C'était quelque chose de comique et de touchant à la fois que de le voir les suspendre ou les retirer des deux côtés de l'autel : que de soins, que de précautions, il prenait pour les enrouler ou les dérouler, les ficeler et les ranger dans sa chambre ! Et la crypte, c'est-à-dire ce que l'on avait baptisé de ce nom pompeux, dut être aménagée malgré qu'on en eût ; il avait acheté à cette intention des cadres et des fleurs artificielles pour orner les murs et garnir les autels, et si Pouillon devait redevenir une colonie de vacances, il serait juste d'y installer là une statue de saint Étienne. Car on fêtait son saint Patron le jour de l'Invention de saint Étienne : on faisait une petite réunion avec chants, compliments, toasts, etc. La première année même, un jeune artiste avait, à cette occasion, peinturluré un horrible croquis du château dénué de toute idée de perspective : il fut encadré, suspendu dans le couloir d'entrée et vécut ainsi pendant plusieurs années, bien plus longtemps qu'il ne le méritait ; mais il avait eu le grand mérite de faire plaisir au bon Père

Serpette, qui fut surtout sensible à l'attention de cet élève.

La maison entière recevait des modifications importantes. Les professeurs qui, au début, étaient contraints de loger plusieurs dans la même chambre, divisée en deux par d'antiques paravents, virent bientôt surgir bon nombre de cellules, propres et relativement confortables. M. Serpette tâcha de se procurer peu à peu les objets les plus nécessaires et c'était un véritable triomphe pour lui de débiller ses nouvelles emplettes ; cela ne lui faisait pourtant pas mépriser les rarissimes tasses, assiettes ou verres provenant de « l'héritage ». Il les admirait même, ces quelques coupes de cristal et ces épaisses porcelaines qui avaient surtout l'avantage de pouvoir résister à plusieurs générations de réfectoiriers « brise-fer ».

L'éclairage suivit le mouvement du progrès : on venait d'installer le gaz acétylène au Berceau, on l'installa également à Pouillon, du moins dans les principales salles. Quelques esprits poétiques regrettèrent les bonnes grosses vieilles lampes antiques, que l'on suspendait le soir aux branches pour éclairer les ébats et les conversations de la famille installée sur la pelouse en attendant l'heure de la prière. Le bon Père y était aux anges : on riait, on plaisantait, on imaginait les jeux les plus baroques ; ainsi « faire voir le diable » à un nouveau un peu naïf était de tradition. Mais on jouait aussi aux courses, la variété en était inépuisable : courses en sacs, courses à la grenouille, courses à cloche-pied, courses des statues où les concurrents étaient ligotés comme de véritables saucissons... Il y avait encore, de temps à autre, un feu d'artifice ou un départ de ballon : pour ce dernier événement, on avait dû préalablement passer des heures et des heures à assembler les divers fuseaux de papier habilement

découpés par des « as en math » et le ballon montait dans les airs, aux applaudissements de tous; quelle course encore dans la montagne pour tenter de le reprendre à la descente! La vogue fut tour à tour aux scènes improvisées, aux chants, et même aux séances de phonographe, dont la voix puissante se faisait entendre jusque sur les collines avoisinantes dans le calme du soir.

Lors de la première installation, il n'y avait pas de salle d'étude; les élèves étaient groupés dans une chambre, quelques-uns trouvaient place sur l'unique banc de bois vermoulu et les autres s'asseyaient sur des caisses ou par terre. M. Serpette avait un livre et appelait tantôt l'un, tantôt l'autre pour faire une lecture qu'il avait choisie lui-même : il reprenait des fautes ou des défauts de prononciation, commentait le récit ou demandait d'abord ce que l'on avait compris, ce que l'on en pensait, quel était le sens de tel mot ou de tel proverbe; c'étaient de véritables « lectures commentées » bien qu'il n'eût jamais employé l'expression : il se revoyait professeur comme aux premiers jours de son sacerdoce. Cette salle d'études, située à droite en entrant dans le château, fut remplacée ensuite par un local plus vaste, muni de bancs, de tables et d'encriers : c'était, dit-on, une ancienne écurie. Enfin, dans les dernières années de sa vie, M. Serpette fit abattre le mur situé du côté du noyer : on agrandit de quelques mètres et l'on eut un local vraiment spacieux, bien éclairé, confortable et permettant un travail sérieux.

Le fameux « boss » fut, lui aussi, une amélioration sensationnelle vers 1900. Au début, tous les élèves allaient à pied (18 kilomètres); seuls, les agrégés de la « Confrérie de Sainte Patraque » s'y rendaient en chemin de fer. M. Serpette fit lui-même plusieurs fois

le voyage en « bross » au milieu des enfants. L'embarquement était une cérémonie des plus divertissantes ; pour le Père lui-même, c'était une opération un peu compliquée, étant donné ses rhumatismes et sa corpulence d'une part, et, d'autre part la hauteur du véhicule, dépourvu de strapontins, de portes et, surtout, hélas ! de ressorts pour amortir les chocs de la route ; aussi, ce char à bancs était-il qualifié par des confrères pourtant mortifiés, de véritablement « inconfortable ». C'était aussi une grande joie pour les enfants d'entendre le fameux : « Hisse donc ! » suivi de près d'un joyeux : « Ça y est ! » et de : « En route ! »

Comment décrire à qui ne l'a pas vue, cette scène de famille lorsque, après le repas de midi, tout le monde se rendait en groupe à la « Charmille » ? On y allait en devisant, puis arrivé à l'ombre, on s'asseyait sur le gazon autour du bon Père qui, tout heureux, se plaisait à causer, à jouer au tric-trac et, parfois, se laissait aller au sommeil ; on respectait filialement ce repos si bien mérité. Quand il avait fini, M. Serpette se réveillait tout surpris, se demandant où il était, quelle était l'heure, et, s'il surprenait quelque sourire « gascon », il laissait échapper en souriant son mot favori : « Ah ! canaille ! »

Conclusion

Toute cette vie de dévouement simple et obscur, cette grande affection de M. Serpette pour ses enfants, suffiront à faire comprendre l'effarement que produisit sa mort ; véritablement, tous eurent l'impression qu'essayait de peindre Bossuet en semblable circonstance, et l'on pourrait se contenter de le citer en l'adaptant : « Jour tragique où se répandit la nouvelle : M. Serpette est mort ! » Voici en quels termes M. Delanghe, son vénéré successeur, en a décrit la scène :

« Le bon M. Serpette a été ravi bien soudainement à l'affection de ceux qui l'entouraient. Depuis une douzaine de jours, il était arrêté par une crise de rhumatisme qui l'obligea à garder le lit, mais, bientôt, il put se lever et s'occuper dans sa chambre. Le vendredi matin, il se sentit assez bien pour célébrer la Sainte Messe, consolation dont il avait été privé les jours précédents. Pendant toute la matinée, il reçut des confrères, des enfants en bon nombre, avec plus d'entrain qu'à l'ordinaire. Après avoir congédié le dernier élève à midi moins deux ou trois minutes, il se coucha, se sentant fatigué sans doute, et, lorsque, vers midi quarante, le Frère vint lui porter le dîner, M. Serpette n'était plus : il s'était endormi pour toujours sans aucune trace de souffrance. On pense que le rhumatisme s'est porté au cœur. Vous pouvez juger de la surprise de tout le monde et du désarroi de la première heure. C'était pendant la récréation que la triste nouvelle se répandit comme une trainée de poudre. Aussitôt, les enfants cessèrent leurs jeux et se rendirent à l'étude pour pleurer et prier. Il y a eu bien des larmes versées près de son lit funèbre et le jour des funérailles, qui eurent lieu le lundi à neuf heures et demie. M. Milon, secrétaire général, représentait M. le Supérieur général, M. le chanoine Clavé de Buglose était délégué par Mgr l'Évêque; il y avait aussi MM. les chanoines Lahargou, Lafargue de Dax, Cazaux, Clavier et beaucoup de prêtres; les membres du conseil d'administration au complet, des laïques, des dames et des Sœurs de Charité très nombreuses, parce qu'il y avait la retraite en ce moment au Berceau. Le cercueil a été déposé dans le caveau, sous la chapelle, près de ceux de M. Lacour et de M. Pémartin. On ne sait pas encore qui remplacera le bon M. Serpette; nous mettons notre confiance en la protection de saint Vincent et

nous sommes assurés que, du haut du ciel, le cher défunt n'oubliera pas cette œuvre du Berceau pour laquelle il s'est dépensé pendant de si longues années... »
(Lettre à M. Loustalot, à Aire, le 15 juillet 1911.)
(Lucien BOUCLET).

NOTICE SUR M. DELANGHE (*suite*)

M. Delanghe fut appelé à Paris en 1896 pour remplir la charge de directeur des étudiants.

C'était une lourde croix et, pendant la retraite de 1897, le découragement voulut s'abattre sur le bon Père Delanghe, mais il ne fit que frôler son âme durcie à l'épreuve. Nous lisons dans ses notes :

« Mon Dieu, par quelles peines m'avez-vous conduit jusqu'à ce jour ! sous le poids d'une tristesse inexprimable, je ne sais comment entrer en retraite. » Le second jour, l'ombre se dissipe et il ajoute : « Courage, mon âme ! il vaut mieux souffrir en ce monde qu'en l'autre. » Petit à petit, le calme renaît et la retraite se termine dans une généreuse acceptation de la volonté de Dieu : « C'est un grand bien de partager un peu les abaissements de Notre-Seigneur. Oui, mon Jésus, vous avez eu raison de me briser par le sacrifice. Je n'aurais jamais pensé qu'il fût si doux de vous obéir et de se sacrifier sans réserve pour vous. Merci, mon Jésus, soyez ma lumière, ma force et ma consolation. »

En relisant, après tant d'années, ces quelques lignes, n'est-on pas poussé, en quelque sorte, à songer à Notre-Seigneur au Jardin des Oliviers ? La tristesse envahissait alors l'Homme-Dieu par tous les pores. Et Lui, il prie ! Oui, qu'elle soit faite, la volonté de mon Père, qu'il s'accomplisse le sacrifice, je suis prêt. Debout, allons au devant ! Et la croix sera acceptée, elle sera portée avec courage tant qu'il plaira aux

Supérieurs, tant que ce sera la volonté du Père qui est dans les Cieux. Elle sera portée avec amour et reconnaissance, mais aussi en silence.

L'année suivante, il peut écrire : « Le premier sentiment qui m'a occupé fut celui de la reconnaissance pour les faveurs obtenues pendant l'année; tant il est vrai qu'il y a tout à gagner en pratiquant généreusement l'obéissance et en sacrifiant son amour-propre pour l'avantage spirituel du prochain. » Dieu bénit l'âme qui a ces sentiments. Pourrait-il en être autrement? Non, car Dieu est fidèle quand nous le sommes envers Lui. Les étudiants donnèrent à leur directeur toute l'estime, toute la confiance qu'il méritait. Nous retrouvons dans ses papiers les grandes lignes du programme auquel il se proposa de ne jamais déroger,

Avec les étudiants, sauvegarder la justice en se pré-munissant contre les faux rapports afin de toujours démêler le vrai du faux.

Il sait qu'en lui le vieil homme sommeille et toujours est prêt à se réveiller; aussi il veut se mettre en garde contre ses passions pour rester malgré tout impartial et sans ressentiment.

Il cherche à être plein de tact et de délicatesse dans les termes du reproche, n'exagérant ni les données qu'il a, ni les conclusions qu'il en tire. Il se propose de ne pas porter une sentence sans avoir laissé à l'accusé le temps de s'expliquer librement. Quand il devra punir, il aura soin de proportionner toujours la peine à la faute, de ménager la réputation du coupable, de ne punir qu'une seule fois pour la même faute sans rétrocession ni acception de personne.

Vient ensuite une note d'une remarquable finesse psychologique que nous transcrivons textuellement : « Il faut tant de discrétion pour agir au moment opportun, sans vouloir corriger chaque petite faute, pour

attendre que l'inférieur ne soit pas trop ému, mais qu'il soit autant que possible préparé par la grâce et libre de toute prévention. Il faut s'accommoder à l'âge, à la faiblesse d'esprit, au degré de bonne volonté et de vertu de ceux qui doivent être corrigés, pardonnant les fautes avouées, redoublant de charité envers les sujets abattus et désolés.

Il faut surtout beaucoup de charité pour ne rechercher que l'amendement du coupable qu'il faut toujours aimer, pour répandre la suavité dans les paroles, évitant la colère, la provocation, l'opiniâtreté dans ses propres jugements quand on les voit erronés, pour triompher par des industries pleines de délicatesse de la répugnance des inférieurs et pour alléger leur peine. »

Tout ce dévouement lui imposa bien des sacrifices, un travail pénible et assidu; mais que n'eût-il pas fait pour former aussi bien que possible la jeunesse active et ardente qu'il devait diriger selon les règles et les maximes de saint Vincent!

C'était l'espoir du troupeau; ne fallait-il pas l'entourer de tous les soins? L'avenir de la Compagnie dépendait de la formation intellectuelle et morale qui aurait été donnée à ces jeunes hommes.

Les circonstances n'étaient pas favorables. C'était l'époque qui précéda la condamnation du Modernisme et du Sillon, époque où il était difficile de manœuvrer sans rencontrer jamais le moindre écueil. M. De-langhe, avec toute sa prudence, avec toute sa sainteté, avec une pureté de doctrine irréprochable, avec un souci constant de faire pour les étudiants ce qu'il croyait le plus utile à leur âme, ne put échapper à la critique venue de personnes très prudentes, très saintes, très pures dans la doctrine. Dieu permet que ses serviteurs n'aient pas toujours le succès ou la répu-

tation de succès; après l'assemblée de 1902, il devint évident que M. Delanghe ne resterait plus longtemps à Paris. La Providence permit ce coup pour ramener M. Delanghe à Dax.

M. Delanghe, supérieur à Dax.

Nous sommes en 1903. Depuis longtemps, le saint M. Vernière, Visiteur de la province d'Aquitaine, en même temps que supérieur de la maison de Dax, demandait à être déchargé du supérieurat; M. Delanghe fut alors désigné pour retourner dans sa chère maison, prendre la place vacante. Le 29 juillet, il reprend donc le chemin de Dax. Cette fois, son séjour y sera plus long : quinze années durant, il demeurera le supérieur, aimé et vénéré de tous. Déjà, il s'était attaché aux étudiants de Paris et il avait bien, en les quittant, le cœur un peu gros. Mais la pensée de retrouver là-bas, groupée au pied de la colline, une autre jeunesse, non moins digne d'intérêt, la pensée aussi d'accomplir la volonté de Dieu en obéissant à ses Supérieurs fut pour lui une consolation dans la douleur. Supérieur, il serait aussi préfet des études et ainsi en contact continuel avec les jeunes gens qu'il aimait tant. En plus, leur affection, leur estime et leur confiance lui étaient assurées depuis longtemps; ils n'avaient pas oublié tout ce que M. Delanghe avait fait pour la maison dans laquelle ils vivaient, et ils savaient bien aussi tout ce qu'il continuait à faire pour eux malgré l'espace qui l'avait séparé d'eux jusqu'ici. Pendant son séjour à Paris, il était resté en relation suivie avec Dax et, quand il venait y faire une courte apparition, c'était grande fête dans la maison. Maintenant qu'il revenait pour de bon, la joie était dans tous les cœurs.

M. Delanghe avait toujours beaucoup estimé son vénéré prédécesseur, M. Vernière, qu'on appelait en

ville le « saint des Lazaristes ». Désormais, il sera pour lui plein de sollicitude prévenante, il continuera son œuvre en s'appliquant à faire régner dans la maison la piété, la régularité qui conviennent aux études et à l'esprit de saint Vincent. C'est en septembre 1903 qu'il s'installe. Les confrères qui lui étaient donnés comme collaborateurs sont unanimes quand ils parlent de la vie de famille qui existait alors à Notre-Dame et du charme qu'exerçait sur eux la conversation simple mais pleine d'aménité de leur supérieur, qui devint Visiteur de la province d'Aquitaine en 1911, à la mort de M. Serpette.

Pendant plusieurs années, il fut chargé de prêcher la retraite du mois aux ecclésiastiques de l'archiprêtré de Dax. Pour le récompenser, S. G. Mgr de Cormont, évêque d'Aire et de Dax, le nomma chanoine de sa cathédrale le 15 août 1916. Mais jamais M. Delanghe ne donna à ses confrères la satisfaction de le voir revêtu de ses insignes honorifiques.

A côté des joies et des consolations — il y en a toujours quand on sait faire son devoir avec générosité — le bon supérieur eut des épreuves fort douloureuses pour son cœur de père.

Ce fut d'abord le départ pour la guerre d'un certain nombre de ses chers étudiants et séminaristes. Comme il aurait voulu les garder auprès de lui, durant ces jours pénibles de notre histoire ! Le devoir les appelait sous les drapeaux, il se soumit courageusement. N'était-ce pas la volonté de Dieu ? Et puis la France avait besoin d'eux : il les bénit donc et les braves enfants partirent. Certains d'entre eux ne revinrent plus : ils tombèrent face à l'ennemi. Grâce encore à M. Delanghe, deux ex-voto placés au-dessus de l'autel de la Passion en perpétuent la mémoire.

Depuis le vote de la loi de Séparation, les vocations

allaient en diminuant ; la guerre avait ajouté ses ruines et arraché professeurs et élèves à leur travail ; il ne restait donc plus à nos deux maisons de formation, Paris et Dax, le personnel voulu pour vivre normalement. Les Supérieurs furent forcés de prendre une mesure qui dut faire saigner vivement le cœur du bon M. Delanghe. A Dax, le séminaire interne fut supprimé et uni à celui de Paris ; les jeunes philosophes feraient désormais leurs études à la Maison-Mère, tandis que leurs frères aînés des deux maisons se réuniraient à Dax pour y faire leur théologie. M. Delanghe voyait ainsi s'effondrer l'œuvre à laquelle il avait voué les trente plus belles années de sa vie. Comme tous les autres sacrifices, celui-ci fut accepté avec grand esprit de foi et forte résignation. Quand il vit s'éloigner les derniers séminaristes, le 22 septembre 1915, il s'enferma dans sa chambre pour jeter sur son journal intime le mot de son Maître sur la croix : *Consummatum est.*

Dès lors, la Compagnie eut à traverser des heures bien pénibles ; plus que jamais l'horizon était sombre. A l'assemblée générale de 1914, le T. H. Père Fiat donne sa démission après un glorieux généralat de trente-six ans. M. Villette, procureur général, est élu à sa place.

Peu de temps après, le T. H. Père Villette tombe malade et meurt le 7 novembre 1916 au Berceau-de-Saint-Vincent où il était venu chercher un peu de repos. M. Louwyck, son vicaire général, est ravi par la mort le 17 février 1918. Les rênes du gouvernement de la petite Compagnie sont mises entre les mains de M. Verdier, notre T. H. Père actuel. A cause de la guerre qui continuait toujours, on ne put réunir une nouvelle Assemblée générale ; pourtant le grand conseil de la Congrégation réclamait un substitut.

M. Delanghe est choisi pour cet office. Prévenu le 24 mai que ce nouveau coup allait le frapper, il demeure calme et, quand la nomination lui arrive, il écrit : « *Deus providebit!* La Providence qui dispose des hommes et des choses veille sur l'œuvre de saint Vincent ; pourvu que j'accomplisse fidèlement et généreusement mon devoir ordinaire, rien ne me manquera dans les circonstances plus importantes et plus difficiles. *Dominus regit me et nihil mihi deerit!* »

Averti officiellement le 1^{er} juillet, il quitte une seconde fois sa chère maison de Dax le 16 du même mois. Il ne devait plus y revenir d'une manière durable qu'en qualité de grand malade, pour y mourir.

En attendant, il ajoute à sa nouvelle fonction de substitut au conseil du Supérieur général celle de sous-directeur des Filles de la Charité. Dans quel esprit il s'acquitte de ses nouvelles et importantes fonctions, il nous le dit lui-même dans sa retraite de septembre 1918 : « L'avenir est trop obscur et incertain pour que je sache bien ce que Dieu demandera de moi. Mais je suis assuré de sa grâce et de son secours surabondant, si je suis généreux dans l'accomplissement du devoir ordinaire de chaque jour, tel qu'il se présente à moi. Donc : 1^o fidélité aux exercices de piété avec esprit d'oraison ; 2^o exactitude aux petites choses, pour soumettre plus souvent ma volonté au bon plaisir de Notre Seigneur ; 3^o soigner les dispositions d'humilité et de charité dans les rapports avec le prochain en vue de Notre Seigneur : *Quae placita sunt ei facio semper.* » Comme on le voit, M. Delanghe ne faisait que suivre le règlement qu'il s'était tracé dans sa cellule d'humble séminariste au grand séminaire de Cambrai. Ce qu'il fut au séminaire, il l'a été toute sa vie durant ; c'est ce qui a fait de lui un prêtre modèle, faisant toutes choses à l'exemple de Jésus-Christ, le

prêtre par excellence. Mais nous reviendrons sur ce point.

Une joie inattendue lui était réservée. En sa qualité de sous-directeur des Filles de la Charité, il fut invité, le 6 juillet 1919, à se rendre à Rome, pour assister à la séance solennelle de la lecture du décret *de tuto* de la vénérable Louise de Marillac et du décret du martyr des Sœurs d'Arras. Bien plus, une audience particulière lui fut accordée par S. S. Benoît XV. Enfant docile de saint Vincent, si fortement attaché à la chaire de Pierre, M. Delanghe garda toujours de ce voyage le plus délicieux souvenir.

Quelques mois plus tard, le 27 septembre 1919, l'Assemblée générale se réunit à la Maison-Mère, pour procéder à l'élection de N. T. H. Père ; M. Verdier, jusqu'ici vicaire général, est élu successeur de saint Vincent. Lui sont donnés comme assistants MM. Cazot, Planson, Mac Hale et Veneziani.

La mission de M. Delanghe est donc terminée à Paris ; il revient en qualité de Visiteur dans la province d'Aquitaine. Ce n'est plus à Notre-Dame-du-Pouy, mais au Bouscat (Bordeaux), où le siège du Visiteur avait été transféré, qu'il lui va falloir se fixer. De front avec ce nouvel office, il en reçoit un autre : celui de délégué pour la visite canonique des Filles de la Charité dans la région du Sud-Ouest. Notre-Dame-du-Pouy demeure l'oasis où il aime revenir, lorsque ses occupations le lui permettent et sa visite procure à tous la joie que donne un père à ses enfants quand il revient d'un long voyage.

Au milieu des siens, au moins tout près d'eux, M. Delanghe eût été trop heureux d'achever sa belle carrière. Hélas ! le parfait bonheur n'est pas de ce monde. Dieu allait le frapper d'une épreuve cruelle bien longue et bien pénible, comme pour montrer à

tous l'étonnante sainteté de son fidèle serviteur.

Le 14 mai 1922, il se trouvait à la cathédrale de Bordeaux pour les fêtes de sainte Jeanne d'Arc, lorsqu'une congestion cérébrale avec hémiplegie du côté gauche le terrassa. Heureusement, un confrère l'accompagnait. Aidé par lui, il put revenir jusqu'au Bouscat, et ce fut dans sa chambre qu'il reçut le coup fatal. Grâce au dévouement intelligent des confrères, le danger imminent put être conjuré et le cher malade fut transporté au bout d'un mois à Notre-Dame-du-Pouy où il désirait tant retourner, dans l'espoir de retrouver là l'usage de ses membres. Il sentit, en effet, une légère amélioration dans son état et crut pouvoir reprendre bientôt son travail ordinaire. En attendant, il circulait un peu dans la maison, soutenu par son fidèle et dévoué frère infirmier qui ne le quittait plus et lui prodiguait les soins les plus touchants.

Cependant, une nouvelle attaque devait encore le frapper le 27 février 1923, sans trop de danger néanmoins, car, assez vite, il put s'en relever. Dorénavant toute son espérance et toute sa confiance sont tournées vers Notre-Dame de Lourdes. L'idée de se faire transporter jusqu'à la grotte bénie le travaillait ; de ce voyage qu'il projetait, il avait tout prévu, jusqu'aux moindres détails : il serait à Lourdes le premier samedi du mois de mai et certainement la Vierge Miraculeuse ferait en sa faveur le miracle que tous ceux qui l'aimaient demandaient pour lui. De toutes parts on s'intéressait à lui, mais surtout à la maison d'études de Notre-Dame-du-Pouy, on faisait neuvaines sur neuvaines pour obtenir la guérison du pauvre malade. Mais « mes pensées ne sont pas vos pensées », nous dit le Seigneur par la bouche de son Prophète. La guérison ne fut pas accordée, la Sainte Vierge voulait auprès d'elle celui qui avait eu une

si grande dévotion en son Immaculée Conception.

Aussitôt après l'action de grâces de la sainte Communion, le 21 avril, il eut une troisième et dernière attaque qui le priva de l'usage de la parole et de ses facultés intellectuelles ; il resta ainsi au milieu de nous pendant dix jours sans pouvoir proférer une seule parole, sans pouvoir exprimer le moindre désir, et il rendit son âme à Dieu le premier jour du beau mois de mai, à cinq heures et demie du matin. Une messe avait été dite pour lui pendant son agonie, messe qui fut suivie aussitôt après sa mort de plusieurs autres, célébrées par tous les prêtres de la maison. Les étudiants et frères firent la sainte Communion pour le repos de son âme : ils venaient de perdre un père.

Il fut enterré le jeudi 3 mai, à neuf heures du matin. N. T. H. Père envoya deux représentants de notre maison de Paris, MM. Gleizes et Coste ; y vinrent aussi plusieurs confrères des diverses maisons de la province, les enfants de l'école apostolique du Berceau, de nombreuses Filles de la Charité du Sud-Ouest. M. Cazaux, vicaire général, et le clergé de la ville étaient accourus témoigner de leur sympathie pour le vénéré défunt. La messe de *Requiem* fut célébrée par M. le Supérieur du Bousscat et les chants furent exécutés par les étudiants, auxquels s'étaient joints les élèves du Berceau.

Et maintenant il repose dans notre petit cimetière à l'ombre des grands arbres qui l'entourent et lui donnent cette solitude et ce silence mystérieux, si favorables à la prière de tous les habitants de la maison qui aiment venir souvent évoquer la douce mémoire des chers disparus, s'encourager à suivre leurs bons exemples et se préparer au sacrifice de cette vie mortelle pour l'amour de Dieu et des âmes.

(A suivre.)

N...

M. SARRAILLE, LAZARISTE

Ancien supérieur du petit et du grand séminaire de Marseille

Le vénérable M. Augustin Sarraille était originaire de l'Auvergne. Né en 1842, il entra de bonne heure dans la famille de saint Vincent de Paul et fut ordonné en 1867. Sa longue et bienfaisante carrière s'est écoulée, presque entièrement, dans le diocèse de Marseille.

L'année même de son ordination il fut nommé professeur de sixième au petit séminaire, situé alors à la rue d'Alger, et qui avait pour supérieur M. Dufau ; il professa ensuite la quatrième, et, pendant vingt ans, la rhétorique, classe si importante pour la culture intellectuelle des aspirants au sacerdoce. En 1892, il succéda à M. Louison, comme supérieur de cet établissement diocésain, et ces fonctions il les remplit avec prudence, sagesse et bonté pendant dix ans. A la mort de M. Amourel, en 1902, Mgr Andrieu nomma M. Sarraille supérieur du grand séminaire et vicaire général. Hélas ! ce ne fut que pour quelques mois.

Les Lazaristes furent obligés de quitter le grand et le petit séminaire.

Retiré à Toursainte depuis vingt ans, M. Sarraille, qui connaissait tous les prêtres du diocèse, sut rester en bonnes et bienfaisantes relations avec un grand nombre de ses anciens élèves ; il aimait à se rappeler leurs noms, l'année de leur entrée au petit ou au grand séminaire, il savait à quel cours chacun appartenait ; mais surtout il faisait à tous ses visiteurs le plus aimable accueil et fut toujours un directeur de conscience ou un conseiller écouté, vénéré, aimé.

A cette direction des âmes sacerdotales, l'austère et bienveillant religieux joignait un autre ministère actif : les conférences et direction des Filles de la Charité dont il fut longtemps Visiteur provincial.

Sa dernière maladie fut très douloureuse, mais sans laisser son admirable patience, et il fut doux devant la mort comme il n'avait cessé de l'être au cours de sa longue et belle existence.

Comme ses funérailles célébrées à Toursainte, sous la présidence de Mgr l'Évêque, le service du trentième jour, célébré, lundi, à Saint-Vincent-de-Paul, sous la présidence de Mgr Simeone, a été un nouveau témoignage d'estime et de regrets en même temps qu'un pieux tribut de juste reconnaissance et de prière.

L'abbé T. BRIEUGNE.

(*Semaine religieuse de Marseille.*)

M. LE CHANOINE NICOLAS

*Lazariste, vicaire général honoraire, supérieur
du grand séminaire de Nice*

Vers le milieu de la nuit du jeudi au vendredi de la semaine dernière, l'ange de la mort passa sur notre grand séminaire et, le touchant brusquement de son aile, en emporta l'âme du supérieur. Bientôt répandue et dispersée, la nouvelle provoqua, dans tout le diocèse, l'étonnement et la douleur. Tant de prêtres étaient sortis de ses mains depuis dix-huit ans qu'il dirigeait le grand séminaire que cette mort devenait le deuil de tous.

Nous voudrions, aujourd'hui, en esquissant rapidement cette physionomie de prêtre et d'éducateur et en rappelant le souvenir de son zèle, soulager un instant la tristesse de ses amis et dresser au bord de sa tombe le témoignage ému de notre reconnaissance et de notre piété douloureuse.

Jules-François Nicolas était Lorrain. Il était né le 2 septembre 1849, dans un petit village de la Meurthe-et-Moselle, du nom de Rogeville, dans l'arrondisse-

ment de Toul. Plateaux ondulés, larges champs de culture, forêts profondes, ciel gris et froid, les hommes que produit cette terre ont, en général, le parler lent, l'abord réservé, l'esprit calme et ami des solitaires réflexions. Et tel se montrait, en effet, M. le chanoine Nicolas. Mais, derrière ces apparences, battait un cœur profond et qui savait compatir. Aux douleurs qu'il rencontrait sur sa route, il savait dire le mot qui, en apaisant, fait naître l'espérance. Ce fils de paysan lorrain, terrien lui-même par toutes les tendances de son être, possédait, à n'en pas douter, ce ferme bon sens dont on a pu dire, tant il était commun autrefois chez nous, qu'il était « né français » et qu'il courait les rues. Il s'y hasarde moins de nos jours ! Mais il sonnait fort et allègre dans les réflexions, les reparties, les observations que faisait dans le plus simple de ses entretiens M. le chanoine Nicolas. Et, ainsi, il s'apparentait à cette grande lignée d'éducateurs, de formateurs de l'âme française qui, de saint Vincent de Paul jusqu'à nos jours, cultivent chez les futurs prêtres de notre pays et y développent les qualités foncières de notre race : l'équilibre et la mesure. Plus tard, curés, professeurs ou missionnaires dispersés sur la vaste terre, ce qu'ils montreront dans leur enseignement et ce qu'ils feront aimer, c'est le visage éternel de la France.

C'était, semblait-il, pour M. le chanoine Nicolas qu'avait été trouvée la fameuse maxime : *In medio virtus*. Et, en effet, il répugnait aux mesures extrêmes et se défiait de ce qui fait trop de bruit. Mais il savait poursuivre la réalisation de longs desseins, longtemps médités, avec une sage et tenace lenteur. Il allait son chemin, d'un pas tranquille, comme font les paysans lorrains quand ils se rendent à leurs champs. *Suaviter ac fortiter*. Avec douceur et force. Car sa douceur et sa

bonhomie si visibles ne pouvaient dissimuler sa robuste énergie qu'à un regard très distrait. Dans son pays, ce n'est pas seulement dans le sol qu'on trouve du fer, il y en a encore dans les âmes.

Comme il arrive d'ordinaire, c'est le curé de son village qui avait deviné sa vocation. Dans ce garçon bien découplé, au front intelligent, audacieux, parfois frondeur, il sentit une âme forte qu'il fallait d'abord discipliner, pour en faire une âme d'apôtre. Quelques années plus tard, en 1875, Jules-François Nicolas célébra à Paris sa première messe. On le dirigea vers l'enseignement dans les grands séminaires. De toutes les missions qui peuvent tenter l'activité d'un jeune prêtre, il n'en est pas de plus belle ni de plus féconde. M. Nicolas dut y réussir, car nous le trouvons, en 1904, supérieur, depuis onze ans, du grand séminaire de Troyes. Des événements qui sont de l'histoire actuelle l'obligèrent à s'éloigner de la Champagne. Il n'en manifesta aucune tristesse. Au contraire, pour un prêtre comme M. Nicolas, en pleine possession de ses forces physiques et de ses moyens intellectuels et qui aimait les âmes sacerdotales dont il avait déjà une longue expérience, il y avait une belle occasion de se lancer dans les retraites pastorales. C'est ce qu'il fit. Ses courses apostoliques le conduisirent dès lors aux quatre points cardinaux de la France. C'est ainsi qu'en 1905, il vint prêcher à Nice.

L'année d'après, M. le chanoine Lucius Michel, supérieur de notre grand séminaire, mourait. L'époque était mauvaise. Le vote de la loi de Séparation allait créer, pour l'Église de France, une situation difficile. A la tête des grands séminaires, en particulier, il fallait des hommes avisés, de bon conseil et fermes. On se souvint, chez nous, du prédicateur de la dernière retraite et l'on fit appel à son dévouement. D'une âme

généreuse et qui se confiait en la Providence, M. Nicolas accepta.

Le grand séminaire se trouvait encore à Cimiez. La belle et puissante maison dont Mgr Balain avait béni la première pierre, que Mgr Chapon avait inaugurée et dont M. Portal fut le premier supérieur dut être abandonnée. Exode cruel. La Terre promise fut trouvée provisoirement sur la colline de Saint-Antoine-Ginestière. Ce provisoire devait durer des années. Comme on n'avait pas trouvé de maison assez spacieuse pour contenir tous les services du séminaire, on en loua plusieurs assez petites.

Dans l'une se logeaient quelques séminaristes, avec un professeur. Un peu plus loin, une autre offrait l'hospitalité à un autre professeur et à d'autres séminaristes. Un jour, y étant allé visiter un de mes anciens élèves, je dus monter, pour accéder à sa chambre, sur une échelle appuyée en permanence à la façade. On se serait cru dans un pays de mission. Par les jours de mauvais temps, on se rendait aux cours en s'abritant sous un parapluie. Mais l'horizon était large et cet air de liberté était parfumé d'œillets. Tout de même, on ne pouvait s'éterniser dans ces altitudes. On aspirait à descendre.

On le fit dès qu'on eut trouvé la maison actuelle de Saint-Maurice. M. le supérieur s'y transporta volontiers. Et la vie cléricale reprit son cours habituel. M. le supérieur ne s'y emprisonna pas. Les exercices du séminaire n'épuisaient pas son activité. Plusieurs heures de classe par semaine, la lecture spirituelle chaque jour, la retraite mensuelle à prêcher aux prêtres de la ville, sa porte toujours ouverte à chacun de ses séminaristes, tout cela ne lui suffisait pas. Il accepta encore de prêcher dans les paroisses et dans les couvents. Il y ajoutait les confessions dans plu-

sieurs maisons de religieuses et les soucis des communautés dont il était le supérieur spirituel.

Le jour de sa mort, ayant, le matin, fait son cours habituel d'herméneutique sacrée, il s'était, l'après-midi, rendu à l'hospice Lenval pour y entendre les confessions, d'où il était rentré au grand séminaire pour y faire la lecture spirituelle. Rien, en apparence, ne faisait prévoir le malheur de la nuit.

Ayant pris son repas et sa récréation, comme tous les soirs, avec MM. les directeurs, il se retira dans sa chambre. A onze heures cinquante, une longue sonnerie subitement retentit. On accourut dans sa chambre. Il se mourait. Il demanda une dernière absolution à un de ses confrères. Mais la mort se hâtait. Et tandis que ses lèvres murmuraient de suprêmes invocations où l'on distinguait des appels à la « Bonne Mère », il expirait. Tout cela n'avait pas duré plus de dix minutes. Quand un des directeurs revint de la chapelle où il était allé chercher les Saintes Huiles, M. le supérieur n'était plus. L'ange de la mort l'emportait déjà vers Dieu.

Il avait compté célébrer, cette année, ses noces d'or sacerdotales, puis prendre une retraite que cinquante années d'un travail ininterrompu lui avaient si bien méritée. Une défaillance de ses forces, survenue l'été dernier à Thorenc, l'avait averti qu'il allait falloir se ménager. Mais, à peine remis de cette secousse, il n'en fit rien. Il n'alléga aucune de ses occupations, bien loin d'en diminuer le nombre. Et il vint de mourir, succombant à la tâche, comme le bon ouvrier qui, après une journée bien remplie, tombe de fatigue au seuil de sa maison. Dieu lui-même sera venu le recevoir et l'introduire dans la lumière et le repos éternels.

Le diocèse, reconnaissant, lui a fait de solennelles funérailles. De tous les points du département, les

prêtres sont accourus. Nous en avons compté cent dix-huit. Ses vénérables collègues du chapitre, le clergé de la ville en habit de chœur, firent à son corbillard une couronne d'ardentes prières. Le rassemblement se forma sur la place du Palais vers neuf heures et demie. Des délégations de nos différentes communautés s'étaient groupées en une vaste assemblée de tristesse et d'espérance chrétienne. Les élèves du grand séminaire, les Filles et les Sœurs de la Charité, les Sœurs de la Sainte-Agonie, de la Visitation, de l'école Jeanne-d'Arc, les Dominicaines, les Petites Sœurs des Pauvres, les Associations des Veuves de la Guerre, de l'Apostolat de la prière, du Souvenir français, des délégués de nos Écoles libres et de beaucoup d'autres pieuses Associations du diocèse, composaient un long cortège de regrets, de respect et de profonde vénération. Le deuil était conduit par un de ses amis d'enfance, M. l'abbé Vidal, de Marseille, entouré des professeurs du grand séminaire. Les cordons du poêle étaient tenus par M. le vicaire général honoraire Sounce, le chanoine Ponsard, supérieur de l'école Masséna, l'abbé Blancardi, supérieur du petit séminaire de Laghet, le chanoine Ferrier, MM. Cartier de Dom Bosco, et Bonfante. La levée du corps avait été faite par M. le vicaire général Chanvillard qui fut autrefois son collaborateur, et la grand'messe fut chantée par M. le vicaire général Germond. Mgr l'Auxiliaire, qui assistait au trône, donna l'absoute. La cathédrale était remplie d'une foule pieuse venue pour s'associer plus étroitement au deuil de tout le clergé. Sur cette assemblée, émue par une commune douleur, la maîtrise, que dirigeait M. l'abbé Roux, fit passer les plus beaux, les plus tragiques, les plus émouvants de ses chants funèbres, forme vivante et harmonieuse de nos espérances chrétiennes.

Ce furent MM. les chanoines Lottier et Brunner, tous deux amis personnels du défunt, qui accompagnèrent le corps jusqu'au cimetière du Château et dirent sur le cercueil les dernières prières de l'Église. Puis, ce cercueil aspergé encore une fois d'eau bénite, fut poussé doucement dans le caveau.

L'endroit est austère. Une simple dalle de marbre en avant d'un mur. C'est là que le bon M. Nicolas va dormir son dernier sommeil. Ou plutôt ce ne sont là que trompeuses apparences. La clarté s'est maintenant levée pour lui. Il vit dans l'éternelle lumière. Son existence mortelle, brusquement interrompue, s'est épanouie dans le bonheur divin, comme ces fleurs qui, longtemps fermées, s'ouvrent tout d'un coup au soleil qui se lève. Que du ciel où, selon la parole des Livres saints, brillent les âmes de ceux qui ont enseigné la justice à la jeunesse, il éclaire ses amis et ses élèves qui cheminent encore dans les pénombres, les mélancolies et parmi les luttes de la terre !

Th. GIAUME.

(Semaine religieuse de Nice.)

LETTRE DE MGR RICARD

Administrateur Apostolique, au Clergé, aux Communautés religieuses et aux Fidèles du Diocèse

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Dieu a rappelé à Lui, subitement, dans la nuit du 15 au 16 janvier, l'âme du très dévoué et très cher supérieur du grand séminaire de Nice, M. le chanoine Jules Nicolas, vicaire général honoraire.

La veille, il avait travaillé, comme il travaillait, chaque jour, au grand séminaire, comme il travaillait, chaque semaine, dans une des communautés religieuses dont il avait la charge. Vers le milieu de la nuit, tout

à coup indisposé, se sentant mourir, il appela, et, assisté des directeurs accourus en hâte, il expirait.

La mort s'était fait annoncer : pendant les dernières vacances, il avait dû quitter brusquement l'altitude de Thorenc où le service des âmes l'avait appelé. Cependant, sa santé s'était améliorée et la joie de se retrouver entouré de ses séminaristes, de les voir, cette année plus nombreux, l'avait consolidée; il envisageait l'avenir avec confiance.

A la réunion sacerdotale de ce premier mois de l'année, dont il fut comme pour les autres le prédicateur, on remarqua son insistance à parler de la fuite du temps, de sa valeur, de son emploi, et la mélancolie de sa voix en lisant la préparation à la mort. La mort est venue pour lui, comme l'annonce l'Évangile, à la manière des voleurs, mais elle était attendue : mort subite, non pas imprévue.

Autour de son cercueil, les prêtres dont il faisait l'édification, les séminaristes dont il était le père, les communautés religieuses dont il se fit l'appui, sont venus apporter le dernier hommage de leur vénération.

Nous aurions voulu, Nous-même, relater, au cours de la cérémonie funèbre, les étapes de sa vie afin que ses œuvres apportassent autour de sa mémoire le rayonnement des justes et des apôtres : les règles de l'Église ne le permettaient pas.

Ceux qui l'ont connu lui rendent, dans la *Semaine religieuse*, ce pieux devoir, afin que toutes les âmes sacerdotales et religieuses qui ont profité de son labour prient pour le repos de son âme et demandent à Dieu, pour le diocèse de Nice, des apôtres d'une aussi surnaturelle valeur. Le repos éternel de l'âme du vénéré défunt, les fidèles eux-mêmes auront à cœur de le demander à Dieu, car par lui furent formés un grand nombre de prêtres qui ont actuellement

charge d'âmes. Si, en effet, les fidèles sont tenus par devoir de justice à garder le souvenir de leurs pasteurs, ils se souviendront par reconnaissance du supérieur du séminaire qui travailla avec un si long dévouement à les leur préparer.

† Louis-Marie RICARD.

Evêque auxiliaire de Nice.

M. LOUIS DILLIES

Les anciens élèves du petit séminaire de Saint-Pons et les prêtres dont il fut l'ami ont appris avec regret la mort de M. Dillies, décédé à Lille, le 13 janvier 1925.

M. Dillies arriva à Saint-Pons en 1889. Il venait de Notre-Dame de Prime-Combe, où il avait secondé pendant quelque temps son oncle, de sainte et vénérée mémoire. Ancien élève de l'Institut Catholique de Lille, licencié ès lettres, il prit immédiatement la classe de rhétorique qu'il professa jusqu'en 1896, où il remplaça M. Dufau, comme supérieur.

Il fut un éducateur dans toute la force du terme. Sans doute, il aimait beaucoup l'enseignement, mais il aimait avant tout l'âme de ses élèves. Clair, précis, élégant, d'un goût sûr et classique, il donna un vif essor aux belles-lettres dans la maison : lui-même composait parfois les pièces de théâtre que jouaient ses élèves. Sa noblesse d'âme, sa délicatesse de cœur lui valurent de fortes amitiés malgré la distinction parfois un peu distante de toute sa personne. Sa piété profonde, intelligente, pratique rayonnait autour de lui. Précédant le mouvement liturgique et eucharistique du pontificat de Pie X, il avait su promouvoir parmi les élèves la piété liturgique et l'amour de la

communion fréquente : aussi eut-il la joie de voir naître de nombreuses vocations.

La persécution de 1902 l'exila en Hollande où il fut supérieur du séminaire Saint-Vincent de Wernhout. Mais il gardait toujours le souvenir de Saint-Pons. Comme il aimait à en parler, comme il recevait avec joie les anciens élèves qui venaient volontiers le visiter jusqu'en ces lointains pays !

Après la guerre, il fut nommé Visiteur de la province d'Aquitaine, en résidence à Bordeaux, mais les privations qu'il avait dû subir — conséquences du blocus — avaient achevé d'ébranler sa santé et l'obligèrent de résigner ses fonctions. Il fut nommé directeur au séminaire de l'Institut Catholique de Lille, où les étudiants recherchaient sa direction spirituelle et goûtaient ses leçons de grec scripturaire. C'est là qu'il est mort, emporté par la grippe, qui eut raison en deux jours d'un organisme épuisé. C'était un saint, a-t-on dit. Oui, et ses confrères qui l'ont connu dans l'intimité pourraient dire quelles vertus justifiaient ce titre : son esprit d'oraison, son amour de Notre-Seigneur et des âmes, sa douceur et son humilité, sa mortification. Qu'il veille du haut du ciel sur ce séminaire qu'il a tant aimé et qui gardera pieusement son souvenir !

(Semaine religieuse de Montpellier.)

Le Séminaire académique vient de perdre, en la personne de M. Louis Dillies, décédé le mardi 13 janvier, un prêtre d'un rare talent et d'une rare vertu. Directeur très apprécié et très aimé, c'était un guide éclairé, expérimenté, respectueux de l'action de Dieu dans les âmes ; c'était un éveilleur d'idées, d'idéal, d'énergie, un infatigable ouvrier du bien, un modèle très discret mais séduisant, de vertu sacerdotale.

Lorsque après un long exercice de l'autorité à la tête de maisons importantes, on fit appel à son dévouement et à son abnégation pour un poste qui réclamait, avec les richesses de son talent, toutes les délicatesses de sa vertu, il répondit à l'appel avec simplicité. Puis, laissant toutes les initiatives dont il était coutumier et qu'il menait avec une belle décision et de remarquables succès, il se cantonna dans son ministère modeste, mais combien fructueux, de modeler d'âmes.

A ceux qui, nombreux, recherchaient sa direction, il prodiguait, sans compter jamais, les trésors de sa sagesse, de sa piété et de sa science. Toujours il les laissait sous le charme de sa tendre et vivante charité.

Mais sur tous il faisait rayonner la lumière de sa vie et de sa pensée, l'ascendant de ses vertus, la simplicité puissante de son éloquence.

Il mettait à la disposition de qui les voulait, son dévouement et son affection. Il donnait son cœur jusqu'à l'amitié à qui la savait conquérir, à qui savait mettre son âme à l'unisson de la sienne, par l'élévation des pensées ou l'ingénuité de la foi, par l'élan de la vertu ou par la sincérité du dévouement au service de Dieu.

A ses visiteurs, il donnait, dès l'abord, la jeunesse, toujours en éveil, de son esprit si fin et si alerte, la flamme toujours vive, ou sans cesse ravivée, de son regard, de son sourire, de son entrain, et aussi celle d'une charité que la fatigue ne parvenait pas à dompter.

Malgré lui, son influence débordait le cadre de ses fonctions. De près, de bien loin parfois, on sollicitait ses conseils et son aide. Il allait ici et là, échauffer les âmes, les sanctifier, les bénir, éclairer les esprits, suggérer de vastes desseins ou d'humbles initiatives, stimuler et encourager, organiser. Il faut respecter

sur tout cela un secret dont cet humble était si jaloux. Dieu seul avait le droit d'admirer. *Deus qui videt in abscondito reddet tibi.*

L'Université, qu'il aimait comme un fils, et qu'il voulait toujours plus puissante et plus belle, pour laquelle il rêvait une couronne, chaque jour plus riche, de brillants et pieux docteurs, l'Université, dont il suivait toujours avec le plus vif intérêt les grandes manifestations académiques et dont il voyait monter avec une sorte de fierté filiale les bâtiments nouveaux, gage de sa force, de sa vitalité, de sa maturité, l'Université, elle aussi, perd en lui un auxiliaire précieux. Il savait, à l'occasion, orienter d'une main sûre et ferme, autant que discrète, les jeunes intelligences sur lesquelles rayonnait sa fine et haute culture intellectuelle, et il secondait ainsi, dans les limites de son ministère, le travail des maîtres de l'Université.

Ancien élève de notre Faculté des lettres, alors à ses débuts, la Faculté avait été heureuse de le voir revenir tout à côté d'elle, à peine séparé par les cloisons des corridors du séminaire. Déjà, il lui avait fait grand honneur dans le cours de sa vie laborieuse. De belles œuvres d'enseignement secondaire, jadis dirigées et même organisées par lui, ont bénéficié par lui de la formation de l'*Alma Mater*, de sa science, de sa culture. Plusieurs générations de jeunes gens, conduits par lui aux différentes carrières de la vie, surtout au sacerdoce, conservent un reconnaissant et impérissable souvenir, non seulement de son dévouement infatigable et de l'emprise qu'il exerçait sur les âmes, mais aussi de l'essor exceptionnel qu'il donnait aux intelligences et de l'élan décisif qu'il a donné à leur vie.

Un exemple. Il était parvenu, dans une des maisons dont il fut supérieur, à faire apprécier et goûter, de toute sa jeunesse scolaire, en lecture publique, pen-

dant les repas, les chefs-d'œuvre classiques, anciens et modernes. Depuis « Homère » jusqu'à « Tartarin », tout ce qui, dans les littératures de tous les pays et de tous les temps, représentait une valeur éducative, et qui, par ailleurs, se laissait aisément expurger, défilait, au cours de quelques années, devant les imaginations charmées de ses enfants. La lecture, confiée d'ailleurs à une équipe de lecteurs de choix, faite avec intelligence et souci des nuances, devenait pour toute la maison, même pour les plus jeunes, une lecture du plus vif intérêt et, en même temps qu'un régal savoureux, un puissant moyen de formation. Elle enchantait les âmes, animait au travail, formait le goût. Les jeunes gens sortaient de sa maison, épanouis, radieux, animés d'une belle et humble confiance.

Un autre exemple : désireux d'éviter à ses élèves certain usage du dictionnaire, qui se contente de feuilleter le gros livre et qui empêche la réflexion chez le jeune forçat condamné à tourner des pages, il avait à peu près complètement banni de sa maison le dictionnaire. On ne s'en servait que très rarement, pour des travaux exceptionnels. Tous les devoirs, les compositions elles-mêmes se faisaient avec un simple « vocabulaire » qui comprenait tous les mots usuels de la prose classique, latine et grecque, avec les racines principales et qui avait été composé sous sa direction par un groupe de professeurs dont il était l'âme. Les élèves de 6^e, de 5^e, de 4^e, apprenaient ce petit livre par cœur et faisaient en outre sur lui tout un travail de lexicologie qui en pénétrait les intelligences. Dès lors, les esprits, bien armés de cette science si précieuse du vocabulaire, pouvaient, sans dictionnaire, affronter les devoirs des classes supérieures. En cas de défaillance de la mémoire, le petit vocabulaire,

familier avait vite fait de livrer de nouveau son secret à la mémoire infidèle.

Ainsi, résolument et hardiment, le Père Dillies renouvelait les méthodes et formait des hommes.

Cet éducateur remarquable arriva au séminaire académique en octobre 1920, âgé de 58 ans. Il était né à Sailly-lez-Lannoy, le 23 mai 1862. Malgré sa santé délicate, on espérait qu'il pourrait, moyennant quelques ménagements, fournir dans ses nouvelles fonctions une longue étape. Hélas ! il disparaît ayant à peine commencé sa cinquième année. Mais en ce peu de temps, il a laissé au séminaire une empreinte ineffaçable. Les séminaristes en ressentent une légitime fierté qui n'a d'égal, aujourd'hui, que leur deuil.

L'Université a apporté très large le tribut de sa sympathie au séminaire et elle a contribué, avec le clergé de la ville, avec les représentants des communautés religieuses et quelques amis de choix, à faire de la cérémonie des funérailles la glorification de cet humble dont l'âme a su trouver dans la vie cachée, la compagnie très intime de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *O felix anima!*

(*Revue des Facultés catholiques de Lille.*)

MAZAMET

On a fêté magnifiquement le cinquantenaire de la fondation de l'hôpital Saint-Jacques. C'était aussi le jubilé de la supérieure, sœur Juliard. Une grand'messe a été célébrée en plein air; M. Durand a béni le monument commémoratif, la statue de saint Vincent. Il y eut des discours de M. Georges Tournier, maire de Mazamet; de M. Reille-Soult, député du Tarn, qui montra saint Vincent comme le vrai socialiste; de M. Durand, supérieur du grand séminaire. La fête

se termina par une séance de projections et un feu d'artifice.

SŒURS POLONAISES EN FRANCE

Il paraît qu'il y a environ 310 000 Polonais en France, travaillant dans les mines du Nord. On a demandé des sœurs polonaises pour s'occuper de leurs compatriotes; il y en a actuellement 16 dans différentes maisons minières qui s'occupent des enfants, font les catéchismes et visitent les malades à domicile.

BERCEAU DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Les membres des conférences de saint Vincent de Paul, de Bordeaux, ont fait leur sixième pèlerinage au lieu de la naissance du grand apôtre de la Charité les 21 et 22 avril 1923. Ozanam y était venu en 1853. Les membres des conférences y vinrent en 1856 avec Mgr Dupuch, au nombre de 500; l'œuvre du Berceau n'existait pas encore; on entendit la messe à Buglose et on vint faire un pèlerinage au chêne et à la maison de Ranquine.

En 1858, second pèlerinage présidé par le cardinal-archevêque de Bordeaux; il y avait 560 pèlerins.

Le troisième pèlerinage eut lieu le 24 avril 1864, date de l'inauguration du Berceau.

On revint en 1868, en 1875 et, depuis ce temps, les conférences de Bordeaux n'étaient pas revenues.

En 1923, après une absence de près de cinquante ans, 77 membres de Bordeaux et 59 de Bayonne revinrent au Berceau de saint Vincent.

Voici le récit de leur pèlerinage que nous empruntons à une petite plaquette qui a été envoyée à M. le

Supérieur général par M. le comte F. d'Humières, président du conseil central de Bordeaux :

Nos confrères de la Gironde formaient deux groupes. Le plus nombreux quittait Bordeaux dès le samedi à deux heures. Il était conduit par Mgr Adam, évêque de Tmui, vénérable auxiliaire de S. E. le cardinal-archevêque de Bordeaux qui, malgré son grand âge, s'était imposé la fatigue d'un voyage en 3^e classe pour ne pas se séparer des pèlerins. Un de nos confrères qui célébrait le même jour le cinquantième anniversaire de son entrée dans notre œuvre, avait tenu à faire partie de ce premier groupe.

Après un parcours qui dura trois heures, mais que l'entraîn de nos confrères rendit court, la caravane débarquait à la halte du Berceau de Saint-Vincent-de-Paul. Une voiture y attendait Mgr Adam; elle avait été mise à sa disposition par les RR. PP. Lazaristes qui, mus par une de ces délicates attentions dont ils ont le secret, avaient tenu à lui éviter le trajet à pied de la halte au couvent. Mais, Mgr Adam ne se contente pas d'être le guide spirituel du pèlerinage, il veut en être le guide effectif. Une voiture, semble-t-il dire, mais c'est fait pour les jeunes ! Il prend donc la tête de la caravane que devança la voiture tout encombrée de bagages.

Mais, les Pères ont entendu le cahot des roues. En hâte, ils donnent leurs dernières instructions, rassemblent dans la cour leurs élèves, les groupent, avertissent le carillonneur qui depuis longtemps déjà est à son poste. Les cloches commencent à sonner lorsque la voiture débouche vers le chêne vénérable. Aussitôt, M. le supérieur se précipite, les enfants semblent allonger le bout de leur nez pour mieux voir. O stupeur ! L'évêque se serait-il métamorphosé ? C'est à des bagages que les honneurs sont rendus.

L'émotion causée par ce léger incident se calme lorsque arrive le gros des pèlerins. Chacun de nous est tout de suite séduit par la cordialité si simple et si naturelle avec laquelle nous sommes accueillis. Nous sommes à peine arrivés depuis un instant et, déjà, nous nous sentons comme dans une maison paternelle que nous reverrions après une longue absence. Filles de la Charité, Lazaristes, confrères de saint Vincent de Paul, n'appartenons-nous pas tous à une même famille? S'il n'y avait pas eu des liens très étroits, nous ne nous serions pas assis à la table des Pères, nous n'aurions pas eu le très rare privilège de passer une nuit dans le couvent et, profitant du calme du soir, propice à la méditation, nous n'aurions pas revécu si intimement l'enfance de notre saint Patron si pleine de grandes et fécondes leçons.

D'abord, le regard est tout entier absorbé par l'énorme chêne trapu au tronc et aux branches gigantesques, dont les piliers de maçonnerie forment comme des bâtons de vieillesse. Son feuillage épais abrite un modeste autel. A l'étonnement qui est, d'ailleurs, aussitôt dissipé, succède la méditation. Cet arbre est un témoin. Sans doute pour le profane il n'a pas d'histoire; moins fameux que ce chêne de Guernica qui abritait sous son ombre les anciennes assemblées euskariennes et qui est vénéré comme le symbole des libertés basques, moins connu que cet énorme tilleul dont la victoire de l'indépendance suisse marque la plantation, l'arbre de Pouy contient tout un enseignement.

Sous son ombre, saint Vincent de Paul gardait le troupeau, égrenait son chapelet, suscitait déjà l'admiration de ses petits camarades par sa douceur et par sa piété. C'est là qu'inspiré par Dieu, il a conçu ses grands desseins dont la réalisation marquera une nou-

velle diffusion de la charité dans le monde et à travers les siècles. Alors, l'âme, captivée par ces souvenirs qui la hantent, est insensiblement entraînée à la prière et se sent de plus en plus poussée à la pratique de la charité.

Mais, au fur et à mesure que ces réflexions nous absorbent, chacun de nous est comme instinctivement attiré vers cette maisonnette, semblable à celles que nous avons longées, chemin faisant, mais trop bien entretenue. C'est là qu'est né notre saint Patron. Hélas ! la piété humaine, sous le louable prétexte de la conserver, l'a un peu modifiée ; la chaux qui la recouvrait, la terre battue et malaxée que retenaient des poutres obliques et mal équarries, ont été enlevées et remplacées par des tuiles trop modernes, par des briques trop polies et par des bois trop façonnés. Mais, cependant, dans son ensemble, la restauration apparaît comme une reproduction de la réalité, puisque le caractère rustique du modeste édifice a été jalousement conservé. Et cette impression se précisera encore lorsque nous pénétrerons dans l'intérieur : les chapelles si simplement, mais si pieusement ornées, en lesquelles a été transformée la vieille habitation de saint Vincent de Paul, nous aideront à nous introduire, en quelque sorte, dans l'intimité de notre saint Patron et à nous inculquer son esprit.

Aussi, arrachés aux préoccupations mesquines de leur vie temporelle, nos confrères se sentiront attirés vers la vie spirituelle. Avec quelle foi, le soir sous le chêne, dans le calme reposant de cette nature landaise, chanteront-ils le *Magnificat* et réciteront-ils leur prière, cet autre chant du soir, après une journée de cet air tout embaumé des senteurs de genêts et des arômes des pins !

Puis, ce sera, dans ce couvent paisible, le long et

bienfaisant sommeil qui fixera les résolutions de l'arrivée. La communion sêra le prélude nécessaire du dimanche. Pour que nos impressions ressenties sous le chêne, dans la maison de Ranquine et dans cette atmosphère de foi, ne se réduisent pas à des impressions fugaces et se transforment en des résolutions durables, nous avons besoin de la grâce divine qui nous donne la force. Cette grâce, cette énergie, où la puiserions-nous si ce n'est dans l'Eucharistie ?

La messe de communion terminée, après le petit déjeuner, les confrères se dispersent dans les jardins à la flore méridionale, bien soignés et entretenus avec tant d'art qu'ils donnent l'impression d'un square de ville. Ils font leur tournée de propriétaire et sont tout étonnés que le monastère suffise lui-même à ses besoins et qu'il ait organisé sa boucherie, son abattoir, sa boulangerie et tous les ateliers nécessaires à son fonctionnement. Si certains utopistes avaient la curiosité de visiter le couvent du Berceau, ils y puiseraient, avec l'esprit de charité qui leur fait complètement défaut, les notions d'organisation sociale qu'ils ignorent.

Mais, pendant que se poursuit cette visite de propriétaire, les groupes de confrères ne cessent d'arriver. On s'empresse autour d'eux avec la même curiosité sympathique que s'ils débarquaient après une longue et pénible traversée. Naturellement, tous sont venus sans incident, à l'exception peut-être du dernier groupe bordelais dont les membres ont accompli un acte de courage en se levant à quatre heures du matin.

De mémoire de cheminots, on n'avait jamais tant vu de voyageurs pour le Berceau de Saint-Vincent-de-Paul; aussi le stock de billets prévus pour cette station était vite épuisé. D'où la nécessité pour l'employé, qui va maugréer, de préparer des billets à

la main et, par voie de conséquence, les récriminations des voyageurs contre l'Administration qui n'a pas su prévoir et les plaintes des chasseurs qui, en manquant leur train, voient déjà compromis leurs exploits.

Mais, voici la cloche qui appelle. C'est l'heure de la messe pontificale. Les conversations s'arrêtent instantanément, les groupes se disloquent, le sanctuaire se remplit. Avec l'agilité d'un jeune prêtre, Mgr Adam gravit les degrés de l'autel. Montrant une fois encore l'attachement profond qu'il témoigne à notre œuvre, il célébrera le saint sacrifice, tandis que les orgues retentissent sous la main habile d'un maître de chapelle délicat et que les élèves des Pères exécuteront avec brio les chants les plus exquis. La cantate à saint Vincent de Paul, à l'air enlevant, qui terminera la messe, éveillera à nouveau dans l'âme des confrères cette émotion religieuse qui entraîne les résolutions.

Puis, le déjeuner au réfectoire, ravive aussi, après le coucher au dortoir, le souvenir lointain des années de collègue. Ce souvenir sera si prenant qu'il deviendra presque une réalité. Avec la même hâte fébrile que jadis, lorsque après le repas ils se précipitaient vers la récréation, nos confrères donnent maintenant l'impression qu'ils vont faire l'école buissonnière.

Là-bas, l'Adour, grossi par les pluies, roule les eaux furieuses d'un torrent, les frondaisons des bois qui l'entourent sont, au printemps, d'un vert si délicieusement nuancé; les maisons landaises sont comme de petits chalets basques égarés en Gascogne. Cette nature est si prenante qu'elle risque de retenir trop longtemps l'attention de nos confrères et de leur faire oublier l'heure de l'Assemblée générale. M. le Président du Conseil central le craint; de loin, nous apercevons sa haute silhouette; à le voir aller et venir sur la route, porter le regard dans toutes les directions,

nous devinons qu'il est inquiet. Mais qu'il se rassure! A l'heure fixée, tout son troupeau sera rentré au bercail et l'Assemblée générale s'ouvrira sans une minute de retard.

L'Assemblée générale revêt un caractère inaccoutumé de solennité; Mgr Adam la préside, Mme la Supérieure des Filles de la Charité du Berceau, M. le Supérieur du Berceau, des Lazaristes nous font l'honneur d'y assister. Il est immédiatement procédé à l'appel des conférences du Sud-Ouest.

Puis, M. le Président du Conseil central des conférences de la Gironde adresse, au nom de tous, ses remerciements à M. le Supérieur des Lazaristes pour la réception si paternelle et si attentive qu'il a bien voulu nous ménager. Il exprime également sa gratitude à Mme la Supérieure des Filles de la Charité qui nous fait le très grand honneur d'assister à notre Assemblée générale.

La parole est ensuite donnée aux rapporteurs de la Gironde, des Landes, des Basses-Pyrénées, de Lot-et-Garonne et de Tarn-et-Garonne. Partout, le nombre des conférences se multiplie, celui des confrères s'accroît et les œuvres de charité auxquelles nous nous intéressons prennent les formes les plus diverses et les plus fécondes.

M. le Supérieur tient à nous dire la joie qu'il a éprouvée en nous recevant, et nous demande de revenir. Aussitôt, par acclamations, l'Assemblée générale décide qu'un nouveau pèlerinage aura lieu dans deux ans.

Enfin, Mgr Adam, tirant la conclusion pratique de notre journée, nous conseille de faire le plus de bien possible et de nous adresser à la jeunesse intellectuelle dans laquelle nous recruterons des chefs.

La prière traditionnelle est à peine terminée que

nos confrères s'égrènent pour la dernière fois vers la chapelle où un salut très solennel, présidé encore par Mgr Adam, clôture le pèlerinage.

Puis, ce seront les adieux aux Lazaristes pour leur accueil empreint d'une si cordiale simplicité. Adieux un peu hâtifs, car un confrère a émis le projet, qui s'est répandu de l'un à l'autre, gagnant tous les cœurs, de terminer cette journée par un pèlerinage au Sanctuaire de Buglose.

ESPAGNE

*Lettre de M. BALLESTER, prêtre de la Mission
à M. ROBERT, secrétaire général de la Congrégation*

CHER MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Je vous envoie la relation que vous m'avez demandée sur le voyage de notre Très Honoré Père en Espagne. Ne vous attendez pas à la trouver très complète, car il faudrait pour cela un gros volume, tellement ce vénéré Père a vu et entendu de belles choses. Je ne m'arrête qu'aux plus saillantes, et à ce qui peut être utile et intéressant pour la double famille du monde entier.

BALLESTER.

Notre Très Honoré Père quittait Paris, comme vous le savez, le 8 octobre à huit heures quinze du soir accompagné par l'un de ses assistants, M. Mac Hale et par M. Ballester, directeur des Sœurs ; il arrivait à Hendaye, la dernière ville frontière, le 9, à sept heures cinquante-trois du matin ; là, au lieu de continuer jusqu'à Irun où l'on pensait se réunir avec les con-

frères et les sœurs, une agréable surprise était préparée : M. Atienza, Visiteur des missionnaires de la province de Madrid, et directeur des Sœurs, M. Comellas, Visiteur des confrères de la province de Barcelone, les supérieurs des maisons de Pamplona, Limpias, Ramales, Murguia, et plusieurs autres supérieures des Filles de la Charité de la région appartenant aux deux provinces, attendaient, ayant à leur disposition plusieurs automobiles, dont une de S. M. la reine Marie-Christine, qui, de San Sebastian, où elle était en villégiature, l'avait gracieusement offerte pour le Supérieur général. Ce voyage s'ouvrait donc sous de bons auspices où les filiales et mêmes royales prévenances accueillaient dès le début notre si bon et vénéré Père; celui-ci prenait place dans l'automobile de la reine mère Marie-Christine, tandis que par petits groupes les Missionnaires de sa suite occupaient les autres automobiles retenues d'avance et qu'on roulait ainsi à toute vitesse sur le chemin d'Irun, passant sans entraves la douane espagnole qui avait reçu ordre de ne vérifier ni passeport, ni bagages.

En arrivant à l'hôpital d'Irun, notre Très Honoré Père put célébrer la sainte messe, pendant laquelle nos Sœurs firent entendre de beaux chants; ce fut un moment d'émotion que devaient suivre beaucoup d'autres que ce premier acte en terre espagnole. Après la sainte messe, visite assez brève de la maison, puis du dispensaire de la Croix-Rouge pour prendre au plus tôt le chemin de San Sebastian, où la reine Marie-Christine voulait être une des premières à saluer notre vénéré Supérieur.

Les automobiles glissent facilement sur cette magnifique route où, à plusieurs reprises, quelques détachements de gendarmes saluent très bas l'automobile qu'ils connaissent bien pour être du palais, et par là

même, ils saluent notre Très Honoré Père et ses accompagnants.

Nous arrivons à la Croix-Rouge de San Sebastian, où la reine Marie-Christine était déjà revêtue de la blouse blanche des infirmières; Sa Majesté souhaite très aimablement la bienvenue à notre Père et, en compagnie de sœur Pilar, la supérieure que la reine apprécie beaucoup, l'invite avec la plus grande simplicité à visiter l'hôpital. Sa Majesté connaît tous les malades, et mieux encore elle sait y intéresser tout le monde, ce qui est d'une grande facilité pour notre vénéré Père. Mais il est nécessaire de se hâter, car à onze heures et demie, il fallait saluer en passant nos sœurs de l'asile de Saint-Joseph, y déposer nos bagages et nous trouver à midi à la Miséricorde, située dans les environs de San Sebastian. Notre arrivée y est annoncée par des fusées et l'entrée se fait aux accords de la marche royale très bien exécutée par la fanfare de la maison; tandis que l'orgue prélude dans la chapelle splendidement illuminée, le chant du *Te Deum*, cri de reconnaissance échappé du cœur de tous les enfants. De la chapelle débordante du personnel de la maison et des sœurs, on se rend dans la salle des fêtes pour y écouter un beau compliment, puis des morceaux de chants typiques qui intéressent l'oreille musicale de notre Père. Il se prête avec bonté à poser pour plusieurs photographies et cela avec une bonne grâce sans pareille.

De là, c'était bien au tour de la Communauté de jouir d'un moment d'entretien paternel; aussi c'est avec enthousiasme que nos chères sœurs saluent notre vénéré Père qui consent ensuite à s'appartenir un instant pour dîner; ce repas ne pouvait être retardé davantage, car c'était maintenant en son palais de Miramar que Sa Majesté voulait recevoir avec honneur

notre vénéré Père. Celui-ci put s'entretenir un long moment avec Elle, puis MM. Mac Hale, Atienza, Comellas et Ballester furent introduits et restèrent charmés de la bienveillance royale. Sa Majesté les obligea aimablement à signer dans son album, et *avec tous leurs titres* comme Elle le disait Elle-même.

Une troisième fois nous devions avoir l'honneur de nous retrouver avec Sa Majesté : ce fut au grand casino de San Sebastian, transformé en hôpital par ses soins et ceux de la supérieure de la Croix Rouge. Les vastes salons du casino étaient remplis des blessés de la guerre que l'Espagne soutient en ce moment au Maroc, et, malgré la triste impression éprouvée, combien l'on était heureux de voir consacrés à la charité ces murs qui tant de fois ont été témoins d'excès et de scènes de désespoir !

Sept autres maisons de San Sebastian furent visitées, l'asile Matias, la prison, les écoles Elizaran, celles de la Sainte Famille, l'hôpital civil et deux cliniques : celle du Dr Egaña et celle du Dr Izaguirre ; ce furent donc sept occasions nouvelles pour le Très Honoré Père de se gagner les cœurs par sa simplicité et sa bonté.

La première nuit de cette journée si bien employée devait se passer à l'asile de San José. Pendant la récréation, notre Très Honoré Père eut encore la bonté de distribuer des images et d'écouter nos sœurs dont plusieurs désiraient lui parler.

La journée du lendemain ne fut pas moins remplie, car dès six heures et demie, notre Très Honoré Père disait la Sainte Messe et distribuait la Sainte Communion aux sœurs de San Sebastian et des environs dans la chapelle de l'asile de San José. Immédiatement après la Messe, il prêchait la première conférence aux sœurs d'Espagne, ou plutôt il la lisait, car notre

Très Honoré Père, comprenant très bien cette langue, pouvait donner à sa lecture le ton d'une véritable conférence. Mais il ne faudrait pas s'étendre davantage là-dessus, de crainte que notre vénéré Père ne vienne à redire ce que déjà je lui avais entendu souvent murmurer : *qui me laudant me flagellant*, ceux qui me louent me flagellent. En tout cas, pendant la conférence, voyant qu'il maniait si bien l'espagnol, involontairement on se serait rappelé les inquiétudes filiales — car le propre de l'amour est de s'inquiéter pour l'objet aimé — de la secrétaire du bureau espagnol et tout bas on lui aurait dit avec Notre Seigneur : *Martha, Martha!* ou plutôt empruntant l'inscription du tombeau de cette grande Sainte à Marseille : *Sollicita, non turbatur*, elle est pleine de sollicitude, mais sans inquiétudes, on la lui aurait appliquée...

Mais il est temps de prendre le chemin de la capitale et de se séparer de nos chères sœurs de San Sebastian accourues nombreuses à la gare. Nous partons le 11, à huit heures quarante du matin, par un temps magnifique qui devait du reste favoriser tout le voyage de notre Très Honoré Père. La route est très pittoresque de San Sebastian à Madrid ; tout d'abord on s'engage dans les ramifications des Pyrénées ; les hautes cimes, les précipices, les torrents qui grondent au bas, les monts plus verdoyants qui viennent ensuite avec leurs troupeaux de vaches ou de moutons qui apparaissent comme des milliers de points plus obscurs ou plus clairs piqués dans la verdure, tout est pour réjouir la vue et pour élever l'âme vers Dieu. Quinze fois nous traversons l'Oria, sans parler des nombreux tunnels ; la voie est taillée dans le roc ou traverse des taillis touffus qui donnent l'impression de forêts suspendues dans le vide. Devant les beautés de ce paysage, comment ne pas être indulgents sur la rapidité des chemins

de fer espagnols, surtout lorsqu'on pense à la difficulté de leur construction !

En arrivant à Alsasua, embranchement pour la ligne de Zaragoza, on a déjà parcouru une centaine de kilomètres et atteint une altitude de 531 mètres. Désormais, jusqu'à Medina del Campo, ce sont surtout des plateaux de 600 à 900 mètres d'élévation que nous allons traverser. En quittant cette dernière, on s'engage dans les montagnes de Guadarrama, et passant par Segovia, ces plateaux qui s'élèvent toujours, montent à 1 000 ou 1 350 mètres.

Sur le parcours, à Tolosa, Zumàrraga, Vitoria, Burgos, Valladolid, Medina et Segovia, ce sont des groupes importants et de véritables petites caravanes de nos sœurs qui accourent à la gare saluer notre Très Honoré Père ; celui-ci, penché à la portière, ne se lasse pas de bénir, de distribuer des images et d'agiter encore sa main en guise d'adieu lorsque l'express s'ébranle et disparaît comme un point à l'horizon ; c'est avec émotion que le sous-directeur de la région, M. Horcajada, le salue, ainsi qu'un autre de ses fils, M. Chivite.

Enfin, à neuf heures dix du soir, on arrive à Madrid où de nombreux confrères de la maison centrale de Garcia Paredes (Chamberi) attendaient à la gare avec ceux de la calle Lope de Vega, puis M. Tubeuf, recteur de Saint-Louis-des-Français, son vicaire, M. Thomas, et un autre de nos chers confrères, M. Duriez.

Notre Très Honoré Père et la plupart d'entre nous peuvent prendre place dans une automobile-omnibus retenue d'avance, pendant que d'autres suivent dans les taxis.

Il est dix heures quand nous arrivons à la résidence de nos confrères de Chamberi ; la communauté entière

nous attend à l'entrée. Les cœurs battent à l'unisson. Une mélodieuse voix entonne trois des fameux *Vitas* de la Chapelle sixtine qui sont repris par le chœur. L'effet de ce chant polyphonique au milieu du silence de la nuit est saisissant ; notre Très Honoré Père est ému, il entre alors à la chapelle et, dans une adoration muette, il offre bien au Dieu de saint Vincent sa chère et nombreuse famille d'Espagne.

Le lendemain 11 octobre, à six heures et demie, notre Très Honoré Père dit la Sainte Messe dans l'église de nos confrères de Chamberi, où étaient accourues de nombreuses Filles de la Charité des deux provinces, remplissant littéralement la nef et débordant dans les bas-côtés. L'orgue, les chants, les prières, la voix de notre Très Honoré Père s'élevant pour les oraisons, tout cela fit trouver bien court le temps consacré au Saint Sacrifice, quoique la communion fût longue... mais comment priver nos chers frères les étudiants et nos chères sœurs de la consolation de la recevoir des mains de leur père vénéré ?

Notre Très Honoré Père consacra la matinée à recevoir les confrères et les sœurs qui voulaient lui parler. Nos confrères du rectorat Saint-Louis-des-Français, ceux de Lope de Vega et M. Duriez assistèrent au dîner pendant lequel, étant donné les circonstancessi exceptionnelles, il y avait *Benedicamus*, un *Benedicamus* animé. A deux heures et demie, nous nous réunissons dans une salle préparée pour une audition musicale et littéraire dont nos chers frères les étudiants faisaient les frais. Le programme est très intéressant : cinq morceaux exécutés à quatre voix donnent à notre Très Honoré Père la note du cachet particulier de la musique espagnole en général et dans ses différentes régions : galicienne, basque, aragonaise, andalouse, catalane. Nous admirons tous encore dans

cette occasion, comme nous l'avions déjà fait à la messe du matin, l'exécution correcte et enthousiaste, et même, si on osait le dire, parfois un peu trop enthousiaste dans les forte (ce sont des jeunes) de nos chers frères les étudiants. Nous entendons encore quatre beaux morceaux littéraires : à remarquer celui du frère Segura sur *l'Action politique de saint Vincent*. Le thème sortait de l'ordinaire et était bien conduit.

Notre Très Honoré Père clôture la séance par un petit discours improvisé qui montre l'étendue de son vocabulaire espagnol, car il peut tout dire sans trop chercher. On voit qu'il connaît à fond l'histoire de la province espagnole qu'un des étudiants, le frère Estefania, avait tracée dans son discours et que notre Père vénéré reprend point par point. Pendant qu'il parle nous respirons tous une atmosphère du ciel ; on croirait entendre saint Vincent, les cœurs sont dans la joie et volontiers, avec saint Pierre au Thabor, on s'écrierait : *Bonum est nos hic esse*, qu'il fait bon ici !

A cinq heures, notre Très Honoré Père est à la Maison Centrale de la calle de Jésus où une centaine de Sœurs servantes font leur retraite annuelle. Il leur lit une conférence fort belle sur les devoirs des sœurs servantes et ensuite il donne le salut du Saint Sacrement.

12 octobre. — Fête de Notre-Dame de Pilar. Notre Très Honoré Père dit la messe de communion à la Maison Centrale de la calle de Jésus à six heures et demie. La chapelle est bondée de sœurs, car elles sont accourues de tout Madrid, désireuses de recevoir la sainte communion des mains du successeur de saint Vincent. Tout est à admirer pendant cette belle cérémonie : la profusion des lumières, le chant et surtout le jeu de l'orgue. La sœur organiste varie admirable-

ment son jeu, mais en restant dans la suavité et le mélodieux comme cela convient au saint sacrifice de la Messe. Les morceaux joués ne sont pas au-dessus de ses forces... on les écoute délicieusement de même que les voix harmonieuses et si pieuses de nos sœurs.

Après le déjeuner de notre Très Honoré Père nous montons au séminaire, belle et vaste salle que nous trouvons littéralement comble. Nous y voyons les respectables Visitatrices, sœurs Samitier et sœur Heredia avec les conseils respectifs, les directrices des deux séminaires, les sœurs servantes qui sortaient de la retraite, les sœurs des deux Maisons Centrales et les petites sœurs du séminaire.

Le programme — on nous en distribue de très artistiques faits à la main — comprend six morceaux de musique ou chants, et deux compliments. L'exécution des morceaux se recommande de l'habileté des musiciennes, qui ont dû s'imposer un gros travail pour obtenir pareil résultat. L'un des morceaux de chant, *Fanfare vocale*, est d'une difficulté rare, mais nos sœurs s'en tirent très bien et les connaisseurs, comme notre Très Honoré Père, peuvent apprécier tour à tour les différents instruments d'une fanfare imitée par les voix humaines. Une des sœurs de la Maison Centrale lit le compliment de bienvenue à notre Très Honoré Père ; puis, vient le tour de la petite sœur, que notre Très Honoré Père fait avancer, car il veut la mieux entendre ; elle est émue, et... on a compassion d'elle, mais cependant sa voix s'affirme : elle est très bien comprise, et lorsque le moment de clôturer la séance est arrivé, notre Très Honoré Père adresse la parole à l'assistance, en prenant comme thème de sa petite allocution le compliment de la jeune sœur pour remercier l'assistance de tant d'hommages filiaux et des preuves de vénération qu'il vient de recevoir. Après

avoir distribué des images à toutes les sœurs, notre Très Honoré Père se retire, en passant par la chapelle de nos sœurs, dans la maison de nos confrères de la rue Lope de Vega, résidence du Visiteur. Là il se recueille jusqu'à midi vingt, heure à laquelle nous faisons l'examen particulier, suivi du dîner.

A trois heures et demie, notre Très Honoré Père se rend à la Maison Centrale de la rue de Martinez Campos, pour le salut solennel du Très Saint Sacrement. Ensuite il est invité à monter à la salle de Communauté où sont réunies les respectables Visitatrices, sœur Heredia et sœur Samitier, et des groupes de sœurs de la plupart des maisons de Madrid des deux provinces ; la chambre de Communauté est trop petite pour la si nombreuse assistance, mais, avec de la bonne volonté, chacune peut voir et entendre. Une sœur à l'habit récite un compliment très délicat : *Il n'y a plus de Pyrénées!* pour montrer le bonheur qui résulte de l'union d'esprit et de cœur avec nos deux Maisons-Mères. Notre Très Honoré Père y répond ; il est touché et nous le sommes tous. Voilà des instants que l'on voudrait prolonger, mais ceux de notre hôte vénéré sont comptés et il faut se hâter, car dans la cour de la maison, toutes les Enfants de Marie se sont réunies pour recevoir la bénédiction de celui qui est aussi leur Père, elles lui souhaitent la bienvenue avec un chant qui s'inspire de « Mireille » et qui agréée à notre Très Honoré Père, lui rappelant ce cher Midi provençal où il a entendu « Mireille » et... les cigales...

Vient ensuite le tour des enfants de classes : les plus petites font de la gymnastique, et les plus grandes représentent l'Espagne et ses provinces, vivement applaudies, avec leurs costumes, leurs chants et leurs danses typiques, tandis qu'une petite Arlésienne : *Arles la pittoresque, sœur de lait de Montpellier la*

savante, récitait un compliment de bienvenue.

Cette heure-là fut un délassement pour notre vénéré Père, qui est à l'aise au milieu de la jeunesse et qui se laisse facilement approcher d'elle.

La journée du 12, si laborieusement remplie, devait encore se terminer par la visite de trois autres maisons : la fondation de la marquise d'Esquilache, orphelinat pour garçons, l'important hôpital de la Princesse et l'hôpital homéopathique. Il est sept heures trois quarts lorsque nous rentrons à la Maison Centrale de nos confrères.

13 octobre. — Notre Très Honoré Père dit la Messe à la Miséricorde de Sainte Isabelle, où 1 200 enfants reçoivent une éducation complètement gratuite. De là on continue par l'asile Marie-Christine, fondation de la Reine Mère, la cathédrale en construction, l'église San Francisco, remarquable par ses peintures, et l'hôpital des Convalescents, fondation de la marquise de Vallejo. Un des convalescents prend la parole au nom de ses camarades, et nous distrait avec ses réflexions originales et naïves. Cet établissement est un des meilleurs qu'il y ait en Espagne, dirigés par les Filles de la Charité.

Ce même jour notre Très Honoré Père était attendu à la Nonciature où il est reçu par Mgr l'Auditeur, car Son Excellence Mgr le Nonce est absent de Madrid. Il rend ensuite visite à Mgr l'Évêque de Madrid, ainsi qu'à Mgr le Patriarche des Indes, Grand Aumônier du Roi et de l'armée. Chez ces diverses personnalités ecclésiastiques, nous sommes frappés de leur amabilité et nous savons lire sur leur visage l'impression favorable que leur cause la bonté et la simplicité de bon aloi dont partout notre vénéré Père fait preuve.

Dans l'après-midi avait lieu une autre conférence

pour les sœurs servantes des deux Provinces, réunies à la chapelle de la calle de Jesús, et à la suite un salut solennel terminait bien cette belle réunion.

A cinq heures, visite au Colegio de San Diego, fondation, comme l'hôpital de Convalescents, de la marquise de Vallejo. Les enfants, qui reçoivent une éducation très soignée, se font remarquer dans cette occasion par de beaux et ingénieux exercices de gymnastique.

Nous rentrons à la maison à six heures trois quarts.

14 octobre. — Aujourd'hui la messe de notre Très Honoré Père est à l'hôpital général, importante maison, très ancienne déjà ; il compte bien un personnel de quatre-vingts Sœurs ; puis on voit l'hôpital clinique de San Carlos, qui sert d'école aux élèves de médecine ; l'hôpital del Carmen, pour hommes incurables ; le collège Saint Louis, appartenant à l'œuvre Saint-Louis-des-Français dont nos confrères M. Tubeuf est le recteur et M. Thomas le vicaire. De là on se rend à l'ambassade de France pour y saluer M. le vicomte de Fontenay ; enfin au Palais Royal où notre Très Honoré Père est admis avec MM. Mac Hale, Atienza, Comellas, Sierra, Ballester. A midi et demi, a lieu l'audience : notre Très Honoré Père est reçu le premier par Leurs Majestés catholiques Alphonse XIII et Victoria Eugenia, qui lui accordent vingt-cinq minutes d'entretien, laissant notre vénéré Père sous la meilleure impression de la bienveillance de Leurs Majestés vis-à-vis de la Communauté.

On nous introduit ensuite ; notre Père nous présente au Roi. S. M. la Reine Victoria Eugenia continue son entretien seule avec notre Très Honoré Père, tandis que S. M. le Roi Alfonse XIII daigne s'entretenir avec nous et s'adresse en anglais à M. Mac Hale ; Sa Majesté s'intéresse surtout au *Credo des Ku-Klux-*

Klan, au sujet duquel il désire des explications. Nous quittâmes Leurs Majestés sous l'impression de la plus vive reconnaissance pour les royales attentions envers nous tous, mais surtout envers Notre Très Honoré Père.

M. Tubeuf avait retenu notre Père et sa suite pour le dîner, c'était une aimable continuation de la visite au Palais, car là encore, on restait sous le charme de la délicatesse et distinction de notre cher confrère qui n'avait oublié aucun détail pour que ce dîner en famille fût, en même temps qu'un réconfort, un repos pour notre Père.

A trois heures et demie, il fallait se rendre à la Maison Centrale de Martinez Campos pour une conférence où nos sœurs des deux Provinces étaient admises.

Le salut solennel du Saint-Sacrement suivait et, à cinq heures un quart, il fallait se rendre chez Son Eminence le Cardinal Archevêque de Tolède, de passage à Madrid. Mgr le Cardinal, qui connaît et aime tout particulièrement nos confrères, fut d'une délicatesse exquise pour notre Très Honoré Père, et son entretien termina pour le mieux une journée au cours de laquelle on avait pu admirer tant de fois les attentions de la divine Providence.

15 octobre. — Fête de sainte Thérèse. La Sainte Messe est à six heures et demie, à la Maison Centrale de Martinez Campos, où la suavité et la piété des voix fut remarquée par notre Très Honoré Père, qui disait en souriant : « Mais, c'est comme à Paris... » A neuf heures il se rendait au séminaire, où une petite sœur, s'inspirant de la fête du jour Sainte Thérèse pour son compliment, disait que la grande Sainte, si elle eût vécu du temps de saint Vincent, eût été à

coup sûr Fille de la Charité, puisque notre vocation active nous voulait cependant aussi parfaites et intérieures que des religieuses dans leurs monastères. Notre Très Honoré Père répondit, souriant d'abord de cette naïve assertion au sujet de la grande sainte, mais assertion fondée sans doute, disait-il, sur le zèle pour le salut des âmes qui se trouvait en Thérèse et devait se trouver en nous. Puis il se laissait aller à des sentiments de satisfaction pour être au séminaire parmi les jeunes, ses enfants de prédilection. Ce fut une heure bien douce et bien reposante sous le regard de la grande sainte, qui, le compliment le rappelait, avait assisté aussi à l'éclosion de ce petit séminaire, sous le beau ciel de la Castille, à Avila.

Avec sa bonté inlassable, notre Très Honoré Père recevait ensuite des sœurs à la Maison de Chamberi et, à dix heures et demie, on se rendait à l'hôpital de la Croix-Rouge, qui est en même temps une école de Dames et d'Infirmières professionnelles, visité très souvent par la présidente effective, la reine Victoria-Eugenia. Là, les médecins et les dames réunis félicitaient notre vénéré Père pour les services rendus par nos sœurs, c'était même avec trop d'insistance qui lui donnait à craindre pour l'humilité de ses filles : « Humiliez-vous, humiliez-vous, mes filles », eût-il volontiers répété avec saint Vincent.

A midi, M. le Supérieur général se rend à la Maison Centrale de la rue Martinez Campos pour y visiter les réfectoires de charité qui y sont établis, et dont l'organisation est admirable. Il y fut salué par la principale organisatrice de l'œuvre, Mme la duchesse de Parcent, qu'il félicita ainsi que Mme la vicomtesse de San Antonio et d'autres dames de la haute société madrilène pour leur charitable entreprise, leur promettant, d'après le saint Évangile, le Ciel pour récom-

pense. C'est, en effet, une œuvre magnifique que ces réfectoires où tous les jours, avec la commodité et le confort d'un hôtel de famille, cinquante pauvres honteux, plus de cent pauvres mères nourrices avec leurs bébés et une trentaine de ces mêmes bébés sevrés déjà, s'assoient autour de tables abondamment servies et apprennent, en réconfortant leur corps, à bénir le Dieu de saint Vincent. Notre bon Père en fit le tour, bénissant les pauvres et caressant les bébés dont il admirait les petites mères improvisées, de gracieuses fillettes en tabliers et gants blancs, chacune préposée à la garde d'un bébé pour veiller à ce que la purée, le lait et le gâteau au lait soient consciencieusement consommés par les petites bouches affamées.

De là, un dîner intime était préparé pour notre vénéré Père dans la petite résidence des Lazaristes qui desservent cette Maison Centrale.

Dans la soirée, on visitait le grand Hôpital de l'Enfant-Jésus, dont la supérieure, une respectable sœur, conserve admirablement son don d'organisation et administre vaillamment cette œuvre à la satisfaction de tous; puis la maison de santé Marie-Christine, sous le patronage de la reine mère, et tout près de la succursale de la maison des Enfants Trouvés.

16 octobre. — Notre Très Honoré Père dit la messe dans la chapelle de l'Inclusa (Enfants trouvés), la plus ancienne des maisons de Madrid, fondée en 1800, puis on passe à la Maternité, qui communique avec l'Inclusa.

Le reste de la journée est consacré à un des faubourgs de Madrid, Carabanchel, où les Filles de la Charité possèdent, avec le collège de la Union, des maisons importantes, un grand hôpital militaire,

l'asile de N.-D. del Carmen et le collège de Santa Cruz.

A midi, on est à l'Institut de rééducation pour les Invalides, où notre Très Honoré Père, intéressé au plus haut point par cette œuvre, restait jusqu'à une heure et demie, oubliant qu'on l'attendait et qu'il fallait dîner. Mais il y avait tant de choses à voir ! l'organisation est si intéressante ! car l'État, auquel appartient cet Institut, n'a épargné aucun moyen de le mettre à la hauteur de ses similaires à l'étranger. On reste émerveillé lorsqu'on voit le parti qu'on peut tirer de pauvres mutilés et estropiés.

Le dîner est chez nos sœurs du collège de l'Union, où sont élevées les orphelines des officiers de cavalerie ; elles honorent le Très Honoré Père avec une séance où préside le bon goût, et exécutent un morceau à 24 mains (6 pianos), dont l'ensemble et même l'expression ne laissent rien à désirer. Toute cette jeunesse enthousiaste se réjouit davantage, quand notre Très Honoré Père leur fait une abondante distribution de douceurs qui ne laissa personne indifférent, pas même les sœurs qui reçurent aussi leur part. De là, on passait à l'hôpital des pauvres aveugles, puis au Militaire où les sœurs réunies à la salle de communauté exécutèrent plusieurs morceaux avec cette *maestria* que notre Très Honoré Père devait admirer et faire remarquer à son entourage tant de fois pendant le cours de son voyage. Une sœur chanta en italien un très beau morceau, et notre bon Père, pensant qu'il avait affaire à une sœur italienne, l'appela pour lui adresser la parole en italien, mais notre chère sœur resta interloquée ; elle ne savait même pas dire : « Non capisco »... elle était de la Navarre. On fit alors remarquer à notre Très Honoré Père qu'en Espagne c'est la mode de chanter les morceaux classiques et

même les opéras en italien, sans que cette mode en vienne à exiger que les chanteurs comprennent la langue... Que voulez-vous... c'est la mode!...

17 octobre. — C'était la veille du départ : il fallait quitter Madrid ; aussi M. le Supérieur général, après une courte visite à l'hôpital de Jésus-de-Nazareth, pour des femmes incurables, où il dit la messe, consacra son temps à recevoir des visites de missionnaires, d'étudiants et de frères de la Maison Centrale, pour préparer ensuite son départ et passer à la seconde étape de son voyage.

BALLESTER.

(A suivre.)

PROVINCE DE MADRID

ANALES DE LA CONGREGACION DE LA MISION Y DE LAS HIJAS DE LA CARIDAD.

— 1^{er} août 1923.

Chronique. Des grâces ont été accordées aux membres de la Visite domiciliaire de la Vierge Miraculeuse. — Missions aux Canaries données par MM. Menendez et Pallarès. — Un concours littéraire est organisé par la Congrégation Mariale du séminaire d'Avila, dirigé par M. Saiz C. M. — Les confrères d'Alcorisa ont obtenu de brillants succès dans les examens passés par les collégiens. — 15 Filles de la Charité ont subi les examens pour le brevet d'infirmières. — La reine Christine a imposé solennellement le brassard d'infirmières à 27 Filles de la Charité dans l'hôpital militaire de Carabanchel. — Des démonstrations d'affection et des protestations de fidélité ont été adressées au nouveau conseil des Filles de la Charité par les sœurs servantes des maisons de Madrid.

— 1^{er} septembre 1923.

Chronique. Le jour de saint Vincent, le nonce apostolique, Mgr Tedeschini, est venu dire la messe de communion. Les conférences de Saint-Vincent-de-Paul ont célébré leur Assemblée générale. On a érigé canoniquement des Charités en divers lieux.

— 1^{er} octobre 1923.

Chronique. Les Filles de la Charité des hôpitaux militaires sont chargées officiellement des chapelles de ces établissements. — Les étudiants de Cuenca donnent une séance littéraire.

— 1^{er} novembre 1923.

Chronique. Assemblée nationale des séminaristes espagnols pour former la fédération des associations missionnaires des séminaristes de langue espagnole.

— 1^{er} décembre 1923.

Chronique. On revient sur la conférence de la Très Honorée Mère sur le service des pauvres malades, afin de la proposer à la méditation des sœurs. — Les dames de l'Action Catholique de la femme se sont réunies au Noviciat Royal. — A Bilbao, on a inauguré la visite des pauvres à domicile, le 27 novembre. — Mort édifiante d'une sœur à l'hôpital Saint-Charles. — M. Francisco Romero a composé un livre de poésies intitulé : *Lira y Salterio*.

— 1^{er} janvier 1924.

Chronique. Le nouveau régime a commencé la visite des établissements de bienfaisance. La fête du 27 novembre a été célébrée magnifiquement au Noviciat Royal. Le chef de la Santé du Maroc a félicité les sœurs qui se dévouent dans les ambulances. — 15 sœurs sont parties pour les Philippines. — L'hôpital militaire de Saragosse vient d'être confié aux

Filles de la Charité. — Les sœurs participeront à l'exposition que va faire l'Association de l'Éducation catholique en Espagne. — Détails sur l'Institut espagnol Saint-Joseph de Tacubaya, au Mexique.

Notice sur le frère clerc Claudio Tejan (suite). Sa force, son obéissance, son amour du silence, sa simplicité, sa modestie, sa piété sincère, etc., par José Herrera.

France : Réunion de l'œuvre Louise de Marillac. En Espagne, on les appelle Demoiselles de la Charité ou Demoiselles de la Conférence.

Cuba : Demoiselles de la Charité à Santiago. Cette œuvre a commencé en 1891.

Indes : La vie aux Indes, les maisons, la nourriture, les vêtements, les moyens de locomotion, par José Fernandez.

— 1^{er} février 1924.

Chronique. S. M. la Reine Doña Maria Cristina a été soignée dans sa maladie par deux Filles de la Charité. Voyage de M. le Visiteur dans le nord de l'Espagne. Le 27 novembre, à l'église de la Merced à La Havane, on a distribué des douceurs à 235 pauvres. Noël au Noviciat royal. Vœux des sœurs servantes de Madrid. La fête des Rois au séminaire des Filles de la Charité. L'hôpital militaire de Vitoria est confié aux sœurs.

— 1^{er} mars 1924.

Chronique. Nouveau voyage du Visiteur dans le nord de l'Espagne. Purification de la sainte Vierge : fête de la Visitatrice.

— 1^{er} avril 1924.

Chronique. Les Dames des conférences de Saint-Vincent-de-Paul ont fait la communion dans l'église centrale des Sœurs. Les retraites mensuelles pour

ecclésiastiques continuent à la maison provinciale de Madrid. Les étudiants ont fêté solennellement saint Thomas : il y a eu de belles séances à Madrid, Hortaliza et Cuenca.

Chronique de Badajoz. Les confrères sont chargés des conférences de Saint-Vincent (tant hommes que femmes), de l'Action catholique de la femme, des syndicats de la couture, etc.

— 1^{er} mai 1924.

Chronique. Fête de la rénovation des vœux au Noviciat royal. Les Dames de la Charité au Mexique. Missions et retraites données par les confrères de Madrid. Thèses publiques faites par les étudiants.

Les Filles de la Charité à Larache. (Elles sont 15 à l'hôpital central, 9 à l'hôpital des Convalescents, 11 à l'hôpital militaire d'Alcazarquivir, 10 à l'hôpital militaire d'Arcila.)

— 1^{er} juin 1924.

Chronique. Communion des pauvres et des dames de la conférence Saint-Vincent-de-Paul. Retraite des Sœurs servantes à Madrid. Clôture du congrès national d'éducation catholique auquel ont pris part plusieurs confrères. Assemblée générale des conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Les Filles de la Charité et le premier congrès national d'éducation catholique. Les Filles de la Charité y ont participé nombreuses et ont envoyé un grand nombre de travaux de leurs enfants : travaux d'art, d'industrie, de lettres, de sciences. Il y a plus de 4000 Filles de la Charité qui se consacrent à l'enseignement tant en Espagne qu'aux Antilles et aux Philippines; elles ont près de 40000 enfants.

Cuba : L'église Saint-François de Santiago, par José Miedes. Elle fut confiée successivement aux Francis-

cains, Jésuites, Carmes, Missionnaires du Cœur de Marie; elle est maintenant dirigée par les Lazaristes depuis 1884.

— 1^{er} juillet 1924.

Chronique. Communion générale des Enfants de Marie au Noviciat royal. Messe et allocution par le Visiteur. Les 600 jeunes filles furent servies à table par les sœurs.

Carte de la région Nord-Est des Filles de la Charité. Il y a 59 hôpitaux, 28 hospices, 57 écoles et collèges, 8 fourneaux économiques, 3 maisons pour les fous, 4 sanatoriums, 5 inclusas, 3 refuges.

Le collège des orphelins de l'Immaculée Conception. Il est destiné aux orphelins de l'état-major et du corps de santé militaire. Il est dirigé par les Sœurs.

École apostolique des Filles de la Charité à Orense. Il y a 14 jeunes filles; l'école s'est ouverte le 15 mars.

Souvenirs, médailles et diplômes. Succès de nos confrères espagnols aux examens de Rome, par Anselmo Andrès.

Missions de Tardajos, par Bruno Saiz. En résumé, 17 missions, 10600 communions, 6200 médailles, 17 associations de la Médaille Miraculeuse.

Cuba : Église Saint-François à Santiago, par José Miedes. Quand les confrères reçurent l'église, il y avait 600 communions mensuelles; il y en a maintenant 1800. Il y a les associations d'Enfants de Marie, de la Médaille Miraculeuse, l'œuvre du vestiaire, les conférences de Saint-Vincent.

— 1^{er} août 1924.

Chronique. M. Atienza a fait la visite de la Maison Centrale de Chamberi et de Cuenca.

La « Tienda Económica » de Saragosse, fondée en 1887. On y sert annuellement 50000 portions.

— 1^{er} septembre 1924.

Chronique. Inauguration de la maison des missionnaires à Saragosse.

Missions de Madrid de 1923 à 1924 (25 missions).

Carte de la région centrale des Filles de la Charité d'Espagne. (Il y a 12 hôpitaux civils, 1 hôpital militaire, 1 sanatorium, 21 hospices et asiles, 1 maison de fous, 12 écoles, 1 goutte de lait, 1 inclusa, 2 cárceles, 1 galera, 1 colonie agricole et le noviciat Royal, dans la province de Madrid; 4 hôpitaux, 1 infirmerie militaire, 2 asiles et hospices, 2 écoles, dans la province de Tolède; 2 hôpitaux avec écoles, 1 inclusa dans la province de Guadalajara; 1 hôpital, 1 inclusa, 1 bienfaisance, 1 école, dans la province d'Avila; 1 hôpital, 1 bienfaisance, dans la province de Segovia; 4 hôpitaux avec écoles, 3 écoles, 2 asiles, dans la province de Ciudad Real).

En cherchant des documents pour notre histoire. M. Benito Paradela dit ce qu'il a trouvé dans les archives de Barcelone.

Missions de la maison de Teruel (1923-1924) (17 missions, 15 000 communions).

Philippines : Les Filles de la Charité y sont arrivées en 1862.

— 1^{er} octobre 1924.

Chronique. Prochaine arrivée de M. le Supérieur général.

— 1^{er} novembre 1924.

M. le Supérieur général. Son arrivée et son séjour à Madrid, par Ponciano Nieto.

Chronique. Concession de la grande croix de Bienfaisance à la supérieure du Manicomio de Cadix.

Le Collège-Asile de San Diego à Madrid, fondé par

le marquis et la marquise de Vallejo pour recueillir 200 orphelines.

— 1^{er} décembre 1924.

M. le Supérieur général en Espagne, par Ponciano Nieto.

Chronique. Le Collège « Immaculée Conception » des Filles de la Charité de la Havane. — Inauguration des nouvelles orgues à Santiago de Cuba. — Un nouveau livre dédié aux Filles de la Charité, intitulé *Chronique du premier Congrès national d'éducation catholique*, par M. Mendivil. — La maison Maternité de Albacete. — La mort d'une sainte (Sœur Azpiazu). — Autre Fille de la Charité passée de la terre au ciel (Sœur Maruri).

Carte de la région Sud-Est des Filles de la Charité espagnoles. Il y a 23 hôpitaux, 29 hospices et asiles, 26 écoles et collèges, 3 fourneaux économiques, 1 prison, 2 maisons de fous, 1 goutte de lait, 2 inclusas.

— 1^{er} janvier 1925.

Chronique. Plusieurs maisons célébreront cette année leur centenaire. — La fête de la Médaille Miraculeuse a été présidée par le Patriarche des Indes. — A Saint-Sébastien quelques soldats ont fait leur première communion pour le 27 novembre. — Une Fille de la Charité de Madrid a été guérie par la bienheureuse Marillac.

Cuba. L'inauguration de l'orgue à Santiago. Il pèse 5 000 kilogs, a coûté 42 750 pesetas.

— 1^{er} février 1925.

Chronique. Souvenir de l'année scolaire en notre collège de Tacubaya : il y a 145 internes, 53 demi-internes, 220 externes.

Salut de bienvenue adressé au Père général à son arrivée dans la Maison Centrale de Barcelone.

Passeport que l'ambassadeur espagnol à Paris donna aux premières Filles de la Charité venues en Espagne en 1790.

Inoubliable souvenir. Visite de M. le Supérieur général à Saragosse.

LA INMACULADA DE LA MEDALLA MILAGROSA. Organo de las Congregaciones de Hijos e Hijas de Maria Inmaculada, de los Caballeros y Señoras de la Caridad y de todas las asociaciones de la Medalla Milagrosa.

— 1^{er} août 1923.

Chronique du pèlerinage de la Miraculeuse (Saint-Sébastien, Lourdes, Rome, Saragosse), par Pedro Caminos.

Un parchemin trouvé à Santa Marina de Aguas Santas, par Escribano. — Il contient l'office de l'Assomption de la sainte Vierge.

Notices sur les Associations. Chacun des numéros suivants contient également des notices semblables.

Bontés de la Miraculeuse. Nombreux traits de grâces dans chacun des numéros.

— 1^{er} septembre 1923.

Symbolisme de la lumière sur la Médaille Miraculeuse, par Celestino Moso. — Comment honorer Marie, mère de Dieu.

Un parchemin trouvé à Santa Marina de Aguas Santas, par Escribano. — Il doit être du douzième siècle; il appartient à la liturgie gallicane.

Lettre de S. S. Pie XI aux pèlerins de la Miraculeuse. Le cardinal Gasparri remercie des 56000 livres offertes par les pèlerins. — Concession d'indulgences aux membres de la Visite domiciliaire.

Échos de Badajos. Intronisation du Sacré Cœur et

de la Vierge Miraculeuse à l'école normale des maîtresses.

— 1^{er} octobre 1923.

La médiation universelle de Marie et la Médaille Miraculeuse, par Julio Sanchez, volume de 276 pages, 4 pesetas.

— 1^{er} janvier 1924.

Le syndicat de la couture de Badajoz et la Médaille Miraculeuse, par Anselmo Andrés.

Triomphe de la Miraculeuse à Madrid, dans l'église Saint-Vincent-de-Paul, centre canonique des associations d'Espagne.

— 1^{er} mars 1924.

Échos de Manille (Philippines), par Édouardo Gancedo (Procession magnifique, neuvaine solennelle).

— 1^{er} avril 1924.

Belle œuvre de charité. L'Association de la Médaille d'Arenas de Saint-Pierre a distribué aux pauvres des secours se montant à 197 pesetas.

— 1^{er} juillet 1924.

Six cents Enfants de Marie au noviciat royal des Filles de la Charité. — La messe a été dite par le Directeur, M. Atienza. Après l'action de grâces, déjeuner offert par la Visitatrice. — Assemblée générale. On y parla des communions, des réunions mensuelles, des œuvres de charité qui se développent de plus en plus : vestiaires pour les pauvres, visites aux pauvres par les jeunes filles, accompagnées d'une Fille de la Charité, des fêtes et réunions destinées à détourner les jeunes filles des dangers du monde.

— 1^{er} octobre 1924.

Le nouvel autel de la Vierge Miraculeuse et de saint

Vincent de Paul, dans notre église de Madrid, par Hilario Orzanco.

La mère de Dieu est ma mère, par Celestino Moso.

— 1^{er} novembre 1924.

Le Très Honoré Père Verdier en Espagne. Notre basilique. Traduction du Bref de S. S. Pie XI, conférant à l'église Saint-Vincent-de-Paul de Madrid le titre de basilique mineure et en faisant le centre liturgique des associations espagnoles de la Médaille Miraculeuse :

PIUS PP. XI

Ad perpetuam rei memoriam. — Congregationis Missionis presbyter et Matritensis domus Superior dilectus filius Laurentius Sierra refert ad Nos, Associationes a visitatione domiciliaria, quibus titulus « Beatae Matiae Virginis a sacro numismate », tam magna, favente Deo, suscepisse incrementa, ut Moderatori generali eiusdem Congregationis Missionis, earum Associationum supremo directori, opportunum visum sit consilium, impetrata rite ab Episcopo Matritensi licentia, in ecclesia Matritensi super enunciatae domus Congregationis Missionis, Deo sacra in honorem divi Vincentii a Paulo, unicum pro universa Hispania praedictarum Associationum centrum liturgicum constituere, in altari sive sacello Beatae Virginis Miraculosae dicato, quod exstat in eadem ecclesia. Cum autem Vincentianum idem templum, tam molis amplitudinae quam artis operum splendore praestans, divini cultus et sacrarum functionum gravitate et magnificentia summo opere commendetur, Congregationis Missionis Provinciae Matritensis sit princeps atque uti ad liturgicum centrum Associationum a sacro numismate totius Hispaniae, frequenti numero ad illud confluant fideles, praesentem Miraculosae Virginis opem impetraturi, idcirco libenti animo preces excipiendas censuimus supra laudati Matritensis domus Superioris, qui, vota etiam exprimens Moderatoris generalis Congregationis Missionis, Nos flagitavit ut ecclesiam supra memoratam, ex indulto Apostolico, Basilicam minorem declarare dignaremur. Quam ob rem, audito venerabili fratre Nostro Antonio S. R. E. Cardinali Vico, Episcopo Portuensi et Sanctae Rufinae, Sacrorum Rituum Congregationi Praefecto, apostolica Nostra auctoritate, praesentium vi perpetuumque in

modum, ecclesiam Sancti Vincentii a Paulo Congregationis Missionis, Matriti, titulo ac dignitate Basilicae minoris condecoramus, cum honorificentis et privilegiis conopaei, omni tamen aureo et argenteo ornatu ab eo excluso, necnon tintinnabuli et stemmatis basilicalis.

Haec concedimus, decernentes praesentes Litteras firmas, validas atque efficaces semper exstare ac permanere, suosque plenos atque integros effectus sortiri et obtinere, illisque, ad quos pertinent sive pertinere poterunt, nunc et in posterum perpetuo suffragari; sicque rite iudicandum esse ac definiendum, irritumque ex nunc atque inane fieri, si quidquam secus, super his, a quovis, auctoritate qualibet, scienter vel ignoranter, attentari contigerit. Non obstantibus contrariis quibuscumque.

Datum Romae apud Sanctum Petrum, sub anulo Piscatoris, die XXVIII iulii, anno MDCCCXXIII, Pontificatus Nostri secundo.

P. Card. GASPARRI, a Secretis Status.

Influencé de la Médaille Miraculeuse pour la régénération morale de la société, par Castañares.

— 1^{er} décembre 1924.

Le R. P. François Verdier et les associations de la *Miraculeuse*. Le 9 novembre, une centaine de dames de tous les centres sont venues saluer le successeur de saint Vincent.

LA MIRACULEUSE ET LES ENFANTS.

C'est le titre d'un nouveau bulletin. On a jugé avec raison que les enfants avaient, eux aussi, besoin d'une revue et qu'on ne pouvait destiner le bulletin déjà existant, à la fois pour les grandes personnes et les enfants. Nous souhaitons grand succès à ce nouveau périodique.

RESUMEN HISTÓRICO DE LA CONGREGACIÓN DE LA MISIÓN EN ESPAÑA DESDE 1704 A 1868, por B. Paradela.

Le seul titre des chapitres donnera une idée de

l'intérêt de cette histoire. C'est une contribution importante à l'histoire générale de la Congrégation.

Première période (1704-1774)

Chapitre premier. — Tentatives pour établir pendant la vie de saint Vincent différentes maisons de la Congrégation en Espagne.

Chap. II. — Efforts de D. Francisco Senjust et de Pages pour établir à Barcelone une maison de la Congrégation de la Mission.

Chap. III. — Arrivée à Barcelone des premiers missionnaires envoyés d'Italie (1704).

Chap. IV. — Ministères auxquels s'appliquent les missionnaires de la maison de Barcelone. Exercices spirituels pour les ordinands.

Chap. V. — Exercices spirituels pour les ecclésiastiques et pour toute sorte de personnes. Conférences ecclésiastiques.

Chap. VI. — Missions.

Chap. VII. — Mort des fondateurs de la maison de Barcelone.

Chap. VIII. — Bienfaiteurs de la maison de Barcelone en ces premières années.

Chap. IX. — Difficultés.

Chap. X. — Les Supérieurs généraux Watel et Bonnet. Fin de la guerre de succession. Bannissement de MM. Orsesse et Joffreu. Nomination d'un nouveau supérieur. Autres événements.

Chap. XI. — Les missionnaires de Barcelone sont connus hors de la principauté. Visite de 1732. Changement de supérieur. La maison est incorporée à la province de Lombardie.

Chap. XII. — Fondation de la maison de Majorque. Ministères auxquels s'appliquent les missionnaires de cette maison.

Chap. XIII. — Part que prirent les missionnaires espagnols à la fondation de la Congrégation au Portugal.

Chap. XIV. — Consécration de la nouvelle église de la Mission à Barcelone.

Chap. XV. — Séminaire de Notre-Dame de la Bella en Castille et séminaire de Barbastro.

Chap. XVI. — La maison de Guisona.

Chap. XVII. — Fondation de la maison de Reus.

Chap. XVIII. — M. Perriquet visite en 1747 les maisons d'Espagne. Les Jésuites s'opposent à ce que la Congrégation se propage.

Chap. XIX. — Le séminaire de Saragosse. Visites de M. Testori. Quelques pétitions de l'Assemblée de 1759 concernant l'Espagne et le Portugal. Autres notices.

Chap. XX. — Missions données par les enfants de saint Vincent dans les îles de Menorca, Ibiza et Formentera, de septembre 1757 à février 1759.

Seconde période (1774-1835)

Chapitre premier. — On érige la province d'Espagne. On nomme Visiteur M. Vincent Ferrer. Assemblée sexennale de 1780. Vertus et mort du premier Visiteur, M. Ferrer.

Chap. II. — MM. Fernando Nualart et Rafael Pi, second et troisième Visiteurs (1781-1796).

Chap. III. — M. Felipe Subies, quatrième Visiteur. Mort de M. Cayla. La Compagnie est gouvernée par des Vicaires. Deux lettres très importantes de M. Vicherat, pro-vicaire d'Alger.

Chap. IV. — Fondation de la maison de Badajoz.

Chap. V. — Les missionnaires espagnols de 1806 à 1825. Sont nommés successivement Vicaires généraux pour l'Espagne : MM. Subies et Segura. Assemblée

nationale à Guisona. Emprisonnement et exil du Visiteur, M. Camprodon.

Chap. VI. — Fondation de Sot, de Chera et de Notre-Dame du Mont Olivier, à Valence.

Chap. VII. — Le Visiteur, M. Feu, à la demande de Ferdinand VII, fonde la maison de Madrid.

Chap. VIII. — Quelques notes concernant la maison de Barcelone. Deux lettres intéressantes. Assemblées provinciale et générale de 1829. Mort de M. Feu. Le choléra-morbus de 1834 et la maison de Barquillo.

Chap. IX. — Principaux ministères auxquels s'appliquent les Lazaristes espagnols pendant cette période.

Troisième période (1835-1868)

Chapitre premier. — Dispersion, exil.

Chap. II. — Direction des Filles de la Charité. Projets de MM. Costa et Figuerola. Travaux du premier à Lérida.

Chap. III. — Situation des missionnaires espagnols en 1845. M. Sanz est nommé professeur d'italien d'Isabelle II.

Chap. IV. — M. Codina travaille à rétablir légalement la Congrégation en Espagne (1844-1847). Le nonce Mgr Brunelli. M. Codina est nommé évêque des Canaries. Sa conduite en sa nouvelle charge.

Chap. V. — Hésitations pour le choix du Visiteur. M. Santasusana est nommé. Les séminaires de Tarragone et Tolède.

Chap. VI. — Demande de M. Santasusana. Assemblée générale de 1849. Atmosphère de mécontentement qui se forme contre le Visiteur. Dangers de séparation. MM. Armengol et Madam. M. Escarra vient en Espagne comme commissaire extraordinaire. État d'esprit des missionnaires. Concordat de 1851.

Chap. VII. — *Motu proprio* de Pie IX. Intérêt que prend

Mgr Codina au rétablissement de la Congrégation. Les missionnaires espagnols demandent comme Visiteur M. Armengol. — Décret royal du 23 juillet 1852. Installation des missionnaires dans la rue « Duc d'Osuna », n° 5.

Chap. VIII. — La nouvelle Communauté. Arrivée de M. Armengol. Acceptation par le gouvernement. Projet de nouvelles fondations. La Communauté augmente. Danger de séparation.

Chap. IX. — Projet de changer de domicile les missionnaires de Madrid. La maison de Palma de Majorque. Le séminaire d'Aguirre à Victoria. Ordonnance royale du 9 novembre 1854.

Chap. X. — Les séminaires de Vitoria et d'Onate. Intentions de schisme.

Chap. XI. — M. Masnou, Visiteur. Réformes. Rétablissement de la maison de Badajoz. Les évêques à la maison de Leganitos. Changement de Visiteur : M. Sanz (1857-1862).

Chap. XII. — Inauguration d'une église à saint Vincent au lieu de sa naissance. Voyage de M. Sanz à Rome. Changement de Visiteur : M. Maller. On projette de bâtir une église à saint Vincent de Paul à Madrid. Fondation des maisons de Arenas de Saint-Pierre, Barcelone et Teruel (1862-1868).

Chap. XIII. — Les missions et exercices spirituels durant cette période. Les conférences de saint Vincent de Paul.

Chap. XIV. — Les Lazaristes espagnols s'établissent durant cette période au Mexique, à Cuba, aux Philippines, à Fernando-Po.

REGLAMENTO DE LAS MISIONES DE LA CONGREGACION DE LA MISION DE SAN VICENTE DE PAUL, traduit de la seconde édition française, par M. Édouard Tabar.

M. Tabar a complété notre Directoire par quelques documents qui sont bien à leur place : la lettre encyclique de Benoît XV et les règles de la S. C. consistoriale sur la prédication, les statuts de l'Association de la Médaille Miraculeuse.

Nous faisons imprimer actuellement une nouvelle édition de notre Directoire et nous y introduisons, de l'avis de MM. les Assistants et avec la permission de M. le Supérieur général, les mêmes modifications.

ALBUM-MEMORIA. *Colegio del Sagrado Corazón de Jesús. Murguia (Alava)*, dirigido por los Paules.

Ce collège a été ouvert en 1888; il a produit depuis des fruits excellents pour l'éducation de nombreux jeunes gens. Une belle image du Sacré Cœur, un élégant parloir où est installé un appareil de radiotéléphonie, un cloître de 60 mètres, un réfectoire de 30 mètres de long, un dortoir de 50 mètres pour les grands, une belle chapelle de style gothique, de vastes cours, etc., telles sont les choses remarquables de ce collège.

On a établi dans ce collège l'Association de la Médaille Miraculeuse.

On s'y occupe activement de l'éducation physique.

PROVINCE DE BARCELONE

GERMANOR. Revue trimestrielle, publiée par les étudiants.

— Octobre, novembre, décembre 1923.

Chronique. Mort de M. Léonce Pérez. Il était exact à se lever tous les matins à quatre heures et à venir des premiers à l'oraison. Tous les jours après sa messe

il en entendait une autre. Tous ses biens étaient consacrés aux pauvres. Il se confessait deux fois la semaine. Il faisait tous les mois la retraite spirituelle. Il remplissait son office de procureur domestique avec diligence et exactitude, très fidèle à observer les moindres ordres des supérieurs. Tous les ans il passait la nuit du Jeudi au Vendredi Saint devant le Saint-Sacrement. Il aimait à causer avec les gens de la campagne.

— *Janvier, février, mars 1924.*

Chronique. Les étudiants ont organisé une belle séance en l'honneur de saint Thomas.

Mort du Frère Joseph Llopart. Il fut pendant cinquante-six ans un modèle, remarquable par l'humilité, la piété tendre et solide et la plus exacte observance des règles.

— *Juillet, août, septembre 1924.*

Chronique. Il y a 46 apostoliques à Bellpuig, 19 à Palma.

Pisco, par José Serrano. — La province a 4532 kilomètres carrés; elle compte 16000 habitants; elle est administrée au point de vue religieux par 3 missionnaires; la ville de Pisco a 3 églises; en 1923, il y a eu 774 baptêmes, 303 décès, 62 mariages, 8378 communions; la Semaine Sainte y est célébrée solennellement; il y a des processions tous les jours; le sermon du Vendredi saint dure deux heures et demie.

— *Octobre, novembre, décembre 1924.*

Visite du Très Honoré Père François Verdier, Supérieur général, à notre province. Le 15 novembre, deux autos luxueuses conduisent le Supérieur général à Bellpuig. Séance par les apostoliques. Le 16, à Espluga, séance par les étudiants. Le 17, à Barcelone. Le 21, départ *Salut de bienvenue* au Très Honoré Père Don François

Verdier, Supérieur général de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité, le 17 novembre.

Rapport sur les associations érigées dans l'église Saint-Vincent de Paul, de Barcelone. Confrérie de la Sainte-Agonie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Pieuse Union des suffrages posthumes. — Corps des porteurs du Christ (1905 associés). — Apostolat de la prière de saint Vincent de Paul (hommes et femmes) ayant triduum, neuvaine en l'honneur du Sacré-Cœur, procession eucharistique, pèlerinage à Notre-Dame de Montserrat (1725 associés). — Section sociale de l'Apostolat de la prière de saint Vincent de Paul (pour enseigner le catéchisme, visiter les pauvres malades, répandre les bonnes lectures) (25 associés). — Patronage des dames de l'Apostolat de la prière de saint Vincent de Paul, recueillant des fonds pour les écoles des Filles de la Charité. — Vestiaire de l'Apostolat de saint Vincent (267 associées). — Association de la Vierge Immaculée de la Médaille miraculeuse (1596 associés). — Visite domiciliaire de la Vierge Immaculée de la Médaille Miraculeuse (Barcelone a été la première en Espagne à adopter cette pratique — 950 familles), 12 lampes brûlent devant la Vierge par les dons des associés. — Œuvre expiatoire pour les âmes du Purgatoire (1000 associés). — Les dévots de saint Joseph (420 associés). — Visite domiciliaire de la Sainte Famille (390 familles). — Association de la Vierge des Douleurs (495 associés). — Adorateurs (96 associés). — Petite école de saint Vincent (30 enfants pauvres appliqués aux fonctions religieuses). — Conférences de Charité de Saint-Vincent-de-Paul (hommes et femmes). — On distribue dans l'église 110 000 communions dans l'année.

Chronique. Commencements de la fondation de Puno ou notre introduction au Pérou, par Josef Virgili.

Honduras. Consécration épiscopale de Mgr Sastre, évêque titulaire de Germaniciana et Vicaire apostolique de San Pedro Sula.

PROVINCE DE HOLLANDE

SINT VINCENTIUS A PAULO (traduction par M. Kamerbeek).

— *Novembre* 1923.

En route pour les Indes Néerlandaises, par M. Wolters. A Colombo, réception par les Oblats ; à Singapore, on loge chez les Missions étrangères ; à Batavia, chez les Jésuites ; arrivée à Sœrabaia.

Croquis noirs en Abyssinie. Un jugement. On a condamné plusieurs hommes à avoir la main droite coupée parce qu'ils ont tué cinquante-quatre personnes. Leurs femmes viennent supplier le juge : elles se prosternent devant le Ras ; elles crient : « le Ras a la crinière du lion. Longue vie au Ras. *Amen*. Le Ras a le cœur de David, la sagesse de Salomon ; longue vie au Ras. *Amen*. Le Ras a le bras de Samson ; longue vie au Ras. *Amen*. » Le juge ne bouge pas. Les femmes recommencent : « Que le Ras règne sur nous. *Amen*. Qu'il règne de longues années. *Amen*. Qu'après lui son fils, son petit-fils, son arrière petit-fils règnent sur nous. *Amen*. Pitié, pitié, pitié. *Amen*. »

Le Ras demeure sombre. Les femmes se remettent à crier : « Nous avons péché. *Amen*. Mais Dieu et les rois sont miséricordieux. *Amen*. Nos frères, nos maris sont coupables. *Amen*. Tous les peuples publient la clémence du Ras. *Amen*. Pitié, pitié, pitié. *Amen*. »

Le Ras fait un signe, il va parler. « J'avais dit que les pillages étaient interdits, que les coupables seraient

punis. Ils ont tué cinquante-quatre personnes. Comment puis-je leur faire grâce? Demain je leur ferai couper la main droite. Allez. »

Les femmes se retirent en pleurant. Elles reviennent avec deux vaches qu'elles offrent au Ras. Le présent est agréé. Les femmes croient que le juge va pardonner. Il maintient sa sentence et renvoie les femmes.

Voyage chez les Azobo Gallas. M. Gruson, devant traverser le pays de cette redoutable tribu, demande au Ras des soldats. Le Ras lui donne trois soldats. M. Gruson est exposé ; il rencontre des Gallas qui veulent le tuer, mais ses soldats le protègent ; quand il est hors de danger il apprend que ses défenseurs sont de la même tribu, des gens qui en ont tué assez.

Notre-Seigneur dans les baraques. M. Vester fait un appel à la générosité pour donner à Notre-Seigneur une demeure plus digne de lui dans la localité de Rumpen. L'église en effet n'est qu'une baraque.

Équateur. Ibarra. Les Filles de la Charité ont une léproserie. Pauvres malades. Leurs membres tombent en pourriture. Quelle odeur!

Chine. Un baptême in extremis. M. Scherjon est appelé par un malade ; il se trompe de route, ne sait plus où il est ; il aperçoit des ouvriers qui font un cercueil pour un vieillard qui va mourir ; il demande à voir ce vieillard ; le vieillard lui dit qu'allant au marché autrefois, il écoutait les prédications du missionnaire et qu'il avait supplié Dieu de ne pas le laisser mourir sans baptême ; M. Scherjon lui administre le baptême ; le vieillard meurt peu de temps après.

— Janvier 1924.

Abyssinie. M. de Witt raconte les peines, les difficultés de l'apostolat et ses consolations. Quelle désol-

lation de voir ces gens n'ayant pas la nourriture du corps bien souvent et privés de la nourriture de l'âme!

Chine. M. Paul Li raconte comment un sermon fait devant deux femmes a déterminé la conversion d'une soixantaine de païennes amenées au prêtre par ces deux femmes.

Mgr Geurts raconte qu'un païen avait demandé à être chrétien; pour s'assurer de la vérité des bruits calomnieux qui courent sur les prêtres catholiques, longtemps il a épié le missionnaire; n'ayant rien trouvé de mal en lui, il se convertit véritablement.

En route pour la Perse, par M. Franssen. Cinq jours de tempête sur la mer Noire. Voyage en voiture et traîneaux dans la neige. 40° de froid.

Les pagodes en Chine, par M. Smet. Il y en a beaucoup: trente à Yung-Ping-Fu, de grandes, et de petites comme une niche à chiens où, néanmoins, selon l'inscription, logent pour le moins sept esprits.

Les écoles de la Mission en Chine, par M. Meyer. On exige une piastre par élève. Les Chinois se font tirer l'oreille pour payer. On apprend les prières dans ces écoles. Les filles ont plus de difficultés que les garçons. Ces écoles habituent les enfants avec le missionnaire et les usages chrétiens. On donne aux enfants du riz aux choux trois fois par jour et quatre onces de porc à Noël, Pâques, Pentecôte.

Indes. M. de Backere raconte que la Médaille Miraculeuse vient de guérir une jeune fille en danger de mort.

Abyssinie. Lettre d'un Abyssin remerciant des images qu'on lui a envoyées.

La Revue hollandaise annonce que deux revues dirigées par nos confrères viennent de paraître: une à Ljubljana, l'autre à Graz.

— Mars 1924.

Abyssinie. M. de Witt raconte qu'une famille catholique a souffert de la part des schismatiques toutes sortes de mauvais traitements pour renier leur foi : on leur a pris leurs vaches, leurs biens, on les a chassés de leurs maisons ; les catholiques ont confessé intrépidement leur foi.

L'œuvre des conversions en Chine. M. Lou rapporte une des objections qui empêchent le plus les païens de se convertir : « Les missionnaires se donnent beaucoup de mal, ils ne craignent ni fatigue, ni peine ; ils supportent les injures ; ils ouvrent des écoles ; tout cela est incompréhensible ; il doit y avoir quelque motif que nous ne connaissons pas qui pousse ces missionnaires à agir ainsi ; il doit y avoir un but invouable ; tenons-nous sur la défensive. »

En route pour la Perse. Suite du voyage de M. Franssen.

Fiançailles et mariage en Chine, par Jos. Theunissen. Ce sont les parents et non le jeune homme qui choisissent la fiancée. On a recours à des intermédiaires. L'intermédiaire fait l'éloge du jeune homme ; on lui sert un repas. Les parents du jeune homme viennent voir la fille, on les invite à manger une poule ; s'ils acceptent, c'est que la jeune fille leur plaît ; les parents de la jeune fille vont voir le jeune homme ; on leur sert une poule ; s'ils la mangent, c'est que le jeune homme leur plaît. Le mariage est décidé. Les familles offrent l'une à l'autre une paire de souliers pour les jeunes gens ; ceux-ci peuvent alors pénétrer dans la maison l'un de l'autre ; on débat les conditions du contrat ; celui-ci est signé avec force cérémonies ; si les familles sont païennes, on consulte les dieux, on fait brûler de l'encens dans les pagodes, etc. ; si les familles sont chrétiennes, on consulte le missionnaire,

on lui donne une piastre pour la messe du mariage, une poule pour son repas, les jeunes gens viennent réciter le catéchisme et le mariage est célébré religieusement.

La langue abyssine, par Corn. de Witt. — C'est la grande difficulté. Heureux Apôtres qui avaient le don des langues ! La langue abyssine est très expressive : l'horloger est le médecin de la montre, l'arc-en-ciel la ceinture de la Vierge, la sève le sang de l'arbre, l'écho le fils de la grotte, le singe l'enfant du désert, l'Européen l'homme de la mer.

Mort de M. Suylen, par M. Van Hal. — M. Suylen, supérieur du séminaire de La Paz, en Bolivie, a supporté, avec une patience admirable, de longues et grandes souffrances ; les soins les plus affectueux de ses confrères ne purent l'arracher à la mort. La population de la Paz prit part à son enterrement. Le secrétaire de la Nonciature chanta le service. Y assistaient toutes les communautés religieuses, le représentant du Président de la République, le Président du Sénat. La conduite au cimetière fut honorée de la présence de l'internonce, du vicaire capitulaire, des délégués du chapitre. Le Président de la République avait envoyé une couronne de roses blanches. On prononça trois oraisons funèbres. Les Jésuites donnèrent une place à notre supérieur dans leur caveau. Le troisième jour il y eut service chez les Pères de Picpus ; le septième jour chez les Filles de la Charité.

Brésil. M. Gussenhoven parle des missions de Maranhão. Il y a trente-cinq prêtres pour un million de catholiques. Le peuple ne voit le prêtre qu'une fois l'an. Presque tout le monde fait sa mission.

Chine. M. Ramakers annonce qu'on vient de ter-

miner le séminaire de Cheng-Ting-Fou qui peut recevoir cent cinquante élèves.

— *Mai 1924.*

L'œuvre de conversion en Chine, par Mgr Geurts. Un enfant païen qui fréquentait l'école catholique demanda à être baptisé ; ses parents s'y opposèrent ; il continua à mener une vie chrétienne ; il s'échappait pour faire la prière chez un catholique, refusait de manger de la viande les jours défendus. Le missionnaire voyant sa persévérance le baptisa et le communia. Son père ayant appris la chose, voulut lui faire renier la foi par les mauvais traitements ; peine perdue, l'enfant tint bon, mais tomba malade et mourut ne cessant de répéter sa joie de mourir catholique. Son père fut saisi de remords ; pour réparer sa faute, il mit dans les mains du cadavre le chapelet et la médaille : « il les aimait tant » dit-il ; il permit qu'on fit l'enterrement religieux.

Par l'enfant javanais, par M. de Backere. On convertira le peuple de Java en s'occupant des enfants.

Abyssinie. Les Irobs, par Dellibis. Les Abyssins sont très habiles à tuer les fauves ; parfois ils saisissent le léopard par la gorge pour l'étrangler. C'est un grand honneur si, de la lance, ils ont tué un lion. Celui qui a tué un lion est honoré, comme celui qui a tué cinquante hommes. On lui donne la place d'honneur ; il est servi le premier ; seul il peut manger la bosse du bœuf ; il boit dans une coupe qui contient 4 litres. Dans quelques tribus, on se bat régulièrement un mois avant la saison des pluies pour obtenir une bonne moisson. D'autres tribus se contentent d'égorger dans ce but des chèvres et des vaches. Quand on enterre un homme chez les Azobo-Gallas, on met autour de sa tombe autant de bâtons qu'il a tué d'hommes. Celui qui n'a pas commis de meurtre est considéré comme une femme ; on ne le respecte pas.

Brésil. Missions, par M. Gussenhoven. — Il y a au Brésil 2000 prêtres pour 40 millions d'habitants; il y a tant de monde aux missions que certains ne peuvent se confesser; le missionnaire est reçu avec les plus grands honneurs. On commence les confessions à cinq heures et demie jusqu'à la messe; on continue les confessions après la messe et on distribue la communion toutes les heures; dîner, catéchisme, confessions jusqu'à dix, onze, douze heures; il y a des gens qui font plus de 20 kilomètres à travers le sable pour venir communier.

Croquis chinois. Le crieur public et le gardien de nuit, par M. Roozen. — Les Chinois aiment faire du bruit, frapper sur un tam-tam, sur des bûches creuses; chaque marchand a son instrument particulier; il y a un instrument qui domine tous les autres : c'est le boum-boum du crieur public. Il annonce que le feu s'est déclaré en tel endroit, qu'il faut aller l'éteindre; qu'un pont vient de se rompre, qu'il faut le refaire; qu'un voleur vient d'être pris, qu'on va lui faire payer l'amende, etc. Le gardien de nuit s'avance mystérieusement dans les rues; il est chargé de veiller sur ceux qui dorment; tous les trois pas, il fait toc-toc sur un morceau de bois creux; il me réveille bien souvent; les voleurs savent où il est; ils opèrent ailleurs; le gardien de nuit fait cinq fois le tour du village; il va se coucher le matin, ayant gagné 5 sous pour sa tâche.

Noël en mission, par Antoine Op'Hey. — A cinq heures du soir, le 24 décembre, l'église est féeriquement illuminée; à sept heures, prière du soir; à huit heures et demie, les cloches sonnent; on prie, on chante, la musique joue, on cause; à dix heures, les cloches sonnent de nouveau, on prie, on chante, la musique joue, on cause; à onze heures et demie, même programme; à minuit, grand'messe, *Adeste fideles*, un

cantique chinois ; à deux heures, tout le monde va se coucher.

Le premier jour de l'an chinois, par M. Coonen. — On s'y prépare fiévreusement ; tout le monde fait ses emplettes les jours qui précèdent ; les créanciers poursuivent leurs débiteurs ; ceux-ci tâchent d'éviter leurs créanciers ; quand le premier de l'an est arrivé, le créancier n'a pas le droit de réclamer sa dette ; ce jour-là, tout le monde doit être aimable envers tout le monde ; la nuit, on festoie ; on tire des pétards ; personne ne travaille pendant six ou sept jours.

Perse. Résurrection, par Franssen. — Je suis rentré à Ourmiah ; je suis sans chrétiens, sans maison ; dévastation, ruines, traces de nos martyrs ; sur tous les visages se lit une haine méprisante ; seul un mahométan, ancien élève de notre école, m'a accueilli ; j'ai trouvé une maison, le jour anniversaire de la mort de Mgr Sontag ; j'ai établi une petite chapelle ; je suis allé à la recherche des chrétiens ; j'ai visité 40 villages ; j'ai trouvé 800 catholiques ; grande joie ; j'ai érigé 28 écoles sous la direction des catéchistes ; il y a beaucoup de conversions ; les catholiques sont maintenant 2000.

PROVINCE D'IRLANDE

GOLDEN HOUR, organe officiel irlandais de la Ligue Eucharistique, publié chez les Lazaristes de Saint-Joseph's, Blackrock, à Dublin.

SAINT VINCENT'S ORTHOPAEDIC HOSPITAL. *Eastcote (Middlesex)*. Compte rendu de l'année 1923. Cet hôpital est tenu par les Sœurs de la Charité. On a traité cent quinze enfants. Un tea-party a été offert par le capitaine Eyston ; des excursions ont été payées par diffé-

rents comités; il y a eu des matches de football et de cricket; une garden-party a été organisée en juin et honorée de la présence du cardinal Bourne et de la princesse Marie-Louise. L'association orthopédique britannique a visité l'établissement en mai. Des photographies illustrent ce petit volume et montrent les enfants avant et après le traitement.

SAINTE VINCENT'S CHURCH CORK. Elle a été ouverte au culte le 20 juillet 1856 et consacrée le 14 octobre 1906. La première pierre a été posée le 24 octobre 1851. Les Dames de la Charité ont donné 600 livres pour la construction.

Le maître-autel est fait en marbre et en pierre de Caen. Derrière sont représentés les quatre grands sacrifices de l'ancienne Loi : ceux d'Abel, de Noé, d'Abraham et de Melchisedech. Saint Vincent est le titulaire de l'église.

On remarque l'autel de la Passion, l'autel de la Vierge, les statues de saint Vincent, le monument de la Sainte-Agonie, la mort de saint Joseph, une scène à Nazareth, saint Antoine de Padoue, les statues des douze apôtres : saint Pierre avec les clefs, saint Philippe avec une petite croix, saint Jean avec une coupe et une vipère, saint André avec la croix, saint Mathieu avec son évangile et une hache, saint Jude avec un cahier et une plume, saint Paul avec son épée, saint Jacques le Majeur avec le bâton de pèlerin, saint Simon avec la scie de son martyre, saint Thomas avec une équerre, saint Jacques le Mineur avec la massue d'un foulon, saint Barthélemy avec un couteau.

La chaire est en marbre, avec saint Jean l'Évangéliste, saint Vincent de Paul et saint Finbarr, patron du diocèse.

Le beau vitrail du fond représente la sainte Vierge,

saint Joseph, saint Patrice, saint Vincent de Paul et saint Finbarr. Dix compartiments de ce vitrail représentent dix scènes de la vie de saint Vincent. Deux rosaces représentent, l'une le Sacré Cœur, l'autre l'Immaculée Conception.

Les autres vitraux représentent : 1° quatre scènes de la vie de la sainte Vierge; 2° saint Patrice et sainte Brigitte; 3° saint Vincent de Paul prêchant et le bienheureux Perboyre; 4° la bienheureuse Marguerite Marie et le Sacré Cœur; 5° saint Pierre et saint Paul; 6° saint Nicolas et sainte Hélène; 7° Notre Dame du Rosaire et saint Dominique; 8° l'Ecce Homo et Notre Dame des Douleurs; 9° saint Malachie et saint Bernard; 10° saint François de Sales et sainte Chantal; 11° Notre Dame de la Médaille Miraculeuse et Catherine Labouré; 12° saint Michel et le diable; 13° saint Jean-Baptiste et sainte Agnès; 14° saint Joseph et le bienheureux Mac Carthy.

Le vitrail du fond représente la musique aux différents âges : Jubal, pater citharizantium; Miriam, la sœur de Moïse; le roi David; Heman, chef des chantres, sainte Cécile, saint Patrice, saint Colomban, saint Grégoire le Grand, les anges dans le ciel. L'orgue est estimé à 200 livres.

Les stations du chemin de croix sont l'ouvrage d'un artiste français.

La sacristie est remarquable.

Un tableau mural indique les noms de ceux de nos confrères qui sont enterrés dans l'église : MM. O'Sullivan (1855), Kavanagh (1872), Ginouvié (1877), Leahy (1878), Cribbin (1888), Mckenna (1896), Burton (1900).

THE CASTLEKNOCK COLLEGE CHRONICLE, vol. XXXIX,

On a célébré en 1924 les noces d'or de l'association des Enfants de Marie. Nous avons reçu vers la fin de

l'année scolaire la visite du Très Révérend Père Verdier, C. M., Supérieur général des Vincentiens. Le distingué visiteur fut très impressionné de ce qu'il vit. Pour marquer ce passage, on accorda aux jeunes gens une semaine additionnelle de vacances. Le supérieur est le Très Révérend Vincent Mac Carthy, C. M.; le vice-président, le Rév. Alexandre Mac Carthy, C. M.; le boursier, le Rév. Pierre Mullan, C. M.; le préfet d'études, le Rév. Henri O'Connor, C. M.; le doyen, le Rév. Thomas Donovan, C. M.

Les cours sont divisés en philosophie (5 élèves), Senior (30 élèves), Middle (52 élèves), Junior (95 élèves), Préparatoire (62 élèves).

La chapelle du collège a été bâtie en 1849.

ITALIE

EPHEMERIDES LITURGICAE.

— Janvier 1924.

Économie générale du Bréviaire, par Callewaert. — C'est une imitation de ce que font les bienheureux dans le ciel; c'est une mise en pratique du précepte du Seigneur : veillez et priez. Il nous aide à sanctifier la nuit et le jour : la nuit et ses quatre veilles par les trois nocturnes de Matines et les Laudes; le jour et ses six parties par Prime (la prière du matin), tierce, sexte et none (les exercices de piété de la journée), vêpres et complies (la prière du soir). Le bréviaire nous aide à sanctifier la semaine par le Psalterium, l'année par le Temporale qui comprend le cycle de Noël et le cycle de Pâques et par le Sanctorale ou office des saints.

— *Février-mars* 1924.

Nouvelle édition du Martyrologe. Réforme du calendrier. Du sacrement de pénitence et de la liturgie, par Hanssens. *La prière litanique quadragésimale dans le rite ambrosien et dans le rite romain*, par Poggi.

— *Avril* 1924.

Ordo Missae, composé par Jean Burckard, avec préface de Ravanat.

— *Avril-mai* 1924.

Du lieu où l'on doit conférer le baptême, par Battistini.

— *Juin-juillet* 1924.

Le cycle liturgique et son efficacité pour promouvoir le culte eucharistique, par Hanssens. *Le baiser de paix dans la messe romaine*, par Brinktrine. *Les cérémonies du baptême. Les différentes manières de baptiser. Le cycle liturgique Marial*, par Janssens. *Quelques exercices de piété envers la sainte Vierge dans l'Église byzantine et dans l'Église latine*, par de Meester. *Le petit office de la bienheureuse Vierge Marie*, par Cassinari.

— *Août* 1924.

Oraisons récitées autrefois par les prêtres visitant limina Apostolorum, par Hanssens. *Le viatique*, par Stroobants. *Les fonctions du diacre dans l'administration du viatique*, par Battistini.

— *Septembre* 1924.

Les églises, par Barin. *La procession de la Fête-Dieu. La semaine médiane du carême*, par Callewaert. *Le surnaturel et l'année liturgique*, par Lumini. *L'origine irlandaise de la messe de Angelis*, par Flood. *Les liturgies orientales*, par Pius Alfonsus. *Le caractère du rite byzantin*, par Gillet. *Le credo dans la liturgie. L'hymne Te Joseph*, par Kreps. *La liturgie pontificale autrefois et aujourd'hui*, par Beauduin.

— Octobre-novembre 1924.

Les églises, par Barin. *La patrie du pseudo Denys l'Aréopagite*, par Haussens. *L'extrême-onction et la recommandation de l'âme*. *La pénitence liturgique*, par Pasté. *L'art sacré*. *Les fêtes des martyrs dans l'antique tradition liturgique*, par Schuster. *La fête des sept douleurs de la bienheureuse Vierge Marie*, par Molién. *Le rite de Lyon*, par Boccardi. *La lumière électrique dans les églises*.

— Décembre 1924.

Des vêtements sacrés, par Maranget. *Des rites à garder pour l'ouverture et la fermeture de la Porte Sainte*. *Les rites de l'extrême-onction*. *La nouvelle édition du martyrologe*. *La lumière votive dans nos églises*, par Auth. *Le culte de la Sainte Trinité dans la liturgie quotidienne*. *La prière déprécatrice dans le bréviaire*, par Callewaert.

ANNALI DELLA MISSIONE.

— 30 décembre 1923.

Premier centenaire de la mort de Fr. Folchi.

25 juillet 1923. Cinquantenaire de vocation de M. Ricciardelli, procureur général près le Saint-Siège.

9 octobre 1923. Retraite pour les Sœurs servantes d'Italie.

Notice sur M. Morino, mort à Naples à la maison de Chiaia, le 31 mai 1923, le soixantième anniversaire de sa première messe.

Il naquit à Bra (Piémont) le 30 janvier 1839 et fut baptisé le même jour. Il fit ses études secondaires au petit séminaire, sa philosophie à Chieri, sa théologie à Turin.

Il acquit un riche patrimoine de science morale qu'il exposera plus tard dans son compendium imprimé

en 1886, et plus amplement dans sa *Theologia moralis*, qui eut neuf éditions. Après son ordination sacerdotale, il fut vicaire à Bra, curé de Borgaro, curé à San Secondo de Turin. Peu de temps après sa nomination à ce poste, il entra dans la Congrégation de la Mission, le 5 juin 1877.

Après deux ans de séminaire, il fit les vœux, le 6 juin 1879 et fut placé à Gênes comme missionnaire. Sa prédication fut, toute sa vie, selon les recommandations de saint Vincent, dépouillée des fleurs de rhétorique et des subtilités ; il parlait avec simplicité et avec cœur, cherchant à instruire avec clarté.

En 1883, il vint à Turin comme missionnaire ; en 1884 il fut nommé professeur de théologie morale de nos étudiants ; il avait le talent de résoudre les difficultés avec brièveté, clarté, simplicité et charité ; il ne se perdait pas dans des considérations théoriques ; il était plutôt pratique, ayant en vue de faire de bons confesseurs ; il fut aussi chargé de la chaire d'éloquence au séminaire de Turin ; on le nomma par acclamation membre du collège des docteurs ; il prêchait tous les dimanches à notre chapelle et confessait une foule de laïques, de prêtres, de religieux et même des évêques.

Grand amateur de saint Liguori, il en avait hérité la science et la piété. Sa vertu caractéristique était la droiture ; il agissait sans partialité et sans acception de personne ; il appelait blanc ce qui est blanc, noir ce qui est noir ; c'était une âme simple, franche, droite. Il évitait toute singularité, toute ostentation. Il était gai en récréation.

En 1901, il fut nommé visiteur de Naples et directeur des Filles de la Charité de la même province. Ce fut un rude sacrifice pour lui de quitter sa nombreuse famille spirituelle, de changer à soixante ans de climat, d'habitude, d'office. « Je ne sais pas, disait-il

les larmes aux yeux, comment on a pensé à un pauvre vieux comme moi. » Il ajoutait : « Que la volonté de Dieu soit faite ! Naples sera pour moi le chemin du ciel. » Sans cesser d'être Piémontais, il se fit Napolitain par obéissance, par les sentiments, par les coutumes.

Il commença par faire une retraite de huit jours. La première œuvre qu'il eut à cœur fut celle des missions; il lui donna une grande impulsion, s'y adonnant lui-même quoique âgé et accablé d'occupations; il en revenait chaque fois malade. Le mérite principal du bon visiteur fut de s'adonner à la sanctification du clergé avec toute l'énergie de son âme. En 1901, il y eut treize retraites, en 1902 vingt, en 1903 dix-huit, en 1904 vingt-trois et ainsi les autres années. L'âme de ces saints exercices était toujours le bon M. Morino; il ne manquait pas d'y donner les conférences ou d'y faire les prédications et tous restaient ravis de la manière simple, pratique, persuasive et attrayante de ses prédications. Il a prêché jusqu'à l'année qui a précédé sa mort. Il confessait un très grand nombre des exercitans. Habitué à la discipline sévère du Piémont, il ne pouvait pas souffrir que les prêtres napolitains, non habitués au recueillement d'une maison religieuse, missent la dissipation dans les exercices spirituels; aussi travaillait-il, non sans de grandes oppositions et difficultés, à multiplier le nombre des chambres. Ayant reçu une forte somme pour une bonne œuvre à son choix, il l'appliqua à l'œuvre des exercices spirituels aux prêtres. M. Morino prêcha tous les dimanches aux jeunes clercs qui viennent dans notre maison, jusqu'au jour où fut aboli l'externat des clercs.

Lorsque Pie X, de sainte mémoire, confia aux communautés religieuses la direction des séminaires diocésains du Midi de l'Italie, M. Morino prit part à la

grande œuvre du Pape et ses missionnaires collaborèrent avec les missionnaires français pour le bien de plusieurs séminaires méridionaux.

Nous ne devons pas passer sous silence tout ce que M. Morino a fait par ses écrits pour la sanctification du clergé. Mentionnons sa théologie morale en deux volumes, son *Enchiridion de morale*, un traité d'éloquence sacrée, le *Prêtre sanctifié*, l'explication des psaumes pour la récitation du bréviaire, le *Trésor évangélique* ou cours de méditations pour tous les jours de l'année, un traité sur le Sacrement de la pénitence, un autre sur la prière, une vie populaire de Jésus-Christ et d'autres opuscules qui sans doute ne manifestent pas la forte conception d'un penseur, mais qui contiennent une source abondante de doctrine claire et pratique.

Cette vie féconde lui a procuré l'admiration et la vénération de tous les ecclésiastiques ; nous en avons une preuve dans le jugement porté sur lui, dans une feuille très répandue, par Mgr Angelillo : « C'était un ange de conseil et de soutien pour beaucoup de prêtres. Un ange dont les ailes étaient dans le cœur, dans l'âme et dans l'intelligence. » Don Lona de Rocchetta le compare à saint Alphonse de Liguori. Le cardinal Prisco l'avait nommé examinateur pro-synodal.

M. Morino cherchait à faire des jeunes missionnaires de bons ouvriers évangéliques pour la vigne du Seigneur. Il s'occupa des cas de conscience et il veillait à ce que les jeunes fussent bien préparés pour les examens de juridiction à passer devant l'ordinaire. Le cardinal Prisco se montrait toujours content de ces examens. M. Morino veilla aussi à préserver les jeunes des erreurs modernistes ; et lorsque quelques cerveaux se laissaient aller aux nouveautés dangereuses, il essayait d'abord de les ramener par la charité, mais quand il ne pouvait y réussir il se montrait ferme, et en

1908 et 1909, par l'autorité du Saint-Siège, il les chassa de la Compagnie. Et ce fut une grâce particulière pour notre province; autrement la diffusion des erreurs, selon le jugement d'un membre d'une Congrégation romaine, aurait été peut-être plus étendue que celle de la secte des Mariavites de Pologne. Il eut à endurer des contradictions et des humiliations pour la défense et l'observance du décret *Quemadmodum* de Léon XIII. M. Morino cherchait à écarter du confessionnal la rigueur jansénistique et s'opposait avec force aux abus qui diminuaient la liberté de conscience par rapport à la communion. C'était une âme ecclésiastique, invinciblement attachée à la doctrine de l'Église.

M. Morino était encore directeur des sœurs de la province de Naples qui sont au nombre de deux mille, réparties en deux cents maisons; elles viennent à la maison centrale pour la retraite spirituelle, qui a lieu tous les mois, et toutes confèrent avec le directeur. M. Morino satisfaisait pleinement à ses devoirs. Il était exact à répondre aux lettres immédiatement. Il fit supprimer l'habitude de réciter les prières en français, attendu que beaucoup de sœurs ignoraient cette langue.

M. Morino observait exactement la règle. Il était un des premiers à se rendre à la chapelle pour la méditation; il y restait l'heure entière sans jamais en sortir sinon pour se confesser; il célébrait la messe avec une certaine lenteur et une grande dévotion. Il ne perdait pas le temps en discours inutiles et il veillait à ce qu'on observât le silence dans les corridors. En récréation il était simple, affable, jovial. Il aimait beaucoup les pauvres et leur donnait largement.

Mais la vieillesse et la maladie faisaient leur œuvre. En 1917, il fut déchargé du poste de supérieur et à cette occasion il s'humilia devant tous, demandant

pardon de ses fautes et se rangeant parmi les autres confrères, bien qu'il restât Visiteur. En 1921, la charge de Visiteur lui fut enlevée et le jour même où il reçut cette nouvelle il réunit toute la communauté pour faire lire la patente de son successeur.

Il se dévoua désormais uniquement à la direction des Sœurs, passant une grande partie de son temps devant le Saint-Sacrement.

Il tomba malade en 1924, et, tout de suite, il se mit entre les mains de Dieu pour faire sa sainte volonté. Il remerciait affectueusement le frère qui le soignait. Il recevait fidèlement la sainte communion. Écrivant le 27 mai, quatre jours avant sa mort, il disait : « Le Seigneur me donne une grande tranquillité d'esprit, un plein abandon à sa volonté et une grande confiance en lui. » Le 28 mai, il reçut les derniers sacrements ; le 30 mai, il perdit connaissance et entra en agonie.

Le 31 mai, à cinq heures trente, il rendit son âme à Dieu, âgé de quatre-vingt-quatre ans et quatre mois, le jour de la Fête-Dieu. Ses funérailles furent célébrées le lendemain et honorées de la présence des Missionnaires et des Filles de la Charité. Beaucoup de personnages envoyèrent des lettres de condoléance.

— *Juin* 1924.

Notice sur M. Santoro. Il naquit, à Alvito di Sora, le 27 juillet 1843; il entra dans la Congrégation le 6 janvier 1859 et fit les vœux le 4 novembre 1861; il fut ordonné prêtre le 2 avril 1866. Pour échapper au service militaire, il songea à s'expatrier, vers la fin de 1869. Pour échapper à la rigoureuse surveillance de la police, on le mit dans un panier et, par le moyen d'une poulie, il fut transporté sur la rive opposée du fleuve frontière. Il se rendit aussitôt à notre maison

de Rome. Dans ses premières années, il fut d'une santé faible, devant se reposer et chercher un air salubre ; pour qui n'a connu M. Santoro que dans son âge mûr et sa vieillesse, où il avait une vigueur surprenante, il y a lieu de s'étonner que le printemps de sa vie ait été si incertain.

Il parlait rarement de lui-même et le faisait en paroles vagues, rappelant seulement quelques voyages faits en France et en Espagne.

Mais, s'il parlait peu de lui, ses amis étaient enthousiastes à son sujet, et parmi eux on pourrait citer des princes de l'Église qui l'avaient eu comme prédicateur de retraite ou directeur de conscience. Ils n'avaient pas assez de paroles pour louer son esprit droit, simple et bon, comme un vrai fils de saint Vincent.

Pour se faire une idée de son travail de missionnaire, ouvrons le registre des retraites spirituelles données depuis 1890 et nous en trouvons deux cent soixante-sept, signées « Santoro ». Dans celles-ci, ne sont pas comprises les retraites prêchées dans la maison et cependant il s'y occupait avec une grande assiduité. Pendant dix-sept ans il fut chargé du soin spirituel de la Maison Généralice des Sœurs de Charité (*Bocca della verita*) ; il donna aussi beaucoup de conférences au Séminaire romain et dans les autres collèges ecclésiastiques de Rome.

Dans cette période de temps, M. Santoro prêcha plusieurs fois les exercices spirituels dans trente-quatre séminaires distincts et dans trente-deux diocèses. En 1905 et 1914, il prêcha la retraite aux évêques de la Pouille et en 1912 à ceux de Sicile. Avant la retraite de 1905, le Pape Pie X voulut le voir pour lui donner ses recommandations.

Il ne négligea pas le ministère auprès des laïques :

enfants de la première communion, vieillards des hospices, etc., auxquels il prêcha souvent des retraites, des *triduum*, des neuvaines. Il prêcha souvent le carême dans les paroisses.

Non moins important fut son travail à l'avantage des communautés religieuses. Sans parler des Filles de la Charité, il donna les exercices spirituels dans près de vingt communautés religieuses, en particulier chez les Barnabites, les Bénédictins, les Chartreux, les Trappistes, etc.

Son champ d'action n'était limité que par la règle et le temps. Il prêchait jusqu'à cinq fois par jour à des auditoires différents et souvent la conclusion d'un cours d'exercices avait lieu le même soir que l'ouverture d'un autre.

Le secret de ce travail doit se chercher dans la préparation soignée de tous ses discours; les points les plus importants étaient soigneusement développés par écrit. Quelles étaient ses sources? Il faisait bon usage des auteurs, donnant la préférence aux français. Même quand il traduisait littéralement, sa parole avait toujours une empreinte personnelle, qui ne faisait jamais penser à un plagiat. Il se servait des faits de la sainte Écriture, de l'histoire ecclésiastique, des textes des Pères, etc. Il aimait la note joyeuse et revêtait sa parole d'une emphase et d'une onction qui gagnaient son auditoire. Il aimait à parler le langage du cœur. Nul ne pourra dire le fruit qu'il a recueilli dans son ministère au tribunal de la pénitence.

Sous un extérieur plutôt rude, il cachait une âme remplie des sentiments les plus exquis. Dans les moments passagers de courroux, quand il fronçait ses épais sourcils et pressait ses lèvres gonflées, on sentait un tempérament sanguin; mais il luttait avec

force pour se combattre lui-même et faire paraître la douceur.

Dans sa droiture il était incliné à penser et à dire du bien de tous.

Il ne voulait aucune relation avec le monde qu'il avait en horreur.

Ses vêtements étaient pauvres, mais propres. Sa chambre nue, mais toujours balayée et bien arrangée. Le seul ornement de cette chambre était le prie-Dieu où il aimait à mettre un crucifix très expressif et le buste du saint fondateur. Devant ces images, il voulait toujours quelques fleurs. C'est là qu'il passait la plus grande partie du temps qu'il ne passait pas devant le Saint-Sacrement; c'est là que bien des grâces de conversion s'étaient opérées; bien des larmes de douleur avaient baigné cet autel de miséricorde.

M. Santoro était homme de vie intérieure, marchant toujours en la présence de Dieu; c'était un missionnaire exemplaire dans toutes les vertus de notre état. Il prévenait les désirs des supérieurs.

Il suivait en tout la vie de communauté et ne supportait qu'avec peine les particularités que lui imposait la nécessité. Jamais absent de la récitation en commun du bréviaire, il ne pouvait souffrir ce qu'il appelait la précipitation et qui n'était que l'effet de sa vue mauvaise.

Les dernières années, il ne mit plus les pieds dehors; puis, la paralysie cardiaque faisant des progrès, il dut renoncer aux quelques pas qu'il faisait dans le corridor; enfermé dans sa chambre, il ne bougeait que pour aller à son prie-Dieu écouter les pénitents; puis ce fut l'immobilité complète dans son lit.

Il mourut le 30 mars 1923, Vendredi Saint.

Notice sur M. Cordero, par Braida. — Il naquit à Scar-

nafigi, le 6 juin 1886, le dernier de neuf enfants dont l'un est prêtre, une autre Fille de la Charité. Tout jeune il aimait à servir la messe ; il chantait dans les réunions religieuses ; il prenait plaisir à feuilleter les livres de son frère clerc, bien qu'il n'y comprît rien, et il avait la passion de recueillir les images pieuses.

Il entra au collège des missionnaires à Pâques 1898 ; il remporta toujours le premier prix à la fin de l'année et les meilleures notes de piété et de conduite.

Il se sentit appelé à entrer dans la famille de saint Vincent et il demanda à ses parents la permission d'entrer à l'école apostolique annexée au collège. Il essuya d'abord un refus, mais, sur son insistance, on lui accorda la permission demandée.

Son supérieur a déclaré qu'il s'était fait remarquer à l'école apostolique : 1° par une simplicité ingénue, éloignée de toute fiction, étrangère au mensonge ; 2° par un amour ardent de sa vocation, contrastant avec plusieurs autres apostoliques qui, pour être bons, ne montrent pas une semblable fermeté ; 3° par un zèle ardent pour le salut des âmes, zèle quelquefois indiscret, car il voulait amener ses camarades à faire des exercices de piété extraordinaires, mais enfin zèle véritable, qui manifestait la bonté de son âme.

Il entra au séminaire interne de Chieri, le 12 octobre 1904. L'entrée dans la maison *Della Pace* fut pour lui comme l'entrée au Paradis ; il se l'était figuré tel et il en fut ainsi pendant les premiers mois, mais bientôt, après les consolations, ce furent les tribulations ; il eut la douleur de perdre sa mère le 10 mars 1905 ; ce fut un grand coup pour son cœur. Puis vinrent les aridités, les froideurs, les dégoûts ; mais, par la grâce de Dieu, il sortit vainqueur de cette épreuve. Après ses vœux, ses études philoso-

phiques et théologiques, il fut ordonné prêtre, le 21 septembre 1912.

Il fut placé comme professeur au petit séminaire de Casale Monferrato. Il s'y livra à ses occupations avec un enthousiasme toujours croissant. Il avait soin de bien posséder les matières qu'il enseignait et de se former à la pédagogie par l'étude des bons auteurs. Il fut éducateur autant que professeur. Il avait toutes sortes d'industries pour élever ses enfants à un haut degré moral. Il était ponctuel pour ses classes ; on n'y perdait jamais un seul instant ; il avait soin de s'adapter à l'intelligence de ses élèves, ne craignant pas de répéter les explications en particulier pour ceux qui étaient moins intelligents. Il aimait ses élèves d'un amour extraordinaire. Leur nom était inscrit dans un registre spécial mais encore plus dans son cœur. Il faisait pour eux tous les jours des prières spéciales. Il leur donnait toutes les douceurs qu'il recevait. Il partageait leurs peines et souffrait avec eux.

A Noël 1923, il était allé aider le curé de Mirabello, il en revint fatigué ; la nuit du 28 décembre, il souffrit de grandes douleurs ; le médecin jugea qu'il fallait le transporter à l'hôpital ; le 3 janvier 1924, il entra à Saint-Jean de Turin. Une opération eut lieu le 8 janvier ; il s'y prépara avec tranquillité ; au dire des médecins, l'opération réussit à merveille, mais des complications survinrent et, le 12 janvier, il rendait son âme à Dieu.

On apprit la nouvelle de cette mort, à Casale, à neuf heures et demie du matin ; aussitôt tous les élèves quittèrent la classe et allèrent à la chapelle réciter les premières prières pour leur cher professeur.

M. Cordero se fit remarquer par un grand amour

pour la Congrégation. Il avait grand désir de bien acquérir l'esprit de sa vocation, il voulait devenir un saint missionnaire ; ses lectures privilégiées étaient la vie et les écrits de saint Vincent et tout ce qui se rapporte à l'histoire de la Congrégation, qu'il connaissait parfaitement. Il lisait et relisait avec avidité le Petit Pré spirituel de M. Chinchon. Il priait fréquemment pour que Dieu envoie des ouvriers dans sa vigne. Il observait parfaitement les règles, gardant fidèlement les usages appris au séminaire ; il a été séminariste toute sa vie. S'il voyait quelque chose de contraire à la règle, il ne pouvait s'empêcher de manifester franchement sa désapprobation, aimant à répéter : « Si nous voulons que Dieu nous bénisse, nous devons avant tout vivre comme de bons missionnaires. » Il offrait souvent ses messes libres pour la Congrégation et pour la maison de Casale et pour l'école apostolique de Scarnafigi.

M. Cordero était très simple. Malgré l'expérience de la vie et l'âge, il ne perdit jamais l'ingénuité de l'enfant. C'était mon enfant, *mio bambino*, disait de lui le visiteur. C'était une attestation d'estime particulière et une louange de sa vertu. Quand il faisait son service militaire, il aimait à se rendre à la maison des Filles de la Charité, et là il dégonflait son cœur dégoûté du monde, et il versait des larmes. Sa conversation était vraiment selon l'évangélique : oui, oui, non, non. On aimait parler avec lui parce qu'on savait que sa parole était l'expression fidèle de sa pensée.

M. Cordero avait un grand zèle pour le salut des âmes ; il le manifestait au confessionnal, en classe, en récréation. Il aimait les âmes, particulièrement celles des jeunes gens. Confesser les jeunes gens, c'était sa passion dominante. A l'hôpital, peu de temps avant sa mort, ayant vu des jeunes gens, il demandait

les pouvoirs de les confesser. Les jeunes séminaristes étaient ses privilégiés. Il les aimait non par sympathie naturelle, mais pour leur faire du bien. Il était devenu le guide spirituel de la plupart d'entre eux ; il était le confident de tous, la bonne maman à qui l'on raconte ses peines. Il était tout heureux au milieu des jeunes gens. Il s'intéressait à la jeunesse de la ville et des villages. Il étudiait avec soin les traités concernant la direction des enfants ; il s'était spécialisé en cette matière et il en parlait avec grande compétence. Mais son zèle s'étendait plus loin, vers les millions d'infidèles de la Chine et de l'Afrique. Il était très zélé pour l'œuvre de la Propagation de la Foi ; il parcourait les villages pendant les vacances, distribuait des brochures, faisait des conférences, recueillait les offrandes pour cette œuvre admirable.

Plusieurs lettres envoyées par de grands personnages font grand éloge de M. Cordero. Des grâces ont été obtenues par son intercession.

— 31 décembre 1924.

Chieri. Maison della Pace. Les assistants ecclésiastiques de la Jeunesse catholique italienne ont tenu leur semaine d'étude dans la maison de nos confrères du 18 au 22 août. Les assistants ecclésiastiques de l'Union féminine catholique italienne avaient tenu dans la même maison, du 27 au 31 juillet, leur semaine religieuse sociale.

Rome, cinquantaine de vocation de M. Barbagli, directeur du séminaire interne.

La semaine thomistique au collège Albéroni (12-18 mai 1924) par Jacques Ferrari. On avait orné la salle de saint Thomas d'un portrait du saint avec quatre portraits représentant les fondateurs du *Divus Thomas*.

Le 12 mai eut lieu l'inauguration de la semaine. La

schola chanta un hymne en l'honneur de saint Thomas. L'évêque de Plaisance loua le docteur Angélique et le collège de Plaisance. Le docteur Don Francesco Gregori rappela l'histoire de la revue *Divus Thomas* et fit l'éloge de ses quatre fondateurs : Mgr Vinati, M. Tornatore, M. Ramellini et M. Barberis. On lut les télégrammes envoyés au Pape et au cardinal Bisleti et celui envoyé par l'archevêque de Gênes, ancien élève du collège. La schola chanta l'hymne *Jesu sole serenior*.

Le 13 mai, au matin, il y eut une dissertation philosophique faite par Guillaume Hornoff, étudiant de la Mission, sur l'être formel. Une discussion suivit cette thèse qui avait lieu devant les philosophes du séminaire épiscopal, de l'Institut Christophe Colomb et les étudiants capucins. L'après-midi M. Marina, supérieur, parla de la personnalité historique de saint Thomas : tout jeune il importune ses maîtres par la question : *quid est Deus* ? Sa vocation dominicaine s'affermir par les luttes avec sa famille, ses amis ; elle demeure malgré les périls de l'université de Naples ; son intelligence est d'une assimilation merveilleuse ; son travail est singulier : il opère, avec un courage calme, une innovation philosophique qui est jugée révolutionnaire et hétérodoxe par de nombreux et puissants adversaires ; il triomphe après de violents combats ; sa vie spirituelle est admirable ; elle lui donne un équilibre admirable des facultés et une source de lumière et de force ; sa mort est celle d'un saint.

Le 14 mai, M. Carlo Boiardi développe le thème suivant : l'idée d'être subsistant dans le *De Deo Uno* et répond aux objections qu'on lui fait ; le soir M. Raphaël Petrone, professeur de théologie dogmatique, lit une dissertation subtile sur l'acte et la

puissance dans le *De Processione creaturarum a Deo* et applique son principe aux êtres purement spirituels, aux êtres spirituels et corporels. On lit un télégramme du cardinal Bisleti et une lettre du secrétaire de la nonciature de Prague, ancien élève qui fait l'éloge des quatre fondateurs du *Divus Thomas* et celui de M. Ricciardelli.

Le 15 mai, Mgr Pancotti lut un travail sur saint Thomas et l'art. A la fin de la séance, M. le supérieur fit connaître la lettre qu'il venait de recevoir du cardinal Bisleti, préfet de la Congrégation des séminaires et des universités. Le cardinal rappelle l'invitation faite par le Pape de célébrer le sixième centenaire de la canonisation de saint Thomas ; « L'illustre collège d'Alberoni ne pouvait manquer à cette invitation, lui qui n'est surpassé par personne dans l'obéissance au Pape et dans la fidélité à la doctrine de l'Ange de l'École ». Le cardinal montre ensuite en saint Thomas ce mélange admirable de piété et de science qu'il posséda soit disciple, soit maître. Il conclut en disant que saint Thomas est vraiment un soleil répandant la lumière et la chaleur. Cette lettre fut accueillie avec des applaudissements prolongés.

Le 16 mai, on étudia le matin la règle objective prochaine de la moralité et le dissertateur, M. Sbuttoni, montra que c'était *agere propter finem*. Le soir, M. Castagnoli, professeur d'histoire, parla sur saint Thomas et les raisons scientifiques de l'entreprise de Christophe Colomb. Ce titre ne pouvait qu'éveiller la curiosité. M. Castagnoli rappela quelles étaient les idées géographiques d'Albert le Grand, de saint Thomas ; qu'ils ont répandu dans le monde occidental l'idée aristotélicienne de la sphéricité de la terre, idée ignorée des Pères de l'Église, combattue par des traditionalistes exagérés, acceptée et répandue par les

dominicains, parvenue par ces derniers jusqu'à Christophe Colomb et lui faisant entreprendre sa grande expédition.

Le 17 mai, M. Perrella, professeur d'Écriture sainte, parla de saint Thomas exégète et M. Bersani, préfet des études au séminaire épiscopal, développa le thème suivant : l'étude de saint Thomas au collège Alberoni ; il montra qu'on a toujours été fidèle à Plaisance à la doctrine du docteur Angélique, « Plaisance est une ville cultivée et gracieuse ; grâce particulièrement au collège Alberoni, elle est une semence de doctrine et de piété ; les traditions de philosophie et de littérature y sont enracinées en même temps que les mœurs libérales et courtoises »

Le 18 mai, dimanche, il y eut office pontifical à l'église paroissiale. L'après-midi, après les vêpres, on se réunit à la salle Saint-Thomas, et le Père Montanaro, dominicain, montra que saint Thomas fut vraiment ce que doit être l'homme : énergie extraordinaire d'un esprit, non abandonné aux instincts de la partie inférieure, mais élevé sans orgueil à son poste d'honneur ; parfait équilibre de sa personnalité qui sut distinguer le stable du caduc, faire des innovations aussi hardies que sages. Saint Thomas est l'homme de tous les temps.

M. le supérieur remercia l'évêque et les assistants, Monseigneur de Plaisance résuma toute la semaine, adressa un souvenir à M. Ricciardelli qui travailla dans le collège à faire connaître et aimer saint Thomas et donna la bénédiction du Saint Père.

On chanta le *Te Deum* et la bénédiction du saint Sacrement clôtura dignement la semaine thomistique.

Prodiges de grâce. Une dame del Vecchio, juive, ayant toujours eu grande charité pour les pauvres malades, a été convertie à l'âge de quatre-vingt-quatre

ans par la Médaille miraculeuse et le Scapulaire vert. Le 16 octobre 1924, elle reçut le baptême, la communion et la confirmation.

LE MISSIONI ESTERE VINCENZIANE.

Nous ne pouvons analyser tous les articles de cette revue. Signalons qu'elle a été bénie et encouragée par le Souverain Pontife, par le délégué apostolique de Chine ; qu'elle suscite dans beaucoup de maisons de nos Sœurs, en particulier parmi les enfants, des initiatives généreuses pour venir au secours des Missions. On a fondé des bourses pour les aspirants missionnaires. Il y a de petites apôtres, de petites zélatrices, des sociétés missionnaires de Saint-Vincent-de-Paul des cercles missionnaires ; différentes associations de jeunes filles, Enfants de Marie, saints Anges, adoptent une chrétienne, un séminariste, etc.

VITA CRISTIANA, collège de Sarzane.

— 1^{er} août 1923.

Le Père des pauvres (saint Vincent).

Les Demoiselles de la Charité de Migliarina à Monte ont la charge d'une orpheline et de nombreux enfants externes.

— 15 août 1923.

Retraite sacerdotale, prêchée dans notre maison de Sarzane, par MM. Morino et Massimo.

— 1^{er} février 1924.

Fête de la Sainte-Enfance au collège de Sarzane.

— 15 février 1924.

La fête du Pape : Discours de M. Trucco, prêtre de la Mission.

Au collège, loterie pour la Propagation de la Foi et la Sainte-Enfance (563 liras).

— 1^{er} avril 1924.

Vente de charité des Dames de Charité.

Au collège, représentation théâtrale; récompense à la garde d'honneur, les meilleurs étudiants.

— 1^{er} juillet 1924.

Séance académique pour le sixième centenaire de la canonisation de saint Thomas. Parmi les devoirs lus, mentionnons : saint Thomas dans l'histoire de la scolastique et dans la pensée du Dante; saint Thomas et les espèces eucharistiques; saint Thomas et la Somme philosophique; saint Thomas et le Purgatoire du Dante; la pureté de saint Thomas.

— 1^{er} août 1924.

Retraite spirituelle pour les prêtres, du 20 au 26 juillet, dans le silence, la prière et la méditation. Les prédicateurs furent MM. Morino et Massimo. On a fait une quête pour le denier de saint Pierre qui a rapporté 507 liras.

PASTOR BONUS, revue rédigée par nos confrères de Sardaigne.

— Décembre 1923.

Pourquoi l'œuvre des vocations?

Les parents qui s'opposent à la vocation des enfants font tort à Dieu, à leur enfant, à eux-mêmes, à la patrie.

Exorciste, acolyte.

— Janvier 1924.

Sous-diaconat.

— Février 1924.

La perfection de la charité, c'est de soulager la misère, spirituelle des pauvres, par conséquent de contribuer à ce qu'il y ait beaucoup de bons prêtres.

Ordination du sous-diacre.

— Mars 1924.

La journée missionnaire au séminaire de Sassari. M. Manzella parla à l'Évangile; M. Ferrando, dans la salle de la bibliothèque. Le fruit de cette journée fut 1 400 liras.

— Avril 1924.

Le diaconat.

— Mai 1924.

Les vêtements ecclésiastiques. A Sassari, *triduum des vocations.*

— Juillet-août 1924.

Sacerdoce. A Cagliari, *journée des vocations.*

— Septembre 1924.

Les séminaristes en vacances.

— Octobre-novembre 1924.

L'intérêt que prend le Saint-Père pour les séminaires.

GIOVANNI MORINO. *L'angelo Custode alla figlia di Maria.*

L'ange gardien et la sainte Vierge, deux belles dévotions, heureusement harmonisées dans ce petit livre, par le regretté M. Morino.

L'ange gardien conduit les âmes à Marie et leur apprend la pratique des vertus.

GIOVANNI MORINO. *Catechismi od istruzioni sui sacramenti della Penitenza e della Comunione nel tempo di una missione.*

L'ouvrage est précédé d'un portrait du défunt M. Morino; on le représente assis, dans son fauteuil, près d'une table sur laquelle se voient un crucifix, un tableau de Marie Immaculée, un buste de saint Vincent et une montre, et ces quatre objets nous rappellent les quatre dévotions de M. Morino, la montre nous aver-

tissant que le temps est précieux, qu'il ne faut pas en perdre une minute.

DIVUS THOMAS, 1924. Périodique rédigé par nos confrères de Plaisance.

Il était mort depuis plusieurs années et le voici ressuscité. Il comprend des explications du texte de saint Thomas, des dissertations sur la philosophie et la théologie, des notes et discussions, le sommaire des revues, un jugement sur les ouvrages, la chronique des universités. Les plus grands philosophes et théologiens ont promis leur collaboration.

Voici les principaux articles de ce numéro :

Lettre encyclique de Pie XI sur saint Thomas.

De l'objet de la foi théologique, par le P. Schultes, O. P.

La mystique de saint Thomas d'Aquin, par le P. Hugon, O. P.

La doctrine de saint Thomas sur l'inerrance biblique, par le P. Sales, O. P.

Acte et puissance dans le « De processionem creaturarum a Deo », par M. Petrone, C. M.

De l'origine, de la force et de la vraie formule du principe de causalité, par M. Bersani, C. M.

Est-ce que la perfection de la charité : « Diliges Dominum ex toto corde tuo, etc. », est un précepte ou un conseil ? par le P. Garrigou-Lagrange, O. P.

Livres analysés :

Pelster, S. J. : La famille de saint Thomas; la jeunesse de saint Thomas.

Jacquín, O. P. : Une relique de saint Thomas.

Bracani : Le sixième centenaire de la canonisation de saint Thomas.

Cordovani, O. P. : Pie XI et saint Thomas.

Gigon, O. P. : Histoire de la canonisation de saint Thomas.

Grabmann : En quoi la canonisation de saint Thomas a contribué à la diffusion de sa doctrine.

Card. Laurenti : Saint Thomas au sixième centenaire de sa canonisation.

Prohaszka : Centenaire de saint Thomas.

Sancho : Le sixième centenaire de la canonisation de saint Thomas.

Bardy : Notes sur les sources patristiques de saint Thomas.

Grabmann : L'importance des petits écrits de saint Thomas pour la vie spirituelle.

Pelster, S. J. : La recherche des œuvres authentiques de saint Thomas.

Pelster, S. J. : Les œuvres exégétiques de saint Thomas. Exposition de saint Thomas sur les quatre Évangiles.

Abfalter : Saint Thomas, commentateur des épîtres de saint Paul.

Card. Bertram : Dans les ruines du château de Roccasecca.

Geyer : Ce que vaut la théologie scolastique à notre époque.

Gillet : Saint Thomas et la jeunesse des écoles.

Junglas : En quoi saint Thomas l'emporte sur les autres.

Manzer, O. P. : La personne de saint Thomas considérée sous le jour de la science.

Maritain : Saint Thomas, apôtre des temps modernes.

Matiussi, S. J. : Excellence de la doctrine du docteur Angélique.

Noble, O. P. : L'austérité du labeur intellectuel chez saint Thomas.

Przywara, S. J. : Ame tragique.

Ramirez, O. P. : Qu'est-ce qu'un thomiste ?

Bliguet, O. P. : Le point d'insertion de la grâce dans l'homme d'après saint Thomas.

Galfy, S. J. : Intellectualisme et vie de saint Thomas.

Jabloukay, S. J. : Principes pédagogiques de saint Thomas.

Koch : L'essence de la contemplation d'après saint Thomas.

Paluscsak, O. P. : L'image de Dieu en l'homme selon saint Thomas.

Rohner, O. P. : Ou Thomas d'Aquin ou Max Scheler.

Stufler : De la préparation éloignée à la justification d'après saint Thomas; saint Thomas et l'axiome : Tout ce qui est mû est mû par un autre.

Blanche : La théorie de l'abstraction chez saint Thomas.

Chenu, O. P. : Contribution à l'histoire du traité de la foi.

Destrez, O. P. : Les disputes quodlibétiques.

Gillet, O. P. : Le moral et le social d'après saint Thomas.

Lemonnyer, O. P. : Les apôtres comme docteurs de la foi d'après saint Thomas.

Heres, O. P. : L'amour naturel de Dieu d'après saint Thomas.

Mandonnet, O. P. : La canonisation de saint Thomas (1317-1323).

Misserey, O. P. : Contribution à l'histoire du vœu solennel.

Synave, O. P. : Le commentaire de saint Thomas sur les quatre Évangiles.

Saint Thomas d'Aquin (Publications de l'Université du Sacré-Cœur de Milan).

DIVUS THOMAS. A. XXVIII, 1925. *Mense Januario.*

Bersani, C. M. : Principe de causalité et existence de Dieu.

Urbano, O. P. : Einstein et saint Thomas.

Geny, S. J. : La doctrine hylemorphique.

Schultes, O. P. : Évolution homogène des dogmes.

Hugon, O. P. : Le Pape peut-il déléguer un simple prêtre pour conférer le diaconat ou le sacerdoce?

Petrone, C. M. : La relativité d'Einstein et la métaphysique.

Castagnole, C. M. : Hugues de Mortagne est-il l'auteur de la *Summa Sententiarum*?

MARRO GIUSEPPE. *Il papa*, 3^e édition.

L'auteur est père spirituel dans le séminaire régional de Catanzaro, œuvre du pape Pie X; vivant dans la maison du Pape, il sent toujours plus le besoin de coopérer à la sainte bataille et de faire toujours connaître davantage le Pape, le doux Christ de la terre.

POLOGNE

VOYAGE DU TRÈS HONORÉ PÈRE, en 1923 (*suite*)

Varsovie. — Le 30 juin, à neuf heures du soir, nous arrivions à Varsovie. A la gare, nous étions attendus par les missionnaires des deux maisons de Varsovie. C'est à la maison du collège des prêtres qu'échut l'honneur de recevoir l'honorable hôte et de lui donner l'hospitalité pendant son séjour à Varsovie. C'est donc là qu'il se rendit dès son arrivée; le supérieur de la maison, M. Gavorzewski, lui souhaita la bienvenue au nom de tous ses confrères. Notre Très Honoré Père y répondit gracieusement, exprimant la joie qu'il res-

sent de se trouver dans la ville tant aimée de saint Vincent et de pouvoir visiter, à Sainte-Croix, les tombeaux des premiers missionnaires envoyés par le saint Fondateur, en Pologne.

Les Filles de la Charité de la Maison Centrale eurent le bonheur d'avoir chez elles, le lendemain, leur cher Père qui y célébra le saint sacrifice de la messe. Ce sont en ces termes que les Sœurs décrivent les joies ressenties à cette occasion :

« Le dimanche 1^{er} juillet, aussitôt après les prières du matin, la chapelle de Saint-Casimir se remplit de sœurs, venues de toutes les maisons de Varsovie et même de celles de la province. Un peu avant six heures, les sœurs sortirent de la chapelle pour se rendre dans la grande cour, où elles devaient attendre l'arrivée du Très Honoré Père. D'un côté de la cour, s'étaient rangées les petites sœurs du séminaire, derrière elles, les enfants de la maison avec leurs étendards et drapeaux ; de l'autre côté, les sœurs à cornettes. Un grand silence régnait lorsque la voiture, amenant notre cher Père, fit son entrée dans la cour ; alors on fit sonner les cloches... »

Notre Très Honoré Père, le premier, descendit de la calèche, suivi de M. le Visiteur, de M. le Directeur et de M. Szymbor. Notre respectable sœur Visitatrice et les Sœurs d'office tout d'abord saluèrent notre Très Honoré Père, qui fit signe de la main, pour que les sœurs prennent les devants ; ce fut donc une longue procession de blanches cornettes et d'enfants qui conduisait, par la cour jusqu'à la chapelle, l'hôte venu de Paris.

Celui-ci s'arrêta un instant devant la statue de la sainte Vierge, à l'entrée de la chapelle, demandant quelle inscription s'y trouvait, ce que M. le Visiteur lui expliqua, ajoutant que la date marquée sur le

piédestal, le 17 juin 1860, est date mémorable, celle de la visite du P. Étienne à la maison Saint-Casimir. Lorsque notre Très Honoré Père entra dans la chapelle, on entonna l'hymne *Magnificat*. Après une courte prière devant le Tabernacle, il se rendit à la sacristie pour se revêtir des beaux ornements qu'on lui avait préparés. Il dit une messe basse pendant laquelle les enfants exécutèrent des chants. Cette simplicité n'ôtait pas à la cérémonie son cachet de solennité, que la piété profonde de notre Très Honoré Père accentuait encore; aussi l'assistance était-elle émue et enlevée vers des sphères plus hautes. La sainte communion fut distribuée par lui, non seulement aux sœurs, mais aussi aux domestiques de la maison; quant aux enfants, ils la reçurent des mains d'un missionnaire, dans une chapelle latérale. Après la messe et le déjeuner préparé pour nos hôtes, à la salle du conseil où les Sœurs venaient dire le bonjour à leur bon Père, elles se rendirent à la salle des retraites qui fut bientôt pleine de cornettes. On devait, là, lui faire les honneurs. La salle était décorée avec soin. Son portrait enguirlandé de fleurs blanches et de verdure avait été suspendu en évidence. A son entrée, les sœurs de séminaire chantèrent en français : « O Marie, conçue sans péché. » Après quoi l'une d'elles lui fit un gracieux compliment en langue française. L'une des Sœurs servantes de la province, elle aussi en un français où elle mit beaucoup de sentiments, lui dit au nom de toute la province leur joie de l'avoir parmi elles.

Avant de donner la bénédiction que les sœurs désiraient tant recevoir des mains de leur cher Père, celui-ci voulut donner une réponse à tous les vœux formés pour lui. M. le Visiteur lui-même traduisait les paroles du Très Honoré Père et les sœurs prirent les notes qui suivent :

« Mes très chères Sœurs! Je me sens heureux de me trouver parmi vous, en Pologne, dans la province de Varsovie qui fut tant éprouvée, de par les desseins de la Providence divine... Ma joie est d'autant plus grande que, ayant à peine franchi le seuil de cette maison, une chose qui jusqu'à présent était pour moi une énigme et qu'en vain j'essayais de résoudre, m'est tout à coup apparue claire et facile à comprendre. Quelle était donc cette énigme ou plutôt ce mystère, si difficile à pénétrer? — Cette question que je me posais si souvent est celle-ci : Comment cette province de Varsovie, depuis la dernière visite, hélas! bien courte du P. Étienne, qui eut lieu il y a soixante ans de cela, comment donc cette province, dis-je, privée de toute communication avec ses Supérieurs généraux, avec la Maison-Mère, subissant tous les tourments des persécutions de tout genre, réussit-elle, malgré tout, à conserver intact l'esprit de sa vocation et à demeurer fidèle aux règles de saint Vincent de Paul?

« Je n'ai jamais douté de cette fidélité et à présent j'ai sous les yeux quelle a été la cause de cette persévérance, ce qui jusqu'à présent était pour moi incompréhensible. Ce que j'ai compris aujourd'hui me porte à une grande gratitude envers Dieu tout d'abord, puis envers vous, mes chères Sœurs. Ce qui m'a frappé tout de suite, en entrant ici, c'est l'inscription qui se trouve aux pieds de la statue de la Vierge Immaculée. J'apprends que cette inscription indique la date de la visite du P. Étienne, à Varsovie. Cette date du 17 juin 1860, gravée dans la pierre, en lettres ineffaçables, c'est le trait d'union entre ce jour plein d'allégresse où vous aviez parmi vous votre Supérieur et ce moment où, aujourd'hui, après tant d'années de souffrances, vous recevez son indigne successeur. Notre très regretté P. Étienne, pendant les longues années

de son titre de Supérieur général, avait maintes fois visité d'autres provinces, comme celles de Cracovie et de Posnanie, et pourtant, l'idée de graver dans la pierre la date de sa visite n'est venue à personne. Ici, c'est Dieu seul qui vous en donna l'inspiration, car ailleurs, la visite du Supérieur était une chose toute naturelle, tandis que chez vous, c'était un événement qui constituait une époque. Pendant de longues années d'esclavage et de souffrances, cette date, gravée dans la pierre, rappelait aux sœurs qu'elles faisaient partie de la grande famille de saint Vincent de Paul; la postulante, nouvellement arrivée, demandait ce que signifiait cette inscription; on le lui expliquait. Les sœurs qui étaient venues ici, pour y faire leur retraite, s'arrêtaient devant la statue de la sainte Vierge et malgré elles, lisant l'inscription, se rappelaient que la Maison centrale avait eu jadis le bonheur de recevoir saint Vincent en la personne de son successeur. De cette manière, on gardait de génération en génération son attachement filial à la Communauté et à ses Supérieurs.

« Une cause encore qui est pour moi la clef du mystère, c'est une petite sœur du séminaire qui me l'a donnée; pour cette fois, la petite sœur en savait plus long que moi, car elle me dit ce que je ne savais pas encore. Elle me dit qu'ici, dans cette maison, se trouve un tableau de la sainte Vierge, donné par votre bienheureuse Mère aux sœurs qui, les premières, furent envoyées en Pologne. Je n'ai pas encore eu l'occasion de voir cette image, je suppose qu'elle ne doit être ni bien belle ni de grande valeur artistique, mais pour vous, elle doit être d'un prix inestimable, et je comprends à présent pourquoi, en visitant vos maisons, j'ai rencontré des tableaux représentant votre bienheureuse Mère distribuant à ses filles des images

de la sainte Vierge avec souscription : « Voilà votre Mère. » On peut se représenter quelles ardentes et fréquentes prières lui étaient adressées, pendant ces temps si durs et pleins d'épreuves de tout genre. La dévotion à la très sainte Vierge qui vous a été transmise en héritage, par votre bienheureuse Fondatrice, et que vous avez su cultiver, dans cette maison et dans toute la province, par l'hommage que vous rendez à ce tableau, cher souvenir, vous a valu la protection de la Vierge Immaculée, si nécessaire pour traverser les temps pénibles des années de luttes et de souffrances.

« La troisième cause qui m'éclaire sur le mystère de votre persévérance est la protection dont saint Vincent a particulièrement couvert cette province, qu'il a fondée lui-même, car nous savons que des dix-sept provinces qui ont surgi, du temps de la vie de saint Vincent, la province de Pologne est la seule qui fut créée en dehors des frontières de la France.

« Je connais chacune de vos maisons, en particulier celles qui ont été fondées du temps de nos saints Fondateurs, mais la Maison centrale est la seule à Varsovie qui existe encore et cette maison Saint-Casimir, dès son début, jusqu'à nos jours, n'a jamais été sans Sœurs... »

Là notre Très Honoré Père tendit ses bras, dans un geste de tendresse, vers les Sœurs réunies, disant : « Oh ! mes très chères Sœurs ! Que de saintes Filles de la Charité vous ont précédées au ciel, laissant ici sur cette terre les traces de leurs pas ! Aussi, grâce à elles, grâce surtout à vos respectables Visitatrices, l'esprit de votre sainte vocation est demeuré intact. Leurs travaux, leur dévouement, accompagnés des prières ferventes qu'elles adressaient au ciel, dans le silence et les larmes, pendant les longues années de malheurs et de souffrances, ont préparé cette résurrec-

tion dont nous jouissons aujourd'hui. Elles ont semé dans les larmes ce que nous, aujourd'hui, nous récoltons dans la joie. Leurs pénitences et leurs mortifications ont préparé ce jour de Pâques que nous célébrons avec allégresse. Dans l'Église, on célèbre une fois l'an la fête de la Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ. La Pologne tout entière, et en particulier votre province, la célèbre sans interruption depuis quatre ou cinq années. Dieu veuille que cette fête dure indéfiniment. Voilà donc de quelle façon les quelques instants que j'ai passés parmi vous m'ont éclairé sur le mystère qui, depuis longtemps, était l'objet de mes réflexions, et c'est grâce aussi à cette petite Sœur du séminaire; elle m'a aidé à résoudre cette question. Mais elle se plaignait, au nom de ses compagnes, de ce que jusqu'à présent, elles ne savent s'exprimer dans le langage de la Communauté, sur quoi je vous ferai remarquer, mes chères Sœurs, que de votre côté, c'est là un acte de simplicité et d'humilité, dont vous vous accusez injustement, car qui parle avec simplicité et humilité parle le langage de la Communauté. Votre compagne disait encore que vous n'avez rien à m'offrir, sauf votre bonne volonté. Mais, mes chères enfants! la bonne volonté est le meilleur des dons. Dieu Lui-même n'exige rien de plus; consolez-vous donc, en m'offrant votre bonné volonté, vous me donnez ce que vous avez de plus cher, vous donnez tout, et plus vous possédez de bonne volonté, plus vous êtes agréables à Dieu. Pourquoi la très sainte Vierge a-t-elle choisi une petite sœur du séminaire dans ses apparitions? C'était pour vous engager dès votre entrée au séminaire à une grande confiance et pour vous prouver combien vous lui êtes chères.

« Une des sœurs à cornette m'avait demandé de faire part à notre Très Honorée Mère, dès mon retour

à Paris, de votre affection toute filiale, ce que je ne manquerai pas de faire. Sans attendre mon retour, je vais, dès ce soir, le faire par écrit dans une lettre, dans laquelle je lui décrirai mes impressions des visites que j'ai faites dans les maisons de votre province. J'ai vu beaucoup de maisons, beaucoup de sœurs; j'ai ressenti beaucoup de joie et de consolation : à Budapest, à Graz, à Tarnow, à Cracovie, mais c'est à Varsovie que j'ai rencontré le plus de contentement et d'allégresse, et je suis sûr que lorsque je décrirai à votre Mère tout ce que j'ai vu et ce que je verrai encore, elle-même désirera venir à Varsovie.

« Et maintenant, mes très chères Sœurs, je vais vous donner une triple bénédiction. Tout d'abord celle de saint Vincent que vous voyez ici en la personne de son indigne successeur, puis celle du P. Étienne, puisque ma présence, ici parmi vous, est comme la suite de sa visite et enfin la troisième bénédiction est celle du Très Saint Père; lors de mon voyage à Rome, il y a quelques mois de cela, où j'ai pu avoir une audience, chez S. S. Pie XI, je lui ai dit que j'entreprenais un voyage en Pologne, ce qui l'a très intéressé, disant que la Pologne lui est toujours chère. Quand je pris congé de lui, il me donna sa bénédiction pour toute la Communauté et particulièrement, ajouta-t-il, pour les sœurs de Pologne et celles de Varsovie surtout, qu'il connaît en grand nombre, ayant visité quelques-unes de leurs maisons. Donc, outre la bénédiction de saint Vincent et du P. Étienne, j'ai encore pour vous la bénédiction du Très Saint Père. »

Après nous avoir donné cette bénédiction qui fit sur nous une impression profonde, il distribua aux sœurs les images qu'il avait préparées, ce qui prit un temps assez long, vu le grand nombre de sœurs; après

quoi on le conduisit à la salle de la sainte Vierge, pour lui montrer l'image traditionnelle, puis il se rendit à l'infirmerie, rendre visite aux malades et aux sœurs âgées.

En revenant, il entra au séminaire où les petites sœurs l'accueillirent par des chants. Là il leur adressa la parole en ces termes : « Je vous ai déjà parlé, il est vrai, à l'oratoire, mais là vous n'étiez pas seules. Je n'ai pu me retenir de vous visiter ici au séminaire. J'entends souvent qu'on me reproche que j'aime particulièrement les petites sœurs du séminaire : je ne le nie pas du tout et je n'ai pas l'intention de m'en corriger. Qu'y a-t-il d'étonnant d'ailleurs ? Elles sont l'avenir de la Communauté. Je vous souhaite d'être de bonnes Filles de la Charité, de bonnes Filles de saint Vincent. Mais pour le devenir, il faut que vous possédiez les vertus de votre vocation, donc : la simplicité, l'humilité, la charité. Le modèle d'humilité pour vous est saint Vincent. On a dit, en parlant de lui, que si l'humilité venait à disparaître sur la terre, on la retrouverait dans le cœur de saint Vincent. De la vertu de simplicité, je vous mentionnerai seulement qu'elle consiste à faire tout ce qu'on fait, dans une intention surnaturelle, et non pour d'autres raisons. J'aurais encore plus d'une chose à vous dire, mais je ne veux pas vous retenir plus longtemps, vous êtes fatiguées. Je vais donc vous distribuer des images, représentant la chapelle miraculeuse de la Maison-Mère. Puisque vous ne pouvez y être en réalité, vous aurez au moins la consolation de la voir en image. »

En sortant du séminaire, notre Très Honoré Père se rendit chez les enfants, traversant un corridor décoré de guirlandes parmi lesquelles on remarquait une inscription : « *Salve* ». Les enfants de la maison étaient réunis dans une salle, décorée de verdure et

de fleurs, de guirlandes, d'étendards et de drapeaux de toutes les couleurs; l'autel de la Vierge Immaculée disparaissait sous les fleurs. A droite, on avait suspendu la photographie du Très Honoré Père; à gauche, on avait préparé un fauteuil pour lui et des chaises pour l'assistance. Le milieu de la salle avait été couvert d'un tapis écarlate et des deux côtés s'étaient réunis, d'un côté les sœurs, de l'autre les enfants. A l'entrée du Très Honoré Père, les enfants entonnèrent leurs chants, après quoi la présidente des Enfants de Marie déclama en son honneur; une autre lui offrit un joli cadeau: une belle étole blanche brodée de lys dorés, avec l'inscription de l'autre côté — Varsovie, Tamka, 35 — le 1^{er} juillet 1923. Le Très Honoré Père remercia, disant qu'il se réjouit de ce cadeau, qui sera pour lui un souvenir, d'autant plus qu'il sait bien que les enfants, en brodant cette étole, pensaient à lui, et que, de son côté, lorsqu'il l'emploiera, sa pensée se tournera vers la maison Saint-Casimir, se souvenant des instants si doux qu'il y a passés. Il ajouta qu'il se sentait heureux d'avoir vu la Pologne que saint Vincent aimait tant et en particulier les enfants qu'il entourait d'une affection profonde dans cette maison, en leur envoyant des sœurs, pour la première fois en Pologne. Et, dit-il, puisque les enfants sont l'avenir du pays, ils en seront aussi le trésor, à condition pourtant qu'ils conservent leur foi et soient studieux et bons travailleurs. Il leur démontre combien ils doivent de reconnaissance à saint Vincent qui leur a fourni des gardiennes fidèles en la personne des Filles de la Charité, qui jusqu'à nos jours ont conservé intact l'esprit de leur saint Fondateur. Notre Très Honoré Père termine en promettant qu'il gardera un bon souvenir des enfants et qu'il se souviendra d'eux dans ses prières, une fois arrivé à la Maison-

Mère, leur demandant de prier aussi pour lui. Les enfants, quoique ne comprenant pas le français, écoutaient avec une attention soutenue les paroles du Très Honoré Père. L'expression souriante et animée de son visage, empreint d'une bonté paternelle, laissait deviner le sens de ses paroles et éveillait l'attention de tous, tout en impressionnant. M. le Visiteur, traduisit en polonais le discours du Très Honoré Père, auquel succéda sa bénédiction paternelle. Tous la reçurent à genoux, dans un recueillement profond et tous se sentirent fortifiés intérieurement et le cœur plein d'allégresse. Ensuite, il distribua des images aux sœurs des écoles ; puis se tournant vers les enfants il leur promit que la très respectable sœur visitatrice leur procurerait une joyeuse récréation « avec des bonbons ». En sortant, il dit gracieusement en polonais : *Do widzenia* — au revoir — et c'est avec un vrai enthousiasme que tous le saluèrent, hélas ! pour lui dire adieu ! Il était presque midi quand il nous quitta pour se rendre à la maison des Missionnaires.

Juste à ce moment, on célébrait la grand'messe à l'église de Sainte-Croix. Notre Très Honoré Père, accompagné des Missionnaires, s'y rendit donc et, prenant place dans la « loge royale », eut le loisir d'observer la multitude des fidèles qui remplissaient l'église et priaient avec dévotion et recueillement. Il rendit ensuite visite à Mgr l'archevêque Ruszkiewicz, curé de l'église. Celui-ci, quoique malade et alité, reçut cette visite avec reconnaissance. Pendant le dîner, M. Mystkowski, ancien missionnaire de la province de Varsovie, et que tous respectent comme une relique des temps anciens, — heureux de voir de ses yeux son Supérieur général, — intéressait notre Très Honoré Père par des récits des temps passés. Il se souvenait encore de la visite du P. Étienne en 1860.

Notre Très Honoré Père écoutait avec plaisir, se réjouissait de la présence de cette relique d'un autre âge.

Dans l'après-midi, on alla visiter l'hôpital Saint-Roch et celui de l'Enfant-Jésus.

L'hôpital Saint-Roch, qui est la plus ancienne fondation de la paroisse de Sainte-Croix, est situé vis-à-vis de la maison de nos confrères. Notre Très Honoré Père s'y rendit donc à pied, à trois heures, en compagnie des missionnaires. Les sœurs, qui l'attendaient au seuil de la maison, le conduisirent à la chapelle, puis à la salle des malades. Après avoir passé quelques instants avec les sœurs dans la salle de communauté et leur avoir distribué des images, il leur laissa encore un souvenir, en inscrivant dans un album ces belles paroles : « Que le grand saint Roch de Montpellier, mon illustre compatriote, entoure de sa protection et garde contre toute contagion du corps et de l'âme les bonnes Filles de saint Vincent qui se dévouent, ici, au service des pauvres malades, dans cet hôpital, fondé par un des plus illustres fils de la Congrégation de la Mission, l'évêque Tarto. Varsovie, le 1^{er} juillet 1923, François Verdier, Supérieur général. »

Notre Très Honoré Père se rendit ensuite à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. A l'entrée principale, l'attendaient une foule de gens parmi lesquels étaient les personnes de service de l'hôpital. Les sœurs s'étaient groupées en avant et le premier aumônier, vêtu de la chape, en compagnie des deux autres aumôniers, présidait à cette réception. Tous se rendirent à la chapelle, par des corridors ornés des plus belles fleurs et de verdure. Là, M. l'aumônier prit la parole et, en latin, exprima les sentiments et la joie de posséder ici, pour quelques heures, un hôte si honorable. Le Très Honoré Père y répondit de même en langue latine, ajoutant que puisque MM. les aumôniers apprécient les travaux des

Filles de la Charité et leur dévouement, c'est un signe que l'esprit de saint Vincent de Paul est toujours vivant chez elles. « Je les remercie donc de tout cœur pour leur travail et leurs peines. Je leur souhaite la persévérance, à elles et à MM. les aumôniers, leur donnant de grand cœur la bénédiction qu'ils me demandent. »

Après le *Magnificat*, notre Très Honoré Père se rendit à la salle de communauté où les sœurs s'étaient réunies. Comme il manquait des chaises, quelques-unes s'assirent à terre, comme Marie de Béthanie aux pieds de Jésus, attentives aux paroles paternelles de leur Père : « Vous comprenez la joie que j'ai de me trouver parmi vous. Dans ma jeunesse, je désirais voir, un jour, la ville de Varsovie et connaître cette Pologne, et voilà que mes rêves se sont réalisés. Depuis quinze jours, je suis dans cette Pologne tant désirée ! Mes très chères Sœurs, aimez bien votre sainte vocation, dans l'esprit de saint Vincent. Ses œuvres ne vieillissent pas, malgré plus de trois cents ans qu'elles existent, elles sont toujours les mêmes. Tâchez de toujours avancer dans le chemin de la perfection, ne cessez jamais de travailler à votre avancement spirituel. »

Notre Très Honoré Père nous engageait aussi à l'amour des pauvres, répétant à plusieurs fois : « Aimez bien les pauvres. » Après ces quelques instants passés parmi les sœurs, qui ne se sentaient pas de joie, il passa au bureau de l'établissement, où le médecin en chef attendait son arrivée. Ce dernier le reçut avec tous les égards dus à un hôte si honorable, lui adressant la parole en langue française. Entre autres, il le mit au courant de l'histoire de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, dont le fondateur, dit-il, fut un illustre prêtre de la Mission, M. Baudouin ; les Russes voulaient que les mérites de ce grand homme fussent à

jamais rayés de la mémoire de tous, mais lui-même, M. le docteur Pudawski, s'y opposa et dans ce but écrivit une courte biographie concernant M. Baudouin. Après le départ des Russes, il fit cimenter une plaque, sur un des murs du bâtiment de l'administration, avec une inscription que les Missionnaires vénérèrent dès leur arrivée à Varsovie. M. Pudawski fit le tour de l'hôpital, en la compagnie de notre Très Honoré Père qui rencontra partout sur son chemin des preuves de sincère affection de la part des employés de l'hôpital. Il fut couvert de fleurs qu'on lui jetait au passage. Ayant pris congé de tous, notre Très Honoré Père se rendit à un autre établissement fondé de même par M. Baudouin, c'est la maison d'éducation où sept cents enfants, filles et garçons, sont élevés par les Filles de la Charité. Ce bâtiment fut bâti ces temps derniers, exclusivement pour ces enfants qui y sont reçus à tout âge; même les nouveau-nés y ont leur place. Cette œuvre, si chère au cœur de M. Baudouin, nous rappelle un trait de sa vie, quand, quêtant pour pouvoir subvenir aux besoins de l'établissement, il reçut, dit-on, un soufflet d'un joueur acharné à qui il demandait une obole. Aujourd'hui, cet établissement est très prospère.

Pour fêter l'arrivée de notre Très Honoré Père, les petits pensionnaires exécutèrent quelques chants accompagnés de danses et de déclamations, que suivirent des exercices de gymnastique et de musique. Quatre couples de danseurs, en costumes nationaux, lui offrirent en souvenir une jolie cassette renfermant quelques modèles de leurs ouvrages de sculpture.

Les sœurs, réunies dans la salle de communauté, écoutaient avec un pieux recueillement les paroles pleines de bonté de leur cher Père. Il leur rappelait, entre autres, que saint Vincent désirait avoir pour les pauvres enfants abandonnés les sœurs les plus zélées

et les plus ferventes. Pendant la conversation, nos sœurs firent la remarque que, quatre ans auparavant, elles avaient eu le bonheur de recevoir dans cette même salle le Très Saint-Père, alors nonce apostolique pour la Pologne, ce qui fit une impression toute particulière au Très Honoré Père et le réjouit beaucoup. Cette impression fut la même partout où les sœurs lui firent la même remarque sur la visite de S. S. Pie XI.

Le premier jour que notre Très Honoré Père passa à Varsovie fut donc bien rempli ; notre hôte laissait après ses visites une atmosphère de bonté, de charité et de douceur toute paternelle.

Le jour suivant, lundi, commença par une solennelle cérémonie à l'église Sainte-Croix. A huit heures, notre Très Honoré Père célébrait le saint sacrifice de la messe ; ce fut pour les enfants de saint Vincent un instant bien doux et qui restera à jamais gravé dans les cœurs. Cette maison est bien le berceau de la Congrégation en Pologne, où tant de générations de Missionnaires avaient fait jadis leur éducation et que la force des ennemis de la religion avait chassés, mais qui, grâce à Dieu, y revenaient, il y a cinq ans, pleins d'allégresse et de bonne volonté. Aussi, dès le matin, toutes les sœurs de Varsovie y étaient réunies, y compris les petites sœurs du séminaire. Notre très respectable visitatrice aussi était présente avec nos sœurs officières. Les Missionnaires, prêtres et frères coadjuteurs, prirent place dans les stalles.

Il nous semblait à ce moment que les missionnaires et les sœurs défunts, dont les restes reposent dans les caveaux de l'église, s'unissaient à nous et partageaient notre émotion, lorsque le successeur de saint Vincent de Paul s'approchait du saint autel pour y dire la messe. On avait choisi, à cette intention, une ancienne chasuble employée par les missionnaires les

jours des fêtes solennelles. La musique et les chants, bien exécutés, donnèrent à la cérémonie un cachet de grande solennité. Les gens venus du dehors semblaient eux aussi impressionnés et assistaient à la cérémonie avec un recueillement parfait. Mais ces instants passèrent, hélas! trop vite pour nous qui nous sentions unis avec le passé de la communauté en Pologne.

A dix heures, on devait rendre visite à M. le Président de la République, M. Woyciéchowski, auquel notre Très Honoré Père voulait offrir ses hommages. Le grand dignitaire le reçut avec beaucoup d'égards, conversant longtemps avec lui et le remerciant de tout ce que ses enfants font de bien dans les établissements par toute la Pologne. Il prit enfin congé de notre Très Honoré Père, employant la salutation pratiquée en Pologne : « Loué soit Jésus-Christ. » Accompagné par l'adjudant du Président, M. le comte Pustowski, nous quittions le palais pour nous rendre chez Nosseigneurs les Évêques, puis chez les ministres des Affaires étrangères, des Cultes et de l'Instruction publique, chez le maréchal du Sénat et enfin chez l'ambassadeur français, M. Panafieu.

Après le diner, qu'on servit chez les confrères de Sainte-Croix, notre Très Honoré Père fit la visite de l'église; après quoi il se rendit dans les caveaux pour prier pour l'âme des missionnaires et sœurs défunts. Dans l'après-midi, vers quatre heures, était projetée la visite de l'hôpital Saint-Esprit. Les sœurs décrivent comme il suit cette visite : « A quatre heures de l'après-midi, les cloches tintaient joyeusement et les blanches cornettes des sœurs, en rangs devant la porte d'entrée, accueillaient gracieusement leur Très Honoré Père. Celui-ci souriant avec bonté s'avancait saluant ses filles, qui, de leur côté, ne se possédaient pas de joie, à la vue de leur bon et cher Père. A son

entrée dans la chapelle, on entonna le *Magnificat* et on reçut de ses mains la bénédiction paternelle. En sortant de la chapelle, on le conduisit au réfectoire. Rencontrant sur son chemin les malades et les gens du service, venus pour voir de près ce vénérable Père, il parla avec eux, avec sa bonté habituelle. Il faut noter, ici, que deux malades, qui jusqu'alors refusaient de s'approcher du sacrement de la pénitence, pénétrés d'une émotion inaccoutumée, demandèrent le lendemain à leur sœur de les préparer à recevoir ce sacrement.

Pendant son repas à la salle de communauté, notre hôte demanda des détails sur l'histoire de l'hôpital. C'est la fondation la plus ancienne en Pologne après celle de Saint-Casimir. Le passé de cet hôpital l'intéressa particulièrement et entre autres le nom de Mgr l'archevêque Fiaskowski qui, en 1859, célébra la cérémonie de bénédiction de la première pierre du bâtiment. Le nom de l'archevêque lui rappela un fait de sa vie d'enfant, lorsque, demeurant à Montpellier, il connaissait dans le voisinage un certain médecin du nom de Fiaskowski et qui, paraît-il, était parent de l'évêque. On lui servit quelques friandises qu'il distribua aux sœurs présentes, disant : « Ne serrez pas cela dans vos poches, ce ne sont pas des reliques, mais mangez de suite. » Il se réjouissait ainsi de ce que chacune s'approchait de lui, essayant de se faire comprendre. En leur donnant des images, il les engageait à être bien fidèles et dévouées au service du bon Dieu. Il voulait aussi faire une petite visite aux malades ; il s'approchait d'eux avec bonté et les bénissait tous. Prenant congé des sœurs, il s'arrêta à la chapelle où on entonna le cantique à la sainte Vierge, dans lequel on l'implore pour le salut de la France, ce qui lui fit un vif plaisir ; il remercia chaleureusement. L'hôpital

lui fit une impression favorable, ce qui lui fit faire cette remarque à la sœur assistante, ancienne sœur servante de la maison : « Ma Sœur, je ne m'étonne plus que vous ayez laissé votre cœur ici. » Il s'en alla acclamé par tous et laissant après lui un souvenir à jamais gravé dans nos cœurs. Il passa en sortant à l'asile des Rois mages qui, ne s'attendant pas à cette visite, lui fit malgré cela une réception cordiale.

Rentré à Sainte-Croix, il reçut les missionnaires qui désiraient s'entretenir avec lui.

Le 3 juillet, dès le matin, notre Très Honoré Père se rendit à l'hôpital connu sous le nom de « Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ », situé dans le quartier appelé « Praga ». Tel est le récit des sœurs concernant cette visite : « Le mardi matin, notre chapelle se vit remplie de cornettes des sœurs, venues de tous les coins de la ville, à pied, car à cette heure les tramways ne fonctionnent pas encore. Quelques-unes arrivaient en voiture, en charrette et même en char et voiture à plate-forme. Ces dernières étaient tellement chargées que, malgré le sérieux du moment, on ne pouvait s'empêcher de rire. A six heures et demie, notre très respectable sœur Visitatrice arrivait à son tour; elle nous rangea en ligne de la porte d'entrée à la chapelle; alors la cloche tinta joyeusement annonçant l'arrivée de l'hôte attendu. Il arrivait en calèche, en compagnie de M. le Visiteur et de M. le Directeur. Précédé des sœurs, il fit son entrée dans la chapelle, où on entonna le *Magnificat*, pendant qu'il priait un instant, puis nous ayant donné sa bénédiction paternelle, il se prépara au saint sacrifice de la messe qu'il célébra, assisté de M. le Directeur et de notre aumônier. Les orphelins de Saint-Casimir chantèrent pendant la messe, accompagnés continuellement d'une musique de violon. Le cantique *Ave Maria*, comme il

le dit lui-même, le toucha particulièrement, car il lui rappelait une circonstance, pour lui importante, où il l'avait déjà entendu, il y a quarante ans de cela. Les personnes, présentes à cette cérémonie, se sentaient touchées aux larmes ; la vue de tant de sœurs s'approchant de la Sainte Table était bien propre à émouvoir. Notre aumônier lui-même avouait que, malgré sa nature peu portée à s'attendrir, il sentait les larmes lui monter aux yeux.

Après la cérémonie, notre Très Honoré Père, en traversant les vestibules pour se rendre aux appartements des sœurs, s'arrêtait pour parler aux malades, aux vieillards qui s'étaient réunis en grand nombre sur son chemin et les bénissait avec bonté. Au réfectoire, où il prit son déjeuner, les sœurs de la maison lui présentèrent trois de leurs compagnes qui avaient dépassé leur jubilé et, comme preuve, lui montraient les images qu'elles avaient reçues de notre Père, le jour de leur jubilé. Pendant le déjeuner, notre Très Honoré Père s'entretenait avec notre sœur Visitatrice et notre sœur servante, les questionnant sur les relations de la maison, s'intéressant particulièrement aux récits de la guerre, entre autres, à l'épisode important pour nous, lorsque les Russes avaient fait sauter le pont, non loin d'ici, et lorsque les Allemands qui, de Varsovie, criblaient de balles notre Praga. Les shrapnells tombaient, de tous côtés et avec une telle violence que, pendant trois jours et trois nuits, les sœurs durent, avec leurs malades, demeurer dans les caves.

Nos sœurs entouraient leur bon Père, se réjouissant de pouvoir regarder de près ce visage aux caractères vifs et si bons et si souriants. Elles se seraient bien même passées de déjeuner si lui-même n'avait insisté pour qu'elles aillent le prendre, mais elles revenaient bien vite, pour ne pas perdre le temps précieux

qui leur permettait de voir en son successeur les traits de saint Vincent.

Après le déjeuner, il appela les sœurs jubilaires et, leur adressant la parole avec une grande bonté, leur dit : « Mes chères sœurs, vous travaillez à présent comme vous le faisiez dans votre jeunesse, c'est très bien... car, voyez-vous, dans les monastères et autres congrégations, les religieuses qui ont dépassé leur jubilé sont déchargées des tâches trop pénibles et des prescriptions trop dures de la règle et de certaines mortifications; mais dans notre vocation, saint Vincent nous dit que la sœur ancienne doit être la première à se lever à quatre heures, la première à l'obéissance, la première au travail et qu'elle doit elle-même en tout donner le bon exemple, parce que, dit-il, vous êtes des Filles de la Charité et pour cela vous devez travailler jusqu'à la mort tant que vos forces le permettront. »

En recevant les images qu'il nous distribuait en souvenir, toutes se mirent à genoux pour recevoir encore une fois sa bénédiction paternelle, puis, on se rendit aux salles des malades attendre sa visite. Après avoir passé par les salles n° 12 et n° 5, il descendait dans la cour, lorsque la sœur de la pharmacie lui barra le passage le priant d'entrer à l' « Apteba ». Notre Très Honoré Père, répétant ce nom Apteba, disait en riant : « Bien! apteba, voilà, allons! apteba ». Et tout le monde, voulant faire plaisir à la pharmacienne, se rendit à son office; notre bon Père accepta de sa main un flacon d'eau de Cologne. En sortant de la Praga, d'où on devait se rendre à la cathédrale, notre Très Honoré Père, entendant dire que dans le voisinage se trouvent deux maisons assez importantes de Filles de la Charité, voulut en passant leur faire une petite visite. Comme cette visite n'était pas comprise dans le pro-

gramme, nous voulions lui épargner la fatigue de descendre et remonter à cause de la pluie qui commençait à tomber.

Dans la voiture, nous l'engagions à passer outre, mais il n'en voulut rien entendre, désirant faire plaisir aux bonnes sœurs qui ne s'attendaient pas à cette visite. Aussi ce fut un désarroi général et des cris de joie, quand on nous vit arriver à l'ouvroir de Sainte-Marie. Une petite fille qui balayait les corridors, avertit la Supérieure que trois prêtres sont venus. Celle-ci, se doutant un peu de quoi il s'agissait, ne savait que faire : descendre, appeler les sœurs ou préparer à la hâte quelque ornementation à la maison. En attendant, notre Très Honoré Père descendit à l'ouvroir, où était étalée une belle chasuble qu'on préparait pour lui et qui devait lui être remise dans l'après-midi. Ces instants passés parmi les sœurs furent d'autant plus joyeux qu'ils étaient imprévus. Pour lui aussi ce fut un plaisir de se trouver dans cette maison, où Pie XI avait aussi passé quelques instants, assis sur le même fauteuil qu'il occupait lui-même pour le moment. On lui cita un trait très intéressant : les sœurs de cette maison avaient cousu elles-mêmes une douzaine de calottes qu'elles avaient envoyées à Rome par l'évêque auxiliaire de Varsovie, pour qu'il les remit au Très Saint-Père. Celui-ci avait ôté la sienne, l'envoyant aux sœurs en souvenir et avait de suite mis une de celles qui lui avaient été apportées. Dans le livre de souvenirs de l'établissement, notre Très Honoré Père écrivit en lettres d'or ces paroles : « En octobre prochain, je demanderai à Sa Sainteté Pie XI de bien vouloir donner sa bénédiction, particulièrement pour cette maison, que le nonce apostolique, Achille Ratti, a honorée de sa visite. Que saint Vincent bénisse de même les Sœurs et les enfants de l'établissement » Immaculée Concep-

tion ». François Verdier, Supérieur général. Varsovie, le 3 juillet 1923. »

Pendant ce temps, les enfants de la maison s'étant réunis entonnèrent la *Marseillaise* et firent un très joli compliment. Ce ne leur fut pas bien difficile, puisqu'ils devaient, dans l'après-midi, prendre part à la fête d'accueil à la Maison Centrale. Pour répondre à l'agréable surprise qui leur fut faite, les sœurs, en signe de reconnaissance, firent apposer à la façade de la maison une statue de saint Vincent avec suscription de la date, 3 juillet 1923. De l'autre côté de la route se trouve, dans un ancien couvent dominicain, un établissement pour les garçons, dirigé par nos sœurs. Là non plus, on ne s'attendait pas à cette visite, mais les sœurs aperçurent de leur fenêtre que notre Très Honoré Père dirigeait ses pas du côté de leur maison. C'était comique de voir le va-et-vient qui se produisait à notre entrée dans le vestibule de l'établissement. Les garçons se réunissaient formant les rangs; un groupe de musiciens se hâtaient, chargés de leurs instruments, sous leur bras ou sur leur dos; ici on essayait de balayer, là on rangeait, sablant le parquet. Ces allées et venues amusaient fort notre Très Honoré Père. L'orchestre, réuni à la hâte, jouait une marche qui réussit à peu près. Tous ces petits reçurent la bénédiction du Père qui montait déjà en voiture, lorsqu'un autre groupe d'enfants s'avancait avec des drapeaux pour lui faire honneur.

On se dirigea ensuite vers le quartier appelé « Cracovien » où se trouve l'établissement des vieillards, appartenant à la Société de bienfaisance de Varsovie. Après avoir visité la chapelle, notre Très Honoré Père se rendit chez les sœurs, visitant en passant la salle des pauvres, qu'il bénissait. Les sœurs, heureuses de posséder un instant leur bon Père, ne se

possédaient pas de joie; elles lui offrirent une tasse de camomille qu'il dégusta pour leur faire plaisir.

Pendant ce temps, les Dames de la Charité se préparaient, elles aussi, à recevoir dignement notre très honoré Père. Après avoir entendu la messe, elles se réunirent dans la salle des réunions, au nombre de 50. Là, M. le supérieur Tyczkowski qui attendait l'arrivée de notre Très Honoré Père, le salua au nom de tous, en une courte allocution; après lui, la présidente, Mme la comtesse Wielharska, et la sous-présidente, Mme Bisping, fit la lecture du compte rendu des œuvres de la Société. Notre Très Honoré Père, dans un beau et long discours, leur parla de l'œuvre et du grand bien qui en résulte, les exhortant à travailler avec zèle et persévérance. En souvenir, il leur offrit les « Lettres de saint Vincent » avec une belle dédicace. On fit après un bout de conversation très agréable, puis vint le tour des orphelines qui étaient venues aussi saluer leur bon Père. Il se rendit ensuite à l'hôtel de ville où il déposa sa carte de visite, le président étant absent, et alla visiter le château des Rois, conduit par M. Kustosza qui parle parfaitement le français.

Dans l'après-midi, ce furent les Enfants de Marie à la Maison centrale des Filles de la Charité. Voici ce que les sœurs écrivent elles-mêmes : « Ce jour-là, mardi, 3 juillet, à deux heures et demie, notre Très Honoré Père arrivait à la Maison centrale pour recevoir les Enfants de Marie de Varsovie et des environs et de l'ouvroir de Saint-Casimir. Elles arrivaient, accompagnées des sœurs, enthousiasmées, par groupes, vêtues de blanc, avec leurs étendards et en si grand nombre qu'il semblait impossible qu'elles pussent tenir toutes dans la salle. Enfin, on vit arriver les garçons chargés d'instruments de musique, mais on les

retint à l'entrée, pour qu'ils accueillent le très honoré Père au son de leur musique. Pour leur procurer un peu de plaisir, on disposa quelques chaises sur la véranda, pour les hôtes, malgré l'annonce de la pluie, car le ciel commençait à s'assombrir. Lorsque la voiture arriva, amenant ceux qu'on attendait avec tant d'impatience, l'orchestre commença une marche, mais en même temps, la pluie se mit à tomber. Tout le monde se sauva, se rangeant dans la salle, mais eux, les jeunes musiciens, n'y prenant garde, continuaient leur musique, malgré la pluie qui inondait leurs têtes, leurs instruments et leurs feuilles de musique. Mais le Très Honoré Père leur fit signe de la main d'avancer, ce qu'ils firent, ne cessant de jouer, d'autant plus que notre bon Père leur battait la mesure en disant : « Très bien, très bien ! » Puis il fit son entrée dans la salle remplie de têtes d'enfants qui, groupés sur des gradins, faisaient l'effet de pyramides aux murs mouvants d'une salle ornée comme pour une grande fête ; aussitôt les enfants entonnèrent un chant de leurs voix cristallines. La présidente des Enfants de Marie de l'ouvrier Sainte-Marie fit son compliment, interrompu le matin, et remit une belle chasuble blanche, au nom des pensionnaires de l'établissement. Après elle, ce fut le tour de deux déléguées, l'une de Lukow, l'autre de Lomia, qui lui offrirent chacune un beau bouquet, exposant en français les sentiments de toute la Congrégation, terminant par l'acclamation : « Vive le Père général, vive la France ! »

Quand le silence se fit dans la salle, notre Très Honoré Père, s'adressant aux enfants, leur dit : « Mes chers enfants, je vous remercie de vous être réunis en si grand nombre pour voir saint Vincent de Paul, en la personne de son successeur. Si ici s'étaient réunies celles de Varsovie seulement, ce serait déjà beaucoup,

mais parmi vous il y en a qui sont venues de bien loin pour prendre part à cette réunion : c'est là une preuve que vous aimez bien la sainte Vierge et votre Congrégation. L'une d'elles nous a très bien décrit l'histoire de votre Congrégation en Pologne; elle a été liée à celle de votre patrie; nous voyons qu'elle a partagé ses épreuves, puisqu'au début elle a dû se développer en secret et à l'insu des persécuteurs. Les Enfants de Marie n'osaient porter la médaille et le ruban bleu, mais elles vivaient pourtant, car leur vie était dans l'amour et la dévotion à la sainte Vierge. Aujourd'hui, votre patrie est libre, vous n'avez donc plus besoin de vous cacher; je vois avec consolation que, malgré les grandes difficultés et le malheur, votre nombre est très important; j'espère qu'à présent, vous continuerez à vous multiplier et à développer l'esprit de dévouement et de véritable dévotion à la sainte Vierge. Nous allons bientôt célébrer le centenaire de l'apparition de la sainte Vierge à la sœur Catherine Labouré. Ce centenaire vous est cher aussi, puisqu'il est aussi celui de la Congrégation des Enfants de Marie. Nous espérons que cette date sera aussi celle de la béatification de sœur Catherine Labouré. Je vous invite toutes à Rome pour cette béatification et si toutes ne peuvent se rendre à cette invitation, j'espère que les Enfants de Marie polonaises enverront des déléguées qui seront leurs représentantes à cette grande cérémonie. » Lorsque notre Très Honoré Père cessa de parler, elles entonnèrent la *Marseillaise*, puis se mirent à genoux pour recevoir sa bénédiction. Toutes s'approchèrent ensuite afin de baiser sa main, en criant : « Vive notre Père général, vive la France! »

Il était cinq heures, lorsque notre Très Honoré Père quitta la salle pour se rendre au parloir des

sœurs, pour recevoir leur communication, ce qui dura jusqu'à six heures. Mais il fut impossible de les recevoir toutes, car M. le Visiteur venait déjà le prendre en calèche pour se rendre à la Maison centrale des missionnaires, où l'attendait une réception de la part de grands personnages de Varsovie qui se réunissaient chez les prêtres de la Mission en son honneur. Parmi ces personnes se trouvaient Mgr l'évêque Gall, le président de la Ville, l'ambassadeur de France, M. Panafieu, quelques représentants du clergé et de différents emplois publics. Pendant le dîner, notre très honoré Père, comme d'ailleurs partout où il se trouvait, sut s'accaparer tous les cœurs, lorsqu'il prit la parole pour exprimer ses sentiments et la satisfaction qu'il ressent d'être en Pologne, comme chez lui, parce que, disait-il, nos deux nations amies sont unies depuis longtemps par des traditions communes. De plus, le passé de nos missionnaires en Pologne que saint Vincent aimait particulièrement, resserre encore cette union et fait qu'il se sent comme dans sa patrie.

Le lendemain, 4 juillet, notre Très Honoré Père célébra le saint sacrifice de la messe chez les sœurs de la Maison Centrale de Tamka, puis il reçut les sœurs pour leur communication. A midi, il se rendit à l'asile des vieillards Saint-François-de-Sales. Là, il trouva encore les traces de la visite du nonce Mgr Ratti, là aussi il laissa son autographe et ses vœux de bénédiction pour la maison. Une visite aux vieillards infirmes, puis une bénédiction particulière pour la respectable sœur servante de la maison, jubilaire, grâce aux soins de laquelle cet établissement existe; puis il s'en va plus loin réjouir ses autres enfants de la maison de la Providence. Cette visite ne devait pas avoir lieu, manque de temps, mais notre bon Père, à la nouvelle que les sœurs et les orphelins en étaient

fort attristés, voulut les consoler. Sa visite les combla de joie d'autant plus que le petit compliment improvisé à la hâte réussit, on ne peut mieux. Aussi, notre Très Honoré Père, après quelques mots encourageants à l'adresse des orphelins, leur donna sa bénédiction. Il se rendit après aux appartements des sœurs, laissant à tous de la joie au cœur.

Dans l'après-midi, notre très honoré Père se rendit chez les missionnaires pour recevoir leur communication et dans la soirée se rendit à l'invitation de l'évêque Mgr Galla, au festin qu'il donnait en son honneur. Il passa cette soirée, la dernière à Varsovie, en compagnie des chanoines et prélats et de quelques prêtres de la Mission que l'évêque avait aussi invités.

Le 5 juillet, au matin, un beau jour s'annonçait. Le soleil radieux semblait donner ses rayons pour rendre plus agréable à notre cher hôte ce dernier jour qu'il devait passer à Varsovie. Sa dernière messe, dans notre ville, fut consacrée pour les plus petits, pour les pauvres enfants orphelins de l'établissement de l'Enfant-Jésus, situé dans le voisinage de l'église Sainte-Croix. Il s'y rendit en la compagnie des missionnaires. Il est facile de se faire une idée du nombre de sœurs qui étaient venues assister à cette dernière messe chez nous. De toutes les maisons, autant que leur permettaient leurs occupations, elles étaient venues dès le matin; aussi l'église était si pleine qu'il fut difficile à notre Très Honoré Père de passer pour se rendre à l'autel. Après la messe, quelques instants passés parmi les sœurs, puis une dernière visite aux enfants malades qui lui offraient des fleurs avec de jolis compliments. Ensuite, il alla passer les derniers moments qui lui restaient encore à la Maison Centrale des Filles de la Charité. Là, une des sœurs, au nom de ses compagnes, lui fit ses adieux. Lui, de son côté,

répondit par de touchantes paroles, les assurant qu'il emportait avec lui un profond souvenir de Varsovie, qu'il partagera avec notre très honorée Mère et que, près des reliques de saint Vincent et de notre bienheureuse Mère, il leur rappellera les sœurs qu'ils ont envoyées à Varsovie, leur disant que celles qui y sont aujourd'hui ont droit aussi à leur protection particulière. Ces paroles et d'autres semblables touchaient les cœurs de celles à qui elles étaient adressées, aussi des sanglots étouffés se faisaient entendre. Il fallut presque par force mettre fin à ces adieux, car le temps de partir approchait. Dans la cour, les enfants avec leurs étendards, eux aussi, attendaient pour faire leurs adieux. Notre Très Honoré Père s'arrête un instant. Un photographe profite de ce moment pour le tirer. Puis nous partons vers la gare, en compagnie de quelques missionnaires, de la Sœur Visitatrice et des sœurs officières. A neuf heures et demie, le train nous emportait vers Chelmno. Encore un dernier adieu, jeté de la portière du wagon, à ce Varsovie où lui, notre Très Honoré Père, laissait ses enfants. Nous filons; jusqu'à deux heures nous nous trouvons encore sur le territoire appartenant à la province de Varsovie.

SLOMINSKI.

(A suivre.)

CONSTANTIN MICHALSKI C. M. *Les sources du criticisme et du scepticisme dans la philosophie du quatorzième siècle.* C'est un article qui a paru dans « La Pologne au Congrès international de Bruxelles ».

ASIE

CHINE

PROVINCE SEPTENTRIONALE

BULLETIN CATHOLIQUE DE PÉKIN.

— *Janvier* 1924.

A Chala, le Délégué apostolique a ordonné 5 prêtres, 7 diacres, 4 sous-diacres.

A Ou-Tchang-Fou, le lieu du martyre des bienheureux Clet et Perboyre est en vente ; les missionnaires font appel à la charité pour acheter ces terrains.

— *Mars* 1924.

La mission de Pékin fait préparer pour l'exposition missionnaire du Vatican une réduction du Temple du ciel.

— *Avril* 1924.

A Chala, Mgr Fabrègues a ordonné 1 prêtre, 2 diacres, 1 sous-diacre.

En Chine, de 1922 à 1923, le nombre des prêtres étrangers a passé de 1438 à 1481, celui des prêtres indigènes de 1030 à 1071 ; l'accroissement du nombre des baptisés a été de 66284, au lieu de 80178 en 1921. On attribue cette diminution des baptisés à l'état d'insécurité des provinces, à la diminution des ressources, à la recrudescence des doctrines confucianistes.

— *Mai* 1924.

Nomination d'un préfet apostolique chinois, Mgr Souen Melchior, Lazariste, né à Pékin en 1869.

— *Juin* 1924.

Le concile plénier de Shanghai. La réunion préparatoire a eu lieu le 14 mai. L'ouverture s'est faite le 15 mai ; il y a 40 vicaires apostoliques, 4 préfets, 50 religieux. Procession au son des cloches, à la détonation des pétards ; grand'messe du Saint-Esprit ; profession de foi. Le 22 mai, service solennel pour les évêques et prêtres morts en Chine ; l'allocution a été prononcée par Mgr Reynaud, C. M.

— *Juillet* 1924.

Clôture du premier concile plénier de Chine. Le 12 juin, procession, messe pontificale, consécration de la Chine à la Très Sainte Vierge, allocution du Délégué apostolique, signatures des Pères du concile. Le doyen des évêques, Mgr Reynaud, lit les acclamations à la Sainte Trinité, au Christ, à la Vierge Mère, aux saints patrons de l'Église de Chine, au Pape, au délégué, aux membres du concile, au clergé, aux fidèles ; baiser de paix ; procession.

A Chala, Mgr Schraven, C. M., a ordonné 3 prêtres, 9 sous-diacres.

Il y a eu en Chine, depuis le début du dix-neuvième siècle, 118 martyrs, dont 8 Lazaristes et 10 Filles de la Charité.

— *Août* 1924.

A l'école secondaire de Si-t'ang, dirigée par notre confrère M. Pierre Mong, dix neuf élèves ont passé les examens et obtenu le diplôme.

Le Jen-tsé-T'ang est un immense réceptacle de toutes les misères de l'enfance ; sa population varie de 900 à 1 200 enfants ; on en apporte en moyenne 2

par jour. Au Jen-tsé-T'ang c'est un miracle perpétuel de la Providence ; on vit au jour le jour, sans penser au lendemain. Il y a six sœurs chinoises chargées de faire la classe à deux cents internes le matin et d'instruire l'après-midi les enfants de la Sainte-Enfance divisés en quatre sections : grand ouvroir, petit ouvroir, crèche, incurables. Il ya un catéchuménat de femmes ; on y fait plus de 140 baptêmes par an. Enfin, l'école normale franco-chinoise est une vraie pépinière de Filles de la Charité ; huit aspirantes ont quitté la maison depuis un an pour entrer au postulat.

— *Septembre 1924.*

M. Augustin Tseou, prêtre lazariste (1851-1914). Né le 14 février 1851, il entra dans la Congrégation le 18 juillet 1876 et fit les vœux le 19 juillet 1878. Soit à la résidence, soit au dehors, il n'a jamais donné prise à aucun reproche d'aucune sorte ; il a toujours été d'une régularité exemplaire et persévérante ; pendant la tourmente de 1900, il était au Pe-T'ang et c'est lui qui administra les derniers sacrements à l'enseigne Paul Henry. Il confessait beaucoup ; il prêchait des retraites soit aux séminaristes de Pékin, soit aux Maristes, soit aux prêtres du Vicariat ou aux Trappistes. Ses conférences ne dégénéraient pas en discours politiques. Tous ses sermons étaient intégralement écrits en latin. Il n'a pas fait parler de lui ; il vivait pauvrement, s'habillait pauvrement, se nourrissait pauvrement. On ne l'a jamais entendu se plaindre de ses Supérieurs. Peu de temps avant sa mort, il fut nommé missionnaire apostolique.

Shanghai. Hospice Saint-Joseph. Il y a 17 Filles de la Charité, 298 hommes malades, 90 femmes malades, 200 vieillards, 110 aveugles estropiés, incurables ; il ya eu cette année : 59 557 communions, 1 573 baptêmes d'adultes.

Nouvelles de la Chine. On estime à plus de 20 millions le chiffre des populations affectées par les inondations et à plus de 130 000 le nombre des morts.

— *Novembre 1924.*

Nouvelles. La guerre civile continue en Chine.

— *Décembre 1924.*

Dans chacun des numéros de cette revue il y a des articles extrêmement intéressants : les *questions modernes d'apologétique* où l'on trouve une mine de matériaux aussi utile en France qu'en Chine ; la grande question de la *conversion de la Chine*, qui est traitée en une série d'articles rappelant la nécessité de la sanctification, de la prédication, de la prière, des écoles ; quelques idées sur un *art chrétien chinois* etc., etc.

— *Janvier 1925.*

Ordinations. Mgr Fabrègues a ordonné 1 prêtre, 9 diacres, 2 sous-diacres.

Deux nouveaux districts ont été créés dans le vicariat apostolique de Pékin : celui du Sé-T'ang, confié à M. Flament ; celui de Kia-Kia-Toan, confié à M. Ouang.

Ont été nommés consultants du vicariat : M. Kang et M. Philibert Clément, directeur des deux revues : *le Bulletin catholique de Pékin* et *Sacerdos in Sinis*.

La cécité en Chine. La cécité est fréquente en Chine : elle est due à la conjonctivite aiguë, la variole et surtout l'ophtalmie avec rugosité de la surface interne des paupières.

Notice sur M. Claude-Marie Guilloux. Un télégramme reçu de Kiashing, le 25 décembre, nous a appris la douloureuse nouvelle du décès de M. Claude-Marie Guilloux, prêtre de la Congrégation de la Mission, visiteur de la Province méridionale des Lazaristes et directeur des Filles de la Charité en Chine.

Une crise très grave de maladie de cœur, survenue

vers la fin du mois de juillet dernier, laissait prévoir cette fatale issue. Une lettre écrite par M. Guilloux le 23 décembre, l'avant-veille de sa mort, et arrivée à Pékin le 28, disait, en réponse à des vœux de bonne année et de meilleure santé : «... Mais je n'espère pas vivre *de longues années : le cœur ne s'y prête pas.* » (C'est lui qui a souligné.) Et il ajoutait : « Durant ma retraite, faite au commencement de décembre, je ne me suis guère occupé que de la préparation à la mort, et je tâche de bien employer le peu de temps qui me reste. »

Cette mort, survenue relativement à l'improviste, ne l'a donc pas surpris ; elle termine une longue carrière de missionnaire, tout entière employée pour Dieu et les âmes.

Claude-Marié Guilloux, en chinois *Liou-ko-ming*, naquit le 10 janvier 1856, à Trivy, diocèse d'Autun, département de Saône-et-Loire. Son père et sa mère étaient originaires de Verosvres, paroisse limitrophe, pays natal de sainte Marguerite-Marie ; et le village où il vint au monde est juste aux dernières déclivités d'un coteau sur l'autre versant duquel se trouve le village natal de l'apôtre du Sacré-Cœur. Il était le douzième enfant de la famille, et avec lui quatre de ses sœurs se consacrèrent à la vie religieuse. Parmi ses frères et sœurs, quatre eurent un total de neuf de leurs enfants prêtres ou religieuses.

Au mois de janvier 1870, il commença à aller prendre quelques leçons de latin chez un curé du voisinage. On raconte, dans le pays, qu'il avait coutume d'emporter le lundi matin la provision de pain pour la semaine.

Au mois d'août de la même année, il entra au petit séminaire du Semur-en-Brionnais, où, dans une classe d'une force peu commune, il se maintint constamment aux premiers rangs, et se distingua par sa piété et sa

vertu. Il fut président de la Congrégation de la Sainte-Vierge, et il conserva toute sa vie des relations d'amitié très fidèle et très vive avec plusieurs de ses anciens condisciples, devenus prêtres dans le diocèse d'Autun.

Pendant ses vacances, il édifiait tout le monde par sa piété et sa régularité, partageant volontairement la vie dure des travailleurs de la campagne.

Après avoir passé deux ans au grand séminaire d'Autun, il entra le 9 octobre 1878 au séminaire interne de Saint-Lazare à Paris. Il prononça les saints vœux devant le Très Honoré Père Fiat, le 10 octobre 1880. Ordonné prêtre par Mgr Touvier, vicaire apostolique d'Abyssinie, le 8 juin 1881, il resta à la Maison-Mère, durant quelques mois, en qualité de sous-directeur du séminaire interne ; puis, il fut envoyé au grand séminaire de Saint-Flour, où il professa deux ans la philosophie et un an le dogme. Il avait conservé le meilleur souvenir de ses chers Auvergnats, qui, nous le savons, le lui rendaient bien.

Il fut rappelé subitement de là pour être envoyé en Chine (1885). Il fut très impressionné alors des félicitations qu'il reçut de M. Armand David, le missionnaire et explorateur bien connu, pour la destination qui venait de lui être donnée.

Désormais, il appartient tout entier à la Chine, où il va passer tout le reste de sa vie. Lors de la traversée, commencèrent avec divers membres de sa famille des correspondances suivies et fréquentes, qui ne s'arrêteront plus jusqu'à sa mort, et où, avec les années, s'accroîtra encore la note de bonté, d'édification et de piété, qui en faisait le charme et l'utilité.

Il eut pour compagnons de voyage deux confrères : MM. Festa et Watson. Comme ce dernier était Anglais, ce fut pour M. Guilloux, toujours avide de ne pas perdre son temps, une occasion de se perfectionner

en anglais, où il put acquérir une force peu commune, qui devait, dans la suite, lui être très précieuse à Tientsin et à Shanghai.

Arrivé à Pékin le 6 octobre 1885, il allait appartenir, durant vingt ans, à la Mission de Pékin et y travailler de tout son cœur et de toutes ses forces. Il se mit avec entrain à l'étude du chinois. Jeune — il n'avait pas trente ans — après les difficultés inévitables du début, dont il ressentit vivement les petits ennuis, il devint assez vite très expert ; et il aimait, dans la suite, à constater qu'il lui avait été très utile d'apprendre complètement par cœur le catéchisme chinois, et comment, dans ses premières missions, il se faisait lire, chaque soir, dans les diverses stations, par son fidèle *siencheng*, la méditation du lendemain, dans le *Meou siang pao kien*.

Après un court séjour à Pékin, il fut placé à la tête de la paroisse de Ta-koo-toun, où l'un des vétérans du clergé de Pékin, le Père Heou, se glorifie de lui avoir alors donné des leçons de chinois.

M. Guilloux fut, de là, appelé pour aller fonder le collège de Saint-Louis à Tientsin, sur la demande des résidents européens de cette ville, aidé par M. Geurts, depuis vicaire apostolique de Young-ping-fou (Tchely oriental). A l'arrivée des Frères Maristes, qui prirent en mains la direction du collège et l'ont toujours gardée depuis, M. Guilloux occupa provisoirement (1889) le poste de directeur du district de Pao-ting-fou, dépendant alors de Pékin, et depuis érigé en vicariat apostolique.

Il fut ensuite nommé curé de Si-ho-ing, gros village de vieux chrétiens, auxquels il se donna avec son entrain coutumier, prêchant, recrutant des catéchumènes, visitant les stations, suscitant les vocations, installant un collège. Des lettres nombreuses écrites par lui de ce poste, et encore conservées, montrent qu'il

avait l'âme du missionnaire, l'enthousiasme à froid, qui s'alimente dans une foi profonde et une tendre piété et trouve toute sa joie dans le dévouement total au travail de sa vocation.

Il fut rappelé de Si-ho-ing pour se voir confier le poste important de procureur et de directeur à Tientsin (1894). Très déferent et très dévoué avec les Européens, en bonne intelligence avec eux, autant que son devoir le lui permettait, il a gardé, même après son départ, les meilleures relations avec plusieurs d'entre eux, et M. Kahn, consul de France et Israélite, dont tout le monde sait la compétence extraordinaire dans les choses de Chine et qu'il a bien mérité des Missions catholiques, a rendu de M. Guilloux le plus bienveillant témoignage.

Mais, à Tientsin, le ministère auprès des Européens ne lui faisait pas oublier les Chinois, et il donna une vigoureuse impulsion à l'évangélisation de ce district, qui depuis a été érigé en vicariat distinct.

Le *Bulletin des Missions catholiques*, en 1897, témoigne de la part que M. Guilloux, directeur du district et curé de Tientsin, prit, avec M. Favier, vicaire général de Pékin, et M. Gérard, alors ministre de France, à la restauration et à l'inauguration de l'église Notre-Dame des Victoires (Haileou), restée en ruines depuis les tristes événements du 21 juin 1870.

M. Guilloux était à Tientsin pendant le siège des Boxers en 1900. Il eut à souffrir et surtout à travailler beaucoup, parmi les Européens et parmi les Chinois, avec son vicaire M. Desrumaux. Les journaux d'Europe annoncèrent alors sa mort ; mais tout le mal se borna à une très douloureuse infirmité des yeux, résultat des privations et de la fatigue, qui disparut très difficilement.

C'est pendant le siège de Tientsin que, pour plus de

sécurité vis-à-vis des soldats étrangers, et après plusieurs incidents dangereux, M. Guilloux abandonna le costume chinois et se fit faire en hâte une soutane, qu'il a depuis toujours continué à porter.

Après la tourmente des Boxeurs, vers la fin de 1900, il fut appelé à Pékin, en qualité de vicaire général de Mgr Favier, et se vit confier la double direction du grand et du petit séminaires du Pé-t'ang, avec la charge des Joséphines ou Religieuses indigènes. Là aussi, il était tout entier à ses fonctions, à la fois ferme et bon, aimant ses séminaristes et ses religieuses, qui, de leur côté, le lui rendaient bien, et qui, après dix-neuf ans écoulés, lui gardent un souvenir fidèle et reconnaissant.

M. Guilloux, vers la fin de son séjour à Pékin, passait pour un des missionnaires qui savaient le mieux la langue chinoise du Nord, et cette connaissance, jointe à ses autres qualités, lui permit, dans ces dernières fonctions, de donner toute sa mesure de missionnaire zélé et complet.

Nous devons signaler que, dans les premiers temps de son séjour à Pékin, vers 1886, M. Guilloux employa les loisirs de ses vacances à mettre en œuvre, dans une brochure d'une centaine de pages, les éléments depuis longtemps rassemblés d'une notice sur sa mère, destinée à conserver aux membres de sa nombreuse famille le souvenir des bons exemples d'une chrétienne, très pieuse, très vertueuse et très dévouée.

Plus tard ses fonctions de directeur du grand séminaire lui donnèrent l'occasion d'écrire un *compendium*, substantiel et clair, des cérémonies de la messe, très heureusement disposé, et qui a été réédité par l'imprimerie du Pé-t'ang.

Enfin, c'est lui qui commença, sur la prière de Mgr Favier, à rassembler les notes pour un commen-

taire des facultés du vicariat de Pékin, notes qu'il remit, à son départ, à M. Fabrègues, alors directeur du district de Pao-ting-fou, et qui ont formé les premiers éléments des si utiles « Adjumenta », publiés par Mgr Fabrègues, en 1914.

Il est juste aussi de mettre, en face de ses travaux en Chine, sa très heureuse influence dans son pays natal et principalement dans sa famille. Il y fut essentiellement *éveilleur* de vocations. Il y a quelques mois, le « Bulletin des vocations » de son diocèse d'origine constatait qu'il y avait dans la paroisse natale de M. Guilloux — une paroisse de huit cents âmes — douze prêtres encore actuellement vivants, dont cinq étaient ses neveux — sans compter les nombreuses vocations de religieuses. Presque chacun de ses rares passages dans sa famille fut l'occasion de l'entrée de l'un de ses neveux au séminaire.

Les attaches très fortes et très aimées de M. Guilloux avec le vicariat de Pékin, et particulièrement sa parfaite connaissance de la langue du Nord, firent qu'il lui fut très pénible de recevoir de son Supérieur général, en 1905, la nomination au poste de visiteur des Lazaristes et de directeur des Filles de la Charité, qui entraînait le séjour à Shanghai, ou au moins dans le Sud, dont la langue est si différente de celle de Pékin.

Selon sa coutume, il se mit vaillamment à sa tâche, sans s'attarder à des regrets inutiles. Depuis la division de cette province en Chine méridionale et Chine septentrionale, il resta visiteur de la Province méridionale et directeur des Filles de la Charité dans toute la Chine.

Les témoignages ont commencé déjà à nous arriver, sur le dévouement paternel, très surnaturel et très patient, à la fois mélangé de bonté et de fermeté, qu'il

montra dans son rôle de directeur des Filles de la Charité, pour les aider, selon leur plus cher désir, à être dignes de leur si belle vocation.

Nous ne croyons pas commettre d'indiscrétion, en disant que la visitatrice des Filles de la Charité en Chine nous déclarait, lors de la très grave crise de cœur que M. Guilloux eut en juillet dernier, que rien n'était touchant comme les témoignages de respectueuse affection et de filiale reconnaissance venus de toutes les maisons de la province, à qui l'on avait demandé de prier pour que le bon Dieu voulût bien lui conserver son dévoué directeur.

Avec les missionnaires, dans les rangs desquels il avait été longtemps et pratiquement, il cherchait à garder très net l'idéal de la vocation ; il ne craignait pas ses peines pour certaines visites plus lointaines et plus difficiles. Frère aîné et ami, autant et plus que Supérieur, sachant que les missionnaires ont besoin d'être visités et de se sentir encouragés, soutenus et aimés par leurs Supérieurs, il était avec eux, avant tout, bon et encourageant. Jamais morose, volontiers enclin à une aimable plaisanterie, toujours d'un calme imperturbable au milieu des affaires, des soucis et des difficultés inévitables ; toujours d'une fidélité simple, exemplaire et courageuse, sans scrupule et sans étroitesse, aux règles de sa Congrégation, il avait gagné l'estime, le respect et l'affection de tous. Vers les dernières années, on remarquait que la bonté dominait, en même temps que sa piété, qui fut toujours très vive, particulièrement envers le Sacré-Cœur de Jésus et la Très Sainte Vierge, devenait plus tendre et plus profonde.

Nous avons la confiance que le bon Dieu, pour lequel il a tant travaillé, lui aura fait miséricorde et l'aura reçu dans son paradis ; mais nous savons que, selon l'esprit de l'Église et la prudence chrétienne,

les prières ne lui manqueront pas, ni de la part de ses confrères, ni de la part des Filles de la Charité, et de ses nombreux amis.

Nous finissons d'écrire ces quelques pages, lorsque nous avons reçu une lettre d'un confrère, qui disait : « Je dois à M. Guilloux une reconnaissance toute spéciale, puisque c'est lui qui m'a appelé aux Ordres sacrés ; il m'est toujours resté pour lui une respectueuse estime, surtout établie sur ce fait que je voyais en lui ce type de missionnaire tel que le voulait saint Vincent. Le bon exemple qu'il a donné ; les œuvres qu'il a administrées ; cette longue vie si féconde pour le service de Dieu ; quels gages consolants pour le Ciel ! Voilà comment je voudrais avoir vécu ma vie de prêtre et de missionnaire ! »

Nous demandons à tous ceux qui ont connu et aimé M. Guilloux, — quand même ils pensent qu'il a été vraiment le bon serviteur du Père de famille — de lui faire cependant la charité de leurs prières.

PH. CLÉMENT, C. M.

— *Février 1925.*

Le délégué apostolique est allé à Chala le 4 janvier et a engagé les séminaristes à l'obéissance, l'humilité, l'étude des sciences sacrées, de la littérature chinoise et de la langue française.

Mgr Fabrègues a ordonné deux diacres.

Mgr Jarlin a ordonné un prêtre.

M. Flament a été nommé official du vicariat de Pékin.

Le renouvellement des promesses cléricales a été fait à Chala le 2 février, sous la présidence de Mgr Fabrègues.

M. Clément veut développer encore la propagande par la presse et il se propose de publier dans le *Sacerdos in Sinis* des textes chinois plus nombreux. Il fait

appel au dévouement et à la générosité pour souscriptions et communications.

M. Montaigne a été nommé vicaire apostolique du Tché-ly central; il est né en 1883, est entré dans la Congrégation en 1901, est vicaire général depuis 1916. Le vicariat du Tché-ly central s'appellera désormais le vicariat de Pao-ting-fou.

Celui du Tché-ly septentrional : Pékin.

Celui du Tché-ly maritime : Tien-Tsin.

Celui du Tché-ly méridional : Tcheng-ting-fu.

Celui du Tché-ly oriental : Yun-ping-fu.

Explication du catéchisme de Pékin, par Planchet. — cinquième édition, vingt-cinquième mille. Cette explication claire du catéchisme, en style très simple, n'a pas besoin d'autre recommandation que son succès.

OPTIMISME ET APOSTOLAT. *Soyons joyeux. Soyons confiants. Soyons bons. Soyons ardents.* — Un vol. de 336 pages sur papier vergé. En vente à l'imprimerie du Pé-t'ang. Prix : \$ 1 l'exemplaire.

L'ouvrage que nous annonçons ici est un recueil de pensées rassemblées et mises en ordre par MM. H. Crapez et E. Moulis, missionnaires lazaristes, qui ont exposé leur but dans la préface que nous reproduisons :

« Plusieurs missionnaires causaient un jour des moyens pratiques d'aider leurs confrères « isolés dans la brousse » à marcher avec entrain « jusqu'au bout » dans le chemin, rude parfois, de l'apostolat. L'idée leur parut bonne pour atteindre ce but — du moins partiellement — de réunir en un modeste volume les pensées les plus originales, les exemples les plus frappants qui avaient été pour eux-mêmes, dans des situations diverses, une consolation et un soutien.

« De là ce recueil... que nous voudrions utile — et agréable — à ceux-là surtout que l'on a nommés :

« les sentinelles avancées du champ de bataille évangélique, les éclaireurs de la grande armée du Christ ».

« ...C'est une mosaïque de sentences et d'exemples, où « nos isolés » trouveront gravés les motifs variés et pressants de demeurer toujours « joyeux, confiants, bons et ardents », malgré les difficultés de leur ministère, les fatigues du combat quotidien, la méchanceté et l'ingratitude des hommes.

« ...C'est une petite épée qui les aidera, s'ils le veulent, à lutter contre l'ennui, la tristesse et le découragement, contre ce mal que nos soldats, dans leur langage pittoresque, appelaient « le cafard ».

« ...Ce sont des semences qui, germant dans les cœurs bien disposés, y produiront une continuelle éclosion de fleurs d'optimisme et de vaillance.

« ...C'est enfin, selon l'expression de Ruskin, « un nid de pensées heureuses »... Venez-y, ami lecteur, aux heures sombres et tristes, chercher la lumière et la joie; dans l'insignifiance de l'abattement, ces pensées vous réveilleront comme la goutte de liqueur qui ranime un travailleur épuisé; dans les entraînements de la passion, elles feront jaillir en votre âme de ces sentiments, de ces émotions favorables qui apaiseront les autres et vous rendront la maîtrise de vous-même. »

« H. C. — E. M. »

LES MISSIONS DE CHINE ET DU JAPON, 1925, par J. M. Planchet, missionnaire lazariste. Imprimerie des Lazaristes, Pékin. Prix : \$ 3,50.

Pour la sixième fois paraît l'annuaire des Missions de Chine et du Japon. Cette précieuse publication a été, comme on le sait, inaugurée en 1916. Actuellement, deux des éditions antérieures sont épuisées, bien que les tirages soient allés toujours en augmentant. De plus en plus, l'annuaire des Missions de Chine et

du Japon tend à prendre, pour les Missions d'Extrême-Orient, le rôle et la place que le fameux Annuaire pontifical, créé par Mgr Battandier, tient généralement pour les choses de Rome et de l'Église catholique. Le volume qui vient de sortir des presses du Pé-t'ang est plus considérable que toutes les éditions précédentes, comprenant XVI-656 pages. Il se divise, comme ses aînés, en deux parties. La première comprend l'état des Missions de Chine et du Japon ; la seconde, les faits et documents. La première partie, qui donne, en les mettant à jour, les noms de tous les établissements des missions et les noms de tous les missionnaires, constitue un document très précieux pour toutes les Missions de Chine et du Japon et qui sera certainement très recherché, dans l'avenir, pour l'histoire des diverses Missions.

Dans la seconde partie, c'est la vie des Missions de Chine, depuis le précédent annuaire, que veut résumer le volume qui vient de paraître, et l'on conçoit, avec la création de la Délégation apostolique, avec les diverses divisions et érections opérées par le Saint-Siège, avec le premier Concile plénier de Shanghai, que les documents abondent. A signaler une grande abondance de bonnes reproductions photographiques et particulièrement celle de Mgr le Délégué apostolique, avec ces mots à l'adresse de l'auteur de l'Annuaire : « Ad R. P. J. M. Planchet C. M. — Benemerito Missionum *Notario* det Dominus progressus Ecclesiae in Sinis usque meliora referre. » Comme Mgr le Délégué apostolique, nous croyons que les missionnaires de Chine pensent que M. Planchet a bien mérité, en se constituant depuis huit ans le *notaire* des Missions de Chine et qu'il a fait une œuvre utile aux intérêts et à l'honneur de l'Église catholique en Chine.

PH. CLÉMENT.

Voici la préface de cet ouvrage :

« Depuis la publication de la précédente édition de cet ouvrage, il est survenu en Chine plusieurs événements de la plus haute importance pour les missions de l'Extrême-Orient : je veux dire l'érection de la Délégation apostolique en Chine, la nomination de deux Préfets apostoliques chinois, et la tenue à Shanghai du premier Concile de Chine. Ces trois événements feront époque dans l'histoire de l'Église de ce pays.

« La Sacrée Congrégation de la Propagande a commencé la mise en exécution du plan promulgué par l'encyclique de Benoît XV sur les Missions, en faisant entrer le clergé indigène dans la hiérarchie : deux Préfectures apostoliques ont été, en effet, créées en Chine, exclusivement pour le clergé chinois : l'une, celle de Pouchi, dans le Houpé, a été confiée au clergé séculier, bien que le Préfet apostolique soit un religieux Franciscain; l'autre, celle de Lyhsien, dans le Tchely, est confiée aux Lazaristes chinois. Les chefs de ces deux missions, bien que non encore revêtus du caractère épiscopal, ont siégé au Concile de Shanghai parmi les juges de la foi.

« Un événement d'un autre ordre, et qui a eu une répercussion douloureuse dans le monde entier, est le cataclysme qui a éprouvé la région la plus riche et la plus peuplée du Japon, le 1^{er} septembre 1923, qui causa, à Tokio seulement, la mort de plus de 67 000 personnes, sans compter 30 000 disparus, et détruisit plus de 316 000 maisons. Malheureusement, les missions de Tokio et de Yokohama ont eu, dans ces pertes, une part considérable : deux missionnaires, dix dames de Saint-Maur, une sœur de Saint-Paul de Chartres furent ou brûlés vivants, ou ensevelis sous les décombres de leurs habitations. Toutes les églises,

résidences et écoles de ces deux grands centres, si péniblement édifiées, ne sont plus qu'un monceau de ruines. Sans doute les missionnaires ne se sont pas découragés en face de ce désastre; mais que de temps sera nécessaire pour relever tout cela !

« Pour ce qui regarde la Chine, les deux années qui viennent de s'écouler ont été, pour la plus grande partie du pays, deux années de troubles; toutes les provinces, l'une après l'autre, ont été piétinées par les armées belligérantes, ou pressurées par les brigands, et quelques-unes ont subi l'une et l'autre épreuve. De nombreuses églises et résidences ont été pillées; sans parler des chrétiens qui ont eu à souffrir dans leurs personnes et dans leurs biens, beaucoup de missionnaires, tant européens que chinois, ont eu leur part des maux qui se sont abattus sur ce pays depuis la chute de la monarchie. Plusieurs ont été faits prisonniers par les brigands, et, à l'heure même où s'impriment ces lignes, l'un d'eux, le P. Piton, au Yunnan, en est à son dixième mois de captivité, sans qu'on puisse prévoir quand elle prendra fin. Deux autres, le P. Melotto, au Houpé, et le P. Soenen, en Mongolie, y ont réellement laissé la vie.

« Cet état d'instabilité n'a empêché ni le travail d'évangélisation de se continuer comme à l'ordinaire, ni la fondation de nouvelles missions, ni les missionnaires de venir aussi nombreux que précédemment d'Europe ou d'Amérique.

« En fait de nouvelles Congrégations venues pour hâter la conversion des nations de l'Extrême-Orient, la France a envoyé les Picpuciens dans l'île de Hainan et les Sœurs de la Charité de Nevers à Osaka; la Hollande a donné au Shansi méridional les Petites Sœurs Franciscaines de Saint-Joseph, et à la Mongolie orientale les Filles de Marie et Joseph de Bois-le-

Duc; de la Belgique nous sont venues pour Ningsia les Chanoinesses de Saint-Augustin; l'Amérique continue à renforcer non seulement les missions déjà fondées par le séminaire de Maryknoll, mais de là-bas deux nouvelles sociétés viennent d'essaimer en Chine: l'une, c'est l'Ordre Bénédictin qui a envoyé son avant-garde à Pékin, afin d'y préparer l'érection d'une Université catholique; l'autre, la société des Sœurs du Précieux Sang, vient de fonder un Carmel dans le Tchély Sud-Est. Le Canada a fourni au Kouitchow une colonie de Sœurs missionnaires de Notre-Dame des Anges, en attendant la prochaine arrivée des Franciscains canadiens au Shantoung oriental. La prochaine fois nous aurons sans doute à signaler la Suisse, dont les premiers missionnaires ont déjà annoncé leur départ pour la Chine.

« Une correspondance de Shanghai, parue dans *la Croix*, n° 12430, faisait ainsi le bilan de l'année 1913 :

« Une vigoureuse impulsion a été donnée, conformément aux instructions pontificales, à l'œuvre du clergé indigène, et aujourd'hui le nombre des prêtres chinois égale presque celui des prêtres étrangers : ils étaient 1 030 en 1922, ils sont 1 071 en 1923.

« Et, pourtant, triste constatation, l'accroissement du nombre des baptêmes est, cette année, un des plus maigres qui aient été constatés : en 1922, cet accroissement était de 86 178; en 1923, il n'est que de 66 284.

« Une première cause de cette diminution vient de ce qu'une mission qui, autrefois, à elle seule apportait chaque année un appoint de 20 000 à 30 000 baptêmes, s'est mise, elle aussi, à appliquer l'aphorisme « peu et bon ! »; car, les statistiques de la plupart des autres vicariats ne diffèrent guère de celles des années précédentes. Une réglementation peut-être trop minu-

tieuse des méthodes d'apostolat arrive très vite à tarir la source des conversions; ce n'est pas en vain que la sagesse des nations a dit : « Le mieux est souvent l'ennemi du bien ! »

« Ce n'est pas seulement le nombre des missionnaires qui a augmenté, mais celui des grands établissements scolaires et de leur population. Me serait-il permis de demander si, en plusieurs endroits, on n'a pas fermé le catéchuménat pour le remplacer par le collège païen, ou mixte, d'où les élèves généralement sortent aussi païens qu'ils étaient entrés, selon que le constatait un missionnaire? (V. p. 588.) Ceci expliquerait en partie le fléchissement signalé par le correspondant de *La Croix* dans les statistiques de l'année dernière.

« En terminant cette causerie, je tiens à remercier tous ceux qui ont bien voulu m'aider et m'encourager dans la rédaction de ce modeste travail.

« Pékin, en la fête du bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, 1924.

« J. M. P. »

Parmi les détails contenus dans ce livre, mentionnons les deux suivants :

« École des Hautes Études. — Une innovation à signaler est l'ouverture par les Lazaristes, dans les locaux du grand séminaire du Pétang, d'une École supérieure de Théologie (cf. p. 16), et le transfert à Chala du Grand Séminaire de Pékin. Les derniers diacres ont été ordonnés prêtres tandis que tous leurs autres condisciples allaient continuer leurs études au Séminaire Saint-Vincent, en compagnie des élèves des quatre vicariats de la province.

« Le 8 juillet (1924), deux Pères Bénédictins américains, envoyés par la Sacrée Congrégation de la Propagande, arrivaient à Pékin, dans le but de préparer l'érection d'une Université catholique.

« Dans l'intention de se conformer aux intentions de la Sacrée Congrégation de la Propagande clairement manifestées par cette nouvelle institution, le Supérieur général des Lazaristes vient de fermer l'École supérieure de Théologie, et les élèves ont été renvoyés dans leurs vicariats respectifs (septembre 1924). »

SACERDOS IN SINIS.

— 15 décembre.

Cette revue, rédigée en latin, réalise parfaitement son titre : elle donne tout ce que doit savoir le prêtre exerçant le ministère en Chine.

D'abord, elle extrait des *Acta Apostolicae Sedis* tout ce qui intéresse la Chine.

Elle renferme des apologues moraux qui peuvent être très utiles pour la prédication ; elle résout les cas de conscience les plus pratiques ; elle étudie un certain nombre de questions ecclésiastiques, elle réfute en chinois les principales objections contre la religion ; elle traite quelques sujets de piété comme la dévotion au Cœur de Jésus, la croisade de prières pour la conversion des Chinois, la médaille de saint Benoît, etc. ; elle donne les notices des missionnaires décédés ; elle relate les nouvelles religieuses intéressant la Chine, comme le concile plénier de Shanghai.

Beaucoup des questions traitées seraient lues avec intérêt même par des prêtres ne résidant pas en Chine.

Mentionnons ce qui est dit dans le numéro du 15 septembre 1924 sur la prière *Expectatio Israel* :

Les Franciscains disent que cette prière a été composée par Léon XIII : mais on la récitait chez nous dès 1867, au Séminaire interne ; plus tard, en 1883, le P. Fiat la fit réciter à la Communauté après la prière

du soir ; elle était comme celle d'aujourd'hui mais on ajoutait à la fin : *Sermo tuus veritas est ; si vero sunt in nobis quos non vocaveris, fiat in eis voluntas tua beneplacens et jube eos a nobis recedere. Amen.* Le 15 mars 1884, le pape Léon XIII l'enrichit de 200 jours d'indulgence, mais enleva la dernière phrase citée plus haut. Depuis, l'Assemblée de 1919 l'a rendue obligatoire pour toute la Congrégation.

LE PETIT ÉCHO DE SAINT-MICHEL est également rédigé par M. Clément ; c'est un bulletin paroissial à l'usage des catholiques des Légations de Pékin.

PROVINCE MÉRIDIONALE

LE PETIT MESSAGER DE NING-PO.

— *Novembre-décembre 1923.*

Le numéro est entièrement consacré à la nomination de Mgr Reynaud comme chevalier de la Légion d'honneur. Nous en citons quelques extraits :

« Mais la date est fixée : la cérémonie aura lieu le 6 novembre. Sans perdre de temps tous s'y mettent avec entrain. Car il s'agit de la France, il s'agit de notre évêque, et il faut montrer, c'est bien l'occasion ou jamais, ce que des années de labeur et de dévouement sincère ont fait germer d'admiration et d'affection reconnaissante pour l'une comme pour l'autre dans le cœur de nos chrétiens chinois. C'est au collège Saint-Joseph qu'aura lieu la cérémonie, cadre tout de circonstance formé par cet ensemble d'œuvres diverses, hôpitaux, couvent, séminaires, écoles, qui toutes redisent, non pas avec l'éloquence passagère de paroles volantes, mais écrite, gravée sur la pierre des édifices toute l'histoire, étape par étape, d'une longue carrière consacrée au bien moral et religieux d'un pays. C'est

d'ailleurs le seul espace assez vaste pour donner au geste toute son ampleur et toute sa majesté.

« Au 6 novembre, nous étions prêts. A la porte principale du collège qui donne sur la cour d'honneur se dressait un arc de triomphe, et tandis que dans l'allée du milieu une section de fusiliers marins présentait les armes, la petite fanfare du collège saluait de la *Marseillaise* l'arrivée de nos illustres visiteurs. Ce furent successivement en brillant uniforme les officiers de l'*Algol* et du *Colmar*, arrivés le matin même de Shanghai : commandant Esteva, du *Colmar* ; commandant Franquet, de l'*Algol*, accompagnés de leur état-major ; nos consuls de Shanghai, M. Wilden, consul général de France ; M. G. de la Prade, consul-adjoint, M. Soulanges-Teissier, chancelier du consulat, auxquels s'était joint M. Frédet, secrétaire général de la Chambre de commerce française à Shanghai. Puis les notables chinois et magistrats de la cité : pour le Pacificateur absent, son chef d'état-major, le Taoying ou préfet, le commissaire des affaires étrangères, le grand chef de la Police, le sous-Préfet ; M. le consul de la Grande-Bretagne à Ningpo, M. Carey, commissaire des douanes chinoises, avaient aimablement répondu à notre invitation. Etaient aussi des nôtres, naturellement, messieurs et mesdames Henri et Auguste Maingon, de la maison française Olivier de Ningpo, heureux de se joindre à nous et par amitié et par patriotisme.

« Aussi quand, sur les dix heures, le signal fut donné de se rendre dans la vaste cour de récréation du collège le coup d'œil était imposant. Au milieu, la tribune d'honneur pour les invités de marque, vraie mosaïque mouvante où se détachent comme autant de couleurs vives sur le fond grave que forment les missionnaires, les galons d'or des officiers, les uniformes pittoresques

de quelques fonctionnaires chinois à panaches et tout chamarrés de dorures, et la note gaie de quelques toilettes féminines. A droite, des tentes qui abritent toute une pléiade de blanches cornettes, de religieuses indigènes, d'orphelines, d'écolières, de chrétiennes, venues avec leurs habits de dimanche comme à une fête de famille. Vis-à-vis, le personnel du collège, des écoles de garçons, des hospitalisés, des sœurs, de nombreux chrétiens avec leurs amis païens et une foule de curieux sympathiques. Face à la tribune, deux rangs de matelots qui présentent les armes et rendent les honneurs, avec à angle droit une ligne de légionnaires en uniformes de gala, dont deux consuls, un capitaine de corvette et quatre lieutenants de vaisseau, tous les officiers sabre au clair, tandis que dans l'air, bien haut par-dessus les têtes, flottent des pavois multicolores comme pour applaudir à la fête des couleurs françaises qui les dominent fières et joyeuses. Jamais Ningpo n'a vu un spectacle si grandiose.

Un signal suivi d'une sonnerie dans un silence majestueux et Monseigneur s'avance, précédé du commandant Esteva, au milieu de ce cadre vivant d'amis et de témoins, tous debout pour mieux voir et aussi par déférence respectueuse. Il y a quelque chose de religieux dans l'attitude générale ; un souffle passe, comme un courant d'émotion saine et noble qui gagne et élève tous les cœurs. Oui ! *Sursum corda* ! C'est le sacre d'un preux qui commence.

Puisque les meilleures choses gagnent à être bien faites, il faut rendre au commandant Esteva le témoignage qu'il a rempli ses délicates fonctions avec un tact et une aisance appréciés de tous. On aurait dit qu'il passait une revue ou dirigeait une manœuvre à bord du *Colmar*. Aucune de ces hésitations qui exposent à l'impatience : attitude digne et correcte, mais

sans raideur, voix claire et vibrante, comme un commandement fait pour être entendu, mais adoucie par une émotion où l'on sentait toute la sympathie d'un cœur ami ; éloquence spontanée pour exprimer des pensées délicates qui coulaient sans effort d'une source abondante et généreuse. Il ne mérite que des éloges pour le relief que sa distinction a su communiquer à une cérémonie déjà si noble et si intéressante par elle-même.

Monseigneur regarde la tribune d'honneur ; face à lui, à quelques pas de distance, le commandant remercie courtoisement M. le Consul général de lui avoir confié l'honneur et la joie de cette journée. C'est une délicatesse qu'il apprécie à sa juste valeur. Puis s'adressant au vénérable récipiendaire, il lui dit toute sa fierté d'avoir à lui remettre la croix de la Légion d'honneur, comme à un Français qui l'a méritée à tant de titres pour avoir fait aimer son pays par de longs et nombreux services rendus à la Chine sur le terrain des missions. Ému de ces considérations le gouvernement a voulu honorer un évêque qui avait tant honoré la France par les travaux d'un apostolat si fructueux où elle cueillait pour son nom un surcroît de gloire et d'influence. De là les motifs de la décoration dont le commandant lit d'une voix plus lente et plus solennelle le libellé officiel dans les textes du protocole, puis il prononce sur un ton encore plus grave, en pesant tous les mots, au milieu d'un silence majestueux, la formule du rite pour ainsi dire sacramentel qui donne un nouveau chevalier à l'ordre des braves : « Au nom du Président de la République française, moi, Esteva, commandant du *Colmar*, en vertu des pouvoirs délégués, je remets la croix de la Légion d'honneur à Sa Grandeur Mgr Paul-Marie Reynaud, vicaire apostolique du Tchékiang oriental,

pour les services signalés rendus à l'influence française en Chine durant les longues années de son apostolat. » Le commandant s'approche alors de l'élu pour épingle sur sa poitrine la croix, puis reculant de quelques pas, élève son sabre comme pour saluer et du revers en frappe deux coups sur les épaules de l'évêque, avec une précision et une vigueur également militaires, qui, paraît-il, provoqua un léger frisson dans les rangs du sexe faible, surtout parmi les petites. On évoquait peut être quelque scène de martyr. Mais cette illusion, en un clin d'œil, s'éclipsa d'elle-même devant la vision radieuse qui ramena la joie sur tous les fronts et dans tous les cœurs. Le prétendu bourreau, en effet, tendait la main à la fausse victime et l'embrassait dans l'effusion et l'élan d'une accolade qu'on sentait également chaleureuse des deux côtés.

Le commandant voulut dire ensuite de nouveau la joie qui débordait visiblement de son cœur. Il rappela que, dès sa première visite en Chine, alors qu'il n'était encore qu'enseigne de vaisseau, il avait toujours désiré l'occasion de voir un évêque dont les marins faisaient un éloge unanime, mais que jamais les exigences du service n'avaient favorisé ce rapprochement. Il était bien décidé cependant, à la fin de sa seconde campagne, à ne pas quitter la Chine sans une visite à Ningpo. Il se trouvait donc au comble de ses vœux maintenant qu'ayant remis le commandement de l'escadre française et à la veille de son départ, il avait pu réaliser son désir dans des circonstances si favorables. Il retraça alors en termes élogieux la longue et fructueuse carrière de l'évêque de Ningpo, dit toute sa fierté patriotique d'avoir été désigné pour remettre la récompense officielle due à tant de mérites et ajouta que les joies et les gloires de cette fête seraient un des meilleurs et des plus doux souvenirs de sa carrière en Chine.

Monseigneur semblait hésiter à répondre. Cependant tout le monde était debout, les regards fixés sur lui et attendait dans un religieux silence. A son tour il prit donc la parole pour dire combien il était touché du grand honneur qui lui était fait et des paroles trop bienveillantes du commandant Esteva. Et aussitôt il ajoutait que cet honneur il aurait voulu le gagner sur un champ de bataille, face à l'ennemi, comme la plupart des légionnaires présents. « Mais, dit-il, j'ai vécu entre deux grandes guerres sans participer ni à l'une ni à l'autre, la première fois parce que j'étais trop jeune, et la seconde... pour le motif contraire. Cependant aux deux époques, j'avais les mêmes chiffres dans mon âge, mais à force de rouler, ils s'étaient intervertis en routé, et mes seize ans de 1870 en faisaient soixante et un en 1914. Aussi suis-je très consolé de voir que sur un autre champ de bataille, celui de l'apostolat, les services que j'ai pu rendre à ma patrie d'adoption comptent également pour mon pays d'origine qui les regarde comme une auréole pour son nom et les récompense comme un bienfait pour son influence. »

— *Janvier-février 1924.*

Un départ regretté. C'est celui de M. Salon, qui part pour la France.

— *Juin-juillet 1924.*

Un triple deuil. Trois enfants du petit séminaire Saint-Vincent se sont noyés dans un torrent.

— *Octobre 1924.*

La guerre à Wenchow.

Depuis quelques semaines le Chekiang indépendant était menacé par les provinces avoisinantes. Il y a une dizaine de jours les rumeurs grossissaient : le Fokien, disait-on, allait attaquer Wenchow par terre et par

mer. Les soldats quittaient notre orbite pour aller défendre les points stratégiques entre Wenchow et le Fokien ; l'inquiétude grandissait d'heure en heure.

La semaine dernière on apprit ceci : les deux sous-préfectures de Tsingnieu et de Longzuen sont prises par les troupes fokiennoises, lesquelles marchent sur Chuchow (situé au nord de Wenchow), les nôtres montrent une grande faiblesse, surtout après qu'un bataillon entier a passé à l'ennemi.

Le général en chef des troupes du Chekiang sur ce front revient en hâte dans notre ville avec trente barques pleines de cartouches, ses canons, les soldats blessés, disant qu'il n'a pu arrêter le flot envahisseur, mais qu'il continuerait la lutte tant qu'il vivrait.

Les mandarins de Ta-zung et de Tsingtien se réfugient à Wenchow ; la cité déjà si troublée s'affole à la pensée que les vainqueurs vont venir la mettre à sac ; les femmes surtout sont terrorisées. Les boutiques se ferment, le chômage s'établit ; chaque famille réunit ses objets précieux pour les mettre en lieu sûr ; beaucoup louent des barques à un prix élevé et s'enfuient par le fleuve vers les régions montagneuses ; il y a des quartiers presque déserts. Le lendemain, on assurait que les troupes du Fokien nous menacent encore de deux côtés, par Ping-Yang et Ta-zung. Ce matin, on apprend que le général commandant à Wenchow les troupes du Chékiang a fait partir sa femme pour Shanghai ; l'affolement est à son comble.

Plusieurs fonctionnaires, secrétaires du yamen ou du général, juges, banquiers, notables influents, députés provinciaux, professeurs de collège parlant anglais, insistaient depuis plusieurs jours pour que nous leur promettions à eux, à leurs femmes, belles-mères et nombreuses familles, un refuge en cas d'invasion, dans les pavillons de l'hôpital Jean-Gabriel ;

beaucoup de personnes du peuple, bon nombre de commerçants nous adressaient la même requête. Quant aux familles chrétiennes elles devaient avoir un refuge assuré à la Sainte-Enfance (orphelinat, école, catéchuménat), ou à la résidence, pour les jeunes gens et les hommes. Tout était prévu et nous avions fait quelques provisions. Tous sont persuadés qu'ils seront en sûreté à l'ombre de notre drapeau.

La crèche municipale, dont la supérieure est une sœur française, demande à l'arborer.

A neuf heures du soir, nous nous décidons à télégraphier à M. Wilden, consul général de France à Shanghai, pour lui exposer la situation, lui parler de la panique et lui demander l'envoi d'un bateau de guerre.

Le 22 septembre, au son du tam-tam, un homme proclame la paix inscrite dans un édit mandarinal porté devant lui à travers la cité. Nul n'y ajoute foi.

A deux heures environ, deux dépêches, l'une de Sa Grandeur Mgr Reynaud, vicaire apostolique de Ningpo, l'autre de l'amiral comte Frochot, commandant la division volante des croiseurs, nous annonçaient l'arrivée imminente du *Craonne*, aviso français, alors en rade de Foutcheou, revenant d'une fructueuse campagne de protection le long des côtes, depuis Canton jusqu'au Fokien. Le surlendemain, M. Wilden nous rassurait encore par une dépêche très bienveillante, alors que le pavillon français flottait déjà au large dans la délicieuse baie de Wenchow.

Il fait bon de vivre sous la protection de la marine française. Arrivé le 24 septembre, à quatre heures de l'après-midi, le *Craonne*, dès six heures du soir, avait pris toutes ses mesures de défense.

Le commandant de Vigouroux d'Arviou, chef d'état-major de l'amiral Frochot, ayant pour interprète

un Anglais, M. Williams, commissaire des douanes chinoises, alla de suite visiter en ville le général Aa, le chef de l'armée de défense du Chékiang à Wenchow. Tout d'abord le capitaine français demande au général chinois s'il peut assurer avec ses troupes la sécurité des Français, des étrangers et des catholiques chinois protégés français. « Je n'assure rien du tout, répond le général. Je quitte la ville avec mes troupes et ne veux prendre aucune responsabilité. »

Dès cet instant le commandant de Vigouroux décide le débarquement de ses marins armés pour la défense de nos établissements.

Néanmoins il se rendit encore chez le gouverneur civil, « Tao-ying », lui exposa ses projets d'assurer par les marins de son bord la sécurité des Français et des protégés de la France; le magistrat protesta, affirmant que sa police suffisait pour maintenir l'ordre et la paix. « Ma décision est prise », fit le commandant.

Il savait le chef de la police avec sa famille, plusieurs juges, sous-préfets en fuite, notables influents déjà réfugiés chez les Sœurs. Si cette police méritait confiance, pourquoi son chef se cachait-il chez nous? Le gouverneur ne voulut rien entendre : « Si vos troupes débarquent en armes, reprit-il, je ne réponds plus de rien, pas même de la vie des Européens qui sont en ville. — Raison de plus, affirme le commandant du *Craonne*, raison de plus pour débarquer et protéger nous-mêmes les étrangers. »

Puis il se retira avec M. Williams, promettant à celui-ci qu'il assurerait de même la sécurité de toute la colonie : douaniers, pasteurs protestants anglais, américains qui viendraient se réfugier à la douane : ils seraient protégés par une compagnie de débarquement ou par les canons de son bord.

Cela fait, le commandant de Vigouroux regagne son navire.

De suite deux détachements armés de fusils et de mitrailleuses descendent à terre. L'un, commandé par le lieutenant Mornu, se dirige vers l'hôpital Jean-Gabriel, et le second, sous les ordres de l'enseigne Gérardin, se rend à la crèche municipale. Ils examinent les lieux, font le tour de ces deux établissements, placent une mitrailleuse à l'entrée principale, barricadent les autres portes, surveillent l'entrée demeurée libre. Entre dix et onze heures du soir, la défense était parfaitement organisée.

La décision du commandant français et la rapidité de ce débarquement de 26 marins sauvèrent la ville du pillage et de l'incendie, nous en eûmes la certitude plus tard. 500 mauvais garnements venaient de débarquer du vapeur de Shanghai, 300 bandits venaient d'arriver de Ping-yang pour se joindre aux 2000 brigands du pays qui étaient dans la cité sous le nom de « bande rouge » et « bande noire ». Ensemble ils devaient à minuit commencer leur sinistre besogne.

Les notables avertis étaient dans l'angoisse. « L'heure est terrible, disait le grand notable Tié à sœur Françoise. — L'heure mauvaise a sonné », disaient les autres qui accouraient chercher un refuge chez nous.

A dix heures du soir, les marins descendent armés jusqu'aux dents, défilent dans les rues silencieuses, de leur pas cadencé faisant résonner les dalles avec leurs gros souliers ferrés. La demi-obscurité et leur marche sonore donnent l'idée d'une force terrible. Nos robustes marins, presque tous d'une haute stature, semblent des géants. Ils traversent ainsi les principales artères de la cité... Ils arrivent près de la crèche municipale, devant une caserne bondée de soldats chinois, les sentinelles regardent, donnent l'alarme... les

soldats se précipitent, ils voient nos marins qui continuent leur marche assuré... ils voient leurs fusils et leurs mitrailleuses... et, stupéfaits, présentent les armes et rendent les honneurs !

Les Français entrent à la crèche municipale chez nos sœurs, se reposent un instant dans la cour d'honneur. Bientôt douze d'entre eux, commandés par le lieutenant Mornu, vont défendre l'hôpital Jean-Gabriel et les douze qui restent s'occupent d'organiser la défense de cette crèche où plus de 700 personnes ont demandé refuge à nos sœurs.

La nouvelle de la descente armée de nos marins se répand partout dans la ville avec la rapidité de l'éclair. On exagère leur nombre ; leurs mitrailleuses deviennent bientôt des canons terribles capables d'anéantir la cité en quelques coups.

Le peuple respire enfin... la ville est défendue par les Français... qui ne badineront pas avec la canaille...

Les brigands, les bandes rouges et noires sont atterrés. Ils ont peur, ils n'osent commencer leur œuvre infernale... la ville est sauvée.

Les soldats chinois qui devaient s'embarquer pour Haymen, le lendemain, regrettent eux aussi, ce calme profond qui les entoure. Ils étaient prêts à profiter des pillages et des incendies, à s'y associer même, sous le beau prétexte de pourchasser les brigands... Mais non... personne ne bouge... Aussi le peuple tout entier chante-t-il sa joie et acclame-t-il les Français comme ses sauveurs. Le prestige français et catholique a grandi de cent coudées... La ville de Wenchow n'oubliera pas ses protecteurs. »

— *Novembre-décembre 1924.*

Les remous de la guerre civile à Ning-Po. — Le numéro est entièrement consacré à la guerre civile à Ning-Po.

Là, comme à Wenchow, les marins français furent les protecteurs de la Mission. Le navire *Algol* vint, le 11 septembre, mouiller à Ning-Po.

L'*Algol*, voilà un nom très doux à l'oreille et au cœur des missionnaires de Ning-Po. Que d'agréables souvenirs il rappelle! Sans remonter plus haut, n'est-ce pas lui qui vint, l'an dernier, rehausser l'éclat de nos fêtes pour la décoration de Monseigneur? lui qui nous amena le commandant Esteva du *Colmar*, avec une si brillante fraction de son état-major? Ah! les bons moments d'alors! Et voilà qu'il revient, ami fidèle des bons et des mauvais jours, nous apporter au jour de l'épreuve la confiance et la protection du drapeau. Nous sommes heureux de retrouver à son bord M. Franquet, capitaine de frégate, toujours si aimable et si dévoué. Les officiers, eux, sont tous des nouveaux. Mais comme ils nous rappellent les anciens, leur jeune gaieté, leur si cordial accueil! Il n'y a de changé que les noms. Ce sont les mêmes chaudes sympathies qui se renouvellent et se transmettent comme une tradition héréditaire, comme une amabilité de famille qui se perpétue à bord.

L'entente cordiale est si facile entre les marins et les missionnaires, et en même temps si douce et reconfortante! Les uns et les autres ont un idéal élevé, qui demande un grand esprit de sacrifice et de dévouement désintéressé. Aussi quelle jouissance, quand leurs lignes parallèles peuvent se rencontrer, pour se fortifier!

Mais laissons de côté, pour un moment, nos sentiments de joie personnelle, pour jouir de celle qui éclate autour de nous sur tous les fronts. L'arrivée de l'*Algol* est saluée par un soupir de soulagement universel. Je ne sais pas si la colombe de l'arche, revenant avec son rameau d'olivier, fut accueillie avec plus de trans-

port que l'*Algol*, arrivant à Ning-Po avec des promesses de paix et de sécurité pour tout le monde. La nouvelle porta partout la joie et l'espoir. En ville, dans les faubourgs, à la campagne, c'était la grande nouvelle du jour : on oubliait tout le reste pour dire : un bateau français est arrivé ; nous avons un protecteur... C'était un bienfait public, apprécié, il faut bien le dire, des Européens aussi bien que des Chinois, dont ils partageaient les inquiétudes, étant exposés aux mêmes dangers.

Mais quand on a un bonheur, on craint vite de le perdre. Après la première explosion de joie, l'inquiétude revint : si le bateau allait repartir avant la fin du danger, quel malheur ! Il faut le retenir coûte que coûte... Et les démarches recommencèrent auprès de Monseigneur, qui en avertit le commandant. « Soyez tranquille, répondit ce dernier ; l'amiral m'a dit de m'entendre avec vous et je ne partirai que lorsque vous jugerez notre présence inutile. » La même assurance fut plusieurs fois renouvelée avec la même amabilité. Qui donc s'étonnera que les missionnaires aiment tant les marins qui les protègent, et, avec eux, leurs œuvres, leur noble cause, et tous les braves gens qui les entourent ? Oui, le protectorat est un beau fleuron pour la France. Décrié par un clan partial, il est béni par les honnêtes gens, et c'est un double hommage.

De fait, l'*Algol* resta au poste pendant quarante-cinq jours, tant qu'à Ning-Po le ciel fut sombre et la situation menaçante, tant qu'il y eut des services à rendre et des périls à conjurer. — Cette fidélité frappa d'autant plus l'opinion qu'une canonnière japonaise fut rappelée quelques jours après son arrivée et dut confier au bateau français la protection de ses compatriotes. Un torpilleur américain ne fit aussi qu'une courte apparition ; car, ayant perdu une ancre, il

repartit à Changhaï sans un signe d'adieu à personne. De son côté, le consul d'Angleterre, — il faut le dire à sa louange, — dans certains moments critiques, multiplia ses appels pour obtenir un bateau de son pays, qui en a tant et partout; mais ses démarches furent sans résultat. Je ne sais pas même s'il reçut une réponse à ses télégrammes et à ses lettres; en tout cas, elle fut lente à venir et ce fut un refus. Comprenez-vous pourquoi nous étions si fiers de l'*Algol*, qui était seul à protéger les intérêts et les nationaux de tant de pays? Nous aurons l'occasion de dire plus loin avec quel dévouement tout français cette mission fut remplie.

Pendant ce long séjour de l'*Algol*, nous eûmes des relations fréquentes et intimes avec nos dévoués défenseurs, constatant une fois de plus que les officiers de marine sont un corps d'élite bien conservé, fidèle aux nobles traditions du pays, avec toutes les aspirations françaises, qui font l'admiration des hommes droits et intelligents, et... le désespoir des autres, de ceux qui, ne pouvant les imiter, les jalourent. Nous étions aussi en contact fréquent avec nos braves matelots, si heureux de venir se récréer chez les missionnaires, jouer au football, faire une partie de cartes ou de billard, griller quelques cigarettes et trinquer au souvenir de la famille et du pays. Que de bonnes petites confidences accompagnaient ces réunions! Le dimanche, rendez-vous à la chapelle du séminaire pour la messe de neuf heures, accompagnée de nos plus beaux chants et précédée d'un petit mot de circonstance dont « Français sans peur, chrétiens sans reproche » était la variante ordinaire, un écho du pays. Et voilà comment sur le registre du bord on peut lire qu'à Ning-Po, il y a un bon endroit pour faire descendre les hommes : le grand séminaire. De fait, ce local, avec ses jardins, ses cours, ses grandes salles et le voisinage du collège, du petit séminaire,

des Sœurs de Charité, le tout en pleine campagne, sur un beau chemin, près d'un vaste étang où l'on pêche et prend des baines, et à proximité du mouillage, offre un site beaucoup plus favorable et plus agréable que l'emplacement de l'évêché, où cependant les bibelots du procureur et son amabilité pleine d'entrain ne manquent jamais d'attirer des visites et d'intéresser les amateurs. Chez lui on perd facilement la notion du temps et du danger.

Le danger? la présence de l'*Algol* nous le faisait un peu oublier en dissipant les papillons noirs de la veille et le cauchemar des bruits sinistres. De plus, subitement, nous étions à la page pour les nouvelles du jour qui, promptes comme l'éclair, nous arrivaient de tous les points du globe sur les ailes rapides des ondes hertziennes que l'appareil du bateau français captait au passage. Nous étions aussi tenus au courant de tous les événements de la côte de la Chine, grâce aux « sans fil » de l'*Altair* à Tien-tsin, du *Craonne* dans le Sud, du *Jules-Ferry* et du *Colmar* à Chang-hai. C'est ainsi que nous apprîmes, un jour, que le *Craonne* allait quitter Fou-tcheou pour Amoy, « malgré l'avis contraire de l'évêque qui jugeait ce voyage inutile ». Le *Craonne* était donc libre? Or, à ce moment précis, Wenchow, menacé de pillage, avait besoin d'un prompt secours. Vite une prière à l'amiral Frochot par un sans fil, suivi d'une lettre explicative, et deux jours après le *Craonne* arrivait à Wenchow pour conjurer un péril imminent et ramener l'ordre et la paix, comme nous l'ont raconté des témoins oculaires dans notre dernier numéro.

Plus tard, lorsqu'il fallut débarquer des piquets de marins pour protéger nos établissements du faubourg et de la ville, envahis par des milliers de réfugiés, on établit deux postes de signaux pour corres-

pondre avec l'*Algol*. Le centre était à l'évêché, situé entre le bateau et le clocher de la ville. Le jour, les signaux étaient donnés au moyen de pavillons et, la nuit, avec un appareil Morse lumineux. Toutes les fois qu'un marin, fièrement campé sur l'arête du toit, gesticulait des deux mains en agitant ses drapeaux, des groupes de passants s'arrêtaient sur le quai pour regarder, et alors que de réflexions typiques!

- Comment? il n'a pas peur?
- Non! C'est un marin français.
- Moi, j'aurais le vertige.
- C'est que tu es trop petite.
- Que fait-il si haut?
- Il parle au commandant.
- Il parle? mais on n'entend rien.
- C'est qu'il parle aux yeux et pas aux oreilles.
- Comment aux yeux?
- Regarde bien : tous ses gestes sont des mots que le bateau comprend.
- Et vous, comprenez-vous?
- Oui... un petit peu... quelquefois.
- Alors que dit-il?
- Attends, il... il parle un peu vite... Ah! j'y suis : il dit que les petites Ningponaises sont bien sages!
- Vrai? C'est curieux comme il est intelligent.
- Puis l'homme se déplace pour aller à l'autre bout du toit et recommence à gesticuler.
- Et maintenant, que dit-il encore?
- Maintenant? impossible de comprendre; il parle au clocher de la ville, qui lui répond; tu vois bien qu'il nous tourne le dos et parle à rebours. Il faudrait être de l'autre côté pour voir ses paroles.
- On pourrait intituler ce dialogue : fragments d'une conversation entre l'évêque de Ning-Po et une petite voisine curieuse.

Cet exercice, répété souvent le jour et la nuit, pour communiquer les nouvelles, faisait toujours une grande impression sur la foule. On disait : cet homme n'a qu'à faire un signe et le bateau va monter et tirer le canon.

Les projections lumineuses avaient encore plus de succès, lorsque, éclairs fulgurants, leurs lueurs éblouissantes aveuglaient les passants et semblaient fouiller les maisons, comme pour chercher des mécréants et les montrer aux canons. C'est la théorie terrifiante du tonnerre chinois : une déesse armée de deux miroirs, qui jettent des éclairs pour découvrir les coupables, et le Lei-Kong Poussah qui les frappe aussitôt de la foudre. Les mauvais garnements n'ont qu'à se convertir ou à disparaître. L'allure martiale de nos matelots n'était pas faite pour démentir cette impression de force, et lorsque leur pas cadencé faisait résonner les dalles de la rue, les plus timides disaient : « Nous n'avons rien à craindre ; nous sommes bien défendus. »

Le numéro relate ensuite la série des événements qui se passèrent à Ning-Po : les dangers courus par la ville à l'occasion des fuyards, le comité révolutionnaire, la chasse aux banquiers, les bagarres sanglantes, les alertes nocturnes.

Enfin, un calme relatif s'établit peu à peu et cette éclaircie permit à l'*Algol* d'envisager son prochain départ.

Le commandant Franquet, au terme de son mandat, attendait un successeur. A cette nouvelle, la population du faubourg ne voulut pas le laisser partir sans un témoignage de reconnaissance commune. Les notables et les commerçants remirent à la Mission une somme pour lui offrir quelques souvenirs de Ningpo, ainsi qu'à ses officiers et sous-officiers. L'équipage ne fut pas oublié et il y eut régal à bord. Puis le com-

mandant partit, béni de tout le monde et accompagné de nos meilleurs vœux de bon voyage.

Nous avons trouvé tout de suite la même amabilité et le même dévouement dans son successeur, M. Welfelé, capitaine de frégate. D'ailleurs, ce sont deux amis, unis par des qualités communes et les mêmes sentiments; et si l'équipage aimait l'ancien commandant comme un père, le nouveau a déjà conquis le droit aux mêmes sympathies. Ce n'est pas lui, en effet, qui chassera du bord la gaieté française et l'esprit de famille, qui loin de nuire à la discipline, rendent plus facile l'accomplissement du devoir. *Uno avulso, non deficit alter.*

Pendant quarante-cinq jours l'*Algol* a été notre gardien fidèle, notre protecteur du jour et de la nuit, notre seule garantie de sécurité dans une situation dangereuse et menaçante. Sa présence a entretenu la confiance.

Le 25 octobre, nous l'avons vu partir à regret, comme un ami qu'on voudrait retenir. Que de remerciements nous lui devons et que de vœux l'accompagnent pour le bonheur de tous ceux qui sont à bord! Ah! s'il y avait assez d'*Algol* pour secourir tous les points menacés, le long des côtes et des fleuves! S'il pouvait avoir des ailes pour franchir les montagnes comme il passe les mers!

... L'*Algol* est donc parti.

Mais voilà que le 20 novembre, — quelle aimable surprise! — il nous est revenu. Et cette fois, honneur pour lui, et pour nous donc quel honneur! et aussi quel bonheur! il arbore fièrement le pavillon croisé de blanc, orné de deux étoiles; il y a à bord le contre-amiral comte Frochet, commandant la division volante des croiseurs et les forces navales françaises en Extrême-Orient, qui professe pour les missions une attention

si marquée; il vient de nous en donner la preuve.

Cette visite promise, attendue, sur le point de se réaliser fin d'octobre, nous y avions presque renoncé quand, les événements du Nord survenant comme un coup de théâtre, tels que nous les avons appris dans la nuit du 18 octobre, l'*Algol* fut désigné pour transporter l'amiral à Chinwantao, où il arriva le lendemain même de la débâcle de Ou Pei-fou. Ce ne fut heureusement que partie remise et le 20 novembre l'*Algol* s'ancra en face des séminaires, venant de Chusan où MM. Delafosse et Pruvot, de Tinghai, avaient les premiers fait à notre distingué visiteur les honneurs du Vicariat.

L'amiral nous donna deux grands jours durant lesquels il voulut bien visiter en détail avec un vif intérêt nos établissements divers, séminaires, collège, hôpital et Sainte-Enfance. Dimanche, 23 novembre, messe au grand séminaire à l'intention des marins tombés pour la France, et puis... départ. « Déjà! Au revoir!.. A bientôt!... Vous reviendrez, n'est-ce pas? » Et l'on se sépare, non sans un brin d'émotion. Quelqu'un, par exemple, qui paraissait content et qui fut jalosé par plus d'un, ce fut notre brave procureur qui, aimablement invité par l'amiral, montait à bord, en route pour Wenchow, promu pour un jour aumônier de marine, sans galons toutefois.

A neuf heures, l'ancre était levée et l'*Algol* disparaissait bien vite dans les sinuosités du fleuve. Le lundi 24, par un radieux soleil, nous étions à Wenchow sur les huit heures du matin. Une barque accostait : c'étaient MM. Cyp. Aroud et Prost, de la mission de Wenchow, MM. Marquès, de Yunkiachang, et Boisard, de Chuchow, qui venaient offrir à M. l'amiral leurs respects et lui dire leur reconnaissance. Deux jours furent vite passés à voir la Mission, l'hôpital,

la crèche, le collège qui s'achève, imposante construction dont nous sommes redevables, en partie, aux libéralités de la France. Et là encore ces messieurs purent redire au chef de notre flotte, qu'à Wenchow le *Craonne*, comme l'*Algol* à Ningpo, fut aux mauvais jours pour les missionnaires et leurs œuvres et leurs protégés l'instrument providentiel du salut.

C'était fini : chaque missionnaire regagna son bord, c'est-à-dire son poste solitaire. Notre procureur refit en prose et en lenteur, de Wenchow à Ningpo, le trajet si poétiquement et si rapidement parcouru trois jours avant. L'amiral alla rejoindre en mer son poste de commandement sur le *Jules-Ferry*. L'*Algol* eut alors le temps de procéder en mer à des tirs d'exercice et des sondages. Après quoi il remonta sur Shanghai. Mais il voulut bien, sur un plan convenu d'avance, s'arrêter en passant à Tinghaï pour aller à l'extrémité sud-est visiter le poste de Chenkiamen. A Monseigneur s'étaient joints trois confrères de nos amis, revenus de France la veille : MM. Defebvre, Pruvot, M. Buck, cueilli sur la route. Six missionnaires donc avec Sa Grandeur, cinq officiers avec leur commandant, M. Boucherie faisant cordialement les honneurs de son home, quatorze convives groupés autour d'une même table, ce fut une réunion comme bien sûr le rocher de Chenkiamen n'en a vu ni entendu jamais. Longtemps, je crois, les montagnes en rediront les échos sonores et plus longtemps encore nous en conserverons le souvenir joyeux.

L'AMI DES MISSIONNAIRES DU KIANG-SI SEPTENTRIONAL.

— Mars 1923-février 1924.

Le Tou-Tchou-kiao par M. J.-B. Liou. Mgr Fatiguet félicite l'auteur de son exposition claire, appuyée sur des raisons solides.

Histoire de la mission de Nanchang. Destruction et restauration, du 25 février 1906 au 25 février 1922.

Politesse chinoise. Avant d'entrer dans un village, le voyageur sort du palanquin, descend de cheval ou quitte sa brouette.

Le drapeau national de Chine a été offert par l'Église de Chine pour la béatification de Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus.

Mort de M. Rameaux. Ce vénérable confrère était le neveu de Mgr Rameaux, qui fut vicaire apostolique du Kiang-Si de 1838 à 1845. Le caractère doux et affable de ce missionnaire lui attirait la sympathie de ceux qui avaient quelque rapport avec lui.

Sa piété, son respect pour les supérieurs, son affection pour les confrères et son zèle à l'égard des chrétiens confiés à son ministère ne se démentirent jamais pendant les trente-deux années qu'il passa dans le Kiang-Si. Il est mort le 8 septembre.

Suivent les fruits spirituels du Vicariat de Kiu-Kiang.

LA GUERRE CIVILE AU KIANG-SI

Après leur défaite du 28 novembre 1924, les troupes de l'ex-gouverneur du Kiang-Si, Tsai-Tchen-Hiun, quittèrent précipitamment Ki-Ngan et allèrent se reformer à 140 kilomètres au Nord, en amont de Tchang-chou, pour résister aux troupes de Fang-Pen-Jen marchant sur Nan-Tchang, la capitale provinciale, par deux voies, rive droite et rive gauche, pour envelopper l'adversaire. Il y eut trois combats, le premier à Sin-Kan-hien, le second à Tchang-chou et le troisième à Fong-Tcheng-hien; le plus acharné, à Tchang-chou, ne dura que vingt-quatre heures. Les troupes de Tsai-Tchen-Hiun étaient définitivement vaincues. Le 8 décembre, les troupes belligérantes arrivaient à

Nan-Tchang et, au lieu de la grande bataille que l'on redoutait, il n'y a eu que quelques coups de feu. C'en fut assez cependant, car aussitôt la panique s'empara de la population civile et la police, elle-même affolée, voulait livrer bataille aux armées belligérantes; le chef du train venant de Kiu-Kiang, entendant la fusillade, prit peur et, n'osant poursuivre sa route, donna ordre de faire machine en arrière et de reconduire le convoi, à Kiu-Kiang. Il n'a eu que la peur et rien de cassé; peu à peu tout est rentré dans le calme. Tsai-Tchen-Hiun a fui à Shanghāi et s'est réfugié sur la Concession française; Fang-Pen-Jen, par ordre de Pékin, le remplace à Nan-Tchang comme gouverneur militaire.

Bien! mais ça n'était pas fini!

Pendant que tout s'arrangeait au mieux pour Fang-Pen-Jen, les troupes du Koang-Tong, environ 35 000 hommes, envahissaient le Kiang-Si. Fang-Pen-Jen lui-même, dit-on, les avait appelées pour chasser Tsai-Tchen-Hiun du Kiang-Si et avait recommandé aux officiers de ne pas charger inutilement leurs hommes de munitions, s'engageant à les ravitailler lui-même. Ces troupes vinrent donc avec fort peu de munitions. Or, bien avant que les Sudistes eussent quitté Kan-Tchéou, l'ex-gouverneur Tsai était vaincu. Fang-Pen-Jen en annonçant sa victoire aux généraux sudistes les pria de rester à Kan-Tchéou, leur intervention étant devenue inutile, et les avertit que sous peu il leur enverrait 400 000 \$ pour la solde de leurs troupes.

Les Sudistes ne voulurent rien entendre et demandèrent le passage libre par le Kiang-Si pour aller au Hou-Pé chasser Siao-Yo-Nan, gouverneur de cette province. Mais entre temps Fang-Pen-Jen avait fait alliance avec ce dernier, qui s'empressa de lui envoyer

des troupes. C'était la guerre inévitable entre Fang et ses amis d'hier, les Sudistes.

Le 21 décembre l'avant-garde des troupes du Koang-Tong arrivait ici (Ri-ou). Ce fut, depuis cette date jusqu'au 24 dans la nuit une véritable invasion, non seulement à Ki-Ngan, mais encore à Ki-Chœi et à Yong-Fong. Le peu de Nordistes qui restaient ici le 21 quittèrent, non sans échanger quelques coups de fusils avec les envahisseurs, pour se saluer sans doute, car peu après nous n'entendîmes plus rien.

Chaque brigade arrivait ici clairons sonnans et drapeau déployé et, après un peu de repos, poursuivait sa route vers le Nord. De son côté, Fang-Pen-Jen, bien informé du mouvement des troupes Sudistes, et connaissant parfaitement le pays, lança contre l'envahisseur ses régiments, renforcés des troupes de l'ex-gouverneur, qui, avec leurs officiers, lui avaient fait leur soumission. L'attaque se déclanchait le 25 décembre dans la matinée et le combat durait toute la journée et toute la nuit jusqu'au lendemain à quatre heures du soir. Les Sudistes, repoussés avec de lourdes pertes, reprenaient en toute hâte la route du Sud. Ils sont partis, c'est le cas de le dire, sans tambours ni trompettes. Les clairons ne se firent pas entendre et les drapeaux étaient roulés sur la hampe. Ça faisait pitié de voir ce troupeau s'éloigner de Ki-Ngan, harassé, triste et démoralisé !

Nous fûmes donc sous la domination sudiste pendant cinq jours. Notre ville n'a pas trop souffert de cette courte occupation des Sudistes, mais dans certaines villes il en fut tout autrement ; Ki-Chœi et Wan-Ngan eurent beaucoup à souffrir.

En ces années 1922, 1923 et 1924 les marches et contremarches incessantes des armées belligérantes, les différents combats qu'elles se livrèrent un peu

partout dans notre Vicariat, furent cause de dures épreuves pour les paisibles populations. Elles eurent fréquemment à souffrir de réquisitions arbitraires en hommes, en argent et en vivres. Chrétiens et païens, tous ont souffert dans leurs personnes de traitements indignes et barbares et dans leurs biens par des pillages fréquents, commis par les armées en marche ou par les brigands dont le nombre augmente sans cesse. Aussi, bien des fois les missionnaires durent laisser se réfugier dans leurs établissements le peuple affolé cherchant protection auprès de l'Église catholique. Dans ces circonstances, les réfugiés n'eurent généralement pas à souffrir des Nordistes, leurs officiers s'étant toujours montrés courtois avec les missionnaires, mais au passage des Sudistes il en fut, comme je le dis plus haut, tout autrement. Les lettres, que je vais transcrire ici, en font foi.

Extrait d'une lettre de M. Russo, du 29 décembre 1924.

— « Le colonel du 10^e régiment, Tcheng-Tsi-T'cheng, de l'armée sudiste, dès son arrivée, se présenta à la Mission et se montra mécontent et extrêmement irrité en voyant tant de réfugiés chez nous avec leurs objets. Il me fit monter avec lui sur une table, réunit tout ce monde et fit un discours très violent, disant en substance qu'il est honteux pour des Chinois d'avoir recours à des étrangers, que lui était capable de les protéger d'une manière efficace et que, par conséquent, ils devaient sortir tous. Le lendemain matin, il se présenta de nouveau de bonne heure, tout en colère, et me dit, sans autre façon, que je devais lui livrer immédiatement 20 000 à 30 000 livres de riz, sinon il mettrait le feu à la maison. Je lui fis observer que pendant trois jours, en l'absence de toute autorité en ville, j'avais fait le possible et l'impossible, en employant mes hommes et mon argent pour ravitailler

les Sudistes, que présentement il me demandait une chose absolument impossible, et, pour le convaincre, je l'ai invité à me suivre et à chercher lui-même partout dans la résidence. Là-dessus il se leva, fit réunir par force les pauvres femmes qui étaient encore chez nous, mes enfants et mes grands catéchumènes, leur adressa un discours vraiment incendiaire et xénophobe : « Je « vous massacrerai tous, dit-il, et me tuera ensuite « d'un coup de pistolet. » Il fit donc entrer ses soldats et chasser tout ce monde de force. Pendant cette journée du 17 décembre, nous fûmes, moi et mon monde, tout à fait à leur merci. Ils couraient partout, ayant ordre seulement de ne pas me faire de mal ; ils proféraient toutes sortes d'injures contre la Mission catholique et les étrangers, se vantant d'avoir pillé et brûlé un grand nombre de résidences catholiques dans la province de Koang-Tong, sans avoir jamais subi la moindre répression. Comme je m'étais opposé à l'expulsion de mes gens et qu'on n'avait pas pu transporter tous les objets dehors, Tcheng-Tsi-T'cheng avait fixé le lendemain, 18, pour mettre le feu à tous ces objets. Heureusement, il recevait dans la nuit du 17 l'ordre de partir, et nous fûmes sauvés, grâce à cette heureuse coïncidence. Quant aux autres vexations que nous eûmes à subir, elles furent trop nombreuses pour être racontées toutes. Maintenant (fin de décembre) tout ce monde nous revient battu et bien battu par les Nordistes. Nous craignons qu'à leur retour, ils se montrent encore plus insolents. Déjà aujourd'hui, 29 courant, ils ont arrêté beaucoup de monde, même des pauvres femmes, qu'on a enfermées en prison pour leur extorquer de l'argent. Comme des gens cherchaient refuge chez nous, on plaça à notre porte une dizaine de soldats armés pour empêcher qui que ce fût d'entrer. Cependant, après les représentations

au colonel, ils furent retirés. Triste ironie du sort ! Ces Sudistes, qui haïssent tant l'Église catholique et empêchent le petit peuple de venir s'y réfugier, les voici, quelques-uns et non des moindres, qui, pourchassés par les Nordistes vainqueurs, pris de panique, viennent eux-mêmes me confier leurs objets et me prier de les recevoir aussi en cas de danger ! Malgré les menaces, à part vexations et injures, nous n'avons pas été pillés, mais je ne garantis pas l'avenir. »

Lettre de M. Breuker, de Ki-Shui, du 30 décembre 1924, à Mgr Ciceri. — « Monseigneur... Les événements de ces derniers jours m'ont empêché d'offrir à Votre Grandeur mes vœux de bonne fête. Je remercie le bon Dieu de nous avoir protégés ici, alors que tant de pauvres gens ont perdu leurs biens et, bon nombre, leur vie.

« Il y a quelques jours une carte de M. Thieffry m'annonçait l'arrivée à Ki-Ngan des troupes Sudistes. La veille de Noël, après mon déjeuner, j'allai au Nan-Men (à la porte du Sud) où l'on avait signalé l'arrivée prochaine des Sudistes, qui s'amaient du côté de Shui-Nan. Aussitôt entrés, ils collèrent leurs affiches, celles du général et de deux colonels. Ce matin-là, il en arriva 500 à 600 commandés par un colonel qui, dans un speech ronflant, nous déclara que le Kiang-Si entrait dans une ère nouvelle de prospérité, etc. Ah ! oui ! Nous en savons quelque chose ! Tout de suite ce monsieur s'installa au tribunal au lieu et place du mandarin, qui n'avait qu'à laisser faire.

« Dans l'après-midi, une colonne de troupes vint de Ki-Ngan, suivie par le général Lou, et une file interminable de bagages, deux canons de montagne, pas de mitrailleuses. Un enfant de l'école reconnut le mulet de M. Sié parmi les quelques chevaux de ces troupes. Le soir, un courrier, venu de Shui-Nan, me

remit une lettre m'en donnant l'explication : les soldats du colonel Peng arrivés là furent avertis par les notables de l'endroit (en froid avec le Sse-yé) que le Sse-yé se trouvait à la Mission et que, s'ils voulaient de l'argent, ils en trouveraient tant qu'ils voudraient. Sommé de leur livrer ce fonctionnaire, M. Sié ne put empêcher cette soldatesque de s'en emparer. Force fut au Sse-yé de leur verser 400 \$, il fut de plus maltraité, lié et conduit à Ki-Shui. Averti qu'il y avait un mulet à la résidence, l'aide de camp du colonel vint le demander, promettant de le renvoyer à la Mission de Ki-Shui. Voyant ces militaires si mal disposés à notre égard, M. Sié n'osa refuser.

« Tous les chrétiens d'ici étant réfugiés à la résidence, nous pûmes de bon matin et en paix célébrer la fête de Noël. A sept heures et demie tout était fini. Je pus savoir que le mulet de M. Sié était au tribunal où logeait le fameux colonel, que j'allai voir vers les dix heures. Tout de suite, je m'aperçus que c'était un homme violent. Il me tint un long discours sur ses buts de guerre et me recommanda de me confiner dans mon rôle de prédicateur de la religion et de ne pas protéger le peuple, ce dont il se chargeait, lui. Il continua sur la politique européenne, injuste à l'égard de la Chine, etc. Je ne fus pas long à me convaincre de ses sentiments franchement xénophobes. Finalement je lui parlai du mulet... ce qui lui fit monter la moutarde au nez ; il réclama que M. Sié vint lui-même chercher la bête ; lui répliquant que j'avais une lettre et que je connaissais le mulet, il se rejeta sur sa connaissance du français, anglais, allemand, latin même ! et dit qu'il examinerait l'affaire si on lui remettait la lettre. Je me retirai. Puis j'envoyai deux de mes maîtres, avec la lettre et ma carte ; mais dès qu'on la lui remit, il la jeta par terre, demanda à mes gens s'ils

étaient du Kiang-Si et pourquoi ils suivaient cet Européen et avant qu'ils eussent le temps de revenir de leur étonnement, il cria de les arrêter et de leur donner la bastonnade; heureusement, les soldats ne bougèrent pas et les deux maîtres déguerpirent au plus vite!

A peine fini de dîner, j'entendis la fusillade qui commençait près de San-Kio-Tan; ici nous étions loin de nous attendre à cela, ne sachant pas les Nordistes si près. Cela dura toute la soirée, pendant que de nouvelles troupes sudistes arrivaient de Ki-Ngan, avec nouvelle proclamation et nouveau speech à la porte du Sud; éloquence que notre brave et courageux mandarin (le sous-préfet) subit, non sans rire dans sa barbe. Fusillade pendant toute la nuit et très violente le matin. Après la messe, le bruit se rapprochant, je réunis tout le monde au rez-de-chaussée. Bien entendu, je dus me gendарmer pour arrêter la procession des derniers fuyards qui se précipitaient chez nous. La porte étant barricadée, il n'y avait qu'à attendre les événements et se confier au bon Dieu. Bientôt les combattants entrèrent en ville. De l'étage j'avais vu la colonne de porteurs fuir à toutes jambes dans la direction de Ki-Ngan. Les Sudistes galopaient à qui mieux mieux, poursuivis par les Nordistes qui les pourchassaient à coups de fusils, de pistolets et de mitrailleuses, les canons n'ayant pu suivre; des balles s'aplatissaient contre notre mur de clôture. Au bout d'une demi-heure le feu cessa presque subitement; mais les Nordistes commencèrent leur besogne habituelle, le pillage : cognant partout les portes et brisant celles qui résistaient. Vers midi je fis ouvrir la grande porte, ce que voyant une dizaine de braves gens, presque morts de peur, sortirent de leur cachette pour aller respirer chez nous. Un jeune chrétien, étant venu trop tard pour se réfugier chez nous, faillit être tué à notre

porte, poursuivi par les Nordistes qui tiraient sur lui.

« Notre école de femmes, qui avait été évacuée, fut occupée par les Nordistes qui en forcèrent la porte, y prirent leur repas, puis partirent sans rien emporter, n'y ayant rien trouvé à leur convenance. Le fameux colonel Peng, son éloquence et ses proclamations sont maintenant par terre !

« Nous craignons le passage du gros de l'armée Nordiste qui, ne trouvant pas à manger à Ki-Shui, se seraient jetés sur n'importe qui et n'importe quoi. Heureusement, ces troupes sont passées à l'Ouest, rive droite, et le reste monta en barques, que nous vîmes passer par dizaines. La ville est entièrement déserte, plus de commerce, plus rien, plus personne... Dimanche, 28, j'ai invité M. le sous-préfet à dîner, un dîner de guerre !... »

Le danger que nous avons couru n'était pas chimérique ! Elles sont innombrables les histoires, que nous entendons tous les jours, des pauvres gens qui sortent de leurs cachettes, où ils étaient encore moins en sûreté qu'ici en ville. Les Sudistes, venant de Yong-Fong, prenaient les petites routes de la montagne pour tomber à l'improviste sur les Nordistes. J'ai vu bien des porteurs de bagages et de munitions qui, passant le soir par ces sentiers impraticables, ont fait de vilaines chutes ; beaucoup ont des contusions sur tout le corps, la figure abîmée, bras et jambes endoloris. Les Sudistes une fois partis, les Nordistes commençaient la chasse à l'homme sans merci, pour porter les charges. Pauvre peuple ! Toutes les lettres que nous recevons nous parlent des pillages dont la population rurale est victime presque chaque jour ; en certaines localités les pillards garderont longtemps la terre que les campagnards leur ont donnée. Si on excepte Tchang-Chou et d'autres oratoires secondaires,

nos résidences n'ont pas été pillées et nos missionnaires ne regrettent que l'impossibilité de faire leurs missions à cause de ces troubles qui les condamnent à un séjour forcé dans leur résidence. Nous avons toujours joui de la protection de Dieu et nous remercions de tout cœur son infinie bonté, car, il faut le dire, le danger a été grand partout dans le Vicariat, dans nos différentes résidences et même ici à Ki-Ngan.

Nos chères Sœurs, elles, n'écrivent pas leur journal, le divin Maître s'en charge et note avec amour les soins qu'elles prodiguent chaque jour aux nombreux blessés dans leur hôpital et les deux dispensaires. Il y a eu des jours où elles étaient surchargées de travail à cause des pansements longs et difficiles à faire aux grands blessés. De ces derniers un bon nombre sont morts et tous ont eu le temps de se préparer et de recevoir le saint baptême. Le grand nombre de réfugiés, qui vinrent chercher protection pendant ces troubles, fut encore pour elles un surcroît de soucis et de fatigues.

En cette date du 12 janvier 1925, les troupes Sudistes sont loin de nous ; mais malgré cela il est difficile de savoir ce que nous réserve l'année qui commence ; sera-ce encore la guerre ou la paix définitive ? Dieu seul le sait, car les Chinois ne semblent pas savoir ce qu'ils veulent.

Après avoir écrit ces dernières lignes, j'ai reçu du Vicariat de Kanchow trois lettres disant que les Sudistes continuent leur route vers le Koang-Tong et que la paix règne dans le Sud.

Que Dieu ne permette pas le retour de ces tristes événements et nous accorde la paix que nous lui demandons chaque jour dans nos prières.

Ce qui suit sur le sac de Tchang-chou m'arrive seulement maintenant.

Après le combat du 6 décembre, trente fuyards escaladèrent le mur de la Mission pour piller. Certains gardèrent la porte pour empêcher toute fuite possible pendant que les autres, surprenant les réfugiés dans leur sommeil et les terrorisant, en les menaçant de leurs armes, emportèrent tout ce qu'ils trouvèrent à leur convenance, surtout de l'argenterie et des piastres. Pendant ce temps six autres bandits, s'étant saisis du domestique de M. Teng, le menaçant de leurs armes, lui imposèrent silence et lui intimèrent l'ordre de les conduire à la chambre du missionnaire. M. Teng, réveillé, sortit et se trouva brusquement devant ces gredins. Ils entrent dans sa chambre, furettent partout et, ne trouvant pas grand'chose, ils le somment de leur verser 20.000 \$! Rien que cela ! — Je n'ai rien, dit-il. Ces bandits, sachant que le directeur, M. Anselmo, était dans la maison, forcèrent M. Teng de les conduire chez lui. M. Anselmo dormant profondément répondit par un *Deo gratias* ! sonore, pensant que c'était quatre heures. Ouvrant donc sa porte et se trouvant lui aussi brusquement devant ces brigands, il ne perd pas la tête : « Que venez-vous faire ici la nuit et en armes ? dit-il. — Nous exigeons 20.000 \$! — Qui vous envoie requérir cette somme ? — Le Général. — Allez lui dire que, s'il a besoin d'argent, je vais aller le voir pour m'entendre avec lui et la Chambre de commerce à ce sujet. » En entendant cette réponse, ils le menacent de leurs armes. « Je ne vous crains pas, leur dit-il, et, leur montrant le drapeau français : Connaissez-vous ce drapeau ? » Alors un de ces bandits s'élança baïonnette au canon, contre M. Teng. D'un geste de son bras puissant M. Anselmo écarte le brigand et lui crie d'une voix tonnante : « C'est un prêtre ! Si tu le touches... ! » Je pense bien que la haute stature, la carrure puissante, les terribles poings

et le courage du missionnaire en imposèrent aux assaillants, car ils baissèrent le ton ; ne voulant pas toutefois s'avouer vaincus, ils exigent qu'on leur livre, comme otage, le domestique de M. Teng. M. Anselmo s'y oppose et fait entrer le jeune homme dans sa chambre ; les soldats l'y suivent et furettent partout ; ils ne peuvent emporter qu'un peu de linge et déguerpissent prestement. MM. Anselmo et Teng leur firent un pas de conduite non sans leur faire chaudement leurs compliments... Puis ils sont allés tous deux, aussitôt après, chez le Général pour porter plainte... Ils furent reçus par son chef d'état-major qui promit d'envoyer une garde à la résidence, mais n'envoya personne. Voyant cela, ils retournèrent pour voir le Général qui les reçut fort aimablement et le premier leur parla du pillage commis par les soldats à leur résidence. Peu après que nos deux confrères se furent retirés, il envoya à la Mission un piquet de douze hommes. Les missionnaires ne perdirent pas grand'chose, tandis que les réfugiés furent soulagés de leurs petites richesses.

Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet pendant les années 1844, 1845 et 1846, par F. Huc. Nouvelle édition, par J.-M. Planchet, deux volumes. Pékin, Imprimerie des Lazaristes, 1924.

Malgré les nombreuses éditions en toutes les langues des ouvrages de M. Huc, ceux-ci devenaient introuvables. Nos confrères de Pékin ont cru que c'était un devoir de famille d'en donner une nouvelle édition, en intercalant quelques notes historiques et géographiques.

Nous extrayons de cet ouvrage quelques notes biographiques sur MM. Gabet et Huc, ainsi que la préface du livre.

Joseph Gabet, le compagnon et le supérieur de Huc pendant leur célèbre voyage à travers la Chine, naquit à Névry, Lons-le-Saulnier (diocèse de Saint-Claude), le 6 décembre 1808. Après ses études théologiques il fut ordonné prêtre, le 27 octobre 1833. Il entra à Saint-Lazare, au mois de mars 1834, partit pour la Chine le 21 mars 1835 sur l'*Edmond*, en compagnie du bienheureux Perboyre, le futur martyr de Outchang, et de M. Delamarre, le futur interprète pour le traité de 1860, et arriva à Macao le 19 août suivant. Il séjourna une année entière dans cette ville, y émit ses vœux de religion, le 16 mars 1836, et, le 15 août, partait pour la Mission de Mongolie, où il arriva au mois de mars 1837. Son nom chinois était Tsin.

Après avoir fait mission plusieurs années à Héchoui et à Jehol, et avoir réussi à convertir trois Lamas, dont un fut le lazariste M. Fong, il fut nommé provicaire par Mgr Mouly, vicaire apostolique de Mongolie, et chargé d'ouvrir la Mission mongole. Il demanda et obtint que M. Huc lui fût donné pour compagnon.

Dans une lettre écrite de Macao à M. Daguin, son successeur, M. Gabet a expliqué en ces termes la genèse de son apostolique randonnée : « Partis de Piéliékeou pour nous diriger dans les khalkhas, la certitude d'être pris pour Russes nous fit plutôt prendre la direction de l'occident : nous traversâmes le Tchakar, puis le fleuve Jaune, les royaumes d'Ordos et d'Alachan, et enfin nous parvîmes à la fameuse lamaserie appelée Ta-eul-se. Nous espérions y fonder la première chrétienté de Mongolie. Nous y séjournâmes huit mois, au bout desquels, ne voyant pas se réaliser les espérances que nous avions conçues, et ne pouvant même plus y résider, à cause de l'obligation de prendre l'habit Lama qu'on voulait nous y imposer, force fut de chercher ailleurs. Une guerre qui s'alluma entre

les Chinois et les Thibétains rendit le retour impossible. Obligés de nous tourner vers l'occident, nous nous engageâmes dans le grand désert de la Kalmoukie; et, après quelques mois de route, nous arrivâmes à Lassa, capitale du Thibet. Là, dès notre première tentative, nous eûmes la consolation de voir le succès dépasser nos espérances : nous y érigeâmes une petite chapelle, et, pour la première fois, la véritable prière fut chantée dans cette capitale du Bouddhisme. »

Dès son retour du Thibet à Macao, conseillé par le Père Féliciani, procureur de la Propagande à Hongkong, M. Gabet s'embarqua pour la France pour y exposer la situation de cette moisson qui s'annonçait jaunissante, et alla à Rome y solliciter le droit d'y retourner. Mais entre temps le Vicariat Apostolique du Thibet avait été érigé et confié aux Missions étrangères de Paris.

Là-dessus il fut chargé d'accompagner au Brésil une colonie de Filles de la Charité (1849) et de fonder le séminaire de Mariannà. Le 3 mars 1853, il mourut de la fièvre jaune à Rio-de-Janeiro.

Régis-Evariste Huc, né le 1^{er} juin 1813 à Caylus (diocèse de Toulouse) était d'une famille originaire de la Martinique. Son père, ancien capitaine d'état-major, fixa sa résidence à Toulouse quelques années après son mariage, afin de faciliter l'éducation de ses fils. Evariste fit ses études au petit séminaire de cette ville. Il entra ensuite dans la Congrégation de la Mission (Lazaristes), à Paris, le 9 octobre 1836, émit ses vœux de religion le 15 octobre 1838 et fut ordonné prêtre par Mgr de Quélen le 28 janvier 1839.

Quelques semaines plus tard (24 mars), il quittait Paris et s'embarquait au Havre sur le brick l'*Adhémar* avec deux autres missionnaires, M. Privas de Lyon et le Frère Vautrain. « Après avoir sillonné la Manche,

l'Atlantique, le Grand Océan, le détroit de la Sonde et la mer de Chine pendant cinq mois et demi, nous arrivâmes à Macao le 1^{er} août 1839», écrira-t-il plus tard.

C'est à Macao qu'il prononça son serment contre les rites chinois devant M. Torette, visiteur des missions des Lazaristes en Chine; c'est là aussi qu'il apprit la nouvelle du martyr du bienheureux Perboyre, son confrère, à Outchang, et qu'il voulut même revêtir les habits du martyr. Il quitta Macao le samedi 20 février 1841 et parvint à Sywantze le 17 juin suivant. On lui donna le nom chinois de Kou.

Il resta environ deux ans à Sywantze ou dans le district, tant pour s'y initier à la vie de mission que pour y apprendre la langue chinoise. Peu avant la fête de l'Ascension 1843, il partait pour la mission de Héchoui et de Piéliékeou, où il s'appliqua à l'étude des langues mantchoue et mongole, en compagnie de son chef de district.

Ce fut le 3 août 1844 que MM. Gabet et Huc partirent de Héchoui (Koulitou), en passant par Piéliékeou, pour leur grand voyage, qui ne devait prendre fin qu'en octobre 1846, à Macao. Il fit dans cette ville un assez long séjour, qu'il utilisa pour rédiger ses notes de voyage et composer ses souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet (1847-1849).

Préface de l'auteur (M. Huc)

Ces souvenirs de voyage ayant été accueillis avec bienveillance, nous en donnons une édition nouvelle, sans faire subir à la première aucun changement notable. Il s'en faut bien que nous ayons jamais eu la prétention de faire une œuvre littéraire; nous avons seulement essayé de raconter avec simplicité ce qui nous avait frappé dans nos longues et laborieuses

pérégrinations dans la haute Asie. Ces contrées, que nous avons visitées, étaient à peu près inconnues des Européens modernes. Ces vieilles races tartares, qui ont jadis tant agité la terre, ont apparu comme un monde nouveau, et cela nous explique comment le lecteur a pu parcourir avec quelque intérêt les relations du missionnaire peu exercé à écrire, et enfoncé depuis quatorze ans dans l'étude des langues asiatiques.

Plusieurs de nos amis ont bien voulu nous faire observer que notre récit commençait beaucoup trop brusquement, et que le lecteur devait se trouver un peu déconcerté en se voyant tout d'un coup transporté en dehors de la grande muraille, et dans un certain royaume d'Ouniot, dont peut-être les géographes les plus érudits ne connaissent pas même le nom. Les personnes qui ne lisent pas avec beaucoup d'assiduité les *Annales de la propagation de la foi* ont dû, en effet, éprouver un grand étonnement, en voyant des missionnaires français au milieu des steppes de la Mongolie, et elles eussent été peut-être bien aises de savoir comment nous y étions parvenus. Il en coûte toujours de parler de soi ; mais puisqu'en lisant un voyage, il arrive quelquefois qu'on s'intéresse au voyageur, nous essayerons volontiers de remplir la lacune qui nous a été signalée, et de tracer un rapide itinéraire pour ceux qui auront le dévouement et la patience de nous suivre parmi les tribus errantes de la Tartarie et du Thibet.

Au mois de février 1839, Mgr de Quélen nous imposa les mains et nous dit au nom de Jésus-Christ : « Allez et enseignez toutes les nations... » Quelques jours après, nous nous trouvions dans le port du Havre sur le pont d'un navire. Le capitaine donna l'ordre de lever l'ancre, et le cœur plein de force et de confiance,

mais oppressé de sanglots, nous nous éloignâmes de cette France bien-aimée, à laquelle nous pensions dire un éternel adieu... le brick *l'Adhémar* faisait voile pour la Chine.

Après avoir sillonné la Manche, l'Atlantique, le grand Océan, le détroit de la Sonde et la mer de Chine pendant cinq mois et demi, nous arrivâmes à Macao. En ce moment, les Anglais commençaient à faire gronder le canon européen sur les côtes du Céleste Empire, et un Lazariste français, le vénérable Perboyre, détenu dans les prisons de Ou-Tchang-Fou, se préparait à conquérir la palme du martyr. La guerre de l'opium fut longue et opiniâtre : la puissance anglaise promena son pavillon sur le fleuve Bleu, saccagea plus d'une grande cité sur son passage et alla mouiller ses steamers et ses vaisseaux de ligne jusque sous les murs de Nankin. L'orgueil chinois fut profondément humilié ; l'Angleterre remporta un facile triomphe, et l'Europe fut persuadée que la Chine était ouverte. Cependant, il n'en est rien. L'empire du Milieu est toujours fermé : les diplomates chinois sont venus réparer les désastres des mandarins militaires, et aujourd'hui, un sujet de la reine Victoria ne se hasarderait pas à mettre le pied dans la ville de Canton... Le vénérable Perboyre eut, lui aussi, un long et terrible combat à soutenir. Mais il sut triompher en apôtre : il reçut glorieusement la mort sur la place publique de la capitale du Hou-Pé, et maintenant, comme par le passé, les missionnaires catholiques sont les seuls Européens qui osent parcourir les provinces de la Chine.

Ce fut sous les auspices de notre vénérable confrère que nous fîmes le premier pas dans ces contrées inhospitalières. Les habits que portait M. Perboyre, quand il fut mis à mort, venaient de nous être envoyés

à la Procure de Macao, et nous eûmes l'audace, nous pauvres missionnaires, de nous revêtir de ces précieuses reliques fraîchement rougies du sang d'un martyr.

Nous traversâmes la ville de Canton toute remplie de soldats, tartares et chinois qui préparaient leurs inutiles stratagèmes contre les canons de la Compagnie des Indes. Après trois mois de courses au sein de ces grandes et curieuses provinces, nous arrivâmes à Pékin, pénétré de reconnaissance envers Dieu, mais en même temps stupéfait d'avoir échappé à tant de dangers et de nous trouver dans la capitale de ce merveilleux empire. Ce peuple à part dans le monde, et dont la vieille civilisation étonne tant les jeunes nations de l'Europe, n'était plus pour nous un peuple séquestré de l'humanité et enveloppé de ténèbres : nous vivions au milieu de lui, nous le touchions de nos mains et nous respirions son air. Ses arts, son industrie, la singularité de ses mœurs et de ses habitudes, sa langue monosyllabique avec ses bizarres caractères que nous commencions à déchiffrer, son génie commercial et agricole, tout cela se manifestait à nous par degrés et nous jetait dans un étonnement profond. Il est cependant une chose qui, par-dessus tout, pénétra notre âme de vives et impérissables émotions. En parcourant ces populations idolâtres, nous rencontrâmes çà et là, sur les montagnes, dans les cités et les bourgades, le long des fleuves, partout, quelques familles privilégiées, prosternées au pied de la croix, récitant les mêmes prières que les catholiques redisent sur toute la surface de la terre, solennisant, comme eux, mais en secret et dans le fond de leurs pauvres demeures, les belles fêtes de l'Église universelle. Quels touchants souvenirs des catacombes!

Nous ne tardâmes pas à franchir la Grande Muraille, barrière fameuse élevée par les empereurs chinois contre les irruptions des Tartares, mais qui ne saurait arrêter la sainte invasion du christianisme. La Mongolie fut pendant plusieurs années la Mission qui nous fut assignée. La vie du missionnaire dans ces rudes et âpres contrées est souvent bien laborieuse : le défrichement de cette portion de l'immense champ du père de famille ne s'opère qu'à force de résignation et de patience. Ce n'est pas que la nature du sol soit toujours inféconde : mais il y a tant de ronces, les mauvaises herbes y sont si épaisses et si profondément enracinées que, souvent, la divine semence languit et meurt. Celui pourtant qui a beaucoup de persévérance et qui ne se rebute pas d'aller et de répandre le grain évangélique dans les pleurs et les tribulations, a quelquefois aussi la consolation de revenir au champ, le cœur plein de joie, pour y faire ses gerbes. « Eunt ibant et flebant mittentes semina sua : venientes autem venient cum exultatione portantes manipulos suos. »

Ce fut en 1844 que nous commençâmes à étudier, plus particulièrement la religion bouddhique dans les monastères des Lamas, et que le désir d'aller à la source des superstitions qui dominent les peuples de la haute Asie nous fit entreprendre ces longs voyages qui nous conduisirent jusqu'à la capitale du Thibet. Le despotique protectorat que la Chine exerce sur ces contrées vint y troubler notre séjour, et, après de longues, mais inutiles résistances, nous fûmes expulsé de Lha-Ssa et escorté jusqu'à Macao par ordre de l'empereur chinois. C'est là que nous rassemblâmes les quelques notes recueillies le long de la route et que nous essayâmes de rédiger ces souvenirs pour nos frères d'Europe, dont la charité veut bien s'intéresser aux épreuves et aux fatigues des missionnaires...

Alors, nous reprîmes la route de Pékin, et, pour la troisième fois, nous traversâmes les provinces du Céleste Empire.

Après un assez court séjour dans la capitale, nous comprîmes que le terrible climat du Nord ne pouvait plus nous convenir. Les infirmités que nous avions contractées au milieu des neiges du Thibet nous forcèrent de redescendre dans nos Missions du Sud¹. Le mal empira, et comme notre état, souvent voisin de la paralysie, était désormais incompatible avec les fatigues de l'activité de notre saint ministère, il nous fut permis de venir chercher en France des remèdes que nous eussions vainement demandés à la médecine empirique des Chinois.

Nous quittâmes Macao le 1^{er} janvier 1852, à bord du *Cassini*, corvette à vapeur qui allait visiter les côtes de la Cochinchine, du Tonkin et de la Malaisie. Le steamer français devant s'arrêter à Singapore, nous eûmes le regret de nous séparer de notre ami, le commandant de Plas, et de quitter un navire qui a su prouver que l'observance des devoirs religieux s'harmonise merveilleusement avec les labeurs et les exigences de la vie maritime.

Une frégate française, l'*Algérie*, allait mettre à la voile pour les Indes : son commandant, l'excellent M. Fournichon, eut l'obligeance de nous offrir un passage à son bord, et nous pûmes continuer notre route, non pas directement, il est vrai, mais le plus agréablement du monde; car l'amabilité de ceux qui nous entouraient nous faisait goûter déjà par avance tous les charmes de la patrie. Le *Cassini* et l'*Algérie* vivront toujours inséparables dans nos plus intimes souvenirs d'outre-mer; il suffit de connaître un peu la

1. M. Hué séjourna quelque temps chez ses confrères de Ningpo, au Tchékiang.

marine française pour l'aimer et l'admirer beaucoup.

Dans l'Inde, nous visitâmes avec le plus vif intérêt Pondichéry, Mahé et Bombay. Nous vîmes cette mystérieuse civilisation indienne se débattant vainement sous les étreintes impitoyables de la domination anglaise. Cependant, au milieu de ces nombreuses et intéressantes populations, dont les puissants dominateurs ne paraissent préoccupés que de spéculations mercantiles et de jouissances matérielles, on aime à contempler l'action lente et persévérante de la religion chrétienne sur les vieilles erreurs du brahmanisme. Les missionnaires y luttent, comme en Chine, avec un zèle et une patience dignes des plus grands succès; aussi, un jour viendra, on ne peut en douter, où la fraternité évangélique triomphera complètement de l'orgueilleux système des castes et du privilège.

Après avoir touché à Ceylan, l'île des Épices, et à Aden, où les Anglais se sont fortifiés, comme dans un autre Gibraltar, nous parcourûmes la mer Rouge, et nous arrivâmes en Égypte à travers les sables de Suez. L'Égypte! quelle terre palpitante de souvenirs! Avec quel saisissement on visite, aux environs du Caire, les ruines de Memphis, les tombeaux des califes, les Pyramides, Héliopolis où médita Platon et où les noirs cyprès qui entourent l'aiguille de Cléopâtre semblent murmurer tristement le nom glorieux de Kléber!... Ces souvenirs sont pour tout le monde; mais le chrétien sait en trouver de plus émouvants encore; c'est dans cette contrée que vint le patriarche Joseph et que germa la civilisation du peuple de Dieu. On voit sur les bords du Nil l'endroit où fut exposé Moïse et où, sans doute, le divin Enfant de Marie porta souvent ses pas: car, non loin de là, on montre la maison qu'habita la sainte Famille pendant son séjour en Égypte.

Maintenant des bateaux à vapeur sillonnent le Nil et conduisent le voyageur du Caire à Alexandrie, grande et célèbre cité qui se fait européenne en toute hâte, et où on ne retrouve plus rien de ce qui fut autrefois. On est obligé de fouiller les livres pour faire revivre ses nombreuses illustrations, ses églises florissantes, ses martyrs, ses docteurs et ses écoles savantes.

En Chine, en Malaisie, dans les Indes, à Ceylan, dans la mer Rouge, partout, on rencontre la domination anglaise, dont l'irrésistible besoin d'expansion cherche à absorber tous les peuples. On la retrouve encore en Égypte : l'influence française en a disparu en 1848. Les Anglais qui, depuis longtemps, convoitent la terre des Pharaons ont habilement profité de nos discordes civiles et de l'instabilité de nos institutions, pour s'insinuer dans les conseils d'Abbas Pacha. Mais la France, il faut l'espérer, reprendra bientôt partout le rang qui lui appartient, et l'Égypte pourra s'appuyer sans crainte sur la force d'un gouvernement qui porte le nom du héros des Pyramides.

Le 3 mai, nous partîmes d'Alexandrie pour aller visiter la Syrie, Beyrouth, le mont Liban, Tyr et Sidon, qui n'ont pas même conservé de ruines ; Saint-Jean-d'Acre, le mont Carmel et Jaffa qui n'a plus à son lazaret que de joyeux pestiférés.

Il n'était pas permis à un missionnaire catholique, qui avait erré si longtemps parmi les contrées les plus célèbres du bouddhisme, de passer si près de la Palestine sans aller visiter, le bourdon à la main, les lieux qui ont été sanctifiés par la naissance, la vie et la mort du Sauveur des hommes. Nous eûmes donc le bonheur de faire un pèlerinage à Jérusalem, et, le jour de l'Ascension, nous étions sur la montagne des Oliviers, pressant sur nos lèvres l'empreinte sacrée que Jésus-Christ laissa sur le rocher quand il monta au ciel.

Un mois après, nous avons revu notre patrie, la France, le plus beau, le meilleur de tous les pays, et nous allions chercher aux eaux thermales d'Ax, au sommet des Pyrénées, les forces que nous avions perdues sur les monts Himalaya.

Eaux thermales d'Ax, le 7 août 1852.

LIBRAIRIE DES LAZARISTES DU PE-TANG PÉKIN. CATALOGUE. Juillet 1924.

On y rend compte de 380 livres imprimés par nos frères coadjuteurs.

TABLEAU GÉNÉRAL DE L'ÉTAT DE LA MISSION ET DES RÉSULTATS OBTENUS du 1^{er} juillet 1923 au 30 juin 1924.

	5 Vicariats du Nord.	6 Vicariats du Sud.
Catholiques	532 796	164 384
Hérétiques	»	36 000
Païens	19 000 000	47 000 000
Chrétientés	4 870	2 137
Districts	»	29
Résidences	151	138
Évêques	5	6
Lazaristes, prêtres euro- péens	82	72
Lazaristes, prêtres améri- cains	»	13
Lazaristes, prêtres indigènes.	60	43
— Etudiants	»	30
— Séminaristes	»	13
— Coadjuteurs eu- ropéens	20	10
Lazaristes Coadjuteurs, indigènes		
Séculiers, prêtres, euro- péens	4	3
Séculiers, prêtres, indigènes.	164	83
Aspirants séminaristes	100	62

	5 Vicariats du Nord.	6 Vicariats du Sud.
Petits séminaristes.	446	196
Grands —	85	99
Religieux européens.	95	»
— indigènes	32	»
Filles de la Charité, euro- péennes.		68
Filles de la Charité, améri- caines.	124	8
Filles de la Charité, indi- gènes.		101
Franciscaines missionnaires.	42	»
Religieuses indigènes.	283	150
Catéchistes hommes	»	547
— femmes.	»	162
Maitres d'école	2 134	487
Maitresses d'école	1 545	186
Baptiseurs.	»	110
Baptiseuses	»	74
Églises.	229	127
Chapelles et oratoires.	1 969	994
Écoles élémentaires de garçons	1 252	376
Écoliers	26 066	8 903
Écoles élémentaires de filles.	1 101	138
Écolières.	22 425	4 507
Écoles secondaires de garçons	225	17
Écoliers	5 680	1 031
Écoles secondaires de filles.	35	7
Écolières	840	312
Collèges de garçons.	84	2
Collégiens.	3 265	217
Collèges de filles.	27	»
Collégiennes.	927	»
Écoles mixtes.	»	8
Élèves catholiques.	»	130
Élèves païens.	»	169
Écoles normales de garçons.	1	3
Normaliens	54	34

	5 Vicariats du Nord.	6 Vicariats du Sud.
Écoles normales de filles . .	2	3
Normaliennes.	49	53
Écoles de catéchistes.	31	»
Étudiants.	940	»
Étudiantes.	749	131
Catéchuménats d'hommes. . .	20 401	4 583
Hommes catéchumènes.	711	95
Catéchuménats de femmes. . .	14 427	2 778
Femmes catéchumènes.		
Écoles professionnelles de garçons.	9	4
Ouvriers	90	226
Écoles professionnelles de filles	18	46
Ouvrières.	1 613	2 407
Imprimerie. Nombre d'ou- vriers.	60	»
Livres édités	201 359	»
Hôpitaux d'hommes.		12
Malades	11 mixtes	15 096
Hôpitaux de femmes.		10
Malades	5 054 mixtes	4 822
Hospices d'hommes.	5 mixtes	11
Vieillards		1 027
Hospices de femmes.		14
Vieilles	347 mixtes	289
Dispensaires.	21	39
Remèdes distribués.	748 734	1 218 784
Sainte - Enfance. Enfants reçus.	890	3 131
Sainte-Enfance à la crèche . — en nourrice.	»	196
— confiés à des chrétiens.	1 011	2 954
Orphelinats de garçons.	864	137
Orphelins.	3	7
Orphelinats de filles.	178	280
Orphelines	14	27
Conversions d'hérétiques . . .	1 756	2 515
	103	136

	5 Vicariats du Nord.	6 Vicariats du Sud.
Baptêmes de catéchumènes adultes	11 056	6 925
Baptêmes de païens adultes à la mort.	916	2 938
Baptêmes d'enfants de chré- tiens.	10 480	5 062
Baptêmes d'enfants de païens à la mort.	31 543	19 861
Confirmations	5 084	4 086
Confessions de précepte. . .	266 745	75 556
— de dévotion	647 489	353 284
Communions de précepte. . .	167 244	71 611
— de dévotion.	1 673 357	1 001 971
Extrêmes-Onctions	3 997	1 894
Ordinations : nombre de prêtres.	15	13
Mariages entre fidèles. . . }		1 190
— Avec des infi- } dèles. }	2 649	132
Retraites d'hommes. . . . }		2 041
— de femmes }	2 649 mixtes	2 268
Défunts adultes.	»	1 604
— enfants.	»	2 097
Associations et confréries .	»	39
Admis dans l'armée.	4 912	10 806

A. M. D. G. MISSIONS, SÉMINAIRES, ÉCOLES CATHOLIQUES EN CHINE (1922-1923). Chang-Haï. Imprimerie de T'ou-sé-wé. Zikawei. Janvier 1924.

Évêques : Il y en a 14 des Missions étrangères de Paris, 9 Franciscains, 11 Lazaristes, 4 des Missions étrangères de Milan, 7 de la Congrégation de Scheutvelt, 2 Dominicains, 3 Jésuites, 1 du Séminaire Saint-Paul de Rome, 2 de la Congrégation de Steyl, 1 de l'Ordre de saint Augustin, 1 de la Congrégation de saint François Xavier de Parme, 1 des Pères Salé-

siens de Dom Bosco, 1 Bénédictin de Sainte-Odile,
1 Capucin.

Prêtres européens : 1 480.

Prêtres indigènes : 1 082.

Chrétiens : 2 216 356, soit un prêtre pour 847 chrétiens.

Grands séminaristes : 666.

Petits séminaristes : 1 826.

Élèves aspirants : 526.

Élèves des écoles de prières : 197 834.

Élèves des écoles primaires : 44 583.

Élèves des écoles primaires supérieures : 10943.

Élèves des écoles secondaires : 5593.

MISSIONES SECUNDUM INSTITUTA RELIGIOSA (dans le monde entier) :

	Missions.	Prêtres.	Frères.
Assomptionnistes.	1	»	»
Eudistes.	1	»	»
Pères de Scheut	9	225	52
Fils du Cœur de Marie.	2	53	30
Pères d'Issoudun.	7	123	83
Lazaristes.	17	166	225
Oblats de Marie.	11	309	265
Oblats de saint François de Sales.	2	23	5
Passionistes	2	24	8
Prêtres du Sacré-Cœur	5	15	2
Pères de Picpus	5	83	60
Congrégation de la Croix.	1	»	»
Pères du Saint-Esprit.	29	561	174
Rédemptoristes.	4	»	»
Récollets de Saint-Augustin.	2	23	»
Ermites de Saint-Augustin.	4	37	»
Fils du Sacré-Cœur de Vérone (Italiens)	3	44	28
Fils du Sacré-Cœur de Vérone (Allemands)	1	18	»
Pères de la Consolata.	3	57	20
<i>A reporter. . .</i>	109	1 581	952

	Missions.	Prêtres.	Frères.
<i>Report</i>	109	1 581	952
Pères de la Salette.	1	16	6
Missionnaires Saint-François de Sales	2	57	18
Carmes déchaussés.	3	68	23
Déchaussés de la Sainte-Trinité.	1	6	3
Franciscains	24	682	521
Capucins	23	376	236
Dominicains	16	163	16
Prémontrés.	1	18	16
Bénédictins.	10	95	80
Servites de Marie	1	5	3
Pallotins	1	9	4
Salésiens	7	99	91
Missions étrangères de S. Fran- çois Xavier.	1	16	»
Missionnaires de Marianhill. . .	1	»	»
Missions Etrangères de Milan. .	7	125	»
— — de Paris . .	37	1 054	454
Séminaire Saint-Pierre et Saint- Paul.	1	14	»
Jésuites	22	930	876
Missionnaires africains de Lyon.	11	244	75
Maristes.	8	152	73
Société Grignon de Montfort . .	3	47	9
Pères Blancs.	13	404	80
Société Saint-Colomban.	1	»	»
Joséphins.	1	7	4
Pères de Mill Hill.	5	154	9
Pères de Steyl.	7	166	37
Total.	317	6 658	3 584

Qu'on nous permette de dire que cette statistique n'est pas exacte pour ce qui concerne notre Congrégation, puisque rien qu'en Chine nous avons 270 prêtres.

SYRIE

*Lettre de M. AOUN, Prêtre de la Mission,
à M. VERDIER, Supérieur général.*

Tripoli de Syrie, 11 juillet 1924.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Nos missions de cette année sont bien intéressantes en ce qu'elles ressemblent à celles données du temps de saint Vincent aux bergers dans la campagne de Rome.

Nous avons prêché treize missions dans des petits villages échelonnés aux pieds de la montagne dans le nord du Liban.

Le tiers de ces villages eurent les missions depuis dix ans, le second tiers depuis trente ans; les autres, c'est pour la première fois qu'ils voient le missionnaire.

Partout nous étions bien reçus. Dès qu'on arrivait dans une localité, tout le monde cessait le travail pour suivre les exercices de la mission.

Dans un village, presque tous apportaient le dîner avec eux et ainsi ils passaient toute la journée à l'église ou auprès de l'église, s'occupant à apprendre les prières et à se confesser. Bon nombre parmi les hommes passaient la nuit dans l'église, priant, chantant, etc.

Presque la moitié des habitants de ces villages sont des bergers. Pendant l'été, les troupeaux sont à la haute montagne, loin des villages. Naturellement les gardiens ne pouvaient pas, tous ensemble, suivre les exercices de la mission; alors ils se partageaient par bande quatre jours chacune, et ceux qui n'arrivaient pas à temps suivaient le missionnaire dans le village voisin. Quelquefois ils faisaient trois ou quatre heures

de marche pour y arriver. C'est ainsi que les quelques privations matérielles qu'on devait supporter étaient bien compensées par les consolations spirituelles.

Les confessions générales firent beaucoup de bien.

Il y eut beaucoup de restitutions et de réconciliations, etc. On imposait le scapulaire du mont Carmel, la Médaille miraculeuse.

Après huit mois et demi de mission, nous sommes rentrés pour nous reposer et réparer nos forces.

Jérémie AOUN.

UNE AME DE PRÊTRE : GEORGES HACHITI, *Missionnaire Lazariste* (1893-1920), par un Prêtre de la Mission. 1 vol. in-16 de XV-111 pages.

On ramène les principaux faits de cette vie (ou plutôt les principales paroles et lettres de ce jeune missionnaire, mort peu après son sacerdoce) à cinq chefs : son esprit de sacrifice, son culte pour la joie, son idéal sacerdotal, sa vie sacerdotale, sa soif du ciel.

UNION FRATERNELLE DES ANCIENS DE L'ORPHELINAT SAINT-JOSEPH, Beyrouth.

La mode est aux unions. Celle-ci a été fondée en 1923. On raconte dans cette brochure l'assemblée constituante et la première assemblée générale; comme toutes celles du même genre, elles sont fraternelles, joyeuses, et l'on revit avec bonheur le temps où l'on était heureux (croit-on), parce qu'on n'avait pas les soucis qu'on a maintenant; il est vrai qu'on en avait d'autres, qu'on n'a plus; mais ceux-ci sont oubliés. Cela fait du bien de sortir un jour de l'atmosphère lourde dans laquelle on vit habituellement.

AFRIQUE

ÉGYPTE

NOTICE SUR LA MISÉRICORDE DU CAIRE

Les œuvres de la Miséricorde du Caire ont commencé de la façon la plus modeste.

En 1903, deux Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul furent envoyées dans le quartier populaire d'Abd el Aziz pour y commencer un dispensaire gratuit. Aucun établissement de ce genre n'existait alors dans cette partie de la ville populeuse, où demeurent bon nombre d'indigènes, de Grecs et d'Italiens pauvres. Aussi les clients du dispensaire devinrent-ils bientôt fort nombreux.

Un *Fourneau économique* y fut bientôt annexé ; l'organisation, faute de ressources, en était fort défectueuse : une seule chambre servait successivement de réfectoire et de clinique. Le mobilier consistait en caisses disposées en différents sens, selon l'usage qu'on en devait faire.

Les sœurs, comptant sur la divine Providence, durent chercher un nouveau local. Dans le but de subvenir aux dépenses, que la générosité des premiers bienfaiteurs ne parvenait pas à couvrir, elles résolurent d'ouvrir une *école*, la rétribution scolaire devant assurer l'existence des œuvres déjà établies.

L'école était destinée à prendre, dans ce quartier

populeux, de vastes développements. Dès la seconde année, les sœurs ajoutèrent aux classes payantes la section gratuite pour l'instruction des enfants pauvres, si chère à Louise de Marillac, leur bienheureuse Fondatrice.

On était alors en 1906. L'école comptait cinquante-huit inscriptions ; on en relève aujourd'hui mille quatre cents.

Cette œuvre des classes donne les plus consolants résultats : des enfants de toutes les nationalités, de bien des religions différentes, en subissent, dans la mesure du possible, la salutaire influence.

La partie catholique comprenant quelques enfants syriennes, maronites et surtout un grand nombre de pauvres enfants italiennes, y reçoit particulièrement l'instruction chrétienne, dont les principes ne leur ont point été inculqués dans leurs familles, la plupart indifférentes ou irréligieuses.

L'enseignement du *catéchisme* est donné aux élèves par les Pères Franciscains de la paroisse Saint-Joseph. L'école est paroissiale et, chaque dimanche, on peut voir les rangs des élèves se dérouler dans les rues du voisinage ; on se rend aux messes de huit et neuf heures. Les élèves attirent souvent à l'église les parents qui en avaient oublié le chemin. Elles y prennent l'habitude de la confession et de la communion fréquentes. Devenues jeunes filles, elles savent revenir à la paroisse, y puisant la force pour le labeur quotidien.

La partie non catholique des élèves se compose d'Israélites, de Grecques, de Musulmanes. Toutes ces enfants emportent de l'école le meilleur souvenir. Les Musulmanes se montrent de plus en plus sensibles à la culture européenne. Plusieurs d'entre elles, triomphant de la nonchalance orientale, obtiennent les diplômes

et certificats qui viennent en grand nombre chaque année récompenser les travaux scolaires.

Du reste les *œuvres post-scolaires* se sont établies peu à peu, développant les bonnes dispositions acquises à l'école.

L'Association des Enfants de Marie Immaculée enrôle les anciennes élèves catholiques sous la bannière de la Vierge très pure.

Établie à la Miséricorde du Caire en 1904, cette Association vit ses réunions fréquentées jusqu'à ce jour par plus de deux cents jeunes filles. Le supérieur des Missionnaires Lazaristes d'Alexandrie vient chaque mois présider la réunion.

Quelques enfants de Marie se sont groupées, pour la visite des pauvres à domicile, sous le patronage de Louise de Marillac. Elles s'ingénient à trouver elles-mêmes les ressources nécessaires et secourent ainsi les familles indigentes.

Les anciennes élèves non catholiques donnent leur concours à l'œuvre des Jeunes Économistes, destinée au vestiaire des enfants pauvres de l'école gratuite. Chaque année, il est fait par leurs soins une distribution de vêtements et de chaussures et la joyeuse fête de Noël réunit autour de l'arbre traditionnel protectrices et protégées.

Les patronages groupent chaque dimanche la section ouvrière de nos jeunes filles.

Le grand patronage, formé avec le bienveillant concours des Dames de la Protection de la jeune fille, réunit de quarante à cinquante employées de bureau ou de magasin, couturières ou brodeuses.

Avec le bon air, des divertissements agréables, des promenades variées, ces jeunes filles trouvent au patronage le réconfort moral et spirituel. Elles sont conduites au catéchisme dominical à l'église paroissiale.

siale et y assistent au salut du Saint-Sacrement.

Le petit patronage réunit les enfants des classes gratuites. Au lieu d'errer dans la rue ou dans des taudis infects, ces pauvres petites viennent jouer en plein air dans la vaste cour de l'école et vont également assister au salut à l'église Saint-Joseph.

Un troisième patronage, ne relevant aucunement des œuvres scolaires, est cependant hospitalisé chaque dimanche à la Miséricorde du Caire. C'est une réunion de jeunes filles yougo-slovènes, la plupart domestiques, qui viennent revivre des souvenirs du pays natal, sous la direction d'un Révérend Père Franciscain slovène. Une instruction leur est donnée dans leur propre langue. Deux sœurs sont chargées de suivre ces jeunes filles bien exposées dans les milieux musulmans.

Les œuvres primitives, grain de sénévé de la Miséricorde du Caire, n'ont pas cessé de se développer.

Le dispensaire donne chaque matin ses soins à plus de deux cents malades indigènes, venant parfois de bien loin solliciter les soins des sœurs. Les Arabes ignorent les soins de l'hygiène et de la propreté ; nombreux sont les bébés apportés au dispensaire dans un état désespéré, dû à l'incurie de la mère. — C'est une moisson d'âmes pour le ciel. — Les baptêmes d'enfants moribonds ont atteint, en 1903, le chiffre de trois cents.

Chaque semaine, trois sœurs se rendent au village soigner les pauvres indigènes. Malgré l'installation défectueuse, l'affluence est grande et les médicaments apportés s'écoulent rapidement. Les résultats du dispensaire de Doky sont encore très consolants. L'Arabe, enraciné dans son fanatisme musulman, subit cependant l'influence des manifestations extérieures de la la charité chrétienne.

Dès les premières années, la Miséricorde du Caire avait également commencé une œuvre fort intéressante, celle de la Bonne-Garde. Tant de jeunes filles venant en Égypte, attirées par la fascination de l'inconnu, pour gagner leur vie, sont, à l'arrivée, cruellement déçues.

Cette œuvre, annexée maintenant à la protection internationale de Fribourg, hospitalise chaque année plus de deux cent vingt-cinq jeunes filles de toute nationalité et de toute religion. Un bureau de placement leur procure autant que possible du travail selon leurs moyens. La sœur qui s'en occupe pourvoit également au rapatriement souvent bien nécessaire de ces pauvres illusionnées. Bien des jeunes filles ont trouvé dans cet asile charitable le réconfort moral et matériel qui préserve souvent de chutes bien malheureuses.

Faire le bien, c'est l'œuvre du bon Dieu, mais il est certain que les conditions matérielles d'un établissement stable peuvent aider à le bien faire.

Saint Vincent de Paul voulait pour ses Filles une maison de louage. C'est encore, après plus de vingt années d'existence, l'état actuel de la Miséricorde du Caire.

Elle occupe un très ancien immeuble, connu sous le nom de « Palais Aly Chérif Pacha ».

La location de cet immeuble est une charge très onéreuse. Son état de vétusté est un souci permanent. De temps en temps, quelque pan de mur s'écroule, quelque corniche nécessite de coûteuses réparations.

Les ressources venant des classes allant tout d'abord aux œuvres ne permettent pas aux sœurs de réunir les fonds nécessaires pour arriver à avoir une propriété où elles pourraient travailler sans crainte d'expulsion. Elles espèrent que la divine Providence, qui les a toujours protégées d'une façon si merveilleuse, viendra

encore à leur aide en inspirant à des personnes charitables la généreuse pensée de faciliter cet achat.

Le bon Dieu en sera glorifié et beaucoup d'âmes seront sauvées.

MADAGASCAR

Lettre de Mgr LASNE à M. VERDIER, Supérieur général

Ihosy, le 21 janvier 1925.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

« Je suis, depuis l'avant-veille de Noël, à Ihosy, le chef-lieu du district le plus au nord de notre mission.

« Je n'avais donné jusqu'ici, à chacune des églises visitées, qu'une présence de quatre ou cinq jours. Il a bien fallu, ici, céder à la résolution prise de faire vite pour pouvoir rejoindre la côte est avant les grandes pluies. Et au bout de quatre semaines de séjour, il faut véritablement faire effort pour se décider à partir, tant le travail à faire dans cette région reste considérable.

« C'est, d'ailleurs, une population intéressante que celle d'Ihosy. Plus de 200 personnes s'approchent régulièrement de la Sainte Table. Il y a, le dimanche, aux offices, une assistance de 400 fidèles. En l'absence du prêtre, ils ne sont pas moins de 200 à se réunir le dimanche.

« Et ce désir si ardent qu'ils ont d'avoir un prêtre à demeure! Plus vivement encore qu'à Ampanihy, Ankayoabo, Betroka et autres fortes agglomérations catholiques, ils le demandent et redemandent. C'est

pour obtenir ce missionnaire qu'en 1916, dix mères de famille ont fait le voyage d'Ihoso à Farafangana, dix jours à l'aller et dix jours au retour. Et elles n'ont pu, revenant ici à Ihoso, y apporter l'assurance que prochainement leur désir serait réalisé.

« Nulle part, depuis cinq mois que je suis à la visite de cet immense vicariat, l'accueil n'a été plus empressé et plus cordial qu'à Ihoso. C'était, à l'arrivée, un cortège d'au moins 300 personnes traversant la ville en ordre parfait, affirmant hautement leur foi. Depuis quatre semaines ces bonnes dispositions ne se sont pas démenties. Au point de vue matériel, je n'ai vraiment à m'occuper de rien. Ils pourvoient à tout et avec une discrétion parfaite.

« Depuis l'arrivée, c'est dans la cour de la résidence un va-et-vient continuel. Tant de questions sont à régler : baptêmes, mariages, examen précédant l'admission aux Sacrements, etc. Et puis ils ont à narrer leurs difficultés petites et grandes. Il les faut entendre. Aussi on ne s'appartient plus, du matin au soir.

« A vrai dire, c'est plutôt une mission qu'une simple visite. Plus de 100 baptêmes dont 40 d'adultes. Plus de 40 admissions à la sainte Communion. Plus de 20 mariages au sujet desquels il a fallu enquêter et écrire longuement : 12 seulement ont pu être menés à bonne fin, car pour les autres, les renseignements demandés ne sont pas encore parvenus.

« Il aurait fallu visiter les principaux centres de la vallée. Je n'ai pu aller qu'à deux endroits, faute de temps. La fièvre, d'autre part, revient assez fréquemment, maintenant surtout que les pluies tombent avec abondance. Je leur promets, à défaut d'autre missionnaire, de leur revenir dans six mois. Mais le pourrai-je faire ?

« Il y a, par surcroît, la construction de l'église à Ihosy, projetée pour la bonne saison. Une grosse entreprise... Plus ardemment encore que les hommes, les femmes désirent cette église nouvelle. Aussi, sont-elles à me presser de venir ou d'envoyer un missionnaire pour mettre les choses bien en train. Et je promets tout, naturellement, me demandant intérieurement si vraiment il sera possible de tenir parole.

« Me voilà donc à la veille de quitter Ihosy. La côte est encore bien éloignée, d'autant que deux stations restent à visiter. Aussi ne puis-je guère espérer être à Farafangana avant la fin de février.

« Mgr LASNE. »

FORT-DAUPHIN

par M. CANITROT

(Suite)

CHAPITRE III. — LES PORTUGAIS SUR LA CÔTE ORIENTALE DE MADAGASCAR ET EN ANOSY AU SEIZIÈME SIÈCLE (1500-1613-1617)

Par épître datée du 25 septembre 1507, le roi de Portugal Dom Manoel annonçait au pape Jules II, entre autres bonnes nouvelles, la découverte d'une grande île située sur la côte orientale de l'Afrique.

Les Portugais, en effet, avaient découvert Madagascar en l'an de grâce 1500. Toutefois, dès 1492, Martin Behaim de Nuremberg, s'inspirant des récits fantaisistes de Marco Polo, traçait sur son globe fameux l'île Madagascar au-dessus de celle de Zanzibar, en plein tropique du Capricorne. Entre ces deux îles, à l'entrée du chenal, voguait, au gré du graveur, une nef à la voile arrondie. Le pieux dessinateur avait déjà débarqué sur les terres méridionales de l'île un missionnaire dont la main levée montrait le ciel à un Malgache à genoux...

Du reste, en 1489, Pierre de Covilham fut envoyé par le roi de Portugal, Jean II, « pour savoir d'où provenaient le poivre, la cannelle et toutes sortes d'épices dont les Vénitiens faisaient un si lucratif commerce, afin que ses caravelles allassent en ces lieux-là ». Covilham, après avoir visité l'Égypte, l'Arabie, l'Inde, descendit jusqu'à Sofala où il fut « acertainé par des Arabes qu'il y avait tout près une île fort riche et spacieuse, contenant plus de 900 côtes, laquelle ils nommaient la Lune ».

Ce fut Diego Dias, capitaine d'une des treize caravelles de la flotte de Pedro Alvares Cabral, qui, séparé de ses compagnons le 23 mai 1500 par une tempête à l'ouest du cap de Bonne-Espérance, passa à l'est d'une île à laquelle il donna le nom de Saint-Laurent parce qu'il la vit le jour de la fête de ce saint, le 10 août 1500. Les parages de Fort-Dauphin furent donc vraisemblablement les premiers de l'île à attirer les regards des Européens et à recevoir un nom chrétien. En 1503, le capitaine Binot Paulmier de Gonneville, gentilhomme de Normandie, de la maison de Buschot, parti de Honfleur au compte de commerçants qui trafiquaient à Lisbonne, pour un voyage d'aventure aux Indes orientales, « fut battu par furieux vent à la hauteur du cap des Tourmentes ».

Il aperçut enfin, en janvier 1504, un continent où il séjourna six mois à radouber son vaisseau sur les bords d'un fleuve qu'il comparait à l'Orne. Ce continent fortuné où notre Normand, porté par un beau vent du Sud, débarqua au milieu de sauvages doux et paisibles, était-ce Madagascar? Il le crut, et, à sa mort, il légua sa fortune et son nom à un enfant qu'il avait ramené de ce lointain voyage.

En 1504, Diego Fernandes Peteira, qui commandait un des trois navires de la flotte de Saldanha dispersés.

par la tempête au cap de Bonne-Espérance, mouilla dans une baie de la côte orientale où il passa la mauvaise saison.

A quelques mois de là, Fernand Soares, au retour des Indes, passait devant Taolonara, le 18 février 1506, jour où le tonnerre tomba sur le vaisseau amiral, jetant à bas les morceaux du mât.

Manuel Teles de Meneces, lui aussi, longeait la côte est de l'île Saint-Laurent, retrouvait à Mozambique Tristan de Cunha et lui disait qu'il y avait en cette île beaucoup de gingembre, de clous de girofle et d'argent.

Vers le même temps, Jean Gomes d'Abreu, qui faisait partie de la flotte du même Tristan de Cunha, jetait l'ancre à l'embouchure de la Matatana.

Une vingtaine de pirogues vinrent autour du navire, apportant du poisson et des cannes à sucre; le maître, qui parlait l'arabe, descendit dans l'une d'elles afin de décider quelques-uns des indigènes à monter à bord. Mais à peine y fut-il, qu'elles partirent toutes l'emmenant à terre. Abreu fit armer une chaloupe et se mit lui-même à leur poursuite avec 24 hommes. En approchant de la côte il vit revenir les pirogues qui ramenaient le maître vêtu d'un pagne de coton à la mode du pays, portant aux poignets des manilles, aux doigts des bagues et au cou une chaîne à laquelle étaient attachées trente cruzades, le tout en argent. C'étaient les cadeaux que le roi du pays lui avait faits en témoignage d'amitié... (p. 34-35).

« Abreu se décida alors à aller visiter le roi, mais une tempête s'étant élevée, la barre à l'embouchure de la rivière devint infranchissable et il dut rester à terre pendant quatre jours... » Ne voyant pas revenir le capitaine, l'équipage crut qu'il avait péri dans un combat contre les indigènes, et mit à la voile par

crainte d'être poussé à la côte par l'ouragan. Abreu, se voyant ainsi abandonné, mourut de chagrin peu de temps après. Des 24 matelots, le pilote et 13 survivants raccommodèrent tant bien que mal l'embarcation et arrivèrent à Mozambique, non sans grands périls ni beaucoup de souffrances.

Diego Lopes de Sequeira et Duarte de Lemos, le 4 août 1508, jetèrent l'ancre dans la baie de Ranofotsy.

Ils y trouvèrent deux mousses du navire *Santa Maria de Luz*, compagnons de Jean Gomes d'Abreu... Diego Lopes longea la côte jusqu'à un port que les naturels appellent Touroubaya, du nom d'un capitaine de navire du Goudjerat qui s'y est perdu jadis. Tous les habitants de cette région, suivant le récit qu'ils en firent à Diego Lopes, descendent des matelots du navire. Il y avait dans ce port un mousse portugais, Antonio, autre compagnon de Gomes d'Abreu, qui, sachant la langue du pays, servit d'interprète entre le capitaine et Andriamony (qui a des verrues sur le visage). Diego Lopes y prit beaucoup de vivres et partit avec Jeronimo Teixeira qui y était venu atterrir. Le 12 août, jour de la Sainte-Claire, séparé de lui par une tempête, il arriva à une île contiguë à la terre à laquelle il donna le nom de cette sainte (p. 47-48) et il y jeta l'ancre dans une baie bien abritée contre les vents. « Il descendit à terre où la végétation est luxuriante et où il y a des bœufs, des sangliers, du riz, des ignames, toutes choses que les indigènes, gens doux et hospitaliers, lui fournirent. »

Ce port de Touroubaya, où régnait un « roi maure », ne serait autre que Fort-Dauphin. L'hésitation n'est guère permise, puisque les cartes de Madagascar dressées au seizième siècle, celles de Gastaldo en 1567, de Mercator en 1569, de Porcacchi en 1572, de Houtman en 1595, indiquent Touroubaya au point de la côte où

se trouve Taolanara... Touroubaïa, une déformation de Taolambaïa qui signifierait simplement baie de Taolanara.

Juan Serano, avec une flotte de trois bâtiments, aurait établi un poste de traite dans la province d'Anosy, dit-on, en 1510. Luis Figueira, durant l'année 1515, établit, lui aussi, un fortin sur la Matatana où il séjourna six mois, tandis que son compagnon Pedreanes, surnommé le Français, explorait la côte orientale et donnait à la baie d'Antongil le nom de son navire Santo Antonio.

En 1527, les navires de Manoel de la Cerda et d'Alexio y Abreu se mirent par la faute de leurs pilotes sur les hauts-fonds de la côte ouest dans la baie de San-Iago (baie de Tsingiloïlo). Les matelots établirent un camp et s'y retranchèrent, décidés à attendre la venue de quelque navire. Après une année d'une vie misérable, désespérant de recevoir du secours ils se divisèrent en deux bandes et s'enfoncèrent dans l'intérieur de l'île. Ils atteignirent probablement la côte orientale.

Le roi de Portugal ayant eu connaissance de ces naufrages, envoya en 1530, au secours des naufragés, deux navires sous le commandement des deux frères Duarte et Diego da Fonseca. Duarte contourna le sud de l'île, longeant de près la côte avec une petite voile; il vit beaucoup de feux, mais, quoiqu'il mit son navire en panne pendant des journées entières, aucune pirogue ne vint de terre le visiter. Il finit par entrer dans une grande baie, et, ayant mis à l'eau sa chaloupe, il y monta avec dix hommes. Auprès du rivage une vague sourde fit chavirer l'embarcation, et tous ceux qui y étaient périrent.

Diego prit le commandement du navire de son frère et continua à longer la côte.

Arrivé à un grand port (Ranofotsy ou Taolanara?) qui n'avait pas de barre et où il aperçut une fumée épaisse, il fit jeter l'ancre. Peu après, il vit un feu qu'on allumait tout au bord de la mer; il envoya à la découverte une embarcation qui ramena cinq Portugais, quatre échappés au naufrage du navire de Manoel de la Cerda et un appartenant à un autre navire et, de plus, un corsaire français. Ces hommes lui dirent qu'il y avait beaucoup de naufragés portugais dans l'intérieur de l'île, mais qu'il ne serait pas possible d'aller les y chercher (p. 86).

Un cyclone, qui s'abattit en l'an 1559 sur le canal de Mozambique, désempara et disloqua si fortement la membrure de la *Noçsa Senhora da Barca* à son retour des Indes, que les officiers et leur commandant, Luis Fernandes de Vasconcellos, firent mettre la chaloupe à la mer et abandonnèrent le navire avec soixante matelots.

S'apercevant que le Père Fernan de Castro, de famille noble, était resté à bord où il confessait les matelots, Vasconcellos se rapprocha du vaisseau pour le prendre dans l'embarcation et lui fit dire qu'il ne partirait pas sans lui. « Le Père, mû par la charité, répondit qu'il lui importait davantage de sauver les âmes des 200 hommes et plus qui restaient sur le navire que de sauver sa vie... » Comme l'embarcation s'éloignait, le navire s'abîma dans la mer... Vasconcellos, après avoir reconnu la baie de San-Iago, doubla le sud de l'île et, longeant la côte orientale, vogua vers le Nord. Dans les divers ports de la côte est, les indigènes apportèrent quelques volailles aux naufragés et « ils se nourrirent surtout de coquillages et de poissons qu'ils prenaient sur les plages où ils accostaient »...

Sur cette côte orientale fertile en naufrages, un navire hollandais de 800 tonnes et armé de 50 canons,

venant de Java avec une fort riche cargaison d'épices, se perdit complètement aux environs de Sainte-Luce vers l'an 1600.

Les matelots de ce navire étaient en train de couper des arbres pour construire une embarcation, lorsqu'ils virent venir des indigènes qui, les prenant pour des Portugais, les embrassèrent en leur disant en portugais qu'ils étaient petits-fils de leurs compatriotes. Ils demandèrent avec instance s'il y avait avec eux des « Pères ». Quand ils surent que ces naufragés étaient des Hollandais, ils leur racontèrent qu'autrefois un navire aussi grand que le leur s'était perdu dans ces parages, que l'équipage s'était sauvé à terre et que le commandant s'était rendu maître de cette partie de l'île: que tous avaient pris femme parmi les indigènes et avaient eu de nombreux enfants dont ils descendaient, et que, comme leurs grands-pères et leurs pères exprimaient toujours le désir d'avoir des « Pères » pour les instruire, eux aussi avaient la même volonté. Ils montrèrent aux Hollandais — à Trano-Vato — le tombeau de leur premier roi (Barros), le capitaine du navire perdu, avec une croix fort belle à la tête et une pierre sépulcrale portant des lettres si vieilles et si abîmées qu'il était impossible de les lire. Les Hollandais interrogèrent alors les naturels sur leurs rites et leurs coutumes et n'y trouvèrent rien qui rappelât le christianisme; après la mort des Portugais, leurs descendants, privés de « Pères », avaient tout oublié, et, n'eussent été leurs noms et les croix, on n'eût pas cru qu'il y avait jamais eu des chrétiens dans ce pays (Lettre du P. Athanase).

Une fois l'embarcation construite, ces Hollandais s'en furent à Bantam, île de Java, où ils racontèrent cet épisode à leurs compatriotes et à Athanase de Jésus, frère augustin portugais, qui était leur prison-

nier. Le frère Athanase donna avis de toutes ces choses à Dom Frei Alexio de Meneses, qui était alors archevêque de Goa et gouverneur de l'Inde. Ce prélat recommanda tout particulièrement aux pères Jésuites qui allaient prêcher l'Évangile au Monomotapa, à Mozambique et dans les ports voisins de tâcher d'avoir des renseignements plus précis sur ces métis pour pouvoir les secourir, s'ils en avaient besoin (p. 266, Barros).

La lettre du frère Athanase à l'archevêque de Goa, qui devint plus tard archevêque de Braga et vice-roi de Portugal, ne fut pas inutile. Ce que ce bon frère augustin ne pouvait faire dans sa captivité, ses compatriotes, les Jésuites portugais, devaient l'entreprendre dix ans après.

Trano-Vato ou maison de pierre, appelée tantôt « habitation des Portugais », tantôt « l'Islet », est le seul vestige encore debout du passage et du séjour forcé des Portugais dans l'Anosy au seizième siècle.

Les historiens de l'ancien royaume de Portugal ne nous ont point dit après quels naufrages les équipages angoissés bâtirent ce fortin. — Les PP. Mariano et d'Almeida ont été les premiers et les seuls à nous donner une description exacte de ce réduit défensif édifié par leurs compatriotes près d'un siècle auparavant :

« Dans cette île, il y a une colline au sommet de laquelle s'élève une tour ou maison en pierres et chaux de forme carrée dont chaque côté mesure six brasses et qui est haute de deux; les murs ont une épaisseur de six empan (1 m. 20) et sont percés de huit meurtrières hautes de neuf (1 m. 80); il y a deux portes, l'une à l'est, l'autre à l'ouest, et seize barbicanes au sommet. Elle était surmontée d'un toit en plate-forme ou terrasse qui est maintenant tombé. Les murs de

cette vieille tourelle sont crevassés en plusieurs endroits, car les racines des arbres ont cheminé à travers les pierres et y ont produit des fissures nombreuses; sur l'un des côtés, une bonne partie de la muraille est tombée en ruines. Au pied de la colline se dresse une stèle très belle, en marbre jaspé, haute de neuf emfans (1 m. 80), large de deux (0 m. 40) et épaisse d'un (0 m. 20), dont l'une des faces portait finement gravées les armes du roi de Portugal, ses cinq petits écussons d'azur chargés de cinq besans d'argent et sept châteaux d'or, et immédiatement au-dessous l'inscription suivante en lettres romaines :

REX PORTUGALENSIS

Près de cette plaque commémorative gisait sur le sol une croix également en marbre, semblable à du jaspe (granit), de cette même forme dite du Christ, mais grossièrement travaillée; de ce qu'un bras dépassait d'un emfan les trois autres, nous en avons conclu qu'elle était plantée dans le sol, et nous avons pensé (ce que nous ont confirmé les indigènes) que la stèle ou padron de marbre était placée à la tête et la croix aux pieds du tombeau du capitaine du navire naufragé; elles étaient en effet à côté de trois sépultures ayant la forme de maisonnettes de bois ornées de croix (t. II, p. 41-43).

Le P. Luis Mariano était d'avis que François d'Albuquerque qui, à son retour des Indes, en 1505, disparut « sans que jamais on ait eu aucune nouvelle de lui ni de son navire », aurait fait naufrage sur nos côtes et aurait construit Trano-Vato.

« Dans un petit livre manuscrit que le roi Tsiambany donna au Père Freire, on remarquait que, dans les litanies des saints, le nom de saint François s'y rencontre immédiatement après les anges, à la place

qu'occupent habituellement les apôtres ; or, on ne peut attribuer semblable innovation de la part d'un homme pieux qu'au désir d'honorer d'une façon toute particulière le grand saint François dont il portait le nom. »

Toutefois, nous avons déjà vu Diego Lopes de *Saqueira* mouiller en 1508 à Ranofotsy, recueillir trois mousses portugais, donner nom à l'île Sainte-Claire, et le 14 octobre, atterrir à la Matatana. « Il retrouva là deux hommes de son équipage qu'il avait envoyés de la baie de Sainte-Claire à la découverte et qui avaient marché pendant cinquante lieues sans trouver autre chose qu'un peu de gingembre marron ; ils avaient rencontré deux Indiens de Cambaye, les seuls survivants de l'équipage d'un navire qui, se rendant à Sofala, s'était perdu dans ces parages trente ans auparavant. »

Dans les parages du Manombo, au nord du Tuléar, les Portugais avaient rencontré chez Andrian-Mazoto une vieille femme tanosy qui leur avait dit : « A trois (!) journées de marche de mon village, en suivant une rivière, on trouve, avant d'arriver à la mer, auprès de son embouchure, une île où habitent depuis longtemps un grand nombre d'Européens. Ces hommes, qui sont vaillants et belliqueux, sont vêtus comme vous et portent des chapeaux ou des bonnets et ont des croix pendues au cou. Ils n'achètent ni ne vendent de marchandises, mais font des incursions fréquentes chez les peuplades voisines, auxquelles ils prennent des esclaves, des bœufs et tous les objets qui leur tombent sous la main et dont ils ont besoin, ce qui leur est facile, à cause des espingoles dont ils sont armés, armes terribles qui étaient jusque-là inconnues dans le Sud... Ils ont des rapports fréquents avec un roi voisin, dont la ville est située en amont de la rivière. J'ai vu, moi-même, quelques-uns de ces blancs, dont le chef s'appelait Manrique et dont les maisons sont en pierre. »

D'autre part, le même P. Mariano raconte que lorsqu'il arriva en 1613 à Trano-Vato, le P. Freire demanda à Andriamanoro qui avait construit cette maison de pierre. Andriamanoro, chef des villages voisins et marié à Andriamary, petite-fille du capitaine d'un vaisseau naufragé, répondit franchement que, beaucoup d'années avant sa naissance — il pouvait avoir alors cinquante ans — un grand navire s'était mis à la côte dans ces parages, que la plupart des passagers se sauvèrent, entre autres le capitaine nommé par eux Andriamasinoro, — l'entendant appeler par les autres portugais « men senhor », monsieur. — Ces naufragés, voyant qu'ils n'avaient pas de moyen de rentrer au Portugal, se marièrent avec les filles du pays dont ils eurent beaucoup d'enfants. A la fin, cependant, ils construisirent un bateau sur lequel beaucoup d'entre eux s'embarquèrent, promettant de revenir trouver leurs femmes et de leur apporter des marchandises ; mais celles-ci n'en ont plus entendu parler, et les Hollandais leur ont dit qu'ils avaient tous péri. (P. 44-45.)

Tsiambany, le roi des Tanosy, qui avait une cinquantaine d'années, donna, lui aussi, les mêmes détails, ajoutant que « le capitaine et quelques autres avaient avec eux leurs femmes », et citant les noms de plusieurs de ces Portugais ainsi que ceux de Dom Manoel et Dom João, rois de Portugal de 1495 à 1521 et de 1521 à 1557.

Un vieillard âgé de quatre-vingt-dix ans, chef de village, avait vu de ses yeux les Portugais. « Il confirma tout ce que le roi avait dit, et à des détails circonstanciés il ajouta qu'il avait vu transporter la plaque de marbre, plaque que traînaient de nombreuses paires de bœufs, et qu'à cette occasion il y avait eu de grandes fêtes. »

Sur le témoignage de ce vieillard corroborant les affirmations des chefs du pays, on pourrait donc conclure que Trano-Vato fut bâtie de 1520 à 1530.

Les matelots des deux navires de Manoel de la Cerda et d'Alexio d'Abreu, on l'a vu plus haut, étaient passés de la côte ouest à la côte orientale. Les Tanosy « montraient encore en 1617 au capitaine Freyre de Andrade un vieux morceau de drap de Ségovie avec les insignes de l'ordre du Christ, en prononçant le nom de la Cerda ». Du reste, en cette même année 1527, le roi de Portugal fit partir deux navires pour porter ses ordres au gouverneur de l'Inde Pero Mascarenhas. Les capitaines de ces navires, Pero Vaz a Roxo. et Pero Aunes Francès, en passant près de l'île Saint-Laurent, s'y arrêterent pour s'y livrer au pillage, mais ils s'y perdirent tous les deux.

Il est donc probable que les uns ou les autres des équipages de ces quatre vaisseaux, après avoir parcouru les régions si diverses du sud de l'île, ont trouvé les terres de l'Anosy, sinon plus accueillantes et plus fertiles, du moins plus rapprochées de l'océan, et s'y sont établis dans l'attente du retour. C'était l'avis de Flacourt :

« Il y a cent dix ans, écrivait-il en 1658, les galions du Portugal ont abordé en l'anse de Ranofotsy... Le commandant Masinorabe ayant fait bâtir une maison de pierre dans l'ilot d'Anosy, les grands du pays l'invitèrent à célébrer cet événement par une grande fête, et ils lui firent apporter en présent par leurs sujets une grande quantité de vin de miel. Andriamisara et Andriambohitsy et les autres chefs se réunirent avec cinq ou six cents hommes sous de beaux ombrages en un lieu nommé Imorona, sur le bord même de la rivière, afin de se réjouir avec les Portugais, qu'ils prièrent d'apporter leurs marchandises, leur or, leur argent et

denrées diverses dont la vue devait, disaient-ils, leur causer un grand plaisir... Quand ils eurent étalé tous leurs trésors, les Portugais, au nombre de soixante-dix, se mirent à boire du vin de miel et à faire bonne chère ; à un signal de leurs chefs, les Maigaches se ruèrent sur eux et les massacrèrent ainsi que leur commandant et les « Pères ». Il en resta seulement cinq dans la maison de pierre avec trente esclaves nègres qui, armés de fusils, firent de temps en temps des incursions dans le pays, mettant par vengeance à sang et à feu les villages avoisinants ; ils finirent par consentir une trêve avec les Malgaches, à condition qu'on leur fournirait tous les vivres dont ils auraient besoin jusqu'à ce qu'un navire arrivât du Portugal. Le premier capitaine qui vint à Ranofotsy, malgré l'affirmation des indigènes que tous ses compatriotes étaient morts de la dysenterie, voulut visiter la maison de pierre où il trouva ces cinq Portugais qu'il emmena ; depuis on ne les a plus vus... »

« D'autres disent que Masinorobé et les siens guerroyèrent contre d'autres Portugais qui s'étaient établis à Varobé auprès de Tsiliva et de Manafiafy et qu'ils les exterminèrent avec l'aide d'Andriambohitsy, mais que, trahis par leurs alliés pendant les réjouissances célébrées à la suite de cette victoire, ils furent massacrés... » Il paraît probable que le capitaine qui emmena les cinq Portugais n'était autre que ce Diego de Fonseca que nous avons vu recueillir, en 1530 à Ranofotsy ou à Taolanara, trois ou quatre matelots du navire de la Cerda, un de celui d'Alexio d'Abreu et un corsaire français de Dieppe.

Trano-Vato s'élève au milieu des eaux... Les cours d'eau qui l'entourent serpentent avec une si grande paresse et de tels caprices au loin dans la plaine, qu'on ne sait, à première vue, si l'« Islet » est vraiment îlot

ou presque île... C'est une presque île... dans les terres ? disons-le, car beaucoup, à ce nom d'*islet*, ont cru que Trano-Vato était une île en mer...

Pourquoi avoir choisi, pour l'habiter, un lieu si peu salubre ? On peut supposer avec quelque vraisemblance que les naufragés de Ranofotsy ou des côtes de l'Androy, après avoir suivi le rivage de l'océan et être arrivés à l'embouchure du Vinam-Be, furent arrêtés par le remous des flots de l'étang que les vagues rejetaient sur eux-mêmes. Ils durent remonter la rive droite de l'étang et du fleuve pour trouver un endroit guéable, — les passeurs de Lafitsinanana, de l'autre côté de l'eau, faisant la sourde oreille. — Leurs yeux n'eurent pas de peine à remarquer une éminence jetée au milieu de cette plaine humide et coupée d'eaux profondes. Après leur marche pénible dans le sable des dunes de Loharano à Ambovo, la terre de cet îlot rocheux, couvert de citronniers, leur parut un Eden. Le fleuve poissonneux qui étalait ses eaux paisibles autour des îlots voisins offrait à ces marins un chemin familier et toujours ouvert pour reprendre l'océan d'où ils venaient. Un tel « site » devait contraindre leurs jambes lasses à s'y reposer. Pour multiplier la même invite, des petits villages, que la ceinture des montagnes du Saint-Louis semblait protéger, étaient assis aux alentours et sommeillaient dans la quiétude qui monte des eaux tranquilles et s'étend autour d'elles.

La maison finie, de l'étroite terrasse sur laquelle s'ouvrait la porte au sud-est, nos Portugais pouvaient contempler, à travers la coupure du Vinanybe, à une grosse lieue, la ligne bleue de l'océan Indien que le sable et la crinière des vagues ourlaient de blanc.

Le monticule de Tranovato n'a que de 15 à 18 mètres d'élévation au-dessus des eaux environnantes. La

rivière Efaho l'entoure de ses bras réunis, à l'ouest et au nord.

Ces deux faces, battues par les inondations, sont presque à pic, tandis que le terrain descend en pente assez douce du côté de l'est. Les premiers occupants l'étagèrent en trois terrasses pour y établir leurs habitations. Sur le terre-plein supérieur — dont la plus grande largeur est de 30 mètres — ils bâtirent une petite forteresse d'où l'œil pouvait surveiller la plaine jusqu'à l'océan.

Un carré intérieur de 8 m. 15 de côté ne suffisait pas à loger un ou deux équipages. C'était le réduit ou la poudrière. Ses murs ont une épaisseur variant entre 1 mètre et 1 m. 20 et atteignent 3 m. 60 de haut à l'extérieur.

Les huit meurtrières — si meurtrières il y avait — ont été fermées et n'ont gardé à l'intérieur, dans le mur, qu'un enfoncement de 0,70 qui les fait ressembler à des placards de 1,35 de haut sur 1,20 de large.

Au milieu de chaque mur, à 2 mètres de haut, un « jour » assez étroit avait été aménagé pour l'aération du réduit.

Les barbicanes ont disparu et on n'aperçoit au sommet des murailles que l'encastrement des poutrelles qui soutenaient le toit en plate-forme.

Le mur du côté ouest, ruiné déjà au dix-septième siècle, avait dû, semble-t-il, être abattu par quelque explosion qui provoqua une lézarde dans les deux murs du nord et du midi. Peut-être les derniers survivants, avant d'abandonner le fortin, le firent-ils sauter pour le rendre inhabitable à leurs ennemis : le mortier de cette bâtisse, en effet, est encore d'une solidité très grande ; on y distingue même quelques fragments du corail qui servit à la fabrication de la chaux.

Du côté nord, à l'extérieur, le mur porte trace des combats passés : les éclatements du mortier marquent, par leur forme arrondie, le point d'impact des grosses balles que les mousquets lui envoyaient de l'autre côté du fleuve. Cette rive gauche, plus relevée que les alentours de Trano-Vato, était le seul endroit d'où l'on pouvait risquer une attaque par mousqueterie contre cette redoute naturelle qu'était l'Islet.

Au pied de la terrasse inférieure sont les tombes. L'une d'elles, avec ses pierres levées en rond, affecte la forme d'un petit cromlech. Sur l'autre bord, dans le cimetière tanosy, une barre de fer triangulaire s'élève sur une tombe de chef.

Le « padron » et la croix ont disparu. Flacourt fit porter le padron ou stèle à Fort-Dauphin et le plaça dans son jardin avec cette inscription peu souriante aux nouveaux venus : « *Cave ab incolis. — Méfiez-vous des indigènes.* »

La croix prit-elle le même chemin ? Cette croix, tombée à terre et que personne n'osait relever, était un objet de vénération pour les riverains. Ils racontaient « qu'elle était pour eux une source certaine de prospérités. Quand ils avaient besoin de pluie, ils jetaient de l'eau dessus, et quand ils voulaient du soleil, ils enlevaient de l'herbe qui avait poussé à l'entour ». De la religion des anciens Portugais, ils n'avaient plus que quelques pratiques qui voisinaient avec la superstition. La religion partie, que reste-t-il ? Le retour à l'idolâtrie. De cet emblème si vulgaire et si sublime de la foi des chrétiens, les Tanosy de la rivière Efaho avaient fait un de leurs oly, une amulette.

(A suivre.)

CANITROT.

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS

ANNALS OF THE CONGREGATION OF THE MISSION.

Social service department Saint Joseph's Hospital, Philadelphia, Pa.

Le service des pauvres et des nécessiteux ayant pris depuis quelque temps de grands développements à l'hôpital Saint-Joseph, on jugea à propos, en mars 1919, d'en faire une œuvre à part. Le service social est un aide du médecin; la connaissance de ce qui environne le malade est quelquefois nécessaire pour le diagnostic de la maladie. Quelquefois, pour bien appliquer le traitement prescrit, il faut modifier l'attitude mentale du malade ou faire quelque changement dans les circonstances environnantes. Le service social cherche donc à soulager les cas de pauvreté aiguë; il a surtout pour but de faire l'éducation du malade au point de vue hygiénique. Il se met pour cela en relation avec les autres agences sociales. Il a toujours en vue un point de vue pratique et il s'inspire de la charité chrétienne.

En janvier 1920, une pauvre femme se présente pour être soignée; elle vivait un peu partout, nettoyant et gardant les maisons de ceux qui voulaient l'admettre; elle s'était brûlée et ne s'était pas soignée; actuellement elle était à bout; on la reçut; on la déshabilla; ce fut toute une affaire; ses vêtements consistaient en étoffes, bouts de tapis, toutes sortes de choses; quand

on l'eut déshabillée, on constata une plaie hideuse, la jambe gangrenée, horriblement infectée; on la soigna et, six mois après, guérie parfaitement, elle entra chez les petites sœurs des pauvres.

Nous trouvons un cas intéressant à Woodstock Street: une sœur trouve une pauvre femme très malade d'une pneumonie, deux enfants en bas âge et son mari découragé. La sœur fait transporter la malade à notre hôpital, les deux enfants sont mis à l'asile de Darby; le père reprend son travail et, un mois après, toute la famille est réunie à nouveau.

La visite à domicile a fait découvrir deux vieilles filles, autrefois dans l'aisance, maintenant dans la misère, mais honteuses de se faire connaître; l'une est paralysée depuis six semaines; l'autre la soigne comme elle peut, étant malade elle-même d'une maladie nerveuse; on les encourage; on les décide à se laisser soigner; on leur donne des provisions, des douceurs et, peu après, on transporte la paralysée à l'hôpital; on rétablit l'autre et on la place dans les ateliers d'un journal de la ville.

Un matin de froid terrible, la sœur et l'infirmière volontaire trouvèrent dans une chambre, sur une chaise et sur le lit, 4 personnes, 3 filles, 1 garçon, dont l'aspect dénotait une maladie bien grave. Leur température était de 106 à 108. Ils avaient été abandonnés par leur père; la mère, incapable de payer un médecin, les avait soignés elle-même; aussitôt la sœur et l'infirmière les firent transporter à l'hôpital; le médecin diagnostiqua une influenza de la pire espèce; on réussit cependant à les sauver tous les quatre.

Dans l'espace de huit mois, les sacrements ont été administrés cinquante-quatre fois dans notre dispensaire; on a baptisé 50 enfants, dont quelques-uns n'avaient qu'une heure de vie.

On distribue des layettes, des vêtements, du charbon, de la nourriture, on paye le loyer, on vient au secours de toutes les misères. Toutes les agences travaillent d'accord pour soulager de leur mieux les infortunes des malheureux.

Social service department, Carney Hospital, Boston, Mass.

Quelques jours avant Noël, nous ne savions comment secourir nos pauvres enfants; nous invoquâmes saint Vincent; il vint à notre aide d'une manière remarquable. Un navire de guerre devait jeter l'ancre dans le port, seulement après Noël; mais, contrairement à toute attente, il arriva deux jours avant; les officiers avaient résolu de faire une fête pour 75 enfants pauvres à l'occasion de Noël; un d'entre eux, non catholique, vint voir une de ses parentes qui nous connaissait; elle lui parla de nos enfants pauvres; l'officier nous demanda de lui envoyer 30 de nos enfants et de l'aider à préparer la fête; quelques heures après, il nous fit dire d'en envoyer 75 et nous donna de l'argent pour habiller les enfants; une de nos Dames de la Charité passa la journée à acheter les vêtements et, le jour de Noël, à onze heures, deux officiers en grand uniforme vinrent chercher nos enfants; on les mit dans une voiture spéciale et ils partirent accompagnés de cinq Dames de la Charité. A leur arrivée, tout l'équipage les acclama; on leur servit un diner comme ils n'en avaient jamais vu, un diner où ne manquait pas le dindon; après le diner, on leur fit visiter le navire; on leur donna une petite séance de projections; on les conduisit ensuite dans un salon où se dressait un arbre qui portait 150 mystérieux paquets. On photographia les enfants et ils quittèrent le navire, enthousiasmés de la fête merveilleuse.

A l'approche de Noël, dit une autre sœur, j'étais.

fort embarrassée pour secourir sept pauvres gens. Je fis un billet où je marquai ce dont j'avais besoin, je le plaçai sous la statue du Sacré Cœur et, deux jours après, on m'apportait sept pièces d'or pour mes pauvres.

Je préparais les enfants à la première communion, dit une autre sœur, et je leur donnais les vêtements appropriés à la circonstance. Le premier jour de la retraite, il s'en présenta de nouveaux; je n'avais plus rien; je dis à Notre Seigneur que pour les habiller, il me fallait 10 dollars; le jour même, à dix heures, un monsieur qui ne m'avait jamais rien donné me donna 10 dollars pour l'œuvre de la première communion.

Le soir d'un jour très chargé, une petite fille accourt au dispensaire : « Ma Sœur, maman est très malade; elle vous demande un remède. » A ce moment passe un jeune médecin, qui, me voyant anxieuse, me demande ce qu'il y a; je lui dis la chose; il prend la main de l'enfant et s'en va chez la malade; il revient : « Pneumonie; mais la malade refuse d'aller à l'hôpital. Allez voir ce que vous pouvez faire. » J'y vais; on soigne la mère et un enfant malade; il y avait six enfants; le père était sans travail; on lui trouva un emploi; on s'occupa avec les Dames de la Charité de nourrir et vêtir toute la famille; il y avait la question du loyer; le mari devait 11 dollars 50. Comment faire? Je prie le Sacré Cœur; le lundi suivant, je reçois une lettre d'un boutiquier juif me disant que de temps en temps il trouve dans sa boutique de l'argent non réclamé; qu'il a actuellement 11 dollars 50 et qu'il pense que le meilleur emploi est de me les donner.

Visite de M. Verdier, Supérieur général, aux Sœurs de Charité, Black Cap, Mount-Saint-Vincent-on-the-Hudson, New-York.

Comme ces sœurs ne sont pas soumises à la juridic-

tion de M. Verdier, elles ne s'attendaient pas à sa visite, tout en la désirant. Cependant, le 17 novembre 1922, le téléphone leur annonça cette visite pour l'après-midi. Aussitôt sœurs et étudiantes se préparent. A quatre heures de l'après-midi, M. Verdier arriva avec M. Maune; la cloche de la grande tour se mit à sonner. Après la visite à la chapelle, on se dirigea vers la salle des réceptions et M. Verdier put remarquer dans les corridors les statues de saint Vincent, de la bienheureuse Marillac, de la mère Seton et les devises : simplicité, humilité, charité. Une sœur professe le complimenta et rappela les liens qui unissent la communauté des *Black Cap* à celle des Filles de la Charité : elles ont les mêmes méditations et neuvaines et lisent tous les dimanches les conférences de saint Vincent. M. Verdier exprima sa joie d'être à la Maison-Mère des filles de la mère Seton et d'y trouver l'esprit primitif des Filles de la Charité; il proposa comme modèle sœur Catherine Labouré et promit de prier à la rue du Bac et à la rue de Sèvres pour les Sœurs du Mont-Saint-Vincent. Il donna sa bénédiction et l'on se rendit à la salle où les étudiantes du collège et de l'Académie attendaient sa venue. Une d'entre elles commença ainsi son compliment : « C'est avec le plus grand plaisir que nous, vos enfants américaines, les filles de vos filles, vous faisons bon accueil. Pour nous, qui aimons tellement saint Vincent de Paul, c'est un privilège unique, un grand bonheur, de recevoir la visite de son digne successeur. »

M. Verdier exhorta les étudiantes à rester fidèles aux leçons données par les filles de saint Vincent. Puis il passa à la salle à manger où les deux chapelains firent les honneurs de la table à leur hôte distingué.

Vinrent ensuite les adieux; toute la communauté s'assembla de nouveau; M. Verdier dit quelques mots

à la Rév. Mère Vincentia, il bénit de nouveau toutes les personnes présentes et il disparut en lançant son premier et dernier mot anglais : « Good bye ».

La mère Seton, fondatrice des Sœurs de Charité américaines et patronne du système d'école paroissiale usité aux États-Unis.

A l'État de Maryland, nous devons une grande reconnaissance pour avoir donné aux États-Unis. Elizabeth Bayley Seton. C'est dans la solitude de l'une de ses vallées que Maryland offrit un asile à celle que les préjugés et la haine privèrent de ses anciennes connaissances. Sans ami et sans argent, elle vint comme une étrangère dans un État qui l'adopta et là, dans la souffrance et la privation, elle commença son travail pour les pauvres et pour les ignorants en qualité de première sœur de charité américaine. Maryland fut pour elle en vérité la terre du sanctuaire et, à cause d'elle et des travaux de ses mains, mérite d'être toujours citée comme le refuge affectueux de cette exilée persécutée et le berceau de la charité catholique dans la nouvelle république.

Visite du Très Révérend François Verdier, C. M., Supérieur général, au Séminaire Marillac, Normandy, Mo, octobre 1922.

M. le Supérieur général devait dire la messe à six heures, le jour de la clôture de la retraite des sœurs servantes. Pour imiter Saint-Lazare où la châsse de saint Vincent est ouverte en pareille circonstance, on avait placé un portrait de saint Vincent au-dessus de l'autel. La messe fut servie par notre estimé sous-directeur, P. Cronin, qui avait été élève de M. Verdier à Rome. A sept heures et demie eut lieu l'acte de consécration; à huit heures, après le *Te Deum* et le *Magnificat*, notre Très Honoré Père donna la conférence et commenta la parole de saint Paul : *Ren-*

vamini spiritu mentis vestrae. Après la conférence eut lieu la vénération des reliques de saint Vincent et de la bienheureuse Marillac. Le Supérieur général distribua à chaque sœur une image comme souvenir de sa visite. Après le dîner, les sœurs se rendirent à *Saint-Vincent's Mount* où elles furent photographiées avec nos hôtes vénérés, autour de la statue de saint Vincent. M. le Supérieur général plaisanta aimablement. L'après-midi, on se réunit à la salle de retraite et la sœur Adélaïde d'Aunoy, la plus ancienne sœur servante, lut en français un compliment à l'adresse du Père; celui-ci y répondit et nous donna sa bénédiction. Le jour de la Toussaint, le P. Verdier chanta la messe, ayant comme diacre le P. Crabler, comme sous-diacre le P. Sullivan, comme cérémoniaire le P. Cronin.

ANNALS, vol. XXX, 1923, n° 2.

Bonjour P. Mc Hale. Passage de M. l'Assistant se rendant aux Philippines. *Départ du P. Corbelt* pour la Chine. Petite séance à cette occasion. *Deuxième départ de sœurs américaines pour la Chine.* Le récit de leur voyage. *La visite de nos Sœurs venues en France* et se rendant en Chine. *Pèlerinage* de cent cinquante membres de la Ligue catholique de Baltimore au collège Saint-Joseph, Emmitsburg, en l'honneur de la Mère Seton. *Service social de l'hôpital Carney.* Une de nos dames m'avait parlé d'un homme jeune encore, vivant avec sa femme et ses quatre enfants, ayant perdu son travail à cause de ses mauvais yeux. Je le fis soigner par un spécialiste et lui trouvai un emploi. Le pauvre homme tout reconnaissant voulait faire quelque chose pour moi. Je lui dis de réciter quelques prières. Il ne pratiquait pas depuis plusieurs années. En rentrant il fit mettre à genoux ses enfants et l'on fit la prière du soir et on continua tous les jours. Le

dimanche suivant et les autres, il alla à la messe et six semaines après il fit une retraite de trois jours.

THE VINCENTIAN.

— *Février 1921.*

Sonnez, cloches du jubilé. Fête pour la cinquantaine de vocation de sœur Blandine Mahan, Fille de la Charité de l'hôpital Mallauphy. Il y eut sermon par le Très Rév. Ryan, C. M.

Récits édifiants envoyés par nos Sœurs de Chine. Une païenne avait tué ses quatre enfants pensant faire un sacrifice agréable à Dieu. Elle tomba malade, fut portée à notre hôpital, fut instruite et baptisée. Elle est guérie et s'emploie en réparation de sa vie passée à baptiser des centaines de petits enfants à l'article de la mort. — Une femme païenne voulant sauver sa maîtresse qui était sur le point de mourir, avait fait la promesse solennelle de se consacrer au diable en se faisant emmurer, si sa maîtresse guérissait ; celle-ci guérit et la femme se fit mettre dans un cachot où on ne lui apportait que ce qu'il fallait pour ne pas mourir de faim ; un incendie éclata et on oublia la pauvre incluse ; elle fut à moitié brûlée et apportée dans cet état à l'hôpital des Sœurs ; on l'instruisit, on la baptisa et elle mourut dans les plus beaux sentiments.

Un nouveau livre du P. Remler, C. M., directeur spirituel du séminaire Kenrick. Pourquoi dois-je souffrir ? C'est un livre de lumière et de consolation. La principale raison pour laquelle nous devons souffrir, c'est le péché originel ; il y a d'autres raisons, la nécessité d'expier les péchés publics et nationaux, les résultats naturels de l'indiscrétion, la punition temporelle des péchés personnels, etc.

— *Mars 1924.*

Récits édifiants de Chine. Les enfants chrétiens ont

l'habitude de donner quelques sous pour orner l'image de la Vierge au mois de mai. Un petit enfant païen voulut donner quelque chose. On refusa son présent : « Je veux être enfant de Marie, dit-il. — Alors fais-toi catéchumène » ; il se fit catéchumène pour devenir enfant de Marie.

— *Avril 1924.*

Les Dames de la Charité d'Austin, Texas. Il existait primitivement une Association de Dames charitables à Austin, mais ces Dames appartenaient aux différentes Églises. Une organisation catholique fut créée en 1895 pour procurer aux malades catholiques la facilité de recevoir les sacrements à l'heure de la mort. On construisit un hôpital nommé « Infirmierie Seton ». Les Dames de la Charité s'occupaient particulièrement des pauvres Mexicains, leur procurant ce qui leur était utile. L'Association fut affiliée à Paris en 1911. Elle se dépensa particulièrement en 1918 lors de la terrible épidémie de grippe. Un ouvroir fonctionne tous les mardis et confectionne des vêtements pour les pauvres. En 1921 on sentit la nécessité d'une maison pour les bébés et, au prix de grands sacrifices, on l'ouvrit le 8 septembre 1921 ; c'est la maison de la Sainte-Enfance ; elle recueille cinquante-deux enfants.

— *Mai 1924.*

Nos sœurs. Quatre Sœurs de Charité se sont trouvées récemment dans un train qui a déraillé. Leur conduite en cette occasion a excité l'admiration universelle. Elles gardèrent leur sang-froid, s'oublièrent elles-mêmes et leurs blessures et ne songèrent qu'à secourir les blessés avec un dévouement au-dessus de tout éloge.

— *Juillet 1924.*

Quatrième assemblée annuelle des Dames de la Cha-

rité au séminaire Marillac. Elle s'est tenue le 4 mai à la maison centrale des Filles de la Charité. Une messe solennelle fut chantée et un éloquent sermon fut donné par le P. O'Malley. L'après-midi il y eut bénédiction du Saint-Sacrement, vénération des reliques de saint Vincent et réception de la croix par cent soixante-quinze dames. A la réunion qui comptait de cinq cents à six cents dames, on lut des rapports de quatorze États.

— *Novembre 1924.*

Bourses. La revue a fait appel à la générosité pour fonder des bourses en faveur des missionnaires. Il y a déjà sept bourses : en particulier la bourse Marillac, la bourse Médaille miraculeuse, etc. Il y a des bourses incomplètes : Saint-Vincent de Paul, Saint-Paul, Saint-Patrice, Petite fleur, etc.

Pourquoi n'être pas une infirmière diplômée? C'est une profession utile, distinguée, d'un bon salaire. Il y a des écoles d'infirmières aux institutions suivantes dirigées par les Filles de la Charité : Saint-Joseph's à Chicago, Saint-Thomas à Nashville, Saint-Joseph's à Saint-Joseph, Saint-Mary's à Evansville, Saint-Vincent's à Kansas, Saint-Joseph's à Alton, Saint-Vincent's à Los Angeles, Saint-Margaret's à Montgomery, Saint-Ann's à Saint-Louis, Saint-Mary's à Milwaukee, Saint-Vincent's à Indianapolis, Saint-Paul's à Dallas, Mallauphy à Saint-Louis, The Charity à New-Orleans, Mary's help à San Francisco, Hôtel-Dieu à El-Paso, Providence à Mobile, Saint-Vincent's à Sherman, Seton à Austin, Hôtel-Dieu à New-Orleans, Saint-Vincent's à Birmingham, O'Connor à San José, Providence à Waco, The City à Mobile.

SAINT-JOSEPH'S COLLEGE, EMMITSBURG, MARYLAND,
1920-1921.

C'est le cent onzième catalogue annuel du collège dirigé par les Filles de la Charité qui a pour devise : *Vincit qui se vincit*. Celui-là triomphe qui triomphe de lui-même. Le collège est affilié à l'université catholique d'Amérique.

L'enregistrement des étudiantes a lieu les 7, 8 et 9 septembre, l'ouverture des classes le 10 du même mois; il y a des vacances à Noël du 23 décembre au 6 janvier; à Pâques, la Semaine sainte; il y a trois jours de fête légale : 25 novembre, Thanksgiving; 22 février, naissance de Washington; 30 mai, Memorial Day.

Le collège est situé dans une vallée pittoresque des montagnes Blue Ridge, au cœur du comté Frédérick. Éloigné des distractions de la vie de ville, il offre des avantages exceptionnels à ceux qui désirent acquérir une éducation supérieure. Le charme du pays, l'atmosphère pure, les traditions de travail s'accordent pour créer une disposition de contentement et d'activité. Les perfectionnements modernes donnent aux vastes et commodes bâtiments tout le confort désirable. Des appartements larges et bien aérés contribuent à rendre l'étude attrayante et bienfaisante pendant que de grandes salles fournissent les moyens d'avoir des réunions et des récréations délicieuses. Un auditorium spacieux et élégant, doué de tous les avantages acoustiques, facilite l'instruction de la musique et de la déclamation. Les terrains de récréation qui environnent l'institution sont immenses et agréables : il y a des parcs magnifiques, des sentiers ombragés, de belles pelouses, de grandes avenues. Un ruisseau vient ajouter ses charmes. Un vaste terrain est aménagé pour les jeux de gymnastique. Les bibliothèques con-

tiennent plusieurs milliers de volumes, les périodiques et les journaux sont fournis par l'institution. Le cabinet de physique est bien garni. Des séances, des réceptions, des réceptions, des réceptions, facilitent le développement de l'intelligence ; des excursions dans les environs agrémentent l'année scolaire. On élève l'âme, le cœur, on instruit l'intelligence.

On prépare au baccalauréat. Voici les principales branches de l'instruction : religion, littérature, science, éducation, journalisme, secrétariat, expression, musique, beaux-arts, art et science du ménage.

Le cours de religion est disposé de manière à posséder parfaitement la doctrine et à pouvoir rendre compte de sa foi. Il comprend cinq parties : Écriture Sainte, dogme, morale, moyens de sanctification, histoire de l'Église.

Le cours d'anglais comprend la rhétorique, la poétique, la prose, la critique, le journalisme, l'histoire de la littérature anglaise, la philosophie (logique, métaphysique, morale, psychologie, histoire de la philosophie), l'histoire (ancienne, européenne moderne, surtout au point de vue de la civilisation, philosophie de l'histoire, histoire d'Angleterre, événements actuels).

Les langues étudiées sont :

Le latin : Tite-Live, Cicéron (*De senectute et de amicitia*), Horace (odes et épodes, satires et épîtres) Juvénal, Tacite (*Agricola* et *Germania*), Térence et Plaute, lettres de Cicéron, Sénèque et Pline.

Le grec : *Odyssée* d'Homère, *Apologie* et *Criton* de Platon, *Prométhée enchaîné* d'Eschyle, *Œdipe roi* de Sophocle, *Médée* d'Euripide, le Discours sur la couronne de Démosthène, saint Basile, les *Nuées* d'Aristophane, Thucydide.

Le français (grammaire, lecture classique, exercice

de mémoire, conversation, composition, littérature classique) ;

L'allemand (comme le français) ;

L'italien (lecture *De Amicis*, la *Divine Comédie* de Dante, Pétrarque, le Tasse) ;

L'espagnol (comme le français).

Les études scientifiques comprennent la biologie générale, la chimie inorganique, la chimie analytique, la chimie organique, la géologie, l'astronomie.

Les études mathématiques embrassent la trigonométrie, la géométrie analytique, le calcul, l'algèbre.

Les cours libres sont la mode, le vêtement, le dessin, le chant, la culture physique, la lecture interprétative, etc., etc.

L'éducation embrasse la psychologie, les phénomènes mentaux, le développement intellectuel des enfants, la période de l'adolescence, l'arrangement d'une classe, la discipline à l'école, la différence des cours, l'hygiène de la classe, la technique de l'instruction, les méthodes diverses à toutes les époques.

Le journalisme familiarise avec ce qui est essentiel dans la composition d'un journal, indique les méthodes employées par les agences, rappelle la morale que doit avoir le journaliste, la vraie fonction de la presse, la manière d'écrire les articles et les nouvelles, la condensation des dépêches télégraphiques, la rédaction des titres d'articles, la psychologie de l'annonce, etc., etc.

Le cours « secrétariat » prépare les étudiantes au travail de bureau dans les maisons de commerce.

Le cours d'expression vise à développer dans les élèves le pouvoir d'expression verbale en les habituant à la prononciation claire et correcte.

Le département des arts a pour but de donner une science pratique des formes et des couleurs, de déve-

lopper le pouvoir d'observation et d'appréciation du beau dans la nature et dans l'art.

L'art et la science du ménage comprennent : la couture, le raccommodage, la reprise, la coupe, l'ajustement, le crochet, la tapisserie, la cuisine, le jardinage.

Les associations qui existent parmi les étudiantes sont les suivantes : Enfants de Marie, Ligue du Sacré-Cœur, Dames de Charité, Croisade pour les Missions, Cercle dramatique, Cercle Staccato, Association gymnastique.

Nous n'entrerons pas dans les détails du règlement, ce qui nous entraînerait trop loin. Disons seulement que les élèves ne peuvent quitter l'Institution à la suite de télégrammes ou messages téléphoniques reçus ; il faut une demande par écrit adressée aux autorités.

Chaque étudiante doit être pourvue d'une suffisante provision de vêtements, bas, mouchoirs ; un manteau léger et un pesant, des caoutchoucs ; tous les articles de toilette, y compris miroir, des pantoufles de boudoir sans talons, trois paires de souliers, trois paires de draps, quatre taies d'oreillers, deux paires de couvertures, une courte-pointe, une flanelle bleu marin ; le service de table consistant en cuillers, couteaux, fourchettes, tasse d'argent et serviettes.

En 1919-1920, il y avait 141 élèves.

Il y a une association des anciennes élèves du collège Saint-Joseph qui tient une réunion annuelle du 14 au 17 juin.

— 1921-1922.

La même chose que ce que nous venons de dire. Il y a une association en plus, c'est la société Alpha Théta. Il y a 156 élèves au collège.

— 1923-1924.

On ajoute au calendrier des fêtes du collège, le

15 mars : bienheureuse Louise de Marillac comme jour férié et, le 7 mai, solennité de Saint-Joseph.

Parmi les conférenciers de 1922-1923, on signale le Très Révérend François Verdier, C. M., supérieur général ; le Très Révérend Patrice Mac Hale, C. M.

Parmi les améliorations matérielles, on indique deux nouveaux bâtiments : un premier contenant les salles de récitation, le gymnase et les laboratoires pour physique, chimie et biologie ; un second renfermant le bassin de natation de 30 pieds sur 60.

Il y a quatre années requises pour les degrés : 1^o *freshman* (nouvellement arrivé) ; 2^o *sophomore* (sage fou, fou qui se croit sage ; probablement ce nom a été donné parce que, quand on a déjà fait une année de collège, on se croit très savant et on ignore encore bien des choses) ; 3^o *junior*.

La société Alpha Théta n'est plus mentionnée. On avertit que les sororités sont strictement défendues au collège.

On donne une liste de 68 élèves.

Voici le nombre des bacheliers reçus depuis 1914 : 9 en 1914 ; 8 en 1915 ; 9 en 1916 ; 4 en 1917 ; 6 en 1918 ; 10 en 1919 ; 6 en 1920 ; 6 en 1921 ; 11 en 1922 ; 6 en 1923.

CATALOGUE NIAGARA UNIVERSITY.

— 1921-1922.

Cette université est dirigée par nos confrères. L'année scolaire s'ouvre le 15 septembre par une messe solennelle avec chant du *Veni Creator*. On célèbre le mois du Rosaire. La retraite annuelle a lieu du 28 octobre au 1^{er} novembre. Examens le 7 novembre. Le 21 novembre, fête de la Présentation de la sainte Vierge, anniversaire de la fondation, est célébré par une messe solennelle. Le 24 novembre, Thanksgiving

day. Le 29 novembre, on commence la neuvaine en préparation à la fête de l'Immaculée-Conception qui est célébrée par une messe solennelle, un sermon et la réception des congréganistes. Le 16 décembre, s'ouvre la neuvaine préparatoire à Noël. Vacances de Noël du 21 décembre au 4 janvier. Le 25 janvier, messe solennelle et sermon pour l'anniversaire de la fondation de la Congrégation de la Mission. Le 26 janvier, examens. Le 2 février, fête de la Purification de la sainte Vierge, Chandeleur, messe solennelle. Le 10 février, lecture publique des récompenses. Le 16 février, contestation oratoire préliminaire. Le 17 février, épreuves d'art oratoire. Le 22 février, naissance de Washington. Le 17 mars, fête de saint Patrice. Messe solennelle et sermon. Le 10 avril, épreuves trimestrielles. Du 12 au 19 avril, vacances de Pâques. Le 1^{er} mai, jour du bienfaiteur. Le 15 mai, contestation oratoire finale. Le 22 mai, épreuves finales oratoires. Le 24 mai, bénédiction des champs, procession, litanies des saints. Le 25 mai, fête de l'Ascension ; messe solennelle et sermon. Le 30 mai, jour de décoration. Le 12 juin, examen final. Le 18 juin, messe solennelle, sermon du baccalauréat. Le 20 juin, jour du commencement des vacances d'été.

L'université Niagara jouit des pouvoirs et privilèges d'une université ; elle est comptée parmi les collèges de haute éducation. Les anciens élèves occupent des places importantes dans l'Église et dans l'État. Elle a besoin de ressources financières abondantes. De nouveaux bâtiments s'imposent et il faut réparer les anciens.

L'université Niagara a été fondée en 1856 par M. Lynch, Lazariste, qui devint ensuite archevêque de Toronto, Canada. Pie IX donna à cette université le nom de Notre-Dame-des-Anges. En 1864, les bâtiments

furent consumés par le feu ; mais on se remit à l'œuvre et quatre ans plus tard tout était reconstruit.

La chapelle fut commencée en 1874 par M. Rue, Lazariste, et continuée par M. Kavanagh, Lazariste. Elle fut entièrement détruite par le feu en 1898.

En 1863, l'institution avait été enregistrée sous le nom de séminaire de Notre-Dame-des-Anges. En 1883, elle prit le nom d'université Niagara et obtint les facultés de médecine et de droit.

D'autres développements agrandirent l'institution. Il y a un couvent de petites sœurs de la Sainte-Famille.

L'université est située à 600 pieds au-dessus de la mer, 250 au-dessus du Niagara ; elle occupe un emplacement de 300 ares, entre les chutes du Niagara et le lac Ontario. C'est un emplacement idéal et sans rival pour la sublimité du paysage.

Le principal bâtiment a cinq étages, la bibliothèque contient vingt mille volumes.

Le *hall Saint-Vincent* renferme un bassin de natation de 60 pieds de long sur 20 de large et 5 à 8 pieds de profondeur. La salle des jeux a 150 pieds de long sur 80 de large, sans colonnes, bien éclairée et bien aérée.

Le *hall Alumni* contient la chapelle et des salles pour séances littéraires, musicales et expériences scientifiques.

Le *mémorial O'Donoghue* renferme les chambres des étudiants, larges, aérées, bien éclairées, chauffées à la vapeur, avec eau courante, bains chauds et froids à tous les étages.

Le couvent des petites sœurs de la Sainte-Famille leur est entièrement réservé pour leur vie de communauté. Ces sœurs sont chargées de la cuisine, des réfectoires, du lavage et du raccommodage.

Le système d'éducation suivi à Niagara University

tend à développer les facultés morales et intellectuelles. Notre but n'est pas seulement d'instruire, mais de préparer l'étudiant à résoudre les problèmes fondamentaux de la vie et à remplir ses devoirs vis-à-vis des hommes et de Dieu. Les besoins du temps présent demandent beaucoup d'une institution d'éducation et celle qui ne peut satisfaire à ces demandes doit craindre pour son existence. Ce fait a conduit beaucoup d'écoles à adopter le système électif par lequel l'étudiant se spécialise surtout dans les sciences dont il aura besoin plus tard. Cela combiné avec la tendance de finir le plus vite possible amène un système d'éducation où la discipline mentale n'est pas suffisamment développée et qui produit peu de résultats. Le système suivi à Niagara ne méprise pas entièrement les études électives. Avec une direction compétente, elles sont souvent désirables et avantageuses. Mais la spécialisation ne produit de bons résultats qu'autant qu'elle est fondée sur une première éducation libérale. Les premiers étudiants de notre institution admettent facilement pourquoi nous tenons au latin et au grec. Ces anciens classiques sont étudiés avec le soin voulu pour développer l'intelligence et la préparer à entreprendre avec plus de succès les cours professionnels et techniques. La littérature de ces langues anciennes avec ses raffinements et son élégance est étudiée soigneusement, formant l'esprit de l'étudiant et lui donnant les moyens d'acquérir une connaissance plus approfondie de sa propre langue anglaise. Avec ce facteur d'éducation très important, nous développons d'une manière systématique nos cours d'anglais, d'histoire, de mathématiques, de langues modernes, de sciences. Quand l'étudiant a achevé notre *curriculum* d'études, non seulement il possède les connaissances pratiques qu'il désire, mais encore, ce qui est de la plus grande

importance, il est devenu un homme de culture large, au vrai sens du mot, un homme bien élevé.

Éducation morale. Ayant dans notre cours d'études tout ce qui est le mieux dans les systèmes les plus approuvés, on trouvera à l'Université de Niagara une forme de développement, qui, bien qu'essentiel à l'éducation, manque cependant dans beaucoup d'écoles. Pour développer l'homme entier, son caractère moral et religieux demande une attention particulière. Réprimer les mauvais instincts de la jeunesse, promouvoir les bons, est un élément si important de l'éducation que sans cela tout développement intellectuel n'est d'aucune utilité. Négliger cela, c'est laisser la plus noble partie de l'homme en proie à celle qui est méchante et dépravée. Nous avons trop de géants intellectuels ayant une âme moralement dépravée. Le monde intellectuel, aujourd'hui, est perplexe dans ses efforts pour triompher des mauvaises tendances de la race humaine. Employons tous les systèmes que nous voudrions, si le côté religieux du caractère de l'homme n'est pas développé, nous travaillons dans les ténèbres sans espoir de succès. Même les grands éducateurs incroyants croient que tout système d'éducation qui place la religion au dernier plan est pernicieux. Chez nous, en même temps que l'intelligence est instruite, le cœur est purifié, la volonté est fortifiée, par l'instruction religieuse, la messe et la communion quotidiennes à ceux qui le désirent, la réception des sacrements, les cérémonies de l'Église, les associations de piété.

L'Université de Niagara conduit aux baccalauréats ès arts, ès sciences et ès philosophie.

La Haute École de Niagara prépare aux collèges des arts, des sciences, des ingénieurs, aux certificats de droit, de médecine, etc.

Il y a de grands laboratoires, trois associations littéraires, la R. E. V. R., la S. O. L. A., et la B. L. A.

Il y a un beau gymnase, un grand bassin de natation et un terrain de jeux.

La discipline est exacte mais douce. L'usage des armes à feu est interdit. L'usage des intoxicants ou leur introduction est un cas de renvoi. On se lève à six heures, on se couche à neuf heures trente.

Il y a 291 étudiants.

Les associations religieuses sont : l'apostolat de la prière, la sodalité de la bienheureuse Vierge Marie sous le titre d'Immaculée Conception et sous le patronage de saint Louis de Gonzague, la bourse de saint Vincent.

Le journal de l'Université est le *Niagara Index*.

NIAGARA INDEX.

— Janvier 1924.

Notice sur M. L. Carey, C. M., qui fut un grand cœur et une intelligence non moins grande. Il mourut le jour de Noël, à l'hôpital Saint-Agnès. Il fut un Lazariste dans le vrai sens, doué d'une grande capacité dont il ne fit jamais parade et dont il se servit toujours pour la gloire de Dieu et le bien des hommes. Né en 1862, il commença ses études à l'Université de Syracuse et les acheva à celle de Niagara. Après avoir fini son cours de théologie à la maison-mère des Lazaristes de Germantown, il fut envoyé à Niagara en 1892 comme professeur de mathématiques. En 1899, il fut transféré au collège Saint-Jean, à Brooklyn, où il remplit les fonctions de vice-président et de préfet des études jusqu'à l'année dernière où sa santé l'obligea de cesser. Près de 150 prêtres assistèrent à ses funérailles ainsi qu'un grand nombre de sœurs.

— *Février* 1924.

Dans la mission de Kan-Chow, il y a trois anciens de Niagara : MM. O'Shea, Mc Gillicuddy et Corbett. Depuis leur arrivée, le nombre des convertis annuels est monté de 300 à 1600. Les Filles de la Charité américaines vont ouvrir à Kan-Chow un hôpital entièrement moderne.

— *Mars* 1924.

Rôle joué par M. Mc Gillicuddy, C. M., à Kan-Chow, entre les troupes du Nord et celles du Sud. — Séries de missions données par les Lazaristes dans la zone du canal de Panama.

— *Avril* 1924.

Gaudeamus. La nuit de saint Patrice a été la nuit des nuits.

— *Décembre* 1924.

Saint Vincent de Paul. Une statue du saint a été élevée sur le terrain de jeux de Niagara.

SAINT LOUIS CATHOLIC HISTORICAL REVIEW, vol. V, october 1923, number 4.

Les premières années de l'évêque Kenrick. En 1845, il y avait à Saint-Louis 8 prêtres séculiers, 9 Jésuites, 5 Lazaristes, 27 dames du Sacré-Cœur, 27 sœurs de la Visitation, 31 sœurs de Charité, 3 sœurs de saint Joseph.

L'évêque Joseph Rosati. Il naquit à Sora, royaume de Naples, le 30 janvier 1789. Il donna de bonne heure des marques de piété et de vertu. Il entra au noviciat des Lazaristes de Rome. Il garda toujours fidèlement les règles de sa Congrégation, même au milieu des devoirs difficiles et accablants de l'épiscopat. En 1815, il quitta l'Italie avec le saint prêtre M. de Andreis et plusieurs autres pour la mission améri-

caine. A la mort de M. de Andreis, il lui succéda dans la charge de supérieur des Lazaristes aux États-Unis. Il passa quelque temps à Kentucky, résidence de Mgr Flaget, pour y apprendre l'anglais. De 1818 à 1824, il fut missionnaire dans la Louisiane supérieure dont Saint-Louis était la capitale; il résidait habituellement au séminaire Sainte-Marie des Barrens, dans le comté de Perry. Il fonda cette célèbre institution qui, depuis son établissement, a toujours été une véritable école de religion et de science pour des centaines de jeunes Américains et un séminaire de prêtres nombreux et exemplaires. Après six ans de travaux missionnaires très pénibles, M. Rosati fut nommé coadjuteur de l'évêque de la Nouvelle-Orléans et sacré le 25 mars 1824. Lorsque Mgr Dubourg résigna sa charge, Mgr Rosati fut nommé administrateur du siège de la Nouvelle-Orléans et, en 1827, le pape Léon XII le nomma évêque de Saint-Louis. Ce diocèse était alors d'une immense étendue, allant au nord au delà des sources du Mississipi et à l'ouest au delà de celles du Missouri. A l'exception de 15 à 20 villages, habités par des Français et des Espagnols, toute la contrée était comme un vaste désert parcouru par des centaines de tribus indiennes. Mgr Rosati entreprit ce grand travail avec un zèle et une constance intrépides et encouragea grandement tous les ordres religieux à travailler selon leur vocation pour le bien des âmes. Sous sa direction les prêtres de la Mission se développèrent. Mgr Rosati introduisit plusieurs communautés de femmes, en particulier les sœurs de Charité d'Emmitsburg. Il construisit de nombreuses et belles églises parmi lesquelles la cathédrale de Saint-Louis, qui demeure comme un glorieux monument de son zèle pour la maison de Dieu, de son goût architectural, de la hardiesse de ses plans et de l'énergie

de sa conduite. Il fut le fondateur de nombreuses institutions de charité, parmi lesquelles l'hôpital Saint-Louis, confié aux sœurs de Charité. Après quinze ans de travaux incessants dans son vaste diocèse, Mgr Rosati se rendit à Rome en 1840. Jouissant de la confiance du pape Grégoire XVI, il fut nommé délégué apostolique pour la république de Haïti afin d'arranger les difficultés survenues entre cette république et le Saint-Siège. Il revint à Rome au printemps de 1842 et y passa le reste de sa vie. Pour le récompenser des services signalés qu'il avait rendus à la religion, le pape le fit assistant au trône pontifical. Il fut envoyé de nouveau à Haïti, mais en passant à Paris il tomba malade ; lorsqu'il fut rétabli, les médecins lui conseillèrent l'air natal ; il revint donc à Rome où il mourut le 25 septembre 1843. Mgr Rosati fut remarquable par sa science ecclésiastique, sa piété, sa prudence, son zèle, la suavité de ses manières, son humilité. Dans les conciles provinciaux, son avis était d'une grande influence, et plusieurs de ses lettres sont célèbres et respirent l'esprit de saint Cyprien. Il fut vraiment un saint évêque, digne des temps les plus brillants de l'Église.

THE MOUNT SAINT VINCENT ALUMNAE RECORD, Spring 1924.

Pietas, Sapientia, Amicitia, tels sont les traits distinctifs de ce collège, dirigé par les sœurs de la Charité de Mme Seton.

On y parle de la cause de béatification de la Mère Seton, des dames de la Charité de New-York, de la salle Le Gras, du cercle Jeanne-d'Arc, de la fête de l'Annonciation, etc.

LES SŒURS DE CHARITÉ DANS L'ACCIDENT DU
« BOSTON ».

Le *News Service* du National Catholic Welfare Council écrit de New-York que, le 21 juillet, une collision entre le paquebot *Boston* et un autre navire a eu lieu en vue de Rhode Island. La collision provoqua une panique parmi les passagers du *Boston*, mais, grâce à des mesures prises à temps, il y eut seulement quatre victimes. Les passagers qui viennent d'arriver à New-York parlent avec enthousiasme de l'attitude de sept sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Elles refusèrent de profiter des canots de sauvetage, jusqu'à ce que toutes les femmes et enfants fussent sauvés; elles calmèrent et encouragèrent les voyageurs terrifiés; elles aidèrent à maintenir l'ordre dans la confusion générale; mais elles refusèrent nettement de donner leurs noms et se contentèrent de répondre à ceux qui les interrogeaient qu'elles étaient de Boston.

(*Les Nouvelles Religieuses*, n° 18, 15 septembre 1924.)

PROVINCE DU MEXIQUE

BOLETIN DE LAS HIJAS DE MARIA INMACULADA.

Ce bulletin contient des articles de doctrine sur la sainte Vierge, l'Immaculée-Conception, le diadème de Marie, etc.; des articles de morale sur les modes, etc., des faits édifiants montrant la bonté de Marie, des nouvelles des associations d'Enfants de Marie. Voici quelques statistiques : au diocèse de Guadalajara, 125 associations; à celui de Colima, 21; à celui de Leon, 43; à celui de Mexico, 40; à celui de Monterrey, 24; à celui d'Antequera, 17; à celui de Puebla, 31, etc.

— Juillet 1924.

Les Conférences et les Dames de la Charité. La Répu-

blique mexicaine est privée du bienfait le plus grand que Dieu puisse concéder à l'humanité souffrante : l'admirable institut des anges de la Charité qui apportent consolation et adoucissement à toutes les douleurs, les Filles de la Charité, dont on a dit que saint Vincent, grand bienfaiteur du peuple, ne sachant que faire pour les malheureux, avait jeté son cœur en terre et qu'il en était sorti la Fille de la Charité, la République mexicaine, donc, privée de ce don providentiel, accordé à toutes les nations du monde, a conservé, par une grâce spéciale de Dieu, l'armée des Dames de la Charité qui marchent sur les traces des Filles de saint Vincent et qui répandent partout le baume consolateur de la charité chrétienne.

C'est en 1849, peu après leur arrivée d'Espagne, que les Lazaristes établirent à Puebla la première association des Dames de la Charité qui depuis se sont répandues dans la république et ont toujours été fidèles à leur divine vocation; toujours dirigées par les Lazaristes, elles se sont occupées du soulagement corporel et spirituel des pauvres, dans un but surnaturel, pour l'amour de Dieu. Voilà le secret du merveilleux progrès des associations. Il y a actuellement au Mexique 47 956 Dames de la charité.

Cordoba. 40 dames actives, 292 honoraires, 454 malades, 2 329 visites. Le jour de saint Vincent, messe chantée à six heures, à laquelle communient les pauvres et les dames; à dix-sept heures, assemblée, sermon, *Te Deum*. Bénédiction du Saint-Sacrement et distribution aux pauvres. Le lendemain on sert un déjeuner aux malades de l'hôpital.

— *Août* 1924.

Pie X. Un petit employé du gouvernement fédéral avait écrit au pape qu'il avait fait 80 communions pour lui; le pape Pie X le remercia aimablement; depuis ce

temps cet employé a une grande dévotion pour Pie X; ayant eu récemment ses deux petites filles très gravement malades, désespérées, il a prié Pie X et elles ont été guéries.

— *Novembre 1924.*

Échos du congrès eucharistique national : le premier jour pour les enfants; le second pour les confréries des Dames de la Charité; le troisième pour les congrégations de Marie.

PROVINCE DES ANTILLES

CULTURA, feuille populaire dédiée à la propagande des intérêts généraux, rédigée par les Lazaristes de de l'église de la Merced. Se publie tous les dimanches.

Huitième année 1923. Le directeur-administrateur est M. Hilario Chaurrondo; les rédacteurs sont MM. Ramon Gaude, Vicente Sainz, Juan Zamora, Angel Tobar, Camilo Cabrera, tous Lazaristes.

LA MILAGROSA. Revista mensual ilustrada, redactada por PP. Paules. Anno I, II, 1922-1923.

Le directeur est M. Ramon Gaude; l'administrateur, M. Angel Tobar; les principaux rédacteurs, M. Hilario Chaurrondo (Riolai), Vicente Sainz (Aradin), Angel Tobar, Juan Zamora, Lazaristes.

Le Panthéon des Enfants de Marie (Caveau pour les Enfants de Marie, avec belle statue de la Miraculeuse.) Le 29 juillet on a béni ce monument; on a chanté des cantiques; on a récité des poésies et on a répandu des fleurs à profusion sur les tombes des Enfants de Marie.

Commission d'éducation et de culture. Les catholiques cubaines ont organisé cette commission pour

donner aux jeunes filles l'éducation professionnelle, leur apprendre ce que doit savoir une femme catholique, une épouse catholique, une mère catholique.

Collège de l'Immaculée à La Havane. Le système d'éducation de ce collège dirigé par les Filles de la Charité est renfermé dans les paroles de l'hymne au Saint-Esprit : On y instruit l'intelligence, *mentes tuorum visita*; on y forme le cœur, *infunde amorem cordibus*; on y apprend à combattre le démon, *hostem repellas longius*.

Faveurs de la Miraculeuse. Une personne était gravement malade; trois médecins s'étaient déclarés impuissants à la guérir; la Médaille l'a rétablie. On cite dans ce numéro et les suivants un grand nombre de traits semblables.

Notre-Dame de la Charité est la patronne de Cuba. On lui a fait des fêtes magnifiques le 8 septembre.

Le R. P. Patrice Mac Hale. Un illustre et sage missionnaire de la Congrégation de saint Vincent de Paul est depuis quelques jours à la Havane, capitale de la perle des Antilles. C'est le R. P. Patrice Mac Hale, un des assistants du Supérieur général et commissaire spécial de celui-ci pour visiter les maisons des Lazaristes en Amérique. Irlandais d'origine, il entra dans la Congrégation en 1872 à Philadelphie, et grâce à son intelligence claire, non moins qu'à ses qualités extraordinaires de régularité et de prudence, il fut ordonné prêtre, cinq ans après son entrée, en 1877. Bientôt devint notoire son zèle infatigable dans les différents ministères auxquels le destina l'obéissance; et les Supérieurs, faisant attention à son savoir non moins qu'à ses hautes qualités de gouvernement, le nommèrent d'abord supérieur, charge qu'il exerça en différentes maisons, en particulier à l'Université de Niagara, puis Visiteur de la province orientale des

États-Unis, jusqu'à ce que l'Assemblée générale de 1919 le choisit comme assistant du Supérieur général. Le P. Mac Hale est affable en ses manières, profond en ses connaissances, extraordinaire en sa prudence. Qu'il soit le bienvenu !

Le vestiaire Saint-Vincent-de-Paul. Association de charité des anciennes élèves du collège « La Inmaculada ». Elles distribuent des vêtements et des aliments aux pauvres. Elles ont eu grande fête le 20 décembre. Trois cents pauvres ont été soulagés ce jour-là.

L'association des dames de la Charité de Regla. Elle est l'œuvre des humbles fils de saint Vincent, le père des pauvres. Son but est de protéger les enfants pauvres. Elle compte 150 membres.

Une œuvre admirable. C'est le sanatorium de la Miraculeuse, fondé par les catholiques cubaines.

M. Cyrille Moral naquit à la Arnaya, dans la province de Burgos, en 1877; il entra dans la Congrégation en 1892; il a été missionnaire dans la province de Mexico; il fut professeur au séminaire de Porto-Rico, puis directeur du collège de la Inmaculada à la Havane et de l'association du Sacré-Cœur à l'église de la Merced; il a été supérieur de San Francisco à Santiago de Cuba et son travail excessif fut la cause de l'infirmité qui le conduisit à la mort le 7 janvier. C'était un missionnaire fervent et grand dévot de la Vierge Miraculeuse.

Nos missions. — M. Barquin, à Vereda Nueva: huit jours avant la visite pastorale; le nombre des auditeurs augmenta chaque jour; beaucoup avaient besoin d'entendre la doctrine car il y avait des personnes de trente ans et plus qui ne savaient ni le *Pater noster* ni quoi que ce soit de notre sainte religion. A trois heures de l'après-midi, on sonne la cloche pour appeler au catéchisme petits et grands et leur apprendre les

cantiques. La réception de l'évêque se fait solennellement. Vu l'ignorance du peuple, 80 personnes seulement purent s'approcher de la sainte table, plus de la moitié le faisaient pour la première fois. Il y eut 700 confirmations.

M. Gaude, à Guira de Melena : Tous les jours, à quatre heures du soir, catéchisme auquel assistaient plus de 200 enfants; le catéchisme durait une heure et demie; à huit heures du soir, cantique de pénitence, puis sermon sur les principales vérités de la religion catholique, puis autre sermon de pénitence. M. Gaude prépara le peuple à la visite pastorale, leur adressant des sermons simples et clairs; chaque jour le nombre des auditeurs était plus grand; il y eut plus de 700 communions le dimanche; à 10 heures de ce jour, arrivée de l'évêque; il fait la visite pastorale, se rend au collège; après le dîner a lieu la confirmation, à une heure; elle se termine à cinq heures; 830 personnes ont été confirmées; l'évêque se rend au presbytère pour y examiner les livres et il s'en va.

M. Martinez, à Artemisa : Le Père se rend d'abord au bourg de Puerta de la Guira où il reste trois jours, catéchisant, confessant, donnant des images, des cha-pelets, des médailles; il y eut assez de communions. M. Martinez alla ensuite évangéliser le bourg de Canas. Là il n'y a pas d'église. On se servit d'une vaste salle. 200 enfants suivirent le catéchisme, 30 d'entre eux communierent. On posa la première pierre d'une église. A Pijirigua il y a une église neuve; le Père y expliqua la doctrine chrétienne aux enfants et aux grandes personnes, les préparant à la communion, de telle sorte que beaucoup reçurent l'Eucharistie.

M. Ignacio Maestro-Juan, à San Luis : On rendit de grands honneurs à l'évêque; on lui fit une séance. Tous les jours, le Père expliquait le catéchisme, confessait

et préparait les fidèles à recevoir dignement le sacrement de confirmation. Le soir, à huit heures, l'évêque prêchait et l'église était trop petite pour contenir les fidèles désireux d'entendre sa parole. A Tirador, il y eut 109 confirmés. A Llanadas, 110. A Retiro, 110. A Guaynacabo, 50. Partout on distribue la Médaille miraculeuse.

La médiation universelle de Marie et la Médaille miraculeuse, par J. Sanchez, C. M. — M. Sanchez établit la thèse de la médiation universelle de Marie et en montre la preuve dans la Médaille.

La Semaine Sainte à la Merced. Ce récit est très intéressant. Conférences préparatoires à la Semaine Sainte, prêchées par M. Chaurrondo. Les trois premiers jours de la Semaine, retraite prêchée par M. Alvarez. Offices suivis par une foule fervente. Le sermon du Vendredi Saint prêché par M. Alvarez dure trois heures. La Passion est chantée le Dimanche des Rameaux et le Vendredi Saint par sept chœurs.

Fête de saint Vincent à la léproserie del Rincon, dirigée par les Filles de la Charité.

M. *Joaquin Salazar* est mort à l'hôpital tenu par les Filles de la Charité où il avait été transporté à cause d'une crise d'urémie. Il a travaillé sans relâche à Ponce, à Santiago de Cuba, à la Havane où il avait conquis de nombreuses amitiés; il fut directeur de la Congrégation de la Merced et de plusieurs autres associations; il se montra toujours très actif en son travail; il était assidu au confessionnal; il avait grand soin de la splendeur du culte; il s'est fait remarquer par son sacrifice, sa sainteté. Simple, humble, aimant le travail, la Congrégation et la Vierge miraculeuse.

BOLETIN PARROQUIAL DE PONCE (PORTO RICO).

Les dames de la Charité tiennent leur conférence

chaque mercredi, visitent et secourent dix ou douze familles pauvres, donnent des bons de lait aux malades, s'occupent des enfants pauvres; elles offrent messe et communion le troisième dimanche du mois.

Les fêtes de saint Vincent de Paul se sont célébrées les 25, 26, 27, 28 septembre. Les trois premiers jours, triduum préparatoire avec exposition du Saint Sacrement, sermon, cantiques; le dimanche 28, messe solennelle avec diacre et sous-diacre, orchestre et panégyrique.

A la *paroisse de Ponce*, les Enfants de Marie furent fondées en 1872, les Dames de la Charité de Saint-Vincent de Paul en 1911, la Sainte-Agonie en 1912, l'association de la Médaille Miraculeuse en 1923.

LA MILAGROSA, REVISTA MENSUAL ILLUSTRADA, DIRIGIDA POR P. P. PAULES. (PORTO RICO.)

En faveur de l'ouvrier. On a élevé une église dans un quartier ouvrier; les dames fondatrices, faisant partie de l'association dite « Filles de l'Amérique » ont invité M. Ramon Gaude à prendre la parole; on donne son discours.

Les Lazaristes à la tête du séminaire Saint-Ildefonse à Saint-Jean: Porto Rico. Ils ont pris la direction en octobre 1924; il y a 20 séminaristes; 4 confrères et 1 frère sont chargés de la direction; on étudie le latin, les humanités et la philosophie; plus tard on ajoutera les autres sciences ecclésiastiques.

ALMANAQUE PONCENO PARA 1925, por Garcia C. M. Donne tous les renseignements utiles à un catholique de Porto Rico.

AMÉRIQUE CENTRALE

EL APOSTOL, 1924.

L'Église catholique dans l'Amérique Centrale. Le Honduras a 120 000 kilom. carrés, 637 114 habitants, 3 évêques. Sur ces 3 évêchés, 2 sont confiés à nos confrères. L'archevêché de Tegucigalpa est l'ancien diocèse de Trujillo, fondé en 1536 et transféré en 1916 à Tegucigalpa. L'archevêque est Mgr Agustin Hombach, né en Allemagne en 1879, élu en 1923; il y a dans son diocèse 6 vicariats, 36 paroisses dont 7 vacantes, 35 prêtres, 1 séminaire dirigé par les Paulinos (Lazaristes) et qui compte 4 grands et 10 petits séminaristes. Les journaux catholiques sont le *Honduras*, le *Bulletin ecclésiastique* et le *Bon Pastor*.

Dans le Honduras se trouve le Vicariat apostolique de San Pedro Sula, confié à la Congrégation en 1916; le Vicaire apostolique est Mgr Juan Sastre, de la Congrégation de la Mission, né en Espagne en 1884, élu en 1924; il y a 7 paroisses et 10 prêtres.

Le Costa Rica a 48 110 kilom. carrés, 463 727 habitants, 3 évêques. Dans cette république se trouve le Vicariat apostolique de Limon, érigé en 1921; le Vicaire apostolique est Mgr Agustin Blessing, de la Congrégation de la Mission, né en Allemagne en 1868, élu en 1921; il y a dans le Vicariat 5 paroisses et 2 prêtres.

Le 8 mars on a béni la première pierre d'une église dédiée à Jésus-Christ sous le titre de « le Seigneur des Miséricordes » qui sera confiée aux Lazaristes.

LA LUZ.

— 6 Décembre 1924.

On y décrit longuement la consécration épiscopale de Mgr Sastre.

Les armes épiscopales de Mgr Sastre sont la Médaille miraculeuse avec en plus : *Confide fili, ora et labora.*

BRÉSIL

O BOLETIM DA OBRA DAS VOCAÇÕES SACERDOTAES. Seminário da Bahia.

M. Van Pol, notre confrère, est assistant de l'œuvre des vocations. Il y a au Brésil 30 millions d'habitants et il y a à peine 2 000 prêtres quand il devrait y en avoir au moins 30 000.

On montre saint Vincent de Paul comme formateur du clergé.

CHILI

M. FARGUES

Au lendemain du décès du bon M. Fargues, *Il Diaro ilustrado*, journal catholique de Santiago, publiait ce raccourci biographique du vénéré défunt. On y lisait :

« Le R. P. Marius Fargues était né à Castans (Aude),
« en France, le 27 septembre 1861. Il entra dans la
« Congrégation de la Mission à l'âge de vingt ans.
« Ordonné prêtre à Paris, le 7 juin 1885, il fut envoyé
« à Rome, où il reçut le titre de docteur en philoso-
« phie et celui de docteur en théologie. Il enseigna,
« en l'espace de dix-sept ans, ces deux matières au
« grand séminaire d'Albi. Le 14 septembre 1903, il
« arrivait à Santiago comme supérieur de la maison
« et aussi comme directeur des Filles de la Charité.
« L'année suivante, décembre 1904, il était nommé

« Visiteur de la province. Ainsi allait-il occuper
« toutes les charges qui, avant lui, avaient pesé sur le
« P. Justin Delaunay dont nous gardons aussi la
« mémoire. Sa santé toujours délicate ne l'empêcha
« pas, vingt ans durant, de travailler avec persévé-
« rance, à promouvoir le progrès spirituel et temporel
« des deux familles de saint Vincent qu'il n'a cessé
« d'édifier par ses vertus. »

Éloge simple et tout à fait « dans le style du défunt ». A nous, maintenant, les membres de sa famille religieuse, de nous recueillir autour de son souvenir et de ne point laisser perdre le trésor d'exemples et de conseils qu'il nous a laissés.

Quand le bon et pieux M. Fargues rendit sa belle âme à Dieu, le 1^{er} juillet 1924, il n'était resté au Chili personne qui pût fournir des informations et souvenirs antérieurs à son arrivée dans cette province. Il parlait si peu de lui-même ! Et l'on respectait le silence modeste dont il s'entourait. De là, parfois, l'impression qu'il en savait plus qu'il n'en voulait dire et que ce silence gardait bien des secrets, peut-être redoutables. Par où l'on voit qu'il avait scrupuleusement suivi le conseil qui lui fut donné il y a des années : « Soyez moins communicatif et plus réservé. Gardez pour vous ce qu'il n'est pas utile que les autres sachent et n'aimez pas à savoir ce qu'il ne vous importe pas de connaître. » Les témoins et les souvenirs manquant, une grande partie de cette vie, si pleine cependant, à n'en compter que les vingt dernières années, est, pour ceux qui l'ont assisté à ses derniers moments, restée dans l'ombre. Nul ne doute cependant que tout ce qui pourrait être ajouté à ce que nous en savons, ne ferait qu'en rehausser les mérites et l'honneur.

Toutefois, quelques notes intimes permettent de surprendre et de suivre le secret travail de la grâce

dans son âme en telle rencontre décisive de sa vie spirituelle.

M. Fargues, à l'âge de vingt ans, était loin de songer à entrer dans la petite Compagnie, loin même, il l'avoue ingénument, de rêver des contraintes de la vie religieuse. Cependant, son cœur voulait être, était à Dieu irrévocablement. Il se trouve, en 1880, au grand séminaire de Carcassonne. C'est à l'ouverture de la retraite de la tonsure qu'il écrit :

« O mon Dieu, que ma joie sera grande lorsque, courbant ma tête sur les genoux de votre pasteur, je déposerai à vos pieds la superfluité de mes cheveux ! Vous voulez que je renonce au monde et à ses vanités, eh bien ! me voici prêt, j'accepte votre joug, car je sais qu'il est doux et léger ; je me consacre entièrement à Vous ; je remets mon cœur et toutes mes affections en vos mains pour ne plus les reprendre. Que si la fragilité de la nature me les fait quelquefois redemander pour les donner à d'autres qu'à Vous, oh ! je vous en supplie, refusez : je vous en serai toujours reconnaissant. » L'énergie se révèle calme, tranquille, et le renoncement généreux et absolu. Il cherche, ajoute-t-il, à gagner « en sainteté, en sagesse, en recueillement ». Et sa piété touche aux réalités. Si l'on y trouve des élans, des effusions, ce sont aussi des promesses, des engagements sur des points particuliers, pratiques, de tous les jours. Ainsi : « Je vous promets d'être fidèle à tous les points du règlement, de me lever le matin au premier son de la cloche, de ne rien dire pendant le temps marqué pour le silence, de cesser mon travail et mes études au son de la cloche, de faire ma prière avant et après les études, de penser très souvent à vous pendant ces dernières, de prononcer amoureusement les doux noms de Jésus, Marie, Joseph et enfin de me recueillir avant chaque exercice de

piété, afin de les bien faire et d'attirer sur moi les bénédictions célestes. Le démon aura beau venir me faire entendre que j'ai encore le temps de me préparer, que je n'ai pas besoin d'y songer si tôt, je lui imposerai silence au premier mot...»

S'aperçoit-il que le jour de congé plus que d'autres l'expose aux distractions qui l'empêcheraient de se rassasier de la présence de Dieu, il écrit : « Pour cela je prends la résolution de méditer tous les matins des jours de congé sur les motifs qui doivent me porter à cette pratique et les moyens de les faire, en déterminant d'avance et les endroits et le nombre de fois que je me recueillerai ainsi avec vous. »

Le jeune séminariste se révèle déjà austère, en garde contre la fragilité de la nature, en garde contre le démon, l'autre ennemi. Et à la fois l'on se sent pénétré, à le relire, par le souffle d'une piété tendre et enthousiaste qui avait sa source dans un cœur d'une délicatesse insoupçonnée. Sa piété est loin d'être sèche et froide. Il parle au Crucifié dont il a devant lui l'image : « Je l'ai là sur ma table, l'image du Sauveur; qu'il fait bon l'embrasser tendrement et lui dire : *Dilectus meus mihi et ego illi*. Sans doute, c'est une image froide et sans vie que je contemple, que je baise, que j'exalte; mais que ce côté blessé, tout froid qu'il est, reporte mes sens vers ce côté brûlant d'amour et dont le trop-plein se versa sur les hommes au coup de lance ! »

Marie est pour lui la bonne, l'aimable mère. S'adressant à elle : *pone me ut signaculum super cor tuum*. Il s'abandonne, il se consacre à elle; il voudrait être Jésus pour être comme l'enfant-Dieu, aimé, nourri, embrassé d'elle : *osculetur me osculo oris sui*, demande-t-il.

Cette retraite de tonsure s'était ouverte par ces mots qui furent les derniers par lesquels, sans rien soup-

çonner de cette coïncidence, l'on se plaisait à consoler et sanctifier les dernières heures de son agonie : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*. Elle se termine par une phrase qui redit tout son bonheur et toute son énergie à le défendre : « Je comprends maintenant plus que jamais combien mon partage est précieux et avec quelle sincérité, avec quelle jalousie je dois le conserver pour toute ma vie. »

De ce qui précède, il est aisé de reconnaître que M. Fargues portait une âme ornée des dons naturels d'une très haute noblesse. La grâce avait passé les surélevant encore. A cela s'était ajoutée la soumission parfaite à un directeur dont le souvenir fera déborder son âme de reconnaissante affection.

Celui dont l'âme était naturellement aimable, simple et tendre, gagnée à Dieu, au spectacle des beautés et des merveilles de la nature, si bien qu'il pratique, sans s'en douter, le chapitre XXI du « Combat spirituel » ; nous le sentons aussi pénétré de foi, de convictions surnaturelles, tournant son âme à aimer, lui imposant tout à la fois des volontés fixes et fermes, sans se départir jamais du sens d'intimité que réclame, pour être solide, la piété chrétienne. « Jésus, continuez à ravir mon cœur, et à ne me laisser jamais de relâche que je ne sois complètement à vous ; j'aime vos aimables tracasseries. » C'est par ce trait d'enfant qu'il termine.

Il est attendrissant, après cela, de l'entendre s'appeler « petit rebelle » pour des hésitations, nées de la surprise de cet appel imprévu et torturant, pour lesquelles il se hâte, la grâce l'emportant, de recourir simplement à un directeur qui avait reconnu, sans doute, que son âme était marquée pour un secret et providentiel destin ; hésitations, du reste, que l'espace d'une nuit suffit à dissiper après ce recours. Et comme il restera longtemps, toujours, reconnaissant à ce père

spirituel que Dieu lui avait envoyé, qui ne pourra quelquefois contenir sa joie et son bonheur, qui sera dans l'admiration devant l'ouverture de cœur, la simplicité, la confiance de cet élu.

Il aurait dit à Dieu, avec Samuel : *Ecce ego, quia vocasti me.* Il ajoute, avec les disciples : *Ubi vis paremus tibi comedere pascha?* Mais où aller? mais que choisir? Les Jésuites paraissent exercer sur lui un attrait plus marqué... Mais il passe. Viennent les Lazaristes; mais ils passent eux aussi : « Mais, voilà-t-il pas qu'ils reviennent, eux seuls! Ah! pour le coup c'en est trop! Moi, Lazariste! Bah! mais jamais! Et les Lazaristes reviennent. Ici, je ne sais plus comment, je sentis au fond de mon cœur quelque chose qui adoucit l'aigreur de mes préjugés contre cette Congrégation et qui m'invita tout doucement à entrer chez elle. En doux et pacifique agneau, je me laissai faire, et au bout de quelque temps je me trouvai si bien changé et disposé que j'optai définitivement pour la Congrégation de saint Vincent. »

Évidemment, après ces quelques légères résistances, il se charge de reproches, il s'appelle encore ingrat, coupable, criminel même : « O mon bon Jésus, peut-être fatigué à la poursuite d'une âme qui vous fuyait, venez-vous chercher le repos dans mon cœur, comme autrefois sur le puits de Jacob..., et moi, je ne vous ai pas introduit, je n'ai point écouté votre voix qui me suppliait.

« Oh! pardon, mille fois pardon! Je veux réparer dorénavant ma conduite criminelle; en attendant, mon Jésus, recevez ce baiser amoureux que mon cœur et mes lèvres déposent sur votre image chérie ainsi que ces étreintes amicales que subissent le crucifix et la Médaille miraculeuse que je porte sur ma poitrine.

« O sainte Congrégation, si je t'avais connue alors

comme je te connais maintenant, comme je me serais rendu vite aux douces exigences de mon Dieu et comme mon cœur aurait bondi de joie aux premières lueurs de la douce aurore!... »

L'appel de la grâce a été si persuasif et convaincant que la huitaine d'épreuve à laquelle le soumet son directeur « lui parut un siècle ». Elle passa confirmant la grâce reçue. Le désir se fait ardent, insatiable, de voler dans la maison bénie, objet de ses plus tendres espérances et de ses plus brûlantes amours : « O bon Jésus, vous me captiviez de vos doux attraits, et moi, je bondissais comme un cerf altéré après la source pure des fontaines célestes. Soyez béni! » En même temps, il semblerait que déjà un avertissement divin vient lui parler de souffrances à venir, à propos desquelles il dit à Dieu : « Tout en vous remerciant de m'accorder un plus grand nombre de mérites pour le ciel, je me consolerai en pensant que c'est bien Vous qui m'avez attiré. »

Et dans l'oubli de tout, dans cette espèce de *stupor mentis* du parler biblique, c'est encore l'effusion candide et surnaturelle d'une âme qui appelle, d'une âme qui cherche sa Mère en Marie : « O Marie! O ma Mère! que je voudrais être Jésus pour reposer, comme il l'a fait, sur votre sein virginal! qu'est-ce que je ferais là! Je vous aimerais, je suivrais les attraits, les élans sublimes de votre âme vers l'aimable Éternel.

« Mais, ne tardez point, venez, beauté ravissante, venez déposer sur mon front le doux baiser qui me fera brûler d'amour pour vous! qu'éprouverai-je; qu'ai-je éprouvé au contact angélique, céleste, virginal de votre bouche toute d'or : *Osculetur me osculo oris sui*. Quand donc saurai-je ne pas fuir vos caresses maternelles? quand donc inclinerais-je ma tête sous vos chastes mains, docile à toutes vos inspirations, et

me laissant façonner sur le modèle de votre fils, mon Dieu, mon Jésus ! Quand donc n'aurai-je plus de cœur que pour vous?... J'embrasse avec transports votre sainte image, je courbe ma tête devant vous pour recevoir votre bénédiction. Adieu, Vierge ma mère ! à demain ! ne m'abandonnez pas ! »

Ce n'est pas le langage retenu des formulaires de piété, c'est la voix, c'est l'élan spontané d'une âme à laquelle l'Esprit apprend à s'en passer.

D'ailleurs, il ne se laisse point aller à l'illusion. Et durant la retraite préparatoire à la réception des ordres mineurs, les paroles suivantes viennent tôt après ses envolées célestes : « *Laborantem agricolam oportet primum de fructibus percipere* (II, *Thess.* 2, 6). Les saintes et douces aspirations sont bien bonnes, mais si elles ne sont point accompagnées de résolutions pour la pratique, elles sont loin de faire avancer vite dans la perfection... je veux donc prendre des résolutions, ô mon Dieu, et des résolutions que je mettrai en pratique à partir de ce jour. » Et il transcrit les excellents conseils qu'il a puisés dans le *Coeleste palmetum* : il préparera son oraison ; à la messe, il récitera les prières du prêtre.

A propos du chapelet. — « Comme j'ai la détestable habitude de répondre par routine, je prendrai, au commencement, la résolution de réciter au moins une dizaine sans distractions volontaires ; je n'aurai en vue qu'une dizaine pendant un certain temps. Plus tard ! Plus tard, toutes. » — Il se promet aussi de lire de temps en temps les quelques pages dans lesquelles il a consigné ses résolutions. Il a donc aussi un sens très pratique de la vie spirituelle. Il exerce un contrôle énergique sur lui-même. Il s'engage, toutes les fois qu'il manquera sciemment à ses pratiques de dévotion, à s'imposer une pénitence, telle que : prière, aumônes,

etc... La retraite se termine au 11 juin 1881 par la réception des ordres mineurs. Ce jour même, son supérieur obtient, non sans quelque difficulté, de Monseigneur l'évêque de Carcassonne, pour deux de ses séminaristes (M. Fargues est l'un d'eux), l'autorisation de s'éloigner du diocèse. Et c'est l'adieu à la famille, la dernière visite aux parents. Il faut les disposer à consentir à un départ qu'ils ignorent, et dont ils ne connaîtront le véritable but que lorsque l'enfant chéri sera, pour jamais, loin de leur présence. Comme il est douloureux d'avoir à endormir la tendresse maternelle toujours en éveil et de ne pouvoir compenser (mais la prière est là qui passe l'humain) les peines, les fatigues, les larmes, les sacrifices journaliers dont on a été le témoin affligé quelquefois ! Mais il est trop certain que Dieu appelle : « Je suivrai la voix qui me parle et j'aborderai dans cette terre lointaine que me montre l'inspiration divine..., je partirai et ce sera au milieu de la nuit... je partirai et je ne verserai pas une larme... je partirai et je n'aurai pas le moindre remords... je partirai et je n'embrasserai point mon père, ma mère, ma sœur..., je partirai, enfin, et ce sera avec le plus grand bonheur et la plus grande joie qu'on puisse concevoir. » La vocation avait pris chez lui force et ardeur de passion. Et Dieu aidait son élu à vaincre les derniers obstacles. — Quelques jours après, il était à Saint-Lazare, au comble de ses vœux.

Il y appelait de ses vœux aussi, et déjà ! l'un de ses neveux qui devait, quelque quinze ans plus tard, en effet, le rallier... « Te reverrai-je jamais ? Je n'ose le croire, je n'ose plus l'espérer », écrit-il. Après cette phrase, suivent quelques points de suspension. Et puis, comme si l'avenir lui eût été soudain découvert, suivent ces lignes : « Mais oui, je te reverrai !.. Oui, mon Jésus, je vous le donne, je vous le consacre, et

j'espère, un jour, avec votre grâce et mes prières, en faire un enfant de saint Vincent... On est si bien dans la Congrégation que je voudrais y voir entrer tous ceux qui me sont chers. »

M. Firmin Gareille, neveu de M. Fargues, le précéda devant Dieu de quelques années. Ce dut être un deuil très sensible pour le cœur de celui qui l'avait appelé *ex intimo* à la Congrégation de la Mission.

Ces quelques notes recueillies et rédigées loin de la terre française ne sauraient compléter la biographie de M. Fargues que si quelque bienveillant témoin consent à ouvrir un chapitre à part sur les vingt-deux années qui s'écoulèrent jusqu'au jour où, sans doute pour avoir reconnu en lui l'homme de la prudence, M. Fiat, alors Supérieur général, lui désigna pour champ d'action la province du Pacifique.

Il se met à l'œuvre, de suite, et sans arrêt... sur le vapeur, d'abord ; car il lui faut apprendre une langue nouvelle. Il s'y applique si assidûment qu'au débarqué il peut déjà et confesser et donner une conférence en espagnol.

Car si M. Fargues a la prudence, il sait à la prudence joindre la décision des grandes âmes. Il court aux œuvres.

Les œuvres ! Le zèle dans les œuvres ! La longue patience à les soutenir ! Le bel élan que nul obstacle ne rebutera jamais ; j'allais dire : qui les défie ! Il porte l'âme d'un noble chevalier du Christ, dont il semble que la devise soit aussi celle du vieil honneur français : JE MAINTIENDRAY.

Il fallait entreprendre d'abord.

Depuis un demi-siècle environ, la province du Pacifique n'avait jamais compté qu'un nombre de prêtres dépassant de peu le nombre nécessaire au but pour lequel ils avaient été appelés d'abord : la direction

des Filles de la Charité. Missionnaires avant tout cependant, un certain nombre d'entre eux (M. Maillard reste parmi nous le témoin vieillissant des âges premiers) se gardaient d'oublier l'évangélisation des campagnes.

Vienne donc l'année où des lois d'exception surprennent en France la jeunesse en éveil, l'étranger accueillera — l'on ne saurait oublier la promptitude ni la bienveillance de cet accueil — ces soldats évangéliques dans l'âme desquels ne dorment ni la foi, ni non plus le patriotisme. A l'heure de la grande crise, la France les reverra tels qu'elle les a congédiés.

Le Chili attendait ce renfort.

M. Fargues se verra entouré aussitôt de collaborateurs dont l'expérience ouverte ou consommée dans l'œuvre des séminaires lui est un sûr garant qu'il ne l'emploiera pas à faux. D'année en année, des confrères nombreux et de jeunesse entreprenante s'ajoutant aux premiers ouvriers, ajoutent aussi à la confiance, à l'assurance du jeune Visiteur. En 1904, en effet, M. Fargues compte quarante-trois ans d'âge. Et pourtant, il n'a pas attendu leur arrivée pour jeter les bases de ce qui sera son œuvre de prédilection, son œuvre à lui. Son œuvre à lui ? non ; il ne voulait l'appeler que l'œuvre de Dieu. Œuvre d'avenir ? de promesses certaines ? Il ne sait. Se recruter sur place est difficile. Si d'autres avant lui, autour de lui, en d'autres communautés, en ont fait l'essai, que quelques insuccès ont découragés, M. Fargues n'a point connu le découragement. Les oppositions se sont levées, les déceptions bien amères sont venues ; la guerre ouvrit dans les rangs de ses collaborateurs un vide immense, qui n'a pas été encore comblé.

Et l'école apostolique de Santiago par lui fondée, entreprise et maintenue, compte à présent ses vingt

années d'existence. Tous ceux qui y ont fait leurs études, n'eussent-ils point opté pour la carrière sacerdotale, ont gardé à M. Fargues, ainsi qu'à leurs anciens maîtres, une très sincère et très profonde reconnaissance. Voici l'hommage de l'un d'eux, au nom de tous, à sa vénérée mémoire. C'est encore *El Diaro Ilustrado* qui recueille ces quelques lignes :

« Par sa fermeté et sa constance infatigables qui lui faisaient consentir jusqu'au dernier sacrifice, par son zèle à soutenir la gloire de Dieu et le bien de l'Église, il réussit à faire de sa chère école apostolique naissante un établissement modèle en son genre.

« Par centaines, des élèves y ont passé, recevant le bienfait inestimable d'une éducation très chrétienne, en même temps qu'une solide formation intellectuelle et la culture la plus soignée. Un souvenir, pieusement ému, à cet insigne bienfaiteur ! Il lui sera continué et il nous sera salutaire.

« Dieu voulut récompenser déjà, dès cette vie, cette persévérance digne de tant d'éloges et cette noble intrépidité, en lui accordant de voir atteindre au sacerdoce, dans sa bien-aimée Congrégation de la Mission, plus de vingt jeunes gens, lesquels, intelligents et dévoués, déployaient aujourd'hui un labeur actif et efficace dont profite l'Église et la Patrie. Ils déplorent amèrement la perte douloureuse du supérieur vénéré, du conseiller sage et prudent, du tendre père spirituel. Ce triomphe sublime, ce couronnement bienheureux de son œuvre remplit d'une joie immense son noble cœur sacerdotal et dut être l'adoucissement céleste des heures d'angoisse de son agonie. »

M. Fargues n'avait pas besoin d'ajouter aux années de sa course si pleine, pour être assuré que cette œuvre, aimée entre toutes, serait reçue de tous ses collaborateurs comme un héritage sacré. Cette œuvre avait

débuté avec les pauvres ressources — une petite somme d'emprunt — que la Providence, dont les jalons sont sûrs, dut fournir, dès l'abord, à une caisse sèche. La Providence n'a jamais manqué, par la suite, à qui l'a secondée en la suivant. M. Fargues a rendu, en effet, la Congrégation propriétaire d'une maison, à laquelle sa position au centre de la ville donne une valeur très appréciable, ainsi que d'une maison sise à la campagne, assez vaste pour recevoir et loger commodément, en temps de vacances, l'école apostolique, et ce, sans nuire en rien à la régularité à laquelle la séparation réglementaire oblige ses hôtes habituels de l'année, étudiants et séminaristes ; c'est la maison de formation de Nuñoa.

Fonder et entretenir ne serait rien, si, même groupant autour de lui les meilleures volontés, M. Fargues n'eût imprimé à son œuvre une direction d'ordre et d'esprit surnaturels. La pensée qui l'avait guidé n'était autre, ne pouvait être que celle qui consumait d'angoisse le cœur de Notre-Seigneur, pensée dont s'était inspiré saint Vincent et qui, jusqu'à la fin des temps, inspirera quiconque veut étendre le règne de Jésus-Christ dans le monde : abondante est la moisson, les ouvriers en si petit nombre ! Il y a peu de temps, Mgr Fuenzalida, évêque du diocèse de Concepcion, la commentait en ces termes, avec la chaleur d'âme des apôtres :

« Abondante est la moisson : et c'est la foule innombrable des enfants qui grandissent sans connaître Jésus ; ce sont ces multitudes d'ouvriers qui peinent dans l'ignorance des choses divines ; les foyers qui ne reçoivent pas les bénédictions du ciel ; tant de malades qui meurent sans recevoir les secours religieux ; les bourgades si nombreuses qui ne reçoivent point leur part de la parole divine, de l'administration des sacre-

ments, où l'on ne célèbre point le sacrifice de la messe, d'où le culte est absent.

« Les moissonneurs sont peu nombreux ; ils ne suffisent pas à l'œuvre qui les réclame. Les enfants demandent le pain de la parole divine : personne qui le leur distribue ; les pécheurs demandent à s'approcher de Dieu : personne n'est là pour les réconcilier ; le peuple demande à cri des pasteurs : personne qui le guide. Personne pour enseigner la sainte doctrine ; personne qui rende la paix aux consciences tourmentées ; personne qui bénisse les familles nouvelles ; qui conduise les âmes à Dieu. »

Dans un appel pressant à soutenir de prières et d'aumônes l'œuvre des vocations ecclésiastiques, appel que M. Fargues adressait, sous forme de bulletin, aux âmes qui aiment Jésus, *Almas que amais a Jesús*, et qui reste pour nous une sorte de testament spirituel, il révélait son propre cœur dans ces paroles empruntées à l'évêque dont l'âme apostolique porte le même souci que le divin Maître. C'est bien une école apostolique qu'il voulait et de laquelle il eût volontiers écarté tout ce qui l'aurait rapprochée, dans ses programmes et son esprit, d'un enseignement positiviste, moderne et tout profane. Qui l'en blâmerait ? Qui lui dénierait le droit de juger de telles opportunités présentes et pressantes ? Qui lui dénierait encore une vue juste, exacte, des nécessités du peuple catholique au milieu duquel il est venu vivre et mourir ?

Que n'eût-il pas fait, que n'eût-il donné pour rétablir au plus tôt l'œuvre des missions ? Mais, précisément, cette école apostolique, qui se continue sur place par le séminaire et les études, prépare des ouvriers pour les moissons d'âmes qui lèvent.

M. Fargues ne se contentait pas d'appels platoniques à ceux du dehors, d'exhortations à ses collabo-

rateurs, ni même d'une surveillance large et lointaine. Que de fois — presque autant de jours qu'il y en a dans une année scolaire — ne l'avons-nous pas vu, la récitation du bréviaire en commun terminée, passer de là à la salle d'étude pour y faire le soir, tous les élèves réunis, la lecture spirituelle ! Quelque imprévu qui survînt, et Dieu sait si la guerre les multiplia et surajouta à ses charges, il était là toujours, disposé à remplacer qui que ce fût et à prendre à son compte un certain nombre de classes chaque semaine.

M. Fargues a payé de sa personne, de ses fatigues, de son dévouement, de son enthousiasme aussi. Au cas où quelque esprit moins optimiste eût besoin d'être redressé, encouragé, au cas où quelque esprit juvénile et prompt eût voulu cueillir déjà les fruits mûrs d'une œuvre encore à ses débuts, comme il eût volontiers rappelé ce vers simple, charmant et plein :

Et les fruits passeront la promesse des fleurs !

« Ils viendront après nous ; ils feront ce que nous aurons fait, ce que nous n'aurons pas pu faire ; ils nous remplaceront ; ils auront notre esprit ; ils seront là... » De quel cœur paternel ces mots nous furent dits, un soir de conférence ! Ils sont inoubliables à qui les a entendus cette fois-là. Et ces mots dans sa bouche évoquant l'avenir donnaient le son d'une âme qui s'oubliait, travaillant pour Dieu seul et les âmes, laissant généreusement à d'autres de voir lever la moisson là où lui-même avait semé, renonçant, et avec quel enthousiasme joyeux ! à l'espérance de recueillir le fruit de ses labeurs. Assuré était-il que Dieu ne pouvait manquer à une œuvre, à une mission plutôt, qu'il lui avait confiée. Dieu, on l'a vu, l'a déjà exaucé en partie.

Là, n'est qu'une part, cependant, de l'activité énergique, soutenue, de cet ami de Dieu.

M. Fargues était directeur des Filles de la Charité. Les déplacements sans doute sont faciles au Chili. Mais le nombre des sœurs, quoique très insuffisant pour tant d'œuvres entreprises et à entreprendre, dépasse trois centaines. La correspondance ne chôme pas. Et celle du défunt est estimée à plus de cinq mille lettres.

Et puis, voici M. Fargues faisant face aux devoirs de sa charge de Visiteur. Qui a l'expérience des voyages dans certaines républiques de l'Amérique du Sud sait à quels imprévus quelquefois, à quelles privations toujours l'on demeure exposé, lorsque des trajets de plusieurs journées vous conduisent par les sentiers des Cordillères ou les pistes des hauts-plateaux, de « tambo » en « tambo », postes où il faut faire arrêt forcé, pour y prendre quelque repos, ou pour y gîter de nuit. M. Fargues, quelque cœur qu'il se donnât, n'était pas servi par un tempérament robuste. Que de fois, pourtant, il a enduré les fatigues de ses voyages de visite avec une énergie de fer ! Mais à peine arrivait-il au but que son endurance tombait, vaincue par un effort excessif. Il n'est point de visite faite par lui à La Paz (Bolivie, 3660 mètres au-dessus du niveau de la mer) qu'il ne dût s'aliter presque à son arrivée.

Cependant, s'oubliant lui-même et dominant son mal, il portait à tous et à chacun de ceux qu'il venait raffermir ou consoler un intérêt si paternel, qu'il captivait le cœur pour peu qu'on en eût. Comme il savait toucher du doigt, sans qu'il y parût, les difficultés ou d'une charge, ou d'une fondation ! Comme il savait reconnaître les sacrifices acceptés ! Avec quelle délicatesse savait-il aussi en remercier, lui dont l'abord

pouvait paraître trop calme, trop peu communicatif, trop effacé ! En un mot qui n'a eu à se louer de s'être ouvert à lui ? L'homme d'administration qu'il devait être en ces circonstances savait ne laisser transparaître rien des ennuis d'ordre administratif qui venaient le surprendre ; il laissait toujours transparaître un cœur de père et d'ami.

L'une des qualités principales de M. Fargues a été la maîtrise de soi-même. Maîtrise de soi, longanimité, patience constamment mises à l'épreuve par bien des traverses, et des contradictions ; à l'épreuve surtout par les accidents et les maladies répétées. En France, il échappe, une nuit, il ne sait comme, à une asphyxie par le gaz d'éclairage ; au Chili, une première fois, à un accident de la rue : rencontre et choc de trois automobiles, il est projeté de l'une d'elles sur la chaussée ; une autre fois, à un accident de chemin de fer : une plaie profonde se déclare à la jambe et lui impose un long séjour à l'hôpital.

Abelly a rempli tout un chapitre (ce n'est pas, certes ! le moins émouvant) des maladies de M. Vincent et du saint usage qu'il en a faites. L'on peut, sans trop de témérité, avancer que M. Fargues, aussi, en ses maladies, a touché à la perfection de vertu du saint Fondateur. Sa vie, depuis son arrivée au Chili, s'est prolongée dans la douleur, et sa douleur dans le silence. C'est une carie de l'os de la mâchoire supérieure qui oblige à une opération douloureuse : on n'endort pas le patient, et c'est un confrère témoin qui s'évanouit à sa place. C'est une fièvre typhoïde. C'est cette maladie de foie qui le mine de longues années, que l'on combat par une opération difficile, au cours de laquelle la vie du patient est en danger ; il faut la finir trop tôt ; trop tôt, car elle laisse des traces qui ne disparaîtront que beaucoup plus tard. La gué-

raison vint cependant. Fut-elle jamais complète ?

Malgré tous ces accrocs et d'autres crises partielles, M. Fargues était dur à lui-même. S'il est permis d'user d'une expression largement courante dans le langage d'aujourd'hui, (elle est ici de la plus rigoureuse exactitude), ce n'est que lorsque sa santé réclamait des soins immédiats « qu'il se faisait porter malade ».

Tous ceux qui l'ont approché dans ses maladies n'ont jamais entendu une plainte sortir de sa bouche. Lui demander s'il souffrait gênait sa réponse. Il parlait alors, comme « un témoin ». Ainsi en fut-il durant sa dernière maladie.

L'espoir lui restait encore de guérir. Il eût souhaité quatre ou cinq ans de vie de plus. Ce ne fut pas sans surprise qu'il apprit que l'heure était venue du sacrifice suprême. Il était prêt. Avec sa piété accoutumée, édifiante comme aux jours ordinaires, en présence de ses confrères et de quelques Filles de la Charité, il reçut les derniers sacrements au soir du samedi 28 juin, à l'hôpital du Salvador. Ce lui fut une occasion de s'humilier en édifiant une fois de plus toute l'assistance. Après l'accusation publique de trois fautes commises à l'occasion de ses fonctions et charges, accusation qui fut faite avec une lucidité absolue, il put, à la consolation de tous, ajouter que, certes, « il n'avait jamais rien eu contre personne ». Avait-il besoin de l'ajouter ? Et combien, parmi ceux qui étaient présents, n'eussent-ils pas pu lui crier leur juste reconnaissance ?

Puis, ce furent deux longs jours d'agonie. La mort venait, qu'il avait cru lointaine. Il protesta vouloir mourir comme il avait vécu : pour Dieu, rien que pour Dieu. L'office de la commémoration de saint Paul lui rappela l'antienne : *bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi : in reliquo reposita est mihi*

corona justitiae quam reddet mihi Dominus in illa die justus iudex. Il aime répéter le texte du psaume; repris par Jésus en croix : *in manus tuas commendo spiritum meum.*

Et puis, après avoir encore veillé aux dernières mesures d'administration que les circonstances imposaient, ce fut le 1^{er} juillet, au jour de la fête du Très Précieux Sang de Notre Seigneur que cette victime sacerdotale consumma son sacrifice.

Et presque irrésistiblement, l'on se sent porté à lui appliquer presque à la lettre ce qu'Abelly nous rapporte des derniers instants de saint Vincent, car ce fut, en effet, sur les quatre heures trente du matin que Dieu le retira à lui.

Le corps fut transporté de l'hôpital de Salvador à sa maison de résidence. Jusqu'au surlendemain, jour des funérailles, ce fut un concours spontané et suivi de membres du clergé de la ville auprès duquel M. Fargues jouissait de la plus grande estime; des associations d'Enfants de Marie conduites par les Filles de la Charité, de bien des personnes du monde que sa piété, son recueillement, son zèle avaient, sans qu'il l'eût jamais recherché, attirées à lui.

C'est qu'en effet, cette maîtrise de soi-même que M. Fargues exerçait avec une attention constante n'avait rien de rigide ni de forcé. Il était abordable, comme toutes les bonnes âmes. Il y avait chez lui charité et douceur toujours, tolérance quelquefois, et la disposition constante à reconnaître la volonté de Dieu, et à s'y soumettre aussitôt reconnue. Et c'est là qu'il cherchait à ramener aussi ceux qui le venaient consulter, ou lui proposer quelque doute ou quelque affaire; le *Fiat voluntas tua* est resté sa devise comme l'abandon sa pratique. Et si parfois il rappelait tel ou telle à cette vérité, il savait ne point prendre des airs

de mystère, ou de sacrifié pour cela. Il semblait avoir, il avait horreur de tout ce qui est effusion fausse ou forcée. Malgré son air de froideur, ont pu dire quelques-uns, il faut rectifier pour dire, de retenue, cet homme vivait dans l'aise et la vérité. Du reste et ce, sans ostentation jamais, il vivait avec Dieu, il vivait de Dieu ; Dieu seul sans doute a su les secrets de son âme ; ce sont les secrets de sa grâce et de ses dons ; et cette âme a habité dans le Cœur de Jésus. Entre tous les cris d'appel du cœur blessé, elle a entendu l'appel à la réparation, elle l'a fait entendre et surtout elle l'a constamment pratiqué. Les sacrifices sont venus à elle ; elle les a tous acceptés ; elle s'en est réjoui. M. Fargues, cet ami de Dieu, a su ajouter encore à tous ses sacrifices qui lui sont venus dans sa chair et dans son âme. Qui lui a vu faire une seule fois une lecture inutile ou de distraction ? perdre une minute de temps ? Qui l'a jamais surpris à la recherche d'une superfluité ? En quoi a-t-il jamais cherché une satisfaction personnelle ? Sa bibliothèque ne contenait rien que de grave et de solide. Son application, son assiduité au travail était de tous les instants. Il n'est plus. Son œuvre reste. Il l'a dit : il la continuera. « Ce que je n'ai pu faire sur la terre, je le ferai du haut du ciel. » Ceux qui restent se feront un point d'honneur de la continuer avec lui.

Et pour lui ressembler, rien de mieux que de nous remémorer ces deux délicieuses strophes qui nous le peignent au naturel et pour lesquelles, s'adressant à la Vierge, chacun de nous demande :

Ut sim castus et modestus
Dulcis, blandus, sobrius
Pius, rectus, circumspectus,
Simultatis nescius

Eruditus et munitus
Divinis eloquiis,
Timoratus et ornatus
Sacris exercitiis.

N...

OBRA DE LA PROPAGACION DE LA FE, DELEGACION DE CHILE.

— 1923.

M. Olivier continue la tâche commencée par Mgr Terrien et par notre confrère M. George. Voici les sommes qu'il a recueillies dans les différents diocèses : Santiago, 57 375 pesos; Concepcion, 14959 pesos; Serena, 1 666 pesos; Anard, 2 837 pesos; Tarapaca, 363 pesos; Antofagasta, 765 pesos; ce qui fait un total de 77 948 pesos.

— 1924.

Cette année Santiago a donné 62 637 pesos : Concepcion 14981 pesos; Serena, 2 134 pesos; Anard, 1 929 pesos; Tarapaca, 432 pesos; Antofagasta, 682 pesos; ce qui fait un total de 82 797 pesos; 5 000 de plus que l'an dernier.

— 1925.

M. Fernand Olivier est nommé, par le cardinal van Rossum, directeur de la Propagation de la Foi, au Chili.

Le directeur commence une édition chilienne des *Annales de la Propagation de la Foi*.

COLOMBIE

Il y a eu à Bogota, en août 1924, une exposition des missions catholiques colombiennes.

Nos deux préfectures apostoliques d'Arauca et de

Tierradentro avaient exposé de nombreux objets et photographies.

PÉROU

*Lettre de sœur CHERBONNIER, fille de la Charité,
à M. VERDIER, Supérieur général.*

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,
Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Connaissant votre désir exprimé naguère, je croirais manquer à mon devoir en gardant le silence au sujet d'une fête bien consolante, qui s'est célébrée dimanche 21 courant, dans notre chapelle inachevée, provisoirement préparée pour la circonstance.

Il y a deux siècles et demi, prit naissance, au Pérou, une dévotion qui, peu à peu, est devenue populaire et tend à le devenir de plus en plus ; elle a pour objet le Christ pauvre, *Cristo pobre*. En voici l'origine : « En 1669, dans le couvent des Révérends Pères Augustins de Lima, vivait un bon religieux nommé P. José, qui se distinguait entre tous ses confrères, par sa grande charité envers les pauvres et les malheureux ; un jour, on vint le prier d'aller porter les derniers sacrements à une pauvre négresse qui vivait dans un quartier reculé de la ville, tout près de l'endroit où l'on déposait les balayures des rues. Après avoir rempli sa mission près de la moribonde, en sortant de la pauvre mesure, il entendit des plaintes : s'approchant alors du lieu d'où elles semblaient venir, le P. José aperçut un pauvre infirme, couvert de boue, assis sur les ordures ; il avait la tête appuyée sur sa main, ses traits étaient empreints d'une indicible souffrance, et sa voix lan-

guissante faisait entendre de faibles gémissements. « Que fais-tu ici, mon frère, dans ce lieu si malpropre ? » lui demanda le religieux. — Hélas ! répondit le « pauvre, vu ma pauvreté et mes infirmités incurables, « je n'ai pas trouvé d'autre lieu pour me reposer. — « Viens avec moi, poursuivit le P. José, au couvent je « te soignerai. — Impossible, répondit l'infirmes, je suis trop faible et mes douleurs m'empêchent de marcher. » Alors, le religieux, n'écoulant que sa charité, le charge sur ses épaules, et l'emporte jusqu'à son couvent, situé à une grande distance sans éprouver de fatigue. Puis déchargeant son fardeau dans sa cellule, sur son propre grabat, il se met en devoir de lui laver les pieds : mais ô prodige ! à mesure que la boue se détache, le religieux aperçoit de larges cicatrices de clous ; puis lavant les mains, les mêmes cicatrices se présentent également à ses regards étonnés ; alors regardant le visage du pauvre, il l'aperçoit tout resplendissant, pendant que sa voix prononce ces paroles : « Tu as été mon refuge dans ma tribulation, fais de « même pour les pauvres incurables, qui sont les repré- « sentants de mes souffrances. » A ces mots, Notre-Seigneur, car c'était Lui, disparut, laissant le religieux vivement impressionné et rempli d'un zèle ardent pour réaliser le désir exprimé par son hôte divin envers les pauvres infirmes.

Tous les détails de cette apparition restèrent gravés dans la pensée et la mémoire du P. José, la posture du corps, l'expression de souffrance, imprimée sur les traits émaciés et abattus du Sauveur ; aussi c'est d'après les indications précises fournies par l'heureux privilégié, qu'on fit faire une statue. Puis le religieux se mit en quête, et les aumônes nombreuses recueillies dans la ville de Lima lui permirent de faire construire pour les incurables, un hospice nommé « Re-

fuge », dans la chapelle duquel se vénère la statue, et où les ex-voto nombreux attestent la puissance et la miséricordieuse bonté de *Cristo pobre*.

De Lima cette dévotion se répandit dans les provinces ; c'est ainsi que, depuis une dizaine d'années, une statue semblable à celle de Lima est vénérée dans notre chapelle provisoire, en attendant d'avoir un autel dans celle qui se construit. Chaque année, au mois de septembre, la fête de *Cristo pobre* se célèbre avec beaucoup de pompe à Jauja ; mais cette année elle a revêtu un cachet plus solennel encore, par la présence de S. Gr. Mgr Ruben Berrua, évêque du diocèse de Húanuco dont Jauja fait partie.

Le jeudi 18 commença un *triduum* prêché par un Révérend Père Franciscain qui dut être aidé pour entendre les confessions, tant elles furent nombreuses ; aussi le dimanche matin, à sept heures, la foule fut compacte à s'approcher de la Table sainte. Monseigneur arriva à neuf heures, accompagné d'un nombreux clergé, de son secrétaire, du supérieur des Révérends Pères Franciscains du couvent d'Ocopa et de trois de ses religieux ; la chapelle, quoique spacieuse, était trop petite pour contenir la foule, devant laquelle se déroulèrent les majestueuses cérémonies de la messe pontificale. Après l'évangile, le Révérend Père Prédicateur monta dans la chaire improvisée, et alors nous eûmes le spectacle imposant de cet immense auditoire composé de toutes les classes de la société, écoutant, silencieux et recueilli, le jeune orateur, qui, d'une voix claire et vibrante, proclamait les bontés, les miséricordes sans nombre du Dieu de charité. Puis, quelques instants plus tard, entre les mains du Pontife s'immolait la Divine Victime, en ce lieu, autrefois désert, où jamais dans le cours des siècles le sang divin n'avait été répandu, où jamais peut-être le

nom de D
d'indicibl
Très Hor
désormais
Puissant ;
source ab
trée.

Un orc
ment di
l'éclat de
« Perosi
choisis.)
trois cen
naient es
nière ; pu
en petits
qui fut p
distingu
même le
remplir
grands e
la proce
au son c
soldats
spectacl
processi
persa.
suite, et
préparé
crement
donné s
douce i
table ti
Celui q
veau z

nom de Dieu n'avait été prononcé. Ce fut un moment d'indicibles émotions pour vos filles de Jauja, mon Très Honoré Père; il leur fut doux de penser que désormais cette chapelle serait la demeure du Tout-Puissant; qu'Il ferait découler de là, comme d'une source abondante, ses faveurs divines sur toute la contrée.

Un orchestre installé dans la tribune, et admirablement dirigé par un prêtre italien, avait rehaussé l'éclat de la cérémonie, en exécutant une messe de « Perosi », et la fanfare avait joué des morceaux choisis. A onze heures, la procession s'organisa; nos trois cents enfants du collège suivaient la croix; venaient ensuite les Enfants de Marie suivant leur bannière; puis un groupe de mignonnes fillettes, habillées en petits anges précédaient le brancard de *Cristo pobre*, qui fut porté constamment par les messieurs les plus distingués de la ville; tous sans exception, voire même le sous-préfet et le maire, se succédèrent pour remplir ce pieux devoir. Derrière suivait la foule, où grands et petits, riches et pauvres étaient confondus; la procession traversa les principales rues de la ville, au son de la fanfare, et dans le plus grand ordre. Des soldats encadraient les longues files, et rendaient le spectacle plus imposant encore. Enfin, vers midi, la procession rentra, et la nombreuse assistance se dispersa. Seul Monseigneur resta à la maison avec sa suite, et accepta simplement le dîner que nous avions préparé. A trois heures eut lieu le salut du saint Sacrement, et Monseigneur nous quitta, après nous avoir donné sa paternelle bénédiction, nous laissant sous la douce impression de cette belle fête, qui fut un véritable triomphe pour Notre-Seigneur, le *Cristo pobre*. Celui que nous allons continuer de servir avec un nouveau zèle, dans la personne de nos pauvres poitri-

naires, qui sont, comme Il l'a dit Lui-même au P. José, la vivante représentation de ses douleurs.

Vos filles de Jauja, mon Très Honoré Père, ont gardé un inoubliable souvenir de cette journée, qui fut un véritable et magnifique acte de foi de la part de la population de la ville, et même de la campagne, car les paysans de cette contrée ont une ardente dévotion à « Taïta pobre », comme ils l'appellent. Chaque dimanche, après avoir vendu leurs denrées, avant de retourner dans la montagne, ils ne manquent jamais de venir prier devant le « Taïta », en faisant brûler un cierge. Et Notre-Seigneur répond à la confiance de ces pauvres montagnards, en leur accordant l'objet de leurs demandes, car les ex-voto tapissant son brancard en sont la preuve certaine.

Lorsque j'arrivai à Jauja, je ne connaissais pas cette dévotion et ne pouvais m'empêcher de sourire, en voyant le désespoir comique de ses dévots de chaque dimanche; lorsque avant le salut du Saint-Sacrement on allait éteindre les cierges allumés devant la statue; ma surprise augmentait encore en les voyant sortir pendant la bénédiction et revenir ensuite allumer de nouveau leurs cierges. Peu leur importe à eux la blanche hostie qui est notre Tout à nous. Elle est trop petite pour attirer leurs regards; tout leur culte est pour son image.

Pauvres gens! leur ignorance est leur excuse, et il nous est difficile de les désabuser, car ils parlent un idiome différent dans chaque peuplade. C'est par la génération actuelle, par les enfants qu'ils envoient dans nos classes, que la pure doctrine de l'Évangile pénétrera peu à peu dans ces familles à demi civilisées et encore imbuës de coutumes superstitieuses. Notre-Seigneur se contente de ce culte extérieur, en considération de leur ignorance, et se plaît à récompenser

leur confiance par des faveurs nombreuses et parfois inespérées.

Un jour, moi aussi, je voulus éprouver sa puissance, en lui demandant de guérir une pauvre femme, ayant une fistule à la jambe, que je pensais en vain depuis huit mois. Le docteur me disait que je perdais mon temps et que jamais elle ne guérirait ; mais « Cristo pobre » eut pitié de cette femme et, huit jours après ma demande, sa plaie était fermée ; elle put retourner dans sa famille, où elle jouit depuis d'une parfaite santé. Au mois de février de cette année, j'en obtins une autre faveur ; en voici l'histoire : n'ayant pas de mosaïques pour paver la chapelle en construction, et pas d'argent non plus pour en acheter, je confiai mon embarras à « Cristo pobre ». Tout à coup l'idée me vint d'aller les demander au Président de la République : c'était une idée téméraire, car je dois vous avouer à ma confusion, Mon Très-Honoré Père, que le bon Dieu m'a refusé le don des langues. Hélas !... de toutes les sœurs françaises envoyées au Pérou, aucune certainement ne dénature autant que moi le langage usité à Lima, au point que parfois mes auditeurs chuchotent avec un air de compassion : « pauvre espagnol !... » Donc c'était plus que téméraire. Cependant cette idée m'obséda au point que je quittai Jauja, bien déterminée à la mettre à exécution. Pendant le voyage, je préparai mon plan : je demanderais d'abord la permission à ma sœur Visitatrice, puis j'irais prier une bonne dame que je connais, qui est amie du Président, de m'obtenir une audience. Et de fait, j'obtins sans difficulté la permission et l'audience, et, à l'heure marquée, accompagnée de la dame en question, je me rendis au palais pendant quatre longues heures, nous attendimes dans le salon doré, où j'éprouvais un véritable malaise, — l'air du palais ne vaut pas celui de Jauja !

Je profitai de cette longue attente pour préparer des phrases correctes en espagnol, afin de bien présenter ma supplique, je priai aussi la dame de me venir en aide au cas où le mot convenable ne me viendrait pas assez vite. Enfin notre tour arriva et mon cœur battit en entrant dans le grand salon où le Président nous attendait debout ; il répondit aimablement au salut que je lui adressai, puis nous désigna des sièges, pendant que lui-même s'enfonçait dans un fauteuil aussi moelleux qu'un édredon. J'avais eu à peine le temps de penser : « quel drôle de fauteuil ! » que je m'écroulai moi-même (c'est le mot) dans un fauteuil aussi moelleux que le sien. La surprise de cet enfoncement subit fut telle que j'oubliai du coup les belles phrases que j'avais composées avec tant de soin. Pourtant c'était le moment de présenter ma requête ; je le fis tant bien que mal, avec des fautes assez notables, sans doute, car la dame se crut obligée de m'excuser, disant : « Excellence, ma Sœur ne parle pas très correctement l'espagnol. » Celui-ci se contenta de sourire et me dit : « Je vous ai très bien comprise, ma Sœur, et je suis heureux de vous accorder les mosaïques de votre chapelle, le ciment pour les poser, et soixante livres pour la main-d'œuvre ; en retour, je vous demande de prier pour moi. » Je le remerciai correctement cette fois ; puis je quittai le palais avec un soupir de soulagement. Il était sept heures et demie, heure indue à Lima. J'arrive à Sainte-Thérèse, la grande porte est fermée ; je frappe, discrètement d'abord, puis un peu plus fort, puis avec une pierre, peine perdue ! on ne m'entend pas. Les paroles de la règle me revenaient à la mémoire : « Elles fermeront la porte à six heures en hiver » ; or, nous sommes en hiver et il est sept heures et demie ; donc je n'ai pas de réclamation à faire j'entrai par une autre rue ; il était

huit heures moins le quart, la récréation allait finir lorsque j'entrai à la Communauté. J'eus le temps cependant de raconter l'heureux résultat de ma démarche, dù jen'en doute pas au pouvoir de « Cristo pobre ».

Enfin, ce mois-ci, je reçus une troisième faveur. Comme vous le savez, mon Très Honoré Père, pour payer la main-d'œuvre de la chapelle nous n'avons que le produit des aumônes faites à cette intention. Le 1^{er} septembre; nous n'avions plus que vingt et un soles dans la bourse; j'allai exposer ma situation à « Cristo pobre », disant : « Mon Dieu, envoyez de l'argent pour payer vos ouvriers samedi »; puis je partis au courrier, espérant y trouver une réponse. Ma confiance ne fut pas trompée, car j'en rapportai un pli émanant du ministère des Cultes, contenant une forte somme pour la construction de la chapelle. Vous comprenez mon impression, mon Très Honoré Père; la bienheureuse feuille me tremblait dans les mains pendant que je la lisais et relisais, craignant une erreur, car je n'avais fait aucune demande à personne, sinon à « Cristo pobre ». Donc je n'avais pas à douter, c'était Lui qui me l'envoyait. J'appelai nos sœurs pour leur faire partager ma surprise et ma reconnaissance.

J'ai tenu à vous donner ces détails, mon Très Honoré Père, afin de vous procurer la consolation de savoir que le secours divin accompagne toutes vos filles, sans en excepter celles qui, au delà des mers, jusque sur les hauts monts de la Cordillère des Andes, s'efforcent de procurer la gloire de Dieu, en Lui gagnant des âmes.

Sœur CHERBONNIER.

PARAGUAY

Asunción. — On a établi une œuvre diocésaine pour le séminaire, afin de développer les vocations sacerdotales; les directeurs sont nos confrères, M. Kubler, recteur du séminaire, et M. Meyer, professeur du même établissement.

VARIÉTÉS

JEAN LE VACHER

SA CORRESPONDANCE. — CHOIX DE QUELQUES LETTRES

par M. GLIZES

(Suite)

Avec le titre de Vicaire apostolique d'Alger, auquel fut ajouté depuis celui de Vicaire apostolique de Carthage, Jean Le Vacher avait conservé tous ses pouvoirs sur Tunis. Deux Capucins de Sardaigne, esclaves, qu'il racheta en quittant cette ville pour tenir sa place, n'y étaient pas restés longtemps. Un religieux franciscain, qui y vint de lui-même, y causa des désordres. Un autre Capucin, esclave à Alger, racheté par le Vicaire apostolique, avec l'obligation d'aller à Tunis pour trois ans, ne tint pas son engagement. C'est pour le remplacer que le procureur général des Capucins, à la demande de Jean Le Vacher, envoya d'autres religieux qui finirent par s'établir à Tunis. Nous prendrons deux lettres dans la correspondance du Vicaire apostolique avec les missionnaires de cette ville.

Il écrit, le 17 avril 1672, à un prêtre séculier, Marcel Costa, qu'il avait nommé pro-vicaire avant l'arrivée des Capucins :

« Révérend Monsieur,

« Bien que fort empêché par les occupations dans lesquelles je me retrouve, je ne puis néanmoins laisser partir ce navire, qui quitte ce port, sans vous écrire et vous faire savoir de quelle consolation m'a été votre très chère lettre du 22 février. Je l'ai reçue il y a huit jours et j'ai appris la consolation que vous avez donnée aux pauvres esclaves qui sont à Bizerte et la dévotion que vous leur avez inspirée dans votre dernier voyage. Jésus-Christ Notre-Seigneur en sera un jour votre récompense surabondante pour l'éternité.

« Je vous ai écrit plusieurs fois, et par diverses commodités, au sujet de ce bon religieux de l'ordre de Saint-François, le P. Elzéar, venu l'année passée de Tabarque à Tunis, pour vous dire que je ne pouvais nullement consentir à son séjour dans cette ville, lui ayant écrit de profiter de la première occasion pour en partir et s'en retourner dans sa patrie. J'espère que vous aurez à présent reçu mes lettres et que le bon religieux sera repassé à Tabarque ou en France.

« Vous avez très bien fait d'accorder aux chrétiens libres et esclaves de Tunis la dispense du laitage. J'espère que vous aurez fait de même pour ceux de Bizerte. Vous m'avertissez qu'en cette ville vous avez transporté le tableau de saint Roch de la chapelle dédiée à ce saint en la chapelle de saint Joseph à cause de l'indécence où il se trouvait, ce qui ne peut provenir que du peu de dévotion des chrétiens du bagne placé sous la protection de ce saint. Ils sont en vérité en petit nombre, mais ils auraient pu procurer que les Turcs qui vont boire dans leur taverne ne perdissent point le respect dû à cette sainte image et à sa chapelle, comme ont fait leurs prédécesseurs lorsque je résidais à Tunis.

« Je reste bien consolé de ce que vous avez réussi

à faire cesser les différends et les désordres causés à Tunis par le P. Antoine de Seravezza et qu'ainsi tous les chrétiens sont en paix. J'espère que vous aurez concédé, de notre part, aux deux vertueux religieux, l'un de la compagnie de Jésus et l'autre de l'ordre de Saint-François, nouvellement faits esclaves à Tunis, l'autorisation d'administrer les sacrements et de prêcher l'Évangile.

« Vous me ferez savoir, à votre commodité, si un paquet de lettres que je vous ai envoyé le mois dernier vous est arrivé. Je me recommande à vos prières et je suis en l'amour de Notre-Seigneur Jésus et de sa très sainte Mère, votre très affectionné serviteur,

« Jean Le VACHER, *Vicaire apostolique.* »

La peste avait enlevé en 1676 les missionnaires de Tunis. Deux religieux capucins étaient envoyés pour prendre leur place. Jean Le Vacher répond le 4 octobre, à l'un d'eux, le P. Vincent de Frascati, qui avait devancé l'autre :

« Révérend Père,

« La lettre que vous avez écrite le 22 du mois dernier m'est arrivée le 2 de ce mois, avec la copie du décret que la Sacrée Congrégation de la Propagande vous a accordé pour la mission de Tunis, à la condition que vous receviez de moi les pouvoirs nécessaires. J'ai appris avec une singulière consolation par cette lettre votre heureuse arrivée en cette ville, vu la grande nécessité que cette pauvre Église avait d'un missionnaire, car les chrétiens libres et esclaves s'y trouvaient comme des brebis sans pasteur, tous les prêtres, à part un, y étant morts de la peste, avec le vertueux P. Charles d'Ancône et le zélé M. Marcel Costa. Je ne doute pas, Révérend Père, que les chrétiens, à votre arrivée à

Tunis, n'aient témoigné une singulière allégresse, qui aurait été plus grande encore, si le Rév. P. Chrysostôme de Gênes, votre compagnon, s'y fût trouvé. J'ai reçu une lettre de lui du 19 avril par laquelle il m'avise de Gênes qu'il avait retardé son passage à cause de la peste qui sévissait à Tunis. Par la première commodité qui le présentera pour Livourne ou pour Gênes, je l'informerai qu'elle a entièrement disparu.

« Votre Révérence ayant reçu à son arrivée à Tunis, des mains de M. le Consul de France, les lettres que je lui avais envoyées pour vous et pour le Rév. P. Chrysostôme, votre compagnon, vous pouvez sans difficulté aucune exercer les pouvoirs de votre mission en vertu de l'autorité que je vous conférais par la lettre envoyée à votre compagnon, lequel, et non vous, je déclarais et constituais par cette lettre patente pro-vicaire apostolique de Tunis.

« Mais puisque Votre Révérence m'avise, par sa dernière lettre, qu'à cause de l'absence de votre compagnon, il serait expédient, pour le bien de cette pauvre Église, de vous déclarer aussi pro-vicaire apostolique jusqu'à son arrivée, je vous envoie la patente que vous désirez avec les facultés pour votre mission.

« Je ne doute pas que dans les lettres et les papiers du défunt Père Charles d'Ancône et de M. Marcel Costa vous n'ayez trouvé les avis nécessaires pour la direction de l'Église de Tunis, en laquelle Votre Révérence ne fera aucun changement important sans m'en avoir informé.

« Vous me dites que les prêtres qui sont à Tunis prenaient une demi-piastre pour la célébration d'une messe basse, mais qu'ayant trouvé qu'on ne payait qu'un double, vous avez fait qu'ils s'en soient contentés. J'ai, Révérend Père, pendant les vingt années de ma résidence continue à Tunis, taxé la messe basse

à un réal, qui fait six aspres et demi, monnaie de cette ville; et à un double ou treize aspres la messe chantée, et jamais on n'a payé davantage. On paie la même chose dans cette cité d'Alger, bien qu'on pût demander plus à cause du grand nombre des prêtres esclaves auxquels leurs maîtres ne donnent rien ni pour le vivre, ni pour le vêtement, et qui doivent payer chacun trois pièces de huit tous les mois pour ce qu'on appelle la lune. Ce serait, en vérité, un abus scandaleux si les prêtres prétendaient plus en Barbarie des esclaves chrétiens pour la messe que ce que donnent les personnes libres en chrétienté. Je n'entends pas empêcher la charité des personnes pieuses et accommodées, elles peuvent offrir pour la messe ce qu'elles veulent, mais vous devez savoir qu'on ne peut pas exiger d'un esclave pour une messe plus d'un réal.

« L'argent laissé par les chrétiens morts de la peste à Tunis devrait être mis dans la caisse de Saint-Antoine, avec un mémorial où tout soit distinctement spécifié et déclaré, en présence des officiers de Saint-Antoine, des espaliers et des autres officiers des chapelles de Tunis, et cet argent distribué aux prêtres, selon leur nombre, pour tant de messes, si telle est l'intention des défunts; sinon il serait réparti pour secourir les esclaves les plus nécessiteux, ou employé à acheter les choses nécessaires aux chapelles ou à réparer les murs du cimetière de Saint-Antoine, où reposent les corps de tous les chrétiens morts à Tunis.

« L'archevêque de Carthage étant mort depuis quelques années, le Souverain Pontife, informé du décès de ce bon prélat, m'a nommé Vicaire apostolique de l'Église, de la ville et du diocèse de Carthage. (C'était en l'année 1671.)

« Vous m'auriez fait grand plaisir si, dans votre dernière lettre, où vous me parlez de ce bon prêtre

sicilien qui est à Tunis, vous m'aviez fait savoir pour quel motif il s'est rendu dans cette ville et depuis combien de temps il s'y trouve. Vous vous en informerez avec prudence et m'en aviserez par la première commodité. Je m'étonne que ce prêtre ne m'ait pas écrit pour obtenir la permission d'administrer les sacrements. Si vous apprenez qu'il ait encouru quelque censure, vous le renverrez au plus tôt en chrétienté.

« J'avais oublié de vous dire que le P. Chrysostôme, votre compagnon, me prévenait dans sa lettre qu'en considération de son âge avancé et de ses infirmités, on lui avait accordé un frère laïque de l'ordre pour le servir. Vous devriez, vous qui connaissez ce Père, aviser, si vous ne l'avez déjà fait, qu'on envoie un autre religieux à sa place, vu que la moisson est grande à Tunis et que les ouvriers sont peu nombreux.

« Votre Révérence me donnera, par toutes les occasions, des nouvelles de sa santé et de l'état de l'Église de Tunis. Je me recommande à vos prières et je suis, en l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa Mère très bienheureuse, Révérend Père, votre très affectionné serviteur.

« JEAN LE VACHER, Vicaire apostolique. »

« Je salue dans le Seigneur tous les prêtres qui sont à Tunis et je me recommande à leurs prières.

« Si je le puis je vous enverrai par cette présente occasion l'huile sainte pour les malades. » (*Archives de l'Archevêché de Carthage.*)

BIBLIOGRAPHIE

Maurice COLLARD. *Une Rose empourprée. L'esclave martyr. Pierre Bourgois (1628-1654)*. En vente à la librairie Gaudillère, 22, rue Sommeiller, Annecy (Haute-Savoie).

Ce titre de *Une Rose empourprée* est emprunté à Philippe Le Vacher qui, envoyant aux cardinaux de la Propagande une petite biographie de Pierre Bourgois, disait : « Cette esquisse représente une rose fort agréable à la vue et d'une très suave odeur, une rose que n'ornent pas des teintes fugitives, mais empourprée du sang précieux du martyr. »

A qui lira le livre de M. Collard il apparaîtra que ce langage n'est pas exagéré et il lui semblera respirer le parfum d'une rose spirituelle.

F. PORTAL, prêtre de la Mission. *Une Croisade de prières et le mouvement d'Oxford*.

C'est un article qui a paru dans la *Revue des Jeunes* et qui est écrit pour provoquer un mouvement de prières en faveur de la conversion de l'Angleterre. Une note de la page 23 montrera la nécessité de cette croisade : « Les catholiques anglais évaluent généralement à dix mille environ le nombre des conversions annuelles. Ce chiffre considérable ne doit pas cependant engendrer des illusions, car s'il y a des gains il y a aussi des pertes. Parmi les catholiques anglais, les uns disent que les pertes l'emportent sur les gains, d'autres qu'il y a équivalence. »

NOS DÉFUNTS

MISSIONNAIRES

48. Caño (Eustache), prêtre, décédé le 1^{er} novembre 1924, à Valdemoro, 61 ans d'âge et 45 de vocation.
49. Stappers (Nicolas), prêtre, 7 novembre 1924, Puerto; 67, 36.
50. Jansen (Philippe), prêtre, 19 novembre 1924, Cologne; 69, 50.

51. Huet (Émile), clerc, 21 novembre 1924; Kiashing; 25, 6.
52. Almasi (Adalbert), prêtre, 20 novembre 1924, Budapest; 31, 13.
53. Tcheng (Pierre), prêtre, 28 novembre 1924, Kiou-tou; 59, 38.
54. Maher (Jean), prêtre, 29 novembre 1924, Dublin; 78, 57.
55. Benitez (Pie), coadjuteur, 16 novembre 1924, Tacubaya; 70, 49.
56. Mas (Michel), prêtre, 10 décembre 1924, Palma; 48, 31.
57. Guilloux (Claude), prêtre, 25 décembre 1924, Kiashing; 68, 46.
 1. Beran (Joseph), prêtre, 21 décembre 1924, Vienne; 76, 54.
 2. Trémolet (Paul), prêtre, 4 janvier 1925, Alger; 76, 51.
 3. Rigal (Pierre), prêtre, 7 janvier 1925, Musineus; 60, 35.
 4. Dillies (Louis), prêtre, 13 janvier 1925, Lille; 62, 36.
 5. Nicolas (Jules), prêtre, 16 janvier 1925, Nice; 75, 52.
 6. Damé (Joseph), prêtre, 7 février 1925, Turin; 82, 61.
 7. Gaube (Nicolas), coadjuteur, 7 février 1925, Dax; 64, 29.
 8. Khoury (Joseph), prêtre, 6 février 1925, Damas; 78, 59.
 9. Passavanti (Hercule), prêtre, 7 février 1925, Fermo; 49, 33.
 10. Motta (Biolchino), prêtre, 27 février 1925, Diamantina; 31, 13.

11. Garcia (Pierre), prêtre, 26 février 1925, Miraflores; 51, 19.
12. Kajdi (Jean), prêtre, 11 mars 1925, Constantinople; 74, 54.
13. You (André), prêtre, 15 mars 1925, Shanghai; 69, 45.
14. Antonio (Jean), coadjuteur, 23 mars 1925, Dax; 71, 44.
15. Santandreu (Jean), prêtre, 13 février 1925, Manille; 75, 57.
16. Velasco (Bonaventure), coadjuteur, 18 février 1925, Manille; 34, 18.
17. Bouvier (Eugène), prêtre, 30 mars 1925, Paris; 68, 41.
18. Bodkin (Richard), prêtre, 29 mars 1925, Castleknock; 78, 59.

NOS CHÈRES SŒURS

- Felipa Arta, à Paredes-de-Nava (Espagne); 41, 19.
Margarita Barcena, à Oviedo (Espagne); 19, 1.
Maria Fabra, à Matanzas (Havane); 56, 33.
Maria Rodriguez, à Madrid; 58, 37.
Emma Cunningham, à Austin (États-Unis); 58, 37.
Anne Beil, à Austin (États-Unis); 66, 38.
Anna Doerson, à la Nouvelle-Orléans; 83, 55.
Wilhelmina Van Brockhoven, à Susteren (Hollande); 25, 3.
Analia Komjanic, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 41, 23.
Cesira Pierattini, à Sienna; 68, 47.
Maria Angulo, à Cartago (Colombie); 66, 40.
Anne Petit, à Clichy; 82 ans, 58 vocation.
Marguerite Adrian, à Bullingham (Angleterre); 80, 57.
Adelaide Grand, à Bahia (Brésil); 80, 52.
Marie Czerwinska, à Cracovie; 27, 8.
Josefa Leskovar, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 28, 2.
Marie Louis, à Langres; 80, 52.
Sophie Saint-Arroman, à Mont-de-Marsan; 59, 35.
Rose Hacangoac, à Budapest (Hongrie); 22, 4.
Rose Posch, à Vacz (Hongrie); 68, 49.

- Éléonore Suslet, à Gyongyes (Hongrie); 61, 40.
Aloisia Bischofsberger, à Budapest (Hongrie); 80, 58.
Antonia Schneider, à Budapest (Hongrie); 44, 21.
Élisabeth Konez, à Pecs (Hongrie); 46, 15.
Anne Hollo, à Budapest (Hongrie); 57, 28.
Rosalie Benes, à Budapest (Hongrie); 40, 20.
Anne Paragi, à Pecs (Hongrie); 37, 18.
Élisabeth Czanka, à Varpalda (Hongrie); 35, 17.
Madeleine Michelsz, à Nagykomlos (Roumanie); 58, 39.
Jeanne Monducci, à Sienne; 57, 29.
Anna Cencetti à Sienne; 23, 6.
Maria Cacage, à Naples; 59, 33.
Antonia Riera, à La Havane; 90, 64.
Maria Ruiz, à Valladolid (Espagne); 21, 2.
Martina Alvarez, à Burgos (Espagne); 54, 35.
Suzanne Rhone, à Saint-Joseph (Paris); 56, 30.
Louise Plu, à Angers; 34, 2.
Marie Massy, à Clichy; 92, 69.
Estelle Gallois, au Bourget; 81, 59.
Clémentine Swietlik, à Chelmno; 32, 11.
Marguerite Sullivan, à Baltimore; 72, 45.
Marianne Mc Manus, à Baltimore; 67, 48.
Carmen Guerrero, à Chillan (Chili); 78, 58.
Maria Moran, à Luarda (Espagne); 29, 9.
Catalina Espeleta, à Almeria (Espagne); 61, 39.
Justina Alberdi, à Chiclana (Espagne); 59, 35.
Ignacia Font, à Valdemoro (Espagne); 77, 52.
Marie Bibily, à Montolieu; 80, 57.
Maria Cazars, à Wenchow (Chine); 71, 50.
Françoise Debains, à Reuilly (Paris); 35, 12.
Conception de Zanguitu, à Plasencia (Espagne); 50, 27.
Beatrix Roure, à Valdemoro (Espagne); 34, 6.
Maria Ceide, à Ponce (Puerto-Rico); 68, 47.
Vicenta Sayas, à Albox (Espagne); 58, 34.
Maria Turchi, à Sienne; 58, 32.
Pauline Warpakowska, à Chelmno (Pologne); 72, 48.
Éveline O. Hare, à Washington (États-Unis); 48, 31.
Jeanne Brun, à Rio-de-Janeiro; 65, 38.
Agathe Soppi, à Kilis (Grèce); 49, 26.
Crécence Kalenbach, à Ismailia (Égypte); 78, 55.
Marie Boutibonnes, à El-Biar (Algérie); 87, 68.
Marie Mandon, à Clichy; 80, 56.

- Leonor Viahacs, à Rio-de-Janeiro; 32, 10.
Sabina Pinzani, à Sienne; 35, 4.
Maria Maggini, à Migliarino (Italie); 81, 61.
Maria Cordoba, à Armeria (Colombie); 23, 2.
Agnès Koecher, à Cheimno (Pologne); 72, 52.
Hipolita de Beitia, à Carthagène (Espagne); 32, 12.
Carmen Azpiazu, à Carthagène (Espagne); 54, 35.
Maria Ezcurra, à Unx (Espagne); 55, 32.
Felicidad Martinez de la Fuente, à Logrono (Espagne); 51, 28.
Rogelia Rodriguez, à Burgos (Espagne); 43, 25.
Antoinette Chardat, à Clermont-Ferrand; 92, 65.
Amélie Fleury, à Châtel-Saint-Denis (Suisse); 76, 48.
Marie Lepère, à Montolieu; 79, 56.
Antonia Herrera, à Costa Rica (Amérique Centrale); 49, 26.
Sofia Apat, à Assomption (Paraguay); 49, 21.
Concepcion Alsius, à Geltru (Espagne), 54, 31.
Maria Perez, à Santiago de Galacia (Espagne); 68, 44.
Aguera Maruri, à Madrid; 78, 57.
Mathilde Jouin, à Chambéry; 77, 53.
Marie Deville, à Bellevue; 74, 50.
Françoise Jarrot, à Montolieu; 88, 63.
Anne Lemoine, à Ans; 72, 51.
Aline Devert, à Caen; 83, 60.
Marie Monroy, au Raincy; 64, 33.
Jeanne Guyonnet, à Paris; 80, 57.
Augustine Barbe, à Arcueil, 84, 64.
Thècle Bartosinska, à Rzeszow (Pologne); 59, 32.
Marie Tomiak, à Cracovie; 73, 55.
Alice Cunha, Pernambuco; 35, 10.
Anne Roussen, à Valparaiso; 82, 60.
Scolastica Ferri, à Naples; 31, 7.
Hélène Veisz, à Nagykanisza (Hongrie); 34, 15.
Catherine Huba, à Szany (Hongrie); 30, 7.
Gertrude Gabersek à Marianostra (Hongrie); 70, 39.
Dolores Gonzalez, à Barcelone; 73, 55.
Marie Lequette, au Mans; 74, 49.
Maria Limon, à Madrid; 65, 33.
Marguerite Perrin, à Saint-Nicolas (Metz); 82, 64.
Marie Leman, à Raz (Beyrouth); 74, 49.
Jeanne Broca, à Grisolles, 68, 46.
Marie Rosset, à Rennes; 77, 42.
Jeanne Lاراignon, à Fontenay-le-Comte; 69, 41.

- Inès San Miguel, à Vivero (Espagne); 36, 15.
Maria Arrue, à Porto Rico; 71, 50.
Maria Alcalde, à Guanabaca (Ile Cuba); 48, 26.
Françoise Petruzzelli, à Brindisi (Italie); 73, 51.
Joséphine Haas, à Dult (Autriche); 42, 12.
Catherine Breidenbach, à Cologne; 81, 54.
Maria Filiberti, à Plaisance (Italie); 82, 54.
Anna Riparbelli, à Montevecchio (Italie); 73, 51.
Marie Novara, à Turin; 67, 46.
Marie Mathau, à Angers; 31, 5.
Marie Roche, à Rouen; 54, 32.
Marie Roy, à Alger; 76, 53.
Marie Joubert, à Clichy; 78, 51.
Marie Collard, à Saint-Denis-la-Chapelle (Paris); 78, 50.
Marie Bouchart, à la Villette (Paris); 72, 52.
Marie Blancheton, à Rome; 88, 62.
Anne Chardon, à Clermont-Ferrand; 71, 43.
Élisabeth Wagscheider, à Schwarzach (Autriche); 58, 13.
Anne Pichler, à Schwarzach (Autriche); 29, 12.
Catherine Protsch, à Schwarzach (Autriche); 82, 49.
Victoire Hummel, à Salzburg (Autriche); 29, 10.
Anne Buchauer, à Salzburg (Autriche); 51, 28.
Julie Lechner, à Piliscsaba (Hongrie); 69, 44.
Marie Kever, à Eger (Hongrie); 45, 26.
Marie Bertrand, à Sienne; 76, 51.
Marie Vige, à Santiago (Chili); 87, 68.
Marie Pujol, à la gare d'Orléans, Paris; 51, 29.
Berthe Davet, à Montluçon; 60, 34.
Jeanne Lemarchand, à Saint-Malo; 68, 49.
Marie Torrent, à Versailles; 37, 11.
Marie Mauries, à Tarbes; 43, 15.
Louise Caillat, à Clichy; 68, 47.
Louise Dupuy, à Paris; 69, 40.
Grazia Scinto, à Palerme (Italie); 71, 50.
Marie Simpson, à Waco (États-Unis); 41, 14.
Marguerite Brickley, à Rochester (États-Unis); 61, 29.
Marie Lasvignes, à Montolieu; 67, 45.
Marie Rampoli, à Montolieu; 80, 59.
Marie Gourdon, à Clermont-Ferrand; 74, 51.
Marie Duboscq, à Château-l'Évêque; 93, 61.
Jeanne Poyet, Maison principale, à Paris; 82, 63.
Marie Goujot, à Saint-Étienne; 57, 35.

- Marie Liagre, à Nemours; 42, 20.
Théodosia Sanchez, à Guayaquil; 67, 36.
Marie Hayes, à Syracuse (États-Unis); 77, 51.
Louise Jana, à Saint-Laurent, Paris; 61, 38.
Marie Renault, Maison Principale, à Paris; 30, 6.
Constance Roussel, à Toursainte; 77, 57.
Marie Turbat, à Longwy; 72, 47.
Madeleine Marty, à Clichy; 81, 57.
Amélie Azéma, à Bordeaux; 80, 56.
Germaine Rappet, à Bordeaux; 24, 2.
Delphine Pichard, à Clichy; 84, 60.
Marguerite Charrier, à Turin; 88, 54.
Marie Trimborn, à Hardt (Allemagne); 89, 68.
Françoise Rudoni, à Iglesias (Italie); 25, 3.
Françoise Sora, à Grugliasco (Italie); 65, 44.
Pasqualina Greco, à Frascati (Italie); 56, 35.
Anastasia Alonso, à Valdemoro (Espagne); 41, 24.
Antonia Terres, à Cadix (Espagne); 81, 60.
Romana Iriarte, à Valencia (Espagne); 62, 43.
Candelaria Zuaza, à Mujeres (Espagne); 69, 43.
Barbe Diczendy, à Szekszard (Hongrie); 68, 25.
Emma Meyer, à Dult (Autriche); 40, 19.
Maria Hemery, à Amiens; 78, 50.
Marie Gouin, à Cette; 75, 46.
Jeanne Collet, à Saint-Valéry-en-Caux; 86, 64.
Madeleine Mollier, au Gros-Caillou, Paris; 66, 38.
Henriette Gailland, à Saint-Sulpice, Paris; 80, 59.
Toinette Rigal, au Coteau; 70, 46.
Marie Pages, à Costa-Rica (Amérique Centrale); 66, 43.
Louise Laine, à Passy, Paris; 75, 54.
Carmela Tartaglia, à Naples; 40, 19.
Thérèse Borello, à Venise (Italie); 77, 53.
Joséphine Nicoli, à Cagliari (Italie); 61, 41.
Thérèse Oliva, à Grugliasco (Italie); 31, 6.
Émilie Viti, à Naples; 62, 43.
Alice Donnelly, à la Nouvelle-Orléans; 77, 51.
Pauline Kaiser, à Dult (Autriche); 53, 34.
Maria Broux, à Metz; 75, 55.
Jeanne Vignaux, à Montolieu; 84, 65.
Marie Pintom, à Clermont-Ferrand; 67, 39.
Jeanne Villenave, à Bordeaux; 62, 33.
Marie Verdet, aux Marches; 64, 39.

- Rose Psenicnik, à Veszprem (Hongrie); 58, 32.
Maria Leon, à Ecija (Espagne); 83, 49.
Maria de Aremendí, à Qnate (Espagne); 52, 28.
Manuela Mas, à Alcazarquivir (Espagne); 31, 7.
Augustina Alegria, à Saint-Sébastien (Espagne); 81, 61.
Mary Devine, à la Nouvelle-Orléans; 72, 48.
Mary Walthew, à la Nouvelle-Orléans; 67, 42.
Elizabeth Smith, à Norfolk (États-Unis); 40, 19.
Maria Dema, à Turin; 88, 68.
Jéromine Mazza, à Turin; 77, 54.
Marianne Riccomini, à Alassio (Italie); 42, 15.
Hedéig Scholtyssek, à Vienne (Autriche); 24, 2.
Agnès Krapochwił, à Dult (Autriche); 26, 3.
Thérèse Rath, à Graz (Autriche); 73, 45.
Jeanne Fontaine, à Nœux-les-Mines; 85, 65.
Marie Royon, à Clichy; 69, 44.
Virginie Cormon, à Stains; 86, 70.
Marie Villette, à Montolieu; 79, 40.
Francine Deschau, à Saint-Étienne; 62, 40.
Anne Gomichon, à La Glacière, Paris; 81, 60.
Marie Charrial, à Saint-Amans-Soult; 62, 40.
Hermance Rufin, à Roubaix; 87, 62.
Anne Lestrade, à Eugène-Napoléon, Paris; 81, 57.
Jeanne Dias, à Château-l'Évêque; 78, 50.
Anne Bernard, à Verdun; 73, 51.
Ida Corti, à San Severino (Italie); 62, 41.
Marie Matarelli, à Teramo (Italie); 69, 43.
Élisabeth Hannon, à la Nouvelle-Orléans; 79, 51.
Marie Aichinger, à Dult (Autriche); 54, 24.
Caroline Homolka, à Vienne (Autriche); 57, 33.
Rosa Horvat, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 23, 3.
Marie Pockaj, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 58, 34.
Ivana Skerl, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 46, 19.
Maria Urla, à Ponce (Puerto-Rico); 79, 54.
Maria Lopez, à Santiago (Espagne); 32, 7.
Emerenciána Adamé, à Zaragoza (Espagne); 27, 7.
Marie Cheyre, à Château-l'Évêque; 82, 61.
Jeanne Mares, à Château-l'Évêque; 88, 59.
Alice Alloy, à Château-l'Évêque; 81, 59.
Augustine Alliot, à Bordeaux; 44, 22.
Tomasa Pedroche, à Barcelone; 53, 31.
Victoria Anton, à Cuevas de Vera (Espagne), 76, 51.

- Angèle Cavallo, à Naples (Italie); 43, 22.
Hélène Ripka, à Kaposvar (Hongrie); 42, 22.
Jeanne Sabatier, à Saint-Séverin, Paris; 74, 56.
Madeleine Tissier, à Aurillac; 36, 12.
Mathilde Verrière, à la Villette, Paris; 74, 52.
Eugénie Viollet, à Monastir; 67, 45.
Sidonie Vantours, à Socx; 74, 53.
Marie Jamme, à Alger; 60, 37.
Émilie Fabre, à Clermont-Ferrand; 53, 34.
Émilie Parisot, à Montpellier; 68, 47.
Maria Villegas, à Cali (Colombie); 29, 11.
Hélène Rutkowska, à Varsovie; 33, 3.
Mary O'Leary, à Los Angeles (États-Unis); 74, 57.
Élisabeth Léonard, à Dumfries (Écosse); 71, 52.
Joséphine Bullen, à Birmingham (Angleterre); 74, 46.
Anne Hain, à Salzbourg (Autriche); 73, 55.
Émilie Burkert, à Salzbourg (Autriche); 42, 16.
Maria Santos, à Pernambuco (Brésil); 59, 34.
Hélène Fornelli, à Casamicciola (Italie); 66, 40.
Amadora Carande, à Carabanchel (Espagne); 73, 40.
Maria Ezquerra, à Madrid; 58, 34.
Maria Esnal, à Madrid; 82, 57.
Émilie Caramel, à Rochefort; 45, 26.
Marie Schmitz, à Cologne, 42, 17.
Veronica Fialkowska, à Cologne; 42, 16.
Adélaïde Muti, à Naples; 33, 5.
Rachel Bacigalupo, à Ittiri (Italie); 35, 13.
Adèle Calzia, à Brescia (Italie); 77, 55.
Marie Polak, à Wostka (Pologne); 54, 36.
Gregoria Medina, à Valdemoro (Espagne); 54, 30.
Francisca Peiro, à Las Palmas; 77, 58.
Pia Altuna, à Grenade; 78, 54.
Josefa Garay, à Jerez (Espagne); 86, 67.
Henriette Delorme, à Avallon; 29, 5.
Malvina Lemaire, à Clichy; 66, 40.
Augusta Vasselín, à Pau; 81, 56.
Stéphanie de Vassal, à Kouba; 81, 58.
Anne Boisson, à Montolieu; 73, 51.
Sophie Kible, à Graz (Autriche); 53, 27.
Claire Rolwich, à Dult (Autriche); 73, 40.
Antoinette Heissenberger, à Dult (Autriche); 61, 40.
Cristina Rodriguez, à Valladolid (Espagne); 64, 40.

- Maria Goni, à Bujalance (Espagne); 52, 33.
Josefa Altuna, à Alicante (Espagne); 56, 32.
Ana Gonzalez, à Grenade (Espagne); 67, 45.
Maria Poblet, à Grenade (Espagne); 68, 37.
Petra Val, à Astorga (Espagne); 43, 23.
Ramona Idoate, à Rincon (La Havane); 80, 53.
Marguerite Clifort, à Dallas (États-Unis); 54, 27.
Marie O'Brien, à Waco (États-Unis); 59, 29.
Maria Rossino, à Savigliano (Italie); 96, 65.
Maria Cazamajou, à Flores (République Argentine); 86, 67.
Marie Zupanec, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 28, 5.
Angèle Orazem, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 20, 3.
Élisabeth Ursej, à Celje (Yougo-Slavie); 25, 2.
Françoise Charraire, au Coteau; 80, 56.
Marie Ciri, à Montolieu; 48, 12.
Marie Vacher, à Clichy; 87, 64.
Louise Ruffel, à Albi; 82, 57.
Marie Butin, à Acireale (Italie); 85, 67.
Rosi Cleofe, à Florence (Italie); 59, 37.
Joarina Oliveira, à Rio de Janeiro; 47, 15.
Marie Halle, à Dumferline (Écosse); 69, 37.
Joséphine Marlowe, à Boston Spa; 64, 42.
Josefa Alcorta, à Elche (Espagne); 73, 49.
Maria Llacer, à Valencia (Espagne); 60, 35.
Maria Olano, à Carabanchel (Espagne); 77, 50.
Francisca Zugazaga, à Tudela (Espagne); 65, 39.
Louise Girodias, à Saint-Nicolas-du-Chardonneret, Paris;
83, 59.
Hortense Clément, à Château-l'Évêque; 59, 30.
Elvire Garde, à Château-l'Évêque; 81, 62.
Léonie Colin, à Clichy; 52, 29.
Marie Péliisson, à Beaune; 64, 40.
Félicité Bona, à Varano (Italie); 81, 58.
Marguerite Capella, à Milan (Italie); 86, 66.
Marie Vella, à Palerme (Italie); 78, 56.
Élisabeth Buonomo, à Teramo (Italie); 86, 66.
Regina Redaelli, à El-Biar (Algérie); 28, 5.
Rose Rotnik, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 37, 5.
Ferdinande Périllieux, à Clichy; 83, 59.
Flavie Houles, à Clichy; 88, 58.
Marie Laffon, à Arras; 79, 51.
Élodie Jouglet, à Neuilly; 75, 54.

- Sara de la Cueva, à Neuilly; 53, 21.
Marie Villet, à Châtel-Saint-Denis; 41, 15.
Angèle Potel, Maison Principale, à Paris; 76, 41.
Jeanne Duthu, à Montevideo (Uruguay); 86, 65.
Filomena Golobart, à Las Palmas; 81, 63.
Humiliana Aguirre, à Elorrio (Espagne); 30, 10.
Carmen Perez, à Valdemoro (Espagne); 47, 30.
Maria Moriones, à Grenade (Espagne); 87, 64.
Marie Thomson, à Albany (États-Unis); 88, 65.
Caroline Pintaldi, à Naples; 65, 42.
Marie Lorber, à Szekszard (Hongrie); 51, 33.
Marie Koukoly, à Budapest (Hongrie); 25, 4.
Hedvig Vadkerti, à Gyula (Hongrie); 38, 18.
Marie Garros, à Blaye; 88, 70.
Marie Viza, à Barcelone (Espagne); 78, 54.
Maria Santos, à Molo (Iles Philippines); 40, 15.
Indalecia Barrutia, à Madrid; 75, 55.
Ana Sala, à Hoznayo (Espagne); 70, 47.
Pierrette Paupe, à Loos; 86, 65.
Marie Penot, Maison Principale, à Paris; 61, 40.
Leonor Barros-Gomes, à Algrange; 56, 35.
Armandine Lardeur, à Madrid; 78, 57.
Joséphine Poncelet, aux Marches; 63, 37.
Maria Mancini, à Jesi (Italie); 68, 45.
Edvige Tombesi, à Castiglione (Italie); 59, 37.
Clotilde Amery, à Sienne; 79, 53.
Hélène Hoppe, à Chelmno; 27, 2.
Véronique Fialkowska, à Cologne; 42, 16.
Margaret Mulvany, à Glasgow (Écosse); 36, 4.

Le Gérant : CH. SCHMEYER.

EUROPE

FRANCE

PARIS ET LES DEUX MAISONS-MÈRES

17 *avril* 1925. — C'est en ce jour qu'il y a trois cents ans fut signé le contrat de fondation de la Congrégation de la Mission.

Relisons avec piété ce document qui doit nous être cher entre tous.

Par devant les notaires et garde-notes du roi, notre sire, au Châtelet de Paris soussignés, furent présents en leurs personnes haut et puissant seigneur Messire Philippe-Emmanuel de Gondy, comte de Joigny, marquis des Iles-d'Or, chevalier des ordres de Sa Majesté, conseiller en ses conseils, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, son lieutenant général ès mers du Levant et général des galères de France; haute et puissante dame Françoise-Marguerite de Silly, baronne de Montmirail, etc., et son épouse, dudit seigneur son mari autorisée pour l'effet des présentes; lesquels, de leur bon gré, franche et libre volonté, ont unanimement et conjointement dit et déclaré que, Dieu leur ayant donné depuis quelques années en çà le désir de le faire honorer tant en leurs terres qu'autres lieux, ils auraient considéré qu'ayant

plu à sa divine bonté pourvoir, par sa miséricorde infinie, aux nécessités spirituelles de ceux qui habitent dans les villes de ce royaume par quantité de docteurs et religieux, qui les prêchent, catéchisent, excitent et conservent en l'esprit de dévotion, il ne reste que le pauvre peuple de la campagne, qui seul demeure comme abandonné.

A quoi il leur aurait semblé qu'on pourrait aucunement remédier par la pieuse association de quelques ecclésiastiques de doctrine, piété et capacité connues, qui voudissent renoncer tant aux conditions desdites villes qu'à tous bénéfices, charges et dignités de l'Église, pour, sous le bon plaisir des prélats, chacun en l'étendue de son diocèse, s'appliquer entièrement et purement au salut du pauvre peuple, allant de village en village, aux dépens de leur bourse commune, prêcher, instruire, exhorter et catéchiser ces pauvres gens et les porter à faire tous une bonne confession générale de toute leur vie passée, sans en prendre aucune rétribution en quelque sorte ou manière que ce soit, afin de distribuer gratuitement les dons qu'ils ont reçus de la main libérale de Dieu.

Et pour y parvenir, lesdits seigneur et dame, en reconnaissance des biens et grâces qu'ils ont reçus et reçoivent journellement de Sadite Majesté divine, pour contribuer à l'ardent désir qu'elle a du salut des pauvres âmes, pour honorer le mystère de l'Incarnation, la vie et la mort de Jésus-Christ, pour l'amour de sa très sainte Mère, et encore pour essayer d'obtenir la grâce de si bien vivre le reste de leurs jours qu'ils puissent espérer avec leur famille parvenir à la gloire éternelle, ont délibéré se constituer patrons et fondateurs de ce bon œuvre; et, à cette fin, ont lesdits seigneur et dame donné et aumôné, donnent et aumônent ensemblement par ces présentes la somme

de quarante-cinq mille livres, de laquelle en a été présentement délivrée comptant ès mains de Messire Vincent de Paul, prêtre du diocèse d'Acqs, licencié en droit canon, la somme de trente-sept mille livres comptées et nombrées en présence desdits notaires soussignés, en pièces de seize testons, demi-francs et monnaie de douzains, le tout bon et ayant cours suivant l'ordonnance. Et pour le regard des 8000 livres restantes, lesdits seigneur et dame ont promis et promettent les payer et délivrer audit sieur de Paul, en cette ville de Paris, d'hui en un an, sous l'hypothèque de tous et chacuns leurs biens présents et à venir, aux clauses et charges suivantes :

C'est à savoir que lesdits seigneur et dame ont remis et remettent au pouvoir dudit sieur de Paul d'élire et choisir, entre ci et un an prochainement venant, six personnes ecclésiastiques, ou tel nombre que le revenu de la présente fondation en pourra porter, dont la doctrine, piété, bonnes mœurs et intégrité de vie lui soient connues, pour travailler audit œuvre sous sa direction, sa vie durant ; ce que lesdits sieur et dame entendent et veulent expressément, tant pour la confiance qu'ils ont en sa conduite, que pour l'expérience qu'il s'est acquise au fait desdites missions, èsquelles Dieu lui a donné grande bénédiction jusqu'ici ; nonobstant laquelle direction toutefois, lesdits seigneur et dame entendent que ledit sieur Paul fasse sa résidence continuelle et actuelle dans leur maison, pour continuer à eux et à leur dite famille l'assistance spirituelle qu'il leur a rendue depuis longues années en ça ;

Que ladite somme de 45000 livres sera par ledit sieur de Paul, de l'avis desdits seigneur et dame, employée en fonds de terre ou rente constituée, dont le profit et revenu en provenant servira à leur entre-

tien, vêtements, nourriture et autres nécessités ; lequel fonds et revenu sera par eux géré, gouverné et administré comme chose propre ;

Que pour perpétuer ledit œuvre, à la plus grande gloire de Dieu, édification et salut du prochain, avant le décès dudit sieur de Paul, ceux qui auront été admis audit œuvre et y auront persévéré jusqu'alors, éliront, à la pluralité des voix, tel d'entre eux qu'ils aviseront être bon pour leur supérieur, en la place dudit sieur de Paul, et en useront ainsi successivement de trois ans en trois ans, et pour tel autre temps qu'ils aviseront pour le mieux, ledit cas de mort avenant ;

Que lesdits seigneur et dame demeureront conjointement fondateurs dudit œuvre, et, comme tels, eux, leurs hoirs et successeurs descendant de leur famille jouiront à perpétuité des droits et prérogatives concédés et accordés aux patrons par les saints canons, excepté du droit de nommer aux charges, auquel ils ont renoncé ;

Que lesdits ecclésiastiques et autres qui désireront à présent ou à l'avenir s'adonner à ce saint œuvre s'appliqueront entièrement au soin dudit pauvre peuple de la campagne, et, à cet effet, s'obligeront de ne prêcher ni administrer aucun sacrement ès villes dans lesquelles il y aura archevêché, évêché ou présidial, sinon en cas de notable nécessité seulement, ou à leurs domestiques, à portes closes, avenant qu'ils eussent quelque maison de retraite en aucune desdites villes ;

Qu'ils renonceront expressément à toutes charges, bénéfiques et dignités, à la réserve néanmoins qu'avenant que quelque prélat ou patron désirât conférer quelque cure à l'un d'entre eux pour la bien administrer, celui qui lui serait présenté par ledit directeur ou supérieur, la pourrait accepter et exercer, ayant préa-



Les Supérieurs généraux depuis 1625

lablement servi huit ou dix ans audit œuvre, et non autrement, si ce n'est que le supérieur, de l'avis de la Compagnie, jugeât convenable de dispenser quelqu'un dudit service de huit ans;

Que lesdits ecclésiastiques vivront en commun sous l'obéissance dudit sieur de Paul, en la manière susdite, et de leur supérieur à l'avenir après son décès, sous le nom de Compagnie, Congrégation ou Confrérie des Pères ou Prêtres de la Mission;

Que ceux qui seront ci-après admis audit œuvre seront obligés d'avoir intention d'y servir Dieu en la manière susdite et d'observer le règlement qui sera sur ce entre eux dressé;

Qu'ils seront tenus d'aller de cinq en cinq ans par toutes les terres desdits seigneur et dame, pour y prêcher, catéchiser et faire toutes les bonnes œuvres susdites, et que, pour le regard du reste de leur temps, ils l'emploieront à leur volonté le plus utilement qu'ils pourront et en tels lieux qu'ils estimeront le plus convenables à la gloire de Dieu, conversion et édification du prochain et à assister spirituellement les pauvres forçats, afin qu'ils profitent de leur peine corporelle, et qu'en cela ledit seigneur général satisfasse à ce en quoi il se sent aucunement obligé par le dû de sa charge; charité qu'il entend être continuée à perpétuité à l'avenir auxdits forçats par lesdits ecclésiastiques pour des bonnes et justes considérations;

Qu'ils travailleront auxdites missions depuis le commencement d'octobre jusqu'au mois de juin, en manière qu'après avoir servi un mois ou environ en ladite Compagnie, ils se retireront pour quinze jours en leur maison commune, ou tel autre lieu qui leur sera assigné par leurdit supérieur, selon l'exigence des cas, en l'un desquels lieux ils emploieront les

trois ou quatre premiers jours des quinze susdits en récollection ou retraite spirituelle, et le reste à disposer les matières qu'ils auront à traiter à la mission prochaine, à laquelle ils retourneront aussitôt ;

Et qu'ès mois de juin, juillet, août et septembre, qui ne sont pas propres à la mission, à cause que les gens des champs sont lors trop fortement occupés au travail corporel, lesdits Pères s'emploieront à catéchiser par les villages ès fêtes et dimanches et à assister les curés qui les réclameront, et à étudier, pour se rendre d'autant plus capables d'assister le prochain de là en avant pour la gloire de Dieu.

Car ainsi le tout a été dit et convenu et accordé entre les parties, promettant, obligeant, chacun en droit, même lesdits seigneur et dame, pour l'entretien des présentes, solidairement l'un pour l'autre et chacun d'eux seul et pour le tout, sans division ni discussion, renonçant iceux seigneur et dame audit bénéfice de division, ordre de droit de discussion et forme de fidéjussion.

Fait et passé en l'hôtel desdits seigneur et dame à Paris, rue Pavée, paroisse Saint-Sauveur, l'an mil six cent vingt-cinq, le dix-septième jour d'avril après midi ; et ont signé la minute des présentes, demeurée vers Le Boucher, l'un des notaires soussignés.

P. E. DE GONDY.

FRANÇOISE-MARGUERITE DE SILLY.

VINCENT DEPAUL.

DUPUYS.

LE BOUCHER.

25 avril. — Assemblée générale des Dames de la Charité sous la présidence de S. Ém. le cardinal Dubois. Le rapporteur rappelle tout ce que les archevêques de Paris ont fait pour la confrérie de la Charité. Le cardinal félicite les Dames de leur zèle et les

engage à le développer toujours par la fréquentation de la sainte Communion.

26 avril. — Solennité de la Translation des Reliques de saint Vincent. Office pontifical par l'archevêque de Paris. Le soir, panégyrique de notre saint fondateur par Mgr Lagier.

3 mai. — Il y avait ordinairement réunion des enfants de Marie autour de la châsse de saint Vincent ; cette année, la réunion n'a pas eu lieu.

Ce même jour ont lieu les élections municipales ; M. Hertault est un des scrutateurs du bureau qui siège rue de Vaugirard.

5 mai. — Clôture de la retraite des sœurs servantes.

13 mai. — Départ de M. le Supérieur général pour Strasbourg et la Suisse.

20 mai. — Les frères Louvion et Speir peignent tous les corridors de la Maison-Mère et donnent à celle-ci un air de fête qui convient à l'année du troisième centenaire de la Congrégation.

22 mai. — La neuvaine préparatoire à la Pentecôte est prêchée dans notre chapelle par le R. P. Dieux, de l'Oratoire.

1^{er} juin. — Réélection de la très honorée Mère Inchelin comme supérieure de la Communauté et élection des respectables sœurs Reisenhel et Cornillon comme officières de la Communauté.

7 juin. — Réunion des Conférences de saint Vincent de Paul du diocèse de Versailles en notre Maison-Mère. M. Thoor leur adresse une allocution le matin, à la messe, et M. Cazot assiste à leur réunion du soir.

Ces Messieurs dînent avec nous et écoutent en silence la lecture de table.

14 juin. — Procession du Saint-Sacrement à la Communauté. C'est Mgr Schraven qui a l'honneur de porter Notre-Seigneur.

17 juin. — Pèlerinage des étudiants à Montmartre.

18 juin. — Examens écrits.

24 juin. — Examens oraux.

26 juin. — M. Canitrot fait une conférence sur Madagascar.

28 juin. — Ordination, le matin à sept heures. Cette cérémonie a été un peu bousculée, car on avait cru comprendre que le consécrateur devait venir à sept heures du soir et personne n'était prêt quand Sa Grandeur Mgr Roland-Gosselin se présentait à l'heure exacte.

29 juin. — Seconde ordination, celle-ci sans confusion ni bousculade.

1^{er} juillet. — Plusieurs de nos jeunes gens vont ouvrir les vacances de Beaucamps.

7 juillet. — Ouverture de l'assemblée provinciale de la province de France.

8 juillet. — *Dies intermedius*.

9 juillet. — Élections : M. Fontaine est élu député ; M. Colliette, substitut.

10 juillet. — M. Planchet fait une conférence sur les martyrs de Chine de 1900.

13 juillet. — Assemblée sexennale. C'est la quator-

zième depuis saint Vincent. Voici les noms de ceux qui font partie de ce petit concile :

- M. Verdier François, Supérieur général.
- M. Cazot Émile, premier assistant.
- M. Planson Louis, deuxième assistant.
- M. Mac Hale Patrice, troisième assistant.
- M. Veneziani Augustin, quatrième assistant.
- M. Robert Édouard, secrétaire général.
- M. Narguet Albert, procureur général.
- Mgr Reynaud Paul-Marie, député de Chine méridionale.
- M. Fontaine Charles, député de France.
- M. Durand Joseph, député de Provence.
- M. Kübler Joseph, député d'Argentine.
- M. Sierra Lorenzo, député de Madrid.
- Mgr Larquère Émile, député de Colombie.
- M. Troisi Ange, député de Naples.
- M. Cervia Cornelio, député de Turin.
- M. Conroy Peter, député des États-Unis orientaux.
- M. Meuffels Hubert, député de Hollande.
- M. Gaworszewski Joseph, député de Pologne.
- M. Zdésar Antoine, député de Yougo-Slavie.
- M. Santos Manoel, député du Brésil.
- M. O'Regan Patrice, député d'Irlande.
- M. Ataun Patrice, député du Mexique.
- M. Achilles Joseph, député d'Allemagne.
- Mgr Schraven François, député de Chine septentrionale.
- M. Monteiro Emmanuel, député du Portugal.
- M. Péters Léonard, député d'Aquitaine.
- M. Sarloutte Ernest, député de Syrie.
- M. Barr William, député des États-Unis occidentaux.
- M. Martinez Pedro, député des Philippines.
- M. Lévecque Jules, député de Constantinople.



Assemblée sexennale 1925

- M. Puyaubreau Félix, député de Perse.
- M. Standaert Étienne, député de l'Équateur.
- M. Garcia Florencio, député des Antilles.
- M. Bogaert Théodore, député de Belgique.
- M. Zehetner Charles, député d'Autriche.
- M. Bartolomé David, député de Barcelone.
- M. Bonhoure Benjamin, député du Pacifique.
- M. Guszich Louis, député de Hongrie.
- M. Gounot Albert, député d'Algérie.
- M. Marina Joseph, député de Rome.
- M. De Graaf Nicolas, député de l'Amérique centrale.
- M. Garric Pierre, député de Madagascar.

14 juillet. — *Dies intermedius.*

15 juillet. — Clôture de l'assemblée sexennale. Quel en est le résultat? Dieu le sait et les députés et ceux à qui ils l'ont dit.

16 juillet. — On orne la chapelle de tentures et de bannières.

17 juillet. — Conférence par Mgr Schraven.

19 juillet. — On avait annoncé la venue de S. Ém. le cardinal Bisleti, préfet de la Sacrée Congrégation des Universités et des Études; mais Son Éminence n'est pas venue; c'est Sa Grandeur Mgr Leynaud, archevêque d'Alger, qui a officié pontificalement à sa place. Les cérémonies se font avec nombre, poids et mesure. Chacun entre au chœur suivant l'ordre fixé: d'abord les jeunes gens, puis les prêtres, puis les évêques, puis les officiers de l'officiant, puis le célébrant, tout cela demande un temps considérable et permet amplement à l'organiste de nous jouer un certain nombre de morceaux. Quand tout le monde est casé, le célébrant commence les prières de la prépara-

tion et se revêt ensuite de ses ornements, qui lui sont apportés solennellement par les clercs. Bien que le cardinal romain ne soit pas venu, on dirait que la majesté romaine a élu domicile dans notre chapelle. Les fervents du plain-chant grégorien ont dû être satisfaits et personne ne nous dénoncera pour avoir manqué au *motu proprio* de Pie X.

Le soir, à deux heures et demie, nous entrons à la chapelle archicomble. Vêpres pontificales. Panégyrique par Sa Grandeur Mgr de Cézerac, archevêque d'Albi. Voici le texte de ce discours d'après le *Bulletin des Missions des Lazaristes français* :

*Nonne hæc oportuit pati Christum
et ita intrare in gloriam suam?*

Ne fallait-il pas que le Christ souffrit toutes ces choses pour entrer dans sa gloire?

LUC, XXIV, 26.

« Messesseurs, Messieurs, mes Frères,

« Depuis que Notre-Seigneur Jésus-Christ a voulu opérer le mystère de notre Rédemption par ses souffrances et par sa mort, la loi de la douleur est devenue la loi du salut des âmes et la source des succès de l'apostolat. Les disciples du Maître ne se sont pas dérobés à cette loi divine, et leurs successeurs l'ont acceptée comme eux. Certes, il n'est ni possible, ni permis, de mesurer les résultats qui répondent aux efforts des apôtres de Dieu; ils n'apparaîtront véritablement que quand nous pourrons au ciel admirer les moissons d'âmes amassées par eux dans les greniers du Père de famille; mais ne peut-on pas penser que les succès de l'apôtre sont en raison directe de son abnégation et de ses souffrances, unies aux expiations infinies de Notre-Seigneur Jésus-Christ? *Victor quia victima. Si compatimur ut et conglorificemur.* (Rom.,

VIII, 17.) Cette loi providentielle s'impose à qui médite la vie du Sauveur, les enseignements de saint Paul et les faits de l'histoire de l'Église. Elle apparaît aussi, visible et pour ainsi dire matérialisée, quand on pénètre avec un religieux respect dans la salle des reliques et des souvenirs de votre famille religieuse, Messieurs. Ceux qui ont eu cette faveur n'en peuvent plus oublier les émotions. Ah ! comme cette visite est évocatrice de douleur et de gloire ! Comme elle est éloquente la voix qui monte de tant de précieux souvenirs ; c'est la voix de votre Père, de vos frères, de vos martyrs, de tant de missionnaires, leurs égaux dans le dévouement, auxquels, pour leur ressembler tout à fait, il n'a manqué que l'occasion rêvée de mourir pour leur foi. Puissent-ils aujourd'hui mettre en nos âmes les sentiments que notre parole serait bien impuissante à suggérer !

« Cette loi de l'humilité, de la générosité et de la douleur a présidé à la naissance de votre Congrégation, et elle domine et vivifie les trois siècles écoulés de son histoire.

« Elle s'est imposée à notre pensée tandis que nous parcourions, trop rapidement, hélas ! vos glorieuses annales. Elle inspirait votre saint fondateur, elle a guidé l'âme de ses fils, et c'est elle qui aide à comprendre votre apostolat et le glorifie. Essayer de le dire sera tout notre dessein.

« Lorsque votre très honoré Supérieur général m'a demandé de vous parler, en cette solennité de la naissance de votre Mission et de son apostolat de trois cents ans, j'ai accepté sans réfléchir. J'ai réfléchi depuis. Cette bienveillance qui trop m'honore, m'effraie à cette heure : mon affection profonde et ma reconnaissance pour Saint-Lazare ne suffisent pas à me rassurer.

« Peut-être avez-vous pensé, Monsieur le Supérieur, que le modeste hommage rendu à votre grand fondateur et à son œuvre, par un évêque de sa province natale, gardien de la rustique chapelle de Notre-Dame de Grâce, où il célébra sa première messe, ne déplairait pas à son humilité.

« Mais l'hommage souhaité viendra des prières et de la piété de cette assemblée magnifique qui représente l'élite intellectuelle et agissante de la charité et de l'apostolat ; de ces missionnaires venus de tous les points du monde ; de ces prélats vénérés qui ont quitté un instant leurs missions lointaines pour raffermir au tombeau de leur Père leurs toujours jeunes ardeurs.

« Votre présence, Mgr d'Alger, en apportant aux Fils de saint Vincent de Paul le souvenir de la terre sur laquelle il porta les fers pour le Christ et où vous continuez si vaillamment son apostolat, est une grâce précieuse et un puissant réconfort.

I

« Pressé par la grâce de réaliser enfin l'idéal qu'il portait dans son âme depuis la retraite de 1611, saint Vincent s'échappe de l'hôtel de Gondi, dont le luxe l'offusquait encore moins que la vénération qu'on y prodiguait à sa vertu ; il va dans les Dombes, évangéliser la pauvre paroisse de Châtillon. Il prend logement chez un ministre protestant, Beynier, jeune, loyal, mais adonné au plaisir. Il le convertit : *Credidit ipse et domus ejus tota* (Joan., IV, 53), comme il advint à la famille du « regulus » de l'Évangile. C'était un beau début. M. Vincent découvrait des âmes droites jusque dans l'hérésie. Il garda toujours le respect des âmes égarées, état d'esprit bien nouveau en son temps et dont ses fils devaient conserver la pratique dans leur apostolat.

« En 1617, sur les instances de Mme de Gondi, qui lui écrivait : « J'invoque Dieu et la sainte Vierge de « vous redonner à notre maison », il consentait à revenir. Mais ce n'était plus le précepteur des enfants qui rentrait dans la noble demeure. C'était l'apôtre qui allait vivre « la Mission » avant d'en rédiger les statuts.

« Les déplacements nombreux et inattendus, qui jusque-là caractérisent son étrange vie, ne sont pas le fait d'une humeur aventureuse, comme son origine gasconne le pourrait faire croire. Non, certes. Sa captivité à Tunis, son ministère près des esclaves, sa venue à Rome, sa diplomatie improvisée où il montra sa finesse native, son bon sens réalisateur, et cette ironie qui étourdit et désarme, étaient les chemins par lesquels la Providence le conduisait. En réalité, Dieu le mettait en contact avec les hommes, toujours « ondoyants et divers », et avec les réalités prosaïques de la vie telle qu'elle est; et chacun de ses pas dans ces aventures était un acheminement vers la Mission que le Maître lui réservait et une préparation méthodique à l'apostolat qui, de son vivant et depuis trois siècles, a sauvé tant d'âmes.

« Il dira plus tard : « Le bien que Dieu veut se fait « quasi de lui-même, sans qu'on y pense; c'est comme « cela que notre Congrégation a pris naissance. » Et après avoir énuméré les œuvres multiples qui étaient au service de toutes les misères physiques et morales, tant des fidèles que du clergé, il ajoute avec une humilité profonde : « Rien de tout cela n'a été entrepris avec dessein de notre part. »

« Il faut bien le croire. Mais il faut citer le jugement d'Abelly, qui a dit de M. Vincent : « Il a l'esprit grand, « posé, circonspect, capable de grandes choses, et difficile à surprendre. » Ne vous semble-t-il pas que ces

paroles ont reçu la magnifique confirmation de l'histoire?

« En réalité, il a profité de ces expériences successives, suivant Dieu doucement et partout où il le menait.

« Dès la retraite de 1611, en compagnie du cardinal de Bérulle et de M. Bourdoise, il avait fait son choix. Dieu lui avait montré la misère des braves gens des champs, il ne pensera plus qu'au salut de ce peuple « qui meurt de faim et se damne ». Maintenant son cœur pénétré de la divine charité, son esprit mûri par l'expérience, la fréquentation des grands, du peuple, du clergé, des monastères, lui disent que l'heure de Dieu a sonné. Et le 17 avril 1625, en l'hôtel de Gondi, avec le concours de cette noble et chrétienne famille, devant deux notaires du Châtelet, naissait l'œuvre admirable de la *Mission*, dont nous célébrons le troisième centenaire en cette année jubilaire, où le Souverain Pontife glorifie aux regards du monde tout entier et exalte si magnifiquement les services et les œuvres de l'apostolat catholique.

« Quelques années après, le Souverain Pontife approuvait la Congrégation de la Mission. Oh! comme elle commence petitement votre œuvre grandiose, Messieurs! comme elle porte la marque des œuvres divines! Écoutons M. Vincent nous le dire avec cette bonhomie qui porte bien la marque de son humilité et de son esprit : M. Vincent et M. Portail formaient toute la nouvelle Congrégation. Et notre saint ajoute : « Nous primes avec nous un bon prêtre à qui nous « donnions 50 écus par an. Nous nous en allions tous « trois prêcher et faire la mission de village en village. « En partant nous donnions la clef à quelqu'un des « voisins, et nous le priions d'aller coucher la nuit dans « la maison. Cependant je n'avais pour tout qu'une

« seule prédication que je tournais de mille façons :
« c'était la crainte de Dieu. Voilà ce que nous faisons
« nous autres, et Dieu cependant faisait ce qu'il avait
« prévu de toute éternité. »

« Il me semble qu'il fallait relire ces lignes en ce grand jour.

« Je ne sais s'il se trouvera jamais esprit assez puissant pour oser entreprendre d'écrire l'histoire, d'ailleurs jamais achevée, de vos héroïsmes et de vos travaux apostoliques, mais je suis certain qu'il tracerait avec fierté, sur la page liminaire, ces mots de votre fondateur qui parlent avec tant de modestie de la naissance de la Mission, et de cet unique sermon sur la crainte de Dieu, que je devine tout pénétré de son amour. Vous baiseriez avec amour cet acte de votre naissance à l'apostolat, ces lignes immortelles, commentaire, déjà trois fois séculaire, de la parole du Maître : *Infirma elegit Deus...* (I Cor., I, 27.) *Hæc est victoria quæ vincit...*, *fides...* (Joan., V, 4.) Oui, « Dieu faisait ce qu'il avait prévu de toute éternité ». Il veut le salut des hommes, et vous, ô grand et humble saint, vous lui donniez pour cela votre vie, et la vie et l'héroïsme de milliers de vos fils.

« Saint Vincent de Paul aimait à redire la parole qui lui rappelait son double idéal de charité : nourrir les corps et sauver les âmes ; le peuple meurt de faim et se damne. Est-il surprenant qu'il ait songé d'abord à ceux dont il connaissait la misère physique et morale, les pauvres gens de la campagne ? Il les avait vus de près au cours de ses prédications diverses, et il se hâtera de leur envoyer des missionnaires. Ils passeront en semant la vérité évangélique et la vie de la grâce dans les âmes, mais partout ils fonderont aussi les *Confréries de la Charité*.

« Il remarquera que ces œuvres d'assistance sont

exposées à disparaître avec la ferveur qui a présidé à leur création. Mlle Le Gras ira les visiter et les maintiendra dans leur premier esprit.

« Elles deviennent trop nombreuses, et le zèle de la jeune veuve ne peut pas les atteindre toutes; alors viendront ces groupes de femmes du monde qui se feront les auxiliaires de ce zèle débordant.

« Mais voici que ces auxiliaires bénévoles ne pourront pas toujours, ni longtemps, suffire à la besogne. N'ont-elles pas une fois pensé à abandonner les enfants trouvés? Un cri du cœur, d'une éloquence inouïe, ou plutôt une sublime parole de foi les a retenues. Mais il connaît leurs devoirs mondains et leurs charges de famille. M. Vincent, tenant compte de ces nécessités et prévoyant l'avenir, en arrive à créer la compagnie des Sœurs servantes des pauvres, celles que la reconnaissance publique désignera du beau nom de Filles de la Charité. Elles seront liées par des vœux, mais elles vivront dans le monde; conception d'une audace inouïe, en ce temps où les religieuses ne sortaient pas du cloître, et qui est la création sublime de sa foi et de son génie.

« A ces pauvres filles timides il montre le magnifique idéal de la charité au service de la douleur; d'un geste inspiré il leur indique le tabernacle et il leur dit : « Mes filles, mangez la charité. » Et puis, les ayant munies de ce viatique, il les lance dans cette vie nouvelle dont l'Église encore n'offre pas d'exemple. Quelle hardiesse créatrice : « Mes filles, vous aurez pour monastère les rues de la ville, et pour clôture, la modestie. »

« Et depuis elles s'envolent de leur séminaire par milliers. Elles sont trente-quatre mille aujourd'hui. Tous les pays du monde ont vu les Filles de la Charité passer joyeuses et douces sous leurs cornettes à

l'envol aérien, comme des ailes de colombes, et leur robe de bure « bleu horizon ». Elles sont de toutes les nationalités et pourtant elles sont unes par leur formation et par leur dévouement. L'hommage universel les accompagne et les salue. Et ceux qui s'inclinent, aux plus lointains pays, devant la croix de bois de leur chapelet, fleuri des couleurs d'espérance, s'inclinent en même temps devant vous, ô saint prêtre français, qui avez répandu dans le monde ces missionnaires de la divine charité, ces semeuses d'Évangile, de la fraternité et de la paix du Christ.

« Voilà les deux bataillons d'élite que Vincent envoie à la conquête des âmes. Car ce n'est pas aux frontières françaises qu'il borne leurs rêves d'apostolat. Il a dans le cœur la parole du Maître : *Euntes docete omnes gentes* (Math., XXVIII, 19), et il s'écriera : « Qu'heureuse, oh ! qu'heureuse est la condition d'un « missionnaire qui n'a point d'autres bornes de ses « missions et de ses travaux pour Jésus-Christ, que « toute la terre habitable ! »

« Il voudrait aller partout, être partout, et crier à tous et sans cesse la parole ardente et désolée du « poverello » d'Assise : L'amour n'est pas aimé ! « Misérable que je suis, dira-t-il en effet, je me suis « rendu indigne par mes péchés d'aller rendre service « à Dieu parmi les peuples qui ne le connaissent pas. » Ce qu'il n'a pas pu faire par lui-même autant qu'il l'aurait voulu, — car son âme, aux grands désirs, était rivée à un corps, docile pourtant, mais impuissant à voler comme elle, — il le fait depuis trois cents ans par le dévouement de ses fils.

« Ayant dit rapidement la naissance providentielle de cette œuvre grandiose, il faudrait jeter un coup d'œil au moins sur le champ immense que fertilisent depuis trois siècles les sacrifices, les larmes, les sueurs,

le sang aussi des fils de saint Vincent de Paul.

« Mais tout cela on peut l'admirer, mais comment le dire? Le voyageur qui du haut d'une montagne a sous les yeux le tableau éblouissant des plaines aux moissons ondoyantes comme une mer, et les coteaux où les vignes étalent leur splendeur, voudrait pouvoir s'égarer longuement dans les chemins et les sentiers qui mettent leurs sinuosités à travers tant de richesses, le pain et le vin de la pauvre humanité; et il ne peut que leur témoigner son admiration dans un regard ravi et qui se détache à regret. Hélas! Messieurs, ce ne sera qu'un regard que nous jetterons sur vos travaux, vos héroïsmes et les services que Dieu connaît. Vous seuls, d'ailleurs, en étant les ouvriers, pourriez en être les historiens. Notre vénération et notre admiration profonde pour la famille de saint Vincent de Paul ne suffisent pas à suppléer à l'incompétence dont je suis le premier à gémir. Que notre parole soit du moins un hommage au Christ et un acte de reconnaissance aux apôtres du Christ.

II

« M. Vincent s'était tout d'abord consacré aux missions populaires. Mais, à côté de la misère morale du peuple, et génératrice pour une bonne part de celle-ci, il y avait la misère morale du clergé.

« Les prêtres étaient ordonnés sans une préparation suffisante : saint Vincent crée les retraites préparatoires aux ordinations, afin que les futurs ordinands, pendant quelques semaines, soient formés à l'oraison, à la prédication, aux cérémonies, à l'esprit sacerdotal. Avec son sens pratique et réalisateur, il va au plus pressé; mais il se rend compte que ces exercices ne peuvent remplacer les grands séminaires prescrits par

le Concile de Trente et encore inexistants. Son zèle les suscite sur les points les plus divers du territoire. Paris, Annecy, Cahors, et tant d'autres villes épiscopales virent naître, sous son inspiration, et souvent sous sa direction et celle de ses disciples, ces écoles de formation sacerdotale. Cette œuvre se complète par celle des « Exercitants », ou, comme nous disons aujourd'hui, des retraites ecclésiastiques.

« Il ne se contente pas de réveiller et d'organiser la piété sacerdotale, il veut aussi susciter l'amour de la science sacrée. Les réunions des Mardis de Saint-Lazare, où se traitent les questions qui intéressent le ministère, sont le début des modernes conférences ecclésiastiques. Le succès des Mardis à Saint-Lazare est complet. Des prédicateurs, des abbés, promus aux hautes charges, des docteurs de Sorbonne, vont s'instruire et se préparer à instruire les autres, à l'école et sous la direction de ce prêtre à la mission providentielle : c'était la réforme du clergé qui s'accomplissait.

« Et comme elle était nécessaire!

« Certes, il faut faire la part de l'exagération, et se tenir en garde contre des généralisations tendancieuses; mais il faut reconnaître pourtant que les troubles de la Ligue et de l'hérésie protestante et janséniste, l'absence de formation et d'études spéciales avaient fait descendre bien bas le niveau intellectuel et moral du clergé. L'ignorance et l'affaiblissement des mœurs donnaient, hélas! trop d'excuses à l'hérésie. Saint Vincent voyait ce mal et se demandait anxieusement ce qu'allait devenir la religion catholique en France : *Talis populus qualis sacerdos!* Mais il n'était pas homme à gémir longtemps. Ce rôle ne convenait ni à son bon sens, ni à sa foi. Voir le mal, oui, certes, mais afin de courir vite au remède : le remède était dans la réforme du clergé.

« Sous son action, et parallèlement à M. Olier et à saint Jean Eudes, que le Souverain Pontife vient de placer sur les autels, les évêques, en très grand nombre ses amis ou nommés sous son inspiration, s'attachent à cette besogne indispensable. Dans leurs diocèses respectifs ils multiplient les synodes, les ordonnances, et ils réagissent contre les abus. Ne pouvant les citer tous, qu'il me soit permis de nommer l'évêque de Cahors, le vénérable Alain de Solminihac, dont la cause est introduite à Rome et qui fut un des premiers et des plus fermes collaborateurs de notre saint.

« Sous l'inspiration de M. Vincent, et par tous ces efforts dispersés, dont son âme ardente était la fédératrice, se faisait la vraie réforme catholique, celle d'où sortit le clergé pieux et instruit du grand siècle, — Bossuet avait été parmi les auditeurs de M. Vincent, — le clergé aussi qui, dans la décadence des idées et des mœurs, fruit du philosophisme et de l'Encyclopédie, et dans les angoisses et les crimes de la Révolution, devait sauver l'honneur de l'Église et la foi de la France, et permettre au Souverain Pontife, avec le concours du premier Consul, de relever les ruines.

« Nous vivons encore de cet esprit. Taine a recherché les origines de la France contemporaine; si on veut chercher les origines de la France chrétienne moderne, c'est à Saint-Lazare qu'il faut aller.

« Et ce n'est pas à nos frontières que se limite cette action réformatrice et sanctificatrice du clergé; nous la trouvons un peu partout. Les Souverains Pontifes eux-mêmes firent appel et depuis; bien souvent, aux missionnaires de M. Vincent pour mettre en pratique, dans les séminaires, les prescriptions du Concile de Trente, qui contiennent en germe toute la discipline

ecclésiastique et la pensée religieuse des temps nouveaux.

« Ne pas laisser s'affadir le sel de la terre; ne pas laisser s'éteindre, ni vaciller au vent des doctrines suspectes, la lumière qui a mission d'éclairer les pas du peuple chrétien; rendre très éclatante cette lumière, plus indispensable que jamais au milieu des mirages et des obscurités qui égarent les esprits; préparer enfin des pasteurs qui soient les guides et les sauveurs du peuple; les mettre dans la main et très près du cœur de Pierre, le Pontife suprême et le Pasteur infaillible, telle fut la volonté de M. Vincent, et tel est toujours le programme de ses fils.

III

« On peut dire que toutes les parties de la France reçurent la visite de saint Vincent ou de ses disciples, et il est impossible d'énumérer les diocèses qui en gardent le reconnaissant souvenir. On peut en dire autant de l'Italie. Mais il faut faire rapidement mention, au moins, des pays éloignés où l'œuvre des missionnaires fut particulièrement ardue, et où elle est restée permanente.

« Saint Vincent, comme s'il avait pressenti que l'Afrique du nord serait un jour terre française, l'aima comme sa patrie. Et puis, il y avait souffert pour le Christ, il y avait tant vu souffrir! C'est vers elle qu'il envoya ses premiers missionnaires.

« Pénétrer dans ce pays fermé par les armes et le fanatisme n'était pas facile; s'y maintenir ne l'était guère plus. Mais que ne pouvait pas la jeune audace de la Congrégation naissante sous l'impulsion d'un tel apôtre! Des missionnaires partiront, comme chapelains des consuls, quelquefois comme consuls eux-

mêmes, et ils porteront aux malheureux esclaves le réconfort de la foi et le sourire de la famille. Car, ils se font les intermédiaires des parents désolés. Ils remettront à ces pauvres prisonniers les quelques écus qui adouciront leurs souffrances quand ils ne suffiront pas à racheter leur liberté.

« Et ce ministère délicat et secret, les missionnaires ne le rempliront pas sans péril pour leur vie. Plus d'un mourra silencieusement pour conserver sa foi; d'autres glorieusement, comme Jean Le Vacher, vicaire apostolique et consul. Quand Duquesne se présenta devant Alger pour réclamer justice, le chef des Turcs lui dit : « Tu ne mourras pas si tu veux arborer le turban. » C'était le signe de l'apostasie. « Garde ton turban et qu'il périsse avec toi », répondit le fils de saint Vincent. Il fut attaché à la bouche d'un canon braqué sur la flotte française, et ses restes déchiquetés tombèrent dans la mer latine comme pour la purifier des crimes des pirates et en prendre possession au nom du Christ. Quand, en 1830, les Français débarquèrent victorieusement à Sidi Ferruch et mirent fin à la piraterie et à l'esclavage, dont les fils de saint Vincent avaient adouci et consolé les douleurs, les esclaves étaient encore au nombre de dix mille à Alger.

« Il faudrait pouvoir citer les lettres que le saint écrivait à ces héros de la charité. Il les encourage, leur recommande la bonté, la patience : « Soyez plutôt patients qu'agissants. » Il a peur que leur zèle les porte à tenter la conversion des musulmans. Il sait que la vérité n'entrera dans ces âmes que par la charité, et il écrit à ses missionnaires de ne pas parler, de ne rien dire, de ne rien écrire contre la loi du pays.

« Le cardinal Lavigerie, dont l'Église de France célébrera cette année le centenaire, ce compatriote de saint Vincent de Paul et son émule dans l'apostolat

en pays musulman, ne suivra pas une autre politique. Si ce n'est plus le fanatisme armé qui ferme les frontières, c'est toujours l'Islam soupçonneux qui ferme les âmes : la charité, le dévouement et la prière, aujourd'hui comme alors, peuvent seuls les ouvrir à Dieu.

« Quel martyrologe que celui qu'on pourrait écrire en parcourant vos annales, Messieurs ! Lorsque, après la conquête, fut démoli le fort des Quarante heures, les soldats découvrirent le corps d'un jeune homme, maçonné dans le béton, portant encore les chaînes, et qui avait été muré vivant. C'était le corps du bienheureux martyr Geronimo, tué de cette manière horrible, en haine de sa foi. Il apparaissait au jour, délivré par des mains chrétiennes. Il y avait là plus que la glorification d'un martyr, c'était le signe de la sortie du tombeau pour cette terre d'Afrique, jadis sanctifiée par tant de saints, et sur laquelle tant de chrétiens avaient souffert.

« Ce n'était pas en vain ; ce n'était pas en vain non plus que saint Vincent y avait été enchaîné pour le Christ, et que ses fils Jean Le Vacher, Barreau et tant d'autres y avaient porté les chaînes et partagé les douleurs des membres souffrants de Jésus. Ce poste d'honneur avait été fièrement gardé. Quand les soldats français délivrèrent les derniers captifs, ils trouvèrent près d'eux les missionnaires de saint Vincent, fidèles au devoir ! Et combien ils étaient aimés ! Lorsque le consul Dubois Thainville annonça à son gouvernement la mort de Mgr Jousouy, l'avant-dernier vicaire apostolique, il signalait que les milliers d'esclaves qui avaient suivi ses funérailles criaient : « Nous avons perdu notre Père ! » Cet hommage a dû plaire à M. Vincent !

« Vous continuerez à le mériter, Messieurs, dans

ce pays, où, avec plus de liberté aujourd'hui, vous vous prodiguez dans vos prédications et les œuvres multiples de la sanctification sacerdotale et de la charité.

*
* *

« La mission d'Irlande eut aussi ses épreuves et ses heureux résultats. Le Pape Innocent X, voulant remédier à l'ignorance religieuse et parer aux entreprises de l'hérésie, avait demandé à saint Vincent d'y envoyer ses missionnaires. Ils partirent au nombre de huit.

« Dans les instructions précises, comme d'habitude, que le saint leur donna et où se mêlent les pensées les plus élevées aux précautions à prendre en voyage, il leur recommande d'être unis, de s'aimer, de s'entendre en tout, d'être bien obéissants au Souverain Pontife et de faire des instructions familières.

« Et comme elles furent goûtées ! Les prêtres, les curés, les fidèles réclamèrent le ministère de ces nouveaux apôtres. Les foules ne se lassaient pas de les écouter. On en vit qui attendaient des semaines avant de pouvoir aborder leur confessionnal. Mais le nouveau catholique, au sein de cette population si éprouvée, alarma la politique de Cromwell qui décréta l'expulsion des missionnaires. Les lettres que recevait M. Vincent expriment la désolation qu'en ressentirent le peuple et les évêques. L'un d'eux écrivait : « Il y a maintenant 20 000 communians. Toute la ville a changé de face. Mon Père, j'avoue hautement que je suis redevable à vos enfants du salut de mon âme. » Quelle est touchante cette lettre de l'évêque de Limerick, à laquelle j'emprunte ces mots !

« Les missionnaires durent se disperser et fuir. Mais leur supérieur voulut rester. Et saint Vincent le loua d'avoir imité Jésus-Christ qui avait dit : « Laissez

« aller ceux-ci et ne les touchez pas », et lui-même s'était livré pour le salut des hommes.

« La mission d'Irlande eut ses nombreux martyrs. Mais la semence de l'Évangile était tombée sur un sol fécond et le sang répandu en avait multiplié la vertu. Saint Vincent avait dit : « Le sang de ces martyrs ne sera pas en oubli devant Dieu ; tôt ou tard il « servira à la production de nouveaux catholiques. » Paroles consolantes et paroles prophétiques !

« La province d'Irlande ne montre-t-elle pas par sa fermeté, son zèle, ses institutions florissantes, la réalisation de la parole du saint fondateur ? et les conversions nombreuses et si consolantes qui se produisent dans la Grande-Bretagne n'apportent-elles pas la preuve que le massacre de Limerick, et tant d'autres sanglants épisodes de la persécution, préparent et hâteront le retour de l'Angleterre à la vraie foi ?

« La reine de Pologne, Louise-Marie de Gonzague, se souvenant qu'à Paris elle avait été Dame de la Charité, sollicitait, en 1651, des prêtres de la Mission pour son peuple. Notre saint lui envoyait quelques missionnaires sous la conduite de l'héroïque M. Lambert, son bras droit à Saint-Lazare. Au cours de la peste de Varsovie, ce prêtre intrépide devait se multiplier. Ensevelir les morts abandonnés dans les rues, recueillir, consoler, soigner les pestiférés, donner, par son sang-froid et son courage, un exemple dont la population, prise de panique, avait grand besoin, telle fut sa vie, et il mourut à la peine, méritant de saint Vincent cet éloge : *Dilectus Deo et hominibus, cujus memoria in benedictione est.* (Eccl., XLV, 1.) Ainsi cette fondation n'échappait pas à la loi providentielle qui marque les œuvres de Dieu : l'épreuve était à la base.

« A cette occasion, saint Vincent le rappelait à ses

« fils : « Que les épreuves et les difficultés ne vous
« absorbent pas, leur disait-il ; il y va de la gloire du
« Père éternel et de l'efficacité de la parole et de la
« passion de son Fils. Le salut des peuples et le nôtre
« propre sont un bien si grand qu'il mérite qu'on
« l'emporte à quelque prix que ce soit. » Eh bien ! ce
n'est pas en vain que le peuple martyr a suivi le conseil
de saint Vincent. Son attachement à la foi catholique,
son courage à la défendre, en maintenant son unité
nationale intacte et son invincible espérance, ont pré-
paré sa résurrection.

« Ce n'est pas en vain que saint Vincent avait
demandé à ses fils de prier, de s'humilier sous
l'épreuve, et d'attendre l'heure de Dieu. Elle a sonné.
Dieu soit béni ! Bien plus, la Pologne, qui a gardé ses
apôtres au cours de sa longue épreuve, a voulu être
apôtre à son tour ; et la province polonaise qui a
envoyé des missionnaires au secours des frères émi-
grés au Nouveau Monde, a contribué à la diffusion de
la foi catholique dans ces beaux pays par son apos-
tolat : apostolat béni de Dieu et fécond, car il était
marqué du signe de la Croix et fils de la douleur.

« Ce n'est pas la mission de Madagascar qui fera
exception. Elle fut entreprise par la volonté du Sou-
verain Pontife, que le nonce de Paris fit connaître à
M. Vincent. Il y avait là quelques marchands français
sans secours religieux et des millions d'indigènes qui
ne connaissaient pas Dieu. Saint Vincent, fils d'obéis-
sance, désigne deux prêtres d'élite, MM. Nacquart et
Gondrée. A peine arrivé, ce dernier mourut, épuisé
par les fatigues et le climat. M. Nacquart, seul main-
tenant, demande du secours. Il fallait plus d'un an
pour échanger une lettre. Quand enfin, après des
naufrages et des retards que notre temps fiévreux ne
comprend plus, les survivants du groupe envoyé par

saint Vincent arrivèrent, ils ne trouvèrent que deux tombes. M. Nacquart était mort aussi, sans pouvoir consommer la sainte réserve, et il avait confié le trésor divin à la foi et à l'amour de ses néophytes. Dieu n'avait pas consenti à abandonner la jeune chrétienté.

« Vraiment, selon le mot de M. Bourdaise, un survivant de cette génération de héros, cette terre devrait ses missionnaires, ceux du moins que la mer n'avait pas déjà engloutis. Mais la croix était plantée sur ce sol et elle ne devait plus être abattue. La connaissance de Dieu, l'amour de l'Église et de son chef étaient jetés dans les âmes : le premier baptisé, dans une pensée de foi, n'avait-il pas été appelé Pierre ?

« Saint Vincent, en envoyant ses fils, les avait munis de quelques livres de piété, du texte des Évangiles et de deux rituels romains. A ce viatique modeste et sacré, il avait joint celui de son ardente foi dans une lettre qu'il faudrait relire à genoux. Il veut que ses fils comprennent la grande grâce du sacrifice qui les attend : « L'humilité, leur écrivait-il, est seule capable de porter cette grâce : le parfait abandon de tout ce que vous êtes, ou pouvez être, dans l'exubérante confiance en notre souverain Créateur doit suivre ; la générosité et la grandeur du courage vous sont nécessaires. Il vous faut une foi aussi grande que celle d'Abraham ; la charité de saint Paul vous fait grand besoin ; le zèle, la patience, la déférence, l'amour de la pauvreté, la discrétion, l'intégrité des mœurs, et le grand désir de vous consacrer tout pour Dieu vous sont aussi convenables qu'au grand François-Xavier. »

« Quel langage ! on croit entendre une exhortation au martyr. Quel apôtre, et quels hommes que ceux qui étaient dignes de recevoir un tel programme de vie !

« Ils tombèrent à leur tour. D'autres vinrent les remplacer. La mer en garda quelques-uns, le climat tua ceux que les indigènes n'avaient pas martyrisés, car ils recevaient la mort des mains de ceux auxquels ils apportaient la divine vie. Il fallut interrompre ces immolations joyeusement acceptées. Mais ces sacrifices n'étaient pas perdus. L'Évangile avait été annoncé, la croix avait été plantée, et à son ombre les cendres des apôtres gardaient ce sol sacré. Quand, après l'occupation française, les fils de saint Vincent sont revenus à Fort-Dauphin, là où leurs frères étaient morts pour Dieu, ils revenaient bien chez eux. Il nous semble que les âmes des Nacquart, des Bourdaise, des Gondrée et de leurs frères morts sur cette terre, ou péris en mer, ont dû les saluer et les bénir.

« Saint Vincent aimait à dire qu'il fallait attendre l'heure de Dieu. Il lui avait semblé un jour qu'elle avait sonné pour la Perse. Elle ne devait venir que plus tard.

« Il aurait voulu porter sans retard la foi dans ces régions qui furent le berceau de l'humanité. Ce pays, où passent, depuis l'origine du monde, les tempêtes et les invasions, plateau au climat rude dont les variations sont homicides, habité par des races déchues mais fières de leur passé et jalouses des peuples plus jeunes, serait la terre exquise des souffrances et des difficultés, si la Chine n'existait pas. Dieu la réservait aux fils de saint Vincent de Paul. Il réalisait le rêve de leur Père par des voies inattendues qui sont celles de la Providence.

« Un jour, un jeune savant — à vingt-quatre ans, il suppléait Florival dans sa chaire de sanscrit — était envoyé en mission scientifique par le Ministère et l'Académie vers le plateau de l'Iran, patrie des peuples et témoin immobile de leur histoire. Il était

parti pour découvrir et déchiffrer les mystères des monuments du passé, et il découvrait des âmes qui ignoraient la vérité essentielle : Dieu. Il fut ému dans son âme de croyant. Il écrit à la Propagande, il demande des missionnaires pour ces races infortunées, il vous désigna, Messieurs. Et vous êtes partis, sans hésiter ; vous avez porté l'Évangile dans ces régions soumises au pillage des Kurdes musulmans ; vous avez partagé les souffrances des chrétiens, leurs périls, et vous êtes restés avec ces pauvres, décimés par tant d'ennemis, soutenus toujours par la pensée de saint Vincent, qui avait rêvé leur salut, et par l'esprit apostolique du grand savant à qui Dieu, en retour de sa charité, devait donner la grâce du sacerdoce et le mettre à la tête de votre famille religieuse.

« Si les épreuves furent grandes et si elles durent encore, elles n'arriveront pas à la hauteur de votre charité : *Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem.* (Cant., VIII, 7.) Aux flammes mystérieuses que les Parsis, adorateurs du feu, allumaient sur les collines, succédera de plus en plus la lumière indéfectible que vos mains apostoliques ont allumée.

« Qu'il me soit permis de m'incliner avec une vénération profonde devant la mémoire d'un des martyrs de cette Mission héroïque : Mgr Sontag, tué durant la dernière guerre, en haine du Christ et de la France, par un chef kurde auquel il avait naguère sauvé la vie. Ainsi cet Alsacien au grand cœur est tombé héroïquement, dans l'acte de la charité, comme savent mourir, Messieurs, ceux de sa race et de sa foi.

« J'ai nommé tout à l'heure la Chine, le pays au nom changeant et à la race immobile, sur lequel est fixée en ce moment l'attention du monde ; la Chine qu'on disait autrefois mystérieuse et qu'on appelle inquiétante aujourd'hui. Car on ne sait pas ce qui

peut naître au sein de ce peuple doux et fin, subitement brutal sous l'influence des erreurs et des folies qui, à intervalles périodiques, y soulèvent des passions violentes et font couler le sang.

« Vous y êtes venus, Messieurs, appelés par un décret de la Propagande du 7 décembre 1783. Le Souverain Pontife, Clément XIV, par son bref *Dominus ac Redemptor*, du 21 juillet 1773, avait supprimé la Compagnie de Jésus, sur les instances de Choiseul, de Pombal et d'Aranda, ministres de rois chrétiens, qui ouvraient, sans le voir, je veux le croire, le chemin à la Révolution.

« Pour succéder aux Jésuites, il fallait une équipe qui pût reprendre leurs œuvres : elle comprit un astronome, un mécanicien, le frère Paris, émule de Vaucanson, mais il y avait surtout des apôtres. Le bienheureux Clet devait venir les rejoindre. Chassé par la Révolution de la résidence de Paris, où il était directeur du noviciat, il vint mourir martyr sur cette terre qui, depuis, a bu tant de fois le sang de vos frères et des chrétiens.

« Pour beaucoup de raisons, je ne puis taire le nom du bienheureux Jean-Gabriel Perboyre dont les souffrances et la mort font songer par tant de circonstances aux souffrances et à la mort du Christ.

« Mais les tempêtes peuvent venir, aussi les révolutions. Comme ces arbres qui, sous le coup des vents, plantent plus profondément dans le sol leurs puissantes racines, votre Mission de Chine, Messieurs, a grandi dans l'ouragan.

« Il a fallu démembrer trois fois le vicariat de Pékin ; onze vicaires apostoliques président aujourd'hui, avec un zèle admirable, à la vie de leurs chrétientés florissantes.

« Devançant les désirs du Saint-Père, vous aviez

créé le clergé indigène dans vos missions, spécialement dans celle de Chine. Déjà le bienheureux Clet avait pour compagnon un prêtre chinois. Aujourd'hui, vous avez des séminaires indigènes dans chaque vicariat, et une maison par province pour les Lazaristes chinois. Ces prêtres, qui ont l'esprit bien catholique, possédant la connaissance de la langue et de l'esprit du pays, ont des moyens particuliers de pénétration près de leurs compatriotes.

« S'il y avait encore des accès de xénophobie, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, ils étaient victorieux, ces prêtres, restant au milieu de leurs compatriotes, ne laisseraient pas sans secours religieux ces populations catholiques, que vous avez, au prix de tant de sacrifices, amenées au Christ. Nous saluons avec bonheur ces résultats magnifiques et ces garanties d'avenir.

« Non, ce n'est pas en vain que sont morts martyrs les bienheureux Clet et Perboyre ; ce n'est pas en vain qu'a coulé le sang des Lazaristes et des Sœurs de la Charité, et celui des huit mille chrétiens, au cours de la guerre des Boxers. Elle est née de là, votre Mission de Chine, Messieurs. Ce sont ces sacrifices et ces mérites qui font d'elle la Mission la plus compacte, et peut-être la plus belle du monde catholique.

« Quand Mgr Favier, quelques Sœurs de la Charité, quelques Européens et quarante marins avec l'héroïque enseigne Paul Henry, étaient assiégés dans l'enceinte du Pétang par l'armée des Boxers et des réguliers chinois, il semblait bien que cette poignée de braves, et aussi la croix du Christ, allaient être balayés par cette puissante vague de barbarie.

« Humainement parlant, tout semblait désespéré, et c'était peut-être la fin du catholicisme en Chine.

« Pourtant, des troupes françaises débarquées en hâte venaient, à marches forcées, au secours des

assiégés. Étaient-ils encore vivants? Nos soldats se le demandaient avec inquiétude. Leurs sonneries de clairon, toujours plus fortes et plus précipitées, leur annonçaient le secours et la délivrance.

« Dans le bruit de la fusillade, il sembla aux libérateurs qu'une sonnerie française leur répondait comme un écho. C'était l'héroïque Mgr Favier qui avait saisi un clairon et qui disait, sur ce mode inattendu et tout vibrant de bonheur, son action de grâces à Dieu et son merci à la France.

« Vous chantiez aussi, Évêque sublime, le puissant renouveau de foi qui allait naître de vos épreuves, et la diffusion magnifique du catholicisme dans ce pays que vous aviez tant aimé.

« Vos frères italiens fondaient, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, la Mission d'Abyssinie. Un jour, espérons-le, Mgr de Jacobis recevra les honneurs de la béatification et hâtera, par son intercession, le retour de ce peuple monophysite à la vraie foi. Il l'avait reçue un siècle avant Clovis. Il est évangélisé aujourd'hui par les Lazaristes français, par les Capucins français chez les Gallas, et par les Capucins italiens dans la colonie italienne qui relève du vicariat apostolique de Kaffa.

« Sous ces efforts, qu'une sainte émulation anime, la foi catholique fait des progrès consolants. Les écoles et les séminaires d'où sortent les prêtres indigènes y contribuent grandement. Les prêtres abyssins, par leur piété, leur endurance, leur sobriété, leur costume national, la possibilité de disparaître au milieu de leurs compatriotes en cas de persécution, l'estime dont ils jouissent dans le peuple, sont les auxiliaires précieux des missionnaires, et je sais combien leurs services sont appréciés.

« Ils vous sont d'autant plus chers que les diffi-

cultés et persécutions de naguère peuvent toujours renaître.

« Il faut se réjouir de la liberté actuelle et de la sympathie que le régent et héritier présomptif vous témoigne.

« Le temps est bien loin, heureusement, des persécutions sanglantes de Théodoros. Déjà le ras Makonnen, en signe de bienveillance, avait visité cette Maison Mère de Saint-Lazare, d'où lui venaient les missionnaires dont il appréciait le dévouement et les services; mais, lié étroitement à l'hérésie, il n'alla point jusqu'à la sympathie qui vous est témoignée aujourd'hui.

« Les peines, les difficultés n'ont point disparu, pour autant, devant vos pas. Le climat rude et changeant, les brusques revirements d'humeur des ras féodaux, les pièges et les haines de l'hérésie, sans parler des passions inhérentes à toute humanité, fourniront toujours de nombreuses applications de la loi apostolique de la douleur.

« Mais il y a Dieu et sa grâce; il y a la protection de saint Vincent et des grands missionnaires qui ont évangélisé l'Abyssinie. Mgr de Jacobis et le prêtre abyssin qui fut martyrisé par le Néron de l'Abyssinie, Théodoros, protégeront leurs successeurs et assureront le succès de leur dur apostolat.

« Les prêtres catholiques abyssins, si dévoués et si aimés de leurs compatriotes et de leurs frères dans le sacerdoce, trouveront un particulier réconfort dans la béatification, prochaine peut-être, de l'abba Ghebré Mikaël, lazarisite abyssin, qui lègue à ses frères et à son Église l'exemple d'un courage surhumain dans la douleur, et qui a montré à notre temps délicat et ennemi de la croix du Christ l'endurance des premiers chrétiens dans les supplices. Il sera l'ange protecteur des cinq vicariats apostoliques qui propagent dans son

pays la foi catholique pour laquelle il est mort.

« En même temps que la Chine et la même année (1783), l'Asie Mineure vit arriver les fils de saint Vincent. Ils y exercent depuis leur ministère béni de Dieu. En particulier, par l'enseignement des collèges et des écoles, ils ont popularisé la langue française et, par elle, la civilisation née de l'Évangile, et, autant que le permet le mélange des croyances qui se partagent les esprits, la foi catholique dont la diffusion est leur premier souci. Ils sont encore, dans ce pays, les croisés de la foi.

« De leur côté, les Filles de la Charité y ont inauguré l'enseignement des jeunes filles. Par leur piété et leur douce influence, elles ont beaucoup fait pour hâter la réhabilitation de la femme orientale que, seule, la foi du Christ peut réaliser.

Les événements récents semblent bien tendre à gêner ce mouvement de pénétration de l'action catholique et des idées chrétiennes. Dieu veuille qu'ils ne soient que le point de départ de l'essor nouveau d'un apostolat que l'épreuve supportée vaillamment pour le Christ vous aura mérité.

« A la fin du dix-huitième siècle, un Lazariste italien, Mgr de Andreis, mort en odeur de sainteté, portait au Nouveau Monde l'esprit de saint Vincent. Des confrères français vinrent bientôt le rejoindre et la pieuse colonie connut des jours de ferveur qui faisaient revivre les joies de la primitive Église.

« Aujourd'hui, les deux provinces de langue anglaise, par leurs collèges, leurs universités, leurs noviciats, continuent sans relâche et avec succès les travaux des premières années.

« Au sein de ce peuple actif, qui pousse très loin les perfectionnements modernes, ils rappellent à tous, par leur enseignement et leur vie, l'*unum necessarium*

de l'Évangile et le ciel qu'il faut mériter par l'obéissance à la loi de Dieu. Les fils de saint Vincent ont une part importante dans l'évangélisation et la sanctification des catholiques de l'Amérique du Nord.

« Et comme il n'est pas possible de connaître et d'aimer Dieu sans sentir le besoin de communiquer à d'autres ce bienfait, la jeune Amérique a envoyé ses fils évangéliser la Chine; et ces confrères ne sont ni les moins ardents, ni les moins ingénieux dans cet apostolat difficile. Ils apporteront probablement au milieu de ce peuple immobile les procédés nouveaux de triompher du temps et de l'espace.

« Saint Vincent, qui a tant souffert dans son cœur et dans ses œuvres des lenteurs de son temps, ne manquera pas de sourire à l'ingéniosité de ses fils mise au service de l'apostolat.

« N'est-ce pas le moyen de sanctifier les inventions modernes que de les faire servir au salut des âmes et à la gloire de Dieu? *Omnia vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei.* (I Cor., III, 22-23.)

« Et comme Dieu se plaît à tirer le bien du mal, les persécutions qui, en France, ont gêné les missionnaires de saint Vincent, ont eu pour résultat de disperser ces semeurs de la vérité évangélique dans des pays où leur activité s'est exercée avec succès.

« Le Mexique, la Colombie, le Brésil, l'Équateur, le Pérou, l'Australie, et j'en ometts sans doute, ont entendu leur voix : *In omnem terram exivit sonus eorum et in fines orbis terræ verba eorum.* (Ps. XVIII, 3.) La formation d'un clergé indigène, l'œuvre des séminaires, les léproseries, la vitalité rendue à des sanctuaires vénérés, comme celui de Notre-Dame de Lujan, si cher à la piété des catholiques de l'Amérique du Sud; les collèges, les écoles, où se forment ceux qui seront les cadres de la vie nationale; voilà, en bref, le

travail de reconstruction catholique dont ils sont les inlassables ouvriers. Je voudrais pouvoir énumérer ces heureux résultats dont la répercussion sur la vie religieuse et sociale se fera longtemps sentir.

« Est-il bien vrai que le Christ ait été annoncé à toute la terre? En tout cas, il y a, dans l'Amérique du Sud, des espaces immenses, des forêts impénétrables devant lesquelles se sont arrêtés les plus hardis, et où habitent des races inconnues.

« Leur langue, leurs mœurs, leurs croyances, leur organisation des tribus et de la famille, tout cela est encore voilé de mystère. L'un des vôtres, Messieurs, un fils de notre Église d'Albi, M. Salvayre, avait tenté d'aller jusqu'à ces multitudes vraiment assises à l'ombre de la mort; il n'a pu y parvenir.

« Pourtant le Christ est mort pour ces sauvages aussi; il veut qu'ils soient sauvés. Quels sont ceux qui l'aimeront assez pour leur apporter la vérité, le baptême, l'Eucharistie, le salut, Dieu enfin?

« Qui sait si cette gloire n'est pas réservée aux enfants de celui qui ne voulait pas d'autres limites à son zèle que les limites de la terre habitable? Qui sait s'ils ne partiront pas de vos rangs les émules de M. Salvayre, pour aller jusqu'à ces âmes captives dans les ténèbres du péché, captivité plus formidable que celle des forêts mystérieuses où ces déshérités errent inconnus?

« Je finis, Messieurs, et je m'excuse d'avoir abusé de votre patience. Mais vraiment, quand on considère votre effort à travers le monde, immense, coordonné, surnaturel et poussé dans la ligne romaine, comme l'a voulu votre saint fondateur, si on ne peut en saisir la magnifique fécondité, si surtout on ne peut la fixer dans le cadre d'un discours, on sent l'impérieux besoin d'en remercier les auteurs et d'en bénir Dieu.

« Votre famille religieuse, où toutes les nations, toutes les races sont représentées, est bien l'internationale catholique, voulue par l'Église, celle de la charité, de la fraternité chrétienne. Elle ne poursuit pas la criminelle abolition des patries. Elle veut établir au sein des peuples, et entre eux, la vraie, celle du Christ.

« Ils sont nombreux, et bien intentionnés, je veux le croire, ceux qui travaillent à pacifier le monde. Mais leurs efforts, encore que sincères, ne s'inspirent ni de la loi ni du cœur de Celui qui est venu sur terre pour donner gloire à Dieu et paix aux hommes de bonne volonté. Alors, *in vanum laboraverunt*. (Ps. CXXVI, 1.)

« Vous, Messieurs, venus à saint Vincent de Paul, l'apôtre de l'amour, des points les plus divers; vous, enfants de nationalités qui peut-être s'ignorent trop, vous mettez en commun vos efforts, votre bonne volonté, et ne voulez point connaître d'autre passion que l'amour de Dieu et des âmes en Dieu, jusqu'à vous « consommer tout entier », pour parler comme M. Vincent, pour ce magnifique idéal.

« Soyez remerciés, et soyez bénis.

« Cette halte faite au seuil d'un nouveau siècle vous réunit dans la maison vers laquelle souvent votre pensée et votre cœur s'envolent, car elle est la maison de famille. Devant les reliques de saint Vincent, devant le tabernacle veille et prie pour vous le Père aimé qui chante aussi en ce jour le *Te Deum* de son jubilé sacerdotal. Vous êtes heureux!

« Que cette joie vous accompagne. Vous allez repartir vers vos œuvres et vos Missions lointaines, l'âme toute réconfortée dans ces réunions fraternelles, l'œil fixé sur les travaux rêvés par votre zèle.

« Ayez confiance et allez de l'avant, fiers de trois siècles de vertu, de services et d'héroïsme.

« Vous serez dignes de vos grands aînés, dignes de celui dont vous avez l'honneur d'être les fils.

« Lorsque mourut M. Olier, disciple de saint Vincent, le saint alla porter aux prêtres de Saint-Sulpice ses condoléances attristées et des paroles d'espérance. De son pieux discours je veux citer une ligne. Il leur disait : « La terre conserve son corps, le ciel son âme, « son esprit est pour vous. »

« O grand et aimable saint, ce mot de votre cœur, laissez-moi le dire à vos fils. Vous êtes bien au milieu d'eux. Vos restes vénérés sont sous leurs yeux attendris, dans cette chaise splendide, don de la piété parisienne ; votre âme, sans quitter la vision divine, se penche sur leurs âmes ; votre esprit est pour vos enfants. Ils l'emportent avec eux, ils en vivent. Par leurs actes, ils vous donnent parmi nous, et à travers le monde, cette survie.

« Il me semble qu'en cette fête, comme souvenir et comme mot d'ordre, vous leur adressez la parole de saint Paul, le missionnaire immortel : « A travers le « monde et dans vos œuvres, imitez-moi, mes enfants, « comme moi-même j'ai imité le Christ : *Imitatores « mei estote, sicut et ego Christi.* » (I Cor., XI, 1.) Ils vous disent, nous vous disons tous, que vous serez obéi. *Amen.* »

Après ce discours, les jeunes gens exécutent, sous la direction de M. Praneuf, une belle cantate composée par notre confrère.

La cantate est suivie du salut et, vers cinq heures et demie, nous allons donner à nos poumons l'oxygène qu'ils réclament.

20 juillet. — La grand'messe est chantée par M. le

Supérieur général; M. Cazot fait diacre, M. Veneziani sous-diacre.

Après l'office, on se rend à Gentilly, qui à pied, qui en métro, qui en automobile, personne en avion. A onze heures et demie, dans la chapelle de Gentilly, ornée et illuminée, M. le premier assistant de la Congrégation de la Mission offre à M. le Supérieur général les vœux, félicitations, promesses et prières de la Congrégation. Tout le monde est à genoux, pendant cette touchante réunion.

Mais l'homme n'est pas seulement une âme raisonnable, libre, immortelle, c'est un composé d'âme et de corps et le corps demande à participer à la fête. On se rend donc de la chapelle, salle à manger des âmes, au réfectoire, salle à manger des corps, et l'on prend la nourriture, comme le faisaient les premiers chrétiens, *cum exultatione et simplicitate cordis*, et comme durent le faire Notre-Seigneur, la sainte Vierge et les apôtres aux noces de Cana. Et pour que la ressemblance fût plus frappante avec ce dernier repas, il se passa à Gentilly un phénomène semblable à celui dont parle le saint Évangile selon saint Jean, chapitre II, verset 3, *deficiente vino*, non par la faute de l'architrclinus, mais par les cahots que le transport des vivres par voiture occasionna aux récipients des liquides.

Le soir, à quatre heures et demie, la chapelle de la Maison-Mère se remplissait de nouveau pour entendre le sermon de M. Émile Cazot.

Voici le résumé de son discours, d'après le *Bulletin des Missions des Lazaristes français* :

Gratias Deo super inenarrabili dono ejus.
Dieu soit loué de son ineffable don!
(COR., IX, 15.)

« Combien sont belles les fêtes du triduum! Les

fils et les filles de saint Vincent de Paul, venus des extrémités de l'univers, sont groupés autour de leur Supérieur général pour célébrer avec lui et avec la Compagnie tout entière le troisième centenaire de la fondation de la Congrégation de la Mission. Nous célébrons en même temps le cinquantième anniversaire de la vocation de notre bien-aimé Père et Supérieur général, M. François Verdier. Il convenait que toute la Congrégation fût conviée à célébrer aussi cet anniversaire, dont la date exacte était au 7 décembre dernier.

« Cette seconde journée du triduum a été choisie pour faire monter vers Dieu nos vœux et nos prières pour notre Supérieur général, pour remercier Dieu de ce demi-siècle de grâces et des labours incessants de sa vie de prêtre de la Mission.

« *Quid retribuam Domino ?* »

C'est au nom de tous que s'exprime M. Cazot. Après le cri de reconnaissance, M. l'assistant va nous dire les beautés et la grandeur de notre vocation de missionnaire, et nous montrer comment M. le Supérieur général a réalisé l'idéal qu'il s'était proposé en entrant dans la famille de saint Vincent.

« I. LA VOCATION. — Elle vient de Dieu, c'est lui qui la donne ; elle réalise — après le martyre — le degré suprême de l'abnégation.

« Notre vocation est particulièrement belle, — belle par la sainteté de son fondateur, Vincent de Paul, — belle par ses exemples que nous sommes appelés à suivre, incomparablement belle par la grandeur du but vers lequel nous devons tendre.

« La vocation religieuse, c'est une vocation d'abnégation, « *qui vult post me venire, abneget semetipsum* », c'est la recherche constante des seuls biens surnatu-

rels ; nous devons renoncer à nos familles, aux biens terrestres, aux joies du monde. Nous devons pratiquer le renoncement à notre volonté, fouler aux pieds l'amour-propre.

« Pour le fils de saint Vincent de Paul, notre bienheureux Père et Fondateur, la vocation c'est la sainteté de saint Vincent, c'est l'idéal à poursuivre. Comme il est partout connu et aimé, ce grand bienfaiteur de l'humanité, ce *père des pauvres* !

« L'amour de Dieu a été le principe directeur de toute la vie de saint Vincent. Cet amour s'est traduit principalement par les deux vertus de *simplicité* et d'*humilité*.

« La simplicité, c'est l'oubli de soi pour chercher Dieu uniquement. Saint Vincent a voulu que la simplicité fût une des vertus fondamentales de ses enfants. Il en a fait la règle invariable de sa conduite, dans un siècle dont l'esprit était bien différent. « Il « vaudrait mieux, aimait-il à dire, être jeté, pieds et « mains liés, sur des charbons ardents, plutôt que de « faire quelque chose pour plaire aux hommes. »

« La simplicité de saint Vincent a fait une sorte de révolution dans la façon de prêcher. « Il faut prêcher, « disait-il, en sorte que chacun puisse entendre et « faire son profit. »

« La simplicité a éclaté dans toute la vie, dans toutes les œuvres du saint ; il l'a léguée comme un héritage à ses enfants. Puissions-nous toujours marcher dans cette voie !

« *L'humilité*. — Que dire de l'humilité de ce saint, qui, parlant de lui-même, se disait une merveille de malice, plus méchant que le démon qui n'a pas tant mérité l'enfer que lui ?

« Toute sa vie saint Vincent de Paul s'appliqua à la pratique de l'humilité. Dans le principe il dut

lutter pour triompher de l'amour-propre, pour arriver à ce grand amour de l'humilité qui le distingua dans la suite : la visite d'un neveu du saint reste célèbre dans les annales de sa Congrégation.

« Prêtres de la Mission, nous devons nous souvenir que l'humilité est une des vertus fondamentales de notre vocation, que saint Vincent l'a sans cesse recherchée et maintes fois recommandée.

« II. — Et maintenant, considérons *la beauté* de notre vocation : elle est la voie de la sainteté. Le but que nous poursuivons est sublime, c'est l'apostolat, c'est le vaste champ des âmes à cultiver, c'est l'immense moisson des âmes à récolter.

« Saint Vincent aimait à rappeler que la Congrégation de la Mission était l'œuvre de la Providence, dans un temps où le peuple des campagnes était délaissé, le clergé avait subi des déchéances, le salut des âmes était compromis... »

Rappel de ce qui se passa à Folleville, en 1617, dans les terres de Mme de Gondi. La confession d'un pauvre paysan de Gannes, révèle à saint Vincent une situation religieuse déplorable dans la campagne ; il faut un remède, il faut instruire ce pauvre peuple. Des négociations s'engagent ; elles aboutissent, le 17 avril 1625, à l'acte de la fondation de la Congrégation de la Mission. Un simple discours (celui de Folleville), inspiré par la charité, a jeté les fondements d'une nouvelle Congrégation dans l'Église, et en même temps une des plus utiles institutions de la société chrétienne.

« Les missions étaient chose inconnue, affirmait saint Vincent. On ne savait pas ce que c'était... » Les missions dans les campagnes et en la forme que les fit le saint furent la raison d'être de notre Congrégation ; elles sont restées notre œuvre fondamentale.

« Les missions ont amené les œuvres en faveur du

clergé : en 1628, les exercices pour les ordinands ; en 1633, les conférences des mardis ; en 1636, les séminaires. Plusieurs centaines de missionnaires sont actuellement occupés à cette œuvre, dans le monde entier.

« Les Missions lointaines se sont de bonne heure ouvertes aux fils de saint Vincent ; on les vit à Madagascar, en Barbarie ; ils sont en Chine, où ils ont la charge de onze vicariats, en Perse, en Syrie, en Palestine, en Égypte, en Abyssinie, dans tout l'Orient, en Amérique... Vous êtes ici, Messieurs, et vous, chers confrères, venus des contrées les plus lointaines pour attester le zèle et la fécondité de notre Communauté et ses succès dans l'œuvre des Missions.

« Les Filles de la Charité, les filles de saint Vincent de Paul et de Louise de Marillac, ne le cèdent pas en vaillance à leurs frères de la Mission ; elles forment la vaillante armée de la charité ; elles sont, elles aussi, dans tout l'univers. Le petit grain de sénévé est devenu le grand arbre de la charité qui abrite dans ses branches les pauvres du Christ, petits oiseaux du ciel. »

III. — Dans une dernière partie de son discours, M. Cazot rappelle les principaux événements qui ont marqué les cinquante années de vie religieuse du Très Honoré Père Verdier. Il parle de sa pieuse mère, qui a puisé chez les Filles de la Charité ces solides principes de la vie chrétienne qu'elle a déposés dans le cœur du futur missionnaire, principes développés et fortifiés par son séjour au petit séminaire de Montpellier, sous la direction des Prêtres de la Mission. « Le 7 décembre 1874, vous entriez au noviciat ; deux ans après vous prononciez les saints Vœux qui vous attachaient à jamais à la Mission. C'est M. Boré, Supérieur général, qui recevait vos saints engage-

ments, le 8 décembre 1876, en la chapelle de la rue du Bac... Quand vous êtes arrivé parmi nous, vous avez trouvé tout rempli du souvenir du P. Étienne... Le souvenir, l'amour, le culte de saint Vincent, le culte du P. Étienne se sont pour toujours fortement enracinés dans votre âme... Devenu Supérieur général, vous avez trouvé des ruines à relever, ruines causées par les malheurs des temps. Vous avez à cœur de recommencer l'œuvre du P. Étienne, le restaurateur, après la Révolution, de notre Compagnie. Déjà les écoles apostoliques se sont développées, le séminaire interne et les études se remplissent de jeunes gens au vrai cœur de missionnaire et qui nous donnent les meilleures espérances pour l'avenir.

« En arrivant à Montpellier comme supérieur du grand séminaire, vos premières paroles ont été celles-ci : *Bonitatem et disciplinam et scientiam doce me.* C'était tout votre programme; il n'a pas varié depuis. »

En terminant son discours, M. Cazot, parlant au nom de tous, redit le traditionnel, *Ad multos annos!* Il souhaite à notre Très Honoré Père les longues années du bon et saint P. Fiat, moins ses terribles épreuves.

Enfin, dans une fervente invocation, M. l'assistant appelle sur le vénéré supérieur, sur toute la Compagnie, sur les missionnaires et les Filles de la Charité, la bénédiction et la miséricorde du Très-Haut.

« Ainsi soit-il. »

A la sortie de l'office, un orage qui menaçait depuis quelque temps vint rafraîchir la température, et les petites sœurs du séminaire retournèrent à la Communauté les pieds dans l'eau, la tête sous le parapluie et

le cœur dans la joie, malgré les roulements du tonnerre.

21 juillet. — L'office pontifical est chanté par S. Ém. le cardinal Dubois; une vingtaine de prélats, évêques, préfets, protonotaires, font une couronne variée à la pourpre du cardinal.

Au diner qui suit l'office, notre grand réfectoire est trop petit. Signalons nos principaux convives : S. Ém. le cardinal Dubois, Mgr Hombach, Mgr de Guébriant, Mgr Chaptal, Mgr de Cormont, Mgr Reynaud, Mgr Rojas, Mgr Clerc-Renaud, Mgr Irigoyen, Mgr Berroa, Mgr Faveau, Mgr Sastre, Mgr Schraven, Mgr Santos, Mgr Fabrègues, Mgr Baudrillart, Mgr Leynaud, l'évêque de Calbayog, l'évêque de Séoul, Sa Béatitudo Mgr Rahmani, patriarche; ce qui fait vingt évêques; il y avait, en outre, neuf prélats : Mgr Larquère, Mgr Potier, Mgr Valeri, Mgr Cadi, Mgr Descamps, Mgr Lagier, Mgr Boucher, Mgr Hertzog, Mgr Bruneau; ajoutons M. Delabar, M. le curé de Saint-Sulpice, le R. P. Lena, le R. P. Boulanger, le R. P. Lebon, les visiteurs de la Congrégation au nombre de vingt-huit, les députés de l'assemblée au nombre de vingt-neuf, sans compter les autres personnages qui n'étaient ni évêques, ni prélats, ni visiteurs, ni députés, mais qui cependant étaient quelqu'un et à ce titre purent participer à ce grand repas.

Le festin ne dura pas aussi longtemps que celui qu'Assuérus offrit aux princes de ses cent vingt-sept provinces; les sièges sur lesquels étaient assis les invités de Saint-Lazare n'étaient pas ces *lectuli aurei et argentei* dont parle le livre sacré d'Esther; les coupes n'étaient pas d'or; mais comme à Suse, *vinum, ut magnificentia regia dignum erat, abundans et praecipuum*

ponebatur, et nos bons frères qui servaient à table imitaient les servants de la cour d'Assuérus : *Nec erat qui nolentes cogeret ad bibendum*; mais les noms que portaient ces liquides obligeaient à en goûter, ne fût-ce qu'une larme, puisque tel vin s'appelait *Benedicamus*, tel autre *Souvenir*, un troisième *Reconnaissance*, et fût-on d'un pays « sec », on ne pouvait vraiment en ce jour manquer de souvenir et de reconnaissance. Le texte saint dit que, chez Assuérus, *aliis et aliis vasis cibi inferebantur*; à Saint-Lazare c'était mieux encore, car chaque mets avait un nom symbolique : tel plat était à *l'américaine*, tel autre à *la malgache*, celui-ci à *la française*; la salade était *orientale*; les autres mets s'appelaient *du centenaire* ou *du cinquantenaire*; le dessert avait pour nom *alliance des missions*, rappelant le texte du Psalmiste : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*.

A la fin du repas, M. le Supérieur général lut un télégramme qu'il avait reçu du cardinal Gasparri et qui était ainsi conçu :

« Saint-Père vivement agréé hommage filial, dévouement Congrégation Mission, occasion troisième centenaire sa fondation; se réjouit magnifiques résultats champ charité chrétienne obtenus par vertus héroïques ses membres; souhaite développement toujours croissant leur activité si bienfaisante pour Église et humanité; envoie de tout cœur bénédiction apostolique, gage abondance faveur divine.

« Card. GASPARRI. »

A deux heures et demie, on se réunit de nouveau à la chapelle pour entendre la parole de S. Ém. le cardinal Charost, archevêque de Rennes, et ce fut le clou de la fête.

Voici à peu près intégralement le texte de son dis-

cours, d'après le *Bulletin des Missions des Lazaristes Français* :

Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.

Ceux qu'il a connus d'avance il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son Fils.

(ROM. VIII, 29.)

« Éminence,

« Messeigneurs, très chers Messieurs,

« Mes chères Sœurs, et mes chers Frères,

« Ce texte célèbre, saint Vincent de Paul l'a souvent cité et commenté devant ses disciples. Il y voyait la directive forte et lumineuse et de sa sainteté personnelle et de celle de son Institut. Son génie, qui fut deux fois clair, et par la lumière d'un esprit singulièrement observateur du réel et sagace, et aussi par la lumière céleste dans laquelle sa sainteté ne laissait point pénétrer les ombres de la terre, son génie si clair, dis-je, observait à l'évidence que cette conformité à Jésus-Christ était plus décisive, plus efficace, allait plus au fond de tout que tant de théories actuelles sur la perfection spirituelle dont nous sommes si curieux.

« Et, en effet, tout Institut religieux, comme l'Église elle-même, a pour raison d'être et pour fin, qui le conditionne et qui garantit sa durée devant le Dieu éternel, cette conformité que Dieu veut dès l'origine avec son divin Fils; il veut qu'il y ait dans tout Institut religieux une production de sainteté. C'est là ce qui le légitime aux regards de Dieu et ce qui assure sa subsistance : une production de sainteté, et, au moins, en règle, sous une forme spéciale, sous un angle déterminé, une ressemblance par un trait plus accusé avec son divin Fils.

« En effet, il doit se prolonger encore au milieu de

nous dans ce qu'il appelle son corps mystique, c'est-à-dire l'Église, par quelques-uns de ces états terrestres par où Il est passé ici-bas et qui doit se reproduire dans une partie ou dans une autre de ce corps mystique, qu'Il continue d'animer et de faire vivre.

« Voilà ce qu'aperçut distinctement le génie de saint Vincent de Paul.

« Je vais donc considérer en premier lieu ce trait de similitude plus accusé que d'autres avec Jésus-Christ, qu'il a cherché, qu'il a poursuivi pour lui et pour sa famille spirituelle, trait traditionnel, fondamental, immuable, et d'autre part, car c'est là ce qui constitue l'originalité de ce grand saint et de sa famille spirituelle, considérer, en second lieu, ce qu'il a eu de nouveau, jusqu'à la hardiesse, mais jusqu'à la hardiesse féconde, dans la conception qu'il s'est formée de cet Institut dont nous célébrons aujourd'hui le troisième centenaire, et par là même la perspicacité de son génie créateur, qui lui a donné de quoi vivre pendant trois siècles déjà.

« Oui, dans ce qu'il y a eu de nouveauté féconde et hardie, dans le saint et dans son œuvre, nous apercevons ce qui fait tout le Christianisme, la tradition et le progrès, la conservation de cette force merveilleuse de plasticité de l'Église, qui l'adapte à chaque époque et qui la renouvelle à chacun des âges, et elle est l'une et l'autre : la tradition et le progrès, la conservation et le renouveau, parce qu'elle est la vie, parce qu'il faut que d'elle, comme du Verbe, Fils éternel de Dieu, on puisse dire à tous les moments de sa durée : *in ipso vita erat* ; dans elle, dans le Christianisme qu'elle maintient sur la terre, il y avait la vie.

« Donc, nous allons regarder quel est le trait de similitude traditionnel, immuable, que saint Vincent de Paul a cherché pour lui-même et pour les siens,

par sa propre réflexion si originale, ou plutôt — car il se défendait de cet avantage comme de tous les autres — par l'Esprit-Saint, qui a tout conduit, dit-il, et tout échelonné, alors que « ni moi, ni le bon « M. Portail, qui était avec moi dès le début, nous « n'avions songé à rien et n'avions rien prévu de ce « qui devait arriver ».

« Ce trait de ressemblance, le voici : porter l'Évangile au pauvre peuple, c'est bien, comme vous le savez, la mission propre, divine et constante de Notre-Seigneur Jésus-Christ, puisqu'il avait dit lui-même : *Evangelizare pauperibus misit me*. C'était là le trait par lequel il accusait sa mission.

« Il n'était pas envoyé devant les rois; non, il était envoyé pour parler au pauvre peuple. Eh bien! Vincent de Paul a ce trait de ressemblance avec son divin Maître.

« Et comme il avait raison! Comme elles étaient effrayantes l'ignorance qui pesait alors sur le peuple des campagnes de France, et l'ombre de la mort où il était enseveli, comme l'était le peuple de Galilée, au temps où parut le Sauveur!

« Et les curés eux-mêmes ne partageaient que trop cette même ignorance. C'est là, pour le dire en passant, ce qui explique pourquoi la nation réagit d'abord si mollement contre l'explosion du protestantisme au siècle précédent.

« Vincent de Paul, par une rencontre providentielle, aperçut cet état lamentable de l'ignorance et du vice où croupissait un grand peuple.

« La femme du général des galères, dont les enfants avaient Vincent de Paul pour précepteur, Mme de Gondi, femme de vertu éminente, visiteuse infatigable de ses pauvres vassaux des champs, s'entendit dire un jour, raconte saint Vincent de Paul, par l'un d'entre

eux, et c'était le cultivateur le plus considéré et réputé le meilleur homme de bien du pays (il était au bord de sa tombe), touché par la charité de sa suzeraine, il dit qu'il n'avait de sa vie fait aucune confession valable, par ignorance, ne sachant pas comment s'y prendre, et par honte. Et la noble dame s'aperçut, après le premier émoi que lui causa cette révélation, que son propre curé des champs, quand elle allait à confesse, au lieu d'absolution lui marmottait quelques paroles inintelligibles, parce que le malheureux n'avait jamais pu apprendre la formule sacramentelle de l'absolution. Si bien que cette bonne dame fut obligée de se faire copier par un religieux la formule de l'absolution et chaque fois qu'elle allait à confesse, elle la présentait ingénument à son curé, pour qu'il pût la lire, le malheureux ne pouvant pas se résoudre, si tant est qu'il en était capable, à l'apprendre.

« Quelle lueur effrayante, ce double fait dont il fut le témoin, jeta dans l'âme si grande et si perspicace de Vincent de Paul, sur l'état de notre peuple! L'immense compassion du Christ pour les foules passa aussitôt du Cœur divin dans le cœur de son prêtre. Il s'adjoignit d'autres prêtres de cœur et de foi, comme lui, et ils se mirent à cette œuvre des missions, « dont per-
« sonne, dit Vincent, jusque-là, n'avait eu même l'idée,
« ne sachant pas même ce que cela signifiait ».

« Et ils allèrent à ce peuple laissé si souvent dans l'abandon.

« Ah! on a peine à le croire : au début de cette première moitié du grand siècle qui fut comme une aurore d'incomparables saints, — et pourtant c'était vrai — nos villes, notre Paris, étaient remplis de moines et de prêtres, trop souvent oisifs, qui couraient dans les rues; notre Sorbonne était remplie de docteurs et d'écoliers qui la faisaient résonner de disputes

subtiles, souvent abstruses; les cloîtres avaient des vierges et des religieux qui chantaient Dieu jusque dans le fond des nuits; les chanoines le chantaient dans leurs stalles. Les évêques ne visitaient guère, et il était à l'abandon le peuple qui allait bientôt sortir de son rôle obscur et passif et devenir en notre pays une puissance d'autant plus formidable qu'elle est plus aveugle; il était, lui, à l'abandon.

« Ah! n'oublions jamais que les premiers biens sont les biens spirituels; car on s'était occupé un peu du bien temporel de ce peuple. Quelques années auparavant, le roi populaire, le roi au panache blanc, avait promis la poule au pot. Ses successeurs eurent beaucoup de peine à la donner. Et la famine désola la plus grande partie de nos campagnes de France, pendant les guerres interminables du grand siècle qui firent de trop de nos campagnes d'immenses charniers; Messieurs, vous le savez bien.

« Cependant, du côté temporel, il y eut beaucoup plus de fait, avec les grands ministres, qui se succédèrent depuis Richelieu jusqu'à Colbert, que du côté spirituel, où rien, rien du tout, jusqu'à Vincent de Paul, n'avait été commencé.

« Et c'est lui, ce saint, qui ouvrit, ou qui rouvrit comme vous voudrez, un large accès aux biens spirituels à ce peuple de France, lui, dont la sainteté était, j'ose le dire, géniale; car il fut le divinateur de tout notre âge moderne. En effet, si l'Église de France avait marché résolument tout de suite dans la voie que lui ouvrait d'un geste magnifique le petit paysan de Dax, illuminé de la lumière du Christ et embrasé du souffle de son cœur; si elle avait fait cela, si elle était allée avec le cœur de Vincent de Paul, avec sa compréhension des œuvres sociales dont il a été le créateur dans notre pays de France, deux siècles et demi au

moins avant qu'on se soit avisé de l'y suivre de fort loin et d'une façon très imparfaite; si l'Église de France avait fait cela; si tous les bons chrétiens, bonnes chrétiennes, évêques et prêtres avaient marché résolument sur les pas de Vincent; oh! je ne crains pas de le dire, le cataclysme révolutionnaire n'aurait pas éclaté, n'aurait pas ébranlé notre pays jusque dans ses fondements. Même en 1789, le peuple de Paris aurait salué avec la même émotion, avec la même allégresse sacrée, le cercueil de Vincent, s'il eût traversé les rues de la capitale, qu'il le fit en 1830, au moment des journées révolutionnaires d'alors.

« Mais la France ne comprit pas; le peuple n'eut pas à faire la comparaison entre cet admirable ami du peuple et son roi Voltaire, ce roi de théâtre, qui disait que le peuple n'était « qu'une canaille bonne à manger du foin ».

« Si Vincent avait été suivi alors, Messieurs, on eût vu toutes ces idoles que la philosophie du dix-huitième siècle éleva contre l'Église, tomber devant ce cercueil, comme les idoles des Philistins tombèrent devant l'Arche d'Alliance, que les ennemis du peuple de Dieu avaient confisquée. Le peuple se serait prosterné devant cette relique, qui est ici au-dessus de nous et devant le corps de ce prêtre, dont le cœur a battu avec le plus d'amour, depuis le Cœur de Jésus-Christ, sur les souffrances et sur les détresses du peuple chrétien.

« Voilà, Messieurs, ce qui fait votre grand honneur et ce que vous dicte la règle de votre Institut. Voilà ce qui vous assure la possession des siècles futurs, bien plus nombreux encore que les trois siècles que nous célébrons aujourd'hui.

« Si, comme l'a bien souvent répété saint Vincent, vous restez, au milieu du peuple pour lui présenter

l'Évangile, qui est sa vraie charte libératrice, bien plus que la Déclaration des Droits de l'Homme, parce qu'elle détruit et abolit les esclavages du dedans, qui rétablissent toujours les esclavages du dehors, quelles que soient les lois qui les suppriment, si vous restez les témoins du Cœur de Jésus-Christ, comme le fut Vincent de Paul, de ce Cœur rempli de compassion et de sympathie pour tous les aveuglements et même pour toutes les folies populaires, puisqu'il a battu pour elles du haut de la Croix, si vous restez cela, les siècles vous sont promis, parce qu'ainsi vous aurez le trait profond de ressemblance avec le Cœur de Jésus-Christ, que vous a inculqué votre glorieux Fondateur.

« Je puis maintenant passer rapidement à quelques autres traits de ressemblance, mais qui tous viennent se greffer sur celui-là.

« Ces autres traits, Vincent de Paul les a souvent fait ressortir devant ses confrères dans ses entretiens, que la diligence si avertie, les scrupules si exigeants et si impérieux d'une conscience historique comme celle de M. Coste, a retrouvés épars à l'état de tronçons et reconstitués avec une piété filiale, égale à son intelligente critique. Tous ces traits épars, que nous retrouvons dans les conférences de Vincent de Paul, qui sont le *leit motiv* de votre Institut, M. Coste a pris soin de les rattacher à ce trait primordial, et je n'aurai pas de peine à vous faire voir combien cette vue de Vincent de Paul est juste et combien vous devez continuer à avoir vous-mêmes à cœur ces ressemblances qui soutiennent, qui réalisent et qui modèlent le premier trait que je vous ai dit.

« L'un de ces traits qui vient le plus souvent à l'esprit du saint, qu'il a donné comme règle permanente à son Institut, c'est l'humilité. Il en était épris, au point que lui, le grand ouvrier infatigable, ne sup-

portait pas, même de la part des plus ingénus de ses novices, de les entendre appeler son Institut la sainte compagnie; il ne voulait pas d'autre titre pour elle que celui de *petite compagnie*, la dernière venue. Il aimait ce titre parce que c'était celui que Jésus-Christ avait donné au troupeau apostolique et aussi parce qu'il était dans un siècle où jamais la grandeur ne fut si fascinatrice de l'âme française.

« Aujourd'hui on ne cesse pas de célébrer les humbles. Ils sont devenus comme une idole. Au contraire, dans ce siècle-là, tout le monde, même les plus petits hobereaux terriens, même les plus humbles bourgeois du faubourg Saint-Denis, étaient entichés de gentilhommerie et le grand poète comique du temps a mis ce trait sur la scène.

« Eh bien! les fils de M. Vincent n'étaient pas peu fiers de voir que leur Père avait ses livres entrées au château de Versailles, ou à celui de Saint-Germain, de voir qu'il pénétrait au milieu de ces grands seigneurs sans avoir besoin d'être introduit, ayant toute la confiance d'un Louis XIII et de la Reine régente.

« Or, Vincent de Paul, pour refouler ce torrent de vanités innocentes, je le veux bien, mais qui eussent pu avoir des inconvénients, s'acharnait à se montrer à eux sous l'ancien costume du petit paysan de Dax, du petit pasteur des bêtes de son pauvre père; il se représentait cheminant tout enfant à ses côtés sur la route de Dax pour aller au marché vendre ces mêmes bêtes; il se représentait son père tout courbé, comme les paysans que j'ai connus dans mon enfance, par l'habitude de fouir et de gratter sans cesse la terre, peinant, soufflant. Et comme s'il eût trouvé ce souvenir un peu trop lointain, il avait plaisir à se moquer de lui-même; — car il avait une véritable verve comique, ce grand moraliste-là; — au milieu de ces

courtisans inclinés profondément devant lui, pour réagir et renforcer son humilité, il jetait un coup d'œil dans les grandes glaces du château de Saint-Germain et se voyant ainsi, avec son allure un peu gauche, avec son habit qui rappelait la souquenille du paysan, il se comparait à tous ces gentilshommes, aux canons fleuris de dentelles, au pourpoint élégant, à l'épée dont la poignée éclatante se jouait dans leur main effilée, et il se mettait à rire de lui-même et, se regardant en face dans la glace, il disait à son image : « Ah ! le maroufle ! »

« Cela enlevait les tentatives de vanité de ses fils, et toujours il en revenait à cette humilité qui lui était si chère.

« Et de même, quand on demandait au plus grand orateur de l'antiquité quelle était la première qualité de l'orateur, il répondait : « L'action. » Et la seconde ? « L'action. » Et la troisième ? « L'action. » De même Vincent de Paul répétait que la première des vertus et la clé de toutes les autres dans un Institut religieux, et par conséquent chez vous, Messieurs, c'était l'humilité sans condition et, disait-il, « je ne répéterai jamais assez ce mot-là ».

« En effet, il voulait qu'on restât en contact permanent avec l'humble et pauvre peuple de France ; il lui semblait que l'amitié, pour durer, doit trouver des égaux, et si elle ne les trouve pas, elle doit les faire. Il disait et il répétait que la vraie manière de se rendre l'égal de ces pauvres gens c'était l'humilité, « qui nous met à leur niveau et qui nous permet d'être affables pour eux et, par conséquent, d'empêcher leur naturel un peu farouche de se tenir distant, qui les fait venir à nous et qui permet qu'on s'entretienne cœur à cœur et avec confiance ».

« L'humilité, il la voulait, jusque dans la déférence

à tous les emplois. Il aurait mieux aimé qu'on préférât la plus humble de ces églises de campagne qu'a chantées un Musset et qu'on célébrait encore, hier, à Rennes, dans les compositions données pour le brevet élémentaire; mais cela était bien loin d'être l'idée du grand siècle. Il aurait voulu qu'on préférât ces humbles chaires aux chaires si réputées de la capitale et des grands centres.

« L'humilité, il la voulait jusque dans la répétition de l'oraison du matin, « où déjà chacun, disait-il, a dû « descendre dans le particulier de ses défauts » et où il devait descendre une seconde fois et faire l'exposé ingénu de ses défauts devant la communauté.

« L'humilité, il la voulait jusque dans les avertissements que la règle permettait à un confrère de donner à un autre, pourvu que la discrétion fût gardée et que les conditions qu'avait discernées avec tant de précision l'impeccable sagesse de Vincent de Paul fussent observées.

« L'humilité, il la voulait et la recommandait — vous l'avez suivie toujours et je vous en félicite chaleureusement — dans la parole même qui devait rester toute frémissante, tout animée de la simplicité et de l'ingénuité de l'Évangile, afin de pouvoir rester le canal portant aux âmes la grâce de Dieu.

« Ah! comme, en parlant de cela, il donnait libre carrière à son génie satirique! car il eût pu être un redoutable critique, et je préfère sa satire à celle de La Bruyère. La sienne était plus agissante, avait plus d'enlevé, plus de brio, une allure plus française; son rire était plus franc et plus communicatif; son esprit n'avait pas besoin d'essayer de la malice pour trouver la pointe et il n'avait pas à la tailler laborieusement comme l'immortel auteur des *Caractères*. Il entraînait tout dans le flot de sa verve si juste, si spirituelle et,

en même temps, c'est là ce qui est merveilleux et ce qui le différencie profondément et admirablement de La Bruyère, c'est d'être toujours charitable, toujours pensant du bien de ses frères, même quand il se moquait si gracieusement de quelques-uns de leurs travers.

« Il fallait l'entendre attaquer ce qu'il appelait les fanfares de la parole, *le vol plané!* Car il aimait aussi la mimique et il eût fait un excellent acteur, Messieurs; il sentait lui-même cette pente qu'il avait et il s'en excusait auprès de ses prêtres. En se surprenant un geste d'un pittoresque et d'une finesse ironiques qui l'effrayait lui-même, il était obligé de se retenir. Il raillait ce vol plané qui passe par-dessus l'auditoire et qui n'a d'autre effet que de frapper les bouches bées d'admiration et de provoquer le rengorgement de vanité de l'orateur.

« C'est un bon juge, le prince des orateurs, rien moins que Bossuet lui-même, l'élève et le disciple de Vincent, qui rend gloire à son maître dans une lettre qu'il a écrite au Souverain Pontife, où il lui disait :
« Quand on a parlé de ses fameuses conférences de
« Saint-Lazare, nous, le jeune clergé si brillant de
« Navarre et de Sorbonne, nous qui avions été initiés
« à la pompe d'un Cicéron, aux éclats foudroyants
« d'un Démosthène, nous étions là le visage tendu, et
« nous lui appliquions tous le mot de l'Apôtre : « Si
« quelqu'un parle, il nous semble entendre la parole
« de Dieu : *si quis loquitur, quasi sermones Dei.* »
(I Petr., IV, 11).

« Aucune louange n'est plus magnifique que celle-là. Eh bien! Messieurs, c'est un don incomparable que vous avez reçu de votre saint Fondateur. Peut-être n'y avez-vous pas suffisamment songé? C'est une des clés du royaume des cieux qu'une parole comme celle-là;

c'est elle qui vous ouvre les âmes; c'est elle qui est bien plus précieuse que le don des langues communiqué à l'Église primitive et qui ne fut qu'un météore passager. Gardez-la et dites-vous que lui, le grand mort qui est là, continue de veiller sur ses disciples et de leur tracer la route de la conquête et de l'expansion et du salut des peuples par ce don qu'il vous a communiqué et que vous devez soigneusement entretenir en vous.

« Un second trait que Vincent de Paul tenait aussi du contact avec le peuple, avec l'immense masse humaine, c'est un parfait dédain des aises, des commodités et des biens terrestres.

« Il eut à lutter de ce côté-là aussi. La loi du moindre effort, dont parlent les philosophes aujourd'hui, faisait sentir ses effets jusque dans la petite compagnie de Saint-Lazare. Il avait à lutter sans cesse contre cette disposition; ce saint, au cœur si charitable, si humain, si tendre, si patient, devenait ferme, rudoyant presque, quand il luttait contre cette pente à une satisfaction un peu molle, au contentement de ce qu'il appelait le désir de la sensualité.

« Il a voulu que la journée commençât, ou plutôt que la nuit souvent ne fût pas finie, avant que déjà on commençât la lutte contre la nature: c'est pourquoi la règle imposait le lever à quatre heures. Et il ne faut pas croire que nos ancêtres étaient plus énergiques que nous. Il y en avait aussi qui aimaient l'oreiller, même dans la compagnie de Saint-Lazare. Vincent de Paul, dans une de ses conférences, toujours si fines et si spirituelles, nous montre une de ces têtes assoupies qui a entendu la cloche retentir, et il s'écrie :

« — Ah! cette cloche, faudra-t-il donc toujours que je l'aie attachée à mes oreilles!

« — Voyons, l'heure est venue de se lever.

« — J'ai mal dormi, il me faut encore une heure.

« — Oui, mais M. Vincent va venir, il va crier. Il va vous dire : « Voyons, Monsieur, que faites-vous ? »
« Tout le monde est à l'oraison, il faut vous lever, il faut partir... »

« On entend encore résonner l'écho de la parole du saint, les éclatements qu'il faisait retentir aux oreilles de ses fils, la fermeté quelquefois un peu rude contre ce qu'il appelait la sensualité.

« Vous ne savez donc pas, disait-il, qu'il y a maintenant douze chanoines de Notre-Dame de Paris qui se sont levés à minuit pour aller chanter leur office, et parmi eux des princes de l'Église ? Voyons, Monsieur, représentez-vous ces chanoines traversant les rues de Paris, au milieu de la nuit : levez-vous pour aller à la chapelle. »

« Et il leur disait encore : « Mais pourquoi ! est-ce que nous n'avons pas ce qu'il nous faut : le meilleur fruit, la meilleure viande, le meilleur pain ? »

« Car il entrait dans tout le détail du gouvernement, il pensait à tout et il ajoutait : « Mais il y a bien des évêques qui se contentent comme nous d'une seule portion. Des évêques, mon doux Sauveur ! Et il y en a ici qui trouvent que ce n'est pas assez !... »

« Il parlait de celui qui en exigeait trop, et qui demandait à aller jusqu'aux Hébrides, jusqu'en Écosse ; que sais-je encore ? et qui se marmottait : « Quand M. Vincent sera mort (c'est Vincent de Paul lui-même qui parle et qui s'enterre de son vivant) nous supprimerons tout cela... Mais voyez-vous qu'on nous envoie ainsi aux Enfants Trouvés, dans les prisons, aux galères, etc. ? Est-ce que tout cela peut se soutenir ? »

« Il prévoyait l'avenir ; il voulait l'assurer ; il ne se

contentait pas de dire comme Napoléon : « Ah ! si « j'étais mon petit-fils ! » Il le devinait en quelque sorte par ses instructions, qui le rendent encore présent au milieu de vous, qui font surprendre les secrets de sa parole et de son âme de feu.

« De ce côté-là aussi, vous avez de quoi lui rendre justice. Ce n'est pas tout de rendre grâce à Dieu de vos trois cents ans d'existence, ce qui est énorme. Quand on pense que nous, les hommes, nous sommes ce que les Grecs appelaient si justement des éphémères, quand on songe à tout ce qui a balayé le sol politique de la France depuis trois siècles ; vous restez, vous, avec le même esprit, avec la même pitié filiale, avec la même fidélité aux traditions et aux observances de votre fondateur ; n'est-ce pas là une grâce éclatante, une grâce dont nous ne trouvons pas d'autres échantillons dans une seule des pages de notre histoire publique ?

« Dites-vous cela pour remercier Dieu de la grâce insigne et unique qui vous a donné, par un fondateur comme celui que vous avez eu, des exemples et des instructions comme ceux qu'il vous prodigua pendant trente-cinq années de sa vie et que du fond de sa tombe il continue encore à vous donner. De lui, plus que de nul autre fondateur, on peut dire : *defunctus adhuc loquitur*. Il a assez écrit pour que sa parole retentisse encore au milieu de nous.

« Enfin le dernier des traits dont je voulais vous parler, c'est la familiarité à la souffrance.

« Il ne s'est pas contenté de l'inculquer à ses Filles de la Charité, à sa Mlle Le Gras, qui avait appris à souffrir avant même de prendre le voile ; il l'inculqua aussi à ses fils et il appela, quelquefois malgré eux, leur attention sur les maladies les plus répugnantes de l'humanité, par exemple sur celle des aliénés. Il

voulait que ses fils prodiguassent leurs égards et leur patience à ces malheureux, qui avaient souvent des mœurs et des consciences effroyables; mais le saint voulait qu'ils apprissent le fond de la souffrance humaine, sachant bien que c'est là le seul moyen efficace d'allumer la divine charité dans les âmes, de les rendre patientes, déférentes, saintes, célestes. Il savait cela, il connaissait son saint Paul par cœur : il se répétait le texte de la divine épître aux Hébreux où il est dit que Dieu a voulu consommer et rendre parfait l'Auteur lui-même de notre sainteté, Jésus-Christ, notre Maître, en lui apprenant à souffrir et, par la souffrance, la patience et l'amour de ses frères, et là encore, il avouait un de ses derniers traits de ressemblance avec Jésus-Christ.

« Mais toujours il s'incarnait au peuplé. Il savait que ceux qui ont vu de très près la souffrance se laissent émouvoir et impressionner par elle, jusqu'à ne plus pouvoir dormir tant qu'une souffrance veille.

Il citait l'exemple de son cher M. Le Vacher, à Tunis, qui, en pleine disette de vivres et d'argent, avait trouvé le moyen de s'endetter par-dessus la tête, en chargeant un navire de toutes sortes de provisions et en partant avec sa cargaison pour aller secourir les forçats. Ces pauvres gens, du plus loin qu'ils apercevaient M. Le Vacher à l'avant du bateau, bondissaient de joie, l'accueillaient de leurs cris et de leurs larmes et quand il était monté, il était happé, embrassé, porté de groupe en groupe par ces rebuts de l'humanité qui n'avaient connu que les caresses du fouet ou de la grande gaule du commandant de la galère; ils recevaient les baisers, les tendresses, les pleurs, les appellations les plus tendres et les plus douces, de celui qui venait à eux de la part de M. Vincent, qui, le premier, avait donné l'exemple de prendre les fers, de se

mettre à la galère et à la rame et de donner un peu de repos et de liberté à un forçat. Un dey de Tunis lui-même, devant ce spectacle, se sentant incapable, comme tous les Turcs, de se convertir à la religion chrétienne à cause de ses exigences morales, disait cependant qu'elle était grande et que certainement M. Le Vacher serait placé bien haut dans le ciel pour avoir fait tant de bien sur la terre ; il se déclarait saisi de respect pour cette religion sainte.

« Il en est de même aujourd'hui pour vous. Les fonctionnaires de notre État laïque sont eux-mêmes pleins d'admiration et de respect pour votre dévouement à votre pays et à son influence, qui ne fait qu'un avec l'influence du catholicisme ; ils se mettent à votre disposition pour réaliser vos projets, pour vous aider et pour vous soutenir.

« Quelle est la force émanée du Cœur de Jésus-Christ pour que cette charité qui se dépense au service des populations qui sont les plus misérables et les plus délaissées de la grande famille humaine produise de tels sentiments, même chez les incroyants et chez les gens destinés en quelque sorte par leur statut légal à l'hostilité contre la religion !

« Aussi, Messieurs, à plusieurs reprises dans notre histoire, vous avez été chargés de missions par le gouvernement même qui expulsait les congrégations, ce qui a commencé sous la monarchie, par le décret de la radiation des Jésuites. Le gouvernement royal d'alors, qui venait de donner cette preuve humiliante de faiblesse devant l'agitation révolutionnaire d'alors, vous pria de prendre la succession de ceux qu'il venait de briser¹.

« Ce que je trouve merveilleux, ce qui m'explique la

1. En Chine et dans le Levant.

puissance de charité de votre Institut, c'est que les Pères Jésuites eux-mêmes, qui avaient le cœur brisé, non seulement ratifièrent, mais même, sans le connaître, devancèrent l'appel du gouvernement de la France et vous demandèrent d'entrer dans le sillon qu'ils abandonnaient, de reprendre la charrue du Père Éternel et de féconder le champ dont ils ne devaient pas voir la moisson.

« Voilà les merveilles qu'un Vincent de Paul a opérées par ces divers traits de ressemblance avec Jésus-Christ, tous subordonnés à celui de maintenir la compagnie en contact avec la pauvre humanité populaire et misérable.

« Maintenant voyons les traits opposés qui indiquent dans cette âme de Vincent, du petit paysan, dont toutes les premières années furent bornées à l'horizon de sa ferme et de son champ, des intuitions étonnantes qu'aucun saint ou docteur de l'Église n'avait eues, ou, s'il les avait eues, n'avait pu réaliser. Indiquons au moins la création des Filles de la Charité.

« Tous ses prédécesseurs avaient échoué dans des essais de ce genre, même le délicat François de Sales, ce grand connaisseur de l'âme féminine, qui, si doux et si pénétrant, n'y réussit point. Je ne m'en étonne pas : dans l'Église naissante, saint Paul lui-même y trouva des difficultés...

« Vincent de Paul, au contraire, réussit non seulement pour les veuves, mais pour des jeunes filles de vingt ans. Ces filles qui, jusque-là, n'avaient connu la vie que derrière les grilles de leur couvent, il déclara que les ailes blanches de leur cornette leur serviraient désormais de clôture. Elles accomplirent admirablement les œuvres qui leur étaient confiées ; on se les disputa dans tous les hôpitaux de France. Nos armées, depuis celles de Louis XIV jusqu'à celles de Napo-

l'éon I^{er} et de Napoléon III, les virent soigner leurs malades et panser leurs blessés ; elles étaient accueillies comme des anges sauveurs. Elles étaient envoyées partout où la peste sévissait. Ce n'est pas, en effet, dans ce régiment des cornettes blanches que l'on trouvait des embusquées. Quelque chose de la grande âme de Vincent de Paul était en elles et Dieu bénissait cette œuvre qui n'avait pas eu de prémisses ni d'essais dans seize ou dix-sept siècles de l'histoire de l'Église.

« Voilà une nouveauté bien hardie et bien étrange. Elle continue, elle aussi, depuis trois siècles bientôt, car elle date à peine de quelques années après vous.

« Je veux parler de ces retraites d'hommes de toutes conditions qui sont venus pendant si longtemps à Saint-Lazare pour mettre de l'ordre dans leur âme. Voilà quelque chose dont on avait eu quelque idée, mais qui ne fut jamais hasardé qu'à titre individuel et exceptionnel, tandis que c'était devenu une institution normale à Saint-Lazare. On a même été obligé chaque semaine de faire des désespérés en refusant des admissions parmi les retraitants. On venait jusqu'à Vincent lui-même, on tombait à ses pieds. Des capitaines, des commandants qui partaient pour aller « aux occasions », c'est-à-dire au danger de mort, demandaient à être admis et on se voyait obligé de les refuser. Voilà quelque chose d'absolument inouï dans l'Église jusqu'à Vincent de Paul.

« Il y avait des Universités nombreuses ; celle de Paris était la première de toutes. Il ne s'agit pas de diminuer leur gloire.

« Pascal a dit : « Quand on commence une lecture « en s'attendant à y trouver l'auteur, c'est-à-dire quel-
« qu'un ayant des artifices, des prouesses de langage,
« des procédés et des ruses de métier et que tout d'un
« coup on sent tressaillir un homme, on est étonné et

« ravi ; on attendait un auteur et on est devant un « homme. »

« On admire cette pensée, qui a sa beauté et sa grandeur, qui est une règle du grand art d'écrire. Mais que dire de ces jeunes gens qui étaient habitués à trouver des docteurs, des duellistes, oserai-je dire, de la pensée, connaissant toutes les ruses de l'argumentation, pouvant se tirer des pas les plus difficiles où peut les engager l'habileté de l'adversaire, et qui venaient à Saint-Lazare ? Le saint avait le plus grand soin de ne pas faire montre de science. Cela n'était pas exact, mais il agissait ainsi pour maintenir les siens dans l'humilité. Il leur demandait de montrer simplement la vertu de la charité, de ne jamais traiter ceux à qui ils parlaient de maître à disciple. C'était là ce qui provoquait l'émerveillement de son auditoire clérical. Cela a été rappelé par S. S. Pie XI dans le bref commémoratif qu'il vous a écrit.

« Messieurs, le renouvellement du clergé de France par les séminaires et les retraites, tel fut le double moyen par lequel Vincent de Paul régénéra l'élite du clergé français en même temps qu'il faisait remonter les humbles, les obscurs curés perdus dans nos campagnes.

« Voilà des nouveautés bien belles. Je pourrais en citer encore d'autres ; je m'arrêterai à un dernier trait.

« Vincent de Paul a eu l'intuition de ce qui pouvait servir l'influence et le crédit de l'Église. Cet homme si surnaturel qui, bien moins encore que Bossuet, pouvait dire : « Je ne fais pas grand état des connaissances humaines », a cependant appris à sa compagnie à fournir des orientalistes, des mathématiciens, des architectes, des mandarins, que sais-je encore ? afin de s'emparer du crédit et de toutes les voies d'accès

qui pouvaient faire entrer ses fils dans les terres lointaines les plus impénétrables comme celle de la Chine; la grande muraille elle-même ne put les arrêter.

« Voilà ce que comprit le génie essentiellement inventeur, diplomate et précis de saint Vincent de Paul. Son Institut a vu se renouveler la merveille de l'expansion miraculeuse de l'Église naissante. Bien plus que les matelots de Christophe Colomb, ses confrères étaient épouvantés de l'audace avec laquelle il lançait ses enfants jusqu'aux extrémités de la terre. Et vous savez qu'il ne les abandonnait pas, il les suivait sur toutes les terres; il soupirait à chaque naufrage, à chaque peste. Quand il parlait de son cher Bourdaise, c'était avec des larmes dans la voix : « Bourdaise, êtes-vous encore en vie? Si vous l'êtes, « plaise à Dieu de vous la conserver; si vous ne l'êtes « pas, ah! priez pour nous du haut du Ciel! » Et toute la compagnie se mettait à fondre en larmes à ce cri déchirant. Cela vous montre que saint Vincent de Paul continuait à suivre sur la carte toutes les étapes de ses chers fils jusque dans les îles les plus sauvages.

« Cependant il avait cette charité du Christ qui pousse non pas seulement quelques âmes individuelles, mais les âmes de toute une collectivité, d'une masse encore sauvage et ignorante. Le cœur de Vincent, comme le cœur du Christ, défaillait à ce spectacle et il disait, il avait le droit de dire, cette parole si pathétique : « Ah! que je serais content si quelques-uns des prêtres de la Mission ne trouvaient plus, comme le Fils de Dieu, une pierre pour reposer leur tête, au fond des campagnes ou des îles sauvages; s'ils étaient obligés de s'endormir au coin d'une haie, déchirés par des épines ou par la dent des bêtes et si alors quelqu'un les réveillait et leur disait, à ces pauvres

prêtres de la Mission : « Qui donc vous a réduits à cet état et vous a fait venir jusqu'ici ? » Alors ces prêtres, ouvrant les bras, diraient : « La charité, Messieurs, la charité ! »

« Parole sublime et qui aurait mérité, si Dante avait été contemporain de Vincent de Paul, de passer dans son poème immortel.

« C'est là ce qui, dans ce troisième centenaire, embrase toujours vos âmes. Je le vois, le saint qui se tourne vers vous comme pour seconder, pour appuyer la parole et qui vous dit : « Ne comptez pas sur les appuis ou sur la fortune des hommes. Du moment que vous avez la charité, vous continuerez d'aller avec tout votre Institut jusqu'au bout du monde et si on vous demande où vous irez loger dans ces conditions, vous répondrez : « A l'enseigne de la confiance en Dieu ! »

« Ainsi soit-il. »

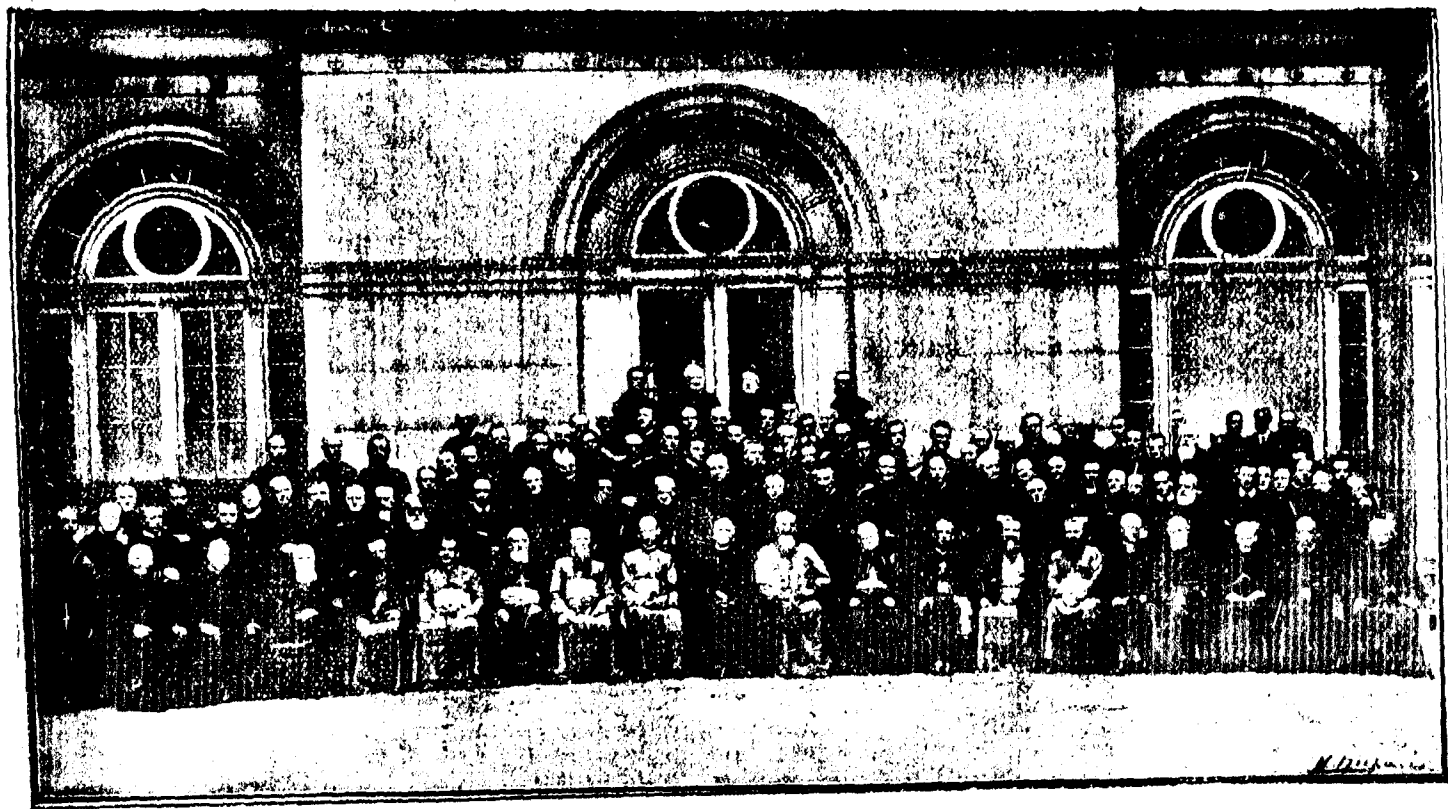
On chanta de nouveau la belle cantate de M. Pra-neuf, puis le *Te Deum* et l'on reçut la bénédiction de Notre-Seigneur.

A la sacristie, le cardinal Dubois félicita la communauté des cérémonies et des chants.

Quand les invités étrangers à la congrégation furent partis, un photographe patenté prit deux groupes, celui des députés de l'assemblée et celui des missionnaires présents à la Maison-Mère.

26 juillet. — On va à la Communauté, où Mgr Reynaud chante la messe pontificalement. Le soir, Mgr Fabrègues nous a intéressés et émus par les récits des martyrs de Pékin qui sont la gloire de la Congrégation, la gloire de saint Vincent.

27 juillet. — Première retraite sacerdotale de Meaux. Elle est présidée par Mgr Gaillard, prêchée par M. Castel, dirigée par M. Drillon.



Lazaristes présents aux fêtes du 3^e anniversaire.

28 juillet. — M. le Supérieur Général va voir Beaucamps, en compagnie de Mgr Reynaud et de M. Pasquier.

2 août. — On célèbre la Sainte Marthe, patronne des frères coadjuteurs. Le frère Bataille, dans son petit mot au Très Honoré Père, rappelle qu'il a vu quatre généraux de la Mission.

3 août. — Deuxième retraite de Meaux. La *Semaine religieuse* du diocèse s'exprime ainsi au sujet des deux retraites prêchées par M. Castel :

« Soit qu'il s'inspirât de la prière sacerdotale du Sauveur dans ses instructions de la première retraite, soit qu'il prit pour thème de ses entretiens de la seconde la Transfiguration de Notre-Seigneur sur le Thabor, le docte fils de saint Vincent de Paul sut toujours éclairer les consciences et émouvoir les cœurs des auditeurs.

« Monseigneur se fit, à la fin de chacune des retraites, l'interprète de l'unanime gratitude de ses prêtres et n'oublia pas d'associer au merci adressé à M. le Prédicateur tous ceux qui nous accueillent toujours avec un si aimable empressement et nous entourent d'une si bienveillante sollicitude. »

10 août. — M. le Supérieur Général est à Dax avec deux évêques et deux préfets apostoliques pour la consécration de la chapelle de Notre-Dame du Pouy, dédiée à la Vierge de la Médaille. C'est Mgr Reynaud qui accomplit les rites solennels et interminables de la consécration ; c'est Mgr Faveau qui chante la première grand'messe dans la chapelle consacrée, la nouvelle épouse du Christ.

15 août. — Nous allons à la Communauté pour la procession. Les enfants de chœur sont habillés en bleu.

La procession ne se déroule que dans la cour du séminaire.

17 août. — M. Misermont prêche à Saint-Lazare la retraite des prêtres de Chartres. M. Drillon la dirige.

21 août. — Visite de S. Ém. le cardinal Tacci qui vient comme légat du Souverain Pontife pour les fêtes de sainte Postel. En l'absence de M. le Supérieur Général, c'est M. Veneziani qui reçoit le cardinal et qui lui fait les honneurs de la maison.

24 août. — M. Bévière prêche, à Saint-Lazare, la retraite des prêtres de Soissons; M. Lesage la dirige; Mgr l'évêque assiste à cette retraite.

31 août. — Service solennel pour les sœurs défuntes. C'est M. Lesage qui officie.

1^{er} septembre. — Aujourd'hui paraît le dernier volume du grand travail de M. Coste sur les Lettres et Entretiens de saint Vincent. « On ne doit pas louer les nôtres, surtout en leur présence », dit saint Vincent; nous ne louerons donc pas M. Coste (nos éloges seraient de peu de poids), mais, empruntant la parole de la sainte Écriture, nous dirons : *Laudent eum in portis opera ejus*, que ses œuvres le louent aux portes (de la Congrégation). Les externes l'ont loué dans les revues; les missionnaires l'ont loué en mangeant avec plaisir au réfectoire cette forte et délicieuse nourriture spirituelle; les Filles de la Charité l'ont loué de les avoir aidées à se renouveler dans l'esprit de saint Vincent; le Souverain Pontife l'a loué, et certainement dans le ciel saint Vincent a fait de même. Il nous reste maintenant à profiter du fruit des veilles et des travaux de notre cher confrère.

Nous rappelons que les différentes parties de cet ouvrage sont distribuées comme il suit :

Correspondance, t. I-VIII.

Entretiens aux Filles de la Charité, t. IX-X.

Entretiens aux missionnaires, t. XI-XII.

Documents divers, t. XIII.

Table générale, t. XIV.

La collection entière coûte 210 francs, frais de port en plus.

Un tirage spécial des *Entretiens aux missionnaires*, sur papier ordinaire, permet de les vendre 10 francs les deux volumes. Aucune autre partie de la collection ne se vend séparément.

Si un ouvrage mérite de figurer dans les bibliothèques des maisons de missionnaires et de Filles de la Charité, c'est bien celui-là. C'est saint Vincent qui écrit; c'est saint Vincent qui parle. Son véritable esprit, l'esprit qui doit nous animer nous-mêmes, est donc là dans toute sa pureté. Sans doute, il ne suffit pas de lire pour pratiquer; mais la lecture est un puissant stimulant : elle éclaire l'intelligence, détermine la volonté, échauffe le cœur.

7 septembre. — Aujourd'hui commence, à Saint-Lazare, la retraite des prêtres de Saint-François de Sales. Le prédicateur est un missionnaire diocésain de Paris.

9 septembre. — Un des prêtres qui font la retraite meurt presque subitement dans la cour de récréation d'une maladie de cœur; on a juste le temps de l'administrer.

11 septembre. — Mgr Potier nous fait une conférence sur sa préfecture apostolique d'Arauca.

20 septembre. — Le cardinal Vico, légat du Pape

pour les fêtes de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus à Lisieux, vient faire une visite à notre Maison-Mère, visite non pas apostolique ni canonique, mais visite de charité.

27 septembre. — Ouverture de la retraite annuelle. M. Lesage prêche celle des frères coadjuteurs.

6 octobre. — Nous sortons de retraite, embaumés par les exemples d'édification qui nous ont été donnés par les confrères présents, particulièrement par Mgr Reynaud et Mgr Faveau, qui n'ont pas manqué un seul exercice.

Ce même jour, au matin, pendant que nous méditations sur la persévérance dans nos bonnes résolutions, M. Périchon est allé recevoir au ciel la récompense de sa persévérance dans les siennes.

M. Périchon était né au Coteau, diocèse de Lyon, le 18 janvier 1850; il fut reçu dans la Congrégation le 31 août 1870 et fit ses vœux le 1^{er} septembre 1872 devant M. Chinchon. Il fut ordonné prêtre le 22 mai 1875 et fut envoyé la même année au Grand Séminaire de Montpellier comme professeur de philosophie; en 1878, lorsque M. Fiat fut nommé Supérieur général, M. Périchon devint le secrétaire particulier du Très Honoré Père; deux ans après, il était nommé professeur de dogme à Marseille; en 1887, il fut chargé de diriger le Grand Séminaire de Nice; en 1897, il revint à Paris comme Supérieur de la maison Sainte-Rosalie; en 1900, on lui confia la double charge de Supérieur du Grand Séminaire de Tours et de visiteur de la province de Touraine; en 1903, à la fermeture de nos Grands Séminaires, il revint à la Maison-Mère; en 1909, on l'envoya à Lyon, où il resta comme Supérieur jusqu'en 1919; à cette époque, il alla rendre quelques services à l'aumônerie de Clichy; mais ses yeux ne lui permet-

taient plus d'exercer le ministère; il revint donc à l'infirmerie de la Maison-Mère; c'est là qu'il est mort pieusement.

M. Périchon, comme Notre-Seigneur, a beaucoup aimé les enfants; il était content de les voir autour de lui, de les faire approcher de sa personne, de leur prodiguer des marques de sa bonté.

7 octobre. — Les étudiants se disposent à partir pour Dax; M. Kieffer est nommé Supérieur à Strasbourg.

8 octobre. — Les séminaristes arrivent de Dax; ils auront pour directeur M. Castelin.

CHARLES JEAN. *Le péché chez les Babyloniens et les Assyriens*. Piacenza, collegio Alberoni, 1925.

On lira ce livre avec beaucoup d'intérêt; on y verra ce que les Babyloniens entendaient par péché, pécheur; quels étaient les principaux démons qui possédaient le pécheur: Utukku, Labartu, Akkhazu, Labatsu, Lilu, Lilitu, Nanitaru, Rabitsu, Alu, Gallu, Pazuzu, Éthinimu, Shedu, Kubu, etc.; quels étaient les péchés contre les dieux, contre le prochain (les parents, les autres hommes), contre soi-même; le long examen de conscience que devaient faire les Assyriens, il y a des siècles, serait encore bien pratique de nos jours. Citons quelques passages:

A-t-il méprisé père et mère?

Dit oui pour non?

Dit non pour oui?

A-t-il trahi un secret?

A-t-il déplacé une borne?

A-t-il volé le vêtement de son prochain?

A-t-il employé des balances fausses?

A-t-il proféré des vilénies?

S'est-il élevé contre son supérieur?

A-t-il eu la franchise en sa bouche, la fausseté en son cœur?

La femme mariée est-elle sortie sans voile? (péché grave).

Un architecte a-t-il mal bâti une maison qui s'est écroulée et qui a tué le propriétaire? (péché grave), etc.

A côté de ces péchés, il y a, hélas ! d'autres choses qui ne sont pas considérées comme péchés et qui dénotent une ignominieuse perversion du sens moral.

La seconde partie du livre traite de la manière dont les Assyriens concevaient la délivrance du péché : ils portaient des vêtements de pénitence, ils récitaient des psaumes de pénitence, ils confessaient leur faute, ils faisaient des prostrations, ils ployaient le genou, ils pleuraient, ils se lavaient, etc. Le rôle du prêtre est intéressant à étudier : il est le libérateur, le purificateur, c'est lui qui chasse le démon par des exorcismes, des sacrifices, des aspersions, des onctions, des images ou statuettes.

Ce livre n'intéresse pas seulement les savants qui étudient les temps anciens : il sera aussi d'une certaine utilité pour les prédicateurs qui auront à prêcher sur le sacrement de pénitence.

SCIENCE ET FOI. — *Voici prouvé scientifiquement et religieusement les années précises de la Création, de l'ère chrétienne de Jésus-Christ et de sa dernière pâque, avec un calendrier perpétuel.* Tel est le titre du livre composé par M. Avidano, notre confrère, et que l'on trouvera en vente chez E.-H. Manier, 187, rue du Ménil, Asnières (Seine), 1925, au prix de 2 fr. 50.

Voici maintenant la préface de ce livre :

« Qui nous croira ?

« Le R. P. A., fils de saint Vincent de Paul et missionnaire apostolique, nous donne ci-dessous la solution nette et précise des plus grands problèmes qui ont à jamais agité l'humanité.

« Il s'agit de prouver *scientifiquement* ce que la Sainte Écriture, la Tradition et l'Église nous enseignent *religieusement* au sujet de la Création, comme nous le donnent le 1^{er} et le 2^e chapitres de la Genèse :

« Le cycle solaire étant en correspondance avec le cycle lunaire (nombre d'or), sert à contrôler et à vérifier toutes les dates civiles et religieuses qui ont pour base les années de la Création à partir du quatrième jour (mercredi).

« Le cycle lunaire est la pierre de touche et le moyen scientifique pour déterminer avec une précision mathématique tout le temps qui s'est écoulé depuis le quatrième jour de la *Création* jusqu'à nos jours.

« Avant tout il prouve que le soleil fait bien le tour de lui-même en vingt-cinq jours et cinq heures, puisque, après un même nombre d'années, il a la même lettre dominicale.

« Le présent travail a été conçu et exécuté sous une forme scientifique pour prouver qu'à côté des hypothèses plus ou moins douteuses ou invraisemblables concernant la création et l'antiquité de l'homme sur la terre, on peut trouver dans le texte même de la Genèse un point de départ qui constitue une base sûre et permet les calculs les plus rigoureux.

« La méthode préconisée, non seulement nous apporte le moyen de dénombrer les années depuis le troisième jour, cycles solaire, lunaire et de la lettre dominicale, mais, par voie de conséquence, nous offre des données précises concernant la pâque et donne une solution très nette à une question si épineuse et si controversée.

« Le point de vue de l'auteur présente l'avantage de nous dégager d'une prétendue science qui, sans fondement sérieux, prétend nous imposer des dates et des chiffres qui varient sans cesse au fur et à mesure

des découvertes géologiques, sans qu'on puisse jamais espérer dégager de quelques faits isolés une loi générale. La voie nouvelle ouverte par l'originalité de cette conception personnelle, qui est une manifestation très claire de son indépendance à l'égard des écoles protestantes ou rationalistes, réjouira le cœur des catholiques attachés à suivre la saine tradition et qui pensent qu'il n'est peut-être pas nécessaire, pour paraître au point et au courant de ces questions spéciales, d'être à la remorque des étrangers ou des ennemis de notre foi.

« Cette liberté d'esprit des enfants de Dieu est un exemple utile qui pourrait susciter de nombreux imitateurs, capables d'imposer à leur tour le respect aux adversaires de nos croyances. De plus, ce travail très suggestif et intéressant est susceptible d'apporter quelques lumières sur certains textes scripturaires et, par suite, de faire du bien en éclairant les âmes en quête de vérité.

« L'approbation si bienveillante de Son Éminence le cardinal Dubois, archevêque de Paris, est, pour l'auteur, un encouragement précieux. C'est une première récompense de ses recherches, de ses efforts à vaincre les difficultés.

« Nous n'avons pas hésité à faire le nécessaire pour vulgariser ce travail, le répandre partout et le présenter ainsi à la considération de tous.

« Ne travaillant que dans l'intérêt général de l'Église et des âmes, cette publication est faite au profit d'une église pauvre et de deux autres œuvres pieuses.

« Asnières, le 20 mai 1925.

E.-H. MANIER. »

Vient de paraître le premier recueil des Prières chantées, par M. Dellerba, prêtre de la Mission. Se

trouve chez M. E. Ploix, éditeur, 48, rue Saint-Placide, Paris (6°).

LES RAYONS. BULLETIN MARIAL. — *Quel jugement M. Aladel portait-il sur la personne de sœur Catherine et les origines de la Médaille Miraculeuse? (Enquête canonique de 1836) (suite).*

D. — La sœur a-t-elle vu la Médaille après qu'elle a été frappée?

R. — Oui, elle a même dit qu'elle la portait avec grande vénération et qu'il fallait la propager et la répandre.

D. — La sœur a-t-elle gardé son secret de telle manière que, même en ce moment, ni la Supérieure générale des Sœurs de la Charité, ni aucune des sœurs ne la connaisse pour être celle qui a eu la vision?

R. — Que toute la Congrégation ignore le nom de cette sœur, que, bien loin d'en avoir parlé à qui que ce soit, au contraire toute sa crainte était d'être même soupçonnée.

D. — Savez-vous quels motifs ou quelles raisons peut et a pu avoir cette sœur de vouloir rester inconnue?

R. — Qu'il n'a jamais aperçu d'autre motif que celui de sa profonde humilité.

D. — Croyez-vous que cette sœur ait une répugnance invincible à faire elle-même à l'autorité ecclésiastique la déclaration de ce qui concerne l'origine de la Médaille?

R. — Que oui, qu'il lui avait été demandé, il y a plus d'un an, à paraître devant l'autorité à l'effet de faire cette déclaration, qu'elle s'y était refusée, mais que maintenant, cette sœur ne se rappelle presque aucune circonstance de la vision et que, par consé-

quent, toute tentative pour obtenir des renseignements serait complètement inutile.

D. — Qui les premiers ont répandu cette Médaille ?

R. — Que c'est lui-même, conjointement avec M. Étienne, procureur général, qui, en ayant fait fabriquer deux mille, les ont distribuées aux fidèles, à Paris et dans les Missions du Levant.

D. — Cette Médaille a-t-elle été immédiatement accueillie par les fidèles ?

R. — Oui, avec autant de dévotion que d'empressement.

D. — Avez-vous connaissance que dès les premiers moments que cette Médaille a été répandue, des fidèles aient obtenu de la sainte Vierge des grâces, des faveurs particulières ?

R. — Qu'il sait que, dès les premiers moments, les fidèles ont reçu des marques sensibles de la protection de la sainte Vierge, en portant cette Médaille sur eux et en récitant la petite prière qui s'y trouve gravée.

D. — Savez-vous si, depuis, des fidèles ont obtenu des grâces ou des faveurs qui aient paru sortir de l'ordre ordinaire ?

R. — Qu'il sait que, depuis que la Médaille a été répandue, il s'est opéré, tant dans l'ordre physique que spirituel, des faits extraordinaires, des guérisons et des conversions inespérées, et en si grand nombre que le peuple n'appelait plus la Médaille que la Médaille miraculeuse.

D. — Vous est-il parvenu des renseignements et des pièces propres à constater ou à vérifier si quelques-unes de ces guérisons ou conversions seraient d'un ordre surnaturel ?

R. — Qu'il a reçu de Paris, de plusieurs provinces du royaume et même des pays étrangers, ces pièces et ces renseignements.

D. — Pouvez-vous les confier à l'autorité ecclésiastique et mettre à sa disposition ceux qu'elle jugerait nécessaires pour servir à l'enquête dont le promoteur se trouve chargé ?

Il n'y a pas de réponse dans le bulletin « Les Rayons »,

D. — Cette Médaille a-t-elle été longtemps à se répandre dans les départements ?

R. — Que non, au contraire, elle s'y répandit avec beaucoup de rapidité.

D. — Savez-vous si elle a obtenu la confiance dans les pays étrangers ?

R. — Que oui, qu'elle s'est répandue d'abord en Belgique, en Espagne, en Angleterre, en Suisse, en Savoie, en Piémont, en Allemagne, en Bavière, dans le Levant, en Chine, dans l'Amérique du Nord et autres, et depuis à Modène, Florence, Rome et Naples : qu'en cette dernière ville, la Médaille se frappe à la Monnaie, que le roi a demandé les premières en argent, mais que les demandes sont si multipliées que la Monnaie ne peut y satisfaire, car il vient d'être fait un envoi, de Paris, montant à dix mille médailles.

D. — Savez-vous si, dans ces divers pays, les fidèles ont reçu des grâces et des faveurs particulières ?

R. — Qu'il est informé que la protection de la sainte Vierge a été accordée à beaucoup de fidèles qui avaient confiance en la Médaille, en Belgique, en Suisse, en Savoie, en Espagne, en Amérique, dans le Levant et à Naples.

D. — A quel nombre pensez-vous que se soit élevé celui des Médailles qui ont été répandues ?

R. — Que le fabricant de Paris lui a dit qu'il s'élevait en ce moment à... *Le texte que nous citons n'indique pas le chiffre.*

D. — Comment se nomme le fabricant ?

R. — Il s'appelle Vachette et demeure à Paris, quai des Orfèvres.

D. — N'avez-vous pas fait imprimer une notice historique sur l'origine et les effets de la Médaille ?

R. — Que oui, que déjà cinq éditions ont eu lieu, que, tous les exemplaires montant à environ cent mille étant vendus et distribués, on s'est occupé d'une sixième édition qui doit paraître dans peu de jours.

D. — Quel est le nom de l'imprimeur ?

R. — Il s'appelle M. Bailly, demeurant à Paris, place de la Sorbonne, n° 2.

D. — La confiance des fidèles se maintient-elle en ce moment ?

R. — Non seulement elle se maintient, mais on remarque qu'elle augmente, si l'on en juge par les demandes multipliées de la Médaille qui arrivent de tous côtés, et le débit qu'en fait le fabricant.

D. — Êtes-vous instruit que cette confiance des fidèles en la sainte Vierge Immaculée obtient encore des grâces et des faveurs singulières ?

R. — Que oui, qu'il sait que les fidèles reçoivent de grands effets de la protection de la sainte Vierge, que toutes les demandes nouvelles de la Médaille sont motivées en général sur les bienfaits que les fidèles reçoivent et sur le grand nombre de guérisons et de conversions qui s'opèrent journellement ; ce qui sera prouvé par l'augmentation des faits dont la sixième édition de la notice est enrichie.

N'ayant plus aucune question à proposer, et M. Aladel déclarant n'avoir rien à ajouter à sa déclaration, j'ai clos le présent procès-verbal dont j'ai donné lecture au déposant, qui a reconnu qu'il contient la vérité et a signé avec moi, les dits jour, mois et an que dessus.

ALADEL.

QUENTIN.

Char., vic. gén. promoteur du diocèse.

DÉPARTEMENTS

UNE CONFÉRENCE DE NOTRE CONFRÈRE M. BOCCARDI AUX FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

Nous empruntons au *Nouvelles de Lyon* le compte rendu suivant :

Ce fut une heure bien instructive à la fois et charmante que nous fit passer, vendredi, le professeur Jean Boccardi, fondateur et ancien directeur de l'Observatoire astronomique de Turin, en nous parlant de la planète Mars, les rêves et la science. Le savant lauréat de l'Institut de France et correspondant du Bureau des longitudes établit d'abord les résultats de l'observation et de la science rigoureuse. Puis il nous fit suivre les fantaisies de la vulgarisation dans les journaux illustrés, avec une ironie amusée que la finesse italienne et sa grande maîtrise de la langue française rendaient tout à fait divertissante. Il fut très applaudi.

Ce ne sont pas les dimensions de cette minuscule planète, ni l'intérêt qu'elle présente pour les recherches de mécanique céleste, qui ont fait tant parler d'elle. Les grosses planètes, avec leur cortège de satellites, offrent un intérêt beaucoup plus grand. Ce n'est pas non plus sa proximité de la terre et le rapprochement de l'année de Mars avec celle de la Terre. Sous ce rapport, Vénus se rapproche beaucoup plus de la Terre. Ce qui a donné de l'intérêt aux recherches sur Mars, c'est qu'elle présente des saisons analogues à celles de la Terre, quoique de durée presque double. C'est aussi la transparence de son atmosphère, qui permet d'étudier les détails de sa surface et de suivre les petites transformations qu'elle subit.

En 1877, l'astronome italien Schiaparelli annonça

que le globe de Mars était couvert d'un réseau de lignes obscures, presque droites, qu'il eut la mauvaise idée d'appeler « canaux ». Des profanes se dirent : Puisqu'il y a des canaux, il doit y avoir des habitants, une humanité martienne. On a parlé de la végétation de Mars ; on a dit que, d'après la cosmogonie de Laplace, cette planète avait dû se refroidir bien avant la Terre, et que, par conséquent, ses habitants dépassent de plusieurs millions d'années, dans la civilisation, les pauvres habitants de cette chétive Terre ! On a parlé de la facilité de communications par T. S. F. avec cette planète voisine.

M. Boccardi démontre avec toute la rigueur scientifique le mal fondé de ces hypothèses hasardées. La cosmogonie de Laplace a été battue en brèche et ne répond plus à l'état actuel de nos connaissances. Après avoir répondu aux objections qu'on a faites contre la réalité, l'objectivité des canaux, le conférencier démontre qu'on s'est trop pressé de parler de la glace recouvrant les calottes polaires de Mars. On est bien loin d'en avoir fait l'analyse chimique. Quant aux traces de glace fondante et aux crevasses, M. Boccardi démontre qu'on est là dans le champ des hypothèses.

Enfin, en s'appuyant sur les recherches faites pendant la dernière apparition, il démontre que sur Mars la température est très basse, que les conditions pour la vie y sont très difficiles. Il ajoute qu'on a mal interprété la loi de Stéphan sur la radiation solaire et qu'il n'y a pas eu de correspondance entre le minimum d'activité solaire et la diminution de l'étendue des taches blanches que l'on veut prendre pour de la glace.

La vulgarisation de la science doit avoir toujours pour base la science même, et l'on ne saurait trop se méfier des romans scientifiques.

NOTRE-DAME DE GRÂCE

I. Notre-Dame de Grâce est une modeste chapelle bâtie sur la rive droite du Tarn, pas loin de Buzet, et à une vingtaine de kilomètres environ au nord-est de Toulouse. Avant la Révolution, elle appartenait au diocèse de Montauban, le Concordat de 1801 l'a rattachée au diocèse d'Albi où, depuis lors, elle a été successivement desservie par Rabastens (canton) et Graza-Condol. Elle est actuellement annexe de cette dernière paroisse de date récente (1867).

Le sanctuaire est merveilleusement situé. Il domine une longue série de collines, dont les ondulations variées vont mourir au bord du Tarn. De là le regard s'étend sur un vaste horizon et peut se reposer sur les magnifiques vallées de deux rivières, le Tarn et l'Agout. Tout autour, les bois, les vignes, les prairies, les cultures les plus diverses lui font un cadre poétique et gracieux. Il y règne une profonde solitude qui invite l'âme à la prière. Il porte le nom qui lui convient ; c'est vraiment Notre-Dame de Grâce...

II. Quelle est exactement son origine ? Il est difficile de préciser. Toujours est-il que, dès le début, il se rattache au prieuré de Conques, et paraît contemporain de sa fondation. Les moines bénédictins s'étaient établis sur les bords du Tarn, rive droite, à une date qui se perd dans le haut moyen âge. Le Prieuré lui-même dépendait de l'abbaye de Moissac, dans le Quercy, comme l'établissent les bulles de Grégoire XI (1240) et de Jean XXII (1318), ainsi que de nombreux documents conservés aux archives du Tarn-et-Garonne. Les religieux étendaient au loin leurs domaines, et quand, au milieu de leurs travaux, ils sentaient le besoin d'élever leur âme à Dieu, il leur fallait quelque chose qui rappelât le clocher du monastère. N'est-ce

pas dans ce but qu'ils édifièrent cet humble monument, consacré à la Reine du ciel? Faut-il y voir en plus quelque intervention miraculeuse de la Vierge puissante? En tout cas, le lieu était bien choisi et son nom symbolisait parfaitement la beauté du site. Des actes de décès et de baptêmes du dix-septième siècle montrent qu'il servit, quelque temps du moins, de paroisse.

Le Prieuré disparut avec la Révolution. On ne vit plus les enfants de saint Benoît venir s'agenouiller et prier dans la chapelle de Notre-Dame de Grâce. Sa voûte ne résonna plus de leurs chants pieux. Elle n'en resta pas moins un lieu de pèlerinage, et les sentiers qui conduisaient au pied de son autel ne furent pas abandonnés. Un saint populaire et bien français y était venu célébrer sa première messe...

III. « Le diocèse d'Alby et saint Vincent de Paul se sont rencontrés pour la première fois sur un autel », écrit le chanoine Salabert dans son beau livre « Les Saints et les Martyrs du diocèse d'Alby ». Voici en quelles circonstances...

Ne pouvant compter sur les ressources de sa famille pour poursuivre jusqu'au bout ses études théologiques, Vincent décida de consacrer ses vacances à donner des leçons à titre de précepteur. Il se trouvait alors à Toulouse. Durant l'été de 1598, il se mit à la disposition d'Hebrard de Grossoles, baron de Montastruc, pour l'éducation de ses trois enfants. Il s'en vint donc à Buzet, à trois kilomètres de Toulouse. Buzet était une ville importante, à cette époque, avec son château crénelé et ses tours de pierre. Un pont joignait les deux rives du Tarn, comme nous l'apprend D. Vaissete (Histoire du Languedoc, T. XI, p. 440). Le jeune instituteur allait souvent visiter Notre-Dame de Grâce. Tout l'y attirait : la pauvreté, la solitude, la Vierge

Marie, pour laquelle, depuis l'enfance, il avait une si tendre dévotion. Le sanctuaire béni devait être le but ordinaire de ses promenades avec ses élèves, et la tradition montre encore les sentiers qu'il suivait pour aller saluer la Reine du ciel.

En 1600, au lendemain de son ordination sacerdotale, à Saint-Julien, au diocèse de Périgueux, il y revint pour se préparer à monter à l'autel. Nous aimerions à connaître le jour exact de sa première messe. Nous ne le saurons jamais. Nous sommes du moins suffisamment fixés sur le lieu qui fut témoin de cette scène touchante : ce fut, à n'en pas douter, Notre-Dame de Grâce. Ici les témoignages abondent. Collet indique « une chapelle de la sainte Vierge qui est de l'autre côté du Tarn, sur le haut de la montagne et dans les bois ». Abelly nous apprend que, « n'ayant pas le courage de célébrer la première messe publiquement, il choisit plutôt de la dire dans une chapelle retirée, à l'écart, assisté seulement d'un prêtre et d'un servant ». M. Fauré, qui acheta Notre-Dame de Grâce à la Révolution, affirma sous la foi du serment que son père, témoin des fêtes de la canonisation de saint Vincent, aimait à répéter à sa famille : « Un grand saint a dit sa première messe dans cette chapelle. » Et telle est, en effet, la tradition constante de Buzet. Au surplus, quelle autre église pourrait se prévaloir de cette faveur ? On a cité Notre-Dame de Buglose ; mais elle fut détruite par les protestants en 1575, et elle n'était pas encore relevée de ses ruines quand saint Vincent fut fait prêtre. On a nommé Notre-Dame de Remoule, qui se trouvait aussi sur les bords du Tarn ; mais elle n'était ni sur les hauteurs, ni solitaire, ni au milieu des bois. Il reste donc infiniment probable que le précepteur de Buzet vint ici consacrer à Marie le plus beau jour et les prémices de son sacerdoce.

IV. En 1793, Notre-Dame-de-Grâce reçut la visite des démolisseurs. Un arrêté de la municipalité révolutionnaire de Rabastens avait ordonné sa destruction. Tout semblait annoncer la disparition éternelle du pieux sanctuaire. Dieu en avait disposé autrement. Il inspira à un homme de cœur, M. Armand Fauré, la pensée de proposer à ces misérables destructeurs l'achat, à prix d'argent, de Notre-Dame-de-Grâce. Le marché fut accepté et la chapelle fut ainsi sauvée. Malheureusement, le clocher en éventail était déjà à terre.

A peine arrivé dans son nouveau diocèse, Mgr Brault se hâta d'envoyer ses vicaires généraux visiter les églises rurales, avec ordre de lui faire un compte rendu fidèle de leur situation morale et matérielle. M. Roux, désigné pour le canton de Rabastens, songea aussitôt à l'antique chapelle. Quelques réparations urgentes furent faites et, sans tarder, on décida l'inauguration. Elle eut lieu en 1825, et cette année même nous célébrons le premier anniversaire. Le Vicaire général voulut donner à sa visite le plus d'éclat et de solennité possible. Son dessein, bientôt connu, suscita dans les populations voisines un grand enthousiasme; et quand, au jour fixé, M. Roux arriva, il y trouva déjà rassemblées les paroisses des environs. Le sanctuaire avait pris un air de fête. On y tint les offices des grands jours et le nom de Vincent de Paul fut magnifiquement glorifié par le représentant officiel de l'archevêque d'Albi; Notre-Dame-de-Grâce devenait désormais un centre de dévotion et un lieu de pèlerinage; comme il ne l'avait jamais encore été.

Depuis lors, elle a eu la bonne fortune d'attirer à elle, avec la foule des pèlerins, des faveurs exceptionnelles. En 1837, le Supérieur général de la Mis-

sion lui fit don d'une précieuse relique de celui-là même qui lui vaut sa célébrité. Elle y fut transportée solennellement, de l'église de Mezens, le 8 septembre de la même année, au milieu d'un grand concours de fidèles accourus pour la circonstance. Grégoire XVI, par un bref du 22 avril 1845, accorda une indulgence plénière à tous les fidèles qui visiteraient la chapelle pendant l'octave de la fête de saint Vincent et à un autre jour indiqué par l'archevêque d'Albi. De plus, toute visite en cours d'année est gratifiée de deux cents jours d'indulgence. Une ordonnance du métropolitain fixa la fête de la Nativité pour accomplir la visite marquée dans le rescrit pontifical. Le 2 juillet 1851, le P. Étienne, accompagné des confrères de la province du Languedoc et d'une quarantaine de Filles de la Charité, vint y faire son pèlerinage et offrit un calice en vermeil. Les sœurs donnèrent le buste de saint Vincent avec de beaux ornements. D'autre part, Notre-Dame-de-Grâce s'est embellie d'heureuses restaurations, grâce à des générosités d'origine diverse. Le conseil général du Tarn, dès 1842, s'intéressa à l'œuvre et vota une somme de 500 francs qu'il voulut bientôt doubler. Marie-Amélie de Bourbon envoya son offrande. Les prêtres de la Mission et du diocèse, avec quelques autres dons particuliers, complétèrent les ressources nécessaires pour l'exécution des divers travaux jugés indispensables.

V. Au temps de notre saint, Notre-Dame-de-Grâce n'était qu'un rectangle, dont les murs étaient en pisé et avaient exactement douze mètres de longueur sur quatre d'élévation; la largeur de la chapelle, la même partout, ne dépassait pas cinq mètres. Sur le mur qui regarde le couchant s'élevait un clocher en éventail. A l'intérieur, ni architecture ni décoration : une voûte grossièrement travaillée, quelques dalles jetées au

hasard sur la terre humide, une balustrade en bois pour séparer la nef du sanctuaire ; adossé au mur, un autel en pierre, que domine l'image de Marie. Voilà l'antique Notre-Dame-de-Grâce.

Aujourd'hui, elle a un aspect quelque peu différent. Deux chapelles latérales donnent, au carré primitif, avec un peu plus d'espace, la forme d'une croix. Du côté de l'Évangile se trouve l'autel dédié à saint Vincent, sur lequel on remarque un tableau représentant le saint disant sa première messe. Du côté de l'Épître se dresse l'autel du Sacré-Cœur, si bien placé en face de celui qui incarna la charité au dix-septième siècle. Sur l'autel principal, Notre-Dame-de-Grâce portant l'Enfant Jésus entre ses bras, invite les pèlerins à la prière et à la confiance.

Le sanctuaire, complètement restauré, a conservé de la chapelle primitive les murs extérieurs et l'autel en pierre ; il porte toujours le cachet de la simplicité. Mais dans les grands pèlerinages, qui ont lieu surtout en juillet et en septembre, il s'embellit d'une joyeuse parure, due à la piété des amis de Vincent de Paul. Des dépendances considérables assurent aux pèlerins un abri pour se reposer. On y vient de fort loin et de bons chemins en facilitent l'accès. En 1900, pour le troisième centenaire de la première messe du grand ami des pauvres, de magnifiques fêtes y furent célébrées. Prêtres, séminaristes, sœurs de tous ordres, confondus dans une foule innombrable de pèlerins, gravirent les sentiers de la colline vénérée pour honorer la mémoire d'un humble prêtre qui, trois cents ans auparavant, avait choisi ce lieu pour y offrir les prémices de son sacerdoce.

Celui qui écrit ces lignes eut, ce jour-là, le très grand plaisir de pouvoir glorifier, en présence de cette multitude, son père bien-aimé, Vincent de Paul. La fête

ne devait pas être sans lendemain, puisque le grand séminaire d'Albi se transportera, le 25 mai prochain, à Notre-Dame-de-Grâce, pour y fêter le premier centenaire de la restauration de la chapelle en 1825, et le troisième de la fondation de la Mission (1625).

J. DURAND.

UN PÈLERINAGE A NOTRE-DAME-DE-GRACE

Sur les routes et les sentiers qui montent à Notre-Dame-de-Grâce de nombreux pèlerins se hâtaient cette matinée du lundi 25 mai. Les plus voisins du sanctuaire venaient à pied ou en bicyclette ; des automobiles ou des autobus y conduisaient les autres, car c'est aussi de loin que l'on répondait à l'appel de M. le supérieur du grand séminaire. Il y avait là des prêtres : Mgr l'archevêque, arrivé de très bonne heure avec M. le vicaire général Ségonzac et M. l'abbé Salinier, les curés des paroisses environnantes, les directeurs du grand séminaire et les professeurs du petit séminaire de Saint-Sulpice, accompagnés de leurs élèves. Les blanches cornettes des Filles de la Charité ralliaient autour d'elles en grand nombre les jeunes filles de leurs orphelinats, patronages et syndicats. Plusieurs conférences de Saint-Vincent-de-Paul avaient envoyé des délégués. Des fidèles étaient aussi venus, isolés ou par petits groupes, des localités voisines. En évaluant à quatre ou cinq cents le chiffre des pèlerins, on demeure certainement au-dessous de la vérité. Il y en aurait eu le double le soir, aux vêpres, si le ciel s'était montré plus clément. Hélas ! nul ne songeait, en dépit du vieux cantique, à vanter les attraits de la saison nouvelle. Des nuages bas et lourds de pluie qui, par instants, laissaient filtrer les rayons d'un soleil blafard, ne disaient rien d'encourageant.

Mgr l'archevêque célébra la messe de communion et donna le sacrement de confirmation à quelques élèves du petit séminaire. Vers neuf heures, il fallut chercher un emplacement pour la célébration de la grand-messe, car la petite chapelle, gracieusement ornée de guirlandes et d'écussons par les soins de M. Péchamat, curé de Condé, déjà organisateur dévoué du pèlerinage de 1900, ne pouvait contenir tous les pèlerins. On installa donc un autel sous le porche. Les séminaristes et un certain nombre de fidèles demeurèrent à l'intérieur de la chapelle, tandis que d'autres, abrités tant bien que mal sous leur parapluie, subissaient héroïquement une pluie torrentielle.

La schola du grand séminaire chanta la messe de saint Vincent de Paul et alterna l'ordinaire *Cum jubilo* avec la schola de Saint-Sulpice.

Quelques-uns avaient rêvé sans doute d'un joyeux déjeuner sur l'herbe. Mais dans les prés, dans les bois, comme sur les chemins, c'était partout la même boue jaune et collante. Il fallut transformer en salle à manger des hangars, des écuries et des greniers, ou se réfugier dans les voitures. Sa Grandeur avait réuni autour d'elle, pour de fraternelles agapes, les membres du clergé. M. l'économe du petit séminaire assura leur ravitaillement et celui des séminaristes avec une vigilance et une bonne grâce remarquables.

Le soir, une éclaircie de quelques heures permit de chanter les vêpres devant la chapelle. Sur une chaire de fortune, M. le chanoine Testas, supérieur du petit séminaire, prononça un discours qui fut très goûté. Je l'ai sous les yeux, pris au vol par une diligente sténographe, et il mériterait d'être largement cité. Ça et là, l'expression pittoresque, le mot familier sentent bien le plein air; et une bonhomie pleine d'art fit maintes fois s'épanouir le sourire. Mais il y a

là un exposé synthétique et très vivant de l'œuvre de Vincent de Paul qui charma l'auditoire; et celui-ci, en plus d'un endroit, fit écho à l'émotion visible de l'orateur. M. le chanoine Testas évoqua d'abord le souvenir des fêtes déjà célébrées à Notre-Dame-de-Grâce en 1825, 1851 et 1900; ces dernières lui furent une occasion de rendre à M. le supérieur du grand séminaire, son professeur d'autrefois, un hommage ému, en son nom et au nom de ses anciens condisciples. Puis il remercia délicatement Mgr l'archevêque de la bonté avec laquelle il avait présidé les cérémonies de ce jour. Abordant alors son sujet, il montra que saint Vincent de Paul a été le grand apôtre de la charité, parce qu'il a voulu, non pas seulement nourrir le peuple de France, mais l'instruire et le sauver. Telle est la raison de ce long noviciat que la Providence lui ménage, de 1600, date de son ordination, à 1625, époque à laquelle fut fondée la Congrégation de la Mission.

« La Congrégation de la Mission, c'est le point culminant de la vie et de l'apostolat de Vincent. Et ici, il faut souligner d'un trait rapide l'unité splendide de son œuvre. Il s'est immensément dispersé; et qui voudrait considérer sa vie comme une œuvre d'art pourrait croire qu'il n'y a pas d'unité en elle, que c'est une vie mal faite. Quelle erreur! Je n'en connais pas où il y ait plus d'unité.

« L'idée qui a dominé l'apostolat de Vincent n'est pas originale, elle n'est pas neuve: elle est aussi vieille que les apôtres. La voici: il faut sauver les âmes. Il est prêtre, que voulez-vous qu'il fasse d'autre? Pourquoi les âmes se perdent-elles? Parce qu'elles sont ignorantes. Il faudra donc instruire les âmes: il fonde la Mission. Mais qu'est-ce qui prouvera au peuple que j'enseigne la vérité? Ce qui le lui prouvera,

c'est que je lui fais du bien, c'est que la religion dont je me réclame est une religion qui ne s'occupe pas seulement des âmes et de la vie éternelle, mais qui s'occupe de la vie d'ici-bas. Vous n'avez pas de pain? Mon maître me recommande de vous en donner. Et c'est par la charité que Vincent amènera les âmes à l'Évangile. Et voilà pourquoi il commence par créer les Confréries de Charité. Ce sont d'abord les dames du monde qui visitent les pauvres et les malades. Mais il leur faut des aides. Saint Vincent leur en donne, et il crée cette merveille d'organisation : les Filles de la Charité, religieuses vivant dans le monde, n'ayant d'autre couvent que les mansardes des pauvres et la rue, d'autre clôture que leur costume et leur vertu. Mais, quand le peuple est gagné, il faut assurer sa persévérance. Le missionnaire passe, mais il s'en va ailleurs; c'est son rôle. Qui est à demeure? C'est le curé, le prêtre du clergé séculier. » Et après avoir résumé ce que Vincent fit pour la sanctification du clergé, l'orateur pouvait bien conclure : « Vous voyez donc, Messieurs, quelle merveilleuse unité il y a dans la vie de saint Vincent. »

En terminant, M. le chanoine Testas s'est adressé successivement aux élèves du grand séminaire et à ses enfants. Il faut citer cette péroraison où l'on sentait vibrer une âme sacerdotale s'adressant à de futurs prêtres :

« Vincent de Paul est un bel idéal pour tout homme digne de ce nom. Mais pour celui qui veut être prêtre, oh ! comme cet idéal est encore plus sublime ! Cet idéal est bien élevé ; et, cependant, sans avoir la présomption de l'atteindre, il faut y tendre. Le chemin qui monte de la plaine à ce modeste sanctuaire, celui que j'aime à suivre, est un chemin montant, sablonneux, malaisé. Puisque vous n'y êtes point passés ce

matin (je le regrette pour vous), je vais vous dire comment il est. On arrive au bout d'une côte à un détour, et l'on voit ce modeste clocher qui se dresse. Tiens! déjà, mais j'y suis!... Erreur! Il vous semble que vous touchez le sanctuaire de la main, et vous avez encore un long détour à faire. Il vous semble, de même, que vous touchez l'idéal et que vous y êtes, il vous en coûtera cependant pour y arriver. Mais enfin, quand on aperçoit le sanctuaire, on sent se raffermir son courage. Allons! j'y arriverai bien!

« Et vous, mes chers enfants du séminaire, vous l'avez parcouru le chemin qui monte de votre maison à ce modeste sanctuaire. Vous avez vu le sanctuaire, mais à un moment il a disparu, vous ne le voyez plus. Il semble que vous ayez perdu votre idéal. Oh! mes enfants, quel est celui d'entre vous qui n'a pas, sur les hauteurs pures de son âme, son petit sanctuaire de Notre-Dame-de-Grâce? — De quelle grâce parlez-vous, Monsieur le Supérieur? — Vous le savez bien. Il y a des jours où je n'ose pas vous en parler, parce que mon cœur étouffe d'angoisse. La grâce dont je parle est celle de votre vocation. Oh! chers enfants, qui l'avez vue un jour! Puis elle a disparu de vos regards et vous avez quitté le chemin, parce qu'il offre des obstacles et un passage difficile. Oh! de grâce, demandons-le ce soir à saint Vincent. Si vous avez vu le sanctuaire sur les sommets de votre âme, allez-y! Sinon, la France en mourrait. Et que nous servirait d'avoir eu les magnificences de saint Vincent de Paul, pour sauver notre peuple de France, s'il n'y avait pas de prêtres pour continuer la mission sublime de Jésus-Christ? Oh! combien je désire que vous m'entendiez! Et vous, grand saint, qui avez tant aimé les âmes, et qui savez que les âmes ne peuvent se sauver que par le ministère des prêtres, donnez-nous-en! Ainsi soit-il! »

Faisant allusion à la simplicité de la messe célébrée par Vincent de Paul à Notre-Dame-de-Grâce en 1600, l'orateur disait notamment : « Il n'y avait certainement pas ici, ce jour-là, ni la schola du grand séminaire ni celle du petit séminaire... Je me garderai bien d'établir entre elles aucune comparaison, puisque l'une et l'autre ont touché à la perfection. » Il est sûr que les voix jeunes et fraîches des élèves du petit séminaire ont alterné d'une façon très agréable avec celles de leurs aînés. A plusieurs reprises nous avons entendu avec plaisir les litanies de saint Vincent, que M. l'abbé Cramaussel, maître de chapelle au grand séminaire, avait mises en musique pour la circonstance. Les invocations, traduites du latin en prose rythmée, se chantent deux par deux, sur une double mélodie et à voix alternées. L'invocation *O saint Vincent, priez pour nous!* à quatre voix égales ou mixtes, les coupe de la façon la plus heureuse. La phrase musicale est à la fois gracieuse et ample. Ces litanies ont eu auprès des pèlerins un succès mérité.

P. D.

(Semaine religieuse d'Albi.)

MONSIEUR DELANGHE.

(Suite)

Ayant rappelé les principaux événements qui composent la vie de M. Delanghe, nous allons essayer de retracer ici son portrait moral.

Embarrassé, au premier abord, par cette tâche difficile, on ne l'est plus quand on se souvient avec quel soin le cher défunt s'est appliqué, toute sa vie durant, à se modeler aussi parfaitement que possible sur son

bienheureux Père saint Vincent, lui-même imitateur fidèle du Christ Jésus.

C'est ainsi que, lisant la description du caractère de saint Vincent que nous fait Abelly, on est frappé de la ressemblance entre le père et le fils. Du reste, il ne saurait en être autrement. Tant de fois M. Delanghe aimait à le répéter : il trouvait une consolation intérieure à étudier les écrits et les règles de saint Vincent. Et s'il en avait acquis une connaissance peu ordinaire, il sut manifester au dehors ce qui faisait dans son for intime l'objet de ses continuelles méditations.

De saint Vincent, Abelly nous dit : « Il avait l'esprit grand, posé, circonspect et difficile à surprendre. Il n'entrait pas légèrement dans la connaissance des affaires, mais lorsqu'il s'y appliquait sérieusement, il les pénétrait jusqu'à la moelle, il en découvrait toutes les circonstances petites et grandes, il en prévoyait les inconvénients et les suites; et néanmoins, de peur de se tromper, il ne portait point jugement d'abord s'il n'était pressé de le faire, et il ne déterminait rien qu'il n'eût balancé les raisons pour ou contre. Lorsqu'il fallait donner son avis il développait la question avec tant d'ordre et de méthode qu'il étonnait les plus experts. »

N'est-ce pas là la conduite que M. Delanghe a toujours tenue dans les offices importants qu'il occupa dans la petite Compagnie, et aussi dans les affaires nombreuses et délicates qu'il eut à traiter? Sans doute il n'avait pas, comme saint Vincent, l'élocution facile; nous le voyons toujours préférer traiter les questions par écrit, et alors nous retrouvons la même simplicité, la même droiture, la même pénétration d'esprit. Sœur Marie Maurice, ancienne Supérieure des Filles de la Charité, ne lui a-t-elle pas rendu ce beau témoi-

gnage en disant : « Quand M. Delanghe a étudié une question, il n'y a plus rien à ajouter. » Sans doute M. Delanghe avait-il fait preuve de cette pénétration d'esprit comme sous-directeur au Conseil de la Communauté.

« Il ne s'empressait jamais dans les affaires et ne se troublait point par leur multitude ni par les difficultés qu'il pouvait y rencontrer; il les entreprenait et s'y appliquait avec ordre et lumière et en portait le poids et la peine avec patience et tranquillité. »

Si nous ne savions pas que ces lignes ont été écrites pour saint Vincent, nous serions tentés de croire qu'elles le furent uniquement pour M. Delanghe.

Dans ses entretiens avec ses confrères comme dans ses relations épistolaires, qui peuvent être données comme modèles de tact et de délicatesse, M. Delanghe copiait encore son bienheureux Père.

« Saint Vincent faisait en tous ses discours un sage mélange de la prudence et de la simplicité; il disait simplement les choses comme il les pensait et néanmoins il savait fort bien se taire sur celles où il voyait quelque inconvénient de parler. Il se tenait toujours présent à lui-même, et attentif à ne rien dire ni écrire de mal digéré ou qui témoignât aucune aigreur, mésestime ou défaut de respect et de charité envers qui que ce fût. »

La charité de M. Delanghe était connue de tous; toujours aimable envers ceux qu'il recevait, il se surveillait pour ne jamais manifester dans ses paroles la moindre aigreur. Il se faisait bien tout à tous, afin de les gagner tous à Jésus-Christ. Que dire de sa discrétion? Elle est proverbiale. Aussi lui a-t-elle valu la confiance de tous, surtout des étudiants, qui aimaient à recourir à lui, sachant bien que jamais leur secret ne serait trahi. Un jour, un confrère dans la peine lui

écrivit; il avait besoin de dire sa douleur. Aussitôt M. Delanghe de lui répondre : « Vous pouvez toujours me dire ce que vous avez sur le cœur, car, autant qu'il dépend de moi, il ne vous en reviendra pas de désagrément. »

Continuons la citation d'Abelly : « Son esprit était fort éloigné des changements, nouveautés et singularités; il tenait pour maxime, quand les choses étaient bien, de ne pas les changer facilement sous prétexte de les mettre mieux. »

De même, M. Delanghe était-il l'homme des traditions, car il savait bien qu'une communauté vit beaucoup des us et coutumes légués par les ancêtres. Toutes les coutumes de la Congrégation, tous ses pieux usages lui étaient familiers; il y était attaché fortement et les observait avec une véritable jouissance, qui se traduisait dans tout son être. Il comprenait que l'observance fidèle des traditions contribue puissamment à l'entretien de l'esprit primitif, de la vie de famille parmi les confrères; et quand quelqu'un paraissait l'avoir oublié, il le rappelait à l'ordre *suaviter ac fortiter*. Il souffrait visiblement quand un changement quelconque tentait de s'introduire, même quand il était imposé par les circonstances ou les progrès de la science; sans doute il s'y soumettait, mais ce n'était pas sans peine.

« Saint Vincent avait le cœur fort tendre, noble et généreux, libéral, facile à concevoir de l'affection pour ce qu'il voyait être bon et selon Dieu; et néanmoins il avait un empire si absolu sur tous ses mouvements et tenait ses passions si sujettes à la raison qu'à peine pouvait-on s'apercevoir qu'il en eût. »

M. Delanghe était homme et, certes, comme tous les mortels, il avait à lutter; pour lui aussi le mot de l'apôtre était vrai : « *Caro enim concupiscit adversus*

spiritum. » Mais il savait se dominer avec une rare maîtrise : extérieurement, on ne voyait pas ce qu'il endurait dans son cœur et en toutes choses il était *sibi semper constans*. Il ne se départissait guère de son calme, au point qu'on aurait pu le croire doux et insensible par tempérament. Qu'il nous soit permis de citer un fait qui montre plutôt que M. Delanghe était violent par nature. Un confrère nous écrit : « Par inadvertance, j'avais émis une réflexion que je croyais insignifiante, mais qui pouvait paraître une critique de certains de ses actes; il sortit tellement de ses gonds et se défendit avec une telle indignation que j'en fus tout bouleversé et qu'après plus de dix ans, je frémis encore quand j'y pense. Il se ressaisit d'ailleurs très vite et son bon et habituel sourire reparut. Quant à moi, mon ahurissement passé, je compris que le premier mouvement l'avait surpris et je conclus que, pour se posséder comme il le faisait d'ordinaire, il avait dû lutter terriblement contre lui-même et remporter de laborieuses victoires. »

« Néanmoins, et c'est par là que nous achevons la citation d'Abelly, il aurait pu sembler à quelques esprits prompts et actifs que ce sage personnage tardait trop à se déterminer dans les affaires et à les exécuter. Il est vrai qu'il a paru un peu singulier. Mais cette singularité a paru d'autant plus louable que la plupart du monde, bien loin de se porter à cet excès, s'il y en a, tombe ordinairement dans les défauts contraires; de sorte qu'on pourrait avec raison dire de saint Vincent de Paul ce que saint Jérôme a écrit de sainte Paule « que ses défauts auraient été des vertus « en d'autres ».

Le même défaut, on le reproche à M. Delanghe. Il avait, en effet, quelque chose d'embarrassé, de trop réservé dans sa personne, d'obscur et de vague dans

sa pensée, au moins quand il la traduisait en paroles. On se demandait souvent ce qu'il voulait dire, ce qu'il voulait qu'on fasse. Et le témoin autorisé auquel nous empruntons ces détails conclut par ce souvenir : « Un étudiant, plus âgé et souffrant de cet état de choses, fit un jour cette réflexion que je n'ai jamais oubliée parce qu'elle me paraissait caractériser assez bien notre digne et regretté confrère : « M. Delanghe « est une belle fleur qui ne s'épanouit pas. »

Oh! que cette réflexion est juste! Oui, M. Delanghe était vraiment l'une de ces fleurs cachées qui échappent à tous les regards, mais dont le petit calice embaume l'atmosphère. Ceux qui eurent le grand bonheur d'approcher de plus près sa belle âme tombèrent sous le charme des vertus qu'elle renfermait; une suave douceur en émanait : le vrai parfum des âmes saintes, la bonne odeur de Jésus-Christ.

Ajoutons cependant quelques réflexions pour justifier cette lenteur que l'on constatait en lui. C'est un fait incontestable : par caractère, M. Delanghe était un ennemi des résolutions précipitées, il ne voulait engager sa responsabilité qu'en connaissance de cause. Quand la question soumise à son appréciation n'avait pas toute l'importance qu'on semblait vouloir lui attribuer, ou lorsque les raisons pour et contre étaient d'égale valeur, M. Delanghe s'abstenait de donner une réponse catégorique et s'en tenait aux principes généraux. Lui donnait-on le temps de réfléchir suffisamment pour qu'il pût prendre une décision, alors il savait assumer une responsabilité; le pressait-on, au contraire, de répondre, il demeurait comme en suspens et irrésolu, parce qu'il n'avait pas encore rassemblé toutes les lumières de son intelligence sur la question proposée. Ses amis cependant et tous ceux qui le connaissaient plus intimement comprenaient

vite de quel côté allait son adhésion et lui savaient gré de la liberté qu'il leur laissait. A Louis XIV, sortant d'un sermon où le prédicateur l'avait tancé vigoureusement, on prête ce mot piquant : « J'aime à prendre la leçon au pied de la chaire, mais je n'aime pas qu'on me la fasse. » Saint François de Sales est assez fin pour se dire que tous les hommes sont, un peu plus, un peu moins, de ce tempérament-là : ils veulent bien prendre la leçon, mais non la recevoir. M. Delanghe le savait et c'était la raison de sa conduite envers ses inférieurs.

Il manquerait quelque chose à ce portrait si nous ne parlions pas de la grande délicatesse du bon M. Delanghe, qui possédait cette vertu essentiellement humaine à un haut degré : il aimait à faire plaisir, mais surtout il savait le faire discrètement, ce qui est mieux. Son bon cœur était merveilleusement aidé par une mémoire heureuse qui lui rappelait à propos les événements susceptibles d'intéresser plus particulièrement ceux auxquels il s'adressait. Il exerçait l'autorité avec une délicatesse exquise ; il serait difficile de mieux suivre que lui le conseil de sainte Thérèse, qui dit « que les supérieurs, pour se faire obéir, doivent se faire aimer ».

Directeur, supérieur, visiteur, on peut se demander s'il a jamais donné un ordre formel. Mais on avait une telle crainte de le contrarier et de lui faire de la peine, qu'on s'ingéniait à deviner ses intentions et ses désirs et qu'on les exécutait dès qu'on pouvait les saisir. Plusieurs fois même, il a presque gêné des confrères en leur demandant comme un service ce qui n'était qu'une partie du devoir. Ici, on ne peut s'empêcher de se rappeler Bossuet parlant du mystère de la Visitation de Marie et disant : « C'est aux Supérieurs à prévenir. Marie, qui se voyait prévenue par le

Verbe descendu en son sein, pouvait-elle n'être pas touchée du désir de s'humilier et de descendre à son exemple ? »

M. Delanghe a pratiqué cette condescendance à la perfection; jamais il ne faisait valoir ses droits, mais en toute circonstance, il s'effaçait le plus possible. C'était bien le *primus inter pares*, ou mieux, tout simplement, le *par inter pares*. Que de fois il s'est privé de satisfactions personnelles très légitimes et s'est imposé de vrais sacrifices pour faire plaisir à un confrère ou aller au devant d'un désir !

Qu'il était heureux quand il pouvait faire plaisir, mais combien triste quand il devait faire un reproche ! Il le retardait le plus possible et, quand il le faisait, il y mettait beaucoup de douceur, les traits de son visage s'imprégnaient d'une profonde tristesse, reflet de la peine qui lui faisait si mal au fond de l'âme. Ce reproche muet d'un cœur tendrement paternel, était-il toujours bien compris ? La question peut se poser ; Dieu en connaît la réponse.

Mais la douceur chez les saints, comme chez saint Vincent, comme chez Notre-Seigneur lui-même, ne cessait d'être accompagnée de force et ces deux vertus étroitement unies entre elles sont à l'autorité le meilleur appui. Il faut être tenace pour la fin qu'on s'est proposée et doux dans les moyens de la poursuivre. M. Delanghe avait cette double qualité. Nous le disons plus haut : avant d'en arriver à une décision, il prenait le temps de méditer et rien n'échappait à ses investigations. Lent à se décider, il maintenait, malgré tous les obstacles qui pouvaient se dresser devant lui, la détermination prise. Il ne se buttait pas contre les difficultés, comme les violents, il n'essayait pas d'en triompher par la force, envers et contre tout ; à quoi bon ? Ne valait-il pas mieux côtoyer la Providence

plutôt que l'enjamber ? Ainsi avait fait saint Vincent et toujours il avait réussi dans ses entreprises.

Tel fut, dans ses grandes lignes, le caractère de M. Delanghe : il édifiait par la haute vertu qui croissait en lui, et comme nous allons le dire, rayonnait comme d'un foyer lumineux, sur quiconque l'approchait ; il attirait les âmes par sa douceur ; il se les attachait par sa délicatesse et la constance de ses affections ; il devenait l'homme du bon conseil par son esprit de foi et l'acuité de son intelligence, la connaissance des affaires, la prudence et la discrétion. Si une trop grande timidité naturelle jointe à une crainte exagérée d'exercer l'autorité n'étaient venues jeter comme un voile sur toutes ses belles qualités, M. Delanghe aurait eu sans contredit une influence encore plus considérable et plus profonde sur les âmes nombreuses confiées à sa garde. Mais tout cela était voulu de Dieu, qui nous a montré une fois de plus, dans la personne du cher défunt, que la véritable grandeur de l'homme n'est pas en fonction des emplois plus ou moins importants qu'il occupe dans la société, mais bien dans la manière dont il s'acquitte de ses devoirs de chaque jour.

Inconnu aux yeux du monde, cet humble enfant de saint Vincent ne cesse de nous apparaître comme un modèle à imiter. (A suivre.)

Abbé Arnaud d'Agnel. SAINT VINCENT DE PAUL
Directeur de Conscience. Paris, Pierre Téqui, libraire-
éditeur, 82, rue Bonaparte, 1925.

*Lettre-préface de M. François Verdier,
Supérieur général de la Congrégation de la Mission
et des Filles de la Charité.*

Mon cher Abbé, Paris, le 11 février 1925.
Vous m'avez fait aimablement demander quelques

mots pour être mis en tête de votre volume *Saint Vincent de Paul, Directeur de Conscience*. C'est de grand cœur que je vous les adresse. Ils vous diront ma gratitude et mon admiration pour le beau travail par vous consacré à l'incomparable saint dont je suis le très humble successeur.

Ce travail, vous l'avez fait après avoir, à l'imitation de Dante, étudié notre héros *con lungo studio e grande amore*. Votre esprit et votre cœur, unis ensemble et coopérant à la même tâche, ne pouvaient que réussir dans leur entreprise commune. Ils ont réussi et bien réussi.

La lecture attentive des trois volumes qui retracent la vie, les œuvres et les vertus de saint Vincent, celle des quatorze autres volumes où est recueilli tout ce qui nous a été conservé de ses lettres, écrits et entretiens, vous ont confirmé dans cette persuasion, ancienne chez vous, que le Fondateur des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité n'était pas seulement un homme au cœur débordant de charité pour toutes les misères et toutes les pauvretés, mais encore un puissant esprit aux vues profondes et aux vastes conceptions. En lui vous avez rencontré et reconnu des connaissances nombreuses et variées tant dans l'ordre naturel des sciences humaines que dans l'ordre de la sainteté. Vous avez admiré dans votre saint des conceptions hardies et presque novatrices, mais que précédaient toujours de mûres et silencieuses réflexions ; des entreprises et des fondations que l'on taxait de témérité, d'imprudence ; et qui sait si on ne murmurait pas le mot de folie, à voix basse ou à demi-voix ! Vous avez constaté en lui cet esprit éminemment pratique ennemi-né des abstraites théories, esprit d'ordre, de mesure, d'organisation : le bon sens fait homme, a-t-on pu dire de lui.

Par-dessus tout, le bel assemblage des vertus de saint Vincent vous a charmé et vous avez senti tout ce que la beauté d'une âme sainte ajoute de fini à de belles qualités naturelles pour réaliser le véritable grand homme.

On a dit, je crois, que les vrais grands hommes, honneur et bienfaiteurs de l'humanité, ce sont les saints. Vous n'hésiteriez pas à donner une place, et non la dernière, dans la galerie des grands hommes de l'Église et de la France, au saint que vous avez étudié et aimé.

Vos joies intellectuelles et de cœur, savourées au cours de la lecture des nombreux volumes susindiqués, vous avez tenu à les faire partager, au moins en partie, par ceux qui n'auraient pas le loisir ou l'occasion de lire ou de parcourir ces volumes.

Vous pensez, et avec raison, que, si le grand cœur de saint Vincent est à peu près connu de tous, la puissance de son esprit est trop généralement méconnue et qu'il fallait que, par une connaissance plus compréhensive de votre hères, on pût lui donner une louange plus parfaite.

Vous avez voulu, par suite, qu'il fût connu, autrement et un peu mieux que par l'imagerie pieuse et la statuaire édifiante, lesquelles n'ont pas toujours, l'une et l'autre, une parfaite ressemblance avec le grand art ; qu'on vît en lui non pas, toujours ni uniquement, un bon vieux prêtre charitable avec, entre les bras, un pauvre petit être abandonné, et, accroché à sa vieille soutane rapée, un autre jeune orphelin ; mais aussi l'homme qui savait fonder et organiser, qui s'entendait à diriger suavement et fortement œuvres et personnes.

Votre volume présente donc au public, chrétien ou simplement curieux des choses de l'âme, le fruit de

vos trouvailles sur un point de la plus haute importance, sur ce que saint Grégoire appelle l'art des arts, l'art par excellence, c'est-à-dire la conduite des âmes, et vous prétendez montrer à chacun que M. Vincent d'autrefois, le saint Vincent de Paul de nos jours, était un véritable artiste, un maître et docteur dans cet art de la conduite.

Je crois pouvoir vous dire que votre prétention n'est point témérité et que votre lecteur, quand il aura parcouru les dix-huit chapitres de votre volume, sera de mon avis, pour avoir trouvé profit et agrément à vous lire. Les titres eux-mêmes de vos chapitres, par l'inattendu de leur énoncé, engageront à la lecture et assureront à l'esprit chrétien du lecteur et à son goût de lettré, un intérêt non seulement soutenu, mais toujours croissant. D'autant plus que souvent, habileté de très bon aloi, pour donner à votre travail valeur plus grande et intérêt plus pénétrant, vous vous effacez devant votre saint et le laissez parler lui-même. Vous savez d'ailleurs bien choisir le passage et le mettre en un relief mérité.

Un des premiers, sinon le premier, vous avez pu profiter des facilités que donne la récente publication, à peine terminée, des dires et des écrits de saint Vincent de Paul, pour le mieux connaître. De nouveaux chercheurs viendront sans doute qui l'étudieront et le présenteront sous d'autres aspects, car il y a matière abondante à études en cet homme unique et divers. L'intérêt de leurs travaux sera certainement très grand. Peut-être atteindra-t-il celui du vôtre; ils auront peine à le dépasser.

Je souhaite donc, et de tout cœur, la plus large diffusion à votre volume. En vérité, il s'adresse à tous, aux directeurs, comme aux dirigés. Et qui donc, ici-bas, n'est pas, plus ou moins, directeur de conscience,

même sans compter les directeurs proprement dits? Les confesseurs et les supérieurs, les maîtres ou maîtresses de novices, les parents eux-mêmes ; les formateurs ou éducateurs et quiconque a autorité sur autrui dans n'importe quel ordre d'idées. Croyez-vous, ou croit-on, que les gouvernants eux-mêmes, quel que soit le champ d'action vaste ou restreint de leur commandement, n'auraient pas profit réel à s'inspirer des principes de direction de saint Vincent de Paul? S'ils essayaient !

Et si tout le monde est plus ou moins directeur de conscience, il est bien vrai aussi que tout le monde rentre, d'une manière ou d'une autre, dans la catégorie des dirigés. Quel avantage de nous rendre compte de la direction dont nous sommes l'objet, de la comprendre et de la faciliter en nous y adaptant, en connaissance et amour de cause.

Que votre livre ait donc beaucoup de lecteurs ; je les lui souhaite parce qu'il les mérite. Je les lui souhaite aussi afin que saint Vincent, peut-être pas assez bien connu, le soit plus et mieux à l'avenir.

Merci donc à nouveau, mon cher Abbé, et croyez-moi en Notre-Seigneur et Marie Immaculée,
Votre tout dévoué,

F. VERDIER,
Supérieur général.

ESPAGNE

VOYAGE DE M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL (*suite*).

18 octobre. — Le départ pour l'Andalousie ensoleillée devait avoir lieu à dix heures du matin. Notre Très Honoré Père prenait l'express avec ses accom-

pagnants déjà nommés, sauf toutefois M. Atienza, qui était remplacé par M. Iglesias et qui ne devait rejoindre la petite troupe apostolique qu'à Granada. On a nommé l'Andalousie *enseleillée*, mais il fallait compter sans les caprices du mois d'octobre et ses averses torrentielles qui vous surprennent et transforment les chemins en rivières. A Valdepeñas, nos sœurs ne peuvent s'approcher du train, car toutes les cataractes du ciel sont ouvertes; elles se contentent de regarder de loin et font un vrai sacrifice, devant renoncer au petit mot paternel si désiré. En quittant Valdepeñas, le train ralentit sa marche; c'est qu'on approche de la Sierra Morena, célèbre autrefois par les exploits de ses bandits. Il faut la traverser par le précipice de Despeñaperros, la porte obligée, pour ainsi dire, de tous ceux qui veulent se rendre de la province de la Mancha à celle de l'Andalousie. Le coup d'œil est vraiment grandiose : les montagnes d'un bleu ardoise forment une série de pics, si aigus, si bien rangés, qu'ils font penser que c'est avec raison qu'on appelle ces montagnes *sierra*, scie. De petits incidents devaient se produire dans le parcours, mais tout au bénéfice de nos chères sœurs de Linares, l'ancienne maison de sœur Isabel Yoldi, économiste de la rue de Jésus, et qui s'y était même rendue la veille pour préparer la réception. De Madrid on lui avait télégraphié que notre Très Honoré Père n'y descendrait pas, ainsi le disaient les compagnes un peu attristées que nous trouvions à la gare avec nos sœurs de Bailén; mais les unes et les autres, voyant que nous hésitions à descendre, tentèrent si bien notre bon Père qu'il se laissa convaincre et passa du train dans l'auto publique pour Linares, tandis que MM. Mac-Hale et Comellas continuaient directement vers Andujar. Nous voilà au magnifique hôpital de

Linares ; comme pour aller à Andujar en auto il fallait passer devant la porte de nos sœurs de Bailén, celles-ci se hâtèrent de s'en aller pour improviser la réception de notre Très Honoré Père. Pendant que nous visitions la maison, on cherchait les autos, mais le temps passait et les autos n'arrivaient pas. Une heure, deux heures, trois heures se passent, impossible d'en trouver malgré les recherches et les démarches de nos sœurs, qui souffraient du contretemps... Où étaient donc les autos de Linares ? A Jaén sans doute, où il y avait des courses de taureaux. Mais les choses les plus fâcheuses ont toujours leur bon côté ; on avait au moins le temps de prier, de prendre une légère réfection et enfin de délibérer si on devait passer la nuit à Linares ou arriver à Andujar par le train de onze heures et demie du soir. On se décida pour ce dernier parti. Mais ce furent les pauvres sœurs de Bailén qui éprouvèrent une cruelle déception ! Dieu la leur comptera. Ce petit incident devait mettre en relief la patience et le calme de notre Très Honoré Père, restant toujours souriant et affable : c'est un exemple pour tous.

19 octobre. — De Andujar, à quatre heures vingt et une, on arrivait à Córdoba à six heures et on descendait à la Casa-Cuna (Enfants Trouvés). Nos sœurs des autres maisons de Córdoba assistèrent nombreuses à la messe de notre Très Honoré Père. Vers neuf heures, Monseigneur se rendait chez les sœurs, ne voulant pas que le Père se dérangeât pour aller le saluer, prenant lui-même les devants ; c'était bien délicat de sa part. Il y avait à visiter, à Córdoba, la célèbre mosquée arabe convertie en cathédrale, où l'on admire de véritables allées de colonnes de marbre offrant un dessin particulier selon l'endroit où l'on se place

pour en admirer les merveilleuses enfilades. Notre Très Honoré Père en était émerveillé, mais il fallait écourter, puisque à onze heures dix nous prenions le train pour Sevilla, perle de l'Andalousie, où nous arrivions à trois heures.

Directement on se rendait au grand hôpital Central, où les Sœurs-nombreuses des différentes maisons de la ville et des environs attendaient notre Très Honoré Père, qui était reçu aux accords de l'hymne espagnol. Le cortège se dirigeait ensuite vers la chapelle, où se chantait un *Te Deum* très solennel. A la salle de Communauté, où l'on se rendit après, une sœur lut un compliment, auquel notre Très Honoré Père répondit avec sa bonté habituelle et si paternelle. Ensuite, visite de la maison, magnifique, pour mille malades ; puis de l'Hôpital militaire, de l'Hospice, des Enfants Trouvés, de la Maison d'aliénés et de l'Asile San Fernando.

21 octobre. — Après la messe de Communion, on visite la Cathédrale, puis on fait le tour des maisons de nos sœurs. C'est d'abord l'Hôpital de la Charité, fondé par le vénérable Miguel de Mañara, un laïque, puis la Croix-Rouge, le Protectorat de l'Enfance, les Écoles Catholiques, car les maisons sont nombreuses à Sevilla et personne ne veut être oublié. Il y avait encore deux visites importantes à faire : l'une à Mgr l'archevêque et l'autre à l'infante Louise d'Orléans. Celle-ci reçut notre Père tout d'abord en particulier ; puis fit appeler M. Ballester, que Son Altesse avait connu au Portugal ; vint ensuite le tour des autres confrères qui accompagnaient notre Très Honoré Père. L'Infante se montra très aimable. Elle apprécie beaucoup nos sœurs et avait un vrai plaisir à l'exprimer à notre Très Honoré Père. S'il fallait s'étendre

davantage sur les maisons de nos sœurs de Sevilla, ce serait bien long ! La plupart d'entre elles sont de vrais musées et contiennent des trésors artistiques d'une grande richesse.

A trois heures, on partait pour Cádiz et on trouvait des sœurs sur le parcours : à Dos Hermanas, à Lebrija, à Jerez, à San Fernando et au Puerto de Santa Maria. On arrivait à Cádiz à huit heures du soir ; le maire, capitaine général, le président du Comité provincial et plusieurs autres personnalités étaient à la gare et saluaient notre Très Honoré Père ; puis l'on s'orientait vers la résidence des missionnaires, où l'on devait loger.

22 octobre. — Notre Très Honoré Père dit la messe chez eux et, dès neuf heures, se prête à commencer la visite des maisons, desquelles il sera permis de faire une petite énumération pour avoir une idée de la prospérité des Œuvres :

1. Sanatorium de la Mère de Dieu : 40 enfants, 12 sœurs.
2. Patronage de Saint-Joseph : 250 enfants, 8 sœurs.
3. Asile du Doux Nom de Marie pour les pauvres honteux : 40 pauvres, 12 sœurs.
4. Hôpital Saint-Jean-de-Dieu : 220 malades, 20 sœurs.
5. Asile Gaditain : 150 enfants, 9 sœurs.
6. Écoles catholiques de Saint-Martin : 450 enfants, 15 sœurs.

Cette visite des maisons devait s'interrompre un peu pour aller saluer Mgr l'évêque du diocèse et l'évêque des Iles Canaries, son hôte. La visite fut très cordiale : notre Très Honoré Père dut s'asseoir entre ces deux prélats et, comme l'*Angelus* sonnait, ils le prièrent de le réciter lui-même ; ce que notre Très Honoré Père fit bien simplement. Au sortir du palais épiscopal, on visitait la cathédrale.

Après le dîner, on reprenait la visite des maisons :

7. Collège de Jésus, Marie et Joseph : 400 enfants, 13 sœurs.
8. Enfants Trouvés.
9. Académie populaire Saint-Joseph : 450 enfants.
10. Maison d'aliénés : 320 aliénés, 14 sœurs.
11. Hospice Provincial : 400 enfants, 20 sœurs.
12. Hôpital civil Mora : 500 malades, 24 sœurs.
13. Asile Saint-Joseph pour vieillards : 40 vieillards, 7 sœurs.
14. Hôpital Militaire, 300 malades, 13 sœurs.
15. Collège de la Sainte-Famille : 20 internes, 5 sœurs.

A sept heures et demie, les visites étaient terminées. Notre Très Honoré Père s'était donc prêté, en huit heures et demie, à visiter quinze maisons de sœurs, Mgr de Cádiz et celui des Canaries, puis la cathédrale; il avait béni solennellement un autel et avait pris la parole dix-neuf fois. C'était un tour de force, et vraiment on était tenté de dire que c'était trop. L'impression de notre Très Honoré Père sur Cádiz fut très bonne : l'aspect des maisons, en effet, est simple, la charité bien organisée; nous y trouvâmes des idées nouvelles, par exemple, à l'Asile du Doux Nom de Marie, appelé vulgairement *Candelaria*, où les femmes hospitalisées appartiennent à des familles ruinées et y logent, sauf pour les repas qui les réunissent, dans des chambres particulières, entrent et sortent pendant la journée, à peu près comme si elles étaient dans un hôtel : c'est leur rendre la charité bien attrayante.

23 octobre. — Notre Très Honoré Père dit la messe de bonne heure et nous tous avec lui, car nous devons prendre le train à sept heures et quart pour Málaga. La brume marine qui s'élève nous empêche de jouir du splendide panorama qu'offre Cádiz de la ligne du chemin de fer.

Nous arrivons à Marchena à douze heures et demie. La Supérieure de l'hôpital, avec trois de ses compagnes, avait tout prévu et montait bien vite dans notre

compartiment, avec le diner pour nous tous : elle nous servait en route et il faut bien dire à sa louange que rien n'y manquait. La bonne Supérieure s'acquitta même si bien de ses fonctions qu'elle mérita d'être baptisée par notre Très Honoré Père du nom de *sœur Providence* et reçut comme juste récompense la permission de nous accompagner jusqu'à Málaga, avec l'une de ses compagnes, dans l'un des compartiments voisins. Arrivée à Málaga *la belle* à sept heures et demie du soir. Parmi les autorités se trouvait, en qualité de maire-adjoint, le frère de ma sœur Heredia, Visitatrice, qui s'était occupé des autos, qui restèrent entièrement à notre disposition. L'entrée à l'Hôpital civil fut d'un effet splendide : un réflecteur très puissant projetait un chemin de lumière sur le parcours de notre Très Honoré Père, qui passa entre deux haies formées par nos sœurs des huit maisons de Málaga et par les soldats hospitalisés. Après une courte adoration à la chapelle, les autorités prenaient congé et nous nous dirigeons vers la salle de Communauté, où une sœur de la Miséricorde accompagnait au piano un chœur formé par des sœurs des huit maisons. Une autre, de l'Asile Saint-Jean-de-Dieu, adressa au Très Honoré Père un compliment très délicat. Ce fut un des moments les plus heureux de notre voyage, car nous jouissions vraiment de voir des sœurs si nombreuses s'unir pour fêter leur Père commun.

24 octobre. — La messe est à sept heures, pour commencer ensuite la visite des maisons à neuf heures et demie.

La première maison visitée fut l'Asile des *Colilleras*, pour des petites de quatre à douze ans qu'on ramasse dans la rue ; leur nombre est de 60, et les sœurs au nombre de 6. Cette maison plut beaucoup à notre Très

Honoré Père parce qu'elle est pauvre, bien pauvre.

Nous visitons, après, l'Asile Saint-Jean-de-Dieu, ou de la Goleta, où 1 500 enfants reçoivent l'éducation gratuite. Les sœurs sont au nombre de 20 : c'est une des maisons d'éducation les plus importantes de la Communauté en Espagne.

A onze heures, c'est le tour des Enfants Trouvés : 60 enfants et 10 sœurs. La mine superbe de ces petits attire l'attention de notre Très Honoré Père.

A onze heures et demie, visite à Mgr l'évêque, puis on rentre à la cathédrale.

Des sœurs des différentes maisons de Málaga assistèrent, à l'Hôpital civil, au diner de notre Très Honoré Père : beaucoup de gaieté et d'aménité présidait cette réunion de famille, qui fut très agréable pour tous.

A trois heures et demie, visite de l'Hôpital militaire : 150 malades, 8 sœurs. Le colonel adressa quelques mots touchants à notre Très Honoré Père et un sergent lui fit un compliment, après lequel les soldats entonnèrent des chansons patriotiques.

A quatre heures, on était à l'Hôpital Noble, auquel sont annexées des classes pour les enfants pauvres ; c'est une maison où il se fait un grand bien. A l'Asile de San Manuel, qu'on visite ensuite, un millier d'enfants reçoivent l'instruction ; c'est une fondation de la famille Heredia. Situé dans un quartier pauvre, il sert surtout aux enfants des classes pauvres.

Vers cinq heures, nous arrivons à la Miséricorde, à 2 kilomètres de Málaga. La bâtisse est neuve et magnifique et abrite 300 personnes, garçons, filles, vieillards des deux sexes et 16 sœurs. Les garçons habillés en marins, armés jusqu'aux dents — il n'y avait rien à craindre ! car les fusils comme les baïonnettes étaient en bois ! — font les honneurs au Très Honoré Père, en lui présentant les armes... puis la fanfare de cette

armée infantine joua quelques marches militaires, assez bien réussies pour de jeunes talents. A la chambre de Communauté, réunion intime; chants très bien accompagnés par une sœur, excellente musicienne. A sept heures, nous étions de retour à l'Hôpital civil; Mgr l'évêque du diocèse y attendait notre Très Honoré Père pour lui rendre sa visite.

25 octobre. — La messe est dite dans l'église de la Patronne de Málaga, Notre-Dame-des-Victoires. Le déjeuner a lieu chez nos sœurs de l'Hôpital militaire, qui est tout à côté.

A huit heures et demie, nous visitons le séminaire du diocèse, en construction; Monseigneur, qui tenait beaucoup à cette visite, s'y rendit pour expliquer tous les détails du plan à notre Très Honoré Père, qui s'y intéressa beaucoup.

Le dîner fut avancé à onze heures et demie, car, à une heure vingt, il fallait partir pour Granada, où nous arrivions à neuf heures du soir. Notre Très Honoré Père descendit à l'Institution Riquelme. M. Atienza et son secrétaire, M. Barriocanal, étaient à la gare.

26 octobre. — Deux sœurs de Granada eurent le bonheur de faire les saints vœux à la messe du Très Honoré Père.

Mgr l'archevêque, prenant les devants, rendit visite à notre Très Honoré Père et nous restâmes touchés de son amabilité.

A dix heures, nous visitons l'Hôpital où vécut saint Jean de Dieu, où son corps est conservé et qui porte son nom. Sœurs, malades, employés, tout le monde veut baiser la main du successeur de saint Vincent, qui sourit et laisse faire.

Nous visitons encore l'Hôpital de Saint-Lazare où

sont internés 60 lépreux... les préférés de Notre-Seigneur... *quasi leprosum*, et, ensuite, le Refuge et la Goutte de Lait, maison modèle dans son genre.

A trois heures, nous sommes à l'Hospice, et, à quatre heures, au Collège Calderon, où nous avons l'agrément d'une courte séance au programme bien intéressant. A remarquer une toute petite fillette faisant le rôle de poupée et sortant subitement d'une grande boîte de carton. Elle joua si bien son rôle qu'elle nous fit passer à tous un moment délicieux.

27 octobre. — La messe est au Collège Calderon, à six heures et demie; puis, dans la matinée, visite de la cathédrale et de l'Alhambra, le fameux palais des Maures, si réputé, dont la description réclamerait un volume; l'on se rend ensuite chez Mgr l'archevêque et enfin à Atarfe, fondation de la respectable sœur Heredia, visitatrice, et de son frère.

Nous assistons, à deux heures, à une séance à l'Institution Riquelme, où nous logeons; les enfants nous font une excellente impression.

A trois heures et demie, c'est le tour du Collège des Enfants Nobles. Nous devons garder très longtemps le souvenir de la fête organisée dans cette maison en l'honneur de notre Très Honoré Père; les jeunes filles interprètent très bien leurs rôles; nous remarquons surtout une poésie déclamée par une des enfants chantant les gloires incomparables de Granada. C'est une des meilleures séances qui aient été offertes à notre Très Honoré Père pendant son voyage.

Avant de rentrer à la maison, nous allons nous prosterner devant Notre-Dame-des-Angustias ou des Douleurs, patronne de Granada.

28 octobre. — A cinq heures quarante du matin, nous

prenons le train pour Murcia, sauf M. Comellas, qui, indisposé, reste à Granada. La journée sera dure, car le wagon de chemin de fer n'est pas confortable et, pour parcourir 335 kilomètres, nous resterons quatorze heures dans le train, toute une journée ! Pendant le trajet, nous faisons remarquer à notre Très Honoré Père une multitude de détails qui rappellent la longue possession de cette province par les Maures, et, comme les pays orientaux se ressemblent beaucoup quant aux mœurs, nous rappelons aussi plusieurs scènes de l'Évangile. Un aveugle que nous trouvons assis par terre à la gare de Cuadix, demandant l'aumône, nous fait penser à l'aveugle de Jéricho ; les maisons sans tuiles et avec terrasses, et d'autres creusées à moitié ou entièrement dans le roc, nous font penser aux maisons et aux tombeaux juifs ; des gens oisifs sans travail et regardant les passants, d'autres debout, attendant que quelqu'un les emploie, nous rappellent les ouvriers envoyés à la vigne. Nous trouvons encore de longues caravanes d'ânes chargés, des charrues identiques à celles dont on usait du temps de Notre-Seigneur, et dont usent encore les Maures et les habitants de Palestine. A chaque instant, nous revoyons l'olivier, le figuier, le sycomore, le grenadier, des vignes entrelacées aux fers des fenêtres ou aux arbres, des orangers, des citronniers, des palmiers. Nous faisons de l'Écriture sainte et des dissertations sur l'architecture mauresque ; c'est une manière agréable de passer le temps.

A midi, nous arrivons à la gare de Baza. Malgré la précaution que nous avons prise, la veille, d'envoyer une dépêche pour qu'on nous préparât à dîner — sans cette précaution nous risquions de rester à jeun jusqu'à notre arrivée à Murcia — nous dûmes nous contenter de bien peu de chose... Baza, étant une petite gare

très peu fréquentée, n'a pas de ressources ; aussi le garçon qui nous servait avait l'air bien embarrassé !

Albox fut la première gare où nous trouvâmes des sœurs, deux heures après notre départ de Baza ; elles portaient de quoi diner pour nous tous ; nous les remerciâmes, mais que Dieu surtout soit leur récompense !

Une quinzaine de sœurs de Cuevas-de Vera nous attendaient à Zurgena. Elles avaient dû faire une heure et quart d'automobile pour venir à la rencontre de notre Très Honoré Père. Elles dirigent à Cuevas un hôpital et un collège très florissant. Les Sœurs de Vera, au nombre de quatre, vinrent saluer M. le Supérieur général à la gare de Huercal Overa.

Nous arrivâmes à Lorca à quatre heures et demie. Plusieurs prêtres, une quinzaine de sœurs, un grand nombre d'Enfants de Marie étaient à la gare. Dans les locaux du chef de gare, on avait préparé une petite réfection pour notre Très Honoré Père ; aussi la demi-heure officielle d'arrêt du train fut aimablement prolongée de vingt minutes par le chef de gare pour que les sœurs pussent jouir un peu de la présence de leur Père vénéré.

Une heure après, nous étions à Totana, où les sœurs, comme à Lorca, sont très aimées. La manifestation de sympathie en l'honneur de notre Très Honoré Père fut imposante quant au nombre de personnes accourues à la gare et quant aux acclamations, à l'arrivée et au départ du train, qui s'arrêta, comme à Lorca, un peu plus qu'à l'ordinaire.

A huit heures et demie, nous arrivâmes à Murcia. Les principales autorités civiles et ecclésiastiques étaient à la gare. Parmi ces dernières se trouvaient plusieurs condisciples de M. Ballester.

29 octobre. — Notre Très Honoré Père dit la messe à la Miséricorde ; des sœurs accoururent de toutes les maisons de Murcia, même de Cehegin, ville située à quatre heures d'automobile de Murcia.

Le Très Honoré Père visite, dans la matinée, l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, la cuisine économique, les convalescents, puis Monseigneur l'évêque du diocèse et enfin la cathédrale.

Monseigneur, un vénérable vieillard de quatre-vingt-deux ans, qui, malgré son âge, fait régulièrement la visite de son diocèse, se montra fort aimable et donna des pouvoirs dans son diocèse à notre Très Honoré Père et à ceux qui l'accompagnaient.

La cathédrale n'a rien de remarquable, à part la tour de 146 mètres ; on peut y monter à cheval jusqu'à la moitié par dix-huit rampes très commodes.

L'Hôpital d'Aliénés est la première maison que le Très Honoré Père ait visitée dans la soirée. L'impression fut grande pour tous quand l'un des malades, médecin de profession, lut un petit discours dans lequel il sollicitait les prières du successeur de saint Vincent pour obtenir sa guérison.

A quatre heures, ce fut le tour des Enfants Trouvés. Après les saluts d'usage, le Très Honoré Père passa dans la salle où les enfants l'attendaient. Une fillette costumée en photographe fit bien rire notre vénéré Père. Après s'être présentée elle-même à toute l'assistance en racontant tous ses hauts faits et prouesses, elle dit qu'elle venait de très loin, attirée par la nouvelle de l'arrivée de notre Très Honoré Père, désireuse de prendre sa photographie. Et, se tournant vers lui, elle ajouta : « Monsieur le Supérieur général, voulez-vous me permettre de faire votre portrait ? » Sur la réponse affirmative de notre Très Honoré Père, elle se mit à l'œuvre, sortant son appareil, et imitant tous

les gestes et façons du photographe. Puis elle donna ses instructions à notre Très Honoré Père : « Ne bougez pas, ne riez pas. » Et comme tout le monde riait en même temps que notre Très Honoré Père, elle se tourna vers l'assistance, disant : « Et vous, Mesdames et Messieurs, veuillez ne pas faire rire Monsieur le Supérieur général. » Elle prit alors la photographie, mais de la bonté, de l'esprit de foi, de la charité de notre Très Honoré Père et fit un éloge original et parfait de sa personne.

Les écoles de la Purísima furent les dernières de Murcia que le Très Honoré Père visita.

A six heures du soir, on partait pour Cartagena. Notre Très Honoré Père prenait place dans une automobile avec son assistant, M. Mac Hale, et M. Bal-lester ; MM. Atienza, Sierra et Barriocanal suivaient dans une autre.

La route est bonne, de sorte qu'une heure après, à proximité de la maison des sœurs, l'arrivée de notre Très Honoré Père était annoncée par des fusées de couleurs variées. Nous sommes à l'asile Saint-Vincent, à un kilomètre et demi de Cartagena, chez la bonne sœur Peyrat, vénérable ancienne, que notre bon Père avait connue à Béziers, où elle fut autrefois sœur servante. La cour d'entrée était illuminée par quantité de lampions et de lampes électriques. Des sœurs des sept maisons de la ville, le clergé, les Enfants de Marie externes et les enfants des classes attendaient M. le Supérieur général. Cette belle réception de nuit était impressionnante. Les sœurs se réunissent ensuite dans une salle pour saluer leur vénéré Père, qui leur adresse quelques mots et leur dit sa joie en se voyant entouré de telles marques de filiale vénération de la part de ses enfants.

30 octobre. — Le lendemain, la messe de Communion eut lieu à sept heures.

La première visite de notre Très Honoré Père fut pour une sœur de l'Hôpital Militaire, très gravement malade — elle devait mourir quelques jours après ; — puis il visita la maison et se dirigea ensuite vers la Miséricorde, où les enfants l'attendaient dans la cour. Un petit garçon de dix ans, « un porte-drapeau » d'un beau drapeau espagnol, lui adressa un compliment, où il chantait les gloires de la France et de l'Espagne en une poésie très chaude et très bien rendue, associant tour à tour les gloires politiques et religieuses des deux nations : saint Ferdinand et saint Louis, Agustina de Aragón et Jeanne d'Arc, Isabelle la Catholique et sainte Clotilde, sainte Thérèse et sainte Marguerite-Marie Alacoque, saint Jean de Dieu et saint Vincent, Pelayo et Charles Martel, Notre-Dame del Pilar et Notre-Dame de Lourdes.

Notre Très Honoré Père salua ensuite la sœur servante de la maison, sœur Carmen Azpiazu, qui ne cessait de bénir le bon Dieu pour la grâce qu'il lui faisait de voir, chez elle, avant de mourir, le successeur de saint Vincent, personne de foi, de grand tact et très bien douée ; elle a été rappelée au ciel dans les premiers jours de novembre, laissant après elle de très vifs regrets.

A dix heures et demie, notre Très Honoré Père visita l'asile de Saint-Michel, maison importante de 1 200 enfants internes. Depuis plus de soixante ans que l'asile existe, on peut dire que presque toutes les enfants de Cartagena ont défilé par les classes de la maison. On avait réuni toutes les enfants dans un vaste salon. A remarquer parmi les morceaux joués, une petite comédie : 12 fillettes habillées en enfants de chœur, évoluant très gracieusement et chantant des

répons et des *alleluias* avec un sérieux qui faisait sourire et rire même.

A onze heures et demie, le Très Honoré Père était à la Cuisine économique, petite maison où l'on fait un bien réel aux ouvriers et aux pauvres honteux.

Dans l'après-midi, M. le Supérieur général visita les écoles pour l'enfance abandonnée, où l'on donne à manger tous les jours à 500 enfants; l'hôpital et l'église de la Charité (la patronne de Cartagena) et les Enfants Trouvés avec son annexe du patronage du Sacré-Cœur. Dans cette dernière maison 600 garçons reçoivent une bonne instruction; plusieurs prêtres, et quelques missionnaires en sont sortis. L'hôpital de la Charité fut fondé, en 1693, par José Maria Roldan, un soldat, et vit de la charité des Carthagénois, très dévots à cette Institution.

31 octobre. — C'est une des rares journées du voyage de notre Très Honoré Père, où il ait pu avoir quelques instants à lui.

La messe est dite à l'hôpital de la Charité. A douze heures, il est à la Miséricorde, où il dîne; à cinq heures vingt, il prend le train pour Alicante, où il arrive à dix heures.

C'était à regretter que le Très Honoré Père fit ce voyage pendant la nuit, car, à partir de la gare d'Alquerías, où il fallut changer de train, la voie ferrée traverse de véritables vergers d'une magnifique frondaison jusqu'à Alicante et au delà. Il aurait donc pu voir Elche et sa forêt de 115 000 palmiers, quelques-uns avec les plus hautes feuilles relevées et liées en cônes pour les faire blanchir et les transformer en ces belles palmes qu'en toute l'Espagne et même à Paris... on admire à la procession du Dimanche des Rameaux.

Au passage de notre Très Honoré Père par Orihuela,

l'évêque de cette ville, qui parle très bien le français, eut la délicatesse de se rendre à la gare pour le saluer à son passage et lui donner les pouvoirs.

1^{er} novembre. — Notre Très Honoré Père visite, dans la matinée, les quatre maisons d'Alicante : la Beneficencia, l'asile de Notre-Dame-des-Remedios, l'hôpital et le dispensaire de la Croix-Rouge, où la présidente, très aimable, mit à sa disposition une magnifique automobile, que notre Père étrenna pour aller à Alcoy, où, après une heure et demie d'auto sur une route bordée de précipices, il arriva cinq minutes avant le départ du train pour Valencia.

Nos sœurs d'Alcoy, de Onteniente, de Albaida, de Benigamin et de Játiva, vinrent en petits groupes, au passage du train, pour saluer ce vénéré Père.

A huit heures cinq, arrivée à Valencia, où les principales autorités civiles et ecclésiastiques étaient à la gare. On se dirige vers l'hôpital général, où des chambres vraiment princières étaient préparées pour notre Très Honoré Père. La cour de l'hôpital est littéralement comble : on y voit, outre nos sœurs de Valencia, des sœurs de plusieurs lieues à la ronde, des employés, des malades. Bien que cette cour ne soit pas très grande, notre Très Honoré Père mit presque un quart d'heure à la traverser, car tout le monde voulait lui baiser la main, le toucher. Vint, après, un second salut officiel des autorités. Notre vénéré Père ne cessait de sourire et d'avoir un mot aimable pour tous. Il était neuf heures quand il put prendre quelque chose avant de se retirer dans ses habitations.

(A suivre.)

BALLESTER.

PROVINCE DE MADRID

ANNALES 1925.

Le 17 avril, on bénit et inaugura le grandiose retable du grand-autel de l'église Saint-Vincent, à Madrid. On voit sur ce retable la Vierge Miraculeuse, son apparition à Catherine Labouré, à Ratisbonne, les images de saint Vincent, du bienheureux Perboyre et de la bienheureuse Marillac. La cérémonie fut présidée par le cardinal Casanova, qui officia pontificalement, assisté des évêques de Málaga, Jaén et Barbastro. Le soir, exposition, rosaire et prédication par l'évêque de Jaén.

18 avril. — Messe de communion pour les membres de la *Visite domiciliaire*, de Chamberi, auxquels se joignent 400 pèlerins venus de Tolède. Les prédicateurs furent, le matin M. Orzanco, le soir l'évêque de Málaga.

19 avril. — Messe de communion à laquelle assistent 800 Enfants de Marie. M. Escribano leur parla de la pureté et de la charité. A neuf heures et demie, messe pontificale en plein air, par l'évêque de Jaén; on a compté 12000 enfants présents. M. Orzanco prêcha sur l'innocence du cœur. Le soir, prédication par l'évêque de Jaén.

20 avril. — Prédication, par l'évêque de Jaén, aux Associations de la Médaille Miraculeuse des paroisses de la Conception, de Sainte-Barbe et de Ségovie.

21 avril. — L'évêque de Ciudad Real prêche aux Associations du Sauveur, de Saint-Jérôme et d'Alcalá de Henares.

22 avril. — Pèlerinage des paroisses de Covadonga,

Santiago et Carabanchel. Prédication par l'évêque de Cuenca, qui rappelle que les parents de saint Vincent étaient originaires d'Espagne et que saint Vincent a puisé à Saragosse la constance, la fermeté particulière à ce pays. Il dit, entre autres choses, que la Congrégation de la Mission, depuis trois siècles, n'a pas eu besoin de changer.

23 avril. — Pèlerinage des paroisses de San Ginés, de Notre-Dame-des-Douleurs et d'Avila. L'évêque de Sigüenza montre que les *Paules* ont pour mission de prêcher la Miraculeuse, comme les Jésuites le Sacré-Cœur.

24 avril. — Pèlerinage des paroisses de Saint-Louis, du Bon-Conseil, de Saint-Michel de Leganés. Le prédicateur fut le très illustre Magistral de Madrid.

25 avril. — Pèlerinage des paroisses de Saint-Sébastien, Saint-Millan, les Almudena, Guadalajara, Sigüenza. Prédication par M. Orzanco. Bénédiction papale par M. Atienza, visiteur.

26 avril. — Messe de communion pour les Associations de la Médaille, les Dames de Charité, les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Messe pontificale par l'évêque de Madrid-Alcalá. Le soir, exposition et rosaire. Sa Majesté la reine Doña Maria Christina assista à la cérémonie. Pendant cette neuvaine on distribua 20000 communions.

Une nouvelle loi de recrutement militaire vient d'être promulguée en Espagne; notre confrère M. Ignace Martin la commente.

Dans le nord-est de l'Espagne, les Filles de la Charité possèdent 32 asiles, 9 bienfaisances, 6 prisons, 5 miséricordes, 33 écoles, 3 hospices, 24 hôpitaux

civils, 5 hôpitaux militaires, 6 maisons d'enfants trouvés, 5 maisons de fous.

L'infante Isabelle est venue assister à la messe dans la basilique Saint-Vincent, le 29 août.

Le 2 juillet, les étudiants organisèrent une séance en l'honneur du troisième centenaire de la Congrégation.

PROVINCE DE BARCELONE

GERMANOR.

7 mars. — Les étudiants ont fait une séance en l'honneur de saint Thomas.

Le frère Torrès, coadjuteur, décédé à la maison de Figueras. Il s'est fait remarquer par une piété solide, pleine de ferveur et de tendresse, une conscience délicate, timorée, mais éclairée. Pendant soixante-quinze ans il a répandu un parfum d'édification qui a embaumé la communauté. Il était très mortifié; il a souffert longtemps d'une plaie sans en rien dire; il se donnait la discipline, portait un cilice. Il était très obéissant, d'une obéissance extraordinaire, héroïque. Les moindres dispositions de ses supérieurs étaient pour lui des émanations de la volonté de Dieu, même quand ces dispositions étaient désagréables et apparemment peu raisonnables. Il a rempli à la perfection ses emplois de sacristain et de portier. Il se confessait deux fois par semaine. On lui fit remarquer que c'était une singularité, les autres ne se confessant qu'une fois par semaine. Il alléguait le texte des Règles qui dit *saltem semel*; on lui répondit que cela était pour les prêtres et non pour les frères; il se permit d'ajouter que, depuis les décrets de Pie X, les frères étant assimilés aux prêtres pour la communion quotidienne, il lui semblait qu'ils pouvaient aussi leur être assimilés.

pour la confession; ayant présenté ses raisons, il se soumit à ce que régla le visiteur. Sa vertu n'était pas déplaisante ni ennuyeuse, mais douce et aimable, aimable pour tous, même pour ceux qui n'étaient pas aussi réguliers. Il aimait à enseigner aux pauvres les rudiments de la doctrine chrétienne. Il était entièrement uni à Dieu, habituellement silencieux, recueilli. Il aimait à entendre toutes les messes qu'il pouvait entendre sans manquer à ses devoirs. Il n'a jamais manqué l'oraison du matin. (*Virgili.*)

Le 29 juin, a été célébrée la fête du troisième centenaire, à Barcelone. Il y eut conférence et office pontifical par Mgr Sastre. M. Daydi prêcha, le soir, devant les fidèles.

Notice sur M. Jaume, premier visiteur de la province de Barcelone. — Il naquit à Igualada, le 29 août 1848, de parents religieux à la foi patriarcale, dont quatre enfants se consacrèrent à Dieu. L'intelligence du petit Jean Jaume était vive, son âme candide; il entra dans la Congrégation en 1864, vint se réfugier au Berceau pendant la révolution de 1867, et y resta jusqu'en 1870. Il partit alors pour les Philippines, où il fut destiné au séminaire de Jaro comme professeur. Il remplit cette charge à la satisfaction de tous et y ajouta la prédication au dehors, où sa parole vibrante produisait d'heureux résultats. Il avait une intelligence claire, un caractère noble, enthousiaste, ingénu, une grande piété, une régularité exemplaire. Il était estimé de tous, des externes et des membres de la famille. En 1884, il revint en Espagne; il demanda à faire un peu de séminaire de rénovation à Paris. En 1885, il fut nommé supérieur d'Orense; il rétablit dans cette maison l'ordre et la régularité et prêcha un grand nombre de retraites. Il fut placé à Barcelone,

mais il avait oublié sa langue maternelle et il lui fut difficile de prêcher dans la Catalogne. On le remit donc dans les pays où se parle l'espagnol et il conquit une grande popularité dans les environs. Tout le monde aimait et estimait le *Père Catalan*, comme on l'appelait. Il avait des manières populaires et distinguées, un caractère expansif et jovial, mais toujours digne, une voix sonore et musicale, un grand zèle pour la gloire de Dieu ; il parlait un langage biblique qui émouvait. Franchise, cordialité, condescendance envers ses inférieurs, en sorte qu'on ne savait pas qu'il était le Supérieur ; délicatesse envers les curés, *decorum* dans les récréations, n'y permettant jamais aucune parole malsonnante : telles étaient ses qualités principales.

On ouvrit, à cette époque, une nouvelle maison aux îles Canaries, et il fut chargé de diriger la nouvelle fondation. Sa vertu, son talent, son affabilité lui gagnèrent tous les cœurs.

Quand la maison fut bien établie, on le nomma supérieur de l'importante maison de Barcelone. Il fut la tête, le cœur, l'âme de la maison ; il imprima une direction intelligente, douce, efficace.

Lorsqu'en 1902 le Père Fiat accorda la constitution de la province de Barcelone, M. Jaume en fut le premier visiteur. Il fit régulièrement et consciencieusement les visites des maisons de sa province. Mais, en 1904, il demanda à être déchargé de son office, et il vécut désormais comme un simple confrère, le plus édifiant de tous, le plus obéissant, le plus respectueux de l'autorité.

Il eut une attaque cérébrale et il mourut, le 8 janvier 1911, dans les sentiments de la plus vive piété.
(*Virgili.*)

PROVINCE DE HOLLANDE

SINT VINCENTIUS A PAULO. Juillet 1924.

Le clergé schismatique d'Abyssinie, par de Wit. — Il y a beaucoup d'églises. Chaque église a, comme chez les catholiques, son patron. Il n'y a pas de séminaires. On apprend aux futurs prêtres, pendant qu'ils gardent leurs troupeaux, à lire et à chanter. Il y a beaucoup de prêtres, car c'est un métier avantageux; le tiers des propriétés leur appartient. Ordinairement il y a deux prêtres et trois diacres pour le service de chaque église. Pour recevoir le diaconat on offre un morceau de sel à l'évêque; celui-ci presse sa croix sur le front des ordinands et souffle sur eux, et c'est tout. S'ils ne sont pas là, il souffle dans un sac; on leur porte le sac, ils l'ouvrent, pressent dessus et l'air qui en sort leur procure le Saint-Esprit. Pour être prêtre il faut offrir deux morceaux de sel, lire quelque chose et l'évêque leur fait comme aux diacres. Les prêtres peuvent avoir une femme; ils la prennent au diaconat. Ils ne devraient pas en prendre une autre à sa mort. Le célèbre Abouna Salama avait sept femmes, que le peuple appelait les sept péchés capitaux. En dehors de la messe, le prêtre cultive les champs, garde les troupeaux. Il ne récite pas de bréviaire, mais comme les bons fidèles un peu instruits, il récite tous les jours quelques psaumes. On ne dit qu'une messe les dimanches et fêtes; point en semaine. Il n'y a pas de sermon ni de catéchisme.

Les prêtres accompagnent les chants liturgiques avec des tambours et des claquoirs. A la tête de l'Église d'Éthiopie se trouve un Abouna qu'ils vont chercher au Caire. Pendant trois siècles ils se sont

adressés à l'évêque catholique; mais, quand l'Égypte fut prise par les Musulmans, ils ne trouvèrent pas de catholique et l'évêque schismatique leur donna un Abouna; c'est ainsi qu'ils sont devenus schismatiques. L'Abouna possède une arme puissante, l'excommunication. Il y a beaucoup de moines. Ils vivent tout à fait séparés. Il n'y a pas de couvent de femmes; quand une femme veut se consacrer à Dieu, elle va présenter son vœu à l'Abouna, elle se coupe les cheveux et elle vit seule dans une hutte éloignée.

HUBERT MEUFFELS. *Sainte Lydwine de Schiedam* (1380-1433). Collection *les Saints*, 1925. Lecoffre.

Ce n'était pas un travail facile d'écrire la vie d'une sainte si extraordinaire; il fallait, d'une part, condenser en 150 pages des faits qui demanderaient des explications, et, d'autre part, il fallait se faire accepter d'un public qui n'est pas porté à la crédulité et qui ne goûte pas toujours, comme il le devrait, le récit des états extatiques. Hâtons-nous de dire que notre confrère a réussi à éviter tous ces écueils et qu'il nous a donné un livre bien intéressant dans sa brièveté et de nature à satisfaire les esprits les plus difficiles. Le chapitre II des Historiens montre que l'auteur est doué d'un sens critique très avisé; on lira avec satisfaction ce qu'il dit de Huysmans, note 1, p. 31; c'est mesuré, c'est exact. L'auteur fait preuve de sagesse dans le chapitre VI, l'extatique; on reconnaît un esprit pondéré, un vrai disciple de saint Vincent de Paul, dont la qualité intellectuelle maîtresse, a été le bon sens.

La conclusion est sage. Citons-en ce passage: « Elle est longue la série des faiblesses et des crimes qui déshonorent la terre. Mais longue aussi est la théorie des âmes qui renouvellent à leurs dépens l'action réparatrice d'un Dieu rédempteur. Ces victimes de

choix ne sont pas toutes couchées ou malades, comme Lydwine. Elles marchent, elles travaillent, elles peinent de mille manières à travers le monde. Héroïques pionniers d'une œuvre divine, elles ne semblent avoir reçu, elles, du Père de famille, d'autre tâche du jour que celle de souffrir et de souffrir en souriant et bénissant toujours... Elles s'en vont par la vie, réconciliant le monde à Dieu par leur simplicité dans le devoir, par leur patience dans l'épreuve, et par leurs mâles vertus. Tout prêtre les connaît et les admire dans la belle inconscience où Dieu les laisse de la beauté morale de leur âme et de la grandeur du rôle qu'elles jouent ici-bas. Elles sont vraiment le sel de la terre, la rançon de notre héritage, le parfum de notre jardin, la gloire de notre race. Dans le nombre de ces nobles cœurs, on voit d'ordinaire l'homme agir et se dépenser davantage; à la femme semble plutôt réservée la mission plus belle encore de dominer par la douleur.»

Le livre a le *nihil obstat* de MM. Mac Hale et Veneziani, assistants de la Congrégation, et le *permis d'imprimer* de M. le Supérieur général.

ITALIE

*Lettre de la sœur BUMAN, Fille de la Charité,
à M. VERDIER, Supérieur général*

Rome, Sainte-Marthe, 30 juin 1925.

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Connaissant le bienveillant intérêt que nos vénérés Supérieurs portent à la petite maison de l'Oratorio, notre bonne Mère désire que je vous fasse une petite

relation de l'après-midi d'hier. C'était le jour fixé, pour la première fois, pour la distribution des récompenses; un groupe important des « Chevaliers de Colomb » devait y assister, c'était grande fête!...

Dès trois heures, tous les enfants étaient réunis, les filles au nombre de cent quatre-vingts, et les garçons plus nombreux encore. Après une rapide dernière inspection de toilette, tout ce petit monde se rendit à la chapelle, sous le regard vigilant de notre chère sœur Marchisio, qui vraiment domine cette petite jeunesse avec une aisance parfaite. Sa tenue fut irréprochable, et la bénédiction du Saint-Sacrement acheva l'action de grâces de plus de cent de ces petites filles qui, le matin, avaient fait la sainte communion pour le Saint-Père.

Sortant de la chapelle, on se rendit, toujours dans le même ordre, à la belle salle de théâtre où l'on devait recevoir les augustes visiteurs, et où une petite séance de cinéma devait être donnée.

Mgr Borgongini apparaît, radieux, donnant le signal de se lever, puis arrivent successivement sept cardinaux, dont Son Em. le cardinal Ragonesi, puis le cardinal vicaire et un cardinal américain, Mgr Pizzardo et plusieurs autres, qui ne nous sont pas connus non plus... enfin, une soixantaine de Chevaliers de Colomb, dont le chef suprême...

La marche triomphale d'entrée étant terminée, les souhaits de bienvenue furent offerts par une toute petite fille qui récita *en anglais* un petit compliment fort bien dit et qui lui valut de chaleureux applaudissements, puis ce fut, en italien, le tour de trois petits garçons, et le cinéma commença.

Avec un à-propos merveilleux on avait choisi pour sujet le défilé de la procession du Saint-Nom de Jésus en Amérique. C'était très beau, très touchant, et plus

d'une fois on eut l'occasion d'applaudir Son Em. le cardinal O'Connell et les délégations des Chevaliers de Colomb et de la jeunesse catholique américaine.

Le second sujet choisi était « l'Oratorio ». Nous vîmes alors passer très rapidement devant nos yeux les vieilles mesures qui étaient autrefois sur l'emplacement actuel de l'Oratorio... puis la construction de la maison, la chapelle, les classes, la salle de théâtre, et les enfants en récréation dans les vastes cours... Tout était pris au vif, je vous assure, et les applaudissements ne discontinuaient pas.

Enfin, on vit la superbe procession qui, pour la première fois, eut lieu cette année dans les grandes cours de l'Oratorio. Là, furent vivement applaudis, Son Em. le cardinal Ragonesi qui portait le Très Saint-Sacrement, et Mgr Borgongini, que l'on voyait partout, allant et venant pour maintenir partout le bon ordre...

Ici se termina la première partie de la séance, et tandis que les dignitaires passaient directement dans les salles pour voir l'exposition des travaux manuels, très bien exécutés et rangés avec un goût parfait par nos sœurs, les petites filles descendaient une à une en grand silence pour se rendre dans la cour. Je dois vous signaler ici, mon Très Honoré Père, que le mérite de ces chères enfants fut vraiment grand, car, au fond de la cage de l'escalier qu'elles descendaient, on voyait deux pâtisseries préparant glaces et gâteaux pour le goûter!... Elles étaient vraiment amusantes à voir, frétilant de joie, mais pas une ne dit un mot!

Dans la cour, rendue très vaste par l'enlèvement de la clôture, les enfants se rangèrent en deux grands demi-cercles, les filles d'un côté et les garçons en face, tandis que l'auguste assemblée se trouvait au milieu, dans les fauteuils de velours rapidement apportés du théâtre. Alors commença une séance de

gymnastique très bien exécutée par les jeunes gens répartis en trois groupes, qui firent des mouvements d'ensemble, des tours, des sauts, etc. Le tout fut apprécié à sa juste valeur et vivement applaudi. La séance dura plus d'une heure, à la satisfaction générale; tout le monde était à la joie, et le bon Mgr Borgongini dans la jubilation! Les spectateurs de ce jour ne savaient comment assez le féliciter, et ceux d'autrefois, du début, lui rappelaient malicieusement les journées du commencement, où il n'arrivait pas à jouir de ces malheureux petits indisciplinés!... Lui, très aimablement et avec beaucoup de reconnaissance, renvoyait tout l'honneur aux sœurs, disant que c'était leur ouvrage à elles, et leur patience de chaque jour qui avaient obtenu un si beau et si consolant résultat.

Pour achever le récit, il faudrait vous relater « le goûter » merveilleux, fait à l'américaine!... et dont a été chargé le premier confiseur de Rome, pour la somme de 5000 livres! Les autorités furent servies dans une des classes, mais les sœurs n'y parurent pas, bien entendu, et les enfants, à leur place respective, dans la cour, servis par les valets de chambre des cardinaux, en grande tenue! Chacun avait une glace, une brioche, deux gâteaux, une boîte de chocolat, un sac de caramels et un verre de sirop! Jamais ils n'avaient vu pareille fête, et le soir, il leur fallut faire un réel sacrifice pour quitter les sœurs!...

Sœur BUMAN.

Il a paru un fascicule de 20 pages, intitulé : *A l'occasion du troisième Centenaire de la fondation de la Congrégation de la Mission (Lazaristes), 1625-1925, extrait de la Revue illustrée de l'exposition missionnaire Vaticane.*

Voici les articles que renferme ce numéro, qu'on

peut se procurer, 95, rue de Sèvres, et qui est très bien illustré :

- Pour un tricentenaire de charité apostolique;
- L'œuvre de saint Vincent;
- Rapport général sur l'œuvre du Saint;
- L'œuvre missionnaire de la Congrégation;
- Un apôtre lazarisste (Mgr de Jacobis);
- La fleur des martyrs lazaristes (bienheureux Perboyre);
- La Compagnie des Filles de la Charité;
- Les Lazaristes pour le clergé indigène.

EPHEMERIDES LITURGICÆ.

Les numéros de 1925 contiennent des articles intéressants sur les hymnes du bréviaire, l'origine du carême, le baiser de paix, l'origine des bénédictions, la distribution des psaumes dans le bréviaire, l'oraison dominicale à la messe, le cœur de Marie, l'épiclese dans la liturgie romaine, la fête de Jésus-Christ, roi universel des nations, etc., ainsi qu'une foule de renseignements sur les questions liturgiques à l'ordre du jour.

ANNALI DELLA MISSIONE, mars 1925.

Trapani. On réunit les petits enfants et on leur fait le catéchisme pour les préparer à la première communion.

Alcanio. On a érigé l'œuvre Louise de Marillac, pour les jeunes filles qui vont visiter les pauvres, et une petite Société missionnaire vincentienne, ainsi que la croisade de la Médaille Miraculeuse.

San Lorenzo. Le scapulaire vert a converti un pécheur.

Canton Ticino. Les missionnaires de Turin ont trouvé une église, dédiée à saint Vincent de Paul, qui remonte à 1867.

Laconi. On a inauguré un asile dirigé par les Filles de la Charité.

M. Joseph Damé naquit le 20 août 1842, d'une famille savoyarde où régnait l'intégrité des mœurs, la foi, la piété. Il fut mis en pension chez les Frères des Écoles chrétiennes où il fit de grands progrès. Une maladie le conduisit aux portes de la mort, mais il en fut guéri par l'intercession de saint François de Sales. On le mit chez un commerçant, où il se montra toujours assidu à son devoir et plein de bonnes qualités; mais, ayant entendu dire que, pour réussir dans le commerce, il fallait savoir tromper, sa grande sincérité et simplicité le firent aussitôt sortir de cet état.

Il entra au séminaire diocésain de Turin et, lorsqu'il eut achevé sa philosophie, il frappa à la porte de la Congrégation, le 28 octobre 1863. Ses compagnons de séminaire ont remarqué sa bonté, sa simplicité, son humilité, sa modestie, sa douceur, sa piété, qui en faisaient l'édification de tous. Il fut un excellent étudiant de théologie et ses supérieurs, en particulier M. Durando, l'avaient en grande estime.

Ordonné prêtre en 1868, il fut placé au collège de Finalmarina comme professeur de français, langue qu'il avait apprise en famille et qu'il parlait et écrivait parfaitement. De Finalmarina, il passa au collège des Nobles à Savone; un trait montre sa belle âme: pendant les séances données sur le théâtre par les jeunes gens, il tenait compagnie à son supérieur malade et, pour couvrir cet acte de vertu, il déclarait que la conversation de son supérieur lui était plus agréable que les représentations théâtrales. Il fit une grave maladie; les médecins le déclarèrent incurable; il en guérit et vécut jusqu'à quatre-vingt-deux ans. On le plaça à Chieri pour aider le directeur du séminaire interne. En 1883, il fut nommé directeur

des étudiants à Turin ; il se fit remarquer par son humilité, sa prudence, son tact ; son prédécesseur, en effet, restait dans la maison et les étudiants continuèrent à s'adresser à lui ; M. Damé ne s'en montra pas froissé ; il patienta et gagna peu à peu les cœurs des étudiants. En 1895, on le chargea des confessions des Filles de la Charité et des Sœurs Nazaréennes. Il témoigna un grand zèle pour la communion quotidienne, ce qui lui attira des ennuis et des amertumes ; mais les décrets des Souverains Pontifes lui donnèrent raison.

En 1905, M. Parodi ayant été élevé à la dignité d'archevêque de Sassari, M. Damé lui succéda dans ses charges de visiteur de la province, directeur des sœurs, directeur des Nazaréennes et supérieur de Turin. Il accomplit toujours son devoir avec rectitude, impartialité, bonté. On l'a accusé de trop de bonté, mais sa patience et sa longanimité s'exerçaient là où la sévérité n'aurait produit que de mauvais résultats. Il demeura toujours humble dans ses hautes charges.

En 1920, il se démit de ses fonctions de visiteur et directeur des sœurs et ne garda que celle de supérieur de Turin. Il tomba malade à la fin de 1924 et montra, dans sa douloureuse maladie, une grande patience ; il demanda pardon à ses confrères ; il reçut les derniers sacrements avec grande piété, et lorsque le visiteur, M. Traverso, lui demanda s'il désirait encore quelque chose, il répondit : « le Paradis », et ce fut sa dernière parole. Il mourut le 7 février 1925.

Sa mort fut regrettée d'un grand nombre de personnes. Les témoignages les plus élogieux furent adressés à nos confrères à son sujet : « Il était vraiment bon, simple, affable, charitable, généreux. C'était un bon Père, un homme de Dieu, un saint ! — C'était un véritable exemple de toutes les vertus sacer-

dotales. — C'était une personne pleine de sincérité et de bonté. — C'était un vrai fils de saint Vincent. »

Sa foi était remarquable; il se conduisait en tout d'après les maximes de Jésus-Christ. Il avait une ferme espérance en Dieu et un grand abandon à sa miséricorde. La charité était vraiment la reine de son cœur. On voyait qu'il aimait Dieu de tout son cœur, à la manière très édifiante dont il célébrait la messe, sans précipitation, plein de respect et de dévotion dans ses gestes et ses paroles. Il était fidèle à l'exercice de l'oraison; c'était un homme d'oraison, il priait beaucoup, il priait bien, il priait toujours. Sa charité envers le prochain était remarquable, il aimait les pauvres et leur faisait d'abondantes aumônes en secret. Il se faisait tout à tous, particulièrement avec ses confrères, pour lesquels il avait une tendresse exquise, surtout quand ils étaient affligés ou malades. Il savait supporter leurs défauts, il ne gardait aucune rancune pour les procédés peu délicats et se montrait toujours plus affable à l'égard de ceux qui l'avaient offensé. Quand il croyait avoir fait de la peine à quelques confrères, il leur demandait aussitôt pardon. Sa conversation était agréable, pleine de sel, mais jamais indélicate, ni basse, ni contraire à la charité. Son affabilité lui attirait tous les cœurs. Il serait trop long de passer en revue ses vertus. Disons que sa pauvreté, sa chasteté étaient parfaites. Il était d'une simplicité colombine, n'usant jamais d'aucune fiction, duplicité, mensonge, étant toujours la rectitude même. Il était très humble, ne voulant ni honneurs, ni louanges, acceptant volontiers les reproches, les mépris, les manques d'égard sans la moindre altération de ses traits. Il était très tempérant dans le boire et le manger, préférant toujours les nourritures les plus grossières. Son zèle était admi-

table. Son exactitude aux saintes règles d'une fidélité scrupuleuse.

Son souvenir demeurera indélébile dans le cœur de ses enfants, soit missionnaires, soit Filles de la Charité, soit Sœurs Nazaréennes, qu'il a dirigées, aidées, encouragées jusqu'à sa mort. (*Rossello.*)

Catane. Le toit de la chapelle des sœurs s'est écroulé subitement; mais, providentiellement, il n'y avait personne à ce moment dans la chapelle, alors que régulièrement il y a des enfants qui prient à l'heure où s'est produite la catastrophe.

— Juin 1925.

Forino. Les Dames de la Charité travaillent avec bénédiction au soulagement des pauvres.

Cagliari. On a inauguré une chapelle et un autel en l'honneur de la bienheureuse Louise de Marillac dans l'église Santa Lucia in Castello.

Montèfascone. Prodiges de grâce obtenus par la Médaille Miraculeuse.

Catane. Conversion d'un vieux pécheur.

Sarsane. Collège de la Mission. Fêtes centenaires de la Congrégation.

Chieri. Casa della pace. Fêtes centenaires. Le premier jour, saint Vincent fut glorifié par les Salésiens de Don Bosco; le second jour, par les Jésuites; le troisième jour, par les Dominicains. Les Dames de la Charité, les Enfants de Marie, les Mères chrétiennes, vinrent nombreuses. Mgr Bartolomasi présida les fêtes le troisième jour. Le soir, en guise de clôture, les jeunes gens du collège de Scarnafigi exécutèrent un drame composé par M. Bechis et intitulé : *le Saint Esclave de Tunis.*

Catane. Cœurs généreux. Ce sont les orphelines de

la maison qui, pour réparer le toit de la chapelle, se sont dévouées à organiser une loterie.

Sienna. M. Dellaspezia raconte comment il a échappé à un grave danger grâce à Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse.

Turin. Fêtes centenaires. Turin se devait de célébrer dignement le troisième centenaire de la Congrégation. La maison de Turin a été fondée du temps de saint Vincent par le marquis de Pianezza. Il y avait 6 missionnaires, dont 1 seulement, M. Martin, parlait bien l'italien, les autres le bégayant à peine. Les missionnaires firent le bien dans les différentes maisons qui leur furent affectées. En 1776, à la suppression des Jésuites, on leur confia la résidence des Pères et leur église. En 1799, ils durent quitter cette maison lors de l'invasion des Français; mais, quelque temps après, Souvarow les y rétablit. Le 3 mai 1800, Napoléon supprima la Congrégation; les missionnaires furent dispersés jusqu'en 1821; alors Victor-Emmanuel I^{er} les rétablit par décret du 13 février; mais ils ne purent reprendre la maison des Jésuites, car ils n'étaient pas assez nombreux pour assurer le service de l'église; ils ne purent non plus reprendre la maison qu'ils avaient avant la suppression des Jésuites, car elle était devenue palais archiépiscopal; ils occupèrent une maison, place Saint-Charles; en 1830, le roi Charles-Félix leur donna le monastère de la Visitation; grâce à M. Durando, la province se releva de ses ruines; en 1854, M. Durando put envoyer en Crimée 6 missionnaires et 60 Filles de la Charité. En 1866, il y eut un nouveau décret de suppression; une partie de la maison fut enlevée aux missionnaires; on ne leur laissa que l'église et une quarantaine de chambres; c'est ce qu'ils occupent encore actuellement.

Les fêtes du centenaire ont été somptueuses; l'église

historique de la Visitation avec l'apothéose de saint François de Sales, le fastueux autel de saint Vincent de Paul, la dévote chapelle de la Passion étaient magnifiquement décorés; toute l'église paraissait un paradis de lumière sur un fond doré. Il y eut un *triduum* préparatoire les 14, 15 et 16 avril, avec grand concours de fidèles et prédications par M. Righetti.

Les trois jours de la fête eurent lieu les 17, 18 et 19 avril.

Le 17 avril, Mgr l'archevêque de Turin célébra la messe de communion, y parla avec onction paternelle et y prononça, le soir, un discours manifestant la plus grande sympathie pour notre Congrégation. La messe solennelle fut célébrée par le supérieur des Jésuites. Il y eut une grande foule de pèlerins.

Le 18 avril, Mgr de Suse dit la messe de communion et parla, le soir, avec une grande persuasion. Il fit l'éloge, dans son discours, de M. Durando et de M. Damé.

Le 19 avril, dimanche, la foule fut extraordinaire. Les membres des Conférences assistèrent à la messe de communion dite par Mgr Castrale, évêque titulaire de Gaza. L'office pontifical fut chanté par Mgr Rossi. Les étudiants exécutèrent, ces trois jours, les messes de Perosi, de Ravanello et de Ferro. Mgr Castrale donna le dernier discours, qui fut remarquable par sa parole incisive, vibrante, ses idées géniales.

Au repas fraternel qui réunit les invités, M. Cervia, supérieur de Turin, adressa à tous une heureuse improvisation, et les convives s'associèrent au *vivat, floreat, crescat*, formulé par un des convives.

Naples. Fêtes centenaires. Elles furent précédées d'un jour de retraite et d'une conférence particulière. Outre les membres de la maison, il y avait les confrères de Al'ssemblée provinciale. La fête eut lieu le 30 avril.

Le matin, une troupe très nombreuse de Filles de la Charité remplissait l'aile gauche de notre élégante église; le maître-autel semblait baigné dans un océan de lumière. L'église ressemblait à un magnifique coffret enrichi de tentures rouge et or. Les chanoines de la cathédrale et des collégiales de la ville, les représentants des communautés religieuses s'unirent aux confrères pour célébrer le centenaire. Plusieurs évêques s'excusèrent de ne pouvoir venir. Le cardinal Ascalesi, archevêque de Naples, vint dire la messe de communion. Les membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul étaient nombreux. La messe pontificale fut chantée par Mgr d'Alessio, auxiliaire de Son Éminence. Les cérémonies furent exécutées avec ordre, majesté et précision. La *schola cantorum*, composée des apostoliques, séminaristes et étudiants, chanta la messe de Ravello. L'orgue joua de magnifiques symphonies. Parmi les visiteurs, il faut signaler l'ex-reine Amélie de Portugal, fière de son titre de Dame de la Charité. Mgr Gennaro Struno prononça le discours à la fonction du soir. Il prit pour texte : *Nolite timere pusillus grex*, et il en tira de magnifiques applications. Mgr l'évêque d'Ischia donna la bénédiction du Saint-Sacrement. A la salle des anciens, M. Scognamillo donna lecture d'un télégramme du Souverain Pontife et exprima au cardinal les sentiments de la Communauté.

Naples. Hôpital des Pèlerins. Conversion d'un Juif par le scapulaire vert.

LE MISSIONI ESTERE VINCENZIANE.

Les Dames de la Charité. A Rome, il y a 636 dames visiteuses, parmi lesquelles 7 baronnes, 42 comtesses, 31 marquises, 5 duchesses, 12 princesses et 3675 dames honoraires.

En Sardaigne, il y a 3 122 dames visiteuses et 5 689 honoraires, aidées par 414 jeunes filles visiteuses et 780 honoraires de l'Œuvre Louise de Marillac.

La pieuse Société missionnaire Vincentienne. On donne ici le cérémonial de l'enrôlement.

Cartes postales, imagés. Nos confrères ont édité près de 600 sujets religieux tirés du saint Évangile, de la vie des saints, des missions, tous empruntés à des maîtres.

Statistique. Les Lazaristes ont dans les pays des missions 27 évêques, 1 307 prêtres, 176 frères coadjuteurs; dans les mêmes lieux, on compte 3 694 Filles de la Charité:

Le saint Esclave de Tunis. Drame sacré en 3 actes. Voici l'appréciation du jury de concours pour les productions dramatiques: « La vie épisodique de saint Vincent de Paul comme esclave nous y est racontée par M. Barthélemy Becchis, prêtre de la Mission. L'intérêt est toujours soutenu, soit par une trame bien étudiée, soit par des contrastes fréquents et vivaces. La figure du saint est bien exposée aux yeux du spectateur, le dialogue est vif, le style discret. » Le premier acte se passe chez l'alchimiste; le second au temat du renégat; le troisième sur le bord de la mer.

VITA CRISTIANA.

Les Dames de la Charité de Sarzane ont été fondées en 1894; elles secourent les vieux, les veuves, les malades et les orphelins.

Le centenaire de la Congrégation a été célébré au collège le 21 avril. La chapelle était ornée des plus précieux tapis, riche de fleurs et de chandeliers dorés. Les Filles de la Charité, par une exception tout à fait singulière, assistèrent à la messe, à cinq heures et demie, dans la chapelle du collège. Les séminaristes

vinrent y communier, à six heures et demie, pour honorer saint Vincent, la perle des prêtres. L'évêque dit la messe de communion pour les collégiens à sept heures et demie. La grand'messe fut chantée à dix heures et demie avec assistance au trône. A l'évangile, monseigneur prononça un splendide discours sur saint Vincent et son œuvre. Après la messe, on prit une photographie des invités, parmi lesquels étaient les chanoines, les curés voisins, les religieux de la ville. Le soir, avant la bénédiction du Saint-Sacrement, brillant discours par Mgr Corona.

Le collège de Sarzane s'agrandit par des constructions nouvelles, en particulier par un grand dortoir qui pourra recevoir 80 lits.

Le 24 mai, on a dédié une plaque commémorative des élèves du collège morts à la guerre.

PASTOR BONUS.

L'œuvre des vocations s'établit dans beaucoup de maisons d'instruction. Des fêtes sont célébrées pour promouvoir l'œuvre. L'œuvre vient de perdre M. Borgna, prêtre de la Mission, qui s'y dévouait depuis dix ans, et qui vient d'être nommé directeur des sœurs de Turin. Les séminaristes de Sassari ont organisé une journée de chant; on donne le programme de cette fête, destinée à promouvoir les vocations. On signale parmi les nouveaux saints ce qui est de nature à faire estimer le sacerdoce.

DIVUS THOMAS. *Commentarium de philosophia et theologia. Series tertia. Annus secundus. Plaisance, collège Alberoni, 1925, avril.* Le prix de l'abonnement est de 25 francs; on s'abonne chez Marietti, Turin.

Ce numéro contient des articles en latin, en français, en italien, des Pères Chenu, Ulloa, Pirotta, dominicains, et de M. Petrone, lazariste. Vient ensuite un

résumé des articles de revues concernant la théologie dogmatique, la théologie ascétique, la théologie morale, la philosophie, l'écriture sainte, l'histoire. Plusieurs ouvrages, nouvellement parus, sur les mêmes matières, sont analysés et appréciés par nos confrères MM. Castagnoli, Petrone Raphaël, Marina, Rossi. On passe en revue les principaux pays de l'Europe pour y signaler l'activité théologique et philosophique. Signalons parmi les collaborateurs indiqués sur la couverture de cette revue les noms de nos confrères : MM. André Anselme, Jean Charles, Michalski Constantin, Michalski Guillaume, Ricciardelli Raphaël, Spiegl Charles, Taddei Ferdinand, Van Pol Antoine.

POLOGNE

VOYAGE DE M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

(Suite)

5 juillet 1924. — A Wloctawek et Aleksandrow, les sœurs attendaient à la gare le train qui nous amenait, voulant au moins, au passage, voir leur bon Père et recevoir sa bénédiction. Ayant dépassé Aleksandrow, nous approchions de la province de Chelmno. Bientôt nous arrivions à Toran. Pour aller à Chelmno, le trajet par le train local est très long et fatigant, aussi M. le directeur Bieniasz s'était procuré une auto et nous attendait déjà. La route était pleine de charme, notre auto filait à toute vitesse, dépassant les prairies et les champs couverts de florissantes moissons de la terre si riche de la Poméranie. Nous allions trop vite au désir de M. Bieniasz, qui craignait, arrivant trop tôt, que, là-bas, tout ne soit pas encore prêt et les

décorations et les ornements de la maison ; mais l'auto semblait défier cette inquiétude et redoublait de vitesse, comme si elle-même ressentait ce que nous ressentions, et la joie et l'attente et le désir d'arriver enfin. Bientôt nous voyions ce Chelmno devant nous, sur la colline dorée par les rayons du soleil.

Malgré nous, nos yeux cherchaient la tour du cloître, croyant apercevoir, comme jadis, l'œil sanglant de la sentinelle nous guettant au passage, mais, au lieu de ce cauchemar, nous aperçûmes deux cornettes qui s'approchaient de la portière de notre auto. Nous nous trouvions devant la « maison de santé », d'où les sœurs étaient sorties pour se rendre à la Maison Centrale, pour recevoir, en la compagnie de la Sœur visitatrice, leur Père général. Deux d'entre elles étaient restées à la maison, garder les malades. Elles étaient sorties et devant la porte du jardin attendaient l'auto qui nous amenait, et, l'arrêtant dans sa course, les premières de toute la province saluèrent notre Très Honoré Père, lui offrant des fleurs. Oui, des fleurs, pour ne pas faire d'exception en Pologne, où, partout où il s'arrêtait, on lui jetait des fleurs. Leur émotion était grande, aussi elles perdirent leurs langues et oublièrent la formule de salut qu'elles devaient prononcer. Ce ne fut qu'après que l'une d'elles, accourant à la Maison Centrale, s'empressa de réparer cet oubli, disant d'un air solennel : « Notre Très Honoré Père, nous vous saluons. » A quatre heures trois quarts, nous entrions dans la cour de la Maison Centrale de la province de Chelmno. La crainte de M. Bieniasz n'avait pas raison d'être. Tout était préparé, et les décorations et l'ornement de la maison étaient achevés. La respectable sœur visitatrice Pradzynska, en tête des sœurs, attendait déjà, de même les sœurs du séminaire, les Enfants de Marie, avec leur étendard ;

les vieillards, appuyés sur leurs bâtons, et les orphelins étaient présents à la fête. Les cloches firent entendre leurs joyeux carillons et notre Très Honoré Père fit son entrée à l'église, où on entonna le *Magnificat*. Bientôt, il prit place dans la salle de Communauté, où les sœurs s'étaient réunies. La sœur directrice prit la parole, au nom des petites sœurs du séminaire, le saluant avec émotion. Notre Très Honoré Père y répondit affectueusement, disant sa joie de se trouver parmi elles, dans cette province qui avait tant souffert des protestants ennemis de la Pologne et de la religion. Le miracle que Dieu accomplit en nous la rendant fut la cause du relèvement des œuvres qui jusqu'alors avaient été supprimées. Il leur affirma qu'il connaissait parfaitement leur dévouement et leur attachement à leur vocation, qu'il savait très bien quels mérites avaient eus les Supérieurs de cette province. Les sœurs, attirées par sa naturelle bonté, s'approchèrent de lui. On lui présenta tout d'abord les sœurs servantes, venues de très loin pour le voir. Il y en avait de la Poméranie. Une longue conversation pleine d'attrait rendit sa présence douce et agréable à tous. Après avoir visité la maison à l'extérieur, on le conduisit aux appartements qu'on avait choisis pour lui, donnant sur une vue des plus attrayantes. On apercevait la Vistule qui coule majestueusement au pied de la colline sur laquelle s'élève la ville de Chelmo. Au loin, on apercevait encore les rives du fleuve, et l'œil, qui suivait son cours, semblait deviner sa chute magnifique dans la mer, là où Dantzic élève ses murs.

Le lendemain, 6 juillet, notre Très Honoré Père disait la messe à la tribune, qui jusque-là est conservée dans cette église des Pères bénédictins, et où nos sœurs, séparées du public, qui est en bas, peuvent entendre la messe et s'adonner à leurs prières dans le

silence et le recueillement. C'est donc là qu'elles assistèrent à la messe de leur Père.

Plus tard, les sœurs du séminaire eurent le bonheur d'avoir pour elles, quelques instants, leur bon Père, qui leur parla avec sa bonté ordinaire, leur disant comment elles doivent profiter du séminaire pour devenir de petites sœurs qu'elles sont — plus tard — de grandes sœurs, en fait de dévouement et de vertu. On lui présenta ensuite l'œuvre qui est la favorite chez les sœurs : celle des orphelins.

Le gouvernement précédent, ne voulant pas pousser l'audace jusqu'à expulser les Filles de la Charité, avait pourtant défendu à ces dernières de s'occuper d'une manière quelconque de l'éducation de la jeunesse. Elles avaient dû fermer toutes leurs écoles et tous leurs orphelinats. Le premier de leurs actes, aussitôt après avoir recouvert la liberté, fut d'ouvrir les orphelinats qui, dans cette province, avaient été fermés. La Maison Centrale donna l'exemple la première ; après elle d'autres s'empressèrent de suivre ses traces : Posen, Bydgoszcz, Wolsztyn, Gostyn, etc. Il n'est donc pas étonnant que cette maison soit devenue la préférée et le benjamin de la province. Les sœurs voulant donc partager leur joie avec le Très Honoré Père, lui présentaient tout d'abord les orphelins, qui, ici, sont réunis de différents endroits, des coins les plus reculés. Il en est de Murmanie, recueillis par Haller et arrivés avec lui en Pologne ; il y a des enfants qui viennent des frontières les plus éloignées de la Russie. Comme ailleurs, eux aussi lui firent leurs petits compliments, déposant des fleurs aux pieds de ce digne visiteur. Il ne manquait pas de déclamations et de chants. Ce fut, pour notre Très Honoré Père, une grande consolation de voir aussi l'attention maternelle dont les sœurs entourent les enfants nouveau-nés, qui ont, eux

aussi, leur place dans l'orphelinat. Il n'oublia pas non plus l'hôpital qui touche à la Maison Centrale. Les malades eurent sa visite et il put apprécier l'organisation médicale, des plus modernes, que possède la salle chirurgicale.

Notre Très Honoré Père rendit ensuite visite à M. le Chanoine, qui lui-même était déjà venu le saluer. Il visita aussi l'église de la paroisse, qui avait jadis appartenu aux missionnaires. Il laissa sa carte de visite au préfet, M. Wybichi. Ce dernier avait fait le voyage de Toron uniquement pour pouvoir saluer notre Très Honoré Père. Au dîner étaient réunis quelques personnages importants de la ville, entre autres, des médecins, puis des membres du clergé avec M. le chanoine. Ce dernier porta un toast en l'honneur de notre Père et celui-ci y répondit en paroles affectueuses et avec bonté.

Pendant ce temps, les orphelins, réunis dans la grande cour qui sépare l'église du bâtiment, préparaient une grande « revue militaire ». Les petites filles et les garçons de l'asile formaient des rangs sous le commandement de leurs « chefs ». On y voyait un régiment d'infanterie en uniforme, l'artillerie avec canons improvisés et enfin la cavalerie sur des chevaux en carton. Rien ne manquait à cette petite armée pour la revue. Lorsque notre Très Honoré Père apparut et prit place dans un fauteuil préparé pour lui, les exercices commencèrent. Les manœuvres bien exécutées et accompagnées de chants et de musique amusaient évidemment notre cher hôte, car il les suivait avec intérêt. Le colonel, lui surtout, se tira parfaitement de sa tâche et mérita son attention particulière, car il l'attira pour lui faire des caresses et l'embrasser. Suivit la prise des photographies, pendant laquelle le petit colonel fut placé à côté du Très Honoré Père. On

dut se diviser en quelques groupes, car tous voulaient être tirés en la compagnie du bon Père et on était trop nombreux pour tenir sur une seule photographie. La petite armée se groupa donc autour de lui, avec ses chevaux et ses canons, ce qui faisait très bon effet. Au lieu de se reposer après ces fatigues, notre Très Honoré Père voulut recevoir les sœurs qui désiraient lui parler.

Vers six heures, une autre armée se forma dans la cour. C'était les Enfants de Marie. Celles-ci aussi avaient eu leur persécution, car le gouvernement précédent défendait expressément toute réunion, même celles-là, craignant l'influence qu'elles pouvaient avoir en faveur de la religion et de la nationalité polonaise, ce qui, en ce temps, était un crime. Malgré cette défense, la tradition des Enfants de Marie était soutenue, et aussitôt que notre pays eut retrouvé sa complète liberté, on vit bientôt la Médaille Miraculeuse briller suspendue au ruban bleu; à Chelmno, la Congrégation des Enfants de Marie se développa rapidement.

C'est pourquoi, ce jour-là, la grande et belle cour de la Maison Centrale était tout entière occupée par les Enfants de Marie, qui s'alignaient fièrement autour de leur étendard. Elles avaient préparé, pour leur Père général, un fauteuil posé sur une estrade magnifiquement ornée de fleurs. Lorsque ce dernier fit son apparition parmi elles, ce fut une acclamation unanime en son honneur. Suivirent les chants et les déclamations, dans lesquels elles exprimaient bien gentiment leurs sentiments filiaux et leur allégresse de l'avoir parmi elles. Notre Très Honoré Père y répondit, exprimant de même ses sentiments : « Je sais très bien, disait-il, quelles sont les difficultés contre lesquelles les Enfants de Marie ont dû lutter. Je sais aussi que

les Enfants de Marie de Chelmno ont su tirer profit de la persécution, la force et un zèle nouveau pour leur Congrégation. » Il les encourageait à profiter de leur liberté actuelle pour aider au développement de la Congrégation, et, avant tout, pour pratiquer les vertus que doivent posséder les Enfants de Marie.

Grande fut encore leur joie, lorsque chacune d'elles put s'approcher du Très Honoré Père pour recevoir de sa main, qu'elles baisaient avec respect, une image en souvenir et quelques mots d'encouragement et de félicitation.

La « Maison de santé » devait, le lendemain, avoir la visite du Très Honoré Père. Cette maison est un hôpital, élevé, un an avant la guerre, par le gouvernement d'alors, qui voulait, de cette façon, détruire celui des Filles de la Charité de la Maison Centrale. Cette perfide manœuvre était, soi-disant, comme d'ailleurs toute persécution, sous prétexte d'une loi quelconque. L'hôpital des Sœurs de la Charité le gênait, parce qu'il était catholique et polonais. On essaya donc de fermer l'hôpital, cherchant différents règlements pour l'hôpital, au nom de la loi ; mais les Sœurs tenaient ferme, et, tâchant de faire front aux attaques, réussirent à se rendre aux exigences législatives, mais au prix de combien de dépenses et de peines ! Elles purent enfin élever leur hôpital au niveau des plus grandes exigences du gouvernement. Enfin, celui-ci, n'y pouvant réussir, décida d'élever un hôpital, inutile d'ailleurs, pour faire concurrence aux Sœurs et attirer les malades par un plus grand confort et bien-être. Mais la guerre éclata lorsque l'hôpital était achevé ; on y plaça des sœurs diaconesses protestantes. Ce devait être, semblait-il, le couronnement de tous les efforts, jusqu'alors sans résultats, pour attirer à la religion protestante le peuple de Chelmno

et des environs. Mais la Nemesis implacable, où plutôt, la justice suprême de Dieu, était là pour juger les actions de l'État : « De la crainte de Dieu et des bonnes mœurs ». Bientôt les maîtres de Chelmo durent se retirer, et la première disposition donnée par le Gouvernement polonais fut de renvoyer les diaconesses et de les remplacer par les Sœurs de la Charité. Donc, ce qui avait été dirigé contre les Sœurs servit au développement de leurs œuvres, puisqu'elles possèdent désormais un hôpital de plus à Chelmo.

Le 7 juillet, par une belle matinée d'été, notre Très Honoré Père se rendit à la Maison de Santé. Il y arrivait comme un chef victorieux à une forteresse enlevée à l'ennemi. Aussi y fut-il reçu avec joie par les sœurs et les malades. Tous étaient en fête ; on y avait répandu des fleurs partout. Après la messe, les Sœurs lui firent le récit des péripéties par lesquelles elles avaient passé avant de posséder cet hôpital et avec quel regret les diaconesses protestantes en prenaient congé, prétendant être lésées dans leurs droits. Ah ! il faut l'avouer, ces gens-là sont toujours persécutés, à leurs dires ; mais eux, ils ne font jamais de tort à personne. Est-ce juste ? Notre Très Honoré Père se mit, en plaisantant, à faire un examen de conscience à la sœur servante, pour son manque de pitié envers les diaconesses, et pour pénitence lui infligea de venir à Paris faire sa retraite.

Le médecin en chef de l'hôpital, M. le docteur Bogustawski, qui avait servi dans l'armée allemande pendant la guerre, fit le tour de l'hôpital en compagnie de notre Père ; il lui raconta comment lui, officier prussien, mais polonais de cœur, tâchait d'adoucir au peuple français le joug des Allemands.

Dans l'après-midi, notre Très Honoré Père se rendit à la maison, qui avait autrefois appartenu

aux missionnaires, et qui aujourd'hui est la propriété du diocèse, où se trouve le petit séminaire diocésain. Il visita en même temps le confrère qui remplit les fonctions de chapelain et, est le directeur du petit séminaire. Après, on fit une excursion en radeau à la « Kepa », ferme appartenant aux Sœurs et qui se trouve sur l'autre rive de la Vistule. Notre hôte chéri admirait les eaux de la reine de nos rivières et ses flots traitres et changeants. Notre voiture traversait des chemins bordés de champs et de prairies. Les belles moissons couvrant les champs étaient si hautes qu'elles dépassaient notre voiture. Arrivés à la ferme, notre première pensée et nos premiers pas furent pour le Créateur de cette splendide nature, qui est Lui-même enfermé prisonnier dans le Tabernacle, où nous allions l'adorer.

Les sœurs offrirent à leur Père le goûter, qu'il prit, leur donnant, en passant dans la cour du ménage, sa bénédiction. Puis, il partit rendre visite aux sœurs de l'hôpital de Swiecie, qui avait aussi appartenu aux sœurs diaconesses. Après avoir visité les sœurs et conversé avec elles, il tourna ses pas vers la Crèche, qui est tout près. Ici aussi on fit son portrait. Ensuite, il se rendit à la maison, appelée « l'Asile », nouvellement fondée par les soins des membres de la société de Saint-Vincent, hommes et femmes, et du curé M. Konitzer et du prêtre catéchiste. Au seuil de l'asile, notre Très Honoré Père fut accueilli par le maire de la ville, en compagnie de quelques messieurs et dames de la Charité et du curé. Dans la salle commune étaient réunis les membres de la Conférence de Saint-Vincent, au nombre de quatre-vingts. La petite fille d'une des dames de la Charité fit au Très Honoré Père un petit compliment en français ; après elle, M. le curé. Dans sa réponse, notre Très Honoré

Père exprima sa surprise de voir, dans une si petite ville, un si grand nombre de personnes appartenant aux conférences de Saint-Vincent, et de constater les œuvres qu'ils avaient fondées, entre autres l'asile pour les vieillards et les orphelins.

Il les remercia des éloges qu'ils lui faisaient au sujet des enfants de saint Vincent et les encouragea au dévouement et au zèle dans leurs œuvres. Ayant quitté l'asile, notre Très Honoré Père alla remercier M. le curé et le féliciter de son travail dans les œuvres de saint Vincent.

Nous rentrions à Chelmno vers le soir. Le soleil couchant dorait de ses derniers rayons la ville où nous nous dirigions. Située sur une colline, on la voyait éclairée encore par l'astre du jour, qui reflétait ses clartés mourantes dans les vitres des bâtiments qu'on apercevait au loin.

Le lendemain, 8 juillet dimanche, toutes les pieuses sociétés et un grand nombre d'enfants qui avaient salué notre Très Honoré Père à son arrivée, s'étaient réunis à l'église des sœurs pour entendre la messe. Les chants et toute l'attitude recueillie de l'assistance donnaient à cette messe un cachet de solennité particulière. Il faut noter aussi qu'il y eut un si grand nombre de communicants que notre pauvre Père dût surement ressentir de la fatigue.

Dans l'après-midi les sœurs se réunissaient de nouveau pour lui dire adieu. Il est impossible de rendre l'expression des paroles que notre bon Père leur adressa encore, avant de les quitter. Comme les enfants d'un bon Père, chacune d'elles voulait encore s'approcher de lui ; dans leur simplicité, elles voulaient encore lui parler, attendant encore quelques mots de sa part, désirant profiter de cette bonté sans bornes. Et les paroles de notre Seigneur : « Qui aura

quitté pour Moi son père, sa mère, etc., celui-là recevra au centuple... » nous revenaient à la mémoire.

A six heures un quart, dans la soirée, nous quittons Chelmino, pour prendre le chemin de Bydgoszcz. M. le Préfet, voulant lui rendre hommage, accompagnait notre Très Honoré Père dans son voyage. En passant devant la Maison de santé, on dut arrêter l'auto, pour entendre les paroles d'adieu : « Très Honoré Père ! Au revoir ! » Et une pluie de fleurs couvrit l'auto, qui en débordait déjà. La voiture filait à toute vitesse et, au bout d'une heure, nous voyions devant nous Bydgoszcz.

Bydgoszcz. Cette ville qui comptait, du temps de la domination allemande, à peine 15 p. 100 de Polonais, était alors presque entièrement allemande et protestante.

Cinq ans après la chute du gouvernement prussien, elle comptait 100000 habitants; il s'y trouve aujourd'hui 15 p. 100 d'Allemands. Les temples protestants ne sont presque pas fréquentés, tandis que les églises deviennent trop étroites pour contenir les Polonais catholiques.

Du temps de la domination prussienne, nos sœurs n'avaient dans cette ville qu'un établissement, l'hôpital Saint-Florian, pour les enfants malades. Elles ont aujourd'hui, de plus, l'hôpital de la ville qui autrefois était desservi par les diaconesses. Après la visite de notre Très Honoré Père, elles prirent la direction d'un établissement pour orphelins, qui auparavant était entre les mains des protestants.

C'est donc une ville intéressante pour notre Très Honoré Père, qui eut le loisir d'écouter les récits que lui firent nos sœurs. Nous nous arrêtons donc devant l'hôpital Saint-Florian, où, déjà, de loin on apercevait les blanches cornettes entourées d'une foule d'en-

fants, de personnes de service et d'autres, venues de la ville. La comtesse Potulicka était venue de ses propriétés uniquement pour saluer notre Très Honoré Père. L'accueil fut des plus charmants, les décorations on ne peut mieux réussies; le lendemain la chapelle était pleine, pendant la messe du Très Honoré Père. Après le déjeuner, les enfants comme partout, le saluèrent par des chants, des compliments et différents exercices. Les fleurs étaient disposées partout avec goût. Après la visite de l'établissement et de l'hôpital, notre Très Honoré Père se rendit en ville, où, tout d'abord, il laissa sa carte de visite à quelques hauts dignitaires de la ville, et ensuite alla jeter un coup d'œil sur le terrain qui avait été cédé aux Missionnaires, en partie, par M. Paszkowski et, en plus grande partie, par la ville, pour y bâtir leur église et un bâtiment pour leur école apostolique.

Notre Très Honoré Père voulut aussi aller rendre visite à ses filles de l'hôpital de la municipalité, où il passa un temps assez long. On invita à dîner, pour honorer sa présence, M. le président de la ville, le président des Conférences de Saint-Vincent, quelques docteurs en médecine, etc.

Une jolie photographie, représentant notre cher hôte, entouré de sœurs et d'enfants, nous resta en souvenir de ces instants agréables et inoubliables.

A quatre heures, dans l'après-midi, nous disions adieu à la ville de Bydgoszcs, prenant le chemin de Posen, par Gniesno et Snowrocsaw.

A Snowrocsaw, les sœurs, entourées de leurs orphelins, attendaient à la gare l'arrivée du train. Il y eut quinze minutes d'arrêt; notre Très Honoré Père en profita pour descendre un instant et s'approcher de cette joyeuse compagnie qui lui offrait des fleurs. Les autres passagers, que cette scène intéressait, étaient

aussi descendus du train pour mieux voir et entendre les compliments que les enfants déclamaient avec enthousiasme. Notre Très Honoré Père, touché de leurs charmants efforts, les remercia avec bonté. Le public étonné regardait avec respect ce prêtre, qu'on lui disait être le successeur de saint Vincent, et qui, ne comprenant pas lui-même le polonais, savait cependant se faire comprendre par sa physionomie pleine de bonté et attirait à lui tous les cœurs. Sans doute, plus d'un, parmi eux, se disait qu'il n'y a que la charité chrétienne qui soit capable de s'approcher ainsi des pauvres orphelins et que saint Vincent était un de ceux qui avaient eu le talent, après Jésus-Christ, de comprendre les malheureux, pour les secourir. O bienheureuse leçon de ce Maître de la charité chrétienne ! Ce fut au milieu des acclamations et des cris d'enthousiasme que nous quittions la gare de Snorocsa. A huit heures, nous descendions à Poznan.

Poznan. L'auto qui nous emportait, arriva bientôt devant la maison des sœurs, appelée la Transfiguration de Notre-Seigneur. On eut tout d'abord de la difficulté à passer, à cause de la foule, qui attendait, avec nos sœurs, l'arrivée du Père général. La foule, s'écartant peu à peu, saluait avec enthousiasme, et lui faisait son entrée dans la plus ancienne maison des sœurs qui existe en Posnanie, puisque, cette année, on célébrait le centenaire de sa fondation. Un grand nombre de sœurs étaient venues de province et toutes les sœurs servantes étaient présentes.

Le lendemain, 10 juillet, fut consacré à la visite de cette maison et des dames de la Charité. A la messe, toute la province était réunie dans la chapelle, représentée par les sœurs qui avaient pu faire le voyage. La visite de l'hôpital eut lieu dans la matinée. Restauré, à l'occasion de son centenaire, l'hôpital fit

sur le visiteur une impression favorable, d'autant plus que l'administration de l'Université, désirant qu'il réponde aux exigences actuelles des études médicales, l'avait magnifiquement développé. Dans la matinée, notre Très Honoré Père alla encore rendre visite à Mgr l'évêque et à quelques dignitaires de la ville. Il se rendit ensuite à la cathédrale et fit le tour de la ville pour voir ses plus intéressants côtés.

Dans l'après-midi, il passa au milieu des sœurs une agréable récréation. Après s'être laissé complaisamment photographier, il se rendit à l'autre importante maison que les sœurs possèdent à Poznan. C'est l'établissement Saint-Joseph, qui comprend, outre l'hôpital des enfants, d'autres œuvres très belles, comme celle des Dames de la Charité, la visite à domicile des pauvres, asile pour vieillards, congrégation des Enfants de Marie, etc. Il ne put cependant, ce jour-là, consacrer beaucoup de temps aux sœurs, car les Dames de la Charité, réunies en grand nombre, l'attendaient avec impatience avec leur présidente, la comtesse Chlapowska. Quelques curés des paroisses voisines, qui, eux aussi, dirigent les Conférences de Saint-Vincent, étaient présents, ayant à leur tête M. le prélat Mayer. La présidente, dans un compte rendu, présenta le développement des œuvres de charité dans l'archidiocèse de Gniezno et de Poznan. Ce compte rendu fit plaisir à notre Très Honoré Père et, dans un discours adressé aux auditeurs, il exprima sa joie et son contentement. Après cette partie officielle de la réunion, les Dames de la Charité apportèrent le thé, quelques douceurs et des fruits, ce qui fut le début d'une conversation amicale sur les œuvres de saint Vincent. Encouragées dans leur ferveur, les Dames se séparèrent enflammées par les paroles du bon Père, prêtes aux plus grands sacrifices pour leurs œuvres.

Ayant pris congé d'elles, notre Très Honoré Père alla trouver ses filles de l'hôpital de la ville. Ce grand hôpital était auparavant entre les mains des diaconesses, qui se trouvèrent lésées par les sœurs lorsque celles-ci prirent leur place. Il ne restait pas beaucoup de temps à consacrer aux sœurs, mais notre bon Père sut bien en profiter pour leur donner quelques conseils, comprenant leurs devoirs de pharmaciennes et d'infirmières, sans omettre leurs devoirs spirituels, pour avancer en perfection.

Le lendemain 11 juillet fut consacré à la visite des Sœurs de Saint-Joseph qui avait été abrégée le jour précédent, comme je l'ai dit plus haut. Il y eut donc la messe, après laquelle il visita l'établissement et l'hôpital des enfants, puis il dirigea ses pas vers l'asile des vieillards et infirmes à Górczyn. Là il souhaita à la sœur servante la réalisation de ses désirs, c'est-à-dire la prompte élévation d'une chapelle sur le terrain qui est destiné à cet usage. Il donna sa bénédiction pour que ce projet se réalise au plus vite et, en effet, cette bénédiction eut un effet miraculeux, puisque aujourd'hui la chapelle est presque achevée. On passa, en revenant, par la clinique du docteur Wicherkiewicz et chez les sœurs du Séminaire diocésain. Le dîner eut lieu à la maison de la Transfiguration de Notre-Seigneur. Les sœurs avaient eu la délicatesse d'inviter certaines personnes importantes en son honneur, entre autres Mgr l'évêque Lukomski, le président des Conférences de Saint-Vincent, M. le sénateur Bronsfort, M. le prélat Mayer et le docteur Wicherkiewicz, M. le professeur Jurasz, etc.

S. Ém. Mgr le cardinal Dalbor venait de rentrer d'un voyage; aussi notre Très Honoré Père s'empressa de lui rendre visite, à cinq heures de l'après-midi. Son secrétaire attendait le digne visiteur, qu'il conduisit

aux appartements de Son Éminence. La conversation dura assez longtemps; Son Éminence, entre autres, exprima, au nom du clergé de Pologne, quelle admiration et quelle estime il porte aux membres de la Communauté, dont notre Père général est le chef. Après cette visite, M. Verdier se rendit à Czekalsko, ferme qui se trouve dans les environs de Poznan. Puis, on retourna à la maison de la Transfiguration de Notre-Seigneur, où l'attendaient les sœurs pour lui faire leurs adieux. En passant, il s'arrêta quelques instants à la maison Saint-Casimir, qui ne voulait pas être oubliée. Donc, personne n'eut à se plaindre à Poznan.

Le lendemain, notre Très Honoré Père devait quitter Poznan et la Pologne pour se rendre à Paris en traversant l'Allemagne. Le moment si triste des adieux approchait. A sept heures du soir, les sœurs, réunies dans la salle de Communauté, entouraient leur Père pour la dernière fois. Elles entonnèrent un chant plaintif d'adieu. Quoiqu'il ne comprit pas les paroles, mais, disait-il, la mélodie, me dit que c'est un chant d'adieu. Ses paroles, à lui aussi, reflétaient un fond de tristesse, puisqu'il se séparait non seulement des sœurs de Poznan, mais aussi de toutes celles de Pologne ainsi que des Missionnaires. Il repassa avec douceur les moments agréables qu'il vécut en Pologne pendant ces quelques semaines. Mais, disait-il, nous disons adieu, ce qui veut dire à Dieu, donc au revoir en Dieu. Il a, dit-il, l'espoir de revoir encore une fois ses enfants de Pologne, sinon sur la terre, du moins un jour au ciel. Il remit entre les mains de Dieu ses chers enfants, le priant de les rendre telles qu'étaient les premières filles de la Charité envoyées en Pologne par saint Vincent. Il leur rappela en quelques paroles en quoi consiste cette ressemblance. « Ainsi, dit-il, nous

ne nous séparons pas ; au contraire, nous serons désormais plus unis que jamais, nous penserons plus souvent les uns aux autres, nous prierons plus souvent les uns pour les autres. » Il assura que, de sa part, il en sera de la sorte. Oh ! avec quelle joie il reviendra en pensée vers la Pologne. Aussitôt arrivé à Paris, il ira se prosterner auprès des Reliques de saint Vincent pour lui parler de la Pologne et de ses enfants, qu'il avait tant aimés. Il se réjouissait de pouvoir lui dire qu'il a vu en Pologne un grand nombre de ses filles et lui assurer qu'elles sont dignes de leurs premières sœurs de Pologne.

Ensuite, il se rendra à la rue du Bac, près de leur bienheureuse Mère, pour le lui répéter. Puis il verra sa remplaçante, leur Mère ici sur la terre. Oh ! que de choses consolantes il aura à lui raconter ! Il lui dira enfin qu'il faut absolument qu'elle aussi se rende bientôt en Pologne, pour qu'elle aussi éprouve les mêmes sentiments de consolation que lui a ressentis.

Remerciant en paroles chaleureuses les Supérieurs de la Province pour leurs peines et leur dévouement, il leur donna sa bénédiction, au nom de saint Vincent et du Très Saint-Père, leur exprimant ce que lui désire pour eux en leur donnant cette bénédiction. Tous reçurent de ses mains la bénédiction dans un recueillement touchant.

Le jeudi, 12 juillet, dès le matin, notre Très Honoré Père quittait la Maison de la Transfiguration de Notre-Seigneur. Encore une fois, une grande foule était réunie, avec les sœurs et les habitants de la maison. On disait adieu à ce cher hôte et celui-ci envoyait à tous un mot de bonté et distribuait des souvenirs.

A sept heures cinquante-cinq, le train emportait notre cher Père vers la frontière d'Allemagne. La dernière station polonaise, Zbaszyn, où nous arrivions

après deux heures de course, lui ménageait une agréable surprise. Des enfants polonais, accompagnés de sœurs aux blanches cornettes, l'attendaient et lui faisaient ovation. A 23 kilomètres d'ici, se trouve la ville de Wolsztyn qui possède deux maisons de sœurs : un hôpital et un hospice pour les orphelins. La veille, deux sœurs étaient venues annoncer au chef de gare qu'un digne personnage passerait par là le lendemain. Le père d'un de nos séminaristes et le frère d'une sœur, qui travaillent dans les chemins de fer, les aidèrent à bien disposer le personnel du chemin de fer pour l'arrivée du Très Honoré Père. On mit donc à la disposition des sœurs une salle-salon. Elles mirent le couvert et préparèrent un excellent déjeuner. Quand le train s'arrêta, notre Très Honoré Père vit avec surprise les cornettes des sœurs sur le quai. Les employés eux-mêmes s'approchèrent, lui demandant de bien vouloir passer au salon et qu'eux se chargeaient des formalités du passeport. Tandis qu'il se reposait dans la salle, une voiture, ornée de fleurs, amenant quarante enfants avec les sœurs, s'arrêtait devant la gare. Lorsque notre Père s'avança pour les recevoir, une petite fille entonna un chant de circonstance, lui offrant en souvenir un ouvrage confectionné par les enfants, et un petit garçon lui donna une canne de montagnard, qu'il avait confectionnée lui-même. Le public étonné regardait cette scène avec attendrissement. Un monsieur s'approcha de la sœur, lui remettant une somme assez importante pour l'hospice. Il est inutile de répéter combien ce dernier adieu des enfants polonais à la frontière de Pologne avait touché le cœur de notre cher Père.

Le chef de gare, cependant, nous engageait à presser le départ, car le train allemand attendait et

les employés n'auraient pour nous aucun égard. Nous le conduisîmes donc au wagon qui lui était destiné, hélas ! à notre gré, pas aussi commode que celui qu'on lui avait donné en Pologne. Nous lui baisions les mains pour une dernière fois, avec un serrement de cœur ; nous regardions le wagon, déjà fermé, où notre Père était installé. Près de nous, un demi-cercle des employés de la gare et de la douane, la main à la casquette, saluaient, rendant honneur, sur la frontière de Pologne, au digne successeur de saint Vincent de Paul. Encore le signal du départ, jeté par la voix du fonctionnaire allemand, et le train emportait vers de nouveaux horizons notre Père chéri. Quelques orphelins, emportés par leurs sentiments, suivaient en courant la marche du train, comme s'ils voulaient le rattraper et voir encore une fois celui en qui ils avaient deviné, pendant ces courts instants, le vrai successeur du Père des pauvres orphelins. Hélas ! ils revinrent sans nous le ramener.

Cependant, son souvenir est resté chez nous, par les paroles fortifiantes qu'il nous adressait, par son cœur qu'il nous laissa, par les conseils qu'il nous donna et d'après lesquels nous voulons désormais régler notre vie. Ce sont les fruits de sa visite, et bien d'autres encore, car *pertransiit benefaciendo*.

SLOMINSKI.

GRÈCE

*Lettre de M. SALIBA, Prêtre de la Mission,
à M. VERDIER, Supérieur général.*

Santorin, le 21 août 1925.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Le volcan de Santorin, qui semblait dormir d'un profond sommeil depuis près de soixante ans, vient de se réveiller, jetant tout le monde dans l'épouvante.

Tandis que tous les alentours du volcan jusqu'à deux heures de l'après-midi du mardi 11 août ne trahissaient rien d'anormal ni de suspect, tout à coup, sans bruit et sans secousse, la mer commença à bouillonner à l'endroit dit « Eaux Rouges », dans lesquelles les bateaux allaient nettoyer leur carène.

Une heure après, de petits nuages de fumée commençaient à sortir et à couvrir les alentours du volcan et, en même temps, des bruits souterrains semblables au bruit du tonnerre et de la chute de la foudre, se faisaient entendre. Et lorsque l'on vit les nuages de fumée devenir de plus en plus grands et épais, formant une longue chaîne allant du nord au sud, que l'on entendit les bruits souterrains devenir de plus en plus forts et fréquents, alors il n'y avait plus de doute pour personne qu'il s'agissait d'une nouvelle éruption du volcan. Et exactement à trois heures et demie de l'après-midi de ce jour, mardi 11 août, nos yeux étonnés virent sortir au milieu du canal « Eaux Rouges » une île microscopique qui était aussi le cratère du nouveau volcan. Cette île, appelée Daphire, a pris aujourd'hui les proportions d'une petite montagne.

Mais, lorsque la nuit arriva, que l'obscurité se répandit sur toute l'île de Santorin, le volcan nous donna un spectacle si grandiose, si magnifique, mais en même temps si terrifiant, que presque tout le monde resta sur pied toute la nuit. C'étaient des détonations épouvantables, des bruits comparables au bruit occasionné par un train de chemin de fer que l'on entend circuler sous un tunnel, ou à celui que fait la vapeur qui s'échappe de la chaudière des convois du chemin de fer lorsqu'ils arrivent à la gare ; d'autres fois, c'étaient des mugissements, des bruits lugubres qui glaçaient d'effroi ; tout le sommet de l'île sortie du fond de la mer était en feu, et, par moment, lorsque avaient lieu les grandes détonations, les pierres incandescentes lancées avec force dans les airs ressemblaient à des fusées : on eût dit un feu d'artifice. Et lorsque ces pierres tombaient sur les îles avoisinantes Néa Kameni et Micra Kameni, on eût dit des villes illuminées. Et voilà le spectacle que nous avons tous les soirs depuis dix jours.

Comme il fallait s'y attendre, les habitants furent pris de panique aussitôt que la nouvelle de l'éruption du volcan fut répandue dans l'île. Plusieurs familles ont quitté Santorin, d'autres abandonnèrent leurs demeures situées au-dessus des précipices pour aller se mettre à l'abri dans d'autres plus à l'intérieur de l'île. Bien des personnes viennent me voir et s'informer si les « Monastères » ne partent pas. On sait déjà que les sœurs étaient au débarcadère, attendant le bateau, que Monseigneur l'Évêque était parti pour aller trouver une autre île plus hospitalière et y installer ses ouailles, que le Supérieur des Lazaristes avait déclaré qu'il allait tout vendre et quitter définitivement l'île. Mais enfin, puisque nous restons, c'est, dit-on, parce que le danger n'est pas si imminent ; et on se rassura un peu.

Il est certain que, si nous partons, ce sera la désolation générale et comme le signal du « sauve-qui-peut ».

Les autorités de l'île elles-mêmes ne furent pas exemptes de cette panique. Aussi envoyèrent-elles au gouvernement d'Athènes des dépêches où l'on disait le besoin urgent de secours pour les habitants, qui avaient tous quitté leurs demeures pour ne pas être ensevelis sous leurs ruines. Aussi, dès le lendemain, des bateaux de guerre grecs et de transport arrivaient dans notre golfe pour prendre les habitants qui pouvaient encore partir, porter secours aux blessés, distribuer des vivres et des médicaments aux rescapés ! Des dépêches arrivées d'Athènes, du Pirée et d'ailleurs demandaient combien il y avait de morts et de blessés, s'il est vrai que « Thérassia », île à l'ouest de Théra et faisant partie de Santorin, a été engloutie, etc., etc. Dieu merci ! nous n'avons à déplorer aucune victime ; le volcan n'a fait de mal à personne ; il mugit toujours ; il crache toujours de la lave et des pierres ; d'énormes colonnes de fumée s'élèvent toujours au-dessus du cratère, des bruits lugubres se font toujours entendre, mais, assure la commission de géologues grecs envoyée par le Gouvernement pour examiner les phénomènes, il n'y a aucun danger à craindre... pour le moment.

SALIBA.

SUISSE

VISITE DE M. VERDIER, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL,
A LA PROVIDENCE DE FRIBOURG

(17-18 mai 1925).

Nous l'attendions depuis des mois ou, pour mieux

dire, depuis des années, depuis... toujours, notre Très Honoré Père, puisqu'il n'avait fait que traverser la Suisse au cours de ses voyages sans avoir le loisir de nous accorder quelques heures! Fribourg est pourtant aux portes de la France! Cette lacune, « cause d'un gros remords » pour notre Très Honoré Père, fut enfin comblée durant les journées inoubliables des 17 et 18 mai.

Au retour de Strasbourg, il eut la bonté de faire un crochet vers la Suisse. Arrivé samedi soir, à seize heures, il fut salué par les différentes sections d'externes et d'internes (400 environ), l'attendant « sous les armes », de chaque côté de la rue : depuis les bambins de l'asile, jusqu'aux « Grands Pères » de l'hospice. Ces derniers eurent les prémices des salutations du Père, qui, en descendant de l'auto, s'approcha d'eux pour leur dire un bon mot. Quant aux premiers, grande fut leur surprise de voir le Très Honoré Père en tenue ordinaire d'ecclésiastique. Comment s'attendaient-ils à le trouver? Mystère de leur petite imagination! Quoi qu'il en soit, l'un d'eux décréta, désappointé : « Il n'y a personne dans l'auto! » et un second : « Il n'y a que du noir!! » et un troisième : « C'n'est qu'un homme! »

Dès le dimanche matin, notre Très Honoré Père eut la délicate bonté de commencer sa journée (qui devait être si remplie) par les Enfants de Marie. Leur réunion mensuelle coïncidait avec sa présence parmi nous et il accepta de dire la messe, durant laquelle il commenta, en les plaçant sur les lèvres de Marie, ces paroles de l'Évangile du jour : « Tout ce que vous demanderez (à Jésus) en mon nom, Il vous l'accordera. » « J'imagine, dit-il en substance, que notre Mère Immaculée vous dit : « Jusqu'à présent, vous avez été trop timides dans vos prières ou plutôt, vous n'avez

rien demandé en mon nom. » Mais demandez donc ! Qui de vous n'a besoin d'obtenir : grâces de persévérance, de conversion pour des âmes chères, de guérison !... Que sais-je ! — Demandez, répète Marie ; demandez à mon Fils, mais « en mon nom ». — Demandez la force dans le devoir quotidien : les aînées savent ce qu'il coûte parfois de renoncement !... Vous n'aurez, sans doute, jamais l'occasion de verser votre sang pour affirmer votre foi, mais le martyr du labeur obscur, ingrat, décevant, beaucoup d'entre vous le connaissent !... Le sang du cœur, le bon Dieu le demande goutte à goutte et c'est en le versant, tout en gravissant notre calvaire journalier, que vous parviendrez, vous aussi, à votre Assomption. Je dis : Assomption, parce que c'est aidée par Marie que vous atteindrez le ciel. »

Le soir, notre Très Honoré Père voulut bien encore présider la réception des Enfants de Marie. M. le Directeur le remercia de cette condescendance et protesta de la soumission filiale des associées au successeur de saint Vincent. Celui-ci remercia à son tour et dit sa joie de présider semblable cérémonie. C'est la première fois, depuis son généralat, qu'il a cet « honneur » et ce « bonheur ». « Les cinquante jeunes filles reçues à titre d'associées, d'aspirantes ou prétendantes auront donc, dit-il, une place de choix dans mon souvenir et mes prières. Si ma sollicitude s'étend sur toutes les associées, celles de Fribourg, les nouvelles recrues, demeureront de plein droit les « privilégiées », étant les « prémices ». Il continua ensuite : « Je vous trouverais bien téméraires de vous affilier à une Association qui fait profession d'imiter Marie, si je ne savais que vous puiserez dans les secours mêmes qu'elle vous offre le moyen assuré de devenir non seulement de « bonnes » mais de parfaites chrétiennes. »

Il développa cette pensée en passant en revue les vertus de la Vierge, vertus que s'engage à pratiquer toute *Enfant de Marie*.

La réception suivit. Qu'elle était solennelle, passant lente, grave, par ses lèvres, la formule consacrée : « Recevez ce ruban, etc. » !

Après le salut du Saint-Sacrement, les associées offrirent, par la bouche de leur présidente, leurs souhaits de bienvenue au Très Honoré Père.

Il répondit encore, retraçant l'histoire des œuvres de saint Vincent, proclamant les *Enfants de Marie* les « privilégiées » du cœur de notre bienheureux Père parce que les benjamines : elles n'ont encore que... cent ans environ, alors que les dames de la Charité en comptent trois cents, ainsi que les Lazaristes, et les sœurs. Il supputa les secours multiples que chacune reçoit en vertu de son affiliation à l'immense famille de saint Vincent, assura de prières spéciales, aux pieds de Marie Immaculée, toute l'Association de la Providence!...

On se souviendra de cette bonne journée ! L'une des nouvelles reçues disait : « Oui, mais il faudra être à la hauteur ! » Il n'y aurait qu'à ajouter : *Amen!*

Les *Enfants de Marie* ne furent pas les seules à jouir de la présence du Très Honoré Père. Les sections internes (orphelinat, pensionnat, école professionnelle) lui offrirent leurs vœux. Voici le programme de la petite séance, bien simple, qui eut lieu dès les neuf heures : I, *Chant de bienvenue*; II, *La montée à l'Alpage*, chœur; III, *Sur nos Monts*, chant national; IV, *La ronde des petits oiseaux bien sages*, par les petites de trois à huit ans; V, *Compliment*.

Avec un à-propos charmant, le Très Honoré Père compléta les couplets de la ronde, dont le refrain

redisait : « Comme on danse bien quand on est en train ! »

Il paraphrasa : « Il est de petites âmes qui ont de petites ailes et qui prient bien quand elles sont en train. » J'en connais beaucoup de ces jeunes âmes qui, légères, s'élèvent vers Dieu en répétant : Amour ! Amour. Comme on aime bien le bon Dieu et la sainte Vierge quand on est en train !...

Puis : « Comme on travaille bien quand on est en train ! » Ici allusion à l'étude et aux travaux manuels : « Il est ardu, pour de jeunes têtes, de retenir ces vilains caractères qui semblent se réjouir de notre embarras ; mais, comme on lit bien malgré tout quand on est en train ! », etc. Notre Très Honoré Père souhaite ensuite que toutes soient, non pas « sa couronne », comme disait le chant, mais celle de saint Vincent dans le ciel. Enfin, le compliment faisant allusion à la déception éprouvée lors de sa visite manquée en janvier et de sa réponse d'alors : « Vous avez eu une grosse déception, vous aurez une grande consolation », il conseilla : « Ne parlez pas trop, mes enfants, car, voyez-vous, pour un mot que l'on dit, l'on vous le sert à propos !... D'ailleurs, je ne le regrette pas ! »

Dans la même journée, à onze heures, réception du patronage des garçons, nos « gars », drapeau en tête. Ils donnent plusieurs chants du pays et entre autres : *le Ranz des vaches*. Les solistes, en costume d'armaillis, sont fiers comme Artaban. Dans un moment notre Très Honoré Père aura la bonté de se laisser photographier au milieu du groupe des chanteurs : la « maîtrise des va-nus-pieds », comme l'intitule leur maîtresse de chant sœur G... En attendant, il leur commente la devise de leur drapeau : Pour Dieu et la Patrie, hardi les gars, en avant ! Hardi ! leur dit-il, dans le bon sens du mot, et puis « Excelsior », en haut, toujours plus haut !

Dès lundi matin, le Très Honoré Père devait nous quitter. Le père d'une de nos « petites Sœurs » du séminaire s'était mis, lui et son auto, avec grand esprit de foi, à sa disposition. Il devait le conduire vers les autres maisons de Suisse et jusqu'à Lausanne.

Mais auparavant, les élèves de nos classes externes voulaient offrir leurs vœux au Père! Voici le programme de la réception tout intime : I, *Chant de bienvenue*, lequel disait : Sans crainte des douaniers, nos cœurs, par avance, franchissaient la frontière; II, *Au Chalet*, chant des petites; III, *Tout simplement*, chant; IV, *Il était deux petits enfants*; V, *Les chevriers*, chant de couleur locale; VI, *Poésie*, cantique à Dieu et à Marie; VII, *Petits pages*, saynette.

Dans le compte rendu de la séance (donné comme composition) l'une des enfants (dix ans) écrit : « Il n'y avait pas que nous, qui « étaient » heureuses, le Père aussi l'était, ça se voyait dans ses yeux! » Quoiqu'il en soit, il complimenta les chanteuses, les assurant qu'elles auraient certainement une place au ciel, comme la poésie en formulait le vœu. On chante au ciel, dit-il, puisque, sur son désir, saint François d'Assise ouït un jour un concert d'anges et « entra dans la mort en chantant »! Puis, il remercia de lui avoir enseigné que les sentiments du cœur ont franchise de douane. Il usera de notre stratagème pour nous envoyer, de la chère chapelle, l'expression de son affection paternelle, fécondée par la prière. Il encouragea les croisées (toutes parées de leurs insignes) à aller de l'avant, maintenant que les difficultés du début sont vaincues. Quant à Paul et à Marie, les deux petits enfants perdus, ils étaient si troublés, ils avaient tant pleuré en arrivant à l'hôpital du bon M. Vincent, que, s'ils avaient vu la soupe et le lit blanc, il y avait quelque chose que leurs yeux, brouillés

par les larmes, n'avaient pas su remarquer : c'étaient les sœurs... les sœurs qu'il leur faudrait voir une autre fois qu'ils seraient perdus, parce que les sœurs étaient toujours là pour servir aux enfants la nourriture corporelle, spirituelle et intellectuelle...

Hélas! l'heure du départ approchait. Spontanément la grande famille de la Providence se trouve groupée aux abords du trottoir. On s'agenouille pour une dernière bénédiction. Le Très Honoré Père salue de la main à droite, à gauche, et disparaît à l'horizon. L'une des petites se met à pleurer. Tout le monde de dire : « Ce fut trop court », et l'une résume l'impression générale par ces mots : « On est comme les apôtres à la descente du Thabor. »

Puisse cette bonne visite porter ses fruits pour le temps et l'éternité et le bon Dieu rendre au centuple au Très Honoré Père tout le bonheur que sa paternelle bonté nous a procuré!

N...

ASIE

CHINE

A l'occasion du procès de béatification des martyrs de Tien-Tsin, nous donnons la notice suivante :

NOTICE SUR SŒUR VIOULET

FILLE DE LA CHARITÉ

Née à Tours en 1831, Marie-Pauline Viollet, en communauté sœur Louise, était, dans sa paroisse, la présidente des jeunes filles associées pour vêtir les enfants pauvres. Admise, à vingt-deux ans, au « séminaire » des Filles de la Charité, elle débute, l'année suivante, à Villers-en-Arthies (1854).

Elle sait le prix d'une âme et fait, l'hiver, la classe à deux enfants, comme si elle avait eu ses cinquante élèves, cernées par les neiges. Trois ans après, Mlle Viollet a les mains durcies aux besognes de la cuisine et du jardin, l'air humble et cordial des disciples de saint Vincent de Paul, mais si distraite parfois, qu'elle prend « le chemin du grenier pour celui de la cave »... On en trouve la cause, moins banale que de tels effets, dans son union à Dieu, qu'elle voulait continuelle. Son désir de se dévouer aux missions la fit, en 1857, placer à Smyrne pour cinq années : ce n'était encore qu'un essai prudent, une première étape. Elle y connut M. Boré, futur

Supérieur général de sa confrérie, et sœur Clavelin, qui devait la rejoindre dans le martyre.

Rappelée à Paris en 1862, sœur Louise est destinée à fonder la maison de charité de Tien-Tsin. Le 30 janvier de la même année, elle descend à Tours, chez les sœurs de la rue des Récollets; le jour de son départ, elle réunit à la chapelle, pour une messe où ils communiquèrent ensemble, les membres de sa famille, leur distribue des images et des souvenirs; et sa parente, Marie-Thérèse Viollet, qui seule devait, huit ans plus tard, la revoir dans une clarté béatifique, était sans doute là.

Cependant, le vicaire apostolique de Pékin, Mgr Mouly, quitte Paris le 19 février, emmenant quatre missionnaires, deux frères et quatorze Filles de la Charité, dont sœur Louise.

On s'embarque à Toulon, sur le *Descartes*, pour Alexandrie, d'où l'on s'éloigne le 25 mars, pour aller quérir, à Suez, le *Japon* qui s'ensable le lendemain, et finit tout de même par atteindre, le 7 avril, Aden, d'où M. Favier, plus tard successeur illustre de Mgr Mouly, raconte l'aventure.

Après escales à Ceylan, Singapour, Saïgon, les sœurs, joyeuses, mettent pied à terre à Hong-Kong, sur cette terre désirée, et qu'elles ne savaient pas avide du sang de quelques-unes d'entre elles.

Reçues chez les Dames de Saint-Paul, les voilà entourées de petites Chinoises, « qui chantent leurs prières ». « Cela fait battre le cœur, dit l'une d'elles, peut-être sœur Louise, de songer que bientôt, chez nous, à Tien-Tsin, il en sera de même. » Et les Dames achètent, pour 5 piastres, un petit garçon dont ses parents ne veulent plus.

On arrive, par mer encore, à Tien-Tsin, où sœur Louise, avec trois autres, va établir un « Jen-tse-

t'ang », un asile de pitié, tandis que sœur Azais, qui veille à leur installation sommaire, s'en retournera chez elle à Pékin, où les chrétiens veulent, pour son retour, lui servir à dîner « cinquante-quatre plats, petits, il est vrai, mais le tout très bon et gracieusement arrangé : les Chinois ne sont pas si nigauds qu'on se le figure ! »

Mais voici, restées seules et à pied d'œuvre, les quatre fondatrices, inspirées de cet amour « qui prétend plus qu'il ne peut ». On ne sait mot de la langue ; la maison minuscule possède deux marmites et cinq chaises. Elle est offerte par le prêtre indigène M. Tsieou, qui baptise tant de petits moribonds, en sa qualité de pharmacien habile !

Les sœurs parcourent la ville, traversent en barque le Pei-Ho, trainant après leurs coiffes la foule amusée des curieux.

Il pleut des mots désobligeants, incompris des Françaises, et dont le plus tendre est celui de « démons-femelles », bientôt si familier au peuple que les bonnes femmes, accourues montrer aux sœurs leur progéniture souffrante, ne les nomment pas autrement.

Revenues à la maison, elles s'émeuvent, dans la soirée, d'un tintamarre renouvelé de celui qui fit crouler les remparts de Jéricho. Or, c'est l'effet d'une éclipse de lune. Les Célestes, avec un succès que seul Chantecler surpassera, effrayent de leurs cris le chien noir qui la mange, et lui arrachent sa proie, tandis que le Jen-t'se-tang, rasséréiné, s'endort.

Mais ces gens de Tien-Tsin n'ont pas la douceur tourangelle ; ils se tirent par les cheveux, se battent jusqu'au sang et au meurtre. Ils crachent devant les sœurs, en signe de mépris ; les femmes surtout, dès qu'elles les entrentoient, courent se cacher. Les Euro-

péens ne sont pas goûtés, surtout depuis les scandales récents des armées alliées.

On commence par l'œuvre de la *Sainte-Enfance*, à laquelle sœur Louise sera d'abord appliquée. Les petits mourants, alors que, selon l'usage, leur cercueil est déjà près de leur couche, reçoivent des sœurs l'eau régénératrice ; elles iront aussi dans les villages, à une ou deux lieues : six cents baptêmes en un an ! « Il faut avaler quelques mépris ; mais on se réjouit de cette ressemblance avec Jésus. »

Des Chinoises converties persuadent aux païennes qui veulent se défaire de leurs enfants, de les porter au Jen-t'se-tang. Une fille est ôtée des mains de sa mère qui la noyait ; une autre, retirée vivante de la châtée où on allait l'enterrer avec le cadavre maternel, car personne n'en voulait ; une autre, encore, ramassée sur la route, ne vivra pas : jetée sur le pavé, une large blessure témoigne de la violence de la chute.

Les sœurs constatent que « dans ce pays, l'égoïsme est universel », et aperçoivent, en passant le fleuve, trois petites filles, attachées ensemble, qui surnagent déjà mortes.

Mais, peu après l'arrivée des sœurs, le choléra éclate. Un ouvrier, qui se mourait sur le chemin, est ramassé, frictionné et... sauvé. Il raconte sa chance, et voici qu'on amène des contagieux tant et plus. Les sœurs se voient admises chez les grands comme chez les petits : dès qu'elles passent le seuil, on croit tout sauvé. Une « vierge chrétienne », qui les comprend à peine, sert d'interprète. La farine de moutarde, l'huile, le thé, l'eau de riz font merveille : on n'a pas alors d'autres médicaments.

La sœur Pavillon est prise du mal et pense mourir : les autres lui déclarent que, venues de si loin, il faut au moins dix ans de travail avant de prendre congé.

L'hôpital s'ouvre dans une petite pagode : ses deux vieux bonzes, que leurs « poussas » laissaient à jeun, sont ravis de louer une pièce qui contiendra douze malades.

Mais sœur Louise est chargée des orphelines recueillies. Les pauvrettes n'ont qu'une seule chambre, où l'on dort sur des bancs de briques, adossés au mur, chauffés, par dessous, d'un peu de braise ; la literie se compose d'une natte, d'un couvre-pieds, où l'on s'enveloppe, la tête appuyée sur un coussin de paille de millet. Le dortoir, chaque matin, devient l'ouvroir, à midi le réfectoire, après midi la classe.

Deux ans plus tard, en 1864, on achète, d'un grand mandarin, la maison que détruira l'incendie criminel de 1870. On l'eût dite bâtie à dessein : d'un côté, ce sera l'orphelinat des garçons et l'hôpital des hommes ; de l'autre, les sœurs et les orphelines ; au centre, la chapelle, construite par le frère Marty, le dispensaire et la cuisine.

Quelle fête pour les pupilles de sœur Louise que l'entrée dans la spacieuse demeure ! On se met en route ; ce cortège propre et modeste étonne les païens. Vingt minutes de chemin, c'est long pour les petits pieds entourés de bandelettes, resserrés dans l'étroit soulier aux semelles de bois ; quelques larmes coulent, mais on fait bonne contenance. Et voici que les enfants mesurent avec stupeur les salles. « J'ai mis soixante-dix pas à parcourir l'ouvroir », dit une Chinoise ; mais une Tartare n'en compte que cinquante-huit, et réplique : « Avec tes petits pieds, tu marches comme une cane qui court à la mare ! » On improvise, au pinceau, une épître aux bienfaiteurs ; le missionnaire y joint une opportune traduction française.

L'œuvre adopte bientôt les enfants, au nombre de

156 : 32 garçons, 35 filles à l'orphelinat ; 13 enfants à la crèche, et 76 en nourrice.

Les quatre sœurs ne ménagent pas leurs forces, et acceptent parfois d'étranges clients. L'hôpital héberge la femme d'un mandarin, avec sa fille, débile et maigre. Cette mère s'est livrée, elle et son enfant, aux esprits infernaux : elles sont possédées, Mgr Mouly les exorcise de son mieux, mais Satan passe, comme l'éclair, de l'une à l'autre, à travers plusieurs murailles. Une conversation avec le démon de la jeune fille, qui n'était pas, sans doute, le démon muet de l'Évangile, dure presque toute la nuit. Les sœurs humilient de leur mieux le bavard ; mais il les contrefait sur tous les tons dans leurs prières pour la malade. Il faut lui couper la parole : on apporte l'image de Marie conçue sans péché. « Impossible de lui faire ouvrir les yeux pour qu'il la regardât ; il baisse la tête, si piteux que les petites orphelines s'en moquent : « Diable idiot ! » lui crient-elles. La guérison de ces démoniaques fut suivie de leur baptême.

Parmi ces péripéties, sœur Louise forme ses élèves et leur propose en modèle une petite sourde fort avisée, et laborieuse à faire rougir bien des orphelines mieux partagées. Toutes reçoivent leurs étrennes du jour de l'an : les grandes, 100 sapèques (environ 10 sous), les autres de 20 à 30. Elles comptent et recomptent leur trésor, mais, apitoyées par la sœur sur la détresse des enfants délaissés, elles donnent tout.

Il y a aussi un pensionnat de vingt jeunes filles, « presque toutes résolues à rester vierges ; on en tirera parti pour les écoles de village ; vous diriez de vraies religieuses ; nous les avons surnommées la Petite Communauté ».

Les missionnaires, dont la résidence, le Ouang-Hae-

Leou, « la Pagode aux bambous violets », est à un quart d'heure de là, encouragent les sœurs qu'ils ont appelées à leur aide. Sœur Viollet se montre à leur égard très serviable, empressée de demander leur bénédiction pour elle et ses enfants. M. Ou, futur martyr, donne des leçons de chinois, traduit le nécessaire pour les catéchismes, la visite des malades. Vers la fin de 1866, M. Chevrier devient directeur de la maison de Tien-Tsin, tandis que, deux ans plus tard, Mgr Mouly succombe, après trente-cinq années de missions chinoises.

Dès 1866, l'une des quatre sœurs de la fondation, Cécile Dodat, meurt à trente-cinq ans. « Elle aurait passé par le feu et l'eau pour trouver un ange à envoyer au ciel » ; quatre heures avant sa fin, elle avait encore baptisé deux petits moribonds, et ce fut le dernier emploi de sa vie. Pour la première fois, on se risque à faire un enterrement selon toutes les cérémonies de l'Église : l'impression est vive sur ces Jaunes, qui se préoccupent des morts plus que des vivants. Plusieurs Européens, avec les consuls de France et d'Angleterre, y viennent. Le tam-tam précède, pour faire passage à la croix ; puis les orphelins, ils ont la ceinture blanche de deuil et un cierge ; les orphelines, la tête ornée d'un bandeau blanc de trois doigts. L'officiant chante tout le long du trajet, qui est d'une heure !

En mai 1867, sœur Clavelin, de Ning-Po, remplace à Tien-Tsin la défunte ; et le nombre des sœurs va bientôt s'élever à huit. Sœur Louise a été chargée des malades. « Me voilà donc encore avec ma chère sœur Viollet, écrit la nouvelle venue, et surtout dans un très grand rapport d'office. Comme elle est à l'hôpital, et moi au dispensaire et à la visite des malades de la ville, je lui fournis plus de monde qu'elle n'en peut

loger, car il y a eu cet été beaucoup de cas de fièvre typhoïde. »

Ma sœur Viollet déclare qu'elle n'a plus de place; tous les coins sont pris, des malades couchés sur des planches. On en apporte sans cesse deux ou trois dans des paniers; à peine l'un est-il mort qu'un arrivant lui succède, et sa couchette n'a pas le temps de se refroidir. Un pauvre tombe épuisé dans la rue. Des négociants, que sa vue importune, offrent 200 sapèques à qui voudra le traîner un peu plus loin; il arrive ainsi gratuitement aux sœurs; on le recueille dans la boue, à la surprise des passants, qui se creusent la tête à saisir le bénéfice d'un tel commerce.

Atteinte à son tour, sœur Louise revient des portes du tombeau. On l'envoie à Pékin, pour changer un peu d'air. Elle s'y remet, achète une statue de Notre-Dame des Victoires pour la chapelle du Jen-tse-t'ang, et reprend son office. Au surplus, presque toutes ses compagnes avaient été malades à cette époque.

L'année suivante, 1868, une sécheresse de huit mois cause la famine; puis c'est l'inondation, d'où émergent les chaumières restées debout; l'hiver survenu fait de cette plaine une mer de glace. Des sœurs vont visiter, en char, à travers plus de trente villages, cent cinquante enfants en nourrice et qui périssent d'inanition. Il faut une bonne journée pour faire dix lieues. On ramène les plus grands, seuls capables de supporter la route. D'ailleurs les enfants abandonnés sont si chétifs, que beaucoup meurent à la crèche ou à l'ouvroir.

Et dans cette pratique ininterrompue d'une charité héroïque, les sœurs Andreoni, Viollet, Adam surpassent encore les autres.

En 1870, la maison agrandie voit l'hôpital, où sœur Louise est aidée de sœur Adam et sœur Sullivan, se

subdiviser en trois salles, deux pour les Chinois, une pour les Européens.

Plusieurs de ces derniers, soignés par la sœur Louise, et qui étaient protestants, voulurent mourir dans la religion de leur bienfaitrice; d'autres, guéris, n'oublieront jamais sa patiente douceur, comme ce Hollandais, dont personne ne savait la langue, et avec qui l'on ne s'entendait que par gestes. A peine guéri, il se rendit chez son consul pour qu'il remerciât, en son nom, l'obligeante sœur; « elle ne comprenait pas mes paroles, disait-il, mais elle devinait tout ce qui m'était nécessaire, et ne manquait pas de me l'apporter ». Cependant l'hôpital regorge de Chinois. Un fumeur d'opium vient d'arriver, sans connaissance. Sœur Louise s'adresse à tout le monde pour avoir des prières. Revenu enfin à soi, il commence à dire bientôt qu'il veut sauver son âme; on fait une neuvaine à Notre-Dame des Victoires.

En mai, sœur Louise raconte, dans une lettre, la transformation et l'embellissement de la maison Saint-Joseph, et la venue d'un nouveau missionnaire, qui s'en va tout seul dans l'intérieur, pour apprendre à parler chinois : virile méthode ! M. Ou aide M. Chevrier à préparer la Pentecôte, où il y aura trente baptêmes d'adultes, et beaucoup de premières communions, dont le Jen-tse-t'ang fournit une bonne part. Mais sœur Adam et sœur Pavillon ont eu le typhus : « Pendant quatre mois nous avons toujours eu des malades parmi nous. »

Or, il y a une trentaine de malades en traitement à l'hôpital; il en arrive de cinq à sept par jour, et il en sort autant. La supérieure, nommée en 1867, sœur Marquet, crache le sang; ses forces s'en vont; résignée à tout, elle agit comme si de rien n'était. A Pâques, M. Chevrier, en mission, écrit une lettre dont le por-

teur conduit vingt élèves pour l'école de la résidence, et remet aussi un jeune garçon de Yen-Chan, « pour le compte de ma sœur Louise Viollet ». « Qui veut servir le Maître du Ciel ? » Ainsi débute chaque entretien avec les gens de Tchen-Kja-Tsouï, où plus de quarantes familles se font catéchumènes en un an.

Mais voici donc née la jeune Église de Tien-Tsin, éclore parmi les sacrifices des missionnaires et des sœurs : elle s'empare si fort des âmes attirées vers elles, que l'ouragan qui va secouer l'œuvre et emporter ses auteurs, ne pourra l'anéantir. Au dehors tout est calme ; rien ne laisse pressentir la persécution que l'enfer, en trois semaines, fera bestialement surgir.

Le 21 juin, à deux heures après midi, les sœurs faisaient, comme d'habitude, la lecture spirituelle, conclue par la formule : « Dieu est charité, et celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu et Dieu en lui. »

L'émeute était déchaînée depuis le matin ; de l'autre côté du fleuve, la résidence des missionnaires flamboyait ; les sœurs ne gardaient aucune illusion. Vers trois heures, quand se rue la populace, l'une d'elles communique ses compagnes. La porte cède. Tel Celui qui disait aux Oliviers : « Me voici, laissez aller les miens », sœur Marquet va au-devant des meurtriers : « Épargnez mes orphelins », dit-elle. La tête fendue d'un coup de sabre, on lui coupe les mains et les pieds. Les autres furent immolées très vite, presque simultanément, à coups de couteau, de lance, de massue.

Sœur Viollet, à l'angle sud-est de la chapelle, eut la tête aplatie du coup reçu, sous les regards de la vierge Ho Cécile, la jeune possédée en 1862, épargnée comme pour raconter le massacre. Avant qu'il fût quatre heures, les martyres avaient cueilli leurs palmes.

Et là-bas, en Touraine, au même instant, c'était environ minuit, lorsqu'une des victimes vint rompre le repos d'une parente tendrement aimée, une amie d'enfance, devenue sa belle-sœur, Marie-Thérèse Viollet.

M. Viollet et sœur Louise étaient les plus jeunes de la famille. La femme de ce frère préféré devait en ressentir les effets, quand bien même la sympathie n'eût pas été d'avance, comme elle le fut, réciproque.

Mais voici, écrit de la main même de la voyante, le récit de ce fait singulier.

« Au mois de juin 1870, j'étais avec mes quatre enfants, au Haut-Lieu, à Vouvray, à la maison de campagne de mon père et de ma mère, et cette dernière y était avec moi. Était-ce le 21 juin ou le 20, ou le 22? Voilà ce que je ne puis affirmer; mais je suis à peu près certaine que cela s'est passé le 21.

« J'eus un songe des plus pénibles, une immense tristesse m'environnait, j'étouffais sous un poids accablant et j'éprouvais une souffrance générale très forte, un sentiment on ne peut plus douloureux, que je ne puis définir. Je ne puis dire combien de temps cela dura; pas très longtemps, je crois, et l'impression pénible ne fut pas longue.

« Puis, je m'éveillai, regardai à ma montre, et, voyant qu'il n'était environ que cinq heures du matin, je me dis qu'il était trop tôt pour me lever; d'ailleurs, j'éprouvais encore une impression de souffrance vague très pénible.

« Je me rendormis presque aussitôt. Et après fort peu d'instant, tout sentiment douloureux cessa et fit place, au contraire, à un bonheur immense, qui remplit mon âme tout entière.

« Et bientôt, il me sembla que tout naturellement je levais les yeux vers le ciel, et que j'y voyais monter une personne très gracieuse, vêtue de blanc, entourée

de fleurs blanches, principalement de lys et de roses, et je la voyais jusqu'à la ceinture à peu près; et je voyais très distinctement la tête, les épaules; le reste était nuageux, très aérien. C'était notre chère Pauline. Elle montait doucement vers le ciel; elle me souriait, semblait vouloir me parler. Un instant, un doute me traverse l'esprit : ce n'était peut-être pas notre chère sœur, dont je voyais ainsi l'image... Mais à peine cette idée m'était-elle venue, et comme je l'admirais toujours et la suivais du regard, je l'entendis me dire : « Eh ! comment, tu ne me reconnais donc pas ? « Je suis ta sœur Pauline ! » Et à l'instant, cette même figure m'apparut revêtue de l'habit des sœurs de saint Vincent de Paul; les fleurs l'entouraient toujours, et je la reconnus parfaitement; je la vois telle que je l'avais vue huit ans auparavant, lorsqu'elle partait pour la Chine. Mais, cette fois-ci, son visage rayonnait de bonheur. Elle me regarde toujours et me dit : « Tu reconnais bien maintenant ta sœur Pauline; je « prierai le bon Dieu pour toi »; et son doux visage « transfiguré d'une beauté céleste, elle ajouta : « Tu « pourras me demander tout ce que tu voudras, je « suis au ciel maintenant. »

« Et la douce vision montait toujours vers le ciel et disparaissait peu à peu; enfin, elle s'évanouit complètement.

« Je m'éveillai tout impressionnée de ce que j'avais vu, qui me laissa pendant quelques instants dans un état de joie et de bonheur inexprimables. Une joie immense remplissait mon âme. Je ne pensais qu'au bonheur du ciel dont jouissait notre chère sœur; il me fallut un certain effort de volonté pour revenir aux réalités matérielles de l'existence; j'aurais voulu rester toujours si près du ciel; je ne voyais que ma chère Pauline au ciel.

« Et ce ne fut qu'après un certain temps de réflexion qu'il me vint à la pensée que, pour aller au ciel, avant de jouir de cet immense bonheur, elle avait dû mourir.

« Alors, je me rappelai l'impression pénible que j'avais éprouvée d'abord; je compris alors que ce que j'avais souffert était l'image de son martyre, et je ne doutai pas un instant de sa mort et de son entrée au ciel.

« Dans la journée, je racontai tout à ma mère, qui partagea mes croyances à cet égard. Mais nous convinmes de ne point parler à mon mari, qui put ainsi jouir de quelques semaines de tranquillité à ce sujet. Il était à Tours; lorsqu'il vint à la campagne, un ou deux jours après, je ne lui en parlai pas, craignant de lui faire de la peine; car il me semblait que ce rêve nous annonçait la mort de notre sœur Pauline.

« Quelques jours après, c'est-à-dire à la fin de juin 1870, la Supérieure des sœurs de saint Vincent de Paul de Tien-Tsin vint à Tours; presque tous les membres de notre famille la virent; moi, j'en fus privée, ayant été obligée de rester à la campagne pour garder mes quatre enfants. Cette bonne Supérieure avait quitté la Chine peu de mois auparavant, et elle donna d'excellentes nouvelles des sœurs de saint Vincent, et en particulier de la maison de Saint-Joseph à Tien-Tsin, et de notre chère Pauline elle-même. Cette circonstance fit que je n'attachai plus aucune importance à mon rêve, ce qui m'empêcha d'en remarquer exactement la date; cependant je sais que ce fut le 20, ou le 21, ou le 22 juin 1870, je suis à peu près certaine que ce fut le 21, mais je ne pourrais l'affirmer.

« On sait quelles tristes nouvelles arrivèrent de Chine au mois de juillet et au mois d'août 1870; enfin, nous apprîmes que ce fut le 21 juin 1870 que notre chère

Pauline fut martyrisée avec ses compagnes, au pied de l'autel de la chapelle des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, à Tien-Tsin. »

Mme Viollet, qui nous a laissé deux relations de ce « rêve », est morte à l'âge de soixante-dix-huit ans, le 12 mai 1921; son mari s'est éteint en 1911; l'un et l'autre furent assistés, à l'heure suprême, par le fils qu'ils avaient donné à l'Église. La ferveur exceptionnelle de ce foyer ressort clairement du fait que, sur quatre enfants, un fils entra dans la Compagnie de Jésus, une fille chez les religieuses du Sacré-Cœur, tandis qu'une autre mourut novice du Carmel à Tours.

Les apparitions d'origine surnaturelle dans le sommeil se retrouvent chez les écrivains sacrés de l'Ancien comme du Nouveau Testament; elles diffèrent d'autant moins de celles de l'état de veille que ces dernières paralysent, le plus souvent, les sens extérieurs, rendent la vue et l'ouïe insensibles à tout ce qui ne se rapporte pas à la vision elle-même.

La haute conscience de Mme Viollet la fait hésiter d'un jour sur la date du songe, qu'elle s'efforça de négliger et d'oublier à la suite de l'arrivée, le 25 juin, de la sœur Azais, Supérieure à Pékin, mais venue à Tien-Tsin, d'où elle s'était embarquée pour la France. Ses affirmations très optimistes paraissaient détruire la vérité de l'apparition dont la voyante s'était d'abord si fortement pénétrée.

Elle se dit, malgré tout, « presque sûre » de la date du 21, ce qui ne laisse que bien peu de prise au doute. Et le « rêve » eût-il été d'un jour postérieur au massacre, qu'il anticiperait encore de trois mois environ sur les nouvelles certaines qu'on eut en septembre.

Ce songe n'a rien de l'incohérence du rêve naturel; quoique assez long et compliqué, il est précis, bien lié et harmonieux; il est en opposition avec l'état

d'esprit de la voyante, puisque les nouvelles récentes de Chine avaient été favorables.

Ses deux phases reproduisent bien, comme Mme Violet en eut le sentiment immédiat, l'angoisse, puis la délivrance de la victime.

Enfin ces âmes, réunies dans un adieu touchant, étaient, l'une et l'autre, saintes. Tous ces éléments, pris du temps, des faits, du caractère des personnes, furent-ils donc rapprochés par le simple hasard d'un rêve ordinaire, pourtant logique en toutes ses circonstances, survenu à une telle date, et qui se trouva en accord fortuit avec de lointaines réalités? Il est permis d'y voir autre chose, et une preuve de plus, que la mort de la missionnaire martyre ne fut que sa naissance au ciel.

LESAGE.

M. GUÏLLOUX

*Compte rendu des Conférences faites à Kashing
sur les vertus de M. Guilloux,
visiteur de la Province méridionale de Chine.*

Le 25 décembre 1924, vers une heure du matin, s'éteignait, dans la maison provinciale de Kashing, M. Claude-Marie Guilloux, visiteur de la province méridionale de Chine et directeur des Filles de la Charité en Chine.

Celui qui aimait tant Jésus-Enfant et Jésus-Hostie fut appelé par les anges de Noël à se rendre, non pas à la crèche de Bethléem, où sa dévotion le poussait, mais au ciel même, pendant la communion de la messe de minuit. Il venait de terminer sa retraite annuelle, le 8 décembre, qui avait été, comme il l'a dit, « sa préparation à la mort ».

Vers le mois de juillet, une crise de cœur avait

failli l'emporter. Elle avait été comme l'avertissement de la prochaine séparation. Aussitôt remis, M. Guilloux reprit son travail avec l'énergie qui le caractérisait. « Il faut que j'emploie bien le peu de temps qui me reste », disait-il. Et, en effet, il l'employa si bien qu'il succomba en travaillant. La veille de sa mort avait été une journée très occupée. Beaucoup de ses correspondants ont reçu après sa mort des lettres datées de ce jour, dans lesquelles il parlait surtout de sa mort prochaine. A un Vicaire apostolique, il disait : « Donnez-moi votre bénédiction, Monseigneur, car je crois que ce sera la dernière. » Aussi, quelques instants avant de mourir, il avouait « qu'il avait trop travaillé aujourd'hui ». En lui s'est donc réalisée la maxime de saint Vincent : « La mort qui nous surprend les armes à la main, pour le service de Dieu, est la plus glorieuse et la plus désirable », et cette autre : « Bienheureux ceux qui consomment leur vie pour le service de Dieu. »

Pour avoir une idée des vertus qui ont fait l'admiration de ceux qui l'ont connu, on pourrait les classer sous trois titres :

L'HOMME DE DEVOIR. — LE PRÊTRE DE LA MISSION.
LE VISITEUR.

I. *L'homme de devoir.* — N'est-ce pas celui qui, le devoir une fois connu, le veut de toute l'énergie de son âme et s'applique à le remplir avec la perfection dont il est capable, malgré les réclamations de la nature, malgré les obstacles qui se rencontrent ? Cette caractéristique semble se rencontrer dans les diverses conditions où s'est trouvé notre regretté Visiteur.

Jeune homme, il aimait l'étude et s'y appliquait avec ardeur. Il a raconté lui-même qu'à l'époque de la préparation du baccalauréat, dans le désir de

réussir, il prenait le matin sur son sommeil un temps pour étudier dès l'aurore. Mais craignant d'être vaincu par le sommeil, il usait alors d'un stratagème. Tenant son livre d'une main, il prenait de l'autre un soulier pour que, celui-ci venant à tomber, le bruit le réveillât.

Arrivé à Paris avec le désir de travailler à sa perfection, il avoua que quelques exemples moins parfaits l'avaient un peu étonné, mais sans le faire dévier de la ligne qu'il s'était tracée. Au séminaire interne, à cause du changement de directeur, il se trouva dans des conditions assez difficiles; les uns, par affection, manifestant leurs préférences pour l'ancien directeur, les autres pour le nouveau. Lui fut toujours, comme il le disait, pour « l'autorité. », et il s'y tint, malgré bien des petites misères qu'il eut à subir à cause de cela.

Pendant son séjour à Paris, il avait donné à ses supérieurs de tels exemples de vertu et de régularité, qu'après sa prêtrise, il fut nommé sous-directeur du séminaire interne. Il n'y resta que quelques mois, après lesquels il fut envoyé au grand séminaire de Saint-Flour, où manquait un professeur.

Il y enseigna la philosophie pendant deux ans, après lesquels, un jeune confrère arrivant comme directeur avec une réputation de savant, — il était bachelier en théologie, — M. Guilloux pria M. le Supérieur de donner la classe de théologie dogmatique au nouvel arrivant, disant qu'il la ferait beaucoup mieux que lui et que, pour lui, il garderait bien volontiers la philosophie. Son désir n'étant pas exaucé, il fit, par obéissance, le cours de théologie dogmatique.

Élevé par les Sulpiciens, il avait grandement apprécié leur œuvre des grands séminaires, et, entrant à Saint-Lazare, ses goûts et ses aspirations le portaient à se dévouer à la formation des jeunes clercs. Jusqu'alors

ses désirs avaient été réalisés et il s'était donné de tout cœur à cette sublime mission. Mais, ayant été désigné pour la Chine au moment où il n'y pensait plus, il se montra aussitôt l'homme du devoir et de l'obéissance, il partit dans la disposition de continuer à « ne rien demander ni rien refuser ».

Il eut pour compagnons de voyage deux confrères : MM. Festa et Watson. Comme celui-ci était anglais, ce fut pour M. Guilloux, toujours avide de ne pas perdre son temps, une occasion de se perfectionner en anglais. Il y acquit, en effet, par la suite, une perfection qui lui fut très utile dans les diverses conditions où il se trouva et qui lui valut souvent les éloges des gens de langue anglaise.

Arrivé à Pékin, il se mit avec la même ardeur à l'étude du chinois. Le savoir parfaitement, ce fut son but, et il en prit les moyens. Il a raconté souvent, pour l'utilité des nouveaux venus, qu'il avait exigé de son maître chinois qu'il ne se contentât pas d'un à peu près pour la prononciation, mais qu'il le reprit autant de fois qu'il serait nécessaire pour que cette prononciation fût parfaite. Non seulement il apprit par cœur le catéchisme chinois, mais aussi beaucoup de passages des « Quatre Livres ».

Un jour même, il voulut, à la façon des élèves chinois, réciter par cœur à son maître un des Quatre Livres. La récitation fut faite sans accroc et il s'attendait à des éloges. Mais le maître, qui l'avait écouté tranquillement jusqu'au bout, lui dit : « On n'appelle pas cela savoir. » « C'est que, dit-il, dans la préoccupation de bien diviser les membres de phrases et de bien prononcer, je n'avais pas eu la volubilité que mettent dans leurs récitations les jeunes élèves. »

Envoyé d'abord en mission, M. Guilloux fut placé ensuite à Tien-tsin pour enseigner les éléments aux

enfants européens de la Concession. Là encore il mit son plaisir en son devoir et accomplit cette tâche jusqu'à l'arrivée des Frères Maristes qui prirent la direction du collège.

Durant l'espace de cinq ans, 1889-1894, M. Guilloux fut chargé de divers postes de missions, puis rappelé à Tien-tsin pour y occuper le poste important de procureur et de directeur de district qu'il garda jusqu'à la fin de 1900. Partout et toujours il se montra vraiment tout à tous; dévoué et déférent, il s'acquit l'estime de tous, et, autant qu'il le put, chercha à procurer la gloire de Dieu par une vigoureuse impulsion donnée à la propagation de la foi, l'amélioration des chrétiens et la beauté du culte. Mais qui dira les peines qu'il se donna pendant le siège des Boxeurs pour protéger les chrétiens réfugiés et assurer à tous les secours dont ils avaient besoin?

Ce ne fut qu'après cette persécution, c'est-à-dire après l'avoir perfectionné par l'expérience des besoins des missions et par beaucoup de tribulations, que le bon Dieu lui donna, par la voix de Mgr Favier, ce qui semblait avoir toujours été sa vocation : la double direction du grand et du petit Séminaire de Pékin, avec la qualité de Vicaire général et l'office de directeur des Joséphines.

Malgré ces nombreuses et importantes occupations, M. Guilloux trouva le temps de composer un *Compendium*, substantiel et clair, des cérémonies de la messe, et aussi de rassembler des notes pour un Commentaire des Facultés du Vicariat de Pékin.

Au séminaire de Pékin, M. Guilloux se sentit dans son élément et donna aux études et à la piété une vive impulsion. Aimant ses élèves, il en était aimé, et, soit dit à la louange du directeur et de l'ancien élève, l'un d'eux lui écrivait quelques jours avant sa mort

« que, depuis sa première messe, il n'avait passé aucun jour sans prononcer son nom au « Memento ».

Quand M. le Supérieur général le nomma, en 1905, procureur de Shanghai et en même temps Visiteur des Lazaristes et directeur des Filles de la Charité, M. Guilloux éprouva une grande peine. C'était, en effet, l'obligation de rompre avec tout un passé pour se former à une nouvelle vie, un nouveau climat, une nouvelle langue, etc.

Selon sa coutume, il se mit vaillamment à sa tâche sans s'attarder à des regrets inutiles. Mais si l'utilité de la vie est basée sur le sacrifice, il n'est pas étonnant que, pendant toute cette période si importante de sa vie, M. Guilloux ait fait tant de bien.

Procureur, il n'aimait pas les comptes ni les questions matérielles, mais nous savons qu'il sut s'en occuper avec fruit. C'est lui qui transporta de la Concession, où elle se trouvait à l'étroit, la Procure de Shanghai sur un terrain plus éloigné, mais plus tranquille. Et quand, par une décision des Supérieurs, cet office de procureur fut séparé de la charge de Visiteur, on ne le vit jamais s'enquérir des affaires de la procure. Quand on lui en parlait, il n'attachait aucune importance à ce qu'on lui disait. « On dirait que la chose ne vous touche pas », lui disait-on. « Si, la chose m'intéresse, mais ce n'est plus mon devoir. »

II. *Prêtre de la Mission.* — « C'est une belle figure sacerdotale qui disparaît », a-t-on dit à la mort de M. Guilloux. En effet, il fut vraiment prêtre et partout se montra un modèle de prêtre et un vrai fils de saint Vincent. *Inspice et fac secundum exemplar.* Ce mot de la sainte Écriture, M. Guilloux l'avait fait sien et s'est toujours efforcé de le réaliser. L'exemplaire, à n'en pas douter, c'est le Christ, mais spécialement le Christ tel que nos Règles nous le représentent :

prêtre, missionnaire et formateur de prêtres, celui dont par vocation nous continuons la Mission, celui, par conséquent, dont nous devons reproduire, non seulement les actions, mais aussi les vertus. *Sacerdos alter Christus*, M. Guilloux le fut par le don total de sa vie aux œuvres de sa vocation, surtout à l'œuvre de la formation du clergé, à laquelle Dieu l'avait prédestiné. Il s'appliquait à calquer les vertus les plus sacerdotales de Jésus, si l'on peut ainsi dire, afin de mieux former ces vertus dans ses clercs, et c'est ainsi qu'il fut réellement un modèle merveilleux et un stimulant.

Parmi ces vertus on remarquait d'abord sa grande piété. Que M. Guilloux se soit fait un devoir de faire, comme notre Règle le demande, ses exercices spirituels avec un très grand soin et de les faire passer avant tout le reste, cela ne fait aucun doute pour personne. Il suffit de voir la régularité qu'il a toujours mise à se trouver aux exercices de la Communauté, celle qu'il mettait à faire, à heure déterminée, plusieurs fois dans la journée, des visites au Saint-Sacrement; et ceux qui, le matin, se rendaient chez lui, le trouvaient invariablement agenouillé à son prie-Dieu pour la lecture du Nouveau Testament, ou occupé à faire sa lecture spirituelle avant de commencer ses travaux. *Pietas ad omnia utilis est*, M. Guilloux en paraissait pleinement et pratiquement convaincu; elle l'est surtout lorsqu'il s'agit de devenir *forma gregis*, l'exemplaire des futurs ministres de Dieu, de ceux qui seront les religieux de Dieu. Cette piété se manifestait principalement à la célébration de la sainte Messe. Il y était comme un ange de Dieu, absorbé par sa fonction. Quelle dignité, quel recueillement, quelle application! « C'était, a dit un étudiant, une faveur divine de pouvoir servir une messe si

saintement célébrée. » Mais cette piété n'avait rien d'exagéré, elle était, au contraire, bien réglée ; ainsi, après avoir dit sa messe sans précipitation, mais aussi sans lenteur, on le voyait, en commençant son action de grâces, tirer sa montre, puis se livrer pieusement à cette sainte action, qu'il terminait à heure fixe.

Le bréviaire, comme il le disait dévotement ! Ce ne fut que depuis sa dernière maladie qu'il s'exempta de l'office en commun, parce que cette récitation à haute voix lui était devenue impossible. Il le disait cependant habituellement à la chapelle, souvent à genoux, mais toujours dans une attitude si respectueuse qu'elle impressionnait. A l'exemple il joignit souvent les recommandations, insistant sur le recueillement, la gravité, la prononciation correcte de chaque mot, la pause requise, en un mot, sur toutes les marques d'une vraie piété dans l'accomplissement du devoir de la prière publique.

A l'exemple de saint Vincent, il avait une grande dévotion à la sainte Vierge. Tous les jours il faisait une visite spéciale à son autel, récitait en son honneur, chaque jour, plusieurs chapelets, et cela avec beaucoup de piété, car on l'a entendu dire dans sa dernière maladie : « Je ne parviens plus à réciter mon chapelet sans distraction, tellement je me sens mal. » Aussi ne pouvait-il supporter qu'on le récitât d'un air distrait en se promenant dans le jardin.

Bien édifiante aussi fut sa dévotion envers le Sacré-Cœur de Jésus. C'était à Lui qu'il s'adressait dans ses difficultés ; c'était devant cet autel qu'il faisait ses méditations de retraite. Fidèle à faire le mois du Sacré-Cœur, il disposait lui-même quelques petits livres pour faciliter ce pieux exercice aux jeunes gens.

Il fut, de même, fidèle, chaque vendredi, à faire l'exercice du Chemin de la Croix, s'astreignant

jusqu'à la fin de sa vie, malgré l'oppression qu'il en ressentait et la difficulté de se relever, à s'agenouiller et à baiser la terre, à chaque station, comme le plus fervent séminariste.

Zelus domus tuæ comedit me. Comme saint Vincent, héritier de son esprit, M. Guilloux était vraiment dévoré du zèle de la maison de Dieu, toujours il en aima et procura, autant qu'il le put, la beauté. C'est lui qui fit construire au séminaire de Kashing cette chapelle si recueillie qui impressionne favorablement tous ceux qui y entrent pour la première fois, le bon Dieu ayant mis à sa disposition un architecte qui sut interpréter sa piété. Il l'orna des statues chères à tous les enfants de saint Vincent, et il les voulut belles « pour qu'elles inspirassent la dévotion ». En cela, il se rencontrait avec la donatrice de la statue de la Vierge Immaculée. N'ayant pas pu réaliser son dessein de son vivant, à son lit de mort elle en recommandait l'achat en disant : « Surtout, qu'elle soit belle. » Il y ajouta une statue de saint François de Sales, afin qu'ayant sous les yeux, en saint Vincent, le modèle de l'humilité et de la charité, nous ayons aussi le modèle de la douceur en même temps que le modèle de l'étudiant, ce qu'il nous rappela le jour de la bénédiction de cette statue et plusieurs fois depuis en commentant la parole écrite sur le livre que tient le saint docteur : « Je me soucierais peu d'être savant, si je ne devenais un saint. »

Il a aimé la beauté du culte et s'appliqua toujours à accomplir lui-même et à exiger des autres qu'ils accomplissent avec perfection les cérémonies. Nos fêtes religieuses lui étaient très chères. Obligé souvent de s'absenter, il faisait tout son possible pour revenir à Kashing afin d'y participer, et, quand il ne le pouvait pas, une lettre venait nous dire son regret et

aussi son union avec nous. Habitué de bonne heure aux cérémonies de l'Église (il avait été cérémoniaire à Saint-Lazare), il ne négligeait pas de se tenir au courant des prescriptions de la liturgie. Il relisait les cérémonies pour les fêtes spéciales, préparait chaque fois ce qu'il avait à chanter ou à lire ; et quand il était au chœur, il s'astreignait à en observer scrupuleusement les moindres mouvements. L'âge l'ayant un jour empêché de s'y conformer aussi rapidement que le son des signaux l'indiquait, il en demanda publiquement pardon en récréation. On comprend dès lors que, malgré ses occupations nombreuses, il ne voulût jamais se permettre de dire son bréviaire pendant les chants liturgiques. « Faisons bien les affaires du bon Dieu, disait-il, comme saint Vincent, et il fera les nôtres. »

Avec quel zèle il faisait les instructions lors des ordinations, avec quelle conviction il parlait de l'importance des ordres mineurs, du soin que les ordinands devaient prendre à s'exercer aux vertus propres de leur ordre ! Il s'était réservé le soin de former les futurs prêtres aux cérémonies de la messe. Quelques mois avant sa mort, il s'était encore donné cette consolation, mais la maladie ne lui permit pas, cette fois, d'achever son œuvre.

De là on peut conclure quel était son esprit de foi. En cela aussi il était un digne disciple de notre saint Fondateur. Comme lui, il avait le recueillement habituel ; comme lui, il aimait à se poser cette question : « Que ferait Notre-Seigneur ? » Et c'est sans doute d'après les données fournies par cette prise de contact avec le surnaturel qu'il accomplissait sa charge. L'esprit de foi pénétrait son âme et transpirait d'elle, accomplissant ainsi ce qu'on dit du bon prêtre : « Il donne de son trop-plein. »

La pauvreté de M. Guilloux n'était pas moins admirable. Tout en recommandant la décence qui convient à un ecclésiastique, chose à laquelle il tenait pour lui et pour les autres, il pratiquait la pauvreté de saint Vincent. « Ni trou, ni tache », mais des vêtements pauvres, verdis même par le temps. Il avait le talent de les « faire durer » longtemps, et, sans doute pour inspirer l'esprit de pauvreté, il lui arrivait quelquefois de rappeler l'origine de tel vêtement ; il remontait souvent à une date éloignée. Combien de fois s'éleva-t-il contre la mondanité dans l'habillement ! Il aimait à citer les paroles de saint Vincent nous inculquant la pauvreté. Oh ! comme cela lui sortait du cœur, avec quelle conviction il nous citait des traits qu'il avait eus sous les yeux !

Cet amour de la pauvreté venait chez lui du désir d'imiter Notre-Seigneur, de l'amour de sa vocation, de son esprit de simplicité, mais aussi de sa charité. S'il refusait longtemps de faire une dépense, c'était parce qu'il savait que la charité et le zèle des missionnaires sont souvent mis à l'épreuve, faute de ressources, et lui, qui était si content de donner pour les œuvres, voulait économiser pour donner davantage. Il a lui-même raconté, à ce sujet, un trait qui le peint bien. Dans un de ses voyages, il avait une fois entre les mains une géographie de la Chine, qui plut beaucoup à un voyageur. Celui-ci lui demanda de la lui prêter, promettant de la rendre. Plus tard, ne voyant pas revenir ce livre, M. Guilloux le lui redemanda, disant que, s'il avait été dans la pauvreté, il le lui aurait volontiers donné, mais que, le sachant dans l'aisance, sa conscience ne lui permettait pas de prendre, pour lui faire plaisir, sur l'argent qu'il devait aux bonnes œuvres. Ce monsieur comprit et, avec une bonne lettre de remerciements, lui envoya, au lieu du livre déjà

détérioré, beaucoup plus qu'il ne fallait pour en acheter un autre.

Pauvre, il l'était dans ses voyages, dépensant le moins possible, ne craignant pas pour cela de s'imposer des fatigues. C'est ainsi qu'il se mêlait, lorsqu'il voyageait seul, aux pauvres Chinois, et on le vit même, souvent exténué de fatigue par une assez forte chaleur, rentrer à pied au séminaire, alors qu'il aurait pu prendre une petite voiture. Il ne le fit que quand ses forces le trahirent.

Pauvre, il l'était dans son ameublement. Sa chambre était d'une grande simplicité et rappelait celle de saint Vincent, mais dans cette simplicité régnait un ordre parfait, qu'il assurait toujours lui-même. La moustiquaire au lit, d'un usage courant dans ce pays, lui semblait un luxe pour lui et il ne s'en servait pas. Il avait un simple fauteuil pour ceux qui venaient lui parler, mais il passait ses journées au bureau sur une pauvre chaise. Par amour pour la pauvreté, il n'accepta un poêle dans sa chambre que lorsque sa santé le réclama impérieusement.

La pauvreté n'est vraie en nous que quand elle nous donne l'occasion de souffrir quelque incommodité, de nous mortifier. Nous avons vu qu'elle fut souvent pour M. Guilloux un moyen de pratiquer la mortification. Cette vertu de mortification, il la pratiqua en tout ; on peut dire que, selon le conseil de saint Paul, « il porta dans tout son corps la mortification de Jésus-Christ ». Ses yeux étaient mortifiés par une remarquable modestie. Ce fut peut-être en récompense de cette grande modestie que les yeux de M. le Visiteur n'eurent pas besoin d'être clos par des mains filiales. Il aimait à fermer à moitié les yeux lorsqu'on lui parlait des choses de l'âme ; sans doute regardait-il Jésus pour savoir ce qu'il avait à dire ou à faire en

cette circonstance ; il ne les levait que pour faire passer sa conviction dans l'âme de son interlocuteur.

Sa langue était mortifiée dans les conversations, où il s'étudiait à être aimable, discret, charitable.

Tout son corps était mortifié par l'assujettissement à la vie régulière, dont il était un modèle parfait, par un maintien et une démarche qui réellement n'avaient « rien que de grave, de modéré et de religieux ». Quel empire il avait acquis sur son corps, qui lui était un bon serviteur !

III. *Le Visiteur*. — Il est permis de conclure que toutes les vertus sacerdotales qui ont brillé en M. Guiloux ont fait de lui un Supérieur et un Visiteur modèle, aimé de Dieu et des hommes, et que Dieu a béni dans toutes ses œuvres. Cependant l'exercice de ces hautes fonctions lui a donné l'occasion d'en pratiquer d'autres encore.

Élevé en dignité, il sut toujours rester humble, modeste et simple. Alors que tous avaient une très grande confiance en lui, qu'ils reconnaissaient et louaient sa prudence, sa discrétion, son esprit surnaturel, son intelligence des affaires et des âmes, il était le seul à se reconnaître incapable et au-dessous de sa tâche. Nous savons que plusieurs fois il représenta cette incapacité prétendue à ses Supérieurs et que son désir eût été « d'aller finir ses jours dans la plus petite paroisse du vicariat de Pékin ».

Humble et simple, il eut toujours en horreur la singularité et les exceptions. Aussi c'est peut-être par sa régularité qu'il brilla le plus. C'était la règle vivante. Il faisait tout parfaitement, il avait ainsi le droit de l'exiger d'autrui, plus d'exemple que de parole. Il ne négligeait point les détails. Quels ne furent pas ses efforts pour obtenir de tous une exactitude de prononciation et d'accentuation du latin « à la romaine » !

Il a raconté lui-même que, pour s'y habituer et donner à la maison de Kashing le bon exemple en cela, il s'appliqua, pendant tout le cours d'une visite qu'il fit au Kiang-Si, à réciter le bréviaire à mi-voix selon la réforme demandée. Pour obtenir un meilleur résultat, il composa un petit ouvrage sur ce sujet et le distribua à tous.

D'une grande simplicité, il se mêlait volontiers aux jeunes gens. Il les visitait souvent en récréation, savait plaisanter et raconter des histoires des missions. Les visites qu'ils lui faisaient aux grandes fêtes étaient pour lui une occasion bien inconsciente de révéler son aimable simplicité. Il est probable que Dieu lui donna cette vertu à un tel degré à cause de sa grande dévotion à Jésus-Enfant et à Jésus-Hostie. Il faisait part de son admiration pour la « Petite voie d'enfance » qu'il avait goûtée durant sa dernière maladie.

Dans l'administration de la province, M. Guilloux sut unir heureusement le *fortiter et suaviter* de toute bonne conduite. Homme de devoir et de principes, il était droit et inflexible quant aux principes et à la fin, mais cette fermeté était tempérée par une grande douceur dans les moyens, par une grande délicatesse envers les personnes et une grande discrétion qui lui faisait demander d'un chacun ce qu'il pouvait donner.

Enfin la bonté, une bonté qui allait toujours en se perfectionnant ; c'est ainsi que le constatait un confrère, qui lui disait naïvement : « Monsieur le Visiteur, vous êtes comme le bon vin qui s'améliore à mesure qu'il vieillit. » De cette bonté, tous ceux qui l'ont approché ont éprouvé les effets, mais les étudiants de Kashing surtout en ont été les heureux bénéficiaires. Il se montra pour eux un véritable père, aimant, comme on l'a dit, à se trouver avec eux, leur

faisant part des événements qu'il pouvait leur communiquer et qu'il savait devoir leur faire plaisir, leur annonçant son départ, et, à son retour, leur annonçant ce qui pouvait les intéresser. Les corrections qu'il avait à faire étaient aussi fermes que douces, et on sentait plus l'excuse que l'accusation. Les encouragements qu'il savait donner à l'occasion étaient pleins de tendresse paternelle, la compassion qu'il manifestait était si profonde qu'elle remplaçait les meilleures raisons. Avec tous il était d'une grande affabilité, mais il avait un art tout spécial pour la manifester envers les hôtes de la maison de Kashing, étrangers ou confrères.

La plus belle preuve des qualités de notre vénéré Visiteur, ce sont les témoignages de respectueuse affection et de filiale reconnaissance venus de toutes les maisons de la Province et la douleur qu'a causée à tous la nouvelle de sa mort. Bien certainement nous faisons tous nôtre cette parole d'un confrère : « Voilà comment je voudrais avoir vécu ma vie de prêtre et de missionnaire. »

LE BULLETIN CATHOLIQUE DE PÉKIN.

Jubilé épiscopal de Mgr Jarlin. — Mgr Jarlin avait formellement défendu que l'on fit aucune solennité pour son jubilé épiscopal.

Mais le Délégué apostolique vint annoncer que le Souverain Pontife avait expédié un bref et le cardinal van Rossum une lettre de félicitation.

Voici le bref du Souverain Pontife :

A notre Vénérable Frère Stanislas, évêque titulaire de Pharbetus, et vicaire Apostolique de Pékin.

PIE XI, PAPE,

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique. — Le Souverain Pontife doit poursuivre d'une sorte d'amour parti-

culier ceux qui travaillent à promouvoir l'œuvre sainte des missions chez les nations lointaines, parce que, par des travaux de toutes sortes et parfois parmi les dangers, ils contribuent à accomplir ce rôle, le plus noble de tous, que le Seigneur Jésus, sur le point de remonter au Ciel, a livré à ses disciples par ces paroles : *Allez, enseignez toutes les nations*. Par là vous comprendrez facilement, Vénération Frère, combien joyeusement nous avons reçu la nouvelle que vous allez célébrer prochainement la vingt-cinquième année depuis votre élévation à l'honneur de l'épiscopat ; parce que cet événement nous donne l'occasion, non seulement de manifester notre excellente opinion à votre sujet, mais aussi de vous témoigner notre très paternelle bienveillance. En effet, nous n'ignorons pas avec quelle apostolique ardeur de foi, durant tant d'années, vous avez travaillé là-bas au salut éternel des âmes. C'est donc à bon droit que tous ceux qui sont les témoins de votre remarquable vertu, et particulièrement vos confrères, qui ont tant d'affection pour vous, vous félicitent cordialement de l'heureux événement en vous faisant les meilleurs souhaits. Pour nous, nous ajoutons nos propres vœux à ceux des vôtres, comme pour les couronner ; nous demandons spécialement à Dieu qu'il féconde de la rosée de sa grâce le champ confié à votre sollicitude, qu'il veuille bien vous réjouir toujours de ses consolations, dans l'espérance de l'éternelle récompense. En attendant, que la Bénédiction Apostolique vous attire les dons célestes ! Nous la donnons très affectueusement à Vous, dans le Seigneur, Vénération Frère, et à tous ceux qui sont confiés à votre vigilance.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 20 avril de l'an 1925, la quatrième année de notre Pontificat.

PIE XI, PAPE.

Ajoutons que depuis 1900, date de l'élection de Mgr Jarlin comme coadjuteur de Mgr Favier, l'accroissement total des chrétiens a été de 362 000 au Tchely.

LE PETIT MESSAGER DE NING-PO.

— Mars-avril 1925.

Prix d'une vocation. — Une jeune fille était venue chez nos vierges sœurs indigènes, moins poussée par

le besoin que par le désir d'apprendre à travailler. Fille unique, elle avait été un peu gâtée par ses parents, ce qui l'avait rendue volontaire et opiniâtre. Elle avait étudié quelques années à l'école normale au moment où elle désira venir chez nous. En cela comme en toutes choses, elle obtint facilement la permission de ses parents. Chez nos sœurs, on n'apprend pas seulement à travailler : on y apprend encore mieux notre sainte religion et nos prières. L'intelligence vive et droite de cette jeune païenne comprit vite la fausseté du paganisme et la beauté de notre sainte religion, ainsi que la vérité de notre doctrine. Peu à peu, elle me demanda et me supplia de la baptiser. Mais je n'étais pas aussi facile que ses parents à faire sa volonté. « Êtes-vous mariée ? — Non, je ne suis que fiancée à un païen, mais je ferai rompre les fiançailles, car je veux me faire sœur. — Oh ! oh ! lui dis-je, doucement ! ça ne va pas si facilement que cela. — Vous le verrez, Père ! — Eh bien ! commencez d'abord par convertir vos parents, puis nous verrons si nous pouvons vous baptiser. » Le dimanche suivant, elle arriva à l'église avec sa mère ; elle la conduisit au catéchisme et lui enseigna les prières. Son père travaillait dans une autre ville, mais il lui donna par lettre la permission de se faire baptiser. « Et son fiancé, qu'en pense-t-il ? » demandai-je à la mère, qui sans cesse me demandait le baptême pour sa fille. « Il la laisse libre, non seulement pour le baptême, mais même pour le mariage. » Tout intrigué, je fis une enquête. « Que voulez-vous, répondit le père du fiancé, cette fille est vertueuse, bonne et intelligente et, à cause de cela, je serais très heureux si elle voulait se marier avec mon fils. Mais elle a de la volonté, et si elle ne le veut pas, c'est peine perdue de s'y opposer. Si elle refuse, parce que nous sommes païens, toute ma

famille se fera chrétienne. » J'en conclus, qu'ém sûreté de conscience, je pouvais commencer par baptiser la fille. Le jour du baptême même, elle me demanda d'aller à Ningpo pour se faire vierge. « Commencez par convertir vos parents », était ma réponse. La mère, quoique régulièrement amenée à l'église et au catéchisme, montra très peu d'ardeur. Quand, après une année, elle me demanda le baptême, je le différai encore toute une année. Puis, n'osant plus tarder davantage, je la baptisai. Immédiatement, sa fille me demanda de nouveau à être religieuse. « Et votre père? » demandai-je. Elle écrivit alors une lettre à son père pour lui demander la permission. Elle reçut une réponse favorable. Là-dessus, aidée par sa mère, elle commença à faire ses préparatifs. Tout allait bien jusqu'à la veille du départ, quand sa grand'mère, païenne enragée, menaça de se jeter dans l'eau à côté du bateau, si sa petite-fille osait partir pour Ningpo. Le lendemain matin, la vieille s'accrocha à la fille, quand celle-ci sortit de la maison. La jeunesse, plus forte et plus agile, aurait sans doute eu la victoire, si, au moment critique, la mère n'avait pas prêté main-forte à la vieillesse.

Ce n'est alors que j'appris la vraie situation. La mère ne s'était faite chrétienne que dans l'espoir de retenir sa fille. Père et mère n'avaient osé s'opposer au départ dans la crainte de le rendre encore plus certain. Ils avaient jugé plus prudent de compter sur la voix de la nature, car leur fille, qui n'avait jamais quitté, pas même pour un seul jour, ni sa famille, ni son pays, sentirait bien, au moment de la séparation, son cœur défaillir. De ce moment de la faiblesse humaine, quand sa fille devrait quitter tout pour commencer une vie de sacrifice, la pauvre mère avait espéré profiter pour se jeter aux pieds de sa fille et

la supplier de ne pas la quitter. C'est ce qu'elle fit. Mais la future sœur répondit que, puisque Notre-Seigneur n'avait pas hésité à sacrifier sa vie pour nous, il serait indigne d'elle de ne pas vouloir sacrifier quelque chose pour lui. La mère, voyant alors qu'elle s'était trompée, comprit qu'il n'y avait plus d'autre moyen que de jeter le masque. C'est alors qu'elle s'accrocha avec la grand'mère aux habits de sa fille, qui fut ainsi obligée de rester à la maison, où elle était surveillée. D'urgence, la mère fit appeler là le père, mais, avant qu'il pût arriver, la fille profita d'un moment favorable pour s'échapper vers le petit vapeur, qui l'emporta à Haimen. Il sembla alors qu'un démon s'empara de la mère, qui vomit un torrent de blasphèmes et de calomnies contre la religion. Ce jour même, arriva son mari, qui se joignit à elle. Sur leurs instances, nous télégraphiâmes à la mission de Haimen pour empêcher le départ de la fille pour Ningpo. Après quoi, père, mère et grand'mère partirent à leur tour pour Haimen, où, avec des promesses et des larmes, ils prièrent la fille de retarder son départ. Elle comprit le piège et ne s'y laissa pas prendre. Mais le prêtre de Haimen, voyant l'impossibilité pour elle d'être reçue à Ningpo dans de pareilles conditions, lui conseilla de retourner avec ses parents.

De retour à la maison, le père essaya de raisonner avec sa fille, lui fit toutes sortes de propositions, mais sans aucun résultat. Irrité de cette fermeté, il prit une bûche de bois au foyer et, jetant sa fille par terre, lui donna une rude bastonnade. Ni les cris, ni les coups n'avaient le moindre succès auprès de la fille, et le père, exaspéré par ses vains efforts, répéta, chaque soir, la même scène, de sorte que les contusions s'ajoutèrent aux contusions sur le dos de la petite héroïne. Les voisins païens essayèrent en vain

de calmer cette haine féroce et ne cachèrent devant personne leur admiration pour cette jeune fille, si pieuse, laborieuse et obéissante en tout ce qui n'était pas contraire à la voix du bon Dieu. Je passe sous silence toutes les propositions, les unes pires que les autres, que le père fit à sa fille pour la faire renoncer à sa foi. Le samedi soir, c'est-à-dire une semaine après le commencement de ce martyre, le père, après une nouvelle bastonnade, la menaça d'un traitement encore plus dur si, le lendemain matin, elle osait aller à l'église. Dimanche matin, pendant que son père et sa mère sommeillaient encore, tout doucement, sans doute sous la vigilance de l'ange gardien de leur courageuse fille, celle-ci s'échappa de la maison et arriva, avant six heures, à l'église pour s'y confesser, communier et entendre la sainte messe. Après la sainte messe, elle me demanda pardon pour les injures que ses parents s'étaient permises largement contre moi, contre les religieuses et contre notre sainte religion en général : « Excusez-les, Père, ils ne sont pas si méchants, mais ils ne comprennent pas notre sainte religion, ni ne savent ce qu'ils disent. » En même temps, elle me supplia de lui permettre quand même d'aller à Ningpo. De mon côté, je l'encourageai à patienter, à ne pas parler en ce moment de se faire sœur et à bien prier. Je l'exhortai encore à retourner bien vite chez elle pour s'épargner un mauvais traitement. A son grand étonnement, son père non seulement ne la battit pas, mais lui permit même de venir dorénavant à la messe, pourvu que ce fût de bonne heure. Il l'excita encore à entrer dans un couvent de bonzesses, où elle avait une tante. La fille voulut d'abord feindre d'accepter cette proposition pour avoir une occasion de s'échapper de chez elle et ensuite réaliser son projet, mais je le lui déconseillai,

lui disant que peu à peu ses parents comprendraient mieux. En effet, je sus, par quelques amis, que le père commençait à rougir de sa conduite et il crut nécessaire de l'excuser en disant qu'un frère de sa femme, petit chef militaire près de Ningpo et soi-disant bien au courant, l'avait renseigné sur les pratiques abominables de la « religion étrangère ». Il invita même ce monsieur à venir mettre, avec des preuves en main, sa fille à la raison. L'oncle, en effet, arriva, mais pour trouver une petite émule de sainte Catherine, qui, après l'avoir écouté avec calme, reprit une à une ses calomnies et en montra la sottise et l'inanité d'une façon si évidente que l'oncle n'eut qu'à rebrousser chemin et que les parents comprirent également qu'ils avaient fait fausse route. Le père même, dans un bon mouvement, vint offrir ses excuses chez nos religieuses. Quant à la mère, la fille lui montra que, si son père trouvait une excuse dans son ignorance, pour elle, qui était baptisée, elle était inexcusable. « Désormais, continua-t-elle, vous récitez de nouveau avec moi chaque soir les prières. » Tout curieux que cela paraisse, elle eut gain de cause, et, les prières du soir finies, elle dit même à sa mère encore à genoux : « Répétez encore avec moi : Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous ! » Puis, elle fit dire par sa mère trois fois : « Petite Thérèse, etc. » Et elle, chaque fois, ajoutait : « Aidez-moi à me faire sœur du Purgatoire ». La petite Thérèse doit avoir été un peu surprise d'un pareil stratagème, mais j'espère qu'elle y apportera d'autant plus d'intérêt à le faire aboutir. Elle se fera complice. On voit que, si, du côté des parents, l'attaque a été souvent terrible, la défense n'a pas manqué non plus d'énergie. Ainsi, après chaque nouvelle attaque, il y a de la part des parents une période de découragement pendant laquelle ils cher-

chent d'autres voies pour détourner leur fille de son projet, et, chaque fois aussi, après une époque d'accalmie, une nouvelle tempête se lève. Pendant la dernière, le père en rage jetait sa fille par terre et, en dehors des coups, la tirait tantôt par les cheveux, tantôt par la jambe, d'un bout de la cuisine à l'autre, de telle façon que son dos était écorché en plusieurs endroits. Quelques jours après, sans parler de cette scène, elle me dit tout tranquillement : « J'espère bientôt pouvoir entrer en communauté, car mon père commence à comprendre que j'y tiens. »

« Ce sont là des vocations qu'il nous faut, me disait la supérieure. Avec des sœurs pareilles, on peut obtenir tout ce qu'on veut. » Sans doute, des filles de cette trempe sont des exceptions ; pourtant, ce n'est pas un cas unique, mais toutes n'ont pas l'occasion de montrer la même fermeté. Un traitement pareil ne semble pas les effrayer. En effet, à peine nos filles de l'ouvroir avaient-elles entendu parler de la première bastonnade de leur compagne, que plusieurs se sentaient excitées plus que jamais à suivre son exemple. Une d'elles, le soir même, en parla à son père païen, qui, du coup, se mit en fureur, prit le catéchisme que la petite sœur de la postulante tenait dans ses mains et le jeta au feu. La petite sanglota de voir dévorer son catéchisme par les flammes, mais l'aînée, prenant sur son petit pécule gagné à l'ouvroir de quoi acheter un nouveau catéchisme, sécha les larmes de sa petite sœur, pendant qu'elle-même supporta gaillardement le dur traitement que son père lui infligea. La supérieure, craignant de me créer des embarras, m'en parla en pleurant : « Que voulez-vous que j'y fasse, si ces filles, contre la volonté de leurs parents, veulent devenir religieuses ? Je vous assure que je ne leur en ai pas parlé. — Je le sais bien, lui répondis-je, mais

c'est le bon Dieu et non pas vous qui les appelle. Ne pleurez pas pour cela. Laissons-le faire : le bon Dieu, s'il les veut, leur donnera bien les moyens de venir. » Sans doute, le bon Dieu, avant de les appeler définitivement, veut d'abord leur montrer le prix d'une vocation.

Théo. van OYEN.

La Légion d'honneur. — Une fois de plus la Mission de Ningpo vient de vivre un jour de gloire et de bonheur. Il y a dix-huit mois, Mgr Reynaud, notre vénéré vicaire apostolique, était promu chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur. Sans l'avoir cherché, il s'entendait dire que durant les longues années de son apostolat en Chine, il avait bien mérité de son pays. Aujourd'hui, 24 mai, c'est une de nos bonnes sœurs qui, sans y avoir jamais pensé, reçoit des représentants de la France en Chine ce solennel témoignage de respectueuse admiration. Son unique ambition, comme celle de toutes ses sœurs, toujours ce fut la charité; son horizon n'allait pas au delà de ses pauvres; ses espérances, Dieu seul peut les combler. Mais d'autres ont vu pour elle; d'autres ont eu pour elle des visées qu'elle n'a jamais connues. Et c'est ainsi qu'un beau jour du mois de mars elle reçut du ministre de France à Pékin notification de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur; c'est ainsi que ce jour, 24 de mai, nous entendions proclamer, au nom de la France, par quelqu'un qui s'y connaît en valeur, que sœur Gilbert, supérieure des Filles de la Charité à Ningpo, par sa vie, par son œuvre, par son travail de quarante-sept ans au milieu des pauvres Chinois, par celui de ses compagnes, a bien mérité de sa patrie.

Ce jour du 24 mai fut une fête de famille : pas de

bruit extérieur, pas d'invitations au dehors pour rester dans les intentions de la Communauté; mais, par contre, quelle délicieuse intimité! M. le contre-amiral Henri Frochot, commandant la division volante des croiseurs, délégué du ministre de la Marine, accompagné de son sous-chef d'état-major, M. le commandant de Cambourg, et de son aide-de-camp, M. de Bon, lieutenant de vaisseau, était venu présider la cérémonie. Et il le fit de telle sorte, avec tant de dignité, de telles paroles d'admiration émue, d'affectueuse sympathie, que l'on sentait, que l'on voyait, pour ainsi dire, la France elle-même donner l'accolade à son enfant, la Fille de la Charité. M. Meyrier, consul de France à Shanghai, toujours soucieux des intérêts supérieurs qui lui sont confiés, digne héritier de M. Wilden, son prédécesseur, dans son attachement à la cause des Missions, avait tenu à venir avec Mme Meyrier dire à sœur Gilbert et à ses compagnes combien il apprécie leur dévouement.

L'*Algol*, qui, aux mauvais jours de septembre-octobre, nous avait protégés, nous et nos réfugiés, en montrant discrètement la gueule de ses canons et le pompon rouge de ses hommes, était ancré dans notre port. Il arborait fièrement le pavillon du contre-amiral et nous prêtait, pour fêter l'héroïne du jour, le parrainage de son commandant, l'amabilité toujours jeune de ses officiers, le concours empressé de ses marins. Depuis ce temps ne sont-ils pas, quelque peu ou même beaucoup, de la famille de Ningpo?

Pourrions-nous ne pas mentionner, ne serait-ce que pour lui dire un chaleureux merci, la fanfare du *Jules-Ferry*, qui, par ses mélodies suavement pieuses durant la messe du dimanche, le brio de ses marches et surtout de la *Marseillaise*, faisait revivre dans nos âmes, désaccoutumées de ces belles choses, les émotions artis-

tiques et patriotiques des beaux jours d'antan ? Nous étions donc en famille. Mais quand, à dix heures précises, M. l'amiral et M. le consul, salués d'une sonnerie de clairon, firent leur entrée dans la cour d'honneur de la maison Saint-Vincent, quel spectacle ! En haut, bien haut, flottant au vent, les couleurs de France et de Chine, le pavois des oriflammes et les faisceaux de drapeaux, les guirlandes de fleurs et de verdure. Sous les arcades, sur le perron et la terrasse de l'église, dans les parterres, aux galeries de l'étage, la foule compacte qui veut voir, la foule des curieux du dehors, la foule sympathique des amis, la foule bien-aimée des pauvres : c'est la famille ; tous forment autour de sœur Gilbert un entourage d'affectueuse estime. Aux premières places, groupées autour de sœur Gilbert, qui porte allègrement ses soixantedix-huit ans, les Filles de la Charité de Shanghai avec la sœur visitatrice et la sœur supérieure de l'hôpital Sainte-Marie, les sœurs des deux maisons de Ningpo et d'ailleurs, qui viennent prendre leur part, comme pour en adoucir le fardeau, d'un honneur trop lourd pour leur respectable ancienne. Ce sont ensuite les missionnaires qui, plus d'une fois profitant des portes grandes ouvertes, ont envoyé en cette arche de salut qu'est la maison Saint-Vincent les épaves de la vie rencontrées çà et là le long des chemins de Chine. Ils ont bénéficié des services : avec empressement ils saisissent l'occasion de dire leur merci. Puis MM. les officiers et marins de l'*Algol* ; enfin un peu partout la famille du Malou, la vraie famille, celle-là, de ma sœur Gilbert, la famille aimée de ses pauvres, depuis le bébé, à peine ramené de nourrice, juste assez fort pour tenir sur ses jambes et brandir son petit drapeau, jusqu'au vieillard à la marche tremblante dont elle a recueilli les vieux jours : c'est là sa famille, tous ces

petits orphelins, ces infirmes, ces jeunes apprentis, ces nouveaux ou anciens ménages et leurs bébés, ces malades de tout genre, ces infirmes de tout âge, ces bons vieux qui confinent à la tombe, c'est là sa grande et belle famille, la cause de ses joies les plus vives, l'objet de ses préoccupations constantes et parfois de bien lourdes angoisses; famille intéressante au possible et combien aimée! Avec sa mère vénérable et vénérée, elle va être à l'honneur.

M. l'amiral alors, face à la récipiendaire, procède à la cérémonie. S'adressant à la sœur debout, de quelques pas en avant des trois légionnaires ses témoins, il prononce la formule : « Ma sœur Gilbert, Fille de la Charité, au nom du président de la République française, en vertu des pouvoirs qui me sont confiés, je vous fais chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur. » Il la touche du plat de son épée, épingle sur sa poitrine la croix d'honneur et lui donne l'accolade. Le clairon sonne; tous saluent.

Alors, après cette magnifique citation à l'ordre du jour du pays de France; M. l'amiral, comme pour en mieux préciser le sens et pour en étendre la portée, en donne ce touchant commentaire, dont je ne puis malheureusement pas citer le texte exact :

« Sœur Gilbert, Fille de la Charité,

« Le gouvernement français m'a fait l'honneur de me désigner pour vous remettre la croix de la Légion d'honneur. Ce privilège revenait à M. le consul, qui ne m'en voudra pas, j'espère, si mon âge m'a fait donner la préférence. Je l'en remercie et suis très heureux d'avoir été choisi pour cette cérémonie. Tous les Français qui m'entourent sont heureux comme moi. Il n'y a que vous, ma Sœur, qui ne le soyez point. Votre humilité ne peut admettre ce geste de la France tout

entière. Nous savons que vous ne conviendrez jamais que vous l'avez mérité. Soyez sans crainte, ma Sœur, et portez-la cette croix de la Légion d'honneur; portez-la sur votre poitrine; elle y est bien placée!

« Oui, la France s'honore en vous décorant, car, dans l'Extrême-Orient, vous l'avez fait grandir dans l'estime et l'affection de tous, grands et petits. A l'heure actuelle où l'on cherche tous les moyens possibles pour établir la paix universelle, au milieu des querelles, des divisions, des maux de toutes sortes, tandis que même l'on s'entre-tue pour y arriver, vous avez, ma Sœur, résolu la question par un moyen que votre Ordre emploie depuis près de trois cents ans. C'est le secret de votre charité, de cette charité si délicate qui n'humilie pas celui qui reçoit, qui n'enorgueillit pas celui qui donne, parce qu'elle a son fondement dans l'amour. Ah! si l'on pratiquait comme vous et vos sœurs cette vertu d'humilité et de charité, il y a longtemps que le monde jouirait d'une paix universelle!

« Près de cinquante ans de Chine n'ont pas épuisé votre courage; ni l'éloignement, ni le climat, ni les difficultés de toutes sortes, rien n'a pu diminuer votre zèle, pas même ce qui, humainement parlant, semblait irréalisable pour vos charitables entreprises. Et c'est pourquoi, ma Sœur, je suis heureux d'avoir honoré votre personne et en vous toutes vos sœurs ici, ainsi que votre Ordre répandu dans le monde entier, qu'il édifie par son dévouement et sa charité. »

M. le consul prit à son tour la parole :

« Ma sœur Gilbert, Fille de la Charité,

« Je n'ajouterai qu'un mot à ce que vient de dire M. l'amiral. Je fais miennes les paroles de M. l'amiral Frochet, et suis heureux de dire qu'elles représentent

bien la pensée de M. Martel, ministre de France à Pékin. Comme représentant de la France en Extrême-Orient, je suis heureux de m'unir à lui dans l'hommage qui vous est rendu.

« Moi aussi, c'est au nom de la France que je vous remercie, ma Sœur, de l'avoir fait aimer davantage et d'avoir augmenté son prestige en ces pays éloignés. »

Ma sœur Gilbert, toute confuse, veut remercier : « Monsieur l'amiral, Monsieur le consul, je vous remercie des bonnes paroles que vous venez de dire; et comme je sais fort bien que l'honneur de cette distinction suprême revient tout entier à l'œuvre dont je ne suis et ne veux être que l'humble ouvrière, je vous remercie et, par vous, je veux remercier la France au nom de mes pauvres et de mes compagnes, au nom de ma Communauté, au nom de notre Mission et de l'Église catholique, heureuse de penser que, tout en travaillant pour Dieu et pour les âmes, j'ai pu servir la France, dont je suis fière d'être l'enfant. Vive Dieu! Vive notre France bien-aimée! Vive M. l'amiral! Vive M. le consul! »

La fanfare militaire fait retentir les accents de la *Marseillaise*, dont bientôt les petits orphelins rediront le refrain en levant les mains en l'air et brandissant leur petit drapeau. Et le défilé commence des compliments accompagnés de bouquets. Les tout petits d'abord : les petits Français de Ningpo, Mlle Jany, deux ans, et M. Henri Maingon, un an, qui viennent offrir, au nom de la colonie française de l'endroit, M. et Mme leur père et mère, une gerbe de belles fleurs; les petits Chinois de ma sœur Gilbert, costumés en marins français, les moyens guidés par des zouaves, les plus grands marchant au drapeau, ils viennent tous, par sections, offrir à leur mère le témoignage

chanté de leur affection reconnaissante. Mme Meyrier qui, nous dit-on, est une fervente des bonnes œuvres de Shanghai et se plaît dans les maisons de nos sœurs et ailleurs à exercer de la plus aimable façon toutes les formes de la charité catholique et française, se trouve à l'aise ici pour offrir à une expérimentée de la carrière ses félicitations et ses fleurs. Après elle, les missionnaires, et les officiers de l'*Algol* qui ont maintenant l'habitude de la maison Saint-Vincent, saluent à leur tour. Puis la foule se disperse, remplie des émotions les plus douces.

A midi nous allions nous mettre à table, quand de l'*Algol* nous arrive un sans-fil. C'est Mgr Reynaud, notre évêque, embarqué de la veille pour la France, sans qu'il ait été possible ou de retarder ce départ, brusquement et impérieusement décidé, ou de modifier le programme des fêtes (ce qui fut, on le comprend sans peine, un point noir, le seul, d'ailleurs, dans le ciel radieux de ce jour. Chevalier, lui aussi, de la Légion d'honneur, il eût si bien fait au tableau!) C'est donc Mgr Reynaud qui veut s'associer à nos joies. Et voici ce qu'il dit :

Algol de Ambroise.

Le 24, à dix heures trente. Ningpo *Algol*.

Vifs remerciements amiral, consul, officiers. Félicitations sœur Gilbert et toutes sœurs. Amitiés missionnaires. Bravo fanfare *Jules-Ferry*. Vive France protectrice des Missions.

REYNAUD.

Bravo! Monseigneur, nous écrivons-nous à notre tour, vous avez toujours la délicatesse du souvenir et le choix heureux du moment. Que le bon Dieu vous protège et vous ramène bientôt parmi nous!

A la fin du banquet, auquel il ne manquait que la présence de la légionnaire (les règlements de la Com-

munauté l'interdisent), M. Lepers, provicaire de la Mission, prit la parole :

« Monsieur l'Amiral,

« En ce jour, nous regrettons tous l'absence de Monseigneur, qui aurait été si heureux d'être au milieu de nous. Mais par la pensée, nous venons de le voir, il est certainement uni aux joies de cette fête, et je suis sûr d'être l'interprète fidèle de ses sentiments, en vous remerciant, Amiral, au nom de toute la Mission, du grand honneur de votre présence et de la cérémonie d'aujourd'hui. En décorant une modeste Fille de la Charité, vous avez mis en liesse tous les cœurs franco-chinois. Car vous nous donnez la preuve que la France apprécie toujours, comme un honneur et un mérite, les services que notre vocation de missionnaires nous donne l'occasion de rendre autour de nous.

« Cette interprétation est pleinement confirmée par votre présence, M. le Consul général, protecteur dévoué de notre cause et artisan de notre joie, et par cette brillante couronne d'officiers, qui donne tant de relief à notre fête de famille.

« Puisque donc l'œuvre des Missions, protégée par la France, est toujours une œuvre chère au cœur de notre pays, une œuvre qu'il se plaît à reconnaître, à l'occasion, comme une cause noble et méritoire, et puisque travailler au bien de la Chine, c'est aussi travailler à l'honneur de la France, nous poursuivrons notre tâche avec une nouvelle ardeur en réalisant une fois de plus la devise des anciens, consacrée par la cérémonie d'aujourd'hui : « Dieu et Patrie ! »

Des applaudissements accueillirent cette péroraison qui rendait si bien nos sentiments intimes. Mais bien profonde fut notre émotion d'entendre, en réponse, M. l'amiral nous dire que, sur le point de terminer son

commandement, il regardait comme une faveur insigne et le couronnement et la récompense de son travail en Extrême Orient d'avoir été désigné pour remettre la Légion d'honneur à une humble Fille de la Charité et témoigner ainsi à la Mission du Chekiang toute l'admiration et l'estime qu'il professe pour ses œuvres. Ce sera sans contredit un des plus doux souvenirs de sa campagne.

Le soir même l'*Algol* reprenait la mer ; une journée de gloire avait pris fin. Des photographies nombreuses rediront les scènes diverses de ce jour, mais ce qu'elles ne pourront dépeindre, c'est le sentiment profond de reconnaissance que cette fête laisse en nos cœurs envers la France et envers ceux qui, ce jour-là, à des titres divers, surent si bien rendre sensible à ses enfants de Ningpo la grandeur et la douceur infinie de la Patrie bien-aimée.

L'AMI DES MISSIONNAIRES DU KIANG-SI SEPTENTRIONAL (1924)

LE MARTYR DE WU-CHENG, SIÉ QUINCTUS,
MASSACRÉ EN HAINE DE LA FOI LE 17 NOVEMBRE 1857

Avant le Martyre.

La jeunesse. — La pierre tombale qui fut placée au pied de sa tombe par les chrétiens de Wu-cheng, quelque temps après la mort de Sié Quinctus, porte, tout à fait à son sommet, les deux caractères chinois « Fou, I », qui signifient, le premier la préfecture de Fou-tcheou, le deuxième la sous-préfecture de I-hoang. Nous savons ainsi, par un témoignage sculpté sur la pierre par ses contemporains, que Sié Quinctus était originaire de I-hoang-hsien, préfecture de Fou-tcheou, dans la province du Kiang-si. Mais était-il originaire de la ville même de I-hoang ou d'une bourgade de la

campagne? Personne n'a pu, jusqu'à ce jour, nous renseigner sur cette question.

On n'a aucun détail sur les premières années de Sié Quinctus, mais on peut supposer qu'il s'adonna de bonne heure à l'étude des caractères de la langue chinoise, puisque, plus tard, nous le verrons capable d'occuper un poste de secrétaire dans l'un des plus grands tribunaux de la capitale du Kiang-si et enfin remplir l'office de catéchiste et de maître d'école.

Fut-il chrétien dès sa naissance, ou s'est-il déclaré chrétien dans un âge plus avancé? Il serait téméraire de soutenir l'une ou l'autre supposition. Si, à l'époque de Sié Kinto, « nom de baptême chinois », les missionnaires ont tenu des registres des baptêmes, ces documents précieux ont dû disparaître dans les divers incendies allumés par les persécuteurs des chrétiens. Donc, nous ne pouvons rien savoir de ce côté-là.

Des vieillards auxquels nous avons demandé des renseignements, au lieu d'éclaircir la question, n'ont fait que l'embrouiller : les uns le font naître de parents anciens chrétiens, dans la sous-préfecture de I-hoang; d'autres assurent qu'il se déclara chrétien à Wu-cheng, après avoir lu, à Nan-tchang, un livre de doctrine catholique. Cette question restera donc longtemps obscure; mais nous savons qu'il était baptisé, puisqu'il a un nom de baptême « Quinctus, Kinto en chinois », et que lui-même fut parrain au baptême du chrétien Tséou Tobie.

Secrétaire dans un tribunal. — Avant son installation à Wu-cheng, Sié Quinctus remplissait les fonctions de secrétaire auprès du trésorier-provincial à Nan-tchang. Notre martyr était donc doué d'une intelligence non ordinaire, car ce poste de secrétaire du trésorier provincial n'était pas une sinécure en Chine; c'est au tribunal du trésorier qu'aboutissaient

alors les perceptions des impôts de toutes les sous-préfectures de la province, ainsi que les revenus divers des douanes. L'office du secrétaire était de tenir les livres des comptes toujours en règle et d'aider le trésorier provincial pour la correspondance avec ses administrés : travail assujettissant, mais très rémunérateur, car, en plus du salaire convenu, les fonctions de secrétaire d'un trésorier permettaient un « squeeze » très abondant. Sié Quinctus dut remplir cet office avec conscience de ses devoirs et de ses droits. Il ne paraît pas qu'il se soit, durant sa charge, livré au squeeze, puisqu'il resta pauvre jusqu'à sa mort. Nous ne savons pas durant combien d'années il occupa cet office. Dans un âge plus avancé, Sié Quinctus, retiré à Wu-cheng, habita d'abord chez un parent du même nom, Sié, exerçant la profession de forgeron. Ce dernier, ancien chrétien, aurait exhorté, dit-on, Quinctus à embrasser la religion catholique. Une autre personne très respectable, dont les parents ont connu le martyr, a raconté que Sié Quinctus, occupant encore à Nan-tchang les fonctions de secrétaire, aurait trouvé, par hasard, un livre traitant de la religion catholique et l'aurait lu, recevant ainsi le don de la foi. A ceux qui lui demandaient : « Pourquoi avez-vous abandonné votre office de secrétaire du trésorier provincial, et pourquoi êtes-vous venu habiter Wu-cheng ? » Quinctus répondait : « Il m'est plus facile d'accomplir mes devoirs de chrétien à Wu-cheng qu'à Nan-tchang, où j'ai trop d'amis, trop de connaissances, surtout parmi les employés du tribunal où je remplissais une fonction. » Sié Quinctus aurait pu dire aussi qu'à Nan-tchang il ne connaissait pas les chrétiens, qui étaient à cette époque-là en très petit nombre.

Le catéchiste. — Wu-cheng est une ville non murée

située sur les bords du lac Po-yang, ou plutôt dans un angle d'une presqu'île, qui devient une petite île à l'époque des hautes eaux. C'est un port de relâche à toutes les barques naviguant entre Nan-tchang et Kiu-kiang. Wu-cheng était donc autrefois un port très important et un lieu où les commerçants affluaient de toutes les villes du Kiang-si et des provinces limitrophes, le lac Po-yang et la rivière Kan étant la seule voie fluviale pour le commerce de la Chine centrale avec Canton.

Au temps de Sié Quinctus, il y avait plusieurs familles chrétiennes à Wu-cheng. Une maison très ordinaire, située dans une petite ruelle du nom de Ta-keou-hang (la ruelle du grand égout), leur servait de lieu de réunion pour les prières du dimanche et de chapelle, où un missionnaire venait, chaque année, donner les exercices de la mission. Car, le nombre des missionnaires étant très petit (cinq ou six pour toute la province du Kiang-si), aucun d'eux ne pouvait s'installer à demeure dans cette ville.

Sié Quinctus fut nommé gardien de cette résidence et chargé de prendre soin des chrétiens. Mais laissons la parole à M. André Yeou, C. M., qui a été curé de Wu-cheng en 1893 : « Sié Quinctus, à cause de ses vertus, fut désigné par le Rév. P. Anot, provicaire apostolique, sous l'épiscopat de Mgr Danicourt, comme catéchiste habitant la résidence de la ville de Wu-cheng, où il n'y avait pas de prêtre. »

En même temps, plusieurs chrétiens de Wu-cheng portaient aussi le titre de « catéchistes », tels qu'on en trouve encore dans cette même ville et ailleurs, et qui n'exercent guère d'autres fonctions que celle de gérer les capitaux de leur société et d'inscrire, sur un registre, le nom des nouveaux catéchumènes.

Sa piété et son zèle. — Sié Quinctus, nommé caté-

chiste, habitant dans la résidence de la Mission, fut chargé des fonctions d'un vrai catéchiste : présider aux prières, prêcher, enseigner le catéchisme et faire l'école. M. A. Yeou ajoute : « Seul, avec son épouse, Sié Quinctus habitait dans la résidence de la mission, très attentif à bien remplir son office de catéchiste, tenant la chapelle très propre et y présidant aux prières de la communauté des chrétiens, les dimanches et jours de fête. Il avait une grande dévotion aux mystères de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Chaque vendredi, non seulement il observait rigoureusement l'abstinence, mais il s'imposait encore le jeûne et faisait le chemin de la Croix. En un mot, Sié Quinctus était d'un caractère droit et simple, quoique empreint d'une certaine rusticité. »

Notre martyr fut donc un vrai catéchiste désigné par un missionnaire, affecté au service de la Mission pour aider à la direction de la chrétienté de Wu-cheng et à la propagation de la foi parmi les païens. Il était très estimé par les chrétiens et par les païens et son influence se faisait sentir dans toute la ville de Wu-cheng. Nous savons cela puisqu'il fut dénoncé publiquement au chef militaire Pen-yu-ling, dont nous parlerons bientôt, comme l'homme le plus influent de la cité, par Ié-pao-chou, un des plus grands personnages de Wu-cheng, ancien tao-tae (procureur général) de Nan-kin, dans la province du Kiang-sou.

Sa charité. — Nous savons aussi que Quinctus pratiquait la vertu de charité. Un païen âgé de soixante-dix-huit ans, qui a connu le martyr, nous a dit à ce sujet : « Ce chrétien, Sié Quinctus, était un homme tout à fait bon, n'offensant personne et faisant beaucoup de bonnes œuvres ; jamais il ne repoussait un pauvre s'adressant à lui, mais lui donnait toujours une aumône non petite. Gérant les affaires de la Mission

catholique, il devait recevoir (probablement pour son salaire) les revenus des loyers de trois magasins. Je sais qu'une fois il a, de bon cœur, abandonné le prix du loyer à un locataire trop pauvre pour le payer. Il observait bien tous les préceptes chrétiens, n'était ni scandaleux, ni fumeur d'opium. »

Quoi d'étonnant qu'un homme de cette trempe ait été distingué par le provicaire apostolique du Kiang-si M. Anot (en chinois « lao Lo-koung ») et placé à la tête de la chrétienté de Wu-cheng qui était alors très importante, non à cause du nombre de ses chrétiens, relativement petit, mais à cause de sa position géographique, qui en faisait, comme nous l'avons dit plus haut, un centre commercial de premier ordre, où affluaient des marchands en grand nombre venant y chercher la fortune? Ainsi, en venant dans ce port, pour y acquérir les biens de ce monde, plusieurs y ont trouvé le trésor de la foi, qu'ils ont ensuite transporté et implanté ailleurs.

Sa famille. — Nous ne savons pas durant combien d'années avant sa mort Sié Quinctus a exercé les fonctions de catéchiste. Nous savons seulement qu'il a habité longtemps dans la résidence de la Mission de Wu-cheng, avec son épouse, un fils et une bru portant le nom de famille Yé, native de Wu-cheng et baptisée. Le fils, appelé Jean, était décédé à l'époque du martyre de son père; son épouse étant jeune à cette même époque, on est en droit de croire que Quinctus était marié en secondes noces, avec dispense sur la « disparité de culte », et que son fils Jean, défunt, était issu de sa première épouse. Personne ne sait maintenant ce que devint sa bru, mais on sait que son épouse resta longtemps à Wu-cheng, où elle gagnait péniblement sa vie, jusqu'au jour où une vieille chrétienne de la famille Tch'eng la fit admettre

à l'hospice des vieilles à Notre-Dame-des-Anges, à Kiu-kiang, où elle est morte depuis une vingtaine d'années.

(A suivre.)

INDES NÉERLANDAISES

*Lettre de M. DE BACKÈRE, Prêtre de la Mission,
à M. VERDIER, Supérieur général.*

Soerabaia, Java, 29 juin 1925.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE.

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Je dois m'excuser humblement d'avoir tant tardé de vous donner de nos nouvelles. Il y avait cependant bien de la matière à écrire dans notre Mission de Java. Il n'est pas exagéré de dire que, depuis notre arrivée, le travail a été surabondant, parfois même écrasant. Arriver dans une Mission organisée, pour en assumer la succession, comporte des facilités, mais entraîne aussi de grandes difficultés. Il n'est pas loisible, en effet, de faire à peu près toute la besogne que faisaient les prédécesseurs, et elle était bien grande, pour des nouveaux, dans un climat très sévère. Des cinq premiers confrères arrivés, deux seulement ont continué à résister vaillamment à l'influence du climat tropical. MM. Klamer, Sarneel et votre serviteur ont dû payer un lourd tribut, qui à la fièvre, qui à la dysenterie, qui à la jaunisse.

M. Klamer se relève très lentement de cette dernière, et il n'est pas sûr que M. Sarneel pourra tenir, si les attaques de sa maladie se répètent souvent. Dans ce cas, le seul moyen radical serait le retour dans le pays natal, ce qui serait pour lui un très

pénible sacrifice ; raison de plus pour nous d'espérer dans l'art des médecins, qui, en bon nombre et avec beaucoup de bonne grâce, lui ont prodigué leurs soins. Les fièvres qui m'ont profondément miné, l'an dernier, paraissent avoir donné partie perdue, et ma santé est redevenue très bonne.

M. Romans a pu nous envoyer, entre temps, trois bons et solides confrères, qui ont pu alléger notre fardeau, voire même fonder un nouveau poste dans la riante et pittoresque province de Kediri. Là travaillent avec succès MM. Smet et J. Wolters.

Les croix et contretemps, qui ne nous ont pas été ménagés, ont certainement leur part dans la somme très consolante de fruits que nous avons recueillis depuis notre arrivée dans notre belle Mission. Nos quelque sept mille catholiques se sont mieux organisés, la fréquentation des offices et surtout des sacrements a sensiblement augmenté parmi nos fidèles, du reste si bien préparés par nos vénérés prédécesseurs, les Pères Jésuites. Les établissements d'enseignement catholique se sont étendus, et c'est à nos écoles que, de préférence, incroyants et protestants aussi bien que catholiques envoient leurs enfants ; c'est un hommage constant à nos religieuses et frères.

Nous avons pu ouvrir une belle école pour enfants javanais : seul moyen pratique d'évangélisation proprement dite parmi ces populations islamites et hindoues. Elle est sous la direction des frères religieux de Saint-Louis-de-Gonzague, établis ici depuis plus de soixante ans et occupés, jusqu'à présent, à l'enseignement européen seul.

Le 20 juin dernier, a eu lieu l'ouverture officielle de notre bel hôpital Saint-Vincent-de-Paul en présence de Mgr le Vicaire apostolique de Batavia et des autorités civiles. Cette journée a été un grand succès, et

La population est enchantée de cet établissement. A deux reprises, j'avais présenté la direction de ce nouvel hôpital à nos Filles de la Charité, mais la Sœur visitatrice ne pouvait l'accepter. Maintenant ce sont les religieuses de Steyl qui ont la direction, et l'hôpital est en d'excellentes mains.

L'école javanaise, dont j'ai dit un mot plus haut, ne nous a pas coûté de peine, car elle est à la charge des frères. Il en sera autrement des autres écoles que nous devrions pouvoir ouvrir dans l'intérieur. Nous avons érigé une société ayant pour but de bâtir des églises, de fonder des écoles, d'ériger des établissements de charité. La société s'appelle « Société Jean-Gabriel », quelques prêtres de la Mission en constituent la direction et en sont les membres. Par ce moyen, il est possible quelquefois d'obtenir quelques subsides gouvernementaux et, par là, de donner aux écoles un caractère officiel et solide. Mais ces concessions sont très limitées. Par suite, la charité privée aura toujours à s'exercer largement et n'arrivera que très lentement à fournir un appoint vraiment efficace et notable à l'œuvre de conversion de nos populations denses, si longtemps laissées à leur sort par la force des choses. Depuis deux ans que nous sommes ici, les grandes œuvres : Propagation de la Foi, Sainte-Enfance, etc., n'ont pas encore pensé à nous, pour nous venir en aide pécuniairement. Ainsi nous sommes quasi impuissants à entreprendre quoi que ce soit, dans ce pays, en somme passablement civilisé, où tout est fort cher.

Nous avons besoin de beaucoup de prières, afin que Notre-Seigneur nous envoie aide efficace. J'ose recommander nos besoins et nos espoirs à vos prières paternelles.

Nous-mêmes, dans quelques semaines, allons essayer

encore une fois de forcer la main à saint Vincent, en fêtant le plus solennellement possible le troisième centenaire de la Compagnie. En même temps, nous bénirons et installerons une très belle statue de la Vierge de la Médaille Miraculeuse, commandée à Paris, et qui attend d'être exposée à la vénération des fidèles. A plusieurs reprises, la Vierge a fait sentir son intervention puissante. Elle aussi devra nous aider, pour acquérir des titres nombreux à notre reconnaissance. Nos gens ont une préférence marquée pour les dévotions qui sortent un peu de l'ordinaire et contribueront à bien disposer Marie en notre faveur.

Au début de septembre de cette année aura lieu, à Batavia, sous la présidence du délégué apostolique Mgr Van Gijlswijk, une réunion de tous les Vicaires apostoliques, des Préfets, des Supérieurs de Mission des Indes orientales néerlandaises. Le programme de ce petit concile nous a été envoyé depuis plusieurs mois. Cela n'aura pas l'envergure du Concile de Chine, mais il est à espérer que la mise en commun des expériences faites donnera quelques résultats pratiques.

Vers ce temps, nous arriveront de Panningen deux nouvelles recrues. Si l'augmentation des ressources va de pair avec celle du personnel missionnaire, nous ne désespérons pas d'arriver à faire de nos trois grandes provinces un vrai territoire de Mission. Il n'y a encore qu'une seule école catholique pour indigènes, deux églises à Soerabaia, quatre chapelles à l'intérieur de notre immense territoire. Deux confrères sont constamment en route pour visiter nos fidèles épars de tous côtés. En cela, ils ont quelque ressemblance avec nos confrères de Chine! Mais leur besogne n'est pas toujours aussi consolante.

Nous ne serons, pendant longtemps encore, que de modestes semeurs parmi les masses javanaises. C'est

la leçon de l'expérience dans le territoire laissé aux Pères Jésuites. Le mouvement de conversion, commencé là depuis près d'un quart de siècle, est extrêmement lent. Et Java n'a pas encore ses martyrs comme la Chine!

Th. DE BACKÈRE.

PERSE

*Lettre de M. BERTHOUNESQUE, Prêtre de la Mission,
à M. ROBERT, secrétaire général.*

Tauris, le 20 août 1925.

MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Privés des belles fêtes célébrées à Paris, à l'occasion du troisième centenaire de la fondation de la Congrégation de la Mission et du cinquantième anniversaire de la vocation de M. le Supérieur général, les missionnaires de Tauris ont voulu se dédommager un peu en célébrant de leur mieux le grand saint Vincent. Justement l'année 1925 se trouvait être la vingt-cinquième de la fondation de la Mission de Tauris, qui eut M. Malçval comme premier supérieur. Dès lors, le parti fut pris d'associer ces trois fêtes dans une même solennité.

Cette solennité eut sa partie civile et sa partie religieuse.

Le 12 juillet, une représentation théâtrale réunissait plus de deux cents personnes dans notre salle des fêtes, artistement décorée pour la circonstance. M. le Consul de France présidait.

Au lever du rideau, après la *Marseillaise*, jouée par la fanfare de l'école, éclatait le chant à saint Vincent :

« Vincent, ta charité féconde, etc. » Le chant était à peine terminé qu'un messager, tout essoufflé, pénétrait sur la scène, apportant un tableau de saint Vincent, magnifique reproduction exécutée par un de nos anciens élèves, David Hacobian, avec cette dédicace : « A la Mission des Lazaristes de Tauris, à l'occasion du troisième centenaire de la fondation de la Congrégation des Lazaristes, de la part des frères M. D. H. Hacobian; hommage de vive reconnaissance. » Ce tableau avait dû être exécuté en quarante-huit heures; ce qui explique son absence au début de la séance.

Quoi qu'il en soit, ce fut une surprise bien agréable à nos cœurs, et tous les assistants, enthousiasmés, surent apprécier la délicatesse qui avait dirigé l'intention du jeune artiste et de ses frères, tous les trois anciens élèves de notre école Saint-Vincent.

« La Poudre aux yeux » de Labiche fut enlevée avec un brio remarquable par nos jeunes gens, qui se surpassèrent. En un mot, tout le programme fut exécuté à la plus grande satisfaction de tous les assistants, dont quelques-uns s'étonnaient (et à juste titre) de ce que les Lazaristes fussent à Tauris depuis trois cents ans (*sic*).

Comme de raison, la partie religieuse avait été plus soigneusement préparée encore.

Le 19 juillet, au matin, le drapeau français flottait sur la tour de notre église et la voix joyeuse de la cloche annonçait aux fidèles l'ouverture de la solennité religieuse. L'église de la Vierge puissante avait été pavoisée de bannières aux couleurs de la Vierge et de drapeaux français; l'autel, décoré avec un goût exquis, scintillait de lumières; et les lauriers-roses en fleurs, mêlés à la soie tricolore, retombaient gracieusement de chaque côté, caressant la tête des anges porte-flambeaux.

Le tableau de saint Vincent, offert par les frères Hacobian, resta exposé, pendant toute l'octave, sur un petit autel dressé à cet effet.

Les chants de la messe furent particulièrement réussis, et, vu les éléments dont nous disposons, on peut dire que ce fut tout simplement admirable ! A la messe du 19 juillet, notre petite maîtrise exécuta le *Kyrie* et le *Credo* de Paladilhe, le *Gloria* et l'*Agnus* de Bettman et le *Sanctus* de Boyer. Paladilhe se fait remarquer par sa puissance, Bettman par son originalité, Boyer par son style gracieux : la variété ne manquait donc pas. Après l'Élévation, le *Bone Pastor* de La Tombelle jetait les cœurs émus aux pieds de Jésus-Hostie, dans une adoration profonde.

Ce fut là la fête de la paroisse, fête que nous célébrâmes avec le plus de solennité possible pour que saint Vincent fût plus connu, plus honoré et plus aimé.

Le mardi, 21 juillet, ce fut le tour de nos sœurs d'offrir leurs hommages de piété filiale à leur saint Fondateur. La fête, chez elles, fut plus modeste, mais pas moins pieuse. La sœur chargée du chant étant absente pour un long voyage en France, la petite maîtrise de la Mission dut faire les frais, heureuse d'ailleurs de montrer encore une fois sa reconnaissance au grand Apôtre de la charité ! Gounod, Stœklin, Boyer, Palestrina, si simples, si pieux, furent interprétés à merveille par les voix fraîches et souples de ces petits chanteurs. Tout fut bien ; et nous aimons à croire que saint Vincent dut être content de ses enfants de Tauris, qui avaient mis tout leur cœur à le fêter dignement.

Sancte Vincēti, fac cor nostrum secundum cor tuum !
Ces paroles, que l'Église applique au Cœur du divin Maître, ne pouvons-nous pas les appliquer aussi au

cœur de saint Vincent qui, toute sa vie, se montra aussi parfait imitateur du Cœur de Jésus? Oui! et une voix autorisée se plut à donner le cœur de saint Vincent comme modèle d'humilité, de charité, de zèle pour le salut des âmes, vertus copiées admirablement sur le Cœur du Maître!

Maintenant les fêtes sont finies; mais elles ont laissé dans les cœurs un amour plus profond de saint Vincent de Paul et de ses œuvres. Que notre grand saint daigne jeter un regard de bienveillance sur la Mission de Perse qui, dans de grandes difficultés, s'efforce de relever ses ruines.

F. BERTHOUNESQUE.

SYRIE

Lettre de M. AOUN, prêtre de la Mission, à M. VERDIER, Supérieur général.

Tripoli de Syrie, le 17 juillet 1925.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE.

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Cette année, j'ai donné des missions tout à fait à l'extrémité du nord du Liban. Nous avons parcouru douze villages. Plusieurs de ces villages appartiennent à deux grands musulmans. C'est dire que les chrétiens qui habitent ces villages sont tous fermiers de ces riches musulmans. Ils conservent leur foi, mais ils n'ont pas mal de difficultés pour pratiquer leur religion. Manque d'églises, manque de prêtres, manque d'écoles, etc. L'arrivée des missionnaires chez eux fut une nouveauté. Aussi tout le monde tenait à assister aux exercices de la mission, des musulmans même.

Tous nos chrétiens s'approchèrent des sacrements,

à part cinq ou six personnes seulement, qui n'ont pas assisté, et cela plutôt à cause de leurs travaux, que par manque de religion.

Notre travail principal fut d'instruire les grands comme les petits des prières et des principales vérités de notre sainte religion.

Nous avons souffert physiquement et matériellement, mais notre cœur surabondait de joie en voyant ces bons paysans si contents et si heureux d'apprendre leurs prières et de s'approcher des sacrements.

Quand on changeait de local, presque la moitié des habitants nous accompagnait, portant sur leur dos les effets des missionnaires, soit parce qu'il n'y avait pas de bêtes pour les porter, soit parce que les chemins sont impossibles pour les bêtes.

Ainsi les uns étaient dans la joie, ceux chez qui nous allions ; les autres, ceux que nous quittions, pleuraient, comme s'ils avaient perdu leurs parents.

Souvent nous devons convertir une maison quelconque en église, parce que plusieurs villages manquaient d'église. Heureusement, nous portons avec nous ce qu'il faut pour cela.

Il fallait voir comme ces chrétiens étaient heureux de recevoir un chapelet, ou un scapulaire, ou une image, parce que la dévotion du saint Rosaire et du scapulaire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel est très répandue dans le pays. Nous ajoutons à cela la Médaille miraculeuse.

Commé fruits de ces missions, outre les réconciliations, on a insisté sur la fréquentation des sacrements et l'assiduité à la messe, en allant d'un village à l'autre, parce que plusieurs villages manquent de prêtres.

AOUN JÉRÉMIE.

AFRIQUE

ALGÉRIE

Voici le discours prononcé par Mgr Bollon à l'occasion des fêtes du tricentenaire :

Nisi granum frumenti, cadens in terram, mortuum fuerit, ipsum solum manet : si autem mortuum fuerit, multum fructum affert. — Si le grain de froment, tombé dans la terre, n'y meurt pas, il demeure seul ; mais, s'il y meurt, il apporte beaucoup de fruit.

(JOAN., XII, 24.)

MONSEIGNEUR,
MES FRÈRES,

Il n'est pas un seul d'entre vous qui ne se soit penché, au moins une fois, sur un grain de froment ; mais en est-il beaucoup qui aient médité, au moins une fois, sur un grain de froment ? Quelle que soit la réponse intérieure faite par chacun de vous à cette question, voici que la solennité extraordinaire de ce jour vous fournit l'occasion providentielle ou de commencer ou de continuer une telle méditation et de la rendre douce et féconde entre toutes. Ne sommes-nous pas réunis ici pour fêter, en ce troisième centenaire de la fondation des Prêtres de la Mission, le Fondateur, saint Vincent de Paul, un des plus beaux grains de froment que le Maître souverain de toutes les moissons ait jamais cueillis dans son champ de l'Église, surtout dans son jardin de France, et placé dans ses

greniers éternels, depuis qu'il dit à ses anges : « *Congregate triticum in horreum meum* : Entassez le froment dans mon grenier. » (Matth., XIII, 30.)

Un panégyriste de profession, ou du moins d'aptitudes, eût été tout indiqué pour prendre la parole en pareille fête et c'est un conférencier qui a été choisi. Or, un conférencier endurci ne saurait, sans une inexcusable témérité, se transformer en panégyriste. Habitué depuis de longues années à rudoyer les erreurs et les vices, il ne possède qu'un répertoire pauvre en louanges, et risquerait, en sortant du genre où il est spécialisé, de ne pas atteindre le minimum d'atticisme requis. Mais un conférencier est tenu de méditer autant qu'un panégyriste. C'est pourquoi je viens vous proposer une simple méditation, puisqu'il m'était impossible de répondre par un refus à l'invitation si flatteuse qui m'a été adressée par la Congrégation à laquelle, après Dieu, je dois tout ce qu'il y a de sacerdotal en moi. Au fait, saint Vincent de Paul, tout glorifié qu'il est, a dû garder pour sa vertu maîtresse, l'humilité, un culte de prédilection. Aussi a-t-il inspiré à ses fils de choisir comme prédicateur de ce troisième centenaire celui qui, à bien des égards, était moins qualifié que tout autre pour parler de lui.

Quels mystères ineffables Dieu a cachés dans un grain de froment, qu'il s'agisse du froment de nos champs terrestres, qu'il s'agisse du froment de ses champs célestes ! Pour comprendre le froment du ciel il faut étudier le froment de la terre. N'est-ce pas ce que nous a enseigné Notre-Seigneur Jésus-Christ quand Il a prononcé les paroles que j'ai choisies pour texte et que nous allons méditer une à une ? 1° Notre froment, né sur une tige, tombe en terre : *cadens in terram* ; 2° il y meurt : *mortuum fuerit* ; 3° il porte beaucoup de fruit : *multum fructum affert*. Il en est

ainsi du froment de Dieu : c'est ce que nous allons constater dans la vie de saint Vincent de Paul et dans ses œuvres, dont la fécondité ne fait que croître depuis trois cents ans.

Il vous est arrivé sans doute, mes frères, de parcourir, à l'aurore d'une claire journée de juin, nos campagnes africaines toutes couvertes de moissons. Vous avez vu alors la rosée suspendre ses pleurs aux barbes des épis, comme d'innombrables diamants au bout d'innombrables fils d'or, et, lorsque le soleil s'est levé, vous avez vu le froment, paré de toutes ces gemmes, réfléchir les rayons de l'astre-roi comme pour lui rendre ses premiers baisers, puis, de concert avec les bleuets et les coquelicots, s'incliner, dans un rythme harmonieux, sur un signe de la brise matinale, comme pour rendre au Créateur un hommage dont les alouettes se faisaient les messagères mélodieuses, égrenant leurs notes perlées en volant vers le ciel.

C'est qu'en effet le grain de froment ne se forme pas sur le sol, toujours plus ou moins souillé, mais sur une tige élevée, dans la lumière et dans l'air pur. C'est en plein ciel qu'il reçoit les sucs nourriciers puisés dans le sol par la tige mère et purifiés par elle, les eaux rafraîchissantes que rien n'a encore polluées, et surtout les baisers du soleil, qui font sa force, sa richesse et sa fécondité. Ce n'est que lorsqu'il est comblé de tous ces dons qu'il tombe en terre pour y mourir et y fructifier.

Ainsi en fut-il de ce grain de froment céleste qui s'appelle Vincent de Paul.

Né dans les champs, à Pouy, petit village du département des Landes, il fut élevé dans l'air pur et la lumière, sur une tige bien humble sans doute, puisque, malgré la particule accolée à leurs deux

noms, ses père et mère étaient de simples paysans, comme leur humble fils le fera remarquer bien des fois; mais cette tige était vigoureuse, parce qu'elle puisait dans son honnêteté et sa foi ancestrales la force de monter tout droit vers le ciel et d'y maintenir les grains engendrés par elle, les six enfants, dont Vincent était le troisième. Jusqu'à l'âge de douze ans, l'enfant prédestiné à de si grandes choses vécut de l'humble vie de ses ancêtres, faisant paître le troupeau paternel dans la solitude, où, comme le remarque saint Bernard, « l'air est plus pur, le ciel plus ouvert, Dieu plus familier ». Dès ce moment, la rosée céleste tomba abondamment sur son âme et la para de brillants, qui réfléchirent fidèlement les rayons d'En-Haut. On montre encore, en face de la maison paternelle, le vieux chêne dans lequel il avait placé une statue de la sainte Vierge et d'où il fit monter, avec une ferveur chaque jour plus grande, des prières auxquelles la Toute-Puissance suppliante répondit par des bienfaits que trois siècles n'ont pas encore épuisés. Vincent aimait en outre à aller s'agenouiller dans une chapelle solitaire où, six ans auparavant, les calvinistes avaient assouvi leur rage contre le culte de la Mère de Dieu, cherchant à multiplier les hommages là où les hérétiques avaient multiplié les outrages.

Après avoir concentré sur ce grain de choix les rayons de la foi, Dieu, le moment venu, y concentra les rayons de la science. Vincent étudia d'abord chez les Cordeliers de Dax; puis, sur les conseils d'un bienfaiteur, M. de Commet, songea, malgré les résistances de son humilité, à entrer dans les ordres. Pour s'y préparer, il alla étudier d'abord à l'Université de Saragosse, puis surtout à l'Université de Toulouse, où il ne resta pas moins de sept ans. Il fut ordonné prêtre le 23 septembre 1600. Le grain de froment

était mûr. Comblé des dons du ciel, portant en lui le principe de toutes les fécondités spirituelles, il fallait qu'il tombât en terre pour y mourir et s'y multiplier.

Cadens in terram. Tomber en terre, pour le froment des hommes, ce n'est pas seulement être privé des humbles exaltations de la tige natale, des parures de la rosée, des chaudes caresses de la lumière, des jeux de la brise, du voisinage charmant et parfumé des fleurs; c'est encore et surtout être foulé par les pieds de ceux qui, avec des fléaux, le séparent brutalement de la paille, c'est devenir une pauvre petite chose, à peine perceptible, qu'un balai négligent peut laisser dans un coin, mêlée à toutes les humiliations du sol, sans que personne en soit ému ou y fasse même attention. C'est presque anéantir. Tomber en terre, pour le froment de Dieu, c'est, on peut le dire d'un seul mot, s'humilier.

Comment Vincent de Paul est-il tombé en terre, *cadens in terram*? Comment s'est-il humilié? Je ne crois pas qu'aucun biographe, qu'aucun panégyriste puisse jamais se vanter de le révéler aux hommes. Quiconque a étudié sa vie est tenté de contredire la voix populaire, qui le proclame avant tout l'apôtre de la charité, et de le proclamer avant tout l'apôtre de l'humilité. Si c'est sa charité qui l'a le plus grandi aux yeux des hommes, n'est-ce pas son humilité qui l'a grandi le plus aux yeux de Dieu et lui a valu ces grâces exceptionnelles dont le nombre et l'excellence ont glorifié et glorifient encore son nom chez tous les peuples de la terre?

Il pouvait sembler que, pour tomber en terre, Vincent n'avait pas à faire une chute vertigineuse. Comme tous les grains de froment, il a été formé sur une tige; mais celle qui l'a porté était peu élevée. Né

pauvre, Vincent a gardé des pourceaux pendant son enfance et n'a vécu que de privations et de sacrifices. Il a pu dire, lui aussi, lui surtout : *Pauper sum ego et in laboribus a juventute mea*. Presque toutes les ascensions que Dieu avait disposées dans son cœur ont échappé aux regards des hommes, à l'encontre de ce qui est arrivé pour la plupart des saints. Il était donc séparé par bien peu de chose du dédain, du mépris, de l'oubli, du néant où vivent les humilités et où se plaisent les humbles. Mais Dieu sait creuser des abîmes, *eduxit eos per abyssos* (Is., LVIII, 13) pour y précipiter une âme, quand il la sait disposée à tous les abaissements ; et les aquilons, dont dispose sa Providence, savent cueillir, sur la plus humble tige de froment, un grain de choix et le porter au fond de ces abîmes où s'élaborent, avec le concours de tous les frimas de l'hiver, ses exaltations futures : *Abyssus exaltavit illum*. (Ezech. XXXI.)

Un de ces aquilons cueillit Vincent sur la Méditerranée, dans une traversée qu'il faisait de Marseille à Narbonne pour gagner plus vite et plus facilement Toulouse, et le porta dans un bague de Tunis. Il était né pauvre, mais plus bas que la pauvreté il y a l'esclavage. Ses épaules s'étaient courbées sous d'humbles fardeaux, mais elles n'avaient pas été meurtries sous le fouet d'un maître implacable. Il avait vu vendre ses brebis aimées sur le marché et son cœur s'était serré en entendant leurs bêlements plaintifs ; mais il n'avait pas été vendu lui-même à des acheteurs qui ne devaient avoir pour lui que des brutalités. Il avait vécu, ignoré, dans les paisibles solitudes des Landes : mais il n'avait pas été torturé au milieu des sables brûlants de l'Afrique. Il avait connu toutes les indigences, tous les amoindrissements des fils des chaumières ; mais il ignorait les douleurs et les humiliations des esclaves.

Or, Dieu le destinait à envoyer plus tard à ces esclaves des sauveurs pour les soulager et les délivrer. Il fallait donc qu'il fût jeté lui-même dans un bagne, afin qu'il pût dire plus tard à ses fils : *Exemplum dedi vobis ut quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis.*

Vincent devait descendre plus bas encore : jusque dans les galères où les forçats expiaient leurs crimes. Dans la maison paternelle, il avait vécu avec les pauvres ; au bagne de Tunis, il avait vécu avec les malheureux ; il lui restait à vivre avec les criminels : car Dieu le destinait à soulager toutes les misères matérielles et morales de son temps et des temps à venir. Poussé par une inspiration divine, il prit la place d'un forçat dont le désespoir avait ému son âme et l'on put voir celui qui devait être un jour la gloire de l'Église et de la France couvert de l'ignoble costume des galériens, traînant un boulet et ramant avec les plus grands scélérats de son temps : *Cum sceleratis reputatus est.* (Is., LIII, 12.) Tous les malheureux de ce monde qu'il a secourus et qu'il continue à secourir peuvent dire de lui : « Il a été semblable à nous en toutes choses, si l'on en excepte le péché. » (Heb., IX, 15.) Le voilà donc à terre, *cadens in terram*, comme le froment dans le sillon, mêlé au plus répugnant fumier de notre pauvre humilité.

Cela ne suffit pas : il faut qu'il y meure, puisqu'il doit porter beaucoup de fruit. Il y mourra, mes frères, de la façon la plus admirable, et, tant que durera sa longue vie, il pourra dire comme l'Apôtre : *Quotidie morior.* (I Cor., XV, 31.)

La mort du froment dans le sillon n'est pas la privation totale de la vie ; c'est la transformation, c'est l'intensification de la vie dans la douleur, douleur qui n'affecte pas, sans doute, dans le froment, une sensibilité inexistante, mais qui, nous paraissant telle,

suffit, dans la comparaison employée par Notre-Seigneur, à nous donner une idée des douleurs par lesquelles, en tout froment de Dieu, se préparent les fécondités de l'avenir. Il faut que l'humidité du sol pénètre le froment, le désagrège, comme la mort désagrège notre corps, pour qu'il puisse enfoncer dans le sol les racines qui lui apporteront sa nourriture et lui permettront de défier les orages; il faut que l'hiver l'entoure de tous ses frimas pour le préserver des mille ennemis qui le guettent. Ce n'est qu'après de longues et dures mortifications qu'il pourra monter vers le ciel, se rassasier de chaleur et de lumière et, enfin, élaborer ses épis.

Telle fut la mort quotidienne de Vincent de Paul. Bossuet a dit qu'un chrétien n'est jamais vivant pour la terre, parce qu'il est toujours mortifié et que la mortification est un essai, un apprentissage et un commencement de la mort. Les mortifications de notre saint lui vinrent, les unes de la Providence, les autres, plus nombreuses et plus incessantes, de sa propre volonté. Les mortifications envoyées par la Providence sont, non seulement les plus méritoires, parce qu'elles ne sont pas choisies par nous, mais presque toujours les plus douloureuses, parce que, quel que soit le triple airain dont nous nous cuirassons, elles savent toujours trouver des fissures pour pénétrer jusqu'aux endroits les plus sensibles de notre être, à l'insu parfois de tous ceux qui croient nous connaître le mieux.

Le temps ne me permet pas même une simple énumération des frimas qui vinrent mortifier Vincent de Paul dans son sillon. Qu'il me suffise de vous rappeler qu'au moment même où le Serviteur de Dieu commençait à entrevoir les œuvres qu'il aurait à accomplir, il fut pris pour un voleur et traité comme tel, chez

M. de Bérulle, devant une nombreuse et brillante assistance, par le juge de Sore, qui, depuis quelque temps, le diffamait partout. Et à partir du jour où il fonda l'œuvre dont nous célébrons le troisième centenaire, sa vie eut plus d'un point de ressemblance avec celle du saint homme Job. Vincent voyait à peine partir un messager de malheur qu'un autre accourait lui annoncer un malheur plus grand : tantôt c'était la peste qui emportait en quelques jours les meilleurs de ses fils; tantôt c'était un orage financier qui fondait sur une de ses maisons et la menaçait d'un écroulement total, juste au moment où Vincent était dépourvu des moyens de l'étayer; tantôt c'étaient les puissants qui ruinaient ses projets, opposés à leurs cupidités et à leurs ambitions; tantôt c'étaient des infirmités qui rendaient héroïque son activité incroyable. Dans les derniers jours de sa vie, il eut à pleurer sur la mort de M. Portail, le premier et le plus cher de ses disciples, et de Mlle Le Gras, la première Mère des Filles de la Charité, dont il ne put même pas consoler l'agonie. Dans les dernières heures de sa vie, il fut aux prises avec une infirmité délicate qui sembla faire déborder le calice amer.

Et que dire des mortifications que saint Vincent de Paul ajouta à celles que lui imposait la Providence? Dans le sillon, où il supportait patiemment tous les frimas de son hiver, ce grain de froment paraissait n'avoir d'autre souci que de s'enfoncer de plus en plus dans la terre, pour soustraire au regard des hommes tout ce qui était de nature à attirer, non seulement leur admiration, mais simplement leur attention. Ce fondateur d'œuvres si nombreuses et si importantes n'en avait encore commencé aucune à trente-cinq ans. Que dis-je? Jusqu'à cinquante ans, il se contenta d'enfoncer ses racines dans l'obscurité du sol, ne cher-

chant que dans l'obscurité tous les suc nécessaires à sa vie et à la vie des œuvres qu'il méditait. Il fallut des circonstances impérieuses pour le décider à paraître au jour, à étaler, à exposer ses tiges à l'attention de ses contemporains. Et encore soutint-il, à propos des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité, que non seulement il n'avait été pour rien dans leur fondation, mais qu'il était un obstacle perpétuel à leur prospérité.

Un de ses biographes dit que, quand il priait devant le Très Saint Sacrement, il se tenait toujours prosterné à deux genoux dans une contenance si humble qu'il semblait vouloir s'abaisser jusqu'au centre de la terre pour témoigner davantage son respect envers la Majesté de Celui qu'il reconnaissait présent. Cette attitude de son corps pendant la prière a été l'attitude de son âme pendant toute sa vie. Au moment même où, après avoir assisté Louis XIII à ses derniers moments, il était tout-puissant à la cour de la Régente et faisait des évêques à son gré, à ce moment, s'il l'avait pu, il serait allé cacher jusqu'au centre de la terre ce qu'il appelait sa rusticité, son ignorance, ses maladresses, ses péchés, ses scandales, les abominations de sa vie, jusqu'à ce que Dieu l'ait rappelé à lui, et encore pensait-il que sa justice eût dû employer pour cela la corde du gibet de Montfaucon. En vérité, il est mort chaque jour de sa vie, parce qu'il s'est dépouillé de tout ce qu'il y a d'humain dans notre pauvre nature et n'a gardé que ce qui est spirituel et donc échappe à l'empire de la mort. O mon Dieu, avec quelle complaisance vous avez dû abaisser vos regards vers le sillon où mourait un tel grain de froment ! Et vous, Anges de Dieu, avec quelle joie vous avez dû préparer vos faucilles et vos liens pour couper

et mettre en bottes les moissons miraculeuses et indéfinies qui allaient sortir d'un tel sillon!

Si autem mortuum fuerit, multum fructum affert.

Qui pourra jamais raconter les mystères de la vie qui s'accomplissent grâce aux mystères de mort! Dans le sillon où meurt le froment terrestre, c'est la vie de millions d'hommes qui s'élabore, et, des combats que l'hiver livre à ce sillon, dépend en grande partie le bonheur de la société; car le grain de froment, c'est la réponse du Ciel à la prière ardente qui, formulée ou non, monte chaque jour de toutes les poitrines humaines: « Donnez-nous notre pain quotidien »; c'est le prix que réclament, pour leurs sueurs, ceux que Dieu a condamnés aux travaux forcés, en châtement de leurs prévarications; c'est la solution du problème de la subsistance, qui, à certaines époques, comme la nôtre, se pose, angoissant, devant ceux qui gouvernent les hommes.

Mais qui pourra jamais raconter quels mystères de vie s'accomplissent dans le sillon où meurt le *froment céleste*? Dieu seul possède le secret de révéler, dans une auréole de saint, tous les mystères d'une vie que les bienheureux liront avec ravissement dans la vision béatifique. Nous, pauvres mortels, nous ne pouvons faire ici-bas que de rares constatations qui nous laissent toujours dans l'énigme: *nunc in enigmatè*. Cependant quel étonnement nous causent ces quelques constatations!

Un discours ne saurait suffire à vous montrer, mes frères, toutes les moissons qui sont sorties du sillon où Vincent de Paul mourut pendant un si long hiver. Aussi bien ne célébrons-nous aujourd'hui le tricentenaire que d'une seule de ces moissons: la moisson si

glorieuse des Prêtres de la Mission, et c'est d'elle seulement qu'il faut parler.

Il serait impossible de comprendre comment de tels épis ont pu sortir d'un tel grain, si on ne savait comment est mort ce grain. Voilà pourquoi je vous ai parlé longuement de l'hiver qui a préparé un tel été, et voilà pourquoi quelques mots me suffiront pour vous montrer toutes les richesses de cet été.

Quand un saint a réussi, comme Vincent de Paul, à se dépouiller complètement de lui-même pour se vêtir du Christ *Christum induistis*, il apparaît aux yeux de ses contemporains comme un autre Christ et possède en quelque sorte la même puissance d'attraction. C'est d'eux-mêmes que les premiers Prêtres de la Mission sont venus se ranger auprès de Vincent de Paul. Lui, non seulement n'a rien fait pour les attirer, mais a tout fait quelquefois pour les éloigner, comme cela est arrivé pour son premier successeur, M. Alméras, tant il avait peur d'enjamber sur la Providence : ce sont ses propres paroles. Comme Notre-Seigneur, il se proposait d'évangéliser les pauvres ; et il attendait de Notre-Seigneur les ouvriers qui travailleraient à cette œuvre sublime, sans se presser, sans faire de propagande, ayant horreur du bruit, de tout ce qu'aujourd'hui on appellerait le *bluff*. Dix ans après leur fondation, les Prêtres de la Mission n'étaient que trente-cinq. Ils sont aujourd'hui plus de trois mille, avec mille coadjuteurs. Mais, au contact du Saint, quels prêtres devenaient ces hommes ! On a dit très justement que Vincent de Paul avait l'âme d'un roi, à propos de l'expédition guerrière qu'il prépara pour sauver les esclaves d'Alger : on peut dire avec autant de justesse que ses Prêtres de la Mission avaient des âmes de conquérants, supérieures aux âmes des plus grands généraux et des plus grands consuls de la Rome

antique. Seul un apôtre qui dédaigne toute gloire personnelle et méprise tout honneur humain, peut former des disciples qui, se sachant, non au service d'un homme, mais au service de Dieu, ne se laissent rebuter par aucune difficulté et gravissent allégrement les plus âpres cimes de l'héroïsme. Qu'importe que ces hommes soient peu nombreux ! Chacun d'eux, fort de la force de Dieu, vaut plus qu'une armée. Ce qu'on a dit de saint Paul, on a pu le dire de saint Vincent : *Cor Pauli, cor Christi ; cor Vincentii, cor Christi*. Le cœur de Vincent, c'était le cœur du Christ. Au contact de ce cœur, les cœurs des Prêtres de la Mission s'enflammèrent et chacun d'eux porta en lui un foyer capable d'incendier le monde.

Aussi voyez ce qu'ils font, du vivant même de leur fondateur. De leur quartier général de Saint-Lazare, ils partent pour prêcher, presque sans répit, des missions aux pauvres paysans, jusque-là si abandonnés. Ils s'occupent des hôpitaux, des prisons, des galères, de toutes les misères et de tous les vices de l'humanité. Une famine terrible se déclare dans nos provinces du Centre et de l'Est, conséquence d'une horrible guerre. De milliers et de milliers de poitrines françaises monte vers Dieu la supplication angoissée : Donnez-nous notre pain quotidien. Et Dieu ne dit plus : Allez à Joseph ; mais : allez à Vincent. Et Vincent qui, dans le sillon où il est mort, a produit assez de grains pour nourrir toute la terre pendant des siècles, envoie en Lorraine, en Bourgogne, en Champagne, en Orléanais, ses Prêtres de la Mission et leurs sœurs cadettes, les Filles de la Charité, qui distribuent le pain terrestre et le pain céleste aux corps et aux âmes affamés, des remèdes aux pestiférés, des réconforts à tous ceux que les malheurs des temps ont jetés dans des détresses infinies.

En même temps, montent vers Dieu, de tous les points de la Barbarie, les plaintes des esclaves retenus par les infidèles ; de l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Irlande, les plaintes des populations martyrisées par Cromwell ; de la Pologne, les plaintes des catholiques écrasés entre les troupes protestantes de Gustave Adolphe et les armées du schisme orthodoxe ; de Madagascar, des rives de l'océan Indien, les plaintes des païens, égarés dans une nuit impénétrable. A toutes ces plaintes Dieu répond encore : Adressez-vous à Vincent. Et ce prêtre, au cœur plus grand que le monde, envoie dans tous ces sillons, au milieu de tous ces hivers, ses Prêtres de la Mission qui, pour accomplir leur œuvre, ne se laissent arrêter par aucun obstacle. Et quand les fatigues, les maladies, les naufrages, les tortures du martyre les ont couchés dans les sillons où ils ont travaillé, aussitôt d'autres Prêtres de la Mission, sur un signe de Vincent, accourent et prennent leur place, semblables aux flots de la mer qui, à peine brisés sur le rivage, sont aussitôt remplacés par d'autres flots, qui se lèvent pour chanter sans interruption au Tout-Puissant l'hymne sublime des grandes eaux.

Plus lamentables encore, d'autres plaintes montaient de tous les points du monde catholique, plaintes des brebis sans pasteurs, ou, ce qui était pire, des brebis gardées par des loups. Ces plaintes avaient déjà ému bien des cœurs, qui voyaient sans peine, dans l'ignorance et la corruption du clergé, la cause principale de l'ignorance et de la corruption des fidèles. Le Concile de Trente avait rendu un décret mémorable sur la nécessité d'une réforme. Quelques prélats français avaient tenté la fondation de séminaires ; en Italie, grâce à saint Charles Borromée et saint Philippe de Néri, de nombreux établissements s'étaient

ouverts pour la formation du clergé ; mais les résultats en avaient été tels qu'on en vint partout à considérer les séminaires comme pratiquement impossibles. Devant cette grande pitié, Vincent de Paul se leva et, en même temps que M. Olier, père des Sulpiciens, il fonda ces séminaires qui firent, des prêtres français, un clergé proclamé par beaucoup un des premiers du monde et qui, depuis trois cents ans, continuent, dans un grand nombre de diocèses français et étrangers, à inculquer aux jeunes clercs la science et les vertus si nécessaires aux pasteurs de l'Église.

Enfin — je termine par là — c'est sur un signe de Vincent de Paul que les Prêtres de la Mission vinrent s'installer à Alger.

Ah ! que ne puis-je feuilleter avec vous, mes frères, toutes les pages de leur histoire algérienne, commencée il y a près de trois siècles, continuée jusqu'à nos jours et qui a ajouté de si glorieux fleurons à la couronne de l'Église et à la couronne de France. De 1646 jusqu'en 1827, on peut dire que tous les fils de Vincent qui ont exercé le saint ministère à Alger ont été des martyrs, sur lesquels les forbans barbaresques ont épuisé toutes les avanies, et quelquefois toutes les tortures, inventées par l'imagination orientale. Crachats, soufflets, bastonnades, lourdes chaînes, cachots, travaux humiliants et épuisants, faim, soif, supplices variés, auxquels Celui qui commande aux hivers de féconder ses champs ajoutait souvent la peste ; rien ne leur fut épargné et rien ne réussit à les décourager. Pendant près de deux cents ans, ils ne se sont pas contentés de racheter les esclaves, mais ils se sont mis à leur service ; et même ceux d'entre eux qui eurent la charge de Consuls et la dignité de Vicaires apostoliques passaient leurs jours et leurs nuits à visiter les

bagnes pour nourrir, vêtir, soigner, consoler, encourager les victimes des corsaires et surtout pour sauver leurs âmes qui couraient de bien plus grands dangers que leurs corps.

O Prêtres de la Mission, quand on lit les Mémoires de votre Compagnie et qu'on y voit tout ce que vous avez fait, tout ce que vous avez souffert sur notre sol africain, on sent ses genoux se plier irrésistiblement et, le front bien bas, on se dit que, s'il y a des moissonneurs aujourd'hui, c'est parce que vous avez été des semeurs et que les quelques gouttes qui perlent à notre front, quand nous manions la faucille, sont bien peu de chose à côté des sueurs qui vous ont inondés quand vous avez manié la charrue, et surtout à côté du sang dont vous avez engraisé les sillons où maintenant mûrissent les blés! Comment pourrions-nous avoir la moindre pensée de complaisance, quand toutes les pages de votre histoire nous crient : « *Et vos in labores eorum introistis* : vous, vous ne faites pas autre chose que bénéficier de leurs labeurs. »

Et quand la victoire française de 1830 eut mis fin, comme la victoire du pont Milvius en 312, à l'ère des grandes persécutions, il semble que votre Congrégation aurait pu réclamer des droits sur un sol arrosé si longtemps des sueurs et du sang de ses fils. Mais, fidèle à l'esprit de son Fondateur, elle attendit humblement, patiemment, silencieusement, l'heure de la Providence. Douze ans s'écoulèrent sans qu'aucun Prêtre de la Mission ne parût sur ce sol, illustré par sa famille spirituelle. Et lorsque, en 1842, M. Étienne, alors procureur de la Mission, vint se rendre compte des conditions dans lesquelles les Filles de la Charité pourraient s'installer dans la nouvelle France, on lui offrit, pour loger les successeurs des Le Vacher et des Montmasson, uneasure située dans une impasse de

la rue Philippe, appelée depuis impasse Sainte-Philomène. C'est de cette étable de Bethléem que vous êtes partis, nouveaux rédempteurs, pour gravir, peu de temps après, la colline de Kouba, à la fois Thabor et Calvaire, et pour faire, à pas de géants, par les séminaires et les missions, la conquête de toute l'Afrique du Nord.

Au moment où le P. Le Vacher fut martyrisé à la bouche de la pièce de canon, appelée depuis la Consulaire, la moitié de son corps fut projetée dans la mer, et de l'endroit où elle tomba on vit s'élever une colonne de feu. Cette colonne, mes frères, ne fut-elle pas prophétique? Le P. Le Vacher fut un des plus beaux grains tombés de l'épi de Vincent de Paul : Dieu ne voulut-il pas montrer, à l'instant où ce grain mourait, quels fruits résulteraient de cette mort et de la mort de tous les autres grains tombés du même épi, qui allaient, dans la suite des siècles, mourir dans le sillon d'Alger? « *Si autem mortuum fuerit multum fructum affert.* » En face de ce pays, qui était, depuis plus d'un millénaire, assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort, voici que se dresse une colonne de feu, semblant annoncer que bientôt tous les grains de froment qui tomberaient un jour dans ces régions, jusque-là stériles, recevraient lumière et chaleur et porteraient le cent pour un.

En tout cas, c'est ce que nous constatons aujourd'hui. Ah! certes, les hivers n'ont pas été finis pour les successeurs du P. Le Vacher et ils ne sont pas finis pour vous, Prêtres de la Mission. Même après votre retour, en 1842, sur cette terre, cependant déjà chrétienne et française, vos confrères eurent à supporter de rudes épreuves. Le vénérable P. Girard, dont Mgr l'Archevêque rappelait tout à l'heure le souvenir, ne dit-il pas de M. Viallier, le premier

supérieur envoyé par M. Étienne, « qu'il ne pouvait poser la main nulle part sans la poser sur des épines »? Mais quelles moissons lèvent déjà dans les diocèses d'Alger, d'Oran, de Constantine, de Tunis! Depuis plus de quatre-vingts ans, presque tous les prêtres qui ont travaillé au salut des âmes dans l'Afrique du Nord ont été formés par vous. Douze évêques ou archevêques ont été fiers d'avoir été vos disciples. Toutes nos paroisses de campagne ont été évangélisées par vos missionnaires, et ceux d'entre eux qui, exceptionnellement à cause de votre règle, ont prêché dans nos villes, ont enthousiasmé leurs auditoires. Il n'est pas un jardin de notre sol, où s'élaborent de riches moissons, que vous ou vos sœurs, les Filles de la Charité, ne puissiez revendiquer comme vôtre.

O saint Vincent de Paul! en un tel jour, vous êtes certainement ici, à la gauche de Notre-Seigneur qui préside avec Notre-Dame d'Afrique à sa droite : *Leva in circuitu oculos tuos et vide* : jetez un regard autour de vous et voyez. *Omnes isti congregati sunt* : c'est pour vous que tous ceux-ci sont rassemblés. *Filii tui de longe venient* : vos fils sont venus de loin. Et *filiae tuae de latere surgent* : et ce sont vos filles qui sont à vos côtés. *Mirabitur et dilatabitur cor tuum* : que votre cœur admire et se dilate. *Fortitudo gentium venerit tibi* : c'est toute la force des nations qui est venue à vous.

Bénissez-nous, ô Père! Bénissez celui qui porte si vaillamment la lourde houlette de ce diocèse et qui est toujours si heureux, j'en parle à bon escient, de se dire le fils de vos fils. Donnez-lui la consolation de conduire toutes ses brebis, même ses brebis égarées, dans les gras pâturages du Bon Pasteur. — Bénissez vos fils de la Mission et vos Filles de la Charité et commandez aux brises printanières de souffler sur les

sillons où ils sont aux prises avec tous les frimas de l'hiver. Bénissez le clergé de ce diocèse qui tient votre famille pour sienne. Faites qu'il se montre toujours digne des leçons et des exemples qu'il a reçus. Bénissez tous les membres de cette Conférence qui porte votre nom et s'inspire de votre charité. Bénissez tous ceux qui sont ici dans ce diocèse d'Alger, toute cette Afrique du Nord dont vous avez pris possession, les fers de l'esclavage aux pieds : *Factus es servus ut nos redimerés*. Si vous le voulez, ô Père! vous pouvez obtenir de Notre-Seigneur et de Notre-Dame d'Afrique qu'au prochain centenaire, nous soyons tous réunis autour de vous, dans la gloire, pour nous réjouir, avec le Père de famille, de la richesse des moissons dont les semailles tombent maintenant de nos mains, tandis que le même chant sort de nos lèvres :

Nos semailles d'antan par d'autres moissonnées
Serviront de lien pour de longues années
Aux jours nouveaux des nations;
Semons toujours, semons.

MADAGASCAR

FORT-DAUPHIN
par M. CANITROT

(Suite)

CHAPITRE IV. — ESSAI DE COLONISATION ET D'ÉVANGÉLISATION PAR LES PORTUGAIS AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

La caravelle *Nossa Senhora da Esperança*, désarmée et faisant eau de toutes parts, entré dans la baie de Ranofotsy le 18 octobre 1613, fête de saint Luc. Elle était partie de Goa le 27 janvier précédent,

sous les ordres du capitaine Paulo Rodrigues da Costa et avait pour maître d'équipage Antonio Gonçalves Lousada, pour pilote Antonio Rodrigues Pessoa, et pour chapelains les Pères de la compagnie de Jésus Pedro Freire, profès des quatre vœux, et Luis Mariano, savant mathématicien.

Dom Jérónimo de Avézédo, vice-roi des Indes, avait envoyé ladite caravelle, sur l'ordre du roi du Portugal, pour porter les secours de la religion aux nombreux Portugais naufragés en l'île Saint-Laurent et avancer en la connaissance de cette île.

Après avoir pris cinq interprètes musulmans à Mozambique, Rodrigues da Costa avait quitté l'Afrique le 1^{er} avril 1613, était entré dans la baie de Boïna le 16 du même mois et avait fait escale sur la côte ouest. Mais lorsque la *Nossa Senhora da Esperança* avait voulu doubler le cap Sainte-Marie, elle avait couru pendant quarante jours les plus grands dangers ; assaillie par quatre ouragans venant de l'est, elle avait perdu dans la tempête le petit bateau à rames qu'elle traînait à la remorque, avec quatre des six matelots qui le montaient d'ordinaire.

A la vue du navire, les indigènes des environs s'assemblèrent sur la plage et firent bon accueil au P. Pedro Freire et au maître d'équipage descendus à terre les premiers. Le lendemain, le roitelet de l'endroit, Randriamana, arriva d'Ambario et fut reçu à bord de la caravelle avec les honneurs dus à sa dignité : salves de mousqueterie, cadeaux, serremens de main et embrassade du capitaine. Mis en joie par une telle réception, les indigènes et leur chef Randriamana ne parlaient que des Portugais qui habitaient une ville voisine... Cependant, les « rois » des districts voisins s'empressaient d'accourir quêter à leur tour des cadeaux :

« Ils arrivaient majestueusement avec une suite nombreuse, portés par leurs esclaves sur des brancards fort bien faits. Entre tous se signala le roi Tsiambany, le maître du royaume de Maticassy. Il vint accompagné non seulement de cinq cents hommes marchant en bon ordre et pour la plupart armés de hachettes et de sagaies, mais aussi de nombreux parents et enfants, tous bien faits et d'aspect distingué; quelques-uns avaient presque le teint des Européens et les cheveux lisses et longs, qu'ils portaient épars à l'ancienne mode portugaise; ils étaient bien habillés avec des pagnes de coton tissé dans ce pays même, pagnes très fins et ornés de belles raies de couleurs, et avec des pantalons ou culottes de même étoffe. Ils portaient sur la poitrine des bijoux et des colliers de vrai corail, des boutons d'argent très bien travaillés, de grosses perles de verre, de jolies boucles d'oreille en métal, des manilles (bracelets) d'or ou d'argent ou simplement dorées, des verroteries de diverses grosseurs et de diverses couleurs et aussi de belles calottes de soie brochées, faites en Chine. En somme, nos Portugais, qui s'étaient vêtus en soldats et non en hommes de cour, ne faisaient pas trop bonne figure à côté d'eux. » (Tome II, page 37.)

Des Hollandais, mouillés à Sainte-Luce, ayant appris qu'un vaisseau était arrivé à Ranofotsy, crurent que c'était le *Brandeburg*, navire de leur Compagnie. Ils envoyèrent aussitôt une lettre aux Portugais, qui, n'entendant point la langue des Pays-Bas, ne purent la comprendre. Rodrigues da Costa, dont la caravelle désarmée eût été une prise facile pour les Hollandais ennemis, eut la bonne idée de dire aux indigènes, pensant que ses paroles seraient répétées aux Hollandais, qu'il était l'avant-garde d'une flotte de quatre grands navires que le roi de Portugal, Dom Philippe,

envoyait pour rechercher les Portugais naufragés, et que ces navires étaient occupés à traiter avec les rois de l'Ouest. Cette nouvelle parvint, en effet, aux oreilles des Hollandais, qui mirent incontinent à la voile leurs deux navires : l'un était arrivé récemment de l'Europe et l'autre, une patache construite à Sainte-Luce par l'équipage d'un grand bateau naufragé, l'année précédente.

Pour mettre leur caravelle à l'abri d'un coup de main tandis qu'ils la répareraient, les matelots construisirent un bastion qu'ils armèrent de plusieurs pièces d'artillerie.

Les indigènes continuaient à affluer à Ranofotsy. Lorsque les Pères disaient la messe, on avait de la peine à les maintenir à l'écart, et ils venaient baiser, à la manière des Portugais, un rétable qui contenait l'image de saint Luc. « Dans toute cette foule il y avait beaucoup de personnes qui portaient des croix d'étain pendues au cou et d'autres qui avaient ce signe du Christ tatoué sur le corps même : croix du Christ, croix de Malte, croix d'Avis ou d'Alcantara. » Et les Pères, étonnés d'un tel empressement, joyeux, et point expérimentés encore sur la versatilité de l'indigène, y voyaient « un excellent augure » pour leurs futures prédications évangéliques.

Envoyé pour opérer des sondages dans la rivière de Fanzahira et pour voir si la caravelle y pourrait entrer, le contre-maître Jean Fernandes Pereira, sous la conduite de Andrianmanoro, chef des petites îles qui sont autour de Trano-Vato, releva trois, quatre et cinq brasses d'eau, mais constata que la barre du Vinany-Be était à sec.

Deux jours après, le 7 novembre, sur la prière du roi de l'Anosy, Tsiambany, Antonio Gonçalves, maître de la caravelle, et le Père Freire furent dépêchés

auprès de lui pour traiter d'affaires importantes. A leur arrivée à Fanzahira, « les indigènes firent aux Portugais une réception joyeuse et sympathique ; toutefois, le roi ne voulut pas entamer de négociations avant d'avoir reçu une bonne quantité de piastres et de verroteries » ; mais alors toutes les difficultés s'aplanirent et il traita les envoyés avec une grande familiarité, leur témoignant beaucoup d'amitié et venant continuellement dans leur case. Il accepta le plus facilement du monde toutes les propositions qu'ils lui firent et il rédigea une note en langue tanosy, écrite avec des caractères arabes, dans laquelle il s'obligeait « à confier aux Portugais son fils aîné Andrian-Tsirivahy¹ pour le conduire à Goa auprès du vice-roi et lui faire connaître les usages et la grandeur des Portugais. Rodrigues da Costa s'engageait de son côté à ramener le jeune prince ou à le renvoyer comblé d'honneurs et riche d'or, d'argent et d'objets divers, et, pendant son voyage, à laisser comme otages à l'île Santa-Cruz ou Trano-Vato, les deux Pères et quatre Portugais. A cette fin, il fit, dans cette même note, donation de cette île aux Pères pour qu'ils y construisissent une église et qu'ils pussent se procurer des vivres ; en terminant, il jura que lui et ses fils seraient fidèles à ces engagements ».

Moyennant cadeaux, Tsiambany aurait signé tous les traités du monde ; il aurait cédé toutes les terres d'un royaume dont personne, pas même lui, ne connaissait les limites... De bonne foi, pouvait-on demander à un Tanosy de ces temps-là, fût-il roandrian, fût-il

1. Andrian-Tsirivahy n'était qu'un neveu ou beau-fils de Tsiambany, ainsi que Andrian-Manahy, Andrian-Finaritsy, Andrian-Mizana, etc... car Itema, la femme de Tsiambany, « avait été d'abord la femme de son frère aîné Andrian-Ravala avec lequel elle avait eu quatre enfants mâles. »

même roi, de s'engager sous la foi d'un serment, lui qui n'avait, à la lettre, ni foi ni loi ? Comme tous ses compatriotes, l'intérêt cessant, Tsiambany devait ignorer, le lendemain, ce qu'il avait promis la veille.

« Nos deux envoyés, satisfaits du traité, descendirent la rivière Efaho et s'arrêtèrent à l'îlot de Santa-Cruz « dont le fils du roi, Andrian-Tsirivahy, qui les accompagnait, mit le P. Freire en possession en lui déposant dans la main une motte de terre ».

« Dans tous les villages où ils passaient, femmes, hommes, enfants, dont beaucoup avaient le teint clair, venaient à leur rencontre et leur marquaient de l'amitié et de la joie, leur faisant des présents de fruits et d'autres objets, notamment de petites croix d'étain, que les nôtres appréciaient tout particulièrement. » (P. 51.) Antonio Gonçalès et le P. Freire s'en revinrent radieux à Ranofotsy, où ils arrivèrent le 11 novembre.

« Pendant que le fils du roi et les matelots de la caravelle faisaient leurs préparatifs de départ, le capitaine jugea bon de faire bâtir pour les Pères, dans l'îlot de Santa-Cruz, une maison d'habitation et une église. » Au P. Mariano fut confiée cette installation. Aussitôt arrivés à Trano-Vato, le P. Mariano, trois ouvriers portugais et leurs esclaves « chantèrent les litanies à haute voix, et, marchant en procession, ils se dirigèrent vers la Croix, devant laquelle ils s'arrêtèrent, l'adorant et la baisant avec une grande vénération, à la vue des habitants, tout étonnés de ce spectacle ».

En dix jours, le P. Mariano, « mettant lui-même la main à l'ouvrage, dit-il, acheva une maison de bois assez grande pour loger les deux missionnaires et leur suite, et construisit une église très suffisante pour commencer ». La maison était attenante aux murs de Trano-Vato.

De tous les environs une foule de gens venaient « causer et trafiquer familièrement » et réclamaient qu'on leur enseignât à faire le signe de la croix. Le roi Tsiambany vint lui-même un jour et témoigna beaucoup d'amitié aux Pères. « Mais quand, après avoir passé treize jours dans l'îlot de Santa-Cruz, nos Portugais allèrent prendre congé du roi, ils le trouvèrent tout changé à leur égard ; il leur dit, sans donner de motif, qu'il ne pouvait laisser partir son fils et que jamais il n'avait fait une semblable promesse, qu'il s'était tout simplement engagé à ne point faire de mal aux deux Pères et aux Portugais qui resteraient dans ses États... » A cette nouvelle si fâcheuse de la mauvaise foi de Tsiambany, toute la caravelle fut dans l'irritation.

Tsiambany arriva à Ranofotsy le 29 novembre avec une suite de 200 hommes bien armés. Le capitaine eut beau lui promettre de laisser comme otage les deux Pères dans l'îlot de Santa-Cruz, le roi se contenta de lui proposer, en échange de son fils, un jeune Tanosy. En présence de cette volte-face, le capitaine rassembla tout de suite ses officiers et la plupart des Portugais, à l'exception des Pères, et résolut de s'emparer du fils de Tsiambany.

« Les Portugais prirent cette résolution contre le roi de l'Anosy d'autant plus volontiers qu'ils le considéraient comme le meurtrier probable d'un bon tiers des Portugais naufragés antérieurement. » Beaucoup d'indigènes, sujets de Tsiambany ou indépendants, Randriamana lui-même, d'autres encore, avaient raconté à haute voix ces massacres sans que personne, même parmi les parents du roi, eût protesté. « Tsiambany lui-même, sans qu'on eût jamais exprimé le moindre soupçon à cet égard, avait écrit au capitaine da Costa : « Je jure que je n'ai jamais tué de Portugais ni

d'étrangers venus dans mon pays. » Or, de tous les descendants des Portugais, ni le P. Freire ni le P. Mariano, durant leur séjour à Fanjahira ou à Tranovato, n'avaient jamais pu voir un homme fait. « Il possédait pourtant une grande quantité d'objets qui, de l'avis de tous, provenaient des Portugais, notamment un petit lit de camp doré, un chapeau, une croix du Christ, un livre in-8°, écrit de la main de Andrian-Masino, qui était rempli de prières, de litanies, de psaumes moitié en latin, moitié en portugais. » (P. 51-59.) Il est juste d'ajouter que les cinq interprètes musulmans, naturellement hostiles aux chrétiens, avaient pu influencer sur les intentions du roi.

Quoi qu'il en soit, Tsiambany, malgré les marques de considération dont il avait été l'objet à son arrivée sur la plage de Ranofotsy, salves d'artillerie, pavoiement de la caravelle, vin de Portugal, sucreries et biscuits, « mets nouveaux pour lui et qu'il appréciait », Tsiambany refusa de donner des otages, pendant qu'un des Portugais irait à Sainte-Luce afin de sonder le port et de voir une stèle de pierre qui était dans un îlot au nord et qui portait une longue inscription. — C'était une pierre tombale, sur laquelle était gravée, disait-on, une figure humaine.

Ses dénégations passées, son refus et ses moqueries présentes, enfin son insistance pour qu'on lui remit une chaîne d'or qu'on avait convenu de lui donner au moment où son fils embarquerait, exaspéraient l'équipage.

Un des fils de Tsiambany, appelé tantôt Andriamosa¹, tantôt Andriansoza, et qui devait plus tard

1. Tsiambany n'avait alors d'autres enfants mâles que « André et un bébé d'un an ou d'un an et demi... Les autres qu'on appelle ses fils ne sont que ses neveux ou ses beaux-fils, enfants de quelqu'une de ses femmes. » (P. 125.)

prendre le nom de Andrian Ramaka, enfant d'une douzaine d'années, « le plus gentil de tout le pays », fut enlevé sur le rivage par deux matelots, tandis que treize soldats, le mousquet à la main et la mèche allumée, parlementaient avec le roi. Rendu inquiet par l'air résolu des Portugais, Tsiambany s'aperçut du rapt. Il courut à l'embarcation qui emportait son enfant et réussit à l'atteindre, lorsqu'un coup de couteau entre les deux épaules lui fit lâcher prise. Les mousquets et l'artillerie de la caravelle bombardaient en même temps à grand bruit la plage et mettaient en fuite les indigènes qui attaquaient pour délivrer le fils de leur maître. Quand l'enfant fut à bord, le capitaine envoya à terre une embarcation pour expliquer sa conduite aux Tanosy, et, le soir du même jour, il mit à la voile.

La Nossa Senhora da Esperança arriva à Mozambique le 17 février 1614, et le petit Ramaka, accompagné du P. Freire, passa à bord d'un aviso qui le conduisit aux Indes.

L'expédition avait duré un mois et demi et se terminait par un enlèvement! En quarante-cinq jours, nos Portugais prétendaient se rendre maîtres d'un pays, lui imposer leur volonté par un traité, et exiger d'un chef de leur livrer ce qu'un père a de plus sacré, ses fils, sans autres droits que celui d'avoir relâché dans un « Hoba », un havre de l'Anosy, pour radouber leur vaisseau, fatigué par les tempêtes... Façon singulière pour attirer la considération et l'attachement de la tribu! Mais ces conquistadores, qu'ils fussent à bord de navires venus d'Angleterre, de France, de Hollande ou du Portugal, étaient-ils capables de comprendre le droit des gens auprès d'étrangers réputés « sauvages », eux qui, à des milliers de lieues de l'Europe, ne pouvaient se rencontrer sur

les chemins silencieux de l'océan sans se canonner?

Quelques jours avant de quitter Ranofotsy, l'équipage de la *Nossa Senhora da Esperança* avait dressé deux croix hautes de 50 empans (10 mètres). La première fut érigée dans le fort même, sur une petite éminence, là où se disait la messe, l'autre sur une grosse roche, à l'entrée du port, hors de tout chemin.

« Il fallait, pour y arriver, marcher le long de la mer à travers des bois épais et sur des pierres aiguës. Comme les Portugais allaient ainsi très péniblement, le roi Randriamana, qui avait de la dévotion pour la Sainte Croix (ce brave homme avait demandé le baptême, et sa fillette, âgée de douze ans, avait été guérie d'une ophtalmie très douloureuse, en quinze jours, par l'apposition sur les yeux de la croix d'or que le capitaine portait au cou), Randriamana arriva et prêta main-forte, portant lui-même sur ses épaules le bois sacré avec tant de ferveur que les Portugais, pieds nus et à moitié déshabillés, le suivaient à grand'peine. Dans la roche il y avait, comme si un maçon l'eût creusée exprès, une cavité, où ils plantèrent la Croix. » (P. 57.)

Après avoir traité Tsiambany comme un vulgaire chef de bande — et c'était à peu près ce qu'il était — nos Portugais, dès qu'ils furent descendus à Goa, eurent pour Andrian Ramaka des égards comme on en avait alors pour les princes de sang royal. A peine le vice-roi des Indes fut-il prévenu de la présence du fils de Tsiambany à bord de l'avis, qu'il envoya sa propre embarcation avec plusieurs gentilshommes pour le complimenter.

« Le jeune prince avait débarqué dans le costume qu'il portait lorsqu'on l'avait pris à Madagascar, avec une croix de son pays pendue au cou. Il alla de suite baiser les mains du vice-roi, lequel le fit asseoir sur

une chaise à dossier et lui témoigna beaucoup d'amitié, lui fit réciter toutes ses prières et lui fit cadeau de 300 xérafims (environ 510 francs) pour acheter des vêtements à la mode portugaise. » (P. 71.)

L'archevêque primat le reçut aussi avec de grands honneurs, ainsi que les principaux gentilshommes et habitants de Goa.

Instruit des vérités chrétiennes par les PP. Jésuites en leur maison professe de San-Paulo, il reçut le baptême, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, en l'église Saint-Paul.

« En présence d'une noble et imposante assistance, le vice-roi consentit à être son parrain, et ce fut l'archevêque lui-même qui le baptisa. On lui conféra le nom de Dom André de Souza, parce que, d'une part, c'est le jour de la fête de ce saint apôtre qu'il avait été pris, et par la similitude avec son nom de Andriana, et parce que, d'autre part, étant encore petit enfant, sa mère, une métisse Portugaise, Andrianfatema (Itema), lui avait donné le nom de Souza.

« Après le baptême, le vice-roi lui attacha au cou une belle chaîne d'or avec une croix également en or. De son côté, l'archevêque lui donna un riche vêtement et lui administra la confirmation le jour de l'Assomption. » (P. 73.)

André apprit à lire et à écrire en portugais dans le séminaire de Santa Fé, où il montra une grande vivacité d'intelligence. « Il se confessait et servait la messe avec autant de ponctualité et de grâce que s'il était né dans le giron de l'Église...; il avait si bon caractère et si bonnes dispositions, il apprenait si vite qu'il n'était jamais besoin de lui dire ni de lui défendre deux fois la même chose. » Évidemment, si le petit Tanosy était resté à Goa, il serait devenu un chrétien accompli, mais il allait se retrouver seul dans le pays

de ses ancêtres... La terre des ancêtres! Il faut avoir habité durant quelques lustres l'île Saint-Laurent pour soupçonner un peu l'empire que le milieu exerce sans trêve sur ceux qui ont voulu libérer leur âme des liens grossiers de la nature... « Le passé ne meurt jamais en nous », répétait Fustel de Coulanges... Par quel poinçonnage indélébile les arrière-grands-pères ont-ils donc marqué en quelque coin l'âme de leurs petits-fils?

CANITROT.

(A suivre.)

TUNISIE

Nous empruntons à la *Tunisie Catholique* l'article suivant sur M. Pagès, notre confrère :

Le P. Pagès, qui vient d'être enlevé d'une manière si foudroyante à ses chères missions de Tunisie, auxquelles il s'était donné corps et âme depuis bientôt douze ans, était né en 1866, à Vendres, petite paroisse du diocèse de Montpellier, d'une famille très chrétienne.

Après ses études secondaires au petit séminaire de Saint-Pons, il entra dans la Congrégation de la Mission, à l'âge de vingt ans.

Son noviciat et ses études achevées à Paris, il fut envoyé, n'étant encore que diacre, dans la rude Mission d'Abyssinie, fondée par le vénérable Mgr. Justin de Jacobis. Il aimait à citer dans ses sermons quelques anecdotes amusantes de ce temps héroïque de ses premières années d'apostolat.

Après la conquête de l'Érythrée par l'Italie, le vicariat apostolique d'Abyssinie étant passé aux

Révérands Pères capucins italiens, les missionnaires lazaristes durent se retirer. M. Pagès fut nommé alors à la résidence de Toulouse et employé aux missions de la campagne.

Mais on peut dire qu'il était particulièrement destiné par la Providence à l'évangélisation de l'Afrique, car, en 1903, à la fermeture de la maison de Toulouse par les décrets de Combes, de triste mémoire, il fut placé comme missionnaire à Alger.

Pendant dix ans, il se dévoua aux populations d'Algérie avec un zèle qui ne se démentit jamais. Malgré une santé assez délicate, il supporta les rigueurs du climat, prêchant la parole de Dieu dans les villes comme dans les bourgades les plus reculées, donnant de nombreuses retraites de religieuses et d'enfants.

C'est en 1913 que ses supérieurs le désignèrent pour prendre la direction des missions diocésaines de Tunis, créées par Mgr Combes. Tous les curés de Tunisie savent avec quelle ténacité il se conformait au programme de la fondation, qui est de donner, tous les cinq ans, les exercices de la mission dans toutes les paroisses et principales annexes de l'archidiocèse. Ils les a toutes parcourues en apôtre avec un zèle inlassable.

Sa parole simple, toujours à la portée de tous, a eu de vrais succès. Le P. Pagès connaissait assez la langue italienne pour la pouvoir parler. On peut dire que l'archidiocèse de Carthage perd en lui un ouvrier d'élite, aimant son ouvrage et consciencieux jusqu'à l'excès. Il s'est montré, selon le mot de saint Paul à Timothée, en tout et toujours et jusque dans sa mort, *l'operarium inconfusibilem*, l'homme éprouvé, l'ouvrier qui n'a point à rougir, dispensant avec droiture la parole de vérité.

Sa mort a surpris la Tunisie, et nous a plongés dans la stupeur; c'est une perte irréparable.

A ses obsèques, la grande église se trouva remplie d'une foule émue. Mgr l'Archevêque, étant parti pour le Sud, n'a pu y assister, mais on peut dire que tous les membres du clergé de Tunis et des environs, séculier ou régulier, s'y trouvaient, à de rares exceptions près, et que toutes les communautés étaient représentées. Sa Gr. Mgr Poloméni donna l'absoute.

C'est que le P. Pagès était très aimé et admiré de tous, pour le rude ministère qu'il exerçait depuis longtemps. Sa vie d'apôtre ambulant, ses randonnées de missionnaire dans les coins du bled les moins confortables, son énergie active et souriante étaient connues de tous; et il était également aimé des Italiens et des Français.

Prions pour lui, et souhaitons que notre Tunisie connaisse beaucoup de semblables ouvriers pour évangéliser les campagnes, rarement visitées par nos prêtres trop peu nombreux!

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS

THE VINCENTIAN, 1925.

Ce bulletin mensuel renferme des articles intéressants la double famille de saint Vincent.

M. Sheldon y parle de notre saint Fondateur, M. Foley de nos bienheureux et en particulier de la Mère Seton et de M. de Andréis; il y a toujours un article sur la Médaille miraculeuse; M. Remler y parle de la vocation; mais le sujet principal est la Chine; M. O'Shea raconte des histoires intéressantes; M. Coyle parle des coutumes particulières aux Chinois; M. Lewis décrit quelques-unes des mésaventures des missionnaires; on y fait toujours mention des dons faits en faveur des missions, des propagateurs du bulletin, etc.

Le numéro d'août 1925 parle du tremblement de terre qui a détruit la ville Santa Barbara, aux États-Unis, le 29 juin; l'orphelinat Saint-Vincent, qui avait été ouvert le 21 novembre 1924 et qui était sous la protection spéciale de la Médaille miraculeuse, n'a eu presque rien; les sœurs et les enfants se sont réfugiés sur une colline voisine et habitent sous des tentes.

NIAGARA INDEX.

Mentionnons, entre autres choses, la croisade pour les missions, qui a commencé parmi les étudiants des

États-Unis en 1918, et qui compte actuellement quatre cent mille membres.

M. Moore est mort, le 2 juin, à l'hôpital Sainte-Agnès de Baltimore. Il fut toujours plein de zèle pour la cause de l'éducation catholique. Il était actif, énergique, désintéressé, se sacrifiant lui-même.

MOUNT HOPE RETREAT, BALTIMORE, MARYLAND
(1923-1924).

C'est une maison d'aliénés. Le rapport parle des sœurs qui ont eu la direction de la maison.

La première supérieure a été sœur Olympia, qui, le 21 août 1833, s'occupa des aliénés dans l'hôpital Maryland. On quitta cet hôpital le 30 septembre 1840 et, le jour suivant, on inaugurait le Mount Saint-Vincent. Quelques années après, on acheta Mount Hope College, qui, plus tard, devint Mount Hope Retreat.

Sœur Matilda fut nommée sœur servante le 27 janvier 1841, et fut remplacée par sœur Mary Cephas. Cette dernière possédait à un degré remarquable ces rares qualités du cœur et de l'esprit, ces brillants attributs du caractère qui sont nécessaires pour diriger avec satisfaction et succès les intérêts compliqués d'une telle institution. Chaque pensée de son cœur semblait avoir pour but le confort personnel des habitants de la maison. Tout regard sur sa propre santé était oublié dans son anxiété à promouvoir le bonheur des hospitalisés et à avancer l'intérêt et l'utilité de l'institution. Jamais personne ne fut plus aimé par les malades, car elle leur était toujours accessible, toujours prête à compatir à leurs souffrances, toujours prompte à les soulager par des actes de bonté et d'attention. Quels que fussent leurs troubles, quelque profonde que fût leur angoisse mentale, ils la trouvaient toujours disposée à les écouter, et, par ses

manières douces, aimables et persuasives, prompt à leur apporter confort et consolation. C'était, en vérité, une bonne mère pour tous, si pleine de bonté, d'affabilité que bientôt les pauvres malades oubliaient leurs parents et amis dont ils étaient séparés. Par la suavité de ses manières, par sa prudence et son bon jugement, elle réussissait à acquérir bientôt leur confiance et ne manquait jamais de leur inspirer estime, amour et respect. C'était une vraie Sœur de Charité, un véritable ange de miséricorde.

Après la sœur Mary Cephas, vinrent les sœurs Mary Bernard, Mary Austin, Ann Aloysia, Euphemia, Theresa Sheridan; cette dernière fut nommée sœur servante en 1865. La période qui s'étend de 1855 à 1865 fut une suite de difficultés.

On fut obligé de se transporter à la campagne; mais il fallut des travaux herculéens pour y construire quelque chose de convenable. En 1857, pendant les jours sombres du *Know nothing*, une lettre anonyme les avertit qu'elles seraient attaquées et qu'on leur ferait du mal. On avertit les autorités, mais celles-ci refusèrent de donner protection; il fallut s'adresser aux amis pour garder la maison. En 1861 vint la guerre civile, qui dura quatre années. Beaucoup de malades étaient du Sud et les sœurs éprouvèrent bien des ennuis à cause des soins qu'elles leur rendaient. Après la guerre, beaucoup de familles appauvries ne purent payer la pension des malades. Cependant, il semblait qu'on allait respirer; mais des difficultés d'un autre genre vinrent assaillir les sœurs. Elles furent dénoncées par une malade, qui se prétendait persécutée, et il fallut comparaître devant les juges. Heureusement le procès se termina par une sentence de « non-culpabilité ». Cela eut un bon résultat, car cela fit connaître les sœurs de Charité et leur dévoue-

ment. Les journaux firent de grands éloges de la communauté de la Mère Seton.

- Sœur Theresa Sheridan fut remplacée, en 1867, par sœur Catherine, qui, pendant quarante-deux ans, consacra à Mount Hope les brillants talents de son esprit et le zèle fervent de son cœur. Pendant sa supériorité, Mount Hope devint le magnifique établissement qu'il est actuellement. Sœur Theresa possédait les qualités les plus propres pour la position qu'elle occupait, telles qu'on en trouve rarement dans une personne. Sa tenue était calme et digne; elle était comme une reine. Ferme, maîtresse d'elle-même, avec une capacité d'exécution presque masculine, elle avait cependant le cœur le plus tendre et le plus propre à compatir. Elle s'occupa du moindre détail jusqu'à la fin de sa vie. Pendant sa longue administration, un seul événement vint troubler la marche de la maison : ce fut la guerre hispano-américaine; on dut envoyer des sœurs aux ambulances.

Sœur Magdalena prit la place de sœur Theresa; elle avait été plusieurs années à Mount Hope et avait dirigé dix-neuf ans un grand établissement de Saint-Louis. Capable, énergique et dévouée, elle continua la prospérité de la maison. Elle fit bâtir une chapelle plus grande, plus commode et plus attirante.

Le docteur qui fait le rapport que nous avons résumé, termine par un grand éloge des sœurs qu'il voit tous les jours.

THE ARGUS, volume VI, 1925. S. Joseph's College. Emmitsburg, Maryland.

Magnifique volume sur papier de luxe, avec des splendides photographies, soit de la maison, soit de différentes personnes; il y a des poésies, des récits, des compte rendus, des éphémérides, des rapports sur les

différentes œuvres, le tout présenté d'une façon élégante, attrayante : ce volume est un vrai petit bijou.

THE GATEKEEPER. S. Peter's High school. Keokuk, Iowa.

C'est un volume aussi luxueux que le précédent et rédigé de la même manière. Les photographies sont très belles : on y voit les principaux personnages de l'école, son état-major, les seniors, la junior class (9 garçons, 14 filles), la sophomore class (8 garçons, 11 filles), la freshman class (12 garçons, 10 filles), la transition class (8 garçons, 10 filles), la junior high sub-freshman class (13 garçons, 9 filles), les équipes de foot-ball (3 garçons, 2 filles), les champions de tournament (7 garçons, 6 filles). Parmi les œuvres, mentionnons la *Seton League*, qui a pour but de pourvoir aux intérêts de l'éducation catholique de la ville; les *Dames de Charité*, fondées en 1913, au nombre de cinq cents actuellement, et s'occupant des pauvres sans distinction de race, de couleur ou de croyance; c'est une des organisations les plus en vue du pays; les *Enfants de Marie*, divisées en deux sections; les *Croisés*, seniors et juniors, qui ont pour but de recueillir des fonds pour les Missions; les *Chevaliers de Marie*, confrérie qui a pour fin d'encourager la fréquente communion; le *Cercle I. F. C. A.*; la *Chorale Seton*; la *Société Marillac*, qui a pour but d'initier les jeunes filles à la visite des pauvres; elles aident les *Dames de la Charité*, elles s'occupent spécialement des petits enfants, elles travaillent pour les pauvres.

QUELQUES ŒUVRES DE CHARITÉ.

Philadelphie. — L'Œuvre de la Crèche est notre principale occupation, notre raison d'être dans la

paroisse de la Cathédrale; mais notre devise « La Charité de Jésus-Christ crucifié nous presse » nous inspire de répandre partout les flammes de ce feu sacré qui brûle toujours dans le Cœur du divin Maître, dont l'ardent désir est de voir ce feu s'allumer en nous. Comment pourrions-nous donc rester insensibles et nous montrer indifférentes, sachant qu'un si grand nombre d'âmes ont besoin de nos secours dans cette grande paroisse de la Cathédrale?

Depuis plusieurs années, les sœurs de la Crèche visitaient l'hôpital général et l'hospice; mais ce n'est qu'en octobre 1924 que l'œuvre fut réellement commencée. Ma sœur visitatrice, lors de sa visite à Philadelphie, nous inspira l'heureuse idée d'assembler quelques jeunes filles parmi les plus âgées de notre école et de leur proposer de devenir les auxiliaires des sœurs en visitant l'hôpital général, qui nous rappelle bien celui de l'Hôtel-Dieu dont il est parlé dans la vie de saint Vincent de Paul. C'est une vraie petite ville en elle-même, où se trouvent réunis les pauvres et les malheureux de toutes sortes. L'hôpital est dirigé par l'administration civile. Les catholiques ont leur propre aumônier et une chapelle, où l'on garde le Saint-Sacrement. Néanmoins, un grand nombre de malades perdent leur foi, ce qui n'arriverait pas peut-être si quelques visiteurs catholiques allaient de temps en temps les voir et les assuraient de leur porter de l'intérêt. Les aumôniers se sont plaints et ont essayé de se procurer quelques dames pour venir visiter les malades régulièrement; mais après une ou deux visites, ces dames disaient qu'elles ne pouvaient revenir à cause des choses repoussantes qu'elles voyaient. L'œuvre était au-dessus d'elles et elles n'avaient pas le courage de l'entreprendre.

L'année dernière, au mois d'octobre, les sœurs com-

mencèrent l'œuvre avec trois jeunes filles; celles-ci portèrent des articles religieux et des petites douceurs aux malades. Par quelques paroles encourageantes elles relevèrent leur courage abattu. Sous peu, d'autres jeunes filles se joignirent à elles; maintenant la petite association a cinquante membres. Chacune fait une contribution d'un franc par mois, ce qui sert à acheter des fruits pour les malades. Il y a aussi des membres honoraires qui, ne pouvant, pour diverses raisons, visiter l'hôpital, procurent des fonds pour soutenir l'œuvre. Quoique la paroisse de la Cathédrale soit le centre de l'œuvre, des jeunes filles d'autres paroisses ont offert leurs services.

Voici l'ordre qu'elles suivent : le dimanche, ces jeunes filles se rendent à l'hôpital, où elles vont d'abord à la chapelle saluer le divin Maître et lui offrir leur travail; de là, elles visitent les différentes salles. Il a été remarqué que l'hôpital n'a jamais eu d'aussi jeunes ouvrières ou d'aussi généreuses; il y en a de seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt ans; les anciennes initient les nouvelles. Toutes aident à porter la nourriture aux malades à l'heure des repas; nul travail ne leur semble trop dur; elles font un bien immense aux pauvres et ceux-ci soupirent toujours après leurs visites.

Il y a environ un an, ces jeunes filles ont donné à deux cents malades un régal de glaces et de gâteaux. Les infirmières ont mis à leur disposition la cuisine de l'hôpital et leur ont donné libre accès dans toutes les salles.

Ces jeunes filles ont aussi offert leurs services pour visiter les pauvres à domicile, car les sœurs dans leurs visites avaient trouvé tant de pauvres délaissés n'ayant même personne pour leur donner à boire. Les jeunes filles organisèrent une partie et le profit servit à ache-

ter des vivres. La nourriture fut préparée à la Crèche et, de là, apportée aux malades chez eux.

Les administrateurs ont demandé à ces jeunes filles de visiter les malades de l'hôpital maritime, mais elles n'ont pas encore commencé à le faire régulièrement. Elles sont toutes de familles très respectables et entreprennent leurs bonnes œuvres avec le consentement de leurs parents.

Les sœurs visitent le sanatorium des tuberculeuses. L'une de ces malades, en voie de convalescence, entendit parler du bien que les sœurs faisaient à l'hôpital général avec l'aide des jeunes filles. Elle entreprit de commencer une petite société dans son milieu et à laquelle elle donna comme nom « Les Radieuses ». Ne pouvant visiter les malades, elles devaient se contenter d'écrire des lettres d'encouragement, de consolation aux malades de l'hôpital général, mais leur but était de se joindre à notre association aussitôt qu'elles auraient elles-mêmes recouvré la santé et quitté le sanatorium. En attendant elles nous aident par leur prières.

En visitant l'hôpital général, nos jeunes filles doivent observer les règles suivantes : 1° Témoigner du respect aux infirmières; les consulter avant de donner des douceurs aux malades, autrement on pourrait faire plus de mal que de bien à ceux qui sont trop mal pour prendre aucune nourriture; 2° ne jamais quitter un malade sans lui parler de Dieu; 3° passer tranquillement dans les différentes salles sans faire le moindre bruit, de peur de déranger ceux qui pourraient se trouver dans leur agonie; 4° quand un catholique se meurt, en avertir la sœur afin qu'elle récite les prières des agonisants.

Une fois par mois, les associées ont une réunion à la Crèche, où elles reçoivent une petite instruction; on

leur désigne leurs salles respectives à visiter les dimanches suivants. Elles doivent aussi aider à préparer différents articles pour les pauvres.

Il arriva qu'une des infirmières protestantes de l'hôpital demanda à une sœur de venir visiter sa salle, où se trouvaient de pauvres jeunes personnes sauvées des tanières d'opium. Ayant d'abord fait la même demande à quelques dames protestantes, celles-ci refusèrent sous prétexte que ces malheureuses étaient réduites dans ce triste état par leur propre faute. Cette réponse, entendue par ces infortunées, produisit sur elles une cruelle dépression à la pensée que personne ne se souciait d'elles. L'infirmière tâcha de les consoler en leur disant que les sœurs ne refuseraient pas de venir. En effet, nous étions trop heureuses de pouvoir leur rendre quelques services et d'adoucir leurs cœurs ulcérés.

Dans une de leurs tournées habituelles, nos jeunes filles rapportèrent qu'un Mexicain se mourait et ne pouvait se confesser en anglais. Nous informâmes un de nos prêtres lazaristes qui avait charge de l'église espagnole dans la ville ; il confessa le mourant, le prépara à la mort et, deux jours après, notre Mexicain rendit son âme à Dieu. Quand il arrive à l'hôpital des Polonais ne sachant parler anglais, nous leur envoyons un prêtre de leur nationalité, pour qu'ils puissent se confesser dans leur propre langue.

Certains endroits où le prêtre est obligé d'aller porter le saint Sacrement n'ont pas la propreté requise pour recevoir Notre-Seigneur ; le respect dû à la présence de Jésus exige quelque préparation. Le curé de la Cathédrale a exprimé le désir que les jeunes filles de notre nouvelle association aillent dans ces mansardes pour préparer les pauvres malades à recevoir les derniers sacrements.

Il y a dix-huit hôpitaux dans la paroisse de la Cathédrale; mais, comme notre petite association n'est que dans son enfance, il nous est impossible d'entreprendre davantage pour le présent. Plus tard, avec l'aide de Dieu et l'augmentation des membres, nous espérons accomplir beaucoup plus.

Richmond, Va. — En rassemblant un dimanche tous les élèves catholiques qui vont à l'école publique et en séparant ceux qui ont déjà fait leur première communion de ceux qui ne l'ont pas encore faite, une sœur fut surprise de trouver un garçon de quatorze ans qui ne s'était jamais confessé. Elle parla de lui à sa sœur servante et fut plus étonnée encore d'apprendre qu'il n'avait même pas été baptisé. Ce jour même elle se fit un devoir de visiter sa famille. Elle se rendit à leur demeure, sonna la cloche, mais personne ne vint. Elle passa par la porte de derrière, trouva son chemin en montant l'escalier et frappa à la porte. Un petit garçon âgé de six ans vint ouvrir. Elle lui dit qu'elle désirait voir son père. Il s'en alla et revint au bout de quelques instants, disant : « Mon père vous prie de passer à la chambre voisine et de parler à ma mère. » Elle reprit : « Dites à votre père que c'est à lui que je désire parler. » L'enfant s'en alla, puis revint rapportant un second message : « Mon père vous prie de revenir un autre jour. » Loin de se laisser déconcerter par de telles réponses, elle persista dans sa détermination et dit : « Je ne veux parler à votre père que pour quelques minutes. » Celui-ci renvoya le petit garçon avec ordre de dire qu'il était malade et ne pouvait sortir de la chambre. Elle tenta alors un dernier effort et lui présentant une médaille miraculeuse : « Tenez, lui dit-elle, portez cette médaille à votre père, et s'il est trop malade pour sortir de sa chambre, je viendrai immédiatement le voir. » Cette

fois, la Sainte Vierge avait conquis notre homme par sa médaille miraculeuse ; le voilà qui sort de sa chambre, le sourire sur les lèvres. Elle lui dit aussitôt : « Vous n'êtes pas malade, mais vous savez pourquoi je viens et vous avez honte. » Et lui d'avouer la vérité : « Oui, ma sœur, vous ne vous êtes pas trompée. — Pourquoi votre fils de quatorze ans n'est-il pas encore baptisé ? Je suppose que vos trois autres enfants ne le sont pas non plus. — Non, ma sœur. — Alors je sais que vous n'allez pas à l'église le dimanche. Depuis quand ne vous êtes-vous pas approché des Sacrements ? — Depuis quinze ans. » Elle lui fit un petit sermon de cinq minutes et lui conseilla d'aller voir M. le curé ce soir même. « Oh ! non, ma sœur, pas ce soir, reprit-il. — Irez-vous demain ? — Non, ma sœur. — Eh bien ! je ne m'en irai pas avant que vous vous décidiez d'aller voir M. le curé. Voulez-vous aller vendredi ? — Oui, ma sœur. » Enfin, la grâce avait triomphé. Il fut fidèle à sa promesse, reçut les sacrements, ses enfants furent baptisés et firent leur première communion. La mère lit des livres sur la religion catholique et espère bientôt l'embrasser.

Syracuse. — Une mère de famille, sans ressources et sans énergie, ayant huit enfants, refusa de les envoyer à l'église le dimanche, sous prétexte qu'elle n'avait pas les moyens de les habiller convenablement. On prit des renseignements sur elle. Avec l'aide des Dames de la Charité, les enfants furent vêtus, tandis que la Société de Saint-Vincent-de-Paul leur procura des vivres. Les sœurs les suivirent de près, et, au bout de deux ans, l'aspect des choses changea. Maintenant trois des enfants sont à l'école secondaire ; un autre, après s'être préparé pour travailler dans un office, a trouvé une situation comme sténographe. Il a été découvert que trois des enfants n'étaient pas

baptisés; on leur fit recevoir le sacrement de régénération et la mère correspondit si bien à l'influence religieuse de ses bienfaiteurs, qu'elle fut l'intermédiaire dont Dieu se servit pour conserver la foi des enfants de sa nièce. Maintenant la famille a déménagé, se trouve dans un bon voisinage et les membres sont tous en état de gagner leur vie. La mère tient à ce que ses enfants fassent de bons mariages, et il faut ajouter qu'elle a l'idée juste du mot « bon ».

Un des ouvriers employés dans notre école avait abandonné toute pratique religieuse depuis vingt ans. Par les prières et les efforts des sœurs, il se réconcilia avec Dieu, et, en reconnaissance de la grâce de conversion, il devint apôtre. Dans une occasion, il nous envoya un élève, pour notre école secondaire, qui ne savait rien de Dieu et de la religion. Souvent il demanda aux sœurs d'aller voir des malheureux qui, comme lui, avaient abandonné leurs devoirs religieux pendant plusieurs années. Il y a quelques mois, il nous amena deux enfants non baptisés qui se trouvaient dans sa pension de famille. C'est ainsi que Dieu se sert de toutes sortes d'instruments pour accomplir son œuvre.

MEXIQUE

BOLETIN DE LAS HIJAS DE MARIA INMACULADA.

Les Enfants de Marie ont offert au Très Honoré P. Verdier le calice dont il s'est servi pour les fêtes du tricentenaire.

Les Enfants de Marie, voulant entrer dans l'esprit du christianisme, s'appliquent non seulement aux œuvres de piété, mais encore aux œuvres de charité; une confrérie a été établie dans le district fédéral :

elle se compose de 25 membres actifs, 115 honoraires; elles ont dépensé 1 599 pesos; elles ont assisté 159 malades, leur faisant 462 visites, leur distribuant des potions, des vêtements, 1 313 litres de lait, 3 635 œufs. Quelques Enfants de Marie font des piqûres aux malades; elles ont donné des secours extraordinaires pour les fêtes de saint Vincent et de Noël.

LES ANTILLES

LA MILAGROSA. 1925.

Mort de sœur Ramona Idoate, qui a passé cinquante-deux ans au service des pauvres, dont quarante-cinq ans parmi les lépreux; elle a fait une mort douce et cette mort a été un deuil public.

Noces du collège La Inmaculada. Fête religieuse avec messe solennelle et procession; séance musicale, déclamatoire, théâtrale et sportive (exercices callisthéniques).

Prêtres indigènes. Il y en a 72 au Japon, 1 084 en Chine, 1 052 en Indochine, 1 390 aux Indes, 54 en Afrique.

Fête des enfants pauvres. A La Havane, 450 enfants des deux sexes, qui assistent aux catéchismes de « la Merced », église de nos confrères, ont eu leur fête religieuse, littéraire et charitable. — A Regla, les Sœurs et les Dames de la Charité s'occupent des enfants pauvres.

Les Filles de la Charité ont à La Havane 16 collèges avec 2 500 enfants.

Poésie à l'occasion du troisième centenaire de la Congrégation, par M. Zamora. Les strophes de cette poésie nous représentent successivement la Congrèga-

tion comme une petite barque, une verge fleurie, une étoile brillante, un beau palais, un berceau sacré, une urne scellée, un gentil palmier, une sainte bannière.

La bénédiction du Patriarche saint Vincent, par Chaurrondo. C'est une histoire de la Congrégation de la Mission.

GUATEMALA

FÊTES DU TROISIÈME CENTENAIRE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

Depuis le 17 avril, nous attendions avec impatience le moment de pouvoir célébrer solennellement le centenaire de la Congrégation. Ces fêtes ont revêtu un grand caractère de simplicité, M. le Visiteur de la Province étant absent et le premier pasteur étant en exil.

Par une heureuse coïncidence, le Jubilé circulaire, c'est-à-dire les Quarante heures qui se succèdent pendant toute l'année dans les églises de la capitale, nous arrivait à la maison centrale les mêmes jours qu'à Paris; et pendant les trois derniers jours des fêtes nous avons eu l'exposition du saint Sacrement et un grand nombre d'adorateurs. La présence du Divin Maître au milieu de nous nous dédommageait de l'absence de Mgr l'archevêque et de M. le Visiteur. Pendant ces jours, il y avait présent, à Guatemala, Mgr Carnana, évêque de Puerto Rico, en qualité de Visiteur apostolique, mais, comme il n'avait aucun habit pontifical, il ne put assister à nos fêtes religieuses.

Le premier jour, 19 juillet, fête de saint Vincent, il y eut messe d'exposition du saint Sacrement à

cinq heures du matin. A cette messe, il y a eu de nombreuses communions. A huit heures, eut lieu la messe des écoles des sœurs; ces enfants, internes et externes, dépassent le mille; nos sœurs font ainsi un bien immense, d'autant plus qu'il n'y a aucune autre communauté.

A neuf heures, messe solennelle chantée par M. Salvador Cardora, dignitaire du chapitre de l'église cathédrale de Guatemala. Sermon par un Père dominicain, qui parla très bien de saint Vincent, et fit une comparaison heureuse entre l'œuvre de saint Dominique et celle de saint Vincent. Les enfants internes de la maison centrale exécutèrent avec beaucoup de perfection la messe de Sainte-Hildegarde. Inutile de dire que le plain-chant est en honneur à la maison centrale de nos sœurs.

A midi, dans notre maison, nous avons eu un dîner, auquel assistaient Mgr Carnana, le supérieur des Dominicains, le supérieur des Franciscains, plusieurs chanoines et prêtres du diocèse, qui nous montrèrent ainsi leur sympathie. Au dessert, je me suis cru obligé de dire quelques paroles de remerciement à M. le Visiteur apostolique, qui y répondit, du reste, très aimablement. Un de nos étudiants, qui est ici en train de se reposer, lut une poésie, que lui-même avait composée. Le soir, il y eut récitation du chapelet et reposition du saint Sacrement. Ce même jour, on célébrait la fête de saint Vincent à l'hospice. Le matin, messe chantée. Les garçons et les filles chantèrent la *Messe des Anges* en alternant, ce qui fut exécuté à la perfection.

Le lendemain 20, pour nous associer aux fêtes de Paris, les messes et les prières des Quarante heures furent appliquées pour M. notre Très Honoré Père et le soir je fis une conférence aux sœurs. Les fidèles et

les enfants des classes vinrent adorer le saint Sacrement pendant toute la journée et prièrent pour M. le Supérieur général. Le soir, chapelet et reposition du saint Sacrement.

Le 21, jour de la clôture, il y eut également exposition du Saint Sacrement, communions nombreuses. A la grand'messe, sermon du centenaire par notre confrère M. François Beekmann, qui sut intéresser son auditoire et faire bien connaître la Congrégation.

Le soir, clôture des Quarante heures. Procession du Très Saint Sacrement, présidée par M. le Vicaire général, administrateur du diocèse. Chant du *Te Deum*, avec accompagnement de la musique militaire de l'hospice national, et enfin tout s'est terminé par la bénédiction solennelle du saint Sacrement et le chant de *la Salve* en espagnol, laquelle, chantée par toute la foule, fait une excellente impression.

PARROT.

COLOMBIE

NOTES SUR LA PRÉFECTURE APOSTOLIQUE DE TIERRADENTRO PAR MGR LARQUÈRE

Baptêmes : 773, dont 100 d'enfants naturels. Confirmations : 2761, dont 1200 d'adultes. Communions : 35000. Mariages : 154. Visites aux malades : 600.

Cette Mission de Tierradentro, évangélisée autrefois par plusieurs communautés religieuses et par des prêtres séculiers, fut réorganisée, en juillet 1905, en vertu d'un contrat passé entre l'Illustrissime Mgr Don Manuel José de Caicedo, archevêque de Popayan, et le Rév. P. Juan Floro Bret, Visiteur des Prêtres de la

Mission en Colombie. Le décret d'érection du prélat diocésain fut promulgué le 3 août de la même année. Les deux premiers missionnaires envoyés pour organiser cette Mission furent : le Rév. P. Guillaume Rojas y Arieta, évêque actuel de Panama, qui vint avec le titre de supérieur, et le R. P. David Ortiz. Quelques mois auparavant, celui qui écrit ces lignes avait été chargé, par Mgr Caicedo, de faire une excursion dans la région, afin de sonder le terrain et de savoir les dispositions des habitants, et quel serait le point le plus propice pour établir la résidence. L'étude, faite en juin, fut remise à Mgr l'archevêque, et servit de base pour le contrat.

Les missionnaires arrivèrent à destination en septembre 1905, et d'une manière provisoire s'installèrent dans la population de San Andrés, à 2 lieues d'Inza, résidence actuelle de deux missionnaires. Quelques semaines après, voyant que l'endroit n'était guère favorable, et cela à cause des mauvaises dispositions des habitants, ils se transportèrent à Talagá, petite population située sur les rives du fleuve Paez, et beaucoup plus à l'intérieur. On peut dire que les missionnaires, à leur arrivée, ne trouvèrent rien, ou presque rien, de vie paroissiale, et à peine quelques vestiges de vie chrétienne, parmi les habitants de cette région. Leur labeur apostolique se borna d'abord à parcourir les diverses populations pour attirer les Indiens, en célébrant les fêtes traditionnelles, en administrant les sacrements de baptême et de mariage, et en visitant les malades. Les communions annuelles atteignirent à peine le nombre de cinq cents. Après deux ans de séjour à Talagá, se rendant compte que l'isolement de cette population était un obstacle pour le ministère, ils résolurent de transporter le centre de la mission à Inza, population située sur le chemin national qui va

de Neiva à Popayan, pourvue d'un bureau de poste et de télégraphe. Vers le commencement de 1908, par disposition des Supérieurs majeurs de la Congrégation de la Mission, la maison d'Inza fut unie à celle de Nataga, dans le diocèse de Garzon, et sous l'autorité d'un seul supérieur. Cette situation se prolongea jusqu'en 1916. A cette époque, la Mission ayant progressé suffisamment, il fut résolu de lui redonner son indépendance et son autonomie. Elle avait commencé avec deux missionnaires, et j'ai actuellement six collaborateurs. Nous avons deux résidences, Inza et Belalcazar, une annexe, Pedregal, et bientôt, je l'espère, nous pourrons avoir une autre résidence à Vitonco.

Les missionnaires qui, jusqu'à présent, ont travaillé ou travaillent encore à Tierradentro, sont les suivants :

Guillermo Rojas y Arieta, de 1905 à 1909.

David Ortiz, de 1905 à cette époque.

Luis Durou, de 1908 à 1912.

Luis Tramecourt, de 1910 à cette époque.

Pedro M. Puyo, de 1914, mort en 1922.

Augusto Castiau, de 1916 à cette époque.

Luis Mosquera y M., de 1917 à cette époque.

Marco T. Botero, de 1921 à 1922.

David González, de 1922 à cette époque.

Carlos Buitrago, de 1924 à cette époque.

Emilio Larquère, de 1912 à 1916, nommé préfet apostolique de Arauca en novembre 1915, fut transféré à Tierradentro, et a pris possession de son poste le 28 février 1924.

Au point de vue civil, notre territoire appartient au département du Cauca et à la province de Silvia : il est situé sur le versant oriental de la Cordillère Centrale, et peut mesurer une superficie de 1 000 kilomètres carrés. Le terrain est en sa totalité montagneux,

les deux seules plaines que l'on trouve ont à peine 3 kilomètres de longueur. A l'arrivée des missionnaires, la vie civile n'était guère plus prospère que la vie religieuse; il n'y avait qu'un seul district pour les vingt et un peuples avec leurs vingt-cinq à trente mille habitants. En 1907, le gouvernement vit la nécessité de la création d'un autre district, et il fut érigé sur les rives du Paez, avec Belalcazar comme capitale. Les habitants qui vivent dans le territoire de la préfecture apostolique sont de races différentes et peuvent se distribuer de la manière suivante :

50 p. 100 de race et langue indigènes.

30 p. 100 de métis de race et langue indigènes.

10 p. 100 de nègres de langue espagnole, anciens esclaves.

10 p. 100 de race blanche.

Les Indiens, en général, observent une bonne conduite morale; ils se marient jeunes, et les ménages sont très unis. Il est très rare que l'on dise que quelque Indien maltraite sa femme. Les cas de concubinage sont très rares, comme aussi ceux d'enfants naturels. Ceux qui apparaissent dans le résumé que j'ai mis au commencement de mon rapport appartiennent aux centres où vivent les blancs et les métis. Il y a bien une loi qui défend et châtie le concubinage, mais ici, elle est inefficace à cause des difficultés que rencontrent les autorités civiles dans son application. Pour les Indiens, il en est autrement. Quand les autorités, que l'on appelle « el Cabildo », savent que dans le peuple il y a quelque désordre moral, aussitôt elles avertissent les missionnaires pour qu'ils y remédient, ou par le mariage, ou par la séparation des délinquants. D'aucuns prétendent que les Indiens ont conservé la coutume de châtier eux-mêmes corporellement les fautes contre la moralité et surtout celles

contre la fidélité dans le mariage. Si, en principe, ces châtimens ne sauraient être approuvés, il est une chose bien certaine, c'est qu'ils ont d'excellens résultats pour le maintien de la moralité et de la vie familiale.

Au point de vue civil et ecclésiastique, les vingt-quatre peuples qui forment le territoire se répartissent de la manière suivante :

District d'Inza : Inza, vice-paroisse, Calderas, Pedregal, San Andrés, Santa Rosa, Topa, Turmina, Yaquiva.

District de Belalcazar : Belalcazar, vice-paroisse, Avirama, Araujo, Cohetando, Chinas, Huila, Itaibe, Lame, Mosoco, Ricaurte, San José, Suins, Talagá, Togoima, Toes, Vitonco.

Avant 1905, le territoire, n'ayant pas de ministère spirituel organisé, le peu qui se pratiquait consistait en des tournées, assez rares d'ailleurs, que faisaient les prêtres séculiers ou religieux, qui se contentaient d'administrer les sacrements, mais sans pouvoir instruire les fidèles, ne connaissant pas leur langue. De là provenait que les fêtes qu'ils célébraient avaient plus de profane que de religieux et qu'elles étaient souvent l'occasion de rixes sanglantes lorsque les têtes étaient déjà échauffées par l'alcool ou les liqueurs fermentées, dont les Indiens sont, hélas ! très friands. Le premier soin des missionnaires fut de préparer et de faire imprimer un petit catéchisme espagnol Paez, qui contenait le résumé des principales vérités de la Religion. Peu à peu, et grâce aux explications fréquentes du catéchisme, au bout de quelques années, que l'on pourrait appeler, en vérité, de conquête spirituelle, le résultat fut satisfaisant. Les communions annuelles passèrent de cinq cents à douze et quinze mille, et, depuis quatre ans, elles atteignent le

chiffre de trente-cinq mille. Les fêtes traditionnelles que célèbrent les Indiens sont les suivantes :

Celles de Notre-Seigneur : la Nativité, la Semaine Sainte avec ses processions assez pittoresques avec les groupes arrangés par les mêmes Indiens, la Résurrection de Notre-Seigneur et la fête de la Sainte-Croix.

Celles de la sainte Vierge : l'Immaculée Conception, la Chandeleur, la fête du Saint Rosaire.

Celles des saints : saint Joseph, saint Michel, saint Isidore, laboureur; saint Antoine de Padoue, sainte Barbe, et la fête de tous les défunts. Cette dernière est célébrée par tous les peuples, qui demandent un office solennel. La cérémonie commence par l'offrande des fruits de la terre que les Indiens apportent et placent devant l'église. Il a fallu prendre des mesures énergiques pour ôter à cette offrande ce qu'elle avait de superstitieux dans les temps passés. Ce fut une question de patience et de tact pour ne pas froisser les sentiments des populations, car l'Indien est particulièrement rancunier et pardonne difficilement.

Dès l'année 1912, les missionnaires ont pu établir l'association de l'Apostolat de la Prière parmi les enfants des écoles et aussi parmi les grandes personnes. La dévotion au Sacré Cœur de Jésus est aussi en honneur parmi nos Indiens, et, avec elle, la communion mensuelle réparatrice, du premier vendredi du mois. Là où sont les missionnaires, le premier vendredi se célèbre avec toute la solennité que permet la pauvreté des églises. Le jeudi soir a lieu l'adoration nocturne, qui dure de deux à trois heures; le lendemain, se célèbre la messe de communion avec la consécration des familles au Sacré-Cœur de Jésus. Bien populaire et bien fêté est aussi le 19 de chaque mois, consacré à honorer saint Joseph. Outre ces dévotions, nous avons pu en établir une

autre, qui donne d'excellents résultats et sert puissamment pour entretenir la foi et la ferveur des familles. C'est la visite à domicile du Sacré-Cœur de Jésus. L'image vénérée, placée dans un cadre, orné de fleurs naturelles, est portée de famille en famille, et partout reçue avec enthousiasme et vénération. Tout le voisinage se réunit chaque soir pour réciter le Rosaire, et les musiciens se font un devoir et un honneur de l'accompagner au son de leurs flûtes et de leurs tambours. Outre les fruits de sanctification qui proviennent de cette dévotion, il en est un autre d'une grande efficacité. Les familles chrétiennes qui reçoivent la visite du Sacré-Cœur signalent comme indignes de la recevoir les familles dont la vie n'est pas conforme aux lois de l'Église, et c'est la grande sanction morale. Les familles ainsi signalées se voient dans l'obligation de réformer leur conduite, sous peine de se voir discréditées.

Lorsque les Fils de saint Vincent prirent possession de la Mission, les vingt et un peuples avaient leurs églises avec le toit en chaume ; trois seulement avaient leur toit en tuiles. A Inza, il ne trouvèrent que les fondements de la future église. Une guerre de trois ans avait interrompu les travaux commencés ; les matériaux, réunis à force de grands sacrifices, avaient été dispersés ou volés par les révolutionnaires, qui avaient eu soin de piller la pauvre maison destinée au curé et de détruire toutes les archives qu'elle contenait ; et c'est une perte irréparable. En 1911, lors de la première visite de Mgr Manuel Antonio Arboleda, l'édifice était déjà terminé dans ses parties principales et put être béni par le prélat. Cette église, assez vaste pour contenir la population, est la meilleure de celles que nous possédons, et elle est pourvue de tout le nécessaire pour la célébration du culte.

Deux églises nouvelles ont été contruites à Mosoco et à Pedregal, comme aussi trois chapelles : à Popa, à Araujo et à Itaibe. Actuellement s'achève la construction de l'église de Yaquiva, et j'espère pouvoir la bénir à mon retour. Yaquiva est complètement peuplé d'Indiens indigènes. Dans la nuit du 13 avril de cette année, un incendie, dont les causes nous sont inconnues, a détruit complètement la vieille église de Vitonco. C'était un souvenir historique des anciens paeces; elle datait du dix-huitième siècle. Vitonco est un des centres principaux et le plus nombreux au point de vue de la population. J'ai l'intention d'y établir une résidence pour faciliter le service religieux de toute la région du Nord. Maintenant que les Indiens comprennent l'obligation d'appeler les missionnaires pour administrer leurs malades, ce service devient pénible pour les prêtres qui résident à Inza ou à Belalcazar, car ces visites leur demandent deux et trois jours de voyage et par des chemins très dangereux à l'époque de la saison des pluies. Ce qui me préoccupe en ce moment, c'est la construction de l'église de Belalcazar, car c'est un centre appelé à avoir une grande importance à cause de sa situation topographique. C'est là que se réunissent les Indiens de toute la région du Nord pour le marché de chaque semaine. Nous n'avons actuellement pour chapelle qu'une salle assez réduite. Les fondements de l'église ont pu être posés il y a de cela quatre ans, mais, faute de ressources, il a fallu suspendre les travaux. Nous comptons sur la Providence pour pouvoir les continuer, car les habitants sont pauvres et vivent à peine de leur travail.

En vertu d'une heureuse disposition concordataire, le chef de la Mission est inspecteur d'Instruction publique et c'est lui qui a charge d'organiser les

écoles où il les croit nécessaires, de choisir et de nommer les maîtres et maitresses qui doivent les diriger. Le développement de l'instruction et de l'éducation chrétiennes, en tout conformes avec les enseignements de l'Église, est sa continuelle préoccupation et l'objet de tous ses efforts, car il est persuadé que là est la seule base de la civilisation et du véritable progrès des peuples confiés à sa sollicitude. En 1905, le supérieur de la Mission ne trouva que deux écoles, à Inza et à Pedregal, avec 115 élèves, et une école mixte à Cohetando, avec une douzaine d'enfants. Grâce à l'appui efficace du général Don Raphael Reyes, président de la République, et du docteur Rivas Groot, ministre de l'Instruction publique, il put, dès 1906, ouvrir 14 écoles avec 540 élèves, et, depuis cette époque, leur nombre a varié entre 18 et 24 écoles et 1 000 élèves. Les diverses crises fiscales ont été une grande épreuve pour notre Mission; quand je suis arrivé en février 1924, il était dû une somme de 3600 dollars à nos maîtres et maitresses, et cela, depuis 1920. Il a fallu toute la générosité des maîtres pour rester à leur poste; la Mission les a soutenus autant que ses faibles moyens le lui ont permis, mais il avait fallu supprimer plusieurs écoles. Cette année, la dette a été couverte, et nous avons pu ouvrir 24 écoles, qui comptent 1 050 élèves. Les trois écoles de Belalcazar sont sous la direction des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, depuis l'année 1917. A Inza, ces mêmes Filles de la Charité ont à leur charge deux écoles, celle des filles et l'école enfantine. La Mission a dû faire tous les frais de la construction des maisons, de leur ameublement et aussi ceux du trousseau et du voyage des sœurs. A Belalcazar elle a dépensé 3 000 dollars; elles ont aidé un peu avec leur travail. Quand je pris

possession de la préfecture, je trouvai la caisse de la Mission vide, et avec quelques dettes. La maison des Sœurs d'Inza était bâtie, mais je n'avais pas les ressources nécessaires pour la meubler, pour payer le trousseau des sœurs et les frais de voyage. Je me suis adressé à Mgr Herrera Restrepo, archevêque de Bogotá; il a eu la bonté de s'intéresser auprès du Conseil des Missions nationales; il m'a obtenu un secours de 2000 dollars, somme qui m'a permis de payer les frais d'installation des sœurs, et de procurer une bonne partie des matériaux nécessaires à la construction des résidences d'Inza et de Vitonco. La Mission est redevable à Mgr Herrera d'avoir pu sortir d'un pas assez difficile, et le préfet a l'espoir que, encore cette année, le Conseil des Missions lui accordera un secours qui lui permettra de terminer les deux résidences commencées et de continuer les travaux de l'église de Belalcazar.

Depuis ses commencements en 1905, jusqu'en 1924, la Mission de Tierradentro n'a reçu, en fait de secours, que celui que lui a accordé la Nonciature Apostolique, secours qui varia de 350 à 450 dollars jusqu'en 1916, et qui, depuis, a été porté à 900 dollars.

Un autre projet qui nous tient au cœur, et que nous voudrions voir se réaliser bientôt, c'est la fondation d'un petit hôpital dans les deux centres d'Inza et de Belalcazar. A Tierradentro, nous n'avons pas de mendiants, ou presque pas. Jusqu'à présent, je n'en connais que trois, deux à Belalcazar et un à Inza, qui viennent une ou deux fois par semaine, le jour de marché, recevoir une aumône. Ceci prouve que dans la région tout le monde travaille un peu, et aussi que les terres sont fertiles et donnent avec peu de travail. Mais lorsque viennent les maladies et les épidémies, c'est à fendre l'âme. Les gens, n'ayant

aucune habitude d'épargne, dépensent tout ce qu'ils gagnent et vivent au jour le jour. Malades, ils n'ont aucune ressource pour se soutenir, encore moins pour se procurer les remèdes dont ils ont besoin. Les épidémies de dysenterie et de petite vérole, qui sévissent presque chaque année, font beaucoup de victimes parmi les Indiens, qui se contaminent les uns les autres dans leurs maisons, dépourvues de toute hygiène. L'essentiel serait de les isoler, mais comment sans un hôpital ? Les Sœurs de Saint-Vincent se dépensent autant qu'elles peuvent, et autant que le permet leur devoir de maîtresses d'école, et forcément elles doivent se limiter aux malades du centre ou des environs, mais elles ne peuvent pas secourir ceux qui vivent à une ou deux journées de distance et restent abandonnés. De là la nécessité d'avoir des hôpitaux, car les Indiens y porteront volontiers leurs malades. Voilà nos projets. Nous serait-il donné de les voir se réaliser bientôt ? Dieu le veuille. Ce jour-là, nous aurons un moyen des plus efficaces pour étendre notre ministère sacerdotal, par le corps nous arriverons à l'âme et nous pourrons plus facilement préparer les malades à recevoir les secours de la religion.

Emile LARQUÈRE.

AUSTRALIE

Ashfield. La paroisse a célébré solennellement le troisième centenaire de la Congrégation.

Le premier jour, messe chantée par M. Cullen, vicesiteur, avec discours par le même, sur la révélation du scapulaire rouge et de la Médaille miraculeuse. Le

soir, sermon par M. O'Reilly, recteur du collège Saint-Jean, qui parla des œuvres de charité du saint.

Le deuxième jour, messe chantée par M. Power; le soir, sermon par M. Moynihan, sur les œuvres les plus importantes de saint Vincent de Paul. L'évêque de Goulburn donna la bénédiction.

Le troisième jour, M. Wigmore parla des vertus de saint Vincent, et l'évêque de Maitland donna la bénédiction.

Après ce triduum préparatoire eut lieu le grand jour de fête. La messe pontificale fut chantée par l'évêque de Goulburn; l'archevêque de Sydney présidait, il y avait le délégué apostolique. Le P. Lochington, jésuite, prononça un éloquent discours. Au dîner, M. Cullen porta un toast au Pape, qui accueillait alors le pèlerinage d'Australie; aux évêques d'Australie, qui ont montré, depuis quarante ans, tant d'affection pour les enfants de saint Vincent; aux Franciscains, en souvenir des sept années que saint Vincent passa chez eux; aux jésuites, en souvenir de l'aide qui fut donnée par les jésuites d'Amiens à la mission de Folleville. Après M. Cullen, le délégué et l'archevêque prirent successivement la parole. Le soir, la cérémonie fut présidée par le délégué et le sermon fut donné par le P. Gleeson, rédemptoriste.

NOTIFICATION

Un décret de la Pénitencerie Apostolique (10 juillet 1924) a abrogé toutes les concessions *temporaires* de l'indulgence de la Portioncule le 2 août; c'est le cas pour la chapelle de la Maison-Mère, rue de Sèvres, 95, Paris, et de tous les oratoires des Filles de la Charité. On ne peut donc plus, sauf avis contraire, qui sera donné, s'il y a lieu, gagner l'indulgence de la

Portioncule à notre chapelle de la Maison-Mère et dans tous les oratoires des Filles de la Charité.

VARIÉTÉS

CORRESPONDANCE DE JEAN LE VACHER

PAR M. GLEIZES

(suite)

Jean Le Vacher avait aussi juridiction sur Tripoli et sur le Maroc. La lettre suivante, adressée le 2 octobre 1673, au Cardinal Préfet de la Propagande, se rapporte à ces missions :

« Éminentissime et Révérendissime Seigneur
et très vénéré Père !

« J'ai reçu les deux lettres dont Votre Éminence a daigné m'honorer en date du 12 juillet dernier.

« Par la première, elle me commande de lui signifier, de la part de la Congrégation de la Propagande de la foi, quel effet ont eu les ordres réitérés donnés par la même Congrégation aux Pères de l'ordre de la Très Sainte Trinité touchant la prétention qu'avait le P. Barthélemy Serrano d'être totalement exempt de la juridiction que le Saint Siège a daigné conférer à ma personne. Je réponds à ceci que, bien que le P. Barthélemy ne se fût pas rendu aux premiers ordres qui lui vinrent de son provincial, il a finalement profité, depuis quelques mois, de ses paternelles admonitions en se soumettant à mon autorité et il s'est assez paisiblement comporté en toutes les occurrences. Il se dispose avec tout cela à retourner en Espagne et à laisser son poste à un autre religieux du même ordre pour obéir à l'injonction de ses supérieurs ; ce qu'il

aurait déjà fait s'il ne se trouvait endetté et obligé, à cause de cela, d'attendre la première rédemption qui doit venir d'Espagne vers le mois de mars prochain.

« Dans la seconde lettre, Votre Éminence m'ordonne de lui faire savoir combien il y a de prêtres, séculiers ou réguliers, qui soient attachés d'une manière continue au service des esclaves, tant à Tunis que dans les autres lieux, ce qu'ils sont, et si l'envoi d'autres prêtres serait utile ou nuisible par rapport à la confusion qui pourrait en résulter. Je ne puis mieux informer Votre Éminence qu'en lui indiquant le nombre des prêtres qui se trouvent dans chacun des principaux lieux de la Barbarie.

« Ici, à Alger, il y a présentement vingt prêtres esclaves, douze réguliers et huit séculiers, italiens, espagnols et portugais, tous réduits à une très grande pauvreté à cause que chacun d'eux est contraint à payer à son maître trois piastres par mois, sans en rien recevoir ni pour le vivre, ni pour ses autres besoins. Ils n'ont pour ressources que le peu que leur fournit la charité des pauvres esclaves. Je me suis ingénié jusqu'ici à les secourir pour le mieux, en les habillant, en les assistant du peu que j'ai pu dans leurs plus graves besoins, et spécialement en donnant quelque présent à leurs maîtres au moment où on arme les galères, pour empêcher qu'on les mette à la rame. Mais tout ce que je puis faire est fort peu de chose eu égard à leur nécessité, qui serait un digne objet de la compassion des personnes pieuses et charitables, comme déjà je l'ai écrit d'autres fois à cette Sacrée Congrégation.

« A Tunis, il y a sept prêtres esclaves, cinq réguliers et deux séculiers, ainsi que m'a écrit, au commencement de cette année, don Marcel Costa, envoyé en cette ville en qualité de missionnaire apostolique

par la Sacrée Congrégation. Et comme je lui avais fait savoir que deux Pères Minimes, esclaves, devaient aller en cette ville, il m'écrivit de m'employer à l'empêcher, attendu que, si le nombre des prêtres s'était accru en ce lieu, ils n'auraient pas eu de quoi s'y entretenir. Je ne crois pas cependant qu'ils soient réduits à la misère où se trouvent les nôtres ici à Alger, vu qu'à Tunis non seulement leurs maîtres n'exigent pas d'eux, pour l'ordinaire, trois piastres par mois, comme on fait ici, mais encore ils leur fournissent le pain, ainsi que je l'ai vu pratiquer dans le cours des nombreuses années que j'y suis resté.

« Pour Tripoli, je ne sais pas précisément le nombre de prêtres qu'il y a. Ces années passées, il s'y trouvait trois Pères de l'Observance, tous trois libres. Leur supérieur, nommé Pierre de Palerme, qui dit être missionnaire apostolique, renvoya, l'an dernier, comme on l'a écrit, ses deux compagnons en Sicile, parce que d'autres prêtres, qui y furent conduits comme esclaves, représentèrent au Pacha, leur patron, que si tant de prêtres libres restaient dans la ville, ils ne pourraient eux-mêmes se procurer de quoi vivre. D'où j'estime que le susdit P. Pierre de Palerme sera le seul prêtre libre qui soit à Tripoli avec quelques prêtres esclaves.

« Dans la ville de Fez, il y a trois prêtres franciscains de l'Observance, dont deux espagnols, libres venus du Maroc, d'où tous les chrétiens furent, l'an dernier transportés à Fez ; le troisième est un Français, esclave, qui y fut conduit de Tétouan, où il se trouvait auparavant. Je ne sache pas que, dans cette dernière ville, il y ait présentement aucun prêtre, pas plus qu'à Salé. Je ne crois pas qu'on permit à un prêtre libre de faire sa résidence dans ces deux villes, si ce n'est que le consul français qui est à Salé en prit un comme chapelain.

« D'après ce que je viens de dire, Votre Éminence pourra comprendre que la plus grande partie des lieux de la Barbarie est suffisamment pourvue de prêtres esclaves. Il serait même à désirer qu'ils fussent moins nombreux, non seulement pour leur bien propre, mais aussi à cause du peu d'édification que quelques-uns donnent aux autres chrétiens. Quant aux prêtres libres, plus leur nombre s'accroîtrait, plus ils pourraient procurer de consolation et une très grande joie à tant de pauvres esclaves qui se trouvent ici dans un état misérable, et sont constamment exposés au danger de renier la sainte foi. Il serait pourtant nécessaire que ce fussent des hommes exemplaires et désintéressés, et qu'ils eussent de quoi subsister sans surcharger les pauvres esclaves.

« Mais à propos de l'obligation qu'ont les ouvriers évangéliques, spécialement en ces pays, d'être désintéressés, je dois, pour ma propre décharge, signifier à Votre Éminence que, le consul de France qui se trouvait dans cette ville étant parti à l'improviste, j'ai été contraint par le Dey d'exercer son office jusqu'à ce qu'il en vienne un autre à sa place. Et comme cet emploi ne paraît pas convenable à mon caractère, je supplie Votre Éminence d'être bien persuadée que je ne l'ai accepté que par nécessité et pour peu de temps, désirant, plus que tout autre, d'en être déchargé au plus tôt.

« Et pour finir, priant Votre Éminence de garder un souvenir particulier des besoins spirituels, aussi bien que temporels, de tant de pauvres membres du Christ qui gémissent ici dans l'esclavage, je reste, en baisant sa pourpre sacrée, de Votre Éminence, le très humble et très dévoué serviteur.

« Jean LE VACHER, *vicairé apostolique.*

« Alger, le 2 octobre 1673. » (*Propagande, Scrittura riferita nelle Congr. Generali*, vol. 445. — Ad. Congr. diei 12 februarii 1674. Num. 32.)

Cet office de consul qu'il avait dû accepter malgré lui et pour peu de temps, Jean Le Vacher le garda jusqu'à sa mort. On envoya bien à Alger un autre consul, le sieur Arvieux, mais il ne put s'y maintenir que quelques mois et on acquit la conviction, tant en France qu'à Tunis, que nul n'était aussi propre à remplir cette charge que le vicaire apostolique.

Sa correspondance consulaire, adressée aux ministres du roi et aux échevins et directeurs de la Chambre de commerce de Marseille, formerait presque un volume, car elle comprend une soixantaine de lettres. Nous n'en citerons que quelques-unes à titre d'indication.

La première que nous donnons se rapporte à une affaire qui eut un certain retentissement. Jacob Spon la raconte avec des détails curieux dans son *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant*.

Le médecin, numismate et académicien Jean-François Vaillant était envoyé par Colbert en Italie pour y rechercher des médailles antiques. Il se joignit à vingt-quatre pèlerins qui allaient assister à Rome à l'ouverture du jubilé de l'année 1675. Embarqués à Marseille sur une barque de Livourne, ils furent capturés par le corsaire Mezzomorto et conduits à Alger. Ils allaient être déclarés de bonne prise parce qu'ils avaient été trouvés sur une barque étrangère. Jean Le Vacher, encore simplement vicaire apostolique, obtint qu'ils ne fussent pas vendus mais mis en dépôt, en attendant qu'on négociât avec la Cour de France. Il fit même porter la lettre adressée au roi par Vaillant, ce qui était déjà délivrer un des principaux détenus. Deux autres s'étaient échappés à la nage sur des vaisseaux de France. Il fut convenu que l'on échan-

gerait les vingt-deux qui restaient contre vingt-deux janissaires turcs qui étaient en France et dont on avait donné les noms. A la place de quelques-uns de ceux-ci, on envoya des Maures invalides. Jean Le Vacher va dire aux échevins de Marseille ce qui en advint :

« Alger, le 21 février 1676.

« Messieurs,

« Les Turcs que vous avez envoyés de la part du Roi arrivèrent ici le quatorzième de ce mois, à l'exception d'un vieux, âgé, dit-on, de plus de quatre-vingt-dix ans, qui est mort dans le passage. J'ai rendu votre lettre au Dey, auquel elle a été très agréable. Il a néanmoins été extrêmement irrité, et tout le Divan, de ce que, des Turcs qui ont été renvoyés, il ne s'en est trouvé qu'une partie de ceux qu'ils avaient demandés à M. Arvieux lorsqu'il était ici, et que les autres aient été retenus sur les galères, pour lesquels on a renvoyé des Maures invalides. Ils avaient délibéré de retenir les plus considérables des Français, qui étaient détenus ici, et de renvoyer les autres en France; ou bien de les vendre tous, et de l'argent qui proviendrait de leur vente acheter autant de Français invalides et les renvoyer en France; ce que, par la miséricorde de Notre-Seigneur, j'ai empêché, leur représentant que ce procédé ne pourrait produire qu'un très mauvais effet à la paix établie et conservée depuis tant d'années entre la France et ce royaume, et que, s'ils le trouvaient bon, j'écrirais en France et y enverrais un rôle des Turcs qu'ils avaient demandés ausieur Arvieux, où on reconnaîtrait ceux qui avaient été envoyés et ceux qui ont été détenus, pour lesquels on a renvoyé des Maures invalides; et notre invincible Monarque ayant, par ce moyen, été informé qu'on aurait, en ce rencontre, agi contre ses ordres et

son intention, il en ferait justice indubitablement ; ce qu'ils trouvèrent bon. Par ce moyen et une donative qu'il a fallu faire de 1729 pièces de huit à la paie des soldats, irrités de ce que leurs camarades avaient été retenus et qu'on avait renvoyé à leur place des Maures invalides, tous les Français qui étaient détenus, et trois jeunes matelots de Provence nouvellement pris sur une barque génoise repassant en France, après avoir été pris par les Majorquins, m'ont été remis, lesquels repassent à Marseille sur la présente barque qui en a apporté les Turcs.

« J'ai envoyé à M. le marquis de Seignelay un rôle des Turcs que le Dey et le Divan ont demandés à M. Arvieux, et (dit) comme ils prétendent incessamment que ceux qui ont été retenus soient renvoyés ici au plus tôt, avec tous ceux de ce pays qui ont fui d'Espagne et d'Italie en France et qui ont écrit y avoir été retenus et mis sur les galères.

« J'ai, Messieurs, depuis le départ de M. Arvieux de ce pays, entretenu la plupart de ces pauvres Français qui repassent en France, tant pour le vivre que pour le vêtir, parce que les Turcs ne leur ont rien subministré pendant leur détention, de sorte que, pour leur subsistance (et) des dettes que quelques-uns ont contractées, et pour avoir contribué (de) 224 piastres à la donative faite pour obtenir leur liberté, j'ai avancé 670 pièces de huit. Je ne crois pas, Messieurs, qu'en servant le public par les fonctions indignes d'une personne de mon caractère, en l'absence d'un consul, pour pouvoir conserver la paix, si considérable à votre commerce, vous permettiez que je souffre la perte de cette somme. J'espère que vous la rendrez au supérieur de notre maison, le supérieur de la Congrégation de la Mission à Marseille, et que vous m'en ferez aviser par la première commodité.

« Les corsaires dudit (lieu d'ici) ont pris l'année précédente environ quinze cents chrétiens de différentes nations, la plupart portugais. N'était la paix que nous avons, (ils) nous auraient apporté grand nombre de bâtiments français qu'ils ont rencontrés, auxquels ils n'ont rendu aucun acte d'hostilité.

« Un envoyé de Hollande est arrivé ici depuis quelques mois pour demander la paix, laquelle il n'a pu obtenir, quelque instance qu'il ait faite et quelques donatives très considérables qu'il s'est offert de donner pour ce sujet. Le Dey lui a, depuis quelques jours, ordonné de se retirer. Il en a avisé M. le prince d'Orange et Messieurs des États qui l'ont envoyé. Il n'attend que leur réponse et quelques vaisseaux de sa nation pour se rembarquer.

« Je suis très cordialement, en l'amour de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Jean LE VACHER, *vicairé apostolique.* »

Suit la « Note des dépenses faites par nous, Jean Le Vacher, vicairé apostolique, pour la provision de la tartane du patron Antoine Veneau, de Martigues, sur laquelle ont passé les vingt-deux Turcs envoyés par Messieurs les échevins de la ville de Marseille et repassé les passagers français détenus en cette ville d'Alger ».

Ces provisions en bacalau ou morue, en biscuit, couscous, riz, huile et beurre frais, montent à la somme de « piastres vingt-trois, neuf sous et cinq deniers qui font septante livres, huit sous et trois deniers ».

Puis vient le « Rôle des captifs délivrés par les soins du P. Le Vacher ». (*Chambre de commerce de Marseille, A. A., article 467.*)

Les passagers dont il vient d'être question avaient

été conduits à Alger contre la foi des traités, qui portaient qu'aucun Français ne pouvait être fait esclave par les Algériens; mais ceux-ci s'obstinaient, malgré les réclamations des consuls, à regarder comme de bonne capture les Français qu'ils trouvaient sur des navires étrangers. On se préoccupait en France de ces infractions. La lettre suivante, adressée à Colbert le 10 juillet 1675, se rapporte à cet état de choses. Comme elle est antérieure à la précédente, il y est parlé des prisonniers français non encore délivrés :

« Monseigneur,

« Le sieur Gabaret, chef d'escadre des armées navales du roi, arriva, le cinquième de ce mois, devant cette ville avec quatre vaisseaux. Sitôt qu'il eut mouillé il envoya à terre le sieur de Fréville, son lieutenant, avec une lettre adressée à M. Arvieux, consul, que le Dey a obligé de repasser en France sur la fin du mois d'avril dernier. Je reçus cette lettre en l'absence dudit sieur consul, et ayant, par elle, reconnu que ledit sieur Gabaret désirait, conformément à ses ordres, être informé de ce qu'il y avait à faire en ce pays pour le service du roi, je crus, pour ne pas commettre l'autorité de Sa Majesté et me procurer la liberté de pouvoir aller trouver ledit sieur Gabaret, qu'il était expédient de représenter au seigneur Dey que ledit sieur n'était venu ici que pour y faire de l'eau et prendre quelques rafraîchissements qui lui manquaient pour n'avoir pu toucher en aucun lieu depuis son départ de la Rochelle; ce que je lui fis dire par ledit de Fréville lorsque je le lui fus présenter. Ce que ledit seigneur ayant entendu, dit que le sieur Gabaret était le très bien venu, et il offrit de lui faire donner tout ce qu'il aurait de besoin, pourvu qu'il ne reçût aucun esclave en ses vaisseaux. A quoi le sieur de Fréville répondit qu'ils en

avaient une expresse défense du roi. Ledit sieur de Fréville se rendit ensuite au bord de M. Gabaret, où étant arrivé le sieur Gabaret salua (la ville) de neuf coups de canon et les forteresses de la marine lui répondirent de quatre à la balle.

« Le lendemain matin, je fus trouver M. Gabaret, accompagné du truchement. Il eut la bonté de me montrer les ordres par lesquels il lui était enjoint de s'informer, de M. le consul Arvieux, de ce qu'il y avait à faire pour le service du roi en ce pays, et de n'y demeurer que quatre jours. Je lui représentai comme, sur la fin du mois d'avril dernier, le Dey avait obligé ledit consul de repasser en France, et, qu'avant son départ de cette ville, il avait avisé la Cour de ce qu'il y avait à faire ici pour le service de Sa Majesté, ayant avisé de toutes les contraventions faites aux traités de la paix par les Turcs de ce pays, la prétention qu'ils ont de faire esclaves tous les Français qu'ils trouveront sur des bâtiments étrangers, soit qu'ils soient passagers ou de l'équipage, comme ils ont fait depuis plus de deux ans. Je lui témoignai que, ce qu'il serait expédient de faire ici pour le service du roi, serait d'obliger les Turcs à la restitution des Français et des facultés qu'ils leur ont prises contre les traités et de confirmer lesdits traités. Ledit sieur Gabaret me répondit qu'il n'avait pas cet ordre et qu'il ne pouvait rester ici que quatre jours. Il n'y en a demeuré que trois, s'étant remis à la voile pour se rendre incessamment à Tunis.

« La nuit du jour que ledit sieur Gabaret arriva ici, cinq esclaves procurèrent fuir aux vaisseaux du roi, deux desquels furent repris par des pêcheurs maures qui les reportèrent le lendemain au Divan, et les trois autres arrivèrent auxdits vaisseaux demi-morts. Ils y furent reçus pour leur conserver la vie et, le lendemain,

M. Gabaret me les renvoya accompagnés du sieur de Fréville, son lieutenant. J'en fus incontinent aviser le seigneur Dey et le suppliai de ne pas permettre qu'il fût fait aucun mauvais traitement à ces pauvres gens pour s'être voulu de la sorte procurer la liberté; ce qu'il me promit de faire et il l'a exécuté. Il resta beaucoup édifié de l'exacte observance que le sieur Gabaret a témoignée aux ordres du roi en cette rencontre.

« Deux Français néanmoins, du nombre de ceux qui furent pris en la compagnie de M. Vaillant et qui sont encore détenus en cette ville, ont fui sur les vaisseaux de l'escadre de M. Gabaret. Sitôt qu'on m'en a donné l'avis, je l'ai, par une lettre expresse, témoigné au dit sieur Gabaret et supplié d'en vouloir faire la perquisition en ses bords, et, les ayant trouvés, me les renvoyer, pour empêcher les mauvais traitements que la passion des Turcs, irrités de leur fuite, pouvait faire à leurs camarades, comme il est arrivé, parce que ces deux Français n'ont pas été renvoyés, et que mon dit sieur Gabaret s'est remis à la voile sans avoir fait aucune réponse à ma lettre.

« Ces pauvres Français détenus, Monseigneur, sont encore au nombre de vingt et un. Ils ont souffert beaucoup et souffrent encore par une détention si rigoureuse qu'on ne leur permet pas la sortie de leur prison, laquelle est librement concédée à tous les esclaves pour se procurer de quoi pouvoir subsister. J'ai, depuis le départ de M. Arvieux, subministré à la plupart de ces pauvres gens de quoi vivre, parce qu'ils sont très pauvres et que les Turcs ne leur donnent rien. Ils attendent tous la liberté de la pitié de votre Grandeur par l'envoi des Turcs de ce pays détenus à Marseille, les noms et le nombre desquels ont été donnés aux sieurs Arvieux et Vaillant pour vous les faire tenir.

« M. de la Tour a, depuis quelques jours, passé du

Bastion en cette ville pour remédier aux affaires de sa Compagnie. Les personnes qui avaient prêté ici quelques sommes pour la Compagnie dudit sieur, auparavant et après son établissement au Bastion, ayant su son arrivée en cette ville, l'ont incontinent été trouver pour exiger leur remboursement. Et parce qu'il n'a pu leur donner satisfaction, il a, pour la conservation du commerce de sa Compagnie, été contraint d'envoyer en France le petit bâtiment sur lequel il a passé du Bastion en ce pays, pour demander du secours à ses associés, lequel s'il n'est promptement envoyé, ledit sieur est en danger d'encourir quelque mauvais traitement en sa personne et sa Compagnie de perdre le Bastion. J'ai cru, Monseigneur, être de mon devoir de donner cet avis à votre Grandeur, de qui je suis, en l'amour de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère, avec un très profond respect, Monseigneur, le très humble et très obéissant serviteur.

« J. LE VACHER, *vicairé apostolique*.

« D'Alger, ce 10 juillet 1675.

« J'oubliais de témoigner à votre Grandeur que le gendre du Dey est devant Oran depuis environ un mois. Il le tient bloqué par mer et par terre et espère le prendre. Mais tous ceux qui connaissent la force de cette place ne sont pas de cette opinion. » (*Affaires étrangères, Carton affaires religieuses et missions dans les États barbaresques, 1660 à 1806.*)

(A suivre.)

NOS DÉFUNTS

MISSIONNAIRES

19. Soutermann (Charles), coadjuteur, décédé le 31 mars 1925, à San José, 50 ans d'âge et 21 de vocation.
20. Viera (Dominique), prêtre, 20 mars 1925, Valdemoro; 73, 57.
21. Pagès (Jean), prêtre, 16 avril 1925, Tunis; 58, 38.
22. Molony (Charles), prêtre, 22 avril 1925, Germantown; 41, 16.
23. Walshe (Joseph), prêtre, 10 mai 1925, Mill Hill; 75, 53.
24. Jaso (Florentin), prêtre, 3 mai 1925, La Laguna; 64, 46.
25. Véchambre (Louis), coadjuteur, 19 mai 1925, Buenos-Aires; 58, 24.
26. Almeida (Jean), prêtre, 1^{er} juin 1925, Caraça; 53, 34.
27. Moore (Jean), prêtre, 3 juin 1925, Brooklyn; 66, 45.
28. Rieux (Auguste), prêtre, 17 juin 1925, Buenos-Aires; 85, 65.
29. Beaubois (Léopold), prêtre, 23 juin 1925, Paris; 72, 52.
30. Mac Carthy (Daniel), prêtre, 25 juin 1925, Dublin; 64, 43.
31. Montagne (Jules), prêtre, 14 juillet 1925, Buenos-Aires; 80, 61.
32. Nuño (Cécilio), prêtre, 2 août 1925, Madrid; 52, 38.
33. Szinck (Alexandre), prêtre, 16 août 1925, Budapest; 56, 16.
34. Coll (Gaspard), prêtre, 16 août 1925, Palma; 30, 14.

35. Kostanjsek (Michel), coadjuteur, 30 août 1925, Ljubljana ; 70, 48.
36. Celada (Angel), prêtre, 23 septembre 1925, Paredes-de-Nava ; 32, 17.
37. Périchon (Jean), prêtre, 6 octobre, Paris ; 75, 55.
38. Kramer (Georges), clerc, 9 octobre 1925, Perryville.
39. Cellerier (Jean), prêtre, 18 octobre 1925, Buenos-Aires ; 75, 54.
40. Barisione (Jean), coadjuteur, 14 octobre 1925, Gênes ; 71, 34.

NOS CHÈRES SŒURS

- Gabrielle Rondier, à Clichy ; 86 ans d'âge, 63 de vocation.
Marie Zendou, à Ismailia ; 76, 55.
Françoise Marty, à Bordeaux ; 70, 51.
Jeanne Gelet, à Bordeaux ; 72, 43.
Marie Jaspierre, à Paris ; 69, 42.
Marguerite Durand, à Versailles ; 78, 57.
Antonina Ganci, à Catane ; 74, 46.
Dina Mazzi, à Sienne ; 26, 4.
Marie Lafont, à Clichy ; 80, 50.
Séraphine Maillet, à Libourne ; 82, 60.
Marie Bourgain, à Arras ; 62, 32.
Marie Metail, à Largentière ; 62, 41.
Renée Dorgigne, à Clichy ; 85, 64.
Fleurie Delorme, à Criel ; 80, 59.
Maria Amici, à Castiglione (Italie) ; 70, 49.
Maria Marcolli, à Turin ; 83, 55.
Maria Micciche, Casamicciole ; 58, 34.
Josefa Martinez, à Madrid ; 76, 57.
Maria Bengoechea, à Badajoz ; 79, 59.
Concepcion Arrieta-Mascarua, à Madrid ; 69, 42.
Anna Hlavaty, à Nitra (Tchéco-Slovaquie) ; 42, 23.
Émilie Baldet, à Kiukiang (Chine) ; 59, 39.
Marie Bories, à Montolieu ; 43, 12.
Marie Chanu, à Montolieu ; 74, 54.
Françoise Bonnel, à Montolieu ; 73, 48.
Anne Chaunac, à Valenciennes ; 76, 53.

- Marie Duthoya, à Lorca (Espagne) ; 77, 49.
Micaela Lizaso, à Carabanchel (Espagne) ; 63, 38.
Louise Batiles, à Valdemoro (Espagne) ; 67, 45.
Candida Gimeno, à Valdemoro (Espagne) ; 63, 45.
Isabel Peloa, à Valdemoro (Espagne) ; 78, 60.
Micalea Osés, à Valdemoro (Espagne) ; 72, 52.
Florentina Varona, à Valdemoro (Espagne) ; 68, 47.
Baltasara Angulo, à Salamanca (Espagne) ; 65, 33.
Marie Machado, à Cali (Colombie) ; 37, 17.
Gertrude Hinterkircher, à Mullanphy (États-Unis) ; 69, 49.
Marie Mac Dermott, à Dorchester (États-Unis) ; 76, 58.
Sara Mac Cafferty, à Funchal ; 64, 33.
Anne Amorim, à Rio de Janeiro ; 84, 64.
Marianna Simoni, à Jesi (Italie) ; 69, 37.
Immacolata Cicalla, à Cagliari (Italie) ; 65, 38.
Marguerite Bostvironois, à Gentilly ; 87, 63.
Suzanne Lagarde, Montolieu ; 61, 39.
Madeleine Bayard, à Montolieu ; 87, 61.
Marie Gellet, à Montolieu ; 54, 32.
Marie Adamolle, à Grand'Combe ; 71, 41.
Anne Oviste, à Aumale ; 78, 56.
Catherine Roche, à Aniche ; 82, 62.
Béatrice Barros-Gomes, à Algrange ; 58, 39.
Ester Mancini, à Sienne ; 90, 68.
• Emélie Duchatel, à Valenciennes ; 76, 52.
Marie Gobert, à Clichy ; 73, 49.
Agathe Schmidlin, à Clichy ; 75, 48.
Louise Auzolles, à Le Chambon ; 75, 52
Magdalena Polzer, à Ljubljana (Yougo-Slavie) ; 24, 4.
Honorine Matkowska, à Sambor (Pologne) ; 64, 30.
Marguerite Hafenscherrer, à Traava (Tchéco-Slovaquie) ; 55, 25.
Hedwig Culen, à Malacky (Tchéco-Slovaquie) ; 41, 21.
Maria Nicora, à Turin ; 32, 6.
Thérèse Barozzi, à Govone (Italie) ; 30, 7.
Marguerite Gomeriel, à Royan ; 77, 53.
Henriette Soubrie, à Grenoble ; 55, 36.
Théosine Allriot, à Toulouse ; 80, 56.
Fanny Perre, à Broumana ; 58, 30.
Jeanne Gondry, à Bordeaux ; 60, 35.
Louise Bone, à Stryj (Pologne) ; 59, 30.
Cécile Peghini, à Turin ; 86, 67.
Anna Sbrolli, à Orvieto (Italie) ; 73, 49.

- Elena Brizuela, à Buenos-Ayres ; 51, 19.
Francisca Otagui, à Madrid ; 61, 43.
Marie Villain, à Poix-du-Nord ; 71, 48.
Jeanne Montariol, à Cahors ; 32, 5.
Anne Chauvel, à Rennes ; 28, 5.
Joséphine Audouin, à Château-l'Évêque ; 36, 6.
Julie Domonkos, à Piliscsaba (Hongrie) ; 62, 39.
Marie Maguire, à Rochester (États-Unis) ; 70, 48.
Catherine Forrest, à Saint-Louis (États-Unis) ; 70, 48.
Rose Gallea, à Scarnafigi (Italie) ; 40, 22.
Lucie Orizei, à Turin ; 76, 49.
Honorine Lagrange, à Paris ; 58, 37.
Marie Euvrard, à Lagny ; 68, 46.
Erminia Bolchi, à Turin ; 40, 20.
Mary Whelan, à Boston-Spa (Angleterre) ; 41, 14.
Manuela Urbelz, à Almazan (Espagne) ; 87, 61.
Maria Galdeano, à Ubeda (Espagne) ; 43, 21.
Louise Buendia, à Manila (Iles Philippines) ; 75, 50.
Marthe Zielinska, à Cracovie ; 46, 25.
Catherine Nicholson, à Rochester (États-Unis) ; 70, 44.
Catherine Kobal, à Kocewje (Yougo-Slavie) ; 29, 5.
Marie Busch, à Graz ; 66, 46.
Alphonsine Lesieur, à Veurey ; 82, 58.
Thérèse Brière, à Lyon ; 32, 7.
Marie Le Bihan, à Château-l'Évêque ; 31, 7.
Henriette Depau, à Lille ; 85, 63.
Marie Belin, à Clichy ; 71, 51.
Marie Pertica, à Grugliasca (Italie) ; 85, 63.
Marie Schweighofer, à Fata (Hongrie) ; 62, 45.
Marie Pehu, à Sezanne ; 83, 63.
Élisabeth Brandenbourg, à Bethleem ; 72, 51.
Marie Cazaban, à Montolieu ; 79, 56.
Jeanne Montoya, à Guatemala ; 75, 51.
Anselma Cabrera, à Guatemala ; 91, 74.
Marthe Lim, à Chusan (Chine) ; 47, 20.
Carolina Capocaso, à Naples ; 67, 39.
Anne Edeline, à Reims ; 72, 49.
Marie Bonneure, à Bourbon-l'Archambaud ; 91, 70.
Philomène Dubois, à Blan ; 60, 37.
Hélène Bronder, à Avignon ; 51, 23.
Élisabeth Walden, à Emmitsburg ; 69, 47.
Margaret Henihan, à Baltimore ; 64, 47.

- Feliciana Fernandez, à Amparo (Espagne); 74, 54.
Rosalai Pallaruelo, à León (Espagne); 57, 39.
Odile Wojdelko, à Chelmo; 75, 54.
Raffaella Barbalarga, à San Miniato (Italie); 37, 9.
Ersilia Merlini, à Ancona (Italie); 55, 37.
Anne Riedmann, à Salzbourg; 47, 27.
Marie Jesek, à Wildon (Autriche); 76, 36.
Catheline Meikl, à Schwarzach (Autriche); 71, 49.
Joaquina Maso, à Cali; 69, 47.
Victoire Alvernhe, à Bayonne; 80, 61.
Marie Delavigne, à Clichy; 61, 39.
Euphrasine Nègre, à Clichy; 73, 51.
Marie Ducos, à Saint-Gilles; 74, 52.
Marie Uldry, à Fribourg; 80, 59.
Marie Brindeau, à Pau; 51, 29.
Madeleine Graffeuil, à Paris; 57, 35.
Antoinette Laouenan, à Rennes; 64, 39.
Maria de Girolamo, à Naples; 84, 54.
Ida Vincenti, à Sienne; 65, 41.
Victoire Tchang, à Kiukiang (Chine); 63, 38.
Catalina Zabalza, à Pamplona (Espagne); 38, 17.
Maria Salinas, à Vallehermoso (Espagne); 67, 44.
Dominica Larraurim, à Valdemoro (Espagne); 35, 14.
Marie Genoud, à Clichy; 80, 57.
Jeanne de Lormel, à Lyon; 37, 17.
Thérèse Zelmjak, à Ljubljana; 24, 5.
Anne Murphy, à Baltimore; 75, 49.
Marie Pena, à Venafro (Italie); 79, 59.
Françoise Serascia, à Naples; 49, 23.
Emilia Marchi, à Florence; 67, 42.
Hélène Missir, à Constantinople; 82, 56.
Marie Viallon, à Tilleur (Belgique); 80, 63.
Jeanne Dumas, à Alençon; 78, 57.
Marie Le Pinic, à Paris; 76, 44.
Ellen Moore, Pelletstown (Irlande); 68, 47.
Damiana Ampuero, à Arequipa (Pérou); 64, 39.
Magdalena Mila, à Salamanca (Espagne); 54, 31.
Maria Azpiroz, à León (Espagne); 75, 54.
Patrocinio Ruiz, à Valencia (Espagne); 26, 6.
Carolina Garcia, à Cadix (Espagne); 81, 55.
Magdalena Zulaica, à Madrid; 50, 30.
Antonia Moreno, à Arecibo (Puerto-Rico); 51, 26.

- Margaret Kennedy, à Emmitsburg; 83, 58.
Catherine Framback, à Buffalo (États-Unis); 80, 57.
Carmen Fonseca, à Santiago (Chili); 60, 30.
Rebeca Caceres, à Santiago (Chili); 30, 7.
Angela Morosini, à Avellino (Italie); 74, 50.
Marie Swierczynska, à Varsovie; 43, 19.
Marie Perkowic, à Voitsberg (Autriche); 41, 22.
Antonine Voisin, à Château-l'Évêque; 69, 44.
Henriette Ader, à Montolieu; 96, 71.
Marie Rougier, à Tarbes; 73, 51.
Marie Roux, à Clichy; 56, 30.
Tunelda Martini, à Naples; 88, 56.
Marie Chiapella, à Turin; 57, 34.
Maria Recchia, à Turin; 26, 6.
Ellen Donovan, à La Salle (États-Unis); 27, 8.
Maria Iturriaga, à Lima (Pérou); 89, 74.
Marie Bruyère, à Coulanges; 58, 32.
Marie Collet, à Alexandrie (Égypte); 78, 57.
Marie Martin, à Guatemala; 87, 68.
Honorah Bruce, à Philadelphie; 81, 60.
Jeanne Larran, à Paris; 75, 55.
Hélène Trtik, à Ladce (Tchéco-Slovaquie); 26, 5.
Maria Lubelli, à Gallipoli (Italie); 65, 37.
Esperanza Chacon, à La Havane; 24, 5.
Maria Vinuesa, à Zamora (Espagne); 83, 63.
Ana Campos, à Valdemoro (Espagne); 43, 18.
Nicolasa Carretero, à Valdemoro (Espagne); 59, 38.
Maria Torres, à Valdemoro (Espagne); 79, 55.
Juana Migueltoarena, à Valencia (Espagne); 76, 46.
Maria Ibarguren, à Reus (Espagne); 45, 15.
Raimunda Ruiz, à Bilbao (Espagne); 26, 1.
Marie Chetelat, à Montceau-les-Mines; 50, 26.
Marie Perrot, à Avize; 61, 37.
Gabrielle Laffont, à Pau; 75, 55.
Marie Pigeire, à Nogent-sur-Oise; 69, 49.
Marthe Dubreuilh, à Paris; 85, 56.
Ambrogina Galbusera, à Turin; 35, 15.
Élise Capossassi, à Turin; 33, 12.
Hélène Murro, à Sienne; 54, 27.
Teresa Herrera, à Pasto (Équateur); 27, 6.
Eusebia de Izarra, à Tolosa (Espagne); 54, 29.
Maria Dacal, à Salamanca (Espagne); 67, 42.

- Jeanne Gorkiewiez, à Poznan (Pologne) ; 86, 57.
Sophie Becker, à Washington ; 63, 38.
Marie Sallabery, à Buenos-Ayres ; 63, 33.
Marie Lassus, à Rio-de-Janeiro ; 89, 67.
Armandine Girard, à Clermont-Ferrand ; 37, 16.
Alice Nolan, à Londres ; 78, 57.
Maria Krabler, à Rio-de-Janeiro ; 83, 60.
Joseph Derzic, à Budapest (Hongrie) ; 51, 27.
Lidvina Schrank, à Vacz (Hongrie) ; 71, 51.
Valburga Barchel, à Pers (Hongrie) ; 65, 36.
Ernesta Bertora, à Grugliasco (Italie) ; 79, 51.
Marie Picard, à Bordeaux ; 51, 31.
Marie Verdier, à Paris ; 90, 67.
Gertrude Kielczinska, à Chelmno ; 23, 1.
Johanna M. Grath, à Pelletstown (Irlande) ; 47, 26.
Joanna O'Connor, à Emmitsburg ; 92, 75.
Julia Murphy, à Mobile (États-Unis) ; 54, 33.
Ercolina Vittori, à Sienne ; 36, 15.
Gina Benedettini, à Cortona (Italie) ; 36, 13.
Périne Le Ray, à Rio-de-Janeiro ; 58, 35.
Diocleciana Alves, à Rio-de-Janeiro ; 67, 43.
Maria Calero, à Guayaquil (Équateur) ; 61, 39.
Anne Kerkhoff, à Cologne ; 23, 2.
Encarnación Nogueras, à Madrid ; 46, 24.
Vicenta Almenar, à Valdemoro (Espagne) ; 75, 52.
Rita Divildos, à Manile ; 60, 40.
Maria Vergara, à Lucca (Espagne) ; 77, 53.
Felipa Esteban, à Arrabaldo (Espagne) ; 65, 39.
Marie Nouvelle, à Château-l'Évêque ; 81, 53.
Albertine Futrier, à Paris ; 82, 54.
Marie Lamartinie, à Alençon ; 85, 58.
Jeanne Grasic, à Dult (Autriche) ; 38, 14.
Palmyre Cola, Isoverde (Italie) ; 79, 59.
Berdina Gomez, à Santa Cruz de la Palma ; 75, 55.
Victoria Yrujo, à Madrid ; 69, 36.
Salvadora Garcia, à Madrid ; 54, 32.
Marie Frank, à Piliscsaba (Hongrie) ; 25, 5.
Madeleine Lorenzi, à Puy ; 76, 52.
Francisca Gimenez, à Barcelone ; 42, 19.
Rosalie Graugier, à Langres ; 83, 54.
Lucie Tassu, à Dijon ; 69, 43.
Marguerite Varlet, à Paris ; 65, 42.

- Jeanne Carsuza, à Rueda (Espagne); 72, 46.
Marie Félix, à Bellegarde; 59, 32.
Marie Alirol, à Sonsonate (Amérique Centrale); 74, 49.
Eugénie Folger, à Nashville (États-Unis); 33, 13.
Clara Lee, à Milwaukee (États-Unis); 25, 3.
Élisabeth Relihan, à Emmitsburg; 90, 63.
Andrea Telechez, à La Havane; 84, 61.
Paz Sayes, à Alcalá (Espagne); 76, 53.
Margaret Daly, à Mill-Hill; 85, 57.
Marie Fouquet, à Metz; 84, 63.
Antoinette Pungercar, à Saint-Polten (Autriche); 52, 31.
Catherine Conolly, à Los Angeles; 61, 36.
Albina Gattamorta, à Ancona (Italie); 50, 23.
Joséphine Paoloni, à Sienne; 57, 31.
Mélanie Pardes, à Chartres; 61, 38.
Anne Griffoni, à Alexandrie (Égypte); 83, 63.
Eugénie Delebarre, à La Ricamarie; 64, 45.
Marie Gibert, à Montolieu; 53, 31.
Claudine Ravvier, à Montolieu; 76, 55.
Mariana Berruoco, à Saint-Michel (Algérie); 74, 52.
Maria Mazzochi, à Turin; 26, 5.
Vittoria Giannini, à Sienne; 77, 41.
Julie Cammaerts, à Bruges; 30, 7.
Marguerite Lebrun, à Constantine; 83, 53.
Louise Dissard, à Soissons; 70, 46.
Julie Teisseire, à Château-l'Évêque; 62, 40.
Anne Palovsnik, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 63, 41.
Julia Stadler, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 46, 28.
Catherine Rakar, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 21, 2.
Candida Giarrizo, à Naples; 76, 43.
Marguerite Gana, à Santiago (Chili); 81, 43.
Marie Frank, Pilicsaba (Hongrie); 25, 5.
Hedwig Kiwns, à Budapest (Hongrie); 48, 22.
Paula Vlasits, à Budapest (Hongrie); 27, 7.
Maria Hermann, à Gyula (Hongrie); 66, 48.
Carmen Puig, à Lérida (Espagne); 61, 44.
Generosa Romeo, à Valdemoro (Espagne); 32, 2.
Francisca Campos, à Briviesca (Espagne); 74, 50.
Florenzia Ferraz, à Falces (Espagne); 59, 38.
Marie de la Chevallerie, Maison-Mère; 84, 63.
Pauline Colnaghi, à Brescia (Italie); 24, 2 mois.
Inès Bernardi, à Turin (Italie); 24, 2.

- Catherine O'Connor, à Washington (États-Unis); 82, 50.
Aloisia Masin, à Graz (Autriche); 37, 16.
Marie-Louise Nempon, à Anvers (Belgique); 73, 54.
Marguerite Mathieu, à Casteljaloux; 37, 15.
Bridget Hayes, à Liverpool (Angleterre); 63, 39.
Jacota Paredero, à Malaga (Espagne); 27, 6.
Marianne Piernicka, à Chelmno (Pologne); 37, 15.
Ellen O'Brien, à Emmitsburg; 44, 4.
Catherine Dopagne, à Alexandrie (Égypte); 79, 55.
Augustina Antal, à Budapest; 63, 37.
Marie Lambert, à Montolieu; 49, 23.
Hélène Lesaffre, à Aumale; 51, 24.
Angèle Mercadier, à Montpellier; 90, 66.
Jeanne Soulier, à Clichy; 64, 42.
Frances Johnson, à Bullingham (Angleterre); 74, 45.
Julienne Mainka, à Graz (Autriche); 59, 33.
Carmela Spagnuolo, à Naples (Italie); 82, 52.
Caridad Michel, à La Havane (Cuba); 74, 45.
Marcelina Abeitia, à Valdemoro (Espagne); 34, 4.
Laureana Sola, à Madrid (Espagne); 49, 29.
Cécile Ruffieux, à Fribourg; 62, 37.
Jeanne Clémencet, à Lyon; 57, 37.
Rose Andrieux, à Lyon; 75, 55.
Antoinette Audubert, à Montluçon; 73, 53.
Marie Le Bitout, à Vitré; 75, 48.
Marie Duparc, à Hennebont; 97, 75.
Elza Hérivaux, à Clarens; 28, 5.
Gertrude Moser, à Cadix (Espagne); 63, 37.
Maria Borrell, à La Havane; 87, 64.
Maria Peyret, à Lérida (Espagne); 39, 16.
Elvira Angulo, à Santander (Espagne); 45, 28.
Maria Mencej, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 32, 11.
Agnes Antloga, à Ljubljana (Yougo-Slavie); 61, 38.
Maria Kalsck, à Zilina (Tchéco-Slovaquie); 66, 44.
Eurosia Labbadini, à Pallanca (Italie); 56, 31.
Adèle Ferrari, à Turin (Italie); 29, 6.
Jeanne Martin, à Lima; 90, 67.
Margaret M. Glynn, à Baltimore; 67, 31.
Marie Leberon, à Montolieu; 80, 60.
Marie Kingler, à Schermberg (Autriche); 59, 38.
Catherine Farberbock, à Salzburg (Autriche); 22, 6 mois.
Anne Wallner, à Salzburg (Autriche); 22, 3.

- María Liverani, à Sienne ; 66, 44.
- Cécile Zucchelli, à Mendrisis (Italie) ; 72, 52.
- Rose Carrere, à Montpellier ; 73, 49.
- Marguerite Criq, à Carthagène ; 87, 63.
- Encarnacion Alvarado, à Malaga ; 43, 8.
- Julie Poujol, à Clichy ; 86, 69.
- Catherine Bellon, à Monferran ; 82, 61.
- Anne Fèvre, à Nivelles (Belgique) ; 67, 47.
- Marie Peyssou, à Liège (Belgique) ; 77, 56.
- Scolastica Benedikovich, à Ladce (Tchéco-Slovaquie) ; 57, 39.
- Amélie Beuge, à Tczew (Pologne) ; 81, 63.
- Pélagie Gralewska, à Chelmno (Pologne) ; 50, 27.
- Louise Maurel, à Amiens ; 75, 56.
- Savine Chauveau, à Châtillon-sur-Chalarnon ; 60, 37.
- Clotilde Wagnier, à Paris ; 52, 25.
- Marie Joly, à Paris ; 80, 58.
- Rose Cullen, à Buffalo (États-Unis) ; 45, 18.
- Anna Castan, à Valdemoro (Espagne) ; 46, 28.
- Eladia Puente, à Madrid ; 10, 3 mois.
- Asuncion Alena, à Chiclana (Espagne) ; 66, 39.
- Vittoria Doni, à Sienne ; 64, 37.
- Mathilde Szulc, à Varsovie ; 80, 55.
- Andrelina Lobo, à Barbacena (Brésil), 83, 60.
- Gertrude Dubausky, à Graz, 60, 34.
- Anna Mikuleuka, à Dult (Autriche) ; 36, 19.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME 90 (1925)

Histoire de la Congrégation de la Mission, par Amédée Allou.	5
--	---

LIVRE TROISIÈME

De la Révolution française à la mort de M. Étienne (1789-1874).	5
CHAPITRE PREMIER : <i>J.-F. Cayla</i> (1788-1800). Seizième assemblée générale; Révolution française; pillage de Saint-Lazare; M. Cayla à Rome.	5
CHAPITRE II : Les missionnaires victimes de la Révolution	36
CHAPITRE III : Gouvernement des <i>vicaires généraux</i>	59
CHAPITRE IV : <i>P. de Wailly</i> (1827-1828)	83
CHAPITRE V : <i>D. Salhorgne</i> (1829-1835). Dix-septième assemblée générale; translation des reliques de saint Vincent; Révolution de 1830.	94
CHAPITRE VI : <i>J.-B. Nozo</i> (1835-1842). Dix-huitième assemblée générale; démission de M. Salhorgne; élection de M. Nozo; assemblée sexennale; M. Poussou, vicaire général; démission de M. Nozo.	108
CHAPITRE VII : <i>J.-B. Étienne</i> (1843-1874). Difficultés; dix-neuvième assemblée générale; élection de M. Étienne; Révolution de 1848; vingtième assemblée générale; guerre d'Orient	134
CHAPITRE VIII : Vingt et unième et vingt-deuxième assemblées générales; vingt-cinquième anniversaire de l'élection de M. Étienne	155
CHAPITRE IX : Concile du Vatican; infaillibilité du pape; guerre franco-allemande 1870-1871; dixième assemblée sexennale	183
CHAPITRE X : État des provinces de la Congrégation sous le généralat de M. Étienne; mort de M. Étienne.	197
<i>Carmina secularia in honorem C. M.</i>	233

ACTES DU SAINT-SIÈGE

Lettre de S. S. Pie XI à M. Verdier, Supérieur général	224
Bref de S. S. Pie XI à Mgr Jarlin.	257
Lettre apostolique de S. S. Pie XI aux supérieurs généraux	264
Bref de S. S. Pie XI érigeant l'église Saint-Vincent de Madrid en basilique mineure.	413
<i>Congregation des Rites</i> : Faculté de dire la messe de saint Vincent de Paul pendant les fêtes du centenaire	229

<i>Pénitencerie apostolique</i> : Indulgences accordées à cette occasion.	232
Lettre du cardinal Gasparri au directeur du <i>Bulletin des Missions des Lazaristes</i>	244

FÊTES DU TRICENTENAIRE
DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

<i>Paris</i>	666
Discours de Mgr de Cézérac	667
— de M. Cazot	696
— du cardinal Charost	704
Barcelone	783
Chieri	795
Turin	796
Naples	797
Sarzane	799
Tauris	883
Alger. Discours de Mgr Bollon	888
Guatemala	933
Ashfield	945

EUROPE

FRANCE

<i>Paris et les deux Maisons-Mères</i>	239,	655
Fête des Morts		239
Réunion des Dames de la Charité	240, 251, 300, 302,	661
Cas de conscience	241, 262,	301
Fête de la Médaille miraculeuse		241
Œuvre du prêt des couvertures		241
Prix de vertu de l'Académie française		242
Cinquantaine de vocation de M. Verdier, Supérieur général		244
Œuvre Louise de Marillac		260
Commencement de l'année sainte		263
Circulaire du 1 ^{er} janvier de M. le Supérieur général	263,	284
Notices sur les sœurs défuntes		296
Ordinations	300, 313	314
Œuvre des ateliers professionnels catholiques		302
Travaux à notre chapelle		305
La conférence du 15 mars et les conférences de la Communauté		306
Soixantaine du frère Bataille		309
La conférence du 19 mars		309
Assemblée domestique		314
L'œuvre des crémiers à la rue Ville-l'Évêque		315
Les œuvres de la maison Saint-Georges		317
La visite aux pauvres dans la banlieue de Paris		324
Contrat de fondation du 17 avril 1625		655
Assemblée sexennale		661
Retraites sacerdotales	724,	726

<i>Bulletin de la Sainte-Agonie</i>	328
<i>Les Rayons</i> (jugement de M. Aladel sur sœur Labouré)	329, 734
<i>Rapport sur l'œuvre des Dames de la Charité</i> (ce que les papes ont fait pour l'œuvre; les sept œuvres de miséricorde corporelle).	334, 340
<i>La Réparation sacerdotale</i>	344
<i>Bulletin des Missions des Lazaristes français</i>	344
<i>Rapport sur l'hôpital Saint-Joseph</i>	345

DÉPARTEMENTS

Cinquantenaire de la maison de Mazamet.	380
Sœurs polonaises en France.	381
Les Conférences de saint Vincent de Paul, au Berceau-de-Saint-Vincent-de-Paul.	381
Consécration de la chapelle Notre-Dame-du-Pouy	726
Une conférence de M. Boccardi à Lyon	738
Pèlerinage à Notre-Dame-de-Grâce.	746

ESPAGNE

Voyage de M. le Supérieur général (<i>Ballester</i>)	388, 763
--	----------

PROVINCE DE MADRID

<i>Anales</i>	404
Les filles de la Charité et le Congrès d'éducation catholique.	407
Les maisons des sœurs en Espagne.	408, 781
Neuvaine en l'honneur de la Miraculeuse	780
<i>La Inmaculada</i>	411
La Milagrosa y los niños	414

PROVINCE DE BARCELONE

<i>Germanor</i>	419, 782
Les associations érigées dans l'église de nos confrères.	421

HOLLANDE

<i>S. Vincentius a Paulo</i>	422, 785
Croquis noirs en Abyssinie.	422
Voyage chez les Azobo-Gallos.	423
Un baptême <i>in extremis</i> en Chine	423
Les écoles en Chine.	424
Les conversions en Chine.	425
Le mariage en Chine	425
Les Irobs.	427
Missions du Brésil.	428
Le crieur public et le gardien de nuit en Chine	428
Résurrection en Perse.	429
Le clergé schismatique en Abyssinie.	785

IRLANDE

<i>Golden Hour</i>	429
<i>Saint Vincent's orthopaedic hospital, Cork</i>	429

<i>Saint Vincent's church, Cork</i>	430
<i>The Castleknock college</i>	431

ITALIE

Rome : Distribution des récompenses à l'Oratorio (Sœur Buman).	787
<i>Ephemerides liturgicae</i>	432, 791
<i>Annali della Missione</i>	434, 791
La semaine thomiste au Collège Alberoni de Plaisance	446
<i>Le Missioni Estere Vincenziane</i>	450, 798
<i>Vita cristiana</i>	450, 799
<i>Pastor bonus</i>	451, 800
<i>Divus Thomas</i>	453, 800

POLOGNE

Voyage de M. le Supérieur général (<i>Slominski</i>)	456, 801
--	----------

GRÈCE

Le volcan de Santorin (<i>Saliba</i>)	820
---	-----

SUISSE

Voyage de M. le Supérieur général	822
---	-----

ASIE

CHINE

Tableau général de l'état de nos Missions	546
---	-----

PROVINCE SEPTENTRIONALE :

<i>Bulletin catholique de Pékin</i>	484, 857
Le concile de Shanghai	485
<i>Sacerdos in Sinis</i>	503
La prière <i>Expectatio Israël</i>	503
<i>Le Petit Écho de Saint-Michel</i>	504

PROVINCE MÉRIDIONALE :

<i>Le Petit Messager de Ning-Po</i>	504, 858
Mgr Reynaud, chevalier de la Légion d'honneur	504
La guerre civile à Wenchow	509
A Ning-Po	514
Prix d'une vocation	858
La Légion d'honneur à Sœur Gilbert	865
<i>L'Ami des missionnaires du Kiang-Si septentrional</i>	523, 873
La guerre civile au Kiang-Si	524
Le martyr de Sié Quinctus	873

INDES NÉERLANDAISES

La mission de Soerabaia (<i>De Backère</i>)	879
---	-----

PERSE

Lettre de M. Berthouesque. 883

SYRIE

Missions dans le Liban (*Aoun*). 552, 886

Union fraternelle des anciens de l'orphelinat Saint-Joseph de Beyrouth. 553

AFRIQUE

ÉGYPTE

La Miséricorde du Caire. 554

MADAGASCAR

Visite pastorale de Mgr Lasne à Ihosy. 559

Fort-Dauphin : les Portugais (*Canitrot*). 561, 906

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS

Annals :

Social service department, Saint Joseph's hospital, Philadelphia. 566 577

Social service department, Carney hospital, Boston. 579

Visite de M. Verdier aux sœurs de Black Cap 580

— aux sœurs du séminaire Marillac, Normandy. 580

The Vincentian. 584, 920

Récits édifiants de Chine 584

Les dames de la Charité d'Austin 585

Les dames de la Charité au séminaire Marillac. 586

Bourses pour missionnaires 586

Infirmières diplômées 586

Tremblement de terre à Santa Bárbara. 920

Saint Joseph's College, Emmitsburg. 587

Niagara University. 591

Niagara Index. 596, 920

Saint Louis Catholic Historical Review 597

The mount Saint Vincent alumnae record 599

Les sœurs de Charité dans l'accident du Boston 600

Mount Hope Retreat. 921

The Argus. 923

The Gatekeeper 924

Œuvres de charité à Philadelphie	924
— Richmond	929
— Syracuse	930

MEXIQUE

<i>Boletín de las Hijas de Maria Inmaculada.</i>	600, 931
--	----------

ANTILLES

<i>Cultura.</i>	602
<i>La Milagrosa.</i>	602, 932
Mission aux Antilles.	604
<i>Boletín parroquial de Ponce.</i>	607
<i>La Milagrosa (P. R.)</i>	607

AMÉRIQUE CENTRALE

<i>El Apostol</i> (l'archevêché de Tegucigalpa, le vicariat de San Pedro Sula, le vicariat de Limon)	608
<i>La Luz.</i>	608

BRÉSIL

<i>Obra das Vocações sacerdotales.</i>	609
--	-----

CHILI

M. Olivier, directeur de la Propagation de la Foi	629
---	-----

COLOMBIE

Exposition des Missions.	629
Préfecture apostolique de Tierradentro (Mgr Larquère).	935

PÉROU

La dévotion au Cristo Pobre	630
---------------------------------------	-----

PARAGUAY

Œuvre des vocations	638
-------------------------------	-----

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES :

Resumen histórico de la Congregación de la Misión en España desde 1704 a 1868, par <i>Paradela</i>	414
Reglamento de las Misiones de la Congregación de la Misión de San Vicente de Paul, par <i>Tabar</i>	418
Colegio del Sagrado Corazón de Jesús, Murguia, Espagne	419
L'Angelo Custode alla figlia di Maria, par <i>Morino</i>	452
Catechismi sui sacramenti della penitenza e della comunione, par <i>Morino</i>	452
Il Papa, par <i>Barro</i>	556
Optimisme et apostolat. Soyons joyeux, confiants, bons, ardents, par <i>Crapez et Moulis</i>	496
Les Missions de Chine et du Japon, 1925, par <i>Planchet</i>	497

Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet pendant les années 1844, 1845, 1846, par <i>Huc</i> , réimpression par <i>Plancoët</i>	535
Catalogue de la Librairie des Lazaristes à Pékin.	546
Missions, séminaires, écoles catholiques en Chine, par <i>A. M. D. G.</i>	549
Missiones secundum instituta religiosa	550
Une âme de prêtre : <i>Georges Hachiti</i>	553
Pourquoi souffrir? par <i>Remler</i>	584
La médiation universelle de Marie et la Médaille miraculeuse, par <i>Sanchez</i>	606
Almanaque Ponceno, 1925, par <i>Garcia</i>	607
Une rose empourprée, par <i>Collard</i>	644
Une croisade de prières, par <i>Portal</i>	644
Table générale des lettres et entretiens de saint Vincent, par <i>Coste</i> .	727
Le péché chez les Babyloniens et les Assyriens, par <i>Jean</i>	730
Science et Foi, par <i>Avidano</i>	731
Prières chantées, par <i>Dellerba</i>	733
Saint Vincent de Paul, directeur de conscience, par <i>Arnaud d'Agnel</i>	759
Sainte Lydwine de Schiedam, par <i>Hubert Meuffels</i>	786
A l'occasion du tricentenaire de la congrégation de la Mission. . .	790
Le Saint Esclave de Tunis, par <i>Beccius</i>	799

VARIÉTÉS :

Correspondance de Jean Le Vacher, par <i>Gleizes</i>	638,	947
Notre-Dame de Grâce.		740

NOS DÉFUNTS :

Missionnaires	644,	959
Filles de la Charité	646,	960

NOTICES SUR LES CONFRÈRES DÉFUNTS :

M. Serpette.		346
M. Delanghe	356,	751
M. Sarraïlle		366
M. Nicolas		367
M. Dillies		375
M. Léonce Pérez		419
M. Joseph Llopert		420
M. Suylen		426
M. Morino		434
M. Santoro		439
M. Cordero		442
M. Tseou.		486
M. Guilloux	487,	843
M. Rameaux		524
M. Gabet.		536
M. Huc.		537
M. Carey.		596
Mgr Rosati		597
M. Moral.		604
M. Salazar		606
M. Fargues		609

M. Pénchon	729
Fr. Torrès	782
M. Jaume	783
M. Damé	792
Sœur Viollet	829
M. Pagès	917
M. Moore	921
Sœurs servantes de Mount Hope Retreat	921

NOTIFICATION :

L'indulgence de la Portioncule	946
--	-----

GRAVURES :

Les supérieurs généraux depuis 1625	663
Assemblée sexennale	669
Lazaristes présents aux fêtes du tricentenaire à Paris	727

Le Gérant : C. SCHMEYER.